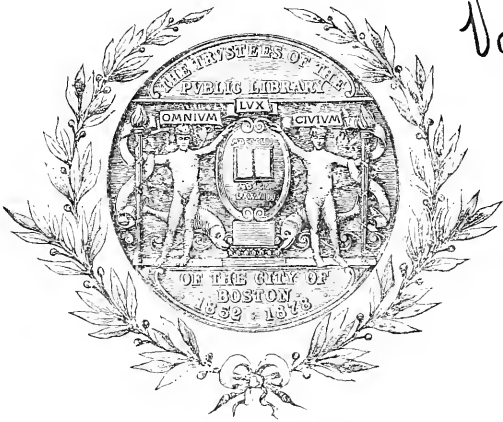


No. ~~2242.6~~

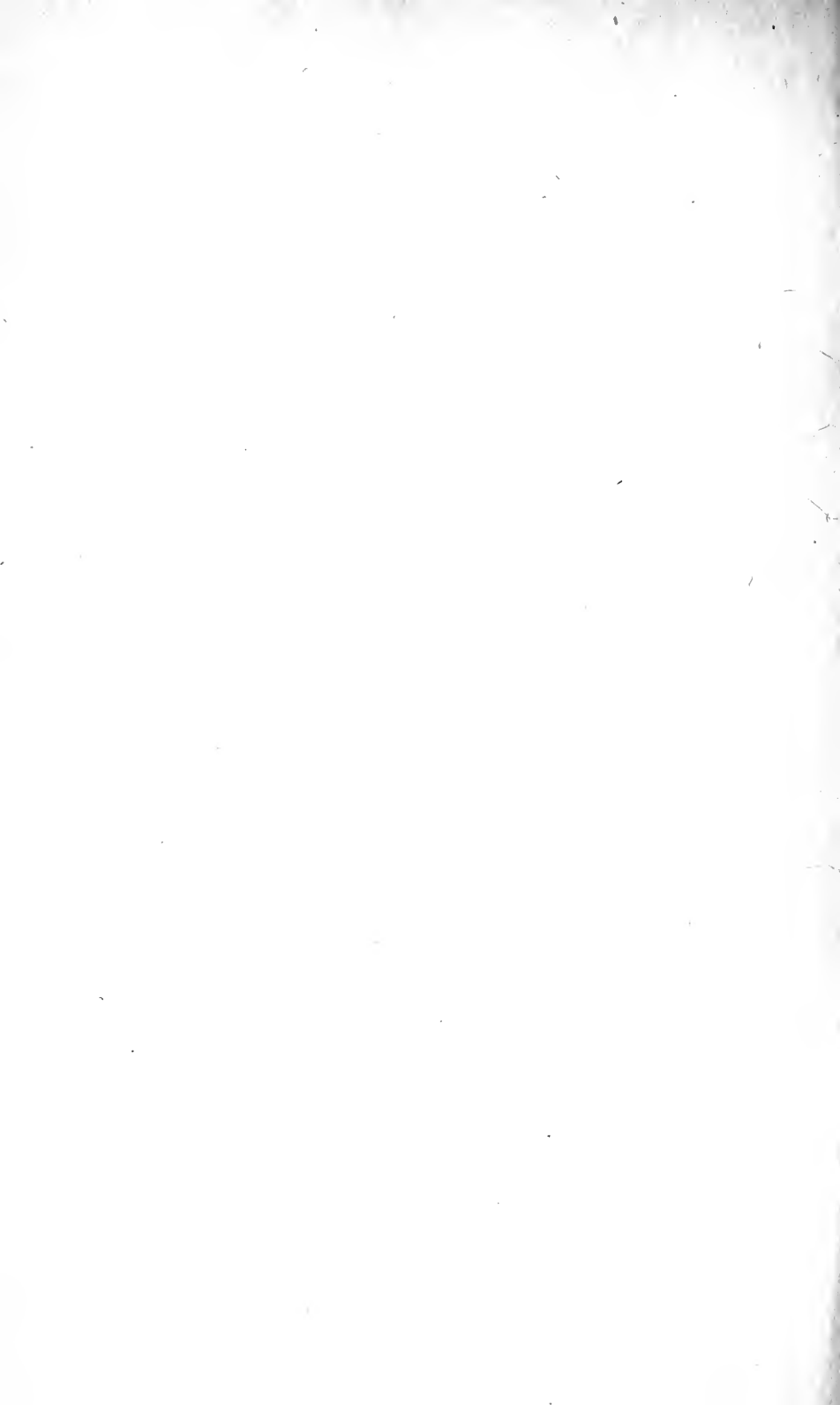
Vol. 12





Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Boston Public Library





NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS
LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS
JUSQU'À NOS JOURS.

TOME DOUZIÈME.

Cortèse. — Danrémont.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS
JUSQU'À NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES À CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE D^R HOEFER.

Tomc Douzième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB. 36.

M DCCC LV.

*7129
34*

XZ. I. N. 8556 v. 12 ~~472~~

01332

NOUVELLE BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

Les articles précédés d'un astérisque [*] ne se trouvent pas dans la dernière édition de la *Biographie Universelle*, et sont aussi omis dans le *Supplément*.

Les articles précédés de deux astérisques [*] concernent les hommes encore vivants.

C

CORTESE (*Alexandre*), littérateur italien, né en 1469, mort en 1499. Sa fin prématurée l'arrêta dans la carrière des honneurs, qu'il avait commencé à parcourir avec éclat; il était déjà *secretarius brevium et nuntius apostolicus*. Il fut l'ami de Politien, et cultiva avec succès la poésie latine. Ses *Carmina* ont été imprimés à Florence en 1483, et de nombreuses pièces de sa façon se trouvent dans les *Deliciæ Poetarum Italorum*, t. I, p. 779. — On a publié aussi son *Poemation* en l'honneur du roi de Hongrie Matthias Corvin. G. B.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura*, t. XVII, p. 224.

CORTESE (*Grégoire* (1)), théologien italien, né à Modène, en 1483, mort à Rome, le 21 septembre 1548. Après avoir fait ses études à Bologne et à Padoue, il fut quelque temps attaché au cardinal Jean de Médicis, depuis pape sous le nom de Léon X. Le goût de l'étude et la faiblesse de sa santé l'ayant ramené dans sa ville natale, il devint en 1504 recteur de l'église paroissiale d'Albaretta, chanoine de la cathédrale de Modène et vicaire général du diocèse. Trois ans plus tard il se retira à Polirone, près de Mantoue, dans un couvent de l'ordre des Bénédictins du Mont-Cassin. Chargé, en 1515, par l'évêque de Grasse d'introduire la règle bénédictine dans le monastère de Lérins, il en devint le prieur et l'abbé, en 1524. Après avoir administré plusieurs autres couvents de bénédictins, il fut nommé visiteur général de son ordre. Appelé à Rome en 1536, il fut créé cardinal le 2 juin 1542, sur la pressante recommandation des cardinaux Contarini et Sadolet. En 1543 Paul III lui conféra l'évêché d'Urbain. On ne saurait faire un plus bel éloge

(1) Il s'appelait *Jean-Baptiste* de son nom de baptême, et prit celui de *Grégoire* en entrant dans l'ordre de Saint-Benoît.

du cardinal Cortese qu'en citant ce passage d'une lettre de Sadolet à Paul III : « Is autem est Gregorius Cortesius abbas de quo nemo est profecto qui nesciat, quæcumque in magno et bono sacerdote postulanda sunt, omnia in eo excellent inesse, ingenium, consilium, eloquentiam, doctrinam, et quæ his quoque laudabiliora sunt, quoniam christianis moribus sunt propria, pietatem præterea, continentiam, religionem. » Cortese laissa un assez grand nombre d'ouvrages, presque tous manuscrits; Hersilie Cortese, sa nièce, ou plutôt sa fille naturelle, fit paraître les deux suivants : *Epistolarum familiarium latino sermone liber*; — *Adversus negantem Petrum apostolum Roma fuisse*; Venise, 1573, in-4°. Les œuvres complètes de Cortese furent publiées par Jean-Augustin Gradenigo, évêque de Ceneda, sous ce titre : *Gregorii Cortesii, monachi Casinatis, S. R. E. cardinalis, omnia quæ huc usque colligi potuerunt Opera ab eo scripta, sive ad illum spectantia*; 1774, 2 vol. in-4°.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. I, II. — Le Mire, *Bibliotheca ecclesiastica*. — Ginguéné, *Hist. litt. d'Ital.* — Moreri, *Grand Dictionnaire historique*. — Aubert, *Hist. des Cardinaux*. — Teissier, *Eloges des Savants*.

* **CORTESE** (*Jules-César*), poète napolitain, né vers la fin de 1570 (on ignore la date de sa mort). Il appartenait à une famille noble, et se rendit fort jeune encore à la cour du grand-duc de Toscane, Ferdinand de Médicis. Il soupira pour une jeune beauté, qui reçut fort mal ses déclarations de tendresse, et il revint dans sa patrie, livré à un chagrin profond. Dans le but de se distraire et de se venger, il s'avisa de composer un poème satirique dirigé contre les femmes; mais, au lieu de s'en prendre à des dames de haut parage, il choisit pour héroïnes les

vajasse, ou servantes des ménages bourgeois. La *Vajassède*, partagée en cinq chants, parut en 1604; elle eut en quatorze ans seize éditions. Comme tableau des habitudes populaires de Naples à cette époque, c'est un livre amusant et digne du succès qu'il obtint; les fêtes du peuple, les superstitions nationales s'y montrent sous une physionomie vivante et réelle.

Encouragé par ce brillant début, Cortese reprit la plume et mit au jour divers ouvrages. Dans ses *Micco Passaro innamorato*, il chante les aventures, les mœurs, les revers d'un fanfaron, passablement poltron en réalité, et type alors en vogue d'une classe de personnages qu'avaient enfantés les discordes civiles et l'habitude du désordre. Le *Cerriglio incantato* est un poème en six chants, rempli de narrations de sorcellerie, de combats avec des géants et d'épisodes chevaleresques et facétieux; ce genre était alors fort à la mode. Dans tous ces écrits on rencontre une facilité inépuisable, un style pittoresque, une phrase tellement vive qu'elle réclame le secours du geste, une versification sonore et pleine de jactance. Des onomatopées bien autrement expressives que celles qu'a enregistrées Charles Nodier s'y rencontrent en foule. Cortese a laissé quelques autres ouvrages; mais ils offrent moins d'intérêt que les trois poèmes cités. Le *Voyage au Parnasse* est une production en sept chants, froide et manquée; la pastorale de *La Rose*, inspirée par le *Pastor fido*, est gâtée par les exagérations et les images fausses qui dominaient alors dans la littérature. Le roman en prose des *Aventures de Ciullo et de Gerna* n'offre rien de remarquable, si ce n'est qu'il est écrit en napolitain. Cortese n'a laissé aucun ouvrage en italien pur, et c'est un bonheur pour lui, car les poètes patois de l'Italie perdent tous le mérite qu'ils peuvent avoir lorsqu'ils veulent faire usage de l'idiome classique de la Toscane.

Collezione di tutti i Poemi in lingua Napoletana; Napoli, 1783. — *Foreign Quarterly Review*, n° IX, novembre 1829. — Ferrari, *De la Littérature populaire en Italie*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1840. — Ginguéné, *Hist. litt. d'It.*, IX. — Toppi, *Bibl. Napolet.*

CORTESE (Paul), théologien italien, né à San-Geminiano, en 1465, mort en 1510. Il entra dans les ordres, et s'adonna à l'étude de la littérature latine, s'attachant particulièrement à Cicéron, et s'efforçant de l'imiter. Il composa à vingt-cinq ans sur les hommes savants de l'Italie un dialogue élégant, qu'il adressa à Politien. Il fut secrétaire apostolique sous Alexandre VI et Pie III, protonotaire et enfin évêque d'Urbin. On a de lui : *De Hominibus doctis Dialogus* : cet ouvrage a été publié par Alexandre Politi, plus de deux siècles après la mort de Cortese; Florence, 1734, in-4°; — *In quatuor libros Sententiarum P. Lombardi Commentarii*; Rome 1503; Paris, 1513; Bâle, 1540; — *De Cardinalitu, libri tres*; 1510, in-fol.

Paul Cortese avait deux frères : *Lactance*, qui écrivit sur les *Commentaires* de César, et *Alexandre* (voy. CORTESE [Alexandre]).

Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques* de

seizième siècle. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, part. I, II.

CORTESE DEL MONTE (Hersilie), femme poète italienne, née à Rome, le 1^{er} novembre 1529, morte vers la fin du seizième siècle. Fille naturelle du cardinal Grégoire Cortese, et légitimée en 1541, elle épousa J.-B. del Monte, neveu de Jules III. Après la mort de son mari, tué à La Mirandole, en 1552, elle reçut du pape la principauté de Negri, et usa de sa faveur auprès du pontife pour protéger les savants et les poètes. Très-instruite elle-même, elle cultivait avec succès les belles-lettres, et entretenait une correspondance suivie avec les plus célèbres poètes de son temps, Aretin, Annibal Caro, Speroni, Ruscelli. Restée veuve, et encore jeune, belle, spirituelle et très-riche, elle refusa de se remarier, malgré les instances des Caraffa, neveux tout-puissants de Paul IV. Ce refus attira à Hersilie Cortese une persécution de peu de durée. On a d'elle des poésies dans le recueil des *Rime delle Donne Romane*, publié en 1575, par Muzio Manfredi.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. III. — *Bibliotheca Modenese*, t. II.

CORTESI (Jean-Baptiste), médecin italien, né en 1554, à Bologne, mort en 1636. Mis en apprentissage chez un barbier, dont il exerça la profession pendant plusieurs années, il employa ses heures de loisir à l'étude de la langue latine, de la philosophie et de la médecine. Il s'exerça à la dissection sous le célèbre Aldobrandi, fut reçu docteur, et professa pendant quinze ans la médecine et l'anatomie à l'université de Bologne. Il se rendit en 1599 à Messine en qualité de professeur d'anatomie, et y passa trente-cinq ans. Ce long séjour en Sicile ne fut pas favorable à ses travaux scientifiques. Il se plaint lui-même dans ses ouvrages de n'avoir pu obtenir que deux ou trois cadavres pendant tout ce temps, et d'avoir ainsi manqué de ressource pour continuer ses recherches sur la structure du corps humain. Les biographes ne sont pas d'accord sur le lieu de sa mort. Suivant les uns, il revint mourir dans sa patrie; selon les autres, il termina sa carrière à Reggio, où il était allé soigner un malade de distinction. On a de lui : *Consultatio et curatio pro Ferdinando Matuii, steatoma exulceratum a dextri femoris interna regione marsupii in modum pendens patiente*; Messine, 1614, in-fol.; — *Miscellaneorum medicinalium Decades decem, in quibus pulcherrima vel utilissima quoque ad anatomen spectantia, sparsim continentur*; Messine, 1625, in-fol. Dans la troisième décade de ce curieux ouvrage, Cortesi parle de la méthode adoptée par Tagliacozzi pour réparer la perte du nez, ou des lèvres ou des oreilles; il attribue à Pierre Boiani l'invention de ce singulier procédé; — *Pharmacopœa, seu antidotarium Messanense, in quo tum simplicia, tum composita medicamenta usu recepta accurate examinantur*; Messine 1629, in-fol.; —

Fractatus de Vulneribus Capitis, in quo omnia quæ ad cognitionem curationemque læsionum calvariaæ attinent accuratè considerantur; Messine, 1632, in-4°; — *In universam Chirurghiam absoluta Institutio, in qua tumorum omnium præter naturam, ulcerum, vulnèrum, factorumque ossium, ac eorumdem luscationum exacta cognitio, facilibusque curatio habetur*; Messine, 1633, in-4°; — *Practica medicinarum*; Messine, 1635, 2 vol. in-fol. Haller a jugé avec indulgence les ouvrages de Cortesi. « J'aime, dit-il, à lire les ouvrages de ce bon vieillard, et j'y apprend çà et là quelque chose d'utile. » (*Amo legere boni senis scripta, et passim inde aliqua utilia disco*). On doit encore à Cortesi l'édition de *Anatomie* de Varoli; Francfort, 1591, in-8°.

Tiraboschi, *Storia della Lett. Ital.*, t. VII. — Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

CORTEZ. Voy. **CORTÉS**.

CORTI (*Matthieu*), en latin *Curtius*, médecin italien, né à Pavie, en 1475, mort à Pise, en 1542. Praticien et professeur célèbre, il enseigna la médecine à Pavie, à Pise, à Padoue et à Bologne, devint médecin du pape Clément VII, et accompagna ce pontife dans son voyage à Marseille. « Les ouvrages qu'il a laissés, dit la *Biographie médicale*, permettent à peine de croire qu'il ait pu acquérir une réputation semblable à celle dont il jonit durant le cours de sa vie. » On a de lui : *Quæstio de phlebotomia in pleuresi, ex Hippocratis et Galeni sententia, contra communem medendi methodum*; Venise, 1534, in-8°; — *De Venæ Sectione, cum in aliis affectibus, tum vel maxime in pleuritide, Liber*; Lyon, 1638, in-8°; — *De curandis febris Ars medica*; Venise, 1561, in-8°; — *Dosandi Methodus*; Padoue, 1536, in-8°; — *De prandii ac cenæ modo Libellus*; Rome, 1562, in-8°.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. II. — Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*. — *Biogr. médicale*.

CORTI ou **CORTE** (*Valère*), peintre italien, né à Pavie, en 1530, mort à Gènes, en 1580. Il fut élève de Titien, et peignit sous la direction de ce maître quelques tableaux remarquables. Il s'occupait aussi d'alchimie, et dépensa dans les recherches du grand œuvre tout ce qu'il possédait. Il mourut ainsi dans l'indigence. On a de lui une *Vie de son ami Cambiaso*.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon*.

CORTICELLI (*Salvadore*), grammairien italien, né à Plaisance, en 1690, mort à Bologne, le 5 janvier 1758. Il fit ses études à Rome, chez les jésuites, fut nommé professeur de belles-lettres à l'université de Padoue, et entra à l'âge de vingt-huit ans dans la congrégation des Barnabites. Il fut pendant plus de vingt ans pénitencier de la cathédrale de Bologne. Bien que Corticelli se soit surtout occupé de travaux philologiques, cependant, vers la fin de sa vie, il s'appliqua à la théologie, et au moment de sa

mort il travaillait à un traité intitulé : *Della cristiana Perfezione, nella idea e nella pratica*. On a de lui : *Regole ed osservazioni della Lingua Toscana, ridotte a metodo per uso del seminario di Bologna*; Bologne, 1745 : c'est une des meilleurs grammaires italiennes qui existent; — *Il Decamerone di messer Giovanni Boccaccio, da tutte le cose al buon costume nocive, con summa diligenza purgato, alla sua veru lezione ridotto, et con varj note dilucidato*; Bologne, 1751; — *Della Toscana Eloquenza, discorsi cento*; Bologne, 1752.

Tipaldo, *Biografia degli Ital. illust.*, t. IV.

CORTIUS. Voy. **KORTE**.

* **CORTOIS** de **PRESSIGNY** (*Gabriel*), prélat français, né à Dijon, d'une famille de magistrats, le 11 décembre 1745, mort le 2 mai 1822. Pourvu en 1780 de l'abbaye de Saint-Jacques, dans le diocèse de Béziers, il fut nommé en 1785 à l'évêché de Saint-Malo et sacré le 15 janvier 1786. Il donna son adhésion à l'exposition des principes souscrits par les évêques à l'occasion de la constitution civile du clergé. Il écrivit même aux fidèles de son diocèse deux *Lettres pastorales*, dans l'une desquelles il les avertit de ne point reconnaître les nouveaux pasteurs qui viendraient à se présenter pour exercer sur eux la juridiction ecclésiastique. L'évêque de Saint-Malo passa en Suisse la plus grande partie du temps de sa déportation. Revenu à Paris en 1800, il s'y tint caché pendant les premiers mois. Il autorisa dans son diocèse la promesse de fidélité à la constitution de l'an VIII, et, après avoir donné sa démission en 1801, il vécut dans la retraite. Le retour des Bourbons le fit rentrer dans la vie active. Nommé membre d'une commission d'évêques et d'ecclésiastiques pour examiner les besoins de l'Église, il fut envoyé à Rome en qualité d'ambassadeur. Rappelé en 1816 de cette mission, qui paraît n'avoir point eu de résultat, il fut nommé pair de France et l'année suivante archevêque de Besançon. Des difficultés l'empêchèrent d'occuper immédiatement ce siège, dont il ne prit possession que le 31 octobre 1819. Dans un écrit publié à Lyon en 1821, sous le titre de : *Le Placement de l'argent à intérêt distingué de l'usure*, ce prélat se déclara pour la légitimité du prêt à intérêt. Il donna en outre des soins à la publication d'un ouvrage considérable du cardinal de la Luzerne sur la même matière, dont le premier volume parut en 1821, sous le titre de : *Dissertations sur le Prêt du commerce*.

A. R.

L'Ami de la Religion.

CORTONA (*Pietro-Berettini* NA), plus connu sous le nom de *Pierre de Cortone*, du lieu de sa naissance, peintre et architecte italien, né en 1597, mort à Rome, en 1669. Assez pauvre, à son début dans la carrière, pour se trouver heureux de partager le pain et le grabat d'un marinon de son âge (douze ans) employé chez le cardinal Sachetti, à Florence, il devint assez

riche pour édifier à ses frais et doter de 500,000 francs l'église de Sainte-Martine et Saint-Luc, où est son tombeau. Cortone sera un exemple aux jeunes gens prompts à se décourager, en leur prouvant qu'il n'est pas d'épreuve à laquelle la fortune n'ait soumis parfois celui qu'elle a ensuite comblé de ses faveurs. Le hasard, qui fit tomber sous les yeux du cardinal quelques-uns de ses dessins, lui procura dans ce prélat un généreux protecteur, qui le plaça chez Baccio Carpi, l'un des meilleurs peintres de Rome, et lui assigna une pension qui le mit au-dessus du besoin. Ses progrès furent d'abord assez lents : ses camarades, pour se moquer de sa maladresse, le nommaient *tête d'âne*; mais bientôt sa facilité devint telle qu'au lieu d'être pour lui un moyen de succès, elle fut un écueil contre lequel il dut sans cesse lutter. C'est elle qui l'entraîna si souvent à sacrifier les parties principales à des agréments secondaires, et lui fit substituer aux beautés naïves et toujours variées de la nature cet ordre de beautés factices et de pure convention qui dépare ses ouvrages; c'est elle qui lui valut le reproche mérité d'avoir perverti le goût de son siècle. Pierre de Cortone connaissait parfaitement l'art du contraste; son dessin n'a pas toujours la correction désirable; sa couleur tient de la décoration, comme ses compositions : éclatante et riche, lumineuse et forte, elle séduit principalement dans les plafonds, où, réunie à la hardiesse de l'exécution, à la poétique abondance des pensées, à une savante entente du clair-obscur et à la perspective aérienne la mieux sentie, elle achève de donner à l'ensemble de ses machines pittoresques un véritable aspect de féerie. Longtemps encore son immense plafond du palais Barberini, à Rome, et celui, moins vaste mais plus parfait peut-être, du palais Pitti, à Florence, seront pour les artistes un sujet d'admiration et d'études fructueuses. Les travaux à l'huile de Cortone, pour être moins célèbres que ses fresques, ne leur sont point cependant inférieurs en mérite. Le *Saint Ives*, à la Sapience de Rome; la *Conversion de Saint Paul*, aux Capucins de la même ville; le *Saint Charles occupé à soulager les pestiférés*, au Catinari, et la *Prédication de saint Jacques*, aux Dominicains d'Imola, aussi bien que le *Daniel dans la fosse aux lions*, qu'il peignit à Venise pour l'église de ce nom, et qui rivalisa avec les meilleures productions de cette école coloriste, sont, pour la plupart, d'immenses compositions, où l'on retrouve ce génie fécond, cette verve pittoresque, qui furent le propre du talent de Beretini.

L'affranchissement des règles reçues, l'indépendance systématique qui caractérisent ses ouvrages de peinture, se retrouvent dans ses productions architecturales. Le même goût décoratif, les mêmes écarts des règles consacrées s'y remarquent souvent. La *villa Sachetti*, bâtie pour son bienfaiteur, commença sa réputation; ses projets d'achèvement du Louvre et des Tui-

leries, composés en concurrence avec ceux du Bernin et du Rainaldi, lui méritèrent les bienfaits du roi de France et augmentèrent sa célébrité, ainsi que divers mausolées disséminés dans les églises de Rome. Mais l'ouvrage qui lui fit prendre rang parmi les architectes habiles de son époque est sa restauration de l'église de la Paix, *Santa-Maria della Pace*, sur la place Navone. Dans la composition du portique et du frontispice, où il donna un libre essor à son génie décoratif et à son goût pour le pittoresque, il est arrivé à l'effet le plus grand, le plus neuf, le plus varié qu'on ait encore atteint. Alexandre VII, à l'occasion de cet ouvrage, le fit chevalier de l'Éperon d'Or. Le portail de Sainte-Marie, *In via Lata*, à deux rangs de colonnes corinthiennes composites isolées, est remarquable en ce qu'il ne ressemble point à ces espèces de placage de bas-relief qu'offrent la plupart de nos façades d'église. Quoique cet ouvrage soit peut-être son chef-d'œuvre, sa fille chérie était l'église de Saint-Luc, production médiocre et bizarre, dont on ne peut louer que le plan en croix grecque, terminé par des parties circulaires, et la forme générale de sa coupole. On a beaucoup gravé d'après lui. Son célèbre plafond Barberini l'a été dans tous ses détails dans le livre *Ædes Barberinæ*. Parmi ses élèves, Romanelli, Giroferi, Courtois, dit le Bourguignon, occupent le premier rang. [SOYER, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Pascoli Llone, *Vita de' Pittori, Scultori e Architetti Perugini*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Lépicier, *Catalogue raisonné des tableaux du roi*.

* **CORTOT (Jean-Pierre)**, statuaire français, né à Paris, le 20 avril 1787, mort le 12 août 1843. Il eut pour maître Bridan fils, et il n'avait que dix-huit ans et demi lorsqu'il remporta le troisième grand prix; trois ans plus tard, en 1809, l'Institut lui décerna le premier grand prix. Au milieu des chefs-d'œuvre de l'antiquité, à Rome, son émulation redoubla et ses progrès continuèrent. Là il exécuta un bas-relief de *Phaéton et sa mère*, une étude de *Jeune Pêcheur*, une figure de *Hyacinthe mourant*, une statue de *Napoléon*. Lorsque le temps de son pensionnat fut terminé, son séjour à Rome fut prolongé, pour qu'il terminât la statue de *Louis XVIII*, destinée à servir de pendant à celle de Louis XIV dans le grand salon de la villa Médicis. A son retour en France, il exécuta plusieurs morceaux importants, qui figurent dans nos grandes villes. Ainsi la ville d'Angers a de lui une belle statue de *Pandore*, en marbre; le musée de Lyon, celle de *Narcisse*; l'église Saint-Gervais de Paris, une *Sainte Catherine*, en marbre, et un *Ecce Homo*, en plâtre; la cathédrale d'Arras, un groupe de *La Vierge et l'enfant Jésus*; Rouen, une statue de *Pierre Corneille*; Lectoure, la statue du *Maréchal Lannes*. Au salon de 1822 parut le modèle en plâtre de l'un des plus beaux ouvrages de Cor-

tot, *Le Soldat de Marathon*, qui expire en annonçant la victoire : cette statue, où l'expression est éloquente et forte, le modelé pur et vigoureux, l'effet plein de puissance, fut depuis exécutée en marbre, et orna aujourd'hui le jardin des Tuileries. Après s'être montré sévère et énergique dans cette œuvre remarquable, Cortot, par une heureuse flexibilité de talent, parut simple et gracieux dans le groupe de *Daphnis et Chloé*, qui fut exposé au salon de 1827. Ces deux figures, si fraîches et si naïves, ont été placées au musée du Luxembourg. Il fut successivement chargé d'exécuter une statue de *La Justice*, pour le palais de la Bourse, à Paris, le monument funéraire de Casimir Périer ; le grand bas-relief de l'église du Calvaire, dont le sujet est *La Résurrection* ; le bas-relief représentant *Louis XVI dans la prison du Temple*, pour le monument de Malesherbes, élevé dans la grande salle du Palais de Justice ; un des bas-reliefs de l'arc de triomphe du Carrousel, représentant *l'Entrevue du duc d'Angoulême avec Ferdinand d'Espagne, au port Sainte-Marie* ; enfin, d'après le modèle laissé par Dupaty, la statue équestre de *Louis XIII*, qui décore la place Royale, à Paris. A l'une des expositions du Louvre, il fit paraître une statue en plâtres, qu'il appela *Le Philosophe*, et qui est au musée de Lyon. Il exécuta ensuite une statue de *Charles X* et le groupe de *Marie-Antoinette soutenue par la Religion*, marbre placé dans la chapelle de la rue d'Anjou, à Paris. Les deux figures sont faites avec sentiment ; la tête de la malheureuse reine est d'une expression touchante. Ce monument rappelle celui qui avait été projeté pour la place de la Concorde : la statue colossale de Louis XVI devait s'y élever, entourée de quatre figures allégoriques. Ces cinq figures ont été faites par Cortot ; mais elles sont restées inédites. A la place du monument expiatoire projeté s'élève l'antique obélisque d'Égypte, qui lui du moins, étranger à la politique, a pu braver les révolutions. Sur la même place des figures allégoriques de villes furent demandées à plusieurs de nos principaux statuaires : celles de Brest et de Rouen sont de Cortot. Dans l'un des trophées de l'arc de triomphe de l'Étoile, celui de *Triomphe de Napoléon*, l'on retrouve l'énergique talent de l'auteur du *Soldat de Marathon*. Aux funérailles de Napoléon, une statue de *L'Immortalité*, due à Cortot, avait été placée provisoirement devant le palais de la Chambre des Députés ; cette statue était destinée à figurer sur la coupole du Panthéon. Il fit aussi, pour l'église de Notre-Dame-de-Lorette, le groupe de *La Piété*, qui, fondu en bronze, décore le maître-autel. Enfin, pour couronner son œuvre, ce statuaire exécuta, en dernier lieu, le grand bas-relief du fronton de la Chambre des Députés, dans lequel il a représenté la France entourée de la Force et de la Justice, appelant à la confection des lois toutes les classes de citoyens représentées par

les figures allégoriques des Sciences, des Arts, du Commerce, de l'Agriculture, de l'Armée, de la Magistrature, etc. Dans cet important travail, Cortot a montré, par ce savant agencement de la composition, par le bon goût et la convenance de l'ajustement, une complète connaissance des règles de la sculpture monumentale. En 1824, après avoir fait paraître son *Soldat de Marathon*, il reçut la décoration de la Légion d'Honneur ; à l'occasion de son fronton de la Chambre des Députés il fut promu au grade d'officier de cet ordre. Bien jeune encore, en 1825, il avait été élu membre de l'Académie royale des Beaux-Arts et l'un des professeurs à l'École royale.

GUYOT DE FÈRE.

Journal des Beaux-Arts, 1839. — Dumont, *Discours aux funérailles de Cortot*. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

CORTUSI (*Guillaume*), historien italien du quatorzième siècle. Il écrivit avec Albrighetto Cortusi, son parent et peut-être son neveu, une chronique intitulée : *De Mortalibus Paduæ et Lombardiæ*, commençant en 1237, et finissant en 1358. On ne sait rien de la vie de Guillaume Cortusi, si non ce qu'il nous en apprend lui-même, c'est-à-dire qu'il était juge à Padoue en 1336. La Chronique de Cortusi, insérée dans le tome VI du *Thesaurus Italix* de P. Burmann, a été réimprimée par Muratori dans le tome XII des *Scriptores Rerum Italicarum*, augmentée de vingt-quatre chapitres inédits et de deux appendices en dialecte padouan.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. V. — Fabricius, *Bibl.-med. et inf. ætat.*

CORTUSI ou **CORTUSIUS** (*Jacques-Antoine*), botaniste italien, d'origine patricienne, mort à Padoue, en 1593. Il étudia la médecine, et consacra tous ses loisirs à l'étude de la botanique. A cet effet, il visita toute l'Italie pour en bien connaître la flore ; il parcourut les îles de l'Archipel, les possessions vénitienes de la Grèce, et pénétra jusqu'en Syrie, rapportant de ces contrées diverses des herbières, des graines et même des plantes vivantes. Il entretenait des relations avec la plupart des naturalistes de son temps, particulièrement avec Matthiöle, le savant commentateur du Dioscoride. Il enseigna plus tard la botanique à l'université de Padoue, et succéda en 1593 à Melchior Guilandini dans la direction du jardin botanique de sa ville natale. On a de lui : *L'Orto de i Semplici di Padova, ove si vede primieramente la forma di tutta la pianta con le sue misure, et indi i suoi partimenti distinti per numeri in ciascuna arrela, intagliato in rame* ; Venise, 1591, in-18 : c'est le plan du jardin de Padoue avec le simple catalogue des plantes qui étaient cultivées dans les différents carrés, avec l'indication de leurs numéros d'ordre. Ce petit manuel, que l'auteur avait composé à l'usage de ses élèves, fut réimprimé par J.-G. Schenck, Francfort, 1608, in-8°, avec les *Conjectanea synonymica Plantarum* de Melchior Guilandini. Matthiöle donna à une

plante alpestre, de la famille des primulacées, le nom de *cortusa* : ce fut le premier exemple, trop souvent imité depuis, que l'on attacha à une plante le nom d'un homme; Linné, réunissant les deux noms, l'appelle *cortusa Matthioli*.

F. H.

Fræher, *Theatrum Erudit.* — Riccoboni, *Gymnas. Patav.*

CORUNCANIUS (*Titus*), jurisconsulte romain, vivait au troisième siècle avant l'ère chrétienne. Au rapport de Cicéron, il était originaire et citoyen de Tusculum; son origine provinciale ne l'empêcha cependant pas de parvenir aux plus grands honneurs. Il fut consul en 280 avant J.-C., et eut le gouvernement de l'Étrurie, pendant que son collègue, P. Valerius Lævinus, était engagé dans la première campagne contre Pyrrhus. Il ramena les sympathies des habitants pour Rome, et défit complètement les Vulsiens ou Vulciens. Cette victoire lui valut les honneurs du triomphe l'année suivante. Après s'être assuré de l'obéissance de l'Étrurie, il vint à Rome pour aider Lævinus à repousser les attaques de Pyrrhus. Il paraît qu'il fut censeur en 270, avec C. Claudius Canina. Il devint grand-pontife en 254; ce fut le premier plébéien appelé à cette dignité : d'autres avant lui, notamment un jurisconsulte, P. Sempronius Sophus, avaient été simplement pontifes. Nommé dictateur en 246, Coruncanius mourut peu de temps après, dans un âge avancé. Il régnait les vertus du sage aux qualités du grand citoyen. Orateur, jurisconsulte, il avait une égale influence dans le sénat et les assemblées populaires. Il était lié d'amitié avec Curius et avec d'autres citoyens célèbres. Cicéron, qui fait de Coruncanius le plus grand éloge, cite de ce jurisconsulte une sentence dans le traité *De Legibus*. On trouve dans Plinè un autre fragment des opinions de ce jurisconsulte; selon Pomponius, il ne laissa point d'écrits, mais la tradition aurait recueilli quelques-unes de ses décisions orales. Pomponius ajoute que Coruncanius professa publiquement la jurisprudence. Avant lui les jurisconsultes se contentaient de donner leur avis à ceux qui les consultaient dans les cas difficiles.

V. R.

Cicéron, *De Orat.*, III; *De Legib.*, II, 21; *Brutus*, XIV; *De Natur. Deor.*, II, 66; *De Senect.* — Plinè, *Hist. nat.*, VIII, 51. — Digeste, I. lit. II. — Pancirole, *De clar. Interpr.* — Forster, *Hist. Jur.*, fol. 41.

* **CORVARIA** (*Gunde de*), historien italien, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle; né à Pise, il fut, en 1270, envoyé auprès de Charles I^{er}, roi de Sicile; après avoir rempli les fonctions de magistrat en Corse et à Piombino, il embrassa la vie monastique en 1286, et il fut en 1290 ordonné prêtre. Il a laissé sur l'histoire de sa patrie un écrit qui ne manque pas d'intérêt : *De Rebus Pisanis, ab anno 1270 ad 1280*, et qui a été inséré dans le recueil de Muratori : *Scriptores Rerum Italicarum*, t. XXIV, p. 673.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura*, t. VIII, p. 148.

* **CORVARIA** (*Pierre de*), antipape, élu le 12 mai 1328, mort au mois de septembre 1333. Il s'appelait *Rainolluci*, et était né à Corvaria, dans l'Abrozze. Il quitta sa femme pour entrer dans l'ordre des frères Mineurs, en 1310. Devenu pénitencier du pape, il se distingua par l'austérité de ses mœurs et son habileté dans le maniement des affaires. Il se trouvait à Rome lorsque Louis de Bavière, excommunié par le pape Jean XXII, vint s'y faire proclamer empereur, en 1328. Ce prince comprit que son couronnement avait été invalidé d'avance par l'opposition du pape. Il se défit de ses droits, et il cherchait à les consolider par une soumission minutieuse à toutes les formes juridiques : toutes ses procédures cependant furent ridicules ou scandaleuses. Il intenta un procès contre le pape, qu'il désignait par le nom de *prêtre Jacques de Cahors*; il le cita à son tribunal, le condamna, comme coupable d'hérésie et de lèse-majesté, à la déposition, et ensuite à la peine de mort. Il lui donna pour successeur Pierre de Corvaria, qu'il fit élire pape, et qui consacra sous le nom de *Nicolas V*. Celui-ci, qui avait montré beaucoup d'humilité comme frère mineur, s'entoura dès lors d'un pompeux cortège. Pour subvenir à cette magnificence, il vendit les vases sacrés, les dignités, les privilèges, créa des cardinaux, et cassa, pour de l'argent, les concessions faites par le vrai pontife. Après la retraite de Louis de Bavière, Corvaria fut forcé de quitter Rome, et resta plusieurs mois caché en Toscane. Abandonné de tous, il vint à Avignon demander pardon à Jean XXII. Celui-ci le traita avec bonté, mais ne lui rendit pas une liberté dont il eût pu abuser. Corvaria vécut trois ans et un mois sous une exacte surveillance. Il fut enseveli dans l'église des frères Mineurs, avec leur habit et des honneurs convenables.

Villani, LX. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. V. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes romains*, t. III.

CORVETTO (*Louis-Emmanuel*, comte), homme d'état français, d'origine italienne, né à Gènes, en 1756, mort dans la même ville, en 1822. Il était un avocat distingué de son pays lorsque la révolution de 1795 vint placer Gènes sous la domination de la nouvelle république française. Il accueillit avec enthousiasme les principes venus à la suite de la conquête, et fit d'abord partie du gouvernement provisoire de la république Ligurienne. Il devint ensuite membre du Conseil des Anciens de cette république, puis président de son Directoire exécutif. La conduite prudente et sage dont il fit preuve dans ce poste éminent lui valut l'honneur d'être appelé à la tête de la cour de cassation, lorsque la voie du sort le fit sortir, en 1799, du Directoire. Les Français, repoussés d'Italie, s'étaient retrés dans Gènes, sous la conduite de Masséna. Pendant le siège et la capitulation de cette ville Corvetto, ministre des affaires étran-

gères, sut gagner la confiance du général français. Aussi, quand l'armée reutra dans Gènes après la bataille de Marengo, Bonaparte nomma Corvetto membre de la commission extraordinaire du gouvernement et de la consulte législative. Enfin, il était directeur de la banque de Saint-Georges, lorsque la Ligurie fut réunie à la France, en 1805. A son passage à Gènes, Napoléon l'accueillit avec distinction et le nomma conseiller d'État et officier de la Légion d'Honneur (1806). Corvetto fut employé ensuite à la rédaction du Code de Commerce avec MM. Bégouen et Beugnot. Créé tour à tour comte de l'Empire (1809), commandant de la Légion d'Honneur (1811) et chevalier de la Couronne de Fer, il était en grande considération auprès de Napoléon, qui le chargea, en 1811, de l'inspection générale des prisons d'État. A l'époque de la première Restauration (1814), il fut maintenu sur le tableau des conseillers d'État, présida le comité des finances, et obtint des lettres de grande naturalisation. Dans les cent jours, Napoléon le porta de nouveau au conseil d'État; mais il n'y siégea pas. A la seconde rentrée de Louis XVIII, le comte Corvetto reprit ses fonctions, et le 28 septembre 1815, lors de la retraite de M. le baron Louis, il fut porté au ministère des finances, grâce, dit-on, à la protection de M. de Talleyrand. Au milieu des exigences de l'invasion étrangère, la France était courbée sous le poids des plus lourds impôts, et la dette publique arriérée était immense. L'habileté de Corvetto sut parer à tout, et sauva le crédit public. Deux émissions de rentes faites avec succès, et malgré les obstacles qui lui furent suscités par les deux chambres, amenèrent les plus heureux résultats; mais la santé de Corvetto, déjà altérée par ses précédents travaux, ne put résister à tant de fatigues. Il obtint sa retraite vers la fin de 1818. [DÉANÉ, dans *l'Enc. des G. du M.*]

Biogr. des Contemp.

* **CORVI** (*Domenico*), peintre de l'école romaine, né à Viterbe, en 1623, mort en 1703. Il fut élève de Mancini, assez bon imitateur des Carrache; mais il dut plutôt ses progrès à l'étude qu'il fit de l'antique, de la mythologie, de l'histoire, de la perspective et de l'anatomie. Ses *Académies*, grâce à la parfaite connaissance qu'il avait de cette dernière science, sont plus estimées peut-être que ses tableaux, qui manquent généralement de charme, malgré les qualités réelles qu'y peuvent découvrir les connaisseurs. Corvi excellait dans les scènes de nuit, et parmi celles-ci on vante surtout la *Crèche* de l'église des Observantins de Macerata, tableau qui rivalise avec les meilleurs ouvrages de Gérard des Nuits. E. B — N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

CORVIN. Voyez MATTHIAS et HUNYADE.

CORVINUS (*Laurent*), juriconsulte et poète allemand, né à Neumarek, en 1495, mort le 25 juillet 1527. Il professa à Breslau, à Schweidnitz

et Cracovie, et devint secrétaire de la municipalité de Thorn, où il fit de la propagande en faveur de la religion évangélique. On a de lui : *Geographia ostendens omnes regiones terræ habitabiles, diversa hominum genera*; Bale, 1557, in-fol., imprimée à la suite de la géographie de Niger, avec quelques poésies sur Breslau, Neumarek, Cracovie. Cette dernière pièce se trouve aussi dans Pistorius; — *Elegantiarum oratoriarum Hortulus*; Spire, 1612, in-4°; — *Carminum Structura*.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.* — Pistorius, *Collect. des Auteurs polonais*; Bale, 1582.

CORVINUS (*Jean-Arnold*), juriconsulte et théologien néerlandais, mort en 1650. Livré à la prédication dès l'année 1606, il se montra attaché à la doctrine des *remnants ou arminiens*. Appelé à s'expliquer à ce sujet devant le synode de Dordrecht, il persista dans ses convictions, fut destitué de son emploi de prédicateur et obligé, en 1622, de chercher un asile dans le Slesvig. En 1623 il vint en France, séjourna à Paris, Rouen et Orléans, où il fut reçu docteur en droit. En 1625 il profita de l'assouplissement des querelles religieuses pour retourner à Amsterdam, où il devint professeur de droit. Il a souvent été confondu avec son fils, Corvinus de Beldern qui embrassa le catholicisme. On a de Corvinus le père : *Defensio sententiæ Jac. Arminii de prædestinatione, gratia Dei et libero hominis arbitrio*, etc.; Leyde, 1613, in-8°; — *Responsio ad Bogermanni Annotationes, pro Grotio*; Leyde, 1614, en 2 parties in-4°; — *Petri Molinæi, novi anatomici, mala Encheiresis, sive censura Anatomæ Arminianismi P. Molinæi, calvinistæ Parisiensis*; Francfort-sur-le-Main, 1622, etc.; — *Enchiridion Juris civilis*; Amsterdam, 1640, in-12; — *Arnoldi Clapmari De Arcanis rerum publicarum, libri VI*; Amsterdam, 1641, et 1644, in-12; — *Oratio in obitum Gasparis Barlæi, in ipso ejus funere recitata*; Amsterdam, 1648.

Witte, *Diarium biograph.* — Möller, *Cimbr. literat.*

CORVINUS de BELDERN (*Arnold*), juriconsulte allemand, fils du précédent, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Né dans la religion réformée, il se convertit au catholicisme en 1644, devint professeur de droit à Mayence, et obtint dans cette ville une grande considération. On n'a guère d'autres détails à son sujet. Il a souvent été confondu avec son père, Jean Arnold. On a de lui : *Digesta per aphorismos explicata*; Amsterdam, 1642, in-12; — *Positum Pacianus, seu Jul. Pacii definitiones utriusque juris*; Amsterdam, 1643, in-12; — *Jus canonicum per aphorismos explicatum*; ibid., 1648, in-12; — *Jus feudale per aphorismos strictim explicatum*; Amsterdam, 1660, in-8°; — *Imperator Justinianus catholicus*; Mayence, 1662, in-8°; — *Summarium Juris prudentiæ Romanæ, seu Codicis Justiniani methodica enarratio*; Amsterdam, 1665, in-4°;

— *Ad titul. FF. De verborum significatione Commentarius*; *ibid.*, 1667, in-12; — *Tractatus geminus de personis ac beneficiis ecclesiasticis, seu introductio ad juris canonici explicationem*; Francfort-sur-le-Main, 1708, 2 in-4° (publication posthume).

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg.-Gel.-Lexik.*

CORVISART-DESMARETS (*Jean-Nicolas*, baron), médecin français, né le 15 février 1755, à Vouziers, petit village de Champagne, et mort le 18 septembre 1821, à Courbevoie, près Paris. C'est un des médecins français du dernier siècle dont le nom a eu le plus de célébrité. Médecin de Napoléon I^{er}, honoré de l'estime et comblé des faveurs de l'empereur, il eut tout ce qui pouvait entourer un homme d'une glorieuse auréole, et il se montra digne de sa haute fortune. Sa jeunesse ne fut pas propre à faire prévoir un semblable avenir; car ses premières études furent peu fructueuses. Destiné par sa famille aux affaires contentieuses, il eut pour premier maître un prêtre, son oncle maternel, et plus tard il étudia avec un médiocre succès à Sainte-Barbe; il allait retourner dans son pays pour y être procureur, lorsqu'il assista par hasard à une leçon clinique d'Antoine Petit. A dater de cette époque il se livra à l'étude des sciences médicales avec tant de zèle et de succès qu'il fut bientôt distingué par ses maîtres, et qu'il prit peu de temps après place à côté d'eux. Des cours d'anatomie, de physiologie, de chirurgie le firent connaître d'abord; puis il devint médecin des pauvres de la paroisse Saint-Sulpice, et enfin médecin de l'hôpital de La Charité, à la place de Desbois de Rochefort, son maître et son ami. C'est dans cet hôpital qu'il fonda l'école clinique d'où sont sortis tant de médecins recommandables, et lors de la réorganisation de l'École de Médecine il mérita le titre de professeur titulaire. La clinique de La Charité a exercé une trop grande influence sur la marche de la médecine pour ne pas perpétuer la mémoire de son fondateur. Corvisart fut aussi professeur au Collège de France et membre de l'Académie des Sciences; mais, par une délicatesse rare, il se démit de ces places lorsque ses occupations ne lui permirent plus d'en remplir les fonctions, et n'en conserva que les titres. Sa réputation commença assez tard; à quarante ans il n'était pas encore sorti des embarras pécuniaires, et souvent il était obligé de recourir aux emprunts. — Corvisart fut présenté à Napoléon par Joséphine, qui l'avait connu chez Barras. « Selon vous, docteur, lui demanda la future impératrice, à quelles maladies le général est-il exposé? — Aux maladies du cœur, répondit Corvisart — Ah! dit Bonaparte, et vous avez fait un livre là dessus? — Non, répondit Corvisart; mais j'en ferai un. — Faites, faites vite, répliqua le général, nous en parlerons ensemble. » Cet ouvrage fut en effet celui que Corvisart composa avec le plus de soin. L'empereur nomma Corvisart baron et officier de la Légion d'Honneur, outre qu'il était membre

de presque toutes les sociétés savantes du monde. La vie de Corvisart fut partagée entre les travaux de l'enseignement, ceux du cabinet et une pratique extrêmement étendue. Comme professeur il eut un immense succès, grâce à une élocution facile et persuasive, à une grande sagacité, à un esprit sévère d'observation, à une érudition véritable. Il doit être considéré comme l'un des premiers auteurs de cet élan qui porta les médecins vers l'étude de l'anatomie pathologique; mais il sut se garantir d'un enthousiasme exclusif, et ne considéra l'ouverture des corps que comme un moyen, et non pas comme l'unique objet de la médecine. Il perfectionna les méthodes d'exploration des malades, et posa les bases de la science du diagnostic sur l'application intelligente des sens. A part quelques mémoires, et l'édition qu'il donna de la *Matière médicale* de Desbois de Rochefort, Corvisart n'a laissé que deux ouvrages : le premier est son *Essai sur les Maladies du Cœur et des gros vaisseaux*; Paris, 1808, 1811 et 1819, 1 vol. in-8°, travail remarquable pour l'époque à laquelle il parut, et que ne font pas oublier les recherches plus modernes publiées sur le même sujet; et le second n'est qu'une traduction d'un ouvrage d'Avenbrugger (*voy. cenom*), intitulé *Nouvelle Méthode pour connaître les maladies internes de poitrine par la percussion de cette cavité*; Paris, 1808, in-8°; mais l'ouvrage original disparaît sous les additions et les rectifications du traducteur, qui pendant vingt ans expérimenta la percussion de la poitrine et en tira un immense parti dans l'application.

La pratique de Corvisart fut en rapport avec son caractère et le genre de ses études : observateur et sceptique, il ne partageait pas les opinions de ses devanciers ni de quelques-uns de ses contemporains sur l'omnipotence de l'art; il savait douter et attendre. Il ne craignait pas à l'occasion de porter la vérité jusqu'au pied du trône, et souvent il donnait à ses conseils une forme piquante et spirituelle. « Docteur, lui demanda un jour Napoléon, qui méditait son divorce d'avec Joséphine, à soixante ans peut-on raisonnablement espérer de devenir père? — Quelquefois, sire. — Mais à soixante-dix ans? — Oh, sire, à soixante-dix ans, toujours! [*Enc. des G. du M.*, avec addit.]

Biog. médic. — M. Fréd. Bourdon, dans le *Dict. de la Convers.* — Ferrus, *Notice sur Corvisart*, 1821.

* **CORVUS** (*M. Valerius*). *Voyez.* VALERIUS.

CORYATE (*Thomas*), voyageur anglais, né en 1577, mort en 1617. Il fut de bonne heure saisi d'une passion irrésistible pour voir des pays nouveaux, et en 1608 il se mit en route, muni du bagage le plus léger et décidé à aller toujours droit devant lui en dépit de tous les périls et de tous les obstacles. Il arriva à Paris, où il fut bien accueilli du savant Casaubon, auquel il était recommandé; il traversa l'Italie : Venise eut pour lui un attrait particulier; il y passa six semaines, qu'il regarde comme les plus agréables

de sa vie. De là il se dirigea vers l'Allemagne, s'arrêta successivement à Bâle, Mayence et Francfort, et revint en Angleterre par la voie des Pays-Bas. Ce premier voyage avait duré environ cinq mois; il ne fit qu'exciter Coryate à tenter de plus grandes entreprises. En 1612 il se rendit à Jérusalem, et pénétrant jusqu'au fond de la Perse, il arriva enfin dans la capitale des États du Grand-Mogol; il y trouva un ambassadeur anglais, sir Thomas Rowe. Dès cette époque on avait compris à Londres toute l'importance commerciale des Indes; mais on ne prévoyait pas qu'un jour viendrait où le sceptre du Grand-Mogol passerait dans les mains d'une association de négociants de la cité britannique. Coryate avait accompli presque toujours à pied un voyage immense, qu'il serait extrêmement périlleux, sinon impossible, de refaire aujourd'hui sans s'écarter de la route qu'il avait suivie. L'excès de la fatigue avait détruit ses forces : il gagna péniblement Surate, et il expira peu de jours après. Doué d'une curiosité ardente et d'une énergie indomptable, Coryate est le type de ces voyageurs que rien ne rebute et tels que la Grande-Bretagne en a produit plus que toute autre nation. Il n'a pas beaucoup de critique; mais il observe bien, et il fournit sur les mœurs et les usages des pays qu'il a parcourus des renseignements fort curieux. On peut lui reprocher une vanité excessive et puérile; ses amis en Angleterre se divertirent à le combler, après son premier voyage, d'éloges emphatiques en vers et en prose, qu'il prit au pied de la lettre et qu'il a soigneusement reproduits. Il fit paraître en 1611, à Londres, in-4°, sous le titre de *Coryate's Erudities*, une relation de ses courses en Europe; elle fut reproduite en 1776, en trois volumes, avec d'autres écrits de sa façon et avec ce que l'on a sauvé de ses notes relatives à ses voyages en Asie; la majeure partie de ses papiers disparut à l'époque de sa mort.

Biographia Britannica. — Quarterly Review, t. II, p. 92. — *Retrospective Review*, t. VI, p. 206.

* **CORYLI** ou **VITSCHMANN** (*Samuel*), poète hongrois, natif de Turotz, vivait encore à la fin du dix-septième siècle ou au commencement du dix-huitième. On a de lui : *Delineatio florentissimæ inter montanas Hungariæ civitates Nosoliensis*; Leitschau, 1692, in-4°; — *Lutheri Catechismus biblicus, in latinam linguam translatus*; Sondershausen, 1726, in-12; — *Gulielmi Baieri Compendii Theologiæ positivæ Synopsis*; Francfort, 1701.

Horanyi, *Memor. Hungar.*

* **COSA** (*Juan de la*), géographe et navigateur espagnol, né dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort à Turbaseo, en 1509. On n'a aucun renseignement sur le lieu de sa naissance ni sur la manière dont il acquit les rares connaissances qui le firent choisir par Colomb pour l'accompagner en qualité de pilote, lors de son premier voyage. Avant qu'il fit partie

de la mémorable expédition de 1492, Cosa habitait probablement le port de Santona, où l'on sait qu'il demeurerait encore en 1496, trois ans environ après la découverte du Nouveau Monde. Si dès cette époque l'habileté du pilote de Colomb dans la construction des cartes est incontestable, on ignore où il l'avait puisée, et il est possible que ce soit auprès de l'amiral lui-même. Il eut la gloire, dans tous les cas, de transmettre à la postérité le détail géographique des grandes expéditions auxquelles il participa, et il est même très-probable que ses excursions maritimes l'entraînèrent plus d'une fois le long des côtes de l'Afrique; car le grand ouvrage du vicomte de Santarem renferme une carte portant son nom, et qui donne le détail de cette partie du monde. Cette carte, splendidement éclairée, est un des monuments les plus curieux de l'art déjà avancé du cartographe (1). Si en l'année 1500 Cosa employait ainsi ses studieux loisirs, il n'en nourrit pas moins le désir de revoir les régions qu'il avait déjà visitées. Il était même en discussion sur les moyens d'effectuer une expédition à Uraba, lorsqu'un courrier arriva à Séville annonçant que quatre bâtiments venaient d'aborder en Portugal, apportant la nouvelle des découvertes de Bastidas, et amenant plusieurs Indiens esclaves. Il se rendit immédiatement à Lisbonne, pour s'assurer du fait. Sa liberté fut un moment compromise dans le royaume voisin; mais il parvint à la reconvrer, et en 1504 il revint vers la reine Isabelle, qui lui donna le commandement de quatre navires pour aller explorer les nouvelles conquêtes. Son expédition fut heureuse : au retour il put verser dans les coffres de la couronne 491,708 maravédis, produit du *quint*, pour l'or qu'il rapportait.

Les services rendus au gouvernement par l'ancien pilote de Colomb étaient si bien appréciés, que trois ans plus tard, en 1507, une cédule royale lui constitua une rente viagère de 50,000 maravédis. Durant la même année il alla, à la tête de deux bâtiments, garder les côtes d'Espagne contre les déprédations maritimes du Portugal, que l'on accusait d'attendre les navires revenant des Indes occidentales pour les molester. En la même année il alla encore une fois en Amérique sur la *Huelva* et la *Pinta*; mais après un an de voyage il était déjà de retour en Espagne. En 1508, et dans le but sans doute d'utiliser son activité incessante et ses lumières, Ferdinand le revêtit de la charge d'*alguacil mayor* du territoire d'Uraba, faisant partie des nouvelles conquêtes du Darien. A cette époque Juan de la Cosa était marié, et il voulut que sa femme l'accompagnât, du moins jusqu'à Saint-Dominique. La suite nombreuse de dames qui s'embar-

(1) A cette époque, son nom se trouve uni comme cartographe à celui d'Amérigo Vesputici. Une cédule royale, portant la date du 14 mars 1508, ordonne le paiement de certaines cartes rapportées par les deux navigateurs des Indes occidentales. *Voy. Fernandez de Navarrete. Coleccion de Viajes, etc.*, t. III, p. 115

buaient pour ces régions à demi sauvages avec la noble épouse du nouvel amiral servit de motif sans doute à ce voyage; aussi l'administration manda-t-elle à Diego Colon, en 1509, d'attacher un cacique et ses Indiens au service de Juan de la Cosa. Une somme considérable, pour l'époque, avait d'ailleurs été allouée précédemment à l'homme courageux et éclairé dont on attendait encore de nombreux services.

La nouvelle expédition pour le Darien dont il faisait partie, et que commandait Hojeda, mit à la voile le 10 ou le 12 novembre 1509. Elle se composait de deux bâtiments armés et de deux brigantins, qui abordèrent au port où s'est élevée Carthagène. Par l'habitude que Juan de la Cosa avait de ces parages et sa pénétrante sagacité, il comprit aussitôt combien le lieu était mal choisi dès qu'il s'agissait d'y prendre pied de vive force. Il fit donc tous ses efforts pour dissuader Hojeda de former un établissement dans un lieu habité par une peuplade aux mœurs féroces, et qui faisait d'ailleurs usage de flèches empoisonnées. Ses conseils furent dédaignés, et malheureusement il devint une des premières victimes de la bravoure téméraire du *conquistador*. Arrivé à Tarbasco, Hojeda se vit en un moment assailli par d'innombrables guerriers. Juan de la Cosa ne l'abandonna point : réfugié avec lui dans une espèce de retranchement défendu par des pieux, il fit des prodiges de courage. Près de 300 Espagnols avaient succombé autour de lui; ne pouvant plus compter, pour se dégager du péril, sur la coopération de son chef, qui, grâce à son agilité prodigieuse, était parvenu à se dérober aux coups des Indiens, l'ancien compagnon de Colomb comprit que sa dernière heure était arrivée, et il chargea le seul Espagnol qui fût resté auprès de lui d'annoncer au commandant de l'expédition comment il avait péri. Le valeureux compagnon qui l'avait secondé dans ses derniers efforts put en effet échapper au massacre; mais Cosa ne tarda pas à succomber sous une grêle de traits empoisonnés. Quelques jours après ce fatal événement, lorsque Hojeda, secouru généreusement par Nicuesa, revint sur le lieu du combat, les deux chefs espagnols trouvèrent l'infortuné Juan de la Cosa suspendu à un arbre et affreusement défiguré par l'effet du poison : son corps était tout hérissé de flèches. Ainsi périt un homme dont la science et la haute capacité sont reconnues universellement dans les écrits contemporains, mais dont nous avons dû reconstruire la biographie sur des documents rarement consultés; il ne figure en effet dans aucun dictionnaire historique, bien que les cédules royales qui mentionnent ses services ne laissent point de doute sur la haute estime dont il jouissait dans toute la Péninsule.

Il s'en faut bien que tous les travaux cartographiques de Juan de la Cosa nous soient parvenus. Nous n'en possédons même que de rares échantillons. Un savant zélé, M. Walckenaë

conservait naguère dans son cabinet une carte précieuse, dessinée par l'ancien pilote, et ce monument de la cartographie primitive du Nouveau Monde a été heureusement reproduit par l'illustre de Humboldt. L'original a été acquis dernièrement pour l'Espagne, dit-on, et s'est élevé au prix de 4,000 francs. Tracée sur vélin, cette carte laisse voir en tête l'image d'un saint Christophe qui porte un enfant Jésus, emblème trop clair pour qu'on ne reconnaisse pas immédiatement l'intention du vieux géographe. Dans son vaste ouvrage sur la cartographie du moyen âge, M. le vicomte de Santarem a publié avec luxe un fac-similé d'une autre carte du même auteur, et il lui a donné le titre suivant : *L'Afrique de la Mappemonde de Juan de la Cosa, pilote de Christophe Colomb en 1493, dessinée en 1500, tirée de l'original de la bibliothèque de M. le baron de Walckenaë*; elle est également sur vélin et rehaussée des couleurs les plus vives.

FERDINAND DENIS.

Navarrete, *Collecion de los Viages y descubrimientos que hicieron por mar los Españoles*, etc.; Madrid, 1825-29, et ann. suiv. — Humboldt, *Géographie du Nouveau Continent*. — Santarem, *Essai sur l'histoire de la Cosmographie*. — Navarrete, *Historia de la Nautica Española*. — H. Ternaux Compans, *Collecion de relations originales relatives à l'Amérique*.

* **COSATTINI** (*Giuseppe*), peintre italien, né à Udine (Frioul), vivait en 1734; il était chanoine d'Aquilée, et fut nommé peintre de la cour impériale. Son talent était remarquable; on cite de Cosattini, entre autres tableaux d'un vrai mérite, un *Saint Philippe montant à l'autel*, peint pour la congrégation d'Udine.

Renaldi, *Della Pittura Friulana*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

COSCHWITZ (*George-Daniel*), médecin allemand, né à Konitz, dans la Prusse, en 1679, mort à Halle, en 1729. Il était élève de Stahl, et fut longtemps professeur de médecine et d'anatomie à Halle. Coschwitz se montra partisan de l'animisme, quoique admettant à un certain point les principes du mécanisme vital. Il avait cru découvrir un conduit salivaire allant des glandes sublinguales et sous-maxillaires à la partie latérale-postérieure de la langue; mais Haller démontra que ce prétendu conduit n'était qu'une des veines de la langue. On a de Coschwitz : *Theatri anatomici Natalitia*; Halle, 1718, in-4°; — *Dissertatio de Valvulis in venteribus reperitis*; Halle, 1723, in-4°; — *Introductio in Chirurgiam rationalem*; Halle, 1724, in-4°; Brunswick, 1755, in-4°; — *Ductus salivialis novus per glandulas maxillares, sublinguales, linguamque excurrans*; Halle, 1724, in-4°; — *Dissertatio de parturientium declinatione supina pro facilitando partu inutuli*; Halle, 1725, in-4°; — *Dissertatio de Sphaelo senum*; Halle, 1725, in-4°; — *Organismus et mechanismus in homine viro obviis et stabilitus, seu hominis vivi consideratio physiologica*; Leipzig, 1725, in-4°; — *Oratio de studii anatomici praestantia et utilitate*; Halle,

1727, in-4°; — *Dissertatio de Trepanatione*; *ibid.*; — *Dissertatio de Hypopygo*; *ibid.*; — *Organismus et mechanismus in homine vivo obvius destructus et labefactus, seu hominis vivi consideratio pathologica*; Leipzig, 1728, in-4°; — *Continuatio observationum de ductu salivali novo*; Halle, 1729, in-4°; — *Collegium de gravidarum et puerperarum, necnon de infantium recens natorum regimine et affectibus*; Schweidnitz, 1732, in-4°.

Eloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*. — Kestner, *Medecin. Gell.-Lexic.*

COSCI. Voy. BALDUCCI.

COSCIA (*Niccolo*), prélat napolitain, né à Bénévent, le 25 janvier 1682, mort à Naples, en 1755. Il fut d'abord domestique et confident intime du cardinal Orsini, archevêque de Bénévent, qui, étant devenu pape sous le nom de Benoît XIII, lui donna en juin 1724 la charge de secrétaire des mémoriaux, avec une abbaye de mille écus de rente, le sacra le 2 juillet archevêque titulaire de Trajanopolis, le déclara évêque assistant au trône le 15 août, et le créa cardinal-prêtre du titre de Sainte-Marie *in Dominica* (dite *la Navicella*) le 15 septembre suivant. Le 2 août 1725 Coscia se fit encore nommer membre des congrégations des évêques, des réguliers, du concile, des immunités ecclésiastiques, de la consistoriale, et de la consulte. Le 5 septembre Benoît XIII le déclara son coadjuteur successeur à l'archevêché de Bénévent. Le 13 du même mois il reçut le titre de protecteur-commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, avec provision de six mille écus de rente. En décembre Coscia prit également possession du protectorat de l'ordre des Mineurs conventuels, et le 10 février 1726 de celui de la confrérie des écrivains et copistes; enfin, le 12 juin suivant il fut nommé préfet de la congrégation de l'État d'Avignon. Tant d'honneurs et de bénéfices attirèrent sur ce prélat la haine générale. Benoît semblait ne régner que pour lui; aussi le pape étant mort le 21 février 1730, Coscia dut fuir le jour même de Rome, afin d'éviter la colère du peuple, et se réfugia à Cisterna, auprès du prince de Caserte. Rappelé par le sacré collège, on fut obligé de prendre des mesures pour sa sûreté. Clément XII ayant été élu exigea de Coscia sa démission d'archevêque de Bénévent, et lui fit défendre de sortir jusqu'à nouvel ordre des terres de l'Église. Aussitôt que cette nouvelle fut connue à Bénévent, le peuple se rendit à l'église métropolitaine, sonna premièrement pour les morts, puis, en signe de réjouissance, on fit trois processions solennelles, et le saint-sacrement fut exposé en actions de grâces. Quelques jours après, le peuple romain se porta au palais du cardinal, et essaya d'y mettre le feu. Coscia, effrayé, se sauva de Rome le 31 mars 1731, et se refugia à Naples. Immédiatement après il fut frappé d'un décret portant qu'étant sorti de la cour papale malgré la volonté du

saint-père, il avait encouru la privation de ses privilèges, immunités, indults, etc., avec séquestre de ses revenus et l'interdiction de toute juridiction spirituelle ou temporelle. Coscia essaya de faire intervenir en sa faveur la cour d'Autriche; mais ce fut sans succès. Il prit le parti de la soumission, et revint à Rome le 13 avril; il fut aussitôt mis en arrestation et son procès rapidement instruit. Le 27 du même mois la congrégation *super nonnullis* lui infligea dix ans de prison au château Saint-Ange, le déclara excommunié, lui enjoignit de restituer les sommes reçues par lui contre l'équité et la justice, et le condamna en outre à payer cent mille ducats applicables à des dons pieux. Clément XII fit exécuter cette condamnation dans toute sa rigueur. A l'expiration de sa peine, Coscia revint à Naples, et y termina ses jours.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes*, VII, 14.

* **COSCIA** (*Lelipo*), prélat napolitain, frère du précédent, né à Bénévent, vivait à Rome en 1731. Il avait été, comme son frère, domestique de Benoît XIII; comme lui encore, il reçut la prêtrise, et devint camérier secret et vicaire général. Le 8 avril 1725 il fut sacré évêque de Targo, par le pape même, qui le nomma son auditeur, en avril 1729. Après la mort de Benoît XIII, Coscia fut enveloppé dans la disgrâce de son frère. Le 21 avril 1731, il reçut l'ordre de se rendre au couvent de Saint-Praxède, d'où il fut conduit au château Saint-Ange le 26 juin suivant. Le 9 août on lui signifia sa suspension *à divinis*. Resserré étroitement, par ordre de la congrégation *super nonnullis*, le reste de sa vie est ignoré.

Moréri, *Grand Dictionnaire universel*. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes*, VII, 15.

* **COSCONIUS**, nom d'une famille plébéienne romaine. Plusieurs membres de cette famille sont mentionnés dans la seconde guerre punique, mais aucun d'eux n'obtint les honneurs du consulat. Le premier qui eut un office curule fut M. Cosconius, préteur en 135 avant J.-C., et vainqueur de la peuplade thrace des Scordisques. Les autres principaux membres de la *gens Cosconia* sont :

* **COSCONIUS** (*Caius*), général romain, vivait vers 90 avant J.-C. Préteur pendant la guerre sociale, il commanda avec succès une des armées romaines. Suivant Tite-Live, Cosconius et Lucceius défirent les Samnites dans une bataille où périt Marius Egnatius, le plus distingué des généraux ennemis, et s'emparèrent d'un grand nombre de places. D'après Appien, Cosconius brûla Salapia, prit possession de Cannes, et marcha de là sur Canouse. Une armée samnite, commandée par Trebatius, vint au secours de cette place, défit Cosconius, et l'obligea de s'enfuir à Cannes. Trebatius, poursuivant son succès, traversa l'Aufide; mais aussitôt après avoir franchi cette rivière, il fut attaqué par Cosconius, fut battu, avec perte de 15,000 hommes, et s'enfuit

à Canouse avec les débris de son armée. Cosconius traversa en vainqueur les territoires des Larinales, des Vénusiens, des Apuliens, et conquit les Padiculiens en deux jours. Plusieurs commentateurs modernes identifient Egnatius et Trebatius, et pensent qu'Appien a fait une confusion de noms; mais Tite-Live et Appien parlent probablement de deux batailles différentes.

Ce Cosconius paraît être le même que le C. Cosconius qui fut envoyé en Illyrie avec le titre de proconsul, vers 78. Il conquit une grande partie de la Dalmatie, prit Salone, et revint à Rome au bout de deux ans, après la conclusion de la paix.

Tite-Live, *Epitome*, 56, 75, — Appien, I, 52. — Eutrope, VI, 4. — Orose, V, 23. — Cicéron, *Pro Cluentio*, 33.

* **COSCONIUS** (*Caius*), magistrat romain, vivait vers 70 avant J.-C. Préteur en 63, l'année même du consulat de Cicéron, il obtint l'année d'après la province d'Espagne ultérieure, avec le titre de proconsul, et paraît à son retour avoir été accusé de concussion et acquitté. Il fut un des vingt commissaires chargés, en 59, de mettre à exécution la loi agraire de Jules César, touchant le partage des domaines publics de la Campanie; mais il mourut cette année même. Sa place fut offerte à Cicéron par César, qui désirait le soustraire aux attaques de Clodius; mais le grand orateur n'accepta pas.

Cicéron, *Pro Sulla*, 14; in *Vatinium*, 5. — Valère Maxime, VIII, 1. — Cicéron, *Ad Att.*, II, 19; IX, 2. — Quintilien, XII, 1.

* **COSCONIUS** (*Caius*), magistrat romain, vivait vers 60 avant J.-C. Tribun du peuple en 59, il fut ainsi un des collègues de P. Vatinius. Nommé édile en 57, il fit partie en 56 du tribunal qui jugea P. Sextius. Dans la même année, C. Caton, tribun du peuple, acheta de Cosconius quelques bestiaux dont ce dernier s'était servi pendant les jours de son édlité. Cosconius paraît avoir obtenu dans la suite la charge de préteur, car, d'après Plutarque, Cosconius et Galba, deux hommes de l'ordre prétorien, furent massacrés par les soldats de César, dans une émeute en Campanie, en 47; et nous ne connaissons pas d'autre Cosconius qui ait été préteur.

Cicéron, in *Vatin.*, 7; *Ad Quintum fratrem*, II, 6. — Plutarque, *Cæsar*, 51. — Dion Cassius, XLII, 52.

* **COSCONIUS**, poète épigrammatiste latin, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Contemporain de Martial, il reprocha à ce poète a longueur et la licence de ses épigrammes. Martial répliqua avec vivacité dans deux épigrammes. Varron parle d'un Cosconius qui avait écrit un ouvrage sur la grammaire, et un autre sur les *Actiones*; mais on ne sait rien sur cet auteur.

Weichert, *Poetarum Latinorum Reliquiæ*. — Varron, *De Lingua Latina*, VI, 36, 89, ed. Müller.

* **COSEL** (La comtesse DE), célèbre favorite d'Auguste II, roi de Pologne et électeur de Saxe, naquit en Holstein, en 1679, et mourut à Stolpen, en 1759. Issue de la famille noble de Brocksdorf,

dans le Holstein, elle devint dame d'honneur de la princesse héréditaire de Brunswick Wolfenbüttel, et épousa le baron de Hoymb, ministre saxon. Bientôt après elle se sépara de son mari, et prit le nom de Mme de Cosel. L'empereur l'éleva au rang de comtesse de l'empire, et le roi lui fit construire, à Dresde, un superbe palais, qui porte encore aujourd'hui son nom, et où elle épousa tout ce que le luxe et la volupté pouvaient offrir de plus séduisant. La comtesse se maintint dans la faveur du roi pendant plus de neuf ans, quoiqu'elle ne mit aucun frein à son ambition et à sa jalousie; sa volonté était un ordre, et malheur à qui la bravait: témoin le chancelier comte Beichling. Mais elle ne put triompher de même du prince Égon de Furstenberg et du feld-maréchal comte Flemming. Ses tentatives dans ce but furent cause de son renvoi. En 1716 le roi se trouvait à Varsovie, et la comtesse, poussée par la jalousie, résolut de l'y surprendre; mais elle fut arrêtée sur la frontière de Silésie par un détachement de la garde, et forcée de s'en retourner à Dresde, d'où elle fut exilée avant le retour du roi. Elle alla d'abord à Pillnitz, puis à Berlin; et comme elle n'y reçut pas un accueil plus favorable, elle se rendit à Halle, où Auguste II la fit arrêter et conduire au vieux fort de Stolpen. On explique son arrestation par les menaces qu'elle proféra contre le roi dans un accès de jalousie, et qui, commentées par les ennemis de la comtesse, avaient paru plus graves qu'elles ne l'étaient réellement. Dans les premières années de son emprisonnement, la comtesse écrivit à son ancien amant un grand nombre de lettres, auxquelles le roi ne répondit pas, et qu'il finit même par jeter au feu sans les lire.

Après la mort d'Auguste, la comtesse jouit de plus de liberté. On lui offrit une meilleure habitation; mais elle était tellement accoutumée à sa prison, qu'elle ne voulut plus la quitter. Pendant toute la guerre de sept ans, Frédéric II lui fit payer une pension aussi longtemps que la Saxe fut en son pouvoir. Mais il ne la lui payait qu'en pièces dites *éphraïmites*, mauvaise monnaie fabriquée par le juif Ephraïm de Leipzig, avec l'autorisation du gouvernement prussien. Par passe-temps, et plus encore pour exprimer son dépit, la comtesse en avait garni les murs de ses appartements, et elle montrait cette tenture d'un nouveau genre à tous ceux qui avaient accès auprès d'elle. On la soupçonna de pencher vers le judaïsme et de songer à s'y convertir. Elle tutoyait tout le monde, et lorsque des princes passaient à Stolpen, elle les faisait assurer de sa bienveillance. Enfin, elle mourut dans ce fort, après un emprisonnement de quarante-cinq ans. On ne trouva chez elle que 40 florins dits de *Cosel*, qu'elle s'était procurés à tout prix pendant sa détention, et qu'elle conservait dans le coussin de son fauteuil: c'étaient des pièces d'un florin, d'un demi et d'un quart de florin, frappées de 1705 à 1707; elles

portaient les deux écussons des armes polonaises et saxonnes, avec un espace entre elles, au milieu duquel on remarquait un point. On assure que ces pièces de monnaie ont été frappées à la suite d'un pari entre le roi et la comtesse; mais on ne sait si c'est là la véritable origine des *florins de Cosel*. La comtesse fut une des femmes les plus jolies et les plus spirituelles de son temps. Elle était très-versée dans la littérature française. Outre un petit jardin, qu'elle cultivait, sa bibliothèque fut pendant sa longue détention son seul délassement. Elle écrivit en marge de la plupart de ses livres des observations qui tendent toutes à attester la fragilité des choses terrestres. Sa haine pour le roi, qui d'abord avait été excessive, se changea dans la suite en une sorte d'amour exalté. Elle foudit en larmes en apprenant la nouvelle de sa mort. Cette favorite déchue laissa en mourant un fils, le comte Rutowski, et deux filles. [*Enc. des G. du M.*]

Conversation-Lexicon.

* **COSIDA** (*Don Jeronimo*), peintre espagnol, né à Saragosse, vivait en 1620. Il était noble et fort riche; mais son seul orgueil était d'être bon peintre, et il le poussait jusqu'à l'âpreté. Il avait l'invention féconde, particulièrement pour l'architecture, dont il décorait ses tableaux, et sa couleur était très-suave. Il a exécuté des travaux considérables dans diverses églises de Saragosse.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

* **COSIMO** (*Andrea*), peintre italien, vivait dans le quinzième siècle. Il a été un des premiers qui ont mis les ornements en usage dans la peinture moderne; il se rendit fort habile dans le genre *clair-obscur* et la manière dite *égratignée*. Il mourut à soixante-quatre ans.

De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

COSIMO (*Jacques*), graveur italien. *Voyez* TREZZO (*Giacomo de*).

COSIMO (*Pietro di*). *Voy.* ROSSELLI.

COSIN (*Jean*), théologien anglais, né à Norwich, en 1594, mort en 1672. Il étudia dans sa ville natale et à Cambridge. Il devint ensuite chapelain du docteur Neale, évêque de Durham, qui lui fit donner en même temps une prébende. Plus tard il obtint l'archidiaconat d'York, et en 1626 le rectorat de Branapeth, dans le Northumberland. Chargé en 1638 de la direction du collège Peterhouse à Cambridge, et devenu en 1640 doyen de Peterborough, il fut privé de tous ses emplois par l'influence des puritains, qui dominaient aux communes et l'accusaient de pencher vers le papisme. Il se rendit alors en France, d'où il revint sous Charles II. En même temps qu'il rentra dans ses emplois, en décembre 1660, il fut élevé à l'évêché de Durham, et mourut dans ces fonctions. Ses principaux ouvrages sont : *A scholastic History of the Canon of the Holy Scripture*; — *History of the Transsubstantiation*.

Biog. Brit. — Is. Basire, *A funeral Sermon, together*

with the life, etc., of the late lord bishop of Durham; 1673.

* **COSINGAS**, chef thrace, d'une époque incertaine. Polyen cite de lui un stratagème qui ne donne pas une haute idée de la civilisation des Thraces. Comme il était en même temps prêtre de Junon, il s'avisait de l'artifice suivant pour réduire ses sujets rebelles : il fit attacher plusieurs longues échelles de bois les unes aux autres, et fit courir le bruit qu'il allait monter au ciel, pour demander raison à Junon de la désobéissance de ses sujets. Les Thraces, épouvantés, demandèrent pardon à leur roi, et s'engagèrent par serment à lui rester toujours fidèles.

Polyen, *Stratag.*, VII, 22.

* **COSINI** (*Silvio*), sculpteur italien, né à Fiorenze, près Florence, dans la première moitié du seizième siècle. Il fut un des meilleurs élèves et aides de Michel-Ange. Outre beaucoup de travaux exécutés sous la direction et sur les dessins de ce grand artiste, il a laissé à Florence, à Pise, à Gènes et à Milan des travaux originaux, qui lui assurent un rang distingué parmi les sculpteurs de son temps. Quelques-unes de ses sculptures à la chapelle de la *Madonna dell'Albero*, dans la cathédrale de Milan, attestent une telle habileté de ciseau qu'on leur a fait l'honneur de les attribuer au Bambaja. E. B.—N.

Ciognara, *Storia della Scultura*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*.

* **COSMAO-KERJULIEN** (Le baron) *Julien-Marie*, marin français, né à Châteaulin (Finistère), le 29 novembre 1761, mort à Brest, le 17 février 1825. Entré dans la marine à l'âge de quinze ans, il fut nommé sous-lieutenant de vaisseau en 1786, lieutenant au mois de mai 1792 et capitaine l'année suivante. Devenu chef de division, il commanda sans interruption de 1797 à 1805 six vaisseaux différents. En 1805, commandant le vaisseau *Le Pluton*, il s'empara du fort, jusque-là réputé inexpugnable, du Diamant, à la Martinique. Quelques mois après il figura avec gloire au funeste combat de Trafalgar (21 octobre 1805). Lorsque l'issue du combat ne fut plus douteuse, il se rallia à l'amiral Gravina, qui était parvenu à rassembler quatre vaisseaux français et six espagnols, et fit route avec lui pour Rota, où les débris de la flotte franco-espagnole mouillèrent dans la nuit du 21. Le lendemain, bien que *Le Pluton* fit trois pieds d'eau à l'heure, et que son équipage fût réduit à moins de trois cents hommes, Cosmao sortit de la rade avec deux vaisseaux français, deux espagnols, cinq frégates et deux corvettes; il atteignit les Anglais, parvint à leur reprendre deux vaisseaux, et rentra dans la rade de Cadix, pendant que plusieurs vaisseaux français, que les Anglais remorquaient, profitèrent de cette circonstance pour se délivrer. Ce brillant fait d'armes valut à Cosmao la grandesse d'Espagne de première classe et le grade de contre-amiral. Il continua de servir activement jusqu'à la fin du règne de Napoléon I^{er}, et fut pendant les cent jours nommé

pair de France. Destitué au mois de juillet 1815, il passa le reste de sa vie dans la retraite.

Archives de la marine. — Mon. univ. — Hennequin, Biographie maritime.

COSMAS (Κοσμάς), célèbre géographe, moine d'Alexandrie, vivait au sixième siècle. Il avait été d'abord marchand et voyageur, et avait visité dans des vues commerciales l'Éthiopie, l'Arabie et surtout l'Inde, d'où lui est venu le nom d'*Indico-pleustes*, qui le distingue de ses homonymes. Quand il eut embrassé la vie religieuse, il écrivit divers ouvrages géographiques ou théologiques, dont le plus important était une *Description de la Terre*, dédiée à son ami Constantin. « Cet ouvrage, dit-il lui-même, traite de toutes les régions du monde, tant de celles qui sont en deçà de l'Océan que des autres; on y trouve les contrées du midi depuis Alexandrie jusqu'à l'Océan méridional; le Nil et ses riverains, tous les peuples d'Égypte et d'Éthiopie, le golfe d'Arabie et les peuples qui l'avoisinent; les terres comprises entre le Nil et le golfe, avec les villes, les régions, les peuples qui l'habitent... » Ce livre est perdu, au grand regret de Montfaucon (*lacrymas deploranda jactura*), regrets que nous partageons quand nous songeons aux faibles notions que nous ont laissées les anciens sur les régions équatoriales. Il fut violemment attaqué à son apparition, et on traita de fables les notions qu'il donnait sur les déserts brûlants de l'Afrique. Ce fut pour appuyer ce premier livre que l'auteur rédigea sa *Topographie chrétienne* (Τοπογραφία Χριστιανική), qui, plus heureuse, a survécu.

Cet ouvrage fut écrit du temps de Justinien, vers 547, « vingt-cinq ans après la guerre d'Élesbaan contre les Homérites »; or cette guerre eut lieu en 522. Il est du plus haut intérêt pour la connaissance des notions géographiques qui avaient cours au sixième siècle. Son premier livre est consacré à des notions générales; il débute par nier énergiquement, contre les philosophes, la sphéricité de la terre. « Il y a, dit-il, de faux chrétiens, contempteurs des Écritures, et qui osent soutenir que la terre est sphérique: je combats ces erreurs, venues des Grecs, par des citations incontestées des livres saints... » Ses arguments principaux roulent sur des comparaisons bibliques: *Statuit (Dominus) caelum sicut fornix, ... sicut tabernaculum ad habitandum... conglutinavi (terram) sicut lapidem quadrum*. Après avoir combattu les idées des philosophes, il pose à son tour les siennes, dont il ne permet pas « à un vrai chrétien de douter ». Pour lui, la terre est un rectangle ou carré long, borné de tous côtés par des murailles qui forment au-dessus d'elle, en se réunissant, le firmament ou la voûte céleste. Quant au système sidéral, il est tout à l'avenant. Vers le pôle Nord il y a une haute montagne, autour de laquelle tournent le soleil, la lune, les étoiles; l'éclipse du soleil a lieu quand la lune s'interpose entre cet astre et la terre: l'éclipse de

lune, quand la montagne se trouve entre la lune et le soleil. Le sommet hémisphérique de la montagne en masquant certaines parties de la lune produit l'échancrure que nous y voyons, etc...

Ce n'est pas seulement au nom de la Bible que Cosmas attaque la sphéricité de la terre, mais au nom de la « saine raison ». Il trouve ridicule qu'on soutienne que la terre puisse rouler dans l'espace, sans axe ou appui quelconque; il appelle les antipodes « des contes de vieilles femmes ». Toute sa physique est de même forcée. Revenons à sa géographie. Le rectangle terrestre dont nous avons parlé en contient un plus petit, séparé du grand par l'Océan, qui est une sorte de vaste canal, avec quelques échancrures ou golfes, qui sont: au nord, la Caspienne; au sud-est, les golfes Arabique et Persique. Le *Golfe Romain* (Ρωμαϊκός κόλπος, la Méditerranée) se décharge à l'occident dans l'Océan par un goulet étroit (les colonnes d'Hercule). Quant à la grande terre par delà l'Océan, c'est celle qu'habitaient les hommes avant le déluge: elle est arrosée par le Phison et plusieurs lacs ou marais sans nom. — En réalité, Cosmas ne parle bien que de ce qu'il a vu; mais son plus grand intérêt historique réside dans les quelques pages qu'il a consacrées à l'Éthiopie et à l'Inde. Il paraît avoir surtout visité l'Abysinie, l'Arabie hymyarite, le Zanguehar, l'Inde jusqu'à Ceylan. Il a donné (*Topog. christ., XI*) une précieuse description de cette île, la *Taprobana* des Grecs, qu'il connaît sous son nom sanskrit de *Selendiv*. En voici quelques lignes: « Cette île, que les Indiens nomment *Sielediva*, est voisine d'autres îles moindres et innombrables; chacune d'elles a de l'eau douce et des cocotiers: elles sont très-rapprochées les unes des autres. L'île obéit à deux rois, qui se font la guerre... Elle fait un commerce immense avec la Perse, l'Arabie, l'Égypte, le reste de l'Inde... Les principaux objets du commerce de l'Inde sont: le girofle... le poivre, qu'on tire de *Male*, le cuivre, qu'on va chercher à *Calliana* (*Kaljani* en sanskrit)... L'Inde commence au *Sind* (nom indigène); ses principaux ports commerçants sont: *Sindu*, *Orrhota*, *Calliana*, *Sibor*, *Male*, *Parti*, *Mangaruth*, *Salopatana*, *Nalopatana*, *Pudapatana*... Plus loin est le pays qui produit le giroflin: puis *Sina*, qui donne la soie; au delà, il n'y a nulle terre, car l'Océan entoure *Sina* à l'orient. *Sielediva* est un immense entrepôt commercial. » — Ce petit exposé géographique est précédé de la description de divers animaux et produits végétaux de l'Inde: la licorne, qu'il n'a vue qu'en effigie, la girafe, l'éléphant, l'hippopotame, le phoque, la dauphin, la tortue, etc.; le poivre, le cocotier (*argellia*). Ses descriptions, que l'espace ne nous permet pas d'analyser ici, sont généralement exactes. Ce qu'il faut encore signaler, ce sont les passages relatifs aux barbares qui menaçaient au sixième siècle le nord de l'Inde par la Baetrien; les fables même que rapporte Cosmas prouvent

l'idée exagérée qu'on se faisait des ressources des peuples turco-hunniques d'au delà de l'Indus. « Le roi des Huns, nommé Jollas, a une armée si nombreuse, qu'assiégeant une ville de l'Inde environnée d'eaux profondes, il fit boire toute cette eau par sa cavalerie et ses éléphants, et emporta ensuite la place. » (*Top. chr.*, *ibid.*)

Cosmas avait encore écrit des *Tables astronomiques*, qui sont perdues, mais qu'on ne peut regretter : toutes ses bizarreries cosmographiques prouvent à quel point une fidélité mal entendue aux textes sacrés avait fait reculer au commencement du moyen âge la science illustrée par Hipparque, Ératosthène et leurs successeurs. En outre, quelques auteurs ont supposé que Cosmas était l'auteur de la *Chronique d'Alexandrie*; mais Cave (*Historia litteraria*, I, 515) se borne à penser que l'auteur inconnu de cette chronique a pillé largement Cosmas, en lui empruntant des passages entiers.

De toutes ces œuvres, la *Topographie chrétienne* seule a survécu; elle a été pour la première fois donnée en entier par Montfaucon (*Coll. des Pères et écrivains grecs*, t. II, 1706), d'après un manuscrit du dixième siècle existant à la bibliothèque de Florence, où Bigot avait eu l'occasion de le consulter et d'y emprunter quelques extraits, l'Inde, Ceylan, et la fameuse inscription d'Adalis, le plus curieux monument de la géographie ancienne de l'Afrique. Cosmas la transcrivit à Adalis, fort égyptien sur la mer Rouge, où elle ornait un trône ou siège devant lequel se faisait l'exécution des condamnés à mort. Après un long paragraphe où sont mentionnées les campagnes de Ptolémée Evergète dans l'Asie Mineure et les régions de l'Euphrate, vient une lacune provenant de mutilations ou dégradations, lacune suivie d'un texte parfaitement intact, dont nous donnons ci-dessous la traduction. Cosmas a cru que toute l'inscription était relative au même prince; mais l'histoire d'Evergète d'une part, et de l'autre la phrase de l'inscription que nous soulignons, prouvent assez que la seconde partie n'a aucun rapport avec l'autre. Nous citons : «... J'ai vaincu les peuples de Gazé, Agamé, Siguen, qui m'ont livré la moitié de leurs biens. J'ai traversé le Nil, et soumis ceux d'Ava, Tiamo ou Tziamo, Gambela et les tribus voisines de Zingabène, Angabe, Tiama, Athagaos, Calaa et Semena, qui demeurent au delà du Nil, dans des montagnes escarpées et neigeuses... Puis j'ai dompté les nations Lazine, Zaa, Gabala, placées dans des monts ardues où sont de sources chaudes; Atalmo et Bega, et tous les peuples de cette région; les Tangaites, qui viennent jusqu'aux frontières d'Égypte; après quoi j'ai songé à me rendre par terre de mon royaume à celui d'Égypte. J'ai soumis en passant les peuples Armine et Meténe... J'ai fait la guerre à celui de Sosca; et malgré la hauteur de ses montagnes, je l'ai obligé à me livrer ses jeunes gens, ses femmes, ses vierges et ses

biens. J'ai vaincu les Rausi, qui vivent dans l'intérieur, au pays de l'encens, et ceux de Solate, et je leur ai ordonné de fortifier les côtes maritimes... Beaucoup de peuples sont aussi devenus mes tributaires sans combat. Puis j'ai envoyé des troupes de terre et de mer par delà la mer Rouge, et j'ai subjugué les Arabites et les Cinædocolpites, et j'ai forcé leurs rois à me payer tribut, à assurer la sécurité des routes et des mers. Et j'ai dompté toutes les nations qui vont de Lencé-Komé (*le Bourg-Blanc*) à la terre des Sabéens. De tous mes prédécesseurs, nul n'avait avant moi soumis tous ces peuples. J'en rends grâce au dieu Mars, de qui je suis né, et par lequel j'ai conquis toutes les régions qui vont de l'Orient au pays de l'encens, du Couchant à l'Éthiopie et au pays de Sasi. Je suis descendu à Adalis, où j'ai offert un sacrifice à Jupiter, à Neptune et à Mars, et ayant réuni dans ce lieu toutes mes armées, j'ai consacré ce siège à Mars, la vingt-septième année de mon règne. »

Il est reconnu aujourd'hui que cette inscription concerne un roi de l'Habesch (Abyssinie), postérieur de cinq ou six siècles à Evergète. L'obscurité qui enveloppe les origines des peuples abyssins ne permet guère d'éclaircir entièrement ce point d'histoire; mais la partie géographique, insoluble il y a trente ans, l'est devenue beaucoup moins depuis que les conquêtes de Méhémet-Ali et les voyages de Bruce, Cailliaud, Rochet d'Héricourt, d'Abbadie, etc..., ont laissé peu de choses à découvrir dans les hautes régions qui entourent le Dembea. Ainsi, dans les noms de *Gazé, Agamé, Tziamo, Athagaos, Semena*, il est impossible de ne pas reconnaître les contrées abyssiniennes modernes de Tacazze, Agami, Tsamaï, Aagau, Semen; *Ava, Zingabene, Tiama, Bega*, pourraient être les pays d'Awai, Gindjar, Damot, Beghemder. Quelques noms sont arabes, comme *Calaa Gabala* (Kalaât Djébel, ou la Montagne). Les Tangaites, « qui touchent à l'Égypte, » semblent être ceux du Dongolah. Toutes ces conquêtes ne durent pas dépasser l'Abai ou Nil blanc, à moins que les *Rausi* ne soient les Aroussi d'aujourd'hui. Les autres noms sont moins importants, et aussi plus discutables : pour ceux d'Arabie, c'est la reproduction de Ptolémée. L'histoire d'Abyssinie n'ajoute que peu de choses à ces données : elle parle d'un roi *Angabo*, vivant aux temps héroïques (peut-être roi de l'Ango, *Angabe* de l'insc.) : elle raconte la *guerre de l'éléphant*, dirigée par le roi Abreha contre les Arabes d'Éthiopie, à une date fort obscure. Ce pourrait bien être le héros de l'inscription; à moins que ce ne soit encore Acizama, cité comme un roi puissant dans l'inscription grecque d'Axum. (*Voy. SALT* pour toutes ces origines.) Sur *Gazé*, nous ferons remarquer que le nom national des Abyssins est *Aguzyan* (les *libres*, comme les *Amazig* de l'Atlas), et que leur langue se nomme *ghez*.

Revenons au manuscrit de Cosmas. Le manuscrit de Florence (*codex Laurentinus*) est le plus complet qui existe; mais celui du Vatican est plus curieux, en ce sens qu'il est du neuvième siècle et qu'il contient des figures explicatives qui ont servi à Montfaucon pour illustrer sa publication. Nous avons cité quelques-uns des sujets de ces figures: outre les dessins qui intéressent l'histoire naturelle, il y a une *mappemonde* conforme au système cosmographique déjà exposé. M. de Santarem a reproduit cette carte avec un commentaire détaillé (1). Il y fait remarquer, avec raison, que Cosmas paraît avoir beaucoup emprunté aux Arabes et aux Hindous: en effet, la ceinture qui entoure le monde semble rappeler le *Djebel Kaf* des premiers, et la montagne qui est le centre du système planétaire pourrait être le *Mérou* (2) des seconds. Beaucoup d'écrivains se sont occupés de Cosmas, et parmi eux Schœll déclare Cosmas « le géographe le plus important du moyen âge (3) »; mais, du reste, il croit que ce nom de *Cosmas* est un simple pseudonyme, destiné à rappeler ses travaux cosmographiques. Il est vrai que Photius, qui écrit trois siècles plus tard, indique le livre sans nommer l'auteur (4). Vincent, l'auteur, *Du Commerce et de la Navigation des Anciens* (t. II, 533), émet une opinion fort étrange, et qui nous semble insoutenable, à savoir que Cosmas « n'avait guère vu que l'Abyssinie, et n'avait jamais passé le détroit de Bab-el-Mandeb ». C'est tenir trop peu de compte de la *Taprobane*. — Le savant Gosselin avait tiré un bon parti de la *Topographie chrétienne*, et surtout de la mesure de la terre adoptée par Cosmas. Il a prouvé que la corde fictive qui coupe, dans cet auteur, la terre en deux, de *Tsinæ* à Gadès, par Nisibe et Séleucie, est le 36° parallèle donné par Ératosthène (5); et il pense que la mesure de Cosmas est la même que celle des Grecs de l'expédition d'Alexandre (400,000 stades pour la circonférence du globe). — Pour Gosselin et M. de Santarem, les *Tsinæ* de Cosmas seraient la côte occidentale du royaume de Siam (6). Nous convenons avec ces

illustres savants que du temps de Ptolémée les pays malais étaient encore inconnus; mais pour quoi Cosmas, qui avait vu l'Inde, n'aurait-il pas eu des notions sur la Chine (*Sina* ou *Tsinæ*), « qui donne la soie, et que la mer baigne à l'Orient »? — Il est à regretter que J. Lelewel n'ait consacré que quelques lignes à Cosmas, qui est certainement le plus intéressant champion d'une sorte de réaction d'un christianisme mal entendu contre la géographie Alexandrine. Malgré le ton tranchant du moine égyptien, il est constant que la non-sphéricité de la terre n'était point article de foi dans l'Église, car Isidore de Séville croit que la terre est ronde et que Jérusalem en est le milieu (*umbilicus*). Jérusalem, la ville sacrée, remplaçait ainsi le Delphes de la géographie grecque.

G. LEJEAN.

Montfaucon, Gosselin, Schœll, Vincent, Santarem. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, II, 24. — Mannert, *Géographie des Anciens*, p. 188. — Letronne, *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1834, et *Memoire* in 4, l'Institut et reproduit par M. de Humboldt (*Geog. du N. Cont.*). — Rainaud, *Trad. d'Aboulféda*, I, p. 204. — Ferd. Denis, *le Monde enchanté* (1843). — Sam. Davidson, dans la *Gr. and Roman Biography*, de Smith, t. I. — J. Lelewel, *Histoire de la Géographie du moyen âge*. — Maltebrun, *Hist. de la Géographie*.

* **COSMAS**, poète grec, d'une date inconnue. On a de lui une épigramme, dans l'*Anthologie Grecque*. Les *Analecta* de Brunck lui donnent le titre de moine, mais dans l'*Anthologie* de Planude (édit. de H. Estienne) il est qualifié de mécanicien. Peut-être est-ce le même que Cosmas l'*Indicopleuste*, ou que Cosmas de Jérusalem?

Analecta, édit. de Jacobs, IV, 96. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* **COSMAS**, jurisconsulte grec, il vivait au dixième siècle; il est indiqué comme *magister officiorum* de la cour de Constantinople, sous le règne de Romain le vieux. On a de lui des *Sentences* (Ψῆφοι) qui accompagnent, dans divers manuscrits, les *Novelles* de cet empereur. Ces sentences ne sont point des décisions judiciaires, mais des instructions ministérielles, qui paraissent avoir eu autant d'autorité qu'un décret impérial. Quelques auteurs ont attribué à Cosmas d'autres travaux, qui ne lui appartiennent pas.

Mortreuil, *Histoire du Droit Byzantin*, t. II, p. 466 et 500.

* **COSMAS**, ou plutôt *Cosmes*, écrivain grec, d'une époque ignorée. Il n'est connu que d'après un commentaire, qui lui attribue un livre sur l'Égypte (*Ægyptiaca*). Dans la première partie de ce livre, il affirmait que Thèbes du Nil était la plus ancienne ville du monde (πρωτων αρχαιοτατων Θηβαις.) G. L.

Schol. Apoll. Rh., IV, 262, de la collection des *Fragments* de M. Didot.

* **COSMATI**, nom d'une famille de mosaïstes italiens, qui se distinguaient à Rome dès le on-

zième siècle, vers la partie la plus orientale du continent de l'Asie.

(1) *Essai sur l'histoire de la Cosmographie et de la Cartographie pendant le moyen âge*; Paris, 1858.

(2) Albirouy dit que « suivant quelques Indiens, le Mérou est une montagne très-élevée, placée sous le pôle, et autour de laquelle tournent les étoiles, ce qui fait que tantôt elles sont visibles, et que tantôt elles ne le sont pas... Ainsi donc, dans Cosmas, on trouve un mélange des doctrines des Indiens, des Chaldéens, des Grecs et des Pères de l'Église. — Il déclare même que son exposé sur le système du monde, il le devait à un homme divin, naturel du pays des Chaldéens, appelé Pétrice, et à son disciple Thomas d'Édesse, qui le suivait partout dans ses voyages. » *Essai*, II, p. 14.

(3) Schœll, *Hist. de la Littér. grecque*, VI, 37.

(4) Photius, *Bibl.*, 36.

(5) *Géographie syst. des Grecs*, III, 274.

(6) *Essai sur l'histoire de la Cosmographie*, etc., II, 13. Cet auteur ajoute: « Cosmas ayant fait connaître les Tsines, baignés par une mer de l'est, autorisa pendant le moyen âge l'opinion systématique de ceux qui reportent les contrées d'où sortaient les richesses de l'Inde, les épices, les aromates, les diamants et les métaux

zième siècle. Leurs travaux sont reconnus comme supérieurs à ceux des incrusteurs grecs qui travaillaient dans le même temps. Adeodato di Cosimo Cosmati est l'auteur des mosaïques qui décorent l'église de Sainte-Marie-Majeure de Rome et la cathédrale d'Orvieto. Il vivait en 1290.

Valle, *Storia di Duomo d'Orvieto*. — *Diario di Roma*. — Lanzi, *Storia pittorica*, t. 1, 48.

* **COSME** ou **CÔME** (Saint), né en Arabie, frère de saint Damien, et comme lui médecin, au troisième siècle de J.-C. Lorsqu'ils eurent l'un et l'autre souffert le martyre pour la foi chrétienne, dont ils étaient de pieux confesseurs, leurs corps furent transférés à Rome, et une église leur fut dédiée; on célèbre leur fête le 27 septembre. Ils devinrent les patrons des médecins et des chirurgiens; à Paris, ils avaient jusqu'en 1790 une église très-remarquable sous le rapport des ornements d'architecture, mais qui, fermée depuis cette époque, est actuellement démolie; elle faisait le coin des rues de la Harpe et de l'École de Médecine. Au onzième siècle un ordre de chevalerie fut fondé sous le nom d'ordre de Saint-Cosme et Saint-Damien, à l'effet de protéger les pèlerins allant en Terre Sainte; il subsista pendant quelques siècles. [*Encyc. des G. du M.*]

Les Bollandistes, *Acta Sanctorum*.

* **COSME** de Jérusalem, dit *Hagiopolite*, poète chrétien grec, vivait dans le huitième siècle. Les faits de la vie de ce personnage sont assez incertains. Suivant les apparences, il était Italien et prêtre. Il fut pris sur mer par les Sarrasins et acheté par le père de saint Jean de Damas, qui lui confia l'éducation de son fils. Cosme devint évêque d'un diocèse en Palestine, et se retira dans un monastère. On a treize hymnes de lui dans la *Bibliotheca Patrum*, et il est auteur d'une partie des odes qui sont dans le *Triodum* des Grecs. La bibliothèque de Vienne (Autriche) possède une explication des *Psaumes* en vers iambiques qui porte le nom de Cosme de Jérusalem.

Baronius, *Annales*, nos 8 et 334. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

COSME ou **COSMAS** de Prague, le plus ancien des historiens bohémiens, né en 1045, mort en 1125. Il fit ses études à Liège, sous Frankon, écolâtre de l'église collégiale de Saint-Lambert. De retour à Prague, il se maria; et après la mort de sa femme, il entra dans les ordres, en 1099. L'empereur Henri IV, dont il avait été le secrétaire, le fit nommer chanoine et ensuite doyen de l'église de Saint-Vite, aujourd'hui église métropolitaine de Prague. Cosme écrivit une chronique des Bohémiens en trois livres (*Chronica Bohemorum*), depuis leur origine jusqu'au duc Sobeslas, en 1125. Tout ce qu'il dit dans son premier livre des commencements de la monarchie bohémienne est emprunté à des traditions incertaines ou même fabuleuses, de l'aveu même

de l'auteur. Il se donne comme témoin oculaire des faits qu'il raconte dans son second livre; et dans le troisième il s'excuse de passer légèrement sur certains événements qui intéressaient des personnes vivantes, qui auraient exigé de lui des louanges qu'elles ne méritaient pas. Il blâme l'ardeur des croisades, et désapprouve la conduite des croisés, qui forçaient les juifs à recevoir le baptême, abus qui suivant lui n'a produit que des profanations. Cet ouvrage fut publié pour la première fois par Freher, en fête des *Scriptores Rerum Bohemicarum*; Hanovre, 1602, in-fol. Le même savant en donna une édition plus complète; Hanovre, 1607, in-fol. Ce fut d'après cette édition que Jo. Burchard Mencken réimprima la *Chronica Bohemorum* dans le tome 1^{er} de ses *Scriptores Rerum Germanicarum*, avec les notes érudites de Christian Gottlieb Schwartz; Leipzig, 1728, in-fol. Dans sa seconde édition, Freher donna aussi une *Vie de saint Adalbert*, évêque de Prague, apôtre des Bohémiens, des Polonais et des Prussiens; Mencken la rejeta, comme n'étant pas de Cosme; on la trouve dans les *Antiquæ Lectiones* de Canisius, t. V, et dans les *Acta Sanctorum*, t. III, 23 avril.

Fabricius, *Bibliotheca mediæ et infimæ ætatis* t. 1^{er}. — Sax, *Onomasticum litterarium*, t. II, p. 210.

COSME DE VILLIERS, dit **SAINT-ÉTIENNE** (François), biographe français, né à Saint-Denis (Seine), le 8 septembre 1680, mort à Paris, en 1758. On a de lui : *Vie de Michel Angriani, dit de Bologne, général de l'ordre des Carmes*; Paris, 1728; — *Vie du père Louis-Jacob, carme*; Paris, 1739; — *Bibliotheca carmelitana*; Orléans, 1752.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

COSME ou **CÔME** (Jean BASEILHAC, dit le frère), chirurgien français, né à Pouyastruc, près Tarbes, le 5 avril 1703, mort le 8 juillet 1781. Fils, petit-fils et neveu de chirurgiens distingués, il put se livrer dès sa jeunesse à son goût pour l'art de guérir: il y fit de rapides progrès, qui lui valurent la protection de l'évêque de Bayeux. Sa piété lui fit désirer d'entrer en religion, et après qu'il se fut assuré qu'on lui permettrait de continuer l'exercice de la chirurgie, il prit l'habit chez les feuillants, en 1740. A cette époque il était déjà un chirurgien exercé, et il se consacra tout entier au soulagement des pauvres, qu'il recevait dans un hospice fondé et entretenu par lui avec le prix que les riches lui offraient pour ses soins. Bien qu'il ait embrassé toutes les parties de la pratique, son nom se rattache cependant d'une manière plus particulière à l'opération de la taille. Il s'attacha spécialement à la taille latérale, qu'il considérait comme beaucoup moins dangereuse que le haut appareil, et il obtint dans cette opération des succès remarquables, au moyen d'un instrument de son invention, qu'il appela *lithotome caché*. Ce ne fut pas là l'unique perfectionnement dont la chirurgie lui est redevable: il inventa également des procédés et des appareils pour la ponction de la

vessie et pour l'opération de la cataracte. « Profondément versé dans les parties les plus délicates de la chirurgie, dit Éloy, il les exerce toutes avec une dextérité peu commune; et comme il a le génie solidement inventif, il sait allier le mécanisme des instruments avec la promptitude des opérations. Simple dans ses habitudes, sobre dans sa vie, généreux avec les pauvres, et véritablement pieux, frère Cosme compta au rang de ses amis les hommes les plus distingués de son temps, auxquels il laissa de sincères regrets. » On a de lui : *Pièces importantes concernant la taille par le lithotome caché*; Paris, 1751, 2 vol. in-12; — *Méthode nouvelle d'extraire la pierre de la vessie par-dessus le pubis*; ibid., 1779, in-12; — *Observations sur les propriétés de l'alcali fluor ammoniacal*; 1778, in-8°.

Éloy, *Dict. de la Médecine*. — Cambon, *Éloge de frère Cosme*; 1781.

COSME, grands-ducs de Toscane. *Voy. Médicis*.

***COSMÈ**. *Voy. TURA*.

***COSMICO** (*Nicolo-Helio*), littérateur italien, né à Padoue, vers 1440, mort en 1489. Il vécut longtemps à Ferrare; sa conduite déréglée et la liberté de ses propos attirèrent sur lui les poursuites de l'inquisition, qui le fit jeter en prison. Il obtint de la réputation comme un des bons poètes latins de son époque; mais la plus grande partie de ses écrits n'a point été publiée. On imprima à Venise, en 1478, ses *Cancioni*, et le frontispice qualifie leur auteur d'*eccellentissimo*; elles reparurent à Vicence, en 1481. Ces poésies italiennes, qui ont peu d'intérêt aujourd'hui, renferment aussi quelques pièces de ses vers latins. G. B.

Gyraldus, *De Poetis sui temporis*, p. 532. — Crescimbeni, *Istoria della Poesia*, t. V, p. 37. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura*, t. XVII, p. 180. — Vedova, *Scrittori Padovani*, t. I, p. 298.

COSNAC (*Daniel DE*), prélat français, né au château de Cosnac, en Limousin, vers 1630, de François baron de Cosnac et d'Éléonore de Talleyrand de Chalais; mort à Aix, le 18 janvier 1708. Destiné dès le berceau, à titre de cadet, à l'état ecclésiastique, il fit ses premières études à Brives et à Périgueux, et vint en 1644 prendre ses degrés de maître ès arts au collège de Navarre. Il fut reçu bachelier de l'université de Paris en 1648, et entra en licence deux ans après (1650). Admis, par la protection du duc de Bouillon, dans la maison du prince de Conti, il ne songea plus qu'à tirer parti, tout jeune qu'il était, de cette position pour faire fortune. Les premiers moments furent rudes; l'accueil qu'il reçut ne lui laissait que bien peu d'espoir de faire son chemin de ce côté, et il se fut dès lors retiré, sans les conseils de la duchesse de Longueville, qui le décida à prendre patience. Il fit sagement : Cosnac, à force de soins, de prévenances, d'assiduité, finit par se glisser dans l'intimité de M. de Conti durant une assez grave maladie du prince. « Personne, dit Saint-Simon, n'avait plus d'esprit, ni plus présent, ni plus d'activité, d'expé-

dients et de ressources; et sur-le-champ. Sa vivacité était prodigieuse; avec cela très-sensé, très-plaisant en tout ce qu'il disait, sans penser à l'être, et d'excellente compagnie. Nul homme si propre à l'intrigue, ni qui eût le coup d'œil plus juste; au reste, peu scrupuleux, extrêmement ambifieux; mais avec cela haut, hardi, libre, et qui se faisait craindre et compter par les ministres. » L'abbé de Choisy complète le portrait, sans le contredire : « C'est, dit-il, un homme d'une vivacité surprenante, d'une éloquence qui ne laisse pas la liberté de douter de ses paroles, bien que, à la quantité qu'il en dit, il ne soit pas possible qu'elles soient toutes vraies. Il est d'une conversation charmante, d'une inquiétude qui fait plaisir à ceux qui ne font que l'observer, et qui n'ont point affaire à lui. » Cosnac sut bientôt conquérir une place moins obscure dans la maison du prince. Il obtint d'exercer les fonctions de premier gentilhomme, ce qui avait l'avantage de l'attacher constamment à sa personne. Bientôt il traita de puissance à puissance avec Barbezères-Chémeraut et Sarasin, les favoris du maître, et se rendit chaque jour plus utile au prince, qu'il décida à faire sa paix avec la cour. Cette paix fut l'ouvrage de Cosnac; sans lui M. de Conti aurait signé peut-être un traité d'alliance avec Cromwell, et l'on ne saurait imaginer les incalculables conséquences d'un pareil coup de tête, au moment même où le prince de Condé, son frère, avait passé du côté de l'Espagne. Cosnac n'avait que vingt-deux ans alors.

A sa sortie de Bordeaux, M. de Conti s'était retiré à La Grange, où il s'efforçait de passer le temps de son mieux. La troupe de Molière, encore inconnu, et de la Béjart était en Languedoc; Cosnac, qui avait l'argent des menus-plaisirs, manda à Molière de venir. Dans le même temps la troupe de Cormier était débarquée à Pézénas. Madame de Calvimont, maîtresse de Monseigneur, s'avisait de se déclarer sa protectrice, et le prince décida qu'il fallait faire dire à Molière de ne pas venir. Mais Cosnac fit observer qu'il s'était engagé, et il ne cacha pas qu'à défaut du prince il donnerait mille écus de son argent plutôt que de manquer de parole au comédien. Cette loyauté piqua d'honneur M. de Conti, qui revint de sa décision. Molière joua donc à La Grange, et n'eut pas de peine à se faire préférer à Cormier, dont la troupe fut congédiée. Cette anecdote a son importance; il ne serait pas impossible que l'insistance de l'abbé eût eu quelque influence sur l'avenir de Molière (1). M. de Conti, destiné d'abord à l'Église, s'était pris d'une passion subite pour les armes; et supposant qu'une alliance contractée avec une nièce du cardinal était ce qui pouvait le plus aider ses projets de gloire, il fit faire à celui-ci des ouvertures, qu'on accueillit à mer-

(1) Molière et le prince de Conti s'étaient déjà, du reste, rencontrés chez les jésuites, au collège de Clermont, où le prince avait fait d'assez fortes études.

veille. En serviteur dévoué, Cosnac se prononça vertement contre un mariage aussi disproportionné; mais la décision était irrévocable, et il n'eut plus qu'à en prendre son parti et à faire oublier à Mazarin et à mademoiselle Martinozzi son opposition malavisée. Le prince une fois marié, il eût été peu décent que l'abbé conservât sa place de premier gentilhomme de la chambre; Cosnac se démit donc de sa charge en faveur du marquis de Villars. Mazarin lui avait promis le premier siège vacant; mais le ministre était de parole oublieuse, et ce fut Ondédei qui obtint l'évêché de Fréjus. Aussi Cosnac se promit-il bien, à la première vacance, de n'épargner pour arriver ni pas ni démarches : il apprend à six heures du matin la mort de M. de Valence; sans perdre de temps, il va dans la chambre de la princesse de Conti, dont il s'était fait l'ami, la fait lever et l'envoie au cardinal. Celui-ci voulait bien donner Saint-Flour, mais refusait Valence. Cosnac insiste, dépêche de nouveau la princesse à son éminence, et se remue si bel et si bien lui-même que la place fut emportée d'assaut. Mazarin lui en donna le brevet en présence de toute la cour, au sortir d'un sermon prêché par l'abbé devant le roi et la reine. « Le roi, lui dit-il, vous fait maréchal sur la brèche. » Choisy raconte qu'après sa nomination Cosnac alla chez l'archevêque de Paris : « Le roi, lui dit-il, monseigneur, m'a fait évêque; mais il s'agit de me faire prêtre. — Quand il vous plaira, répondit M. de Paris. — Ce n'est pas là tout, répliqua M. de Valence; c'est que je vous supplie de me faire diacre. — Volontiers, lui dit M. de Paris. — Vous n'en serez pas quitte pour ces deux grâces, monseigneur, interrompit M. de Valence; car outre la prêtrise et le diaconat, je vous demande encore le sous-diaconat. — Au nom de Dieu, reprit brusquement M. de Paris, dépêchez-vous de m'assurer que vous êtes tonsuré, de peur que vous ne remontiez la disette des sacrements jusqu'à la nécessité du baptême. » Le prince de Conti l'avait chargé de la direction de ses affaires, et ses finances, entre autres choses, ne s'en trouvaient pas trop mal. Si Cosnac était plus ambitieux et plus mondain qu'il ne convient à un ecclésiastique, c'était, après tout, un honnête homme et un homme intègre, que son maître eût dû conserver près de lui. Mais trop de gens étaient intéressés à le voir congédier pour qu'un jour ou l'autre des intrigues ne l'éloignassent pas. Des dégoûts, un refroidissement qu'on n'essaya pas de dissimuler le décidèrent à se retirer.

Ce fut alors que le cardinal lui donna le conseil d'acheter la charge de premier aumônier de Monsieur. Le caractère de ce frère de Louis XIV, ses mœurs, ses étranges attachements, ne sont que trop connus; Cosnac, d'abord dépaycé dans la petite cour du Palais-Royal, finit par s'attirer les bonnes grâces et l'amitié du jeune prince, dont il eût voulu faire un homme de cœur, si-

non un grand homme. Il ne tint pas à lui que Monsieur n'encourageât une tentative organisée pour mettre sur sa tête la couronne de Naples. Il le suit à l'armée, pousse le duc d'Orléans à se montrer à la tranchée, l'y accompagne sans trop se soucier de ce qu'avait d'assez étrange cette démarche chez un ecclésiastique. Mais Cosnac, dont l'ambition n'allait pas jusqu'à faire taire certains sentiments de droiture et de dignité, au lieu de faire cause commune avec ce chevalier de Lorraine, *fait comme on peint les anges*, pour employer les formes dont se sert l'abbé de Choisy, prit parti pour Madame contre le favori de Monsieur, qui ne le lui pardonna pas. Nous le voyons dans une circonstance remuer ciel et terre afin de faire disparaître un libelle injurieux pour l'honneur de la maison. A dater de ce moment le duc d'Orléans semble s'efforcer d'abreuver de dégoûts un serviteur auquel il n'avait à reprocher que de lui avoir été trop dévoué. Cependant Cosnac, par amitié pour Madame, patiente quelque temps, jusqu'à ce que, poussé à bout, il finit par demander son congé au prince, qui le lui accorde avec une dureté imméritée. Monsieur exigeait qu'il quittât Paris, l'évêque de Valence s'y refusait; mais il dut céder sur un ordre de Louis XIV. Madame avait continué ses rapports avec lui; à la veille de partir pour l'Angleterre, où elle était envoyée par le roi pour négocier un traité secret avec Charles II, elle fit dire à Cosnac qu'elle voulait absolument l'entretenir. Ce dernier s'en défendit longtemps; mais les prières de la princesse étaient tellement pressantes, qu'il se mit en route, quoique déjà très-souffrant. Il arriva mourant à Paris, où il s'établit rue aux Ours, dans la maison d'un maître tireur d'or, chez lequel il se croyait en sûreté. Il n'en fut pas moins arrêté presque aussitôt, et conduit, malgré son état, au For-l'évêque, et non au Châtelet, comme le dit la *Biographie universelle* des frères Michaud, d'après l'abbé de Choisy. L'on avait feint de le prendre pour un faux monnayeur, et ce quiproquo volontaire avait servi de prétexte à des violences, dont l'évêque de Valence rejeta l'odieux sur M. de Louvois. Cosnac écrivit alors au roi, qui le fit relâcher et l'exila à l'île Jourdain. Cet exil dura deux années et huit mois (1). Il n'avait pas perdu pour cela l'estime du roi, qui avait accordé à son frère l'éloignement d'un serviteur qui déplaisait. A Reims, où l'évêque de Valence obtint de lui faire sa cour, Louis XIV lui dit avec bonté : « Monsieur, je vous ai fait savoir que je n'avais eu aucune part à tout ce qui vous est arrivé de désagréable, que de l'avoir souffert; je vous le dis encore, et en suis très-fâché. — Sire, répondit-il en se jetant à ses pieds, votre majesté avait tout pouvoir d'en user avec

(1) La *Biographie universelle* des frères Michaud commet une autre erreur en disant, toujours d'après Choisy, que cet exil dura quatorze ans. Voyez, comme preuve, une lettre de madame de Sévigné, datée de Valence, le vendredi 6 octobre 1673.

moi comme il lui eût plu, étant mon souverain et mon maître, et je ne pouvais jamais avoir sujet de m'en plaindre; mais puisqu'elle a la bonté de n'avoir eu aucune part aux mauvais traitements que j'ai reçus, je pourrai dire que jamais on n'a usé avec une personne de mon caractère de tant de violence et d'injustice qu'on a fait. »

Cosnac figura à plusieurs reprises aux assemblées du clergé; il fut, dans la grave question des régales, qui menaçait de faire schisme, l'un des prélats français qui aidèrent le plus au triomphe des libertés de l'Église gallicane. Il avait été chargé d'examiner les brefs d'Innocent XI, et son rapport est une pièce historique qu'il est utile de lire. De retour dans son diocèse, l'évêque de Valence s'appliqua, comme il le dit, à l'extinction de l'hérésie. En moins de deux ans, de quatre-vingts temples que contenait son double diocèse de Valence et de Die, il n'en resta plus qu'environ dix ou douze, « qui, dans la vérité, n'étaient pas en état d'être rasés ». Mais ces temples mêmes disparurent, et l'heureux prélat, avant la révocation de l'édit de Nantes, en avait complètement purgé le sol. Toutefois, son zèle n'alla pas, comme chez plus d'un, jusqu'à l'oubli de tous sentiments d'humanité. Il se mit à parcourir le Dauphiné et le Vivarais à la suite des troupes envoyées pour arracher des abjurations aux prisonniers par des manœuvres assez habiles, mais peu loyales. Il sauva de la sorte du gibet plus de deux mille hommes. De pareilles conversions, on le pense, ne devaient point être toujours sincères. « J'avoue, dit-il, que la crainte des dragons et les logements dans les maisons des hérétiques y pouvaient contribuer beaucoup plus que moi. » En 1687, Cosnac était appelé à l'archevêché d'Aix; mais les démêlés de la France avec Rome firent qu'il ne fut préconisé que six ans plus tard, en 1693, et qu'il ne prêta serment que le 11 juin 1695. Des difficultés s'élevèrent entre lui et le clergé régulier de son diocèse, au sujet du couvent de Saint-Barthélemy d'Aix notamment, qui ne s'applanirent qu'à la longue et après une lutte plus passionnée qu'édifiante pour les fidèles. En 1701 le roi lui donnait l'abbaye de Saint-Riquiers d'Évreux, et le nommait commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Cosnac mourut à Aix, après cinquante-quatre années d'épiscopat; il était alors le plus ancien évêque de France (1). Daniel de Cosnac a laissé des Mémoires manuscrits, publiés en 1852 par le comte Jules de Cosnac, pour la Société de l'histoire de France. Ces Mémoires, où l'on trouve de curieux détails sur la Fronde en province, bien qu'ils n'aient ni la verve ni le pétilement de ceux de l'abbé de Choisy, sont écrits avec une certaine bonhomie, qui dispose à la confiance, et nous initient aux petites intrigues des cours du prince de Conti et de Mon-

sieur. Mais l'esprit dont brillait la conversation de Cosnac y fait défaut; et si l'on veut avoir quelque échantillon de ses boutades et de ses saillies, c'est à l'abbé de Choisy qu'il faut recourir.

GUSTAVE DESNOIRESTERRES.

Mémoires de Daniel de Cosnac. — *Mémoires de l'abbé de Choisy*, liv. VIII. — *Mémoires de Saint-Simon* (édit. Sautet), t. I, III, IV, VI, XIV. — *Mémoires de mademoiselle de Montpensier.* — *Mémoires de Gourville.* — *Mémoires de La Fare.* — *Mémoires politiques et militaires du maréchal de Noailles*, rédigés par l'abbé Millot. — *Histoire des grands Officiers de la couronne*, par le père Anselme. — *Madame de Sévigné*, lettre du 6 octobre 1673. — *Sainte-Beuve, Causes du Lundi*, t. VI. — *Cuvilliers-Fleury, Journal des Débats*, des 18 et 25 septembre et 2 octobre 1853. — *Léon Aubineau, Journal L'Univers*, des 30 décembre 1852 et 4 et 6 janvier 1853.

COSPEAN ou **COSPEAU** (*Philippe DE*), théologien flamand, né dans le Hainaut, en 1568, mort au château des Loges, près Lisieux, en 1646. Il suivit d'abord les leçons de Justo-Lipse, puis vint à Paris. Sa pauvreté et son désir de science étaient tels, qu'il accepta, afin de pouvoir terminer ses études, les fonctions de valet de classe de l'abbé d'Épernon, depuis cardinal de la Vallette. En 1604 Cospéan fut reçu docteur en Sorbonne, puis nommé évêque d'Aire en 1607. « C'était, dit Moréri, un excellent prédicateur, et on lui donne la gloire d'avoir purgé la chaire du fatras des citations profanes, et de leur avoir substitué l'Écriture Sainte, et en particulier l'autorité de saint Paul et celle de saint Augustin. » Il fut promu à l'évêché de Nantes le 17 mars 1722. Il eut à son avènement un différend assez vif avec son chapitre relativement aux émoluments du sceau épiscopal pendant la vacance. Aucune des parties ne se souvenait des ordonnances des rois de France, qui défendent absolument aux évêques de faire trafic de leur sceau, et des consultations cléricales qui taxent de gains honteux et sordides les profits que quelques évêques ont faits de leur secrétariat. Cospéan se montra favorable aux oratoriens dans leur querelle avec les carmes. Il fut chargé en 1627, par le cardinal de Richelieu, de préparer à la mort François de Montmorency, comte de Bouville. « Celui-ci, dit un biographe moderne (1), fut si touché des exhortations du prélat, que, n'étant pas encore condamné, il voulait demander à ses juges, comme une grâce, d'être pendu et traîné sur la claie au gibet. » En 1636, Cospéan fut transféré à l'évêché de Lisieux. On a de lui : *Oraison funèbre prononcée en l'église de Paris aux obsèques de Henri le Grand*; Paris, 1610, in-8°; — *Remontrance du clergé de France au roi*, prononcée le 18 juillet 1617; — *Propre Berullio Epistola apologetica*; Paris, 1622, in-8°.

Le Mée, cordelier, *Vie de Cospéan*; Saumur, in-4°; — David de la Vigne, *Miroir de la bonne mort*, tiré des dernières paroles de l'évêque de Lisieux. — Travers, *Histoire abrégée des Evêques de Nantes*, VII. —

(1) *Recueil des Gazette*s. 4 février 1708.

(1) Villenave, dans la *Biographie universelle des frères Michel*.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Montehal, *Mémoires*. — Griffet, *Histoire de Louis XIII.* — *Biographie générale des Belges*. — René Le Mée, *Le Prêlat accompli, représenté en la personne d'illustrissime Philippe Cospean*; 1647, in-4°. — Ch. Livet, *Philippe Cospean, sa vie et ses œuvres*; Paris, 1854, in-12, 122 p.

COSPI (*Angelo-Bartolomeo*), traducteur italien, né à Bologne, mort le 2 novembre 1516. Il appartenait à une famille patricienne de Bologne. Il professa la philosophie et la rhétorique dans sa patrie, puis fut envoyé par Jules II comme légat à Vienne. Léon X le nomma secrétaire. L'empereur Maximilien le choisit pour son secrétaire. On a de Cospi : *Diodori Siculi Libri duo* (lib. 16 et 17), *latinitate donati*; cette traduction a été réunie à celle du Poggio; Bâle, 1531 et 1559, in-fol.; — *Alexandri regis Vita, ab Joanne Monacho scripta, latinitate donata*; Vienne, 1516, in-fol. : il se donne lui-même dans cet ouvrage le prénom d'*Angelus*; cette *Vie d'Alexandre* se trouve aussi dans l'édition de *Quinte-Curce* : Bâle, 1545, in-8°; — Une traduction latine de Paléphate, 1514.

Catal. bibl. Bunav. — Adelung, Supplément à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

COSPI (*Antonio-Maria*), juriconsulte italien, vivait en 1643. Il fut secrétaire du grand-duc de Toscane. On a de lui : *Traité sur l'art de déchiffrer*, traduit en français par J.-F. Nicéron; Paris, 1641, in-8°; — *il Giudice criminalista*; Florence, 1643.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

COSROES. Voyez CHOSROËS.

COSSA. Voy. ALEXANDRE V et JEAN XXIII.

* **COSSA** (*Francesco*), peintre de l'école de Ferrare, florissait dans la seconde moitié du quinzième siècle. En 1470 il travaillait à Bologne, sous la protection de la puissante famille Bentivoglio. C'est dans cette ville que se trouvent la plupart de ses madones, assises entre des saints et des anges; l'une d'elles, à l'Académie, porte la date de 1474. Il enrichissait ses tableaux d'architectures assez bien entendues pour le temps.

E. B.—N.

Baruffaldi, *Vite de' Pittori Ferraresi*. — Malvasia, *Pittori di Bologna*.

* **COSSA** (*Vincenzo*), compositeur italien, né à Pérouse, vivait en 1569. On a de lui : *Madrigali* à quatre voix; Venise, 1569; un livre de *Canzonette* à trois voix, publié après la mort de Cosca, par son compatriote Cristoforo Lauro.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

* **COSSALE** ou **COZZALE** (*Orasio*), peintre, vivait à Brescia au commencement du dix-septième siècle. Doué d'une imagination féconde, et d'une rare habileté d'exécution, il a enrichi sa patrie de tableaux, la plupart de grande dimension, parmi lesquels les plus remarquables sont : *L'Adoration des Mages*, à la Madonna delle Grazie, et *La Présentation au temple*, à l'église des Miracles. Cet artiste infortuné mourut assassiné par son propre fils.

E. B.—N.

Zamboni, *Memorie intorno alle fabbriche più insigni di Brescia*.

COSSALI (*L'abbé Pierre*), mathématicien ita-

lien, naquit à Vérone, le 29 juin 1748, du comte Benassu et de la comtesse Laure Malmignati, et mourut à Padoue, le 20 décembre 1815. Il trouva dès son enfance tous les secours qui pouvaient être nécessaires pour développer ses dispositions naturelles. Il commença ses études au collège de Saint-Sébastien, tenu par les jésuites; il apprit de lui-même les deux premiers livres d'Euclide, et fit des progrès si rapides, que ses maîtres obligèrent ses condisciples à célébrer le talent de Cossali dans une pièce de vers latins. Résolu d'entrer dans l'état religieux, Cossali fit son noviciat chez les jésuites de Novellara. Mais l'ardeur qu'il apporta aux exercices de piété le rendit malade. Il se vit donc obligé de revenir dans sa famille. Quand il fut rétabli, il étudia la philosophie sous un théatin régulier, professeur à Vérone, au collège de Sainte-Marie de la Ghiara. A l'âge de dix-huit ans à peine, il souffrit durant trois jours, aux applaudissements de toute l'école, une thèse latine sur l'astronomie, et d'autres connaissances d'après les idées de son maître. Au milieu de ses succès, il n'oublia pas sa première résolution; et après avoir comparé les règles des jésuites avec celles des théatins, il se décida pour les derniers. Il fit son noviciat à Milan, et s'occupa pendant tout ce temps d'éloquence sacrée, de théologie, de mathématiques, de physique; en outre, il alla prêcher à Côme l'octave de Noël. Ayant terminé son noviciat, il repassa à Vérone, ensuite à Padoue, et à vingt-trois ans on lui offrit la chaire de droit canonique; mais il refusa, afin de se livrer exclusivement à l'étude des mathématiques et de la physique. En 1778 il passa à Vérone, et enseigna aux novices de son ordre la philosophie. En même temps il fit des cours publics de physique, sans perdre de vue les mathématiques, objet particulier de ses soins. En 1779 il commença ses publications par un petit traité *Sur le cas irréductible du troisième degré*, imprimé à Venise. Déjà en 1777 il avait concouru devant l'académie de Padoue, qui avait demandé s'il était impossible de débarrasser des imaginaires les racines de l'équation du troisième degré. Une maladie l'ayant empêché de terminer, il reprit son travail en 1782, et se rangea du côté de ceux qui regardaient la chose comme impossible. Il eut pour opposant l'abbé Nicolai, professeur à Padoue, qui publia, en 1782, un traité sur ce sujet. Cossali lui répondit dans des lettres apologétiques et critiques, insérées dans le journal *Dei Confini d'Italia*, en 1783. L'année suivante, Cossali fit paraître sa dissertation sur l'équilibre interne et externe des aérostats (*Sull' equilibrio esterno ed interno delle macchine aerostatiche*; Vérone, 1784, in-8°; il y détermine d'abord les dimensions que doit avoir un globe pour s'élever à une hauteur déterminée; puis, quelle doit être la solidité de l'enveloppe pour qu'elle résiste à la force expansive du gaz renfermé.

En 1787 Cossali fut nommé professeur de physique théorique à l'université de Parme, et en 1791 il permuta cette chaire contre celle d'astronomie et de météorologie. Quelque temps après, il publia son histoire de l'algèbre sous le titre : *Storia critica dell' origine, trasporto e primii progressi in Italia dell' Algebra*; Parme, 1779, 2 vol. in-8° : c'est un ouvrage important, plein de recherches auxquelles présida la critique la plus éclairée. Après avoir examiné toutes les opinions contraires, il conclut que l'algèbre a été empruntée aux Indiens par les Arabes, qui l'ont ensuite introduite en Europe. De 1791 à 1804 Cossali fait paraître ses *Éphémérides astronomiques* pour la latitude et la longitude de Parme; il discute la découverte des nouvelles planètes faite par Piazzi et Olbers ainsi que les éclipses arrivées dans cet intervalle de temps.

En 1805, voyant avec peine que Parme était passé sous la domination française, Cossali revint à Vérone, lieu de sa naissance. Il y fut aussitôt nommé professeur de mathématiques transcendantes et chargé de plusieurs fonctions relatives au cours des eaux. Nommé en 1806 par l'empereur Napoléon à la chaire de mathématiques transcendantes de Padoue, il y prononça successivement les éloges de *Stellini*, *Poleni*, *Lagrange*. En 1808 l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Padoue le choisit pour remplacer un de ses trente membres, décédé. En 1811 il est nommé par Napoléon l'un des soixante membres pensionnés de l'Institut national italien. Depuis 1793 il était déjà de la Société italienne des Sciences. Outre les ouvrages cités, on a de Cossali : *Discorso astronomico sull' eclisse dell' anno 1791*; — *Dissertazione sull' assoluta irredimibilità del binomio cubico, in risposta al quesito analitico proposto dall' Accademia di Padova nel 1781*; Vérone, 1782, in-4°; — *Discorso o calcolo astronomico sull' eclisse del 1800*; Parme; — *Orenuncio ristretto sull' eclissi del giorno 11 febbraio 1804*; — *Sonetti dedicati alla nobile signora contessa Curtioni Verza*; Padoue, 1811, in-8°; — *Sulla Tensione delle funi*, dans le t. X des *Memorie degli Atti della Società Italiana*; — *Sull' opinione delle piogge dei sassi dai vulcani lunari*; *ibid.*, t. XIII; — *Sui barometri luminosi con appendice dimostrante nel barometro una macchina elettrica singolare*; *ibid.*, XV; — *Indagini per sottomettere a calcolo il barometro nelle diverse sue forme, nelle sue dipendenze ne' suoi usi*; *ibid.*, XV et XVIII; — *Limite non comunemente avvertito della consueta regola di doppia falsa positione*; *ibid.*, XVI; — *Li Baralli mercantili ridotti e dimostrati per algebra*; *ibid.*; — *Disquisizione sui vari metodi di eliminazione*; *ibid.*; — *Artifici degli antichi per evitare nelle soluzioni dei problemi l'equazioni al secondo grado*; *ibid.*, XVII; — *Metafisica dell' equazioni*, dans les *Nuovi*

Saggi dell' Accademia di Padova, tome I^{er}, 1817, in-4°; — *Sul corso del fiume Po*, dans les *Memorie dell' Istituto del regno Lombardo-Veneto*, tome II; Milan, 1821.

MAFFRE.

Avanzani, *Éloge de Cossali*; dans le t. XIX des *Mem. de la Soc. Ital.* — Tipaldo, *Biografia degli Italian. illust.*, t. I, p. 407.

COSSART (*Gabriel*), jésuite et latiniste français, né à Pontoise, en 1615, mort à Paris, le 18 septembre 1674. Il professa la rhétorique dans sa compagnie, et établit au faubourg Saint-Jacques à Paris une maison pour recevoir et entretenir de pauvres écoliers, que, de son nom, on appelait *cossartins*. Il a coopéré au recueil des Conciles entrepris par le P. Labbe, et en a publié seul les huit derniers volumes; Paris, 1672, 18 vol. in-fol. Outre cette magnifique compilation, on a de Cossart : *La magnifique entrée du roi et de la reine à Paris*; 1660, in-4°; — *Orationes et carmina*, dédiés à Ferdinand, baron de Furstemberg, évêque de Paderborn; Paris, 1675, et 1725, in-12.

Alegambe, *Bibl. Soc. Jesu.* — Witte, *Diarium biograph.* — Desessarts, *Les Siècles litt.*

* COSSART (*Laurent-Joseph*), ecclésiastique français, né le 10 août 1753, à Cauchy-la-Tour, près Lillers, mort en 1830. Après avoir été maître de conférences de théologie au grand séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, il fut nommé supérieur du séminaire de Saint-Marcel. De là il passa dans le diocèse de Boulogne, où il fut pourvu de la cure de Wimille. Maire de sa paroisse et vice-député du clergé aux états généraux, l'abbé Cossart déplut aux factieux, et se vit bientôt obligé de se retirer dans les Pays-Bas, où il trouva son évêque, qui l'y avait précédé. L'invasion des Pays-Bas par les Français ayant obligé les déportés à quitter cette contrée, Cossart se rendit à Dusseldorf. Là il conçut le plan du *Miroir du Clergé*, ouvrage dont l'idée lui fut donnée par un manuscrit intitulé : *Examen de conscience pour les prêtres*, que lui communiqua un ami. Cet ouvrage eut une nouvelle édition en 1824, augmentée des principaux devoirs d'un prêtre, en forme d'examen; Lyon et Paris, 1824, 2 vol. in-12. On a encore de Cossart : *Cours de Prônes*, publié en 1816, 2 vol. in-12, en collaboration avec d'autres ecclésiastiques; — *Science pratique du Catéchiste*, 1^{re} édit. in-12, 1838; 2^e édit. in-8°, 1839.

A. R.

L'Ami de la Religion. — Quérard, *La Fr. litt. et Supplément.*

COSSÉ (*Charles de*), comte de Brissac, maréchal de France, né en 1505, mort en 1564, l'un des descendants de Roland de Cossé, qui prit part à la seconde croisade. Bien que petit et faible de corps, il excellait dans tous les exercices militaires; aussi le dauphin fils aîné de François I^{er} le choisit-il pour son enfant d'honneur et ensuite pour son premier écuyer. Au siège de Naples (1528), Brissac donna d'abord une haute idée de sa fermeté; ses troupes, attaquées à leur descente

des galères qui les avaient amenées, faiblirent peu à peu et reculèrent jusqu'au bord de la mer; mais il refusa de lâcher pied, et bien qu'à peu près seul et désarmé, il finit par emmener prisonnier un cavalier qui le sommait de se rendre. En récompense de son audace et de ses services, il fut mis à la tête de cent cheval-légers, et il contribua en cette qualité à la prise de Veillane et de Suze. En 1540 il fut nommé grand-fauconnier et colonel des gens de guerre français à pied par delà les monts. Rappelé du Piémont et envoyé au siège de Perpignan, il y renouvela l'exemple de fermeté qu'il avait donné au siège de Naples : en attendant l'arrivée des siens, surpris au milieu de leurs plaisirs, il contint, lui douzième, l'avant-garde ennemie qui marchait sur l'artillerie, et par là il sauva l'armée. En l'embrassant après ce beau fait d'armes, le dauphin lui dit : « Si je n'étais dauphin, je voudrais être Brissac. » Nommé en 1543 commandant de la cavalerie légère en Piémont, Brissac y rendit de nouveaux services, qui le firent envoyer en Flandre, où il battit les Impériaux, après les avoir forcés d'abandonner Bohain et Guise, et leur avoir pris le général de leur cavalerie, François d'Este. Toutefois, les Français durent un moment céder à l'ennemi; dans cette retraite, Brissac, qui n'avait plus d'armes et qui était blessé, allait être enlevé de dessus son cheval par un cavalier allemand; mais, avec son épée brisée, il se défendit si bien, qu'il donna à ses soldats le temps de venir à son secours. Sautant alors sur un cheval frais, il reprit l'offensive et arrêta l'ennemi. Le roi, en témoignage de sa reconnaissance, lui présenta à boire dans sa coupe. Après avoir protégé une seconde retraite de l'armée auprès de Cateau-Cambrésis, Brissac, avec la seule cavalerie légère et deux mille fantassins, tint tête à 14,000 Impériaux auprès de Vitry en Perthois. Pris deux fois en opérant sa retraite sur Châlons, en 1544, il fut deux fois repris par ses soldats, dont il était adoré. En 1545 il battit un corps d'Anglais dans le Boulonnais, fut nommé en 1547 grand-maître de l'artillerie, et enfin maréchal de France. Envoyé en qualité de gouverneur général dans le Piémont, il en fit une école militaire, où les marches forcées, les exercices, les simulacres de sièges et la petite guerre tenaient sans cesse les troupes en mouvement; il ne souffrait ni acte d'indiscipline, ni exactions, ni maraudes, ni duels, qui ne fussent autorisés; voici à quelle condition il permettait aux officiers de se battre : la querelle se vidait sur un pont et le vaincu était jeté à l'eau, sans que la pitié du vainqueur pût le sauver. On le vit plus tard faire condamner à mort un jeune officier nommé de Roissy pour avoir commencé une attaque sans ordre, et ne le grâcier qu'au pied de l'échafaud, où il lui fit trouver une chaîne d'or et un cheval. Ce fut lui également qui fit régler le prix des rancçons. A la reprise des hostilités en 1551, il obligea Gonzague à lever le siège de Parme, s'em-

para de Quiers et de Verceil, où étaient les trésors du duc de Savoie, dont il ne prit rien pour lui. Il finit par occuper Ivry, où les Suisses purent venir le rejoindre, et Casal, où étaient les chefs les plus riches de l'armée ennemie, qu'il ranconna au profit de ses soldats et sans rien vouloir pour lui-même. A cette occasion, le roi lui fit présent de son épée, et lui écrivit les lignes suivantes : « L'idée que j'ai de votre mérite a passé « jusque chez les étrangers : l'empereur me mande « qu'il se ferait le monarque du monde entier « s'il avait un Brissac pour le seconder dans « ses desseins. » Une taxe dut être levée sur le Piémont. Brissac s'y comprit pour dix mille écus : de là le respect qu'il inspira même aux ennemis; aussi le commandant de la place de Volpian, qu'on assiégeait, déclara-t-il qu'il ne se rendrait qu'à Brissac. Celui-ci, qui était malade à Turin, se fit transporter sous les murs de Volpian, qui capitula aussitôt. Nommé après la bataille de Saint-Quentin gouverneur de la Picardie à la place de Coligny, il y fut un jour cerné par ses soldats, irrités de n'être pas payés : « Vous trouverez toujours du pain chez moi, » leur dit-il; puis, sacrifiant la dot de sa fille et empruntant une autre somme aux Suisses sur sa fortune personnelle, il acquitta la dette de la France envers son armée. Nommé en 1562 gouverneur de Paris, il y maintint une tranquillité parfaite. Envoyé en Normandie, il contribua à la prise du Havre, et mourut l'année suivante, laissant la réputation d'un des plus grands capitaines de son siècle.

ANOT DE MAIZIÈRES.

Mémoires de Montluc. — Mémoires de Du Bellay. — Mémoires de Boyvin du Villars. — Brantôme, Hommes illustres et grands Capitaines. — Anselme, Hist. générale et chron. de la maison de France, t. IV, p. 310, 320; t. VII, p. 203; t. VIII, p. 178-214. — Pinaud, Chron. milit., t. II, p. 256. — De Thou, Mémoires. — Docum. partic. — Archives de Turin.

COSSÉ (Timoléon DE), fils aîné de Charles de Cossé, premier du nom, né en 1543, mort en 1569. Nommé successivement enfant d'honneur de Charles IX, gentilhomme de la chambre, et colonel de l'infanterie française au delà des monts, il se fit remarquer au siège de Rouen en 1562, et la même année dans la défense de Paris, puis au siège de Lyon en 1563. Forcé de s'éloigner de cette place après une attaque infructueuse tentée sur le faubourg Saint-Just, il opéra sa retraite avec une habileté que couronna un plein succès. Nommé chevalier de l'ordre, capitaine de cinquante hommes d'armes, grand-fauconnier, gouverneur d'Angers, grand-panetier, il contribua plus que personne à la délivrance de Malte, assiégée par les Turcs. Revenu en France et chargé du commandement de la moitié de l'infanterie, il se distingua à la bataille de Saint-Denis, puis à celle de Sarry près Châlons, puis enfin à celle de Jarnac en 1569 et à celle de Mucidan en Périgord, où il fut tué.

ANOT DE MAIZIÈRES.

Sismondi, Histoire de France. — Histoire des Guerres de Religion de Lacretelle. — Documents particuliers. —

Anselme, *Hist. des colonels généraux*, t. VIII. — Daniel, *Hist. de la Milice française*.

COSSE (*Arthur DE*), comte de Secondigny, maréchal de France, frère du précédent, né vers 1512, mort le 15 janvier 1582. Connu sous le nom de baron de *Gonnor* jusqu'à sa promotion à la dignité de maréchal de France, Cossé, qui, suivant Brantôme, « ne laissa, pour sa petiteesse, « à estre un bon, sage et advisé capitaine... qui « avoit la teste et la cervelle aussi bonnes que le « bras, » servit en qualité de lieutenant de cent hommes d'armes en 1550, se signala au siège de Lens en 1551, et, sous le duc de Guise, sut défendre Metz (18 avril 1552) contre toutes les forces de Charles-Quint, qui fut obligé de s'éloigner, au commencement de janvier 1553. S'étant distingué en 1555 sous le duc d'Aumale aux sièges d'Ulpiano et de Montecalvo, il reçut la même année le collier de l'ordre de Saint-Michel, battit (en 1558) une partie de l'armée espagnole au siège de Cental; mais il fut vaincu à son tour par Coligny, au moment où il conduisait (1562) un convoi destiné au siège de Bourges. Surintendant des finances (10 février 1563), place dans laquelle, suivant Brantôme, « il « ne fit pas mal ses affaires et mieux que les « nôtres, se disoit-on, » puis grand-panetier de France (janvier 1564), Charles IX, « qui se « trouvoit bien de ses advis », érigea la terre de Secondigny en comté (juin 1566), et le créa maréchal de France le 4 avril 1567. A la tête d'un corps de cavalerie, Cossé combattit à la bataille de Saint-Denis (10 novembre), commanda ensuite l'armée contre les calvinistes, sous le duc d'Anjou, et défit le capitaine Coqueville, qui, contre la défense du roi, avait assemblé un corps considérable de troupes, qu'il conduisait au prince d'Orange. Nommé lieutenant général commandant l'armée en Normandie sous le duc d'Anjou (8 février 1569), il se trouva (3 octobre) à la bataille de Moncontour, où, à la tête de la gendarmerie, il culbata la cavalerie du comte de Nassau, et dégagea ainsi le duc d'Anjou. Gouverneur et lieutenant général de l'Orléanais (31 janvier 1570), il prit, pendant la maladie du duc d'Anjou, le commandement de l'armée, forte de 13,000 hommes, et attaqua l'amiral de Coligny à Arnay-le-Duc (27 juin); l'armée calviniste n'était que de 2,500 arquebusiers et de 2,000 chevaux. Cossé, pour vouloir prendre trop de précautions, laissa à l'amiral le temps de se retrancher. Le combat dura sept heures, et les catholiques, malgré leur courage et la supériorité numérique de leurs forces, furent repoussés à trois attaques. Accusé d'intelligence avec les calvinistes et les *politiques*, qui avaient, disait-on, formé le complot d'enlever le duc d'Alençon. « Cossé et le « maréchal de Montmorency furent encoffrés et « faits prisonniers au bois de Vincennes, et puis « par un beau matin menés par les gardes françois et suisses, tambours battant, dans un coche « à Paris, à la Bastille, où ils demeurèrent près

« d'un an et demy » (jusqu'en avril 1575). L'innocence de Cossé ayant été reconnue en plein parlement, il reprit son crédit à la cour, et accompagna la reine, qui allait en Touraine négocier le retour du duc d'Alençon. Nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 15 janvier 1579, « Cossé mourut, comme monsieur le mareschal « de Brissac son frère, dans son lit, du tourment « des gouttes, » au château de Gonnor, à l'âge de soixante-dix ans.

ANOT DE MAIZIÈRES.

Pinard, *Chronolog. milit.*, t. II, p. 302. — Anselme, *Chronol. des Maréchaux*, t. VII, p. 236. — Brantôme, *Fies des grands Capitaines*, liv, II, III. — *Mémoires de Castelnaud*, t. II.

COSSE (*Charles II DE*), frère du précédent, mort en juin 1621. Après avoir fait ses premières armes en Piémont, il servit dans la marine, et en 1582 fut chargé, avec Strozzi, de conduire le roi Antoine de Portugal aux îles Açores; après une lutte désespérée soutenue contre la flotte espagnole, échappé presque seul de son vaisseau, il parvint à en gagner un autre, et, grâce à son habileté, la flotte put être heureusement ramenée en France. Nommé gouverneur d'Angers, il commença par reprendre cette ville aux calvinistes (1585); puis, emmené par le duc de Guise, il l'aida à prendre les villes de Donzy et de Rocroy et à gagner les batailles de Vimori et d'Anneau (1587). Chargé ensuite du gouvernement d'un des quartiers de Paris, il y fit élever en 1588 les premières barricades, dans lesquelles il enferma Crillon et les gardes françaises; d'autre part, il réussit, le même jour, à donner aux Suisses le temps et les moyens de s'échapper. Mécontent du roi Henri III, qui l'avait fait momentanément emprisonner après la mort du duc de Guise, il entra dans la ligue, et fut nommé par le duc de Mayenne gouverneur de Paris; on fit à cette occasion le distique suivant :

Tu es perdu, Paris, ton gouverneur Brissac
Va mettre ton navire et à bris et à sac.

Quand il eut rendu Paris au roi Henri IV (22 mars 1594) le premier distique fut corrigé par le suivant :

Tu es sauvé, Paris, ton gouverneur Brissac
Sauvera ton navire et du bris et du sac.

A cette époque, on reprocha pourtant au duc d'avoir stipulé le prix de sa soumission, et le prévôt des marchands disait de lui : Il n'a pas rendu, il a vendu à César ce qui lui appartenait; en cela, si le fait est vrai, Brissac aurait imité le gouverneur du Dauphiné, Lesdiguières, et beaucoup d'autres, ce qui fit dire au roi : *J'ai racheté mon royaume pièce à pièce*. Quoi qu'il en soit, Cossé-Brissac fut nommé maréchal de France, à la sollicitation de son beau-frère, Saint-Luc, qui refusa cette dignité pour la lui faire obtenir. Chargé du commandement de l'armée en Bretagne, le nouveau maréchal battit le duc de Mercœur, et s'empara de Dinan. Louis XIII le créa duc et pair (1611). Quelques années après, il fut chargé de négocier avec M. le Prince une trêve, qui amena la paix de Loudun, en 1616. Il

assiégeait Saint-Jean-d'Angély, quand il tomba malade; on l'emmena à Brissac, où il mourut, en 1621.

ANOT DE MAIZIÈRES.

Anselme. *Chronolog. des grands Offic.*, IV et VII. — Pinard, *Chron. milit.*, II. — Lacrosette, *Guerres de Relig.* — Peréfixe, *Vie de Henri IV.*

COSSÉ (*Jean-Paul-Timoléon*, duc de BRISSAC), maréchal de France, né en octobre 1698, mort en 1784. Il commença comme chevalier de Malte à servir sur les galères de l'ordre, et assista au siège de Corfou, en 1716. A son retour en France, il fut nommé mestre de camp de cavalerie dans un régiment de son nom, et rendit dans sa carrière militaire d'éminents services jusqu'en 1768, époque à laquelle il fut créé maréchal de France. C'est lui qui, surpris un jour chez la maîtresse du comte de Charolais, et ce prince lui ayant dit avec fureur : « Sortez, monsieur, » répondit avec sang-froid : « Monseigneur, vos ancêtres auraient dit : Sortons. » Son fils aîné, qui avait épousé la fille du premier président Molé, fut tué en 1757, et ne laissa pas d'enfants.

ANOT DE MAIZIÈRES.

Histoire de France, siècle de Louis XV. — Archives de la guerre. — Pinard, *Chronol. milit.*, V.

***COSSÉ** (*Louis-Hercule-Timoléon DE*), duc de Brissac, second fils du précédent, né le 14 février 1734, massacré en septembre 1792, à Versailles. Son grand nom, son mérite, et de nombreux services rendus dans l'armée lui avaient valu le grade de capitaine colonel des cent-Suisses et le gouvernement de Paris. En 1789, convaincu que la révolution pouvait être dirigée ou réprimée, il refusa d'émigrer, et resta auprès du roi, qui le nomma commandant de sa garde constitutionnelle (1791). La manière dont il avait composé ce corps d'élite le rendit odieux aux ennemis de la royauté, qui l'accusèrent de trahison et le firent emprisonner à Orléans; de là, avec les autres prisonniers de la haute cour qui siégeait dans cette ville, il fut réclamé pour être conduit à Paris par une bande de forcenés qui avaient pour se faire obéir un décret de l'Assemblée et six pièces de canon. Sur un ordre de la commune de Paris, suggéré par Danton, ministre de la justice, Brissac avec ses compagnons d'infortune fut dirigé sur Versailles, où des assassins les attendaient. Ces derniers, à l'arrivée des prisonniers dans la ville, fermèrent tout à coup sur eux la grille de l'orangerie, par laquelle ils venaient d'entrer, et par là ils les séparèrent de l'escorte, qui les suivait et qui aurait pu les défendre. A l'instant le massacre commença; les tueurs, suivant leur expression, se mirent au travail. Ils en voulaient surtout au duc de Brissac, auquel ils reprochaient sa sévérité à l'égard des braconniers, son attachement au roi et le don qu'il venait de faire d'une partie de sa fortune à M. du Léry, autre royaliste, qui, rassuré sur le sort des siens, s'écria, comme Sydney : « La douleur de la mort maintenant est passée. » Aussi, aux personnes qui criaient : Grâce! grâce! les tueurs répondaient-ils : « Livrez-nous Brissac, et nous

vous laisserons tous les autres. » Indignés qu'on insistât pour sauver tout le monde, ils jurèrent de n'avoir pitié de personne; au premier coup que Brissac reçut dans les reins, il se tourna vers eux, et leur dit avec sang-froid : « Tirez-moi un coup de pistolet, vous aurez plus tôt fait. » Pendant qu'on lui répondait en le perçant de coups sur toutes les parties du corps, il demeura calme et la tête haute, ne témoignant ni impatience ni douleur; quand, avec son sang, il eut perdu ses forces, il tomba, et fut coupé en une multitude de morceaux, que ses meurtriers se disputèrent. L'un d'eux, Nicolas Périn, ne voulut pas que sa famille, à lui, fût privée de ce spectacle; et comme il s'en allait à sa maison, il dit à une jeune fille qu'il rencontra : « Allez aux Quatre-Bornes (carrefour de Versailles), il y a là de la viande fraîche découpée; je cours chercher ma femme. » Celle-ci s'en vint aussitôt toute joyeuse, et assez à temps pour tuer M. de Castellane, évêque de Mende. Brissac avait prévu le sort qui l'attendait; mais à ceux qui le priaient de mettre plus de prudence dans son dévouement à Louis XVI, il répondait : « Je fais ce que je dois à ses aïeux et aux miens; » à d'autres il dit un jour : « Chargé de la garde du roi, j'ai mon poste à la grille de son palais. On se souvient de ces paroles; et quand il fut mort, sa tête fut en effet plantée sur la grille dorée du château de Versailles, après avoir été promenée sur une fourche à travers les rues, où se pressait une foule immobile et silencieuse. Cette même tête, dans une fête civique donnée à Luciennes, servit de boule pour une partie de quilles; puis de son crâne on fit une tasse, où but publiquement le comédien Grammont. Un nommé Biouville avait préalablement détaché du cadavre les parties sexuelles, et les avait données à dévorer à son chien. Une des jambes et une des mains du malheureux duc furent présentées à une assemblée électorale séante à Saint-Germain; et sur le refus de la part des électeurs de recevoir cette offrande, dite patriotique, on la suspendit à la grille de la porte de Poissy, où elle resta trois jours.

ANOT DE MAIZIÈRES.

Procès-verbal du massacre de Versailles, dressé par la municipalité; — Documents fournis par la famille Brissac; — Hist. des Girondins, de Lamartine; — Histoire des Massacres de Septembre, par M. de Lava-renne; — Archives et bibliothèque de Versailles.

* **COSSIERS** (*Jean*), peintre hollandais, né à Anvers, en 1603, mort en 1652. Il était élève de Cornille de Vos. Il voyagea quelque temps, et fit plusieurs tableaux pour le roi d'Espagne, le cardinal-infant, l'archiduc Léopold et autres princes. En 1639 il fut nommé directeur de l'Académie d'Anvers. Cossiers composait en grand maître : ses figures sont bien dessinées; il savait les grouper et en varier les poses avec art. Ses fonds sont riches, surtout quand il représente de l'architecture. Sa manière de peindre est large et facile, sa couleur est bonne quelquefois, cependant un peu jaunâtre. Ses principaux tableaux sont : à Malines, dans l'église des Bé-

guines, *La Passion de J.-C.* en cinq tableaux, et *Le Crucifiement*, en trois parties, qui se terminent à la voûte de l'église; dans le couvent de Sieckelieden, *La Naissance de J.-C.*; au séminaire. *La Présentation au temple*, regardée comme le chef-d'œuvre de Cossiers; à Anvers: *Le Christ apparaissant à Notre-Dame*, *Un gentil-homme allumant sa pipe*, *L'Adoration des Bergers*; à Bruxelles, *Le Déluge*, *La Sainte-Famille*.

Descamps, *Vies des Peintres hollandais. — Biographie générale des Belges.* — Nagler, *Neues. Allg.-Gel.-Lexic.*

COSSIGNY ou **COUSIGNY** (Jean-François CHARPENTIER DE), ingénieur français, né en Bretagne, vers 1693, mort en 1778. Il était en 1731 à l'île de France, avec la mission d'examiner si la côte offrait un mouillage sûr. Menacé par les Marattes, il passa à Pondichéry, et contribua à les tenir éloignés de cette place. En 1743, de retour en France, il fut nommé directeur des fortifications de la Franche-Comté, emploi qu'il quitta pour retourner à l'île de France avec le grade de maréchal de camp commandant l'artillerie et le génie. On a de lui une *Lettre critique sur l'Histoire des Indes de l'abbé Guyon*, et une *Réplique à la Réponse injurieuse de l'abbé Guyon*: ces deux écrits contiennent des renseignements intéressants sur Pondichéry. Il était correspondant de l'Académie des Sciences, qui a inséré quelques mémoires de lui dans le *Recueil des Savants étrangers*, t. 1^{er}, III et VI.

GUYOT DE FÈRE.

Feller, *Biographie univers.*, édit. de M. Weiss.

COSSIGNY DE PALMA (Joseph-François CHARPENTIER DE), naturaliste et voyageur français, fils du précédent, né à Palma, dans l'île de France, en 1730, mort à Paris, le 29 mars 1809. Il fit ses premières études à Besançon, et les termina à Paris. En 1753 il visita Batavia, les principaux établissements européens dans l'Inde, et revint à l'île de France, où il obtint le grade d'ingénieur militaire. Il agrandit le jardin botanique de son père, et introduisit dans l'île de France la culture de la canne à sucre de Batavia et de l'arbre à vernis de la Chine. Ses travaux sur l'histoire naturelle lui valurent, en 1773, une place à l'Académie des Sciences. Il fut aussi nommé membre de la Société Asiatique de Calcutta. Il travailla avec ardeur à l'amélioration des colonies françaises de la mer des Indes; et le chagrin de voir presque tous ses efforts inutiles le décida à revenir s'établir dans la métropole. On a de lui: *Lettre à Lemonnier sur la culture du café*; Ile de France, 1773, in-8°; — *Lettre sur les arbres à épicerie, avec une instruction sur leur culture et leur préparation*; Paris, 1775, in-8°; — *Essai sur la fabrication de l'indigo*; Ile de France, 1779, in-8°; — deux *Mémoires sur la fabrication des eaux-de-vie de sucre*; Ile de France, 1781, in-4°; — *Lettre à Sonnerat*; Ile de France, 1784, in-4°; — *Voyage à Canton, suivi d'obser-*

vations sur le voyage à la Chine de lord Macartney et du chevalier Van-Braam, et d'une esquisse des arts des Indiens et des Chinois; Paris, 1798, in-8°; — *Voyage au Bengale, suivi de notes et d'observations sur celui de Stavovirus dans la même contrée*; Paris, 1799, 2 vol. in-8°; — *Moyens d'amélioration et de restauration proposés au gouvernement et aux habitants des colonies*; Paris, 1803, 3 vol. in-8°; — *Recherches chimiques et physiques sur la fabrication de la poudre à canon*; Paris, 1807, 2 vol. in-8°; — *Mémoires sur la plantation des cannes à sucre dans les départements méridionaux de la France, et de l'extraction du sucre*; Paris, 1808, in-8°; — *Observations sur le Manuel du Commerce des Indes orientales et à la Chine* (de Blanchard); Paris, 1808, in-4°.

Galerie historique des Contemporains. — Quérard *La France littéraire*.

COSSIN (Louis), graveur français, né à Troyes, en 1633, mort à Paris, en 1682. Il maniait également bien le pinceau et le burin. On connaît de lui un portrait de Louis XIII, peint de grandeur naturelle, qu'il a gravé ensuite. Les principales planches de Cossin ont été faites d'après Raphaël, Lebrun, J.-B. Champagne, Hallé Sevin et autres. Parmi les plus remarquables, on cite: *Une Tête de femme qui rit*, gravé d'après le Corrège; — *Un Buste d'homme*, d'après Carache; — *Charles-Jean Konigsmarck*, d'après P. M. Dahl.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs.* — Nagler, *Neues. Allg.-Künstl.-Lexic.*

COSSON (Daniel), antiquaire hollandais, né à Leyde, en 1648, assassiné à Hadgilar, près Smyrne, en 1688. Il était fils d'un riche négociant et étudia sous Gronovius père. En 1674 il quitta la Hollande, séjourna quelque temps en Italie, et arriva l'année suivante à Smyrne. Il y apprit les langues orientales, parcourut l'Asie Mineure, et s'occupa avec passion de former une collection de vases des nombreux monuments dont les ruines couvrent encore cette partie de l'ancien monde. Les états de Hollande le nommèrent vice-consul dans les échelles levantines. Il mit à profit cette position pour augmenter son riche cabinet. Le 10 juillet 1688, un tremblement de terre renversa Smyrne; des secousses successives et violentes empêchèrent de rien sauver. Cossin perdit en peu d'instants sa fortune et le fruit de ses longs travaux. Réfugié dans la campagne voisine, il se croyait à l'abri de tout péril, lorsque des pirates algériens, débarqués pour piller une terre que la terre n'avait pas engloutie, le rencontrèrent, le mutilèrent pour qu'il ne pût s'échapper, et enfin le poignardèrent après s'être convaincus de son impuissance à fournir une rançon. Quelques lettres de Cossin, contenant le résultat d'intéressantes recherches, ont été publiées par Jacques Gronovius, sous le titre de *Memoria Cossiniana*; Leyde, 1695, in-4°.

Jacques Gronovius, *Opera*.

COSSON (*Pierre-Charles*), pédagogue français, né à Mézières, le 21 février 1737, mort à Paris, le 17 juillet 1801. Il commença ses études à Charleville, et vint les terminer à Paris, au collège Sainte-Barbe. Il se fit recevoir en Sorbonne maître ès arts, et remporta deux années de suite le prix d'éloquence (1762, 1763). Nommé professeur d'humanités à Metz en 1763, il passa l'année suivante à La Flèche, comme régent de rhétorique, et obtint en 1767 la chaire de seconde du collège Mazarin. Convaincu que c'est méconnaître la nature humaine que de la conduire à la sagesse par la contrainte et la sévérité, Cosson donnait ses leçons en forme de jeux. Son Tite-Live à la main, il divisait ses élèves en Carthaginois et Romains; le rôle était distribué à chacun, le plan de campagne arrêté, les positions fixées; les manœuvres s'exécutaient tout en expliquant l'auteur, dont les expressions restaient gravées dans la mémoire des jeunes combattants. Cosson collabora pendant deux ans au *Journal des Sciences et Beaux-Arts*. On a de lui : *Éloge de Pierre du Terrail, dit le chevalier Bayard*; Paris, 1770, in-8°; — la traduction de la IV^e Décade de Tite-Live, et les *Suppléments de Freinshemius*; Paris, 1771-72, 4 vol. in-12; et un certain nombre de *Lettres* et de pièces de poésie publiées dans divers recueils littéraires.

Almanach des Muses, an xi (1803), p. 265. — Burbure, *Essais historiques sur la ville de La Flèche*, 313. — Sabatier, *Les trois Siècles de la Littérature. — Année littéraire. — Le Mercure de France*, juillet 1764 et mars 1775. — *Journal des Savants*. — Desessarts, *Les trois Siècles littéraires. — Journal de Trévoux. — Journal encyclopédique. — Recueil de l'Université*, vol. C., n° III. — Favart, *Mémoires littéraires*, II, 303. — Rœderer, *Journal d'Économie publique*, IX, 303. — Bouilliot, *Biographie Ardennaise*.

* **COSSON** (*Charlotte-Catherine*), dite de La Cressonnière, femme poète française, sœur du précédent, née à Mézières, le 4 juin 1740, morte à Paris, en octobre 1813. « Elle s'est exercée, dit Sabatier, avec quelque succès dans la poésie légère et anacréontique. Le caractère de sa muse était l'enjouement et la simplicité. » Elle ajoutait à son nom celui de *La Cressonnière*. « J'ai tiré ce nom, disait-elle, d'une petite fontaine où croit le cresson, située dans un pré qui appartient à ma famille, et ce titre m'a réussi auprès d'un certain monde. » M^{me} Favart a peint le portrait de M^{lle} Cosson, au bas duquel l'abbé de Voisenon a mis ce quatrain :

Sa bouche prêche la raison,
Ses yeux inspirent la folie :
Chacun voudrait avoir Cosson
Ou pour maîtresse ou pour amie.

M^{lle} Cosson, recherchée dans ses beaux jours, est morte dans un état voisin de la misère. On a d'elle : *Lamentations sur la mort du dauphin*; Reims, 1766, in-8°; — *De la bonne Roynne et d'un sien bon curé; fabliau d'une bonne Gauloise*; Paris, Didot l'aîné, 1782, in-16; — un grand nombre d'allégories, anecdotes, ballades, contes, couplets, énigmes, épitaphes, fables, idylles, lettres, odes, romances et vaudevilles

publiés dans les recueils littéraires du temps.

Sabatier, *Siècles de la Littérature. — D'Hebrail, France littéraire*, I, 227. — Fortunée Briquet, *Dictionnaire historique des Français. — Desessarts, Les Siècles littéraires. — Bouilliot, Biographie Ardennaise*.

* **COSSUS**, nom d'une branche patricienne de la gens *Cornelia*. Après avoir produit dans le cinquième siècle avant J.-C. plusieurs hommes remarquables, elle tomba dans l'oubli. Plus tard on voit revivre le nom de Cossus comme prénom des *Lentulus*, autre branche de la même gens. Les *Cossus* et les *Maluginenses* appartenaient probablement dans l'origine à la même famille; car on voit plus d'une fois une seule personne porter ces deux noms, par exemple *Serv. Cornelius Cossus Maluginensis*, consul en 485 avant J.-C. Mais dans la suite les *Cossus* et les *Maluginenses* formèrent deux familles séparées. Parmi les Cossus, les plus importants sont :

* **COSSUS** (*Servius Cornelius*), général romain, vivait vers 450 avant J.-C. Élu consul en 428 avec T. Quinctius Cincinnatus, il fut en 426 un des quatre tribuns militaires, et resta à Rome pour veiller à la sûreté de la ville, tandis que ses collègues marchaient contre les Veiens. Ces derniers ayant repoussé les Romains, Cossus nomma Mam. *Æmilius Mamerцинus* dictateur, et celui-ci à son tour choisit Cossus pour maître de la cavalerie. Ce même Cossus tua le lar Tolumnius, roi des Veiens, dans un combat singulier, et plaça les dépouilles du vaincu dans le temple de Jupiter Férétrien. La date de cet événement était déjà chez les anciens un sujet de discussion. Tite-Live, suivant, dit-il, tous les auteurs qui l'avaient précédé, place ce fait en 437, neuf ans avant le consulat de Cossus, lorsque celui-ci était tribun militaire dans l'armée de Mam. *Æmilius Mamerцинus*, lequel était aussi dictateur à cette époque. En même temps l'historien donne plusieurs raisons qui prouvent que cette date est invraisemblable. « L'inscription même, dit-il, tracée sur les dépouilles prouve, contre leur assertion et la mienne, que Cossus était consul lorsqu'il s'en empara. Pour moi, j'ai entendu de la bouche même d'Auguste César, le fondateur ou le restaurateur de tous nos temples, que quand il entra dans celui de Jupiter Férétrien, qu'il releva, tombant de vétusté, il lut lui-même cette inscription sur la cuirasse de lin. » Mais comme l'année du consulat de Cossus fut une année de peste, et pendant laquelle il n'y eut aucune guerre, il est probable que la défaite et la mort de Tolumnius doivent être placées à une époque postérieure, et lorsque Cossus, tribun consulaire, était maître de la cavalerie sous le dictateur Mamerцинus. Cette date est d'ailleurs donnée par Valère Maxime et Aurelius Victor.

Tite-Live, IV, 19, 20, 30, 32. — Plutarque, *Romulus*, 16; *Marcellus*, 8. — Valère Maxime, III, 2. — Aurelius Victor, *De Vir. ill.*, 25. — Propertius, IV, 10, 23. — Niebuhr, t. II.

* **COSSUS** (*Cneius Cornelius*), homme d'État romain, vivait vers 400 avant J.-C. Tribun consulaire en 406, il fut, comme le précédent, chargé

* **COSTA** (*Claudio-Manoel* DA), poète célèbre du Brésil, né le 6 juin 1729, mort en 1789. La province de Minas Geraes réclame l'honneur de lui avoir donné naissance, et il affirme lui-même qu'il était né à *Marianno*; il appartenait à une de ces familles courageuses de Saint-Paul qui, traversant d'immenses déserts, étaient venues dans la riche province dont le Portugal recueillait tant de richesses, et ouvraient ainsi un nouvel avenir à la mère patrie. Dès son bas âge, il vint à Rio de Janeiro, où se fit sa première éducation, dans la maison des jésuites. Il y apprit le grec, le latin, poussa assez loin ses études en théologie, puis se rendit en Portugal, pour fréquenter l'université de Coïmbre; il avait alors quinze ans. Au bout de cinq ans de séjour dans la ville universitaire, après avoir terminé ses études, il retourna dans l'intérieur du Brésil; mais à Coïmbre, à Lisbonne même, dans la fréquentation des hommes éminents de cette époque, il avait su acquérir cette pureté de style qui le fait considérer par les Portugais de la vieille école comme un poète classique. Au milieu des grandes forêts américaines, des riches paysages de l'intérieur, ses souvenirs l'emportaient toujours sur les bords du Tage ou du Mondego, et il l'avoue ingénument. Il y avait là en effet comme un souvenir de ses premières émotions, que ne pouvaient faire évanouir les splendeurs d'une nature plus riche et plus abondante. Dès 1751, c'était à Coïmbre, sur les bords du Mondego, qu'il avait rêvé ses premiers vers et les avait publiés; ce fut de Minas qu'il envoya dans la ville universitaire un nouveau recueil, qui parut en 1768. On remarque surtout dans ce volume l'élégance des poésies italiennes que l'auteur y avait réunies et mêlées aux vers portugais. La poésie de Pétrarque avait trouvé dans les solitudes américaines un imitateur plein d'harmonie. Claudio-Manoel, comme on appelait dès lors le jeune poète, était cependant loin des lieux classiques qui eussent pu lui inspirer ces réminiscences. En sa qualité de secrétaire du gouvernement, il explorait les régions les moins connues alors de l'Europe, et il parcourait l'intérieur de la province de Saint-Paul. Après l'année 1768, il composa ses *Regrets adressés à l'Arcadie*. Ce fut (1), dit-on, la vue de l'Uruguay qui vers cette époque lui inspira l'idée de donner à son pays une sorte d'épopée américaine; il composa alors son poème de *Villarica*, dont le sujet est la conquête de la région des mines, et qui se recommande, il faut bien le dire, bien plus par l'intérêt des détails historiques que par la beauté de la poésie. Minas à cette époque était devenu un centre littéraire: on y comptait au premier rang les Alvarengas, le professeur Ribeiro et le célèbre Gonzago; le poète éminemment populaire Da Costa contracta avec lui une étroite amitié. Les réunions purement littéraires de ces Brésiliens, amis trop précoces de l'indépendance américaine, devinrent

bientôt politiques: Claudio-Manoel fut incriminé, comme Gonzago, dans la conspiration désignée sous le nom de Tiradentes. On ne tarda pas à lancer un mandat d'arrêt contre lui, et il périt, dit-on, par le poison dans un cachot de Villarica. Bien que son poème circule en général manuscrit, et que nous le possédions sous cette forme, il a été imprimé à Ouropreto, 1839-1841, in-4°. On a encore de lui *Munusculo metrico, Labyrintho de Amor, Numeros harmonicos*; Coïmbre, 1751; réimprimé à Coïmbre avec d'autres poésies, in-8°. On a eu outre de cet écrivain un grand nombre de poésies charmantes, répandues dans divers recueils.

FERD. DENIS.

Adolfo Varnhagen, *Florilegio da Poesia Brasileira*.

* **COSTA** (*Francesco*), peintre italien, né à Gênes, en 1672, mort en 1740. Il fut élève de Gregorio Ferrari et l'inséparable compagnon de Battista Revelli. Ils peignaient ensemble des perspectives, et en enrichissaient souvent les compositions des peintres d'histoire. Les meilleurs ouvrages des deux amis se voyaient à Pegli, près Gênes, dans le palais Grilli.

E. B — N.

Ratti, *Vite de' Pittori Genovesi*.

* **COSTA** (*Don Francesco-Antonio*), jurisconsulte sicilien, né à Messine, en 1571, mort dans la même ville, en 1656. Il se distingua dans la jurisprudence, fut nommé-juge à Messine et deux fois vicaire général de la Sicile. On a de lui: *Conciliorum sive responsionum Juris Volumen*.

Bibliotheca Sicula. — Moréri, *Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **COSTA** (*Ippolito*), peintre, né à Mantoue, florissait en 1538. On croit qu'il fut élève de Capri. On regarde comme ses meilleurs ouvrages une *Déposition de Croix*, à Saint-Gervais de Mantoue, et une *Multiplication des Pains*, à Saint-Barnabé.

E. B — N.

Volta, *Notizie de' Professori Mantovani*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

* **COSTA** (*Jean-François*), peintre paysagiste et dessinateur italien, mort en 1775. Il se fit connaître comme dessinateur, et reproduisit avec talent les monuments grecs, gravés ensuite par Wagner. Heinecke lui attribue une œuvre intitulée *Delizie del fiume Brenta*; Venise, 1750-1756, 2 vol. En 1766 il devint membre de l'Académie des Arts de Venise.

Heinecke, *Dict.* — Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

* **COSTA** (*João* DA), général portugais, premier comte de Soure, né en 1610, mort le 22 janvier 1664. Cet officier descendait d'une famille qui avait la prétention de remonter à l'époque de la domination des Goths. Il contribua à l'élévation de Jean IV, et il fut nommé par ce monarque comte de Soure en 1652. Il commandait l'artillerie à la bataille de Montijo, et on lui attribue le succès de cette affaire. Depuis il occupa le poste de mestre de camp général de la province d'Alem-Tejo. En 1659 il fut envoyé en ambassade extraordinaire auprès de Louis XIV. Marié avec D. Maria de Noronha, il en eut plu-

(1) Son nom d'Arcadie était *Claueste Saturnio*.

sieurs enfants ; le dernier, D. Rodrigo da Costa, après avoir gouverné le Brésil, devint vice-roi des Indes et mourut en 1722. F. D.

João Baptista de Castro, *Mapa de Portugal*. — Ant. Caetano de Souza, *Memorias historicas e genealogicas dos Grandes de Portugal*.

COSTA (*Leonel da*), littérateur portugais, né à Santarem, en 1570, mort le 28 janvier 1647. Bien qu'il eût fait ses humanités d'une manière brillante, il embrassa la vie militaire ; mais il n'est pas probable qu'il ait assisté de grandes expéditions : le temps des guerres mémorables était passé pour le Portugal. Il se maria en 1594, et se voua dès lors exclusivement aux lettres. Il est remarquable surtout comme traducteur, par l'élégance et la pureté de son style. On a de lui : *Eclogas de Virgilio e Georgicas traduzidas em verso sotto portuguese e comentadas nos lugares difficultozos* ; Lisboa, par Giraldo da Vinha ; 1624, in-fol. Il a cependant donné chez le même imprimeur un poème original, sous le titre de : *Conversão miraculosa da felice Egypciaca penitente santa Maria, sua vida e morte* ; Lisboa, 1627, in-8°. On a de lui encore une traduction de *Térence* en manuscrit, et il donna également une version inédite des œuvres de Savonarola. — Un ouvrage plus important, mais resté inédit, serait le livre suivant, qui n'était lui-même qu'une traduction : *Ordens de cavaleria, compostas e offercidas por Frederico Grisano Napolitano a o cardeal Hipolito de Este de Ferrara*. On le conservait dans la bibliothèque du comte de Castelmelhor. Nous ignorons si cet infatigable traducteur a donné une version excellente de l'*Énéide*, comme le dit M. Constance (dans la *Biographie Michaud*) ; la chose n'est pas improbable, mais il n'en est pas fait mention dans Barbosa. FERD. DENIS.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

***COSTA** (*Lorenzo*, l'ancien), peintre italien, né à Ferrare, vers 1450, mort vers 1530. En 1488 il travaillait à Bologne, dans le palais de Giovanni Bentivoglio, et on a cru qu'il avait été élève du Francia, d'après l'inscription placée au bas du portrait qu'il fit de ce seigneur : L. COSTA, *Franciæ discipulus* ; mais cette inscription, ainsi que cela se voit souvent, pourrait être d'une autre main, ou n'être qu'un simple témoignage de respect pour ce grand peintre, car, si l'on en croit Vasari, Costa s'était déjà fait connaître par d'importants travaux avant de venir à Bologne. Quoi qu'il en soit, il faut croire qu'au moins il profita des exemples du Francia, duquel on trouve, dans les galeries de Bologne, beaucoup de madones de Costa qui semblent des imitations, et dont quelques-unes sont dignes d'être comparées à celles du maître bolonais. Il excellait surtout à peindre les têtes d'homme, comme on peut le voir à Saint-Trône dans les fêtes des apôtres, et dans le *Saint Jérôme*, son plus beau tableau. Costa travailla plus à Bologne que dans sa patrie, pour laquelle cependant il forma quelques élèves, dont les plus cé-

lèbres sont Dosso Dossi et Ercole da Ferrara.

E. B — N.

Vasari, *Vite*. — Barrufaldi, *Vite de' Pittori Ferraresi*, — Laози, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

* **COSTA** (*Lorenzo*), le jeune peintre de l'école de Ferrare, vivait au seizième siècle. On croit qu'il était petit-fils de Lorenzo l'ancien. En 1560 il aidait Taddeo Zuccari ; mais d'après le peu d'ouvrages qu'il a laissés à Mantoue, il est facile de reconnaître que, malgré ses rapports avec Zuccari, il s'éloigna peu du style de sa famille.

E. B — N.

Volta, *Notizie de' Professori Mantovani*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

COSTA (*Luigi*), paléographe piémontais, né à Castelnovo-di-Scrvia (Piémont), en 1784, mort à Turin, en septembre 1835. Il acheva ses études à Turin, et y fut reçu docteur en droit. Il se livra ensuite à l'étude de la paléographie, et fut employé à la bibliothèque royale de Piémont. En 1815 il fut chargé de reprendre en France les objets d'art enlevés au Piémont durant les guerres précédentes. Plus tard, Costa fut nommé membre de la commission di *Storia patria*. Il s'essaya, mais sans succès, dans le dessin et la gravure. On a de lui : *Chartarium Dertonense* et *Cronica di Tortone* ; Turin, 1814, 2 vol. in-4° ; — *Rime del Bandello* ; Turin, 1816, in-8° ; — *Papa Ciccio*, almanach.

Feller, *Biog. univ.*, édit. de M. Weiss.

COSTA (*Manoel da*), surnommé *le Subtil*, jurisculte portugais, né au seizième siècle, mort en 1563 ou 1564. Il naquit à Lisbonne, d'une famille recommandable, mais tombée dans la pauvreté. C'est par erreur qu'on l'a fait naître à Villa-Viçosa. Il fit ses études à Salamanque, où il eut pour professeur le célèbre Martin Aspilcueta, dont il fut l'élève le plus distingué, et qu'il remplaça dans sa chaire lorsque Jean III songea à donner une nouvelle impulsion aux études, en renouvelant les statuts de l'université de Coïmbre. Manoel da Costa quitta volontairement Salamanque pour prêter le secours de sa science à son pays. Il fut pourvu en 1537 d'une chaire à Coïmbre, où il professa, et revint à Salamanque en 1561. Le jour même de l'ouverture des cours, une sorte de cabale s'étant tout à coup manifestée en faveur de son rival, le professeur Ayres Pinhel, il frappa avec autorité dans ses sens, s'écriant d'une voix retentissante : *Audite, audite ; alium enim Papinianum auditis !* Ces paroles, plus justes au fond qu'elles n'étaient modestes, lui réussirent ; il fut désormais admis dans les écoles comme l'oracle de la jurisprudence du seizième siècle. Il mourut à Salamanque. Comme on lui demandait sur son lit de mort quel était dans la Péninsule l'homme qu'il jugeait digne de professer après lui, il nomma sans hésiter son fils George da Costa, qui s'était acquis à Madrid de la réputation comme avocat. Son autre fils, Miguel da Costa, rempli avec succès une chaire de droit à l'uni-

ouvrage intitulé *La Sépulture de Marie*, et les quatre premiers chants de l'Illiade. Parmi ses ouvrages imprimés on remarque une traduction de *L'Argonautique d'Apollonius* de Rhodes, une version du poème *De l'Imagination*, des fables, des odes et des sonnets.

En 1836 Costa e Sylva avait été nommé directeur de la secrétairerie de la chambre municipale de Lisbonne; il fut plus tard appelé à un emploi plus élevé dans cette même municipalité. Il a laissé deux fils en bas âge. FERD. DENIS.

A. X. R. Cordeiro, *O Instituto formal scient. et lit.*

COSTA DE BEAUREGARD (Marquis *Joseph-Henri* DE), général savoyard, né le 20 avril 1752, au château de Beauregard (Savoie), mort le 11 novembre 1824. Il fit ses études à Paris, et entra en mai 1772 sous-lieutenant au régiment de Tarentaise. En 1775 il passa comme lieutenant dans la *légion des campements*, et y devint capitaine. Il voyagea ensuite en Italie, et fut reçu à Rome membre de l'Académie des Arcades. En 1778 il remporta le prix d'éloquence proposé par l'Académie de Besançon, sur ce sujet : *Combien l'éducation des femmes pourrait contribuer à rendre les hommes meilleurs*. Peu après Costa quitta les armes, et fut choisi par le roi Victor-Amédée III pour gentilhomme de la chambre. Lors de la révolution, il reprit du service comme volontaire, et fit contre les Français les campagnes de 1792 à 1798. La paix le trouva chef d'état-major. En 1799 il fut nommé membre du conseil de régence, et aida de tout son pouvoir les Austro-Russes à expulser les Français du Piémont. La journée de Marengo renvoya Costa à l'inactivité. En 1814 il fut chargé par le roi Victor-Emmanuel de réorganiser l'état-major et le génie piémontais, avec le titre de général quartier-maître. Il s'acquitta de ces fonctions jusqu'en 1821, époque à laquelle il prit sa retraite définitive. On a de lui : *Mémoires historiques sur la Maison royale de Savoie et tous les pays soumis à sa domination, depuis le onzième siècle jusqu'à 1795*, etc.; Turin, 1816, 3 vol. in-8°; — *Mélanges tirés d'un portefeuille militaire*; Turin, 1817, 2 vol. in-8°.

Biographie des Contemporains.

COSTA (LA). Voyez LA COSTE.

***COSTA**. Voy. DA COSTA.

***COSTA-MESEN** (*Félix* DA), peintre et écrivain portugais, né au dix-septième siècle, mort en 1712. On a très-peu de détails biographiques sur cet artiste; on sait seulement qu'il faisait partie de la congrégation de Saint-Luc vers 1705. Il est auteur d'un manuscrit qui jouit d'une certaine célébrité, sous le titre de : *Antiguidade e nobreza da Pintura*, 1696.

Le Portugal compte plusieurs artistes du nom de Costa; nous citerons entre autres :

***COSTA** (*Joseph* DA), architecte, né en 1747, mort en 1802, et qui, après avoir été à Rome, entreprit la construction du théâtre de San-Carlos.

***COSTA** (*Louis* DA), peintre, né à Lisbonne, en 1591 ou 1599, et mort dans le dix-septième

siècle; on lui doit une traduction de l'ouvrage d'Albert Dürer *Sur la symétrie du corps humain*, augmenté du cinquième livre de Paul Galario Saludiano; il était habile fondeur.

***COSTA** (*Joachim* DA), graveur; il était déjà fort avancé en âge en 1830, et professait le dessin à Porto; on lui doit plusieurs portraits gravés.

***COSTA** (*Joseph-Negreiros* DA), peintre, mort en 1759; il peignit de grands tableaux de saints.

***COSTA** (*Emmanuel-Negreiros* DA), frère du précédent, architecte, mort en 1750; il parvint dans l'armée au grade de major.

FERD. DENIS.

A. Rachzynski, *Dict. historico-artistique du Portugal*. — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

COSTADAU (*Alphonse*), démonologue, né à Alans (Venaissin), mort à Lyon, en 1726. Il se fit à seize ans dominicain dans la congrégation du Saint-Sacrement, et devint professeur de philosophie et de théologie. On a de lui : *Traité historique et critique des principaux signes dont nous nous servons pour manifester nos pensées, ou le commerce des esprits*, divisé en trois parties : *Des Signes humains*; Lyon, 1717, 4 vol. in-12; *Des Signes superstitieux et diaboliques*; Lyon, 1720, 4 vol. in-12; *Des Signes divins*; Lyon, 1724, 4 vol. in-12; deux autres volumes sont restés manuscrits; — *Vie du cardinal des Ursins, élevé au souverain pontificat sous le nom de Benoît XIII*; Lyon, 1724.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

COSTADONI (*Giovanni-Domenico*), dit *dom Anselme*, théologien et antiquaire vénitien, né à Venise, en 1714, mort dans la même ville, le 23 janvier 1785. Il entra en 1720 au monastère de Saint-Michel de Murano, et prit le nom de *dom Anselmo*, sous lequel il est resté connu. Ses principaux travaux eurent pour objet la recherche des antiquités chrétiennes et l'histoire des ordres religieux. Costadoni s'est associé au P. Mittarelli pour la rédaction des *Annales Camaldulenses*. Outre cet ouvrage important, on a de lui : *Osservazioni sopra un' antica tavola greca, in cui è racchiuso un insigne pezzo della croce di Gesu-Cristo*, etc., publiées par Calogero, dans le tome XXXIX de son Recueil; — *Dissertatio epistolaris in antiquum sacram eburneam tabulam*; ibid., tome LX; — *Dissertazione sopra il pesce come simbolo degli antichi cristiani*; ibid., tome LX; — *Osservazioni intorno alla chiesa cattedrale di Torcello ed alcune sue sacre antichità*; Venise, 1750, in-4°; — *Lettera sugli Annali Camaldolesi, e sulle varie congregazioni degli eremiti Camaldolesi*, dans les *Novelle letterarie di Firenze*, tome XXVI; 1765; — *Avvisi ed istruzioni pratiche intorno a' principali doveri de' regolari*; Faenza, 1770, et Venise, 1771; — *Lettere consolatorie di un Solitario intorno alla vanità delle cose del mondo*, etc.; Venise,

1773; — et quelques Lettres sur des questions théologiques; Venise, 1773 et 1787.

Feller, *Biographie universelle*, édit. Weiss.

* **COSTAGUTI** (*Vincenzo*), cardinal et musicien italien, né à Gênes, en 1613, mort en 1660. Il fut protonotaire d'Urbain VIII, secrétaire de la chambre apostolique, puis, en 1643, cardinal-diacre du titre de Sainte-Marie in Porticu. Il était bon musicien et aimait beaucoup les artistes. On a de lui : *Discorso della Musica*; Gênes, 1640, in-4°; — *Applausi poetici alle glorie della signora Leonora Baroni*; Rome, 1639. Leonora Baroni était une célèbre cantatrice de l'époque.

Moret, *Grand Dictionn. historique*. — Fétis, *Biog. universelle des Musiciens*.

COSTAING DE PUSIGNAN (*Jean-Joseph-François*), antiquaire français, né dans le comtat Venaissin, vers 1770, mort à Avignon, le 29 novembre 1820. Il appartenait à l'ordre des chartreux, et devint conservateur du musée d'Avignon et membre de l'Académie de cette ville. On a de lui : *La Muse de Pétrarque dans les collines de Vauchuse, ou Laure des Baux, sa solitude et son tombeau, dans le vallon de Galas*; Avignon, 1819, in-12. Costaing prétend dans cet ouvrage que l'héroïne de Pétrarque naquit à Vauchuse, des seigneurs de l'endroit, qui appartenaient à la maison des Adhémar. Selon l'auteur, le prénom de Laure dériverait de l'orange (fruit de l'arbre appelé *laurus aurea* ou *laurea*), qui figurait avec l'étoile dans les armoiries des Baux et des Adhémar; la mère de Laure était née Adhémar de Cavailon, et son père aurait été seigneur des Baux. Quant à Laure elle-même, elle serait née en avril 1305, à Galas, où elle aurait vécu dans la solitude et serait morte vierge; — *Histoire naturelle et particulière de l'Esturgeon*; Avignon, 1812, in-8°. Ce livre fut composé à l'occasion de la pêche d'un esturgeon de sept pieds de long, sur deux pieds cinq pouces de circonférence, faite dans le Rhône le 29 juin 1812.

Barjavel, *Dict. du département de Vauchuse*.

* **COSTANTINI** (*Alessandro*), compositeur italien, né à Rome, vivait en 1616. On a de lui : *Motecta singulis, binis, ternisque vocibus, cum basso ad organum concinenda*; Rome, 1616, et plusieurs morceaux dans la collection de Fabio Costantini; — *Selectæ Cantiones excellentissimorum auctorum*; Rome, 1614.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

* **COSTANTINI** (*Fabio*), compositeur italien, né à Rome, vers 1570. Il fut d'abord maître de chapelle de la confrérie du Rosaire à Ancône, puis maître de chapelle de la cathédrale d'Orvieto. On a de lui : *Motetti à deux, trois et quatre voix*; Rome, 1596; — *Selectæ Cantiones excellentissimorum auctorum octonis vocibus*; Rome, 1614; l'auteur figure plusieurs fois dans ce recueil. — *Motetti a due, tre, quattro e cinque voci, e psalmi e Magnificat octo vocum*; Rome, 1618.

Fétis, *Biographie univ. des Musiciens*.

COSTANZI (*Carlo*), graveur napolitain, né à Naples, en 1703. Il est regardé comme un des plus habiles graveurs sur pierres du dix-huitième siècle. Il imitait surtout les antiques de façon à tromper les meilleurs connaisseurs. On cite de lui : le *Portrait du cardinal George Spinola*, gravé sur une onyx; — une *Léda* et un *Antinoïs* sur diamants, pour le roi de Portugal; — une copie de la *Méduse* de Solon pour le cardinal de Polignac, en 1729.

Son père *Giovanni* et son frère *Tommaso* étaient également des artistes distingués dans le même genre.

Nagler, *Neues. Allg. Künstl.-Lexic.*

* **COSTANZI** (*Juan*), connu sous le nom de *Gioannino di Roma*, compositeur italien, né à Rome, mort dans la même ville, le 5 mars 1778. Il s'attacha d'abord au cardinal Ottoboni, neveu du pape Alexandre VIII. Le 3 juin 1754 il fut nommé maître de chapelle de Saint-Pierre de Rome. Costanzi était un des plus habiles violoncellistes de son temps. On a de lui : *Carlo-Magno*, opéra, Rome, 1729, et beaucoup de compositions religieuses, restées manuscrites.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

* **COSTANZI** (*Placido*), peintre italien, né à Rome, en 1688, mort en 1759. Son coloris est généralement faible, mais il approche du Guide par la grâce; les petits anges qui se trouvent dans son tableau de *Saint Camille*, à la Madeleine, pourraient être attribués au grand peintre bolonais. Parmi ses tableaux, on remarque encore à Rome un *Saint Charles*, à Saint-Claude; un *Saint François*, à Saint-Jean de Latran, et *Saint Pierre ressuscitant Thabite*, à Sainte-Marie des-Anges. Ce tableau a servi de modèle à l'une des grandes mosaïques de Saint-Pierre. Costanzi se distingua également comme peintre à fresque ses principaux ouvrages en ce genre sont la voûte des tribunes de *Santa-Maria in Campo Marzo* et de Saint-Grégoire, et la *Conception* à Saint-Jean de Latran. En 1741 Costanzi fut reçu membre de l'Académie de Saint-Luc.

E. B — N.

Missirini, *Accademia di S. Luca*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*.

COSTANZO (*Angelo*), seigneur de Capalupo, historien et poète napolitain, né à Naples en 1507, mort dans la même ville, en 1591. Un court exil, un fâcheux mariage furent les seuls incidents remarquables de sa longue vie. Il consacra presque tout entière à des recherches sur l'histoire de son pays. Après plus de trent ans de travail, il publia, en 1572, une histoire de Naples, en un volume in-4°. Il se mit encore à corriger, augmenter, refondre son ouvrage, et le fit paraître sous le titre de : *Le Istorie del regno di Napoli dal 1250 fino al 1489, divise in vinti libri*; Aquila, 1582, in-fol. Cette histoire excellente pour le temps, a été réimprimée à Naples, 1710, in-4°; 1733, in-4°; à Milan, 1804.

3 vol. in-8°. Historien éminent, Costanzo fut encore un des bons poètes de son siècle; ses *Rime*, d'abord publiées dans divers recueils, furent rassemblées pour la première fois à Bologne, 1709, in-12. Parmi les éditions postérieures, on estime surtout celles de Comino, Padoue, 1723, 1728, 1738, in-8°.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. II et III. — *Biographia degli Uomini illustri del regno di Napoli*, t. II.

COSTAR (Pierre), littérateur français, naquit à Paris, en février 1603, d'un marchand chapelier, et mourut au Mans, le 13 mai 1660. Son vrai nom était *Coustart*, et il raconte dans une de ses lettres comment, par une erreur typographique (omission de l'*u*), son nom avait été changé en *Costar*, changement qu'il avait fini par adopter lui-même. Son père le fit étudier; le jeune homme, qui avait beaucoup de mémoire, brûlait du désir de s'instruire, et surpassa bientôt ses condisciples. Ce fut dès lors qu'il apprit, comme en se jouant, les plus beaux passages des poètes et des orateurs de l'antiquité, dont il garda toute sa vie le souvenir. Il acquit le grade de bachelier en Sorbonne, et fit ses *paranymphes* (discours qu'on prononçait en théologie à la fin de chaque licence) avec tant d'éclat, que l'on conçut la plus haute idée de son esprit, et que messire Claude de Rueil, nommé à l'évêché de Bayonne, en prit occasion pour le demander à son père. Ce prélat l'emmena donc avec lui, d'abord à Bayonne, puis à Angers, où il fut envoyé quelque temps après. Costar vécut longtemps dans ce diocèse, des revenus d'un bénéfice qu'il y possédait. Quoiqu'il fût loin de la capitale et des cercles de beaux esprits au milieu desquels il était fait pour vivre, il ne laissa pas de poursuivre ses études littéraires avec un zèle toujours croissant. Outre le latin et le grec, il avait appris l'italien et l'espagnol, et les auteurs de ces quatre langues lui étaient familiers; il en savait même plusieurs entièrement par cœur. Il avait contracté l'habitude, comme beaucoup de savants et d'écrivains au dix-septième siècle, d'extraire de leurs ouvrages un vaste recueil de *lieux communs*, qu'il rangeait dans un ordre méthodique, et qui formaient comme un réservoir où il pouvait puiser au besoin. C'était là qu'il allait chercher son érudition du moment, non-seulement pour en enrichir ses écrits, mais aussi pour discourir avec agrément et variété sur quelque sujet que ce fût, et probablement même pour embellir ses sermons, qui lui acquièrent alors dans la ville d'Angers une si belle réputation de savoir et d'éloquence. Il s'était même adjoint, pour l'aider spécialement dans cette tâche, un secrétaire particulier, ce L. Pauquet, plus fameux encore par son ivrognerie que par ses heureuses dispositions naturelles, et qui de la condition de laquais était monté, malgré ses habitudes crapuleuses, au rang d'honnête homme.

Costar se complaisait beaucoup plus dans ses occupations littéraires que dans l'accomplissement des devoirs de son état : il avait plutôt l'air d'un homme du monde que d'un ecclésiastique, et ce fut toujours un prêtre assez peu édifiant, pour ne rien dire de plus, car plusieurs personnes allèrent jusqu'à l'accuser de faire profession d'impiété. Aussi l'étroite liaison qu'il unissait à l'évêque d'Angers se relâcha-t-elle bientôt, par suite du mécontentement que cette conduite fit éprouver à son protecteur. Ce fut alors qu'il s'attacha à l'abbé de Lavaradin; et quand son nouveau patron eut été nommé à l'évêché du Mans, il l'y suivit, et s'installa dans le palais épiscopal. Là il jouit en paix, au sein de ses études favorites, des revenus de ses bénéfices et des libéralités de l'évêque, dont il se montrait insatiable.

Costar, dans ses voyages à Paris, s'était fait recevoir à l'hôtel de Rambouillet; il était l'oracle de quelques ruelles et l'un des héros favoris d'une société galante. Il avait fait connaissance avec plusieurs des principaux écrivains du temps, s'était lié avec Ménage, puis avec Balzac, dont il admirait beaucoup les ouvrages; Voiture, en passant par Angers, l'y avait rencontré, et dès lors ils s'étaient pris d'une affection mutuelle et avaient établi entre eux un fréquent commerce de lettres. Déjà Costar s'était fait connaître par un coup d'éclat. Désireux de percer à tout prix, il avait écrit une critique des odes de Godeau et de Chapelain à la louange de Richelieu, et l'avait envoyée à un de ses amis : cette pièce courut les principaux salons d'alors; et si elle lui attira quelques partisans, par l'esprit et l'ironie qu'on y rencontrait quelquefois, elle lui fit encore plus d'ennemis, par la sévérité excessive, ou plutôt par la malveillance qu'il y avait montrée. Voyant qu'il n'avait rien gagné à attaquer ces deux grandes puissances littéraires, il pensa qu'il lui serait peut-être plus avantageux de flatter quelques écrivains de renom, et il se fit le courtisan en titre de Voiture. Aussi Girac ayant écrit une dissertation latine contre les lettres de celui-ci, Costar, pris d'un beau mouvement d'indignation, lui répondit par l'ouvrage qu'on regarde encore aujourd'hui comme son chef-d'œuvre, je veux dire la *Défense des œuvres de M. de Voiture*. Mais il est probable que ce fut moins encore par délicatesse d'amitié qu'il agit de la sorte, que pour saisir une occasion favorable de faire publiquement sa cour à Voiture et de l'enchaîner à lui par la reconnaissance. Quoi qu'il en soit, ce petit livre eut un très-grand succès, et Tallemand, qui ne traite pas bien Costar, avoue que la pièce est fort agréable : on la trouva mieux écrite que les lettres de Balzac et de Voiture; et même, ce que l'auteur, malgré sa vanité, préférerait sans nul doute à tous les applaudissements du monde, parce qu'il était encore plus avide qu'orgueilleux, elle lui valut une pension de cinq cents écus de la part de Mazarin, qui en avait été charmé. Aussi publia-t-il une *Suite* à

sa *Défense*, puis une *Apologie* contre la réponse de Girac, qui l'avait traité fort rudement, « d'ignorant sans goût et sans lettres ». Du reste, dans toute cette lutte, les deux adversaires, enflammés d'une ardeur vraiment belliqueuse, se prodiguèrent les personnalités les plus blessantes, et même parfois les plus grosses injures. Mais enfin Costar, contre qui s'était également tourné Gilles Boileau, craignant d'être définitivement vaincu par une érudition supérieure à la sienne, et se voyant en outre compromis par quelques-unes des accusations de Girac, appuyées sur des preuves authentiques, prit le parti de faire intervenir l'autorité du lieutenant civil, qui mit un terme à cette guerre acharnée, en défendant aux deux parties de continuer à écrire l'une contre l'autre. Bien lui en prit, car il eût été accablé par la réplique qu'avait préparée son adversaire, et qui fut imprimée plus tard, à Leyde. Les louanges et les faveurs qu'avait reçues Costar à l'occasion de sa *Défense des œuvres de Voiture* enflèrent tellement son orgueil, qu'il se crut dès lors redevable à la postérité de tout ce qu'il avait produit jusqu'à ce jour, et qu'il eût regardé comme un crime de la frustrer de sa plus chétive production. Aussi publia-t-il alors ses *Entretiens de M. de Voiture et de M. Costar*, « où il y a furieusement de latin et bien des bévues, dit Tallemant; sans compter le Phébus guindé, le galimatias froid et prétentieux. » Néanmoins, on ne peut nier que cet ouvrage ne témoigne parfois d'une assez grande science, mais d'une science oiseuse et confuse, étalée avec profusion, sans méthode et hors de propos, pour le seul plaisir d'en faire parade, par une sorte de vanité puérole. Après cet ouvrage, qui eut peu de succès et qui en méritait moins encore, il publia ses *Lettres*, dont il avait gardé précieusement copie, et qu'il eut grand soin de revoir à loisir, de polir et de limer lentement, de farcir de citations en toutes langues; il ne se fit pas même scrupule d'y en ajouter d'autres, qu'il n'avait pas réellement écrites, dans le but de tirer parti des textes qu'il n'avait pas encore trouvés le moyen d'employer: bien plus, son biographe anonyme nous apprend que pour grossir son volume et le rendre plus curieux, il fabriqua des billets sous le nom de Voiture, qui était mort à cette époque, et feignit de les avoir retrouvés en fouillant sa correspondance. De ces lettres, les unes sont sans nulle importance, les autres sont de vraies dissertations où il y a encore plus de pédantisme que de science: c'était l'homme le moins propre à briller dans le genre épistolaire, qui exige surtout de la grâce, de la simplicité, du naturel, qualités dont Costar n'avait pas le moindre sentiment. Aussi ce volume fut-il loin d'avoir le succès qu'il s'en était promis, ce qui ne l'empêcha pas d'en publier un second bientôt après. Il se mit ensuite à travailler à une traduction et à un commentaire de *Tacite*, pour lequel il avait toujours eu une admiration toute spé-

ciale; mais il fut interrompu dans cette tâche par sa dernière maladie. Depuis l'âge de vingt ans, il était tourmenté d'une goutte fort cruelle, et la manière dont il vivait, son goût pour la bonne chère et pour les grands repas, n'étaient pas de nature à l'en guérir. Elle attaqua souvent toutes les parties de son corps, de manière à le faire tomber dans une paralysie à peu près complète; il en était venu à ne pouvoir plus écrire, et sa vue, excessivement affaiblie, le rendait presque incapable de lire par lui-même, ce qui lui a fait dire agréablement, dans une de ses lettres, qu'il y a de quoi s'étonner que, ne sachant ni lire ni écrire, il ne laisse pas d'être auteur. Vers le commencement de l'année 1660, sa goutte se compliqua d'un asthme et d'une hydropisie, et malgré l'espoir que le malade conservait toujours, au plus fort de ses souffrances, se figurant volontiers qu'il était impossible que Dieu ne fit pas une exception en sa faveur, il mourut, après avoir institué Pauquet son légataire universel et avoir résigné tous ses bénéfices entre ses mains. Il fut enterré dans l'église cathédrale du Mans.

Comme homme, Costar mérite peu d'estime: l'égoïsme, la vanité, la cupidité faisaient le fond de son caractère. Il fut occupé toute sa vie à *faire son chemin* par tous les moyens possibles: ce fut là toujours sa grande occupation, sa règle de conduite et ses sentiments. S'il s'attacha si vivement à quelques beaux esprits du temps, ce fut bien moins par amitié réelle et par admiration sincère, que pour se créer en eux des patrons intéressés à prôner son mérite; s'il se fit le champion de Voiture, ce fut surtout pour faire parvenir à la postérité sa gloire chétive à la suite de cette gloire alors si radieuse. Son avidité inépuisable se montrait sans la moindre dignité personnelle: c'était à force de bassesses, de sollicitations et d'importunités qu'il était parvenu à conquérir pied à pied une aisance que sa vanité, sa gourmandise, sa mollesse et son amour du luxe lui rendaient nécessaire. Hautain envers les humbles et ceux qui ne pouvaient lui servir, il était rampant près des grands personnages, qu'il fatiguait de ses adulations cupides: aussi, quoiqu'il eût un orgueil fort irritabile, qui dans ses disputes le faisait recourir aux injures plutôt qu'aux raisons, sa conversation était-elle fade et ennuyeuse, parce qu'en général il n'osait contredire, et abondait toujours dans le sens de ses interlocuteurs, à moins que ce ne fussent de petites gens. Avec cela, c'était un fat petit-maître, rempli d'affectation, se gênant lui-même et gênant également les autres, très-soigneux de son ajustement, charné qu'on le trouvât bel homme, et poussant à l'excès, jusque dans sa vieillesse, le frivole désir de plaire. En un mot, comme le disait madame des Loges ou, suivant d'autres, la comtesse de La Suze, c'était le plus galant des pédants et le plus pédant des galants.

Comme littérateur, Costar n'avait dans l'esprit

ni verve, ni chaleur, ni fécondité : il écrivait avec sa mémoire, et non avec son cœur : c'était un érudit, qui composait à loisir ses moindres billets, tant il était persuadé que ce serait des passeports d'immortalité pour ceux auxquels il les adressait ; dix ou vingt ans après les avoir envoyés, il les remettait sur le métier, comme s'il eût craint qu'il y restât quelque chose de naturel et qui lui appartint en propre. Limeur patient et laborieux artiste, à qui il ne manquait que Pâme et l'inspiration, puriste à l'extrême, fort étroit dans ses idées, incapable d'une conception grande et forte, il se complaisait en ces petits travaux et en ces puérites recherches. A force de vouloir soigner et regratter l'expression de sa pensée et les mots douteux au jugement, il était à son style toute grâce, tout abandon, tout coloris, pour en faire quelque chose de sec, de roide et de tendu ; de sorte que souvent il parlait mal, pour vouloir trop bien parler. Il a cru du moins faire preuve de richesse par ce luxe de citations entassées sans goût, sans discrétion, sans nécessité, et il n'a montré par là que l'indigence de son esprit, la sécheresse de son cœur, la stérilité de son imagination. Toutefois, il tint sa place et il remplit son rôle parmi cette pléiade d'écrivains qui travaillaient alors péniblement à former la langue et la littérature ; il fut lié avec les principaux d'entre eux, qui avaient pour lui quelque estime, et plusieurs de ses ouvrages acquirent une assez grande célébrité. Sa passion pour l'étude était réelle, et son érudition littéraire fort étendue : pour son époque il écrivait correctement, avec élégance et pureté, sinon aisée et naturelle. C'est à cela qu'il faut réduire aujourd'hui le mérite de Costar. Sa *Défense des œuvres de M. de Voiture* parut en 1653, et fut réimprimée en 1654, avec la dissertation de Girac, in-4°. La *Suite de sa Défense* parut en 1654. Les *Entretiens de M. de Voiture et de M. Costar* furent également publiés en 1654, in-4°, chez Courbé, à Paris : c'était le recueil d'une correspondance qu'ils avaient échangée entre eux sur toutes sortes de sujets. — Son *Apologie* fut imprimée en 1657. — Ses *Lettres* parurent en 2 volumes in-4°, chez Courbé, 1658 et 1659 : le premier volume est dédié au surintendant Fouquet et le deuxième au premier président Lamoignon. Après sa mort, on fit paraître à Toulouse et à Paris, en 1689, le *Recueil des plus beaux endroits de Martial, avec un traité de la beauté des ouvrages d'esprit et particulièrement de l'épigramme*, traduit du latin de Nicole : c'est le recueil des lieux communs qu'il avait extraits de ce poète. Cet ouvrage ne valait guère la peine d'être publié ; mais, dit le *Journal des Savants* de 1690, « tout ce qui vient des grands hommes comme lui mérite d'être conservé ». On a imprimé en outre, dans le tome II des *Mémoires de Littérature et d'Histoire du père Desmolets*, deux mémoires de Costar, l'un *Sur les gens de lettres célèbres de*

France, et l'autre Sur les gens de lettres célèbres des pays étrangers. Ce double mémoire, qui se compose de notes souvent insignifiantes et quelquefois assez naïves, est sans doute celui qu'il avait été chargé de faire par Mazarin, après la publication de sa *Défense des œuvres de Voiture*, et que Ménage l'avait aidé à rédiger.

VICTOR FURNEL.

Ménaglaan. — *Lettres de Bayle sur les livres de M. de Girac et Costar* (28 décembre 1672). — *Historiettes de Tallemant des Réaux*. — *Vie anonyme de Costar* (VI^e vol. de l'Édit. in-8° de Tallemant). — Moréri, *Dictionnaire*. — Colomies, *Bibliothèque historique*.

COSTARD (*George*), astronome anglais, né à Shrewsbury, en 1710, mort en 1782. Il dirigea le collège Wadhiam, et en 1764 il fut nommé vicaire de Twickenham. On a de lui : *History of Astronomy* ; Londres, 1757. Cet ouvrage eut plus de succès à l'étranger qu'en Angleterre ; c'est à la fois un ouvrage de doctrine et d'histoire.

Rose, *New. biog. Dict.*

* **COSTAZ** (Le baron *Louis*), ingénieur français, né en 1767, à Champagne (Ain), mort à Fontainebleau, en 1842, associé libre de l'Académie des Sciences et l'un de ceux qui contribuèrent, avec Molard et Grégoire, à la fondation du Conservatoire des Arts et Métiers. Il accompagna, comme savant, l'expédition d'Égypte, et devenu secrétaire adjoint de l'Institut du Caire, il rédigea la relation du voyage qui fut alors entrepris à l'isthme de Suez pour découvrir le canal que l'on supposait avoir existé entre la mer Rouge et la Méditerranée. De retour en France, et membre du Tribunal, il fut chargé d'organiser à Compiègne l'école d'arts et métiers que le duc de La Rochefoucault-Liancourt y avait établie, et qui depuis a servi de modèle à toutes celles de ce genre. Préfet en 1801, directeur général des ponts et chaussées en 1813, et remplacé en 1814, il rentra au conseil d'État pendant les cent jours. Depuis 1815 il consacra presque tout son temps aux travaux de la *Société d'Encouragement pour l'industrie nationale*. Nommé quatre fois rapporteur du jury d'exposition, il a rédigé des mémoires qui forment une statistique commerciale des plus complètes, et annoncent des connaissances variées. On a de lui, outre ce recueil, intitulé : *Rapports faits au nom du jury central sur les produits de l'industrie française*, Paris, 1801, 1802, 1806, 1819, 4 vol. in-8°, la *Relation du Voyage à Suez* (dans le *Courrier d'Égypte*, n° 24, année 1798) ; — un certain nombre de travaux qu'il a publiés dans le grand ouvrage de la commission française en Égypte ; tels sont, entre autres, un mémoire *Sur l'agriculture, les arts et les usages des anciens Égyptiens* ; une *Description des tombeaux des rois*, et une *Dissertation sur la Nubie*.

* Son frère, **COSTAZ** (*Claude-Anthelme*), a publié divers ouvrages sur les arts et manufactures ; il a été chef de bureau au ministère de l'intérieur, et chef de division au ministère des manufactures et du commerce, créé en 1812, et

secrétaire de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale.

JANNE-LAFOSSÉ.

Monteur de 1842, page 1818. — Feller, *Biographie univ.*, édit. de M. Weiss — *Biogr. des Contemporains*. — France littéraire de Quérard.

COSTE (Olivier DE), dit frère HILARION, biographe français, né à Paris, le 6 septembre 1595, mort le 22 août 1661. Il était par sa mère arrière-neveu de saint François de Paule. Il entra le 21 octobre 1614 dans l'ordre des Minimes, et prit le nom d'*Hilarion*. Il fit sa philosophie à Nevers, sous Marin Mersenne, sa théologie au couvent de Vincennes, sous Jean Kermarec, puis revint à Paris, où il reçut les ordres supérieurs. « C'était, dit Nicéron, un homme fort laborieux, qui avait beaucoup lu ; mais il manquait de critique, ce qui, joint à son style diffus et ennuyeux, a fait tomber dans l'oubli ses ouvrages, où on ne laisse pas de trouver des choses curieuses, qu'on aurait peine à trouver ailleurs. » On a de lui : *Histoire catholique, où sont décrites les vies, faits et actions héroïques et signalées des hommes et dames illustres qui par leur piété ou sainteté de vie se sont rendus recommandables dans les seizième et dix-septième siècles* ; Paris, 1625, in-fol. : ce volume contient cent quatorze éloges ; — *Vita sanctæ Elizabethæ, Lusitanæ reginæ* ; Paris, 1625, in-8° ; Aix, 1639, in-8° ; — *Les Éloges et les vies des reines, des princesses, et des dames illustres en piété, en courage et en doctrine, qui ont fleuri de notre temps et du temps de nos pères, avec l'explication de leurs devises, emblèmes, hiéroglyphes et symboles* ; Paris, 1630 et 1647, 2 vol. in-4° ; — *Les Règles des Minimes* ; Paris, 1630, in-12 ; — *Les Vrais portraits des rois de France, tirés de ce qui nous reste de leurs monuments, sceaux et médailles, et autres effigies, conservés dans les rares et curieux cabinets* ; Paris, 1636, in-fol. : cet ouvrage avait d'abord été publié par Jacques de Bie, calcographe ; — *Les Éloges de nos rois et des enfants de France qui ont été dauphins, depuis André de Bourgogne et dauphin de Vienne et d'Albon, jusqu'en 1643, avec des remarques sur le pays et la noblesse de Dauphiné, et la suite des gouverneurs de Dauphiné* ; Paris, 1643, in-4° ; — *la Vie du R. P. Marin Mersenne, théologien, philosophe et mathématicien de l'ordre des Pères Minimes* ; Paris, 1649, in-8° ; — *Le Portrait, en petit, de saint François de Paule, instituteur et fondateur de l'ordre des Minimes, ou l'histoire abrégée de sa vie, de sa mort et de ses miracles ; avec plusieurs bulles des papes et autres pièces curieuses pour servir de preuves* ; Paris, 1655, in-4° ; — *Le Parfait ecclésiastique, ou l'histoire de la vie et de la mort de François Le Picart, docteur en théologie, suivi des éloges de quarante docteurs de la même sacrée Faculté* ; Paris, 1658, in-8° : cet ouvrage est très-rare et fort curieux ;

— *La parfaite Héroïne, ou l'histoire de la vie et de la mort d'Élizabeth ou Isabelle de Castille, reine d'Espagne* ; Paris, 1661, in-8°.

Nicéron, *Mémoires*, XVII, 321. — Thuillier, *Diarium Minorum*, 22, aug. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Lelong, *Bibl. hist. de la France*, éd. Fontette.

***COSTE** (Claude-Louis), littérateur français, né à Besançon, en 1762, mort dans la même ville, le 9 mai 1834. Il fut d'abord avocat ; un conflit avec le parlement de Besançon le fit renoncer à cette profession : il s'adonna alors aux lettres. En 1786 il eut le prix d'éloquence à l'Académie de la même ville et l'accès pour l'Éloge d'Antoine Brun. Procureur de la commune en 1792, il s'opposa à la permanence des assemblées primaires ; destitué de ses fonctions, il devint secrétaire de la municipalité. Nommé plus tard bibliothécaire de l'École centrale, il publia un plan de bibliologie, qui n'eut pas d'autres suites ; cependant il proposa, d'après le système des naturalistes, un classement des 20,000 volumes confiés à sa garde (V. Peignot, *Dict. biologique*). Il s'occupa aussi de rassembler les antiquités de Besançon ; en 1799 il fut nommé membre de la Société d'Agriculture de cette ville, et en 1806 il fit partie de l'ancienne Académie. Devenu trésorier des hospices en 1810, il renonça à ses fonctions de bibliothécaire. Ses principaux écrits sont : *Lettre sur l'origine des diptyques consulaires* ; 1802 ; — *De l'ancienne navigation des rivières du Doubs, de la Saône et du Rhône sous les Celtes, les Romains, les Bourguignons et les Francs* ; 1805, t. III, p. 110 : on trouve la suite de cet ouvrage dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture du Doubs*, t. VI, p. 77 ; — *Mémoire historique sur l'ancienne navigation du Doubs* (*Magas. encyclop.*, 1810, t. V, p. 34) ; — *Éloge historique de François-Nicolas-Eugène Droz*, dans le *Magas. encyclopéd.*, avril 1807 (*voy. Droz*, t. XII, p. 38) ; — *Essai sur les progrès et le génie de la langue française* ; Venise, 1808, in-8° ; — *Dissertation sur l'arc de triomphe de Besançon* (dans le *Recueil de l'Académie*, année 1808) ; — *des manuscrits sur des sujets divers, dans les Mém. de l'Acad. de Besançon*.

Peignot, *Bibliol.* — *Magas. encycl.*

COSTE (Jean-François), médecin français, né à Ville, dans le département de l'Ain, le 14 juin 1741, mort le 8 novembre 1819. Fils d'un médecin qui exerça sa profession avec honneur, il fut destiné à la même carrière. Il fit ses études à Lyon, chez les oratoriens. En 1758 il vint à Paris, où il suivit pendant quatre ans les cours de la Faculté de Médecine, et en 1763 il obtint à Valence le titre de docteur. De retour dans sa ville natale, il arrêta en trois mois les effets d'une épidémie qui exerçait des ravages dans le Bugey et le pays de Gex. La maladie s'étant étendue jusqu'à Ferney, Coste mérita, par les soins qu'il prodigua aux habitants de cette localité, la bienveillance et l'estime de Voltaire,

par le crédit duquel il obtint, en 1769, la place de médecin de l'hôpital militaire de Versoy. Nommé médecin de l'hôpital de Nancy en 1772, il signala au gouvernement les dilapidations qui se commettaient dans cet établissement; mais l'inutilité de ses efforts le décida à donner sa démission, en 1780. La guerre d'Amérique le fit sortir d'une inactivité momentanée; il fut chargé alors de la direction du service médical de l'armée envoyée aux États-Unis, et s'acquitta avec zèle de cette mission. Washington et Franklin lui donnèrent des preuves d'estime, et la plupart des universités américaines ne lui témoignèrent pas moins de sympathie. A son retour en France, il devint médecin de l'hôpital de Calais. L'année suivante, 1783, il fut nommé premier médecin consultant des camps, et fut chargé, à Versailles, de la correspondance avec les chirurgiens militaires. Inspecteur des hôpitaux de l'Ouest en 1785, il voyagea en Angleterre en 1786, et en 1788 il alla au camp de Saint-Omer en qualité de premier médecin. Il fut nommé à la même époque premier médecin des armées et membre du conseil de santé. Après l'époque de la terreur révolutionnaire, Coste fit partie de tous les conseils de santé et de toutes les inspections générales du service de santé militaire. Il avait été maire de Versailles de 1790 à 1792, et avait rempli ce poste avec courage. De 1796 à 1803 il fut médecin en chef de l'hôpital des Invalides, et de 1803 à 1807 médecin en chef de l'armée des côtes, puis de la grande armée, avec laquelle il fit les campagnes d'Austerlitz, d'Iéna et d'Eylau. Revenu en France pour y rétablir sa santé, affaibli par l'éloignement et par d'incessantes fatigues, il y mourut d'une affection de poitrine. Son éloge a été prononcé par MM. Broussais, Brassier, Vaidy et Willaume.

Ses principaux ouvrages sont : *Lettre à M. Joly sur l'épidémie de Colonges, au pays de Gex*; Gex, 1763, in-8°; — *Essai sur les moyens d'améliorer la salubrité du séjour de Nancy*; Nancy, 1773, in-8°; — *Du genre de philosophie propre à l'étude et à la pratique de la médecine*; Nancy, 1774, in-8°; — *Des avantages de la philosophie relativement aux belles-lettres*; Nancy, 1776, in-8°; — *Essai botanique, chimique et pharmaceutique sur les plantes indigènes substituées avec succès à des végétaux exotiques*; Nancy, 1776, in-8°; — *De antiqua medica philosophia orbi novo adaptanda*; Leyde, 1780, in-8°; — *Mémoire sur l'asphyxie*; Philadelphie, 1780, in-8°; — *Du service des hôpitaux militaires ramené aux vrais principes*; Paris, 1790, in-8°; — *Vues générales sur les cours d'instruction dans les hôpitaux militaires*; Paris, 1796, in-8°; — *Compendium pharmaceuticum militaribus Gallorum nosocomiis in orbe novo boreali adscriptum*; Newport, 1800, in-12; — *De la santé des troupes*; Augsburg, 1806, in-12; — *Notes sur les officiers de santé de la grande armée morts*

en Allemagne depuis le premier vendémiaire an XIV jusqu'au premier février 1806; Augsburg, 1806, in-8°; — Une traduction des œuvres anglaises de Mead; Bouillon, 2. vol. in-8°.

Biographie médicale.

COSTE (Pierre), traducteur français et critique, né à Uzès, en 1668, mort à Paris, le 24 janvier 1747. Il fut forcé par la révocation de l'édit de Nantes de se réfugier en Angleterre, où son goût pour les lettres le mit en relation avec Locke, madame Masham, fille de Hobbes, le comte de Shaftesbury et plusieurs autres personnages distingués par leurs connaissances ou par leur position. Les rigueurs exercées contre les protestants s'étant calmées après la mort de Louis XIV, il rentra en France, et il se préparait à retourner dans sa ville natale, quand il mourut à Paris. Coste est surtout connu par des traductions fidèles, mais peu élégantes, de trois ouvrages de Locke : *Essai sur l'Entendement humain*; Amsterd., 1700, 1 vol. in-4°; souvent réimprimé, la meilleure édition est celle d'Amsterdam, 1729, 1 vol. in-4°; — *Pensées sur l'éducation des enfants*; Amsterd., 1698, in-12; plusieurs éditions; la plus estimée est celle d'Amsterd., 1731, 2 vol. in-12; — *Le Christianisme raisonnable*: la traduction de la première partie parut en 1696, et celle de la seconde en 1703, sous le titre : *Que la religion chrétienne est très-raisonnable*, etc.; les deux parties réunies ont eu plusieurs éditions; la meilleure est celle d'Amsterdam, 1768, 2 vol. On lui doit aussi les traductions suivantes : *Discours sur l'amour divin*, par madame Masham; Amsterd., 1708, in-12; — *Francisci Redi De Animalculis visis quæ in corporibus animalium vivorum reperuntur Observationes, ex etruscis latine fecit P. Coste*; Amsterd., 1708, pet. in-12, 26 pl.; — *Essai sur l'usage de la larviculture*; par Shaftesbury; Amsterd., 1710, in-12; — *Hieron, ou de la condition des rois*, par Xénophon; Amsterd., 1711, pet. in-8°; — *Les Captifs*, coméd. de Plaute, texte en regard, avec des remarques; Paris, 1713, in-12; 2^e éd., Amsterd., 1716, pet. in-8°, et dans le t. II du *Plaute* de Limiers (1); — *Tratté d'Optique; sur les réflexions*, etc., par Newton; Amsterdam, 1720, 2 vol. in-12; 2^e éd., Paris, 1722, in-4°. On lui doit encore des notes sur la traduction des *Œuvres d'Horace*, par le P. Tarteron (Amsterd., 1710, 2 vol. in-12; beaucoup d'autres édit.); sur les *Essais de Montaigne* (Londres, 1724, 3 vol. pet. in-4°; plusieurs autres édit.); et sur les *Fables de La Fontaine* (Paris, 1743, pet. in-12; plusieurs autres éditions, dont la meilleure est celle de 1746). Enfin, en outre de quelques opuscules insérés dans les journaux

(1) Cette traduction donna lieu à une discussion, dans laquelle P. Coste écrivit 1^o *Lettre à l'auteur des Nouvelles de la république des lettres* (t. LIII) sur la durée de l'action des Captifs de Plaute (lettre reproduite dans le t. III du *Plaute* de Limiers, et 2^o *Lettre à l'auteur de l'Histoire critique de la république des lettres* (t. XI), sur une remarque de la traduction des Captifs de Plaute.

littéraires de son temps, on a de lui les deux ouvrages originaux suivants : *Défense de M. de La Bruyère et de ses Caractères contre les accusations et objections de M. de Vigneul-Marville*; Amsterdam, 1702, in-12 (reproduite dans l'édition des *Caractères* d'Amsterd. de 1720, 3 vol. in-12.); — *Histoire de Louis de Bourbon, II^e du nom, prince de Condé*; Cologne (Amsterd.), 1693, in-12; (2^e édit., 1694; et 3^e, La Haye, 1748, in-4°).

MICHEL NICOLAS.

Bayle, *Oeuvres diverses*. — Le P. Lelong, *Biblioth. hist. de la France*. — Goujet, *Biblioth. française*. — *Notice sur la vie et les écrits de P. Coste*, en tête de l'édition de 1748 de son *Histoire de Louis de Bourbon*. — Quérard, *La France littéraire*.

***COSTE** (*Urbain*), médecin français, petit-fils de Jean-François, mort en 1827. Il fit la campagne d'Espagne comme aide-major, fut nommé successivement médecin de l'hôpital militaire de Dunkerque, professeur adjoint à l'hôpital d'instruction de Lille, puis médecin à l'hôtel des Invalides. Il mourut fort jeune. On a de lui : *Extrait analytique de l'article Fièvre*, dans le quinzième vol. du *Dictionnaire des Sciences médicales*; — *Observations sur la campagne d'Espagne en 1823, pour servir à l'histoire de la médecine militaire*; Paris, 1825, in-8°.

Quérard, *La France littéraire*.

COSTE (N^{***}), critique français, né à Toulouse, mort en novembre 1759. On a de lui : *Dissertation sur l'antiquité de Chaillot*; 1736, in-12; — *Projet d'une histoire de la ville de Paris, sur un nouveau plan*; 1739, in-8° : c'est une critique des écrivains minutieux. Desfontaines l'attaqua dans des *Observations sur les écrits modernes*. Coste lui répondit par une *Lettre de l'auteur du Projet*, etc., etc.; Paris, 1739, in-12.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*. — Dessertsarts, *Les Siècles littéraires*.

***COSTE** (*Xavier-Pascal*), architecte français, professeur d'architecture à l'école gratuite de dessin de Marseille, naquit dans cette ville, en 1787. Élève de Pinchaud et de l'École des Beaux-Arts de Paris, il accepta en 1818 l'emploi d'architecte du vice-roi d'Égypte, qu'il conserva jusqu'en 1827. Les principaux travaux qu'il fit exécuter dans ce pays sont : une fabrique de salpêtre par évaporation, près des ruines de Memphis, ayant une superficie de 10,000 mètres; le canal de navigation d'Alexandrie au Nil, appelé El-Mahmoudyeh, de 80,263 m. de longueur, sur 36 de largeur; le moulin à poudre et dépendances, dans l'île de Rodah, près le Mékyas; les tours de la ligne télégraphique d'Alexandrie au Caire; la reconstruction totale de la forteresse d'Aboukir; le canal Scander, dans la province de CharKye, arrosant les plantations de mûriers dans l'Oma-dyeh-Toumlah, et ayant 30,000 m. de longueur sur 8 de largeur; un autre canal, dans la province de Babyreh, longeant le Nil, ayant une longueur de 70,000 m., sur une largeur de 18 m.; celui de Bonyeh, province de Mansoure, 33,000 m. de longueur, 16 de largeur. Tous ces travaux et plu-

sieurs autres de petites dimensions servent à l'irrigation des nouvelles cultures introduites dans l'Égypte. Cet architecte a aussi exécuté, sur ces différents canaux, des ponts à plusieurs arches et un grand nombre de petits ponts à vannes et à écluses; plusieurs constructions remarquables dans les diverses provinces de l'Égypte. Il a dressé, d'après les nombreuses opérations de nivellement et de relevement, une grande carte de la basse Égypte en 4 feuilles, à l'échelle de $\frac{1}{600,000}$, carte dont il a publié, en 1830, une réduction en une seule feuille, à l'échelle de $\frac{1}{2,000,000}$. Pendant son séjour en Égypte il a fait un grand nombre de dessins sur l'architecture arabe ou monuments du Caire, qu'il a communiqués en 1834 à l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut; ces dessins coloriés ont été exposés aux salons de 1832 et 1835. Ils se trouvent dans son magnifique ouvrage intitulé : *Architecture arabe, ou monuments du Caire dessinés et mesurés pendant les années 1820, 1821, 1822*; 66 planches, accompagnées du texte explicatif de chaque monument et d'un précis sur l'histoire des Kalifes d'Égypte; Paris (Firmin Didot), 1827, in-fol. Enfin, Coste a fait construire à Marseille deux grandes églises, dont l'une avait été mise au concours de 1834.

GUYOT DE FÈRE.

Statistique des Beaux-Arts. — Doc. partic.

***COSTE** (*Jean-Jacques-Cyprien-Victor*), naturaliste français, né à Castries (Hérault), le 12 mai 1807. Il vint jeune à Paris, et se voua de bonne heure à l'étude de l'histoire naturelle, particulièrement de l'embryogénie, jusque alors encore peu cultivée en France. Il enseigna ensuite cette science au Muséum d'histoire naturelle, et on créa pour lui au Collège de France une chaire spéciale. M. Coste a été élu membre de l'Académie des Sciences le 10 février 1851. On a de lui : *Recherches sur la génération des mammifères, suivies de recherches sur la formation des embryons*; Paris, 1834, in-4°, avec 5 planches, publiées en collaboration avec M. Delpech; — *Embryogénie comparée; cours sur le développement de l'homme et des animaux fait au Muséum d'histoire naturelle*; Paris, 1837, in-4°; avec planches (publiées par les soins de P. Gervais et Victor Meunier); — *Ovologie du Kangaroo*; mémoire ou réponse aux lettres adressées par R. Brown à l'Académie des Sciences; Paris, 1838; — *Histoire générale et particulière du développement des corps organisés*; publiée sous les auspices de M. Villemain, ministre de l'instruction publique; Paris, 1847, t. I, in-4°. — Dans ces derniers temps M. Coste s'est beaucoup occupé d'une question fort importante, de la pisciculture. Ses travaux sur ce sujet se trouvent dans les *Comptes-rendus* et dans les *Mémoires* de l'Académie des Sciences (années 1852-54). Quelques savants font remonter l'origine de la pisciculture jusqu'au moyen âge. Ce qu'il y a de certain, c'est que le procédé de fécondation artificielle des œufs de pois-

sous par la laitance des mâles (c'est là ce qui constitue la pisciculture) a été imaginé et pour la première fois mis en pratique vers 1750, par un Allemand nommé Jacobi. Les expériences de ce savant furent reprises industriellement en Angleterre par M. Shaw en 1837, et par M. Bocconis en 1841, et devinrent même l'objet d'une récompense nationale de la part du gouvernement anglais. Ces faits et d'autres encore étaient restés inaperçus en France jusqu'en 1848, époque où M. de Quatrefayes les rappela à l'Académie.

X.

Documents particuliers. — *Journal de la Librairie.* — *Revue des Deux Mondes et Presse*, année 1884.

* **COSTE (LA).** Voyez LA COSTE (Bertrand de).
COSTE D'ARNOBAT (Charles-Pierre), littérateur français, né à Bayonne, en 1732, mort en 1808. Il était destiné à la carrière des armes; mais il préféra celle des lettres, et donna des articles sur la littérature espagnole dans le *Journal étranger*. Il visita en 1774 la Hollande et l'Angleterre, et cacha durant la révolution, et reparut après l'orage. On a de lui : *Doutes d'un Pyrrhonien, proposés amicalement à J.-J. Rousseau*; Paris, 1753, in-8°; — *Lettres sur le Voyage d'Espagne*; Pampelune (Paris), 1756, in-12; — *Lettre sur le Spectacle du chevalier Servandoni*; 1757, in-12; — *Observations sur la Poétique Française*; Amsterdam, 1769, in-12; — *Voyage au pays de Bambouc, suivi d'observations sur les castes indiennes*; Bruxelles, 1789, in-8°; — *Lettres aux Grands*; 1789, in-12; — *Mémoires de Marie-Françoise Duménil, en réponse aux Mémoires d'Hippolyte Clairon*; Paris, an VIII (1800), in-8°; — *Lettre d'un Comédien du Théâtre de la République aux demoiselles Gros et Bourgoïn, etc.*; Paris, an IX (1801), in-8°; — *Nouvelles imitées de Cervantes et autres auteurs espagnols*; Paris, 1802, 2 vol. in-12; — *Essai sur de prétendues découvertes nouvelles, dont la plupart sont âgées de plusieurs siècles*; Paris, an XI (1803).

Palissot, *Mémoires littéraires*, édit. de 1808. — Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*. — *Mémoires sur l'art dramatique.* — *Bibliothèque des Voyages*, III, 389. — Guérard, *La France littéraire*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires*.

* **COSTÉ (César-Augustin)**, poète français, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il est l'auteur d'une description du pays de Dunois, qu'il dédia au premier président de Harlay, sous ce titre : *Nympha Vivaria, seu Castellodunensis agri descriptio*; Paris, Meltayer, 1614, in-8°. Baillet ne fait point mention de cet écrivain dans ses *Jugements des Savants*; mais D. Liron l'a tiré de l'oubli, dans sa *Bibliothèque Chartraine*, et il en fait l'appréciation suivante : Costé, dit-il, n'a rien oublié dans son poème et ce qu'il y a de considérable dans le Dunois, et ne se contentant pas d'en avoir décrit les collines, les bois, les vignobles, les rivières, les lacs, les fontaines, et même quelques arbres

singuliers, il n'oublie pas une seule des maisons ni des terres de remarque du pays, en sorte néanmoins qu'il s'arrête plus particulièrement, selon la coutume des poètes, sur celles qui lui appartenaient. Costé excella non-seulement dans la poésie, qu'il se glorifie d'avoir apprise sous le fameux Dorat, mais encore dans toutes sortes d'exercices; et comme ceux de la paume, de la chasse et de la course de bague tenaient alors le premier rang, il se vante d'en avoir toujours remporté le prix sur ses compagnons, et même sur le roi Henri III. En quoi on a remarqué qu'il était mauvais politique. »

On trouve des vers latins ou français d'Augustin Costé en tête du *Tumulus* de Turnèbe, des œuvres de Ronsard, de Du Bartas et autres écrivains de son temps. Raoul Bouthrays a dit, dans l'*Éloge de Châteauneuf*, que Costé avait deux frères, fort habiles, comme lui, dans les langues grecque et latine, et qui écrivaient également bien en prose et en vers : *tres Costæi fratres*,

*Argivæ latioque simul sermone potentes,
 Scribere seu vineto placuit seu lege soluto.*

D. Liron, *Bibl. Chartraine* (mss.).

* **COSTÉ (François-Auguste)**, marin français, né le 22 décembre 1780, au Havre (Seine-Inférieure), mort à Paris, le 24 février 1846. Il servit dans la marine pendant plus de quarante-huit ans, dont vingt se passèrent à la mer. Dans sa longue carrière, il s'est livré, dans l'intérêt des diverses parties de la navigation, à de nombreux travaux, qui révèlent un jugement droit et une parfaite connaissance des matières dont il s'occupait; en voici les plus importants : *Observations sur la méthode de jaugeage proposée par M. Daviel, et modifications qu'elle paraît susceptible de subir dans la pratique* (dans les *Annales maritimes*, partie non offic., t. XII, p. 545-557); — *Tarifs et observations concernant la construction, le gréement et l'armement des bâtiments de guerre et de commerce* (ibid., t. XXII, p. 369-413); — *Manuel de Gréement, ouvrage particulièrement utile aux élèves de la marine et aux navigateurs qui se proposent de subir l'examen de capitaine au long cours et de maître au petit cabotage*; Paris, Dezauche, 1826, in-8°; 2^e édit.; ibid., 1829, in-8°; — *Exercice de la manœuvre des bâtiments de guerre*; Paris, 1829, in-8°; — *Observations sur le projet de substitution du fil de fer au fil de chanvre dans la confection des manœuvres dormantes à bord des bâtiments* (*Ann. marit.*, partie non offic., t. LIV, p. 385-399); — *Description raisonnée du halage du vaisseau l'Alger à Toulon*; — *Essai d'un nouveau système de halage* (ibid., t. LIV, p. 402-421); — *Notes sur diverses modifications introduites nouvellement dans l'installation des bâtiments de guerre* (ibid., t. LXIII, p. 59-71). P. LEVOT.

Annales maritimes.

COSTEL (Jean-Baptiste-Louis), pharma-

cient et chimiste français, né à Meaux, en 1729, mort à Paris, le 26 février 1800. Il était élève de Rouelle aîné, fut successivement apothicaire, aide-major dans les armées françaises durant la guerre de sept ans, professeur au Collège de Pharmacie de Paris, membre des Sociétés de Médecine et d'Agriculture de Paris, de Versailles, de Meaux, etc. Costel a contribué à faire connaître l'acide formique et la présence du gaz acide carbonique dans les eaux minérales. On a de lui : *Analyse des eaux de Pougeux*, Paris, 1769, in-12; --- traduction des *Œuvres posthumes de André-Sigismond Margraff, chimiste allemand*; --- *Mémoires sur la poudre végétative inodore*; --- *Sur le parti que l'on peut tirer du riz et de la pomme de terre dans les temps de disette*; --- *La Bonne Ménagère*, trad. de l'allemand, etc.

Couriol, *Notice sur la vie et les travaux de Costel*, dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture*, III.

* **COSTELLO** (Louisa STUART), femme de lettres anglaise, née en 1815, en Irlande. Jeune encore, elle a beaucoup voyagé et beaucoup écrit. On a d'elle : *A Summer amongst the bocages and the vines*; Londres, 1840; --- *Pilgrimage to Auvergne*; Londres, 1842; --- *Bearn and the Pyrenées*; Londres, 1844; ces deux ouvrages comptent parmi les meilleurs de l'auteur; --- *Tour to and from Venice*; Londres, 1846; --- *Falls, lakes and mountains of north Wales*; Londres, 1845; --- *The Queen's Prisoners*, roman; Londres, 1841, 2 vol.; --- *Gabrielle*, roman; Londres, 1843, 3 vol.; --- *Jacques Cœur*; Londres, 1847, 3 vol.; --- *Clara Fane*, roman; Londres, 1848; --- *The Rose Garden of Persia*; Londres, 1845; --- *Specimens of the early Poetry of France*; Londres, 1843; --- *Memoirs of eminent English Women*; Londres, 1844, 4 vol.

Son frère, **COSTELLO** (Dudley), est collaborateur du *Bentley's Miscellany* et d'autres recueils. Il a publié : *Tour through the valley of Meuse*; Londres, 1845.

Conversations-Lexicon.

* **COSTENOBLE** (Charles-Louis), auteur dramatique allemand, né à Herford (Westphalie), en 1769, mort à Prague, le 28 août 1837. Après la mort de son père, qui était ministre protestant à Herford, son éducation fut confiée à un oncle, boulanger à Magdebourg, dont il apprit la profession pour l'exercer à son tour. Un penchant irrésistible pour la scène lui fit quitter cet état en 1790; il se joignit alors à une troupe de comédiens ambulants, dont il partagea les splendeurs et surtout les misères, auxquelles il essayait d'échapper de son mieux en faisant des silhouettes. Rentré en grâce auprès de sa mère, qui sans doute lui reprochait ce genre de vie irrégulier, il s'adonna pendant quelque temps à la musique; mais en 1794 il revint à la carrière dramatique. Il joua à Hambourg à partir de 1800, et en 1818 il se montra à Vienne, où il fut reçu en qualité de comique de la cour; plus tard il devint

régisseur. Il avait un talent réel, plein de vérité et de naturel. On a de lui plusieurs pièces, parmi lesquelles : *Der tödtte Onkel* (l'Oncle défunt); --- *Der Schiffbruch* (Le Naufrage); --- *Die Testaments-Clausel* (La Disposition testamentaire); --- *Amor hilft* (L'Amour vient en aide). Quelques-unes de ces pièces se jouent encore. Costenoble a publié aussi : *Atmanach dramatischer Spiel* (Almanach de Pièces de théâtre).

Conversations-Lexicon.

COSTEO ou **COSTÈUS** (Giovanni), médecin italien, né à Lodi (1), mort à Bologne, en 1603. enseigna d'abord la médecine à Turin, puis, en 1581, à Bologne. Sa ville natale lui a fait élever une maisonnée. On a de lui : *De Venarum mesaraicarum usu: veteris opinionis confirmatio adversus eos qui chyli in jecur distributionem fieri negant per mesaraicas venas*; Venise, 1561; in-4°; --- *Tractatus de universali Stirpium Natura, libri duo*; Turin, 1578, in-4°; --- *Disquisitionum physiologicarum in primis primi Canonis Avicennae sectionem*; Bologne, 1589, in-4°; --- *Annotationes in Avicennae Canonem, cum novis observationibus, quibus principum philosophorum et medicorum consensus et consensus indicantur*; Venise, 1591; in-fol.; --- *De Facili Medicina, per seri et latis usum*; Bologne, 1595 et 1604, in-4°; --- *Ligneis medicinae Præsidii, libri II*; Venise, 1595, in-4° : c'est le meilleur ouvrage de Costeo; on peut encore le consulter avec fruit; --- *De Humani conceptus formationis, motus et partus Tempore*; Bologne, 1596, in-4°; P. doue, 1604, in-4°; --- *De Morbis Puerorum et Mulierum*; Bologne, 1604, in-4°; --- *De Pot in Morbis*; ibid.

Éloy, *Dict. de la Médecine*. --- *Biographie médicale.*

COSTEO (Gian-Francesco), médecin et jurisconsulte italien, vivait en 1658. Il était docteur en philosophie, professa longtemps la médecine à Padoue, puis le droit à Bologne. On a de lui *Miscellaneorum dissertationum Decus prima*; Pavie, 1658, in-12 : cet ouvrage traite des situations qui entraînent dans les prescriptions médicales; --- *De Voluntariis, involuntariis et ne voluntariis Artibus*, et quelques autres ouvrages de médecine et de jurisprudence très-estimés.

Éloy, *Dictionnaire de la Médecine*.

COSTER (Laurent), célèbre typographe hollandais, né vers 1370, mort vers 1440. Selon un système qui a trouvé en Hollande de zélés défenseurs, mais qui a été vigoureusement combattu en France et en Allemagne, c'est Coster qui a inventé l'imprimerie, c'est à son nom que doit venir l'aurore qui brille autour de Gutenberg. D'après d'anciennes traditions consignées chez des écrivains du seizième siècle (et spécialement dans l'ouvrage d'Adrien Junius intitulé : *Batavia*; Leyde, 1588, in-4°), Coster se promena

(1) Plusieurs biographes, tels que Schenck, Chaudon, Delandine, etc., le font naître par erreur à Cauden, Franconie.

lans les bois autour de Harlem, sa patrie, aurait eu l'idée de former des lettres avec de l'écorce de hêtre (*Jagini cortices*), et d'imprimer l'abord des versets de la Bible, des préceptes moraux au moyen de ces caractères mobiles, afin de servir à l'instruction de sa famille; enhardi par le succès de ces tentatives, il aurait inventé une encre visqueuse, plus tenace que l'encre ordinaire, et il aurait successivement produit le livre à gravures, si rare mais si célèbre en bibliographie : *Speculum humanæ Salvationis*, plusieurs grammaires et divers autres ouvrages, dont on ne connaît plus les titres. Coster, ajoutant, prit des ouvriers qu'il obligea, sous la foi du serment, à ne pas divulguer ses secrets; mais presque à l'instant où il venait de mourir, un d'eux (Jean-Fust ou Gens-Fleisch, frère aîné de Gutenberg, on ne sait pas au juste lequel) enleva, pendant une nuit de Noël, des outils et des caractères, s'enfuit à Amsterdam, puis à Cologne, enfin à Mayence, où il établit une imprimerie. Ce récit peu vraisemblable a été soutenu avec zèle, et non sans habileté, par ses auteurs bataves; il était d'ailleurs presque universellement repoussé. Mais les prétentions hollandaises ont trouvé un avocat fort compétent dans la personne de M. Auguste Bernard, qui, duplant le récit de Junius, conjecture que Coster, né dans une famille bourgeoise de Harlem qui devait son nom à une charge de sacristain qu'elle possédait héréditairement, se consacra, au commencement du quinzième siècle, à la profession d'imprimeur en xylographie, c'est-à-dire à graver des planches gravées sur bois. Frappé de l'imperfection des procédés grossiers alors en usage, il chercha les moyens d'économiser les frais de gravure de ces caractères. Après avoir débuté par graver sur bois des lettres isolées, il réussit après bien des tâtonnements, à fondre des caractères en métal dans le sable; il substitua au *frotton*, dont il s'était servi jusqu'alors, la presse, déjà en usage dans quelques autres professions. Il fit pour la première fois emploi de ces caractères mobiles dans une édition du *Speculum*, qu'il avait commencée au moyen de planches xylographiques; de sorte que cette édition présente le singulier mélange de pages en caractères fixes et en caractères mobiles. Dans les éditions suivantes, Coster remplaça les textes xylographiques par des caractères typographiques; mais il continua à imprimer les gravures à l'aide du *frotton*, de sorte que le livre n'était imprimé que d'un seul côté. Passant ensuite à l'exécution de livres d'un usage habituel, Coster occupa du *Donat*, espèce de grammaire latine dont les écoles faisaient alors une grande consommation. Comme il n'y avait pas de gravures dans cet opuscule, il put être imprimé des deux côtés. On connaît divers fragments de ces *Donat*: ces caractères, le mode d'impression sont fort grossiers. On attribue aussi à Coster une édition de quatre feuillets des *Distiques* de Caton (elle

est dans la bibliothèque de lord Spencer) et un *Hororum* dont messieurs Enschédé, libraires à Harlem, possèdent les huit seules pages existantes. M. Auguste Bernard ne regarde pas le vol commis au préjudice de Coster comme parfaitement démontré; mais du moment que l'ouvrier infidèle avait été initié aux procédés découverts par son patron, il n'avait pas besoin de dérober des instruments: il suffisait qu'il mit en pratique l'art qu'il avait appris. Une circonstance qui a jeté bien des ténèbres sur les travaux de Coster, c'est que celui-ci garda soigneusement le secret à l'égard de ses inventions; nul ne les connut de son vivant, si ce n'est les mercenaires qu'il était forcé d'employer. Il ne paraît pas avoir soupçonné la portée sociale de l'imprimerie, ni avoir eu le moindre souci de la gloire; il ne se préoccupa que des bénéfices qu'il allait retirer de cette industrie. Ses disciples observèrent son impenétrable réserve; on ne sait rien à l'égard de leur existence. Les héritiers de Coster ont-ils continué à exercer l'imprimerie? C'est ce qu'on ne saurait décider. Nous ne pouvons entrer ici dans un exposé plus étendu des arguments qu'emploie M. Bernard pour réhabiliter les titres de Coster, arguments tirés en grande partie de documents découverts depuis peu; nous laisserons également de côté toutes les raisons que les Mayençais et leurs adhérents ont mises en avant pour faire regarder comme un roman fabriqué à plaisir les récits écloés dans les Pays-Bas. Il est facile de comprendre que les Hollandais ont fait de cette question un point d'honneur national. Une statue élevée à Harlem, 1622, en l'honneur de Coster, fut placée en face de la maison qu'il avait habitée; elle portait une inscription commémorative de l'invention de l'imprimerie; cette maison s'écroula en 1818; mais elle fut promptement rebâtie. Elle fait le coin de la place du Grand-Marché (autrefois place de Saint-Bavon), et de ses fenêtres on aperçoit l'hôtel de ville, où l'on a établi le *Musée Costérien*, composé de tout ce qui se rapporte de près ou de loin à la personne de Coster et à son invention. La question de savoir à quel point la gloire habituellement décernée à Gutenberg doit revenir à Coster restera sans doute toujours incisée, en dépit des nombreux ouvrages publiés à cet égard; mais il est bien certain (et M. Auguste Bernard le reconnaît nettement) que « c'est à l'école de « Mayence, et non à celle de Harlem, que l'humanité doit la révélation de l'art typographique ».

G. BRUNET.

M. Ambroise-Firmin Didot, dans son *Essai sur l'art typographique*, publié en 1852, a regardé le récit de Junius, à la fois poète et chroniqueur, comme peu vraisemblable, et il a fait remarquer que c'est seulement cent vingt-huit ans après la date assignée pour la mort de Coster qu'il est parlé pour la première fois de ce personnage et de son imprimerie. Il croit toutefois que les impressions

xylographiques, de même que quelques impressions au moyen de caractères fondus dans des matrices en argile out, selon toute apparence, été exécutées en Hollande avant Gutenberg. On sait, d'après les recherches historiques de nos savants sinologues, que ces procédés avaient été de temps immémorial en usage chez les Chinois. Quant à la presse typographique, M. Didot en réserve l'invention à Gutenberg.

Meerman, *Origines typographicæ*; La Haye, 1765, 2 vol. in-4°. — Koning, *Dissertation* (en hollandais) sur l'Origine de la découverte et le perfectionnement de l'imprimerie, Harlem, 1816, in-8° (il y en a une traduction française, Utrecht, 1820, in-8°), et *Mémoires* (en hollandais) sur l'histoire de l'imprimerie; Harlem, 1818-1823, 3 vol. in-8°. — A. de Vries, *Éclaircissements sur l'Origine de l'imprimerie*, traduits en hollandais par Noorddick; La Haye, 1843, in-8°. (Ces divers ouvrages sont ce qu'il y a de plus sérieux et de plus approfondi parmi les défenseurs de la mémoire de Coster.) — Dans un autre sens on trouve Lambinet, *Origine de l'imprimerie*; Paris, 1810, 2 vol. in-8°. — Renouard, *Catalogue de la Bibliothèque d'un Amateur*; 1818, t. II, p. 152. — A.-F. Didot. *Essai sur la Typogr.* — Aug. Bernard, *Hist. de l'Origine de l'Imprimerie*. — Falkenstein, *Geschichte der Buchdruckerkunst*; Leipzig, 1840, p. 78-90. — Schaab, *Die Geschichte der Erfindung der Buchdruckerkunst*; Mayence, 1830, 3 vol. in-8° (ouvrage le plus complet sur l'ancienne typographie mayençaise); — Wetter, *Kritische Geschichte der Buchdruckerkunst*; Mayence, 1836, in-8°; — Léon de Laborde, dans *L'Artiste*; 1839, IV, 114 (notice favorable aux prétentions des Hollandais); — Wolf, *Monumenta typographica*; Humburgi, 1740. — Van-Graet, *Catalogue des livres sur velin de la Bibl. du roi*; 1740. — Soltzmann, deux articles dans *l'Historisches Taschenbuch* de Raumer; Berlin, 1837 et 1840. — Ottley, *An Inquiry into the Origin of Engraving*; London, 1816, 2 vol. in-4°, tome I (l'auteur se prononce pour Harlem).

* **COSTER** (François), dit *Malleus Hæreticorum*, théologien belge, né à Malines, en 1531, mort à Bruxelles, le 6 décembre 1619. Il fut reçu en 1551 membre de la congrégation de Jésus par Ignace de Loyola lui-même. En 1555 Coster se fit recevoir docteur à Cologne, et y professa les belles-lettres, la philosophie et la théologie. Il fut ensuite chargé de la propagation de sa compagne dans les Pays-Bas et les provinces rhénanes. Il combattait les protestants avec tant de zèle, qu'il fut surnommé le *Marteau des Hérétiques*. On a de lui : *Responsio ad assertionem analyticam Andræ Calliæ, calvinistæ, contra S. Eucharistiam*; Cologne, 1586, in-12; — *Enchiridion Controversiarum*, latin et flamand; Cologne, 1600, in-8°; — *Epistola ad Franciscum Gomarum, contra Anti-Costerum*; *ibid.*; — *Epistola ad Gasp. Grevinchovium*; *ibid.*; — *Apologia duæ pro dicta demonstratione adversus Grevinchovium*; *ibid.*; — *Contra Jacobum Molanum*; *ibid.*; — *Apologeticum pro Enchiridio adversus Franciscum Gomarum*; Cologne, 1604, in-8°; — *Institutionum christianarum Libri IV*; Auvers et Cologne, 1604; — *Demonstratio veteris orthodoxæ fidei*, etc.; Cologne, 1607, in-8°; — *Responsio ad Lucæ Osiandri*, etc.; Cologne, 1608, in-8°; et plusieurs autres ouvrages de controverse ou de piété, tant en latin qu'en flamand.

Aiegambe, *Biblioth. Scriptor. Societat. Jesu.* — Valère

André, *Bibl. Belgica*, pars prima, 289. — Le Mire, *Scriptoribus ecclesiasticis* (seizième siècle). — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **COSTER** (Jean), dit *Columba*, commentateur belge, né à Louvain, en 1515, mort dans la même ville, le 9 mars 1559. Il était prieur des chanoines réguliers du Val-Saint-Martin, à Louvain, et surnommé *Columba* (la Colombe) à cause de son doux caractère. On a de lui : *S. Ambrosii Opera*; 5 vol. avec notes et commentaires — *Sermones Guericci, abbatibus Igniacensibus*; Louvain, 1555, et Anvers, 1576, in-12; — *Oratio in laudem sanctarum litterarum*; Anvers, 1555, in-8°; — *Commentarium in Cantuarum Cantuarum de S. Ambrosio*; Louvain, 1555; — *Commentariolum in Vincentium Lirinensem, contra hæreses*; Louvain, 1563, in-8°; — *Explicatio Cantici ecclesiastici*; Anvers, 1575, in-16; et quelques autres commentaires.

Valère André, *Bibl. Belgica*, pars secunda, 620. — I. sevin, *Appar. sac.* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **COSTER** (Jean), théologien flamand, né à Alost, mort à Oudenarde, le 10 juin 1580. Il reçut maître ès arts en 1561, et nommé chanoine d'Oudenarde, où il mourut, jeune encore. On a de lui : *Institutio de exitu Aegypti et de Babylonis* (c'est-à-dire de la vie des catholiques dans les villes hérétiques); Douai, 1578, in-8°.

Valère André, *Bibl. Belgica*, pars secunda, 621. — I. sevin, *App. sac.* — Le Mire, *De Scriptoribus ecclesiasticis* (seizième siècle). — Moréri, *Grand Dict. hist.* — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*.

COSTER (Jean-Louis), orateur et pulcriste français, naquit à Nancy, en 1728, et mourut à Liège, en 1780. Quoique l'aîné d'une famille nombreuse, il entra dans la compagnie de Jésus et acquit quelque réputation comme professeur et prédicateur. Il fut choisi par ses supérieurs pour prononcer dans l'église primatiale de Liège l'oraison funèbre du dauphin (3 févr. 1766), au service ordonné par le roi de Pologne en présence du cardinal de Choiseul, primat archevêque de Besançon, et des cours souveraines invitées à la cérémonie. Dans ce même mois de février, le roi Stanislas suivit son petit-fils dans la tombe. Le P. Coster fut encore désigné pour rendre le même devoir à ce prince, dans l'église du collège des jésuites. Il prononça aussi l'oraison funèbre de la reine de France, dans la même église, le 12 août 1768. Cette oraison, ainsi que les deux précédentes, ont été imprimées (1). Il est bon d'observer que le roi Stanislas avait maintenu la compagnie de Jésus dans ses États, alors qu'elle avait cessé d'exister en France, depuis le décret de suppression de 1764. Ce ne fut qu'au mois d'août 1768 que l'exécution de cet édit eut lieu.

(1) *Oraison funèbre de Louis, dauphin*; Nancy, 1766, in-4° de 48 p. — *Oraison funèbre de Stanislas I*; Nancy, 1766, in-4° de 44 et 419 p. — *Oraison funèbre de la reine*; Nancy, 1768, in-4° de 35 p. Ces deux derniers discours n'ont pas été mentionnés par M. Quérard, et M. Weiss n'a pu en donner le troisième.

dans la Lorraine, réunie à la France depuis la mort de Stanislas. Le P. Coster faisait alors partie de la maison du noviciat des jésuites de Nancy. Il trouva un asile près du prince-évêque de Liège, qui l'accueillit et le nomma son bibliothécaire. Ce fut sous ses auspices que le P. Coster entreprit, au mois de juillet 1772, la publication de l'*Esprit des Journaux français et étrangers*, dont l'objet était de reproduire les articles les plus intéressants des autres feuilles périodiques. Le choix de ces matériaux, fait avec discernement, contribua dès l'origine au succès de cette entreprise, à laquelle le P. Coster cessa de travailler en 1775, mais qui, reprise par d'autres rédacteurs, également habiles, fut continuée, tant à Liège qu'à Bruxelles, jusqu'en 1818. La collection de l'*Esprit des Journaux* se compose aujourd'hui de plus de 500 volumes, qu'il est fort rare de trouver complète. Si l'on doit ajouter foi à une anecdote rapportée dans les *Mémoires secrets de la République des Lettres*, le P. Coster aurait tenté de se produire de nouveau en France comme prédicateur. Ayant été désigné par le grand-aumônier pour prêcher devant le roi le carême de 1780, il échoua dans cette haute mission. A peine monté en chaire, il balbutia, et resta court. S. M. se leva, et s'en alla, en déclarant que «elle ne viendrait plus au sermon, si on ne lui donnait un autre prédicateur». Alors on fit choix du P. Élysée pour le remplacer. Après une déconvenue aussi cruelle, le P. Coster prit le parti de retourner à Liège, où il mourut subitement, dans la même année, en se promenant le long de la Meuse. Sous le titre d'*Addition à la France littéraire de M. Quérard et à la Biographie universelle*, M. le baron de Reiffenberg (*Bulletin du Bibliophile belge*) n'hésite pas à considérer le P. Coster comme auteur d'un pamphlet virulent et licencieux dirigé contre un aventurier qui se faisait appeler le *chevalier de Stapleton*. Cette espèce de factum, rédigé au nom de Jean-Joseph Coster, négociant à Dinant, que l'on suppose être un des frères de l'ex-jésuite, est intitulé : *Disciple de Laverne*; Londres, 1764, in-12 de 86 p. Cette attribution n'a aucune espèce de fondement; M. de Reiffenberg devait savoir mieux qu'un autre que le nom de *Coster* est assez commun en Belgique, et qu'une conjecture fondée sur une pareille homonymie péchait essentiellement par sa base. — Le P. Coster n'a point d'article dans les *Suppléments de Ribadeneira* par le P. Caballero.

J. LAMOUREUX.

Bec-de-Lièvre, *Bibliographie liégeoise*; 1887, tome II. — *Mémoires secrets de la République des Lettres*, tome XV, p. 68. — *Bulletin du Bibliophile belge*; Bruxelles, 1848, tome II, p. 390. — *Documents particuliers*.

COSTER (Joseph-François), économiste et littérateur français, naquit à Nancy, en 1729, et mourut dans la même ville, en 1813. Son père dirigeait une maison de banque, aux opérations de laquelle il fut associé aussitôt qu'il eut terminé ses études. Les succès qu'il y avait obtenus

semblaient le destiner à une carrière plus brillante; mais le désir d'alléger, pour un père déjà avancé en âge, le fardeau des affaires, le porta à sacrifier une légitime ambition à un sentiment plus noble. Il ne se borna pas néanmoins à des spéculations purement financières, et de cette position, que la nécessité lui avait faite, il dirigea ses vues sur diverses branches de l'économie politique, relativement surtout à l'influence que devait exercer sur la richesse de l'État et l'aisance des particuliers le développement de l'industrie manufacturière. Le premier fruit de ses méditations dans ce genre fut un mémoire sur le commerce de la Lorraine, qui remporta le prix des sciences à l'Académie de Nancy en 1759 (1). Il fut admis à plaider lui-même devant la cour souveraine de Nancy une cause importante, où la fortune de sa mère et la sienne pouvaient être compromises. Ses mémoires contre un puissant adversaire (le comte du Hautoy) furent imprimés, et parurent être plutôt l'œuvre d'un habile avocat que d'un échappé de comptoir. Il eut le bonheur de sortir triomphant de la lutte, ce qui attira sur lui l'attention du parlement, qui lui conféra le titre de secrétaire, et employa sa plume dans plusieurs circonstances importantes pour cette compagnie. Six magistrats avaient été exilés par suite de leur opposition à la réception d'un nouveau confrère, qu'ils considéraient comme indigne. La cour réclama contre cet acte d'autorité, et adopta le mémoire qui fut rédigé dans ce sens par son secrétaire. Après la mort du roi Stanislas, le parlement de Metz sollicita une partie du ressort de la cour souveraine : il fallait combattre une prétention que repoussaient à la fois les stipulations du traité qui avait réuni la Lorraine à la France et l'intérêt bien entendu des justiciables. Coster fut le digne interprète des sentiments de la magistrature et du pays, en rédigeant un *Mémoire pour la cour souveraine de Lorraine et Barrois, pour prouver que le parlement de Metz ne peut à aucun titre, ni par aucune considération, demander le ressort de la cour souveraine* (Nancy); 1766, in-4° de 36 p., et dans la même année un second *Mémoire*, in-4°, de 16 p. (2), contenant de nouvelles observations sur le même sujet. Le parlement de Metz échoua dans sa tentative, et cinq ans plus tard encourut une suppression complète, à laquelle son imprudente agression ne fut pas étrangère, mais qui ne dura que jusqu'en 1774. Coster avait déjà bien mérité de ses concitoyens en publiant les *Lettres d'un Citoyen à un Magistrat sur les raisons qui doivent affranchir le commerce des duchés de Lorraine et de Bar du tarif projeté pour le royaume de France* (Nancy),

(1) *La Lorraine commerçante, discours qui a remporté le prix*, etc.; Nancy, 1759, in-8° de 72 pages.

(2) M. Blau, auteur d'un *Éloge de M. Coster*, n'a pas connu ce second mémoire, qui, ainsi que le premier, n'a été imprimé qu'à un très-petit nombre d'exemplaires.

1762, in-8°. Ce projet, utile à bien des égards, avait été conçu par M. de Trudaine; mais il blessait trop essentiellement les intérêts et les privilèges de la province, pour qu'il ne rencontrât pas une vive opposition. La chaleur patriotique que Coster mit à défendre cette cause lui fit décerner le surnom de *Citoyen*, qu'il avait pris en tête de son ouvrage, titre qui fit son orgueil, et qui lui servit de sauvegarde lors des persécutions de 1793. L'abbé Morellet soutint alors les projets du ministère, et dit dans ses Mémoires que « les principes de « Coster sur la liberté du commerce ne furent « jamais bons, » assertion plus que hasardée de la part d'un adversaire que le temps n'avait pas désarmé. Les travaux de Coster sur l'économie politique ne l'avaient pas tellement absorbé qu'il eût dû interrompre l'exécution du projet qu'il avait formé de donner une suite de panégyriques des ducs de Lorraine. Il fit paraître en 1764 l'*Éloge de Charles III, dit le Grand, duc de Lorraine*; Francfort (Nancy), in-8° de 83 et XL p. Cet éloge est plus oratoire qu'historique; mais l'auteur l'a fait suivre de notes instructives, qui sont, en quelque sorte, le résumé des recherches auxquelles il avait dû se livrer pour la composition de son ouvrage. Depuis lors, il traita de la même manière les éloges des ducs Ferry III, Antoine, René II et Léopold; mais ils ne furent pas publiés, l'auteur s'étant borné à en donner lecture dans les séances publiques de l'Académie de Nancy, dont il fut nommé membre en 1765, et où il prononça pour sa réception un *Discours sur le patriotisme*, qui fut remarqué dans la foule des harangues de ce genre (1). Des titres aussi recommandables lui valurent la confiance de plusieurs personnages haut placés, et notamment du prince de Beauvau, qui, l'ayant chargé d'une liquidation importante pour les intérêts de sa maison, fut tellement satisfait de son travail, qu'il le fit nommer secrétaire des états de Languedoc, et joignit à cette grâce le présent magnifique du petit modèle de la statue en bronze de Charles III, chef-d'œuvre du célèbre fondeur et sculpteur Chaligny (2). Un mérite aussi éminent attira sur Coster l'attention du ministère, et le fit appeler au contrôle général, où il fut d'abord mis à la tête du bureau de la Corse; il finit par être élevé au poste important de premier commis des finances, qu'il occupa jusqu'en 1790, sous onze ministres différents, qui tous apprécèrent sa haute capacité : c'est lui qui fut chargé par Necker de tout le travail relatif à

la convocation des états généraux. En 1781, il avait été nommé syndic général de l'assemblée provinciale de Lorraine et Barrois, et en cette qualité il prit une grande part à la publication du procès-verbal des séances de cette assemblée, dans lequel on trouve plusieurs rapports qu'il fut chargé de faire sur divers objets d'intérêt public (1). Les événements de 1789 le rendirent à la vie privée; il en fut tiré par les suffrages de ses concitoyens, qui l'éluèrent maire de la commune qu'il habitait. Les conventionnels Antoine et Levasseur, envoyés en mission dans le département de la Meurthe, ne le trouvant pas à la hauteur de la révolution, ordonnèrent son arrestation en 1793, sous prétexte que ses *écrits pouvaient nuire à la chose publique*, ainsi que le portait le mandat d'arrêt décerné contre lui. Nous avons sous les yeux l'original de la réclamation qu'il éleva contre sa détention. Le simple exposé des travaux de toute sa vie était de nature à frapper vivement des procès-verbaux qui au fond n'étaient pas trop méchants. Il rappelle surtout qu'il avait obtenu le surnom de *Citoyen* sous la France monarchique, et il contraste la modeste simplicité de son existence avec la dissipation de *collaborateurs fastueux dont il fut entouré pendant plus de vingt ans*. Il obtint sa liberté pour travailler au Catalogue de la bibliothèque publique et du médaillon dont la garde lui avait été confiée avant son arrestation. En 1790 il avait été nommé secrétaire perpétuel de l'Académie de Nancy; il remplit dignement les devoirs de cette place, en publiant un *Rapport historique sur cette compagnie, où l'on indique la place qu'elle doit tenir dans les nouveaux établissements*; Nancy, 1793, in-4°. A la création des écoles centrales, il fut nommé professeur d'histoire à celle de la Meurthe, et ne cessa d'être le défenseur d'un système d'enseignement qui eut surtout le précieux avantage de relever et d'entretenir en France la culture des sciences et le goût des lettres. Un petit nombre de curieux ont recueilli et conservé les programmes du cours d'histoire que Coster professa pendant sept années (2). Ils peuvent être considérés comme un bon résumé de l'histoire universelle depuis la création du monde jusqu'au règne de Louis XIII; ils mériteraient d'être réimprimés, la collection en étant de toute rareté. Lors de la nouvelle organisation de l'instruction publique, Coster fut nommé proviseur du lycée de Lyon; mais les obstacles qu'il eut à vaincre, non moins que son âge avancé, le déterminèrent à prendre le parti de la retraite et à se retirer dans sa ville natale, où il

(1) C'est sous ce titre que MM. Barbler et Quérard mentionnent Popuscule. Il est vrai que le patriotisme en est le sujet; mais l'exactitude bibliographique exige que ce titre soit ainsi rectifié: *Discours prononcé par M. Coster, le 8 mai 1765, jour de sa réception à l'Académie royale des Sciences et belles-lettres*; Nancy, in-8° de 24 pages.

(2) Ce chef-d'œuvre fait aujourd'hui partie du musée de la ville de Nancy, à laquelle il fut cédé par les héritiers de Coster. Longtemps il figura sur un piédestal sculpté et doré au milieu de la riche bibliothèque formée par les soins du possesseur.

(1) *Procès-verbal des séances de l'assemblée provinciale des duchés de Lorraine et de Bar*; Nancy, 1781, in-4° de 496 pages.

(2) Ce cours complet se compose de sept cahiers in-4° à pour titre: *Exercice public sur l'histoire*, années de 20 p.; an VI, 32 p.; an VII, 40 p., an VIII, 35 p.; an IX, 56 p.; an X, 64 p., et an XI, 66 p.

derniers jours s'écoulèrent partagés entre des affections de famille et la culture des lettres. Ses autres écrits, non mentionnés dans le corps de cet article, sont : *Éloge de Jean-Baptiste Colbert, discours qui a obtenu le premier accessit au jugement de l'Académie Française* ; Paris, Brunet, 1773, in-8° de 60 p. L'ouvrage de Necker sur le même sujet obtint le prix ; mais plusieurs critiques, au nombre desquels on compte Féron, donnèrent la préférence au discours de Coster. Au surplus, les deux éloges sortent de la ligne ordinaire, par la connaissance approfondie des matières d'administration que leurs auteurs avaient dû acquérir dans la pratique des affaires ; — *École centrale considérée dans son objet et dans ses moyens, discours prononcé à l'installation de l'école centrale du département de la Meurthe* ; Nancy, an rv, in-8° de 36 p. ; — *Observations de l'École centrale du département de la Meurthe sur le rapport et le projet de loi présentés par le citoyen Chaptal sur l'instruction publique* ; Nancy (1801), in-8° de 30 p.

J. LAMOREUX.

Blan, *Éloge de M. Coster*, 1808, in-8°. — Barbier, *Examen critique ou complément des dictionnaires historiques* (1). — Sabatier de Castres, *Les trois Siècles de la Littérature française*, 6^e édition, tome II. — *Documents particuliers*.

COSTER (*Sigisbert-Étienne*), frère du précédent, né à Nancy, le 4 avril 1734, mort le 23 octobre. 1825. Il entra dans les ordres sacrés en 1758, et acquit bientôt la réputation d'un prédicateur distingué. Il occupa pendant vingt ans la cure de Remirémont, et prononça en 1781, devant la cour, à Versailles, l'*Oraison funèbre de Marie Leczinska* (Nancy, 1766, in-4°). L'évêque de Verdun le fit successivement grand-vicaire de son diocèse, chanoine et dignitaire de son chapitre. Désigné par le roi, en 1787, pour présider les assemblées de district du Clermontois, il fut encore élu, en 1789, député du bailliage de Verdun aux états généraux, et siégea au côté droit de cette assemblée ; pendant son séjour à Paris, il seconda l'abbé Royou dans la rédaction du journal *L'Ami du Roi*. Ayant accepté des Prussiens l'administration provisoire du pays conquis par eux, sa tête fut mise à prix ; il parvint cependant à s'échapper, non sans avoir couru de grands dangers, et se réfugia à Rome, où, grâce à la protection de l'abbé Maury, il fut nommé professeur de théologie au collège de Montefiascone. De retour à Nancy, après le concordat, en 1801, il devint chanoine du chapitre et aumônier de l'hôpital militaire, fonctions dont il s'acquitta jusqu'à sa mort avec dévouement. On a de lui : *Oraison funèbre de Stanislas*, prononcée devant le cardinal de Choiseul, archevêque de Besançon.

CH. HEQUET.

Michel, *Biog. des Hommes de la Lorraine.—L'Ami de la Religion*.

COSTER SAINT-VICTOR (*Jean-Baptiste*), chef royaliste français, né à Épinal, en 1771, mort le 10 juin 1804. Il reçut une assez bonne éducation, et s'engagea en 1791 dans le 8^e régiment de chasseurs à cheval, d'où il déserta au mois d'août de la même année pour joindre l'armée des émigrés. Rentré en France, il fit en 1793 la première guerre des chouans, sous les ordres de Puisaye, qui lui donna le commandement des environs de Vitré. Après la pacification, Coster resta en Bretagne, et fut arrêté en l'an v pour désertion et fabrication de faux passeports. Traduit devant un conseil de guerre, il fut condamné à cinq ans de détention. Remis à la gendarmerie pour être conduit à Nancy, il s'échappa à Avranches, et put gagner l'Angleterre. Il partit pour le Canada avec Puisaye ; mais les essais d'établissement qu'il y tenta ne réussirent pas ; il revint alors en Angleterre, où ses relations nouvelles avec les agents des Bourbons l'engagèrent dans le complot dit de la *machine infernale*, qui éclata le 3 nivôse an ix (24 décembre 1800). Coster se trouvait à Paris : il déguisa si bien les motifs de sa présence, que non-seulement il échappa aux soupçons, mais fut assez hardi pour se mettre en rapport avec la police, à laquelle il fit croire qu'il pourrait être utile dans la recherche des coupables. La police n'accorda de confiance à Coster que sur la garantie de Bourmont, qui à cette époque jouissait auprès du gouvernement d'une considération particulière. Par l'entremise de Bourmont, Coster devint même porteur d'un mandat d'arrêt décerné contre Limoëlan, l'un des principaux auteurs de la machine. Cependant la vérité ne tarda pas à percer, et Coster, informé à temps du danger qu'il courait, se hâta de repasser en Angleterre. En novembre 1803, cédant à de nouvelles séductions, il suivit Georges Cadoudal en France, fut arrêté à Paris, et mis en jugement avec Cadoudal, Moreau et un grand nombre d'autres prévenus. Il montra beaucoup de hardiesse et d'insouciance durant les débats : Thuriot-la-Rozière, ex-conventionnel, était chargé de l'instruction de ce procès : il avait les yeux rouges et injectés. Un jour qu'il attaqua vivement les opinions royalistes : « Tais-toi, régicide, lui cria Coster, le sang de Louis XVI te sort par les yeux. » On trouve dans l'*Histoire des Guerres de l'Ouest* par M. Muret le portrait suivant de Coster Saint-Victor : « Entre les plus lestes et les plus adroits à tous les jeux (auxquels se livraient les détenus dans la prison du Temple, balle, volant, barres, etc.), on distinguait Coster Saint-Victor. Sa taille moyenne était svelte et pleine d'élégance ; sa figure réunissait, par un singulier mélange, la douceur à l'énergie. Il était aussi gracieux dans sa personne qu'éloquent dans sa parole. Une fois, dans l'ardeur de ces exercices, il avait ôté sa cravate et rabattu son col de chemise. « Vraiment, »

(1) C'est au rédacteur de cet article que M. Barbier dut la communication du manuscrit de l'*Éloge de Coster* par M. Blan et quelques autres renseignements particuliers. Mais l'auteur reloucha et augmenta son ouvrage, qui fut imprimé en 1838, dans les *Mémoires de l'Académie de Nancy*, et tiré à part à petit nombre d'exemplaires.

lui dit un de ses compagnons, « tu as le cou « d'Antinoüs. » « Parbleu, mon cher, répondit Coster en riant, « tu as raison de te presser de « m'en faire compliment, car dans huit jours on « va me le couper. » Cette verve de gaieté faisait un contraste cruel de sa position. On raconte que dans les derniers temps, traqué par la police, le beau conspirateur avait trouvé asile chez une femme à la mode, riche, brillante; qu'éprise de lui, elle promit, au prix de leur union, de le dérober au sort qui l'attendait. Coster refusa, alléguant sa foi promise à une jeune personne, qu'il épouserait s'il échappait à la mort.» — Condamné le 21 prairial an XII (10 juin 1804), Coster fut exécuté le 6 messidor suivant (25 juin). Il mourut l'un des derniers, et avec le plus grand courage : la tête sous l'instrument fatal, il cria encore à deux reprises : *Vive le roi!*

A. DE L.

Biographie moderne. — Galerie des Contemporains.
— Th. Muret, *Histoire des Guerres de l'Ouest.*

COSTER (*Samuel*), poète hollandais, né vers 1580 ou 1590, mort vers le milieu du siècle suivant. Il séjournait habituellement à Amsterdam, quoiqu'il eût pour devise : Ma patrie est partout (*Over al 't huys*). Coster cultiva avec succès le genre dramatique. On a de lui : *Le Divertissement rustique de maître Canjart, charlatan, et Jean Malherbe (mauvaise herbe) son valet (Boere Klucht oft Tafelspel van twee personagien te weeten een quackzalver met zyn knecht. De Quackzalver is genaamt meester Canjart, en de knecht is genaamt Hansje Quaatkruyt)*, comédie; Amsterdam, 1615, in-4°; — *Duytsche Academie, gespeelt den eerste, oogstmaand in 't jaar 1619 (L'Académie flamande, représentée le 1^{er} août 1619)*; 1619, in-4°; — *L'Académie flamande, où personne n'est nommé ni blâmé (Nederduytsche Academie, niemant genoemt, niemant geblameert)*; Amsterdam, 1620; — *Le Riche, tragédie (Ryckeman, treurspel)*; Amsterdam, 1621, in-4°; — *Représentation faite par ceux de l'Académie flamande, par ordre de la régence d'Amsterdam, pour la réception de S. M. Bohémienne en 1621 (Verthooringe gedaan by die der Nederduytsche academi, door bevel van de EE. Heeren deser steede Amsterdam, tot unthaal van syne Koninglycke majesteyt van Boheemen in 't jaar 1621 den 6 junii)*; Amsterdam, 1621; — *Iphigénie, tragédie (Iphigenia, treurspel)*; Amsterdam, 1626, in-4°; — *Mathieu le villageois et mademoiselle de Grevelinkhuysen, divertissement rustique (Teeuwis de Boer, en menjuffer van Grevelinkhuysen; Boerklucht)*; Amsterdam, 1633, in-4°; — *Isabelle, tragédie (Isabella, treurspel)*; Amsterdam, 1634, in-4°; — *Matthius van der Schilde, comédie (Tyske van der Schilde; kluchtspel)*; Amsterdam, 1642, in-4°; — *Ithys, tragédie*; Amsterdam, 1643, in-4°; — *Polyxène, tragédie (Polyxena, treurspel)*; Amsterdam 1644,

in-4°; — *Explication abrégée des six premières représentations données à Amsterdam en place publique le 5 juin 1648, au sujet de la paix perpétuelle et par ordre de MM. les bourgmestres (Korte verklaringsh van de ses eerste verthooringe gedaan binnen Amsterdam op de eeuwige vrede, door last van de EE. Heeren burgermeesteren t' Amsterdam op d'markt vertoont den 5 junii)*; Amsterdam, 1648 in-4°.

Paquet, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, XI. — Jochen Allg. *Gel.-Lex.*

COSTER ou **COSTERUS DE ROSENBOURG**, médecin allemand, né à Lubeck, en 1613, mort à Revel, en 1685. Il commença ses études à Königsberg et les termina à Leyde, où il fut reçu docteur en médecine, en 1645. L'année suivante il se fit agréger à la faculté de Königsberg. En 1649 il exerçait son état à Wismar, et passa ensuite à Revel en qualité de physicien de l'ordre des chevaliers d'Esthonie. Cinq ans après, Charles-Gustave, roi de Suède, le choisit pour médecin. Ce prince étant mort en 1660, Coster se retira à Revel. On a de lui : *De Dysenteria*, Leyde, 1645; — *Affectuum totius corporis hauriant præcipuorum Theoria et Praxis, tabulis exhibitæ; accessit Caroli Gustavi, regis Sueciæ, morbi et obitus Relatio medica*; Francfort 1663, in-4°; Lubeck, 1675, in-4°.

Eloy, *Dict. hist. de la Méd.* — Möller, *Cimbria litterata* — Kestner, *Medicin. Gel.-Lexic.*

COSTERUS (*Bernard*), publiciste hollandais né à Woerden, le 17 juin 1645, mort le 5 octobre 1735. Il fit ses études dans sa ville natale, puis à Gouda et à Leyde, où il eut Gronovius pour maître. Reçu avocat, il obtint en mai 1670 la charge de secrétaire de la ville de Woerden; plus tard il devint bourgmestre. En 1704 il reprit ses premières fonctions, qu'il remplit jusqu'en 1715, et put les transmettre à son fils. Il était fort considéré dans son pays. On a de lui : *Relation historique, ou déduction des affaires qui concernent l'établissement de la république de Hollande et de West-Frise, le changement arrivé dans le gouvernement de cet État et les suites de ce changement depuis l'an 1572, avec un détail de ce qui s'est passé cette année et la suivante dans les villes de Woerden et d'Oudewater, etc. (Historisch Verhaal, of te eene deductie van Zaaken, etc.)*; Utrecht, 1707 et 1727, in-4°; Leyde, 1737, in-4°, en flamand; c'est un ouvrage assez curieux, mais qui manque de netteté.

Paquet, *Mémoires*, X.

COSTHA. Voy. **KOSTHA**.

COSTO (*Tomaso*), littérateur napolitain, né à Naples, vers 1560, mort vers 1630. Il était secrétaire du duc d'Ossoa, vice-roi de Naples, qu'il suivit en Espagne en 1620. Il fut un des continuateurs de *Compendio dell'istoria del regno di Napoli di Pandolfo Collenuccio*. Outre ce travail historique, on a de Costo : *Il Pianto di Ruggiero*;

in-4°, poëme très-rare; — *Le Otto Giornate del freggi lozio, ove da otto gentiluomini e due done si ragiona delle malizie de' femine e trascuraggine de' mariti*; Venise, 1600, et 1620, in-8°; — *Lettere sopra varii soggetti*, suivies d'un traité *Del Segretario*; Naples, 1604, in-8°; — *Le Vite di tutti li Pontefici*.

Glustinant, *Biblioteca di Napoli*, 167. — Toppi, *Biblioteca Napoletana*, 296. — Oldoin, *Athenæum Linguisticum*.

COSTOBARE, chef juif, mort vers l'an 36 avant J.-C. Il était d'une famille de sacrificeurs. Il suivit Hérode au siège de Jérusalem. Après la prise de cette ville, il fut chargé par ce prince de massacrer les descendants d'Hyrcan; Costobare n'en fit rien, et les laissa se réfugier dans leurs terres. Hérode soupçonna, mais ne punit pas d'abord cette trahison; il donna même le gouvernement de l'Idumée à Costobare, et lui fit épouser sa sœur Salomé. Costobare convoitait depuis longtemps la possession de l'Idumée; pour y parvenir, il engagea Cléopâtre à demander pour elle cette province à Antoine: c'était affaiblir la puissance d'Hérode; mais Antoine se refusa à cette demande. Hérode fut instruit de cette tentative de Costobare; il pardonna à la prière de Salomé. Ce fut cependant cette femme qui causa la mort de Costobare: ayant eu à se plaindre de lui, elle se retira dans la maison de son frère, auquel elle dévoila tous les projets et les actes de son mari, notamment l'appui secret qu'il prêtait aux descendants d'Hyrcan. Hérode ordonna aussitôt qu'on les fit périr ainsi que leur protecteur.

Joseph, *De Bell. Jud.*, XV, chap. XI.

* **COSTON** (François-Gilbert, baron DE), officier supérieur français, né à Valence, en 1780, mort en 1848. Il se distingua dans l'artillerie, et devint lieutenant-colonel. On a de lui: *Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte*; Valence, 1840, in-8°. Cet ouvrage contient des détails curieux. A. DE C.

Documents particuliers.

* **COT ou COTUS** (Saint), martyrisé en 273, près Toucy (Auxerrois). Il était chrétien et ami de saint Prisque ou Priscus. Celui-ci ayant été décapité, d'après les ordres de l'empereur Aurélien, Cot saisit la tête de son ami, et s'enfuit dans les bois. Poursuivi par les soldats romains, il fut atteint à cinq quarts de lieue de Toucy, et mis à mort sur place. Son corps fut, dit-on, conservé dans l'église de Saint-Prisque, d'où Jean Baillet, évêque d'Auxerre, l'exhuma le 19 novembre 1480; et après l'avoir fait reconnaître, l'exposa à la vénération publique. D'après les auteurs de la *Bibliothèque sacrée*, les actes de saint Cot ont que peu ou point d'autorité; cependant on voit à Notre-Dame de Paris des reliques de ce martyr, et sa fête est honorée avec celle de saint-Prisque, le 26 mai.

Bollandus, *Acta Sanctorum*. — Tillemont, *Histoire de la Persecution d'Aurélien*. — Baillet, *Vie des Saints*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

COTA (Rodriguez DE), poëte espagnol, mort en 1770. On sait qu'il était né à Tolède, mais on ne

possède pas de détails sur sa vie. On a lieu de croire qu'il a existé deux auteurs de ce nom, un oncle et un neveu. Rodrigo de Cota est désigné comme l'auteur d'une pastorale (*egloga*) connue sous le nom de Mingo-Revulgo, parce que les deux interlocuteurs sont ainsi dénommés. C'est une satire allégorique et hardie, remplie de traits dirigés contre un prince qui est désigné de façon à laisser reconnaître Henri IV, roi de Castille; ce petit poëme, rempli d'allusions devenues aujourd'hui des plus obscures, est parfois presque inintelligible pour nous, quoiqu'il ait été l'objet d'une glose ou commentaire de Herman del Paltor. Le nom de Cota se lit en tête d'un *Dialogue entre l'Amour et un Vieillard*, inséré dans le *Cancionero general*, et qui paraît avoir été représenté comme œuvre dramatique. Le premier acte de la célèbre comédie de la *Célestine*, regardé souvent comme l'ouvrage de Juan de Mina, a été attribué à Cota. Ces diverses compositions furent imprimées à Medina del Campo, en 1569; les *Coplas de Mingo-Revulgo* ont reparu à Anvers, 1568 et 1594, à Madrid en 1632; le *Dialogo* figure dans le *Tesoro del Teatro Español*, I, 131. G. BRUNET.

Antonio, *Bibliotheca Hispanica nova*, II, 211. — Baillet, *Jugements des Savants*, IV, 302. — Bouterweck, *Historia de la Literatura Española, con adiciones*, 1829, I, 243. — Clarus, *Darstellung der spanischen Literatur im Mittelalter*, 1846, II, 321. — Ticknor, *Hist. of Spanish Literat.*, III.

* **COTABANAMA**, cacique indien, le dernier des cinq princes souverains d'Haïti, mort en 1504. Il gouvernait l'Higüey, désormais le seul district indépendant des souverainetés indiennes d'Hispaniola. Au rapport de Las Casas, Cotabanama était le plus robuste de sa tribu; il était plus grand que le plus grand de ses compatriotes, avait une aune de large d'une épaule à l'autre et le reste du corps en proportion. Sa physionomie était grave et imposante. Son arc n'aurait pu être facilement tendu par un autre que lui; ses flèches avaient une triple pointe d'os de poisson, et ses armes semblaient être faites pour un géant. Les Espagnols même l'admiraient, quoiqu'il fût destiné à être leur victime. Les hostilités éclatèrent à l'occasion d'un cacique mis en pièces par un chien lâché contre lui par les Espagnols. Huit d'entre ceux-ci, montés sur une chaloupe, ayant été surpris devant la petite île de Saona, située près de l'Higüey, furent massacrés par les naturels. Aussitôt Juan de Esquibel fut dépêché par le gouverneur Ovando avec quatre cents hommes pour étouffer l'insurrection et punir les coupables. Cotabanama assembla ses guerriers, et se prépara à la résistance. Doutant avec raison de la clémence des Espagnols, il rejeta toutes les ouvertures de paix. D'abord vainqueurs, les Indiens furent ensuite défaits et repoussés dans les montagnes. Les Espagnols les poursuivirent et n'épargnèrent même pas les femmes et les enfants. Quant aux chefs, on les fit périr dans les flammes. Une femme cacique, nommée Hi-

guanama, fut prise et pendue immédiatement. Un détachement d'Espagnols envoyés sur une caravelle à l'île de Saona, pour tirer vengeance de la prise de la chaloupe et de la mort des matelots espagnols, vit fuir les habitants après quelque tentative de résistance. Vainement les fugitifs cherchèrent-ils un refuge dans les cavernes : six cents d'entre eux y furent massacrés ; les autres furent réduits en esclavage. Les naturels de l'Higüey sollicitèrent et obtinrent enfin la paix. Cotabanama visita alors le camp espagnol, où l'on admira ses proportions gigantesques et son aspect martial. Il fut accueilli par Juan Esquibel, et il changea de nom avec cet Espagnol, ce qui est le gage d'amitié le plus inviolable chez les Indiens. Pour les naturels il s'appela dès lors Juan de Esquibel, en même temps qu'ils donnèrent à ce dernier le nom de Cotabanama. La paix ne dura guère : une nouvelle révolte éclata dans l'Higüey, par suite des actes oppressifs des Espagnols et de la violation du traité conclu. Martin de Vilaman exigea que les Indiens cultivassent une certaine étendue de pays, et en outre qu'ils portassent le grain à Saint-Domingue. Sur leur refus, il sévit contre eux ; il toléra aussi la conduite dépravée des Espagnols vis-à-vis des Indiennes, qu'ils enlevaient sans distinguer entre les filles, les femmes et les sœurs des naturels. Ceux-ci se soulevèrent enfin en masse contre leurs oppresseurs, qu'ils massacrèrent et dont ils réduisirent en cendres la forteresse de bois. Un seul, échappé au sort commun, porta la nouvelle de la catastrophe à Saint-Domingue. Les troupes espagnoles accoururent alors de différents points sur les confins de la province d'Higüey. Leur chef, Juan de Esquibel, avait en outre sous ses ordres une armée de guerriers indiens qui l'accompagnaient en qualité d'alliés. Les Indiens ne tièrent que peu de temps contre les Espagnols, qui se montrèrent sans pitié, comme d'ailleurs cela leur était habituel. Esquibel marcha ensuite sur la ville où résidait Cotabanama, et où il avait rassemblé des forces nombreuses. Il fut vaincu par les armes perfectionnées des Espagnols, qui usèrent de la victoire en cannibales : vieillards, femmes, enfants, tous tombèrent victimes de leur férocité : les Espagnols coupaient les mains des prisonniers, et les obligeaient d'aller trouver dans cet état leurs amis pour les engager à se rendre. Quant à Cotabanama, il s'était caché avec sa femme et ses enfants dans une caverne de l'île de Saona ; surpris par un Espagnol nommé Lopez, au moment où il s'avançait avec douze Indiens, il fut, après un combat singulier avec Lopez, entouré par d'autres Espagnols, garrotté et conduit d'abord dans un village des environs, et plus tard à Saint-Domingue, où, par ordre du gouverneur Ovando, incapable de pardonner à un ennemi courageux et digne d'un meilleur sort, il fut pendu publiquement, comme un vil malfaisant. Sa mort fut suivie de l'entier assujettissement et de la destruction de son peuple.

Washington Irving, *Hist. de la Vie et des Voyages de Christophe Colomb*, t. III.

* **COTAN** (Frère *Juan-Sanchez*), peintre espagnol, né à Alcazar de Saint-Juan, en 1561, mort à Grenade le 8 septembre 1627. Il apprit la peinture à Tolède, sous Blas del Prado, et parvint rapidement à égaler son maître, qui excellait dans la reproduction des fleurs. Afin de se livrer paisiblement à son art, Cotan entra en religion, prononça ses vœux le 8 septembre 1604, à la chartreuse de Pualar, qu'il quitta en 1612 pour celle de Grenade. Les œuvres de cet artiste ont un caractère particulier de quiétude et de dévotion : son coloris, doux et harmonieux, relève un dessin pur, et la pose de ses personnages respire la simplicité. Ses principaux tableaux d'histoire ont été exécutés pour la chartreuse de Grenade, de 1615 à 1617 ; il a aussi fait pour des monastères de femmes plusieurs *Vierges couronnées de fleurs* et d'une singulière beauté. Mais ce que les amateurs recherchent le plus parmi les toiles de Fra Cotan sont ses tableaux de fleurs et de fruits, dans lesquels il s'est montré rival de la nature. Cotan faisait aussi des horloges en bois, que l'on estimait fort.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

COTEL (*Antoine*), poète français, né à Paris, en 1550, mort vers 1610. Il était conseiller au parlement de Paris. Ses poésies ne roulent que sur l'amour, et il y règne une licence peu digne de la gravité d'un magistrat. Le recueil qui les contient a été publié à Paris, en 1578, in-4°, sous le titre de *Mignardes et gayer Poésies*. On y trouve des sonnets, des chansons, des élégies, des pastorales, et un assez long poème intitulé *La Cigale*, pièce moitié philosophique et moitié amoureuse. Du Verdier, dans sa *Bibliothèque* rapporte de ce poète plusieurs vers, qui ne donnent qu'une faible idée de son talent. Le chef-d'œuvre de Cotel est le parallèle qu'il fait du poète et du fou. On a du même auteur des traductions d'*Homère*, de *Théocrite*, d'*Ovide*, etc., ouvrages entièrement oubliés, et très-dignes de l'être.

MARC GIAMPIETRI.

Du Verdier, *Bibliothèque française*, avec la note de l'abbé Monnoye. — Goujet, *Bibliothèque française*, t. XIII.

COTELIER (*Jean-Baptiste*), érudit, philologue et théologien, né à Nîmes, en 1629, et mort à Paris, le 12 août 1686. On peut le mettre au nombre des enfants célèbres. Dirigé par son père, homme habile et savant, qui, après avoir été ministre protestant et professeur de théologie à l'académie de Nîmes, embrassa le catholicisme, il fut en état, à l'âge de douze ans, d'interpréter les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament dans les langues originales, devant l'assemblée du clergé de 1641, de répondre aux difficultés qui lui furent présentées tant sur l'hébreu et grec que sur l'histoire des Hébreux, et d'expliquer les définitions mathématiques d'Euclide. Le clergé, désirant assurer à l'Église un sujet qui promettait de devenir un érudit du premier ordre, lui accorda une pension, et prit des mesures pour

que ses études pussent être continuées avec le même succès. J.-B. Cotelier répondit aux espérances qu'il avait fait concevoir ; il devint un des savants les plus distingués du dix-septième siècle. Ses travaux sur les antiquités ecclésiastiques sont encore aujourd'hui fort estimés, et ce qui leur conservera cette réputation, c'est l'exactitude de leur auteur, poussée jusqu'au scrupule. Il ne faisait aucune citation sans l'avoir vérifiée lui-même sur les originaux, et il passait quelquefois plusieurs jours à chercher un passage que lui rappelait sa mémoire, mais dont il ne voulait se servir qu'après en avoir revu le texte. En 1667, Colbert le chargea avec Du Cange de collationner les manuscrits grecs de la Bibliothèque du Roi et d'en dresser le catalogue. Ces deux érudits consacrèrent cinq ans à ce travail. Ce fut pour le récompenser que la chaire de langue grecque du Collège royal fut donnée en 1676 à J.-B. Cotelier. On lui doit : *Sancti Johannis Chrysostomi Quatuor Homiliæ in Psalmos et interpretatio Danielis, ex manuscriptis bibliothecæ Sancti Laurentii Scorialensis*; Paris, 1661, in-4°; — *Sancti Clementis Epistolæ duæ ad Corinthios*; Vienne, 1687, in-12; — *Patres ævi apostolici*, Paris, 1672, 2 vol. in-fol. Plusieurs des écrits publiés dans cette collection étaient encore inédits. Ce recueil se recommande surtout par les notes qui accompagnent le texte, et qui sont consacrées non-seulement à résoudre des difficultés grammaticales, mais encore à expliquer une foule de points d'histoire, de dogme et de discipline ecclésiastique. On a deux autres éditions de cet ouvrage (1698 et 1724), dues à J. Leclerc, qui y ajouta de nouvelles notes et des dissertations empruntées à plusieurs savants; — *Monumenta Ecclesiæ Græcæ*; Paris, 1677-1686, 3 vol. in-fol. Ce recueil contient le texte de pièces rares et inédites, leur traduction et des notes pleines d'une ingénieuse érudition. Un quatrième volume était presque prêt à être livré à l'impression, quand l'auteur mourut. J.-B. Cotelier a laissé un grand nombre d'écrits inédits sur les antiquités ecclésiastiques. Ils forment 9 vol. in-fol., qui se trouvent à la Bibliothèque impériale. Il est à regretter qu'on n'ait pas fait, dans le temps, un choix parmi ces divers mémoires, et qu'on n'ait pas publié ceux qui portent sur des points importants de l'histoire ecclésiastique.

MICHEL NICOLAS.

Notices sur J.-B. Cotelier, dans le *Sorberiana* et l'édit. de 1724 des *Patr. apostol.* — Ancillon, *Mémoires*. — Moréri, *Dict. hist.* — Dupin, *Biblioth. des Aut. ecclés.* — Nicéron, *Mémoires*. — *Journal des Savants*, 1686, sept — *Histoire littér. de Nîmes*.

COTELLE (Louis-Barnabé), jurisconsulte français, né à Montargis, le 11 juin 1752, mort à Paris, le 29 janvier 1827. Il avait fait ses études au collège des barnabites de Montargis avec Manuel, depuis membre de la Convention. D'abord avocat au parlement de Paris, Cotelle obtint la place de juge conservateur du canal de

Briare, dont la juridiction s'étendait sur un parcours de vingt lieues. Les lumières et le zèle dont il fit preuve dans le classement des affaires administratives à répartir entre les districts nouvellement créés de Gien et de Montargis le firent nommer, en 1791, procureur syndic du district de Gien. En 1796, il alla reprendre à Orléans l'exercice de sa profession d'avocat. Lors de la création des écoles centrales, il occupa la chaire de législation à l'école du Loiret, et y fit avec succès un cours de droit civil et de droit commercial. Sous le consulat, il fut membre d'un tribunal qui devint bientôt la cour impériale d'Orléans. Il y prit une part active à la rédaction des observations de ce corps judiciaire sur le projet du code de commerce. En 1810, un concours s'étant ouvert pour trois chaires de la Faculté de droit de Paris, Cotelle, alors âgé de cinquante-huit ans, s'y présenta, et obtint celle du Code Napoléon approfondi. Sous la Restauration, le cadre des cours reçut plusieurs modifications; la chaire du Code Civil approfondi fut remplacée par celle du droit de la nature et des gens, qui fut à son tour supprimée. Cotelle, qui avait passé d'une matière à l'autre avec une vigueur d'intelligence que n'altéraient pas les infirmités de la vieillesse, fut alors chargé de l'enseignement des Pandectes, qui convenait mieux aux études de toute sa vie. Il mourut âgé de soixante-quinze ans, à la suite d'une opération d'extraction de la pierre, qu'il avait supportée avec la résignation d'un sage. Indépendamment de divers opuscules de circonstance, Cotelle a laissé : *Observations sur le Bail à rentes et celui emphytéotique*; Orléans, 1802, in-8°; — *Dissertation sur le Divorce*; Orléans, 1804, in-8°; — *Méthode du Droit Civil*; Paris, 1804, in-8°, tom. 1^{er}, le seul publié; — *Traité des Testaments, Legs et Fidécummissis*; Paris, 1807, in-8°; — *Traité analytique des Droits des Enfants naturels reconnus*; Paris, 1812, in-8°; — *Cours de Droit français ou du Code Napoléon approfondi*; Paris, 1813, 2 vol. in-8°; — *Des Privilèges et Hypothèques*; Paris, 1820, in-8°; — *Abrégé du Cours élémentaire du Droit de la nature et des gens*; Paris, 1820, in-8°; — *Dissertation sur la Saisine dans les différents actes translatifs de propriété sous le Code Civil*; Paris, 1824, in-8°; — *Traité des Intérêts*; Paris, 1826, in-12.

E. REGNARD.

Documents particuliers. — Beuchot, *Bibliog. de la France*.

* **COTELLE (Toussaint-Angé)**, jurisconsulte français, fils du précédent, né à Bléneau (Yonne), le 12 juin 1795. Ancien élève de l'École Normale, il obtint en 1819 le grade de docteur en droit de la Faculté de Paris, et devint en 1823 avocat au conseil et à la cour de cassation. En 1831 il fut nommé professeur de droit administratif à l'École des Ponts et Chaussées. Ses principaux ouvrages sont : *Cours de Droit administratif*

appliqué aux travaux publics ; Paris, 1835, 2 vol. in-8° ; 2^e édit., ibid., 1838-1840, 3 vol. in-8° ; — *Des Alignements et permissions de voirie urbaine, et des référés législatifs à introduire en cette matière* ; Paris, 1837, in-8° ; — *Traité des procès-verbaux de contravention en matière administrative* ; Paris, 1848, in-8° . — M. Cotelle a inséré dans les *Annales des Ponts et Chaussées* plusieurs dissertations, entre autres un *Mémoire sur le registre des dépêches de J.-B. Colbert adressées aux intendants de France pendant les années 1679, 1680, 1681 et 1682, concernant le département des ponts et chaussées* (année 1851, 2^e semestre). Enfin, il a publié comme éditeur : *Éléments du Droit naturel*, par Burlamaqui, et *Devoirs de l'homme et du citoyen, tels qu'ils lui sont prescrits par la loi naturelle*, traduits du latin de Puffendorf par Barbeyrac ; Paris, 1820, in-8° ; — *Le Droit des gens* par Vattel ; Paris, 1820, 2 parties en 1 vol. in-8° ; — *Principes du Droit de la nature et des gens, et du droit public général*, par Burlamaqui ; Paris, 1821, 2 parties en 1 vol. in-8° . E. REGNARD.

* **COTELLE DE LA BLANDINIÈRE** (*Pierre-Jacques*), théologien français, né à Laval, vers l'année 1709, mort en 1795. Il fut d'abord curé de Soulaines, en Anjou, puis vicaire général de Blois et supérieur des prêtres du Mont-Valérien. Il ajouta dix volumes aux *Conférences ecclésiastiques du diocèse d'Angers*, de Babin. L'assemblée du clergé lui donnait pour ce travail une pension annuelle de cent pistoles. Maulrot l'a reproduit dans sa *Défense du second ordre*. B. H.

B. Hauréau. *Histoire litt. du Maine*.

* **COTERÉE** (*Jean*), prédicateur français, né à Reims, vivait en 1593. Il fut reçu docteur en Sorbonne, professa à Douai, et devint chanoine de Tournay. On a de lui sept volumes de *Sermons* français, publiés de 1573 à 1593.

Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques* (seizième siècle), p. 1387. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

COTES (*Roger*), mathématicien et astronome anglais, né le 10 juillet 1682, à Burbach, dans le comté de Leicester, mort à Cambridge, le 5 juin 1716. A l'âge de douze ans il entra à l'école de Leicester, où il fit preuve de grandes dispositions pour les mathématiques. Il se rendit ensuite à Londres, au collège de Saint-Paul, où il reçut les leçons de Thomas Gale ; mais ses études assidues ne l'empêchèrent pas d'entretenir, dans ses moments de loisir, une correspondance suivie avec son oncle le révérend John Smith, sur les mathématiques, la métaphysique, la philosophie, la théologie. De Londres il passa à Cambridge, où il fut admis au collège de La Trinité, le 6 avril 1699, après avoir pris son premier degré dans les arts. En janvier 1706 il fut nommé professeur d'astronomie et de physique expérimentale, pour occuper la chaire fondée par le docteur Thomas Plume, archidiacre de Rochester. En

1713 il entra dans les ordres, et publia, pour se conformer aux désirs du docteur Bentley, de Cambridge, la 2^e édition des *Principes* de Newton. Il inséra dans cette édition toutes les démonstrations que le grand philosophe avait fait connaître jusque là ; il y joignit une préface remarquable, dans laquelle il défend les principes de son compatriote contre les attaques des Cartésiens, et surtout contre ceux qui voulaient comparer la loi de l'attraction aux causes occultes des anciens ; disant que « ce reproche serait bien mieux fondé, si on l'adressait aux tourbillons du savant français ». Cette publication, qui ajouta à la renommée de Cotes, fut suivie d'un mémoire intéressant sur le grand météore observé le 6 mars 1716 ; mémoire inséré dans les *Transactions philosophiques* de Londres. Ses ouvrages posthumes, publiés par son cousin le docteur Robert Smith, son successeur dans la chaire du collège de La Trinité ont pour titre : *Harmonia Mensurarum, sive analysis et synthesis, per rationem et angularum mensuras promotæ* ; Cambridge, 1722, dédiée au docteur Mead. Dans la préface sont énumérés les travaux inédits de Cotes ; on y trouve aussi le traité sur l'évaluation des erreurs dans les mathématiques appliquées (*Estimatio errorum, etc.*) ; — un traité *Sur le calcul différentiel*, qu'il présente sous un point de vue un peu différent de celui de Newton, dont il ne connaissait pas encore les travaux en ce genre ; — *Logometria*, insérée dans le tome XXIX des *Transactions philosophiques* ; — *Canonotechnia*, ouvrage qui traite de la construction des tables par le moyen du calcul aux différences ; — plusieurs traités sur la chute des corps, sur le mouvement du pendule dans la cycloïde, le mouvement des projectiles, etc. A côté de ces pièces il faut ranger ses *Lectures sur l'hydrostatique et la pneumatique* ; Londres, 1737-1747, in-8° ; trad. en français par Lemonnier, sous le titre de *Leçons de Physique expérimentale* ; Paris, 1740, in-8°. Le grand Newton paya en ces termes un tribut d'éloges à la mémoire de l'astronome de Cambridge : « Si Cotes eût vécu, dit-il, nous aurions appris quelque chose de plus. »

MAFFRE.

Chalmers, *General Biography*. — Atkin, *Biogr.*

* **COTGRAVE** (*Randle*), lexicographe anglais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *A Dictionary of the French and English Tongues* ; Londres, 1632, in-fol.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

COTHB-EDDYN, philosophe persan, né à Schyraz, l'an 634 de l'hégire (1237 de J.-C.), mort à Tabariz (Tauris), l'an 710 de l'hégire (1311). Il consacra sa jeunesse à l'étude des sciences, sous la direction du célèbre Nassir-Eddyn. Il embrassait, comme les savants de l'Orient et surtout de la Perse, une multitude de connaissances, qui pour la plupart n'ont point de rapport entre elles. Il était à la fois médecin.

astronome, logicien, géomètre. Il possédait encore la théologie et la philosophie. Il laissa des ouvrages estimés sur presque toutes les sciences qu'il avait cultivées, et des commentaires sur quelques traités célèbres, entre autres sur le premier livre d'Avicenne.

Ibn-Khallikan, *Dict. biograph.*

COTHB-EDDYN (*Mohammed*), surnommé Khârizm-Châh (roi de Kharisme), premier prince de la dynastie des Khârizmiens, né dans la seconde moitié du onzième siècle, mort en 1127. Son père, Nouch-Teghyn Ghardged, d'abord esclave, parvint à la dignité de gouverneur du Khârizm (la *Chorasnia* des anciens, aujourd'hui le khanat de *Khiva*), vaste contrée de la Tartarie, située à l'est de la mer Caspienne, au sud du lac d'Aral et au nord de la Perse. Cothb-Eddyn, dont le nom signifie *pôle de la religion*, hérita de son père, et prit le titre de roi de Khârizm. Il réunit à sa cour des savants et des poètes, et fonda, sous la suzeraineté des Seldjoukides, une dynastie qui dura jusqu'au commencement du treizième siècle. Son fils Atzyz lui succéda.

De Guignes, *Histoire générale des Huns*. — D'Obsson, *Histoire des Mongols*. — D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*. — Mirckhond, *Histoire des sultans du Kharizm*, traduite du persan par M. Desfréy.

COTHB-EDDYN (*Mohammed*), prince de Sindjar, né dans la seconde moitié du onzième siècle (sixième de l'hégire), mort en 616 de l'hégire (1219 de J.-C.). Petit-fils de Zenghy, émir de Mossoul et d'Alep, qui figure dans nos vieux historiens des croisades sous le nom singulièrement défiguré de *Sanguin*, il fut le deuxième prince de la dynastie des Atabeks de Sindjar, et succéda, en 594 de l'hégire (1198 de J.-C.), à Emad-Eddyn, son père, dans la souveraineté de cette ville. Quelques mois après son avènement, il eut à soutenir contre son cousin Nour-Eddyn Arslan-Chah, prince de Mossoul, une guerre malheureuse, et fut sur le point de perdre sa principauté. Il fut secouru par Malek-Adel, sultan d'Égypte, qui força Nour-Eddyn à se retirer et à laisser au pouvoir de Cothb-Eddyn la ville de Nésib. Le prince de Mossoul profita du départ de Malek-Adel pour recommencer la guerre; mais il fut complètement battu, et se hâta de faire la paix, en l'an 601 de l'hégire. Mais la protection de Malek-Adel n'avait pas été désintéressée : il exigea que Cothb-Eddyn se reconnût son vassal, lui enleva les armes à la main les villes de Nésib et de Khabour, et l'assiégea même dans Sindja, en l'an de l'hégire 606. La mésintelligence qui se mit dans son armée, et la désertion, suite ordinaire d'un long siège, empêchèrent le sultan d'Égypte de s'emparer de cette place. Dès lors aucune guerre nouvelle ne troubla le règne de Cothb-Eddyn. Ce prince, sans avoir les qualités éminentes qui font les grands hommes, avait, au témoignage d'Aboulféda, toutes celles qui font les bons rois.

Aboulféda, *Annales Moslem.* — Michaud, *Histoire des Croisades.*

COTHB-EDDYN (*Mohammed*), historien arabe, né à La Mecque, dans la première partie du seizième siècle, mort en l'an de l'hégire 988 (1580-1581 de J.-C.). Il habitait La Mecque, et y enseignait la doctrine d'Abou-Hanifa. On a de lui : *La Foudre du Yémen* (*Barc al Yemany*), qui commence au milieu du neuvième siècle de l'hégire et va jusqu'à la fin du dixième. On y trouve une histoire de la conquête du Yémen par Sinan-Pacha, général de Sélim II. Le Yémen, défendu par des sectaires intrépides nommés Zéides, résista pendant quatre ans aux armées turques. Cothb-Eddyn fournit beaucoup de détails sur cette lutte, dont il avait été témoin oculaire. On a encore de Cothb-Eddyn une *Histoire de La Mecque* depuis l'origine de la Caabah jusqu'en 985 de l'hégire (1577 de J.-C.).

Sylvestre de Sacy *Notices et extraits des Manuscrits*, t. IV.

* **COTHENOT** (*Jean*), jurisconsulte bourguignon, mort vers 1650. Il fut avocat du roi aux bailliage, chancellerie et table de marbre de Dijon. On a de lui : *Le Procès criminel*; Dijon, 1645, in-12.

Papillon, *Bibl. des Aut. de Bourgogne*, I.

* **COTHEREAU** (*Philippe*), jurisconsulte français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Théorique et Pratique des Notaires*; Lyon, 1627, in-12.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* **COTIER** (*Charles*). Voy. FLAVIGNY.

* **COTHMAN** (*Ernest*), jurisconsulte allemand, né à Lemgo (Westphalie), en 1557, mort en 1624. Il fit ses études à Helmstædt, et se fit recevoir docteur à Marpurg en 1584. Il professa ensuite la jurisprudence, et devint doyen de la faculté de Mecklembourg. En 1587, Jean V, duc de Mecklembourg, le fit membre de son conseil et assesseur du tribunal séculier et ecclésiastique; plus tard, il le prit pour chancelier. On a de Cothman : *Consilia*; Francfort, 1662, 6 vol. in-fol.; — *Responsa Juris*; — *Disputationes Juris*; — *Commentarius Codicis*; — *Disputationes in Justinianum in compendium redactæ*, et plusieurs autres ouvrages de jurisprudence.

Freher, *Theat. Erudit.* — Witte, *Memor. Jurisc.*

* **COTHMAN** (*Jean*), théologien allemand, né à Rostock, en 1595, mort en 1650. Il était docteur en théologie et professait le protestantisme. On a de lui : *Dissertatio de Præsentia corporis et sanguinis Christi in sacrosancta Eucharistia*; — *Destructio fundamenti Papatus, contra Schillerum*; — *De Conjugio Comprivignorum*, contre Boblius.

Witte, *Memor. Jurisc.* — Freher, *Theat. Erudit.*

* **COTHURNO** (*Bartolomeo DE*), cardinal et théologien italien, né aux environs de Gènes, né en décembre 1385. Il était d'une noble et riche famille, qu'il abandonna pour se faire fran-

ciscain : son mérite l'éleva jusqu'à l'archevêché de Gênes. Le pape Urbain VI le nomma, le 16 septembre 1378, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Damaso*. Quelques années après, Urbain, alors en guerre avec le roi de Naples, Charles Durazzo, craignit une conspiration parmi les cardinaux qui l'environnaient. Sur la dénonciation de Prignano, son neveu, le 11 janvier 1385, il fit arrêter à Luceria Cothurno et cinq autres princes de l'Église. Le saint-père les accusa d'avoir voulu l'assassiner, et les fit mettre à la torture. La violence des tourments arracha à Cothurno de prétendus aveux. Le pape le fit d'abord garder dans une citerne; puis, l'ayant mené à Gênes, il le fit jeter à la mer, enfermé dans un sac. Quatre autres cardinaux eurent le même sort. On a de Cothurno : *Summa theologica*; — *Postilla Sermorum sacrorum*; — *Commentaria supra Canticum Canticatorum*, et quelques autres ouvrages religieux.

Wading, *Annales Minorum*. — Jongelin, *Elogie Cardinalium ordinum Minorum*. — Theodorice de Niem, *Historia Schismatis*, lib. I, cap. 42. — Raynald, *Annales eccles.*, XVII, 120. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, VII, 240. — Artaud de Mootor, *Histoire des souverains Pontifes*, III, 209.

* **COTIGNAC** (*Arnaut de*), troubadour du treizième siècle. Il reste de lui quelques pièces de vers, qui ne sont remarquables que par le respect qu'il témoigna pour les dames, sentiment dont s'affranchissaient beaucoup de ses confrères. Nostredamus, biographe habituellement peu exact, le fait mourir en 1354, et dit qu'il était attaché au service militaire de la reine Jeanne.

G. BRUNET.

Papou, *Hist. de Provence*, t. III, p. 456. — Raynouard, *Choix de Poésies des Troubadours*, t. V, p. 30.

* **COTIGNIÉS** (*Martin de*), historien français, vivait dans la première moitié du quizième siècle. Il écrivit en 1445 une chronique rimée sur les factions qui troublèrent le règne de Charles VI; elle n'a point été imprimée en entier : Ameilhon en a donné de longs extraits dans les *Notices et extraits des Manuscrits*; le style en est diffus et lourd, mais on trouve parfois dans ces récits quelques détails dont un historien judicieux peut faire son profit.

G. BRUNET.

Notices et extraits, t. V, p. 607-622; VI, 459-482.

* **COTIGNOLA** (*Francesco de*), dit *Marchesi*, ou *Zuganelli*, peintre italien, vivait à Parme en 1518. Il était élève de Bondinello, et coloriste très-agréable. Quoique inférieur à son maître pour le dessin et la composition, Cotignola s'est fait justement admirer dans plusieurs productions de premier ordre : à Parme, dans sa belle *Résurrection de Lazare*; à Faenza, dans son magnifique *Baptême de Jésus-Christ*. Dans quelques autres sujets il a su tempérer l'éclat de sa couleur et donner plus d'ordre à ses figures, généralement belles, vêtues avec goût, remplies d'originalité. Le chef-d'œuvre de Cotignola est le grand tableau d'autel des Observantins de Faenza,

où l'on voit *La Vierge entourée de plusieurs saints*, avec quelques portraits dans le fond. L'artiste a eu soin de tenir ses teintes plus modérées que d'ordinaire; aussi rien n'est plus harmonique que l'ensemble de cette toile.

P. Ireneo Aifo, *Notizie su le Pitture di Parma*. — Vasari, *Vite de' più eccellenti Pittori*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

* **COTIGNOLA** (*Bernardino de*), peintre italien, frère du précédent, vivait à Parme en 1509. Il était assez bon peintre pour qu'on ait attribué ses ouvrages à Francesco Cotignola, et que le Crespi ait confondu les deux frères en réunissant leurs prénoms. Cette erreur vient de ce que Bernardino de Cotignola travailla souvent avec Francesco. En 1504, ils firent de concert, pour les Observantins de Ravenne, un tableau d'autel fort estimé, représentant *La Vierge entre saint François et saint Jean-Baptiste*. En 1509, ils en peignirent un autre pour les Riformati d'Imola. Bernardino de Cotignola exécuta seul plusieurs toiles avec succès. On en voit une chez les Carmes de Pavie qui prouve le mérite de cet artiste.

Crespi, *Note e aggiunte alle Vite del Baruffaldi*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

* **COTIGNOLA** (*Girolamo Marchesi de*), peintre italien, né vers 1480, mort vers 1550. Il était élève de Francia, et mérite d'occuper une place parmi les meilleurs peintres de l'ancien style. Il existe de lui à Bologne plusieurs tableaux d'autel remarquables. Les Servites de Pesaro ont de Cotignola une toile qui offre la plus belle perspective : on y voit, au pied du trône de la Vierge, la marquise Ginevra Sforza agenouillée avec Constance II, son fils. Le dessin en est nu peu sec, mais la couleur est agréable, les têtes majestueuses et les draperies bien entendues. Les conventuels de San-Marino possèdent aussi un *San Girolamo* de Cotignola, peint en 1520. De son vivant, ce peintre eut peu de succès à Rimini, à Rome et à Naples; on y regardait son genre comme passé de mode.

Girolamo Baruffaldi, *Le Vite de' più insigni Pittori Ferraresi*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

* **COTIGNON** (*Michel*), théologien français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut archiprêtre de Nevers. On a de lui *Catalogue historique des Evêques de Nevers*; Paris, 1616, in-8°.

Letong, *Bibl. hist. de la Fr.*, éd. Fontette, I.

* **COTIGNON** ou **COTIGNON** (*Pierre de*), sieur de La Charnaye, poète français, né dans le Nivernais, vivait à Paris en 1638. Il a laissé plusieurs travaux poétiques assez estimés. On cite de lui, entre autres, *Madonthe*, tragédie extraite de *l'Astrée* et imprimée dans *La Muse champêtre*, recueil littéraire; Paris, 1623. — *Ouvrage poétique, ou vers énigmatiques et satiriques du nouveau Théophile*; Paris, 1626, in-12. On remarque dans ce recueil des *Quatrains moraux* et *Le Combat des Muses*; — *Les Travaux de*

Jésus, poème; Paris, 1638, in-8°; avec figures. Adelong, Suppl. à Jocher. *Allg. Gel.-Lexic.*

COTIN (*Charles*), prédicateur et écrivain français, conseiller et aumônier du roi, naquit à Paris, en 1604, et mourut dans le mois de janvier 1682. Nommé en 1650 à un canonicat de Bayeux, il en prit possession; mais il y renouça l'année suivante, parce qu'il ne vouloit pas s'astreindre à la résidence. Le 3 mai 1655 il fut reçu à l'Académie Française, dont il resta un des membres les plus actifs et les plus assidus. L'abbé Cotin n'est plus connu aujourd'hui que par le ridicule qui s'attache à sa renommée : on sait que Boileau et Molière ont immortalisé son nom, par les railleries dont ils l'ont couvert. D'Olivet et beaucoup d'autres ont raconté comment il s'était attiré la haine de ces deux écrivains. Boileau avait désiré lire quelques-uns de ses premiers ouvrages à l'hôtel de Rambouillet, qui était alors le tribunal souverain des productions de l'esprit : Cotin, qui se trouvait présent, lui conseilla avec tant d'aigreur et de dureté de consacrer ses talents à un genre moins odieux, qu'il blessa profondément le satirique et lui inspira, dit-on, le projet de s'en venger. Le poète, du reste, en vouloit encore à Cotin parce que celui-ci, intime ami de Gilles Boileau, prenait toujours son parti dans les fréquentes disputes qui survenaient entre les deux frères. Mais il faut croire aussi, pour l'honneur du poète, que la médiocrité et le mauvais goût des ouvrages de l'abbé ne contribuèrent pas moins à exciter sa bile contre lui. On voit donc ce qu'on doit penser de cette anecdote d'après laquelle ce serait uniquement le besoin de la rime qui, dans la troisième satire, aurait porté Boileau à accoler son nom à celui de Cassagne. Malgré son profond respect pour la rime, cette *quinzeuse*, le satirique n'était pas homme à se laisser dominer à ce point par elle; car il savoit bien qu'après tout elle est une *esclave*, et ne doit qu'obéir.

Quoi qu'il en soit, l'abbé Cotin, aigri de ces rudes attaques, redoubla dès lors ses manœuvres, sinon pour perdre, du moins pour forcer au silence son adversaire; mais bientôt il fut lui-même réduit à l'impuissance par un dernier et plus terrible coup, qui lui vint cette fois de la main de Molière, et qui acheva de l'écraser. Molière faisait cause commune avec son ami contre le mauvais goût, et il partageait ses sentiments. Cotin, dans ses satires contre Boileau, avait fait tomber sur lui quelques-uns de ses traits; on raconte même qu'après la première représentation du *Misanthrope*, Cotin avait voulu persuader au duc de Montausier que c'était lui qui était joué sous le nom d'Alceste dans la nouvelle comédie. Molière se vengea cruellement en le jouant lui-même, sous le nom de *Trissotin*, dans *Les Femmes savantes*, où il a imité son style et calqué, pour ainsi dire, ses ridicules façons de parler. Ce qu'il y avait de plus accablant pour l'abbé Cotin, c'est que la prin-

cipale scène où on le tournait en dérision était fondée sur un fait réel et bien connu, qui ne permettait aucun doute sur la personne que le poète avait voulu badouiner publiquement. Cotin était en effet l'auteur du sonnet à la princesse Uranie, qui se trouve dans la seconde partie de ses *Œuvres galantes*; il l'avait fait pour madame de Nemours, et il était allé le lire chez Mademoiselle, qui aimait ces petits ouvrages d'esprit. Ménage étant survenu, comme il achevait, Mademoiselle lui fit voir les vers, sans en nommer l'auteur, et il ne manqua pas de les trouver détestables : *inde ira*. Cotin, d'autant plus humilié de ce jugement qu'il en sentait peut-être la justesse, répliqua avec dépit et amertume, et ce fut le signal d'une violente dispute dans laquelle les deux amis se dirent à peu près les mêmes injures que le poète comique a mises dans la bouche de Vadius et de Trissotin. Molière avait d'abord appelé son pédant *Triccotin*; mais il changea ce nom, plutôt sans doute parce que l'autre offrait une étymologie plus piquante et plus expressive que pour voiler davantage une personnalité trop transparente, car, comme s'il eût eu peur qu'on s'y méprit, on dit qu'il alla jusqu'à affubler l'acteur d'un vieil habit de Cotin qu'il était parvenu à se procurer, comme il avait voulu, à ce que raconte Grimarest, coiffer d'un chapeau du physicien Rohault le philosophe du *Bourgeois gentilhomme*. Jusque-là l'abbé Cotin n'était pas resté muet contre les attaques de ses ennemis : il avait entassé libelles sur libelles, injures sur injures contre Boileau et même contre Ménage, quoiqu'il eût été d'abord très-lié avec lui; mais le rude coup de Molière l'accabla si bien, que dès lors il ne donna presque plus signe de vie. La plupart de ses amis l'abandonnèrent, comme s'ils eussent craint de partager le ridicule désormais inséparable de son nom; on osait à peine avouer qu'on eût eu quelques relations avec lui; nul n'entreprenait de prendre sa défense, et lui-même se tint tellement à l'écart, que la véritable année de sa mort n'a été bien connue que par la réception de son successeur, l'abbé de Dangeau, à l'Académie Française. Jamais on ne vit revirement plus complet et plus cruel. Contre l'usage universellement reçu, Dangeau, dans son discours, s'arrêta fort peu à faire la louange de son prédécesseur, et le directeur de l'Académie, dans sa réponse, n'en dit pas un seul mot. Enfin, d'Olivet lui-même avoue qu'il est impossible de réhabiliter la mémoire de défunt Cotin. Et pourtant on se tromperait en le jugeant, d'après sa réputation, comme un homme sans aucun mérite. Sans parler d'une science assez grande, puisqu'il était versé dans la philosophie et la théologie, qu'il savoit le grec, le latin, l'hébreu et le syriaque, et qu'il était même capable, dit-on (ce que sans doute il ne faut pas prendre à la lettre) de réciter par cœur les œuvres de Platon et d'Homère, il avait prêché seize carêmes dans les principales chaires de Paris, avec le plus grand succès, quoique Boileau

ait prétendu qu'on était assis à l'aise à ses sermons. On raconte même que ses parents ayant voulu le faire interdire, il se contenta, pour tout plaidoyer, d'inviter les juges à venir l'entendre prêcher; et qu'après l'avoir entendu, ceux-ci, indignés de l'impudence des ses accusateurs, les condamnèrent à une amende. Sophocle ne s'était pas mieux défendu contre son fils Jopha.

Cotin était aussi admis et même recherché non-seulement à l'hôtel de Rambouillet, mais encore chez mesdames de Guise et de Nemours et chez mademoiselle de Montpensier, dont les salons étaient alors des centres de réunion très-célèbres. On a besoin pour expliquer cette faveur de songer aux erreurs étranges du goût public d'alors, qui admirait souvent comme de grands écrivains les auteurs les plus maniérés et les plus insipides. Peut-être aussi, comme il arrive maintes fois, sa conversation était-elle supérieure à ses écrits, qui, du reste, ne sont pas tous, à beaucoup près, également méprisables. On y trouve en général quelque esprit et de la facilité; ils sont parfois d'un style aisé, élégant et même noble, quoique plus souvent affecté et rampant. Ses ouvrages sérieux ne sont pas toujours indignes de toute attention. Quant à ses poésies, quoiqu'on y rencontre des traits heureux et qu'on ait pu en citer un ou deux quatrains assez spirituels, elles sont beaucoup plus faibles que sa prose. Le triomphe de ses vers, c'est d'atteindre à la médiocrité; mais en général ils ne vont même pas jusque-là, et sont fades, languissants, guindés, obscurs, et tour à tour ou même à la fois plats et boursoufflés. On a de l'abbé Cotin : *La Jérusalem désolée, ou méditations sur les leçons de ténébres*, etc; Paris, 1634, in-4°; — *Théoclée, ou la vraie philosophie des principes du monde*; Paris, 1646, in-4°; — *Recueil des Énigmes de ce temps*, avec un discours préliminaire; Paris, 1646, in-12; — *Recueil de Rondeaux*; 1650, in-12; — *Traité de l'Âme immortelle*; 1655, in-4°; — *Poésies chrétiennes*; 1657, in-8° : elles sont en général froides et trainantes, quoique d'un goût un peu plus sévère que ses autres poésies; — *Œuvres mêlées*; 1659, in-12; — *La Pastorale sacrée, ou paraphrase du Cantique des Cantiques*, d'abord en prose, puis en vers : c'est un de ses ouvrages les plus importants; — *Œuvres galantes, en prose et en vers*, 1^{re} partie; en 1663, 1665, in-12 : on ne peut se figurer la médiocrité de cet ouvrage et son extrême frivolité; c'est la quintessence du genre galant et du précieux : il renferme une multitude de quatrains, de madrigaux, de bouquets à Iris, dont quelques-uns sont assez compromettants pour un prêtre; — *La Ménagerie*; La Haye, 1666, in-12 : pièce piquante et assez ingénieuse, mais remplie d'injures grossières, dirigée contre Ménage; — *La Critique désintéressée sur les satires du temps*; Paris, 1666, in-8°; manifeste lancé contre Boileau, qui l'avait attaqué dans sa troisième

satire; il l'y accuse, entre autres choses, de ne connaître ni Dieu, ni foi, ni loi. *L'empoisonneur* Mignot, qui avait aussi à se venger du satirique, imagina un moyen ingénieux et plus efficace que le talent de Cotin, pour répandre cette pièce; ce fut de la faire imprimer à ses dépens et de s'en servir pour en envelopper ses biscuits : il s'en écroula ainsi un grand nombre d'exemplaires. L'abbé Cotin a composé en outre quelques ouvrages en prose et en vers, d'une valeur moindre encore. Quant à ses sermons, il n'osa les faire imprimer, par crainte des sarcasmes de Boileau.

VICTOR FOURNEL.

Histoire de l'Académie, par d'Olivet — *Ménagiana*. — Bayle, *Réponse aux Questions d'un Prov.* — Nicéron, *Mémoires*, t. XXIV.

* **COTISON**, roi des Daces ou Gètes, vivait vers 30 avant J.-C. Il réunit sous son autorité une grande partie des populations daces qui habitaient la rive gauche du bas Danube et les montagnes des Carpathes. Chaque hiver, profitant de la glace qui unissait les deux bords du Danube, il faisait des incursions dans la province romaine de Mésie. Les ravages des Daces inquiétaient sérieusement les Romains, comme on le voit par quelques vers d'Horace et surtout par un passage curieux de Suétone. Selon ce biographe, Octave destina sa fille Julie à Cotison, et demanda lui-même en mariage la fille de ce roi, lorsqu'il faisait ces propositions au roi dace. Octave était encore peu solidement établi à Rome, et il avait Antoine pour compétiteur. Après la bataille d'Actium, il n'opposa plus aux Daces des négociations et des promesses de mariage, mais une armée. Lentulus rejeta les Daces au delà du Danube; il ne les poursuivit pas dans leur pays, et se contenta de s'emparer des postes militaires sur la rive droite du Danube. « Ainsi, dit Florus, la Dacie ne fut pas vaincue, mais reculée et transportée plus loin. »

L. J.

Florus, IV, 12. — Horace, *Carm.*, III, 8, 18. — Suétone *Augustus*, 63.

COTLOGH-YNANEDJ, prince turc, vivait dans la seconde moitié du douzième siècle de l'ère chrétienne. On n'a sur lui que des renseignements très-vagues. Il appartenait probablement à la famille de quelqu'un de ces petits princes qui, sous le nom d'*atabeks*, ou gouverneurs, se disputaient les débris de l'empire des Seldjoukides. Élevé à la cour de Togrul III, dernier souverain de cette dynastie, Cotlogh-Ynanedj se révolta contre ce prince, échoua, et alla demander secours à Takasch, roi du Kharezm. Celui-ci entra en Perse, attaqua Togrul, qui fut vaincu et tué, en l'an 590 de l'Hégire (1193 de J.-C.). Selon les historiens persans, Togrul périt de la main même de Cotlogh-Ynanedj, lequel, à son tour, fut mis à mort par l'ordre de Takasch.

Mirkhond, *Historia Seldschukidarum*, traduite du persan en latin par J.-A. Villiers; *Histoire des Sultans du Kharezm*, traduite du persan en français par M. Defrémery.

COTOLENDI (*Charles*), littérateur français, né à Aix ou à Avignon, mort vers 1710. Il se fit recevoir avocat, puis vint à Paris. Il renonça bientôt au barreau, et se consacra à la littérature. On a de lui : *Nouvelles de Michel Cervantes*, trad. de l'espagnol; Paris, 1678, 2 vol. in-12; — *Mademoiselle de Tournon*, nouvelle historique; *ibid.*; — *Vie de Christophe Colomb*, trad. de l'espagnol; Paris, 1681, in-12; — *Voyages de Pierre Texeira, ou histoire des rois de Perse, depuis Kayumarras, leur premier roi, jusqu'en 1609, avec la relation de l'origine du royaume d'Ormuz, et de la succession de ses rois jusqu'à la conquête qu'en firent les Portugais, en 1507, tirée de l'histoire écrite en langue persane par Toraxa, roi du même pays; ensemble une autre relation du voyage du même Texeira depuis les Indes jusqu'en Italie, par terre, en 1600*, trad. de l'espagnol; Paris, 1681, 2 vol. in-12. — *Vie de la duchesse de Montmorency, princesse des Ursins, supérieure de la Visitation de Sainte-Marie de Moulins*; Paris, 1684, in-8°; — *Vie de saint François de Sales, évêque de Genève, fondateur de l'ordre de la Visitation de Sainte-Marie*; Paris, 1689, in-4°; — *Méthode pour assister les malades*, traduite du latin de Polancus; Paris, 1693, in-12; — *Arlequiniana, ou les bons mots, les histoires plaisantes et agréables recueillies des conversations d'Arlequin*; Paris, 1694, in-12; Amsterdam, 1735, in-12 : cette compilation fit très-peu d'honneur à l'auteur, dont le bon goût en est fort contestable; — *Dissertation sur les Œuvres de Saint-Évremond, avec l'examen du factum qu'il a fait pour la duchesse de Mazarin contre son mari*; Paris, 1698, in-12, sous le pseudonyme de Dumont. Saint-Évremond parle ainsi de cet ouvrage : « Je trouve beaucoup de choses dans cet écrit bien censurées; je ne puis nier que l'auteur n'écrive bien; mais son zèle pour la religion passe tout. Je gagnerais moins à changer mon style contre le sien que ma conscience contre la sienne. J'estime fort son exactitude dans sa critique : il s'attache même à censurer des traités qui ne sont pas de moi. Il est vrai qu'il me donne trop de louanges quelquefois. Tout bien compensé, la faveur passe la vérité du jugement, et je puis dire, avec sincérité, que j'ai plus de reconnaissance de la race que de ressentiment de la rigueur. » L'abbé de Rivière défendit Saint-Évremond par une *Apologie des œuvres de Saint-Évremond, avec son éloge et son portrait*, et un *Dissertation contre les critiques*; Paris, 1698, in-12. Cotolendi fit alors paraître : *Saint-Evremondiana, ou dialogue des nouveaux dieux*; Paris, 1700, 1710, in-12; Amsterdam, 1701, in-8°; Luxembourg, 1702, in-8° (rare). Cet ouvrage n'est pas estimé.

Des Maizeaux, *Vie de Saint-Évremond*, 214. — *Moréri, Grand Dictionnaire historique. — Histoire des*

Hommes illustres de la Provence. — Lelong, Bibl. hist. de la Fr., éd. Fontette.

COTOLENDI (*Ignace*), missionnaire et théologien français, né à Brignoles, le 24 mars 1630, mort à Palacol (Indes), le 16 août 1662. Il fit ses études au collège des jésuites à Aix, fut reçu docteur à Rome, revint à Aix, où il prit l'habit ecclésiastique, et fut nommé curé de Sainte-Marguerite. Il quitta ce poste pour entrer dans les missions. Il retourna à Rome, se fit accepter par le pape Alexandre VII, et s'occupa à donner des retraites et faire des prédications dans les environs de Paris, entre autres à Dreux, où il tomba gravement malade. A peine rétabli, quoique bien jeune, Cotolendi fut sacré évêque de Mételopolis, et remplit par intérim le siège épiscopal de Chartres. Il y reçut les lettres de provision de vicaire apostolique pour la mission de Nankin, de la Chine septentrionale, la Corée et la Tartarie. Il se rendit à Marseille avec trois prêtres qui devaient être ses compagnons. Il visita Malte, Alexandrette, Alep, et arriva à Mazulipatam. Il parcourut alors diverses contrées indiennes, s'annonçant comme médecin; ce titre lui faisait accorder une confiance qu'il mettait à profit pour répandre la parole de Dieu. Il fit ainsi de nombreux prosélytes; mais la fatigue et le changement de climat lui occasionnèrent un flux de sang, que la privation de secours éclairés rendit mortel. Son corps fut transféré à Goa, où un monument lui fut élevé. Il n'avait que trente-trois ans. On a de lui : *Vie de saint Gaëtan, fondateur des clercs réguliers appelés Théatins*; — des additions aux *Chroniques de Gautier*, et plusieurs ouvrages de piété.

G. Auger, *Vie de Cotolendi*; Aix, 1673, in-12. — *Histoire des Hommes illustres de la Provence*.

* **COTRON** (*Victor*), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Reims, en 1614, mort le 10 mars 1674, dans l'abbaye de Saint-Riquier, dont il était prieur. Il se livra à l'étude avec la persévérance qui a fait l'honneur de son ordre, et il écrivit l'histoire de plusieurs abbayes, notamment de celles de Saint-Germain d'Auxerre et de Saint-Benoit-sur-Loire. Ces travaux, restés manuscrits, peuvent encore être utiles, grâce aux extraits qu'ils présentent d'une foule de chartes et de documents originaux, consultés avec une patience attentive.

Tassia, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, p. 92. — Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*, éd. Fontette.

COTTA (*Aurelius*), général romain, vivait vers le milieu du troisième siècle avant J.-C. Élu consul en 252, il se rendit en Sicile avec son collègue, et y remporta de grands succès contre les Carthaginois. Les deux consuls s'emparèrent d'Himère. Ayant reçu des vaisseaux de Hiéron, il les joignit à l'escadre romaine; il fit voile vers Lipara, et confia à son tribun, Q. Cassius, le soin de bloquer cette place, en lui défendant expressément d'engager la bataille,

Le tribun n'obéit pas; et profitant de l'absence du consul, il en vint aux mains avec l'ennemi, et perdit un grand nombre de soldats. Informé de cet événement, Cotta accourut, s'empara de la ville, fit passer tous les habitants par les armes, et dégrada Cassius. Pendant le même siège de Lipara, Cotta donna un autre exemple de sévérité en faisant battre de verges et en réduisant au rang de simple fantassin un de ses propres parents, P. Aurelius Pecuniola, coupable d'avoir laissé incendier un de ses retranchements et d'avoir ainsi failli causer la prise du camp. Ce fut probablement pendant la même campagne qu'il traita avec une grande rigueur les chevaliers qui refusèrent de lui obéir. A la fin de son consulat, Cotta obtint les honneurs du triomphe. Réélu consul en 248, il remporta de nouvelles victoires sur les Carthaginois.

Zonaras, VIII, 14, 16. — Orose, IV, 9. — Frontin, *Stratag.*, IV, 1. — Valère Maxime, II, 7.

* **COTTA** (*Marcus Aurelius*), magistrat romain, mort en 201 avant J.-C. Édile plébéien en 212, il fut chargé de commander un détachement à Puteoli, sous les ordres du consul App. Claudius Pulcher. Neuf ans plus tard, en 203, il fut nommé *decemvir sacrorum*, à la place de M. Pomponius Mattio. L'année suivante il fut député vers Philippe de Macédoine, et protégea les alliés des Romains qui avaient eu à souffrir de la part des Macédoniens. Après la fin de la guerre punique, Cotta insista sur la nécessité d'agir avec énergie contre Philippe. Dans sa charge de *decemvir sacrorum*, il eut pour successeur M. Atilius Glabrio.

Tite-Live, XXIII, 30; XXV, 22; XXIX, 38; XXX, 26, 42; XXXI, 3, 5, 50.

* **COTTA** (*C. Aurelius*), général romain, vivait vers 200 avant J.-C. Nommé préteur urbain en 202, il fut élu consul en 200 avec P. Sulpicius Galba. Il obtint l'Italie pour province, et se trouva ainsi chargé de la guerre contre les Boiens, les Insubriens et les Cénomanes, qui, sous le commandement du Carthaginois Amilcar, avaient envahi le territoire romain. Ce fut le préteur L. Furius Purpureo qui eut le mérite de battre Amilcar. Cotta ne put que ravager et piller le pays ennemi, et rapporta de sa campagne plus de butin que de gloire. Furius obtint les honneurs du triomphe.

Tite-Live, XXX, 26, 27; XXXI, 5, 6, 10, 11, 21, 22, 47, 49. — Zonaras, IX, 15. — Orose, IV, 20.

* **COTTA** (*Lucius Aurelius*), magistrat romain, vivait vers 150 avant J.-C. Tribun du peuple en 154, il s'appuya sur le caractère inviolable de cette magistrature pour ne pas payer ses dettes. Ses collègues le forcèrent de renoncer à ce honteux privilège. En 144 il fut consul, avec Sev. Sulpicius Galba, et eut avec celui-ci une dispute dans le sénat, pour le commandement de la guerre contre Viriathe en Espagne. Sur la proposition de Scipion Émilien, le sénat enleva aux deux consuls le commandement qu'ils se disputaient, et le conserva au proconsul

Fabius Maximus Émilien. Plus tard, Cotta fut accusé par Scipion Émilien. Quoique coupable de beaucoup d'injustices, il fut acquitté. Il eut pour défenseur en cette occasion Q. Métellus le *Macédonique*. D'après Cicéron, Cotta était regardé comme un *veterator*, c'est-à-dire comme un homme rompu aux affaires.

Valère Maxime, VI, 4; VIII, 1. — Cicéron, *Pro Muræna*, 28; *Pro Fonteio*, 13; *Brutus*, 21; *Divin. in Cæcilio*, 21. — Tacite, *Annal.*, III, 66.

* **COTTA** (*L. Aurelius*), magistrat romain, vivait vers 120 avant J.-C. Il fut élu consul en 119, avec L. Cecilius Metellus. Marius venait de proposer sur l'organisation des comices une loi qui portait une grave atteinte au parti de la noblesse. Cotta, qui repoussait cette loi, persuada au sénat de s'y opposer et de citer Marius pour rendre raison de sa conduite. Le sénat rendit un décret dans ce sens, et fit comparaître Marius. Celui-ci, sans se laisser intimider, menaça le consul de le faire traîner en prison s'il ne faisait révoquer le décret. Cecilius, qui voulait défendre l'opinion de son collègue, fut saisi par l'ordre de Marius. En vain en appela-t-il aux autres tribuns, aucun d'eux ne voulut intervenir, et le sénat dut retirer son décret.

Plutarque, *Mar.*, 4. — Cicéron, *De Legib.*, III, 17.

* **COTTA** (*L. Aurelius*), orateur romain, vivait vers 100 avant J.-C. Il fut tribun du peuple en 95, avec T. Didius et C. Norbanus. Quand le dernier mit en accusation Q. Cæpio, Cotta et Didius essayèrent d'intervenir; mais le premier fut arraché de son tribunal. Il paraît qu'il fut plus tard préteur, puisque Cicéron l'appelle *prætorien* (*prætorius*). Ce grand orateur parvint souvent de lui, et le cite comme un ami de Q. Lutatius Catulus. Il le place au nombre de ces orateurs qui dans leurs discours repoussaient l'élégance, et se faisaient gloire d'une élocution rustique et grossière.

Cicéron, *De Orat.*, II, 47; III, 11, 12; *Brutus*, 36, 74.

* **COTTA** (*Caius Aurelius*), orateur romain, frère du précédent, né en 124 avant J.-C., mort vers 70. Ami du tribun M. Livius Drusus, qui fut tué en 91, il se porta, dans la même année, candidat à la charge de tribun, et quelques mois après il s'exila volontairement, pour éviter d'être condamné en vertu de la loi *Varia*, qui ordonne de poursuivre tous ceux qui, directement ou indirectement, avaient soutenu les prétentions des Italiotes au droit de cité. Cotta ne revint à Rome qu'en 82, sous la dictature de Sylla. En 75, il obtint le consulat avec L. Octavius. Il souleva la haine du parti aristocratique (*optimates*), en proposant une loi qui relevait les tribuns de l'abaissement auquel les réduisait la constitution de Sylla. L'objet précis de cette loi est d'ailleurs inconnu. Cicéron cite aussi une loi de Cotta *judiciis privatis*, laquelle fut, l'année suivante, abolie par son propre frère. Dans son consulat, Cotta conclut un traité avec Hiempsal de Mauritanie. A l'expiration de sa magistrature, il obtint la Gaule pour province; et bien qu'il n'eût eu a

enne guerre à soutenir, il demanda le triomphe à son retour. Sa demande fut bien accueillie; mais la veille même de la solennité il mourut; l'ancienne blessure qui se rouvrit tout à coup. Cotta fut un des orateurs les plus distingués de son temps. On le plaçait à côté de P. Sulpicius et de C. César. Cicéron, qui dans sa jeunesse, et sous la dictature de Sylla, plaida contre Cotta la cause d'une femme d'Arretium, le représente comme un orateur pressant et subtil. Sans être jamais élevé et sublime, Cotta était fait une haute réputation par son sang-froid et sa logique serrée. Il nous reste un spécimen de son talent dans les fragments des *Historiæ* de Salluste. Il s'occupa aussi, à ce qu'il semble, d'études philosophiques, puisque Cicéron le place comme interlocuteur dans son *De Oratore* et dans le troisième livre du *De Natura Deorum*.

Cicéron, *De Orat.*, I, 7; II, 23; III, 2, 8; *Brut.*, 49, 55, 80, 8, 90; *Orat.*, 30, 38; *Ad Att.*, XII, 20; *In Verr.*, I, 50; II, 7; *De Leg. agr.*, II, 22; *In Pison.*, 26. — Salluste, *Historiarum Fragmenta*, II. — Meyer, *Fragmenta Oratorum Romanorum*.

COTTA (*Marcus Aurelius*), général romain, frère des deux précédents, vivait vers 80 avant J.-C. Il fut élu consul en 74, avec L. Licinius Lucullus. Dans cette année même éclata la guerre contre Mithridate. Tandis que la conduite de la guerre était confiée à Metellus, Cotta obtint la Bithynie pour province et une flotte pour protéger la Propontide. Quand Mithridate marcha sur la Bithynie, Cotta se retira vers Chalcédoine, où stationnait sa flotte. La bataille s'engagea aux environs de cette ville. Cotta, complètement vaincu sur terre et sur mer, perdit soixante-quatre vaisseaux et fut forcé de s'enfermer dans Chalcédoine, que Mithridate ne l'assiégea pas. Pendant cette campagne désastreuse, le consul romain renvoya son questeur P. Oppius, qu'il soupçonnait d'en retenir des relations avec Mithridate; et de retour à Rome, il l'accusa de trahison. Oppius fut défendu par Cicéron. Plus tard Cotta, accusé par C. Carbon d'avoir commis des extorsions en Bithynie, fut condamné. Son fils, M. Aurelius Cotta, le jour même où il prit la robe virile, vengea son père en accusant à son tour C. Carbon.

Tite-Live, *Epit.*, 33. — Eutrope, VI, 63. — Salluste, *Fragm. Hist.*, t. IV. — Plutarque, *Lucullus*, 5, 6, 8. — Cicéron, *In Verr.*, V, 15; *Pro Murena*, 13; *Pro Oppio*. — Dion Cassius, XXXVI, 23. — Appien, *Mithridates*, I. — Valère Maxime, V, 4.

COTTA (*Lucius Aurelius*), homme d'État romain, frère des deux précédents, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Nommé préteur en 70, il rendit la fameuse loi (*lex Aurelia judiciaria*) qui confiait les jugements à des cours composées de sénateurs, de chevaliers et de tribuns du trésor (*tribuni ærarii*). L'objet principal de cette loi était d'enlever aux sénateurs le droit exclusif de rendre la justice, et d'y faire participer les chevaliers et le peuple; aussi dit-on quelquefois que le but de la loi *Aurelia* fut de transférer le pouvoir judiciaire du sénat à l'ordre équestre. En

65, L. Aurelius Cotta et L. Manlius Torquatus accusèrent de brigue les deux consuls nouvellement élus, P. Cornelius Sylla et P. Autronius Pætus; ceux-ci furent déclarés coupables et remplacés par leurs accusateurs. A peine ces derniers étaient-ils entrés en charge, que P. Autronius Pætus forma avec Catilina un complot pour assassiner les deux consuls et un grand nombre de sénateurs. Cette conspiration fut découverte et prévenue. L'année suivante, en 64, Cotta fut élu censeur; mais il abdiqua ainsi que ses collègues, par suite des menées des tribuns. En 63 il prit une part active à la séance du sénat dans laquelle fut décidé le sort des complices de Catilina, et après la mort des conspirateurs il proposa de rendre des actions de grâces (*supplicatio*) à Cicéron. Lorsque celui-ci eut été exilé, Cotta, restant fidèle à son ami dans le malheur, demanda le premier au sénat le rappel du grand orateur. Durant la guerre civile, Cotta suivit le parti de César, dont il était parent par les femmes; on prétend même qu'il voulut faire donner le titre de *rex* au vainqueur de Pompée, sous prétexte que, d'après les livres sibyllins, les Parthes ne pouvaient être vaincus que par un roi. Après le meurtre de César, Cotta ne parut plus que rarement au sénat. Il est loué par Cicéron comme un homme d'un grand talent et de la plus haute prudence.

Asconius, *In Cornel.*, 64, 67, 78. — Cicéron, *In Pison.*, 16; *In Verr.*, II, 71; *In P. Clod.*, 7; *De Leg. agr.*, II, 17; *In Catil.*, III, 8; *Philipp.*, II, 6; *De Leg.*, III, 19; *Ad Fam.*, XII, 2. — Suétone, *Cæsar*, 79. — Tite-Live, *Epist.*, 97. — Velleius Paterculus, II, 32. — Cornelius Nepos, *Atticus*, 4. — Plutarque, *Cicero*, 27. — Orelli, *Onomast.*, *Tull.*, II, 90.

* **COTTA** (*Aurelius Messalinus*), sénateur romain, fils de l'orateur Messala, entré par adoption dans la *gens Aurelia*, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Admis dans l'intimité de Tibère, il se fit l'accusateur des plus illustres citoyens de Rome, et excita les cruautés de l'empereur. Quelques sénateurs essayèrent vainement de se défaire de lui en lui intentant une accusation de lèse-majesté, en l'an 32. « Messalinus Cotta, dit Tacite, s'était toujours signalé par les avis les plus barbares. Aussi, dès que l'occasion s'offrit, on l'accusa lui-même. Il avait appelé Caius César *Caia*, comme pour lui reprocher la dépravation de ses mœurs. Les pontifes ayant donné le jour de la naissance d'Auguste un banquet solennel, il avait appelé ce banquet un banquet funéraire. Depuis, se plaignant du crédit d'Arruntius et de Lépide, avec lesquels il discutait quelque intérêt pécuniaire, il ajouta : « S'ils ont pour eux le sénat, j'ai pour moi mon petit Tibère (*Tiberiolus meus*). » Cotta, pressé par les dépositions des témoins, en appela au prince, et bientôt il parut une lettre de Tibère. Celui-ci, se faisant en quelque sorte l'avocat de Messalinus, rappelait les commencement de leur liaison, les témoignages multipliés qu'il avait reçus de son attachement, et il demandait qu'on ne lui fit point un crime de quelques plaisanteries

innocentes, échappées dans la chaleur du repas et malignement interprétées. » Après une pareille lettre, l'acquiescement de Cotta n'était pas douteux. Tacite, avec sa concision ordinaire, a fait en quelques mots le portrait de Messalinus Cotta. « Il était, dit-il, noble de naissance il est vrai, mais ruiné par ses dissolutions et flétri par ses bassesses (*nobilis quidem, sed egens, ob luxum et per flagitia infamis*).

Plinc. *Hist. nat.*, X, 27. — Tacite, *Ann.*, II, 32 ; IV, 20 ; V, 3 ; VI, 5.

COTTA (*L. Aurunculeius*), général romain, vivait vers 60 avant J.-C. Il servit sous les ordres de C. Julius César dans les campagnes des Gaules, et se distingua à la fois par son courage et par sa prudence. En 54, César ayant été forcé, à cause de la rareté des vivres, de mettre ses soldats en quartiers d'hiver dans une grande étendue de pays, Cotta et Q. Titurius Sabinus furent chargés de commander la légion et les cinq cohortes qui prirent position sur le territoire des Éburons, entre la Meuse et le Rhin. Bientôt après, Ambiorix et Cativolcus, chefs des Éburons, se révoltèrent contre les Romains, et attaquèrent Cotta et Sabinus. Cotta, qui craignait moins les attaques ouvertes des Gaulois que leurs ruses, recommanda à son collègue de se défier des Éburons, et de ne pas abandonner son camp. Ne tenant aucun compte de ces sages conseils, Sabinus accepta un sauf-conduit d'Ambiorix et se dirigea avec son corps d'armée vers les cantonnements romains les plus prochains. Bientôt les troupes de Sabinus et de son collègue furent enveloppées par les Gaulois, et se trouvèrent placées dans l'alternative d'un massacre ou d'une capitulation. Bien que blessé au visage dès le commencement de l'action, Cotta ne négligea aucun de ses devoirs de général, et se fit tuer plutôt que de se rendre.

César, *Bel. Gal.*, II, 11 ; V, 24-37. — Dion Cassius, XI, 5, 6. — Suétone, *César*, 25. — Appien, *Bel. civ.*, II, 150. — Florus, III, 10. — Eutrope, VI, 14.

COTTA (*Jean*), poète latin moderne, né en 1479, à Legnago, près de Vérone, mort en 1510. Après avoir été professeur à Lodi et avoir parcouru une partie de l'Italie, il s'attacha à Barthélemy d'Alviano, célèbre général des Vénitiens; son patron fut battu et pris en 1509, à la bataille d'Agnadel, et dans ce désastre Cotta perdit les manuscrits de la majeure partie de ses productions. Envoyé peu de temps après auprès du pape Jules II, il succomba à une maladie contagieuse. Il s'était consacré à l'imitation des poètes latins, et prenant surtout pour modèles Catulle et Tibulle, il réussit dans l'épigramme et dans l'élogie. On vante l'élégance de son style, la richesse de son imagination; mais on peut lui reprocher des images trop vives et des transports trop passionnés. Il reste peu de chose de ces *Carmina*. La première édition est celle qui parut à Venise, en 1527, chez les Alde, avec les poésies de Sannazar; elle a été plusieurs fois reproduite depuis et notamment en 1548, dans

le recueil intitulé : *Carmina quinque Poetarum*; en 1718, à Padoue, avec les vers de Francastor et de quelques autres auteurs; en 1760; 1798; enfin, en 1802, à Bassano, par les soins du savant Morelli : c'est l'édition la plus complète. On rencontre aussi les productions de Cotta dans la collection intitulée : *Deliciae Poetarum*, entreprise à Francfort en 1609, et qui forme 20 gros volumes; elles se trouvent tom. I, p. 814, des *Poetae Itali*. Cotta, de même que nombre de ses compatriotes, réunissait aux travaux littéraires l'étude des sciences exactes; il était fort versé dans les mathématiques, et travailla, avec Marc de Benévient et d'autres érudits alors célèbres, à l'édition de la *Géographie* de Ptolémée, publiée à Rome en 1568. Ginguéné a fait erreur dans la *Biographie universelle* des frères Michaud, en disant que cette édition renferme les premières cartes gravées que l'on connaisse; il a confondu le volume de 1508 avec celui imprimé à Rome en 1478, un an avant la naissance de Cotta. G. B.

J. Pierius Valerianus, *De Infelicitate Litteratorum*, p. 70. — Baillet, *Jugements des Savants*, I, IV, p. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura*, t. XXV, p. 66. Maffei, *Verona illustrata*, t. II, p. 401.

* **COTTA** (*Catellien*), jurisconsulte italien, né à Milan, vivait en 1572. Il avait fait ses études sous André Alciat, et acquies une bonne réputation de science. On a de lui : *Memorabilia*, Venise, 1572, in-8° : cet ouvrage, ainsi que l'auteur le reconnaît, n'est qu'une compilation de divers auteurs; — *Scholix ad Mediolanensium Statuta*; — *Recensio brevis insignium juris interpretum et doctorum*: ce traité commenté par Mutius Scevola, et finit par André Alciat. Il est partagé en deux livres, l'un sur les interprètes du droit, l'autre sur les jurisconsultes romains anciens et modernes.

Teissier, *Catalogus Catalogorum*. — Gentili, *Apologia Apuleii*. — *Journal des Savants* de 1722. — Moreri, *Grand Dict. hist.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Hoffmann, *Collect. de Vit. Jurisc.* — Bayle, *Dict. hist.*

* **COTTA** (*César-Augustin*), poète français, natif de Châteaudun, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Poëmata*; Paris, 1604, in-8°; — *Nympha Vivariensis Castellodunensis agri descriptio*; ibid 1614, in-8°.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, III, éd. Fontette.

* **COTTA** (*Fabius*), traducteur italien, natif de Rome, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Onosandro platenico dell' ottimo Capitano tradotto*; Venise 1546, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

COTTA (*Jean-Baptiste*), poète italien, né à Tende, dans le comté de Nice, le 20 février 1666; mort dans la même ville, le 31 mai 1738. Il mourut dès sa jeunesse du talent pour la poésie et une piété vive. À l'âge de dix-sept ans, il entra dans l'ordre des Augustins de Gènes. Envoyé à Florence en 1693, en qualité de professeur de

gique, il se lia avec Bellini, Filicaja, les deux Salvini et d'autres hommes éminents qui vivaient alors dans cette ville. A Rome, où il fut appelé comme prédicateur, il contribua à la fondation d'une académie d'histoire ecclésiastique; mais en cultivant l'éloquence et l'érudition sacrées, il ne négligea pas la poésie. Après avoir rempli dans son ordre les fonctions les plus élevées, il revint dans sa patrie, vers la fin de 1733, et y passa le reste de ses jours. Le principal ouvrage de Cotta est un recueil d'hymnes et de sonnets, intitulé : *Deo, sonetti, ed inni*; Gênes, 1709, in-8°; Venise, 1722, in-8° : ce recueil a été réimprimé avec de nombreuses additions, sous le titre de : *sonetti ed inni del P. Giambattista Cotta, gostiniano, con aggiunta de altre sue poesie, et de varie lettere d'uomini illustri, scritte allo stesso autore*; Nice, 1783.

Le P. Hyacinthe della Torre, *Elogio storico-critico di Giambattista Cotta*, dans le 1^{er} vol. des *Piemontesi illustri*. — Tiplado, *Biografia degli Italiani illustri*, t. V.

* **COTTA** (*Jean-Étienne*), savant milanais, mort en 1525. Il fut sénateur, et remplit d'autres fonctions publiques. On a de lui : *Descriptio vallis Cuvii, metrice exarata*, dans la *Chorographia lacus Verbanii* de Lazare Augustin Cotta. Argellati, *Bibl. Mediol.*

COTTA (*Lazare-Augustin*), savant italien, né dans le diocèse de Novare, en 1645, mort à Milan, en 1719. Il passa presque toute sa vie à Milan, mettant à profit, pour étudier les antiquités de Novare, les nombreux documents rassemblés à la bibliothèque Ambrosienne. On a de lui : *La Pirlonea, commedia fantastica*; Cologne, 1678; — *De Fylacrio, episcopo Novariensi, Dissertatio*, insérée dans le tome III de la *Galeria di Minerva*; Venise, 1698, in-fol.; — *Museo Novarese*; Milan, 1701, in-fol : cet ouvrage est le plus important de tous ceux de Cotta; il est entièrement consacré aux hommes éminents que Novare a produits; ils y sont distribués en quatre catégories : la première contient les ecclésiastiques; la seconde, les savants littérateurs; la troisième, les guerriers; la quatrième, les artistes; — *Dominici Macanei, scriptorum musarumque professoris, Verbanii lacus locorumque adjacentium chorographica Descriptio, notis et commentariis illustrata et aucta*; Milan, 1723 : c'est un commentaire sur la description du lac Majeur (*Verbanus*) publiée par Dominique de la Bella (*Dominicus Macaneus*); Milan, 1490, in-4°; il a été inséré dans le vol. IX du *Thesaurus Antiquitatum Italiae*; — *Domitii Calciati, Novariensis, Fragmentum poeticum De bello Gallicæ in Insubribus gesto, primum editum, tum notis*; Milan, 1700, in-4°.

* **COTTA** (*Marius*), poète italien, natif de Milan, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Poesie varie*; Venise, 1554, in-4°, et 1557, in-4°.

Adelung, Supplément à Jöcher, *Allgem. Geleh.-Lexicon*. **COTTA**, famille allemande et ancienne mai-

son de librairie, fondée à Tubingue (Wurtemberg), en 1645, et aujourd'hui l'une des plus florissantes de l'Allemagne. Les Cotta font, dit-on, remonter leur origine à la famille romaine du même nom. Au dixième siècle, l'empereur Othon 1^{er} leur accorda des lettres de noblesse, et leur permit d'attacher leur nom à un village nommé depuis Cottendorf. De là le double nom de *Cotta de Cottendorf*. Les principaux membres de cette famille sont :

COTTA (*Jean-Frédéric*), théologien allemand, né à Tubingue, le 12 mai 1701, mort le 31 décembre 1779. Fils du libraire Jean-Georges Cotta, il étudia dans sa ville natale, se rendit ensuite à Iéna, où il fut adjoint en 1728 à la faculté de philosophie; puis il parcourut l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre et la France; à son retour en Allemagne, en 1734, il fut nommé professeur titulaire de philosophie à Tubingue. En 1735 il fut chargé de professer la théologie à Gœttingue en qualité d'agrégé, et les langues orientales en qualité de professeur titulaire. En 1739 il revint à Tubingue, pour y enseigner la théologie, la poésie et l'histoire. Plus tard il occupa encore dans l'enseignement d'autres positions élevées. Ses principaux ouvrages sont : *Themata miscellanea ex jurisprudentia naturali desumpta, uberioribus notis illustrata*; Tubingue, 1718, in-4°; — *Allerneueste Historie der theologischen Gelehrsamkeit* (Nouvelle Histoire de la science théologique); *ibid.*, 1722, in-8°; — *Exercitatio historico-critica de origine masoræ punctorumque hebraicorum*; *ibid.*, 1726, in-4°; — *Disputationes I et II de probabilismo moralis*; Iéna, 1728, in-4°; en français : *Traité de la Probabilité, ou du choix et de l'usage des opinions probables dans les matières de la morale*; Rheims (Amsterdam), 1732, in-8°; — *Commentatio historico-theologica de fallibili pontificis romani auctoritate, ex actis concilii Constantiensis deducta atque Matth. Petitdidirio opposita*; Leyde, 1732, in-8°; — *Exercitatio de philosophia exoterica et esoterica, sive de veterum doctrina externa atque interna*; Tubingue, 1734, in-4°; — *Gelehrtes Journal oder Nachrichten von allerhand neuen Büchern und andern zur Litteratur gehærigen Materien* (Journal de l'érudition, ou comptes-rendus d'ouvrages nouveaux et d'autres matières littéraires); *ibid.*, 1734, 1735, en 2 parties in-8°; — *Flavii Josephi saemmtliche Werke, auch Egesippus von der Zerstoerung Jerusalemsneue (zum theil selbst) übersetzt und mit Anmerk ungen versehen* (Les œuvres de Flavius Joseph et en partie celles d'Égésippe au sujet de la ruine de Jérusalem, nouvellement traduites et annotées); *ibid.*, 1735, in-fol.; — *Disputatio de situ inaugurationis apud Hebræos, speciatim summi pontificis in adplicatione ad perfectissimum pontificem Jesum Christum*; *ibid.*, 1737, in-4°; — *Ecclesiæ Romanæ de attritione et contritione Contentio, ex dog-*

matum historia breviter delineata; ibid., 1739, in-4°; — *Disputatio de constitutionibus apostolicis*; ibid., 1746, in-4°; — *Historia doctrinæ de cultu adoratiōnis Christi servatori debito*; ibid., 1755, in-4°; — *Disputatio de jure docendi in conventibus sacris*; ibid., 1756, in-4°; — *Dissertatio de statu animæ post mortem, recentiores controversiæ*; ibid., 1758, in-4°; — *Dissertatio de constitutione theologiæ*; ibid., 1759, in-4°; — *Dissertationes I et II de variis theologiæ speciebus*; ibid., 1759, in-4°; — *Dissertatio de religione in genere ac speciatim naturali*; ibid., 1761, in-4°; — *Dissertatio de religione gentili*; ibid., 1761, in-4°; — *Dissertatio de religione revelata ejusque necessitate*; ibid., 1761, in-4°; — *Dissertatio de religione muhammedica*; ibid., 1761, in-4°; — *Historia succincta dogmatis de vita æterna*; ibid., 1770, in-4°.

Meusel, *Gel. Deutschl.*—Gættgen, *Gel. Europa.* — *Conversations-Lexicon*,

COTTA (*Jean-Frédéric*, baron de COTTENDORF), publiciste et libraire allemand, petit-fils du précédent, naquit à Stuttgart, le 27 avril 1764, et mourut le 22 décembre 1832. Il reçut sa première instruction au gymnase de cette ville, où demeuraient son père, propriétaire de la librairie. En 1782 il étudia à l'université de Tubingue la jurisprudence, pratiqua quelque temps comme avocat, et entreprit enfin la gestion de la librairie à Tubingue, déchu de son importance par la faute de ceux auxquels on en avait confié la direction. Il s'associa en 1789 avec le docteur Zahn, qu'il eut plus tard pour collègue dans l'assemblée des états de Wurtemberg, et à qui Cotta succéda aussi comme vice-président dans la deuxième chambre. Leur société commerciale ne fut cependant pas de longue durée : Cotta se trouva bientôt seul à la tête de ses affaires, qui, par sa grande activité, ne tardèrent pas à prendre un élan tout nouveau. En 1793 il conçut le plan de la *Gazette universelle*, dont Schiller devait être le rédacteur; mais le poète abandonna bientôt cette entreprise pour rédiger les *Heures*, journal littéraire, également fondé par Cotta. La *Gazette universelle* commença à paraître à Tubingue, d'abord sous la direction de Posselt, puis sous celle de Huber. En 1798 le bureau de rédaction fut transféré à Stuttgart, et en 1803 à Augsbourg. Une mission que lui confièrent les états de son pays détermina Cotta à visiter en 1799 et 1801 Paris, où il fit connaissance avec Moreau, Kosciuszko et d'autres hommes célèbres, et il employa ses voyages à organiser des correspondances pour son journal. En même temps il ne négligeait pas sa librairie, qui bientôt publia les plus beaux chefs-d'œuvre de la littérature allemande. Cotta établit avec Gœthe et Schiller des rapports très-intimes, et publia leurs ouvrages ainsi que ceux de Jean de Muller. Il se vit bientôt recherché par tout ce que l'Allemagne possédait

d'hommes distingués dans les lettres, Herd Fichte, Schelling, Jean Paul, Tieck, Vos A.-W. Schlegel, Hebel, Matthiesson, L.-F. Thérèse Huber, les frères de Humboldt, Spuler, Pfeffel et autres. De 1805 à 1810 prirent naissance les *Annales politiques*, les *Annales de l'Architecture*, l'*Almanach des Dames*, le *Journal de Flore*, le *Morgenblatt* (1807), le *Kunstblatt*, le *Literaturblatt*, etc. A toutes ces publications, auxquelles il faut ajouter une grande carte de la Souabe, vinrent se joindre dans la suite le *Journal polytechnique* de Deger, l'*Hesperus* d'André, les *Annales du Wurtemberg* de Memminger, la *Hertha* de Bernhaus, le *Ausland* (l'extérieur), le *Inland* (l'intérieur) et les *Annales* (berlinoises) de critique, l'un des meilleurs recueils littéraires et scientifiques de l'Allemagne.

Le baron de Cotta fut un des premiers propagateurs de la lithographie. Avant que la découverte de Schmidl et de Senefelder eût atteint son entier développement, il tenta des essais d'application plus variés que ne l'avaient fait les inventeurs eux-mêmes, et les publia dans l'ouvrage intitulé : *Das Geheimniss des Steindruckes in seinem ganzen Umfange*, et Tubingen, 1810, in-4°, fig. (Le secret de l'imprimerie sur pierre dans tous ses développements, etc.).

En 1810 Cotta alla fixer son séjour à Stuttgart. Chargé de différentes affaires des états et d'une commission des libraires allemands, il se rendit au congrès de Vienne. En 1815 il en fut élu comme député dans l'assemblée des états de Wurtemberg, convoquée par le roi Frédéric I de concert avec le comte de Waldeck, il revendiqua le premier les anciens droits du pays, plus tard il fut au nombre de ceux qui signèrent la constitution. Depuis 1809 Cotta siégea comme député de l'ordre équestre dans la seconde chambre; depuis 1824 il en fut vice-président. Le premier de tous les propriétaires, il fit cesser en 1820 la servitude dans son domaine de Plettemberg. Il établit dans ses possessions de fermes modèles, et donna aux habitants de nombreuses campagnes; l'exemple de beaucoup d'améliorations. Ses affaires de librairie prirent de plus en plus d'extension; un grand nombre de savants, de poètes et d'artistes lui offrirent leurs ouvrages; et plus d'un jeune talent trouva près du baron de Cotta les plus généreux encouragements. Il établit en 1824 une presse à vapeur à Augsbourg, la première qu'on vit en Bavière. Bientôt après il fonda à Munich l'Institut littéraire et artistique; en 1825 il fit l'essai d'un bateau à vapeur faisant le service sur le lac de Constance, et régularisa en 1826 cette navigation avec les différents gouvernements limitrophes dans toute la longueur du Rhin. Cotta avait obtenu des distinctions, des titres et ordres de différents gouvernements. [*Enc. des G. du*

* **COTTA** (*Henri*), silviculteur allemand, d'une famille thuringienne, différente de la précédente, né le 30 octobre 1763, mort le 28 octobre 1846. Habitué par son père, Nicolas-Henri Cotta, maître des forêts à Weimar, aux exercices de la chasse et à la vie des bois, il s'appliqua à l'université d'Iéna, où il étudia de 1784 à 1785, presque uniquement aux mathématiques et aux sciences naturelles. En 1786 il fut envoyé à Zillbach avec le titre de sous-forestier. Bientôt il obtint celui de maître des forêts, et devint membre du collège forestier d'Eisenach. Cependant il continua de demeurer à Zillbach, où il fit des cours de silviculture, et en 1795 il ouvrit une école forestière, qui fit d'excellents élèves. La réputation du maître grandit, et en 1811 il fut appelé en Saxe avec le titre de conseiller forestier et directeur de l'Institut d'arpentage des forêts; il s'établit alors à Tharand, où il transféra aussi le siège de son enseignement.

Le 17 juin 1816 son institution fut érigée en académie royale des forêts, et Cotta eut le titre de directeur. On a de lui : *Natur-Beobachtungen ueber die Bewegung und Function des Saftes in den Gewachsen* (Observations sur la circulation et la fonction de la sève dans les plantes); Weimar, 1806; — *Waldbau* (Silviculture); Dresde, 1817 et 1849, septième édition; — *Systematische Anleitung zur Taxation der Waldungen* (Introduction systématique à l'estimation des forêts); Berlin, 1804; — *Abriss einer Anweisung zur Vermessung Schätzung und Eintheilung der Waldungen* (Plan d'une méthode pour l'arpentage, l'estimation et le classement des forêts); Dresde, 1815; — *Entwurf einer Waldwerthberechnung* (Projet d'estimation des forêts); Dresde, 1818 et 1849, quatrième édition; — *Anweisung zur Forsteinrichtung* (Indications pour servir à l'organisation forestière); Dresde, 1820; — *Grundriss der Forstwissenschaft*, (Principes de la science des forêts), Dresde, 1832 et 1849, quatrième édition; — *Verbindung des Feldbaus mit dem Ackerbau* (Alliance entre la grande et la petite culture); Dresde 1819-22; — *Hilfsstafeln zur Berechnung der Hoelzer* (Tables auxiliaires pour la comptabilité des bois).

Conversat-Lexic.

† **COTTA** (*Bernard*), géognoste allemand, fils du précédent, né le 24 octobre 1808. Préparé de bonne heure à l'étude des sciences naturelles et particulièrement de la minéralogie, il se rendit à l'académie des mines de Freiberg, où il approfondit ces matières de 1827 à 1831. En 1832 il se rendit à Heidelberg, où il ne fit que commencer l'étude de la jurisprudence, qu'il laissa pour la philosophie. A son retour chez son père à Tharand, il devint secrétaire de l'académie forestière. Un an plus tard (1842) il succéda à Naumann dans la chaire de professeur à l'académie des mines de Freiberg. Ses ouvrages

sont : *Die Dendrolithen* (Les Dendrolithes); Dresde, 1832; — *Gesognostischen Karte des Koenigreichs Sachsen* (Cartes géognostiques du royaume de Saxe); 1832-42, en douze sections, ouvrage composé en collaboration avec Naumann; — *Geognostische Wanderungen* (Pérégrinations géognostiques); Dresde et Leipzig, 1836-38, deux parties; — *Anleitung zum Studium der Geologie* (Introduction à l'étude de la géognosie et de la géologie); Dresde et Leipzig, 1839 et 1849, 3^e édition; — *Forst und landwirthschaftliche Jahrbuch der Akademie zu Tharand* (Annales d'économie agricole et forestière de l'académie de Tharand); Dresde et Leipzig, 1842-47; — *Geschichte und Wesen der Phrenologie* (Histoire et nature de la phrenologie), traduite de Chenevix; Dresde et Leipzig, 1838; — *Gedanken ueber Phrenologie* (Pensées sur la Phrenologie); Dresde et Leipzig, 1845; — *Geologischen Briefe aus den Alpen* (Lettres géologiques écrites des Alpes); Leipzig, 1850; — *Ueber den innern Bau der Gebirge* (De la Structure intérieure des Montagnes); Freiberg, 1851; — *Briefe ueber Humboldts Kosmos* (Lettres sur le Cosmos de M. de Humboldt); Lepzig, 1848-51.

Conversat-Lexic.

* **COTTARD** (*Pierre*), architecte français, vivait vers 1620. Il était architecte du roi, et fit construire dans une ile de la Seine, près de Troyes, le château de Villacerf pour Jean I^{er} de Colbert. On a gravé plusieurs vues de cette magnifique propriété. Il bâtit aussi l'église de la Merci et l'hôtel de Hollande.

Chaudon et Belandine, *Dictionnaire universel*. — Nagler, *Neu-Kunstl-Lexic.*

† **COTTARD** (*L. M.*), pédagogue français, né à Orry-la-Ville (Oise), le 17 février 1790. En 1820 il fonda, conjointement avec M. Soulaacroix, une école commerciale, et en octobre 1821 il fut chargé d'organiser l'instruction en Corse. Revenu en France en 1827, il fut nommé successivement inspecteur des études à Bourges, recteur de Limoges, puis d'Aix, et placé en 1831 à la tête de l'académie de Strasbourg. On a de lui: *Souvenir de Moïse Mendelsshon, ou le second livre de lecture des écoles israëlites*; Strasbourg, 1832, in-18, pl.; — *Rachel Otty*; Strasbourg, 1833, in-18.

Louandre et Bonquetot, *La Littérature française*. — Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des Hommes du jour*, v, 306.

COTTE (*Louis*), célèbre météorologiste français, né à Laon, le 20 octobre 1740, mort à Montmorency, le 4 octobre 1815. Il était fils d'un notaire, qui lui fit donner une éducation distinguée. Il étudia d'abord au collège des Oratoriens de Soissons, où il se lia d'une étroite amitié avec son compatriote Méchain, l'astronome. A l'âge de dix-huit ans, il entra dans l'institution de l'Oratoire, et ce fut sans doute par soumission à la volonté paternelle, car nous avons eu entre les mains une lettre dans laquelle il avouait qu'il

avait toujours préféré la lecture d'un mémoire ou d'un traité de physique à celle de la *Somme* de saint Thomas. Après avoir terminé ses études dans la maison des oratoriens de Montmorency, Cotte fut bientôt appelé au collège de Juilly, comme préfet, et ensuite à Montmorency, comme professeur de philosophie, puis de théologie. Il y consacrait ses loisirs à l'étude de la physique et des diverses parties de l'histoire naturelle. J.-J. Rousseau habitait alors Montmorency, il remarqua le jeune oratorien, et s'en fit accompagner quelquefois dans ses herborisations. D'abord vicaire de cette paroisse en 1767, Cotte en devint curé en 1773, en remplacement de D.-J. Muly, nommé supérieur général de l'Oratoire; en 1780 il fut, en même temps que curé, supérieur de la maison de Montmorency, puis en 1782 il fut attaché à la maison de l'Oratoire de Paris. Deux ans après, le désir de se rapprocher de sa famille lui fit accepter un canonicat à Laon, que lui offrait M. de Sabran, évêque de cette ville. En 1790 il revint habiter Montmorency, et l'année suivante il dut aux souvenirs de savoir et de tolérance qu'il y avait laissés d'être élu aux fonctions de curé; mais en 1794 il renonça à la prêtrise, et épousa la fille d'un magistrat estimable, Marotte du Coudray, conseiller au Châtelet de Paris. En 1795 il fut du nombre des savants auxquels la Convention nationale accorda un secours de 3,000 livres, et il devint administrateur de l'hospice civil de Montmorency. Nommé bientôt après conservateur de la bibliothèque du Panthéon, comme remplaçant temporaire de Daunou, autrefois son confrère et toujours son ami, que le Directoire avait chargé de l'organisation de la république romaine, il cessa d'occuper cet emploi pour se retirer, en 1802, à Montmorency. C'est là que ce savant estimable, continuant à vivre au milieu de ses livres, reçut, en 1803, le titre de correspondant de l'Institut, et qu'il termina, à l'âge de près de soixante-quinze ans, une carrière dont tous les instants avaient été consacrés à d'utiles travaux. Cotte était un homme modeste et d'un extrême désintéressement; ses manières étaient simples et pleines de dignité. Pour ne dérober aucun moment à ses études, il vivait dans la retraite, et le monde n'entendait parler de lui qu'à l'occasion de la publication de ses ouvrages. On lui dut, en 1766, la découverte de la source minérale sulfureuse connue de nos jours sous le nom d'*eau d'Enghien*, et qui alimentait alors un petit cours d'eau dont l'odeur était si désagréable, qu'on l'appelait dans le canton: le *ruisseau puant*. Cotte communiqua ses observations à l'Académie des Sciences (voyez *Hist. de l'Acad.*, année 1766, p. 38), et consigna dans un mémoire, présenté l'année suivante à cette société, les expériences qu'il avait faites pour s'assurer de la nature de cette eau, et la comparer avec les plus célèbres eaux minérales anciennement connues. Cotte s'était surtout appliqué à cette par-

tie de la physique qui traite de l'atmosphère et des phénomènes qui s'y développent, et il devint pour ainsi dire, le créateur d'une science nouvelle, la météorologie, dont les éléments jusqu'à lui n'avaient guère consisté qu'en des observations éparses et quelques aperçus incohérents. Doué d'un sagacité peu commune et d'un esprit d'ordre et d'une patience à toute épreuve, il répétait et notait sur des registres, trois fois par jour des observations détaillées, dont il donna le résultat au public dès l'année 1765, dans le *Journal de Physique*, la *Connaissance des temps*, les *Mémoires de la Société royale de Médecine*, etc. Il entretenait une correspondance étendue avec les savants français et étrangers, dont il était comme le centre, ayant été chargé par l'Académie des Sciences et par la Société royale de Médecine de rédiger et de comparer les observations relatives à la météorologie que les correspondants de ces deux sociétés lui faisaient parvenir des différentes parties du monde. En 1769 l'Académie des Sciences l'avait inscrit au nombre de ses correspondants; il devint en outre associé ou correspondant de dix-neuf autres sociétés savantes, françaises ou étrangères. Il étudiait sans cesse les moyens d'être utile aux habitants des campagnes, et donna par suite une attention particulière à l'économie rurale. Il s'occupa de l'éducation des abeilles, et fit à Montmorency, sur le chaulage des blés des expériences répétées par Duhamel en Gâtinois, et par Tessier en Beauce; il en fit sur la végétation du blé dans diverses espèces de terre ou dans des mélanges de substances minérales, et les compara avec celles de Tillet, aux environs de Paris; enfin il suivit, à la demande de l'abbé Rozier, pendant plusieurs années la culture comparée de vingt-cinq espèces de vignes.

Cotte est auteur d'ouvrages publiés séparément et d'un grand nombre de mémoires, d'opuscules et d'articles insérés pour la plupart dans les recueils des sociétés savantes. Voici les titres des principaux de ses écrits: *Traité de Météorologie*; Paris, Imp. roy., 1774, in-4°; — *Méthode que l'on peut suivre dans la rédaction des observations météorologiques pour établir la température moyenne de chaque mois et de chaque année*; Paris, 1781, in-4° publiée par la Société royale de Médecine; — *Description d'un nouvel hygromètre comparable inventé par Buisson, avec le détail de principes de construction*; Paris, 1787, in-4°; — *Leçons élémentaires d'histoire naturelle par demandes et par réponses, à l'usage des enfants*; Paris, 1787, in-12; 4^e édit., *ibid.*, 1828, in-12; — *Leçons élémentaires d'histoire naturelle à l'usage des jeunes gens*; Paris 1787, in-12; 4^e édition, *ibid.*, 1828, in-12; — *Manuel d'histoire naturelle, ou tableaux systématiques des trois règnes, pour servir de suite aux Leçons élémentaires*; Paris, 1787;

in-8°; — *Mémoires sur la météorologie, pour servir de suite et de supplément au Traité de Météorologie*; Paris, Imp. roy., 1788, 2 vol. in-4°: ces mémoires sont au nombre de vingt-deux; les premiers renferment des détails intéressants sur les phénomènes que présente l'atmosphère; l'auteur y expose et y discute les diverses opinions qu'on a eues sur les causes et les effets de ces phénomènes; il donne les moyens de les observer avec précision, la manière de rédiger les observations et de les rendre uniformes; enfin, il rapporte les nouvelles expériences qu'on a faites et les conséquences qu'on en a tirées; — *Leçons élémentaires de Physique, d'Astronomie et de Météorologie*; Paris, 1788, in-12; réimprimées pour la quatrième fois, Paris, 1828, in-12, sous le titre de: *Leçons élémentaires de Physique, d'Hydrostatique, d'Astronomie et de Météorologie, avec un traité de la sphère par demandes et par réponses, à l'usage des enfants*; — *Leçons élémentaires d'Agriculture*; Paris, 1790, in-12; — *Catéchisme à l'usage des habitants de la campagne, sur les dangers auxquels leur santé et leur vie sont exposées, et sur les moyens de les prévenir et d'y remédier*; Paris, 1795, in-12; — *Leçons élémentaires sur le choix et la conservation des grains, sur les opérations de la meunerie, de la boulangerie et sur la taxe du pain*; Paris, 1795, in-12; 2^e édit., Avignon, 1840, in-18; — *Leçons d'Histoire naturelle sur les mœurs et l'industrie des animaux*; Paris, 1799, 2 vol. in-12, reproduites sous les titres de: *Beautés de l'Histoire naturelle des animaux et de Beautés de l'Histoire naturelle de Buffon, ou leçons sur les mœurs et sur l'industrie des animaux*; Paris, 1819, 2 vol. in-12, 74 planches; — *Notes sur la chaleur et la sécheresse extraordinaires de l'été de l'an viii (1800), avec des recherches sur les grandes sécheresses observées dans le climat de Paris depuis plus d'un siècle, sur les grands abaissements de la Seine, et sur la température froide qui accompagne ordinairement le solstice d'été*; sans lieu ni date, in-4°; — *Vocabulaire portatif des mécaniques*; Paris, 1801, in-12; — *Recherches relatives à l'influence des constitutions lunaires, boréales et australes, sur la température et les variations de l'atmosphère*; Paris, 1801, in-4°. C'est la réunion de divers articles extraits du *Journal de Physique*; — *Extraits des mémoires envoyés au concours pour le prix proposé par la Société d'Agriculture du département de la Seine, en l'an ix, sur l'éducation des abeilles*, édité par Cotte, l'un des commissaires nommés par la Société; Paris, 1813, in-8°.

Cotte a fourni au recueil des savants étrangers annexé aux Mémoires de l'Académie des Sciences: *Mémoire sur une nouvelle eau minérale sulfureuse découverte dans la vallée de Montmorency, près Paris, en 1766* (tome VI, 1774);

— *Mémoires sur la météorologie qui contient l'extrait des observations météorologiques faites à Paris pendant dix ans, depuis le 1^{er} janvier 1763 jusqu'au 31 décembre 1772, par M. Messier, de l'Académie des Sciences, avec une méthode pour analyser ces sortes d'observations* (tome VII, 1776).

Il a inséré dans les Mémoires de l'Institut, section des sciences mathématiques et physiques: *Observations météorologiques faites à Montmorency pendant l'an v de la république* (tome IV, 1803); — *Année moyenne conclue des observations météorologiques faites à Paris pendant trente-trois ans (1763-81, et 83-96), par M. Messier, et pendant vingt-neuf ans (1768-96) par Cotte* (ibid.).

Les Mémoires de la Société royale de Médecine contiennent de lui: *Mémoire sur la topographie médicale de Montmorency et de ses environs* (1779). Cet opuscule obtint le prix d'encouragement pour la topographie médicale proposé par cette société, qui le fit publier pour servir de modèle aux travaux de ce genre.

Il a publié dans le *Journal de Physique*: *Vues sur la manière d'exécuter le projet d'une mesure universelle, décrété par l'Assemblée nationale* (tome XXXVIII, 1791); — *Mémoire sur la comparaison des opérations relatives à la mesure de la longueur du pendule simple à secondes, et à celle d'un arc du méridien pour obtenir une mesure universelle* (tome XXXIX, 1791); — *Recherches sur la marche diurne et simultanée du mercure dans le baromètre à Bordeaux et à Montmorency pendant sept ans, et à Bordeaux et à Laon pendant huit ans* (tome XLII, 1793); — *Recherches relatives à l'effet que les variations de température produisent sur la marche du mercure dans le baromètre* (id., id.); — *Recherches sur les constitutions de l'année médicale en France, ou rapport des maladies régnantes dans cinquante-six villes de France, avec les températures* (tome XLIII, 1793); — *Axiomes météorologiques, ou résultats généraux de mes observations depuis trente ans, et de toutes celles que mes recherches et ma correspondance m'ont fournies* (tome XLIV, 1794); — *Notice des grands hivers dont il est fait mention dans l'histoire et dans les recueils des sociétés savantes, et des grandes inondations de la Seine, à Paris, avec quelques détails sur le froid du mois de nivôse an viii (tome XLVIII, an viii) — Projet d'observations à faire sur les époques de la foliation, de la floraison, et de la maturité du fruit ou de la graine des arbres, arbustes et plantes que l'on cultive dans les jardins botaniques et dans les serres chaudes, et sur la température moyenne correspondante à ces différentes époques* (tome LX, 1805); — *Mémoire sur la période lunaire de dix-neuf ans, dans lequel on établit par le calcul la tem-*

érature moyenne probable dans le climat de Paris, pour chaque mois des années correspondantes, composant les cinq périodes comprises dans le dix-neuvième siècle, conclue des observations faites dans le même climat pendant les trois dernières périodes du dix-huitième siècle (tome LXI, 1805); — *Tableau chronologique des principaux phénomènes météorologiques observés en différents pays, depuis trente-trois ans (de 1774 à 1806), et comparés avec les températures correspondantes du climat de Paris [lu à l'Institut national] (tome LXV, 1807); — Note sur les observations de l'inclinaison de l'aiguille aimantée faites en France et en Hollande (tome LXVI, 1808); — Mémoire sur la température extrême et moyenne résultant des observations faites dans cent-seize villes, rangées par ordre de latitude (tome LXVII, 1808); — Recueil d'expériences et d'observations relatives à différents points de physique et de météorologie, faites à l'aide du thermomètre (tome LXVIII, 1809); — Rapport du nombre des élévations du baromètre de ligne en ligne dans chaque saison, avec les variations de l'atmosphère, année moyenne conclue des observations faites trois fois par jour à Paris et à Montmorency en 1806, 1807 et 1808 (id., id.). Il a fourni aux Actes de la Société d'Histoire naturelle de Paris : *Mémoire sur l'histoire naturelle de l'air et des météores du climat de Paris* (tome I, 1^{re} partie).*

Il a donné dans le Journal des Mines : *Observations météorologiques faites à Laon, de 1783 à 1786 (tome VI, n° 32); — Élévations moyennes du baromètre dans cent vingt-huit villes de France, rangées selon l'ordre de leur hauteur au-dessus du niveau de la mer, avec le nombre des années d'observations qui ont servi pour chaque ville à déterminer ces élévations moyennes (tome XXIII, n° 136).*

On doit en outre à Cotte : *Table générale des articles contenus dans les vingt-six derniers volumes du Journal de Physique, depuis 1787 jusqu'en 1802, pour faire suite à celle qui est imprimée à la fin du second volume de l'année 1786; Paris, sans date, in-4°; — Table des matières traitées dans les ouvrages qui composent la Bibliographie astronomique de Lalande; Paris, Imp. impér., 1803, in-4°; — Table générale des matières contenues dans l'Histoire et dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, avec la table alphabétique des noms des auteurs, 1781-1790; Paris, 1809, in-4°. Il a fourni des notes pour l'édition du *Théâtre d'Agriculture* d'Olivier de Serres, publié par la Société d'Agriculture de Paris; Paris, 1804-1805, 2 vol. in-4°. Il a été l'un des auteurs du *Complement* (Paris, 1805, 2 vol. in-4°) du *Cours complet d'Agriculture* de l'abbé Rozier. Enfin, il a laissé de nombreux manuscrits, parmi lesquels il faut citer : les trois*

sième, quatrième et cinquième volumes des *Mémoires sur la Météorologie*. Le cinquième contient la *Correspondance météorologique de l'auteur*. Ces trois volumes se trouvent à la bibliothèque de la Société impériale et centrale d'Agriculture; — *Catalogue de la bibliothèque des prêtres de l'Oratoire de la maison de Montmorency, dressé en 1774, in-fol.*, qui fait partie de la bibliothèque de Pontoise.

E. REGNARD.

Archives de l'Empire, registres de l'Oratoire. — Sylvestre, *Notice sur L. Cotte*, dans les *Mémoires de la Société royale d'Agriculture*, année 1816. — *Archives municipales de Montmorency.* — *Documents particuliers.*

COTTE, nom d'une famille qui a fourni à la France plusieurs architectes célèbres.

***COTTE** (*Frémin DE*), architecte ordinaire de Louis XIII, est signalé comme ayant servi en qualité d'ingénieur au siège de La Rochelle. Les autres membres sont :

COTTE (*Robert DE*), architecte, petit-fils du précédent, né à Paris, en 1657, mort en 1735. Beau frère et élève de Mansart, Robert de Cotte acheva la chapelle de Versailles, et se rendit célèbre par la belle colonnade ionique du grand Trianon. La fontaine de la place du Palais-Royal, récemment démolie, le portail des PP. de la Charité, et un grand nombre d'hôtels de Paris ont été construits sur ses dessins; on admire surtout la grande galerie de l'hôtel de La Vrillière, aujourd'hui Banque de France. Le portail de Saint-Roch fut aussi exécuté sur ses dessins, mais seulement après sa mort. Il donna encore les plans de la place Bellecour à Lyon et des grands bâtiments qui en décorent les deux petits côtés, ceux de l'abbaye de Saint-Denis, aujourd'hui maison de la Légion d'Honneur, des palais épiscopaux de Verdun et de Strasbourg, enfin des palais de électeurs de Cologne et de Bavière, du comte de Hanau et de plusieurs autres princes allemands.

Robert de Cotte fut directeur de l'Académie d'Architecture, et eut le titre de vice-protecteur de celle de Sculpture et de Peinture. A la mort de Mansart, en 1708, il le remplaça dans les charges du premier architecte du roi et de directeur de la Monnaie des médailles. Louis XIV qui avait pour lui la plus grande estime, le décora du cordon de Saint-Michel. On attribue à cet artiste l'introduction de l'usage d'orner de glaces les cheminées. Cette innovation ne marqua pas dans le principe de soulever de nombreuses critiques; on fit remarquer combien il était peu sensé de figurer un *percé* là même où le coffre de la cheminée nécessitait une partie pleine; mais on passa bien facilement condamnation sur ce contre-sens apparent en faveur du charme que les glaces ainsi disposées donnaient aux appartements, par le prolongement perspectif des lignes d'architecture et le réfléchissement infini des lumières. E. B.—N.

Pingeron, *Vies des Architectes*.

COTTE (*Jules-Robert DE*), architecte français

fils du précédent, mort en 1767. Il succéda à son père dans ses divers emplois, et éleva, d'après les dessins de son père, le portail de Saint-Roch et le Château-d'Eau. Il entra à l'Académie d'Architecture en 1714.

***COTTE** (*Louis DE*), architecte français, frère du précédent, mort en 1742. Il n'est connu que par les registres de l'Académie d'Architecture, où il fut reçu en 1724.

Fontenai, *Dictionnaire des Artistes*. — *Magasin pittoresque*, 1850. — *Le Bas. Dict. encycl., de la France*.

***COTTER** ou **COTTERUS**. Voyez **KOTTER**.

COTTEREAU (*Claude*), écrivain français du seizième siècle, né à Tours, fit ses études à Poitiers, fut jurisconsulte d'abord, puis ecclésiastique. Bouchet le qualifie d'archiprêtre de Tours, et Lacroix du Maine et Du Verdier lui donnent la qualité de chanoine de Notre-Dame de Paris. Il était fort versé dans les langues grecque et latine et connaissait l'hébreu. On a de cet auteur un ouvrage latin intitulé : *De Jure et privilegijs Militum libri tres*; — *De Officio Imperatoris liber unus*; — et une traduction française des douze livres, *Des Choses Rustiques de Columelle*.

Le premier de ces ouvrages a été imprimé à Lyon, en 1539, in-folio, par Étienne Dolet, avec une dédicace au cardinal du Bellay. L. D.

Goujet, *Bibliothèque littéraire*.

COTTEREAU (*Jean*), dit **JEAN CHOUAN**, premier chef de la chouannerie, né dans la commune de Saint-Berthevin (Mayenne), le 30 octobre 1757, mort le 29 juillet 1794. Ses parents étaient de père en fils bûcherons et sabotiers. Pour exercer leur état, ils vivaient habituellement au milieu des bois, dans des barraques ou *loges* de branchages et de copeaux. Jean Cottereau, le second de quatre frères, eut pour berceau une de ces cahutes, dans la forêt de Concise. Le sobriquet de *chouan* (chat-huant) donné à son aïeul, qui était d'une humeur triste et taciturne, était de là resté à la famille.

Dès sa première jeunesse, Jean Cottereau fit la contrebande du sel. C'était une grande industrie sur la lisière du Maine limitrophe de la Bretagne, cette dernière province, par ses privilèges de *pays d'états*, ayant le sel à beaucoup meilleur marché. Le métier de *faux saunier*, comme on appelait ceux qui faisaient cette contrebande, n'attirait sur eux aucun blâme dans l'opinion populaire. Chacun était disposé à les aider, sans croire que l'on fit tort au roi, vu que l'impôt du sel était affermé : quant aux *gabeliers* ou agents de cet impôt, on les détestait. Leur guerre incessante avec les faux sauniersournait souvent en luttes ouvertes. A la suite l'une de ces rencontres, Jean Cottereau fut arrêté. La mère, veuve alors, se rendit à pied à Versailles pour implorer la grâce de son fils : elle parvint jusqu'à Louis XVI, et la grâce fut accordée. Jean Cottereau devint soldat. Engagé dans le régiment *maréchal de Turenne*, en garnison

à Lille, il se crut un jour, sur une circonstance mal interprétée, menacé par une dénonciation; il partit précipitamment, et regagna son pays. Poursuivi comme déserteur, il fut heureux de ne subir, grâce à des protections, qu'une détention de deux ans, à Rennes. Sorti de prison, Jean Cottereau trouva une occupation honorable (une surveillance de biens) dans une commune voisine de la sienne, et même à la révolution il y fut nommé officier de la garde nationale. Ardent royaliste, les événements lui firent donner sa démission. Le 15 août 1792, comme on procédait à l'appel des volontaires dans le bourg de Saint-Ouen des Toits, à deux lieues de Laval, Jean Cottereau excita les jeunes gens à la résistance. Son appel fut entendu; il forma une première bande, mais elle fut bientôt dispersée. Alerté et vigoureux, connaissant parfaitement le pays, expert à toutes les ruses du contrebandier, Cottereau se mit alors à faire, par pur dévouement, le métier périlleux de guide pour les prêtres et les proscrits. Il fut en même temps un agent actif de la conspiration de La Rouairie (voyez ce nom), qui devait embrasser toute la Bretagne et les contrées voisines. La tentative de La Rouairie ayant péri avec lui, Jean Cottereau, qui s'était levé de nouveau, ainsi que son frère François et quelques autres, n'en resta pas moins en armes. Il prit pour retraite le bois de Misdon, voisin de Saint-Ouen des Toits et de *La Closerie*, ou petite métairie des Poiriers, que possédait sa famille. Là, lui et sa bande se construisirent des huttes, et se creusèrent des retraites souterraines introuvables. D'ordinaire, ils étaient une quarantaine, rarement plus de cent, pour leurs expéditions. Par ses audacieux coups de main, Jean Cottereau n'en tenait pas moins en haleine trois à quatre mille hommes de troupes de ligne et de gardes nationales. Son surnom de *Chouan*, devenu populaire, fut étendu à ses camarades. On l'appliqua ensuite à tous ceux qui firent, sur la rive droite de la Loire, cette guerre de partisans appelée elle-même *chouannerie*, et qui avait commencé par un si faible noyau. On a dit aussi que les insurgés imitaient le cri du chat-huant pour s'appeler et se reconnaître, et que de là le nom de *chouans* leur était venu; mais l'autre étymologie paraît beaucoup plus probable.

En octobre 1793, quand les Vendéens passèrent la Loire et traversèrent la Maine, Jean Cottereau vint les rejoindre à Laval avec quatre à cinq cents jeunes gens qu'il avait rassemblés. Bientôt on compta cinq mille de ces Manceaux; ils se rallièrent au prince de Talmont, qui avait de vastes domaines dans le pays, et formèrent un corps particulier, appelé la *petite Vendée*. Dans cette campagne d'entre-Loire, Jean Cottereau se distingua par son instinct militaire, non moins que par son intrépidité, notamment à la bataille de Laval, à l'attaque de Granville, aux

jours de Dol et du Mans. Lui et les siens étaient toujours à l'avant-garde, parmi les plus intrépides. Après le désastre du Mans (12 décembre 1793), Jean Cottereau regagna le bas Maine, et reprit sa petite guerre d'embuscades et de surprises. Des Vendéens fugitifs, répandus dans les campagnes, contribuèrent à grossir les bandes isolées des chouans. Jean Cottereau espéra lever et sauver Talmont, captif, quand on le conduirait de Rennes à Laval; il comptait sur l'influence du prince pour régulariser l'insurrection du Maine. Mais, ne sachant pas lire, il ne put assez tôt prendre connaissance d'un avis qu'on lui envoyait, et le projet fut manqué.

Jean Cottereau en fut inconsolable. D'autres coups l'accablèrent. Son frère François, auxiliaire précieux par l'intelligence et le courage, était mort des suites d'une blessure causée par son propre fusil; ses deux sœurs, jeunes filles de seize et dix-huit ans, saisies dans leur chaumière, furent traînées à Laval et périrent sur l'échafaud. Pierre, l'aîné des quatre frères, que la douceur de son caractère, exclusivement tourné vers la dévotion, avait empêché d'abord de porter les armes, fut pris et subit le même sort. Peu après (28 juillet 1794), Jean Cottereau se trouvait dans une métairie, quand une troupe de patriotes des environs, avertie par des espions, vint l'y surprendre. Déjà hors d'atteinte, ainsi que ses hommes, il se dévoua pour sauver sa belle-sœur, femme de son frère René, qui, enceinte et embarrassée dans sa fuite, l'appela à son secours. Il revint sur ses pas, fit face aux patriotes, attira leur attention et leur feu sur lui, et fut mortellement atteint d'une balle. S'appuyant sur son fusil, il eut cependant la force de se traîner plus loin. Rapporté par ses compagnons dans le bois de Misdou, il leur adressa jusqu'à ses derniers moments de pieuses exhortations, de sages conseils, et expira le lendemain matin. Jean Cottereau avait une physionomie énergique et martiale. Quoique traqué sans cesse comme une bête fauve, il n'usait la générosité à la bravoure. Plusieurs fois il épargna des ennemis personnels, entre autres un juge de paix, son persécuteur acharné. Lors de l'occupation de Laval par les royalistes, il se conduisit de même envers le président du tribunal de cette ville, qui l'avait condamné à mort par contumace.

De toute cette famille, il ne survécut que le dernier frère, René, qui avait aussi pris part à ces luttes. C'était le seul des quatre qui fût marié. Chargé d'enfants, subsistant avec peine de son travail, il reçut une petite pension de la Restauration, et mourut octogénaire, au mois de mai 1846.

TH. MURET.

Lettres sur la Chouannerie, par Duchemin-Descepeaux. — Th. Muret, *Hist. des Guerres de l'Ouest*.

* **COTTHEREAU** (Thomas-Jules-Armand), jurisconsulte français, né à Tours, en 1733, mort le 28 novembre 1809. On a de lui : *Le Droit*

général de la France, et le Droit particulier de la Touraine et du Loudunois; Tours, 1778-88, 3 vol. in-4°; — *Coutume de Touraine*; Tours, in-4°; — *Instruction utile aux curés et aux notaires requis de recevoir des testaments*; ibid.; et divers autres ouvrages de procédure.

Chalmel, *Histoire de la Touraine*. — Merlin, *Repertoire de Jurisprudence*. — Quérard, *La France littéraire*.

* **COTTHEREAU** (P.-L.), médecin français. Reçu docteur à Paris, en 1825, il a été agrégé de la Faculté de Paris et professeur de matière médicale, de thérapeutique et de pharmacologie. M. Cottereau a pris part à la rédaction de la *Botanique médicale et industrielle*, du *Dictionnaire universel de Botanique agricole*; de l'*Encyclopédie des Sciences médicales* et du *Dictionnaire de Médecine usuelle*. On a en outre de lui : *Mémoire sur l'emploi du chlorure gazeux dans le traitement de la phthisie pulmonaire*; Paris, 1830, in-8°; — *Traité élémentaire de pharmacologie, contenant la description sommaire des substances médicamenteuses simples, la préparation des médicaments officinaux et magistraux français et étrangers, l'appréciation des propriétés physiologiques des médicaments, leurs modes d'administration et l'art de formuler*; Paris, 1835 et 1839, in-8°. « Cet ouvrage, divisé en trois livres : *Pharmacologie*, ou matière médicale; *Pharmacotechnie*, ou art de préparer les médicaments; et *Pharmacodynamie*, ou appréciation des propriétés des substances médicales est, dit M. Trousseau, le seul traité complet de ce genre que possède la science pharmacologique; » — *Des modifications que la connaissance des causes des maladies peut introduire dans leur traitement*; Paris, 1839, in-8°; — *Formulaire général, ou guide pratique du médecin, du chirurgien et du pharmacien*, etc.; Paris, 1840, in-24.

Les Médecins de Paris, etc. — Louandre et Bouquelot, *La Littérature française*. — Trousseau, dans *Journal des Connaissances médico-chirurgicales*.

* **COTTHEREAU DU COUDRAY** (Jean-Baptiste-Armand), théologien français, né à Tours le 25 janvier 1697, mort en 1770. Il était curé de Donne-Marie-en-Montois, président des conférences ecclésiastiques et membre de l'Académie de Villefranche. On a de lui : *Poésies*; Paris, 1750, in-8°; — *Éloge funèbre du Dauphin*; — *Sentiments d'un chrétien à l'heure de sa mort*; — *Lettre sur la mort de Lanquet, archevêque de Sens*; 1753, in-4°.

Feller, *Dictionnaire historique*. — Quérard, *La France littéraire*.

* **COTTEREL** (Alexis-François); littérateur français, mort à Paris, le 5 février 1775. Il était docteur en Sorbonne, curé de Saint-Laurent à Paris et censeur royal. On a de lui : *Description des fêtes données à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne*; Paris, 1753, in-4°; — *Discours sur les mariages à l'oc-*

sion de la naissance du duc de Bourgogne; ibid.; — *Discours sur l'assassinat du roi* (Louis XV); 1757, in-4°.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*. — Quérard, *La France littéraire*.

* **COTTEREL** (*Charles*), traducteur anglais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle, il étudia à Oxford, et devint maître des requêtes sous Charles II. En 1686 il se démit en faveur de son fils des fonctions de maître des cérémonies, qui restèrent dans sa famille pendant plusieurs générations. Il avait une connaissance assez rare des langues vivantes. On a de lui : Une traduction du roman français intitulé : *Cassandre*; — Une traduction de l'*Histoire des guerres civiles de France* de Davila; des traductions de divers ouvrages espagnols.

Wood, *Athen. Oxon.*

* **COTTIGNON** (*Pierre*). Voy. COTIGNON.

* **COTTIN** (*Jean*), médecin français, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Traité de la Peste, fait en faveur de la ville de Laon*; Paris, 1722, in-18.

Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*, III, (éd. Fontette).

COTTIN (M^{me}), née *Sophie RISTAUD*, romancière française, née en 1773, à Tonneins (Lot-et-Garonne), morte à Paris, le 25 août 1807. Élevée à Bordeaux par une mère éprise de la littérature, la jeune Sophie partagea aisément cette passion; mais, mariée dès l'âge de dix-sept ans à un riche banquier de cette ville et amenée à Paris par son époux, l'accomplissement de ses devoirs, les soins de sa maison l'empêchèrent d'abord de se livrer à son goût naturel. Devenue veuve de bonne heure, madame Cottin à vingt-cinq ans ignorait encore son talent; une bonne action le lui révéla. Un de ses amis était proscrit, obligé de quitter la France : par suite des événements de l'époque et de quelques revers particuliers, les ressources pécuniaires de M^{me} Cottin étaient alors peu étendues; mais en quelques semaines elle écrivit *Claire d'Albe*, et le produit de ce joli roman, publié (1798) sous le voile de l'anonyme, fut consacré à soulager une infortune. Telle fut également l'honorable destination de tous ceux qui le suivirent.

Restée sans époux et sans aucun fruit de cet hymen, M^{me} Cottin, plus que toute autre, pouvait, sans craindre le blâme, se livrer à ses occupations favorites; mais sa modestie redoutait l'éclat et le bruit. Longtemps ses ouvrages ne portèrent d'autre indication que celle-ci : « par l'auteur de *Claire d'Albe* ». Le grand succès de *Malvina* (1800), composition qui n'est pas sans défauts, mais qu'anime une bien vive sensibilité, et le succès encore plus éclatant d'*Amélie Mansfield* (1802), ce roman si vrai, si touchant, ne permirent plus à M^{me} Cottin de garder un secret trahi par ses triomphes. Toutefois, en acceptant le renom de femme auteur, elle sut en éviter les écueils et les ridicules :

jamais elle ne répondit aux critiques de ses productions qu'en cherchant à les perfectionner; et, joignant à son talent de prosateur celui de composer des vers agréables, jamais elle ne consentit à les imprimer, car elle ne se consolait de sa réputation qu'en songeant que quelques bons sentiments pourraient naître de la lecture de ses ouvrages; et en n'y cherchant qu'une réussite d'amour-propre, elle se fût trouvée sans excuse.

Élisabeth (1806), la production la plus touchante peut-être qui ait été tracée par le cœur, ajouta encore à sa renommée. *Mathilde*, où tant de poésie, un coloris si brillant vinrent se joindre aux autres mérites de la romancière, n'était sans doute que le premier essai d'un plus vaste essor; mais une fatale destinée avait marqué là le terme de ses travaux et bientôt de ses jours. Une maladie mortelle, accompagnée de souffrances de plusieurs mois, vint l'atteindre dans la retraite qu'elle s'était choisie. On a dit qu'une passion ardente et non partagée en avait été la première cause : celle qui peignit si bien l'amour pouvait en effet le ressentir tout entier.

Les romans de M^{me} Cottin ont été de nombreuses éditions, et survivront aux monstrueuses exagérations de tant d'auteurs de nos jours. Toujours préoccupée du désir d'être utile, elle avait entrepris un roman sur l'éducation; elle a aussi laissé inachevé un ouvrage intitulé : *La religion prouvée par le sentiment*. Aucun écrivain, à coup sûr, n'aurait pu mieux qu'elle remplir les promesses d'un titre semblable. [Louise OZENNE, dans l'*Encycl. des Gens du M.*]

Anguis, *Notice historique sur la vie et les écrits de M^e Cottin*, in-8°. — *Le Plutarque français*. — Rabbe, *Sainte-Beuve*, etc., *Biog. portat. des Contemp.*

COTTIUS (*Marcus Julius*), prince ligurien, fils de Donnus, vivait vers le commencement de l'ère chrétienne. Roi de plusieurs des tribus liguriennes qui habitaient cette partie des Alpes appelée, du nom de Cottius, *Alpes Cottiennes*, il résista aux Romains longtemps encore après la soumission de la plupart de ses compatriotes. Il finit cependant par se soumettre, et obtint de l'empereur le titre de préfet et l'administration de douze tribus liguriennes. Pour témoigner sa reconnaissance à Auguste, Cottius lui éleva à Segesium, aujourd'hui Suze, un arc de triomphe qui existe encore. Les inscriptions de ce monument donnent au prince ligurien le nom de M. Julius Cottius, et énumèrent les peuples confiés à son administration. Son autorité passa à son fils, qui porta aussi le nom de M. Julius Cottius, et qui reçut de Claude le titre de roi; mais ce petit royaume fut réduit par Néron en province romaine.

Ammien Marcellin, XV, 10. — Strabon, IV, 204. — Pline, *Hist. nat.*, III, 20. — Orelli, *Inscr.* n° 626. — Dion Cassius, IX, 24. — Suétone, *Nero*, 18. — Aurelius Victor, *Cæsar*, 8; *Epit.*, 5. — Eutrope, VII, 14. — A. Thierry, *Hist. des Gaulois*, III, 294.

COTTON (*Charles*), poète anglais, né à

Beresford, dans le comté de Stafford, en 1630, mort en 1687. Il se fit connaître par ses poésies burlesques. Après avoir fait ses études à Cambridge, il voyagea en France, et à son retour en Angleterre, il résida chez son père à Beresford. Il se maria deux fois; en proie à des embarras pécuniaires fréquents, il lui arriva un jour d'être emprisonné pour dettes. On place au premier rang de ses ouvrages : *Scarronides, or Virgil travesty*; 1678 : c'est le premier chant de l'Énéide, en vers burlesques, dans le genre de Scarron; on a comparé l'œuvre de Cotton à celle de l'auteur d'*Hudibras* c'est là une exagération qui ne se soutient guère, mais elle prouve la verve et l'entrain du poète. On a en outre de Charles Cotton : *Cornuilles Horace translated from the french*; Londres, 1771, in-4°; — *The Wanders of the Peak, a poem*; ibid., 1681, in-8°; — *Scoffer scoffe, or several Dialogues of Lucian, translated into burlesque versè*; ibid., 1675, in-8°. On voit que Cotton a fait pour Lucien ce qu'il avait commencé pour Virgile; — *Instruction how to angle for trant, or grayling in a clear stream, or supplement to Isaac Walton's Treatise on Angling*; Londres, 1676, in-8°. Ses œuvres complètes ont été publiées sous le titre : *Works*; à Londres, 1751, treizième édition. Ce chiffre témoigne de la vogue dont jouissait Charles Cotton.

Cibber, *Lives of Poets*. — Granger, *Biog. hist.* — *Biog. Brit.*; *Life of Cotton by sir John Hawkins*.

COTTON (*Jean*), théologien américain, d'origine anglaise, né en 1585, mort en 1652. Il étudia à Cambridge, et se rendit ensuite à Boston, où il prêcha avec le plus grand succès. Trois ans plus tard il arbora les doctrines des non-conformistes, et fut obligé de renoncer à la prédication. Il se rendit alors en Angleterre, où pendant plus de vingt années il s'efforça de faire triompher les idées de son parti. Il s'attira par là la haine et les persécutions du clergé dominant, à tel point qu'il dut fuir de localité en localité. En 1633 il retourna à Boston, où la population l'accueillit avec enthousiasme. On a de lui : *God's Way and course in bringing to the soul the ways of life and peace*; Londres, 1641, in-4°; — *Exposition of the Cantics*; Londres, 1642, in-8°; — *The Clearing of some doubt concerning predestination, there of by W. Twisse*; ibid., 1646, in-4°; — *The Way of congregational churches cleared, against R. Baily*; ibid., 1648, in-4°; — *A Survey of the Church discipline*; ibid., 1648, in-4°; — *Exposition upon the Ecclesiastes*; ibid., 1654, in-8°

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgemeines Gelehrte-Lexic.*

COTTON (*Nathaniel*), poète et médecin anglais, mort en 1788. Il étudia la médecine à Leyde, sous Boerhaave, et à son retour il se livra à la pratique médicale à Dunstable, puis à Saint-Alban. Il dirigea ensuite pendant

plusieurs années une maison d'aliénés. Il fut pour ami le poète Cowper, auquel il avait donné des soins. On a de lui : *Visions in verse, for the instruction of younger minds*. Cet ouvrage assure à Cotton un rang honorable parmi les poètes du second ordre.

Chalmers, *Biog. Dict.*

COTTON ou **COTON** (Le P. *Pierre*), théologien français, de l'ordre des Jésuites, né à Néronde, dans le Forez, en 1564, mort à Paris, le 19 mars 1626. Après avoir étudié à Paris, et à Bourges, il alla à Turin, où il se laissa décider par son confesseur à entrer chez les jésuites. Ce fut en vain que son père, secrétaire de la reine mère, fit des efforts pour empêcher l'accomplissement de cette résolution. Après avoir séjourné ensuite pendant quelque temps à Milan, à Rome, et dans d'autres villes d'Italie, Pierre Cotton vint en France, y prêcha avec succès et opéra de nombreuses conversions. Recommandé par le maréchal de Lesdiguières, il fut reçu à la cour, où il réussit à s'attirer la confiance du roi Henri IV, qu'il accompagna dans ses voyages, et dont il devint le confesseur. Uniquement occupé des intérêts de son ordre, Cotton refusa les honneurs que lui offrait le roi, notamment l'archevêché d'Arles et le chapeau de cardinal. Les jésuites lui furent redevables de leur rappel et du rétablissement de leurs maisons; plus tard il leur fit accorder le droit de prêcher, qu'ils avaient vainement sollicité jusque alors. Lors du meurtre du roi par Ravaillac, le 14 mai 1610, Cotton, dans un ouvrage intitulé : *Lettre déclaratoire de la doctrine des pères jésuites, conforme aux doctrines du concile de Constance* (Paris, 1610, in-12), essaya de défendre son ordre des accusations dont il était l'objet; mais cette apologie rencontra des contradictions, notamment dans l'*Anti-Cotton, ou réfutation de la Lettre déclaratoire du P. Cotton, dans laquelle on prouve que les jésuites sont coupables et auteurs du parricide commis en la personne de Henri IV*; Paris, 1610, in-12. Les jésuites ne furent cependant pas inquiétés; Marie de Médicis était loin de leur être défavorable, et Cotton en particulier eut la direction de la conscience de Louis XIII, comme il avait eu celle du feu roi, dont on disait assez plaisamment : « Notre prince est bon, mais il a du coton dans les oreilles. » Lorsque d'Albret de Luynes devint tout-puissant auprès de Louis XIII, le P. Cotton, que le connétable n'aimait guère, se retira de la cour, et alla visiter la maison des novices de son ordre à Lyon, y séjourna quelque temps, et se rendit ensuite en missionnaire dans le midi de la France et en Italie; enfin, il revint à Paris, où il prêcha encore devant Louis XIII. Il mourut dans la maison professe des jésuites.

Le P. D'Orléans, *La Vie du P. Cotton*; Paris, 1688. — Baillet, *Jugements des Savants*, VI. — Clément, *Bibl. cur.*, I, 366. — Sax, *Onomast. liter.*, IV. — Sismondi, *Hist. des Franç.*, XXII.

COTTON (*Robert Bruce*), célèbre anti-quaire anglais, né à Denton, le 22 janvier 1570, mort le 6 mai 1631. Il commença ses études à l'école de Westminster, et les continua à Cambridge, où il prit ses degrés. Il se rendit ensuite à Londres, où dès lors il n'écouta plus que son goût pour les antiquités. Bientôt il devint membre de la Société des Antiquaires. Cotton ne se borna pas à étudier pour lui-même; il ouvrit encore ses collections et même sa bourse aux autres, notamment à Sponde, Camden, etc. Jacques I^{er} l'éleva au rang de chevalier, et plus tard Cotton obtint un titre dont il avait conseillé la création, celui de baronet. Les manuscrits qu'il parvint à collectionner forment la bibliothèque *Cottonienne*, dont ses héritiers firent présent au roi, qui la réunit à la Bibliothèque de la Couronne. Elle fut brûlée avec une partie de cette dernière bibliothèque lors de l'incendie qui éclata le 23 octobre 1731; ce qui échappa aux flammes fut porté au *British Museum*. On en trouve la description dans le *Catalogue of the Manuscripts of King's library*, par Castley, Londres, 1734, in-12, et dans le *Catalogue of the Manuscripts in the Cottonian library deposited in the British Museum*, par Planta; Londres, 1802. Le fonds primitif avait été indiqué dans le *Catalogus librorum bibliothecæ Cottonianæ*, par Th. Smith; Oxford, 1696, in-fol. L'érudition de Cotton était telle, que le gouvernement aussi bien que les particuliers le consultaient sur les questions difficiles ou qui se rattachaient aux institutions des temps reculés. C'est ainsi qu'en 1608 il fit partie de la commission chargée d'examiner la situation de la marine, négligée depuis la mort de la reine Elisabeth; le mémoire qu'il rédigea sur cette question a été déposé dans la bibliothèque Cottonienne (mss. *Jul.*, fol. III). Le roi Jacques confia aussi à Cotton la mission de défendre la reine Marie d'Écosse contre les attaques dont elle était l'objet, surtout de la part de Buchanan. Le travail qu'il présenta à cet effet se trouve dans les *Annals of Queen Elizabeth*, de Camden, ou à la suite des lettres (*Epistles*) du même auteur. En 1616 le roi confia à Cotton le soin de rechercher si les papistes, dont le nombre croissait de jour en jour, étaient passibles de la peine de mort ou seulement de la prison. C'est à cette mission que se réfère sans doute un écrit de Cotton intitulé : *Observations sur la manière de prévenir sans effusion de sang l'accroissement des prêtres, des jésuites, des non-conformistes (Considerations for the repressing of the increase of priests, jesuits, and recusants, without drawing of blood)*. On conserve cette pièce dans la Bibliothèque de la Couronne. Lors de la négociation du mariage entre le prince Charles et l'infante d'Espagne, la chambre des communes chargea Cotton d'établir, d'après les traités antérieurement conclus avec la maison d'Autriche, que celle-ci avait toujours été de

mauvaise foi et que toujours elle avait ambitionné la domination universelle. Plusieurs accusations, également mal fondées, troublèrent les dernières années de Cotton. Ami de Carr, comte de Somerset, il fut soupçonné d'avoir quelque connaissance de la mort de sir Thomas Overbury. Une autre fois, on trouva son nom sur une liste de personnages soudoyés par la cour d'Espagne, dans l'intérêt de certains projets dangereux que nourrissait cette puissance. Devenu membre du premier parlement sous le roi Charles I^{er}, Cotton s'associa, il est vrai, aux justes plaintes de la nation en 1628; mais il opina toujours dans le sens des mesures de modération; il se montra surtout dévoué au salut personnel du roi. L'année suivante fut marquée par un incident fâcheux, qui troubla ses derniers jours; on fit circuler un manuscrit intitulé : *A Project how a prince may make himself an absolute tyrant* (Comment un prince peut s'ériger en tyran). Ce manuscrit s'était trouvé dans la bibliothèque Cottonienne et avait été imprudemment cité par le bibliothécaire. Robert Cotton, parfaitement innocent du fait, se livra à une scrupuleuse enquête, et découvrit que c'était une copie écrite à Florence, en 1613, par Robert Dudley, duc de Northumberland sous ce titre, changé depuis : *Conseils à sa majesté pour la répression des impertinences du parlement (Propositions for his majesty's service to bridle the impertinency of parliament)*. Il ne pouvait rester aucun doute sur l'innocence de Cotton; mais les tracasseries qu'on lui fit éprouver, le séquestre prolongé de ses livres, aux mains des lords du sceau, toutes ces causes réunies, ainsi qu'il le leur fit dire lui-même, hâtèrent sa fin. Outre les ouvrages cités, on a de Robert Bruce Cotton : *A Discourse of the lawfulness of combat to be performed in the royal presence*; — *The Antiquity and dignity of Parliament*; — *A Narrative of count Gondomar's Transactions*. V. R.

Biog. Brit. — *Penny Cycl.* — Smith, *Vie de Cotton*, en tête du *Catalogus libror. manuscr. bibl. Cotton*.

COTTON DES HOUSSAYES (*Jean-Baptiste*), savant français, né à La Neuville-Chant-d'Oisel (Normandie), le 17 novembre 1727, mort à Paris, le 20 août 1783. Il professa longtemps la théologie à Rouen, et devint bibliothécaire de la Sorbonne. On a de lui : *Éloge historique de Maillet du Boulay*; Rouen, 1770, in-8°; — *Éloge historique de l'abbé de Saas*; 1775, in-8°; plusieurs articles sur la botanique dans le *Journal de Physique* de 1780; — *Oratio habita in comitiis generalibus Societatis Sorbonicæ*, etc.; Paris, 1781, in-12; — *Éloge historique de Chamousset*, en tête des œuvres de cet auteur; Paris, 1783, 2 vol. in-8°; — Plusieurs *Discours*, prononcés à l'Académie de l'immaculée Conception de la Sainte-Vierge de Rouen. Cotton des Houssayes a laissé en manuscrits : *Éléments d'histoire littéraire uni-*

verselle et *Traité des Universités de France.*

Année littéraire de 1780. — Journal des Savants, 1781. — Quérard, La France litt.

* **COTTRET (Pierre-Marie)**, prélat français, né à Argenteuil, près Paris, le 8 mai 1768, mort le 13 novembre 1841, à Beauvais. Après avoir terminé ses humanités à Sainte-Barbe, il entra au séminaire de Saint-Louis de Paris, à la fin de 1785. Au mois d'avril 1791, avant l'âge de vingt-trois ans accomplis, il fut appelé à la prêtrise par ses supérieurs, avec dispense d'âge. Déjà le schisme constitutionnel était établi dans la capitale. Le fameux Gobel, évêque *in partibus* de Lydda, occupait le siège métropolitain de la Seine, par suite de l'exil de M. de Juigné, légitime pasteur de Paris. Ne voulant pas prêter le serment prescrit par la constitution, M. Cottret fut ordonné prêtre par l'évêque d'Oléron, chez le portier du collège de Navarre. Pour échapper au triste sort réservé aux ecclésiastiques à cette époque néfaste, il put, grâce à une recommandation de M. Alexandre de Beauharnais, alors président de l'Assemblée constituante, partir sous un déguisement pour la terre d'exil; il se rendit à Gand, où il resta, en qualité de chapelain de la cathédrale, jusqu'à la seconde invasion des armées républicaines, au mois de juin 1794. Après s'être réfugié pendant quelque temps dans plusieurs villes de l'Allemagne, l'abbé Cottret résida à Fritzlau. De là il passa à Arolsen, résidence du prince de Waldeck, et y fut précepteur de deux enfants d'une famille d'émigrés recueillis par ce souverain. A la suite d'un séjour assez prolongé à Francfort-sur-le-Main, l'abbé Cottret revint en France au mois d'octobre 1800. Le concordat de 1802 lui ouvrit les portes du sanctuaire. Nommé à la succursale de Sannois, située dans la vallée de Montmorency, madame d'Houdetot lui offrit un asile que l'absence d'un presbytère dans cette commune lui fit accepter. Là, il fit connaissance avec plusieurs personnages célèbres, entre autres avec l'abbé Delleille, MM. Suard, Saint-Lambert, Chateaubriand, etc. En 1806 il prenait possession de la cure de Boissy-Saint-Léger, et l'année suivante le vit dans la capitale. Ses rapports avec la *Gazette de France*, dont il fut à un certain moment le rédacteur unique, lui permirent de rendre un service à l'auteur des *Martyrs*. Le *Journal de l'Empire*, aujourd'hui *Journal des Débats*, ayant vivement attaqué cet ouvrage, l'abbé Cottret obtint qu'une défense des *Martyrs* fût insérée dans la *Gazette de France*, qui y consacra dix-neuf articles. Nommé professeur-adjoint de la Faculté de théologie en 1809, chanoine honoraire de Notre-Dame de Paris et vice-promoteur général du diocèse en 1811, l'abbé Cottret fût pourvu en 1812 d'un canonicat en titre. Peu de temps après, il fut placé à la tête du petit séminaire de Paris. En 1823 le cardinal de Clermont-Tonnerre l'emmena avec lui à

Rome pour l'accompagner au conclave assemblé par la mort de Pie VII. Léon XII, successeur de ce dernier, le nomma évêque de Caryste *in partibus*. Chanoine du premier ordre du chapitre de Saint-Denis, il s'était retiré dans le diocèse de Versailles, et c'est dans cette retraite qu'il fut nommé au siège de Beauvais, le 27 décembre 1837. Outre sa collaboration à la *Gazette de France* et à la *Biographie universelle* des frères Michaud, l'abbé Cottret donna de 1822 à 1827 un certain nombre d'articles sur les matières religieuses et littéraires dans les *Tablettes du Clergé*, et l'*Union ecclésiastique* publia plusieurs lettres de ce prélat. On a de lui : *Considérations sur l'état actuel de la religion catholique en France et sur les moyens de la rétablir*; Paris, 1815, in-8°; — *Discours pour l'anniversaire du couronnement de l'empereur et de la bataille d'Austerlitz*; in-8°, 1810; — *Discours sur la religion considérée comme une nécessité de la société*; 1823, in-8°. On lui doit aussi une édition de la *Déclaration du Clergé de France de 1682*; Paris, 1811.

A. R.

L'Ami de la Religion, vol. CXIII.

* **COTTU (Charles)**, magistrat et publiciste français, né à Paris, vers 1777. Il fut nommé en 1810 conseiller à la cour impériale. Devenu en 1814 conseiller à la cour royale, il cessa d'en faire partie pendant les cent jours, et y fut rappelé en 1815. Après s'être rendu plusieurs fois en Angleterre pour y étudier le système pénitentiaire, il fonda en 1819 la Société de l'amélioration des prisons. Magistrat et publiciste, il se fit remarquer dès lors par ses sympathies pour le pouvoir et son irritation contre la presse. Il quitta momentanément la France en 1830; à son retour, il refusa de prêter serment, et fut déclaré démissionnaire par ordonnance du 28 septembre de la même année. M. Charles Cottu vit retiré actuellement à Versailles. Ses principaux ouvrages sont : *De l'Administration de la justice criminelle en Angleterre et de l'esprit du gouvernement anglais*; Paris, 1822, in-8°; — *De la situation du clergé, de la magistrature, et du ministère à l'ouverture de la session de 1827, et du moyen de consolider en France le gouvernement constitutionnel*; Paris, 1827, in-8°; — *Des Moyens de mettre la charte en harmonie avec la royauté*; Paris, 1828; — *Du seul moyen de sortir de la crise actuelle*; Paris, 1829, in-8°; — *Des Résultats nécessaires de la situation actuelle de la couronne et de la chambre des députés*; Paris, 1829, in-8°; — *Des Devoirs du roi envers la royauté*; Paris, 1830, in-8°; — *De la Nécessité d'une Dictature*; Paris, 1830, in-8°; — *Théorie générale des droits des peuples et des gouvernements appliquée à la révolution de Juillet*; Paris, 1832, in-8°; — *Gaule poétique de la Jeunesse*; Paris, 1838.

Rabbe, *Biog. portat. des Contemporains*. — Quérard, *La France littéraire*, Suppl.

***COTTY** (*Gaspard-Herman*, baron), général français, né à Waillet, près de Dinant, dans les Pays-Bas, le 4 décembre 1772, mort à Paris, le 1 mars 1839. Il était fils d'un lieutenant-colonel mort en 1784 par suite d'anciennes et nombreuses blessures, et petit-fils d'un capitaine qui s'était distingué à la bataille de Malplaquet, où il avait eu un bras emporté. Après avoir fait ses études à l'École militaire de Paris, Cotty fut nommé lieutenant d'artillerie au commencement de 1794, fit les campagnes de l'an I à l'an VI aux armées du nord et de Rhin et Moselle, de l'an VII à l'armée d'Angleterre, de l'an VIII à l'an IX en Italie, et assista aux sièges de Mandres, de Quesnoy et de Maëstricht. Devenu chef de bataillon en 1806, il fut chargé de la direction de la manufacture d'armes de Turin, qu'il quitta plus tard pour entrer au conseil de perfectionnement de l'École Polytechnique. Colonel en 1811, et maréchal de camp en 1823, il fut employé comme chef de la division de l'artillerie au ministère de la guerre, membre adjoint du comité d'artillerie, directeur général des poudres et salpêtres en 1828, et fut mis à la retraite en 1835. On doit à Cotty l'*Instruction sur les armes à feu et armes blanches portatives à l'usage des troupes françaises*, rédigée et imprimée par ordre du ministre de la guerre; Paris, 1806, in-8° de 24 p. Il a en outre publié : *Mémoire sur la fabrication des armes portatives de guerre*; Paris, 1806, in-8°; — *Dictionnaire de l'Artillerie*; Paris, 1822, in-4° : cet ouvrage fait partie de l'*Encyclopédie méthodique*; — *Supplément au Dictionnaire de l'Artillerie*; Paris, 1832, in-4°.

E. REGNARD.

Archives de la guerre. — Moniteur universel du 23 avril 1839.

COTUGNO (*Domenico*), médecin napolitain, né à Ruvo (Pouille), en 1736, mort à Naples, le 6 octobre 1822. Il fit ses études à Naples, fut attaché comme médecin au grand hôpital de cette ville. Il fut ensuite nommé professeur d'anatomie à l'université, et devint médecin de la reine du roi. Cotugno, le premier, fit connaître les actions des aqueducs de l'oreille interne, appelés de son nom *cotuniens*. Il découvrit le nerf *nasolabial*, et donna l'explication de l'éternuement. Enfin, il parait avoir le premier signalé l'existence du liquide céphalo-rachidien. Il publia aussi d'intéressants travaux sur le mouvement du sang. Une médaille fut frappée en son honneur, avec cette inscription : *Hippocrati Neapolitano*, etc. On a de lui : *Dissertatio anatomica de humanæ aquæductibus auris internæ*; Naples, 1761, in-8°; Vienne, 1775, in-12, réimprimée dans le *Thesaurus Sandifortianus*; — *De Ischiade nervosa*; Naples, 1765, in-8°, fig.; Venise, 1770, in-12, et 1779, in-8°; Venise, 1783, in-8°; trad. en anglais, Londres, 1786, in-8°; en allemand, Leipzig, 1792, in-8°; — *De Sedibus variolarum syntagma*; Naples, 1799, in-8°; Vienne, 1771, in-8°, fig.; — *Dello*

Spirito della Medicina, discours académique; Naples, 1783, in-8°.

Biographie médicale.

***COTURIUS** (*Jules-César*), théologien allemand, de l'ordre des Jésuites, vivait vers la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Epitome controversiarum, seu demonstrationes catholicæ, quibus ostenditur solam Ecclesiam catholicam esse apostolicam*; Munich, 1643, in-12; — *An quivis in sua fide salvari possit*; Meisse, 1645, in-12.

Adelung, Supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

***COTYS**, roi de Paphlagonie, vivait vers le quatrième siècle avant J.-C. C'est probablement le même personnage que Xénophon appelle Corylas. *Otys* est une autre forme du même nom. Vassal de la Perse, Cotys refusa d'obéir à Artaxercès II, qui le sommait de venir à sa cour. Sur la proposition du satrape Spithridates, il s'allia avec les Spartiates, et rejoignit Agésilas avec des forces considérables. Le roi de Sparte négocia le mariage de Cotys et de la fille de Spithridates, en 395 avant J.-C. Quelques historiens ont identifié, mais sans fondement, le Cotys dont nous parlons avec Thyus, qui fut fait prisonnier par Datame et remis aux mains d'Artaxercès.

Xénophon, *Anabasis*, V, 5; *Hellenica*, IV, 4. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

COTYS, prince thrace, régna de 382 avant J.-C. jusqu'à 358. La dernière partie de son règne appartient seule à l'histoire. En 364 on le voit disputer aux Athéniens la Chersonèse de Thrace, prendre à son service l'aventurier Charidème, déserteur de l'armée athénienne, et s'assurer la protection d'Iphicrate, qui épousa une des filles du prince thrace, et ne se fit pas scrupule de soutenir les intérêts de son beau-père contre ceux de sa patrie. En 362, Miltocythes, un des principaux chefs de la Thrace, se révolta contre Cotys, et sollicita l'alliance des Athéniens, en leur promettant la Chersonèse; mais Cotys s'empressa d'écrire aux Athéniens, en leur promettant plus encore, et obtint en sa faveur un décret qui le déclarait allié d'Athènes et lui conférait le droit de cité. Le résultat de ce décret fut de décourager Miltocythes, qui abandonna la lutte, tandis que Cotys, débarrassé de cet ennemi, se mit peu en peine de tenir ses propres promesses; il en vint même bientôt à des hostilités ouvertes avec les Athéniens. Ceux-ci, de concert avec Ariobarzane et les autres satrapes révoltés des provinces occidentales de la Perse, protégeaient les cités de l'Hellespont, sur lesquelles Cotys voulait établir sa domination. Le prince thrace essaya de s'emparer de Sestos, qui appartenait à Ariobarzane. Forcé probablement par Timothée de lever le siège, il réclama inutilement l'assistance d'Iphicrate, et reprit à son service Charidème; à qui il donna une de ses filles en mariage, et soutint la guerre avec le secours de cet aventurier. Ces faits se passè-

rent, à ce qu'il semble, en 359 avant J.-C. Dans cette même année nous le voyons soutenir contre Philippe les prétentions de Pausanias au trône de Macédoine, puis se laisser gagner par les présents et les promesses dupremier, et abandonner son allié. Cette année fut le terme, non de la vie mais de la raison de Cotys. Ce prince était adonné à la débauche et à l'ivrognerie; il était sujet à des accès de fureur qui touchaient à la folie. Jaloux de sa femme, il la fit périr avec d'affreux raffinements de barbarie. Dans un moment d'ivresse, il s'imagina que Minerve venait pour l'épouser; il tua deux de ses pages qui osèrent contrarier cette manie; un troisième évita ce sort en annonçant la venue prochaine de la déesse, et Cotys s'endormit en attendant. Il n'eut plus que de rares intervalles de raison. Tantôt, avec sa cour ambulante, il errait à travers les montagnes agrestes de la Thrace, tantôt il faisait dresser ses tentes sur les bords du Strymon ou du Nestos; d'autres fois il s'enfonçait dans les belles forêts qui ornaient son royaume pour y goûter dans la solitude les faveurs de son amante céleste. Il se trouvait dans le bocage d'Onocaris, lorsqu'il apprit que le roi de Macédoine s'avancçait contre Amphipolis; il lui écrivit de suspendre sa marche, et Philippe ne tint aucun compte de la lettre de cet extravagant. Cotys fut assassiné par Python ou Parrhon et Héraclide, habitants d'Ænus, ville grecque de la Thrace. Les Athéniens décernèrent aux meurtriers le droit de cité et deux couronnes d'or.

Cor. Nepos, *Iphicrates, Timotheus*. — Xénophon, *Agésilas*. — Démosthène, *Contra Aristocratem*. — Athénée, IV. — Theopompe, *Fragmenta*, dans les *Fragmenta Historicorum Græcorum* publiés par M. A.-F. Didot, t. I.

COTYS, roi des Odryses, peuplade de la Thrace, vivait dans le second siècle avant J.-C. D'abord allié des Romains, il fut forcé par les circonstances de se tourner du côté de Persée, à qui il donna des otages et fournit deux mille hommes. Lorsque Persée fut pris par Paul Émile, en 168 avant J.-C., Bites, fils de Cotys, fait prisonnier en même temps, fut conduit à Rome. Cotys envoya des ambassadeurs pour racheter son fils et offrir au sénat des excuses sur sa propre conduite. Le sénat n'accepta pas les excuses, et fit acte de générosité en renvoyant Bites sans rançon. Depuis cette ambassade, Cotys ne reparait plus dans l'histoire; il est cité par Polybe et Tite-Live comme un prince qui par sa sobriété, son esprit cultivé et la politesse de ses manières, différait complètement de ses compatriotes.

Polybe, XXVII, 10; XXX, 12. — Suidas, au mot Κότυς. — Tite-Live, XLII, 29, 51, 57, 59, 67; XLIII, 18, XLV, 42.

* **COTYS**, roi de Thrace, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il prit parti contre César, et fournit à Pompée, en 48, un corps d'auxiliaires, commandés par son fils Sédalès.

César, *Bell. civ.*, III, 4. — Lucain, *Pharsal.*, V, 54. — Cary, *Histoire des Rois de Thrace*.

COTYS, prince thrace, fils de Rhémétalcès,

roi de Thrace, mort en 19 de l'ère chrétienne. A la mort de ce dernier, ses États furent partagés par Auguste entre son frère Rhescuporis et ses fils Cotys. Rhescuporis désirait pour lui seul tout l'héritage de son frère; mais il ne fit aucune tentative pour s'en emparer jusqu'à la mort d'Auguste. Il se mit alors en guerre ouverte avec son neveu; mais tous deux reçurent de Tibère l'ordre de cesser les hostilités. Sur-le-champ Cotys licencia ses troupes; Rhescuporis, feignant aussi de se soumettre, fit demander une entrevue à son neveu. On n'eut pas de peine à convenir du lieu, du temps, et des conditions, car les deux rois accordaient tout, l'un par facilité, l'autre par artifice. Le traité fut suivi d'un festin qui se prolongea bien avant dans la nuit. Cotys aveuglément livré aux plaisirs de la table, vit le piège trop tard. En vain il réclama les privilèges du trône, ceux de l'hospitalité, il fut jeté dans les fers. Rhescuporis, maître de toute la Thrace, écrivit à Tibère qu'il n'avait fait que prévenir les embûches qu'on lui tendait. L'empereur répondit de livrer Cotys aux Romains et de venir se justifier. Latinus, propréteur de Mésie, fit partir cette lettre pour la Thrace avec des soldats chargés d'emmener Cotys. Rhescuporis partagé entre l'ambition et la crainte, trouva moins de risques à consommer son crime qu'à le laisser imparfait. Il fit tuer Cotys, et put ainsi que celui-ci s'était lui-même donné la mort. D'après Tacite, Cotys était d'un caractère doux et gracieux (*mite et amœnum*). Il avait aussi cultivé les lettres, si nous en croyons une épitaphe d'Ovide, qui, de son exil de Tomes, réclamait la protection de Cotys comme celle d'un frère. Le royaume de ce prince fut rendu à ses enfants et son assassinat fut vengé par la déposition de l'exil et plus tard la mort de Rhescuporis.

Tacite, *Annales*, II, 64, 67; III, 38. — Velleius Paterculus, II, 129. — Ovide, *Ex Pont.*, II, 9.

COTYS, roi d'une partie de la Thrace, et peut-être fils du précédent, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. En 38 Caligula donna toute la Thrace à Rhémétalcès, fils de Rhescuporis, et mit Cotys en possession de la partie de l'Arménie. Lorsque Claude voulut, en 47, plaquer Mithridate sur le trône de la grande Arménie, Cotys essaya de s'en emparer, et y réussit s'attachant quelques grandes familles de ce pays; mais il fut forcé, par l'ordre de l'empereur, de renoncer à ses prétentions.

Dion Cassius, LIX, 12. — Tacite, *Annales*, XI, 9.

COTYS I^{er}, roi du Bosphore, mort vers 66 de l'ère chrétienne. Les Romains chassèrent de ce royaume à lui-même, vers 45. Mais comme ils n'avaient laissé pour soutenir le nouveau roi qu'un petit nombre de cohortes, sous les ordres de Julius Aquila, Mithridate essaya de reconquérir ses États en 50; il fut pris et conduit à Rome.

Tacite, *Annales*, XII, 15-21.

COTYS II, roi du Bosphore, vivait vers 130 de l'ère chrétienne. Son nom n'est pas même par les historiens; mais nous avons de lui quelques médailles qui nous font connaître la date de son règne. Arrien, dans son *Périple*, fait mention de Cotys et parle de la mort de ce prince.

Arrien, *Periplus*, XVIII. — Cary, *Histoire des Rois de Grèce*. — Eckhel, *De Doctrina Numorum*.

* **COUAILHAC (Ludovic)**, publiciste français, né à Cahors, dans les premières années de ce siècle. Il a écrit pour le théâtre, et a coopéré à la rédaction de plusieurs journaux; en dernier lieu il dirigea un des principaux journaux de France. Il adresse aujourd'hui (1854) d'Espagne le journal français *La Presse* des lettres intéressantes sur la situation de ce pays. On a de lui : *Les Sept Contes en l'air*; Lyon, 1832, in-8°; — *Conte de l'Orgie*; Paris, 1836, 2 vol. in-8°; — *Conte dédié pour elle*; Paris, 1837, 2 vol. in-8°; — avec M. E. Sandrin : *Les Tribulations d'un employé*, vaudeville en un acte; Paris, 1837, in-8°; — *Ploek le Pêcheur*, vaudeville en un acte; Paris, 1838, in-8°; — *Une Fleur au soleil, ou la Femme aimable*, roman de mœurs; Paris, 1838, 2 vol. in-8°; — *La Reine Margot. Comment l'amour vient aux pages*, comédie-vaudeville en un acte; Paris, 1840, in-8°; — *Bal aux Vendanges de Bourgogne*, folie-vaudeville en deux actes; Paris, 1840, in-8°; en collaboration avec B. Antié; — *Les Héritiers du comte*, comédie-vaudeville en trois actes; Paris, 1840, in-8°; — *Physiologie du Célibataire et de la vieille Fille*, illustration d'Henri Monnier; Paris, 1841, in-32; — *Le Jardin des antiques, description*, etc.; Paris, 1840-41, 2 vol. in-8°; en collaboration avec MM. Bernard, Lemaout; — *Physiologie du Jardin des Plantes et guide des promeneurs*; Paris, 1841, in-32; en collaboration avec M. P. Bernard; — *La Bruyère charivarique de la jeunesse*; Paris, 1842, in-12; — *Physiologie du Jour de l'année*; Paris, 1842, in-32; — *Physiologie du Théâtre à Paris et en province*; Paris, 1842, in-32; — *Le Livre amusant*; Paris, 1848, in-32; — *Brutus, ou Le dernier Soldat du Guet*, comédie-vaudeville; Paris, 1843, in-12; en société avec M. Varin; — *Scènes de la vie de théâtre, ou Mères d'Actrices*, roman de mœurs; Paris, 1843, 3 vol. in-8°; — *Le Roi des Goguettes*, comédie-vaudeville en trois actes; Paris, 1844, in-8°; — *Les jolies Filles du Maroc*, pièce en trois actes, mêlée de couplets; Paris, 1844, in-8°; — avec M. Victor Couailhac; — *La Cuisinière maudite*, folie-vaudeville en un acte; Paris, 1845; en collaboration avec M. Marc Michel; — des articles dans la *Bibliothèque populaire*, dans *Les Français peints par eux-mêmes*, etc.

Guérard, *La France littéraire*, Supplément. — *La France dramatique au dix-neuvième siècle*.

* **COUANIER-DESLANDES (Claude-Henri)**, écrivain français, né à Laval, vers l'année 1725, mort au Mans, en 1766. Il était professeur d'élo-

quence au collège de la Marche. On a de lui : *Éloge funèbre de monseigneur le duc de Bourgogne*; Paris, 1762, in-4°; — *Éloge de Maximilien de Béthune, duc de Sully*; Paris, 1763, in-8°; — *Éloge de René Descartes*; Paris, 1765, in-8°; cet éloge obtint l'accessit aux concours académiques de 1765; le prix fut partagé entre Thomas et Gaillard. B. H.

B. Hauréau, *Hist. littéraire du Maine*, t. IV. — Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*, éd. Fontette.

* **COUART (Jean)**, juriste français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Coutume de Chartres*, avec des notes; Chartres, 1687, in-8°.

Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*, éd. Fontette.

COULAI-KAN VOYZ CHI-TSOU.

* **COUCHÉ (Dom Marc)**, théologien français, né à Besançon, mort vers 1751. Il entra dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Vanne à Luxeuil le 10 juin 1683, professa ensuite la théologie, et devint prieur de Mont-Roland. Ses ouvrages sont : *Les Principes de la grammaire latine accommodés aux préceptes de la philosophie*; — *Préceptes d'une rhétorique religieuse*; — *Logica, metaphysica, et physica Præcepta, ex veteribus et novis philosophis excerpta*; — *Commentaria theologica benedictino-thomistica in Summam divi Thomæ*; — *Defensio decretorum pontificiorum circa regulas morum*; — *Philosophia cum theologia christiana conexio*; — *Ad prolegomena Sanctæ Scripturæ brevis Manuductio*; — *Apolo-gie des principaux points de la doctrine de saint Thomas*; — *Le vrai Centon théologique opposé au faux*; — *Essais de Conférences, ou exhortations monastiques pour les fêtes et dimanches*; — *L'Art de vivre heureux dans une communauté religieuse*; — et quelques opuscules sur les questions du temps restés manuscrits.

Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*.

* **COUCHÉ (François-Louis)**, graveur français, né vers 1795 (1). Élève de Laffitte, il a gravé : la *Bataille d'Austerlitz*, d'après Gérard; — la *Défense de Paris*, et la *Mort de Poniatowski*, d'après Horace Vernet; — 92 batailles pour le recueil des *Trophées des Armées françaises*, dont il a fait lui-même les dessins; — 120 planches, d'après ses dessins, pour les *Esquisses de la Révolution*, par Dulaure; — 80 planches pour l'*Histoire de Napoléon* par Norvins; — 60 planches représentant les *Monuments de Paris*; — 20 planches, d'après ses propres dessins, pour la *Campagne d'Espagne* de 1823; — un grand nombre de planches pour l'ouvrage sur l'Égypte, pour la collection de la galerie d'Orléans et pour le dépôt de la guerre. GUYOT DE FÈRE.

- *Statistique des Beaux-Arts*. — Gabet, *Dict.* — Nagler *Neues Allg. Künstler-Lexic.*

COUCHERY (Jean-Baptiste), homme politique français, né à Besançon, le 4 avril 1768,

(1) 1782 d'après Nagler.

mort le 26 octobre 1814. Il était professeur avant la révolution, et se prononça vivement contre les idées nouvelles. Il se retira d'abord en Suisse; mais, craignant d'être porté sur la liste des émigrés, il entra en France, et fut élu procureur de la commune de Besançon en 1792. Ses tergiversations l'ayant fait destituer, il ne reparut qu'après le 9 thermidor. Nommé agent national à Besançon, puis procureur général syndic du Doubs, Couchery se fit remarquer par l'activité de ses poursuites contre les débris du parti terroriste et par sa tolérance pour les émigrés et les prêtres non assermentés. Elu en l'an vi (1795) député du Doubs au Conseil des Cinq Cents, il y professa la haine des institutions républicaines et vota le rapport de toutes les lois qui pouvaient raffermir ce gouvernement. Il prit aussi la défense des journalistes accusés de prêcher la royauté : « On craint, disait-il, les vérités courageuses qu'ils font circuler, on craint leurs calomnies; leurs vérités, vous devez les entendre, si vous n'êtes pas des tyrans; leurs calomnies, vous devez y répondre par votre conduite. » Condamné à la déportation par suite du coup d'État de 18 fructidor an v (4 septembre 1797), il se réfugia en Allemagne, d'où il fut rappelé par les consuls après le 18 brumaire. Les intrigues de Couchery en faveur des Bourbons déterminèrent Bonaparte à ne pas l'employer. Couchery se retira alors en Angleterre, auprès de Pichegru, et fut compromis dans toutes les conspirations qui furent découvertes en France. De retour à Paris, à la Restauration, il venait d'être choisi pour secrétaire par Louis XVIII, anobli et décoré, lorsque la mort le frappa. Il avait rédigé quelque temps à Besançon *Le 9 thermidor*, journal in-8°, qui parut en l'an iii. Pendant son séjour en Angleterre, il avait dirigé *L'Ambigu*, feuille périodique composée en langue française. Couchery est en outre auteur du *Moniteur secret*, ou *Tableau de la cour de Napoléon, de son caractère et de celui de ses agents*; Londres, 1813, 2 vol. in-8°; Paris, 1814 et 1815.

La Fedette (de Besançon), 21 juin 1793. — *Biographie moderne*. — *Galerie historique des Contemporains*.

* **COUCHERY** (Victor), homme politique français, frère du précédent, né en 1779, mort vers 1846. Il servit d'abord sous les ordres de Pichegru. Impliqué en 1804 dans la conspiration de ce général, il fut acquitté, mais néanmoins retenu en prison, d'où il ne sortit qu'à la Restauration. Il fut alors nommé censeur royal; son zèle excessif lui fit retirer cette fonction, et on le nomma, en 1816, secrétaire rédacteur de la chambre des députés, place qu'il conserva jusqu'en 1828. Il fut aussi lecteur du comte d'Artois (depuis Charles X).

Biog. moderne. — *Galerie hist. des Contemporains*.

COUCHOT (***), jurisconsulte français, vivait en 1715. Il était avocat au parlement de Paris. On a de lui : *Traité du Commerce de terre et de mer*; Paris, 1710, 2 vol. in-12; —

Traité des Minorités, Tutelles et Curatell. Paris, 1715, in-8°; — *Le Praticien univers ou le droit français et la pratique de toutes les juridictions du royaume*, revu par Rousseau La combe; Paris, 1737, 2 vol. in-4°, ou 6 v in-12.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Chaud *Dictionnaire universel*. — Quérard, *La France littéraire*.

* **COUCHU** (***), romancier français, vivait à Paris, en 1789. Il avait les mœurs les plus zarres. Plein de la littérature espagnole, une régularité lui était devenue insupportable. Noveau Don Quichotte, il courait les aventures dans les bois qui avoisinent Paris. Il s'associait la nuit, quoique sans intérêt, avec des contebandiers, partageait leurs fatigues, leurs périls, et trouvait leurs mœurs dignes des tentatives héroïques. Il rentrait chez lui brisé, à moitié nu, quelquefois blessé; alors sa tête s'enflammait, et pour quelques écus il écrivait des romans pleins d'abondance et d'originalité. Il d'hommes connaissaient mieux les généalogies anciennes maisons de France. Quelques personnes lui offrirent un travail lucratif et une commode, il refusa tout; il avait, du reste, des principes d'honneur dont il ne s'écartait pas, sous les haillons de la misère, il défendait avec gaieté et esprit ses étranges loisirs. Il mourut jeune et dans une affreuse indigence. Il a laissé de nombreux romans, et fut un collaborateur très utile à la *Bibliothèque des Romans*. Tous ses écrits ont paru sous le pseudonyme d'*Ama de la Roche Pauvre*.

Chaudon et Delandine, *Dict. hist.* — Barbier et Desmarts, *Bibliothèque d'un Homme de Goût*, V. 4.

* **COUCKE** (Jean), peintre belge, né à Gand. Il est connu par de nombreux paysages, dont voici les principaux : *La Magicienne*, d'après Teniers; exposition de Gand, 1808; — *Vues des collines de Saint-Amand près Gand*; 1814; — *Un clair de lune d'hiver, vue prise près de la Porte de Bruges, à Gand*; 1816; — *Pêcheurs tirant leurs filets d'un lac, clair de lune*; Gand, 1817; — *Paysage boisé et montagneux*; Gand, 1819; — *Vue de la Porte du Sas de Gand*; 1820; — *Revue au Harnesse, à Gand*; Bruxelles, 1821; — *Paysage arcadien*; Malines, 1822; — *La Porte de Saint-Lieven, à Gand*; 1823; — *Vue de Landskouter, près Gand*; Malines, 1825; — *Vue d'Ertvelde, près Gand*; 1826; — *Vue du petit Béguinage, à Gand*; 1826; — *Vue d'une Maison de campagne, à Zeeverghem*; Gand, 1826; — *Démolition d'une partie des remparts à Gand*; Anvers, 1828; — *Vue de la baye d'Afflighem*; Malines, 1829; — *Vue de la Poissonnerie de Gand*; ibid.; — *Vue de Leuven*; ibid.; — *Vue de la Porte des Collines à Gand*; Bruxelles, 1830; — *Ruines d'une baye en Brabant*; Gand, 1832; — *Vue des dunes*; ibid.; — *Prairie avec animaux*; ibid.; — *L'Approche d'un Orage, à Lembeek*; Malines, 1834, etc.

Dictionnaire des Artistes de la Belgique. — Nagler, ues Allg. Künstl.-Lexic.

COUCY, maison féodale, qui a été jusqu'auatorzième siècle la plus puissante et la plus lustre de tout le nord de la France. Ses commements sont fort modestes. Au neuvième siècle, l'église de Reims possédait près Laon un ourg avec château, situés sur la montagne de *Coucy* (Cociacus), don de Clovis à saint Remy. es comtes de Vermandois, seigneurs suzerains e la contrée, le lui disputèrent et finirent par e lui en laisser que la souveraineté. Vers 1060, u certain ALDÉRIC, qu'on croit un cadet de la aison de Vermandois, possédait Coucy, et fut la ge de cette maison. On ne le connaît que pour part qu'il prit à la fondation de l'abbaye de ogent. On ignore le nom de son fils; son petit- s fut :

ENGUERRAND I^{er}, dit de *Boves*, parce qu'il ossédait la seigneurie de Boves, la première e l'Amiénois, et le comté même d'Amiens. Il y outa, en épousant Ada de Coucy, les sirieries e Marle, La Fère, Vervins, etc. Il prit en secon- es noces Sibylle de Château-Porcien, épouse parée du comte de Namur, et ce mariage scan- deux lui attira sur les bras une guerre terrible : mari outragé fondit sur le Rethélois et les rres de Coucy avec d'autres barons de l'Empire rmanique, et y exerça des cruautés inouïes, ont les traces étaient encore visibles près d'un ecle après. Un accommodement mit fin à la erre, et Enguerrand garda Sibylle.

Son fils, le fameux THOMAS de MARLE, se maria ssi deux fois du vivant de son père : sa seconde mme lui apporta en dot le château de Montaigu, ont il fit une place d'armes fort incommode pour sreté du pays. Assiégé par toute la noblesse arde et par Enguerrand lui-même, qui n'ai- ait pas Thomas (soupçonné par lui d'être le uit d'une liaison adultère), Thomas recourut a jeune Louis *L'Eveillé* (qui fut plus tard le i Louis VI, *le Gros*), et celui-ci marcha étour- ment à son secours (1105). Les alliés, intimi- és, levèrent le siège. Thomas se vengea en dé- arant la guerre à son père, qui venait de donner e fille à un amant de la comtesse Sibylle (1112), mit la contrée à feu et à sang, arrachant de main les yeux à ses prisonniers. Ces horreurs e finirent qu'en 1113. Les années suivantes, omas accorda, dans des vues intéressées, un ppi désastreux aux communes de Laon et Amiens : il n'en pilla pas moins la première; quant à la seconde, que son père attaqua, ne tarda pas à l'abandonner pour se tourner e côté d'Enguerrand. Il égorgea en un seul jour ente bourgeois de sa propre main. L'évêque ourut de chagrin; mais le vidame soutint bran- ment la guerre, blessa lui-même le féroce bat- t et en délivra la commune. Puis survint Louis e Gros, qui, armé pour défendre l'évêque de on, attaqua deux châteaux où Thomas avait nné asile aux Laonnois fugitifs, Crécy-sur-

Serre et Nouvion : ces places furent prises et les proscrits égorgés (1115). Enguerrand mourut sur ces entrefaites. Il avait été, comme Thomas, à la première croisade, et en avait, dit-on, rap- porté les armes de sa maison : *Fascé de vair et de gueules à six pièces*.

THOMAS II, dit de *Marle* (1116), fut un sei- gneur tracassier, violent, sans foi, et généralement malheureux dans ses entreprises. Louis VI lui enleva sa tour de Coucy (1117), qui fut dé- mantelée : il ne fut sauvé que par une soumis- sion absolue. Mais peu après il assassina Henri de Chaumont, frère du comte Raoul de Verman- dois, et détroussaït les marchands qui circulaient sur *la voie royale*, ce qui lui attira sur les bras les armes de ses deux suzerains. Il avait relevé Coucy, et se disposait à résister vigoureusement, quand il tomba dans un gros de troupes enne- mies; le comte Raoul lui-même le perça d'un coup mortel (1130). Ses immenses domaines furent démembrés après lui : Enguerrand, l'aîné, eut Coucy; Robert I^{er} eut Boves, sous la su- zeraineté de son frère.

ENGUERRAND II eut à se défendre contre le roi Louis, qui, vainqueur de Thomas, avait assiégé La Fère pendant deux mois; mais la place tint bon, et le roi traita. Enguerrand prit part à la croisade de 1146, et mourut en Orient.

RAOUL I^{er}, fils du précédent, accorda deux char- tes de commune à Marle (1174) et à Vervins (1183). Il mourut aussi à la Terre Sainte. De sa femme, Alix de Dreux, il avait eu trois enfants : Enguerrand de Coucy, Thomas et Robert, qui reçurent en apanage, le premier Vervins avec les dépendances, le second Pinon. Quelques auteurs prétendent que le trouvère Raoul de Coucy (voir plus bas) était neveu de Raoul I^{er}.

ENGUERRAND III était encore mineur quand la ville de Coucy obtint de la veuve de Raoul une charte de commune, connue sous le nom de *paix de Coucy*. Cette charte abolissait la mainmorte, créait un mayeur et des jurés, auxquels on pou- vait en appeler de la cour du suzerain, réglait les successions (un tiers des biens de ceux qui mouraient sans héritiers était affecté à l'entre- tien des remparts de la ville), etc. Enguerrand fut un baron actif et puissant; ce fut lui qui éleva la tour actuelle de Coucy, les châteaux de Marle, Anis, Saint-Gobin, Folembray. Vers 1200, il ravagea les terres de l'église de Reims. Le chapitre de cette église, invité par le roi Philippe-Auguste quelque temps auparavant à l'aider efficacement dans une de ses guerres, avait répondu « qu'il prierait pour le succès des armes royales ». Prié à son tour d'intervenir contre Enguerrand, Philippe II répondit « qu'il demanderait au ciel d'apaiser le fier baron ». Cette leçon donnée, il s'interposa, et arrangea le différend. Enguerrand figura bravement à Bou- vines (1214). Ses possessions et ses alliances (il était beau-frère de l'empereur Othon IV) l'éle- vaient si haut, qu'il fut accusé d'aspirer à la cou-

ronne de France : la seule chose qui soit certaine, c'est qu'il prit part aux troubles qui signalèrent la minorité de Louis IX. Il périt d'une manière fort étrange : en passant un ruisseau à gué, il tomba de cheval, et s'enferma de sa propre épée, que la secousse avait fait sortir du fourreau (1242). Une de ses filles, Marie, épousa le roi d'Écosse Alexandre II.

RAOUL II et ENGUERRAND IV, fils du précédent, se succédèrent comme sires de Coucy : le premier prit part à la première croisade de Louis IX, et fut tué à Mansourah (1250) ; le second éprouva, dans une circonstance bien connue, les justes sévérités de ce même roi. Passionnément jaloux de ses droits de chasse, il avait fait pendre trois jeunes clercs flamands de l'abbaye de Saint-Nicolas aux Bois, qui chassaient par mégarde dans la forêt de Coucy. Leurs familles portèrent plainte à Louis IX, qui fit juger solennellement le terrible baron, le fit condamner à mort, et, se laissant fléchir à grand-peine par toute sa noblesse, terrifiée, commua la peine en une amende énorme, et la privation de sa haute justice de bois et viviers (1256). Enguerrand prépara sournoisement sa vengeance, et quatre ans après il fit saisir et pendre à Coucy deux moines qui avaient déposé contre lui. Ce nouveau crime lui coûta encore une portion de bois, qu'il dut céder à l'abbaye (1261). Le Caligula féodal ne mourut qu'en 1310 environ ; et comme il ne laissait pas d'enfants, ses terres passèrent aux enfants de sa sœur Alix, qui avait épousé le comte de Guines, Arnould III. Ce fut l'origine seconde maison de Coucy.

ENGUERRAND V, de Guines, eut Coucy dans les partages de la succession paternelle : il n'est connu par rien d'important, non plus que son fils GUILLAUME (1321).

ENGUERRAND VI vit ses domaines dévastés par les Anglais (1339), en guerre avec la France, et fut tué à Crécy (1346), laissant un fils en bas âge, qui fut ENGUERRAND VII, le dernier et le plus illustre des Coucy. Les Anglais, vainqueurs, l'emmenèrent en otage à la cour d'Édouard III, qui, pour s'assurer une puissante influence dans le nord de la France, lui donna sa fille en mariage. Il retourna à Coucy en 1368, et trouva ses domaines en partie dépeuplés ; les habitants, séduits par la prospérité des communes voisines, y avaient émigré en foule. C'est ce qui engagea Enguerrand, pour les rappeler, à accorder une chartre de commune à Coucy et à vingt-et-un villages qui en dépendaient, moyennant toutefois une redevance que ces paroisses devaient lui payer. Peu après, la guerre éclata entre la France et l'Angleterre : obligé de ménager, par position personnelle, l'un et l'autre parti, Enguerrand resta neutre, et la sirie de Coucy y gagna d'échapper aux fureurs de cette guerre implacable. Ne voulant pas rester oisif, Enguerrand imagina d'aller servir en Italie pour le pape contre les Visconti, maîtres de Milan. Cette campagne de condottiere n'eut pas de résultat, bien qu'illustrée

par quelques succès, comme la victoire de Lognonne sur Barnabo Visconti (1373). Deux ans après, Enguerrand songea à revendiquer ses droits qu'il prétendait avoir sur la couronne d'Autriche par sa mère, Catherine d'Autriche ; et il se fit sireux d'en expulser son oncle, qui en était alors en possession, il réunit tout ce qu'il put trouver de routiers en France et dans les États voisins de l'Angleterre. Charles V, qui avait encouragé quelques années auparavant, Duguesclin à verser les malandrins sur l'Espagne, encouragea de toutes ses forces Enguerrand à en faire aut vers le Rhin ; mais cette fois l'aventureux baron après avoir commis en Alsace des ravages inouïs alla se heurter contre les Suisses, et y trouva la fin de ses succès. Les Bernois, commandés par un bourgeois héroïque, battirent partout les malandrins : un corps anglais fut brûlé vif dans une ferme, 15,000 bandits périrent au delà du Jura, et Enguerrand revint battu et humilié (1377). La confiance de la cour de France le consolait peu de ces désastres : il fut choisi deux fois pour la délicate mission de parlementer avec la ville de Paris, insurgée contre les caprices arbitraires de la cour. (Il s'était rallié à la France après la mort d'Édouard III, son beau-père). Il prit une part active à la campagne de Flandre (1382) contre une invasion assez malheureuse en Écosse. Les années suivantes furent remplies par les efforts de l'intérieur que lui causa son gendre Jean Veer, duc d'Irlande : il parvint à le faire expulser de France, et fut employé par Charles VI dans quelques négociations importantes, comme l'ambassade de Bretagne. En 1390, il s'associa avec le duc de Bourbon à l'expédition des Génois contre les Tunisiens, et assiégea Afrîka. La ville ne fut pas prise, mais Enguerrand y gagna encore un nouveau renom par des combats heureux. À son retour en France, il fut encore investi de plusieurs missions diplomatiques en Bretagne, en Savoie, à Gênes, et en dernier lieu le duc de Bourgogne lui confia une sorte de tutelle sur ses fils, le comte de Nevers, un des chefs de l'armée qui marchait au secours de la Hongrie, attaqué par Bajazet (*Bayesid-Ilderim*). Cette armée dont les chefs, trop égaux en pouvoir, étaient outre Enguerrand et le comte de Nevers, l'amiral Jean de Vienne, le maréchal Boucicaut, et le assiégea Nicopolis. Bajazet rassembla près de 200,000 hommes, et vint présenter la bataille aux Européens. Enguerrand et les plus sages de ses collègues voulaient qu'on attendit les Hongrois pour livrer bataille ; mais il fut aigrement combattu, presque taxé de lâcheté ; et, comme il devait s'y attendre, le nombre et la tactique écrasèrent cette chevalerie indisciplinée (1396). Tout périt dans le combat, et après l'action vainqueur épargna seulement huit prisonniers et marque pour en tirer rançon. Le sire de Coucy fut du nombre. Après une dure captivité, il vint mourir en Asie, vers Brousse (1397). Il fut le dernier sire de Coucy : sa fille Marie vendit

re à Louis d'Orléans (1400), et là se termine l'histoire de cette puissante maison féodale, qui avait plus d'orgueil traditionnel que de sagesse, plus de fougue aventureuse que de véritable initiative. Sa devise seule était un modèle de vertu héraldique : *Roi ne suis, ne prince aussi ; je suis le sire de Coucy.*

G. LEJEAN.

Don T. du Plessis, *Histoire de la Ville et Seigneurie de Coucy*; 1728. — Du Belloy, *Mémoires historiques sur Picardie* (première section); 1770. — Melleville, *Histoire de Coucy-le-Château*. — Mazas, *Vie des grands capitaines français au moyen-âge* (Enguerrand de Coucy); 1839.

COUCY (*Raoul* ou *Renaud* DE), chevalier et poète français au douzième siècle. Les erreurs débitées sur son compte sont nombreuses : beaucoup d'historiens, de poètes, de romanciers ont parlé, et ne s'accordent nullement entre eux. Quoi qu'il en soit, il est douteux qu'il fût fils d'Enguerrand de Coucy : il ne parle jamais de sa parenté avec cette maison illustre, il vivait avant le règne de saint Louis, et il jouissait, comme amoureux et comme poète, d'une réputation brillante, dont les écrivains de l'époque conservent les témoignages. Il était versé dans la littérature du temps, laquelle ne se composait guère que de la Bible et des romans de chevalerie. Il croisa en même temps que Richard Cœur de Lion, l'accompagna en Palestine, et périt en 1192, dans un combat contre les Sarrasins. Ses amours avec la dame de Fayel et la catastrophe qu'ils menèrent l'ont rendu célèbre. D'après d'anciens auteurs, le sire de Coucy, blessé mortellement, avait chargé son écuyer de porter son cœur à sa maîtresse; l'écuyer, en cherchant les moyens de remplir sa mission, fut surpris par le mari outragé; celui-ci fit manger le cœur du châtelain à la femme, et lui révéla ensuite cette horrible vengeance. Elle fit le serment de ne plus prendre aucune nourriture, et elle se laissa mourir de faim. Des tragédies, des romances ont donné à l'héroïne de cette affreuse histoire le nom de *Gabrielle de Vergy*, personnage imaginaire; cette erreur, déjà vieille, vient de ce qu'un roman du moyen âge (réimprimé dans le recueil des *Fabliaux*) raconte l'aventure de la *chastellaine de Vergy*, qui *mori por loialment mer son ami*; mais ce récit n'a au fond rien de commun avec la maîtresse du seigneur de Coucy; les écrits les plus anciens ne la nomment pas. Une chronique écrite vers 1380, et que Claude Fauchet a transcrite, un *Romans dou chastelain de Coucy*, qu'a publié M. Crapelet, et dont l'auteur est resté inconnu, telles sont les sources primitives de l'histoire de Renaud ou Raoul de Coucy. D'ailleurs, des aventures semblables ont été attribuées à d'autres personnages, et notamment au troubadour Guillaume de Cabestaing voy. Nostradamus et Millot, dans leurs *Histoires des Troubadours*; Raynouard, *Choix de Poésies*, t. V, p. 187; l'*Histoire littéraire de la France*, t. XIV, p. 210, etc.); et c'est d'après

cette tradition que Boccace a composé une des nouvelles du *Decameron* (journée quatrième, nouvelle 9). Jean Renaut, trouvère normand, l'amplifia dans le *Lai d'Ignaurès*, publié en 1832, par MM. Monmerqué et Francisque Michel. Ignaurès a douze maîtresses : les douze maris outragés font manger son cœur à leurs douze femmes, qui toutes se laissent mourir de faim. On trouve dans l'*Heptameron* de la reine de Navarre (journée quatrième, nouv. 2) le récit d'une aventure analogue, survenue en Allemagne, si ce n'est que le mari force sa femme à boire tout le reste de sa vie dans le crâne de l'amant qu'il a tué. Des traits du même genre se présentent dans l'ancien recueil si répandu au moyen âge sous le titre de *Gesta Romanorum*, dans des ballades anglaises, dans de vieux auteurs allemands. Les Italiens réclament pour un chevalier nommé Guiscard, et les Espagnols pour un marquis d'Astorga, sous Charles II, l'honneur de semblables infortunes. Il est difficile de croire qu'il y ait dans toutes ces horreurs de la réalité historique; on pourrait admettre l'exactitude du fait quant à ce qui regarde le châtelain de Coucy, et conjecturer que les trouvères et les troubadours ayant popularisé ce récit, des écrivains étrangers lui ont emprunté des détails pour les ajouter à des actes de vengeance conjugale. Quoi qu'il en soit, il reste sous le nom du sire de Coucy vingt-quatre chansons, dont quelques-unes, il est vrai, sont attribuées à d'autres auteurs de la même époque. Elles offrent de la naïveté, de la passion et de la grâce. M. de La Borde les avait fait connaître en partie en 1781; M. Francisque Michel les a publiées avec beaucoup de soin en 1830, d'après huit manuscrits différents (dont six sont à la Bibliothèque impériale), et en les accompagnant d'une judicieuse introduction et de notes. Quant au *Romans dou chastelain de Coucy*, c'est d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale que M. Crapelet l'a mis au jour, en 1829, avec une préface, des notes et une traduction française. M. Raynouard a rendu compte de ce travail dans le *Journal des Savants*, août 1829, et juillet 1830.

G. BRUNET.

Cl. Fauchet, *Recueil de l'origine de la langue et poésie française*; 1581, p. 125. — Du Verdier, *Bibliothèque française*, t. III, p. 311. — La Borde, *Mémoires historiques sur Raoul de Coucy, avec un recueil de ses chansons en vieux langage*; Paris, 1781, 2 vol. in-18. — Jovet, *Histoire des anciens Seigneurs de Coucy*; Laon, 1682. — De Belloy, *Mémoires historiques sur la Maison de Coucy et sur la dame de Fayel*; 1770. — *Histoire littéraire de la France*, t. XIV, p. 879. — Michaud, *Histoire des Croisades*; 1825, t. II, p. 523, et t. IV, p. 38. — Francisque Michel, *Essai sur la Vie et les Chansons du Chastelain de Coucy*, en tête de l'édition de 1830, déjà indiquée ci-dessus.

COUCY (*Robert, dit* DE), architecte français, naquit probablement à Coucy en Laonnois, vers le milieu du treizième siècle. M. Auguis (dans la *Biog. univ.* des frères Michaud) prétend, nous ne savons trop sur quelle autorité, qu'il naquit à Reims. Il était sous Philippe le Bel maître ès œu-

vres de la cathédrale de cette ville, et acheva cette cathédrale, rebâtie sur les plans de Libergier après l'incendie de 1210. Il était aussi maître des œuvres de Saint-Nicaise, la merveille architecturale de Reims. Libergier avait dirigé la construction d'une partie de cette église, et Robert, qui fut sans doute son élève, termina ce magnifique édifice en se chargeant de la croix, du chœur et des chapelles latérales. En disant qu'il acheva la cathédrale, nous ne faisons que répéter une affirmation un peu hasardée, car sa statue ne se trouvait pas au nombre de celles des *ouvriers* qui travaillèrent successivement à ce monument : Jean Loup, Gaucher de Reims, Bertrand de Soissons, Jean d'Orbois. Il mourut à Reims, et fut enseveli dans le cloître de Saint-Denis de cette ville; sa tombe, où il était figuré un compas à la main, portait cette épitaphe : « CI GIST ROBERT DE COUCI, MAISTRE DE NOTRE-DAME ET DE SAINT-NICAISE, QUI TRÉPASSA L'AN MCCCXI. »

D. Marlot, *Histoire de la Ville de Reims*; 1846, III, 331 et suiv.

* **COUCY** (Matthieu DE), chroniqueur français du quinzième siècle. On sait fort peu de chose touchant la personne de ce chroniqueur, et son nom même est incertain. Les uns l'écrivent *Coussy*, d'autres *Coucy*, d'autres *Escoussy* ou *Escouchy*. Les seuls renseignements relatifs à sa biographie qui nous soient parvenus résultent de sa chronique. Matthieu nous y apprend qu'il était laïque, natif du Quesnoy-le-Comte, en Hainaut, issu par sa mère de noble génération, et extrait de la ville de Péronne en Vermandois, en laquelle il faisait sa résidence (1). Né sujet du duc de Bourgogne et compatriote de Monstrelet, il marcha sur les traces de cet écrivain célèbre : « Et commenceray mon livre, dit-il, depuis le vingtiesme jour du mois de may en l'an 1444, qui est la fin du dernier livre que fit et croniqua en son temps ce noble homme et vaillant historien Enguerrand de Monstrelet, etc. (2). » Matthieu de Coucy écrivait entre la mort de Charles VII et celle de Philippe le Bon, c'est-à-dire entre 1461 et 1467. Son œuvre, ainsi qu'il l'annonce, continue immédiatement Monstrelet et poursuit la narration des événements jusqu'à l'avènement de Louis XI au trône. Ce récit forme la matière d'un premier livre, à la fin duquel l'auteur annonce qu'il se propose de reprendre la suite de son travail, en composant un second livre. Mais le premier nous est seul parvenu. Le texte de Matthieu de Coucy se trouve dans le manuscrit (Sorbonne, n° 434) de la Bibliothèque impériale. Le récit de ce chroniqueur est peu étendu, mais il contient des renseignements qui ne sont point ailleurs. On peut le consulter particulièrement avec fruit sur les relations du roi de France avec le duc de Bourgogne et sur les rapports de l'Orient au quinzième siècle avec la

France. Il a été publié pour la première fois par Godefroy et deux fois depuis par M. Buchon.

VALLET DE VIRIVILLE.

Godefroy, *Histoire de Charles VII*, etc., édition du Louvre; 1661, in-folio, page 531 et suivantes. — J.-C. Buchon, *Chroniques nationales*, 1827, in-8°; *Panthéon littéraire*, 1838, gr. in-8°.

COUCY (Jean-Charles, comte DE), archevêque et théologien français, né au château d'Escoudal (Rethelois), le 23 septembre 1745, mort à Reims, le 10 mars 1824. Il fut successivement vicaire général de Reims, chanoine de cette ville (1773), aumônier de la reine (1776), abbé d'Iny (1777), évêque de La Rochelle le 3 janvier 1790. Ayant refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, il se retira en Espagne, d'où il publia plusieurs protestations. En 1802, lors du concordat, il refusa sa démission, protesta contre le pape Pie VII lui-même, ainsi que contre les concessions que le souverain pontife avait cru devoir faire au premier consul. Après son retour en France avec les Bourbons, il fut nommé archevêque de Reims en 1817. On a de lui : *Préstation de l'évêque de*** (La Rochelle), adressée à N. S. P. le pape Pie VII, le 1^{er} décembre 1802*, in-8°.

Quérard, *La France littéraire*.

* **COUDEMBERG** (Pierre), apothicaire médecin flamand, vivait à Anvers en 1575. On a de lui : *Valerii Cordi Dispensatorium pharmacorum omnium quæ in usu potissimum sunt, ex optimis auctoribus, tam recentibus quam veteribus collectum, ac scholiis utriusque illustratum, in quibus imprimis simplicia diligenter explicantur; adjecto non ejusdem libello*; Nuremberg, 1535, in-12; 1611, in-fol.; avec augmentations, Leyde, 1627 et 1651, in-12; traduit en français, sous le titre de : *Le Guide des Apothicaires, c'est-à-dire la forme et manière de composer les médicaments, précédemment traitée par Valerius Cordus, enrichie d'annotations*; Lyon, 1675, in-12.

Élvy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — Vander Linden, *De Script. medicis*.

* **COUDER** (Louis-Charles-Auguste), peintre français, né à Paris, en 1789. Il suivit d'abord l'atelier de David, ensuite celui de Regnaud. A son premier tableau, qui avait pour sujet *Amour, tu perdis Troie*, succéda celui de *Mort du peintre Masaccio*, où son talent commença à se révéler. Mais ce fut surtout son *Livite d'Éphraïm* qui fonda sa réputation. Dans cette belle page, exposée au salon de 1817, on admira la grandeur et la pureté du dessin, la sévérité de l'exécution. Ce tableau partagea avec le *Saint Étienne* d'Abel de Pujol le grand prix, et fut acheté par le gouvernement; figure dans la galerie du Luxembourg. M. Couder fut moins heureux dans ses peintures exécutées en 1819 à la coupole de la salle d'Apollon au Louvre; les trois compartiments ont pour sujet la *Lutte d'Hercule et d'Antée*; *Achille près d'être englouti par le Xante et le Simois*.

(1) Prologue de la Chronique.

(2) *Ibid.*

Vénus recevant de Vulcain les armes qu'il a forgées pour Énée: ces peintures sont faiblement conçues. Mais on retrouve toute sa verve dans son *Soldat de Marathon annonçant la victoire*, toile de moyenne dimension, remarquable par la science de composition, l'énergie du dessin et la grandeur du style. M. Couder, s'inspirant ensuite de Milton, représenta *Adam et Ève endormis, que Satan menace de son sceptre*, ouvrage exposé au salon de 1822, et qu'on voit aujourd'hui au musée du Luxembourg. Une composition non moins importante, que cet artiste fit paraître au même salon, est celle de *Méonidas, qui, prêt à partir pour les Thérophytes, dit un éternel adieu à sa famille* (maintenant au musée de Versailles). Il y joignit un portrait de *François I^{er}*, qui lui avait été demandé par la maison du roi pour le château de Fontainebleau. Au salon de 1827 on a vu de M. Couder jusqu'à six tableaux : *La duchesse d'Angoulême posant la première pierre du monument élevé aux victimes de Quiberon*, destiné à la préfecture de Vannes; — *Tannequin du hôtel sautant le jeune dauphin*; — *Saint Amroise refusant l'entrée du temple à l'empereur Théodose*, commandé pour l'église de Saint-Ervais, à Paris; — *César prêt à partir pour recevoir la couronne et que Calpurnie cherche à retenir*; — *Apelle et Phryné*; — enfin, la *Sort de Virgile*. Une *Adoration des Mages*, commandée à cet artiste par le ministère des travaux publics, fut exposée au salon de 1831, avec quelques autres ouvrages. Aux salons de 1833, 1834 et 1835, on remarqua de lui les portraits du *général Rampon*, du *maréchal de Saxe* et du *maréchal Luckner*, qui sont au musée de Versailles. En 1836 parut un de ses principaux ouvrages, la *Bataille de Laufeld*; cette page est fortement conçue, la touche en est ferme et le dessin correct; les effets sont tous bien entendus. L'année suivante, il mit au salon la *Prise de York-Town, en 1784, par l'armée française, commandée par Rochambeau*, et en 1838 la *Prise de Lérida* (1807): ces deux tableaux, qui, comme le précédent, font partie du musée de Versailles, ne sont pas moins remarquables pour l'ordonnance, le dessin et l'exécution. Il obtint en 1832 la décoration de la Légion d'Honneur, et fut élu en 1839 membre de l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut. Continuant ses travaux pour le musée de Versailles, il eut à traiter trois événements importants de la révolution de 1789: l'*Assemblée des états généraux*; le *Serment du Jeu de Paume* et la *Fédération au Champ-de-Mars* de 1790. Le premier sujet parut au salon de 1840. Le peintre avait à lutter contre l'arrangement d'écarts de figures sans action, alignées chacune à sa place, désignée par l'étiquette, avec des coiffures et des costumes ingrats. Il a surmonté autant que possible ces difficultés; et si dans l'ensemble on ne retrouve pas la chaleur et l'énergie de ses précédents ouvrages, on y remarque du

moins la même correction de dessin et de modelé, surtout dans le premier plan, celui du tiers état. Le peuple occupe ainsi la meilleure partie du tableau; la noblesse, qui occupe le fond, y frise un peu la caricature, et la royauté, reléguée dans la partie supérieure et dans l'ombre, y paraît d'autant moins grande qu'elle est moins élevée. L'auteur n'a pas, il est vrai, vaincu les difficultés de l'art dans sa *Fédération*; mais il a très-habilement groupé ses innombrables figures, qui sont touchées avec esprit. Ces deux tableaux parurent aux salons de 1840 et de 1844. Le *Serment du Jeu de Paume* arriva très à propos, après la révolution de Février, au salon de 1848. Le mouvement, l'enthousiasme y règnent; mais la couleur est affectée de tons rouges qui nuisent à l'effet général. Ce peintre a en outre exécuté un des tableaux de l'histoire de la Madeleine dans l'église de ce nom à Paris.

GUYOT DE FÈRE.

Statistique des Beaux-Arts. — Documents particuliers.

* **COUDERT DE CLAUZOL** (Jean-Baptiste), canoniste français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Le Code ecclésiastique, ou questions importantes et observations sur l'édit du mois d'avril 1695 concernant la juridiction ecclésiastique; sur l'arrêt du parlement du 26 février 1768 concernant les bulles et autres expéditions de la cour de Rome; sur l'édit du mois de mars 1768 concernant les ordres religieux; sur l'édit de mai 1768 concernant les portions congrues et sur plusieurs articles de l'ordonnance du mois d'avril 1667 concernant les procédures*; Paris, 1775, 2 vol. in-8°.

Quérad, *La Fr. litt.*

COUDRAY (Du). Voyez TRONÇON.

COUDRETTE (Christophe), publiciste français, né à Paris, en 1701, mort dans la même ville, le 4 août 1774. Il reçut la prêtrise en 1725, et, quoique élevé par les jésuites, il se montra ennemi acharné de leur Société. Il s'était lié avec l'abbé Boursier et les principaux jansénistes; cette intimité le fit interdire en 1732 par Vintimille, archevêque de Paris. Les sentiments de Coudrette sur la bulle *Unigenitus* lui attirèrent, en 1735, un premier emprisonnement de cinq semaines, à Vincennes, puis, en 1738, un second, qui dura plus d'un an, à la Bastille. Ses recherches et ses travaux historiques affaiblirent tellement sa vue, qu'il mourut presque aveugle. On a de lui : *Dissertation sur les bulles contre Baius*; Utrecht, 1737, 4 vol. in-12; l'abbé Boursier eut part à cet ouvrage; — *Dissertation théologique sur les loteries*; 1742, in-12; — *Requête des sous-fermiers*; 1752; — *Mémoires sur le formulaire*; 1756, 2 vol. in-12; — *Additions aux Nouvelles ecclésiastiques pour l'année 1757*; — *Histoire générale de la naissance et des progrès de la Compagnie de Jésus, et analyse de ses constitutions et prin-*

cipes; Paris, 1760, et Rouen, 1761, 4 vol. in-12; — *Idee générale des vices principaux de l'institut des Jésuites, tirée de leurs constitutions*; 1761, in-4° et in-12; — *Mémoires pour servir à l'histoire générale des Jésuites, ou extraits de l'histoire universelle de De Thou*; ibid., 2 vol. in-12; — *Mémoire où l'on prouve que les jésuites et leur institut sont ennemis des évêques et de l'épiscopat, etc.*

Feller, *Dictionnaire historique*. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*. — Quérard, *La France littéraire*.

COUËDIC (Le chevalier Du); marin français, né en 1739, mort en 1780; il doit sa célébrité à un combat brillant qu'il soutint à l'époque de la guerre de l'indépendance américaine. Entré au service à l'âge de seize ans, Du Couëdic vit son énergie mise aux plus rudes épreuves qui attendent la périlleuse carrière de l'homme de mer. Les combats, les naufrages, les épidémies, rien ne lassa son courage; nommé lieutenant de vaisseau, il obtint le commandement de la frégate *La Surveillante*, de 36 canons. Il assista au combat d'Ouessant (1778); il captura peu de temps après un corsaire anglais armé de vingt canons, qui lui opposa une vigoureuse résistance. Au mois d'octobre 1779, les flotilles des puissances belligérantes étaient rentrées, l'une dans le port de Brest, l'autre dans celui de Plymouth: *La Surveillante* fut chargée d'observer les mouvements d'une escadre ennemie qui se tenait prête à appareiller; elle rencontra une frégate anglaise à laquelle une mission pareille était confiée. *Le Québec*, belle frégate de 36 canons, commandée par un officier aussi habile qu'intrépide. George Furnes avait l'ordre de se tenir sur les côtes de Bretagne, afin d'épier les manœuvres des vaisseaux français. Circonstance fort rare, les deux frégates étaient de forces exactement égales: même artillerie, même nombre d'hommes d'équipage. Les adversaires étaient dignes l'un de l'autre. Le 6 octobre, au point du jour, les bâtiments se trouvèrent en vue; ils se reconnurent bientôt pour ennemis: à onze heures le feu s'engagea: il fut terrible, car on s'était placé à fort petite portée. Les bordées se succédaient sans interruption; une pluie de fer tombait sur les deux navires. La plupart des officiers de *La Surveillante* sont tués ou blessés. Du Couëdic est frappé deux fois à la tête et une fois au bas-ventre; il ne quitte point son poste. Soudain les trois mâts de *La Surveillante*, hachés par les boulets, tombent avec un fracas horrible, lorsqu'au même moment la mâture entière de l'anglais s'écroule. On ne peut plus manœuvrer, mais on est assez près pour tenter l'abordage: Du Couëdic ordonne de s'y préparer; tout d'un coup une épaisse fumée sort des flancs du *Québec*: le feu a pris à la frégate anglaise; il se propage avec une rapidité effroyable. *La Surveillante*, accrochée à son ennemi, fut au moment de devenir, elle aussi, la proie des flammes; elle n'y échappa que par

des prodiges de vigueur et de présence d'esprit. *Le Québec* sauta, lançant au loin des débris qu'engloutirent les flots; son valeureux capitaine périt glorieusement, sans vouloir quitter son poste; une partie de l'équipage se jeta à la nage, et fut recueilli à bord de *La Surveillante*; qui avait éprouvé des pertes énormes; sur 270 hommes qu'elle avait à bord, elle en avait 150 tués ou blessés mortellement; elle ne comptait qu'une cinquantaine de marins qui n'ensent pas été frappés. Son état était affreux: elle faisait eau de toutes parts; les pompes étaient brisées, les canons démontés. Périr corps et biens paraissait le sort inévitable de la frégate; heureusement, on n'était pas loin de l'île d'Ouessant. On parvint à s'en rapprocher, et bientôt les embarcations de la côte, les bateaux pêcheurs accoururent en foule. Des secours arrivèrent de Brest; *La Surveillante*, brisée, défigurée, noircie par la poudre et la flamme, y fut remorquée avec pompe et au milieu des acclamations. Ses braves défenseurs reçurent un accueil digne de leur courage, et le nom, jusque alors ignoré, de Du Couëdic devint célèbre dans l'Europe entière. la cour et la ville le comblèrent de félicitations et d'hommages; il fut nommé capitaine de vaisseau. Les intrépides marins qui l'avaient si vaillamment secondé reçurent de justes récompenses: ses officiers eurent des décorations et de l'avancement. Mais l'héroïque capitaine ne devait pas jouir longtemps de son triomphe: ses blessures étaient trop graves pour qu'il pût échapper à la mort; elle l'enleva le 7 janvier 1780. Il remplisit ses devoirs de chrétien, et montra à l'instant suprême toute la fermeté dont il avait fait preuve sur le pont couvert de sang de sa frégate. D'après les ordres de Louis XVI, un monument funèbre fut élevé à la mémoire de Du Couëdic dans l'église de Saint-Louis. L'art du peintre et celui du graveur reproduisirent l'image du glorieux combat de *La Surveillante*, et la renommée de l'intrépide commandant de ce navire, devenu il lustre, est encore vivante en Bretagne. On montre aux rares voyageurs qui traversent Quimper la maison où Du Couëdic vit le jour et où il passa au sein de sa famille le peu de moments qu'il repassa pas sur mer. Rien de plus simple, de plus modeste, que cette demeure restée étrangère, comme tant d'autres habitations bretonnes, à toutes les recherches du luxe

P. L.

Barclou de Penhoën, *Revue des Deux Mondes*, mai 1834.

* **COUET DE GIRONVILLE**, littérateur français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui: *Charlotte Corday décapitée à Paris, le 26 juillet 1793, ou mémoires pour servir à l'histoire de la vie de cette femme célèbre*; Paris, 1796, in-8°.

Quérard, *La Fr. litt.*

COUËTUS (De), chef vendéen, né vers 1730, mort en décembre 1795. Il prit part à presque

tous les combats où Charette s'était trouvé engagé. Quelques jours après l'attaque du camp des Quatre-Chemins (9 déc. 1795), il fut arrêté, dans la maison où il s'était réfugié, et traduit devant le conseil de guerre, qui le condamna à mort.

Th. Murét, *Hist. des Guerres de l'Ouest*.

* **COUGHEN** (*John*), théologien anglais, mort à Londres, en 1655. Il se fit quaker après avoir entendu et admiré une jeune fille de cette secte qui prophétisait avec une rare éloquence; il s'éprit de cette jeune théologienne, et en défendit les doctrines, pendant tout le temps que jura sa passion. Coughen mourut de la peste qui ravagea la ville de Londres.

Le P. Calrou, *Hist. des Trembleurs*, liv. II.

* **COUGNARD** (*Jean-Louis-Salomon*), juriconsulte et littérateur suisse, né à Genève, le 10 août 1789. Il a publié avec un de ses collègues a compte-rendu des séances du conseil représentatif à partir de 1821; il a fondé aussi l'ancien *Journal de Genève*, auquel il a coopéré pendant plusieurs années. On a de lui : *Poésies genevoises*; Paris, 1830; — trois vaudevilles représentés avec succès à Genève, et intitulés : *Le bateau à vapeur et le remède Leroi*; *La Bouquette et le Cabaret*; *L'Oncle d'autrefois et le veuve d'aujourd'hui*.

Suppl. à *La Fr. litt.* de Quérard.

COULLARD (*Antoine*), sieur du *Pavillon*, littérateur français, né près de Lorris (Gâtinais), mort vers 1575. Il était versé dans les sciences et les lettres et à beaucoup écrit. « Il est surprenant, dit La Moignon, que cet homme ait laissé paraître tant d'ouvrages sous un si vilain nom (1). » Il n'avait si peu envie d'en changer, que pour le mieux conserver, il l'avait renfermé dans cette agramme, qui lui servait de devise : « *On t'a ci rendu loyal.* » On a de lui : *Instruction et exercice des greffiers des justices tant royales que subalternes, des prévôts et baillifs de France*; Paris, 1543, in-8°; réimprimée sous le titre suivant : *Quatre livres sur les Procédés civils et criminels, selon le commun usage de France et ordonnances royales, pour l'instruction des greffiers*; Paris, 1560, in-16; Lyon, 1570, in-8°; — *Les Antiquités et singularités du monde*; Paris, 1547, in-8°; — *Les Fleurs odoriférantes, cueillies es délectables jardins de vertu*; Paris, 1549; in-8°; — *Contredits à Nostradamus*; Paris, 1555; réimprimées sous le titre de : *Les Contredits aux fausses et abusives prophéties de Nostradamus et autres astrologues*, divisés en quatre livres; Paris, 1560, in-8° : « Le premier livre traite que

(1) « Il devait bien en changer, ajoute La Moignon, comme ce maître des requêtes, de même nom, de même âge et apparemment de même famille. Un jour que ce magistrat traitait à la porte du cabinet du roi ou de la reine, comme l'huissier lui demanda son nom, il n'osa le dire distinctement, à cause de l'obsécité. L'huissier ne comprenant pas, lui dit qu'il parlât haut et clair, d'où il ensuite nommé *Hautclair*. » Ce fait est relaté par usage dans ses *Origines françaises* et dans l'*Histoire* de Thou, t. VIII.

la sagesse des hommes n'est que folie devant Dieu; le second traite des abus et des faux prophètes; le tiers traite tant des fausses que vraies et divines prophéties de l'Ancien Testament, et accomplies en la vie et passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ; le quatrième traite, entre autres choses, que le monde sera plein d'ans et quasi éternel. » — *Les Prophéties*; Rouen et Paris, 1556, in-8° : l'auteur y démontre « que Dieu seul, sans autre aide, régit et gouverne toute la machine, et peut seul, et non pas les hommes, juger des choses futures; et au surplus que le prophète n'est à despriser en son art, où il y a beaucoup plus de plaisir que d'approbation »; — *Épître présentée au très-invincible roi de Pologne, fils et frère des rois de France, à sa bienvenue à Paris, au retour de La Rochelle*; Paris, 1573; — *Chronique cosmographique universelle, terminée par un Tableau généalogique des rois de France depuis Adam jusqu'à Charles IX*.

Lacroix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françaises*, III, 109. — Lelong, *Bibl. Hist. de la Fr.*, éd. Fontette.

* **COULAN** (*Antoine*), théologien français, né à Alais (Languedoc), le 10 octobre 1667, mort à Londres, le 23 septembre 1694. Il était ministre d'un temple français à Londres. On a de lui : *Examen de l'Histoire critique du Nouveau Testament*, 2 parties; Amsterdam, 1696, in-8°; — *La Défense des Réfugiés*; Deventer, 1691, in-12.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

COULANGES (*Philippe-Émanuel DE*), écrivain et chansonnier français, né à Paris, en 1631, mort en 1716. Il passa pour un des hommes le plus facilement spirituels d'un siècle renommé par l'esprit. Contemporain, parent, ami de M^{me} de Sévigné, il est venu à nous par les lettres qu'il lui a adressées ou qu'il a reçues d'elle. Entré dans la magistrature, il la quitta parce qu'il se sentait incapable de la gravité qu'elle exige. Chargé de rapporter une affaire où il s'agissait d'une mare contestée par deux paysans, dont l'un s'appelait Grapin, Coulanges s'embarraça tellement dans le récit des faits, que, perdant tout sang-froid, il coupa court à son discours en s'écriant : « Pardon, messieurs, je me noie dans la mare à Grapin, et je suis votre serviteur. » Coulanges réussissait si bien aux chansons, qu'il était juste, dit M^{me} de Sévigné, qu'il s'y donnât tout entier. Il accompagna le duc de Chaulnes dans son ambassade à Rome, y composa une *Relation des conclaves de 1689 et 1691*, et monta à soixante ans dans la boule qui domine la coupole de Saint-Pierre. Renommé par ses bons mots, son talent à jouer, ses anecdotes, son goût pour les arts, il était recherché partout; sa vie fut une fête. Un de ses plus grands chagrins fut de voir imprimer sans son autorisation un recueil de ses chansons, dont le choix était mal fait. Son humeur enjouée l'empêcha de

« souffrir sérieusement les douleurs de la maladie » (dit M^{me} de Sévigné), et le préserva de la vieillesse, quoiqu'il soit mort à quatre-vingt-cinq ans. Quelque temps avant, il adressa cet impromptu à un prédicateur qui l'exhortait de mener une vie plus retirée :

Je voudrais à mon âge,
Il en serait temps,
Être moins volage
Que les jeunes gens,
Et mettre en usage
D'un vieillard bien sage
Tous les sentiments :
Je voudrais du vieil homme
Être séparé ;
Le morceau de pomme
N'est pas digéré.

Voici comment M^{me} de Sévigné peint le *petit Coulanges* : « Toujours aimé, toujours estimé, toujours portant la joie et le plaisir avec vous, toujours favori et entêté de quelque ami d'importance, un duc, un prince, un pape; toujours en santé, jamais à charge à personne, point d'affaires, point d'ambition. » Coulanges a publié en 2 vol. in-12, Paris, 1698, un *Recueil de Chansons*, dont on a retenu celle-ci, sur l'origine de la noblesse :

D'Adam nous sommes tous enfants,
La preuve en est connue,
Et que tous nos premiers parents
Ont mené la charrue ;
Mais las de cultiver enfin
La terre labourée,
L'un a dételé le matin,
L'autre l'après-dînée.

M. de Monmerqué a imprimé les *Mémoires de M. de Coulanges* (Paris, 1820, in-8° et in-12), et dans l'édition qu'il a donnée des *Lettres de M^{me} de Sévigné*, il a augmenté de plusieurs lettres la série des dix-neuf qui concernent Coulanges et qu'on connaissait déjà.

Lettres de M^{me} de Sévigné, éd. Monmerqué. — Brunet, *Manuel du Libr.* — Desessarts, *les Siècles Litt.* — T. du Tillet, *Le Parn. Fr.*

* **COULANGES** (*Marie-Angélique Du Gué Bagnoles*), femme auteur française, femme du précédent, née en 1641, morte en 1723. Fille d'un intendant de Lyon, elle s'était fait de son esprit une dignité à la cour. Telle était l'estime qu'on lui portait, qu'aux représentations d'*Esther* M^{me} de Maintenon lui faisait garder une place à côté d'elle; et sa réputation s'étendit si loin que, lorsque son mari alla à Rome, le pape le pria de faire venir M^{me} de Coulanges. M^{me} de Sévigné avait pour elle une affection si grande, qu'à Paris, « lorsqu'elle l'avait sous la main, elle prenait le matin du café avec elle, y courait après la messe et y revenait le soir, comme chez soi. » Quoique cousine germaine de Louvois, la marquise ne put ou ne voulut pas user du crédit que cette position devait lui donner; on le voit par ces mots d'une de ses lettres : « M. de Louvois est mort subitement! quelle mort! J'irai demain passer le jour chez M^{me} de Louvois. Il faut pleurer avec les malheureux, sans avoir ri avec eux pendant leur bonheur. » Les *Lettres* de M^{me} de Coulanges,

au nombre de cinquante, sont pleines de charme. On les trouve dans le *Supplément aux Lettres de M^{me} de Sévigné*; Paris, 1751, in-12. [*Enc. des G. du M.*, avec add.]

Du Tillet, *Le Parn. Fr.*

* **COULET** (*Anne-Philiberte*), femme graveur française, née à Paris, en 1736. Elle était élève d'Aliamet et de Lempereur. Elle travailla d'après plusieurs maîtres, notamment d'après Berghem, Van Goyen, Louthembourg et Vernet. En 1771 elle fut nommée membre de l'Académie de Vienne. On a d'elle : *La belle Après-Dinée*, paysage orné de figures, d'après Vernet; *L'Heureux Passage*, marine d'après le même; — *Le Départ de la Chaloupe*, id.; — *Les Pécheurs florentins*; id.; — *Les Pécheurs napolitains*; id.; — *Les Plaisirs champêtres*, d'après Louthembourg; — *La Partie de Campagne*, d'après le même; — *Le Rendez-vous à la colonne*, d'après Berghem; — *Le Départ pour le Marché*, d'après Van Goyen.

BASSA, *Dictionnaire des Graveurs*. — Nagler, *Neues Allg. Künst.-Lezic.*

COULET (*Étienne*), médecin hollandais d'origine française, vivait en 1729. Sa famille voulant conserver sa liberté de conscience, quitta la France après l'édit de Nantes. Coulet fut un des nombreux écrivains qui essayèrent vainement d'étendre et de réformer la langue française. Ses ouvrages sont rares et recherchés. On a de lui : *L'Art de conserver la santé des princes*, suivi de *L'Art de conserver la santé des religieuses, avec des remarques aussi curieuses que nécessaires*, auquel a été ajouté *Les Avantages de la vie sobre*, par Cornaro Leyde, 1724, in-12 : ces trois opuscules sont traduits de Ramazzini. — *Nouveau Système de Grammaire Française*; Leyde, 1726, in-12 — *L'Histoire de la Médecine*, trad. de l'anglais de Friend; Paris, 1727 et 1728, in-4°, ou 1727, 3 vol. in-12; — *Éloge de la Goutte*; Leyde, 1728, in-8°; réimprimé sous le titre de *Le Goutteux en belle humeur*; Leyde, 1743, in-12; — *Disputatio medica de Ascaridibus et lumbrico lato*; Leyde, 1728, in-8°; réimprimée sous le titre de : *Tractatus de Ascaridibus*; Leyde, 1729, in-12, 2 planches.

Brunet, *Manuel du Libraire*.

* **COULLOUÇA-BHATTA**, grammairien indien, qui a donné un commentaire estimé de Lois de Manou (*Mánava-dharma-Sástra*); ce commentaire a été publié à Calcutta en 1813.

Lolsseleur-Deslongchamps, *Traduction des Lois de Manou*, préface.

COULOMB (*Charles-Auguste DE*), physicien français, né à Angoulême, en 1736, mort le 20 août 1806. Il était d'une famille de magistrats. Après avoir achevé ses études à Paris, embrassa d'abord la carrière militaire. Sa première mission fut de diriger les travaux du fort Bourbon; mais l'influence du climat de la Martinique, qui décima ses camarades, le ren-

très-souffrant : après trois ans de séjour, il revint à Paris, où il ne reçut pas la récompense due à l'utilité de cette expédition. Coulomb profita du court espace qu'il passa dans la capitale pour se lier avec les savants les plus distingués. Des ordres ministériels l'envoyèrent successivement à l'île d'Aix, à Rochefort et à Cherbourg, mais n'interrompirent pas ses travaux. Déjà il avait publié en 1777 un mémoire *Sur les aiguilles aimantées*, et un an avant celui-ci un autre *Sur la statique des voûtes*; en 1779, il s'occupa à Rochefort d'expériences en grand pour apprécier le frottement et la roideur des cordages, expériences d'après lesquelles il établit sa *Théorie des Machines simples*, que l'on trouve développée dans un mémoire qui remporta le prix de l'Académie royale des Sciences. Envoyé aux états de Bretagne, en qualité de commissaire du roi, pour apprécier la possibilité et l'avantage d'un projet de canaux, Coulomb montra dans cette mission toute la fermeté de son caractère et sa consciencieuse délicatesse. Malgré les états, il soutint l'opinion de ne pas laisser exécuter le projet, à cause du peu de rapport qu'il y avait entre les dépenses énormes que cette exécution nécessiterait et la faible utilité qui en résulterait. A son retour, le mécontentement d'un ministre l'envoya dans les prisons de l'Abbaye. Mandé une seconde fois dans le même but, Coulomb soutint la même opinion avec tant de fermeté qu'il fit ouvrir les yeux aux états. Ceux-ci lui firent alors des offres brillantes, qu'il refusa; ils le forcèrent à recevoir au moins une fort belle montre à secondes, aux armes de la province. En 1784 Coulomb fut nommé intendant général des eaux et fontaines de France, et en 1786 élu membre de l'Académie des Sciences; à la même époque il fut nommé chevalier de Saint-Louis et appelé à la survivance de la place de conservateur des plans en relief. Quelque temps après son retour d'Angleterre, où il avait été envoyé par l'Académie pour étudier le système d'administration des hôpitaux, éclata la révolution : Coulomb donna sa démission de ses places, et vécut au sein du bonheur domestique et de l'étude des sciences. A la création de l'Institut, il fut élu membre de ce corps savant, classe des sciences. Il fut nommé inspecteur général de l'instruction publique en 1802.

Coulomb doit surtout sa réputation à la *balance de torsion*, instrument qu'il inventa à la suite d'une série d'expériences sur l'élasticité des fils métalliques : ces expériences lui montraient que les fils métalliques résistaient d'autant plus à la torsion qu'on les tordait davantage, pourvu que cet effort n'allât pas jusqu'à altérer leur structure moléculaire. La résistance de ces fils étant très-faible, il eut l'idée de s'en servir comme d'une balance pour mesurer les plus petites forces du magnétisme et de l'électricité. A cet effet, il suspendait à l'extrémité d'un fil de

fer une longue aiguille horizontale. Cette aiguille étant en repos, si elle s'éloigne tout à coup d'un certain nombre de degrés de sa position naturelle, tord le fil qui la tient suspendue, et les oscillations que celui-ci lui fait éprouver donnent par leur durée le moyen d'évaluer la quantité de la force perturbatrice. Ce fut à l'aide de cet instrument ingénieux que Coulomb entreprit une série de recherches sur la distribution de l'électricité et du magnétisme, dont les résultats ont été publiés dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1784, p. 227. Deux ans avant sa mort, il avait publié un travail remarquable *Sur la chaleur* (Mém. de l'Académie, année 1804). On a en outre de lui un ouvrage intitulé : *Recherches sur les moyens d'exécuter sous l'eau toutes sortes de travaux hydrauliques sans employer aucun épuisement*; Paris, 1779, in-8°, figures. [*Encyc. des G. du M.*, avec addit.]

Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France. — Biographie nouvelle des Contemporains.* — Quérard, *La Fr. litt.*

* **COULOMBEL** (*Gabriel*), écrivain français, du milieu du dix-septième siècle. Il nous semble avoir échappé à tous les bibliographes; la bibliothèque de Dresde possède de lui une production dramatique d'un genre assez singulier, et qui forme un manuscrit exécuté avec beaucoup de soin; il a pour titre : *Combat de la Chair et de l'Esprit, représenté es personnes de Joseph et de sa dame*, en forme de tragi-comédie.

Ebert, *Geschichte und Beschreibung der Bibliothek zu Dresden*, p. 323.

COULON (*Claude-Antoine*), prédicateur et théologien français, né à Salins, en 1745, mort à Paris, le 10 mars 1820. Il reçut la prêtrise, vint à Paris, et fut choisi pour grand-vicaire par M. de Suffren, évêque de Sisteron. L'abbé Coulon était un des prédicateurs de la cour lorsque la révolution éclata. Il s'enfuit à l'étranger, protesta contre le concordat et la consécration de Napoléon par le pape, et ne rentra en France qu'avec les Bourbons. L'abbé Coulon fut cependant écarté de l'épiscopat; on lui reprochait son attachement aux libertés de l'Église gallicane. On a de lui : *Exhortation à la persévérance dans la foi pendant les temps de persécution*; Paris, 1792, in-8°; — *Paraphrase du psaume Exaudiat te Dominus*; Londres, 1799, in-8°; — *Lettres de Cambridge*; Londres, 1802, in-8° : ces lettres critiquent sévèrement les membres du clergé qui acceptaient le concordat; — *Discours sur le couronnement de Bonaparte*; Brentfield, 1805, in-8° : l'abbé Coulon y soutient (page 4) « qu'il était impossible de trouver un homme plus indigne que Bonaparte d'être couronné comme souverain du royaume de France »; — *Discours adressé aux élèves des deux académies de l'abbé Carron*; Brentfield, 8 avril 1808, in-8°; — *Abrégé du célèbre ouvrage de Bossuet intitulé Défense de la déclaration du clergé de France de 1682*,

ou exposition des principales preuves établies par le savant pontife, avec sa réponse à toutes les plus importantes objections de ses adversaires; Brentfield, 1813, et Paris, 1814, in-8°; — *Discours prononcé le 15 octobre 1816, pour l'inauguration du buste du roi (Louis XVIII)*; Salins, in-8°.

L'abbé de Lubersac, *Éloge de l'abbé Coulon*, dans le *Journal de l'Émigration en Angleterre*, page 218. — Quérard, *La France littéraire*, — Feller, *Biographie universelle*, édit. de 1848.

COULON (Louis), géographe et historien français, né à Poitiers, en 1605, mort en 1664. Il entra chez les Jésuites en 1620, et en sortit en 1640. Il professa chez eux les belles-lettres. Il quitta la Société de Jésus pour entrer dans le clergé régulier, et se livra à l'étude de l'histoire et de la géographie. On a de lui : *Lexicon Homericum, seu accurata vocabulorum omnium quæ in Homero continentur explanatio*; Paris, 1643, in-8°; — *Histoire des Juifs*; *ibid.*, 3 vol. in-12; — *Traité historique des Rivières de France, ou description géographique et historique des cours et débordements des fleuves et des rivières de France*; Paris, 1644, 2 vol. in-8°; — *L'Ulysse français, ou voyage de France, de Flandre et de Savoie*, trad. du latin de Golnitz; Paris, 1643, in-8°: ce livre est curieux, mais n'est pas toujours exact; — *Histoire du royaume de la Chine*, trad. de l'italien du père Alvarès Sernedo; Paris, 1645, in-4°; — *Harmonie des quatre Évangélistes sur la passion de Notre Seigneur, avec des éclaircissements*; *ibid.*, in-12; — *Histoire des Vies des Papes*, trad. du latin de Platina; Paris, 1656, in-12.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, éd. Fontette. — Richelet, *Bibliothèque*. — Moreri, *Grand Dictionnaire historique*. — Chaudon, *Dictionnaire universel*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*.

***COULON DE THÉVENOT (A.)**, inventeur de la tachygraphie française, né vers 1754, mort en 1814. Il était fils d'un riche propriétaire. Ce fut à onze ans, lisant à sa mère, devenue aveugle, l'*Histoire Ecclésiastique* de Fleury, il conçut l'idée de la tachygraphie. Coulon fit de longues recherches, et parvint difficilement à définir sa méthode. C'est, disait-il, à la tachygraphie que l'on doit la transmission des chefs-d'œuvre oratoires de l'antiquité. Il affirmait que cet art était connu des Grecs et des Latins; qu'Auguste l'enseignait à ses neveux; que Titus y était extrêmement habile, et que les éléments de cette écriture se perdirent lors de la chute de l'Empire Romain. Coulon déclara les avoir retrouvés, et produisit le résultat de ses travaux en 1779. M. Lenoir, lieutenant de police, invita l'Académie des Sciences à examiner cette découverte : le rapport fut favorable. Coulon fut autorisé à donner une séance publique : un de ses élèves y démontra la possibilité d'écrire aussi vite que la parole. Les Académies de Dijon, Toulouse et Nantes

votèrent des éloges à l'inventeur de la tachygraphie. Le musée de Bordeaux fit sculpter le buste de Coulon, et le conserva avec ce buste au bas :

C'est lui qui de nos jours a trouvé l'art sublime
De peindre la parole aussitôt qu'on l'exprime.

En 1787 Coulon fut breveté et nommé tachygraphe du roi. En 1789 sa méthode, acceptée par les principaux membres de l'Assemblée constituante, le fit nommer secrétaire de l'état-major de la garde nationale parisienne. Il resta dans cette place jusqu'en 1791, et y rendit de grands services. En 1792 il suivit Lafayette à l'armée du nord en qualité de secrétaire en chef du quartier général, et après le 10 août il revint à Paris travailler au secrétariat de la commission des secours publics. Depuis 1789, les extraits mortuaires des hôpitaux de l'armée n'avaient point été classés : Coulon parvint en vingt-deux jours, par l'application de son procédé, à classer ces extraits dans un ordre parfait, bien qu'ils fussent au nombre de plus de deux cent-cinquante mille. En 1795 Coulon fut chargé de recueillir à l'École des Travaux publics les discours des professeurs. En 1799 il ouvrit au Louvre un cours gratuit de tachygraphie, qu'il abandonna pour faire les campagnes de l'empire dans l'administration des hôpitaux militaires. Blessé, et fait prisonnier après la bataille de Leipzig, il fut obligé de quitter Dresde à pied lors de la capitulation de cette ville. Rencontré par des cosaques, il fut dépouillé et resta nu sur la route, on probablement il mourut de froid et de misère. On a de lui : *Discours lu à l'Académie des Sciences sur un moyen mécanique de perfectionner l'art d'écrire*; 1767, in-4°; — *L'Art d'écrire, réduit à parallélogrammes rectangles et non rectangles*; Paris, 1768, in-8°; — *La Vérité sans art, discours sur les talents frivoles*; Paris, 1769, in-12; — *L'Aurore, nouveau jeu français, dédié à ceux qui jouent plus pour s'amuser et gagner l'estime des honnêtes gens que pour tout autre motif*; Paris, 1773, in-8°; — *Tableau tachygraphique, ou moyen d'apprendre de soi-même à écrire aussi vite que la parole*; Toulouse, 1779 et 1783, in-8°; — *L'Art d'écrire aussi vite que l'on parle, ou la tachygraphie française dégayée de toute équivoque*; Paris, 1794, in-4°, 3 pl., réimprimé sous le titre de : *Tachygraphie fondée sur les principes du langage de la grammaire et de la géométrie*; Paris, 1827, in-4°, 3 pl.

Quérard, *La France littéraire*. — Feller, *Biographie univ.*, édit. de M. Weiss. — *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — *Biographie moderne*.

*Sa fille (*Félicité*) donnait avant l'âge de sept ans des leçons publiques de tachygraphie sous les auspices de son père, et devint professeur de madame la duchesse d'Orléans et de ses enfants. M^{lle} Coulon a appliqué la tachygraphie à l'audition des sons. On a d'elle : *Étrennes*

tachygraphiques et musicales; Paris, 1821 et 1823, in-18, grav.; — *La Nouvelle Muse*, recueil de poésies et romances; Paris, 1823, in-18, avec pl. et musique; — *Abrégé de Tachygraphie, ou l'art d'écrire aussi vite qu'on parle, divisé en deux leçons, dans lesquelles sont renfermées les démonstrations relatives à la prosodie, etc.*; Paris, 1826, in-12, avec pl. et modèles.

Biographie nouvelle des Contemporains. — Quérard, *La France littéraire*. —

* **COUMARIL BHATTA**, réformateur indien, vivait avant le huitième siècle de notre ère. Il persécuta les bouddhistes, et contribua à leur extermination. Il passa pour avoir été le disciple de Djémîni, fondateur du système philosophique appelé *mimânsa*. L'ANGLAIS.

M. Wilson, *Dictionnaire Sanscrit*, 1^{re} édition, préface.

* **COUPART** (...), auteur dramatique français, né à Paris, le 13 juin 1780, mort en 1848. Il profita des loisirs que lui laissait la vie d'employé pour prendre part à plusieurs recueils de chansons, et composer seul ou en collaboration plusieurs pièces de théâtre. On a de lui : *Lucile, ou l'amour à l'épreuve*, comédie en un acte et en prose; Paris, 1803, in-8°; — *Vive la paix, ou le retour au village*, impromptu en un acte, mêlé de chant; Paris, 1815, in-8°; — en collaboration avec E.-F. Varin : *L'Union et les Lys*; 1816, in-18; — *Honneur et Richesse*; 1799; — avec Servière : *La Bossomanie*, 1799; — *Les Rendez-vous nocturnes*; 1800; — *Le Cadi dupé*; mélodrame en trois actes; 1801; — avec Moreau : *L'Homme gris, ou qui a bu boira*; 1802; — *Le mauvais Plaisant* (de Vadé), arrangé, 1803; — avec Servières : *Monsieur Dadais*; 1804; — *Toujours le même*, 1804; — *Les nouvelles Métamorphoses*; 1805; — *Adèle et Derbigny*; 1805; — avec Brazier : *La Manie des Affaires*; 1806; — *Les mères proposent et les filles disposent*; 1801; — en collaboration avec M^{me} Petit : *La ville au village, ou les hommes tels qu'ils sont*; 1819; — en collaboration avec Clouard : *Chansons d'un employé mis à la retraite*; Paris, 1829, in-18.

Quérard, Suppl. à *La Fr. litt.*

* **COUPÉ** ou **COUPPÉ** (*Daniel*), théologien protestant, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il a publié : *Traité des Miracles, contre Bellarmin*; Rotterdam, 1645, in-12.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* **COUPÉ** (*Jean-Marie-Louis*), littérateur français, né à Péronne, le 18 octobre 1732, mort à Paris, le 10 mai 1818, fit ses études à Paris, et y reçut la prêtrise. En 1757 il était professeur de rhétorique au collège de Navarre; en 1765 il devint précepteur du prince de Vaudemont, et conduisit son élève en Allemagne, en Suisse et en Italie. En 1778, nommé censeur et conservateur des titres de généalogie à la Bibliothèque royale, l'abbé Coupé y fit en 1792 ses fonctions devenir inutiles; il se retira alors à Fontainebleau, et y composa

la majeure partie de ses ouvrages. En 1814 il fut rétabli sur la liste des censeurs royaux honoraires. On a de lui : *Essai de traduction de quelques épîtres et autres poésies latines de Michel de L'Hôpital*; Paris, 1772 et 1778, 2 vol. in-8°; — *Manuel de Morale*; *ibid.*, in-12: cet ouvrage était dédié au comte d'Artois, depuis Charles X; — *Dictionnaire des Mœurs*; Paris, 1773, in-8°; — *Variétés littéraires et historiques*; Paris, 1786-88, 8 vol. in-8°: on trouve dans cet ouvrage le traité de Canontrierius *Sur les merveilleuses vertus du vin*; — *Théâtre de Sénèque*; Paris, 1795, 2 vol. in-8°; — *Soirées littéraires*; Paris, 1795-1801, 20 vol. in-8°; — *Opuscules d'Homère*; Paris, 1796, 2 vol. in-8°; *Œuvres d'Hésiode*; *ibid.*, in-18; — *Éloge de l'Ane*, trad. du latin d'Heinsius; *ibid.*; — *Spicilège de Littérature ancienne et moderne*; Paris, 1802, 2 vol. in-8°; — *Physique, ou morale des anciens expliquée*; Paris, 1807, in-12. L'abbé Coupé a en outre pris part à la *Bibliothèque universelle des Romans*, 1775-1789, et à l'*Histoire universelle des Théâtres*, 1779.

Galerie historique des Contemporains. — Quérard, *La France littéraire*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*.

* **COUPÉ DE SAINT-DONAT** (*Alexandre-Auguste-Donat-Magloire*, chevalier), littérateur français, né à Péronne, le 5 septembre 1775. Élevé à l'École d'Artillerie de La Fère, il en sortit en 1792, en qualité de sous-lieutenant d'artillerie attaché à l'état-major du général Belair. Arrêté avec sa mère, comme contre-révolutionnaire, il fut mis en liberté après le 9 thermidor an II (1794). Nommé ingénieur à l'armée de Sambre et Meuse, il servit sous les généraux Lefebvre, Championnet et Bernadotte, et fit partie de l'expédition d'Égypte en l'an VI (1798). En 1810 Coupé fut nommé chef de bataillon, et en 1812 eut le commandement de Varsovie. En 1814 il fut blessé à Manou, et fait prisonnier par les Bava-rois. Rentré en France, il se rallia au gouvernement des Bourbons, mais ne reçut aucun emploi. Il était membre de plusieurs sociétés littéraires françaises et étrangères. On a de lui : *Fables*; Paris, 1808 et 1824, in-12, trad. en italien par Camillo Ugoni; Florence: ce recueil est suivi d'une petite galerie des fabulistes anciens et modernes; — *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles XIV Jean, roi de Suède et de Norvège*; Paris, 1820, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage a été annoté par B. de Roquefort. Coupé de Saint-Donat est en outre auteur d'une comédie en cinq actes et en vers, intitulée : *L'Ingrat*, d'un grand nombre de vaudevilles, de chansons, d'articles de journaux. Il était un des propriétaires rédacteurs du *Mercure de France*.

Biographie nouvelle des Contemporains. — Quérard, *La France littéraire*.

COUPERIN, nom d'une famille dans laquelle le talent pour la musique fut héréditaire pendant près de deux cents ans. On a recueilli les renseignements suivants sur cette famille d'artistes, dont

trois frères, Louis, François et Charles Couperin, furent les tiges originaires :

1^o COUPERIN (*Louis*), né en 1630, à Chaumes, en Brie, et mort en 1665, à l'âge de trente-cinq ans, fut organiste de l'église Saint-Gervais et de la chapelle du roi. Ce musicien a laissé en manuscrit trois suites de pièces pour le clavecin.

2^o COUPERIN (*François*), frère du précédent, né à Chaumes, en 1631, et mort en 1701, était élève de Chambonnières pour le clavecin. Il fut organiste de Saint-Gervais depuis 1679 jusqu'en 1698. Il composait pour l'orgue et le clavecin et enseignait bien à en jouer ; sa musique est écrite avec une certaine pureté ; le plain-chant y est surtout traité avec talent. On connaît de cet artiste un recueil intitulé : *Pièces d'orgue consistant en deux messes, l'une à l'usage ordinaire des paroisses pour les fêtes solennelles, l'autre propre pour les couvents de religieux et de religieuses.*

3^o COUPERIN (*Charles*), troisième frère de Louis et de François, né à Chaumes, en 1632, et mort en 1669, succéda à son frère aîné dans la place d'organiste de Saint-Gervais. I. jouissait d'une grande réputation comme organiste.

4^o COUPERIN (*Louise*), fille de François Couperin, née à Paris, en 1674 et morte à Versailles, en 1728, chantait avec goût et jouait parfaitement du clavecin. Elle était attachée à la musique du roi.

5^o COUPERIN (*Nicolas*), fils de François, né à Paris, en 1680, et mort en 1748. Il était attaché à la musique du comte de Toulouse, et fut longtemps organiste de l'église de Saint-Gervais.

6^o COUPERIN (*François*) fils de Charles, surnommé *le Grand*, en raison de la supériorité de son talent comme organiste, naquit à Paris, en 1668, et mourut en 1733. En 1696 il fut nommé organiste de Saint-Gervais, et en 1701 claveciniste de la chambre du roi et organiste de sa chapelle. Couperin s'est acquis une renommée justement méritée par son talent d'exécution et par ses compositions. Il a laissé quatre livres de pièces de clavecin ; à la suite du troisième livre on trouve *quatre concerts à l'usage de toutes sortes d'instruments ; — Les Goûts réunis, ou nouveaux concerts, augmentés de l'apothéose de Corelli* ; Paris, 1717 ; — *L'Apothéose de l'incomparable L*** (Lully)* ; — *Trios* pour dessus de violon, basse d'archet et basse chiffrée ; — *Leçons de Ténèbres* à une et à deux voix. Couperin eut deux filles : l'une, Marie-Anne, se fit religieuse à l'abbaye de Maubuisson, dont elle fut l'organiste ; l'autre, Marguerite-Antoinette, fut claveciniste de la chambre du roi ; jusqu'à elle cette charge n'avait été remplie que par des hommes.

7^o COUPERIN (*Armand-Louis*), fils de Nicolas, né le 11 janvier 1721, et mort en 1789, fut organiste du roi, de Saint-Gervais, de la Sainte-Chapelle, de Saint-Barthélemy, de Sainte-Marguerite et l'un des quatre organistes de

Notre-Dame. Il possédait un grand talent d'exécution et connaissait parfaitement le mécanisme de son instrument, ce qui le faisait ordinairement choisir pour la réception des orgnes. Ses compositions sont d'un style assez correct, mais froid. Il a laissé deux œuvres de sonates et une œuvre de trios pour le clavecin, qui ont été gravés et plusieurs motets et morceaux d'église, qui sont restés inédits. Il épousa la fille du facteur d clavecins Blanchet, qui déjà avant son mariage avait une grande réputation sur l'orgue et sur le clavecin. Elle vivait encore en 1810, et à l'âge de quatre-vingt-un ans elle étonna encore par l'habileté qu'elle déploya à la réception de l'orgue de Saint-Louis, à Versailles.

8^o COUPERIN (*Antoinette-Victoire*), fille d'Armand-Louis, vivait encore en 1810. A l'âge de seize ans elle touchait déjà l'orgue de Saint-Gervais. Elle jouait de la harpe, et possédait une belle voix, qu'elle fit entendre dans les concerts et dans les communautés religieuses.

9^o COUPERIN (*Pierre-Louis*), fils d'Armand-Louis, mourut fort jeune, en 1789. Il était très-habile sur l'orgue, et partagea avec son père les places d'organiste du roi, de Notre-Dame, de Saint-Gervais, de Saint-Jean et des Carmes-Billettes. Il a écrit plusieurs motets, qui eurent du succès ; la romance de *Nina*, variée pour le piano, est le seul morceau qu'il ait fait graver.

10^o COUPERIN (*Gervais-François*), second fils d'Armand-Louis, vivait encore en 1815, et fut le dernier rejeton de cette famille d'artistes. Il fut organiste du roi, de la Sainte-Chapelle, de Saint-Gervais, de Saint-Jean, de Sainte-Marguerite, des Carmes-Billettes et de Saint-Méry ; mais son talent était de beaucoup inférieur à celui de ses ancêtres. Il a composé des sonates, des airs variés, des caprices et des romances qui ont été gravés, et quelques motets qui sont restés en manuscrits.

DIEUDONNÉ DENNE-BARON.

De La Borde, *Essai sur la Musique*, t. III, p. 408. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

COUPLET (*Claude-Antoine*), ingénieur français, né à Paris, le 20 avril 1642, mort le 25 juillet 1722. Il se livra de bonne heure à l'étude des mathématiques, et devint membre de l'Académie des Sciences, peu après la formation de cette compagnie. Il fut, en 1705, chargé par le chancelier d'Aguesseau de procurer des eaux à la ville de Coulanges-la-Vineuse, qui en était entièrement privée (1). Tous les ingénieurs envoyés précédemment dans ce but y avaient renoncé. Couplet, au bout de quatre mois, et avec une dépense de moins de trente mille livres, amena à Coulanges des eaux abondantes. La ville lui éleva un monument, qui représente Moïse tirant de l'eau d'un rocher entouré de vignes avec ces mots : *Utile dulci*, et l'inscription suivante :

Non erat ante fluens populis sitientibus unda,
Ast cedit aternas arte Cupletus aquas.

(1) Trois incendies, arrivés en trente ans, et que l'on n'avait pu éteindre qu'avec du vin, avaient presque entièrement détruit cette ville.

Il obtint des résultats analogues pour les villes Auxerre et de Courson.

Mém. de l'Acad. des Sciences.

COUPLET DES TORTREUX (*Pierre*), génieur français, fils du précédent, mort en décembre 1744. Il fut reçu en 1696 à l'Académie des Sciences. On a de lui plusieurs mémoires sur la poussée des terres contre leurs revêtements; Sur la poussée des vents; Sur les châteaux, les traîneaux et le tirage des chevaux.

Mém. de l'Acad. des Sciences, ann. 1726-1733.

COUPLET (*Philippe*), missionnaire et voyageur belge, né à Malines, en 1628, mort sur la mer du Nord, en 1692. Il entra dans la compagnie de Jésus, et en 1659 partit pour les missions de la Chine. Il revint en Europe en 1680, et rapporta de curieux documents sur l'histoire, la littérature et l'industrie des Chinois. En 1692 il se remit en route pour retourner en Chine; mais assailli presque aussitôt par une violente tempête, il fut écrasé contre une paroi son bâtiment par un coffre mal arrimé. On a de lui : *Confucius, Sinarum philosophus, sive scientia sinica latine exposita*; Paris, 1687, 4 fol. Ce livre est très-rare. Couplet a été aidé dans son travail par ses collègues les pères Prosper Intorcetta, Christian Herdrich et François Regemont. Les auteurs ont donné dans leur ouvrage un précis de la théologie, de l'histoire et des mœurs des Chinois, avec une traduction latine de trois ouvrages de Confucius, le *Ta-Hio* (la Grande Science), le *Tchong-Young* (le Juste lieu), et le *Lun-Yu* (le Livre des Sentences); ils viennent la vie de Confucius et les annales chinoises, que l'on fait remonter à 2952 avant J. C. On y trouve aussi une table des *koua*, anciens caractères chinois avec lesquels est écrit le livre sacré, appelé l'*Y-King*. Ils sont formés de traits horizontaux, présentant ou une ligne entière et continue : ———, ou une ligne brisée en fragments égaux : — — —. Ces traits, diversément disposés, doublés ou triplés, produisent des caractères différents, qui liés entre eux en forment soixante-quatre. On a reproché à Couplet d'avoir exagéré la beauté de la morale des Chinois; mais ce reproche semble n'être basé que sur ce que le peuple chinois applique rarement les préceptes de son législateur. Couplet a depuis composé seul : *Catalogus PP. Societatis Jesu qui post obitum S. Francisci Xavierii, ab anno 1581 usque ad 1681, in Imperio Sinarum fidem Christi propagarunt*; Paris, 1686, in-8° : l'auteur avait d'abord composé cette histoire en chinois; — *Tabula genealogica trium familiarum imperialium monarchiarum Sinicarum*; Paris, 1686, in-fol.; — *Relatio de statu et qualitate missionis Sinicarum post reditum PP. e Cantonensi exsilio, anno 1671, publiée dans les Paralipomènes du P. Papebroch (collection des Bollandistes), et traduit en italien sous le titre de : Ragguaglio delle cose notabili della China; 1687, in-4°; — *Historia no-**

bilis feminæ, Candidæ Hiu, christianæ Sinenensis, quæ anno ætatis 70, viduatæ 40, decessit anno 1680; traduit en français, Paris, 1688, in-12 : cette histoire a paru en espagnol à Madrid, et en flamand à Anvers.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*, pars secunda, p. 1029. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Feller, *Dictionnaire historique*. — *Biographie générale des Belges* — Pauthier, *La Chine*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 2.

COUPPÉ DE L'OISE (*Jean-Marie*), homme politique français, né en 1723, mort en 1818. Il était curé de Sermaise (Picardie), lorsque la révolution éclata; il fut élu président du district de Noyon, puis, en 1791, député du département de l'Oise à l'Assemblée législative, et, en septembre 1792, membre de la Convention nationale. Il obtint à Paris la présidence du club des Jacobins; mais il fut expulsé de ce club pour avoir parlé contre le mariage des prêtres. L'abbé Couppey appuya, en 1792, la motion faite par Cambon d'assujettir les ecclésiastiques à monter la garde. En 1793, il vota la mort de Louis XVI, et fut envoyé en mission dans les Ardennes au mois de novembre de la même année. Durant la période la plus orageuse de la Révolution, Couppey fut au nombre de ceux qui surent allier au zèle démocratique celui de la culture intellectuelle. Il lutta contre les *Vandalistes*, pour employer l'expression de son collègue Grégoire. Couppey fut un des rédacteurs ou signataires des instructions adressées aux municipalités sur la conservation et le classement de tous les objets d'art, de science, etc., que la révolution française avait réunis et qu'il s'agissait de mettre en œuvre pour le plus grand profit de tous. En l'an III il fit partie du comité de l'instruction publique. Rentré peu après aux Jacobins, Couppey déclara solennellement qu'il renonçait aux fonctions de prêtre. En septembre 1795 il passa au Conseil des Cinq Cents, contribua à faire mettre des fonds à la disposition du ministre de l'intérieur pour l'encouragement des manufactures, et entra dans la vie privée en 1797.

Petite Biographie Conventionnelle. — *Biographie moderne*. — Feller, *Biographie universelle*, édit. de 1858. — *Biographie nouvelle des Contemporains*. — *Galerie historique des Contemporains*. — Valet de Virville, *Hist. de l'instruction publique*.

COUPPÉ (*Gabriel-Hyacinthe*), homme politique français, né le 5 mars 1767, mort en son château de Tonquedec, près Lannion, en 1832. Il était sénéchal de Lannion, et fut député par le tiers état de cette ville aux états généraux de 1789, puis par le département des Côtes-du-Nord à la Convention nationale, où il provoqua, le 11 octobre 1792, la mise en accusation d'Arthur Dillon. En janvier 1793 il vota pour la réclusion de Louis XVI. Attaché aux Girondins, il prit la fuite à l'époque du 31 mai; arrêté à Mantes, il déclara qu'il avait quitté Paris dans la crainte de voir se renouveler les massacres de septembre, et fut mis en liberté, mais considéré comme démissionnaire. Après le 9 thermidor, il fut réinté-

gré dans ses fonctions. En septembre 1795 il passa au Conseil des Cinq Cents, et appuya, le 4 juin 1797, la proposition de pouvoir faire quitter aux enfants les prénoms de *Marat*, *Robespierre*, etc., donnés pendant les premières années de la révolution. Couppé sortit du Conseil des Cinq Cents en mai 1798, et fut nommé en 1800 président du tribunal criminel des Côtes-du-Nord. En 1803 il fut appelé au corps législatif, dont il fit partie jusqu'en 1815. Il fut ensuite conseiller à la cour royale de Rennes. Il mourut du choléra, en 1832.

Petite Biographie Conventionnelle. — Biographie moderne (1806). — Feller, *Biographie universelle*, éd. de 1848. — *Biographie nouvelle des Contemporains. — Galerie historique des Contemporains.*

COURAYER (*Pierre-François LE*). Voyez LE COURAYER.

COURBEVILLE (*Joseph-François DE* (1)), jésuite et traducteur français, vivait en 1740. On a de lui : *Sentiments critiques d'un chanoine, avec la réponse, sur divers traités de morale, à l'auteur du Traité sur la Prière publique*; Bruxelles, 1708, in-12; — *De la critique du théâtre anglais, comparée avec l'opinion des auteurs, tant profanes que sacrés, touchant le spectacle*, trad. de l'anglais de Collier; Paris, 1715, in-12; — *L'Homme universel*, trad. de l'espagnol du P. Gracian; Paris, 1723, in-12; — *Le Héros*, trad. du même; Paris, 1725, et Amsterdam, 1729, in-12; — *Le Directeur dans les voies du salut*, trad. de l'italien du P. Pinamonti; Paris, 1728, in-12; — *Maximes de Balthasar Gracian*, trad. de l'espagnol, suivies des *Réponses aux critiques de L'Homme universel et du Héros*; Paris, 1730, in-12; — *La Conversion d'un pécheur réduite en principes*, trad. de l'espagnol de Francisco de Salazar; ibid.; — *Politique de Ferdinand le Catholique*; Paris, 1732, in-12; — *Lectures chrétiennes sur les obstacles du salut*, trad. de l'italien du P. Pinamonti; Paris, 1737, in-12; — *Vie de D. Camille, princesse des Ursins-Borghèse*; ibid.; — *Imitation de la Vierge*, trad. de l'espagnol du P. Francisco Arias; Paris, 1740, in-12.

Journal des Savants, 1713, 1728 et 1753. — Richard et Girard, *Bibliothèque sacrée*. — Quérard, *La France littéraire*.

* **COURBIÈRE** (*Guillaume-René*, baron de HOMME DE), général prussien, né à Groningue, le 25 février 1733, mort en juillet 1811. Il descendait d'une de ces familles françaises que la révocation de l'édit de Nantes obligea de porter à l'étranger leurs talents ou leur industrie. Son père avait le grade de major dans les armées des Provinces-Unies. Dès l'âge de quatorze ans, Guillaume-René de Courbière se trouva, en 1747, à la défense de Berg-op-Zoom. En 1758 il passa au service de Prusse, avec le titre de capitaine ingénieur; il se distingua au

premier siège de Schweidnitz, et en 1759 il fut avec le grade de major, le commandement du sercours franc main tenu par Frédéric II après la paix d'Hubertsbourg. Il se distingua en 1760 au siège de Dresde, puis à Kolberg, à Liegnitz et Torgau. Lors de la guerre avec la république française, il se fit particulièrement remarquer notamment à l'affaire de Pirmasens. Général d'infanterie en 1797, il fut nommé gouverneur Grandenz en 1798; c'est dans ce gouvernement qu'il acquit surtout sa renommée militaire, en défendant cette place contre les Français en 1806 et 1807. Comme on lui annonçait ironiquement de la part de l'ennemi qu'il n'y avait plus de roi de Prusse : « Dans ce cas-là, répondit-il, je me feroi de Grandenz, et je le garde »; il sauva au roi de Prusse la partie occidentale du royaume. Après la paix de Tilsitt, il fut nommé feld-maréchal et gouverneur de la Prusse occidentale. On reproche l'extrême rigueur qu'il déployait vis-à-vis de ses soldats. La bastonnade, le pilori, le gibet constituaient la pénalité habituelle qu'il appliquait.

Conversations-Lexicon. — Thiers, Hist. du Consulat et de l'Empire.

* **COURBOIS** (***) , compositeur français, vivait en 1728. Il a introduit le premier les trompettes et les timbales dans les concerts spirituels. On a de lui : un livret de *Cantates et Cantilles*; — *Don Quichotte*, cantate; — *Omnigentes, plaudite manibus*, motet; et un livret d'*Airs à chanter*.

Fétis, *Biogr. universelle des Musiciens*.

COURBON (... marquis DE), aventurier français, né à Châteauneuf-du-Rhône, en 1650, et à Nègrepont, en 1688. Son père s'appelait *Benas*, et était peu fortuné. Courbon étant au collège abusa, pour avoir de l'argent, de la confiance d'un négociant ami de son père, prit le change sur son frère et alla servir dans les Pays-Bas. À la paix, il alla en Espagne. En traversant les Pyrénées, ayant été dépourvu par des voleurs, il ne continua pas moins sa route, et fit rencontre d'un ermite français, nommé Du Verdier, qui le garda plusieurs mois dans sa cellule, et lui prêta cinquante piastres pour retourner dans sa famille. Courbon fut de nouveau arrêté par des miquelets et pour éviter d'être pillé par eux, il demanda d'entrer dans leur bande. Il partagea quelque temps leur vie aventureuse, étudia les chemins, et un jour il mit à profit le sommeil de ces malfaiteurs pour gagner Perpignan. Il vint ensuite à Paris, où il fit connaissance avec un riche gentilhomme bourgeois, chez lequel il demeura deux ans. Courbon le quitta pour courir de nouveaux hasards. Il se rendit à Marseille, s'associa avec un capitaine de corsaires, et fut assez heureux pour faire une prise qui lui rapporta dix mille écus. Il s'empressa d'aller à Rome dépenser cette somme, et revenait en France, lorsqu'il rencontra dans une hôtellerie une comtesse française qui fuyait son époux et se rendait à Rome; Courbon

(1) C'est à tort que Quérard, dans sa *France littéraire*, a mentionné comme deux personnages distincts *J. F. de Courbeville* et *Jos. Courbeville* : c'est le même personnage.

retourna avec elle, et réussit, par l'entremise de quelques amis, à rapprocher les époux. Il accompagna cette dame jusqu'à Paris. Elle l'engagea à rester près d'elle, et le fit entrer écuyer dans la maison de son mari. Celui-ci apprit les relations de Courbon avec la comtesse, et se débarrassa de son écuyer en le faisant entrer lieutenant dans le régiment de Furstemberg. Courbon vint en lieu de se plaindre de son capitaine, le caïssa à battre, et le tua. Il entra ensuite avec le comte de cornette au service de l'évêque de Munster, alors en guerre avec les Hollandais; il porta les armes contre la France, fut fait prisonnier, et s'échappa à la mort que par l'aide d'un de ses parents. Devenu capitaine de cavalerie, il profita de la paix pour rentrer en France et visiter sa famille. En arrivant à Pierre-Latte (Dauphiné), Courbon fit la rencontre de l'ermite Du Verdier, qui lui rendit les cinquante piastres qu'il avait données de lui. Quelque temps après, Courbon rejoignit l'armée allemande, alors employée contre les Turcs; il se distingua dans cette guerre, et épousa la veuve du comte de Rimbourg, ministre d'État et grand-maître des monnaies de Prusse. Ce mariage lui assura une fortune considérable. Entraîné par sa passion pour les lettres, Courbon leva un régiment de dragons, se mit à la solde des Vénitiens, et contribua puissamment à la prise de Coron, de Napoléon et de Napoli de Romanie. Il était parvenu au grade de maréchal de camp, commandant le second des armées de la république de Venise, lorsqu'il fut emporté par un boulet devant Négret. Il n'avait que trente-huit ans. Son esprit, sa générosité et sa valeur le firent regretter en France et en Allemagne.

Comar, *Vie du marquis de Courbon*; Lyon, 1692, in-12. — *Journal des Savants*, XXI, 142. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*.

COURBOUZON (Claude-Antoine BOQUET, hainois), juriconsulte français, né à Lons-le-Saunier, le 25 mars 1682, mort à Besançon, le 25 mars 1762. Il fit ses études à Paris, fut nommé en 1705 conseiller au parlement de Besançon, et devint dans la suite l'un des présidents de cette compagnie. Il était en outre secrétaire-fondateur de l'Académie de Besançon. On a de lui des dissertations *Sur l'institution primitive du parlement de Franche-Comté*; *Sur l'origine des fiefs de cette province*; *Sur la forme de ses anciens états*; *Sur l'établissement, les progrès et la décadence du tribunal de l'inquisition dans le comté de Bourgogne*; *Sur Gerberge, mère d'Othon-Guillaume, l'un des premiers comtes de Bourgogne*; *Sur le commerce, l'agriculture et les papeteries de Franche-Comté*, etc. Ces dissertations se trouvent dans les deux premiers volumes des *Mémoires de l'Académie de Besançon*. Plusieurs autres ouvrages de Courbouzon sur l'histoire de Bourgogne et de la Franche-Comté sont restés inédits.

Dom Grappin, *Histoire abrégée du Comté de Bourgogne*, p. 235.

COURCELLES (Thomas DE), théologien français, né en 1400, mort le 23 octobre 1469. Issu d'une famille noble de Picardie, il étudia dans sa jeunesse à l'université de Paris, où il devint un des lauréats et des supplôts les plus renommés de cette compagnie. En 1431 il était chanoine d'Amiens, de Laon, de Thérouanne, et bachelier formé de théologie. Quoiqu'à peine âgé de trente ans, il occupait déjà un rang très-éminent dans sa carrière, et avait passé par les honneurs suprêmes du rectorat. Il fut un des hommes sur lesquels Pierre Cauchon, qui dominait l'université par son influence, jeta les yeux pour lui servir d'assesseurs et d'instruments dans le procès de la Pucelle. Il fut successivement envoyé, soit par l'université de Paris, soit par le roi de France, aux conciles ou congrès de Bâle, de Bourges, de Prague, de Rome et de Mantoue. Énée Piccolomini, qui fut pape sous le nom de Pie II, l'avait connu au concile de Bâle, et en parla en ces termes : « Thomas de Courcelles est éminent parmi les docteurs de la Sainte Écriture; aucun prélat ne prit une part plus grande à la rédaction des décrets du saint concile; homme aimable et vénérable par sa doctrine, mais modeste et timide au point de baisser constamment les yeux à terre et s'effaçant toujours de sa personne (*velut latentis similis*). » Les auteurs du *Gallia christiana* allèguent pour preuve de cette modestie, qu'en 1440 il refusa le chapeau de cardinal, que lui offrait l'anti-pape Félix V. Thomas de Courcelles fut un des créateurs et des défenseurs à la fois les plus chaleureux et les plus habiles des libertés de l'Église gallicane. En 1447 et années suivantes, il fit partie de l'ambassade qui détermina l'heureuse fin du schisme pontifical. Parvenu au doctorat de théologie, il fut en 1450 nommé curé de Saint-André, puis chanoine, pénitencier et doyen de la cathédrale. En 1461 il prononça le sermon ou oraison funèbre de Charles VII. Proviseur de Sorbonne, il fut la même année délégué par le pape, avec l'évêque de Paris, pour procéder à la réformation de l'ordre de Fontevault.

Thomas de Courcelles appartient spécialement à l'histoire par le rôle notable, quoique secondaire, qu'il joua dans le procès de la Pucelle. Sous les dehors qu'a peints Énée Piccolomini, il s'y montra d'une passion ardente et inexorable. Le gouvernement anglais payait aux juges un salaire de vingt sous ou un franc (1) par jour. Thomas de Courcelles et Nicolas Midi furent les deux docteurs qui se signalèrent au premier rang par leur assiduité à gagner cette rétribution et qui en absorbèrent la part la plus forte. Courcelles s'entremît personnellement à tous les actes de la procédure, depuis le premier jusqu'à la fin. Ce

(1) On peut multiplier cette somme par quarante pour trouver un équivalent actuel.

fut lui qui lut à la prévenue l'acte d'accusation, qui traduisit du français en latin la substance de la procédure, qui fut la main et la bouche de Pierre Cauchon. Plus sévère que celui-ci, il vota, le 12 mai 1431, pour que Jeanne fût mise à la torture. Lors de la délibération de la sentence finale, l'abbé de Fécamp, appelé à donner le premier son suffrage, s'exprima ainsi : « Nous sommes d'avis de déclarer Jeanne hérétique et de l'abandonner à la justice séculière (1), en la priant de traiter Jeanne avec douceur. » Thomas de Courcelles, appelé à son tour, déclara opiner « comme monseigneur de Fécamp, en ajoutant que ladite Jeanne soit encore charitablement admonestée du salut de son âme, et qu'on l'avertisse qu'elle n'ait plus rien à espérer de sa vie temporelle (2). »

Il assista à la lecture de la sentence, qui eut lieu sur la place du Vieux-Marché, et déclara depuis s'être retiré au moment où la Pucelle commença d'être brûlée. Après la mort de l'héroïne, le 8 juin 1431, il porta son témoignage au supplément d'instruction qui fut consigné à la suite du procès de condamnation, et que les notaires de la cause refusèrent de valider de leur attestation. — En 1456, Thomas de Courcelles fut cité pour déposer dans le procès de réhabilitation. Il ne témoigna aucun repentir, et ne tenta aucune excuse loyale de sa conduite. Mais il usa d'un système de défense consistant à nier certains faits prouvés, à déclarer qu'il avait oublié des choses restées écrites, à arguer d'interprétations et de restrictions mentales, et enfin à charger ses collègues ou complices. A. VALLET DE VIRVILLE.

Cabinet des lettres de la Bibliothèque impériale, dossier *Courcelles*. — Du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis*, tome IV, p. 361, et tome V, page 918. — *Gallia christiana*, tome VII, colonnes 151 et 214. — J. Queicherat, *Procès de la Pucelle* (à la table) et *Aperçus nouveaux sur Jeanne d'Arc*, pages 105 et suivantes. — Vallet de Virville, *Histoire de l'Instruction publique*, page 386.

COURCELLES (*David-Corneille*), médecin hollandais, vivait en 1743. On a de lui : *Icones musculorum plantæ pedis*; Leyde, 1739, et Amsterdam, 1760, in-4°, avec 7 planches; — *Icones musculorum capitis*; Leyde, 1743, in-4°, avec figures. Ces deux ouvrages sont assez estimés : Courcelles y suit l'ordre d'Albinus, en procédant de l'extérieur à l'intérieur.

Eloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

COURCELLES, en latin **CURCELLÆUS** (*Étienne DE*), théologien suisse, né à Genève, en mai 1586, mort en 1659. Sa famille était originaire de Picardie. Il perfectionna ses études sous les leçons de Théodore de Bèze, et y joignit la méditation des œuvres de Calvin; mais il n'accepta pas l'opinion de ces maîtres sur la prédestination. En 1609, Courcelles parcourut les académies de Suisse, vint à Cologne et à Heidelberg, où il étudia le droit sous Denis Godefroy. Il fut nommé pasteur de Fontainebleau en 1614; mais,

bien qu'il eût quelques succès parmi les courans de Louis XIII, il changea en 1621 cette résidence contre celle d'Amiens, ville que sa femme habitait. Quelque temps après, il fut forcé de quitter sa place, parce qu'il ne voulut pas signer les actes du synode de Dordrecht; il se vit forcé de se retirer à Amsterdam, où Episcopius l'accueillit avec hospitalité. Courcelles trouva les protestans aussi intolérants et aussi divisés dans les Pays-Bas qu'ils l'étaient en France. Il se fit, pour vivre indépendant, répétiteur de mathématiques, correcteur d'imprimerie. Il intervint dans la dispute entre Amyraut et Dumoulin sur la prédestination, et montra que le théologien philosophe doit être sans système, qu'il doit toujours proposer ses opinions avec modestie, et qu'unissant la vérité à la charité, il doit faire tout ce qui dépend de lui pour garder la paix avec les autres hommes. A la mort d'Episcopius, en 1643, Courcelles fut nommé professeur de théologie par les remontrants, et se distingua dans ses leçons par sa science et surtout par sa modération. Il était très-lié avec Van Til, Utembogard, Corinus, Rivet, Blondel, Grotius. C'est à lui que quelques écrivains théologiques ont classé Courcelles parmi les sociniens et les antinutaires : sa doctrine était arminienne. On a de lui : *Advis d'un personnage désintéressé relativement à la dispute d'Amyraut et de Dumoulin sur la prédestination*; Amsterdam, 1638, in-8°; — *Epistolæ ad Martinum Rucorum, de libris Racoviensibus Leovardix cælestibus*; Amsterdam, 1641 et 1642, in-8°; — *Vindicæ quibus sententia D. Arminii de judicio Dei in creaturas innocentes defenditur et versus Mosem Amyraldum*; 1645, in-8°; — *Defensio Davidis Blondelli adversus Marcum criminationes*, etc.; Amsterdam, 1657 : l'auteur soutient dans cet écrit que l'histoire de la papesse Jeanne est un conte ridicule; — *Novum Testamentum græcum, cum variantibus lectionibus, tam ex manuscriptis quam ex impressis codicibus collectis*; Amsterdam, 1657, in-12. L'auteur constate qu'il y a un grand nombre de variétés de leçons dans le Nouveau Testament, et qu'aucune de ces variétés ne peut nuire à la foi; — *Dissertationes de vocibus Trinitatis hypostases, personæ, essentiæ; de peccato originis; de necessitate cognitionis Christi de hominis per fidem et per opera justificatione*; Amsterdam, 1659, in-8°; — *Caroli Principia philosophica*, et un grand nombre d'autres ouvrages de théologie, de philosophie de science dont la date de publication est demeurée inconnue, mais qui se trouvent réunis dans les *Opera Curcellæi*; Amsterdam, apud Elzevirios, 1675, in-fol.

Arnold Pœlemburg, *Oratio funebris Curcellæi*, tête des œuvres de Courcelles. — *Bibliotheca Remonstrantium*. — Sandius, *Bibliotheca Anti-Trinitariorum*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, II, 160 à 167.

(1) Cette formule signifiait *livrer à la mort*.

(2) *Procès*, tome I, p. 463-466.

COURCELLES (*Étienne CHARDON DE*), médecin français, né à Reims, en 1705, mort à rest, le 5 juillet 1775, et non en 1780, comme disent tous ses biographes. Il fut reçu en 1741 docteur de la Faculté de Paris, et en 1742 correspondant de l'Académie des Sciences. Nous ne savons pas l'époque précise où il vint servir à rest, en qualité de chirurgien de la marine; mais ce dut être avant 1752, car les archives de l'Académie de la Marine nous apprennent qu'il n'aurait été admis dans cette compagnie à sa fondation, le 31 août de cette année, et qu'il s'y était chargé de divers travaux restés inédits, dont les principaux sont un *Mémoire sur la méthode d'Apleby pour dessaler l'eau de la mer*; un *avis sur les moyens de secourir les noyés*; un *Mémoire sur les maladies qui ont régné dans l'escadre commandée par M. le duc d'Anville en 1743*, et un *Mémoire sur l'eau de mer qu'on embarque sur les vaisseaux*. Il a en outre publié les ouvrages suivants, dans lesquels il a beaucoup d'ordre, de clarté et de concision, qui étaient parfaitement appropriés à l'usage de ses élèves en vue desquels il les avait composés; un renferment des détails historiques curieux et intéressants, joints à d'utiles observations pratiques: *Manuel de la Saignée*; Paris, 1746, in-12; Brest, R. Malassis, 1763, in-12; — *Régime d'Anatomie pour l'instruction des élèves chirurgiens de la marine de l'École de Brest*; Brest, 1752, in-12; Paris, 1753, in-8°; — *Manuel des Opérations de Chirurgie*; etc.; rest, 1756, in-8°; — *Mémoire sur le régime général des gens de mer, de feu M. de Courcelles, etc.*, publié par M. le chevalier de La Coudraye; Nantes, Brun, 1781, in-12. Ce mémoire est une réfutation de l'ouvrage de Poissonnier-Despérières sur la *Nouvelle Nourriture des gens de mer*, d'après un système essayé à bord de *La Belle-Poule*, sur laquelle l'éditeur avait été embarqué. Le chevalier de La Coudraye avait prêté à l'auteur des observations qu'il a scrupuleusement insérées dans son livre. Le *Dictionnaire historique de la Médecine ancienne et moderne* de Dezeimeris dit que Courcelles fut l'auteur des trois premiers volumes du *Tractus de Materia Medica* de Geoffroy (Paris, 1741). C'est à tort, nous le pensons, que ce dictionnaire lui attribue les deux ouvrages intitulés: *Élixir Américain*, et le *Manuel des Dames de Charité*, etc. Ces indications nous semblent devoir être le résultat d'une erreur causée par la similitude de noms entre Courcelles et le véritable auteur de ces ouvrages, qui se serait appelé Chardon; ce qui a pu contribuer à cette confusion, c'est la reproduction textuelle du *Manuel de la Saignée* de Courcelles dans le *Manuel des Dames de Charité* par Arnault et Nobleville, Paris, Debure, 1765, in-12. Bayle ne regarde pas non plus les deux ouvrages dont il s'agit comme étant de Courcelles, et il ne les mentionne pas dans l'article qu'il

lui a consacré, t. II, p. 388, de la partie biographique de l'*Encyclopédie des Sciences Médicales*.

P. LEVOT.

Archives de la Marine. — Biographie médicale.

COURCELLES (*François DE*), médecin français, né à Amiens, vivait en 1596. On a de lui: *De vera mittendi sanguinis ratione in hæmatothrasæ libri quatuor, etc.*; Francfort, 1593, in-8°; — *Traité de la Peste, clair et très-utile, principalement à ceus qui estans aus chams ou ailleurs, privez de secours ordinaire, voudroyent d'eus-mesmes essayer quelques remèdes pour leur conservation*; Sedan, 1595, in-8°.

ÉLOY, *Dictionnaire historique de la Médecine.*

COURCELLES (*Jean-Baptiste-Pierre JULIEN*, chevalier DE), historiographe français, né à Orléans, le 14 septembre 1759, mort à Saint-Brieuc, le 24 juillet 1834. Il fut d'abord notaire à Orléans, président de la commission des hôpitaux de cette ville. Il prit alors le nom de Courcelles, d'une petite propriété paternelle sise dans le Gâtinais, vint à Paris, acheta le cabinet héraldique formé par M. de Saint-Allais, et acquit une certaine aisance en faisant des recherches généalogiques et composant des armoiries pour les familles d'une noblesse douteuse. On a de lui: *Dictionnaire universel de la noblesse de France*; Paris, 1820, 5 vol. in-8°; — *Dictionnaire historique des généraux français depuis le onzième siècle*; Paris, 1820 à 1823, 9 vol. in-8°; — *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France, des grands dignitaires de la couronne, des principales familles nobles du royaume et des maisons princières de l'Europe, etc.*; Paris, 1821 à 1830, 12 vol. in-4°; — *Nobiliaire universel de France, ou recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de France, avec les armoiries des familles, etc.*; Paris, 1820 à 1821, in-8°; — *Armorial général de la chambre des pairs*; Paris, 1822, in-4°.

QUÉRARD, *La France littéraire.*

COURCELLES (*Marie-Sidonia DE LÉNONCOURT*, marquise DE), connue par ses aventures galantes et ses spirituels mémoires, née en 1651, morte en 1685. Fille de Joachim de Lénoncourt, marquis de Marolles, lieutenant général des armées du roi, et d'Isabelle-Claire-Eugénie de Cromberg, d'une illustre famille d'Allemagne, elle perdit de très-bonne heure son père, tué d'un coup de canon. Délaissée par sa mère, dont l'inconduite était notoire, elle fut confiée, à l'âge de quatre ans, à sa tante, Marie de Lénoncourt, abbesse de Saint-Louis à Orléans. Elle fut tirée du couvent à l'âge de moins de quatorze ans, par ordre de Louis XIV, pour être mariée comme riche héritière à Maulevrier, un des frères de Colbert. La jeune fille, qui se souciait peu de ce mariage, déjoua par d'habiles manèges la volonté impérieuse du monarque, et épousa le marquis de Courcelles, qui n'avait pour lui (dit M. Sainte-

Beuve) que d'être neveu du maréchal de Villeroy, et qui surtout lui offrait de s'engager, dans le contrat de mariage, à ne jamais la mener à la campagne (clause capitale), à ne jamais lui faire quitter la cour ». Le marquis de Courcelles était un personnage grossier et immoral. Dès le premier jour, la jeune Sidonia conçut pour son mari une haine qu'elle ne se donna pas longtemps la peine de dissimuler. « Je crus, dit-elle, qu'il y allait de ma gloire de le point paraître entêtée d'un homme que personne n'estimait, et je donnai un si libre cours à mon aversion pour lui, qu'en un mois toute la France en fut informée. Je ne savais pas encore que haïr son mari et pouvoir en aimer un autre n'est presque que la même chose. Dans cette erreur, beaucoup de gens prirent le soin de me le dire. » Ainsi brouillée avec son mari et avec la famille Colbert, elle s'attira la colère de Louvois, dont elle repoussa l'amour, tandis qu'elle acceptait celui du jeune et brillant marquis de Villeroy. Elle avait quinze ans. A partir de ce moment, sa vie n'est qu'un roman que M. de Walckenaer a raconté avec beaucoup de détails, mais non sans quelques inexactitudes. Condamnée pour crime d'adultère, elle se réfugia à Genève, et trouva un ami fidèle et dévoué dans un gentilhomme nommé Brulart du Boulay, capitaine au régiment d'Orléans. Infidèle à ce nouvel amant comme elle l'avait été à tous les autres, Sidonia de Courcelles, devenue veuve en 1678, « finit, dit M. Sainte-Beuve, par faire ce qu'on appelle un sot mariage ». Elle mourut âgée seulement de trente-quatre ans.

Du Boulay eut l'idée de réunir, pour les faire lire en confidence à ses amis, les lettres et les papiers de M^{me} de Courcelles. Chardon de La Rochette les retrouva en manuscrit à Dijon dans la bibliothèque du président Bouhier, et les fit imprimer sous ce titre : *Vie de la marquise de Courcelles, écrite en partie par elle-même, suivie de ses lettres et de la correspondance italienne de Gr. Leti, relative à cette dame, avec la traduction française à côté, terminée par une notice sur Gr. Leti*; Paris, 1808, in-12. Ce volume est devenu rare; il serait à désirer qu'on le réimprimât. Le style en est très-négligé, mais il est plein de grâce et de facilité, comme on peut en juger par les lignes suivantes, que nous empruntons à un portrait de M^{me} de Courcelles par elle-même, et qui peuvent donner à la fois une idée de sa personne et de sa manière d'écrire : « J'avouerai, dit-elle, que sans être une grande beauté, je suis pourtant une des plus aimables créatures qui se voient; que je n'ai rien dans le visage ni dans les manières qui ne plaise, ni qui ne touche; que, jusqu'au son de ma voix, tout en moi donne de l'amour, et que les gens du monde les plus opposés d'inclination et de tempérament sont d'un même avis là-dessus, et conviennent qu'on ne peut me voir sans me vouloir du bien. Je suis grande, j'ai la taille admirable et le meilleur air que l'on puisse avoir;

j'ai de beaux cheveux bruns faits comme ils devraient être pour parer mon visage et relever plus beau teint du monde.... J'ai les yeux assez grands; je ne les ai ni bleus ni bruns, mais entre ces deux couleurs; ils en ont une agréable et particulière: je ne les ouvre jamais tout entiers; quoique dans cette manière de les tenir un peu fermés il n'y ait aucune affectation, il est pourtant vrai que ce m'est un charme qui me rend regard le plus doux et le plus tendre du monde. J'ai le nez d'une régularité parfaite..... chanté bien; sans beaucoup de méthode; j'ai même assez de musique pour me tirer d'affaires avec des connaisseurs. Mais le plus grand charme de ma voix est dans sa douceur et la tendresse qu'elle inspire; et j'ai enfin des armes de toutes espèces pour plaire, et jusqueici je ne m'en suis jamais servie sans succès. Pour de l'esprit, j'en ai plus que personne; je l'ai naturel, plaisant, badin, capable aussi des grandes choses, si je voulais m'y appliquer. J'ai des lumières, et connais mieux que personne ce que je devrais faire quoique je ne le fasse quasi jamais. »

Beaucoup de lettres de la marquise de Courcelles existent en manuscrit à la Bibliothèque impériale, fonds Clérambault, Mélanges, vol. 26

L. J.

Vie de la marquise de Courcelles écrite par elle-même. — Saint-Réal, *Mémoires de la duchesse de Mazarin*. Walckenaer, *Mémoires touchant la vie et les écrits de Madame de Sévigné*, t. IV. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. I.

COURCELLES (Pierre de), philologue français né à Candés (Touraine), vivait en 1564. Il était versé dans les langues hébraïque, grecque et latine. On a de lui: *La Rhétorique française*; Paris, 1557, in-4°: ce livre est précédé d'une dédicace adressée à une abbesse de Jouarre; l'auteur y traite cette religieuse de «très-illustre princesse» et lui fait des compliments « sur l'invincible puissance de sa crosse ». Cet ouvrage fait connaître l'état de l'éloquence vers le milieu du seizième siècle; — *Le Cantique des Cantiques* de Salomon, suivi des *Lamentations de Jérémie prophète*; Paris, Robert Estienne, 1564, in-1. Courcelles parle dans ses œuvres d'un poème qu'il aurait composé précédemment sous le titre de *La Calomachie*, « dans lequel se voyoit un combat entre les quatre gouverneurs du Monde, mais on n'a nulle trace de cet ouvrage.

Lacroix du Maine, *Bibliothèque française*, II, 265. Chaudon, *Dictionnaire historique*.

COURCHELÉT D'ESNANS (.Luc). Voyez D'ESNANS LUC DE COURCHELET.

COURCIER (Pierre), mathématicien français né à Troyes, en 1604, mort à Auxerre, le 5 mai 1692. Il entra dans la Compagnie de Jésus, Pont-à-Mousson, le 9 mars 1642, professa d'abord la théologie et les mathématiques, et devint recteur de la maison de Nancy et de quelques autres collèges. En 1670 il enseignait de nouveau les mathématiques à Dijon, lorsqu'il fut élu provincial de son ordre pour la Champagne. O

de lui : *Astronomia practica, sive motuum celestium prætes per astrolabia quædam, sive siderum loca, motus, defectus, citò facile pro quolibet tempore in perpetuum noscuntur*; Nancy, 1653, etc.; 1655, in-8°; *Negotium sæculorum Maria, sive rerum matrem Dei spectantium chronologica epine, ab anno mundi primo ad annum Christi 60*; Dijon, 1662, in-fol.; — *Opusculum de ratione superficiæ sphericæ, per superficiem sphericam, cylindricam, conicam, item superficiæ cylindricæ per superficiem cylindricam atque conicam; denique superficiæ conicæ per superficiem conicam*; Dijon, 1662, 4°; — *Supplementum spherometriæ, sive angularium et aliarum in spherâ figurarum quoad areas, mensuratio*; Pont-à-Mousson, 1675, in-4°.

Coré, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Aud, *Bibliothèque sacrée*.

COURCILLON DE DANGEAU. Voyez DANCAU.

COURCY (Frédéric de), auteur dramatique français. On a de lui : *L'Amour et l'Appétit*, comédie-vaudeville en un acte; Paris, 1823, in-8°; *Les Emprunts à la mode, ou le négociant en patente*, comédie-vaudeville en un acte; Paris, 1824, in-8°; — *Le Roman par Lettres, ou chapitre XVIII*, comédie-vaudeville en un acte; Paris, 1826, in-8°; — *L'Écrivain public*, comédie-vaudeville en un acte; Paris, 1827, 8°; — *Simple Histoire*; Paris, 1826 et 1827, 18. En collaboration avec M. Ferd. Langlé : *Les Jeux de Bruges, ou le roi d'un jour*, chronique de 1573; Paris, 1842, in-8°, et beaucoup d'autres pièces avec MM. Scribe, Saint-Georges, Ansoul, Jaimé, etc.

Insée dramatique. — *France dramatique au dix-huitième siècle*. — Suppl. à Quérard, *La France litt.*

COURCY ou **COURCEY** (Jean sire de), guerrier anglais, mort vers 1199. Il fut du nombre des Anglais appelés en Irlande par Dermot, roi de la Lagénie, pour l'aider à rentrer dans la possession de son royaume. Il songea bientôt à guerroyer pour son compte. Malgré la défense de Guillaume Fitz-Aldeluc, gouverneur du royaume tuteur d'Isabelle, fille d'Henri II, héritière duinster, il entra dans la province d'Ulster, où, à la tête de plusieurs centaines d'hommes, il fit massacrer les habitants. Il défit ensuite Roderic, prince de Dunleve, prince de la contrée, qui s'était allié avec 10,000 hommes, et lui fit perdre l'Irlande. Après cette affaire, qui, chose peu croyable, ne lui aurait coûté que deux hommes, Courcy porta ses ravages dans les pays de Tirone et d'Alrieda. En 1178 il fut battu du côté d'Uric, dans son camp de Glluri, par Murtach O'Carroll et Roderick, prince d'Ullagh; il éprouva une autre défaite, sur les frontières de Dalaradie, près de Fernia, et faillit perdre la vie dans cette tournée. Créé comte d'Ultonie par Henri II, il

se maria en 1180, avec Africa, fille du roi de l'île de Man. En 1182 il battit, dans le comté d'Antrim, Donald O'Loghlin, qui tentait d'arrêter ses progrès. Revenu dans la ville de Down, il crut, comme la plupart des ravageurs de ce temps-là, racheter ses déprédations en fondant des établissements religieux. En 1186 il fut nommé vice-roi d'Irlande, en remplacement de Jean, fils de Henri II, qui avait assez mal gouverné les affaires de ce pays. Il fut remplacé lui-même en 1189, quoiqu'il eût mieux administré que son prédécesseur; pour se venger, il se déclara indépendant dans la province d'Ulster. Plus tard, menacé par Hugues de Lacy, nommé justicier d'Irlande et qui venait l'arrêter, il se retira en Ultonie, où il se prépara à la résistance contre le vice-roi, et défit un détachement de troupes envoyé pour le réduire. On le déclara alors coupable du crime de lèse-majesté, sa tête fut mise à prix; des gens de sa maison, pendus ensuite pour toute récompense, le livrèrent. Enfermé quelque temps en Angleterre, il fut rendu à la liberté par le roi Jean, qui lui permit de rentrer dans ses domaines; mais le ciel, vengeur de l'Irlande, ne le permit pas. Constamment repoussé par les vents contraires, il vint mourir sur les côtes de France.

Nichols, *l'ompendium*. — Hüme, *Hist. of England*.

***COURET** (Jean de), historien français du quinzième siècle; il appartenait à l'une des familles les plus anciennes de la Normandie. Né à Falaise, écuyer en 1399, il était chevalier en 1416, année où il entreprit la rédaction d'une *Chronique universelle*, dont il existe deux manuscrits à la Bibliothèque impériale (*Manuscrits français*, n° 9651 et 9652). C'est une compilation, un arrangement des chroniques antérieures, il ne faut pas lui demander de la critique, « mais un « vieux guerrier se consolant, par de sérieuses « études historiques, de ne pouvoir combattre, « tandis que la France entière était en proie aux « discordes civiles. » Ce guerrier forme un glorieux contraste avec le tableau des passions, des ambitions et des calamités contemporaines. Il avait achevé à Caudebec, en 1406, un poème demeuré inédit, et intitulé *Le Chemin de Vaillance*. C'est un ouvrage destiné à l'instruction de la jeune noblesse; les détails historiques s'y mêlent aux préceptes religieux et moraux.

G. BRUNET.

Paulin Paris, *Manuscrits français*, t. II, p. 332. — Desjardins, *Essai sur les Bardes et Trouvères*, t. III, p. 281. — *Mélanges d'une grande bibliothèque*, t. V, p. 291.

***COURET DE VILLENEUVE** (Martin), imprimeur et littérateur français, né à Orléans, le 25 mai 1719, mort dans la même ville, le 21 octobre 1780. Il améliora certains procédés typographiques, et fit sortir de ses presses quelques œuvres d'art dont il était en même temps l'auteur et l'éditeur. On a de lui : *École des Francs-Maçons, suivie des chansons maçonniques*; Jérusalem, 1748 et 1765, in-12; — *Le Trésor du Parnasse, ou le plus joli des recueils*;

Londres et Paris, 1762 et 1770, 6 vol. in-12; — *Les Affiches orléanaises*, feuille périodique, publiée par Couret de 1764 jusqu'en 1770; — une édition d'Horace, *scholiis, sive annotationibus instar commentarii illustrata a Joanne Bond*, 1767, in-12. Cette édition est une réimpression très-inférieure et peu correcte de celle des Elzevier; — *Phædri Fabulæ et Publii Syri Sententiæ*; 1773, in-24. M. A.-Firmin Didot possède en manuscrit un traité complet sur la typographie composé par Couret de Villeneuve. A.-F. D.

* **COURRET DE VILLENEUVE** (*Louis-Pierre*), imprimeur et littérateur français, fils du précédent, né à Orléans, le 29 juin 1749, mort à Gand, le 20 janvier 1806. Il suivit les traces de son père comme littérateur, et ajouta comme lui plusieurs perfectionnements à l'art typographique. Il avait en outre quelques connaissances en botanique. Des spéculations aventureuses, que vint faire échouer la révolution, l'obligèrent à quitter sa profession. En 1790 il vint à Paris, occupa divers emplois dans les ministères; et lors de la fondation des écoles centrales, il fut nommé professeur de grammaire générale du département de l'Escaut. Il jouissait à Gand d'une grande considération, lorsqu'un événement funeste arrêta sa carrière : il tomba un soir dans la Lys, et son corps ne fut point retrouvé. On a de lui : *Calendrier historique de l'Orléanais*, 1771 à 1790, 20 vol. in-8°; — *Lyriques sacrés*, trad. de l'anglais de Robert Blair; 1774 et 1802, in-12; — *L'Ami de la Jeunesse, ou choix de lectures, contenant des anecdotes, des traits d'histoire*; Orléans, 1798, in-16; Paris, 1826, in-18; — *Discours sur les rapports de l'Italie avec la France et les autres États de l'Europe*, trad. de l'italien; Paris, 1798, in-18; — *Le Chronomètre, ou le moyen de connaître la quantité de pluie tombée sur une surface dans un temps donné*; trad. de l'italien de Landriani, inséré dans le *Journal de Physique*, année 1781; — *Recueil pour servir de suite aux Lectures pour les enfants et les jeunes gens*; Orléans et Paris, 1782, in-12; — *Prodromus floræ Aurelianensis*; Orléans, 1784, in-8°; — *Mémoires sur les inondations de la Loire, sur les moyens de les rendre moins funestes et moins fréquentes*; Orléans, 1789; — *Mémoire sur une corneille blanche*; ibid.; — *Mes Matinées d'été, ou opuscules en vers et en prose*; ibid.; — *Journal de la Religion* (Paris, 1791, 3 vol. in-12; très-rare); — *Lettres à Sicard sur les écoles primaires*; Paris, 1797, in-8°; — *Instructions familières et républicaines sur la Déclaration des Droits de l'homme*, etc.; Paris, 1798, in-12; — *Manuel social de Morale et de Politique*; Paris, 1798, in-12; — *Réflexions sur la nature des récompenses que l'on pourrait accorder aux citoyens qui ont bien mérité de l'humanité*; Paris, 1799; — *Le Nouvel Ériste, ou les délassements instructifs de la jeunesse et de*

l'enfance; 1799, in-12; — *Éloge de Kléber* 1800, in-8°; — *Discours sur la prise de la Bastille*; Gand, an ix (1801), in-8°; — *Éloge funèbre de Bern. Coppens*; ibid.; — *Horti Gandavensis centrali academiæ annexus*, etc. Gand et Paris, 1802, in-12; — *Programme d'un cours de grammaire générale*; Paris, 1805, in-4°; — *De la Douleur et du Plaisir*, trad. de l'italien du comte Verri; in-12 (sans date); — *L'Anacréon français, choix des meilleurs chansons*, 2 vol. in-8°; ibid.; — *Bibliothèque d'un homme qui veut rire, ou les facéties d'un siècle*; in-8°; ibid. (très-rare); — *La Cuisine des Odeurs*, trad. de l'italien de Beccaria, in-12; — *Éléments raisonnés de la Grammaire générale*; in-8°; — *Manuel pratique et social* Paris, in-12; — *Le petit Magasin économique ou l'utile à tout le monde*; Paris. Parmi les meilleures éditions sorties des presses de Couret de Villeneuve, on cite la *Bibliothèque de Poètes italiens*, 21 vol. in-8°, avec préface et notes de l'éditeur, et le *Recueil amusant de Voyages*; Paris, 1783-87, 9 vol. in-12.

Biograph. des Contemp. — Quérard, *La France littéraire*.

‡ **COURHAUT** (*J.-F.*), chirurgien français, né à Nolay, le 14 février 1777. On a de lui : *Traité de l'Ergot du seigle, ou de ses effets sur l'économie animale, principalement la gangrène* Châlons-sur-Saône, 1827, in-8°; — *Mémoire sur les maladies épidémiques contagieuses* ibid., 1827, in-8°; — *Cours d'une doctrine médico-chirurgicale pratique basée sur la fermentation et ses quatre phases, et principalement celles d'où émanent les acides les alcalis (école unique)*; Paris, 1827, in-8°; — *Prospectus de la doctrine universelle de lois et phénomènes de la nature appliquée à l'art de guérir, ou régénération médico-chirurgicale*; 1841.

Suppl. à Quérard, *La France litt.*

* **COURIER DE MÉRÉ** (*Paul-Louis*), helléniste et pamphlétaire français, né à Paris, sur la paroisse de Saint-Eustache, le 4 janvier 1772, assassiné le 10 avril 1825. Légitimé cinq ans après sa naissance, il reçut sa première éducation de son père, qui, après avoir failli périr à Paris, souffrit les coups des gens d'un grand seigneur, son oncle, dont la femme l'avait aimé, s'était retiré dans son fief de Méré en Touraine. Cette première éducation du jeune Paul-Louis fut agitée et irrégulière. Destiné à la carrière du génie, envoyé à Paris dès l'âge de quinze ans, il y reçut les leçons de deux mathématiciens distingués, Callet et Labbey, en même temps qu'il suivait au Collège de France les cours de grec de Vauvillie. Cependant les exercices littéraires, qui dans la jeunesse du père ne devaient être qu'une distraction, devinrent bientôt l'affaire principale du futur traducteur de Longus; il aimait les anciens, et, au lieu de les étudier, sans l'empêcher de se livrer à l'étude des sciences, le faisait revenir sans cesse et de pi

férence aux écrivains qui devaient faire comme la couche première de son talent littéraire. Lui-même dit quelque part qu'il eût donné toutes les vérités d'Euclide pour une page d'Isocrate. Il avait tort sans doute, mais telle était la tendance de son esprit. Entré à l'École d'Artillerie de Châlons, en 1791, à la suite de Labbey, son professeur, et devenu élève sous-lieutenant, il se trouvait dans cette ville lors de l'invasion prussienne. Commis à la garde des portes, comme la plupart de ses camarades, le jeune artilleur charmait ses loisirs par la lecture des chants sublimes de l'Illiade. Lieutenant d'artillerie en juin 1793, Courier fut envoyé en garnison à Thionville, d'où il écrivit à sa mère pour lui demander, avec un délirer, deux tomes du grand orateur de la Grèce : « Mes livres font ma joie, dit-il (10 septembre 1793) et presque ma seule société. Je m'ennuie que quand on me force à les quitter, et je les retrouve toujours avec plaisir. J'aime surtout à relire ceux que j'ai lus nombre de fois, et par là j'acquiers une érudition moins étendue mais plus solide. A la vérité je n'aurai jamais une grande connaissance de l'histoire, qui exige un plus de lecture ; mais je gagnerai autre chose, il vaut autant, selon moi, ... Je dois pourtant avouer qu'il manque à tout cela une chose dont la privation suffit presque pour en ôter l'agrément, à moi, qui sais ce que c'est ; je veux parler de cette vie tranquille que je menais auprès de vous. Babil de femmes, folies de jeunesse, qu'étes-vous en comparaison ! » Courier n'avait que vingt ans, et déjà il s'annonçait dans ces quelques lignes. Il quitta en 1794 Thionville, où il n'avait éprouvé qu'un désagrément, celui d'ignorer un point important de société, la danse. « Vous ne savez croire, écrivait-il à sa mère (25 février 1794), qu'il m'en a coûté de peines et de mortifications pour n'avoir pas su danser ; je n'en suis pas encore délivré. » Et il ajoute qu'il a pourtant pris un maître, qui lui trouve toutes les dispositions du monde. (Heureux Courier !). De Thionville, Courier se rendit au camp de Bliescastel, où il rejoignit l'armée de la Moselle. Après l'occupation de Trèves, qui eut lieu le 9 août, il fut appelé au parc de l'armée, et chargé d'organiser un atelier pour réparer les armes. Il s'établit dans un magasin abandonné par les moines, et occupa lui-même, mais en locataire modéré, le magnifique appartement de l'abbé. Capitaine à la fin de juin 1795, il était en cette qualité au quartier général de l'armée campée devant Mayence, lorsqu'il prit la mort de son père. L'impression fut vive : oubliant tout et ne songeant qu'à la douleur de sa mère, retirée à La Véronique, près de Mayence, il partit sans congé. Ce manque de discipline, qui se rencontrera trop souvent dans sa carrière militaire, faillit lui être funeste : il fallut tout le crédit de ses amis pour le sauver des conséquences et l'empêcher d'être puni comme délinquant. On obtint qu'il serait envoyé dans le midi de la France ; et il fut chargé de recevoir à

Alby des boulets provenant des forges des environs. Tout en remplissant cette mission, il étudiait Cicéron et traduisait le discours *Pro Ligario*. Venu ensuite à Toulouse, il s'y lia avec un Polonais, M. Chlewaski, qui partageait ses goûts littéraires. Courier n'était pas ennemi du monde et des plaisirs ; on était en 1796 : il y avait comme une réaction de bals et de fêtes pour tous ceux qui en avaient été privés durant les tempêtes de la révolution. Courier reprit un maître de danse ; cette fois il se montra assez habile dans l'art de Terpsichore pour avoir des élèves parmi les Toulousaines ; et tel fut son succès auprès d'une de ces dames, qu'un matin de décembre il lui fallut quitter précipitamment la ville, sans pouvoir prendre congé de son ami le Polonais. Il faut bien que la danse ou l'esprit de Courier ait causé ce succès si compromettant, car le portrait qu'un de ses camarades d'alors fait de lui n'a rien de trop séduisant : « Il était grand, mince et maigre, dit cet ami ; sa bouche était largement fendue, ses lèvres grosses et le visage marqué de petite vérole. » Cependant il aimait une danseuse appelée Simonette, et sans doute qu'il écrivait ce nom en grec sur son calepin, comme il faisait pour ses dépenses. Exilé de Toulouse, il alla trouver sa mère à La Véronique ; puis il vint à Paris, d'où, au printemps de 1798, il se rendit en Bretagne, à l'armée dite d'Angleterre. Il parcourut les côtes du nord, et vint séjourner à Rennes, où il ébaucha son *Éloge d'Hélène*. Ses loisirs ne furent pas de longue durée : de Paris, où il était en novembre, il dut se rendre à Milan, et de là à Rome.

Il semble que cette terre des grands souvenirs qui vit naître tant et de si brillants écrivains ait fait jaillir l'inspiration du jeune officier, car dès lors ses lettres porteront ce cachet de verve rapide, de fine observation, encadrée dans un style tout français, qui en feront comme le germe du talent du futur pamphlétaire. « Je pars demain en même temps que cette lettre, écrivait-il de Lyon à M. Chlewaski (4 décembre 1798), et peut-être quand vous la lirez, *sublimi feriam sidera vertice*, tandis que *Juppiter hibernas cananive conspuet Alpes*, c'est-à-dire que je grimperai sur le mont Cenis. » En même temps il promettait de tenir son ami au courant de ce qu'il verrait : « Lectures, voyages, spectacles, bals, auteurs, femmes, Paris, Lyon, les Alpes, l'Italie, voilà l'Odyssée que je vous garde. » Courier ne réalisa qu'en partie ce brillant programme. Sa lettre datée de Rome 8 janvier 1799 est assez connue ; c'est une description vive, éloquentes des malheurs qui pesaient alors sur la Péninsule. « On ne saurait nier, dit un des biographes de Courier, Armand Carrel, que ce ne fut là l'état de l'Italie après le premier départ de Bonaparte, et que les plus honteux désordres, le plus effréné pillage n'y déshonoraient avec impunité la domination française. La guerre qui s'était déclarée entre les commissaires du gouvernement et les

commandants militaires avait rendu toute discipline, toute administration régulière impossible, et il n'y avait si bas agent qui ne se crût autorisé à imiter Bonaparte faisant payer en chefs-d'œuvre la rançon des villes d'Italie. — « Allez, s'écrie Courier à ce spectacle, nous vengeons bien l'univers vaincu ! les monuments de Rome ne sont guère mieux traités que le peuple. La colonne Trajane est cependant à peu près telle que vous l'avez vue, et nos curieux, qui n'estiment que ce qu'on peut emporter et vendre, n'y font heureusement aucune attention. D'ailleurs, les bas-reliefs dont elle est ornée sont hors de la portée du sabre, et pourront, par conséquent, être conservés. Il n'en est pas de même des sculptures de la villa Borghèse et de la villa Pamphili, qui présentent de tous côtés des figures semblables au Déiphobe de Virgile. Je pleure encore un joli Hermès enfant que j'avais vu dans son entier, vêtu et encapuchonné d'une peau de lion, et portant sur son épaule une petite massue. C'était, comme vous voyez, un Cupidon dérobant les armes d'Hercule, morceau d'un travail exquis, et grec si je ne me trompe. Il n'en reste que la base, sur laquelle j'ai écrit avec un crayon : *Lugete, Veneres Cupidinesque*, et les morceaux dispersés, qui feraient mourir de douleur Mengs et Winckelmann, s'ils avaient eu le malheur de vivre assez longtemps pour voir ce spectacle. Des soldats qui sont entrés dans la bibliothèque du Vatican ont détruit, entre autres raretés, le fameux TERENCE du Bembo, manuscrit des plus estimés, pour avoir quelques dorures dont il était orné. Vénus de la villa Borghèse a été blessée à la main par quelque descendant de Diomède, et l'Hermaphrodite (*immane nefas*) a un pied brisé. » Quelle grâce dans ces lignes, que l'on croirait détachées d'un chef-d'œuvre de l'antiquité ! Ce guerrier lettré à la manière des anciens se distingua au siège de Civita-Vecchia; après quoi il revint se livrer à ses recherches studieuses dans la bibliothèque du Vatican. Le 29 septembre 1799, les Français ayant été obligés, après quatre mois de lutte, de se retirer au palais Saint-Ange et de laisser les Napolitains prendre possession de la ville éternelle, Courier s'oublia à la bibliothèque et n'en sortit qu'à la nuit; reconnu à la lumière d'une lampe allumée devant une madone, il entendit crier sur lui au *giacobino*, en même temps qu'on lui tirait un coup de fusil, qui ne l'atteignit pas; ce fut une vieille femme qui fut frappée, et Courier put gagner son logis, chez le seigneur Chiaramonte, son généreux hôte, qui le fit monter dans sa propre voiture et le conduisit au château Saint-Ange. Ramené avec l'armée à Marseille, Courier se rendit à Paris, dont le séjour était nécessaire au rétablissement de sa santé, altérée par un violent crachement de sang. Malade pendant quatre mois, il reçut les soins du docteur Bosquillon, qui était aussi un helléniste distingué. C'est par ce médecin que Courier fit connaissance avec Clavier. A peine réta-

bli, il fut employé à l'artillerie de Paris, et profi de ses loisirs pour reprendre ses études sur Cécéron, dont il traduisit les *Philippiques*. Un rechute lui fit obtenir un congé, qu'il alla passer auprès de sa mère, dont il eut la douleur de fermer les yeux. Il ne fit que revenir par Paris, d'où alla retrouver, en 1801, son régiment en garnison à Strasbourg. Courier y passa son temps, érudit bien plus qu'en artillerie. L'*Athénée* Schweighæuser lui fournit l'occasion d'un travail sur cet historien. « A propos de l'*Athénée* écrit-il à Clavier (2 mai 1802), savez-vous que je me suis chargé, moi, d'en rendre compte dans le journal de M. Millin ? Je travaille maintenant à cela par occasion; je donnerai des conjectures explications et corrections de certains passages qui n'ont été entendus ni de M. Schweighæuser, ni même de Casaubon, tout Casaubon qu'il est. L'article parut en effet dans le *Magasin encyclopédique* (cahier de fructidor an x (1802, t. 1) et fut remarqué. Mais dès cette époque Courier parut prédestiné aux maculations de manuscrits : par une maladie de savant, en faisant ses recherches, il répandit sur un magnifique exemplaire d'*Athénée* un encrier qu'il avait pour une poudrière,

Ignoscenda quidem, scirent si ignoscere....

Mais les bibliothécaires pardonnent peu, et le verra plus tard. Rappelé à La Véronique par ses intérêts, il s'y occupa de nouveaux travaux d'érudition, parmi lesquels le *Récit du voyage entrepris par Ménélas pour aller à Troie demander Hélène*, ouvrage laissé inachevé, retoucha aussi l'*Éloge* de cette célèbre fugitive dédié à la princesse de Salm-Dik, et le fit imprimer à la fin de mars 1803. Après deux mois de séjour à Douai, il dut au crédit des généraux Duroc et Marmont sa nomination au grade de chef d'escadron du 1^{er} régiment d'artillerie le 27 octobre 1803. Envoyé à Plaisance, Courier fut appelé tout d'abord à voter sur la question de l'empire. On se rappelle la lettre qu'il écrivit à ce sujet (2 mai 1804); bien qu'elle ait été retouchée, elle annonce l'auteur du *Siméon Discours sur Chambord*. Cependant Courier reçut la croix d'Honneur des mains mêmes du maréchal Jourdan. Il se distingua ensuite à la campagne destinée à punir les Napolitains de la violation de la neutralité, et à laquelle il prit part sur sa demande. Il se trouva au combat de Campo-Tenese, qui vit la défaite de l'armée napolitaine par le général Reynier, suivie de l'occupation de Cosenza et de l'entrée des troupes françaises dans Reggio, le 29 mars 1806.

Courier ne manqua pas d'écrire ses impressions. « Voilà, ce me semble, dit-il (15 mai 1806), un royaume assez lestement conquis; vous devez être contente de nous (c'est à vous, dame qu'il écrit). Mais moi, je ne suis pas satisfait. Toute l'Italie n'est rien pour moi, et n'y joins la Sicile. Ce que j'en dis est pour maintenir mon caractère de conquérant; car, c'

nous, je me soucie peu que la Sicile paye ses axes à Joseph ou à Ferdinand; là-dessus j'enverrais facilement en composition, pourvu qu'il ne fût permis de la parcourir à mon aise. Mais n'être si près et n'y pas pouvoir mettre le pied, n'est-ce pas pour enrager? Nous la voyons en éréte comme des Tuileries vous voyez le faouurg Saint-Germain... Croyez-vous que ce peu d'eau salée nous arrête? S'il ne nous fallait que du vent, nous ferions comme Agamemnon, nous sacrifierions une fille : Dieu merci, nous en avons de reste. Mais pas une seule barque, et voilà l'embarras. » Chargé par le général Reynier, qui voulait armer les côtes faisant face à la Sicile, d'aller prendre à Tarente l'artillerie nécessaire, Courier se mit en route le 21 avril; une impéte, des obstacles sans nombre l'arrêtèrent d'abord dans cette mission. Il parvint à expérier de Tarente plusieurs bâtiments chargés d'artillerie; jugeant sa mission finie, il s'embarqua dans la nuit du 10 au 11 juin avec le capitaine naval et deux canonniers sur une polaque chargée de douze pièces de canon et d'autant d'affûts. Le point du jour, la polaque fut attaquée par un croiseur anglais : Courier et ses hommes n'eurent que le temps de se jeter dans la chaloupe et de fuir. Ils abordèrent à l'embouchure du Crati, près de l'ancienne Sybaris. Mais d'un danger ils débordèrent dans un autre : une bande de Calabrais les assaillirent, les dépouillèrent, et se disposèrent à les fusiller. La compassion du curé de Corigliano, qui survint au même moment, les sauva. Il feignit de partager la rage des habitants, et fit conduire les Français dans un cabanon, sous prétexte de les envoyer ensuite à la prison pour y être livrés à la vengeance du peuple. Courier ne voulait que gagner du temps : la nuit suivante il les fit évader. Courier revint alors auprès du général Reynier. Il se disposait à remplir une nouvelle mission, quand les Anglais débarquèrent à Maida, dans le golfe de Sainte-Philémie, et l'en empêchèrent. Détaché alors sur divers côtés contre les insurgés, Courier se défendit une bande près Cosenza, et s'avança jusqu'à Scigliano. Entre cette ville et la Manica, il faillit de nouveau tomber entre les mains des brigands : il en fut quitte pour la perte de son porte-manteau. « Je ne regrette rien, mon Homère, se prend-il à dire, et pour avoir je donnerais la seule chemise qui me reste. » Il ne disait que trop vrai. Sa lettre du 2 septembre 1806 accuse réception au général Dedon de cet objet de première nécessité. « J'ai reçu, dit-il, mon général, la chemise dont vous m'avez fait présent; Dieu vous la rende, mon général, en ce monde ou dans l'autre. » Ainsi, Courier, être souvent victorieux, les Français n'étaient pas toujours couverts. Courier a peu d'espoir, et il le prouvera encore plus tard, pour ces scènes de guerre et de carnage qui déshonorent la vie des grands capitaines : « Pour l'avez-vous dit-on dans sa lettre à Sainte-Croix (12 sep-

tembre 1806), m'est avis que cet enchaînement de sottises et d'atrocités qu'on appelle histoire ne mérite guère l'attention d'un homme sensé. Plutarque, avec

L'air d'homme sage

Et cette large barbe au milieu du visage,

me fait pitié de nous venir prôner tous ces donneurs de batailles, dont le mérite est d'avoir joint leurs noms aux événements qu'amenaient le cours des choses. » Revenu à Naples, il y séjourna deux mois, au bout desquels il fut envoyé à Foggia pour y veiller à une levée de chevaux et de mulets. Pendant ce court séjour dans la capitale du royaume, il avait repris ses études, ses relations littéraires, et fait connaissance avec le marquis Tacconi, qui mit à sa disposition une riche bibliothèque. C'est vers cette époque que viennent se placer les démêlés de Courier avec le général Dedon, à l'occasion desquels il avait été mis aux arrêts. Il demandait qu'on les levât et le fit passer à une autre armée, « moyennant quoi, écrit-il, je me dédis de tout ce que j'ai dit et écrit au général Dedon. Je ne plaisante point : je signerai qu'il est brave, qu'il l'a fait voir à Gaète, et que ceux qui disent le contraire en ont menti, moi le premier; un démenti de plus à l'armée, que voulez-vous de plus, mon colonel? » (Lettre du 27 juin 1807). En attendant l'effet de sa demande, Courier travailla à la traduction des traités de Xénophon sur le commandement de la cavalerie et l'équitation. Il appliquait lui-même les préceptes du maître, sur son cheval bridé, équipé à la grecque, et non ferré. Il le montait sans étriers et courait ainsi sur les dalles de Naples.

Toujours trop disposé à faire le contraire de ce qu'on lui demandait, et ayant reçu l'ordre de quitter l'armée et d'aller joindre son régiment à Vérone, Courier s'enferma deux mois à Résina, près de Portici; et pourquoi? Pour y terminer sa traduction. Il revint ensuite à Rome, où il retrouva d'anciens amis. A Florence il visita le savant M. Akerblad; arrivé enfin à Vérone, six mois plus tard qu'il ne fallait, il fut justement mis aux arrêts, avec retenue d'une partie de ses appointements. Après une inutile demande de congé pour aller en France veiller à ses intérêts en souffrance, il donna, le 15 mars 1809, sa démission, qui fut acceptée; un mois plus tard il était à Paris.

Un fâcheux concours de circonstances et un caractère difficile, frondeur, source d'une partie de son talent et peut-être aussi cause de sa triste fin, laissa Courier dans les rangs inférieurs de l'armée et en quelque sorte étranger à l'atmosphère de gloire que respirait alors la France. Malheureusement il ne vit que le côté par où, comme toutes choses, cette époque extraordinaire prêtait le flanc à la critique de l'histoire. Après quelques soins donnés aux affaires domestiques, les travaux d'érudition reprurent leur cours, et Courier s'occupa de faire imprimer les deux

traités de Xénophon. Soudain il eut comme un remords de laisser tant de gloire se moissonner sans lui : il demanda et obtint, le 7 mai 1809, l'ordre de se rendre en Allemagne. Cette fois encore il fit un détour, se rendit à Luynes, avant d'aller à Strasbourg; enfin, de Vienne, où il arriva le 15 juin, il rejoignit le quatrième corps d'armée dans l'île de Lobau, où il fut employé aux batteries destinées à protéger le passage du Danube. Le spectacle qu'il eut alors sous les yeux n'était pas de nature à le réconcilier avec la guerre. « Il n'avait jamais vu, dit Armand Carrel, les hommes noyés par milliers, les généraux tués par cinquante, les régiments entiers disparaissant sous la mitraille, les tas de morts ou de blessés servant de rempart ou de tours aux combattants, l'artillerie, la cavalerie roulant, galopant sur un lit de débris humains, et quatre cents pièces de canon faisant pendant deux jours et deux nuits l'accompagnement non interrompu de pareilles scènes. Or, il y eut de tout cela pendant les quarante-huit heures que Courier passa dans la célèbre et trop désastreuse île de Lobau. » Courier tomba d'épuisement sur le champ de bataille, et fut transporté sans connaissance à Vienne. Il quitta cette ville, comme il avait quitté Paris, sans permission, sans ordre, se croyant libre, à cause de l'inaccomplissement des dernières formalités de sa réintégration. De Strasbourg, où il revint un mois après son départ de cette ville, il se rendit en Suisse, et il écrivait de Zurich le 25 juin 1809 : « J'ai dû vous marquer, si tant est que je vous aie écrit de Milan, comme arrivé là je quittai sagement mon vilain métier. Mais à Paris un hasard, la rencontre d'un homme que je croyais mon ami,

Et je pense
Quelque diable aussi me poussant,

je partis pour l'armée d'Allemagne, dans le dessein extravagant de reprendre du service. La fortune m'a mieux traité que je ne méritais, et tout près d'être lié au banc m'a retiré de cette galère. » Cette vie de labeurs et de fatigues ne se présenta plus dès lors à son esprit qu'à travers les teintes du souvenir.

Rendu à la vie civile et se trouvant à Lucerne, il fait, c'est lui-même qui le raconte (Lettre du 25 août 1809) trois parts de son temps : l'une pour manger et dormir, l'autre pour le bain et la promenade, la troisième pour ses vieilles études. En se baignant tous les jours dans le lac, il est devenu le héros d'une de ces aventures qu'il sait si bien raconter et que M. Sainte-Beuve appelle avec raison de « petites scènes parlantes, achevées, faites pour être ciselées sur une coupe antique, sur une de ces coupes que Théocrite proposait en prix à ses bergers ». Courier est donc rencontré un jour de bain; et, suivant son expression, dans le costume d'Adam avant le péché, au milieu de vingt Lucernoises effarées ou rieuses; « ces dames,

ajoute-t-il, se sauvèrent où elles purent, et moi je m'enfuis sous les ondes, comme les grenouilles de La Fontaine. Je fus prier les nymphes de me cacher dans leurs grottes profondes, mais en vain. Il me fallut bientôt remettre le nez hors de l'eau; bref les Lucernoises me connaissent, c'est peut-être ce qui m'empêche de leur faire cour. » Cependant il revient à ce qui l'occupe toujours : ses études aimées; il corrige un *Panegyric*, et au jugement déjà cité sur cet ouvrage il ajoute une piquante mais trop rigoureuse appréciation : « C'est un plaisant historien, dit-il, et bien peu connu de ceux qui ne le lisent pas sa langue; son mérite est tout dans le style; se moque des faits, et n'en prend que ce qui plaît, n'ayant souci que de paraître habile écrivain. Il ferait gagner à Pompée la bataille de Pharsalus si cela pouvait arrondir tant soit peu sa phrase. De Lucerne, qu'il quitta le 27 septembre 1809, Courier se rendit à Altorf, franchit à pied le Saint-Gothard, et passant par Bellinzona et Lugano, il arriva à Milan le 3 octobre; le 12 il se rendait à M. et M^{me} Thomassin à Strasbourg par une jolie idylle, où il joue lui-même un rôle comme fait un berger de Virgile ou de Théocrite. L'héroïne est une jeune fille qui cueillait des petits pois dans un champ, et avec laquelle il est obligé de converser par signes, n'entendant pas la langue du pays (la scène est aux bords du lac de Lucerne). « Comme en Italie, dit-il, où beaucoup de choses se traitent par signes, j'avais acquis quelque habitude de cette façon de s'exprimer; réussis à lui faire comprendre que je la trouvais belle. » Nous ne suivrons pas Courier dans le développement de cette historiette, racontée en quelques lignes; il suffit de dire que tout y est naturel, fraîcheur et simplicité, et qu'il savait se faire gracieux, comme plus tard il sut être inoffensif. Courier quitta Milan le 27 octobre, et arriva à Florence le 4 novembre.

A partir de ce moment, sa vie n'apparaît plus qu'à l'écrin, que l'on verra se transformer dans le talent d'écrivain politique que sa correspondance fait pressentir. A peine arrivé à Florence, il va examiner soigneusement la bibliothèque de San-Lorenzo un manuscrit de Longus, *Daphnis et Chloé*, qu'il n'avait eu le temps de feuilleter l'année précédente. Il le trouva complet, en copia dix pages environ du premier livre, qu'il savait n'exister dans aucune édition dans aucun manuscrit. Mais voici que la maladresse dont il avait déjà donné une preuve à Strasbourg, à l'occasion d'Athénée, a presque une catastrophe. Il tacha d'encoder des pages du morceau inédit et couvrit ainsi vingtaine de mots. Grande colère du signor Furia, bibliothécaire, plus furieux peut-être qu'il n'avait pas prévu la découverte de Courier, que de l'accident même dont l'autre reconnut coupable, comme cela résulte du *libretto* suivant, écrit de la main de Courier, se voit encore aujourd'hui avec le manuscrit

cette pièce est ainsi conçue : « Ce morceau de papier, posé par mégarde dans le manuscrit pour servir de marque, s'est trouvé taché d'encre : la faute en est tout à moi, qui ai fait cette étourderie; en foi de quoi j'ai signé : COURIER Florence, le 10 novembre 1809. » Cette affaire ne s'arrêta cependant pas là; on supposa à Courier. les intentions coupables. Il y eut des plaintes, des récriminations, et l'orage allait grossissant. Courier prit alors la plume, et écrivit (février 1810) la *Lettre à M. Renouard*, qui se trouvait Florence lors de l'événement.

Courier rassure M. Renouard sur les suites de cette fâcheuse affaire : « Je ne souffrirai pas, ni disoit-il, qu'on vous pendre pour moi, et je suis toujours prêt à crier : *Me, me, adsum qui feci*. Je déclarerai quand vous voudrez que moi tout seul j'ai fait la *fatale tache*, et que je n'ai point eu de complices. » Sa lettre à M. Firmin Didot (3 mars 1812) fait voir la juste fierté que ni donnait sa découverte. « Vous ne serez pas taché, je crois, de savoir qu'il existe un Longus complet, et ma traduction, toute sèche et servile qu'elle est, vous donnera une idée de ce qui manque dans les imprimés. Je pars pour Rome, où je verrai d'autres manuscrits de Longus. En les comparant avec la copie que j'emporte de celui-ci, j'aurai un texte qui peut-être ne sera pas indigne de vos presses. Vous pourriez même en faire encore plus d'honneur, si l'envie vous prend d'animer de quelques couleurs ces traits que j'ai calqués sur l'original (1). » Cette édition de Longus, traversée par toutes ces tempêtes, arriva cependant à bon port. Courier fit imprimer et tirer son œuvre à cinquante exemplaires, qui furent offerts aux plus renommés hellénistes de France, d'Italie et d'Allemagne. « J'ai reçu votre précieux cadeau, lui écrivait à cette occasion M. Boissonade (9 avril 1810), et je ne puis assez vous en remercier. J'ai tout de suite cherché la lacune, et j'ai été ravi en lisant cet agréable supplément, dont la littérature vous doit la découverte, et que vous avez traduit d'un style si élégant. »

L'autorité crut devoir se mêler de cette guerre bibliophiles; le ministre de l'intérieur fit saisir à Florence les vingt-sept exemplaires restant de la traduction imprimée chez Piatti. On fut même sur le point de sévir contre Courier lui-même. « Ah, mon cher ami! raconte-t-il dans sa lettre datée de Tivoli (12 septembre 1810), j'ai deux ministres à mes trousses, dont un veut me faire fusiller, comme déserteur; l'autre veut que je sois pendu pour avoir volé au grec. » En vain se défend-il sur les deux chefs; les accusateurs ne veulent entendre à rien : ils me répliquent, continue Courier, l'un : Vous êtes soldat, car il y a un an vous vous enivrâtes

dans l'île de Lobau avec L.... et tels garnements qui vous appelaient camarade; vous suiviez l'empereur à cheval : ainsi vous serez fusillé; — l'autre : Vous serez pendu, car vous avez sali une page de grec, pour faire pièce à quelques pédants qui ne savent ni le grec ni aucune langue. Là-dessus je me lamente, et je dis : Serai-je donc fusillé pour avoir bu un coup à la santé de l'empereur? Faudra-t-il donc que je sois pendu pour un pâté d'encre? » Cette affaire occupa presque toute l'année 1810.

Le 15 mai 1811, Courier partit pour Naples; il revint ensuite près de Rome, à Albano, puis à Frascati et à Rocca di Papa. Il retourna à Naples en février 1812; c'est à cette époque qu'il eut avec la comtesse d'Albany et avec le peintre Fabre, sur le mérite comparé des artistes et des guerriers, une conversation dont la conclusion, amenée dans la forme socratique, n'est pas précisément à l'avantage des derniers. Revenu à Paris le 3 juillet 1812, Courier, qui voyageait sans passeport, parce qu'il ne savait se plier à aucune formalité, fut arrêté à Blois, et passa quatre jours en prison. C'était l'époque de la conspiration du général Malet. Il fut rendu à la liberté, grâce au préfet de police Réal, auquel il envoya, à titre de remerciement, un exemplaire de Longus. Il passa à Paris l'hiver et le printemps de 1813, entre l'étude et le jeu de paume, qu'il aimait. Au mois de juillet, il s'établit à Saint-Prix, dans la vallée de Montmorency, pour y mettre la dernière main à une nouvelle édition de la traduction de *Daphnis et Chloé*. Bien qu'elle porte le nom d'Amyot, elle est supérieure à celle du traducteur de Plutarque; elle est surtout plus exacte et plus gracieuse. Vivement affecté des désastres de 1814, Courier se disposait à quitter Paris, lorsqu'il fut rapproché de la famille Clavier, dont le chef correspondait avec lui. Combattu entre l'amour et la crainte de perdre sa liberté, ce fut, on le pense bien, au premier de ces sentiments qu'il céda. Le 12 mai 1814 il épousa M^{lle} Clavier : elle avait dix-huit ans, il en avait quarante-deux. Son caractère indépendant eut quelque peine à se faire à cette position nouvelle; et d'abord il se laissa aller à ses habitudes, et se mit en hostilité avec la discipline conjugale comme il avait fait avec la discipline militaire. Un beau jour il s'en va en Touraine, en revient pour aller sur les côtes de Normandie, où il passe son temps comme si rien de nouveau n'avait marqué dans sa vie; déjà il est sur le point de s'embarquer pour le Portugal, quand enfin il se souvient de sa femme, qui l'appelle; il retourne alors à Paris, où il finit par s'acclimater à la vie matrimoniale.

Pendant la première Restauration, Courier se tint à l'écart, et même il donna « en plein dans la charte, » selon sa propre expression. Son rôle ne commence qu'à la seconde Restauration. D'abord agréé par les ultra-royalistes, il fut bientôt en butte à leur animadversion, à cause de ses idées

(1) « J'ai eu bien peu le plaisir de voir monsieur votre (M. Ambroise), ajoutait Courier, et personne cependant ne m'intéressa davantage. Toute la Grèce en parle et fonde sur lui de grandes espérances. »

constitutionnelles. Pour en finir de ces persécutions, il revint travailler à Paris, à sa traduction de *l'Ane de Lucius de Patras*, non sans avoir consigné dans ses lettres à sa femme les ridicules du *parti restauré*.

On peut fixer au mois de novembre 1816 l'époque de l'entrée de Courier dans cette carrière du pamphlétaire qu'il ne devra plus quitter désormais. Il débuta par la *Pétition aux deux chambres*, qui commence par ces mots : « Messieurs, je suis Tourangeau, j'habite Luynes. » Puis, dans cet écrit de six pages, Courier fait, en termes rapides, le saisissant tableau des réactions royalistes : « Il y a eu un an environ à la Saint-Martin, dit-il, qu'on commença chez nous à parler de bons sujets et de mauvais sujets. » On ne pouvait ouvrir la polémique avec plus de finesse ; le reste est sur ce ton. La sensation produite par cette brochure fut des plus vives. M. Decazes, alors ministre de la police, voulut s'en faire une arme contre les royalistes extrêmes, et tenta, mais vainement, de s'attacher Courier. Celui-ci, engagé dans les tracasseries intéressées que lui suscitaient quelques gens du pays, jugea utile de se montrer dans les salons du ministre, et ne reparut plus ; mais cela suffit pour le faire redouter des autorités locales, qui, selon lui, toléraient et même soutenaient les empiétements de ses voisins. La mort de M. Clavier survint à cette époque. Courier se laissa déterminer alors à faire des démarches pour entrer à l'Institut. On sait qu'il échoua, et que ce fut l'occasion de sa lettre *A Messieurs de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, datée de 1820. Elle était assurément à la hauteur de son talent ; mais si cette Académie « n'est bonne, comme le dit Courier, qu'à remplir le programme de sa fondation, c'est-à-dire à composer des devises aux tapisseries du roi et, en un besoin, aux bonbons de la reine », pourquoi en voulait-il être ? On ne manqua pas de signaler cette inconséquence, qui retournait contre lui. D'autres traits, plus virulents, se font remarquer dans cette lettre, et n'en sont, il faut le reconnaître, que plus déplacés, quel que soit le mérite de la forme.

Vers la même époque, Courier adressa au journal *Le Censeur*, juillet 1819-avril 1820, une suite de lettres qui développaient sa pensée politique. Il reconnaît le progrès accompli, fronde les abus, et veut le moins de gouvernement possible ; toute cette théorie, il l'expose avec une bourgeoisie bonhomme et en peu de mots. Il faudrait trop citer si l'on voulait donner une idée exacte de tout le talent, de tout le mouvement déployé dans ces écrits polémiques. Il est des passages qui sont dans toutes les mémoires ; tel est celui où il conseille aux orateurs de l'opposition de recourir un peu plus souvent à la figure de rhétorique appelée l'apostrophe. « C'est, comme vous savez, dit-il, une figure au moyen de laquelle on a trouvé le secret de parler aux gens qui ne

sont pas là, de lier conversation avec toute la nature, interroger les morts et les vivants : *Ou n'tous en Marathóni*, etc., s'écrie Démosthène furieux. *Cet ou ma tous* est d'une grande force et Foy l'eût pu traduire ainsi : « Non, par les morts de Waterloo qui tombèrent avec la patrie ; non par les blessés d'Austerlitz et de Marengo, non jamais de tels misérables.... »

Dans les premiers mois de 1821, Courier publia le *Simple Discours* à l'occasion du projet de donner Chambord au duc de Bordeaux. Cette brochure eut un double succès, celui du talent reconnu et applaudi et celui de la publicité qu'elle donnait alors un procès politique. Le *Simple Discours* est peut-être de tous les écrits de Courier celui où, à force de bon sens, la pensée s'élève le plus haut. « Si nous avions de l'argent à nous savoir que faire, dit l'éloquent pamphlétaire, toutes nos dettes payées, nos chemins réparés, nos pauvres soulagés, notre église d'abord (car Dieu passe avant tout) pavée, recouverte et réparée, s'il nous restait quelque somme à pouvoir dépenser hors de cette commune, je crois, mes amis, qu'il faudrait contribuer, avec nos voisins à refaire le pont de Saint-Averfin, qui, nous obligeant d'une grande lieue le transport d'ici à Tours par le prompt débit de nos denrées, augmenterait le prix et le produit des terres dans tous les environs ; c'est là, je crois, le meilleur emploi à faire de notre superflu, lorsque nous en aurons. Mais d'acheter Chambord pour le duc de Bordeaux, je n'en suis pas d'avis, et ne le voudrais pas, quand nous aurions de quoi, l'affaire était selon moi, mauvaise pour lui, pour nous et pour Chambord. Vous l'allez comprendre, j'espère si vous m'écoutez ; il est fêlé, et nous avons trop de causer. » Ainsi débute cet écrit ; puis l'histoire à la main, Courier développe la thèse que tous ces apanages n'ont guère d'effet que d'enrichir les courtisans et d'encourager les mauvaises passions trop fréquentes à la cour. « Il n'y a, dit-il, ce que c'est que la cour... il n'y a ici ni femmes ni enfants : écoutez : la cour est un lieu honnête si l'on veut, cependant bien étranger. De celle d'aujourd'hui j'en sais peu de nouvelles, mais je connais, et qui ne connaît, celle de grand Louis XIV, le modèle de toutes, la plus par excellence, dont il nous reste tant de souvenirs... » Puis il rapporte ce que l'histoire nous a si fidèlement transmis. Dans l'intervalle de la publication du *Simple Discours* au procès, Courier, revenu à La Chavonnière, travaillait à la rédaction du troisième livre d'Hérodote et à la préface. Le tribunal ne lui fut pas favorable ; il le condamna à deux mois de prison et 200 francs d'amende. La brochure dans laquelle il raconte le compte du procès est à elle seule un excellent pamphlet, et le plaidoyer qui le termine est un morceau achevé ; Courier fit comme Cicéron, allant pour son procès : sa harangue écrite fut meilleure que ses explications orales, empêchées par l'excitation. Il subit sa peine à Sainte-Pélagie, où il

ut Béranger, qui n'était pas encore à l'apogée de sa célébrité; aussi l'appelle-t-il simplement : l'homme qui fait de jolies chansons ». Un nouveau procès attendait Courier à sa sortie de prison; il s'agissait de la *Pétition pour des villages qu'on empêche de danser*. Celui qui y portait obstacle était un jeune curé élevé au séminaire de Tours par un frère Picpus. « Dieu ou livre au Picpus, dit le pétitionnaire; que ta volonté soit faite, Seigneur, en toute chose; mais n'Peut dit à Austerlitz? » Au zèle outré de ce jeune prêtre, Courier oppose comme contraste à son bon curé, plus tolérant, qui « s'était fait une mille de tous ses paroissiens, partageant leurs peines, leurs chagrins, leurs peines comme leurs nusements, où de fait on n'eut su que reprendre; voyant très-volontiers danser filles et garçons, et principalement sur la place, car il l'approuvait là bien plus qu'en quelque autre lieu que ce fût, et disant que le mal rarement se fait en public. » On serait tenté de tout reproduire, tant y a de bon sens et de vérité exprimés dans le style le plus mesuré et le plus irréprochable. L'auteur de la pétition ne fût que réprimandé; mais, voyant qu'il ne pouvait plus, comme il le sait, causer légalement avec le gouvernement, recourut à la presse clandestine. Ainsi parurent de 1822 à 1824, la *Première* et la *Deuxième épouse aux anonymes*. Dans une de ces lettres, datée de Vézetz, il est question d'un procureur du roi qui a accusé Courier de cynisme : Sait-il bien ce que c'est, répond le pamphlétaire, et entend-il le grec? *Cynos* signifie chien; cynisme, acte de chien. M'insulter en grec, moi, helléniste juré! j'en veux avoir raison. Lui rent grec pour grec, si je l'accusais d'onisme, le répondrait-il? Mot. Il serait étonné. »

Le *Livret de Paul-Louis*, la *Gazette du Village*, où se retrouve toujours le même talent naturel et sensé, précéderent de peu de temps le *Pamphlet des Pamphlets*, appelé *le chant du Jugne* par Armand Carrel, au jugement duquel, il s'y entendait, cet écrit était « ce que l'on peut citer dans notre langue de plus achevé comme goût et de plus merveilleux comme art. » Courier y tient à venger le pamphlet des mépris d'un certain monde, et à ce propos il évoque éloquentement les glorieux ancêtres du genre : Pascal, Cicéron, Démosthène, saint Paul, Franklin. C'est à tort, il nous semble, que M. Sainte-Beuve, ordinaire si judicieux, fait entendre à cet endroit que Courier manque de modestie; il ne peut pas s'égaliser à ces intelligences qu'on peut peine mesurer, mais il a la légitime ambition de marcher sur leurs traces. Courier nourrissait le projet de traduire Hérodote; il n'eut que le temps de donner un *Essai*, qui fit sensation dans le monde savant. La balle d'un assassin fit taire soudain cette plume érudite et finement aiguisée. Elle fut dans l'après-midi d'un dimanche, un peu avant le coucher du soleil, qu'on le trouva atteint d'un coup de fusil, dans son bois de Larçay.

On soupçonna d'abord des gens innocents. Quoiqu'il acquitté une première fois, le garde de Courier, appelé Frémont, désigné comme l'assassin par M^{me} Courier, au moment où elle apprenait à Paris la catastrophe, fut enfin reconnu, cinq ans plus tard, comme l'auteur du crime, par suite des révélations d'une fille Grivault, témoin involontaire, qui s'était trouvée par hasard dans l'endroit où le crime fut consommé. L'assassin mourut d'apoplexie, le 18 juin 1830, sous le poids de son effroi et de ses remords. Mais quels motifs armèrent son bras? On n'a jamais pu faire que des conjectures à ce sujet.

Courier fut le pamphlétaire de la classe moyenne, comme M. Thiers en fut l'homme d'État, le général Foy l'orateur, Laffitte le banquier, et M. Dupin aimé l'avocat. Sa pensée est conçue dans la mesure de l'élément qu'il contribua à faire monter au pouvoir; quant au style, il a la couleur mélangée des sources auxquelles il est puisé : l'antiquité, le seizième siècle, les vieux conteurs, et pour l'atticisme et la pureté, les écrivains du dix-septième siècle. On a remarqué avec raison qu'au rapide mouvement de sa prose, en harmonie d'ailleurs avec le genre qu'il avait adopté, se mêlent parfois des vers tout faits, par exemple, dans le *Simple Discours* sur Chambord :

Mais d'acheter Chambord pour le duc de Bordeaux,
Je n'en suls pas d'avis et ne le voudrais pas.

On peut même trouver cet autre rapprochement, également curieux, que souvent la phrase de Courier est coupée comme celle de Longus, son auteur favori. Le temps, qui assigne aux œuvres polémiques leur véritable valeur, a passé sur celles de Courier, et elles sont restées debout. On les relira toujours. C'est aux hellénistes de juger la science de Courier; s'il ne lui a pas été donné d'élever un monument, il a du moins posé des assises qui annoncent ce qu'il eût fait s'il avait triomphé du sort le plus funeste et le plus imprévu (1).

Voici la liste générale des ouvrages de Courier et des éditions de ses œuvres : *Sur une nouvelle édition d'Athénée* par M. Schweighæuser; dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, 1802, 8^e année; — *Éloge d'Hélène* par Isocrate, an 11 (1803), in-8^o; — *Conseils à un Colonel*, 1803; reproduits dans les *Lettres*, en 1828; — *Lettre à M. Renouard sur une tache faite à un manuscrit*; Tivoli, 1810, in-8^o; en tête de la traduction de Longus; — les *Pastorales* de

(1) M. Cauchois-Lemaire a bien voulu nous communiquer quelques détails particuliers sur Paul Courier, qu'il avait beaucoup connu. Nous en extrayons l'appréciation suivante, judicieuse et fine, qu'il fait de l'écrivain : « Courier s'ingéniait à trouver la forme la plus simple, simplicité piquante et tout à la fois érudite; sa pensée, en apparence vulgaire, se distingue par la coquetterie du mot, coquetterie d'élégance rustique, de costume villageois. Dépouler les phrases pour leur enlever tout extérieur d'apparat, dépasser la rhétorique par un raffinement d'art qui produit ces brisures de périodes, ces enchevêtrements d'incidents qu'amène la conversation familière : Voilà l'écrivain. » (Note du D.)

Longus, ou *Daphnis et Chloé*; Florence, 1810, in-8°; Paris, 1813, in-12; 2^e éd., Paris, 1821; 1823, in-8°; 3^e, et 4^e éd. 1825; 5^e éd., dans la collection des romans grecs, édition Merlin; en tête se trouve la lettre à M. Renouard; 1829, 6^e éd., sous ce titre : *Longi Pastoralia*; codd. mss. duobus italicis primum græce integra edidit P.-L. Courier. *Exemplar romanum emendatius et auctius typis recudendum curavit G.-R.-Lud. de Sinner*; Paris, 1829; — *Du commandement de la cavalerie et de l'équitation, deux livres de Xénophon, traduits par un officier d'artillerie à cheval*, suivis du texte grec et des notes; 1813, in-8°; — *La Luciae*, ou *l'âne de Lucius de Patras*; texte grec, avec la traduction en regard et des notes; Paris, 1818, in-12; — *Paul-Louis Courier, ancien chef d'escadron au 1^{er} régiment d'artillerie à cheval, membre de la Légion d'Honneur, à Messieurs les juges du tribunal civil de Tours*; 1818, in-8°; — *Procès de Pierre Clavier, dit Blondeau, pour prétendus outrages faits à M. le maire de Véretz*, etc.; 1819, in-8°; — *Lettre à Messieurs de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*; mars 1819, in-8°; — *Lettre particulière signée de Tours* 1819; 1820, in-8°; — *Seconde Lettre particulière*; Tours, 1820; — *A Messieurs du conseil de préfecture de Tours, Paul-Louis Courier, cultivateur*; 1820, in-8°; — *Lettres au rédacteur du Censeur*; 1820, in-8°; — *Simple Discours de Paul-Louis, vigneron de la Chavonnière, aux membres du conseil de la paroisse de Véretz, département d'Indre-et-Loire, à l'occasion d'une souscription proposée par son excellence le ministre de l'intérieur pour l'acquisition de Chambord*; 1821, in-8°; — *Aux âmes dévotes de la paroisse de Véretz*; 1821; — *Procès de Paul-Louis Courier, vigneron*; 1821, in-8°; — *Pétition à la chambre des députés pour des villageois, etc.*; par *Paul-Louis Courier, vigneron, sorti l'an passé des prisons de Sainte-Pélagie*; Véretz, 1822, in-8°; — *Réponses aux anonymes qui ont écrit des lettres à Paul-Louis Courier, vigneron*; Bruxelles (Paris), 1822, in-8°; — *Réponse aux anonymes, etc.*, n° 11; Paris, in-8°; — *Prospectus d'une traduction nouvelle d'Hérodote, contenant un fragment du livre III et la préface du traducteur*; 1822, in-8°; — *Notes sur les Amours de Théagène et Chariclée*; 1822-23, 1 vol. in-18; — *Livret de Paul-Louis, vigneron, pendant son séjour à Paris, en mars 1823*; in-8°; — *Gazette de village par Paul-Louis Courier*; Bruxelles (Paris), 1823, in-8°; — *Pièce diplomatique extraite des journaux anglais*; Bruxelles (Paris), 1823, in-8°; — *Lettre à M. De Laforque de Rony, par Léon de Chamlaire*; février 1826; — *Collection des lettres et articles publiés jusqu'à ce jour dans différents journaux par Paul-Louis Courier*; 1824, in-8°; — *Pamphlet des Pamphlets*; Paris, 1824; — *Aver-*

tissement du libraire. — Recueil des ouvrages précédents, sauf les Lettres et Notes sur Théagène et Chariclée; Paris, 1826 et 1827, 2^e édition ces deux éditions sont peu correctes; le même recueil, Paris, 1830 et 1831, 2 vol. in-18; — *Mémoires, correspondance et opuscules de Paul-Louis Courier*; Paris, 1828; — *Œuvres de Paul-Louis Courier*; Paris, 1834, 4 vol. in-8° avec un *Essai sur sa Vie*, etc., par Armand Carrel; — *Œuvres de Paul-Louis Courier*, avec un *Essai sur sa Vie et ses Œuvres* par Armand Carrel; Paris, 1837, in-8°; — *Pamphlets politiques et littéraires de P.-L. Courier*, précédés d'un *Essai sur sa vie*, etc., par Armand Carrel; Paris, 1838, 2 vol.

V. ROSENWALD.

Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*. — A. Carrel, *Essai sur la Vie et les œuvres de P.-L. Courier*. — Magnin, *Causeries*. — *Revue Encycl.*, XXVI, année 1825. — *Not. biog. sur la Vie de Paul-Louis Courier de Méré* (Extrait de la *Blog. franç.* publiée à Londres, et rédigée à Paris); 1824. — Quécard, *La Fr. litt.*, et *Suppl.*

***COURLANDE** (Duchesse DE). Voyez **MÉRI** (Dorotheé).

***COURMONT**. Voy. LA MARCHE-COURMONT.

***COURNAND** (Antoine DE), littérateur français, né à Grasse, en 1747, mort à Paris, le 25 mai 1814. Il étudia chez les Oratoriens, embrassa l'état ecclésiastique, et professa pendant douze ans la rhétorique à Marseille, à Lyon et à Nantes. En 1784 il fut nommé professeur de littérature française au collège de France. Le 17 octobre 1791 il déclara son mariage à la municipalité de Paris, et se fit honneur d'être le premier ecclésiastique renonçant publiquement au célibat. En septembre 1792 Cournand fut nommé membre du département de Paris et électeur de la section pour la formation de la Convention. Le 10 janvier 1793 il dénonça l'arrêté pris par la commune pour la clôture des spectacles. Cournand s'occupait de la traduction des poètes latins en même temps que Delille; il résulta de cette coïncidence une rivalité que le talent et l'esprit de Delille décidèrent facilement. Cournand dans quelques séances publiques du Collège de France quelques pièces de vers qui amusaient fort son auditoire. On a de lui : *Essai sur les différents styles dans la poésie*, en quatre chants; Paris, 1780, in-8°; réimprimé sous le titre de *Les Styles*; Paris, 1781, in-8°; — *Vie de l'infant dom Henri de Portugal*, trad. du portugais; Lisbonne (Paris), 1781, 2 vol. in-12; — *Les Quatre Ages de l'Homme*, poème; Paris, 1785, in-12; — *Tableau des Révolutions de la Littérature ancienne et moderne*; Paris, 1786, in-8°; — *La Littérature des Turcs*, traduit de l'italien de Toderini; Paris, 1786, 3 vol. in-8°; — *La Liberté, ou la France régénérée*, poème; Liège et Paris, 1789, in-8°; — *Réponse aux Observations d'un Habitant des Colonies sur le Mémoire en faveur des gens de couleur*; Paris, 1791, in-8°; — *Réflexions sur les Mémoires historiques et philosophiques de Pie-*

Paris, 1799; — *L'Achilléide*, poème imité de Stace; Paris, 1800, in-12; — *Les Géorgiques*, trad. de Virgile en vers français; Paris, 1805, in-8°; — *Épithalame de Thétis et Pélée*, trad. le Catulle; Paris, 1806, in-8°.

Biographie moderne. — Quérard, *La France litt.*

* **COURNOT** (*Antoine-Augustin*), mathématicien français, né le 28 août 1801, à Gray (Haute-Saône). Il fit dans sa ville natale toutes ses études, à l'exception des mathématiques spéciales, dont il suivit le cours au lycée de Besançon. Entré en 1821 à l'École Normale, dont le directeur était alors M. Guéneau de Mussy, il se fit dès 1822 compris dans le licenciement général de l'école, sans être appelé à aucune fonction; toutefois, de 1831 à 1834, il fut adjoint de suite, pour l'inspection des collèges et des établissements d'instruction secondaire, au corps des inspecteurs de l'académie de Paris. Nommé en 1834 professeur à la faculté des sciences de Lyon, il passa l'année d'après en la même qualité à la faculté des sciences de Grenoble, et devint en même temps recteur de l'académie dont cette ville était le chef-lieu. Il y resta jusqu'en 1838, époque à laquelle il fut appelé à Paris pour remplir les fonctions d'inspecteur général des études. Nommé en 1838 chevalier de la Légion d'Honneur, M. Cournot fut promu au grade d'officier en 1845. Il est depuis 1854 recteur de l'académie de Dijon. On a de lui : Deux thèses pour le doctorat, composées en 1829, et ayant pour objet, l'une le mouvement d'un corps rigide appuyé sur un plan fixe; l'autre, la figure des planètes, 2 broch. in-4°; — *Recherches sur ses principes mathématiques de la théorie des richesses*; 1 vol. in-8°, 1838; — *Traité élémentaire de la théorie des fonctions et du calcul infinitésimal*; 1841, in-8°; — *Exposition de la théorie des chances et des probabilités*; 1843, in-8°; — *De l'Origine et des limites de la correspondance entre l'algèbre et la géométrie*; 1847, in-8°; — *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique*; 1851, 1 vol. in-8°, la doctrine philosophique de l'auteur est celle du *probabilisme*, à peu près tel qu'il existait chez Arcésilas, Carnéade et Cicéron; — *Notice biographique sur le maréchal Gouvion-Saint-Cyr*; Paris, 1831. En 1834 M. Cournot a traduit de l'anglais, modifié et complété, les *Éléments de Mécanique* par le capitaine Kater et le docteur Hardner, de la Société royale de Londres; 1 vol. in-12, qui a eu en 1842 une seconde édition. Il a le même traduit de l'anglais, en l'augmentant d'un chapitre sur l'application de la théorie des chances à la série des orbites des comètes, le *Traité d'Astronomie* de sir John Herschell; 1 vol. in-12, qui a eu en 1846 une seconde édition. Enfin, en 1842 M. Cournot a donné au public une édition, en 2 vol. in-8°, des *Lettres d'Eu-*

suets de physique et de philosophie, et y a joint une préface et des notes. C. MALLET.

Renseignements communiqués. — Quérard, *La Littérature française contemporaine.*

* **COURONNE** (*Mathieu DE*), théologien français, vivait en 1673. On a de lui : *Traité de l'Infaillibilité du Pape*; Liège, 1668; — *De la Puissance temporelle et spirituelle des Evêques*; Liège, 1671 et 1673; — *Des Missions apostoliques*; Liège, 1675.

Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques*, dix-septième siècle, p. 2570. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

* **COURRADE** (*Augustin*), médecin français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il a publié : *L'Hydre féminine combattue par la nymphe Pougoise, ou traité des maladies des femmes guéries par les eaux de Pougues*; Nevers, 1634, in-8°.

Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*, éd. Fontette.

COURSET. Voy. DUMONT.

* **COURSON** (... DE), littérateur français de la fin du dix-septième siècle. On a de lui : *Nouvelle Méthode pour apprendre l'histoire de France et l'histoire romaine*, en vers; Paris, 1697, 1800, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **COURSON** (*Aurélien DE*), historien français, né au Port-Louis, Ile de France, le 25 décembre 1811. Il est fils du comte de Courson, maréchal de camp, colonel dans la garde royale sous la Restauration, et qui, pris les armes à la main dans le Morbihan, avait été envoyé à l'Ile de France, comme capitaine d'infanterie, par le premier consul après la paix d'Amiens. Il appartenait à une ancienne famille bretonne, dont une branche a passé en Angleterre sous Guillaume le Conquérant (1), et qui a fourni à l'Église un cardinal au treizième siècle (Robert de Courson), et deux chevaliers à la croisade de 1249. Les Courson forment une sorte de clan en Bretagne, et de là le vieux proverbe du pays : « Frappez buissons, il sort Gouyon, Courson ou Kersauson. » Un cruel accident força M. de Courson de renoncer à la carrière des armes, à laquelle il était destiné. Refréné en basse Bretagne après 1830, il en sortit en 1836 pour faire son droit à Rennes, où M. Guizot l'attacha aux travaux historiques relatifs à l'histoire du tiers état. M. de Courson est aujourd'hui conservateur de la bibliothèque du Louvre. Il a publié : *Essai sur l'histoire, la langue et les institutions de la Bretagne armoricaine*; Paris, 1840, in-8°; — *Histoire des origines et des institutions des peuples de la Gaule Armoricaine et de la Bretagne Insulaire, depuis les temps les plus reculés jusqu'au cinquième siècle*; Paris, ou, avec un autre titre, Saint-Brieuc, 1843, in-8°; — *Histoire des Peuples Bretons dans la Gaule et dans les Iles Britanniques*; Paris, 1846, 2 vol. petit in-4°. L'Académie des

(1) Voir le *Peerage* d'Angleterre, aux mots : *Howe* et *Scarsdale* (Courson de nom et d'armes).

Inscriptions et belles-lettres a décerné à cet ouvrage, en 1847, le grand prix Gobert. Il fait paraître en ce moment l'*Histoire des Institutions judiciaires des Anglo-Normands*, traduite de l'allemand de Philips; Paris, 2 vol. in-8°. M. de Courson est le fondateur de la *Revue de l'Armorique*, qui a plaidé avec une grande énergie, de 1843 à 1846, la cause de la liberté de l'enseignement, et du journal *La Bretagne*, publié à Saint-Brieuc après la révolution de 1848. Il avait pour collaborateurs dans ces deux feuilles MM. de Falloux, de Kerdrel, de Montalembert, etc. M. de Courson a écrit dans *L'Ami de la Religion* après 1848, et il est encore l'un des rédacteurs du *Correspondant*. Enfin, il a inséré plusieurs articles sur le droit gallic dans la *Revue de Législation*, et différentes dissertations dans les *Mémoires du Congrès archéologique de Bretagne*.

E. REGNARD.

Documents particuliers.

* **COURT** (Antoine), le restaurateur du protestantisme en France, né à Villeneuve-de-Berg (Vivaraire), en 1696, et mort à Lausanne, en 1760. Au commencement du dix-huitième siècle, parmi les nombreux protestants qui n'avaient pu aller chercher dans les pays étrangers la liberté de conscience, après la révocation de l'édit de Nantes, les uns, pour ne pas s'exposer aux peines excessives prononcées par les lois contre ceux qui feraient l'exercice public du culte réformé, n'osaient fréquenter les assemblées du désert, qui depuis Claude Brousson n'avaient pas cessé d'avoir lieu, et ne tenaient peut-être à leur première religion que par la vive répulsion que leur inspiraient leurs persécuteurs; les autres bravaient tous les dangers, mais étaient animés du fanatisme et de l'exaltation déréglés qui avaient mis les armes à la main aux Camisards et que produisit toujours la persécution. La faiblesse des premiers et les fanatiques ardeurs des seconds auraient été pour le protestantisme en France des causes plus certaines et plus rapides de destruction que les lois par lesquelles on avait cru pouvoir le faire disparaître, quand Antoine Court, à peine âgé de dix-neuf ans, conçut le projet de le relever par un ensemble de mesures propres à réveiller le zèle des uns, à adoucir l'exaltation intempestive des autres et à former de tous ces débris épars un corps régulièrement organisé. Il s'agissait, pour atteindre ce but, de faire revivre les anciennes institutions ecclésiastiques et de mettre à la tête de chaque église des hommes plus capables de donner une instruction solide que les prédicants qui présidaient au culte du désert. Court se mit à l'œuvre au commencement de 1715, peu de mois avant la mort de Louis XIV, et pendant quinze ans il parcourut le bas Languedoc, le Vivarais et le Dauphiné, exhortant les timides, reprenant les exaltés, prêchant partout où il pouvait le faire sans de trop grands dangers, faisant établir des consistoires, convoquant et

présidant des colloques et des synodes, et formant, aussi bien qu'il le pouvait, au ministère évangélique les jeunes gens qui avaient quelque capacité pour ces fonctions, aussi difficiles que pleines de dangers. Ses efforts réussirent au delà même de ses espérances, et tandis qu'il était légalement convenu qu'il n'y avait plus de protestants en France, de nombreuses populations de Cévennes, du Dauphiné, du Vivarais, du Languedoc avaient des ministres, des consistoires, des colloques, des synodes, en un mot tout ce qui constitue l'organisation de cette communion. Si n'était pas très-difficile de réveiller le zèle religieux des hommes qui avaient fait des sacrifices pour leur croyance et repoussé les avantages que leur aurait donnés leur conversion au catholicisme, il y avait de bien plus grandes difficultés à calmer leur ressentiment contre leurs persécuteurs et à réorganiser les églises protestantes sans en appeler jamais aux passions religieuses. C'est cependant ce que fit Court. Il persuada si bien ses coréligionnaires de la nécessité de ne réclamer la liberté de conscience que d'une manière pacifique, et de se soumettre sans réserve aux lois qui les condamnaient aux galères ou à la mort, que dans les provinces où s'exerçait principalement son action ni les vexations sans nombre auxquelles ils furent soumis, ni les exécutions de plusieurs de leurs ministres, n'excitèrent jamais la moindre sédition, et qu'ils restèrent sourds aux insinuations et aux promesses du cardinal Alberoni, qui en 1719, au commencement de la guerre d'Espagne, comptant sur leur mécontentement, essaya, mais en vain, de leur faire prendre les armes. Le régent, qui ignorait pas que ces intrigues avaient été déjouées par Court, lui fit offrir, en récompense de sa conduite dans cette affaire, une pension considérable et la permission de vendre ses biens et d'aller s'établir à l'étranger. Celui-ci refusa, ne voulant pas abandonner l'œuvre qu'il avait entreprise. Dès que les églises furent organisées, Court conçut le projet de fonder une école de théologie destinée à former des ministres instruits, capables de les diriger. Il était impossible de l'établir en France: il tourna les yeux vers la Suisse et bientôt, grâce aux secours des princes protestants étrangers, un séminaire fut fondé à Lausanne. A la fin de 1730 Court alla en prendre la direction, qu'il conserva jusqu'à sa mort. C'est de cet établissement que sont sortis jusqu'au commencement de l'empire tous les ministres protestants de la France. Court ne revint dans sa patrie qu'une seule fois, en 1744, pour assister à un synode général, assemblé dans le Vivarais. Pendant ce voyage, il prêcha pour la dernière fois devant un concours de plus de dix mille protestants, avides d'entendre cet homme, qui regardaient comme un nouvel apôtre.

On a de lui: *Histoire des Troubles des Cévennes, ou de la guerre des Camisards sous le règne de Louis XIV*; Villefranche (Genève)

1760, 3 vol. in-12; 2^e édit., Alais, 1819; — *Le Patriote français et impartial, ou réponse à la lettre de M. l'évêque d'Agen à M. le contrôleur général (de Machault) contre la tolérance des huguenots, en date du 1^{er} mai 1751*; Villefranche (Genève), 1751, in-12, de 564 pag.; 2^e édit., de 1753. MICHEL NICOLAS.

Saint-Vincent, *Mélanges de Religion, et Religion et Christianisme*. — Ch. Coquere l, *Hist. des Églises du Désert*. — Nap. Peyrat, *Hist. des Pasteurs du Désert*. — A. Borel, *Hist. de l'Église de Nîmes*. — De Fallac, *Hist. des Protestants de France*.

COURT ou DU CURTIL (Benoît), jurisculte du seizième siècle, né à Saint-Symphorien-Château. Il publia un *Enchiridion Juris utriusque terminorum*, 1543, et un traité de botanique, *Hortorum Libri XXX*, 1560, parfaitement oubliés de nos jours. Le seul de ses ouvrages dont on se rappelle, à cause de la singularité du sujet, c'est son commentaire latin sur les *Arrêts d'Amour* de Martial d'Auvergne. Le poète français s'était amusé à réunir un vaste épertoire de controverses galantes, imitées les troubadours provençaux; Benoît Court a joint à ces décisions facétieuses un commentaire très-savant, beaucoup trop savant sans doute, où les citations du *Digeste* et de *l'Infortiat*, les Joses d'Accurse et de Barthole, se mêlent aux passages pris dans Virgile, Ovide, Juvénal et autres poètes latins. Imprimé à Lyon en 1533, ce travail reparut en 1566 et en 1587; il figure dans l'édition publiée par Lenglet-Dufresnoy, 1731. Quelques critiques ont pensé que le travail de Benoît Court n'était qu'un jeu d'esprit, et qu'il avait voulu se moquer des formes lourdes et pédantesques de la procédure alors en usage. Ce n'est nullement vraisemblable; le commentateur est d'un sérieux qui ne se déride jamais; et il ne serait pas difficile de rencontrer parmi les vieux annotateurs d'autres exemples de personnages fort graves expliquant des drôleries sans avoir la moindre envie de rire, et trouvant seulement dans les *joyusetés* qu'ils élucidaient l'occasion d'écrire des notes gonflées de citations grecques et latines, bien ou mal à propos accumulées.

G. BRUNET.

Ducatiàna, t. I, p. 104. — Sallengre, *Mémoires de Littérature*, t. I, p. 104. — Dupin, *Notices bibliographiques sur des livres singuliers en droit*, p. 81. — Du Roure, *Analecta biblion*, t. I, p. 206. — Reiffenberg, *Annuaire de la bibliothèque de Bruxelles*, 1631, p. 145.

COURT (Charles Vaux de), historien français, né à Pont-de-Vaux, en mars 1654, mort au camp de Vignamont, le 16 août 1694. Son père était gentilhomme ordinaire du roi de France. Court de Court commença ses études à Bourg, et les acheva à Lyon. En 1674 il vint à Paris, s'y perfectionna dans les langues mortes et vivantes. Il partit ensuite pour Rome, et y compléta ses études dans les arts. Il fut ensuite attaché à l'éducation du duc du Maine, fils naturel de Louis XIV. Court suivit son élève dans les camps, et mourut d'une fièvre en Belgique. On lui a attribué une *Relation de la bataille de Fleurus*,

gagnée par le maréchal de Luxembourg sur le prince de Valdeck; Paris, 1690, in-4^o. On trouve dans le *Ménagiana* une *épître grecque de Court*, adressée à Dacier.

Abbé Genest, *Portrait de Charles de Court*; Paris, 1696, in-8^o. — Baillet, *Les Enfants célèbres*. — La Monnoye, *Ménagiana*, III, 26. — Chevreau, *Mélanges*, p. 241 et 647. — Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, n^o 9774. — Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire*, V, 124. — Thoynard, *Biblioth. des Auteurs ecclésiast. du dix-huitième siècle*. — Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgogne*. — Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, éd. Fontette, I.

COURT (Louis DE), littérateur français, frère du précédent, né à Pont-de-Vaux (Bourgogne), mort à Angers, né à 1732. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu de l'abbaye des bénédictins de Saint-Serge d'Angers et de celle des augustins de Saint-Georges-sur-Loire. Il devint membre de l'Académie d'Angers le 21 février 1701. On a de lui : *L'heureux Infortuné*, histoire arabe mise en vers français, suivie d'un *Recueil de diverses pièces fugitives en vers et en prose*; Paris, 1722, in-12 : la plupart des pièces contenues dans ce recueil ont été imprimées séparément ou dans le *Mercur de France*; — *Variétés ingénieuses, ou recueil et mélanges de pièces curieuses et amusantes*; Paris, 1725, in-12. « Court, dit Moréri, avait composé une nouvelle vie de Robert d'Arbrissel, et il en avait lu divers endroits à ses amis; mais madame l'abbesse de Fontevault, avec qui il était en liaison, le pria de ne point publier cette vie, de peur de réveiller des idées qui étaient anéanties. »

Moréri, *Grand Dictionnaire hist.* — *Ménagiana*, III, 26. — Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgogne*. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*.

* **COURT (Dom Pierre)**, théologien français, né à Provins, en 1665, mort vers 1730. Il prit l'habit de bénédictin dans la congrégation de Saint-Vanne, le 1^{er} juin 1685. Il devint dans la suite prieur d'Airy. On a de lui : *La Relation, la vie et la mort de M. d'Aligre, abbé de Saint-Jacques de Provins*; Paris, 1712; — *Abrégé du Commentaire littéral de dom Calmet sur l'Écriture Sainte*; 7 ou 8 vol. in-4^o; — *Paraphrases sur le Cantique des Cantiques et sur la prose des morts Dies iræ*; in-12; — *Recueil de sequences, proses anciennes ou cantiques*; in-4^o; — *Concordia discordantium theologorum circa gratiam Christi salvatoris et meritum hominis*; in-4^o; — *Histoire de l'Abbaye de Saint-Vanne de Verdun*; etc.

Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, 307. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **COURT (Joseph-Désiré)**, peintre français, né à Rouen, en 1797. Élève de Gros, il remporta le grand prix de peinture en 1821, sur un tableau de *Samson livré aux Philistins*. Il exécuta à Rome un *Faune au bain attirant à lui une jeune nymphe*, et une *Scène du déluge*: celle-ci, composition assez bizarre, parut au salon de 1827, accompagnée d'un ouvrage remarquable, *La Mort de César*, qui fit sensation. Dans cette

dernière toile, d'une grande dimension, qui est aujourd'hui au musée du Luxembourg, on admira l'énergie de la conception et la science du dessin, en regrettant toutefois l'absence presque totale de coloris, qui laisse confondus les plans et les figures. Après ce tableau, l'œuvre capitale de M. Court est son *Boissy d'Anglas saluant la tête de Féraud*. L'auteur, qui avait concouru pour ce sujet, destiné à la Chambre des Députés, voulait, en l'exécutant dans la dimension indiquée par le programme et en l'exposant au salon de 1833, protester contre la décision du jury. Du reste, le public a reconnu dans cet ouvrage des qualités d'un ordre supérieur; les innombrables figures y sont variées, expressives, fortement dessinées; la couleur même est plus riche, plus harmonieuse que dans les autres tableaux de ce peintre. Les autres sujets principaux qu'il a traités ensuite sont : *Saint Pierre au pouvoir des Romains s'embarquant pour Jérusalem* (salon de 1835); — *Le Duc d'Orléans signant la proclamation de la lieutenance générale du royaume* (salon de 1836); — *Le Roi distribuant des drapeaux à la garde nationale le 29 août 1830* (même salon) : ces deux derniers tableaux étaient destinés au musée de Versailles; — *Mariage du roi des Belges avec la princesse Louise d'Orléans, en 1836* (salon de 1837); — *Fuite de Ben-Aïssa, gouverneur de Constantine, au moment où l'armée française pénètre dans la ville* (salon de 1839); sujet bizarrement traité : au milieu d'une toile étroite et longue, le peintre a représenté une grosse corde à laquelle sont suspendus les Arabes descendant de la muraille, et ayant à leur tête leur gouverneur, qui se tient dramatiquement en l'air et ressemble un peu à un danseur de corde exécutant un de ses exercices. Enfin, M. Court a exposé au salon de 1841 : *Saint Louis, de retour de la croisade, déposant sur l'autel de la Sainte-Chapelle la couronne d'épines qu'il rapportait de la Terre Sainte*; — en 1844 : *Le duc d'Orléans posant la première pierre du grand canal d'Angen*; et à divers Salons, un grand nombre de portraits, dont les principaux sont ceux de madame Adélaïde et du prince de Joinville (sur une même toile); du roi et de la reine de Danemark; du cardinal de Croy, archevêque de Rouen; du duc Decazes; de M. Sibour, archevêque de Paris, etc. Il a fait aussi quelques peintures à l'hôtel de ville. La médaille de première classe lui a été décernée à l'exposition de 1831, et il a été nommé directeur du musée de Rouen.

GUYOT DE FÈRE.

Statistique des Beaux-Arts. — Renseignements particuliers. — Nagler, Neues Allgemeines Künstler-Lexicon. — Revue encyc., XI et XXXV.

* **COURT** (*Suzanne DE*), artiste française, qui cultiva la peinture en émail à Limoges, à la fin du seizième siècle. On remarque chez elle une exécution très-soignée et un éclat géné-

ral qui séduit; mais la composition a peu de mérite, et l'on voudrait y trouver mieux combiner le sentiment de l'effet et de la couleur. Le Musée du Louvre possède plusieurs émaux dus à cette femme (nos 428-431). Parmi les artistes limousins de la même époque, on rencontre un Jean de Court, qui fut certainement le maître et peut-être le père de Suzanne. On trouve de ses émaux dans diverses collections; le Musée du Louvre possède de lui une Minerve (n° 414); quant aux qualités et aux défauts qui caractérisent la manière de ce peintre, nous renvoyons à l'ouvrage de M. de Laborde. G. B.

De Laborde, *Notice des Émaux exposés dans les galeries du Musée du Louvre*, p. 267 et 278.

COURT DE GÉBELIN (1) (*Antoine*), célèbre érudit français, né à Nîmes, en 1725, et mort à Paris, le 10 mai 1784. Il était fils d'Antoine Court. Il exerça d'abord le ministère évangélique; mais il l'abandonna bientôt pour se livrer à l'étude des anciennes mythologies et pour être plus libre de poursuivre, à l'exemple de son père, le triomphe des principes de la tolérance religieuse. En 1763, il quitta Lausanne pour s'établir à Paris où il pouvait trouver les secours littéraires nécessaires à ses travaux et où il était mieux en position de plaider avec succès la cause de ses coreligionnaires. Le système par lequel il essaya d'expliquer les traditions mythologiques de la Grèce est assez simple : partant de l'idée, admise déjà dans l'antiquité, que la mythologie se compose d'allégories, il en chercha l'explication dans l'agriculture, qui en délivrant les premiers hommes des poignantes angoisses de la faim fit pour eux le plus grand des biens, et dont les différents travaux auraient été, selon lui, décrits et enseignés sous le voile de fictions poétiques faciles à retenir. C'est ainsi que dans l'histoire de Saturne on aurait célébré les heureux effets de l'agriculture; dans celle de Cérès, la culture du blé; dans celle d'Hercule, les premiers défrichements, ces antiques exploits par lesquels les peuplades primitives domptèrent la terre. Les noms des divers personnages qui figurent dans les récits mythologiques seraient également allégoriques. Pour en déterminer le sens, Court de Gébelin crut devoir remonter à une langue primitive, dont toutes les langues connues seraient dérivées, et qui, tout en étant expliquées par elle, peuvent servir à la reconstituer, par les racines communes qu'elles en ont conservées. Il fut amené par là à des recherches étendues sur l'origine du langage et de l'écriture, recherches qui forment une des bases essentielles de son système. Après avoir consacré vingt années

(1) Le surnom de *Gébelin* est un nom d'emprunt; Antoine Court le prit à l'exemple de tous les ministres protestants français, qui pour échapper plus facilement aux lois sévères qui menaçaient constamment leur vie se cachèrent sous un nom de fantaisie, qui est d'ordinaire plus connu que leur nom véritable. C'est, ainsi que le célèbre girouadin Lasource s'appela *Alba*.

à trouver et à coordonner l'ensemble de ses idées, il les exposa dans un ouvrage intitulé : *Le Monde primitif, analysé et comparé avec le monde moderne*, ouvrage dont il a paru neuf volumes in-4° à Paris, de 1775 à 1784, et qui devait avoir encore six ou sept autres volumes. Court de Gébelin laissa en mourant des notes assez bien disposées pour qu'on pût espérer de les voir mettre en ordre et publier par Moulinié, jeune ministre genevois, qu'il avait initié à ses travaux. Mais par suite d'événements que nous rapporterons plus loin, ses manuscrits furent dispersés et disparurent en grande partie. *Le Monde primitif* est ainsi resté une œuvre inachevée. Cette perte est cependant d'autant moins à regretter, que les neuf volumes publiés suffisent pour donner une idée complète de ce système, et que les volumes qui auraient été publiés de plus n'auraient pu tout au plus que faire connaître des faits de détail et que donner de nouvelles preuves de l'érudition et de la sagacité de leur auteur, sans rien ajouter à la valeur de ses théories. Tout en accordant à Court de Gébelin que la faim a dû être dans les temps primitifs le besoin le plus sensible des hommes, et que par conséquent la découverte et la pratique de l'agriculture ont été pour eux des biens qui ont dû prendre une grande place dans leurs traditions, on peut lui reprocher de n'avoir tenu compte que des besoins physiques, et d'avoir entièrement négligé l'élément moral, qui a bien dû entrer aussi pour sa part dans les allégories antiques. Sous ce rapport, son système est dans la plus complète opposition avec les systèmes des mythologues allemands modernes, qui ont donné dans l'extrême contraire. Il n'est pas inutile d'ajouter ici que Court de Gébelin fut un zélé partisan des principes des économistes. Quesnay l'appelait son disciple bien aimé. Il est probable qu'il fut entraîné vers cette secte par ses idées sur la mythologie, dans laquelle il ne voyait que la glorification de l'agriculture.

Ses travaux d'érudition ne lui firent jamais oublier la cause de ses coreligionnaires. « Arabe et visites des savants, nous dit-il lui-même dans un registre de notes, tout a été interrompu pour composer des mémoires et solliciter en faveur de nos frères. » Avant même de s'établir à Paris, il avait plaidé la cause de la tolérance religieuse dans un ouvrage intitulé : *Les Toulousaines, ou lettres historiques et apologétiques en faveur de la religion réformée et des divers protestants condamnés dans ces derniers temps par le parlement de Toulouse et dans le haut Languedoc*, Édimbourg (Lausanne), 1760, 1 vol. in-8° de 458 pag. Ce livre, écrit avec peu de méthode et de précision, n'eut pas le succès qu'il en attendait. Un établissement qu'il forma dès son arrivée à Paris fut d'une importance plus réelle. C'était un bureau d'agence destiné à centraliser les plaintes, les vœux et les ruses diverses des protestants de tout le royaume

et à recueillir tous les faits par lesquels on pouvait intéresser les hommes influents, portés par la philosophie de cette époque à défendre les principes de la liberté de conscience, aux mesures propices à les faire triompher. Court de Gébelin devint par cela même comme le centre de tout le mouvement en faveur de cette cause. Ses vœux et ses désirs allaient même plus loin que la liberté religieuse. La liberté civile et politique trouva en lui un généreux avocat, et ce fut pour en répandre les principes qu'il coopéra, avec Franklin, Robinet et quelques autres écrivains, à une publication consacrée à la défense de l'indépendance des Américains et paraissant sous ce titre : *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*; Anvers (1776 et suiv., 15 vol. in-8°), et qu'il composa un ouvrage qui ne fut publié que cinq ans après sa mort, sous ce titre : *Discours du Prince et du Citoyen*; Paris, 1789, 1 vol. in-8°.

Vers la fin de sa vie, ayant aussi trouvé quelque soulagement aux maux dont il souffrait dans les pratiques du magnétisme animal, il eut la faiblesse de faire l'apologie de ce nouvel art occulte, dans une *Lettre sur le Magnétisme animal*; Paris, 1783, in-4° de 47 pag. (2^e édit., avec un supplém.; Paris, 1784, in-4° de 48 pag.). Il est probable que sa fin fut hâtée par les nombreux chagrins que lui causa l'administration d'un établissement littéraire qu'il avait contribué à fonder en 1780, sous le nom de *Musée*, et dont il avait accepté la présidence. Plus accoutumé à s'orienter dans les obscures traditions de l'antiquité que dans le dédale des affaires d'argent, il se laissa tromper par deux hommes qui abusèrent de sa confiance pour lui faire contracter des dettes, dont il ignorait lui-même la somme totale. Tourmenté par des créanciers qu'il ne connaissait pas, il sacrifia toutes ses économies; et quand il mourut, il était depuis un mois au bout de ses ressources et dans le plus triste dénuelement. Il laissa trente mille livres de dettes. Les créanciers firent saisir le Musée, en même temps que tous ses papiers, qui furent vendus à l'encan. Parmi ces papiers se trouvaient non-seulement les notes qui devaient servir à la rédaction de la fin du *Monde primitif*, mais encore toute sa correspondance au sujet des affaires protestantes de son temps, et une immense quantité de documents que son père avait recueillis sur l'histoire des protestants français réfugiés, et à la rédaction desquels Court de Gébelin avait formé le projet de consacrer sa vieillesse.

En outre des écrits déjà mentionnés, on a encore de lui : *Histoire naturelle de la Parole, ou grammaire universelle à l'usage des jeunes gens*; Paris, 1776, in-8°; 2^e édit., avec une préface et des notes de Lanjuinais, Paris, 1816, in-8°, 3 pl.; — *Dictionnaire étymologique et raisonné des racines latines, à l'usage des jeunes gens*; Paris, 1780, in-8°. Le premier de ces deux ouvrages est un résumé du II^e vol. du *Monde*

primitif, et le second un abrégé des VI^e. et VII^e

MICHEL NICOLAS.

Rabaud-Saint-Étienne, *Lettres sur la Vie et les Écrits de Court de Gebelin*. — Ch. Coquerel, *Hist. des Églises du Désert*. — D'Albon, *Éloge de Court de Gebelin*. — *Hist. littéraire de Nîmes*.

* **COURTAIS** (*Amable-Gaspard-Henri DE*), général français, né à Moulins, en 1786. Élève de l'École militaire, il entra dans l'armée avec le grade de sous-lieutenant, se distingua dans plusieurs combats, et fut décoré sur le champ de bataille de la main même de l'empereur Napoléon I^{er}. Chef d'escadron en 1814 et colonel à l'époque des cent jours, il servit plus tard dans la garde royale, et donna, par suite de quelques mésintelligences, sa démission. En 1842 il fut envoyé à la chambre des députés par les électeurs de Montluçon, et vota constamment avec la gauche. Il eut à cette époque des pourparlers avec MM. Flocon et Grandménil pour la création d'un journal républicain, sous le titre de *La Réforme*, dont il devait avancer les fonds en partie; mais il se ravisa, et sauva ainsi sa fortune d'une ruine probable. M. de Courtais salua avec enthousiasme la révolution de Février. Il reçut du gouvernement provisoire le commandement supérieur de la garde nationale de Paris, et se laissa bientôt déborder par la partie exaltée de la milice citoyenne. Prévenu, le 14 mai 1848, par une lettre de M. Buchez, président de l'Assemblée nationale, qu'un mouvement populaire se préparait pour le 15, il se rendit au Luxembourg et y concerta des mesures avec les généraux Fouché et Tempore, investis alors du commandement des forces militaires de Paris. Le lendemain, la Chambre des Représentants fut envahie, malgré les exhortations du général Courtais, qui finit par croire sur parole ceux qui affirmaient que « les citoyens désiraient simplement défilé devant le bureau ». Pendant ce temps un questeur avait fait charger les armes; mais M. de Courtais, craignant de voir sa petite troupe désarmée, fit remettre les baïonnettes aux fourreaux. Cet ordre, commenté, examiné, rapproché de diverses circonstances ou précédents, ne put que constater au moins la plus grande faiblesse de la part du général, et pour ce fait le procureur général demanda l'autorisation de le poursuivre: les représentants l'accordèrent. Après une captivité de plusieurs mois, le général Courtais comparut devant la haute cour de justice, séant à Bourges, composée, comme on sait, de membres des conseils généraux de France. Reconnu non coupable, après la plaidorie de son avocat, M^e Bethmont, il fut acquitté. Le général Courtais vit aujourd'hui à Bourges, dans une retraite absolue.

T. Albert BLANQUET.

Moniteur univ. — Lamartine, *Hist. de la Rév. de 1848*. — D. Stern, *Hist. de la Rév. de Fév.*

COURTALON-DELAISTRE (*Jean-Charles*), littérateur français, né à Dieuville, en 1735, mort le 29 octobre 1786. Il était curé de Sainte-Savine de Troyes et membre de l'Académie de

Châlons-sur-Marne. On a de lui: *Épître en vers à l'auteur de l'Anti-Uranie* (le père Bonhomme cordelier); 1765, in-12; — *Patkul à Einsiedlen*, héroïde; 1766; — *Recherches sur la Tactique des Gaulois*, insérées dans le *Journal de Verdun*, mai et septembre 1770; — *Histoire de la vie et du culte de Sainte-Savine*; Troyes 1774, in-12; — *Almanach de la ville et du diocèse de Troyes*; Troyes, 1776 à 1781, 12 vol. in-16, avec E.-T. Simon; — *Discours sur les Beaux-Arts*; Paris, 1778, in-12; — *Éloge de Pierre Mignard*; 1781, in-12; — *Vie du pape Urbain IV*, suivie de celles de Pierre Comestor et de Salomon de Jark; Troyes, 1782, in-12; — *Topographie historique de la ville et du diocèse de Troyes*; Troyes, 1783-1786, 3 vol. in-8°, avec E.-T. Simon; — des *Poésies* insérées dans l'*Esprit des Journaux*, et quelques ouvrages historiques restés en manuscrits.

Quénard, *La France littéraire*. — Desessarts, *Les Siècles litt.*

COURTANVAUX (*François-César LE TELLIER*, marquis DE), duc de Doudeauville, savant français, né à Paris, en 1718, mort le 7 juillet 1781. Il entra d'abord dans la carrière militaire, à l'âge de quinze ans, et fit sous les ordres de son oncle, le maréchal de Noailles, les campagnes de Bavière et de Bohême; mais sa mauvaise santé le força de rentrer dans la vie civile, en 1745. Il était alors grand d'Espagne et capitaine-colonel des cent Suisses. Courtanvaux se livra à l'étude des sciences naturelles et fut admis en 1764 à l'Académie des Sciences; il y lut des mémoires sur divers sujets de chimie, de géographie, d'histoire naturelle, de physique et de mécanique. En 1767 l'Académie le chargea, avec Pingré et Messier, d'exécuter un voyage vers le Nord, afin d'expérimenter différents systèmes de montres marines. Courtanvaux arma à ses frais la corvette qui transporta cette expédition scientifique, et munit le bâtiment de tous les moyens connus pour rendre les observations plus sûres. Il composa même plusieurs instruments inconnus ou oubliés, qui furent d'une grande utilité à la commission. Courtanvaux avait fait construire un observatoire à Colombes, et y constata plusieurs faits astronomiques importants. On a de lui: *Précis d'un voyage entrepris pour la vérification de quelques instruments destinés à la détermination des longitudes sur mer*; Paris, 1768, in-4°.

Condorcet, *Éloge du marquis de Courtanvaux*, dans les *Mémoires de l'Académie de 1781*. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique universel*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires*.

* **COURTAUD** (*Siméon*), médecin français né à Montpellier, vivait en 1644. Il fut reçu docteur dans la faculté de médecine de sa ville natale en 1611, et alla à Paris, où, par la protection de Jean Héroard, son oncle, archiâtre de Louis XIII, il fut nommé médecin par quartier d

roi et premier médecin du dauphin (depuis Louis XIV). Courtaud quitta Paris en 1620, pour professer à Montpellier, et y devint doyen en 1637. En 1644 il eut une querelle très-violente avec la faculté de Paris, à l'occasion de Théophraste Renaudot, de Loudun, docteur de Montpellier, auquel la faculté de Paris avait fait interdire, par arrêt du parlement, la pratique de la médecine dans la capitale. Courtaud, chargé de faire à Montpellier le discours d'ouverture des études, prit pour sujet cette discussion; il exalta les prérogatives de la faculté qu'il représentait, et déprécia dans la même proportion celles de la faculté rivale. Ce discours fut relevé très-vivement par Guy Patin et René Moreau.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine. — Biographie médicale.*

* **COURTE-BABBE**, ménestrel français, vivait à une époque incertaine. Il est connu par le fabliau des *Trois Aveugles de Compiègne*, dont le fond roule sur les prouesses d'un écolier. Ce garnement rencontre trois aveugles, qu'il fait sourire de bonheur en leur annonçant le don d'un besant. Les pauvres infirmes, dont chacun suppose que son compagnon a reçu la précieuse monnaie, ont hâte de se donner enfin un peu de bon temps. On entre à l'auberge; on annonce à l'hôte qu'il n'a qu'à servir de son mieux, qu'on a bourse bien garnie, et l'hôte n'a garde de ne pas obéir. Le dénouement se termine : Paye, dit le premier aveugle à son canarade; — Paye-toi, riposte celui-ci, c'est toi qui as reçu; ainsi fait le troisième. L'hôte se fâche, et nos aveugles sont dans cette passe difficile, quand l'écolier, mauvaise tête, bon cœur, et présent à cette scène, les tire d'embarras en payant la dépense. Il en fait bien d'autres dans le fabliau; mais ce trait suffit pour donner une idée de l'œuvre. L'auteur se nomme lui-même dans les deux derniers vers, en manière de moralité :

Courte-Barbe, dit ci-entroit

Qu'on fait à tort maint homme honte.

La Croix du Maine, *Bibl. française.*

COURTE-CUISSE (Jean DE), en latin *Johannes de Brevicoxa, de Curtacoza, de Corohosa*, théologien français, né à Hallaines, dans le Passais, vers l'année 1350, mort à Genève, en 1422. Élève du collège de Navarre, à Paris, il fut reçu docteur en 1388. La question qui vers ce temps agita toutes les consciences était celle du schisme. Entre deux papes qui se prétendaient égaux en autorité, quel pouvait être l'arbitre? La plupart des canonistes cisalpins répondirent : Le concile général. Jean de Courte-Cuisse exprima cette opinion avec beaucoup de vivacité, et la justifia par un grand nombre de raisons qui n'ont pas semblé toutes également convaincantes. Il a mérité, toutefois, d'être compté parmi les patriarques de l'Église ou, comme disent les ultramontains, de l'hérésie gallicane. Il assistait à l'as-

semblée générale convoquée par Charles VI en 1393; deux ans après, le roi l'envoyait vers les deux papes, pour les disposer à la conciliation. Mais il échouait dans cette entreprise, et, de retour à Paris, il se prononçait énergiquement en faveur de Boniface IX, appelant Benoît XIII un turbulent, un schismatique, un parjure. Nous le voyons en 1403 remplir une mission d'un autre ordre : il se présente au roi, député de l'université, des évêques; des bourgeois de Paris, et proteste en leur nom, avec une grande liberté de langage, contre les pilleries des gens d'armes et les intolérables exactions des gens de justice. Le discours se trouve tout au long dans l'*Historia Universitatis* d'Égasse du Boulay. Après la mort de Boniface IX et de son successeur Innocent VII, Charles VI vint entendre les observations de l'université de Paris sur les difficultés relatives à l'élection de Grégoire XII : c'est Jean de Courte-Cuisse que l'université choisit comme son orateur en cette circonstance solennelle. Benoît XIII avait rendu sa cause plus mauvaise encore en excommuniant le roi de France. Jean de Courte-Cuisse demanda que ce pape soit, en expiation de sa faute, dépossédé de tout grade ecclésiastique. Charles VI, charmé de ce discours, nomma l'orateur son grand-aumônier, et fait incarcérer les partisans de Benoît XIII. En 1418, le célèbre Jean Chartier de Gerson s'étant démis de la chancellerie de l'université, Jean de Courte-Cuisse lui succède dans cette charge. Il est en 1420 appelé par les suffrages du clergé sur le siège épiscopal de l'église de Paris; mais il n'y monta pas : une armée anglaise campait dans les murs désolés de cette capitale, et le roi d'Angleterre se défiant à bon droit d'un tel évêque, ne voulut pas le reconnaître; on dit même qu'il le fit rechercher pour le jeter en prison, et que Jean de Courte-Cuisse se cacha pendant un an dans le cloître de Saint-Germain-des-Prés. Il sortit de cette retraite en 1422, allant gouverner l'église de Genève, qui l'avait choisi pour son évêque. Mais il n'exerça pas longtemps ce ministère : la mort vint le surprendre après quelques mois de séjour dans la ville de Genève. Ses ouvrages imprimés sont : *Tractatus de Fide et Ecclesia, romano pontifice et concilio generali* (traité publié par Ellies Dupin, dans le recueil des Œuvres de Gerson); — *Quædam Propositio et exhortatio facta in præsentia regis Caroli VI* (titre latin d'un discours français, inséré par Du Boulay dans le tome V de l'*Historia Universitatis Parisiensis*); — Traduction française du traité *Des Quatre Vertus*, attribué à Sénèque (traduction souvent imprimée, sans nom d'auteur, au quinzième et au seizième siècle, et inscrite par quelques bibliographes aux noms de Claude de Seyssel et de Laurent de Premier-Faict). Mais la plupart des ouvrages de Jean de Courte-Cuisse sont restés dans les manuscrits, et vainement désormais

ils attendront un éditeur. On trouve quelques-uns de ses sermons dans un manuscrit latin de l'ancien fonds du roi, sous le numéro 3,546 (Bibl. impér.). Ces *Sermons*, écrits pour la plupart en français, sont d'un style qu'on peut appeler profane. L'orateur cite rarement les Pères, et plus rarement les deux Testaments; mais qu'il s'agisse de raconter les circonstances principales de la vie de Jésus, ou d'exposer les plus subtils mystères de la foi chrétienne, il invoque hardiment l'autorité de Cicéron, d'Empédocle, de Sénèque, d'Aulu-Gelle, de Juvénal, de Plaute et de Térence. Étrange écart de ce faux goût qui dès les premières années du quinzième siècle envahissait la chaire chrétienne pour y dominer jusqu'au dix-septième! On rencontre dans les *Sermons* de Jean de Courte-Cuisse d'assez fréquentes allusions aux désordres de l'Église contemporaine, et de vives apostrophes à l'adresse des princes et des grands qui négligent leurs devoirs et abusent de leurs droits. Ces passages offrent seuls quelque intérêt.

B. HAURÉAU.

Gaulia christiana, Eccles. Paris. — Le Religieux de Saint-Denis, *Histoire de Charles VI.* — Du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis.* — De Lannoy, *Regii Navarrae Gymnasii Historia.* — B. Hauréau, *Histoire littéraire du Maine.*, t. 1.

COURTEN, famille de négociants et d'industriels anglais, d'origine flamande, dont les principaux membres furent :

***COURTEN** (*Guillaume*), chef de la famille, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Son père, tailleur à Menin, dans les Pays-Bas, parvenu à grand-peine à se soustraire à la tyrannie du duc d'Albe, s'établit à Londres avec sa famille en 1568. Ils fabriquent des chapeaux français, et s'enrichissent dans cette industrie. A la mort de leurs auteurs, vers la fin du règne d'Élisabeth, le commerce des descendants s'étendit; il embrassa celui des laines et des soies, et en 1631 les bénéfices de cette maison atteignirent jusqu'à 150,000 liv. st.

COURTEN (*Guillaume*), fils du précédent, né en 1570, mort en 1636. Il fut nommé chevalier ainsi que son frère Pierre, et bientôt, sous Jacques I^{er} et Charles I^{er}, ils devinrent les banquiers de la couronne, dont ils se virent créanciers de 200,000 liv. st. avancées par eux. La jalousie de lord Carlisle suscita à la maison Courten des désagrémens et des pertes. On s'empara, comme revenant à la couronne, de l'île Barbade, découverte par les vaisseaux de Courten, qu'il avait lui-même ainsi nommée et où il avait établi une forteresse. Quelques années plus tard, les Hollandais massacrèrent ses facteurs à Amboyne, et il se vit enlever ses propriétés dans ces parages. Il ne se laissa pas abattre par tant de revers, et se livra avec ardeur aux spéculations de commerce avec la Chine. Mais la perte de deux navires richement chargés acheva sa ruine, et il mourut dans l'indigence.

Rose, *New. biog. Dict.*

COURTEN (*Guillaume*), le dernier descendant mâle du premier Courten, naquit à Londres en 1642, mort en 1702. Élevé avec soin, il voyagea de bonne heure, et témoigna un goût très-vif pour les sciences naturelles. Revenu de Montpellier, où il avait pu s'adonner aux études qu'il aimait, il s'occupa à recouvrer une partie de la fortune de sa famille. Puis, sous le nom de Guillaume Charleton, il retourna à Montpellier, où demeura pendant vingt-cinq ans. A son retour en Angleterre, il y vécut encore quinze années. Le catalogue de sa riche collection d'objets de tous genres, médailles, antiquités, formé par lui seul un catalogue de trente-huit volumes in-fol. et de huit volumes in-4^o. La collection elle-même fait partie aujourd'hui du *British Museum*.

Rose, *New. biog. Dict.*

COURTENAY (Maison DE). Après la maison poitevine de Lusignan, c'est de toute la France féodale celle qui a été appelée aux plus hautes destinées historiques en Orient. Courtenay (*Curtenacum*) était une très-petite ville, avec un fort château, sur la limite extrême de Champagne et du domaine royal, ou, pour parler plus exactement, du Gâtinais. Un sire de Courtenay, Arron ou Atton, contemporain de Hugues Capet, est le premier nom connu de cette famille. Son petit-fils, *Josselin II*, prit part à la première croisade. Son histoire est celle d'un paladin des plus glorieux jours : pris par les Musulmans (1101) et mené captif à Mossoul, s'échappa au bout de cinq ans, et regagna sa terre où il rentre, au grand contentement de ses vassaux. Cette terre relevait de Baudouin, comte d'Édesse, qui vint à se brouiller avec Josselin, et le chassa de sa ville des bords de l'Euphrate. Le roi de Jérusalem, moins ingrat, l'accueillit avec bonté, et lui donna (1115) le fief de Tibériade. Quand le roi mourut, Josselin, l'un des barons électeurs, vota pour son ennemi personnel, dont il reconnut magnaniment le mérite réel, et Baudouin, reconnaissant, lui céda Édesse. Attaqué par les Turcs et fait prisonnier ainsi que Baudouin, Josselin s'échappa encore, réunit une petite troupe dévouée, bat les infidèles, délivra Baudouin, et le ramène en triomphe. A quelque temps de là, un château voisin d'Alep, qu'il assiégeait, croula sur lui, et on l'emporta mourant. Les Turcs crurent l'occasion excellente pour venir sur Édesse. Les Latins s'armèrent pour les repousser; mais comme l'armée réclamait Josselin à grands cris, on le hissa sur un litier et on le porta dans les rangs des siens, qui furent électrisés et écrasèrent les infidèles le glorieux agonisant mourut au milieu des cris de victoire (1131). Il fut remplacé par son fils *Josselin II d'Édesse* (*Josselin III* DE COURTENAY,) qui ne fut qu'un satrape de la décadence : s'entoura, dans sa résidence de Tubessel, toutes les molleses du luxe oriental, pendant que les musulmans entouraient sa principale

l'Édesse. La capitale tomba en leur pouvoir : Josselin y rentra par surprise, mais le sultan Noureddin la réassiégea, et le triste prince n'osa pas la défendre. Il s'évada la nuit, et poursuivi par les vainqueurs, il vit tomber autour de lui les plus braves chevaliers, qui se sacrifièrent inutilement pour lui. Pris par les musulmans, il fut emmené à Alep, où il mourut obscur et misérable (1147). — Son fils, *Josselin III* d'Édesse IV de COURTENAY, gouverna assez heureusement un comté jusqu'en 1165, qu'il fut pris par les Turcs, à la bataille d'Harul, et emmené, comme son père, à Alep, où il resta prisonnier pendant six ans. Il recouvra sa liberté en 1175, et se rendit à Jérusalem, où il reçut la charge de sénéchal du royaume.

Une autre branche des Courtenay prit part aux expéditions au delà de la mer : c'est celle qui s'établit en Angleterre à la suite de Guillaume le Conquérant. Cette maison, très-maltraitée durant la guerre des Deux-Roses, aboutit à *Henri* de COURTENAY, comte de Devon et marquis d'Exeter, écarté par ordre de Henri VIII (1538) et à son fils *Edouard* de COURTENAY, mort sans postérité, peut-être empoisonné (1556). Revenons à la branche restée en France. Un frère de Josselin II, *Milon* de COURTENAY, épousa la sœur du comte de Nevers, et en eut *Renauld* de COURTENAY, qui semble s'être attiré, par ses désordres et ses violences, les rigueurs de Louis le Gros, grand justicier de ce siècle. Il fut obligé de donner sa fille *Isabelle* ou *Élisabeth* à Pierre de France, dernier fils du roi Louis VI; et cette maison, qui possédait les terres de Courtenay, Montargis, Château-Renard, Tanlay, Charny, etc., forma la seconde dynastie des Courtenay, appelée à de royales destinées.

Pierre I^{er} de COURTENAY prit part à deux croisades avec son frère Louis VII et Henri de Champagne. Son fils, *Pierre II*, qui lui succéda en 1183, fut un des princes les plus puissants de son temps. Il fut aussi de deux croisades, celle de 1190 et celle des Albigeois, et n'en était pas pour cela plus docile à l'autorité ecclésiastique. Ayant eu un démêlé avec l'évêque d'Auxerre, celui-ci ayant refusé la sépulture à un des serviteurs du comte, Pierre fit enterrer le défunct dans la chambre à coucher du prélat. Interdit, à propos de ce fait, par les foudres ecclésiastiques, il dut aller de ses propres mains enterrer solennellement le cadavre. Au Gâtinais, qu'il possédait en grande partie, Pierre II s'ignita, par son mariage avec une héritière du comte d'Auxerre, ce comté à ceux de Tonnerre et de Nevers, et, par une seconde union (1193), ses droits de la maison de Flandre au trône latin de Constantinople. En 1216, l'empereur Henri I^{er} étant venu à mourir, les Latins appelèrent pour lui succéder Pierre de Courtenay, qui réunit une petite armée de 5,000 hommes, se fit sacrer à Rome *intra muros*, avec sa femme Yolande (1217), et se rendit à Brindes, où il trouva des navires

véniens, qu'il avait retenus d'avance. Les Vénitiens exigeaient pour prix de leur concours que les Latins les aidassent à reprendre Durazzo, que leur avait enlevé le prince grec Théodore L'Ange. La ville fut en effet assaillie; mais les assiégeants, dépourvus de machines de guerre, échouèrent complètement, et les Vénitiens refusèrent dès lors de transporter l'armée à Byzance. Pierre, désespéré, traita avec L'Ange pour le passage par terre à travers l'Illyrie et la Macédoine; mais le Grec ne voulait que le tromper: à peine engagé dans les montagnes, Pierre fut assailli par les troupes de L'Ange, qui taillèrent son armée en pièces. Son vainqueur l'emmena prisonnier, le garda deux ans, et finit par le mettre à mort. Yolande, qui était arrivée par mer à Constantinople, gouverna habilement et virilement pendant la captivité de son époux. Le trône fut ensuite offert à *Philippe*, frère de Pierre, prince errant et aventureux, qui avait combattu sous les drapeaux du comte de Boulogne, à Bouvines, contre la France, et que la couronne d'Orient tenta médiocrement. Il préféra rester en France, et alla mourir près de Louis VIII, au siège d'Avignon. — *Robert*, fils de Pierre II, eut un règne agité par de dramatiques catastrophes (1221-1228). Il devait épouser la sœur du prince grec de Nicée, union politique, qui eût réconcilié les deux couronnes chrétiennes d'Orient, quand il s'avisa de prendre pour favorite la fille d'une dame de Neuville, fiancée à un seigneur bourguignon. L'amant malheureux réunit quelques amis, envahit la chambre à coucher de la favorite, et l'entraîne avec sa mère vers le port: la mère est noyée et la fille affreusement mutilée. Cette vengeance, que Robert ne put châtier, lui rendit sa capitale odieuse: il alla en Italie, et revenait en Grèce, quand il mourut en chemin (1228). — L'autre fils de Pierre II, *Baudouin*, n'avait que onze ans quand il commença à régner, sous la tutelle du roi de Jérusalem; après la mort de son tuteur, il prit en mains les affaires de son royaume (1239), et combattit avec succès contre Vatace, prince grec de Nicée. Mais ce royaume était déjà ruiné: Baudouin passa sa vie à courir l'Occident pour intéresser les rois et les princes à le soutenir. Il était en 1245 au concile de Lyon; en 1251, auprès du roi de France. En 1261 Paléologue mit fin à l'ombre d'empire des Latins de Byzance en enlevant cette ville par un coup de main habile, que secondèrent les Vénitiens (*voy. PALÉOLOGUE*). Baudouin ne sut même pas illustrer ce moment fatal: il s'enfuit précipitamment, perdit en fuyant son épée et ses diamants, et alla mourir en Occident, revêtu du vain titre d'empereur de Constantinople (1278).

* *Philippe* de COURTENAY, fils du précédent, garda toute sa vie l'attitude de prétendant au trône de Byzance. Dans sa jeunesse, son père l'avait donné en otage à des Vénitiens à qui il avait emprunté de l'argent. Quand il eut recouvré sa liberté, il alla

trouver Charles d'Anjou en Italie, et traita avec lui pour les moyens de faire valoir les droits qu'il s'attribuait sur Constantinople. Il voulait, aidé des Vénitiens, faire la guerre à l'empereur Paléologue; mais ce projet insensé avorta, et Philippe mourut en 1285, ne laissant d'autre enfant qu'une fille, *Catherine*, qui hérita de ses prétentions et les apporta en dot avec la terre de Courtenay à son cousin Charles de Valois, prince du sang (1300).

Diverses branches de Courtenay ont eu quelque importance : ce sont celles de BLENEAU, dont sortait ce Gaspard de Courtenay qui plaida dix ans sous Henri IV pour être reconnu prince du sang; la branche de CHAMPIGNELLES, qui a fourni plusieurs noms aux deux croisades de saint Louis et aux guerres de Flandre; les branches de CHEVILLON, de TANLAY, etc.

LEJEAN.

Dictionn. de la Noblesse, V, 244-256. — Du Tillet, *Recueil des Rois de France*, 88. — *Les historiens des croisades*. — Le P. Lelong, II, 2315 et suiv. — [On peut voir dans le P. Lelong l'énumération de 21 pièces fort curieuses publiées par les Courtenay, de 1605 à 1737, pour revendiquer leur qualité de princes du sang. La dernière des Courtenay a été Mme de Bauffremont, qui plaida aussi, et mourut en 1768.]

***COURTENAY** (*Jean*), homme d'État irlandais, né vers 1741, mort en 1816. Il descendait des Devonshire. Protégé par le marquis Townshend, lord lieutenant d'Irlande, il devint secrétaire de cet homme d'État. En 1780 il vint siéger au parlement pour Tamworth, et en 1784 et 1790 il fut réélu par le même bourg. Il prit parti pour les whigs, et lorsqu'ils triomphèrent il fit partie de leur administration en qualité d'inspecteur de l'artillerie. Il fut un des commissaires de la trésorerie sous le court ministère de Fox en 1806. Il était depuis 1796 représentant d'Appleby, et quitta son siège en 1812. Sa carrière politique se résume en quelques points importants : lors de la guerre d'Amérique, il avait jugé la guerre indispensable pour l'honneur de l'Angleterre, quoique disposé ensuite à un arrangement avec les Américains; il s'était prononcé en 1791 contre la traite des nègres ainsi que contre les mesures proposées par Pitt pour abaisser la France, et en 1794 il avait voté contre la suspension de l'*Habeas corpus*. On a de lui : *Poetical Review of Dr Samuel Johnson*; 1786, in-4°; — *Philosophical Reflections on the late revolution in France, in a letter to Dr Priestley*; 1790, in-8°; — *A practical and philosophical Review of the French revolution, addressed to M. Burke*; 1793, in-8°; — *The present State of Manners, Arts and Policy in France and Italy*; 1794, in-8°.

Ann. biog. — *Monthly Magaz.*

COURTÉPÉE (*Claude*), historien français, né à Saulieu, en 1721, mort à Dijon, en mai 1781. Il prit l'habit ecclésiastique, professa au collège de Dijon, et y devint sous-principal. L'abbé Courtépée a fourni plus de seize cents articles géographiques à l'*Encyclopédie* et au *Dictionnaire de Vosgien*. Il a non-seulement compilé tout ce qui

a été écrit comme géographie et histoire sur la Bourgogne, mais il a lui-même publié des études particulières. On a de lui : *Description générale et particulière du Duché de Bourgogne*; Dijon, 1774 à 1785, 7 vol. in-8°, en collaboration avec Béquillet; devenu rare, cet ouvrage a été récemment réimprimé à Dijon; — *Histoire abrégée du Duché de Bourgogne*; Dijon, 1777, in-12; — *La Relation du grand prix de Beaun précédée d'une Notice sur les jeux des anciens et sur l'origine des compagnies de l'arc, de l'arbalète et de l'arquebuse*; Dijon, 1776, in-8°.

Ersch, *La France littéraire*. — Desessarts, *Les Siècles litt.*

***COURTET** (*Jean-Jacques* DE), poète gascon vivait à la fin du dix-septième siècle. Il a laissé deux pastorales en patois agenais : *Ramounet, le lou paysan agenais tournat de la guerro*; Agen, 1684; — *La Miramondo*; Agen, 1685. Chacune de ces pièces est en cinq actes; elles ont été réimprimées à Agen, en 1701; il existe aussi une édition de Ramounet, Bordeaux, 1740. Il ne faut pas demander un grand mérite littéraire à ces compositions; mais l'idiome qu'elles présentent leur donne de l'intérêt.

G. BRUNET.

G. Brunet, *Recueil d'opuscules et de fragments vers patois*; 1839, in-16, p. 169.

COURTIAL (*Jean-Joseph*), médecin français, vivait en 1709. Il professa l'anatomie à Toulouse, et devint conseiller-médecin ordinaire du roi. On a de lui : *Dissertation physique sur les matières nitreuses qui altèrent la pureté de l'air de Madrid*, trad. de l'espagnol de J. Nini; Toulouse, 1685, in-12; — *Nouvelles observations anatomiques sur les os, sur les maladies extraordinaires, etc.*; Paris, 1709, in-12, et Leyde, 1709, in-8°: cet ouvrage contient une explication très-précise de la formation des sutures.

Portal, *Histoire de la Chirurgie*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — Chaudon et Deland, *Dictionnaire historique*.

***COURTILS** (*Jean* DES), historien français vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il fut historiographe du roi. On a de lui : *Ab des Histoires, ou chroniques de France, extraite de tous les anciens chroniques qui ont écrit depuis la création du monde*; Paris, 1514-1516, 2 vol. in-8°, et Paris, 1515-1518, 4 vol. in-fol.

Lelong, *Bibl. hist.*, éd. Fontette.

COURTILZ DE SANDRAS, ou, comme écrivent plusieurs biographes, SANDRAS DE COURTILZ ET DE VERGÉ (*Gatien*), polygraphe français né à Montargis, en 1644, mort à Paris, le 6 mai 1712. Après avoir été capitaine au régiment de Champagne, il se rendit en Hollande, en 1666, pour y faire imprimer ses ouvrages, nombre déjà, qu'il lui eût été difficile de publier en France. En même temps il adopta le pseudonyme de *Montfort*. Jusque là il n'y avait rien que de légal dans sa conduite; mais il n'en fut plus ainsi au moment qu'il écrivit contre son pays un livre

intitulé : *La Conduite de la France depuis la paix de Nimègue*; 1683, in-12. Par un retour ligne d'une plume vénale, il se réfuta lui-même, dans un ouvrage ayant pour titre : *Réponse au livre intitulé : La Conduite de la France depuis la paix de Nimègue*; Cologne, 1683, 1684, in-12. Cette fois ce fut la Hollande qui se fâcha la première. Courtilz de Sandras fut obligé de quitter le pays; il revint en France, où il demeura quatre ans. En 1694, il retourna en Hollande, et y séjourna jusqu'en 1702. Revenu en France, il fut arrêté par ordre du roi, à la suite d'une de ses publications scandaleuses, les *Annales de Paris*, et resta pendant neuf ans enfermé à la Bastille. Il profita des loisirs forcés que lui laissait sa détention pour composer de nouveaux ouvrages, qu'il publia lorsqu'il fut rendu à la liberté. Il était doué d'une imagination féconde, mais mal réglée. Au jugement de Bayle, Courtilz de Sandras avait de la vivacité et de la grâce; et sa manière de narrer avait de la grâce. Ses ouvrages prétendus historiques tiennent du roman beaucoup plus que de la réalité.

Outre les ouvrages cités, on a de lui : *Mémoire contenant divers événements remarquables, arrivés sous le règne de Louis le Grand, l'état où était la France lors de la mort de Louis XIII celui où elle est à présent*; Cologne, 1683, in-12; — *Histoire des promesses illusaires depuis la paix des Pyrénées*; 1684, in-12; — *Les intrigues amoureuses de la France*; 1684, in-12; — *La Conduite de Mars, nécessaire à tous ceux qui ont dessein de s'y engager, autorisée par des exemples arrivés dans ces derniers temps, avec des mémoires contenant divers événements remarquables arrivés pendant la guerre de Hollande*; La Haye, 1685, in-12; — *Les Conquêtes amoureuses du grand Alcandre dans les Pays-bas, avec les intrigues de la cour*; La Haye, 1685, in-12; — *Nouveaux Intérêts des Princes*; Cologne, 1685, in-12; 1686, in-12, et 1688; — *Vie du vicomte de Turenne, par Du Buisson, capitaine du régiment de Verdelin*; Cologne, 1685; La Haye, 1695, in-12; ce Du Buisson n'a jamais existé que dans l'imagination de l'auteur; — *Les Conquêtes du marquis de Granade dans les Pays-Bas*; 1686, in-12; — *Vie de l'archevêque de Coligny*; Cologne, 1686, et 1691 in-12; — *Le Mercure historique et politique*; La Haye, 1686-1688; — *Mémoires de M. le C. de R. (comte de Rochefort) concernant ce qui s'est passé de plus particulier sous le ministère du cardinal de Richelieu et du cardinal Mazarin, avec plusieurs particularités du règne de Louis le Grand*; 1687, in-12; — *Histoire de la Guerre de Hollande, où l'on voit ce qui est arrivé de plus remarquable depuis l'an 1672 jusqu'en 1677*; — La Haye, 1689, in-12; — *Traité politique de Jean-Baptiste Colbert, ministre d'État, où l'on voit ce qui s'est passé sous le règne de Louis le Grand jusqu'en 1683, avec des remarques sur le gouvernement du*

royaume de France; La Haye, 1694, in-12; — *Le grand Alcandre frustré, ou les derniers efforts de l'amour et de la vertu, histoire galante*; 1696, in-12; — *L'Élite des nouvelles des cours et de l'Europe*, journal commencé et continué pendant quatre mois en 1698; le reste fut supprimé, et le libraire condamné au bannissement; — *Mémoires de Jean-Baptiste de La Fontaine, chevalier seigneur de Savoye et de Fontenay, brigadier et inspecteur général des armées du roi, contenant ses aventures depuis 1636 jusqu'en 1697*; Cologne, 1698, in-12; — *Mémoires de M. d'Artagnan, capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires du roi, contenant plusieurs choses secrètes et particulières, arrivées sous le règne de Louis le Grand jusqu'au siège de Maëstricht*; Cologne (La Haye), 1700, 3 vol. in-12; c'est dans cet ouvrage que M. Alexandre Dumas paraît avoir puisé les matériaux de son célèbre roman des *Mousquetaires*; — *Mémoires du marquis de Montbrun, où l'on voit quelques événements particuliers faits et anecdotes arrivées depuis le commencement du dix-septième siècle jusqu'en 1632, ou environ*; Amsterdam, 1702, in-12; — *Mémoires de la marquise de Fresne*; Amsterdam, 1701, in-12; cet ouvrage, aussi peu véridique que les précédents, eut cependant beaucoup de succès: il est amusant et intéressant; — *Entretiens de Colbert et de Bauyn sur la succession d'Espagne et autres affaires curieuses*; Cologne, 1701; — *Annales de Paris et de la cour pour les années 1697 et 1698*; 1701, in-12; — *Mémoires du comte de Vordac, général des armées de l'empereur, où l'on voit ce qui s'est passé en Flandres depuis l'an 1661 jusqu'au siège de Namur*; Paris, 1701, in-12; — *Mémoires de M. de B., secrétaire de M. le C. de R., dans lesquels l'on découvre la plus fine politique et les affaires les plus secrètes qui se sont passées du règne de Louis le Juste, sous le ministère de ce grand cardinal, et l'on y voit quelques autres choses curieuses et singulières sous le règne de Louis le Grand*; Amsterdam (Rouen), 1711, 2 vol. in-12; — *Histoire du maréchal de La Feuillade*; 1713, in-12; — *Vie du chevalier de Rohan* (qui eut la tête tranchée en 1674). Ces deux derniers ouvrages sont posthumes ainsi que le suivant: *Aventures de la comtesse de Strasbourg et de sa fille*, par l'auteur des *Mémoires du C. de R.*; La Haye, 1716, in-12; quelques exemplaires portent le titre d'*Histoire*. Courtilz de Sandras a laissé en outre plus de quarante volumes manuscrits.

Lelong, *Bibl. histor. de la France*. — Nicéron, *Mém.* II et XX. — Desessaris, *Les Siècles litt.* — Quéraud, *La Fr. litt.* — Bayle. *Rép. aux Quest. d'un Provincial*; *Nouv. de la Rép. des lettres*.

COURTIN (Antoine DE), diplomate et moraliste français, né à Riom, en 1622, mort à Paris, en 1685. Son père était greffier en chef du bureau des finances de la généralité d'Auvergne. Courtin passa en Suède en 1645, avec Pierre Chanu, rési-

dent, puis ambassadeur de France auprès de la reine Christine. Il réussit à plaire à la reine, qui le choisit pour secrétaire de ses commandements et le plaça plus tard avec la même qualité auprès de Charles-Gustave, héritier présomptif de la couronne, alors généralissime des armées suédoises en Allemagne. La reine fut si satisfaite de la manière dont Courtin exerça sa charge, qu'elle le remplaça près d'elle, le fit noble suédois en 1651, et lui donna une seigneurie. Un changement de ministère détermina Courtin à revenir en France; mais Charles-Gustave à son avènement le rappela en Suède. Il alla donc rejoindre le monarque, alors en Pologne, et le suivit dans ses expéditions. Charles-Gustave le nomma ensuite envoyé extraordinaire en France. A la mort de Charles-Gustave, Colbert chargea Courtin de représenter la France comme résident général auprès des puissances du Nord, et de conduire, en 1662, les négociations avec l'Angleterre relativement à la restitution de Dunkerque. Courtin a laissé les ouvrages suivants : *Traité sur la Jalousie*; Paris, 1674, in-12; — *Traité de la Paresse, ou l'art de bien employer le temps en toutes sortes de conditions*, Amsterdam, 1674, in-12; et avec des additions considérables, Paris, 1743, in-12; — *Traité du Point d'Honneur*; Paris, 1675, in-12; — *Nouveau Traité de la Civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens*; Paris, 1675 et 1762, in-12; — *Traité du Droit de la Guerre et de la Paix*, trad. de Grotius; Paris, 1687, 2 vol. in-8°; La Haye, 1703, 3 vol. in-12; — *L'Esprit du saint sacrifice de l'autel*; Paris, 1688, in-12.

Chaudon, *Nouveau Dictionnaire historique*. — Quérard, *La France littéraire*.

***COURTIN** (*Eustache-Marie-Pierre-Marc-Antoine*), magistrat et littérateur français, né à Lisieux, en 1768, mort à Garches (Seine-et-Oise), en février 1839. Il était en 1790 avocat au parlement de Rouen, et sollicita la défense de Louis XVI devant la Convention. Atteint par la réquisition, il fut attaché à divers états-majors, et rentra dans la vie civile en 1796. Après avoir été employé comme secrétaire général de la liquidation au ministère de la guerre, Courtin fut nommé en 1803 substitut près la cour criminelle de la Seine, et devint en 1811 avocat général à la cour impériale de Paris. Dans les cent jours Courtin remplaça Réal à la préfecture de police; mais, opposé à la restauration des Bourbons, il fut, à leur retour, exilé en Belgique; cependant il obtint en 1818 la faculté de rentrer en France. Outre la profession d'avocat, à laquelle Courtin eut alors recours, il se livra à d'utiles publications, parmi lesquelles on cite en première ligne l'*Encyclopédie moderne*, à laquelle concoururent les nombreux amis qu'il comptait dans les lettres et les sciences; elle parut de 1824 à 1832, sous la direction de Courtin, en 24 vol. in-8°, avec 2 volumes de planches. Elle fut réimprimée avec un supplément par

MM. Firmin Didot, acquéreurs de cet ouvrage; il en ont publié (de 1844 à 1853,) une nouvelle édition, sous la direction de M. Léon Renier. Cette édition, à raison de ses corrections et additions nombreuses, et de trois volumes de planches, forme un ouvrage presque nouveau. Les savants les plus distingués ont concouru à son amélioration et la modicité de son prix l'a mis à la portée de toutes les fortunes. Cette importante publication, qui, en raison de son mérite, a réuni plus de cent mille souscripteurs, forme, avec la *Nouvelle Biographie générale*, qui en est le complément, le répertoire encyclopédique le plus récent et le plus exact que l'on connaisse. — M. Courtin a laissé manuscrit un ouvrage intitulé : *La France envisagée sous tous ses rapports*.

Biographie des Contemp. — Quérard, *La Fr. litt.*

COURTIN (*L'abbé François*), poète français né en 1659, mort à Passy (Seine), le 5 janvier 1739. Il était abbé du Mont-Saint-Quentin (Nord), et membre de la société épiciurienne *Temple*. Lié avec les poètes et les philosophes de son temps, il eut pour protecteurs et amis le cardinal de Noailles, le grand-prieur de Vendôme, La Fare, J. Rousseau, Voltaire, Chaulieu, etc. On ne connaît de Courtin que cinq *Épîtres*, imprimées dans les œuvres de Chaulieu. L'abbé Courtin est connu par sa réputation à sa bonne humeur, et surtout par ses vers que ses illustres confrères lui adressèrent souvent. Il reconnaissait lui-même sa médiocrité et disait dans une de ses épîtres à Chaulieu :

Entre deux fameux poètes,
Tels que La Fare et Rousseau,
Faut-il mettre les sonnettes
Qui partent de mon cerveau ? etc.

Voltaire, dans une lettre au grand-prieur de Vendôme, dit que Courtin

.... Gros, gras, rond, séjourné,
Citadin de Papimanie,
Porte un teint de prédestiné
Avec la croupe rebondie.

Goujet, *Bibl. française*.

COURTIN (*Germain DE*), médecin français né à Paris, mort vers 1597. Il fut reçu docteur en la Faculté de Médecine de Paris en 1576, et enseigna la chirurgie depuis 1578 jusqu'en 1612. On a de lui : *Adversus Paracelsi De tripartita Principiis, auro potabili, totaque pyrotoxia portentosas opiniones*; Paris, 1579, in-8°. — Les leçons que Courtin dicta à ses élèves ont été publiées sous ce titre : *Leçons anatomiques et chirurgicales de feu M. Germain Courtin, docteur régent en la Faculté de Médecine de Paris, dictées à ses écoliers étudiants en chirurgie depuis l'année 1578 jusqu'en 1612, recueillies, colligées et corrigées par Estienne Binet, chirurgien juré*; Paris, 1612, et Rouen, 1656, in-fol.

Hazon, *Notice des hommes les plus célèbres de la Faculté de Médecine*, 82. — Riolan, *Description de l'Homme*. — Goëllck, *Histoire de l'Anatomie*. — Quérard, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

COURTIN (*Nicolas*), poète français, né à Paris en 1675. Il était professeur de rhétorique à

université de Paris, poète médiocre et savant distingué : On a de lui : *Charlemagne, ou le rétablissement de l'Empire Romain*, poème; Paris, 1666, in-12; — *Cornelius Nepos, ad usum Aelphini*, avec notes; Paris, 1675, in-4°; — *Charlemagne pénitent*, poème en cinq chants; Paris divisé ainsi en mémoire des cinq plaies mortelles du Sauveur), suivi de : *Les Quatre Fins de l'Homme*, poème chrétien, et *La Chute d'Adam*, etc.; Paris, 1687, in-12; — *Nouvelle Conquête de la Franche-Comté*; poème; Paris, 1694, in-4°.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*.

COURTIN DE CISSÉ (*Jacques*), poète français, né en 1560, mort en 1584. Il était fils d'un avocat au parlement, homme distingué lui-même, qui fut, suivant Gilles Bry, le dernier bailli du Perche en robe longue, et qui mourut assassiné, en 1572, dans la forêt de Bellesme. Certaines de ses œuvres, son élogie sur la mort de Remi Belleau, par exemple, méritent mieux que l'oubli dans lequel elles sont tombées. Nous avons de lui une traduction en vers français des hymnes grecques de Synesius, évêque de Ptolémaïde, et un recueil de poésies qu'il publia en 1581 : il n'avait alors que vingt-et-un ans. Ce recueil, dédié par le jeune poète à Anne de Joyeuse, contient l'épithalame de ce seigneur et de Marguerite de Lorraine, quelques odes et deux livres sous ce titre : *Les Amours de Rosine*. L'éloge de l'auteur par Joseph Scaliger, Claude Binet, Jean Bonnefons, etc., est placé en tête du volume.

Jacques Courtin nous a laissé encore quelques poésies manuscrites. Il parut aux grands jours de Poitiers, et, comme Estienne Pasquier et tant d'autres illustrations de l'époque, il chanta, lui aussi, la puce de M^{me} Desroches, et composa sur ce sujet une pièce de vers. Il mourut à vingt-quatre ans.

L. D.

Goujet, *Bibliothèque française*.

COURTIVRON (*Gaspard LE COMPASSEUR DE CRÉQUI-MONTFORT*, marquis DE), guerrier et physicien français, né en 1715, au château de Courtivron (Bourgogne), mort le 4 octobre 1785. Il était capitaine à seize ans, et suivit en qualité d'aide de camp son oncle le marquis de Clermont-Tonnerre au siège de Philisbourg et dans les campagnes qui suivirent ce siège. Nommé maréchal général des logis de cavalerie, il servit en Bohême en 1741, sous les ordres du maréchal de Broglie, et fut blessé au siège du château de Frauenberg. Il fit encore la campagne suivante, dans laquelle il sauva la vie au célèbre comte Maurice de Saxe; mais les suites de sa blessure l'obligèrent de renoncer à la carrière militaire. Courtivron se livra alors tout entier aux sciences, et fut reçu en 1744 comme membre adjoint par l'Académie. On a de lui : *Observations sur les couvertures en lave*, dans *l'Art du Couvreur*; — *Sur les oscillations des pendules dans les arcs de cercle, principalement lorsque ces arcs ont peu*

d'étendue; dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* de 1748, avec planches; — *Sûre Manière de résoudre par approximation les équations de tous les degrés*; même recueil; — *Observations sur la maladie du gros Bétail, faites à l'occasion d'une ordonnance qui proscrivait l'emploi des cuirs des animaux morts de la maladie contagieuse*; même recueil, 1749; — *Discours sur la nécessité de perfectionner la métallurgie des forges, pour diminuer la consommation des bois, où l'on donne quelques moyens fort simples d'employer les mines en roche de Bourgogne aussi utilement que celles en terre de la même province*; même recueil, 1752; — *Recherches de catoptrique; sur la comparaison de l'effet des miroirs plans et des miroirs sphériques, à des distances quelconques*; ibid., avec deux planches; — *Journal sur la naissance, le progrès et le terme de la maladie contagieuse du gros bétail*, etc.; ibid.; — *Essai d'expériences sur quelques voies de communication du gros bétail*; ibid.; — *Traité d'Optique, où l'on donne la théorie de la lumière dans le système newtonien, avec de nouvelles solutions des principaux problèmes de dioptrique et de catoptrique*; Paris, 1752, in-4°; — *L'Art des Forges et Fourneaux*, avec Bouchu et Duhamel; Paris, 1761-62, 4 parties, in fol.; — *Méthode pour déterminer la hauteur du pôle, sans être obligé d'avoir égard à la réfraction, ou du moins en n'employant que très-peu cet élément*; dans les *Mém. de l'Académie des Sciences* de 1761, avec planches.

Condorcet, *Éloge de M. le marquis de Courtivron*; *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 26 avril 1786. — Bertrand, *Description des Arts et Métiers*, II. — Quéraud, *La France littéraire*.

COURTIVRON (*Antoine-Nicolas-Philippe-Tannequy-Gaspard LE COMPASSEUR DE CRÉQUI-MONTFORT*, marquis DE), administrateur et littérateur français, né à Dijon, le 13 juillet 1753, mort au château de Bussy-la-Pesle, le 28 octobre 1832. Il fit ses études à Douai, les perfectionna à Heidelberg, entra à l'école d'Auxonne, et en sortit en 1771 comme lieutenant d'artillerie. En 1777 il était capitaine dans Royal-Pologne cavalerie, et devint lieutenant-colonel du 1^{er} de carabiniers. En 1782 il fut reçu membre de l'Académie de Dijon, à laquelle il avait adressé plusieurs travaux historiques. En 1790, lors de la révolte des troupes françaises à Nancy, Courtivron fut assez heureux pour sauver la vie au chevalier de Malseigne, que les soldats voulaient massacrer. Bien que partisan des réformes politiques, Courtivron recula devant les excès des ultra-révolutionnaires, se réfugia à Munich, et retourna en France dès qu'il put le faire sans danger. Il fut alors élu maire de Bussy-la-Pesle et nommé par l'empereur Napoléon lieutenant de l'artillerie de la Côte-d'Or. En 1816 le gouvernement des Bourbons lui confia la mairie de Dijon. On a du marquis de Courtivron : *Essais*

politiques économiques et philosophiques; trad. de l'anglais de Rumfort; Genève et Paris, 1799, 2 vol. in-8°; — *Moyens faciles de détruire les loups et les renards*, etc.; Paris, 1809, in-8°; — *Éloge historique de Louise-Auguste de Meklenbourg-Strelitz, reine de Prusse*, etc.; Dijon, 1818, in-8°. Il a laissé en manuscrit un *Voyage vinographique dans la Côte-d'Or*, et une traduction de la *Jeanne d'Arc* de Schiller.

Quérad, *La France littéraire*. — Desessarts, *Les Sièc. littéraires*.

***COURTNEY** (*Guillaume*), prélat anglais, né en 1341, mort à Maidstone, en 1396. Il fut élevé à Oxford. A vingt-huit ans il devint évêque d'Hereford; il fut ensuite élevé au siège de Londres, où, en 1377, il cita devant lui le chef de secte Wicleff. Celui-ci maltraita le prélat de telle sorte, qu'il y eut presque une émeute à Londres. En 1381 Courtney fut nommé chancelier, et plus tard archevêque de Cantorbéry. Il continua de poursuivre Wicleff et les partisans de ce réformateur.

Rose, *New biographical Dictionary*.

COURTOIS (*Alexandre-Nicolas*), juriconsulte français, né à Longuion (Lorraine), le 24 novembre 1758, mort le 12 janvier 1794. Il débuta au barreau de Nancy en 1783; mais il quitta cette profession pour suivre ses goûts littéraires. Membre des académies de Châlons et d'Arras, lauréat de celles de Nancy, Besançon, Rouen, etc., Courtois devint successivement rédacteur du *Journal de Deux-Ponts*; du *Journal général de l'Europe*, imprimé à Herve (pays Liégeois); des *Mélanges de Littérature et de Politique*, imprimés à Luxembourg; et de plusieurs autres feuilles françaises et étrangères. En 1789 Courtois fut élu membre du district de Longwy, puis de l'administration du département de la Moselle. En 1792 le ministre Lebrun le délégua en qualité de commissaire national dans les Flandres orientale et maritime. En 1793 Courtois fut nommé, le 19 juin, accusateur public près le tribunal militaire de l'armée de la Moselle; mais il fut bientôt décrété d'accusation, comme *modéré*; il se retira alors à Longuion, et y remplissait les fonctions de juge au tribunal civil lorsqu'il fut arrêté avec toute l'administration départementale et conduit à Paris. Condamné à mort, il écouta son arrêt avec calme, et monta à l'échafaud en chantant la *Marseillaise*. Il avait trente-cinq ans. Le même jour deux de ses frères tombaient blessés en combattant dans les armées françaises. Courtois était lié avec Bernardin de Saint-Pierre, François de Neufchâteau, l'abbé Grégoire, Lacrosette, Palissot, Pilatre de Rozier, etc. On a de lui : *Observations pour la ville de Longuion, du département de la Moselle*; Paris, an II, in-12 : c'est un mémoire dans le but d'obtenir l'établissement d'un tribunal à Longuion; — *Idées sur l'estime du marc d'argent, nouvelle mesure de la valeur des hommes, donnée par la majorité en voix de l'Assemblée nationale*; in-12 : Cour-

tois avait pour but de démontrer qu'une loi faisait découler de la richesse les droits à l'éligibilité législative consacrait l'aristocratie des riches et n'établissait en France que des oppresseurs des opprimés; — *Réflexions sur une brochure nouvelle intitulée* : *Ultimatum*; in-12; — *Grille*, conte gascon, publié dans le *Journal Deux-Ponts*; et plusieurs pièces de poésies insérées dans les journaux du temps ou restées en manuscrites.

Bégin, *Biographie de la Moselle*.

***COURTOIS** (*Edme-Bonaventure*), homme politique français, né à Arcis-sur-Aube, en 1755, mort à Bruxelles, le 6 décembre 1816. Il devint receveur du district à Arcis-sur-Aube lors de la révolution, dont il se déclara partisan, et fut élu député de l'Aube à l'Assemblée législative puis à la Convention nationale. Il vota pour la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Chargé après le 9 thermidor de l'examen des papiers de Robespierre, il fit un long rapport, qui comprenait plusieurs députés et un grand nombre d'écrits. Le 5 avril 1795 Courtois entra au comité de sûreté générale, fit prendre le 1^{er} prairial des mesures rigoureuses pour comprimer les sections insurgées, et se prononça fortement contre les démocrates. Après le 13 vendémiaire an IV (10 octobre 1795), il fit partie du Conseil d'Anciens, en sortit en mai 1797, fut réélu en mai 1799, et prit une part très-active aux événements du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). Il dénonça, à la séance du 19, Arena, comme ayant voulu assassiner le général Bonaparte, et annonça faussement qu'un mouvement populaire se préparait dans Paris. Courtois entra ensuite au Tribunal. Il y fut accusé de concussion; il essaya de se défendre, mais ne fut point écouté, et sortit de ce corps lors de la première élimination, l'an X (mai 1802). La fortune de Courtois avait servi de base à ces accusations, restées sans preuves. Retiré à Rambuzin, village de la Meuse, s'y occupait de belles-lettres et d'agriculture, lorsque la loi contre les régicides vint le frapper et le forcer à se retirer en Belgique. Son domicile fut violemment envahi, ses papiers saisis, ou soustraits et dispersés. Revendiqués après sa mort par son fils, le demandeur fut écarté par un faux non recevoir. Il résulte du procès qu'il se trouva parmi les papiers de Courtois les manuscrits suivants : *Rapport sur les papiers de Robespierre, revu et augmenté*; — *Histoire de la révolution du 9 thermidor*; — *Notes historiques et matériaux de mémoires avec des pièces justificatives de la plus haute importance pour la famille royale*; — *Louis XVI pendant la révolution*; enfin une foule de documents authentiques et autographes relatifs aux personnages les plus importants de l'époque. Ces précieux renseignements sont perdus pour l'histoire. On a de Courtois : *Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre*.

et ses complices; Paris, an III (1795), 2 vol. in-8°; — *Ma Catilinaire, ou suite de mon Rapport du 16 nivôse sur les papiers trouvés chez Robespierre et autres conspirateurs*; Paris, an III (1795); — *Rapport fait au nom des Comités de salut public et de sûreté générale sur les événements du 9 thermidor*; Paris, an IV (1795), in-8°.

Petite Biographie Conventionnelle. — Galerie historique des Contemporains. — Biographie moderne (1806). — *Biographie moderne* (1815). — Quérard, *La France littéraire*.

COURTOIS (Hilaire), poète français, né à Évreux, vivait en 1553. Il était avocat aux sièges présidiaux du Châtelet de Paris et de Mantes. On a de lui : *Volantilla*, recueil d'épigrammes latines; Paris, 1538, in-8°. Dans son épître dédicatoire à Gabriel Le Veneur, évêque d'Évreux, l'auteur justifie ainsi la création du titre donné à ses poésies : *Vel ad amicos partim volaverint, vel eruditorum notas subiturb censorias, in lucem nunc primum sub tuo auspicio sint volaturæ*. Courtois reçut à ce sujet l'épigramme suivante :

Rite volantillas nuper sua carmina quidam
inscripsit vates, haud rationis inops :
Quod propria sublata queant levitate volare,
Per medium velut pappus inane, volat.

Les ouvrages de Courtois sont : *Distiques latins*, tirés de Diogène Laërce; Paris, 1541; — *La Publication de l'état de chancelier faite par Mercure*, avec quelques dialogues; Paris, 1545, in-8°; — *Épitaphes*, tant en français qu'en latin, sur la mort de messire Claude d'Annebaut, amiral de France; Paris, 1553, in-8°.

La Monnoye, *Menagiana*. — La Croix du Maine, *Bibliothèque française*, 1, 377.

COURTOIS (Jacques), dit le Bourguignon, peintre français, né en 1621, à Saint-Hippolyte (Franche-Comté), mort à Rome, en 1676. Les leçons paternelles cultivèrent de bonne heure ses dispositions. Dès l'âge de quinze ans il avait déjà beaucoup acquis dans la pratique du dessin et de la peinture. L'artiste adolescent partit pour l'Italie, et, s'étant lié à Milan avec un officier français, il suivit l'armée, dessinant les scènes ou les sites que la vie militaire faisait passer sous ses yeux, s'exerçant à la fois dans le genre des batailles et dans celui du paysage. Camps, marches, combats, escarmouches, sièges, vues champêtres, il représentait tout d'après nature, et donnait à chaque chose sa véritable physionomie. Pendant un séjour qu'il fit à Bologne, il travailla sous la direction d'un peintre lorrain nommé Jérôme, chez qui il fit la connaissance du Guide et de l'Albane : la société de ces deux maîtres étendit les idées du jeune artiste, et lui fit prendre goût à la peinture d'histoire; il y réussit. Il réussit également dans le portrait. De Bologne il se rendit à Florence, puis à Rome, et il se fixa dans cette capitale. Il y fit quelques tableaux pour le couvent de Sainte-Croix en Jérusalem, où il avait reçu l'accueil d'une généreuse hos-

pitalité. Cependant son inclination était encore flottante entre les divers genres dans lesquels il s'était essayé. La *Bataille de Constantin*, peinte au Vatican par Jules Romain, réveillant vivement ses impressions primitives, décida son talent, et quoiqu'il ait continué de peindre avec succès le paysage, le portrait et l'histoire, il fut principalement peintre de batailles. Il se distingua dans les grandes pages comme dans les petits cadres; mais ses petits tableaux surtout sont pleins de feu, de vie et de mouvement : la figure de l'homme et celle du cheval y respirent. Une grande liberté de pinceau, une touche vive, une couleur forte et chaude, une rare intelligence de la lumière, recommandent ses ouvrages. Appelé à Sienne pour d'importants travaux par le prince Matthias de Médicis, qui était gouverneur de cette ville, Courtois s'y maria. Il fit ensuite plusieurs voyages. Il revit sa patrie et parcourut la Suisse, d'où il vint à Venise. Obligé d'y prolonger son séjour, à cause d'une peste qui ravageait les États Romains, il peignit dans le palais de la Procuratie, sur des cuirs dorés, les plus célèbres batailles de l'Ancien Testament.

Cette brillante existence d'artiste fut troublée par des infortunes domestiques. Il devint jaloux, perdit sa femme après sept ans de mariage, sans en avoir eu d'enfants, et fut soupçonné de l'avoir empoisonnée. Le chagrin que lui causa cette accusation le fit renoncer au monde. Il se retira chez les jésuites, et prit l'habit de l'ordre. Mais la vie religieuse ne l'enleva point à l'art, où il trouvait une consolation, et les pères favorisaient un talent dont l'éclat rejaillissait sur leur maison. Sa réputation s'était étendue dans toute l'Italie. Le grand-duc de Toscane, pour qui il avait peint quatre batailles auxquelles ce prince avait pris part, voulut avoir le portrait de l'artiste dans sa galerie. Il le fit venir à sa maison de campagne *di Castello*, voisine de Florence, pour qu'il se peignît lui-même. Courtois se représenta en habit de religieux, et pour fond du portrait il peignit une bataille. De retour à Rome, il avait commencé de peindre, en société avec son frère Guillaume, une tribune dans l'église des Jésuites, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie en revenant d'une promenade à Castel-Gandolfo.

Les ouvrages du Bourguignon, tableaux et dessins, en trop grand nombre pour que nous en fassions ici l'énumération, sont fort recherchés. Le Musée impérial de Paris possède trois tableaux de sa main : *Moïse en prière pendant le combat des Amalécites*; *Josué arrêtant le soleil pour achever la défaite des Gabaonites*, et la *Bataille d'Arbelles*, sujets qu'il avait peints en grand et qu'il répéta en petites proportions, comme cela lui arrivait souvent. Gérard Audran a gravé quelques-uns de ses ouvrages. Lui-même a gravé à l'eau-forte, avec beaucoup de verve et d'esprit, plusieurs sujets militaires. Quelques auteurs ont soutenu que le

Bourguignon n'appartenait à la France que par sa naissance, mais qu'il lui était étranger par son talent, ayant passé presque toute sa vie en Italie. A ce compte, l'école française pourrait être déshéritée de plusieurs de ses noms illustres. Fils d'un Français, disciple d'abord de son père en France, puis en Italie d'un peintre lorrain, toujours appelé par les Italiens *il Borgognone*, du nom de sa patrie, n'ayant formé qu'un seul élève, Joseph Parrocel, artiste français, Jacques Courtois est à bon droit revendiqué par l'école française, à laquelle il fait honneur. (*Enc. d. G. d. M.*).

COURTOIS (Guillaume), peintre français, frère du précédent, né en 1628, mort à Rome, en 1679, fut aussi un peintre distingué, et, comme son aîné, se fixa à Rome, après avoir parcouru l'Italie. Il jouit d'une grande faveur auprès du pape Alexandre VII, qui l'occupa beaucoup et lui témoigna sa satisfaction par le don de son portrait suspendu à une chaîne d'or.

***COURTOIS (Jean)**, peintre français, frère des précédents. Il se fit capucin, et travailla pour son ordre; mais, quoique doué de talent, il n'a pas laissé de réputation dans l'art. [*Encycl. des G. du M.*]

Nagler, *Neues Allg. Kunstl.-Lexic.*

***COURTOIS (Jean)**, compositeur français, vivait en 1545. Il était très-habile compositeur; mais ses ouvrages sont très-rares. On a de lui : un *Canon à cinq voix*, dans le *Recueil des Chansons à cinq et six parties*; Louvain, Tilman Susato, 1545; — un *Motet*, dans la collection de Sälbling, Augsburg, 1545; — des *Messes* manuscrites, sous le n° 51 de la bibliothèque de Munich; — *Domine, quis habitat*, messe à quatre parties, dans un recueil manuscrit de *Chansons*, écrit en 1542, et faisant partie de la bibliothèque de Douai.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

***COURTOIS (Jean)**, peintre émailleur au seizième siècle. Il était fils de Robert Courtois du Mans, peintre verrier. Après avoir travaillé dans les églises de La Ferté-Gaucher, il se rendit à Limoges, alors le centre de l'émaillerie. Il enfanta des productions que distingue une manière particulière et uniforme. On reconnaît chez lui une grande finesse d'exécution et beaucoup de soin; mais on peut désirer un dessin plus habile, un coloris plus agréable. Le Musée du Louvre possède (n°s 392-400) plusieurs de ses émaux; ils représentent en général des sujets bibliques ou des chasses. — On ignore si Jean Courtois était le frère de Pierre Courtois, autre émailleur de la même époque, et chez qui, malgré des défauts réels, se révèle un talent remarquable. Ses compositions ont de la vie; il sait échapper à la banalité et à la monotonie. Ses œuvres datées vont de 1550 à 1568; on manque de détails sur son compte. Quelques émaux sortis de ses mains sont au Musée du Louvre, n°s 375-391; on y remarque *Le Repas des noces*

de *Psyché*, composition inspirée par celle de Raphaël, et *Les Enfants de Niobé percés de flèches*, d'après Jules Romain. G. B.

De Laborde, *Notice des Émaux exposés dans les galeries du Louvre*, t. I (1852), p. 242-269.

COURTOIS (Jean-Louis), poète et biographe français, né à Charleville, le 6 janvier 1711, mort en 1768. Il entra chez les jésuites, professa la rhétorique à Dijon. En 1752 il fut chargé de continuer la *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*, qui, commencée par Ribadeneira et poursuivie par Alegambe, Sotvel, Bonann, Tournemine, d'Henvillard et Oudin, demeura suspendue à la mort de ce dernier. Courtois y rendit à Rome pour réunir de nouveaux matériaux; il y demeura jusqu'en 1759, et revint en France avec une santé ruinée par l'excès de travail. On a de lui : *Aqua picata*, poème, imprimé dans le second volume des *Poemata didascalica*; Paris, 1749.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

***COURTOIS (Richard-Joseph)**, médecin et naturaliste belge, né à Verviers, le 17 janvier 1806, mort le 14 avril 1835. A seize ans il remporta une médaille d'or pour un mémoire sur une question de botanique proposée par l'université de Gand. Il fut reçu docteur médecin dix-neuf ans. En 1834 il était membre de l'Académie de Bruxelles et sous-directeur du jardin botanique de Liège, lorsqu'il mourut, à la fleur de l'âge. Ses principaux ouvrages sont : *Choix des Plantes de la Belgique*; Liège, 1826, in-folio — *Recherches sur la Statistique physique agricole et médicale de la province de Liège*, 1828, 2 vol. in-8°. — *Mémoire sur les tilleuls de l'Europe*; Bruxelles, 1834; — *Compendium Floræ Belgicæ*, etc.; Verviers, 1827-1836, 3 vol. in-8°.

Biographie universelle des Belges. — Feller, *Dictionnaire historique*, édit. de 1848. — Comte de Becdelièvre, *Hauval, Biographie Liégeoise*, II, 731.

COURTONNE (Jean), architecte français, né à Paris, vers 1670, mort vers 1740. Il a construit deux des plus beaux hôtels du faubourg Saint-Germain, celui du duc de Noirmoutier, élevé rue de Grenelle, en 1720, et le magnifique hôtel de Matignon, rue de Varennes. Courtonne eut le titre d'architecte du roi, et fut professeur de l'Académie d'Architecture. Il publia en 1725 un excellent traité de *perspective pratique*. E. B.—

Fontenai, *Dictionnaire.*

***COURTOT (François)**, biographe et théologien français, né à Vézelay (Auxerrois), mort Auxerre, vers 1705. Il prit l'habit de cordelier Auxerre, et fut élu provincial, puis définitif général de son ordre. En 1678 il était maître de novices d'Auxerre. On a de lui : *Récit à martyre de onze religieux cordeliers appelés les martyrs de Gorcum*; — *Abrégé de la Vie de saint Paschal-Baylon*; — *Vie de saint Pierre d'Alcantara*, dédiée à la reine; Paris, 1670; — *Vie du bienheureux François Solan*

servant in; Paris, 1677; — *La Science des cœurs*; Paris, 1694, in-12; — un Commentaire fin sur quelques passages de l'Écriture Sainte; Auxerre, in-4°; et plusieurs autres ouvrages sur différents points de théologie.

Abbé Lebœuf, *Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, II, 522. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliographie sacrée*.

* **COURTOT** (Jean), théologien français, né à May-le-Duc, mort en 1665. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1632, et se fit remarquer par la haine qu'il portait aux jésuites. C'était, dit l'abbé Goujet, un esprit vif et brillant, qui s'attira beaucoup d'affaires par ses vacités. Le P. Bourgoing, général de l'Oratoire, le reléqua à Joyeuse, puis lui signifia un ordre d'exclusion, qu'il essaya de faire ratifier à l'assemblée tenue en 1648, à Saint-Magloire, à Paris. Courtot fut maintenu; mais ayant continué ses imprudences, le P. Bourgoing lui donna un second ordre d'exclusion, dont le condamné apporta à l'assemblée de 1651, qui ne reçut point ses plaintes, et à celle de 1652, qui le déclara exclus de l'Oratoire. Courtot publia alors un factum violent contre le père Bourgoing, et lui intenta un procès tendant à obtenir une pension alimentaire; mais il fut encore débouté de sa demande.

On a de lui : *Manuale Catholicorum hodiernis controversiis amice comprehendis maxime necessarium*, etc.; *Charitonopolis* (Paris), 1651, in-8°. L'auteur y prend le pseudonyme d'*Alyphile*, et dédie son ouvrage aux habitants de Paris; il le fit réimprimer avec de nombreuses additions, sous le titre de : *Manuale Catholicorum ad devitandas ex mente apostoli profanas vocum novitates*, etc., dédié à tous les évêques du monde chrétien; Paris, 1663, in-8° : ce livre fut condamné en 1664 par arrêt du conseil d'État et brûlé par la main du bourreau;

Requête présentée par M. Courtot, curé, ci-devant prêtre de l'Oratoire, à la septième assemblée de l'Oratoire, tenue à Notre-Dame des Vertus, proche Paris, en septembre 1651;

Proxima gigantomachia spiritualis Everp, seu Jesuiticæ Societatis brevi ruituræ antea, Paris, 1652, in-8°; sous le pseudonyme de Jean Cordier : l'auteur prétend dans cet écrit, très-vif, dirigé contre les jésuites, découvrir dans l'Écriture et dans les Pères des prophéties très-évidentes de la ruine prochaine de la Société de Jésus; — *Remontrance chrétienne aux Pères de l'Oratoire de la maison de Paris, sur leur prétendue réconciliation, touchant la doctrine, avec les jésuites, par un ecclésiastique de Paris, leurs amis*; Paris, 1653, in-8°; — *Factum violent* contre le P. Bourgoing, général de l'Oratoire; Paris, 1653; — nouveau *Factum*, *ibid.*, 1655;

La calomnie confondue par la démonstration de la vérité et de l'innocence opprimée; Paris, 1656, in-4°; sous le pseudonyme de Jean Cordier, *Andomatusois, de l'ordre de Saint-Augustin*; — *Apologie de Jansenius*; Paris,

1657; sous le même pseudonyme; — *Profession de foy de M. Le Petit, curé d'Ilerblay, près de Pontoise*; Paris, 1662; — *Lettre d'un Ecclésiastique à un bachelier de ses amis*; Paris, 1663 : cette lettre parut sous le pseudonyme d'*Alytophile*, pendant les grandes disputes sur le formalisme.

Le P. de Colonia, *Bibliothèque Janséniste*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*.

* **COURVAISIER DE COURTEILLES**, juriconsulte français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut lieutenant criminel au Mans. On a de lui : *Histoire des Evêques du Mans*; Paris, 1648, in-4°; — *Défense anticipée de cette Histoire*; Le Mans, 1650, in-4°. Cet ouvrage avait pour objet de répondre à celui intitulé : *Vies des Evêques du Mans de Bonduquet*, Paris, 1651, in-4°, qui avait été communiqué à Courvaisier avant l'impression.

Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.* — B. Hauréau, *Bibl. du Maine*.

* **COURVAL-SONNET**, poète et médecin français, né en Normandie, en 1577, mort vers 1635. Il est connu par des satires, où il ne fait preuve ni d'un talent distingué ni de goût, mais où l'on trouve des détails curieux sur les mœurs et les usages de l'époque. Il attribue, comme d'usage, à l'indignation que lui cause la perversité du siècle le besoin qu'il éprouve de donner cours à sa bile. La simonie, les nombreux abus qui s'étaient introduits dans la nomination aux bénéfices ecclésiastiques et dans leur administration, la vénalité des charges de la magistrature, la corruption des juges dans les tribunaux inférieurs, les malversations des financiers, enrichis par le pillage des fonds de l'État et étalant un luxe insolent, tels sont les sujets des premières satires de Courval-Sonnet. Dans une seconde partie, intitulée : *Les Exercices du temps*, il place douze satires, qu'il appelle *le Bal, la Foire du Village, le Pèlerinage, l'Ignorant, le Débauché*, etc. : ce sont des études de mœurs vulgaires, mais curieuses; le style est trivial, mais il ne manque ni de verve ni d'entrain. L'imitation de Regnier s'y montre sans contrainte, et la franchise arrive souvent jusqu'au dégoût et jusqu'au cynisme. Infatigable dans ses attaques, le docteur normand s'en prit ensuite aux femmes, et dirigea contre elles six satires, auxquelles il se plut à donner des titres étranges tirés du grec : *Anti-Zygomachie, Cléro-Céranie, Tyrannidoylie, Dysalopénie, Thymitithélie*. Sa mordante hyperbole n'épargne rien; il qualifie le mariage

D'horrible enfer, de gouffre de misères,
De déluge d'ennuis, de foudre de colères,
De torrent de malheurs, ou d'océan de maux,
D'arsenal de chagrins, magasins de travaux.

Malgré son humeur caustique, Courval-Sonnet s'adoucissait singulièrement en parlant aux grands de la terre : il dédie ses écrits à Marie de Médicis en des termes où il épuise les formules de l'adu-

lation la plus basse. Du reste, il faut lui rendre la justice qu'en frappant très-fort sur les vices et sur les abus, il s'abstient de toute attaque individuelle: il ne nomme personne; c'est un mérite que n'ont point des satiriques bien plus célèbres que lui. La *Satyre Ménippée sur les poignantes traverses et inconvénients du mariage* parut pour la première fois en 1609; elle fut réimprimée en 1621 et 1623. Les autres satires virent le jour en 1621. L'édition de 1627 est la plus complète; celle de Lyon, 1623, est si peu correcte, que des quatrains ont été nécessaires. La prononciation italienne qui s'était introduite à la cour des Valois fut combattue par Courval-Sonnet, qui pour constater aux yeux une innovation de la langue parlée se rencontra avec Dumarsais plus de cent ans à l'avance. Cet auteur composa aussi une satire violente *Contre les charlatans et pseudo-médecins empiriques*; Paris, 1610, in-8°.

G. BRUNET.

Goujet, *Bibliothèque française*. t. XIV, p. 298. — Du Rourc, *Analecta Biblion*, t. II, p. 140. — Violet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. I, p. 408. — Nodier, *Catalogue de sa bibliothèque*, 1844, p. 205.

* **COURVAL** (Amélie, comtesse DE), romancière française contemporaine. Ses principaux ouvrages sont : *Almaïda, ou les tombeaux*; Paris, 1824, 4 vol. in-12; — *Bathilde, ou le revenant*; Paris, 1824, 4 vol. in-12; — *Les Cadeaux de la vieille Tante, ou les heureuses Journées*; Paris, 1825, in-18; — *Le Châleau de Marozzi, ou l'Orpheline persécutée*; Paris, 1820, 4 vol. in-12; — *Les Jeunes Orphelines*; Paris, 1823, in-18; — *L'Expérience du Jeune Age*; Paris, 1823, 2 vol. in-18; — *Olga, ou Sagesse et Folie*; Paris, 3 vol. in-12; — *L'Homme de lettres aux bains de Bagnères*; Paris, 1824, 2 vol. in-12; — *Les Comtes de Nevers, ou les Mystères du quatorzième siècle*; Paris, 1825, 2 vol. in-12; — *Les Jeunes Espiègles, ou les Amusements du collège*; Paris, 1825, in-18; — *Petite Encyclopédie des Enfants*, traduite de l'anglais; Paris, 1828, in-18, 3^e éd.; — *Les Vacances, ou l'Application récompensée*; Paris, 1828, in-8°; — *La vraie Félicité, ou le bon emploi du temps*; Paris, 1829, in-18; — *Le Fils adoptif*; Paris, 1830, in-12; — *Le vieux Fauteuil de la Grand' mère*; Paris, 1830, in-18; — *La Mère de Famille*; Paris, 1833, in-8°; — *Les Enfants aimables*; Paris, 1834, in-12; — *Petite Lanterne magique*; Paris, 1837, in-18. Quérard, *La Fr. litt.*, et Suppl.

COURVÉE (LA). Voyez. LA COURVÉE.

* **COURVILLE** (. . .), général français, né vers 1590, dans les environs de Reims, mort en 1634. Fils d'un pauvre cultivateur, il fut élevé dans les rudes travaux des champs; mais la vie agricole ne pouvait convenir à son ardeur juvénile, et il embrassa de bonne heure la profession des armes. On ne connaît point son véritable nom: en entrant au service il se fit appeler Courville, du nom de son village. On ne sait rien de certain sur les premières années de sa carrière militaire. Il y a apparence qu'il fit partie des troupes que Louis XIII

envoya contre le duc de Soubise et le duc de Rohan. Courville se distingua à la prise de la ville de Ré et au siège de La Rochelle. Quand Gustave-Adolphe, appuyé par Richelieu et secondé des subsides de la France, quitta son royaume de Suède pour aller en Allemagne soutenir la cause du protestantisme, Courville se trouva au nombre des officiers de mérite que lui voya le cardinal, Gustave eut bientôt apprécié sa valeur, et le paysan champenois fut le premier officier général qu'il nomma en Allemagne. Courville combattit aux côtés du roi à la sanglante bataille de Leipzig (1631), et le duc de Saxe-Weimar tomba dans son triomphe. Après la mort de ce prince, Courville prit le grade de général-major, et dès ce moment on le voit mêlé à toutes les affaires sérieuses de la guerre de trente ans. Les troupes ducavaient à peine établi leurs quartiers d'hiver à l'évêché de Bamberg, que les ennemis tentèrent de surprendre la cavalerie. Mais Courville, venant de leur dessein, prit tout à coup l'offensive, et avec 2,000 chevaux seulement il surprit les Impériaux en écheq jusqu'à l'arrivée du duc. Après une lutte meurtrière, il mit en déroute le fameux Jean de Werth. Malgré l'avis de Courville, la cavalerie du duc voulut poursuivre l'ennemi vaincu, et se jeta dans des marécages. Jean de Werth la fit charger par 500 cuirassiers d'Aldobrandini. La garde ducale fut écrasée, le duc lui-même faillit être fait prisonnier. Courville le sauva. Connaissant parfaitement le plan de bataille, à la tête d'un régiment d'élite, tombant sur les escadrons ennemis, les mit en désordre et les poursuivit l'épée dans les reins pendant plusieurs heures. Le duc de Saxe voulut lui en témoigner sa gratitude en présence de toute l'armée: il descendit de cheval, et ayant embrassé le vainqueur, lui adressa ces paroles: « Courville, c'est à toi que je dois ma première victoire: je vous le jure, l'honneur et la vie; je suis heureux de le premier en face de nos braves soldats. Je n'oublierai jamais, je vous le jure, le service éclatant que vous m'avez rendu. » L'année suivante le duc espéra de Ferie voulant passer dans les Pays-Bas, mais échapper aux attaques incessantes des généraux suédois, Courville courut lui couper le chemin dans la vallée de Tetlingen, lui tua beaucoup de monde, et le força de reculer. En 1634 le duc de Saxe-Weimar avait franchi le Danube siégeant et s'était emparé de Ratisbonne, de Stuttgart et d'autres places, de la Bavière. Il fut secondé par Wallenstein, général en chef des Impériaux, qui trahissait indignement sa patrie. D'accord tous deux, ils firent passer Courville avec 4,000 hommes, dans le haut Palatinat; les généraux qui étaient entrés dans la constitution trahirent leur chef, et Wallenstein fut assassiné avec plusieurs de ses complices. L'événement changea la face des affaires en Allemagne. Courville fut forcé de battre en rétro-

Il parvint à rejoindre l'armée du duc. Les impériaux mirent le siège devant Ratisbonne. Le duc fit de grands efforts pour secourir les assiégés; il fut constamment repoussé. Un seul corps de son armée, celui que commandait Courville, put rompre les lignes ennemies et se jeter dans la place. Mais cette action d'éclat devait coûter la vie au vaillant général; un coup de canonneau le renversa mort à quelques pas des portes de la ville.

MARC GIAMPIETRI.

Mémoires du maréchal de Guebriant. — Almanach historique de la ville de Reims, année 1854.

COURVOISIER (*Jean-Baptiste*), jurisconsulte français, né à Arbois, en 1749, mort à Besançon, le 8 décembre 1803. Il fit de bonnes études à l'université de Besançon, et se distingua ensuite dans la carrière du barreau. Sa réputation accrut encore lorsque, après un heureux concours, il eut obtenu la chaire de droit français à la même université. Les événements de la révolution l'obligèrent de chercher un asile à l'étranger. Revenu en France lorsque le calme fut tabli, il ne fit plus que languir, et ne reparut qu'une seule fois au barreau. On a de lui : *Éléments du Droit politique*; Paris, 1792, in-8°; — *Essai sur la Constitution du royaume de France*; Paris, 1792, in-8°; — *De l'Excellence du gouvernement monarchique en France et de la nécessité de s'y rallier*; Paris, 1797, in-8°.

Gal. hist. des Contemp. — Desessarts, Les Siècles.

COURVOISIER (*Jean-Joseph-Antoine*), homme d'État et magistrat français, fils du précédent, né à Besançon, le 30 novembre 1775, mort le 10 septembre 1835. Il embrassa d'abord la carrière des armes, émigra avec son père en 1792, servit dans l'armée de Condé. De retour en France en 1803, il étudia la jurisprudence, et se livra à la carrière du barreau. En 1815 il fut nommé par le roi avocat général à la cour royale de Besançon, où il était conseiller auditeur depuis 1808. En 1816 il présida le collège électoral de l'arrondissement de Baume-les-Dames (Doubs), fut élu membre de la chambre des députés, réélu en 1819, et y siégea de 1816 à 1823. Artisan prononcé des ministres, sa constance à se défendre à la tribune et à soutenir leurs projets de loi lui valut sa promotion à la place de procureur général près la cour royale de Lyon (1818). Dans la session de 1819 à 1820, où le ministère, presque entièrement renouvelé, se réunit à ceux qu'il avait d'abord combattus, où la liberté individuelle, la liberté de la presse et le régime électoral menaçaient de tomber sous les coups d'une majorité qui se plaçait en dehors des intérêts nationaux, Courvoisier se rapprocha du côté gauche, lutta avec courage et dignité contre le gouvernement en faveur des libertés octroyées par la charte de 1814, et demanda le rappel à l'ordre de M. Clausel de Coussergues, qui désignait la majorité de la chambre comme un assemblage de

révolutionnaires. Il s'éleva avec force contre le même député lorsqu'il proposa de mettre en état d'accusation M. Decazes, comme complice de l'assassinat du duc de Berry, et fit dès lors de l'opposition, mais toujours avec des restrictions qui attestèrent sa répugnance à se séparer du pouvoir. Aussi conserva-t-il, malgré cette faible opposition, ses fonctions de procureur général, qu'il rehaussa par une grande rigidité d'honneur et de principes. Après la dissolution de la chambre, en 1824, il ne fut point réélu député; mais les souvenirs qu'il avait laissés et les services qu'il continua de rendre comme procureur général à Lyon le désignèrent en 1829 au choix de Charles X pour le portefeuille de la justice dans le ministère de 8 août. Il y entra comme expression du centre gauche. Il chercha à rallier quelques anciens amis, qui ne répondirent point à son appel. La royauté se débattait au milieu de ses projets de violence, pour éviter l'application d'un principe simple, parlementaire, et qui pouvait tout sauver. Tous les efforts de Courvoisier unis à ceux du comte de Chabrol, alors ministre des finances, tendaient à une modification; et lorsque dans le conseil on proposa la question de savoir si la chambre serait dissoute, ces deux ministres s'opposèrent de toutes leurs forces à une telle mesure. Ils acquirent bientôt la certitude qu'on s'engageait dans une voie qui devait inévitablement amener une crise dans laquelle ou le trône ou nos institutions couraient le danger de succomber; et au milieu de tant d'agitations et de périls, dans l'attente des coups d'État qu'on projetait secrètement, ils n'hésitèrent pas à déclarer que leur devoir et leur conscience ne leur permettaient pas de s'associer plus longtemps à un système si contraire à leurs vœux et qui entraînerait nécessairement de funestes conséquences pour le trône et pour la France. Le 19 mai Courvoisier remit les sceaux à Charles X, que cette détermination ébranla un moment. Une ordonnance du même jour le nomma ministre d'État et membre du conseil privé. La révolution de Juillet condamna à la retraite l'ancien ministre du 8 août. Souffrant depuis longtemps d'une maladie qui devait abrégé sa vie, il alla en 1835 prendre les eaux de Barèges, dans l'espoir d'arrêter le mal. Il revenait dans sa famille, lorsque, sentant ses forces épuisées, il s'arrêta à Lyon. Après avoir reçu les derniers sacrements des mains du prélat administrateur du diocèse de cette métropole, il mourut, au mois de septembre de la même année, laissant la réputation d'un homme de bien et de grande capacité. [*Enc. des G. du M.*]

Monit. univ. — De Vaulabelle, Hist. des deux Rest. — Lamartine, Hist. de la Rest. — Lubis, Hist. de la Restauration.

* **COUSIN** (...), navigateur français au quinzième siècle, né et mort à Dieppe. Il s'était dès sa jeunesse distingué dans maints combats sur mer notamment en 1487, dans une rencontre

avec plusieurs bâtiments anglais, lorsqu'il se forma une association de commerçants dieppois qui armèrent un fort navire destiné à faire un voyage de découvertes. Cousin avait la réputation d'être très-versé dans la connaissance du pilotage, que lui avait enseignée M. Descaliers, prêtre et professeur d'hydrographie à Dieppe. Le maître désigna son élève aux armateurs, qui lui confièrent en 1488 le commandement de leur navire, avec la mission d'explorer la côte d'Afrique au-delà de l'équateur. Se conformant aux conseils de l'abbé Descaliers, qui lui avait recommandé de ne pas serrer les côtes comme l'avaient fait ses devanciers, Cousin navigua au large dans l'océan Atlantique, et, entraîné par le courant équatorial, il aborda sur une terre inconnue, à l'embouchure d'un fleuve immense qui n'aurait été autre que le *Rio Marahao* ou le *Maragnon*. Faisant route ensuite vers le pôle Sud, en courant à l'est, et abordant aux côtes les plus méridionales de l'Afrique, suivant les instructions qu'il avait reçues, il aurait d'abord découvert la pointe de cette partie du monde, à laquelle il aurait donné le nom de *Pointe des Aiguilles*, changé plus tard par les Portugais en celui de *Cap de Bonne-Espérance*. Prolongeant ensuite sa route vers les côtes du Congo et d'Adra, où il aurait fait un commerce d'échanges, il serait revenu à Dieppe en 1489. Tels auraient été les résultats de l'expédition du capitaine Cousin, qui, s'ils étaient bien avérés, serait fondé à revendiquer le triple honneur d'avoir précédé Christophe Colomb de quatre ans dans la découverte de l'Amérique, Vasco de Gama de neuf ans dans celle du passage qui conduit de l'Afrique aux Indes, et Cabral de douze ans dans celle du Brésil.

La relation du voyage de Cousin avait, assurément ses compatriotes, été consignée officiellement à son retour, au greffe de l'amirauté de Dieppe, dont les archives furent malheureusement détruites lors du bombardement de 1694, de sorte qu'on est réduit à ce sujet aux traditions locales. On en trouve bien des traces, il est vrai, dans les *Mémoires chronologiques* de Desmarquets; mais ces mémoires, fort erronés, ne peuvent remplacer les manuscrits sur lesquels ils avaient été composés, manuscrits qui n'étaient eux-mêmes que des compilations faites, avant le bombardement, à l'aide des archives de l'hôtel de ville. M. Estancelin s'est attaché, de nos jours, à établir que Cousin a bien pu avoir la gloire de devancer les trois célèbres découvreurs dont nous avons cité les noms. Suppléant par un grand nombre d'indications à l'absence de preuves positives, il a démontré que s'il n'y a aucun motif justifié d'admettre de plano que Cousin a fait les découvertes qu'on lui attribue, il n'y a non plus aucune raison suffisante de les rejeter, comme absolument chimériques et inadmissibles; et il ne désespère pas que, dans ce siècle de fécondes investigations historiques,

il ne se rencontre quelque géographe laborieux quelque amateur zélé de l'histoire nationale parvienne à retrouver les titres justificatifs des traditions dieppoises. Une circonstance sur laquelle M. Estancelin s'est longuement étendu pour montrer le fondement de sa thèse, c'est que Cousin pendant son voyage aurait eu pour contremaître un étranger nommé Pinzon, marin insubordonné qu'à son retour à Dieppe il aurait fait renvoyer du service par une décision du corps de ville. Or, ce Pinzon, d'après la chronique dieppoise, serait autre que l'un des trois frères de ce nom qui trois ans plus tard accompagnèrent Colomb dans son voyage, et qui aurait donné naissance à l'illustre Génois des découvertes navigateur normand. Les diverses conjectures que nous venons d'énumérer succinctement n'ont pas de base assez solide pour que l'on puisse songer à dépouiller Colomb, Gama et Cabral de la gloire qui leur est acquise depuis quatre siècles. Pour se prononcer nettement dans un débat de cette nature, il faut attendre que la lumière, si elle doit se faire, se fasse complètement. Jusque là bornons-nous à dire que Cousin fit en 1488 et 1489 un voyage de long cours dont on ne peut préciser rigoureusement les résultats, et que devenu vieux, il donna aux Dieppois des leçons d'hydrographie, après le mort de Descaliers et de l'abbé Prescot, et fut élève distingué de ce dernier. P. LEVON

Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe et de la navigation française, par Desmarquet, Paris, 1785, 2 vol. in-12. — *Recherches sur les Voyages Découvertes des navigateurs normands, etc.*, par L. Tancelin; Paris, Delaunay, 1832, in-8°. — *Histoire de Dieppe*, par L. Vitet; Paris, Ch. Gosselin, 1844, in-12. — *Bulletin de la Société de Géographie*, t. XXVIII, p. 1. — *Les trois Mondes*, par La Popelinière; Paris, 1832, in-8°.

* **COUSIN** (*Charles-Yves*), dit d'Avallon, nom de son lieu de naissance, historien compétent français, né dans cette ville, en 1769, mort vers 1840. Son père était procureur au bailliage et notaire apostolique. Après avoir terminé ses études, le jeune Cousin vint à Paris, en 1789, entra chez un procureur au Châtelet. Les peines de fortune éprouvées au commencement de la révolution par sa famille l'obligèrent de quitter le Châtelet. Employé pendant dix-huit mois chez un banquier, il abandonna encore cette situation, par suite de la dépréciation des assignats. Ces embarras successifs lui firent chercher ses ressources dans la culture des lettres. Il s'attacha d'abord à la rédaction du *Postillon des Armées*, dirigé par Crétot, et qui fut interrompu par les événements du 10 août 1792. Il continua avec une infatigable activité ses travaux littéraires, dont quelques-uns eurent du succès. Tels furent *Pironiana*; Paris, 1801, in-18, qui eut onze éditions, et *La Guirlande de Fleurs*, dont on dit ses soins la publication; 1794-1797. C'est de ce recueil de chansons que Béranger fit paraître ses premiers essais. Travailleur laborieux, Cousin d'Avallon était peu versé dans l'art de l'intrigue et passa la fin de sa vie dans la misère.

our d'hiver, un vieillard fut ramassé sur la place du parvis Notre-Dame à Paris, expirant de faim et de froid : c'était Cousin d'Avallon. Il reçut de la charité publique les premiers secours. Sur les instances de la Société des Gens de Lettres, M. de Salvandy, alors ministre de l'instruction publique, s'empressa d'inscrire le vénérable indigent pour une pension littéraire. Mais il était trop tard : Cousin d'Avallon succomba peu de temps après aux effets de l'âge et des privations. Ses principaux ouvrages sont des recueils d'anecdotes, avec un titre presque invariablement terminé en *ana*.

On a de lui : *Asiniana* ; Paris, 1801, in-12 ; — *Bonapartiana, ou recueil de réponses ingénieuses de Bonaparte* ; Paris, 1801, 2 vol. in-18, 2^e édit. ; — *Christiana, ou recueil complet de maximes et pensées morales du christianisme* ; Paris, 1801, in-18 ; — *Comédiana, ou recueil choisi d'anecdotes dramatiques* ; Paris, 1801, in-18 ; — *Fontenelliana, ou recueil de bons mots, réponses ingénieuses, etc., de Fontenelle* ; Paris, 1801, in-18 ; — *Gasconiana, ou recueil des hauts faits et jeux d'esprit des enfants de la Garonne* ; Paris, 1801, in-18 ; — *Harpagiana, ou recueil d'aventures, d'anecdotes sur des avarés* ; Paris, 1801, in-18 ; — *Scarroniana, ou recueil d'anecdotes, bons mots, etc., de Scarron* ; Paris, 1801, in-18 ; — *Vie de Beaumarchais* ; Paris, 1801, in-12 ; — *Histoire de Bonaparte jusqu'à la paix de Lunéville* ; Paris, 1801, 4 vol. in-12 ; — *Histoire de Toussaint-Louverture* ; Paris, 1802, in-12 ; — *Histoire des généraux Desaix et Kléber* ; Paris, 1802, in-12 ; — *La Vie de mon Oncle et son portefeuille* ; 1802, in-12 ; — *La Belle Catherine* ; 1803, in-12 ; — *Les Châteaux de Cartes* ; 1804, in-12 ; — *Histoire du général Pichegru* ; Paris, 1802, in-12 ; — *Mémorial du Sage, ou petit dictionnaire philosophique* ; Paris, 1807, in-12, réimprimé en 1835 ; — *Voltairiana, ou recueil, etc.* ; Paris, 1801 ; et 1819, 4^e édit. ; — *Santoliana, ou recueil des aventures, anecdotes, bons mots et plaisanteries de Sanleul* ; Paris, 1801 ; — *Diderotiana* ; Paris, 1810, in-18 ; — *Rousseana* ; Paris, 1810, in-18 ; — *Malherbiana* ; Paris, 1811, in-18 ; — *Rivalliana* ; Paris, 1812, in-18 ; — *Beaumarchaisiana* ; Paris, 1812, in-18 ; — *Stuelliana, ou recueil d'anecdotes, bons mots, maximes de Mme de Staël-Holstein* ; Paris, 1820, in-18 ; — *D'Alembertiana* ; Paris, 1813, in-18 ; — *Genlisiana* ; Paris, 1820, in-18 ; — *Linguetiana* ; Paris, 1801 ; — *Molieriana* ; Paris, 1801, in-18 ; — *Malesherbiana* ; Paris, 1801, in-18 ; — *Delilliana* ; Paris, 1813, in-18 ; — *Vie privée, politique et militaire d'Alexandre Pautowitz 1^{er} du nom, empereur et autocrate de toutes les Russies* ; Paris, 1826, in-12 ; — *Calambours sur calambours* ; Paris, 1829, in-18 ; — *Révolution mémorable des journées des 27, 28 et 29 juillet 1830* ; Paris, 1830, in-18.

Germain Sarrut et Saint-Edme, *Biog. des Hommes du Jour*, II, 2^e partie. — Quérard, *Fr. litt.*, et Suppl. au même ouvrage.

COUSIN (Hardouin), graveur français, né à Aix, en 1680. Il exécuta à Lyon plusieurs gravures à l'eau-forte, d'après Puget, Rembrandt et autres bons peintres.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

COUSIN (Gilbert), plus connu sous le nom latin de COGNATUS, polygraphe français, né à Nozeroy (Franche-Comté), le 21 janvier 1506, mort à Besançon, en 1567. Il étudia à Dôle en 1526 la jurisprudence ; mais il s'en dégoûta bientôt, et embrassa l'état ecclésiastique. Il entra en 1530 au service d'Érasme, en qualité de copiste. Érasme le regarda moins comme un inférieur que comme un compagnon de travail, et lui facilita l'étude des langues grecque, latine ainsi que des belles-lettres. Ils travaillèrent cinq ans ensemble. En 1535 Cousin fut nommé chanoine de Saint-Autoine de Nozeroy, et pour suppléer à l'insuffisance de son bénéfice, il se livra à l'enseignement. En 1558 il suivit Claude La Baume, archevêque de Besançon, en Italie, et séjourna quelque temps à Padoue. De retour en France, Cousin devint partisan des idées nouvelles ; le pape Pie V ordonna, par un bref du 8 juillet 1567, à l'archevêque de Besançon de le faire arrêter, comme suspect d'hérésie. Cousin fut en effet mis dans les prisons ecclésiastiques, et mourut h'entôt. Les nombreux ouvrages de Cousin ont été réunis et publiés sous ce titre : *Gilberti Cognati Nozereni Opera multifarii argumenti, lectu et jucunda, et omnis generis professoribus, veluti grammaticis, oratoribus, poetis, philosophis, medicis, jureconsultis, ipsisque theologis apprime utilia* ; Bâle, 1562, in-fol. On en peut voir le catalogue détaillé dans Nicéron.

Nicéron, *Mémoires*, XXIV, 45. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

COUSIN (Jacques-Antoine-Joseph), homme politique et mathématicien français, né à Paris, le 29 janvier 1739, mort le 29 décembre 1800. Il fut successivement professeur de physique au Collège de France, en 1766 ; professeur de mathématiques à l'École Militaire, en 1769 ; reçu à l'Académie des Sciences en qualité d'adjoint géomètre, en 1772 ; membre de la municipalité de Paris, chargé de l'administration des subsistances, en 1791 ; président de l'administration de la Seine, en 1794 ; membre de l'Institut, en 1795 ; commissaire du bureau central, en 1796 ; membre du Conseil des Anciens, en 1799 ; sénateur, après le 18 brumaire (1799). On a de lui : *Remarques sur la manière d'intégrer par approximation les équations différentielles et les équations aux différences partielles* ; dans le *Recueil de l'Académie des Sciences* de 1766 ; — *Mémoire contenant quelques remarques sur la théorie mathématique du mouvement des fluides* ; *ibid.* ; — *Leçons de cal-*

cul différentiel et de calcul intégral; Paris, 1777, 2 vol. in-8°; et 1796, 2 vol. in-4°; — *Recherches sur l'intégration des équations différentielles*; dans le *Recueil de l'Académie des Sciences* de 1781; — *Mémoires sur l'intégration des équations aux différences partielles*; *ibid.*; — *Introduction à l'étude de l'Astronomie physique*; Paris, 1787, in-4°; — *Traité élémentaire de Physique*; Paris, 1795 (an III), in-8°; — *Traité élémentaire de l'Analyse mathématique*; Paris, 1798, in-8°; — *Journal des crues et diminutions de la rivière dans Paris, observées au pont de la Tournelle, pendant l'an V (1797)*; dans les *Mémoires de l'Institut*; 1803; — *Rapport sur un nouveau métier à bas présenté par Dautry*; *ibid.*, 1807.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*. — Quérard, *La France littéraire*.

COUSIN (Jean), peintre français, né à Soucy, près de Sens, vers l'an 1501, mort vers 1590. L'époque de son décès n'est pas plus précise que celle de sa naissance, et celle-ci a été l'objet d'assertions bien différentes, puisqu'elle a été fixée à l'an 1530 par quelques écrivains et reportée jusqu'à 1462 par d'autres. Né de parents pauvres, il se maria jeune, devint bientôt veuf, se maria derechef, perdit promptement sa seconde femme, et en 1537 il épousa, en troisième noces, la fille de Henri Bowier, seigneur de Montbard. Jean Cousin débuta à l'origine de la Renaissance, lorsque François I^{er} imprimait aux arts un mouvement fécond et lorsque les chefs-d'œuvre de l'Italie commençaient à être connus au delà des Alpes. La peinture sur verre, née sous l'influence des idées chrétiennes, fut l'objet de ses préférences; la pureté de son dessin le plaça au-dessus de tous ses rivaux. Son activité infatigable enfanta des productions fort nombreuses; mais toutes les œuvres qu'on lui attribue ne sont pas de lui: son existence n'aurait pas suffi à des créations aussi multipliées. D'après les témoignages les plus dignes de foi, on peut mentionner comme étant son ouvrage: des peintures en grisailles au château d'Anet, représentant des sujets bibliques; les vitraux de la Sainte-Chapelle de Vincennes; un Calvaire dans l'église des Jacobins à Paris; des vitraux dans l'église de Saint-Gervais, même ville; d'autres vitraux à Moret et à Rouen. Il avait décoré à Sens deux églises, celle des Cordeliers et celle de Saint-Romain, aujourd'hui détruites l'une et l'autre, et dans l'une d'elles il avait représenté *Le Jugement dernier* et placé en enfer la figure d'un pape. Cette circonstance a fait supposer que Cousin était calviniste; mais la chose n'est nullement prouvée. Une partie des vitraux exécutés par cet artiste n'existent plus; la cathédrale de Sens conserve encore *La Légende de saint Eutrope* et *La Sibylle consultée par Auguste*. Jean Cousin s'adonna aussi à la peinture à l'huile. Le Musée du Louvre possède son *Jugement universel*, peint sur toile, pour la chapelle

des Minimes à Vincennes. Cette grande composition, dont les détails sont brillants d'originalité et de vigueur, a été gravée en douze feuilles par Pierre de Jodes, mort en 1602; l'anatomie est parfaite, le dessin exact. On voit à Sen un tableau sur bois d'un autre genre: une femme à demi couchée dans une grotte; un de ses bras s'appuie sur une tête de mort, l'autre bras est étendu sur un vase; au-dessus de la figure, on lit *Eva prima Pandora*; mélange bizarre du sacré et du profane, dont le seizième siècle ne se contentait pas. La peinture ne suffisait point à l'ardeur de Cousin; la sculpture réclama une part de son infatigable activité; son ciseau produisit (quoique moins d'après des attributions qui ont partiellement été contestées): le tombeau de Louis de Brézé, mari de Diane de Poitiers, mort en 1531; mausolée de Diane de Poitiers elle-même; les bas-reliefs du tombeau de François de La Rochefoucauld; le magnifique tombeau, aujourd'hui au Musée du Louvre, de Philippe de Chabot, amiral de France; des bustes de François I^{er} et de Charles-Quint, etc. La sculpture en ivoire lui servit parfois de distraction. Il s'exerça aussi à graver sur bois; il fournit des gravures de petite dimension à des éditions d'*Ovide* et des *Fables d'Ésope*. Les jolies vignettes qui décorent la traduction en ryme française par Corrozet du *Tableau de Cébès* (Paris, 1543) passent pour être son ouvrage. Ses doigts ne déposèrent le pinceau, le crayon, le ciseau ou le burin que pour prendre la plume et pour traiter quelques-unes des branches les plus difficiles de l'art. On imprima à Paris en 1560 son *Livre de Perspective*, et l'auteur de l'édition le représente comme en l'art de poésies *traiture et peinture non inférieure à Zeuxippe ou Apelles*. En 1571 parut *La Vraie Science de la Portraiture, décrite et démontrée par maître Jehan Cousin, peintre géométrien très-excellent*; il existe une autre édition, Lyon, 1666. Ces ouvrages sont aujourd'hui arriérés; mais ils attestent les efforts d'un talent judicieux et plein de zèle. Cousin est un des artistes dont la France du seizième siècle a le droit de citer le nom avec le plus de fierté.

G. BRUNET.

Felibien, *Entretiens sur la Vie des Peintres*, p. 707. Lenoir, *Musée des Monuments français*. — J. de Lasteyrie, *Histoire de la Peinture sur Verre*. — *Revue française*, février 1838, p. 75. — E. Delignad, *Notice sur Jean Cousin*, dans le *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*, 1851, p. 329-343.

COUSIN, en latin **COGNATUS (Jean)**, historien religieux belge, né à Tournay, mort en 1621. Il était chanoine de Tournay. On a de lui *De Fundamentis Religionis Orationes tres* contenant trois discours: *De naturali Dei Cognitione*; *De Immortalitate Animæ*, et *De Justitia Dei*; Douay, 1597, in-8°; — *De Prosperitate et exitio Salomonis*; Douay, 1599, in-8°; — *Histoire de Tournay, ou chroniques, annales et démonstrations du christianisme à l'Évêché de Tournay*; Douay, 1619 et 1620, 2 vol. in-4°; — *Histoire des Saints qui sont lu*

res d'un culte particulier dans la cathédrale de Tournay; Donay, 1621, in-8°.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*, pars secunda, 619. — *Biographie générale des Belges*. — Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

COUSIN (Louis), traducteur français, né à Paris, le 12 août 1627, mort le 26 février 1707. Il fut reçu bachelier en théologie à Paris, puis avocat en 1646, et siégea au barreau jusqu'en octobre 1659, époque à laquelle il acheta une présidence à la cour des monnaies. Il consacra alors ses nombreux loisirs à la traduction des anciens historiens ecclésiastiques, et s'acquitta de ce travail avec succès. Cousin fut reçu membre de l'Académie Française le 15 juin 1697, choisi pour usateur royal, et chargé de la rédaction du *Journal des Savants* depuis 1687 jusqu'en 1702. Il prit l'hébreu à soixante-dix ans, afin d'étudier plus sûrement l'Écriture Sainte. « C'était, dit le comte de Nicéron, un homme d'une probité sans égale, une justesse d'esprit admirable, d'un jugement droit et fin et d'un commerce doux et aisé. » On a de lui : *Histoire de Constantinople, depuis le règne de l'ancien Justin jusqu'à la chute de l'Empire*, traduite sur les originaux grecs; Paris, 1672, 8 vol. in-4°; Amsterdam, 1684, 8 et 9 vol. in-8° : les principaux auteurs de cette histoire sont Procope, Agathias, Ménandre, Théoplyacte, Simocatte, Nicéphore, Léon le Comnénien, Nicéphore Bryenne, Anne Comnène, Nicétas, Pachymère, Cantacuzène, Ducas, Chalcondyle, etc.; — *Histoire de l'Église, depuis le règne de Constantin jusqu'à l'Église moderne*, par Eusèbe de Césarée, Socrate, Sozomène, Théodoret et Évangère, avec l'abrégé de celles de Philostorge par Photius, et de Théodore par Nicéphore Calliste; Paris, 1675-1676, 4 vol. in-4°; Hollande, 1686, 5 vol. in-12; — *Histoire Romaine, écrite par Zozare, Xiphilin et Zosime, traduite sur les originaux grecs*; Paris, 1678, in-4°; Hollande, 1686, 2 vol. in-12; — *Histoire de l'Empire d'Occident*; 1684, 2 vol. in-12 : cet ouvrage est très rare; il contient la *Vie de Charlemagne*, par Éginhard; celle de *Louis le Débonnaire*, les *Annales de saint Bertin*, l'*Histoire de l'Empire et des autres États de l'Europe* par Luitprand; l'*Ambassade de Luitprand vers Nicéphore Phocas, empereur de Constantinople*, et la *Lettre de Louis II à Basile*, empereur d'Orient; — *Discours d'Eusèbe de Césarée touchant les miracles attribués à Apollonius de Tyane*; Paris, 1684, in-12; — *Les Principes et les Règles de la vie chrétienne, abrégé composé en latin par M. le cardinal de Bona*; Paris, 1675 et 1693, in-12; — *Discours de Clément Alexandrin pour exhorter les païens à embrasser la religion chrétienne*; Paris, 1684, in-12; — *Histoire de plusieurs saints de la maison de Tonnerre et de Clermont*; Paris, 1698, in-12.

Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*. — De Sacl, *Réponse au marquis de*

Mimeure. Mémoires de l'Académie. — Nicéron, *Mémoires*, XVIII, 187. — *Journal des Savants*, 1707. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **COUSIN (Victor)**, philosophe et célèbre littérateur français, né à Paris, le 28 novembre 1792, dans une famille d'artisans. Il montra de bonne heure le germe des talents qui devaient l'illustrer plus tard. Élève distingué du lycée Charlemagne, il fut reçu le premier à l'École Normale, comme prix d'honneur au concours général de 1811. A vingt ans il fut nommé répétiteur de littérature ancienne à la même école. Après avoir entendu les belles leçons de M. Laromiguière, il se décida pour l'enseignement de la philosophie. Mais la volonté d'un ancien maître, qui voyait dans son élève de Charlemagne et de l'École Normale l'écrivain, l'homme de goût, le philologue, le refit quelques années encore dans l'enseignement des lettres anciennes. A la fin, la tendance de M. Cousin l'emporta : il fut d'abord nommé suppléant dans un lycée de Paris, puis maître de conférences à l'École Normale. De 1815 à 1821, il suppléa M. Royer-Collard à la Sorbonne. Le talent, l'étude, l'ardeur, et par-dessus tout des idées généreuses, libérales, hardies peut-être, donnaient aux leçons de M. Cousin un très-vif intérêt. A la suite de la réaction gouvernementale qui fit sortir M. Royer-Collard du conseil royal de l'université, le cours du jeune professeur fut suspendu, en même temps que celui de son collègue M. Guizot. M. Cousin profita des loisirs qu'on lui avait faits pour entreprendre la traduction de Platon et pour visiter l'Allemagne, où sa réputation l'avait devancé. Suspect de libéralisme, il y fut en butte aux tracasseries de la police. En 1824 il fut emprisonné à Berlin, et reçut dans sa prison la visite de l'illustre Hegel, avec lequel il entretenait depuis lors une correspondance suivie (1). Mis en liberté après une courte détention, que rien ne pouvait justifier, il revint en France, et en 1828, mûri par des études nombreuses et fortes, M. Cousin put reparaitre dans sa chaire de la Sorbonne, à la faveur d'un ministère un peu plus libéral. Cette année fait époque dans la vie de M. Cousin : on a dit avec raison qu'il faudrait remonter jusqu'aux plus beaux temps de l'université de Paris au moyen âge pour trouver une foule d'auditeurs aussi nombreuse et aussi noblement passionnée autour de la chaire d'un professeur. Nous avons pour notre part éprouvé cet enthousiasme et partagé cet empressement. Un intérêt tout particulier s'attachait à la personne, à la doctrine et à la parole de ce maître qui avait longtemps souffert d'une politique généralement détestée de la jeunesse des écoles, qui lui-même était jeune encore, d'une tenue simple et austère. Ses doctrines étaient nouvelles pour le plus grand nombre, pleines de hardiesse et de mesure à la fois. On était ravi en

(1) Cette correspondance a été publiée en partie dans Rosenkrantz; *Hegel's Leben*; Berlin, 1844.

entendant cette parole, lente d'abord et se cherchant pour ainsi dire, mais bien sûre de se trouver. Toujours debout dans sa chaire, la taille haute, les mouvements libres, dominant son auditoire d'un regard ardent, fixe et assuré, s'inspirant de la gravité même de sa position, sûr qu'il était que toutes ses paroles seraient reçues avidement et porteraient leurs fruits, le professeur, toujours grand, toujours éloquent, devenait vraiment majestueux dans le cours de ces longues leçons, qui ne lassaient jamais. L'éloquence de M. Cousin présente ce caractère de vigueur croissante, obstinée, irrésistible. Mais dans sa plus grande force, il n'est jamais désordonné; il est toujours mesuré, toujours maître de lui-même et de sa parole; les mouvements les plus vifs sont encore réglés par la raison, et l'heureux choix des mots laisse toujours apercevoir la réflexion tempérant la chaleur de la passion. Cette alliance de la sensibilité, de l'imagination et de la raison dans des proportions considérables et bien ménagées forme un ensemble au-dessus duquel on ne trouverait peut-être rien dans l'histoire de la haute éloquence, que la majestueuse et forte parole de Bossuet. En 1829 les leçons de M. Cousin, ayant un peu perdu de ce caractère général et synthétique si favorable au talent oratoire, ne furent plus aussi suivies; les détails et l'analyse vont moins au commun des esprits que les généralités et la synthèse. En 1830 le cycle de son enseignement philosophique fut terminé, et la révolution de Juillet lui ouvrit la carrière de l'administrateur et de l'homme d'État. Il entra au conseil royal de l'instruction publique; en 1832 il fut nommé pair de France, et plus tard directeur de l'École Normale, où il exposait lui-même à ses élèves la philosophie d'Aristote. En même temps il achevait sa belle traduction de Platon, apportait ses lumières à l'organisation de l'instruction primaire, rédigeait ses *Rapports* (qui seront toujours consultés avec fruit) sur l'état de l'instruction publique en Allemagne et en Hollande, s'occupait à mettre au jour le *Sic et Non* d'Abailard sur deux manuscrits du quatorzième et du quinzième siècle, l'un d'Avranches, l'autre de Marmoutiers près de Tours. Devenu membre de l'Académie Française et de l'Académie des Sciences morales et politiques, il prend une part active aux travaux de ces deux divisions de l'Institut, surtout de la seconde. L'un des rédacteurs du *Journal des Savants*, il n'a jamais cessé d'y apporter son contingent. Comme membre du bureau de l'administration de l'Imprimerie royale, il exerçait aussi sa part d'influence. Enfin, en 1840 M. Cousin eut le portefeuille de l'instruction publique, dans le cabinet du 1^{er} mars, présidé par M. Thiers. Les ordonnances et les règlements qui se rattachent à son ministère sont nombreux, et quelques-uns d'une utilité pratique (1). Nous pouvons citer, par exemple, le

programme de l'enseignement philosophique de les lycées : il laissait au professeur une suffisante liberté, en même temps qu'il l'empêchait de donner dans des écarts dangereux ou choquants. Il n'y avait rien là, quoi qu'on en ait dit, qui ressemblât à une philosophie de l'État; ce programme a été parfaitement motivé et justifié par son auteur dans son admirable *Défense de la Université et de la Philosophie*, à la chambre des pairs en 1844. La série de discours que M. Cousin a prononcés dans cette enceinte législative où il s'éleva si haut comme orateur parlementaire, sont un des plus beaux monuments de son talent : on ne sait ce qu'il faut y admirer le plus, de la souplesse et de la force de dialectique, de la présence d'esprit, de l'érudition spéciale, de l'humour, de la fine et piquante ironie, de la fermeté qui lutte contre les passions, de la dignité et du bon droit, qui commandent le respect. On retrouve ici toutes les qualités du style de M. Cousin; de ce style où le bon sens et le bon goût, la force et la mesure, l'élevation et la simplicité marchent toujours ensemble. Admettez que les grands écrivains du dix-septième siècle dont M. Cousin a fait une étude approfondie, l'on pourrait dire amoureuse, il sait en prendre toutes les allures et tous les tons, depuis la simplicité et la grâce des lettres les plus familières jusqu'à la pensée solitaire la plus mâle et la plus concise. C'est là plus qu'une simple imitation. Ses remarques sur le style de Pascal et de Rousseau portent l'empreinte du goût le plus exact et le plus sûr. Nulle part la forme n'est séparée du fond. C'est ce que M. Sainte-Beuve, dans un de ses articles si pleins de sens et d'esprit, a très-bien ressorti. « Grâce à M. Cousin, dit-il, nous apprenons à mieux pénétrer les secrets de la composition de nos grands auteurs. Les diverses phases par lesquelles la prose a passé depuis la fin du seizième siècle s'éclairent avec précision les moindres variations de régime dans les formes et les vogues successives du langage viennent se fixer avec une sorte de méthode et de rigueur non-seulement par l'étude de quelques écrivains célèbres, mais aussi par celle de beaucoup d'écrivains secondaires et pourtant agréables, et que l'on ne savait autrefois songer. » Et ailleurs : « Le style de M. Cousin a de la grandeur; il a la largeur ouverte et le dessin large; il se donne à la première vue de l'horizon. Mais il est de certains détails dont il ne tient pas compte et qu'il néglige..... Ce style paraît au premier abord échapper à la loi commune de celui de nos jours, qui est marqué par un certain soufre, par une certaine curiosité d'expression; on dirait vraiment que c'est un personnage du dix-huitième siècle qui écrit. Il entre dans son sujet avec une haute lisse; il a l'élevation de ton aisée, naturelle, l'ampleur du tour, la propriété lumineuse et simple de l'expression. »

(1) M. Cousin en a rendu lui-même compte, dans un article de la *Revue des Deux Mondes*, année 1841.

En philosophie, sans parler de sa juste attention pour Platon et Descartes, M. Cousin a

influence de bien d'autres maîtres : Laromière, Royer-Collard, Maine de Biran, Reid, Kant, Schelling, Hegel exercèrent sur lui une influence plus ou moins prononcée; et de là l'origine de son éclectisme. On peut distinguer dans la philosophie de M. Cousin deux grandes parties, la partie psychologique ou de fait, et la partie métaphysique ou spéculative. La première est en général très-bien traitée. C'est à ce titre et la morale, le droit, l'esthétique du même auteur ont une valeur incontestable. Quant à la partie métaphysique, par laquelle M. Cousin prétend sortir des idées et atteindre les réalités pures, on se trouve exposée dans les 4^e, 5^e, et 6^e leçons de son *Introduction à l'histoire de la philosophie*. En voici la substance : « La philosophie est la connaissance des différents éléments de la raison humaine, de leurs rapports et de leurs sources. Et comme il n'y a pas de philosophie sans réflexion, la philosophie est aussi la réflexion, mais la réflexion en grand, la méthode. Quand il est question des idées comme de l'objet propre de la philosophie, on n'entend pas parler de toutes les idées, mais de celles-seulement qui président au développement de la raison humaine. Les idées ne sont ni des choses, ni des êtres, elles sont des manières d'être de l'éternelle raison; raison divine, universelle, absolue, infaillible, impersonnelle. Le moi ne peut changer ses conceptions à son gré; elles se produisent involontairement chez tous les hommes, en même nombre et de la même manière, et sont l'expression de la vérité la plus haute. L'erreur n'est donc pas le fait de la raison; c'est la raison, tombée dans l'homme, et par là en rapport avec les sens, les passions de l'imagination, d'infaillible qu'elle était en soi devenue faillible. Ce n'est pas elle qui se trompe, mais ce en quoi elle s'égare. Au reste, la vérité méconnue n'est pour cela ni altérée ni déformée; elle subsiste indépendamment de la raison, qui dans son état présent ne l'aperçoit pas et l'aperçoit mal. La vérité en elle-même est aussi indépendante de notre raison que cette raison est en elle-même indépendante de l'homme qui elle apparaît. Son sujet véritable est la raison universelle et absolue, cette intelligence incorruptible dont la nôtre est un fragment. De ce que les idées dont la philosophie s'occupe sont communes à tous les hommes, il ne faut pas conclure que tous les possèdent au même degré de clarté. La plupart ne les connaissent, au contraire, que sous une forme symbolique, et s'y attachent par la foi. La foi est le temple dans les symboles ce qui n'y est que d'une manière indirecte; c'est là précisément la grandeur de la foi de reconnaître Dieu dans ce qui visiblement ne le contient pas. Mais l'enthousiasme et la foi ne peuvent pas être les derniers degrés du développement de l'intelligence humaine, et le mot mystère n'appartient pas à la langue de la philosophie, mais à celle de

la religion. Il y a plus : c'est que la foi, quelle que soit sa forme, quel que soit son objet vulgaire ou sublime, ne peut pas être autre chose que le consentement de la raison, et le droit comme le devoir de la philosophie est de ne rien comprendre et de ne rien admettre qu'en tant que vrai en soi et sous la forme de l'idée. Si la religion et la philosophie ont le même objet, elles ne l'envisagent et ne le traitent point de la même manière. Si la religion est une philosophie, la philosophie de l'espèce humaine, un petit nombre d'hommes va cependant plus loin. Si l'on fait attention que c'est leur droit et leur devoir, on en conclura que la philosophie n'est pas subordonnée à la religion. Il implique que la réflexion soit subordonnée au symbole, le plus général à ce qui l'est moins. La philosophie est la lumière de toutes les lumières, l'autorité des autorités. La philosophie moderne ne reconnaît donc que l'autorité de la raison, et c'est le cartésianisme qui opère cette résolution décisive. — Quand on parle ici de religion par rapport à la philosophie, c'est du christianisme qu'il s'agit; car la religion naturelle appartient déjà tout entière à la philosophie, et les religions qui ont précédé le christianisme ne peuvent être regardées comme possédant les mêmes vérités que la philosophie. Le christianisme, comme dernière religion venue, est meilleure que toutes les autres; elle les embrasse et les résume toutes : c'est le point de vue exclusif le plus large. Mais dans le berceau des civilisations l'homme qui possède à un plus haut degré que ses semblables le don de l'inspiration, l'enthousiasme, passe pour le confident et l'interprète de Dieu. C'est justice, puisque l'affirmation absolue de la vérité sans réflexion, l'inspiration, l'enthousiasme est une révélation véritable. »

Tel est l'objet de la philosophie et son rapport avec la religion. Il s'agit maintenant de savoir par quelle méthode M. Cousin entend résoudre le problème fondamental de la philosophie et quelle sera cette solution. La méthode suivie par M. Cousin est celle de l'observation appliquée à l'individu et à l'espèce; ce qui lui a fait dire que la psychologie et l'histoire sont identiques. Et si on lui objecte la différence qui existe dans l'histoire entre les différents systèmes, il répond que « cette lutte tourne au profit de la raison; que ce qu'elle met en relief est ce qu'il y a de nécessairement vrai dans chaque système, attendu que l'erreur n'est et ne peut jamais être une extravagance complète; toujours en effet se trouve au sein de la conscience quelque'un des éléments qui la composent. L'erreur est le fait de la réflexion, de l'analyse, qui prend un élément particulier du phénomène complexe de la pensée entière et le phénomène total. La destruction perpétuelle des systèmes est la vie, le mouvement, le progrès, l'histoire même de la philosophie. Et pour qui-conque sait comprendre ce drame de la pensée

réfléchi ou de la philosophie, la méthode consiste à recueillir ce qu'il y a de vrai, c'est-à-dire de positif dans chaque système, et à négliger ce qu'il contient de négatif et d'exclusif. Et s'il était besoin d'un autre moyen pour discerner le vrai du faux, on le trouverait dans l'observation impartiale de soi-même et de l'humanité, mais de cette humanité complète, qui ne fait pas de système, qui ne philosophe point, qui vit seulement. Prendre aussi dans chaque système ce qu'il renferme de vrai, en repousser le côté exclusif et faux, s'éclairer en même temps des lumières fournies par le spectacle de la conscience personnelle et universelle, considérée dans toute son étendue et sa spontanéité, c'est en un mot faire de l'éclectisme. — Puis, si l'on demande comment l'observation des faits internes, si étendue, si complète et si impartiale, si vraie même qu'elle puisse être, est propre à nous conduire à la connaissance des réalités invisibles, comment s'effectue le passage de la psychologie à l'ontologie, M. Cousin répond « qu'il n'est pas étonnant que la raison nous révèle les êtres, puisqu'elle-même, dans son principe, est la substance véritable et l'essence absolue. Il faut donc, après avoir été jusqu'au bout de la psychologie, entrer dans la métaphysique et se faire un système qui puisse rendre compte de tous les besoins de la pensée, afin de pouvoir compter aussi avec les autres systèmes, les interroger et les juger. On reconnaît toutefois que ce n'est jamais qu'au point de vue de nos idées propres que nous nous représentons les idées des autres. »

L'application de cette méthode conduit M. Cousin aux idées suivantes sur l'ensemble des réalités, sur Dieu, l'homme, le monde, le beau et le bien. « La raison humaine ne conçoit toutes choses que sous la condition de deux idées et de leur rapport, par exemple les idées de fini, d'infini, et celle qui relie l'une à l'autre. Le nombre et tout ce qui s'y rapporte s'y trouve soumis par les notions de multiplicité et d'unité qui l'enveloppent; l'espace, par les notions d'étendue déterminée ou de lieu et par celle d'étendue immense ou absolue; le temps aussi est limité ou illimité; l'existence, à son tour, est passagère ou absolue; les formes sont déterminées ou indéterminées; le mouvement est borné ou ne l'est pas; l'action est secondaire, relative ou absolue et première, suivant qu'elle suppose ou ne suppose pas une cause antérieure; la réalité elle-même est apparente, relative, phénoménale, ou réelle, absolue et substantielle; la pensée est telle ou telle pensée, une pensée ou bien elle est la pensée en soi, la pensée indéterminée; le bon est imparfait ou parfait; le beau, enfin, est réel ou idéal. — Voilà les éléments de la raison humaine. Ils se réduisent à deux séries, l'une qui est formée du multiple, du relatif, du terminé, du limité, du phénoménal, de l'imparfait et du réel; l'autre qui comprend les termes con- traire, l'unité, l'absolu, l'indéterminé, l'illimité, le

substantiel, le parfait, et l'idéal. Les termes de chaque série sont équivalents entre eux, et peuvent se résoudre les uns dans les autres, de manière à pouvoir être tous indifféremment représentés par chacun d'eux; par exemple, ceux de la première série par la notion de fini, ou par celle de multiple de relatif, et ainsi de suite. En sorte qu'une seule formule exprime cette loi supérieure de la pensée et de l'existence, et qu'au lieu de dix formules possibles, on peut se contenter d'une seule puisqu'elle équivaut aux dix autres. C'est ce qui résulte nécessairement de ce fait que tous les termes d'une même série sont identiques, et que toutes les propositions qu'ils peuvent former avec leurs contraires reviennent à une seule, l'opposition soit de l'unité et de la pluralité, soit de la substance et du phénomène, soit de l'identité et de la diversité, etc. » Cette division de éléments de la raison revient à l'ancienne division des idées, en idées contingentes et en idées nécessaires. « La science du juste, du bon, du beau est soumise à la même loi de l'absolu et du relatif du nécessaire et du contingent. La science philosophique de l'histoire ne peut y échapper; et comme les grands faits de l'histoire sont les arrêts du gouvernement providentiel, comme Dieu ou la providence est dans la nature, dans l'humanité, dans l'histoire, et que l'humanité et l'histoire ont ainsi leur nécessité, les jugements de l'histoire sont les jugements de Dieu même. L'histoire étant ainsi le gouvernement de Dieu rendu visible, tout est à sa place dans l'histoire tout y est bien. La guerre elle-même a ses biens faits; et la victoire est nécessaire, utile, just dans le sens le plus étroit du mot; le vainqueur a toujours raison, et les peuples ont toujours ce qu'ils méritent. En général tout est juste en ce monde; et le bonheur et le malheur sont répartis comme ils doivent l'être. De là cet optimisme historique, la plus haute idée à laquelle la philosophie soit encore parvenue. L'histoire de la philosophie, qui est l'intelligence absolue et adéquate de la pensée par elle-même, et dont l'histoire de la civilisation n'est que le piédestal, suit la même loi ternaire que la philosophie même: le sensualisme et l'idéalisme l'ayant inspirée tous à tour, il reste à l'éclectisme, c'est-à-dire au rapport du sensualisme et de l'idéalisme à reprendre la tâche; c'est la seule philosophie possible au dix-neuvième siècle, seul point de vue sous lequel l'histoire de la philosophie reste à écrire. »

Tel est en substance le système de M. Cousin. Les défauts que l'on pourrait y signaler sont recherchés en partie par l'élevation des pensées, des sentiments, par la poésie des idées et l'élégance du style, par l'habile disposition des matières, par une méthode et une dialectique qui plaisent aux esprits logiques. M. Cousin a réhabilité en France le rationalisme cartésien du dix-septième siècle, il a ranimé le goût pour l'histoire de la philosophie, et maintenu l'indépendance

philosophie et de la raison à l'égard de la théologie et de la foi.

Ses ouvrages sont nombreux et très-répanus. En voici la liste : *Procli philosophi plamici Opera*; 6 vol. in-8°, Paris, 1820-1827; — *Platon*, traduit.; 13 vol. in-8°, Paris, 1825-340; — *Descartes, œuvres complètes*; 11 vol. in-8°, Paris, 1826; — *Fragments philosophiques*; 1 vol. in-8°, Paris, 1826; l'édit. de 1838 est en 2 vol.; — *Nouveaux Fragments philosophiques*; 1 vol. in-8°, 1828; — *Maine de Iran (ses œuvres)*; 4 vol. in-8°, Paris, 1834-1841; — *Manuel de l'Histoire de la Philosophie*, traduit de l'allemand de Tennemann; 1 vol. in-8°, 1829; — *De l'Instruction publique dans quelques pays de l'Allemagne, particulièrement en Prusse*; 1 vol. in-8°, Paris, 1833; — *De l'Instruction publique en Hollande*; 8°, Paris, 1837; — *Abailard (Sic et Non)*, sur les documents pour servir à l'histoire de France; 1 vol. in-4°, Paris, 1836; — *Abælardiana*; 2 vol. in-4°, Paris, 1849; — *Cours de philosophie morale professé à la Faculté des lettres*, de 1816 à 1820; 5 vol. in-8°, Paris, 1810-1841; — *Cours de l'histoire de la philosophie*, comprenant l'*Introduction à l'Histoire de la Philosophie*; 1 vol. in-8°, Paris, 1828, *Histoire de la Philosophie au dix-huitième siècle*; 2 vol. in-8°, Paris, 1829; — *De la Méthode d'Aristote*; 1 vol. in-8°, Paris, 1838; — *Philosophie scolastique*; 1 vol. in-8°, Paris, 1840; — *Recueil des principaux actes du ministère de l'instruction publique du mars au 28 octobre 1840*; 1 vol. in-8°, Paris, 1841; — *Leçons sur la philosophie de Kant*; 1 vol. in-8°, 1842; — *Œuvres philosophiques de P. André*; in-12, Paris, 1843; — *Des Pensées de Pascal*; 1 vol. in-8°, Paris, 1842; — *Fragments littéraires*; 1 vol. in-8°, Paris, 1843; — *Défense de l'Université et de la Philosophie*; 1 vol. in-8°, Paris, 1844; — *Jacques Pascal*; 1 vol. in-8°, Paris, 1845; — *Fragments de philosophie cartésienne*; 1 vol. in-8°, Paris, 1845; — *La Jeunesse de Mme de Longueville*; in-8°, Paris, 1853. La plupart de ces ouvrages ont eu plusieurs éditions. L'auteur les a ramaniés et classés dans une édition générale, en 22 vol. in-18, 1846-1847. Nous ne parlerons pas de plusieurs brochures de circonstance et nous en avons encore du *Livre d'instruction morale et religieuse*; Paris, Levrault, 1833, in-12, qui ne porte pas le nom de M. Cousin, mais qui lui a été attribué.

J. TISSOT.

Ammon, *Essai sur l'histoire de la philosophie au neuvième siècle*. — Hamilton, *Fragments de Philosophie*. — Galuppi, *Lettres philosophiques*. — Pierre Leroux, *De l'Électisme*. — Schelling, *Appréciation de la Philosophie de M. Cousin* (all.). — Marbach, *Schelling, Cousin et Cousin* (all.). — Gioberti, *Introduction à la Philosophie*. — Baudrillard, *Revue des Deux Mondes*, 1860, 1^{re} année, ibid., 15 nov. 1853. — C. Fuchs, *Die Philosophie von Victor Cousin*; Berlin, 1847. — M. J. Wallon, *Livre de M. Cousin ayant pour titre Du Vrai, du Bien, etc.* — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*. —

M. Lermnier, *Lettres à un hertinois*, et article de la *Revue contemp.*, dec., 1855.

COUSIN-DESPRÉAUX (Louis), historien et savant français, né à Dieppe, le 7 août 1743, mort le 3 octobre 1818. On a de lui : *Histoire générale et particulière de la Grèce*; Rouen et Paris, 1780-1789, 16 vol. in-12 : cette histoire est la plus complète que l'on eût alors; — *Les Leçons de la Nature, ou l'histoire naturelle, la physique et la chimie présentées à l'esprit et au cœur*; Paris, 1802; Lyon et Paris, 1827, 4 vol. in-12.

Quérard, *La France littéraire*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires*.

* **COUSINEAU** (Pierre-Joseph), luthier et musicien français, né à Paris, en 1753, mort dans la même ville, en 1824. En 1782, le premier il fabriqua des harpes avec un double rang de pédales; mais ce perfectionnement, reproduit depuis avec avantage par Érard, fut d'abord peu apprécié. La musique d'alors était trop simple pour qu'on eût besoin de ce moyen de moduler facilement dans tous les tons. En 1788, Cousineau fut nommé luthier de la reine Marie-Antoinette et harpiste de l'Académie royale de Musique. En 1798 il acquit, d'un amateur nommé Rouelle, un mécanisme nouveau, qu'il perfectionna, au moyen duquel les demi-tons se font sur la harpe par la cheville même à laquelle est attachée la corde, sans le secours de pincettes ou crochets; mais il résulte de ces perturbations continuelles de la tension verticale des cordes, qu'elles ne peuvent conserver leur accord. Cousineau prit sa retraite en 1812, et se retira du commerce en 1823. On a de lui : sept œuvres de *Sonates pour la harpe*; — cinq *Recueils d'airs variés pour la harpe*; — deux *Concertos avec accompagnement d'orchestre*; — deux *Pots-pourris*; et une *Méthode pour la harpe*.

Féris, *Biog. univ. des Musiciens*.

COUSINÉRY (Esprit-Marie), numismate français, né à Marseille, le 8 juin 1747, mort vers 1835. Il fut successivement chancelier du consulat de Trieste en 1771, consul-gérant à Salonique en 1773, vice-consul à Smyrne en 1779, consul à Rosette en 1784, enfin consul général à Salonique en 1786. Durant ces diverses missions, il parvint à réunir plus de dix mille médailles nouvelles ou curieuses, et il enrichit les musées de Munich, de Paris, de Vienne, etc., de vingt-six mille médailles grecques : On a de lui : *Lettre à l'abbé San-Clemente*, au sujet d'une médaille de Magnésie du Sipyle; Paris, 1808, in-8°; — quatre *Lettres à Rostan, membre de l'Académie de Marseille, sur l'inscription de Rosette*; dans le *Magasin encyclopédique*, mai et septembre 1807, mai 1808, et février 1810; — *Lettre sur le portrait de Cicéron*; ibid., 1812; — *Mémoire* (avec planche) *sur un petit monument de bronze trouvé par l'auteur à Pergame (Mysie)*; dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* (tome III);

1821; — *Catologue raisonné des médailles qui ont été frappées par les princes croisés*; Paris, 1822, in-8°; — *Essai historique et critique sur les monnaies d'argent de la Ligue achéenne, accompagné de recherches sur les monnaies de Corinthe, de Sicione, et de Carthage, qui ont eu cours pour le service de cette fédération*; Paris, 1825, in-4°, avec 5 planches; — *Voyage dans la Macédoine*; Paris, 1831, 2 vol. in-4°, 22 planches.

Eckhel, *Doctrina*, II, 498. — Quérard, *La France littéraire*.

* **COUSINOT, COUSINET** ou **COSINOT**, famille française de magistrats fixée à Paris dès le quinzième siècle. On pense qu'elle remonte à Pierre I^{er}, procureur du roi à Auxerre, anobli en 1411. Il aurait été père de Pierre II et de Guillaume I^{er}.

* **COUSINOT (Pierre II)**, né vers 1380, procureur général au parlement de Paris, mort après 1450. Louis duc d'Orléans ayant été assassiné par ordre de Jean sans Peur, Jean Petit, docteur en théologie, fit publiquement l'apologie de ce meurtre. Mais, bientôt Valentine de Milan, veuve de la victime, obtint qu'une nouvelle assemblée fût convoquée au Louvre, le 11 septembre 1408. Là, par l'organe de Pierre Cousinot, attaché à sa maison et avocat au parlement, elle repoussa les indignités du théologien bourguignon, et défendit son mari en se portant à son tour accusatrice. Ce plaidoyer fut l'origine de la fortune des Cousinot. Procureur général du parlement transféré à Poitiers, il se tint contre le roi même les *Libertés gallicanes*, en s'opposant à l'enregistrement de l'ordonnance du 14 février 1425.

Archives de l'Empire: registres des délibérations capitulaires de Notre-Dame de Paris, nos 416 et 417; Mémoires de la chambre des comptes I et K, Cabinet des titres de la Bibliothèque impériale, dossier *Cousinot*. — *Chronique du religieux de Saint-Denis*, t. IV, p. 131. — *Ordonnances du Louvre*, t. XIII.

* **COUSINOT (Guillaume Ier)**, fils de Pierre I^{er}, né au quatorzième siècle, mort après 1442. Il était avocat au parlement de Paris en 1405, et compta parmi les magistrats distingués sous le règne de Charles VI. En 1419 il était conseiller au parlement et chancelier du duc d'Orléans. Nommé président à mortier au parlement de Paris en 1438, il ne put exercer à cause de son grand âge. Sous le nom de *Chronique de Guillaume Cousinot*, Jean Le Féron a mentionné un monument littéraire inportant, mais sur lequel on ne possède que des notions jusqu'ici très-obscurées. Cette chronique se compose de deux parties distinctes. La première est contenue dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale n° 10,297, ancien fonds français, ou fonds du roi. Cet ouvrage, anonyme et inédit, a pour titre *Les Gestes des François descendus du roy Priam, jusques à Charles fils de Charles sixième et Jehanne la Pucelle*. Il commence en effet aux origines fabuleuses de l'histoire de

France admises au quinzième siècle par l'ogonion, et s'arrête au siège mis devant Troyes et Champagne, au mois de juillet 1429. Nous croyons reconnaître pour auteur de cet ouvrage Guillaume Ier Cousinot, objet de la présente notice. Quant à la seconde partie de la chronique nous en reparlerons ci-après, à l'article de Guillaume II, qui suit. VALLET DE VIRIVILLE.

Archiv. de l'Empire, registre K, n° 270, fol. 14; — Cabinet des titres: *Cousinot*. — Catalogue Joursanvault, nos 6382, 3336. — Godefroy, *Charles VI*, p. 798. — *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. VII, page 287. — *Biblioth. de l'École des Chartes*, tome VIII, p. 324. — Blanchard, *Présidents à mortier*; 1677, in-fol., page 93.

* **COUSINOT (Guillaume II)**, seigneur Montreuil-sous-les-bois (près Vincennes), magistrat, ambassadeur, poète et historien français, né vers 1400, mort vers 1484. On le regardait comme fils de Pierre II et neveu de Guillaume I^{er}. Celui dont nous parlons ici fut un de ces hommes dont le rare mérite, demeuré cependant obscur, justifie parfaitement le surnom historique de Charles VII, dit *le Bien Servant*. Guillaume fut d'abord employé par le roi, alou dauphin, depuis 1435 environ, comme conseiller puis premier président du conseil delphinal, institution à laquelle succéda bientôt le parlement de Grenoble. De 1438 à 1444, il fut tour à tour chargé de plusieurs missions délicates et importantes à l'intérieur du royaume, dans l'ordre administratif et judiciaire. De 1444 à 1449 Guillaume Cousinot fut l'âme et l'agent principal des relations diplomatiques entre le roi de France et l'Angleterre. A la fois diplomate et homme de pée, après avoir vainement négocié la paix pendant cinq années, il prit une part active à la campagne de Normandie, qui ramena militairement cette province sous l'obéissance du roi de France. Au mois d'octobre 1449, Guillaume Cousinot fut fait chevalier au siège de Rouen, et place une fois rendue, il devint bailli de cette capitale. Il remplut avec distinction ce nouveau poste, qui lui conférait une autorité civile et militaire. En 1456 le bailli de Rouen fut chargé d'arrêter le duc d'Alençon, prince du sang, accusé de trahison contre l'État. En 1457 il fit partie de l'expédition de Sandwich, commandée par le sénéchal de Normandie, Pierre de Bréquigny (*voy. ce nom*), et siégea en 1459 comme ambassadeur au congrès de Mantoue (1). Louis XI au début de son règne, commença par emprisonner le dévoué serviteur de son père; mais il tarda pas à se raviser. Dès 1463 il le prit à son service comme chambellan, et lui accorda bientôt une faveur aussi grande et plus grande que celle dont Guillaume Cousinot avait joui sous le règne précédent. Il rendit au roi des services

(1) Charles VII, au rapport d'un historien du temps, faisait un tel cas de Guillaume Cousinot que, celui-ci étant prisonnier en Angleterre, le roi, par une rare exception à la règle administrative qu'il s'était imposée, frappa une *crue* de tailles, ou imposition spéciale de 20,000 écus, pour le racheter. (*Nouvelles Recherches*, H. Baudé, 1853, in-8°, page 11.)

ignés lors de la guerre civile dite *du bien public*. Louis XI, dans sa gratitude passionnée, porta de 600 francs à 3,000 francs la pension ou bailli destitué, et le fit coup sur coup capitaine de Cabrières en Languedoc, châtelain de Castels-lès-Montpellier, capitaine de Saux près Perpignan, et enfin gouverneur de Montpellier et de la baronnie d'Omellas (1). Cependant, et tout en le comblant de charges aussi actives qu'importantes, le roi ne lui permit pas de s'écarter longtemps de sa personne : par ordre exprès, il commanda que les émoluments de ces divers offices servissent à rémunérer le zèle de son chambellan et conseiller, qu'il ne cessa d'employer, tantôt à l'intérieur, tantôt à l'étranger, dans ses affaires les plus graves et les plus importantes. Guillaume Cousinot conserva désormais cette situation, et l'occupait encore la veille même de la mort du roi, comme il résulte d'un acte authentique en date du 29 août 1483 (2). Guillaume Cousinot continua encore ses services sous Charles VIII. En 1484 il prêta aux états généraux de Tours le secours de ses lumières et de sa longue expérience; mais il mourut peu de temps après.

Guillaume Cousinot joignait à ses talents variés celui de littérateur élégant et habile pour son temps. Il a laissé divers écrits, qui mériteraient d'être publiés dans un seul corps d'ouvrage, si l'on parvenait à les rassembler. Nous allons les indiquer sommairement, en suivant l'ordre chronologique : — 1° 1445-1449, *Relation de l'ambassade, et autres documents relatifs aux négociations entre la France et l'Angleterre*, in-8. (3); Baluze, nos 9037, 7 et 8448 : un extrait de cette relation a été imprimé dans le

IV des *Notices des Manuscrits*, etc., p. 25; — 2° 1449 à 1465, quatre Lettres sur les événements militaires ou politiques (4). — 3° 1465, *Instructions diplomatiques d'une mission auprès de Marguerite d'Anjou et relative à la guerre des deux Roses* (mss. 9037, 7 feuillets, 184 à 186); — 4° 1469, *Réponse à Robertet sur le départ de la reine Étiennette* (5), prose et vers (mss. suppl. français, n° 607, fol. 120 et suivants); — 5° 1469, août, *Relation de son ambassade à Rome au sujet de l'affaire du cardinal Baluze* (6). — 6° 1478, août 12, *Lettre aux chanceliers et seigneurs*

du grand conseil sur les droits du roi (1).

Le plus précieux des écrits de Cousinot semble malheureusement perdu, au moins en partie, depuis environ deux siècles. Le seigneur de Montreuil avait probablement rédigé une chronique française : émanée d'un homme mêlé comme lui, sous trois règnes, aux plus graves événements de l'histoire de France, cette œuvre ne pouvait manquer d'offrir un très-vif intérêt. D'après Jean Le Féron, qui la possédait en 1555, et qui allègue, de page en page, cette autorité dans ses *Catalogues des grands-officiers de la couronne*, la chronique de Cousinot remontait au berceau de la monarchie, et conduisait les faits jusqu'au terme de sa propre carrière (vers 1484). Un écrivain atteste encore avoir vu cette chronique et l'avoir possédée en 1637. Mais depuis ce temps on ignore ce qu'elle est devenue. D'après nos recherches et notre opinion, Guillaume Cousinot, ambassadeur, aurait reçu en héritage de son oncle Guillaume I^{er} (voy. ci-dessus, colonne) 263 la chronique composée par ce dernier, et qui s'arrêtait en 1429; puis Guillaume II aurait à son tour repris, amplifié et continué l'œuvre de Guillaume I^{er}. Denis Godefroy a publié en 1661, pour la première fois, dans son *Recueil des Historiens de Charles VIII*, un document célèbre sous le nom de *Chronique de la Pucelle*. Cette chronique est anonyme, et l'on n'en possède plus le manuscrit; elle s'arrête au mois de septembre 1430. Nous pensons que cette *Chronique de la Pucelle*, dans la teneur publiée par Godefroy, est l'œuvre de Guillaume, seigneur de Montreuil, travaillant sur le canevas ou chronique abrégée de son oncle. Quant à la suite de ce mémorial important, nous ignorons ce qu'elle est devenue.

Cabinet des titres. — *Abrégé de la Vie et des actions de Guillaume Cousinot*, par Jacques Cousinot, Parisien (voyez ci-après, Jacques II). — Godefroy, *Histoire de Charles VIII*, etc. — Barante, *Ducs de Bourgogne* (à la table). — *Biblioth. de l'École des Chartes*, tome VIII, p. 133, etc.

* **COUSINOT (Adam)**, parent des précédents, fut président au parlement de Toulouse de 1461 à 1470.

Cabinet des titres.

* **COUSINOT (Jacques I^{er})**, docteur en médecine et professeur royal au Collège de France, né à Paris, vers 1585, mort en 1645 (2). Gendre de Charles Bouvard, premier médecin de Louis XIII, Jacques Cousinot fut successivement médecin du roi et premier médecin du dauphin, qui devint le roi Louis XIV. On a de lui : *Oratio de felici Rupellæ deditione, habita in aula Camera-censii*, etc.; Paris, 1628, in-4°; — *Discours au*

(1) Mss. Baluze, 9675 b, imprimé par mademoiselle Dupont dans son édition de *Commynes*, tome III, pages 315-320.

(2) « Les Cousinot, médecins de Paris, prétendoient être de la même famille (que les Cousinot qui précèdent); mais leurs armes sont différentes. » (Moréri, *Dictionnaire historique*, éd. de 1759, au mot COUSINOT [Guillaume]).

(1) Des actes administratifs rendus au nom du gouverneur le qualifient à cette époque (1468) : « noble, militaire et puissant seigneur messire Guillaume Cousinot, etc. » (Cabinet des titres.)

(2) *Ibidem*. Louis XI mourut le 30.

(3) Tous les manuscrits de Cousinot que nous connaissons font partie de la Bibliothèque impériale de Paris.

(4) Ces documents sont imprimés ou analysés dans les ouvrages suivants : 1° *Thesaurus Anecdotorum*, tome I, plonnes 1812-1818; 2° Champollion-Figeac, *Mélanges*, 1-4°, 1843, tome II, page 227; 3° *Ibidem*, p. 270; 4° Mibelet, *Hist. de France*, tome VI, p. 95.

(5) Voy. la *Chronique scandaleuse*, édit. du Panthéon; 1-8°, 1838, p. 286.

(6) Mss. Baluze. 8448, et Saint-Germain-des-Prés, 62. Oncles en a publié des extraits dans les *Pièces justificatives de son Histoire de Louis XI*.

roi, touchant la nature et les vertus des eaux minérales de Forges; Paris, 1631, in-4°.

Cabinet des titres.

* **COUSINOT** (*Jacques II*), fils du précédent, fut aussi docteur en médecine de la faculté de Paris. Il a laissé les ouvrages ci-après : *Abrégé de la Vie de Guillaume Cousinot*; Paris, sans date, vers 1650, in-4° (voy. ci-dessus *Guillaume II*); — *Guillelmi Puteani De occultis pharmacorum purgantium Facultatibus, libri II, quibus adjecta est Jacobi Cusinoti filii Appendicula De purgatrice medicamentorum Facultate*; Lyon, 1654, in-8°; — *Delphinus gallicus, poema*; 1662, in-fol. VALLET DE VIRVILLE.

L'abbé Goujet, *Mémoires hist. sur le Collège de France*; 1746, in-12, tome III, p. 126-132. — *Catalogue de la Biblioth. impériale de Paris*.

* **COUSSEMAKER** (*Charles-Edmond-Henri DE*), archéologue français, né le 19 avril 1805, à Bailluel (Nord). Destiné à la magistrature par ses parents, il fit ses premières études à Douai. Dès son enfance il avait manifesté les plus heureuses dispositions pour la musique, qu'on lui avait fait apprendre. Il profita de son séjour à Paris, où on l'envoya faire son droit, pour prendre des leçons de composition du savant professeur Reicha, et à son retour à Douai il continua ses études de contre-point et de fugue, tout en faisant son stage d'avocat. Déjà M. de Coussemaker s'était fait remarquer par diverses compositions qui attestaient des connaissances que l'on rencontre rarement chez un amateur; mais les études auxquelles il s'était livré jusque là n'étaient encore que les préliminaires de travaux plus sérieux. Désireux de connaître cet enchaînement de faits, cette suite de transformations nécessaires à l'intelligence des principes de notre système musical moderne, il rassembla autour de lui les anciens ouvrages sur la théorie et l'histoire de la musique, et ne recula devant aucun des obstacles que présentent ces arcanes de l'art. Le premier résultat de ses méditations fut la publication de son *Mémoire sur Huchald*, moine de l'abbaye de Saint-Amand, dont les traités représentent l'époque de l'introduction de l'harmonie, ou du moins les premières traces des règles écrites sur cette matière. Depuis lors M. de Coussemaker n'a cessé de consacrer les loisirs que lui laissent les fonctions qu'il occupe dans la magistrature et dans l'administration départementale à d'importants et consciencieux travaux, qui lui ont assigné une des premières places parmi les savants qui se sont occupés d'archéologie musicale. La fortune cette fois s'est du moins montrée clairvoyante en permettant à M. de Coussemaker de payer aux progrès des sciences et des arts d'aussi utiles tributs. M. de Coussemaker est membre de la Société d'Archéologie de Paris, de l'Académie royale de Belgique et d'un grand nombre de sociétés savantes de France et de l'étranger. Il a publié : *Mémoire sur Huchald et sur ses traités de musique*,

suivi de recherches sur la notation et les instruments de musique; in-4° de 216 21 planches, Paris, Techener, 1841; — *Not sur les collections musicales de la bibliothèque de Cambrai et des autres villes du département du Nord*; in-8° de 180 pages, plus 41 pages de musique, Paris, Techener, 1843; — *Essai sur les instruments de musique au moyen âge*, dans les *Annales d'Archéologie* de M. Didron; non terminé; — *Histoire de l'Harmonie au moyen âge*; in-4° de 374 pages, 38 pages facsimilés, 44 pages de musique, Paris, Victor Didron, 1852; cet ouvrage a été couronné par l'Académie des Inscriptions et belles-lettres; Divers opuscules relatifs à l'histoire et à l'archéologie. — M. de Coussemaker a écrit en outre des ouvertures, des chœurs, des airs, deux opéras avec accompagnement d'orchestre, des ballets à 4 parties sans accompagnement, des symphonies, dont plusieurs ont été gravés, de 1811 à 1836, un traité d'harmonie et un traité de contre-point et de fugue, qui sont encore inédits.

DIEUDONNÉ DENNE-BARON.

Documents inédits.

* **COUSSER**. Voy. KUSSER.

* **COUSSIN** (*J.-A.*), architecte français, né à Paris, mort vers 1846. Élève de l'Académie, remporta le 1^{er} grand prix d'architecture. Ses principaux travaux sont : la restauration de l'hôtel de Bouillon, sur le quai Voltaire, à Paris, et celle d'une partie de l'hôtel du prince de Saxe-Weimberg, à Bruxelles; la construction de plusieurs maisons de ville et de campagne et d'un monument funéraire de la famille Daru, dans le cimetière du nord. Il fut un des architectes de l'abattoir du faubourg Montmartre. Il a publié un ouvrage intitulé : *Le Génie de l'Architecture*, 1836, 2^e édition, 1 vol. in-4°.

Son fils (*Louis-Ambroise*), architecte et élève de son père, né à Paris, en 1798, a dessiné 12 planches du *Génie de l'Architecture*, dirigé par ses travaux de construction du village de Bellevue près Paris, et a publié, avec M. Tardieu, une nouvelle édition et traduction de *Vitruve* par Perrault, revue sur le texte, et augmentée de nouvelles notes. GUYOT DE FÈRE.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.* — Brunet, *Manuel du Libraire — Statistique des Beaux-Arts*.

* **COUSSORD** (*Claude*), théologien français, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Valdensium ac quorundam aliorum Errores, quæ nunc vigent hæreses continentés*; Paris, 1548, in-8°; en français, sous ce titre : *La Doctrine des Vaudois représentée par Cl. Seissel et Cl. Coussord, avec des notes par Jacques Cappel*; Sedan, 1618, in-8°.

Catalogue de la Bibl. imper.

COUSTANT (*Dom Pierre*), théologien français, né à Compiègne, en 1654, mort à Paris, le 18 octobre 1721. Il prit l'habit de bénédictin à l'abbaye de Saint-Rémy de Reims, le 17 juin 1672, fut prieur de Nogent-sous-Coucy, et devint

oyen de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés à Paris. Il fut employé à l'édition des ouvrages de saint Augustin et à la traduction de saint Hilaire. « C'étaient, disent ses biographes, un homme fort intelligent et fort expérimenté dans cette sorte d'étude, et qui avait une industrie toute particulière pour reconnaître non-seulement les fautes entièrement supposées, mais encore les additions et les gloses insérées mal à propos dans le texte de certains traités, que les anciens copistes prenaient autrefois la liberté d'ajouter à leur autorité, sous le prétexte d'éclaircir et d'expliquer la pensée de l'auteur. » Commentaires des Pères, dom Coustant en prit les maximes pour règle de conduite. Sa charité était grande : il s'occupait non-seulement des pauvres, mais la pauvreté ; et dans les hivers les plus rigoureux, il se chauffait jamais. On a de lui : *Appendix ad omni quinti Operum sancti Augustini complexens sermones supposititios* ; — *Appendix tomii sexti Operum sancti Augustini continens subtitia opuscula* ; — *Sancti Hilarii, Pictavonum episcopi, Opera, ad manuscriptos codices allicanos, romanos, belgicos, necnon ad veteres editiones castigata* ; Paris, 1693, in-fol. ; — *Vindiciæ manuscriptorum codicum a I. P. Bartholomeo Germon impugnatorum, cum appendice* ; Paris, 1706, in-8° ; — *Vindiciæ manuscriptorum codicum confirmatæ* ; Paris, 1715, in-8° ; — *Epistolæ Romanorum Pontificum et quæ ad eos scriptæ sunt, a sancto Clemente ad Innocentium III, quotquot reperiri poterunt, etc., tomus primus, ab anno 67 ad annum 440* ; Paris, 1721.

Dom Moplat, *Eloge de dom Coustant*, dans le *Journal des Savants* — Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*. — Lelong, *Bibliothèque hist. de la France*, nos 8313, 29162 et 29473. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Quérard, *La France littéraire*.

COUSTARD DE MASSY (Anne-Pierre), homme politique et poète français, né à Léogane (de Saint-Domingue), en 1741, guillotiné à Paris, le 7 novembre 1793. Il entra au service dans les mousquetaires, et devint lieutenant des maréchaux de France. En 1789 il fut élu président du club des Jacobins à Nantes, où il habitait, commandant de la garde nationale de cette ville, puis député de la Loire-Inférieure à l'Assemblée législative. Il y proposa la détention, dans leurs départements respectifs, des prêtres réfractaires ; fut décrété en 1792 une fédération à Paris, et provoqua la formation d'un camp de vingt mille hommes destinés à agir contre la cour. Le 10 août, pendant que l'on se battait encore aux Tuileries et que le peuple demandait la déchéance de Louis XVI, Coustard causait avec ce prince, réfugié dans la tribune du *Logographe* ; il le quitta pour voter contre lui, pensant, comme Vergniaud, que ce vote sauverait la vie du roi et celle de sa famille. Coustard fut envoyé à l'armée du Nord annoncer la déchéance. Réélu député à la Convention, il y vota, en janvier 1793, la détention de Louis XVI

et son bannissement à la paix. Nommé ensuite commissaire à Nantes, il y ordonna des indemnités pour les habitants qui avaient souffert des pillages de la part des Vendéens. Coustard se prononça avec énergie contre les proscriptions des 31 mai, 1^{er} et 2 juin 1793. Sur la proposition de Marat, il fut décrété d'accusation le 18 juillet suivant, comme propageant l'esprit de résistance dans les corps administratifs de la Loire-Inférieure. Ses commettants le justifèrent, et lui donnèrent un asile. Le 3 octobre suivant, Coustard, sur la rapport d'Amar, fut de nouveau frappé d'accusation avec les girondins retirés en Bretagne. Il échappa quelque temps aux poursuites dirigées contre lui ; mais Carrier ayant découvert sa retraite, le fit arrêter et l'envoya à Paris. Traduit au tribunal révolutionnaire, Coustard fut condamné le même jour que le duc d'Orléans et conduit au supplice dans la même charrette que ce prince. On a de Coustard : *L'Éventail*, poème, trad. de l'anglais de Gray ; Paphos, 1768, in-12 ; — *La Foire Saint-Ovide*, drame satirique ; Madrid, 1758, in-8°.

Petite Biographie des Conventionnels. — *Biographie moderne*, edit. 1806. — *Galerie hist. des Contemporains*. — Quérard, *La France litt.*

COUSTEL (Pierre), moraliste français, né à Beauvais, le 20 octobre 1621, mourut dans la même ville, le 16 octobre 1704. Il fit ses études à Paris, et entra comme professeur de seconde au collège de Beauvais. Il se retira ensuite à Port-Royal, d'où il sortit avec l'autorisation d'Arnauld, évêque d'Angers, pour voyager en Italie. Le cardinal Guillaume Égon, prince de Furstemberg, le choisit pour faire l'éducation de ses neveux. Coustel passa ensuite plusieurs années au collège des Grassins, à Paris, et vint finir ses jours à Beauvais, dans l'étude et la retraite. On a de lui : *Paradoxes de Cicéron, avec notes* ; Paris, 1666, in-12 ; cet ouvrage parut sous le pseudonyme de *Du Clouset*, anagramme de *Coustel* ; — *Les Règles de l'Éducation des Enfants, où il est parlé en détail de la manière dont il se faut conduire pour leur inspirer les sentiments d'une solide piété et pour leur apprendre parfaitement les belles-lettres*, dédiées au cardinal-prince de Furstemberg ; Paris, 1687, 2 vol. in-12 ; réimprimées sous le titre de : *Traité d'Éducation chrétienne et littéraire* ; Paris 1749, 2 vol. in-12 ; — *Sentiments de l'Église et des saints Pères, pour servir de décision sur la comédie et les comédiens, opposés à ceux de la lettre qui a paru sur ce sujet depuis quelques mois* ; Paris, 1694, in-12. La lettre réfutée était du P. Francesco Caffaro, théatin ; elle se trouve en tête du théâtre de Boursault, et séparément, Paris, 1694, in-12. Coustel a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages sur l'éducation et un grand nombre de traductions.

Baillet, *Jugement des Savants*. — Moréri, *Grand Dict. hist.* — Barbier, *Dict. des Anonymes*, III, 328. — Richard et Giraud, *Hog. sacrée*. — Quérard, *La France litt.*

COUSTELIER (*Antoine-Urbain*), éditeur-libraire et littérateur français, mort à Paris, en 1724. Il fut reçu libraire en 1741. On lui doit de belles éditions, aussi exactes qu'élégantes, des principaux auteurs latins, tels que : *Virgile*; 3 vol.; *Horace*, *Catulle*, *Tiburce* et *Properce*; *Lucrece*, avec fig.; *Phèdre*, id.; *Perse*, *Juvénal*, *Martial*, 2 vol.; *Jules César*, 2 vol. avec cartes et fig.; *Cornelius Nepos*, fig.; *Salluste*, id.; *Velleïus Paterculus*, id.; *Eutrope*, id. Ces ouvrages ont été publiés *format Coustelier* (grand in-12, petit in-8°).

COUSTELIER le fils, né à Paris, en 1741, mort le 24 août 1763, est auteur de : *L'heureuse Faiblesse*; Paris, 1736, in-12; — *Histoire d'un homme monstrueux*; in-12; — *Lettres d'une Demoiselle entretenue à son Amant*; Cologne (Paris), 1749, in-8°; — *Lettres de Montmartre*, par Jeannot Georgin; Londres, 1750, in-12; d'après Jamet le jeune, Nicolas Jouen eut part à cet écrit; — *Petites Nouvelles parisiennes*; Cologne (Paris), 1750, in-8° et in-18; — *La Rapsodie galante*; Londres, 1750, in-12; — *Lettres de la Fillon*; Cologne (Paris), 1751, in-12; — *Lettres d'un Français à un Anglais*; 1755, in-12; — *Le Petit Parisien*, almanach, 1757, in-18.

Chandon et Delandine, *Dict. hist.* — Quérard, *La France littéraire.* — Desessarts, *Les Siècles littéraires.*

COUSTOU, famille française qui a fourni des sculpteurs de premier ordre.

COUSTOU (*Nicolas*), célèbre sculpteur français, né à Lyon, le 9 janvier 1658, mort le 1^{er} février 1733. Il apprit de son père, sculpteur en bois, les premiers éléments de son art; à l'âge de dix-huit ans il vint à Paris, et entra à l'école de Coysevox (*voy. ce mot*), son oncle, qui présidait alors l'Académie de Peinture et de Sculpture. Le jeune Coustou, mieux dirigé, fit de rapides progrès, et à l'âge de vingt-trois ans il obtint le grand prix de sculpture. Colbert, ce Mécène des arts, avait, en 1667, acheté au nom du roi un palais à Rome, où les jeunes artistes qui avaient remporté le grand prix dans les concours de l'Académie de Paris étaient entretenus et pensionnés aux frais du roi. Coustou alla donc dans la métropole des arts perfectionner son génie facile et abondant. C'est là qu'il étudia les débris sublimes de l'antiquité et les productions admirables de Michel-Ange; mais quoiqu'il devint un des plus habiles statuaires de son temps, on ne peut pas dire qu'il ait beaucoup profité de son séjour à l'École française de Rome. Ainsi que tous les pensionnaires, il apportait dans la ville des beaux-arts des principes puisés à une source impure, et la vue de tous les chefs-d'œuvre ne suffit pas pour détruire les fausses impressions qu'il avait reçues auparavant. Les succès de Coustou devinrent bientôt rapides; comme il exécutait avec une incroyable facilité, le nombre de ses productions frappait d'étonnement les témoins de ses travaux. Il devint homme de

vogue, et fut reçu membre de l'Académie en 1693. Parmi ses nombreux ouvrages, on a remarqué deux statues colossales de neuf pieds représentant *La jonction de la Seine et de la Marne*, qui se trouvent actuellement au jardin des Tuileries; ce sont ses deux plus beaux titres à la gloire. Ses statues n'ont point toute la sévérité, tout le grandiose de l'antique, on est forcé de reconnaître dans le ciseau souple de Coustou une morbidesse, une snavité, qui charment la vue et sont bien faites pour désespérer la main la mieux exercée.

Nous ne pouvons donner ici une notice complète des ouvrages de Coustou : ils sont assez nombreux pour avoir fourni matière à un volume publié à Paris, en 1737, par Cousin de Contamine, son historiographe. Nous nous contenterons de citer les plus remarquables et d'indiquer le système qui a sans cesse présidé à son travail. Nous parlerons entre autres du groupe représentant une *Descente de croix*, destiné à orner le chœur de l'église de Notre-Dame de Paris, ouvrage exécuté à l'occasion de la cérémonie du vœu de Louis XIII. C'est là que Coustou a jeté tout ce que son âme avait de chaleur et de sentiment. La scène offrait tout le pathétique, toute l'animation que peut exprimer la sculpture; mais nous ne pouvons nous dispenser de dire que l'artiste avait outrepassé les bornes de l'art du statuaire et était tombé dans une erreur grave en voulant représenter en relief une scène qui a besoin de toutes les ressources de la peinture; erreur commune à beaucoup de sculpteurs de cette époque. Nicolas Coustou, aidé de plusieurs sculpteurs de son temps et de son école, fabriqua presque toutes les statues qui devaient orner les jardins de Versailles, de Marly et des Tuileries. Son nom, souvent lu et répété dans les endroits les plus fréquentés du public, conserve encore une partie de l'éclat dont il brillait au siècle de Louis XIV; c'est que ses ouvrages sont peut-être les traditions les plus exactes de son siècle, c'est que dans leur allure, dans leur air, dans leur aspect de grandeur et de nonchalance, on lit mieux que partout ailleurs les mœurs et le caractère d'une cour qui offrait un si singulier mélange de bon et de mauvais goût, de grandeur et de servilité, de force et d'indolence.

Coustou mourut à l'âge de soixante-quinze ans, chancelier et recteur de l'Académie de Peinture et de Sculpture. Il laissa inachevé un bas-relief en médaillon représentant le passage du Rhin, qui fut achevé par son frère. [*Enc. des G. du M.*]

Cousin de Contamine, *Éloge hist. de M. (Nic.) Coustou l'aîné*; Paris, 1837, in-12.

COUSTOU (*Guillaume*), sculpteur français, frère du précédent, né à Lyon, en 1678, mort à Paris, le 22 février 1746, suivit la même carrière que son aîné, et annonça bientôt devoir le surpasser; mais son caractère libre et indépendant lui fut longtemps nuisible, à une époque où le des-

isme régnait dans toutes les classes de la société en France. Il obtint aussi le prix de sculpture, et fut envoyé à Rome comme pensionnaire du roi. Inhabile aux souplesses, aux petites plaisances, il ne profita pas longtemps du vilége académique, et déserta une école où il pouvait vivre et travailler à sa manière. Sans source et sans asile, il erra longtemps dans le monde, prêt à mourir de faim, lui, artiste doué d'une âme forte, lui destiné à égaler peut-être les chefs-d'œuvre dont il était environné. Dans le désespoir, il avait pris le parti d'aller à Constantinople et de s'expatrier à toujours, lorsqu'il contra Legros, sculpteur français alors en vogue et de grande réputation, qui le consola, le prit chez lui et le fit travailler à un ouvrage qu'il était en mesure d'exécuter. Coustou reprit courage, fit de son œuvre pour le compte de son nouveau patron et se consacra pour le sien. Il obtint bientôt le plus beau succès réservé à un artiste : il réussit malgré l'âge, sans fléchir le genou, sans courber la tête, et força ses ennemis à reconnaître son talent. Dès que l'Académie le reçut dans son sein, il vit pleuvoir sur lui les faveurs de la fortune. Peut-être dut-il sa nomination à son frère, peut-être aussi dut-il s'engager à recevoir les conseils et les avis des grands maîtres de son temps et à se sentir à exécuter un ou plusieurs dessins de Lebrun, premier peintre du roi; car, on le sait, Lebrun avait alors le monopole des travaux à exécuter, et même, par autorité supérieure, il en dictait le sujet, la forme et le goût. Coustou, qui avait été trop longtemps malheureux, s'était aperçu qu'il ne pouvait plus fronder les hommes sans s'exposer à manquer de travail et à mourir de faim. D'ailleurs, il était père de famille, et ne pouvait plus mener sa vie d'artiste, de vie toute de caprice et d'indépendance. Cependant, bien qu'il se soit vu sans cesse obligé de modérer la chaleur de son exécution et de suivre la route qui lui était tracée, on reconnaît encore dans ses ouvrages toute la verve d'une imagination puissante, toute la force d'un génie supérieur. Son travail était plus vif, plus serré que celui de son frère; son dessin peut-être moins consciencieux, mais plus consciencieux et plus sé-

rieux. On voit le ciseau laborieux de Guillaume Coustou sur les groupes en marbre de *L'Oranger* et de *La Méditerranée*, destinés à décorer le tapis vert du jardin de Marly; la statue colossale du *Rhône*, qu'on voit à Lyon; celles de *Ulysse*, de *Minerve*, d'*Hercule*, de *Pallas*, et un grand nombre de bas-reliefs. Bien que ces ouvrages se ressentent un peu de la facilité et de l'exubérance de son génie, ils portent tous l'empreinte de vigueur et de supériorité. On a remarqué très-judicieusement avec quel art il disposait le plus ou moins de saillie de ses bas-reliefs, de manière à isoler, à réserver les figures principales et à sacrifier les accessoires. Mais ces deux morceaux qui sans contredit assurent

le plus de réputation à Guillaume Coustou sont les deux fameux groupes d'*écuyers* placés à l'entrée de la grande allée des Champs-Élysées de Paris, et qu'on voyait à Marly avant la Révolution : ces deux ouvrages sont les plus complets et les derniers sortis de sa main. Il semble que l'artiste ait voulu recueillir à un âge très-avancé tout ce qu'il lui restait de chaleur dans l'âme pour faire un dernier et sublime adieu à un art qu'il avait si bien compris. Le dessin des figures et des chevaux est plein d'énergie et de caractère; la nature y est sévèrement étudiée, et la pensée y est accusée avec noblesse et fierté dans les moindres détails. De près les contours sont âpres et sauvages, comme le sujet le commandait; mais à la distance où les groupes devaient être placés ils n'ont plus qu'un mouvement de force et de hardiesse calculé avec un art infini.

Le caractère de Guillaume Coustou se lit dans tous ses ouvrages. Il est fier, énergique, brusque et sauvage parfois. On connaît sa réponse à un stupide financier qui lui demandait de lui faire un magot chinois : « Je le veux bien, lui dit Coustou, si vous voulez me servir de modèle. » Un jour, une personne lui ayant dit intempestivement qu'elle eût préféré voir roides et tendues les rênes tenues par un de ses écuyers, Coustou lui répondit en souriant : « Si vous étiez venu un peu plus tôt, vous eussiez vu les brides telles que vous le désirez; mais ces chevaux-là ont la bouche si tendre que cela n'a duré qu'un clin d'œil. »

COUSTOU (*Guillaume*), sculpteur français, fils du précédent, né à Paris, en 1716, mort dans la même ville, le 13 juillet 1777. Destiné à la même carrière que son père et son oncle, il soutint avec honneur l'éclat d'un nom aussi célèbre dans les arts. Il obtint le grand prix de sculpture, et alla à Rome étudier comme pensionnaire du roi. On le reçut à l'Académie en 1742; en 1746 il fut nommé professeur, et plus tard recteur et trésorier. Il avait sans doute reçu de la nature des dons aussi précieux que son père; mais il se laissa trop aller à une route toute frayée, à un succès trop facile près du public, qui l'associait d'avance à la gloire de la famille dont il était l'héritier. Il ne fut que la pâle copie de ses maîtres, dont il adopta entièrement la manière; et puis, on le sait, à cette époque déjà le temps des grandes choses s'en allait et les traditions du grand siècle s'effaçaient; on songeait plus aux plaisirs qu'aux beaux-arts : de là l'insouciance générale, assoupissement, découragement universels; et si l'on découvrait quelque sympathie pour les arts dans le cœur de quelque grand personnage de cette époque, c'était chez un prince étranger, qui profitait du sommeil de ses voisins pour s'élever sur leurs ruines et rattacher à son nom toutes les gloires délaissées : c'était chez Frédéric de Prusse, qui tira Coustou, ainsi que beaucoup d'autres, de

l'inaction; ou bien encore chez la maîtresse du roi, M^{me} de Pompadour, qui, toute-puissante alors, semblait avoir échangé sa quenouille contre le sceptre de son royal amant : elle fit exécuter à Coustou une statue d'Apollon pour orner le parc de son château de Bellevue. Dans un temps de progrès, où la jalousie et l'émulation empêchent de dormir la jeunesse, G. Coustou, avide de gloire, aurait pu mériter le nom de grand statuaire; mais il vivait, ou plutôt il sommeillait, avec les artistes de son temps, et faisait exécuter ses ouvrages par de jeunes sculpteurs sans fortune, dont le talent était peut-être supérieur au sien. Ainsi, il est certain qu'un sculpteur nommé Dupré exécuta en entier le fronton de Sainte-Geneviève, qui avait été commandé et qui fut payé à Coustou.

Au moment d'une grave maladie, M. d'Angivilliers lui apporta, pour lui causer une heureuse surprise, le cordon de Saint-Michel, et l'empereur Joseph II vint lui faire une visite. En effet, sa santé parut se rétablir pendant quelque temps; mais enfin il succomba, à l'âge de soixante-et-un ans. [M. LESSORE, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Nagler, *Neues allgem. Künstler-Lexicon*. — D'Argenville, *Vies des Architectes et des Sculpteurs*.

COUSTUREAU (Nicolas), sieur de La Taille, biographe français, mort en 1596. Il était président en la chambre des comptes de Bretagne et intendant général du duc de Montpensier. On a de lui : *Vie de Louis de Bourbon, dit le Bon, premier duc de Montpensier, souverain de Dombes, depuis 1536 jusqu'en 1579*. Cet ouvrage a été revu et publié par Jean Du Bouchet; Rouen, 1642, in-4°.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de 1848. — Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, II, édit. Fontette.

* **COUSU (Jean)**, musicien français, vivait en 1632; il fut successivement chantre de la Sainte-Chapelle à Paris, directeur du chœur de l'église de Noyon et chanoine de Saint-Quentin. On a de lui : *La Musique universelle, contenant toute la pratique et toute la théorie*. Cet ouvrage, dont on ne possède que la première partie, est, suivant Fétis, le plus méthodique et le plus utile pour la pratique qu'on ait écrit dans toute l'Europe pendant le dix-septième siècle. D'après Boisselou, il n'existe que deux exemplaires imparfaits de l'ouvrage de Jean Cousu. La partie connue est divisée en trois livres : le premier renferme quarante-quatre chapitres; il est relatif aux principes de la musique, aux proportions et à la notation. Ces choses sont exposées et expliquées avec une lucidité remarquable. Le deuxième livre, divisé en cinquante-neuf chapitres, traite du contre-point simple. Toutes les règles de l'art d'écrire en musique y sont parfaitement établies, et sont expliquées par de bons exemples de deux à six parties. Cousu est le plus ancien auteur qui ait parlé des successions de quintes et d'octaves cachées; il fait à ce sujet de

bonnes observations. Le chapitre 53 est remarquable; il a pour titre : *Quel sentiment les anciens ont eu de la quarte; quelle estimation ils ont faite de la quarte; et par exemple qu'elle est une consonnance parfaite, et seigner la manière de la pratiquer dans le contre-point, en toutes les façons possibles*. Cousu donne à l'appui de son assertion une *fantaisie* rapportée par Kircher, sous le titre de *Phantasia in favorem quartæ*. C'est un morceau bien fait. Le troisième livre est traité *Des cadences terminées par octave ou unisson* : il est interrompu au trente-deuxième chapitre.

Ms. de la Bibliothèque impériale. — Morsenne, *monie universelle*. — Forkel, *Allgemeine Litteratur Musik*, 407. — Le père Caffiaux, *Histoire de la Musique Kircher, Musurgia*, I. VII, ch. 7, p. 627-634. — Fétis *graphie générale des Musiciens*.

COUTURIER. Voy. COUTURIER.

* **COUTAN (Amable-Paul)**, peintre français né à Paris, en 1792, mort le 29 mars 1837. Il de Gros, il remporta le premier grand prix de peinture historique en 1827. La même année il avait exposé au salon un tableau remarquable ayant pour sujet : *Jésus-Christ portant la croix*, tableau qui est aujourd'hui dans l'église Saint-Nicolas-des-Champs à Paris. A Rome, tre autres ouvrages, il fit une étude d'*Alcyon Cécilia*, qu'on voit au musée du Luxembourg. Au retour à Paris, il exécuta *Le Génie des Arts*, figure allégorique, dans la quatrième salle conseil d'État, au Louvre; et quelques autres peints sur place dans l'église Notre-Dame-de-Grâce; puis, en 1835 et 1836, une *Visitation* et *Funérailles d'Hippolyte*. Dans le concours pour le tableau du *Serment de Louis-Philippe*, de la Chambre des Députés, ce fut son esquisse qui obtint la préférence; mais une mort prématurée arrêta le cours des succès de cet artiste. Les tableaux, d'un beau style, sont la plupart exécutés.

GUYOT DE FÈRE.

Nagler, *Neues allg.-Kunstl. Lexic.* — *Journal des Beaux-Arts*, 1827-1837.

* **COUTANCEAU (Godefroy - Barthélemy)**, médecin français, né à Rennes, le 28 novembre 1775, mort à Paris, le 25 juin 1833. Il servit dans la chirurgie militaire, et publia *Notice sur les fièvres pernicieuses qui ont régné à Bordeaux en 1805*; Paris, 1809, in-8°. — *Révision des nouvelles doctrines chimico-physiologiques, suivies d'expériences sur la respiration*; Paris, Maradon, 1811, in-8°.

M. de Kergaradec, *Biographie bretonne*.

* **COUTARD (Louis-François)**, comte, général français, né à Ballon (Sarthe), le 19 février 1769, mort le 21 mars 1852. Après avoir successivement servi comme simple soldat dans le régiment de Bresse (1787), dans le 1^{er} bataillon des volontaires de la Sarthe (1792) et dans la garde constitutionnelle du roi Louis XVI, C.

ril, libéré par suite du licenciement de cette brigade (30 mai 1792), entra en qualité de capitaine dans le bataillon de la Sarthe, qui devint 3^e de ligne. Désigné pour faire partie de l'armée d'Italie, il se distingua à l'assaut d'Ortonomare, la bataille de la Trebia, où il fut dangereusement blessé, ainsi qu'au siège de Gènes (1800), et, à la tête de 150 hommes déterminés, il s'empara de la baïonnette des retranchements élevés par les Autrichiens sur la montagne des Deux-Éclaires. La manière brillante dont il se comporta, fut à l'armée des Grisons qu'à celle des côtes de l'Océan, ayant attiré sur lui l'attention du premier consul, ce dernier le nomma (1803) colonel du 65^e régiment de ligne et chevalier de l'ordre de la Légion d'Honneur le 11 du même mois. Prisonnier de guerre à la suite de la capitulation de Ratisbonne, mais bientôt rendu à la liberté, fut replacé à la tête du 65^e et envoyé aux armées d'Espagne et de Portugal. Devenu général de brigade (6 août 1811) et créé baron de l'empire, passa au deuxième corps de la grande armée, combattit et fut blessé à Wilna, et rendit les plus grands services lors de sa retraite. Mis en disponibilité le 29 janvier 1813, le général Coutard, qui avait été successivement chargé des commandements des départements de la Gironde, des Basses-Pyrénées et de Rochefort, reçut de Louis XVIII le grade de lieutenant général (15 novembre 1814), et fut appelé (2 juin 1815) au commandement des gardes nationales de Lille. Désigné pour siéger au tribunal qui, le 19 juillet 1816, condamna à mort le général Mouton-Duvernay, Coutard reçut quelque temps après le titre de comte (24 janvier 1816), et obtint les commandements des 3^e et 13^e divisions militaires (1817). Il fut appelé le 1^{er} janvier 1822 à remplacer le général DeFrance dans le commandement de la ville de Paris, poste qu'il occupait lors de la révolution de juillet 1830. Mis en disponibilité (le 4 août suivant), il obtint sa retraite le 26 août 1831, et ne reparut plus sur la scène politique.

A. S....Y.

Archives de la guerre. — Fastes de la Légion d'Honneur. — Biog. des Contemp. — Annuaires militaires. — Biog. des Hommes du Jour.

COUTEL (*Antoine*), seigneur de Monteaux, poète français, né à Paris, en 1627, mort à Blois, en 1692. Il fit imprimer à Blois un volume, intitulé *Promenades*; c'est un recueil de stances, de sonnets, d'épigrammes, de vers latins, de récits légendaires fort ennuyeux. Tout cela est extrêmement médiocre. Le nom de Coutel serait fondé dans l'oubli le plus profond, sans une certaine circonstance qui l'a fait remarquer. En 1735, un lecteur intrépide (il faut du courage pour lire Coutel) découvrit une analogie des plus frappantes entre un des fragments des *Promenades*, intitulé *L'Indolence*, et l'idylle si connue de madame Deshoulières *Les Montons*; la ressemblance était telle, qu'il fallait nécessairement que l'auteur d'une de ces deux pièces eût connu

l'autre. Quel était le plagiaire? Une vive et longue controverse engagée à cet égard n'a pu amener de solution. Les vers de Coutel, publiés vers 1661, sont bien moins agréables que ceux de l'idylle, qui est datée en 1674; plusieurs critiques ont pensé qu'avant d'être imprimée cette idylle avait couru le monde à la suite de quelques lectures de salon, et que Coutel se l'était attribuée; mais sa mémoire l'avait mal servi, ou bien il avait voulu dénigrer son larcin en faisant quelques changements malheureux. D'autres écrivains ont pensé, au contraire, qu'il n'était pas probable que Coutel eût voulu gâter à plaisir les vers qu'il dérobaient. N'est-il pas plus naturel de supposer que madame Deshoulières, trouvant une pièce d'un auteur fort peu connu et imprimée en province, l'ait regardée comme de fort bonne prise, et l'ait corrigée avec goût, afin de se l'approprier? C'est un de ces petits problèmes tels que l'histoire littéraire en offre parfois et qu'on chercherait vainement à résoudre d'une façon définitive.

G. BRUNET.

Mercure suisse, avril 1735. — D'Artigny, *Mémoires*, t. V. — Fréron *Année littéraire*. — Aimé Martin, *Bulletin du Bibliophile*, 3^e série, n^o 2247, et *Catalogue de sa bibliothèque*, 1847, n^o 443. — Lemontey, *Notice sur madame Deshoulières*. — Violet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. I, p. 604. — Sainte-Beuve, *Notice sur madame Deshoulières; Portraits de Femmes*, p. 347.

* **COUTELLE** (*Jean-Marie-Joseph*), ingénieur français, né au Mans, en 1748, mort dans la même ville, le 20 mars 1835. Dès l'enfance il montra beaucoup de goût pour la physique. La brillante découverte de Franklin sur l'électricité attira surtout son attention; et il plaça sur la maison de son père le premier paratonnerre qu'on ait vu dans la ville du Mans. Il n'étudia pas avec moins d'ardeur la découverte de Montgolfier, et chercha les moyens de perfectionner les aérostats. Si les essais qu'il fit dans ce but n'eurent pas de grands résultats scientifiques, ils lui rendirent la pratique des aérostats très-familière. Ce fut sur lui que le comité de salut public jeta les yeux pour commander la compagnie d'aérostats qui devait faire partie de l'état-major de l'armée de Sambre et Meuse. Sans rendre tout à fait les services qu'on attendait d'eux, les aérostats de Coutelle se distinguèrent en plusieurs occasions, et particulièrement à la journée de Fleurus. On ne tarda pas à reconnaître que ce moyen d'observer la position de l'ennemi était coûteux, incommode et souvent impraticable. Les étrangers ne l'adoptèrent pas, et les Français y renoncèrent. Cependant Bonaparte emmena Coutelle en Égypte; mais celui-ci, dont tout le matériel avait été détruit à la bataille d'Aboukir, dut se contenter, comme ses collègues de l'Institut du Caire, d'étudier les antiquités de l'Égypte. A son retour de cette expédition, il fut nommé colonel, et après le 18 brumaire il devint inspecteur aux revues. Mis à la retraite en 1816, il se refira au Mans, où il passa le reste de ses jours. On a de lui : une brochure intitulée : *Sur l'emploi des aérostats*

aux armées de Sambre et Meuse et du Rhin, publié en 1794, et deux mémoires insérés dans le grand ouvrage de la commission d'Égypte, savoir : Sur la topographie du Sinaï... les mœurs, les usages, l'industrie des habitants ; — Observations météorologiques faites au Caire en 1799, 1800 et 1801.

Documents particuliers. — Dagoneau, *Notice sur M. Coutelle*; Le Mans, 1836.

COUTHON (*Georges*), homme politique français, né en 1756, à Orcet (petit village de l'arrondissement de Clermont), mort le 28 juillet 1794. Dans sa première jeunesse, il fut élevé chez un procureur à Riom; lorsqu'il eut terminé ses études de droit, il fut reçu avocat à Clermont, en 1785; il s'y fit remarquer par la douceur et la politesse de ses manières, son caractère bienveillant et serviable; son langage était clair, précis et persuasif. Il acquit ainsi une bonne position; et lorsqu'en 1787 on forma une assemblée provinciale en Auvergne, il fut un des avocats qui formaient le conseil de l'assemblée du tiers état. Il donnait des consultations gratuites aux pauvres, et soignait les intérêts des établissements charitables. En 1789, lorsque survint la révolution, Couthon jouissait déjà d'une assez grande popularité, qui s'augmenta encore par la manifestation de ses opinions patriotiques et libérales: il fut élu premier officier municipal et président du tribunal. Pendant les deux premières années de la révolution, il se montra raisonnable et modéré; les libertés qu'on venait de conquérir semblaient lui suffire, et nul esprit de parti ne l'animait encore. Peu à peu il s'échauffa; le désir de conserver la faveur populaire et d'obtenir des succès ou de l'influence dans le club jacobin qui s'était formé le poussa plus avant; après la fuite de Varennes, on le vit, à la suggestion de madame de Genlis, qui se trouvait alors en Auvergne, proposer et faire adopter une adresse pour demander à l'Assemblée constituante la déchéance du roi. Toutefois, l'importance de Couthon n'était pas encore assez grande pour qu'on songeât à l'élire député à l'Assemblée législative. Il usa d'adresse pour obtenir les suffrages. Sa santé était devenue déplorable. Trois ans auparavant, ayant passé dans un lieu très-humide une nuit entière, en attendant l'occasion de s'introduire chez une femme qu'il aimait, il avait été pris de douleurs qui, malgré beaucoup de remèdes et de ménagements, ne cessèrent pas de s'accroître; il était alors à peu près paralytique, et semblait menacé d'une fin prochaine. Lorsqu'il se présentait aux électeurs et leur demandait d'accorder à un mourant la consolation d'espérer que cette palme ornerait son tombeau, chacun, touché de cette physionomie jeune et souffrante, de cette voix douce et affaiblie, ne savait pas se refuser à cette sollicitation. Il fut élu, et même avec faveur. Dès le premier jour de l'Assemblée législative il prit rang parmi les plus révolutionnaires; ce fut lui qui s'indigna contre

« l'insolent fauteur » où, à la séance d'ouverture s'était assis un roi déjà trop découronné. Pendant le court intervalle qui sépara le commencement de la session des funestes journées du 20 juin au 10 août, le langage et la conduite des girondins furent d'une telle violence qu'aucun jacobin pouvait la surpasser, de sorte que Couthon se blait et croyait sans doute être des leurs. Le soin de sa santé le conduisit en Flandre, aux eaux Saint-Amand, où il fut en rapports habituels avec Dumouriez, qui commandait sur cette frontière. Leurs opinions ainsi que leurs espérances étaient conformes. Il fut élu député à la Convention par l'assemblée électorale de Clermont, à la date du 2 septembre. Dans les premiers temps, il ne se nonçait pas tel qu'il devint bientôt après. Mais lui inspirait un grand dégoût, il se sentait de la version pour Robespierre; mais la coterie des girondins était dédaigneuse et exclusive. Couthon était assidu aux Jacobins, et ne voulait pas rester en arrière; d'ailleurs, il ne voulait pas la fluence et l'entraînement du succès: dès lors se donna à Robespierre, et dorénavant aucune absurdité, aucune atrocité ne le fit reculer. Lorsque qu'au mois de septembre, à l'époque du siège de Lyon, il fut envoyé avec Maignet pour mettre en mouvement contre cette malheureuse ville les provinces environnantes, il arriva dans le département du Puy-de-Dôme, où jusque alors le dur régime révolutionnaire n'avait pas encore commencé, et apporta dans son propre pays parmi ses compatriotes et ses amis, la levée en masse, les réquisitions et les taxes arbitraires; il installa les comités révolutionnaires, et les prisons s'emplirent de détenus. A Feurs il établit un tribunal révolutionnaire, qui immola beaucoup de victimes. Ce fut lui, plutôt que Dubouché Crancé, qui entra en vainqueur à Lyon et préleva aux horreurs que surpassa encore son successeur Collot d'Herbois. Il a laissé d'affreux souvenirs du pouvoir qu'il y exerça; ce fut lui qui entreprit la démolition de la ville; il la célébra par une sorte de célébration républicaine. Porté sur une litière, il frappa solennellement, avec un marteau d'argent, la face de Bellecour; ce fut lui qui fit venir à Lyon une colonie de quarante jacobins, à qui furent distribués tous les emplois dont il composa les commissions ou tribunaux, et par qui tant de sang fut versé. On se souvient encore des paroles atroces, des refus impitoyables que, d'un ton mielleux, il adressait aux familles désolées quand elles venaient l'implorer pour la vie d'un père ou d'un mari.

Rentré dans le sein de la Convention, il attacha encore son nom à l'abominable loi du 22 septembre, qui enlevait toute garantie et toute défense aux accusés amenés devant le tribunal révolutionnaire. A cette époque, un peu avant le 9 thermidor, il était attendu en Auvergne, où il avait annoncé son arrivée prochaine; des fêtes étaient données, un char de triomphe était préparé pour

i par les autorités révolutionnaires. Les détenus les honnêtes gens s'attendaient à d'énormes uautés ; on disait, et l'on disait vrai, que Couon instituerait un de ces tribunaux révolutionnaires ambulants que Robespierre voulait, et le Barrère proposait au comité de salut public ; i croyait même que des bourreaux étaient déjà rivés. Couthon écrivit que son voyage était tardé, que la république était en péril, que la scorde régnait dans les comités du gouvernement, que Robespierre était calomnié, que la ise approchait : qu'ainsi il ne pouvait songer à loigner, et qu'il voulait mourir ou triompher ec Robespierre et la liberté.

Couthon avait bien jugé de la situation : quatre cinq jours après la date de sa lettre, dans séance du 9 thermidor, Robespierre fut incu à la Convention et décrété d'arrestation ; int-Just et Couthon ne se séparèrent point de i, et furent compris dans le même décret. « Il ulait monter au trône sur les cadavres de ses nfrères ! » s'écriait Fréron ; — « Moi monter au one ! » répondit Couthon en montrant ses nbes desséchées. Délivré pour un instant de ison, il fut porté à l'hôtel de ville, où Robes- erre et ses amis siégèrent pendant quelques heu- s, essayant vainement de soulever le peuple utre la Convention. Lorsque le gendarme Méda t tiré un coup de pistolet à Robespierre, il ren- tra dans un corridor obscur Couthon, porté es bras d'un des hommes qu'il avait toujours ec lui, car il ne pouvait faire un pas. Ce por- ar, atteint ou effrayé par le pistolet de Méda, ssa tomber son fardeau ; Couthon fut foulé aux eds. On le reconnut, et la foule populaire qui tait précipitée dans l'hôtel de ville voulut le amer à la rivière ; mais on s'aperçut qu'il vivait core. Mis sur un brancard, il fut transporté à onciergerie. La Convention avait mis hors la Robespierre, son frère, Couthon, Saint-Just, Bas et toute la nombreuse administration de la mmune de Paris ; le tribunal révolutionnaire t seulement à reconnaître l'identité, et le 10 ermidor, vers la fin du jour, les condamnés rent menés à l'échafaud. Le supplice de outhon fut affreux. Son infirmité, l'impossi- lité de se mouvoir, rendirent difficiles les ap- ets de l'exécution : pour l'attacher sur la anche fatale, on le fit souffrir tellement, qu'il ait des cris de douleur ; mais la foule était ns pitié, et ses malédictions n'épargnaient point ux qui n'avaient rien épargné. B — E.

M. de Barante, *Hist. de la Conv. nationale*.

* **COUTINHO** (*Alvaro-Gonzalves*), guerrier rtugais, nommé *Magriço* (le Décharné), né ns la deuxième moitié du quatorzième siècle, ort dans le quinzième. Ce personnage presque gendaire, sur lequel se sont singulièrement recés les critiques portugais, naquit à Villa Penedono, dans la province de Beira, dis- ct de Pinhel ; il était fils de Gonsalo Vas ou asques Coutinho, septième seigneur de Leomil

et de nombreux territoires qu'il tenait de la mu- nificence de Jean I^{er}, avec le titre de maréchal du royaume. On prétend que le Magriço fut, en 1390, l'un de ces intrépides Portugais qui s'en allèrent à Londres porter un défi en champ clos contre douze chevaliers anglais par lesquels des dames de la cour avaient été outragées. Le duc de Lancastre avait promis qu'à défaut d'autres vengeurs, puisqu'il ne s'en présentait point, il saurait en faire venir de la cour du roi de Portugal, où pendant longtemps lui-même il avait résidé. Une ambassade expresse fut envoyée à ce sujet dans la Péninsule, et Coutinho fut élu chef des douze braves qui partirent immédiatement, avec la permission de Jean I^{er}, pour aller soutenir une cause qui intéressait désormais l'honneur national. Tous s'embarquè- rent, dit-on, dans la ville de Porto, à l'exception de Coutinho, qui voulut cheminer par terre, promettant d'être à Londres en même temps que ses compagnons d'armes. Les aventures qui lui advinrent durant le voyage furent nombreuses, et lorsqu'il apparut dans le champ clos, ses onze compagnons étaient tout prêts à entrer en lice, au grand désespoir d'une des belles Anglaises, qui se voyait sans défenseur. Embrasser les chevaliers portugais, se présenter au roi d'Angleterre et réclamer l'honneur du combat, tout cela, dit la chronique, fut pour le Magriço l'affaire d'un instant. Des récits, malheureusement fort modernes, entrent dans de curieux détails sur ce combat célèbre, consacré désormais par l'admirable épisode de Camoens ; mais en nous représentant les douze chevaliers portugais prolongeant la lutte terrible, sans accorder le moindre avantage à leurs adversaires, ils se sont trop montrés poètes pour réclamer une place dans l'histoire. C'est dans la *Lusidade* qu'il faut lire l'histoire du Magriço et de ses hardis compa- gnons, dont les noms nous ont été conservés. La légende affirme qu'après le combat, et comme les dames si heureusement vengées présentaient aux chevaliers l'aiguïère et le bassin pour se laver, Coutinho refusa un tel honneur, faisant observer que ses mains étaient trop velues pour qu'il permit à des doigts délicats de répandre sur elles une eau parfumée ; mais que la belle lady, alléguant sa vive reconnaissance, ne permit pas un tel refus. Ces détails, parfaitement dignes de l'*Amadis* ou du *Palmerin d'Angle- terre*, n'ont pas empêché néanmoins un historien sérieux, le comte d'Ericeira, de considérer comme infiniment probable le combat des douze. Faria va plus loin, et affirme avoir eu en sa possession d'anciens documents qui ne laissent point de doute sur ce haut fait. Le portrait du Magriço ornait naguère encore l'ancien palais des rois de Portugal. F. D.

Retratos e elogios dos Varoes e Donas que illustraram a nação Portuguesa. — Manoel Severim de Faria, Europa Portuguesa.

* **COUTINHO** (D. Luiz), cardinal portugais,

né vers la fin du quatorzième siècle, mort au mois d'avril 1453. C'était le frère du célèbre *Magriço* ; il fut élu évêque de Viseu, vers 1440, et envoyé par Alfonso V comme ambassadeur à Rome, où il assista à l'élection de l'anti-pape Félix V. Ce fut sous l'influence de cette autorité illégitime qu'il fut nommé cardinal, en 1443. Devenu évêque de Coïmbre, il assista, comme l'usage le permettait alors, au funeste combat livré le 20 mai 1449 dans la campagne d'Alfarrobeira. Ce fut lui qui bénit le noble infant Don Pedro, lorsque celui-ci succomba percé d'une flèche. — D. Luiz Coutinho accompagna la fille du roi Édouard lorsqu'elle alla se marier en Allemagne avec l'empereur Frédéric III, bisaïeul de Charles-Quint. Promu à l'archevêché de Lisbonne, en 1452, le cardinal ne sut pas conserver la faveur d'Alfonse, et il se retira loin de la cour, dans la solitude de Cintra, pour y chercher, dit-on, quelque soulagement à la lèpre, dont il était attaqué. Les bains thermaux de Santa-Eufemia, qu'on prend dans les montagnes, ne purent le guérir ; il mourut à Cintra même, et fut enterré dans le cimetière des lépreux, où on lui éleva un splendide monument.

F. D.

L'abbé de Castro, *O Panorama, jornal literario*, t. VI.

COUTINHO (D. *Francisco*), comte de Redondo, vice-roi des Indes, né au seizième siècle, mort en février 1564. Coutinho appartenait à une famille illustre. Ayant pour origine D. Garcia Rodrigues, l'un des compagnons du comte D. Henrique, il était sixième comte de Redondo. Il arriva à Goa en qualité de vice-roi des Indes durant l'année 1561. Son premier acte, lorsqu'il entra en possession du gouvernement, fut d'expédier pour l'Europe les bâtiments en charge sur lesquels retournèrent à Lisbonne Sebastião de Sá, D. Antonio de Noronha, neveu de l'ex-vice-roi, et D. Ant. de Noronha Catarras ; c'était se priver de hautes capacités. Il envoya ensuite au détroit de La Mecque deux petites flottes, mais sans résultats remarquables. Plus tard une flotte de 150 embarcations lui servit plutôt à intimider le zamorin qu'à renouveler les conquêtes. La mauvaise foi du souverain hindou exigea bientôt une démonstration plus énergique ; mais on s'étonne comment un homme éclairé, et qui était connu en Portugal par la douceur naturelle de son caractère, put confier le pays de Cambaya à l'un des capitaines les plus cruels dont les annales de l'Inde aient en à signaler les sanglantes expéditions : les atrocités commises par Domingos de Mesquita déshonorèrent le gouvernement de Coutinho, et plus tard amenèrent une terrible réaction contre les Européens. Une femme hindoue, de la ville de Cananôr, dont Mesquita avait fait assassiner le mari, eut assez d'énergie, dans sa douleur, pour réunir ses compatriotes et les conduire à la vengeance. Le fort qui dominait la ville ne put être pris par cette foule irritée ; mais plus de trente

embarcations furent embrasées par elle, quoique l'artillerie portugaise fit un ravage effroyable par les Hindous.

La haine des peuples était donc parvenue son comble, lorsque D. Antonio de Noronha arriva à Goa pour prendre le gouvernement ; trouva l'ancien vice-roi mort depuis quelque temps, après avoir exercé l'administration durant deux ans et demi. Coutinho passait pour ardent ami de l'équité, et sa conduite avec les Indes fut bienveillante.

*D. *Jódo* COUTINHO, septième comte de Redondo et grand-veneur, fils du précédent, devint au vice-roi des Indes. Il partit de Lisbonne le 21 avril 1617, et arriva à Goa le 17 novembre de la même année. Comme son père, il eut à soutenir de grandes guerres formidables dans le Cananôr, et son administration fut marquée par un de ces événements désastreux qui faisaient prévoir la chute de la domination portugaise dans les Indes : la forteresse de Mangalor, surprise par l'ennemi, perdit 400 hommes, qui furent impitoyablement massacrés. J. Coutinho n'acheva pas le temps marqué pour son gouvernement. Il mourut à Goa, en novembre 1619.

FERD. DENIS.

Diogo de Couto, *Decadas da India*. — Pedro Barral de Resende, *Tratado dos Vizoreys da India* ; mss. de la Bib. impér. de Paris. — La Clède, *Histoire de Portugal*, édit. de M. de Fortia d'Urban.

***COUTINHO** (D. *Gonzalo*), historien portugais, né au seizième siècle, mort en 1634. Quoique faisant partie de la première noblesse, il se livra dès sa jeunesse à l'étude, et il contracta même une vive amitié avec Camoens ; il recevait souvent grand poète dans sa délicieuse habitation des bords du Lima. Il s'arracha aux délices de cette paisible pour passer en Afrique, et devint gouverneur, capitaine général de Masaganã. Il Maures eurent en lui un redoutable adversaire ; plus tard il administra avec bonheur le peuplé royaume des Algarves. Il était commandant de Vaqueiros et de Santa-Luzia de Trancos puis il devint conseiller d'État sous Philippe I. Sa plus noble action peut-être est d'avoir lutté contre le mauvais goût de l'époque pour faire inscrire sur la tombe de Camoens la simple touchante épitaphe qu'on y lisait jadis. Il s'était guéri extrêmement âgé, et mourut sans postérité. Son principal ouvrage est intitulé : *Discurso da Jornada de D. Gonçalo Coutinho a villa de Masagão e seu governo nella* ; Lisboa, 1617, in-4°. Il a donné aussi : *Relação da descensão de D. Gonçalo Coutinho secundo, com de Marialva a que neste reino Chamardão Ribeiro* (1607) ; ce livre est resté manuscrit ainsi que ses poésies.

F. D.

Barbosa Machado. *Bibliotheca Lusitana*.

COUTO (Diogo DE), historien portugais, né à Lisbonne, en 1542, mort à Goa, en 1616. Le père de Couto avait occupé un emploi dans la maison de l'Infant D. Luis, frère de Jean III ; mais aussi les premières années du jeune écrivain furent passées-elles à la cour de ce prince ; il y fut

me le condisciple de son fils naturel, D. Antonio, le prétendant portugais, qui avait reçu une éducation fort libérale et qui en donna plus d'une fois la preuve durant son séjour à Paris. Couto ne quitta ce prince que pour aller étudier la philosophie dans le couvent de Benfica, où le frère Bartholomeo, des Martyres imposait une discipline sévère à ses élèves. Couto n'avait que quatre ans lorsque arriva la fin prématurée de l'Infant D. Luis, ce prince qui protégeait avec une sollicitude si éclairée tous les hommes de quelque valeur. Il s'embarqua résolument pour les Indes, et pendant huit ans il y prit part à diverses expéditions; quelquefois en compagnie de Camões, qu'il appelait familièrement son matelot. Il fut avec le grand poète qu'il fit voile pour le Portugal. Il y débarqua en 1569; mais il n'y resta pas un bien long séjour, et il retourna aux Indes, ayant cette fois une commission spéciale en récompense de ses services. Une fois fixé à Goa, il s'y maria; mais, ne prenant plus une part active aux expéditions militaires qui se renouvelaient de temps à autre, il poursuivit ses études avec ardeur, et songea à faire connaître les grandes actions dont plus d'une fois il avait été le témoin. Il devint en réalité le continuateur de Barros, et toutefois il sut conserver son originalité. Nommé historiographe en chef des États de l'Inde par Philippe II, il garda, malgré la faveur du monarque espagnol, un cœur vraiment portugais. Chargé officiellement d'écrire l'histoire contemporaine, il dut se résoudre à intervertir l'ordre du grand historien auquel il succédait et à commencer par la dixième décennie; mais ce fut précisément ce travail officiel qu'il ne vit jamais finir. Après avoir obéi aux ordres de la cour, il se réfugia avec enthousiasme dans le passé, et il donna successivement comme suite à l'œuvre de Barros les décades IV, V, VI, et VII, qui furent heureusement imprimées durant sa vie. La VIII^{me}, qui est pour ainsi dire un livre à part, fut publiée en 1676 seulement (1). La moitié de la XII^{me} décennie fut déjà vue le jour à Paris, en 1645, et elle n'en est pas moins rare parmi nous. La X^{me} n'a paru qu'à la fin du siècle dernier, avec l'édition in-8° de 1778; on n'a qu'un fragment de la IX^{me}, et la XI^{me} paraît malheureusement perdue à tout jamais. Le cycle historique embrassé par Couto d'environ quatre-vingts ans; il commence avec le gouvernement de Lopo Vas de Sampaio, et se termine à celui de D. Francisco de Gama. Nous donnerons ici dans leur ordre chronologique les diverses publications de Couto au moyen desquelles on complète l'Asie de Jean de Barros : *Quarta da Asia : dos feitos que os portugueses fizeram na conquista e descobri-*

mento das terras e mares do Oriente, em quanto governavam a India Lopo Vas de Sampaio, e parte de Nuno da Cunha; Lisbonne, 1602, in-fol.; — *Decada quinta da Asia : dos feitos, etc., em quanto governava a India Nuno da Cunha, D. Garcia de Noronha, D. Estevam da Gama e Martim Affonso de Souza*; ibid., 1612, in-fol.; — *Decada sexta da Asia : dos feitos, etc., em quanto governava a India D. João de Castro, Garcia de Sa, Jorge Cabral e D. Affonso de Noronha*; ibid., 1614, in-fol. Cette VI^{me} décennie fut presque entièrement détruite par un incendie; c'est pour cela que la plupart des exemplaires sont privés du titre; on en rencontre cependant quelques-uns qui n'ont pas ce défaut; — *Decada setima da Asia : dos feitos, etc., em quanto governava a India D. Pedro Mascarenhas, Francisco Barreto, D. Constantino, o Conde de Redondo, D. Francisco Coutinho, e Joam de Mendoca*; ibid., 1616, in-fol.; — *Decada ottava da Asia : dos feitos, etc., em quanto governava a India D. Antão de Noronha e D. Luiz de Atayde*; ibid., 1673, in-fol.; — *Cinco livros da decada doze da historia da India tirados a luz pelo Cap. Manuel Fernandes de Villa-Real, cavalleiro fidalgo da Casa do serenissimo D. João IV, rey de Portugal, residente na corte de Paris, e consul da nação Portuguesa nos reinos de França*; Paris, 1645, in-fol., sans nom d'imprimeur. Cette précieuse collection, devenue pour ainsi dire introuvable, a été réimprimée durant le siècle dernier sous ce titre général : *Decadas da Asia, que tractam dos mares que descobriram, armadas que desbarataram, exercitos que venceram e das acções heroycas e façanhas bellicas que obraram os Portuguezes nas conquistas do Oriente*; Lisbonne, 1736, 3 volumes in-fol., réimprimés de 1778 à 1788, en 14 tomes petit in-8°, à l'Imprimerie royale de Lisbonne, pour faire suite aux Barros. On a joint à cette édition une vie de l'auteur, écrite par M. Severim de Faria et un index étendu. C'est aussi pour la première fois que l'on a suppléé à l'absence de la XI^{me} décennie par un extrait de bons auteurs. On y fait remarquer que si la VIII^{me} et la IX^{me} présentent des imperfections, c'est par l'absence de la division de leur contenu en dix livres, et parce qu'elles ont été composées par Diogo de Couto comme suppléments à celles qui lui avaient fait défaut. Il est bon d'ajouter aussi que dans cette vaste continuation de Barros, le IV^{me} volume de l'édition de 1612 est double, et que les deux tomes diffèrent d'une manière très-notable, parce que l'un est de Barros, l'autre de Couto. Dès l'année 1760, le chevalier d'Oliveyra faisait observer que si les décades X et XI existaient dans plusieurs bibliothèques, où il les avait examinées, elles offraient malheureusement bien des variantes. Il n'y a point de doute qu'avec les progrès apportés de nos jours dans la critique historique, des amélio-

(1) Elle était terminée ainsi que la IX^{me} dès l'année 1614. Les deux décades furent dérobées dans Goa même à l'auteur durant une maladie qui laissait peu d'espoir; Couto fut contraint de les composer de nouveau, mais alors il avait soixante-douze ans, et il ne pouvait écrire que des souvenirs parfois assez vagues. Voy. *Le Portugal*, t. V.

rations notables ne pussent être faites à la dernière édition. Lavanha, qui avait si étrangement édité la dernière décade laissée par Barros, a vivement critiqué la IV^{me}, imprimée par Couto. Le continuateur du grand historien n'en grandit pas moins de jour en jour dans l'estime de ceux qui apprécient à leur juste valeur la bonne foi et la perspicacité. Un des premiers soins de l'Académie de Lisbonne a été de mettre en lumière l'un des meilleurs écrits de Couto, dans lequel les qualités signalées ici se montrent sous une forme ingénieuse; il est intitulé : *Observações sobre as principaes causas da decadencia dos Portuguezes na Asia, escriptas em forma de dialogo, com o titulo de soldado practico*; Lisboa, na officina da Academia das Sciencias, 1790, in-8°. On a encore de cet excellent écrivain : *Vida de D. Paulo de Lima Pereira, capitão mor das armadas do Estado da India*, etc.; Lisboa, officina de Joze Filipe, 1765, in-8°; — enfin un opuscule fort peu connu, un discours qui chronologiquement devrait être placé en tête des œuvres de Couto : il est intitulé : *Fallaque fez em nome da Camara de Goa a André Furtado de Mendonça indo por governador de India, em successão do conde da Feira D. João Pereira, dia de Espirito Santo de 1609*; Lisboa, 1610, in-fol. Aucun des volumes qui composent le vaste ensemble des œuvres de Couto n'a eu les honneurs de la traduction.

FERDINAND DENIS.

Manuel Severim de Faria, *Vida de Diogo de Couto*. — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — *Retratos e elogios dos Varões e Donas qui illustrarão a nação Portugueza*. — *O Panorama*, journal littéraire. — J. César de Fignanière, *Bibliographia historica Portugueza*, in-8°. — *Memorias de Litteratura*; Lisboa, 1792.

COUTO (Felix-Luiz no), généalogiste, traducteur et poète portugais, né le 30 août 1642, mort le 7 août 1713. Son père était gentilhomme de la chambre royale. Rien ne fut négligé pour son éducation, et à neuf ans il savait très-bien le latin; à onze, il fut reçu maître ès arts à l'université d'Evora. Il passa de là à Coïmbre, où il obtint des succès. Quoique s'étant occupé de droit, il était devenu linguiste des plus habiles, et savait le grec, l'hébreu, l'espagnol, le français, qu'il écrivait avec une rare élégance; il joignait à toutes ces études celle de la théologie scolastique et celle du blason; il devint si habile généalogiste, qu'on s'accoutuma bientôt à le regarder comme l'arbitre des familles nobles, et on ne tarda pas à le désigner pour être garde-général des archives de la Torre do Tombo. Il fut pourvu de cet office par Pierre II le 17 décembre 1703, et le conserva jusqu'à sa mort. Il restitua à ce vaste établissement une foule de documents historiques dédaignés jusqu'à lui, et n'abandonna ses fonctions d'archiviste que lorsque les infirmités de la vieillesse le contraignirent à le faire. Alors il se retira dans la ville d'Ouren, et s'y éteignit au milieu de sa famille. Couto Félix avait donné à l'âge de vingt-deux ans sa traduction de Tacite; et c'est ce livre

qui fait aujourd'hui sa réputation; il porte le titre suivant : *Tacito portuguez, ou traducção politica dos tres primeiros livros dos Annae de Cornelio Tacito, illustrados com varias ponderações que servem a comprehensão e sim da historia como da politica*; Lisboa, 1711 in-4°. On a aussi de lui des poésies, dont le recueil était intitulé, dans le goût détestable du temps *Castalia Portugueza*, et dont on a extrait un volume suivant, écrit en espagnol : *Affectos discursos del arrepentimento*; Lisboa, Paçal da Sylva, 1717, in-4°. Il a laissé en manuscrit : *Historia Regum Lusitaniae*, travéteé, divisé en trois parties. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

* **COUTO** (Sebastien no), jésuite et érudit portugais, né vers 1567, mort le 20 novembre 1639. Il appartenait à une famille noble, et était originaire d'Oliveira. Il fit profession chez les jésuites le 8 décembre 1582. Bientôt il fut appelé successivement aux chaires de philosophie de Coïmbre et d'Evora, puis revêtu du titre de docteur en théologie, le 24 juin 1596; il continua à professer, et fut considéré comme un des lumières de l'école. On venait le consulter sur les questions les plus graves de tous les points de la Péninsule, et le prince qui devait fonder la maison de Bragançe l'avait surtout en estime particulière. Consumé par une maladie lente, alla mourir à Montes Claros, après cinquante-sept ans de vie religieuse. On lui fit des obseques solennelles au collège d'Evora. On a de lui en théologie : *Commentaria Collegii Conimbricensis in universam Dialecticam Aristotelis Stagyrîtæ*; Conimbricæ, S. A. I. in-4°; — *Trium Epigrammata in Morlem P. Francisci de Medoça*, imprimé dans le *Veridarium* du P. Medoça; Lyon, 1649. On conserve dans la riche bibliothèque d'Evora la collection des matières théologiques dictées par lui durant ses cours.

F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

COUTO PESTANA (Joze no), poète portugais, né le 19 mai 1678, mort le 7 août 1735. Il naquit à Lisbonne, d'une famille noble, et fit d'excellentes études; il donna même, dit-on, de précieuses singularités précoces d'une haute maturité de jugement. Il ne s'en tint pas à la seule étude de l'histoire; il fit des vers qui lui acquirent une certaine réputation, et compta bientôt parmi les membres de l'académie qu'avait instituée dans son palais le comte d'Ericeira. La vie très-occupée de Diogo Pestana se partageait entre la littérature, les soins de la vie religieuse, l'administration; car il était chevalier professionnel de l'ordre du Christ et chef de la comptabilité générale de la guerre. On affirme qu'il menait dans ce siècle une vie aussi régulière que celle d'un religieux. Il vécut dans le célibat, et mourut d'accident, à soixante-trois ans. Couto Pestana travailla à la collection intitulée : *Memorias da Academia real da Historia Portugueza*; m

a composé surtout beaucoup de poésies religieuses, parmi lesquelles il faut distinguer *Quirica Santa, poema sacro*; Lisboa, por Joze Lopes Ferreira, 1715, in-8°. C'est un poème en sept chants; il a laissé aussi des comédies écrites en espagnol.

F. D.

Barbosa Marchado, *Bibliotheca Lusitana. — Catalogo s. Autores, etc.*

* **COUTSA**, poète indien, à qui sont attribués quelques hymnes du Rig-Véda.

anglais, *Traduction du Rig-Véda.*

COUTTOUB-OU-L-DIEN-AÏBECK, ou, suivant une autre orthographe, **KATTIB-UL-DIN**, sultan de Delhi, né dans le Turkestan, vers le lieu du douzième siècle, mort en 1210. Confit dès l'enfance à Nidjapour, il fut vendu à Assi-ben-Abou, qui lui fit donner de l'éducation, devint ensuite l'esclave favori de Mohammed Gouri, conquérant de Lahore. Celui-ci, après la victoire du Sirsoutti (Sarasonati), en 1191, retourna à Ghazna, laissant Couttoub dans la ville de Coram avec des forces considérables et le titre de vice-roi. L'heureux esclave réussit à s'emparer peu de temps après, en 1193, de la ville de Delhi, où il établit le siège de sa vice-royauté. L'année suivante il passa la Djamma, fit d'assaut le fort de Kale, et opéra ensuite sa jonction avec Mohammed, qui se dirigeait sur Candouche. Le maha-radja de Canoudje et de Bénarès ayant voulu leur résister, fut complètement défait, et le fort de Hassi, qui contenait ses trésors, tomba aux mains des conquérants. Mohammed pénétra alors dans la ville de Bénarès, il détruisit les idoles d'un millier de temples, chargea quatre mille chameaux du butin dont il s'empara. Puis, confirmant Couttoub dans la vice-royauté de l'Inde, il retourna à Ghazna. Les troubles qui éclatèrent dans le Khorassan lui permirent pas de renouveler ses incurursions dans l'Inde; il eut même besoin du secours de son lieutenant pour se maintenir dans ses États. Il fut assassiné par un parti de Gickes, le 13 mars 1206, et sa mort mit fin à l'empire de Ghazna. Couttoub, qui durant la vie de son maître avait continué à se reconnaître son vice-roi ou du moins son vassal tributaire, n'avait cessé en même temps d'étendre ses possessions dans le Gouzarat et dans l'Adjmir. Après l'assassinat de Mohammed, il prit les insignes de la royauté, comme sultan de Lahore et de Ghazna. Le véda cependant le dernier de ces deux royaumes à Ildeouz ou Eddoze, autre esclave favori du sultan, qui s'était rendu maître de Ghazna. Couttoub mourut d'une chute de cheval. Son fils Aram-Schah, monta sur le trône de Delhi et de Lahore; mais il fut dans la même année contraint de résigner sa souveraineté en faveur d'Altamsh, fils adoptif et gendre du fondateur du royaume mahométan de Delhi.

Herbelot, *Bibliothèque orientale*, à l'article *Ibek*. — Choix de Jaucigny, *Inde*, dans l'*Univers pittoresque*.

COUTURE (*Guillaume*), architecte français, né à Rouen, en 1732, mort en 1799. Après avoir

construit à Paris les hôtels de Saxe et de Coislin, et quelques autres édifices qui lui avaient fait le plus grand honneur, il fut admis, en 1773, à l'Académie d'Architecture. Cette distinction fut pour lui un nouvel encouragement à se perfectionner dans son art; il résolut d'aller étudier en Italie les chefs-d'œuvre de l'antiquité, et ce fut là qu'il se forma un style bien plus pur que celui qui régnait à son époque. A son retour, il fut choisi pour continuer la nouvelle église de la Madeleine, à peine commencée par Contant d'Ivry, qui venait de mourir, en 1777. On sait que ce monument, interrompu par la révolution, n'a été achevé par Vignon et Huvé que sur un plan entièrement nouveau. Couture avait reçu en 1788 le cordon de l'ordre de Saint-Michel. E. B.—N.

Quatremère de Quincy, *Vie des Artistes*.

COUTURE (*Jean-Baptiste*), traducteur et poète français, né à Saint-Aubin, près Langrune (Calvados), le 11 novembre 1651, mort à Paris, le 16 août 1728. Il fit ses études chez les jésuites, et suivit les leçons de philosophie de Cally. Chargé d'abord de l'éducation des enfants d'un gentilhomme normand nommé de Luc, il devint régent de seconde au Collège des Arts à Caen, puis professeur de rhétorique à Vernon. L'université de Paris l'appela alors pour enseigner au collège de la Marche, et le choisit quelques années après pour son recteur. Couture remplit plus tard une chaire d'éloquence au Collège de France, dont il fut nommé inspecteur, et obtint une place d'associé à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, la charge de censeur royal et une pension sur le sceau. Couture joignait le goût à l'érudition. Lorsqu'il professait au collège de la Marche, on voyait souvent des professeurs assister à ses leçons d'éloquence. Il se plaisait à raconter les événements de son enfance, qui sont en effet fort singuliers. Couture père, marin à Notre-Dame de la Délivrance (Calvados), passait souvent en Angleterre pour les affaires de son commerce. Guillemette Mériel, sa femme, étant allée l'y voir, fut assaillie à son retour par une tempête qui poussa son navire jusqu'à l'entrée du détroit de Gibraltar. Surprise en mer par les douleurs de l'enfantement, elle donna le jour à un fils, dans la baie de Cadix. Son époux la perdit quelque temps après, et se remaria. L'enfant n'eut pas le bonheur de plaire à sa belle-mère, qui trouva le moyen de le faire passer pour mort et de l'envoyer au Canada, où il fut abandonné sur les bords du fleuve Saint-Laurent. Le petit Couture n'avait guère alors que quatre ou cinq ans. Au bout de dix-huit mois, un navire du Havre aborda ces parages: l'enfant parvint à s'y faire admettre et à retourner dans sa patrie. Quelques biographies cependant ont opposé à ce récit des enquêtes qui semblent le démentir, et que Couture fit faire lui-même pour recevoir ses lettres de tonsure et de maître ès arts. On a de lui: *Traité des Automates*, traduit du grec en latin d'après Héron d'Alexandrie, imprimé dans

les *Mathematici veteres* de Boivin ; Paris, 1693 ; — quatre pièces de vers latins publiées en 1683, 84, 86 et 98, réimprimées dans les *Selecta Carmina quorundam in universitate Parisiensi Professorum* ; Paris, 1727, in-12. La première de ces pièces a pour titre : *Via Lactea* ; — *Abrégé de l'histoire de la monarchie des Assyriens, des Perses, des Macédoniens et des Romains* ; Paris, 1699, in-12 : cet ouvrage posthume fut publié sous les initiales J. C. A. G., qui sont celles de quatre élèves de Couture : ils avaient recueilli les dictées de l'auteur ; — les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres*, tomes I et II, 1717 ; IV, 1723, et V, 1729, contiennent de nombreuses et intéressantes dissertations de l'abbé Couture sur les Romains et leurs usages.

De Boze, *Éloge de l'abbé Couture*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres*, VIII, 405. — L'abbé Lenglet, *Méthode pour étudier l'histoire*, III, 159. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Nicéron, *Mémoires*, XII. — *Annuaire du Calvados*.

* **COUTURE** (Louis-Jean-Baptiste-Mathieu), jurisconsulte et publiciste français, né à Amiens, le 7 mars 1769, mort vers 1848. Il fut conseiller à la cour royale de Paris, et a publié : *Plaidoyer de M. Couture, avocat, pour madame la marquise de Giac, demanderesse en séparation de corps contre M. le marquis de Giac, défendeur* ; Paris, 1832, in-8° ; — *Mon Portefeuille, réponse à un ami d'enfance, avocat à Boston* ; Paris, 1840, in-8° ; — *Souvenirs du Théâtre-Français* ; Amiens, 1841, in-8° ; — *Du Système parlementaire en France et d'une réforme capitale* ; Paris, 1844, in-8°.

Journal de la Librairie.

* **COUTURE** (Pierre). Voyez CONTANT.

* **COUTURE** (Thomas), peintre français, né à Senlis, le 21 décembre 1815 ; élève de Gros et de Paul Delaroche. Quelques tableaux de genre qu'il exposa aux salons de 1841, 1843 et 1844, entre autres celui ayant pour sujet *L'Amour de l'Or*, à ce dernier salon, montrèrent des progrès successifs, et surtout un talent de coloriste. A l'exposition de 1847, il parut avec une œuvre plus importante, de grande dimension, et qui, sous le titre de *Les Romains de la décadence*, représentait une scène d'orgie. Cet ouvrage offre de grandes et belles qualités : les figures y sont souvent d'une belle tournure, d'un dessin sûr et hardi, d'un modelé savant, exécutées avec une grande énergie de pinceau ; les groupes, bien jetés, forment d'intéressants épisodes ; enfin, les étoffes sont traitées avec habileté. Mais point de masse principale, point de lignes dominantes ; la toile est remplie de groupes d'égale importance et indépendants les uns des autres. Il en est de même des effets : les ombres et les éclairs se succèdent alternativement, et se partagent l'espace trop également ; le parti pris de lumière n'est pas assez résolument attaqué. Le coloris, très-fin d'ailleurs, très-riche parfois, ne serait pas non plus irréprochable, examiné dans

les détails. Pourquoi avec les chairs chaudement teintes du midi, les étoffes brillantes, vases d'or, les fleurs, avoir adopté une harmonie grisâtre, et donné au tableau l'aspect d'un immense dessin rehaussé çà et là de quelques nuances pâles ? Si le peintre voulait absolument employer le gris, il fallait du moins le traiter à large voir, le faire dominer dans la lumière et l'éclair au moyen d'ombres vigoureuses, système employé par les Espagnols, qui ont obtenu ainsi des effets puissants de relief, de clair-obscur et même couleur, malgré la tristesse de leur palette. M. Couture a agi tout autrement ; il a marbré demi-teintes plombées toutes ses chairs roses et jaunâtres, et rapetissé ainsi ses masses lumineuses ; il a affaibli ses ombres de reflets vides, et effacé ses étoffes sous une couche poussiéreuse. Telles sont les critiques que l'on fait du système de cet artiste, tout en rendant justice à la supériorité de son talent. Cela n'a pas empêché cette affectation du gris de devenir une mode, d'avoir de nombreux imitateurs plus ou moins habiles. M. Couture, qui avait reçu en 1844 une médaille de troisième classe et reçu une de première classe à l'exposition de 1847, et fut nommé membre de la Légion d'honneur l'année suivante, quoiqu'il n'ait rien exposé. On regrette de n'avoir vu de lui depuis 1847 que son tableau insignifiant, au salon de 1852.

GUYOT DE FÈRE.

Journal des Beaux-Arts, 1847.

COUTURES (Jacques PARRAIN, baron de), traducteur et philosophe français, né à Avanches, mort en 1702. Il suivit la carrière des armes, qu'il abandonna pour l'étude et les lettres. Il se fit plutôt remarquer par sa fécondité que par son mérite ; cependant quelques-unes de ses traductions sont louées par l'abbé Goujet. Ses *Coutures* n'étaient pas riches ; ses créanciers obtinrent un jugement contre lui, firent saisir ses meubles. Il les fit enlever pendant la nuit, et laissa dans son logis que ce quatrain charbonné sur le mur :

Créanciers, maudite canaille,
Commissaire, huissiers et recors,
Vous aurez bien le diable au corps
Si vous emportez la muraille.

On a de lui : *La Morale d'Épicure, avec réflexions* ; Paris et La Haye, 1685, in-12 ; *Lucrèce, De la Nature des Choses, avec remarques* ; Paris, 1685 et 1708, 2 vol. in-12 ; *Remarque*, 1692, 2 vol. in-12 ; — *L'Esprit de l'Écriture Sainte, ou examen de plusieurs endroits des livres saints* ; Paris, 1686, in-12 ; — la *Genèse*, en latin et français, avec des notes littérales sur les endroits les plus difficiles ; Paris, 1687, 4 vol. in-12 ; — la *Morale universelle* ; Paris, 1687, in-12 ; — la *Vie de la sainte Vierge* ; Paris, 1688, in-12 ; — *L'Esprit fameux de Socrate d'Apulée*, en latin et français, avec remarques et sa vie ; Paris, 1698, et 1702, in-12.

Goujet, *Bibliothèque française*. — Lelong, *D*

que historique de la France, n° 4809. — Moréri, *and Dictionnaire historique*. — Chaudon et Detancé, *Dictionnaire historique*.

* **COUTURIER** ou **COUTURIER** (*Pierre*), en in *Petrus Sutor*, théologien français, né à Cheré-le-Roy, bourg de l'élection de Laval, dans seconde moitié du quinzième siècle, mort le 18 1537. Après avoir été reçu docteur en Sorbonne, il professa la philosophie dans le collège de Sainte-Barbe. Nous le voyons ensuite faire professeur de la vie cénobitique, et entrer chez les chartrains. Il avait acquis dans le siècle trop de connaissances, il avait l'esprit trop vif et le cœur trop pour vivre et mourir obscurément dans la prison volontaire. Son mérite l'éleva bientôt aux plus hautes dignités de l'ordre : il gouverna en 1519 la Chartreuse de Paris. En 1534 il se retira dans une autre maison de son ordre, les portes de la ville de Troyes, et y remplissait les fonctions de prieur. La vie claustrale lui laissait de grands loisirs; il ne crut pouvoir mieux employer qu'à composer des livres contre les hérétiques. Il osa même provoquer le plus d'audace, le plus redouté des libres docteurs, Erasme. Une fois engagée, cette controverse desur-le-champ un assaut d'invectives. Des interlocuteurs, l'un n'était pas plus patient, modeste que l'autre. Erasme dit à Cousturier qu'il n'entendait rien aux graves questions qu'il avait témérairement abordé l'examen, et, envoyant aux labeurs serviles de son cloître, Cousturier manqua pas de le congédier avec cette classique ironie : « *Ne Sutor ultra crepidam.* » Cousturier lui répondit sur le même ton, et un de ses partisans fit de lui cet éloge : *Sutorem, sicut qui suit ora, vides*. On a de Pierre Cousturier : *De vita carthusiana libri II*; Paris, 1522, in-4°; Louvain, 1572, in-8°; Cologne, 1609, in-8°; — *De triplici Annæ connubio*; Paris, 1523, in-8°; — *De translatione Bibliæ ovarum, reprobatione interpretationum*; Paris, 1525, in-fol. Erasme, attaqué par le défenseur de la Vulgate, lui ayant répondu dans le style suivant : *Adversus debacchationes Sutoris, Erasmi Roterodami Apologia*, Cousturier répliqua par : *Adversus insanam Erasmi Apologiam Petri Sutoris, Antapologia*; Paris, 1521, in-4°; — *Apologeticum in novos anti-caritas, præclaræ beatæ Virginis Mariæ libris detrahentes*; Paris, 1526, in-4°; — *Apologia Petri Sutoris, adversus damnatam Petri hæresin devotis monasticis*; Paris, 1527, in-8°; — *Petri Sutoris De potestate Ecclesiæ in occultis*; Paris, 1534, 1546, in-8°.

B. H.

reclus, Bibliotheca Carthusiana. — D. Liron, *Singulae hist. et littér.*, t. III. — B. Hauréau, *Hist. litt.*, t. II.

* **COUTURIER** (*Jacob*), théologien français, né à Minol, près La Montagne, mort à Salives (Bourgogne), en 1805. Il était curé de Salives à Dijon lorsque la révolution éclata; il fut élu député aux états généraux par le bailliage de La

Montagne, et se signala par son opposition aux réformateurs. Il refusa de prêter le serment ecclésiastique à la constitution, passa à l'étranger, et retourna en France quelque temps avant le 18 brumaire; malgré les lois en vigueur, il reprit la direction de sa paroisse. On a de lui : *Histoire de l'Ancien Testament*; Dijon, 1825, 4 vol. in-12.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de 1848.

* **COUTURIER** (*Jean*), théologien français, frère du précédent, né à Minol, près La Montagne (Bourgogne), en 1730, mort à Léry, le 22 mars 1799. Il fit ses études à Langres, entra dans la Compagnie de Jésus, et professa la rhétorique successivement à Langres, à Verdun, à Poutà-Mousson et à Nancy. Lors de la suppression des jésuites, il fut nommé à la cure de Léry. En 1791 il refusa le serment à la constitution du clergé, et fut incarcéré peu après. Mis en liberté en 1795, il reprit ses fonctions, et, malgré les défenses légales, il continua à les remplir jusqu'à sa mort. On a de lui : *Cathéchisme dogmatique et moral*; Dijon, 1821 et 1832, 4 vol. in-12; — *La bonne Journée, ou manière de sanctifier la journée pour les gens de la campagne*; Dijon, 1822 et 1825, in-12; Coutances, 1827, in-18; — *Abrégé pratique de la Doctrine chrétienne*; Dijon, 1822 et 1823, in-18; — *La Sainte Famille, ou l'histoire de Tobie*; Dijon, 1823, in-12, et un grand nombre de *Controverses, Méditations, Sermons*, etc., restés en manuscrit.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de 1848. — Quéraud, *La France littéraire*.

* **COUTURIER** (*Jean*), littérateur français, neveu des précédents, né à Dijon, le 3 avril 1768, mort dans la même ville, le 20 novembre 1824. Il était fils d'un greffier au parlement de Dijon, étudia pour suivre le barreau, mais en 1791 il se consacra à l'enseignement. Son établissement fut fermé par ordre supérieur sous le Directoire. Cousturier le rouvrit après le 18 brumaire. Il fut ensuite nommé successivement professeur de rhétorique et directeur du collège de Gray, professeur de troisième au lycée de Dijon, puis, en 1815, principal du même établissement. Il donna plus tard sa démission, et occupa la chaire de rhétorique. Il était membre de l'Académie de Dijon depuis 1808. On a de lui : *Mémoires sur l'Instruction publique*; Dijon et Paris, 1818, in-8°, et un grand nombre de discours, odes et autres poésies, imprimés dans les *Mémoires de l'Académie de Dijon* de 1800 à 1818.

Amonton, *Compte-rendu des travaux de l'Académie de Dijon*. — Feller, *Biographie universelle*, édit. de 1848. Furne, *Biographie universelle*.

* **COUTURIER** (*Jean-Pierre*), homme politique français, mort à Issy, le 5 octobre 1818. Il était lieutenant civil et criminel du bailliage de Bouzonville (Lorraine), et fut élu député à l'Assemblée législative, ensuite à la Convention. Il proposa, le 16 mars 1792, d'accorder une amnistie entière à Jourdan *Coupe-Tête* et aux

autres massacreurs d'Avignon. Le 13 mai suivant, Couturier soumit une nouvelle formule de serment à exiger des prêtres réfractaires, demandant qu'ils fussent emprisonnés en cas de refus. Le 23 décembre il fut envoyé en mission dans la Moselle, et se trouva absent durant le procès de Louis XVI. En 1793 il fut envoyé à Étampes. Lors du procès de Carrier, Couturier déclara qu'il ne blâmait pas sa conduite, mais qu'il méritait d'être mis en jugement comme ayant méconnu la représentation nationale dans l'un de ses membres. Couturier fit partie du Conseil des Cinq Cents, en sortit en 1797, et fut réélu en mars 1798. En août il demanda la mise en vente des biens du culte réformé; il l'obtint le 1^{er} mars 1799, et attaqua vivement le rétablissement d'un impôt sur le sel. Après le 18 brumaire, il devint membre du corps législatif, en sortit en 1803, et fut nommé directeur de l'enregistrement du département de la Loire.

Petite Biographie Conventionnelle. — Biographie moderne, 1806. — Feller, Biographie universelle, édit. de 1848.

COUTURIER (Le). Voyez LECOUTURIER.

COUVAY (Jean), graveur français, né à Arles, en 1622. Il s'est fait remarquer par la flexibilité de son talent et la délicatesse de son burin. Cet artiste réussit à rendre sur le cuivre la manière des maîtres qu'il a reproduits, et ces maîtres sont Raphael, Annibal Carrache, le Guide, Lesueur, Blanchard, Sébastien Bourdon, Perrier, Stella, Vouet, etc. Parmi les œuvres de Couvay, on remarque : *Saint Jean-Baptiste dans le désert*, d'après Raphael; — *La Tentation d'un saint par le démon de la chair*, d'après le Guerchin : c'est un sujet de nuit à demi éclairé par une chandelle renversée sur une table; — *Le Martyre de saint Barthélemy*, d'après le Poussin. Ce morceau est considéré comme le chef-d'œuvre de Couvay.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*.

* **COUVAY (Louis)**, médecin et écrivain pédagogue français, frère du précédent, vivait en 1672. On a de lui : *Méthode nouvelle et très-exacte pour enseigner et apprendre la première partie de Desputère, dans laquelle tout ce qui appartient aux genres des noms est si clairement expliqué par figures en taille-douce, que les plus jeunes en peuvent retirer un merveilleux profit*; Paris, in-8°, dix-sept planches, avec le portrait du duc d'Anjou; — *L'honnête maîtresse, ou le pouvoir des dames sur ceux qui les recherchent honnêtement en mariage*, dédié au duc d'Anjou; Paris, 1654, in-8°; — *Les Quantités, divisées par tables et par figures en taille-douce*; Paris, 1672, in-8°. Les gravures de ces ouvrages ont été exécutées Jean Couvay.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

* **COUVOYON (Saint)**, abbé breton, né à Combsac, en 788, mort à Plélan, le 5 janvier 868. Il était fils d'un gentilhomme breton nommé Conon, embrassa l'état ecclésiastique, et devint

archidiacre de Vannes. Peu après, il se retira dans la solitude de Redon, et y bâtit un monastère sous la règle de Saint-Benoît, avec l'aide de Ratwil, seigneur du pays. En 848 Couvoyon député à Rome par Nomenoy ou Nonénoy, roi de Bretagne, pour faire décider la question : *Si un évêque pouvait sans simonie recevoir des présents de ceux à qui il conférerait les ordres*. Le pape Léon IV condamna cette pratique. Couvoyon en conséquence se porta accusateur contre Suzan, évêque de Vannes, Félicien, évêque de Quimper et deux autres prélats : leurs quatre furent déposés. En 865, les Normands ayant fait irruption en Bretagne, Couvoyon se réfugia auprès de Salomon, duc de Bretagne. Le prince lui bâtit un nouveau monastère à Plélan. Cette abbaye prit plus tard le nom de Saint-Maixent. Le corps de saint Couvoyon fut transféré à Redon dans le dixième siècle. La fête de ce saint est célébrée le 28 décembre.

Dom Mabillon, *an. 1^{re} s. c. ordinis S. Benedicti*; Baillet, *Vies des Saints*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

COVREUR (Adrienne Le). Voyez. LE COVREUR.

COVARRUBIAS ou COVARRUBIAS Y IBAÑEA (Diego), surnommé *le Bartolo espagnol*, jurisconsulte espagnol, né à Tolède, le 10 juillet 1512, mort à Madrid, le 27 septembre 1577. Il fit ses études sous Nicolas de Medina, Ferdinand Nouius et Azpilcueta, et enseigna le droit canon à Salamanque. En 1540 Covarrubias fut reçu professeur à Oviédo; tard il devint juge à Burgos, et conseil à Grenade. En 1549 Charles-Quint le nomma archevêque de Saint-Domingue, et Philippe II le fit en 1560 évêque de Ciudad-Rodrigo. Covarrubias fut ensuite chargé de réformer l'université de Salamanque : les membres du concile de Trente le désignèrent avec Hugues Buoncompagni (depuis Grégoire XIII) pour rédiger les décrets de réformation. De retour en Espagne il fut promu en 1565 à l'évêché de Séville, puis à celui de Cuença. En 1572, Philippe II lui donna la présidence du conseil de Castille et en 1574 celle du conseil d'État. Covarrubias était aussi remarquable par son savoir que par son intégrité. On a de lui des traités sur les testaments, le mariage, les contrats, la possession, la prescription, la restitution, les règles de droit, les immunités des églises, etc. On le voit surtout parmi ces traités les suivants : *Mutatione Monetarium*; — *Collatio Numerum veterum cum modernis*; — et les trois livres des *Variarum Resolutionum ex politico, regio et cæsareo jure*. Les œuvres de Covarrubias ont été imprimées à Lyon, 1572, 1661; Anvers, 1638, 2 vol. in-fol.; Genève, 1755, 5 vol. in-fol., avec des additions d'Ybarrondo Faria. Covarrubias a laissé en manuscrits plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana. nona.*

re, *De Scriptoribus XVII sæc.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

COVARRUBIAS (Don Antonio), jurisconsulte helléniste espagnol, frère du précédent, né en 1524, mort à Tolède, en janvier 1602. Il professait le droit civil à Salamanque, et fut envoyé avec son frère au concile de Trente. A son retour, il entra au conseil royal de Castille. Devenu chanoine, il fut nommé chanoine de Tolède. André Botallot qualifie Antonio Covarrubias d'*excellentem uni doctrinæ genere et juris scientiæ*, et d'*iste Lipsæ, d'Hispaniæ magnum lumen*. Il la beaucoup son frère Diego dans ses *Varie Relationes*, et a laissé plusieurs manuscrits sur l'histoire et la politique.

Antonio, *Bibl. Hisp. nova.*

COVARRUBIAS ou COVARRUVIAS Y HOROZCO (Don Juan), littérateur espagnol, frère de Sebastian et neveu de Diego et d'Antonio, né à Tolède, mort en 1608. Il fut chanoine de Séville, archidiacre de Cuellar et évêque de Urgent. Il protégea les lettres dans son diocèse, et y établit une imprimerie, dans laquelle il édita plusieurs ouvrages qui furent dénoncés à l'Inquisition papale. Covarrubias eut beaucoup de peine à se faire mettre hors de cause. Il fut alors nommé à un siège épiscopal en Espagne; mais mourut peu après. On a de lui : *De la Verdadera y falsa Profecía*; Ségovie, 1588, in-4°. — *Emblemas morales de Alciato*; Ségovie, 161, in-4°; trad. en latin par l'auteur, sous le titre de : *Symbola sacra*; Girgenti, 1601, in-8°; — *Paradozas christianas, contra las falsas opiniones del mundo*; Ségovie, 1692; — *Origen principio de las Letras*; Ségovie, 1594, in-8°; — *Consuelo de Afligidos*; Girgenti, 1605, in-8°; — *Doctrina de Principes, ensinada por el Santo Job*; Valladolid, 1605, in-4°.

Picknor, *Hist. of Span. Literat.*, III. — Feller, *Biographie universelle*, édit. de 1848.

COVARRUBIAS Y HOROZCO (Don Sebastian), grammairien espagnol, frère du précédent, vivait en 1611. Il était chapelain du roi, chanoine de Cuenca et consultant du saint-office. On a de lui : *Tesoro de la Lingua Castellana Espanola*; Madrid, 1611, in-fol.; réimprimé avec additions par les soins du P. Benito Regio Noydens; Madrid, 1674, 2 vol. in-fol.

Picknor, *Hist. of Span. Literat.*, III, 202. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova.*

* **COVEL** (Guillaume), théologien anglais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Defense of M^r Hooker's ecclesiastical Policy*; Londres, 1603, in-4°; — *Examination of some things now in use in the Church of England*; ibid., 1604, in-4°; — *Answer to M. J. Bourges's Apology, to the shop of Lincoln*; ibid., 1606, in-4°; — *A Just and temperate Defence of Rich. Hooker's Ecclesiastical Policy*; ibid., 1609, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **COVEL** (Jean), théologien anglais, vivait

dans la première moitié du dix-septième siècle. Il suivit en 1670 à Constantinople le chevalier Harvey, qui s'y rendait en qualité d'ambassadeur. Il profita de ce voyage pour étudier l'état de l'Église grecque. On a de lui : *Some Account of the present Greek Church*; Cambridge, 1722, in-fol.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

COVELLI (Nicolas), chimiste italien, né à Cajazzo, le 20 janvier 1790, mort le 15 décembre 1829. Au sortir de ses premières études, en 1809, il alla à Naples, pour y faire un cours de médecine et d'histoire naturelle et dès lors il témoigna de telles dispositions pour ces sciences, qu'on l'envoya se perfectionner à Paris aux frais du gouvernement. A son retour à Naples, en 1815, il se livra à l'étude spéciale des phénomènes du Vésuve par l'analyse chimique; de là son premier ouvrage intitulé : *Observations et expériences*, etc. On y trouve des résultats importants pour la minéralogie : la preuve de la non-existence du carbone dans les roches volcaniques arrivées à l'état de fusion, la température et la nature chimique des vapeurs qui émanent de la lave, la découverte du soufre et de l'acide sulfureux dans les produits du Vésuve, l'analyse de la lave, etc. Il continua ces expériences l'année suivante jusqu'en 1823. En 1825 parut son ouvrage sur la minéralogie vésuvienne; sous le titre de *Prodrome*. Aux espèces minérales observées par Giceni (*Essai de la Lithologie vésuvienne*), 1790, et à celles qui furent découvertes plus tard, Covelli en ajouta quarante-deux autres. Il compléta ensuite cette nomenclature par quatre-vingt-neuf formes secondaires d'espèces minérales; deux autres volumes étaient annoncés sur le même sujet. Nommé professeur de chimie appliquée aux constructions et directeur des ponts et chaussées, Covelli fut enlevé prématurément à la science, qu'il eût enrichie d'utiles travaux. On a de lui : une traduction de la *Physique expérimentale* de M. Biot; Naples, 1818, 5 vol. in-8°; — *Cenni sullo stato del Vesuvio dalle grande eruzione del 1822*, etc., publiés dans le journal le *Pontano*; — *Osservazioni igrometriche fatte in compagnia del chiarissimo fisico Guglielmo Herschell*, publiées dans le même journal; — *Osservazioni e sperienze fatte al Vesuvio negli anni 1821, 1822*, avec la description des phénomènes qui signalèrent une partie de l'année 1823; — *Ricerche sullo stato termometrico della grande corrente di lava del 1822, e de' fumaiuoli del cono e del cratere*, dans le même recueil; — *Osservazioni geologiche sulla struttura del cono del cratere*; — *Osservazioni sopra gli Insetti abitanti nei fumaiuoli del Vesuvio*, ibid.; — *Prodromo della Mineralogia Vesuviana*; Naples, 1825, 1 vol. in-18; — *Scoperta del Bisolfuro di Rame*, dans les *Annales de Chimie et de Physique*; Paris, 1829; — *Scoperta del Trisolfuro di Ferro*, même recueil; — *Cenno sul Terre-*

moto d'Ischia; avvenuto il 2 febbraio 1828, ibid.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, II, 106.

COVERTE (*Robert*), navigateur anglais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. En 1607 il fit, en qualité de capitaine, un voyage aux Indes orientales, en compagnie d'Alexandre Sharpey. Le vaisseau *Le Cambaja*, sur lequel il était monté, fit naufrage en 1609. Coverte parvint à se sauver, avec quelques hommes de l'équipage, et à gagner Alep après avoir traversé l'Indoustan, la Perse et les déserts de l'Arabie. En 1611 il revint en Angleterre. Il publia alors une relation de son voyage, sous ce titre : *Robert Coverte's Travels through many part of East-Indies, with the portraiture of shach Alem, called the Great-Mogul*; Londres, 1612, in-4°; *ibid.*, 1631, in-4°. On trouve un extrait de cette relation dans Purchas et dans les *Indes orientales* de De Bry.

Purchas, *Pilgrimage*. — De Bry, *Les Indes or.*, II.

COVILHAM ou **COVILHAO** (*Jodo Peres DA*), voyageur portugais, mort après 1545. Il naquit, on ignore l'année, dans la bourgade dont il portait le nom, mais il en partit fort jeune pour se rendre en Castille. Là il prit du service auprès de D. Alfonse, duc de Séville; puis, à la suite des différends qui s'élevèrent entre l'Espagne et le Portugal, il retourna dans son pays, et, grâce au crédit de D. Juan de Gusman, il entra dans la maison d'Alfonse V en qualité d'homme d'armes; il fit avec le roi les guerres d'Espagne, et il vint même en France. Après la mort d'Alfonse, il passa au service de Jean II, qui, profitant de sa rare facilité à parler le castillan, se servit de son entremise pour connaître l'état des esprits chez ses voisins, et le chargea d'une mission secrète. De retour en Portugal, il fut expédié par le même souverain pour les États barbaresques; il fit en Afrique un séjour de quelque durée, y apprit l'arabe et fut plus tard choisi pour conclure un traité avec le roi de Tlemcen en même temps que pour réclamer auprès de l'empereur de Maroc les ossements du saint Infant. Jean II lui réservait une mission importante, en l'associant à Afonso de Paiva, qui lui aussi savait parfaitement l'arabe et s'était offert pour aller parcourir les régions inconnues de l'Afrique et de l'Orient; il le chargea en effet de cette vaste exploration qui devait le conduire par la mer Rouge jusqu'aux Indes occidentales, entreprise sans laquelle peut-être Vasco de Gama n'eût pas accompli sa mémorable expédition.

Francisco Alvarès, qui reçut jadis les confidences de l'aventureux voyageur, nous apprend positivement que la première mission que reçut Covilham avait pour but d'explorer les terres du Prêtre-Jean et de s'enquérir de la manière dont la république de Venise se procurait les précieuses épices qui abondaient dans ses ports. Plusieurs individus avaient échoué dans des missions analogues, et notamment un moine nommé Antonio

de Lisboa, qui n'avait pas pu aller au delà Jérusalem. La connaissance de la langue arabe manquait à ces premiers explorateurs; au moins avaient-ils échoué. On n'a pas assez insisté (probablement faute de les connaître d'une manière positive) sur les précautions prises par Jean pour assurer le succès de cette mission, à savoir la science et commerciale. Non-seulement un prélat habile, le licencié Calzadilla, évêque de Viseu, prit soin de dresser la carte routière qui devait diriger les voyageurs; mais des cosmographes juifs habiles, mestre Rorigo le D^r Moses, éclairèrent de leurs conseils les chrétiens que n'effrayait pas une pareille mission. C'était secrètement, et dans la personne de Pedro de Alcaçova à Santarem, que les instructions, bien vagues sans doute, étaient édictées; le duc de Beja, ce jeune prince qui devait régner sous le nom d'Enmanuel, assista à ces délibérations animées, dont bientôt il fut le fruit. Quelques mois plus tard, le prêtre éthiopien, envoyé à Lisbonne par le pape Sixte VIII, eut certainement fait rejeter par un simple rapport bien des renseignements erronés. Ce sont toutes ces incertitudes, écartées par une énergique résolution, qui font aujourd'hui l'honneur de Paiva et de Covilham. Munis d'une somme d'environ 400 cruzades, et de lettres de crédit sur un banquier florentin, les deux voyageurs Portugais partirent à la recherche de l'empereur du Prêtre-Jean, le 7 mai 1487, dix-huit jours avant l'expédition de Gama. Ce fut de Lisbonne qu'ils se mirent en route, en quête d'empires dont les noms même ne leur étaient pas bien connus. Ils se rendirent d'abord à Barcelone; puis ils allèrent à Naples, où une partie de l'argent qu'ils avaient en réserve leur fut délivrée par un fils de la Côme de Médicis. Ils s'embarquèrent ensuite pour l'île de Rhodes, où deux chevaliers portugais, Fr. Gonçalo et Fr. Fernand, leur donnèrent l'hospitalité et les servirent de leurs conseils. Le navire de Barthélemy de Paredes débarqua bientôt dans le port d'Alexandrie. Connaissant parfaitement l'esprit dédaigneux des marchands orientaux, ils s'étaient munis de plusieurs barils de miel; et une fois arrivés près des mahométans ils se donnèrent pour négociants. A Alexandrie, des fièvres effroyables éclatèrent entre fin à leur expédition; par mesure de précaution de la part de l'autorité, les marchandises furent mises sous le séquestre; mais une fois revenus à la santé, l'autorité, par une bonne foi musulmane s'en rapporta à leur déclaration, et ils obtinrent un dédommagement. Au Caire, ils se joignirent à une caravane portugaise, dont faisaient partie des Maures de Tlemcen et de Fez; ils se dirigèrent avec eux sur Aden, et cheminèrent jusqu'à Thor. C'est de ce port qu'ils s'embarquèrent pour Suac, visitant pour la première fois sans doute la mer de l'Abysinie. De retour tous deux à Aden, munis des documents positifs qu'ils avaient

recueillir, ils prirent la résolution de diriger leurs efforts sur deux points différents, en fixant le lieu de leur rendez-vous au Caire. Priva se rendit dans les régions de l'Afrique si vaguement désignées alors sous le nom d'Éthiopie, et il succomba dans son voyage sans laisser de traces. Covilham s'embarqua pour les Indes, et visita successivement Cananor, Calicut et même Goa, qui une trentaine d'années plus tard devait changer son nom de *Tizuari* contre celui de *Goa la Dorée*.

Tandis que Covilham visitait les villes principales de la côte de Malabar et s'assurait des moyens à prendre pour faire tomber entre les mains de ses compatriotes un commerce immense, réservé alors uniquement aux musulmans, Jean II le suivait par la pensée dans son immense exploration. Grâce aux soins prévoyants de ce prince, deux israélites partaient de Portugal pour aller sur les bords de la mer Rouge recueillir les documents rassemblés avec tant de travail par l'infatigable explorateur : l'un était un pauvre cordonnier de la bourgade de Lamego, qui avait déjà visité l'Orient, où il s'était procuré de précieux renseignements sur l'île opulente d'Ormuz (selon Barros, il s'appelait Josepe); l'autre appartenait à la classe lettrée, et se nommait Rabbi Abraham. Mais, chose étrange, ce fut au pauvre artisan de Lamego qu'il était réservé de devenir le principal promoteur de la grande expédition de Gama; car lorsque, après avoir visité Zéila, puis s'être transporté à Sofala, l'intrépide Covilham revint par Aden et Thor dans la ville du Caire, il garda Rabbi Abraham auprès de lui, et chargea Josepe de porter à Lisbonne le résultat de ses observations. Ce message important traçait la route qu'il fallait suivre pour atteindre les Indes orientales par l'Océan et aborder à Calicut.

Pendant que Josepe se dirigeait vers l'Espagne, Covilham, accompagné de Rabbi Abraham, suivait celle qui devait le conduire à Ormuz, le siège véritable du commerce des Indes. Après avoir visité cette île, les deux voyageurs revinrent en Egypte. Covilham expédia son compagnon pour le Portugal, afin d'y transmettre les nouveaux documents; puis il se dirigea sur l'Abyssinie, où il parvint, en 1490. Son premier soin fut de se rendre à la cour du négous Iskander (Alexandre), qui campait alors dans une région assez voisine de Zéila. Il présenta à ce monarque chrétien les lettres adressées par Jean II au Prêtre-Jean, et dès lors le mythe si vague qui avait préoccupé tout le moyen âge se fixa pour toujours en Abyssinie. Covilham eut à la cour du négous le sort de plusieurs Européens qui l'avaient précédé. Il fut admirablement accueilli par le souverain; mais il perdit à tout jamais l'espérance de revoir l'Europe. Devenu l'époux d'une femme très-riche, père de plusieurs enfants, estimé par ceux même qui le retenaient prisonnier, il paraît avoir fourni une longue carrière, jouissant d'une paisible existence, mais regrettant

toujours son pays. L'ambassade portugaise dont Francisco Alvarès faisait partie ne le laissa point dans l'incertitude sur les immenses avantages qui étaient résultés pour le Portugal de ses anciennes explorations. L'opulence dont il jouissait à la cour du négous David, fils de Nahu, ne le consolait nullement, de ne pouvoir contempler les splendeurs nouvelles de Lisbonne. Le digne chapelain de l'ambassade nous a peint avec naïveté les regrets douloureux de Covilham lorsqu'il vit partir ses compatriotes. Francisco Alvarès était encore plein de son souvenir à l'époque où il rédigea sa relation, et il le qualifie d'homme d'excellent jugement et de merveilleux esprit. Outre l'incontestable mérite de Covilham comme voyageur, c'était à coup sûr un des orientalistes les plus exercés du seizième siècle. A la connaissance de l'arabe il joignait celle des langues de l'Europe, et il parlait les divers idiomes des peuples chez lesquels il avait séjourné. On ne sait rien de bien positif sur l'époque de sa mort.

FERDINAND DENIS

João de Barros, *Asia*, t. I. — Francisco Alvarès, *Verdadeira Informaçam do Preste-João das Indias*, etc.; Lisboa, 1540. — *De l'Afrique*, Collection de Jean Temporal; Lyon, 1556, in-fol., t. I. — Cardinal Saraiva, *Indice chronologico das Navegaçoës*, etc.

COVILLARD, plus exactement **COULLARD** (*Joseph*), chirurgien français, né à Montélimart (Dauphiné). Il exerça son art avec éclat, et a publié : *Observations iatro-chirurgiques pleines de remarques curieuses et d'événemens singuliers*; Lyon, 1639, in-8°; — *Le Chirurgien opérateur*; Lyon, 1633, in-8°. Covillard s'est acquis surtout une grande réputation par l'habileté avec laquelle il pratiquait l'opération de la taille. Il résulte de ses ouvrages qu'il y avait quelque différence entre la manière dont il employait le grand appareil et celle que pratiquaient les autres lithotomistes de son temps; il plaçait l'incision plus bas, et entamait le col de la vessie.

Biog. médic.

COWARD (*Guillaume*), médecin anglais, né à Winchester, en 1656, mort en 1725. Il étudia à Oxford, où il fut reçu médecin. Il alla ensuite pratiquer à Northampton et à Londres: Ses ouvrages de philosophie furent brûlés publiquement, parce qu'il s'y trouvait une certaine liberté de penser. On a en outre de lui : *De Fermento volatili nutritivo Conjecturæ rationales*; Londres, 1695, in-8°; — *Thoughts concerning human soul, demonstrating*, etc.; Londres, 1702, in-8°; — *Farther thoughts concerning human soul, in defence of second Thoughts*; Londres, 1703, in-8°; — *The grand Essay, or a vindication of reason and religion against impostures of philosophy*, etc.; Londres, 1704, in-8°; — *The gust scrutiny, or a serious enquiry into the modern notions of soul*; Londres, 1706, in-8°; — *Ophthalmiatria, sive oculorum medela*; Londres, 1706, in-8°.

Biog. Brit. — Rose, *New. biog. Dict.* — Eloy, *Dict. de la Méd.* — *Biog. médic.*

COWELL (*Jean*), jurisconsulte anglais, né à Ernsborough, en 1554, mort en 1611. Il fit ses études à Eton, et plus tard au King's College de Cambridge. Il fut ensuite chargé de professer la jurisprudence. En 1607 il publia *The Interpreter* : c'était un dictionnaire de législation, qui fut brûlé par ordre de la chambre des communes, à cause des doctrines, jugées anti-constitutionnelles, qu'il formulait au sujet des prérogatives de la couronne. On a en outre de Cowell : *The Institutes of the Law of England*; 1705.

Biog. Brit.

COWLEY (*Abraham*), poète anglais, né en 1618, mort en juillet 1667. Il était fils posthume d'un épicier, qui le laissa aux soins d'une mère dont la sollicitude n'épargna rien pour l'éducation de cet enfant. Il apprit à lire dans un livre de contes, *La Reine fée* de Spencer, livre qui se trouvait dans la chambre de sa mère, et dès lors germa dans le jeune Cowley un penchant pour la poésie, que le temps ne fit que développer. Les sollicitations de sa mère le firent admettre à l'école de Westminster, préparatoire aux universités d'Oxford et de Cambridge; il s'y fit remarquer, non comme on l'a prétendu, par son défaut de mémoire, mais par sa haine de toute contrainte, portée à un tel degré que, suivant ses propres aveux, son maître ne put jamais lui faire apprendre les règles par cœur. Sa vocation poétique fut si précoce, qu'à quinze ans, en 1633, il écrivit et fit imprimer un volume de poésies, où l'on remarquait entre autres morceaux l'histoire tragique de Pyrame et de Thisbé (*The Tragical History of Pyramus and Thisbe*), composé à dix ans, et Constance et Philetus (*Constantia and Philetus*), composé à douze. Il fit aussi, lorsqu'il était encore au collège, une comédie intitulée : *Love's Riddle* (Énigme d'amour). C'était une de ces pièces dans le genre pastoral qui, suivant la juste remarque de Johnson, n'exigent pas une grande connaissance du monde. Entré en 1636 à l'université de Cambridge, le jeune Cowley y continua ses études avec ardeur, et il composa alors, dit-on, la plus grande partie de son poème épique le *Davidis*; deux ans plus tard il publia son *Love's Riddle*, et le *Naufragium Jocularé*, comédie latine, écrite en prose plutôt qu'en vers libres. Ainsi que le fait observer encore Johnson, c'est à cette époque que se rapporte une autre composition de Cowley : *The Guardian* (Le Tuteur), qui fut jouée devant le prince d'Orange, à son passage par Cambridge. « Cette comédie dit Cowley, en parlant de sa pièce, n'a jamais été ni écrite ni jouée, mais seulement ébauchée par moi, et répétée par les étudiants. » Il paraît qu'on avait profité de son absence d'Angleterre, pour imprimer cette œuvre, dont son auteur faisait assez peu de cas.

Renvoyé de Cambridge en 1643, par l'influence du parlement, Cowley se réfugia au collège Saint-Jean, à Oxford, où, au rapport de Wood, il

composa une satire intitulée *The Puritan a Papist*, qui ne se trouve que dans les dernières éditions de ses œuvres. Loyal et d'une conversation élégante, il s'acquiesça l'estime et la confiance des royalistes, particulièrement du prince remarquable de tous, lord Falkland. A l'époque où Oxford fut livré aux parlementaires, Cowley suivit la reine à Paris, et remplit auprès de lord Jermyn, depuis comte de Saint-Albans, les fonctions de secrétaire. Il fut principalement employé à la correspondance secrète de la cause royale, c'est à dire à écrire en caractères convenus et à déchiffrer les lettres du roi et de la reine. Cette correspondance était si considérable que durant plusieurs années il dut y consacrer ses journées et deux ou trois nuits par semaine. Quelques-unes des lettres qu'il écrivit, particulièrement celles qu'il adressa à M. Bennet, depuis comte d'Arlington, au sujet des affaires de Charles II se trouvent dans un recueil intitulé : *Miscellanea aulica*; Londres, 1702. En 1647 il fit imprimer *The Mistress* (La Maitresse) : la manière dont il rend compte, dans la préface de l'édition de 1656, des motifs de cette composition répand un jour assez intéressant sur la poésie de cette époque. « Les poètes, y est-il dit, ne peuvent guère se faire regarder comme membres de leur corps à moins qu'ils ne rendent quelque hommage et ne payent un tribut à l'amour. Toutefois ou tard il faut qu'ils en passent par là, comme certains religieux mahométans que leur règle oblige de faire, au moins une fois en leur vie, le pèlerinage de La Mecque. » C'était simplement un tribut à la mode introduite depuis Pétrarque que Cowley jugea utile d'acquiescer; mais il paraît malgré tout ce qu'il lui a plu de dire de son caractère *inflammable* et des objets de ses amours qu'il ne fut épris qu'une seule fois; et encore n'osa-t-il pas aventurer une déclaration. Il revint en Angleterre en 1656, sa présence n'étant plus jugée nécessaire à Paris, et la direction des affaires ayant passé en d'autres mains. Cette fois il eut pour mission de tenir les princes exilés à courant de ce qu'il verrait. Quelques jours plus tard il fut arrêté à Londres, et mis en prison; ne fut rendu à la liberté que moyennant une caution de mille livres sterling, fournie par le docteur Scarborough. Cette année fut en même temps marquée par la publication du recueil de poésies de Cowley, avec une préface où se trouvent quelques phrases supprimées dans les éditions subséquentes, et qui le firent soupçonner de s'être relâché de la pureté première de ses conversations politiques. Il fit, en effet, sa paix avec les ennemis de la royauté, moins, s'il en faut croire Johnson, parce qu'il trahissait la cause qu'il avait servie, que pour sortir de prison et avoir quelque repos. S'il donna des témoignages de sympathie au pouvoir nouveau, ils ne devaient pas être bien considérables, puisque sa caution fut maintenue et qu'après la mort de Cromwell il retourna en France, où il resta jusqu'à la Res

uration. Cependant il composa sur la mort du *rotecteur* des vers qui ne se sont point retrouvés. Quelque temps auparavant, en 1657, Cowley s'était fait recevoir docteur en médecine. Considérant alors la connaissance de la botanique comme indispensable au médecin, il alla dans le comté de Kent pour y étudier les plantes. Bientôt cette étude lui donna l'occasion de consacrer à la botanique un poème latin en six chants : les diverses qualités des plantes sont l'objet des dix premiers ; la beauté des fleurs, celui des dix autres ; enfin, l'utilité des arbres, celui des dix derniers. Au jugement de Johnson, le latin de Cowley est supérieur à celui de Milton. « Ce dernier, dit-il, se contente ordinairement d'examiner dans leur langue les idées des anciens ; Cowley, sans presque rien perdre de la pureté de l'élégance classiques, accommode le style de Rome à ses propres conceptions. » A la restauration de la royauté, Cowley songea à avoir part des récompenses dues aux services rendus et à une longue fidélité ; il composa donc un chant de triomphe (*A Song of Triumph*), qui heureusement ne répondit pas à l'attente du poète : Cowley avait à la cour des envieux assidus, qui le desservirent auprès du roi. En 1673 il n'éprouva pas moins de rigueur de la part du public : son *Guardian*, arrangé pour la scène, sous le titre du Sculpteur de Coleman-Street (*Cut-of-Coleman-Street*), fut mal accueilli, par la raison qu'on le considérait comme une satire contre le gouvernement royal. « Je ne vois pas, dit Johnson, pourquoi cette pièce a été si maltraitée ; elle est certainement très-attachante et fort gaie ; quant à sa prétendue déloyauté, Cowley en montre de la façon la plus concluante toute l'inanité. La pièce publiée ensuite sous le titre de *Complaint*, et dans laquelle il se plaint de l'effet de ses persécutions et se qualifie de *mechotry* (triste), nous paraît manquer de cette dignité qu'il convient toujours de garder, surtout à-vis de l'injustice ; aussi ne provoqua-t-elle, tout le dire, qu'un sentiment voisin du mépris. La guerre lasse, il se retira, d'abord à Barnstaple, ensuite à Chertsey, dans le comté de Surrey. Il y vécut d'un assez mince revenu, jusqu'au moment où, grâce au comte de Saint-Albans et au duc de Buckingham, il obtint à bail une bonne partie des terres de la reine. Il éprouva dans les derniers jours de sa retraite quelques-uns de ces maux auxquels les poètes sont peut-être plus sensibles que les autres hommes : un refroidissement, une cluie, des fermages mal payés. Mais ces maux désagréments même, il ne les connut pas longtemps ; car il mourut deux ans plus tard, le 2 mai 1665. Cowley fut enterré entre le comte d'Amber et Spencer. Charles II disait de lui qu'il était difficile de trouver un plus honnête homme en Angleterre.

Johnson range Cowley avec raison parmi les poètes métaphysiciens, tels qu'on en voit éclore

un grand nombre au commencement du dix-septième siècle ; quoiqu'il brille au premier rang parmi eux, Cowley eut les défauts de leurs qualités : plus d'artifice et de science que de naturel, plus de chaleur simulée que d'ardeur véritable. Il semble que sa poésie soit fille de la scolastique du moyen-âge : trop souvent le prétentieux va jusqu'à l'ridicule. C'est ainsi qu'il dit quelque part :

Doucement, madame, Ah ! doucement touchez
La blessure que vous-même avez faite.
Bien vive est la douleur qu'elle me cause,
Puisqu'elle me fait craindre votre main ;
Donnez-moi maintenant les cordiaux de la pitié,
Car trop faible je suis pour prendre les purgatifs.

C'est une scène des *Précieuses* de Molière, et peut-être bien que l'immortel écrivain français eut connaissance de cette ridicule tirade de Cowley. Parfois cependant les défauts qui viennent d'être signalés sont rachetés par de grandes qualités. Parmi ses poésies diverses, son ode *Sur l'Esprit* est, au jugement de Johnson, sans rivale. On doit citer encore son *Élégie sur Henri Wootton*, sa composition intitulée : *La Chronique* (*The Chronicle*). « On chercherait en vain, dit Johnson à l'occasion de cette dernière pièce, chez d'autres que chez Cowley cette gaieté d'imagination, cette expression facile, cette comparaison variée, cette succession d'images, cette cadence de mots si séduisante pour l'oreille. Sa légèreté ne lui fait rien perdre de sa force : sa mobilité ne ressemble point aux vacillations d'une lumière, c'est la vigueur flexible d'un corps élastique ; sa futilité apparente ne lui fait jamais négliger la science : le moraliste, le politique et le critique se font reconnaître tour à tour dans cet agréable délassement du génie. » Les odes anacréontiques (*anacreontic Odes*) ne sont pas inférieures aux autres poésies diverses. Cowley excellait dans le genre gai : il a donné une imitation, plus agréable que fidèle, des chants du poète de Téos. « Le style, ajoute le même critique, ne se ressent point de la rouille du temps, et les sentiments s'éloignent peu de nos habitudes actuelles. La véritable gaieté est toujours dans la nature, et la nature est une : il n'y a qu'une manière de rire, il y en a mille d'être sage. » Les odes pindariques (*pindaric odes*) reproduisent moins heureusement leur modèle ; Cowley ne sait pas, comme Pindare, s'arrêter à temps, et souvent il épuise l'idée jusqu'à ses dernières limites. Cowley s'est essayé aussi dans l'épopée ; mais ici on a moins à constater un succès qu'un échec ; le *Davidais* est resté inachevé. Aux yeux de Johnson, l'oubli où cet ouvrage est tombé s'explique autant par le choix du sujet que par l'exécution de l'ouvrage. Cependant on y trouve des détails savants, des caractères bien tracés, malheureusement déparés par des ornements de mauvais goût. Le sujet choisi par Cowley dut naturellement le faire rencontrer avec Milton ; on peut suivre dans Johnson cette comparaison, qui ne manque pas d'intérêt, et qui, selon nous, aboutit à la conclusion

que l'un avait plus de talent, l'autre plus de génie. Les œuvres complètes de Cowley avec sa vie ont été publiées par le docteur Sprat; Londres, 1700, in-fol., et d'après cette édition, 1777, 4 vol. On a publié aussi : *Select Works of M. Abraham Cowley, with a preface and notes*; Londres, 1772, 2 vol. in-8°. V. ROSENWALD.

Backer, *Biog. dram.* — *Biog. Brit.* — Johnson, *Lives.* — *Chaufepié, Dict.* — *Penny Cyclopaedia.* — *Gentl. Magaz.*, 1809.

COWLEY (*Annah*), femme auteur anglaise, née à Tiwerton, vers 1743, morte dans la même localité, le 11 mars 1809. Son nom de famille était Parkhouse, et sa grand'-mère était cousine du poète Gay. En 1772, elle épousa un M. Cowley, capitaine au service de la Compagnie des Indes orientales. Sa vocation dramatique se révéla à une représentation théâtrale à laquelle elle assista. « J'en ferais bien autant, » dit-elle à son mari, en parlant de la pièce qui venait d'être jouée, et l'on ajoute que M. Cowley accueillit avec un rire d'incrédulité cette ouverture de sa femme. L'événement justifia la prétention de mistress Cowley : dès le lendemain elle avait écrit le premier acte de sa comédie intitulée, *Runaway* (Le Déserteur), qui eut le plus grand succès et rapporta 800 guinées à son auteur. D'autres pièces suivirent, et furent également accueillies par le public. Annah Cowley réussissait surtout dans le développement des caractères féminins. On rapporte qu'elle allait peu au théâtre, quoiqu'elle y puisât son renom et sa fortune. On a d'elle : *Runaway*, jouée en 1776, in-8°; — *Who's the Dupe?* 1779, in-8°; — *The Belle's Stratagem*, comédie; 1780, in-8°; — *The School for Eloquence*; 1780; — *The World as it goes*; 1781, et sous ce titre : *Second Thoughts are best!* 1781; — *Which is the Man?* 1782; — *A Bold stroke for a husband*; 1783, in-8°; — *More ways than one*; 1784; — *School for Grey Beards* (1); 1786, in-8°; — *Fate of Sparta*; 1788, in-8°; — *A Day in Turkey*; 1792, in-8°; — *The Town before you.* — Les œuvres d'Annah Cowley ont été publiées en 1813, 3 vol. in-8°.

V. R.

Baker, *Biog. Brit.* — *Gentleman's Magaz.*, 1809.

COWLEY (...), navigateur anglais, vivait en 1686. On ne connaît qu'une période très-courte de sa vie. Rencontré en Virginie par le capitaine de flibustiers John Cook, dans l'équipage duquel se trouvait alors le célèbre Dampier, Cowley consentit à partager la fortune des frères de la côte (2) et à leur servir de pilote. Depuis cette époque jusqu'en septembre 1684, la vie de Cowley se trouva liée à celle de Dampier; les incidents en sont rapportés dans la notice de ce dernier (voy DAPIER). Après la séparation de ces deux aventuriers, dans le golfe d'Ampalla,

(1) On sait que Casimir Delavigne a traduit en quelque sorte ce titre, qui est devenu celui d'un de ses chefs-d'œuvre, *L'École des Vieillards*.

(2) C'est ainsi que se nommait entre eux les flibustiers ou flibusters.

Cowley suivit le capitaine Eaton dans le grand Océan, relâcha à Guam en mars 1685, et quelque temps devant Manille, toucha à Bornéo et débarqua à Timor. Fatigués des affres des ordres qui chaque jour se passaient à bord de Cowley et dix-huit de ses camarades abandonnèrent ce métier; ils se firent donner leur part de butin, et se rendirent à Batavia, d'où ils s'embarquèrent pour l'Angleterre, en mai 1686. Ils arrivèrent le 12 octobre à Londres. Cowley publia la relation de ses voyages : il y dit sur la vie des flibustiers des détails que Dampier a cru devoir omettre. Il y mentionne la découverte de deux terres gisant par 47° de latitude méridionale. Il désigne ces terres le nom d'*îles Pepsys*, et déclare n'avoir jamais abordé. Le commodore Byron les chercha en décembre 1764, et se convainquit qu'elles n'existaient pas : Cowley avait sûrement aperçu quelques-unes des Sédales. La narration de Cowley a été imprimée dans le recueil de Hakluyt intitulé : *A Collection of original Voyages*, Londres, 1699, in-8°. Elle a été traduite en français, sous le titre de *Voyages aux terres Magellaniques*; Rouen, 1711, in-12.

ALFRED DE LACAZE

Van Tenac, *Hist. de la Marine*, t. II.

COWPER (*Guillaume*), médecin anglais, natif de Chester, mort dans cette ville, en 1767, fit partie de la Société des Antiquaires de Londres. On a de lui : *Life of S. Wesburgh*; Chester, 1740, in-4°; — *Il Penseroso*; Londres, 1767, in-8°.

Biog. médic.

COWPER (*Spencer*), mathématicien anglais, né à Londres, en 1713, mort le 25 mars 1787, était petit-fils du grand-chancelier de ce royaume et devint doyen de Durham. On a de lui : *A Treatise on the parallaxic Angle*; Londres, 1741; — *Tabulae Binelmenses*, insérées dans l'ouvrage précédent. Ces tables ont fait la réputation de Cowper; — *Sermons*; — *Tract of Geometry*; Chalmers, *General Biography*.

COWPER (*William*), anatomiste anglais, né en 1666, à Alvesford, dans le comté de Hampshire, mort en 1709. Il vint s'établir à Londres et fut nommé membre de la Société royale. C'est là tout ce qu'on sait de sa vie. Il est distingué par son habileté dans l'art des dissections et par la publication de quelques ouvrages d'anatomie, savoir : *Myotomia ratiocinans, or a new administration of all the muscles of human body*; Londres, 1694, in-8°; 1724, in-fol. : « ouvrage fait avec beaucoup de soin, dit la *Biographie médicale*, et enrichi de soixante-quatre planches, dont les figures, qui exactes, sont au-dessous de ce qu'on en droit d'attendre d'un homme aussi habile. » Cowper dans l'art du dessin. Mead a joint à la seconde édition une dissertation de Pinkerton sur le mouvement musculaire; — *The anatomy of human body, with figures drawn from the life, and some of the best masters*

reaux, presque aussitôt après les avoir acceptées, et prit-il celle de secrétaire des journaux. Mais le droit de nomination de son cousin ayant été contesté, Cowper fut, contre son attente, requis de se présenter à un examen à la barre de la chambre avant d'être autorisé à occuper la place de secrétaire des journaux. Ainsi la douloureuse nécessité à laquelle le timide poète croyait avoir échappé vint de nouveau fondre sur lui. Il a raconté lui-même les tortures morales qu'il éprouva à cette occasion. « Un coup de foudre, dit-il, aurait été aussi bien venu pour moi que cette nouvelle..... Exiger que je comparusse à la barre de la chambre, pour pouvoir prendre possession de ma charge, c'était m'en exclure en effet. En même temps l'intérêt de mon ami, l'honneur de son choix, ma propre réputation, les circonstances, tout me poussait en avant, tout me portait à entreprendre une chose dont je me sentais incapable. » Dans ces lignes, Cowper n'exagère rien; le malheureux était en proie à une angoisse incessante. Il regardait devant lui avec inquiétude et voyait venir la folie à laquelle le prédisposait sa constitution, et dont il avait déjà ressenti de vagues atteintes. Le terrible jour de l'épreuve publique approchant, il résolut de s'y soustraire par le suicide. Si l'on en croit les confidences de Cowper lui-même, les nombreuses tentatives qu'il fit pour se détruire ne réussirent pas, grâce à l'intervention directe de la Providence. Enfin, au jour fixé pour l'examen, il résigna son office, et bientôt après il devint fou. Il fut placé à Saint-Albans, et remis aux soins du docteur Cotton, avec lequel il resta jusqu'à son rétablissement, qui eut lieu dix-huit mois plus tard, au mois de juin 1765. La folie de Cowper affectait une forme religieuse : imbu des dogmes rigoureux du calvinisme sur la prédestination, il s'imagina qu'il était irrévocablement exclu de la grâce en ce monde et du salut dans l'autre. Cette pensée de damnation éternelle le plongeait dans une sombre mélancolie, bientôt suivie d'accès de démence. Sa folie, lorsqu'elle lui revint de 1773 à 1776, pendant six mois en 1787, et durant les six ans qui précédèrent sa mort, présenta la même forme religieuse.

Cowper, après son rétablissement en 1765, établit sa résidence à Huntingdon, pour se rapprocher de son frère, plus jeune, qui étudiait alors à Cambridge. Il se lia avec la famille Unwin, qui devait exercer sur le reste de sa vie une bienfaisante influence. S'apercevant que son esprit se troublait dans la solitude, et que la médiocrité de sa fortune ne lui permettait pas d'avoir un ménage particulier, il entra comme pensionnaire dans la maison de M. Unwin. A la mort de ce dernier, en 1767, il se rendit avec mistress Unwin à Olney, dans le comté de Buckingham, où les attirait leur estime pour M. Newton, curé de cette ville. M. Newton, homme fort respectable, par la pureté et la sévérité de sa morale, appartenait à cette secte religieuse que l'on appelle ordinai-

rement évangélique ou piétiste. « Cowper, un biographe appartenant à la même secte piétiste, se livra dès lors au cours d'une vicieusement chrétienne, substituant un culte vraiment évangélique aux formules quotidiennes prières dont il s'était contenté jusque là, et joignant des avantages d'une vie plus profondément religieuse. » Sans nier les avantages dont parle le biographe piétiste, il est probable que Cowper, avec sa constitution nerveuse et sa prédisposition au dérangement mental, ne retira pas grand soulagement de cette vie contemplative exclusivement consacrée aux méditations pieuses. M. Newton, qui avait formé le projet de publier un volume d'hymnes, obtint de Cowper de l'assister dans cette œuvre, qui parut en 1776, sous le titre d'*Olney Hymns*. Mais avant d'avoir achevé cette composition, le poète eut une seconde attaque de folie, qui se prolongea près de quatre ans. M. Newton quitta Olney quelque temps après le rétablissement de Cowper, et celui-ci, par le conseil de mistress Unwin, commença un poème sur les *Progrès de l'Erreur*. Tout en traduisant les hymnes religieux de la célèbre M^{me} Guyon, sur la recommandation du révérend M. Bull de Newport Pagnell, il écrivit trois satires, intitulées : *Truth, Tea-Talk* et *Expostulation*. Ces satires, avec quelques poèmes suivants : *Error, Hope, Charity, Conversation* et *Retirement*, furent publiées en 1782, 1 vol. Cowper donna en 1785 un second volume, contenant *The Task* et le *Tirocinium*. Le volume publié en 1782 attira faiblement l'attention du public : il se composait de vers de l'erreur, la vérité, l'espérance, la charité, et de tous sujets moraux qui sont traités avec originalité et profondeur, mais en même temps avec une austérité religieuse peu faite pour rendre le livre populaire. Il est écrit en vers héroïques rimés; le style, plus ferme que poétique, ne tombe pas dans les défauts du temps et n'est jamais flasque et insipide. En revanche, l'agréable se fait toujours désirer dans cette sévère et un peu morose composition. Heureusement, à l'époque même de la publication de ce volume, Cowper se lia avec lady Austen, veuve de Robert Austen, laquelle vint habiter quelque temps la maison paroissiale d'Olney. C'est à son esprit et salutaire influence de cette dame que la littérature anglaise doit à la fois l'exquise et humoristique *Ballade de Jean Gilpin* et la *Œuvre* (*The Task*), chef-d'œuvre de l'auteur. Le dernier poème, qui occupe la plus grande partie du volume publié en 1785, excita une admiration générale : *La Tâche* unit à une finesse de détails presque minutieuse une grande élégance et nombreuses beautés pittoresques. Après Thomson, Cowper est probablement le poète qui a fourni à la littérature anglaise le plus d'images naturelles; mais, bien mieux que l'auteur de *Saisons*, il a su mêler aux descriptions pittoresques des réflexions morales pénétrantes et

vées. Enfin, ses sombres doctrines calvinistes, bien qu'elles se laissent apercevoir dans *La Tâche*, y sont moins fortement empreintes que dans ses autres productions. Le même volume contenait aussi le *Tirocinium*, pièce fortement tracée et pleine d'observations curieuses, quoi qu'on puisse penser d'ailleurs des idées de l'auteur sur l'instruction publique. En 1784, Cowper, par un sentiment un peu exagéré de gratitude pour mistress Unwin, se crut obligé de renoncer à l'amitié de lady Austen, et peut-être à un mariage avec cette spirituelle et aimable dame. Cette rupture, que la conscience timorée du poète et l'amitié jalouse de mistress Unwin expliquent suffisamment, donna lieu, parmi les contemporains, à beaucoup de commentaires. Les explications de Southey ont dépouillé cet incident de la vie du poète de toute importance mystérieuse. Il n'est pas moins regrettable que cette âme tendre et malade ait été dérobée si vite à la bienfaisante influence qui lui avait inspiré *Jean Gilpin* et *La Tâche*.

Vers la même époque, Cowper commença sa traduction d'*Homère*. Elle parut au mois de juillet 1791, en deux volumes in-4°. L'exécution n'est inégale, comme on pouvait s'y attendre d'un auteur malade entreprenant un travail aussi longue haleine. Cependant, prise dans son ensemble, cette traduction est la meilleure que possède l'Angleterre, et passe aux yeux des critiques de ce pays pour bien supérieure à la brillante et infidèle imitation de Pope. Cowper, imitant son prédécesseur avec une juste sévérité, dit : « Il serait difficile de trouver une chose qui manquât plus complètement à Pope que le sentiment de la poésie d'*Homère*. » Cowper, véritable poète, et non pas seulement versificateur spirituel et facile comme Pope, s'est efforcé de faire passer dans sa traduction la grandeur simple et naïve d'*Homère*. Il y a généralement réussi; mais il ne reproduit pas aussi heureusement l'harmonie et l'éclat de son immortel modèle. Ses vers blancs qu'il emploie ne l'obligent pas à acrifier la pensée à la rime, mais ils sont parfois ternes et prosaïques, et se ressentent trop souvent des efforts et de la fatigue du traducteur.

Cet ouvrage, fruit de tant de veilles, fut froidement accueilli par le public. Cowper entreprit de le revoir, en même temps qu'il s'occupait d'une édition de Milton et d'un poème sur *Les quatre âges* (*The four Ages*). Une rechute vint interrompre ses projets. La raison du poète s'égarait de nouveau, et pendant les dernières années de sa vie n'eût plus que quelques moments lucides. Dans l'intérêt de sa santé, on essaya d'un changement de lieu. Déjà, en 1792, il était allé visiter son ami Bayley Earham, dans le comté de Sussex; c'était son premier voyage qu'il faisait depuis vingt ans. En 1794 il fut conduit d'abord à North Tuddenham, dans le comté de Norfolk, ensuite à Mundsley et enfin à East Dereham. Il y obtint quelques

moments de répit, pendant lesquels il composa une ou deux petites pièces et revit sa traduction d'*Homère*. Un nouveau malheur se joignit à ceux qui l'accablaient déjà : la fidèle amie qui depuis vingt-sept ans le soignait avec le dévouement d'une mère ne put résister au spectacle de cette incurable monomanie et perdit elle-même la raison. Le poète dans un moment lucide composa sur le sort de sa fidèle compagne une déchirante et sublime élégie, qui est à la fois une des plus admirables compositions de Cowper et le plus bel éloge de M^{me} Unwin. Celle-ci mourut le 17 décembre 1796. Après la mort de M^{me} Unwin, Cowper écrivit *Le Rejeté* (*Cast-away*), sa dernière et une de ses plus énergiques poésies. En peignant un matelot qui, tombé à la mer pendant une tempête, poursuivit en vain son vaisseau à la nage et fut englouti dans l'abîme, le poète songeait à son âme flottant ainsi sur l'abîme, et faisait d'inutiles efforts pour atteindre le vaisseau du salut. Après ce dernier éclair de son génie poétique, il ne vécut plus que quelques jours, entouré, soigné par ses amis, mais toujours en proie aux mêmes tortures. « Que sentez-vous? » lui demandait un de ses parents, M. Johnson. — « Je sens, répondit-il, un désespoir inexprimable. » Ce furent ses dernières paroles. En 1794 il avait obtenu une pension de 300 livres, par les soins du comte Spencer. Sa parente lady Hesketh lui fit élever un tombeau dans l'église de Dereham. Hayley, son ami et son biographe, le fit bientôt connaître sous un jour nouveau, en publiant une partie de sa correspondance. Il existe un grand nombre de *Vies* de Cowper. Les deux principales, et qui peuvent dispenser de toutes les autres sont celles de Grinshawe et de Southey; chacune de ces notices est attachée à une collection des *Lettres et Poèmes* de Cowper. L'édition de Southey est moins complète que l'autre; mais si cet écrivain n'a pas donné toute la correspondance privée de Cowper, publiée en 1824 par le docteur J. Johnson, il en a constamment fait usage pour rédiger sa notice; il a obtenu aussi des descendants des amis du poète communication d'un grand nombre de lettres qui lui ont permis de répandre une lumière sur beaucoup d'incidents de la vie de Cowper; par exemple sur sa liaison avec l'enthousiaste Teeden (1) et sur sa rupture avec lady Austen. Un poème intitulé *Anti-Thelyphthora*, satire contre ceux qui voudraient supprimer l'institution du mariage, a paru pour la première fois dans l'édition de Southey. Ce dernier critique, qui est en même temps un des premiers poètes anglais du dix-neuvième siècle, a résumé ainsi les mé-

(1) Ce Teeden était un maître d'école d'Olney, un illuminé, passablement fourbe, et dans lequel il est assez difficile de faire la part exacte du charlatan et celle du visionnaire. L'intelligence obscurcie de Cowper s'abaissa à un commerce continué, à un échange de visions avec celui qui regardait comme un interprète sacré de ces mystères. Chaque jour il lui envoyait le récit de ses songes, et chaque jour il en recevait l'explication.

rites de Cowper : « C'est, dit-il, le poète le plus populaire de sa génération et le meilleur des écrivains épistolaires anglais. » L'absence de toute affectation est le caractère dominant des poèmes de Cowper. Ils sont exempts de toute sentimentalité malade, malsaine, languissante, et de tout maniérisme de langage. Sur le premier point, le caractère mâle de l'écrivain offre un contraste frappant avec le caractère faible et pour ainsi dire féminin de l'homme. Sur le second point, Cowper prépara cette réforme de la diction poétique anglaise achevée par les ouvrages de Wordsworth. Il aima avec enthousiasme les beautés de la nature, et quelques-unes de ses descriptions d'objets physiques pourraient être revendiquées avec orgueil par Wordsworth lui-même. Mais il est surtout un peintre admirable de la vie domestique et des sentiments moraux qu'elle fait naître ou qu'elle développe dans le cœur de l'homme.

La correspondance de Cowper, très-piquante en elle-même, est surtout curieuse lorsqu'on la compare avec la vie de l'auteur ; ses lettres, écrites sans aucune affectation et d'un style parfaitement naturel, sont marquées pour la plupart au coin de l'enjouement et de ce genre d'esprit particulier que les Anglais appellent *humour*. On a peine à comprendre ce mélange d'esprit facile, gai, et d'une sombre mélancolie dégénérant en démence.

L..J.

Hayley, *Life of Cowper*. — Gorton, *General biographical Dictionary*. — Penny *Cyclopædia*. — J. Gory, *Life of W. Cowper*; Londres, 1808, in-12. — *Quarterly Review* t. XVI. — *Edinburgh Review*, n° 128. — Chasles, *Revue des Deux Mondes*, 1835, t. I. — *Bibliothèque universelle de Genève*, janvier et février 1845. — Sainte-Beuve, *Moniteur*, 13, 20, 27 novembre, 4 décembre 1854.

COX (Léonard), littérateur anglais, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il étudia d'abord à Cambridge, puis à Oxford à partir de 1528. Après avoir été maître d'école à Reading, il voyagea en France, en Allemagne, en Pologne et en Hongrie. En 1540 il revint en Angleterre, et dirigea une école à Carleon. On a de lui : *Marius Eremita, De lege et spiritu, in latinam linguam translatus*; 1539; — une traduction anglaise de la paraphrase de l'*Épître de Paul à Tite*, par Érasme; 1539; — des épîtres et des poésies latines.

Wood, *Athenæ Oxonienses*.

COX (Richard), théologien anglais, né en 1499, à Whaddon, dans le comté de Buckingham, mort en 1581. Il commença son éducation à Éton, et passa de là au collège du Roi à Cambridge. Nommé boursier (*fellow*) de cet établissement, il montra assez de talent pour que le cardinal Wolsey l'attachât au nouveau collège qu'il venait de fonder à Oxford. Cox y montra la même aptitude et le même zèle qu'à Cambridge; mais en adoptant les idées des réformateurs, il excita la colère de ses supérieurs, et se fit exclure de l'université. Il fut même emprisonné pour crime d'hérésie. On ignore comment il obtint la liberté; mais on le

voit quelque temps après maître de l'école de ton, et pourvu de nombreuses prébendes, grâce à la protection de Cranmer, qui le fit nommer precepteur du prince Édouard. A l'avènement de ce dernier, il devint conseiller privé, aumônier du roi, chancelier de l'université d'Oxford, doyen de Westminster. Chargé d'inspecter l'université d'Oxford, il s'acquitta de cette commission avec un zèle fanatique, et détruisit certains livres qu'il regardait, avec les idées superstitieuses de son temps, comme favorables à la magie, parce qu'ils contenaient des figures mathématiques. Lorsque Marie monta sur le trône, Cox fut privé de toutes ses places et remis en prison. Ayant été relâché au bout de quelque temps, il eut la prudence de se retirer d'abord à Strasbourg, puis à Francfort. Il déploya contre ses compatriotes d'exil, qui ne s'en tenaient pas strictement à la liturgie anglicane, la même intolérance que parti papiste avait montrée contre lui en Angleterre. A l'avènement d'Élisabeth, il fut rappelé et nommé membre de la commission chargée de revoir la liturgie. En 1559 il fut élevé à l'évêché d'Ély, et s'unit aux prélats de Cantorbéry, de Londres, de Clichester et d'Hereford pour protester contre l'aliénation des propriétés et des revenus du clergé. Il maintint aussi la légitimité du mariage des prêtres contre les objections d'Élisabeth. Il se montra toujours libéral et bienveillant pour les amis de l'Église constituée, et fort intolérant pour les non-conformistes de toutes les sectes. Pendant les dernières années de sa vie, il s'efforça de faire pour se défendre contre les prétentions des courtisans, qui voulaient s'approprier une partie des biens de son église. Il offrit de renoncer à son évêché moyennant une pension de 200 livres sterling. Mais tel était à cette époque l'état précaire des biens du clergé, qu'aucun autre prélat ne voulut accepter à ces conditions l'évêché d'Ély, et Cox fut forcé de le garder. Il écrivit plusieurs pièces de controverse, et traduisit les quatre *Évangiles*, les *Actes des Apôtres*, et l'*Épître aux Romains* pour la *Bible des Évêques* (*Bishop's Bible*). On prétend qu'il travailla aussi à la Grammaire de Lilly.

Biographia Britannica. — Chalmers, *Gen. Biog.*

COX (Sir Richard), homme d'État et historien irlandais, né en 1650, à Bandon, dans le comté de Cork, mort dans son pays natal, en 1733. Il étudia le droit, et embrassa la profession d'avocat. Son attachement à la religion protestante ne permettant guère d'espérer de l'avancement en Irlande, il passa en Angleterre en 1687. Après la révolution de 1688, il fut nommé juge au tribunal des *communs plaidés*, et gouverneur militaire de Cork. En 1703 il devint lord chancelier et s'acquitta avec zèle de ces fonctions éminentes. Créé baronnet en 1706, il quitta la place de lord chancelier pour celle de lord président du Banc de la reine. A l'avènement de George I, il fut privé de cette charge, et passa dans la retraite le reste de sa vie. On a de lui plusieurs

vraies, dont le plus important est intitulé : *Hibernia Anglicana, or the history of Ireland in the conquest thereof by the English to present time*, en deux parties; 1689 et 1700. — *Walker, Researches in south of Ireland*; 1825. — *Albi, General Biography*.

COXCIE (*Michel VAN*), peintre flamand, né à Malines, en 1497, mort à Anvers, en 1592. Il fut élève de Van Orley et à Rome, où il imita longtemps les ouvrages de Raphaël. Il se maria en Italie, retourna dans sa patrie, et y acquit une grande fortune. Parvenu à quatre-vingt-quinze ans, il fut appelé à Anvers pour y décorer la ville, et fit une chute en descendant son échafaud, dont il mourut. Bien que fort nombreux, les tableaux de ce peintre sont très-cherchés; les Espagnols en possèdent le plus grand nombre. Malgré son talent incontestable, Coxcie avait peu le génie de la composition. On connaît l'imitation des maîtres italiens dans presque tous ses ouvrages. Il savait donner, si que Raphaël, beaucoup de grâce à ses femmes, et imitait heureusement la manière pure et suave de ce grand peintre. On remarque sur ses tableaux de Coxcie, à Rome, une *Rérection* en détrempe, dans l'ancienne église Saint-Pierre et quelques autres fresques dans l'église allemande de Sainte-Marie della Pace; à Anvers, près Bruxelles, un *Christ en croix*, et regardée comme le chef-d'œuvre de Coxcie; à Bruxelles, *Le Couronnement d'épines* et *La Vierge*; à Anvers, *Saint Sébastien*; à Louvain, *Christ entre les Larrons*; à Malines, *La Circoncision*; à Gand, *Les sept Œuvres de Miséricorde*; à Munich, *La Résurrection de Lazare*. L'Espagne possède la *Mort de la sainte Vierge*, *Crucifiement*, une *Sainte Famille*, des portraits, etc.

— *Deschamps, Histoire des Peintres flamands*, I, 34. — *Feller, Dict. hist. — Biographie générale des Belges*.

COXCIE (*Raphael VAN*), peintre flamand, le précédent, né à Malines, en 1540, mort à Anvers. Il ne fut qu'un peintre médiocre; cependant, il fut le maître de Gaspard de Crayer. — *Deschamps, Histoire des Peintres flamands*, I, 206. — *Biographie générale des Belges*.

COXE (*Guillaume*) historien anglais, né à Londres, le 7 mars 1747, mort à Bemerton, le 15 mai 1828. Il étudia au King's-College de Cambridge. Appelé au rectorat de Denham en 1771, il visita ensuite le continent en qualité de gouverneur du marquis de Blandford, fils du duc de Marlborough. En 1775 il voyagea avec le comte de Pembroke, dont il était devenu également gouverneur, et parcourut avec ce jeune seigneur la plus grande partie de l'Europe. En 1786, après avoir publié un ouvrage sur la Suisse, il fit un nouveau voyage avec M. Whitebread; cette fois parcourut l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, les Pays-Bas et le nord de l'Europe. Nommé rector de Bemerton par le comte de Pembroke, il ne résista pas à son goût pour les excursions étrangères, et se rendit de nouveau sur le conti-

nant en 1794. Revenu en Angleterre, il fut nommé chapelain de la Tour. Ses ouvrages portent presque tous sur les pays qu'il avait parcourus. On a de lui : *Sketches of the natural, civil and political state of Switzerland*; 1779, in-8°; et sous cet autre titre : *Travels in Switzerland*; 1789, 3 vol. in-8°; — *Travels into Poland, Russia, Sweden and Denmark*; 1784, 5 vol. in-8°; — *History of the House of Austria*; 1792, 3 vol. in-4°, et Londres, 1807 traduit en français; — *History of the Kings of Spain of the House of Bourbon from 1700 to 1788*; 1813, 3 vol. in-4°; — *Memoirs of John, duke of Marlborough, with his original correspondence*; 1817-1819, 3 vol. in-4°; — *Memoirs of sir Robert Walpole*; 1798, 3 vol. in-4°; — *Account of the Russian Discoveries between Asia and America, to which are added the conquest of Siberia and the history of the transactions and commerce between Russia and China*; in-4°; — *Private and original correspondence of Charles Talbot, duke of Shrewsbury, with king William III*; 2 vol. in-4°; — *An Account of the Prisons and hospitals, in Russia, Sweden and Denmark, etc.*, in-8°; — *Memoirs of the Administration of the right honourable Henri Pelham, collected, etc.*; Londres, 1829, 2 vol. in-4°; — *An historical Tour in Monmouthshire*; 2 vol. in-4°.

Rose, *New biog. Dict.* — *Chalmers, Gen. Biogr.*

* **COXETER** (*Thomas*), critique anglais, né à Lechlade, dans le Gloucestershire, en 1689, mort en 1747. Il étudia la jurisprudence à Oxford, et vint ensuite à Londres pour s'y livrer à la pratique. Des désagréments qu'il éprouva alors le déterminèrent à renoncer à sa profession pour ne plus s'occuper que de littérature et de travaux d'érudition. Il concourut par ses lumières et ses conseils à l'impression de plusieurs ouvrages importants, tels que l'*History of Painting* (Histoire de la Peinture), d'Amès; — les *Lives of Poets* (Vies des Poètes), par Cibber; — la *Collection of old Plays* (Collection d'anciennes Comédies), par Dodsley. On a en outre de lui : une nouvelle édition de la Vie de l'évêque Fisher de Bayly (*Bayly's Life of bishop Fisher*); — une édition de *Massinger*; 1759, 4 vol. in-8°; — *Critical Reflections on the old English dramatic Writers*; 1761, in-8°.

Gentleman's Magaz.

* **COXIDA** (*Élie DE*), écrivain religieux français, né près de Furnes, vers 1140, mort en 1203, devint en 1189 abbé du monastère des Dunes (ordre de Cîteaux). Sa science et ses vertus lui valurent une célébrité étendue : on assure que ce fut grâce à son intercession que Richard Cœur de Lion, arrêté par le duc d'Autriche, Léopold, lorsqu'il revenait de Palestine, fut remis en liberté. De ses écrits, qui paraissent avoir été nombreux, il n'a été conservé que deux sermons, où se remarque une érudition rare alors même parmi les ecclésiastiques. Ils ont été publiés par

G. de Visch, dans la *Bibliotheca Scriptorum ordinis Cisterciensis*.

Histoire littéraire de la France, t. XVI, p. 443.

COYER (*Gabriel-François*), littérateur français, né à Baume-les-Dames (Franche-Comté), le 18 novembre 1707, mort à Paris, le 18 juillet 1782. Il fit partie de la compagnie de Jésus, au sein de laquelle il professa les humanités et la philosophie. En 1736 il prit sa retraite, et en 1741 il fut chargé de l'éducation du prince de Turenne, depuis duc de Bouillon. Aumônier général de la cavalerie en 1743, il assista à la bataille de Lawfeld et au siège de Berg-op-Zoom. Il fut membre de l'Académie de Nancy et de la Société royale d'Angleterre. Ses principaux ouvrages sont : *Découverte de l'isle Frivole*; La Haye, 1749, in-4°; et 1751, in-8°; — *L'Année merveilleuse, ou les hommes-femmes*; ibid., 1751, in-8°; — *Les Bagatelles morales*; Paris, 1754, in-12; — *Dissertation sur la différence des anciennes religions*; ibid., 1755, in-12; — *De la Prédication*; 1766, in-12; — *La Noblesse commerçante*; 1756, in-12; — *Histoire de Jean Sobieski*; Amsterdam, 1761; — *Chinki, histoire cochinchinoise qui peut servir à d'autres pays*; Londres, 1768, in-8° : c'est un ouvrage dirigé contre les maîtrises; — *Voyage d'Italie et de Hollande*; Paris, 1775, 2 vol. in-12. On raconte que l'abbé Coyer ayant été visiter Voltaire à Ferney, annonça son intention de venir s'y établir trois mois chaque année. « Monsieur l'abbé, lui dit Voltaire, savez-vous la différence qu'il y a entre don Quichotte et vous? » C'est que don Quichotte prenait les auberges pour des châteaux, et que vous, vous prenez les châteaux pour des auberges. » Le lendemain, l'abbé Coyer quitta Ferney de grand matin.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. — Desessarts, *Les Siècles litt.*

COYPEL. Nom d'une famille d'artistes français, originaire de Cherbourg, dont les principaux membres furent :

COYPEL (*Noël*) surnommé *Coytel le Pous-sin*, né à Paris, en 1628, mort en 1707. Il fut d'abord placé à Orléans, chez un élève de Vouet, nommé Poncet, qui ne l'employait qu'à des ouvrages domestiques, et qu'il quitta bientôt pour venir à Paris, où il fut employé par Errard, alors chargé des peintures qui se faisaient au Louvre. Après les travaux que lui imposait la nécessité de gagner de quoi vivre, il prenait du temps pour l'étude. Bientôt il se fit connaître, et fut lui-même chargé de travaux importants au Louvre, aux Tuileries, et à Fontainebleau. Il fut reçu à l'Académie en 1663. Son tableau de réception avait pour sujet *La Mort d'Abel*. Ce bel ouvrage acheva sa réputation; et en 1672 il fut nommé directeur de l'Académie Française à Rome. Ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'il peignit les quatre tableaux représentant *Solon*, *Trajan*, *Alexandre Sévère* et *Ptolomé Philadelphie*. Ces ouvrages, justement admirés lorsqu'ils arri-

verent à Paris, sont les plus beaux titres de Coytel, et le mettent au-dessus de ses fils, quoique les circonstances aient procuré à l'aîné plus brillante réputation. Ils prouvent que l'aîné avait le sentiment du grand, car ils se rapprochent des compositions des Poussin et de Le Sueur. Si Coytel n'est pas toujours correct, il a en revanche un coloris remarquable; et la somme c'est un des grands peintres du dix-huitième siècle. Il mourut directeur de l'Académie de Peinture. Nous devons encore citer comme l'un de ses plus beaux tableaux : *l'Assomption de la Vierge* qu'il fit pour l'hôtel des Invalides.

COYPEL (*Antoine*), le plus célèbre de la famille, quoique inférieur à Noël, son père, qui mourut en 1722. Il dut sa renommée contemporaine à une éducation particulière plus soignée que n'est ordinairement celle d'un artiste, à la richesse poétique de ses inventions, à sa manière toute dramatique de composer ses sujets, à une certaine vigueur d'expression, enfin à cette grâce aimable, toute convention, mais empruntée aux femmes du siècle, qui donne à ses tableaux le caractère national de l'époque où ils furent peints, caractère dédaigneusement nommé *français* par les ultramontains. C'est en visitant au Palais-Royal la galerie d'*Énée*, peinte par Antoine Coytel aujourd'hui détruite, qu'un caustique et satirique Italien se découvrit en disant : « Bonjour, monsieur Achille! salut, monsieur Agamemnon! » A quinze ans, Antoine Coytel fit, avec son père, nommé directeur de l'école de France à Rome, le voyage d'Italie, où il étudia particulièrement Michel-Ange, Annibal Carrache et l'antique. Il visita la Lombardie, se pénétra des ouvrages du Corrège, du Titien, de Paul Véronèse; mais pour son malheur, il fréquenta le Bernin, qui, par sa manière relâchée, et rapporta dans sa patrie un goût affecté, qui n'a eu que trop de partisans. A dix-huit ans il peignit pour l'ancienne paroisse de Versailles deux tableaux, qui lui firent connaître; un an après, ce fut lui qui exécuta le tableau du *Mai* pour l'église de Notre-Dame de Paris. Ses ouvrages à l'Assomption, aux Champs-Élysées, dans l'un des pavillons des jardins de Choisy, eurent une grande réputation. A vingt ans il fut reçu à l'Académie pour un tableau représentant *Louis XIV au sein de la gloire*. Nommé professeur de cette Académie en 1701, directeur en 1714, sa réputation devint européenne. La place de premier peintre du roi, qui n'avait point été occupée depuis Mignard, lui fut donnée en 1695, et l'année suivante Louis XV lui accorda des titres de noblesse. Antoine mourut de langueur, à soixante ans. *L'Histoire numismatique du règne de Louis XIV*, exécutée en grande partie sur ses dessins, est une œuvre non moins remarquable dans son genre que son plafond de la chapelle de Versailles. Il a gravé lui-même à l'eau-forte un grand nombre de ses compositions, entre au-

n *Bacchus et Ariane*, terminé par Audran ; n *Démocrite*, terminé au burin par le même ; un *ce homo*, une *Galatée*, terminés par Simonneau ; une *Judith coupant la tête à Holopherne* ; une *Madeleine mourant dans le désert* ; *Jacob et Rachel partis ensemble de la Mésopotamie*. Un tableau d'*Athalie*, qui est au Musée du Louvre, a été gravé par J. Audran. Son œuvre a été recherché des amateurs ; sa galerie d'*Étude*, peinte au Palais-Royal, a été gravée en quinze pièces in-fol. par Duchange, Tardieu, Brugue, etc. — Ses *Discours prononcés dans les conférences de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture*, discours développant une théorie en vers à son fils, que Boileau et Racine admirèrent, ont été imprimés in-4°, en 1721.

COYPEL (Noël-Nicolas), second fils de Noël, mais d'un autre lit, et de trente ans plus jeune que son frère Antoine (il naquit en 1691, mourut en 1734), fut élève de son père, qu'il rdit à l'âge de quinze ans. Il ne vit pas l'Italie, forma son goût d'après les antiques et les tableaux de maîtres qui sont à Paris, et mourut dans cette ville, à quarante-trois ans. Il eut une grande facilité d'invention, un dessin correct et élégant, une grande fraîcheur de coloris. Les ouvrages qui lui faisaient le plus d'honneur se trouvent dans l'église de la Sorbonne, aux Minimes, Saint-Sauveur. Le *Triomphe d'Amphitrite*, couronné au concours de 1727, et qu'on voit à Versailles, est le plus célèbre de ses tableaux mythologiques ; il l'a gravé à l'eau-forte, ainsi que plusieurs autres de ses compositions. Parmi ses autres ouvrages, on cite : une *Figure de femme surprise par un satyre* ; et une *Jeune fille avec une colombe*, d'après Edelinck.

COYPEL (Charles-Antoine), fils d'Antoine, le moins célèbre des Coypel, naquit en 1694, mourut en 1752. Élève et imitateur de son père, mais de beaucoup inférieur à lui, il dut à la faveur plutôt qu'à son talent l'honneur d'être nommé premier peintre du roi et directeur de l'Académie ; eut point de manière arrêtée, et quitta l'histoire pour la *bambochade*, genre qui ne lui réussit si mieux. Il avait beaucoup d'esprit et d'inspiration. Ses discours académiques, imprimés dans *Le Mercure*, joignent au charme de la diction la profondeur des pensées, la finesse des observations. On a joué de lui, au théâtre de la Comédie, plusieurs pièces restées manuscrites. Comme ses parents, il a gravé à l'eau-forte, et son œuvre n'est pas sans intérêt. Son *Histoire de don Quichotte* a été gravée en 25 feuilles in-fol. Parmi ses autres œuvres du genre grotesque, on peut citer : *L'Amour ramoneur de cheminées* ; — *La Tragédie jouée par des chats* ; *La jeune Fille et le Maître d'école*. (C. COYPEL, dans l'*Encycl. des G. du M.*, avec addit.)

Le comte de Caylus, *Vie des premiers Peintres du roi*, t. 1, pag. 117. *Neues Allgem. Künstl.-Lexic.*

COYSEVOX (Antoine), sculpteur français, originaire d'Espagne, né à Lyon, en 1740, mort

à Paris, le 10 octobre 1720. La sculpture, innée en lui, fut pour ainsi dire un jeu de son enfance. Un jour qu'il était occupé à tailler un morceau de bois : *Vous faites un cheval*, lui dit un ami qui l'observait. — *Je ne le fais pas*, répondit l'enfant, *je le découvre*. Cette distinction instinctive décelait une organisation d'artiste. Aussi quand l'art fut devenu une étude pour l'adolescent, ses progrès furent rapides. A dix-sept ans il avait exécuté pour sa ville natale une Madone qui fixa l'attention publique. Envoyé à Paris, il travailla sous la direction de Leranbert, statuaire, peintre, musicien et poète. Cet artiste le produisit de bonne heure à la cour ; mais ces relations n'empêchèrent pas le disciple de se livrer sans relâche aux études sévères, à celle de l'anatomie, et à celle de l'antique. Il copia en marbre différents chefs-d'œuvre de l'art grec, entre autres la Vénus de Médicis, le groupe de Castor et Pollux, etc., et plusieurs bustes. Il n'avait pas vingt-sept ans lorsqu'il fut appelé en Alsace par le cardinal prince Guillaume de Furstemberg, évêque de Strasbourg, pour exécuter des travaux importants dont ce prélat voulait décorer son palais de Saverne. Dans l'espace de quatre années il orna d'une multitude de sculptures en tous genres le salon d'honneur, le grand escalier et les jardins. Cet immense résultat, obtenu en si peu de temps, mit le sceau à sa réputation. Il revint à Paris en 1671. Son talent d'artiste, un caractère aimable, des manières distinguées et un commerce sûr le firent rechercher ; il eut beaucoup d'amis, au nombre desquels il put compter Louis XIV lui-même, qui l'honora de sa bienveillance personnelle.

Versailles s'élevait. Coysevox y eut des commandes considérables. Dans l'intérieur du châteaueu, en marbre, stuc ou bronze, la moitié des figures et des ornements du grand escalier, la moitié des trophées de la grande galerie, vingt-trois des génies qui surmontent la corniche, un bas-relief ovale sur la cheminée du salon de la Guerre, représentant *Le roi à cheval couronné par la Renommée* ; à l'extérieur, en pierre, six des grandes figures allégoriques placées au haut de l'édifice sur la balustrade, entre autres *La Justice* et *La Force*, et le groupe de *L'Abondance réparant les maux de la disette*, pour la grille d'entrée d'une seconde cour qui précédait originellement la cour de marbre ; dans le petit parc, en bronze, deux fleuves, *La Dordogne* et *La Garonne*, fondus par les Keller, un esclave attaché à des trophées, un vase de sept pieds de haut, entouré de bas-reliefs qui figurent plusieurs traits de l'histoire du roi ; en marbre, sept bas-reliefs, composés de trois enfants chacun, pour la Colonnade ; tel fut son contingent pour cette résidence royale. Il menait de front avec ces ouvrages ceux dont il était chargé pour les Invalides, et qui devaient décorer la façade méridionale de l'église, les statues en pierre de *Saint Grégoire de Nazianze* et de *Saint Athanase*, pour surmonter la balustrade de couronnement,

de part et d'autre du fronton, et la figure de *Charlemagne*, en marbre, haute de douze pieds, pour une des niches qui accompagnent la porte d'entrée, où elle fait pendant à celle de *Saint Louis*, par Girardon. En janvier 1687, à la suite d'une maladie grave, Louis XIV vint remercier le ciel de son rétablissement dans l'église métropolitaine de Notre-Dame, puis il dina avec sa famille à l'hôtel de ville de Paris. Pour conserver le souvenir de cet événement, le corps municipal vota l'érection de la statue pédestre du roi en bronze. C'est celle que l'on voit encore aujourd'hui au fond de la cour, sous une des arcades du portique. Elle fut posée sur son piédestal le 14 juillet 1689. Un siècle après, jour pour jour, éclatait la terrible révolution qui devait l'en faire descendre. Elle y fut remplacée par les soins du comte Frochot, le premier préfet de la Seine. Dans la même année, la statue équestre de *Louis XIV*, en bronze, fut commandée à Coysevox par les états de Bretagne, pour la ville de Rennes, avec deux bas-reliefs pour le piédestal. Afin de donner à l'ouvrage toute sa perfection, l'artiste s'était fait amener seize ou dix-sept chevaux des écuries du roi : il en avait observé les mouvements, choisi les formes, et, non content de ces études sur la nature vivante, il avait pratiqué des dissections anatomiques sur les parties du corps de l'animal les plus nécessaires à son objet. La représentation du cheval étant ainsi devenue pour Coysevox une sorte de spécialité, il fut chargé, en 1701, d'exécuter les deux chevaux ailés qui sont à l'entrée du jardin des Tuileries, du côté de la place Louis XV, groupes de douze pieds de proportion et d'un seul bloc de marbre. L'un porte *La Renommée*, l'autre *Mercur*. Le cheval de la Renommée vole sans rênes, pour exprimer que rien n'arrête cette déesse et qu'elle ne suit pas de route certaine; celui de *Mercur* est bridé, pour faire entendre qu'il faut des règles au commerce ainsi qu'aux arts. La plinthe du *Mercur* porte le millésime de 1702, avec cette inscription : *Ces deux groupes ont été faits en deux ans*. Sur la terrasse du château on voit, du même artiste, un *Joueur de flûte*, une *Hamadryade*, qui semble attentive à ses accents, et une *Flore* : chacune de ces figures est groupée avec un enfant. Si elles ne sont pas d'un grand goût ni même exemptes de quelque manière dans la pose, elles ont le caractère qui leur est propre et surtout elles remplissent bien l'espace. Mais elles n'étaient pas primitivement destinées aux Tuileries : elles avaient été commandées, ainsi que les deux chevaux ailés, pour le jardin de Marly. Versailles était à peine achevé que le roi, fatigué des grandeurs qu'il avait lui-même créées, désira un séjour plus solitaire et plus convenable à des réunions intimes, une sorte de maison de campagne royale. Marly fut choisi comme lieu de retraite; mais c'était la retraite de Louis XIV : le cortège des arts devait l'y suivre et y multi-

plier les merveilles. Quatre groupes de proportion colossale, *La Seine*, *La Marne*, *Amphitrite* et *Neptune*, figures caractérisées par des attitudes et mises en action par des personnages accessoires, furent exécutés par Coysevox, pour décorer les extrémités d'une cascade à laquelle l'abondance de ses eaux avait fait donner le nom de *la Rivière*, et qui fut remplacée, sous le règne suivant, par le *Tapis vert*.

L'artiste fit pour Chantilly la statue du grand Condé, qu'on voyait sous le péristyle du château. Mutilée pendant la révolution, elle fut retrouvée chez un marbrier; acquise par le prince de Condé et adroitement réparée, elle orne aujourd'hui les parterres. A Petit-Bourg, Adélaïde de Savoie, dauphine de France, était représentée sous les traits de *Diane chasseresse*. C'était un genre d'ouvrage où Coysevox excellait : statues, bustes ou médaillons, il savait y réunir la finesse du style à la plus exacte ressemblance. On voyait à Notre-Dame de Paris, à droite du maître autel, la statue de *Louis XIV à genoux*, faite pendant à celle de *Louis XIII*. On a cru, par prudence, les enlever toutes deux pendant les journées de juillet 1830; et on n'a plus songé depuis à les faire reparaître sur leurs piédestaux. Beaucoup de statues-portraits sculptées par Coysevox accompagnaient des mausolées. Entre autres monuments, qui sont très-nombreux, qu'on doit distinguer : celui de *Mazarin*, dans l'église des Quatre-Nations; celui de *Colbert*, à Saint-Eustache; celui du comte *d'Harcourt*, à l'abbaye de Royaumont; enfin, celui de *Charles Lebrun*, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. On voit aussi des tombeaux, d'une ordonnance composée, ornés de figures emblématiques associées aux images des illustres morts. Les autres, celui de *Lafontaine*, à Saint-Roch; celui de *Mansard* à Saint-Paul, etc., consistaient dans de simples bustes ou médaillons, avec une épitaphe. Tel était celui que l'artiste exécuta en stuc à Saint-Germain des Prés, pour ce même cardinal de *Furstemberg* dont il avait décoré le palais à Saverne, et qui, par un singulier enchaînement de circonstances politiques, mourut abbé de Saint-Germain des Prés. Les principaux personnages de cette époque, si féconde en grands hommes, furent produits par le ciseau de Coysevox. C'est Louis XIV, dont il fit plusieurs bustes ou médaillons à divers âges, la reine Marie-Thérèse d'Autriche, le dauphin leur fils, Louis XV en différentes années, Colbert, Louvois, Turenne, Vauban, Villars, le président Harlay, les cardinaux de Bouillon et de Polignac, Arnauld d'Andilly, Bossuet, Fénelon, Racine. Personne n'a mieux réussi à faire passer l'âme sur la plume et à vaincre les difficultés d'un costume ingrat. En s'exerçant à copier les bustes antiques, il en avait retenu le principal caractère, l'élevation dans la naïveté. Il sentait lui-même sa supériorité en ce genre. Rétabli d'une maladie grave, il dit à son médecin : « Vous n'avez

rendu la vie à votre manière; je veux vous faire vivre à la mienne : je ferai votre buste en marbre. »

On a de la peine à concevoir comment la carrière de Coysevox, bien que longue et laborieuse, pu suffire au nombre de ses ouvrages. Cependant, il trouva encore le temps de former des élèves, entre lesquels ses deux neveux, Nicolas et Guillaume Coustou (*voy. ce nom*), se signalèrent. C'est vrai que ses disciples l'aidèrent ensuite dans ses travaux. La revue sommaire que nous en avons faite prouve qu'il a possédé, avec toutes les parties de son art, la puissance du génie, est-à-dire la capacité de conception unie à la célérité d'exécution. Heureusement audacieux, semble se jouer avec les colosses; mais dans ses entreprises les plus hardies, il est toujours sage, et surtout attentif à calculer les effets pour les localités. Ami de la nature et sensible à ses charmes, il eût été varié comme elle, sans l'obligation d'asservir quelquefois l'originalité de son talent au fatal ascendant de Lebrun, qui moult dans une même empreinte tout l'art contemporain.

Coysevox avait été reçu membre de l'Académie de Peinture et de Sculpture en 1676; il en fut nommé professeur sans avoir passé par les grades préparatoires, puis recteur, directeur et chancelier perpétuel. Il prolongea jusqu'à quatre-vingts ans sa vie active et glorieuse existence. Aux approches de ses derniers moments, on l'entretenait de ses succès : « Si j'en ai eu, dit-il, c'est qu'il a plu à Dieu de m'accorder quelques moyens, vain tantôme prêt à s'évanouir aussi bien que ma vie. » Il mourut avec le calme du sage et la réputation du chrétien. [*Encycl. des G. du M.*] — Bernhelms, *Éloge funèbre de Antoine Coysevox, sculpteur du roi*; Paris, 1721, in-12.

COYSSARD (Michel), poète et lexicographe français, né à Besse (Auvergne), en 1547, mort à Lyon, le 10 juin 1623. Il fut professeur de belles-lettres et de rhétorique, puis recteur des collèges de Besançon, de Vienne et de La Trinité à Lyon. On a de lui : *Sommaire de la doctrine chrétienne*; Lyon, 1591, in-12, suivi de *Hymnes et Odes spirituelles*, mises en musique par Giovanni Ursueci; — *Thesaurus Virgii, in locos communes digestus, poetice diodios perutilis*; Lyon, 1590, in-8°; — *Dictionnaire Français-Latin*; Lyon, 1609, in-4°. — *Les Lyonnais dignes de mémoire*, 1, 404.

COYTHIER. *Voy. COICTIER*.

COZZA (Francesco), peintre napolitain, à Istilo (Calabre), en 1605, mort à Rome, en 1682. Il était élève et ami du Dominiquin, et termina plusieurs ouvrages. Il avait hérité des principes de son maître, mais sans en partager l'élégance. Cozza avait un talent remarquable pour reconnaître la touche des différents artistes, et ses jugements à cet égard étaient établis sans appel. Il fut employé dans Rome à plusieurs grands travaux exécutés à fresque

ou à l'huile. Son tableau le plus remarquable est *La Vierge de la Rançon*, à Santa-Francesca Romana.

Lione Pascoli, *Vite de' Pittori moderni*. — Lanzi, *Storia pittorica*, II, 203. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

* **COZZA (Giovanni-Batista)**, peintre italien, né à Milan, en 1676, mort à Ferrare, en 1742. C'était un peintre fécond, harmonieux et facile. S'il ne fut pas toujours correct, il fut toujours agréable. Son meilleur tableau, représentant plusieurs saints de l'ordre des Servites, se voit à Ferrare, dans l'église dite de *Cà Bianca*.

Cesare Citadella, *Catalogo istorico de' Pittori Ferraresi*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

COZZA (Lorenzo), théologien italien, né à San-Lorenzo della Grotta près Bolsena, le 31 mars 1654, mort à Rome, le 18 janvier 1729. Il entra dans l'ordre des Franciscains de l'Observance, et après avoir été successivement professeur en théologie, gardien de la terre sainte, et vice-commissaire de son ordre, il en fut élu ministre général le 15 mai 1723. Le 9 décembre 1726 Benoît XIII le créa cardinal du titre de Saint-Laurent *in pane et perna*, qu'il changea le 20 janvier 1727 contre celui de Sainte-Marie *in Ara Cœli*. Cozza fut ensuite nommé membre des congrégations du saint-office, des évêques et réguliers, de la discipline régulière, de *propaganda fide*, etc., consultant de l'index et qualificateur de la suprême inquisition. On a de lui : *Vindiciæ Areopagitæ, una cum antiqua Ecclesiæ disciplina circa varios ritus, et apologia Joannis Novii pro scriptis Areopagitæ*; Rome, 1702, in-fol.; — *Commentaria historico-dogmatica in librum sancti Augustini De Hæresibus ad quod vult Deum*; Rome, 1707, 2 vol. in-fol.; — *Dubia selecta emergentia circa sollicitationem in confessione sacramentali*, etc.; Rome, 1709, in-8°; — *Historia polemica de Græcorum schismate ex ecclesiasticis monumentis*; Rome, 1719-1720, 4 vol. in-fol.; — *Tractatus dogmatico-moralis de Jejunio ecclesiastico, tripartitus*; Rome, 1724, in-fol.; — *Vita sancti Dyonisii Arceopagitæ, cum annotationibus pro Parisiensi episcopatu*, imprimé dans le *Patrimonium seraphicum* de François de Santa-Maria.

P. Jean de Saint-Antoine, *Bibliotheca univers. Francisc.* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

COZZANDO (Leonardo), biographe italien, né à Rovato, près Brescia, en 1620, mort le 7 février 1702. Il entra à douze ans dans l'ordre des Servites, et enseigna encore jeune la philosophie à Vérone et à Vienne; il devint ensuite professeur de théologie et régent du collège de Saint-Alexandre à Brescia. A vingt-cinq ans il avait été élu membre de l'académie des *Erranti*. On a de lui : *Corsi di penna*; Brescia, 1645; — *Ristretto dei prelati della sua religione*; Brescia, 1673; — *Vite del P. Paolo Cigone, e del P. Ottavio Pantagoto*; — *De Magisterio*

antiquorum Philosophorum; Cologne, 1682, in-8°, et Genève, 1684, in-12; — *Libraria Bresciana*, Brescia, 1682, in-8°; réimprimée avec le supplément, Brescia, 1694, in-8° : cet ouvrage contient les vies de cinq cent trente auteurs; — *Vago e curioso Ristretto profano e sacro dell' historia Bresciana*; Brescia, 1694, in-8°; — *Vita di Gio. Francesco Quinzano Stoa*; Brescia, 1694; — *De Plagiariis*, publié par Lazaroni, dans ses *Miscellanea di varie operette*; Venise, 1740.

Sax, *Onomast. liter.*, V, 517. — Clément, *Bibl. cur.*, VII, — Menken, *Critica lit. Spec.*, I.

* **COZZOLANI** (*Clara-Margarita*), musicienne italienne. Elle prit le voile en 1620, au couvent des Bénédictines de Sainte-Radegonde à Milan, et se livra à la composition musicale. On a d'elle : *Primavera di fiori musicali*, de une à quatre voix; Milan, 1640; — *Motetti* de une à quatre voix; Venise, 1642; — *Scherzi di sacra melodia*; Venise, 1648; — *Salmi a otto voci oncertante, con motetti, e dialoghi*, de deux à cinq voix; Venise, 1650.

Féts, *Biographie universelle des Musiciens*.

* **CRAAN** (*Willem-Benjamin*), ingénieur et géomètre hollandais, né à Batavia, le 23 août 1776, mort à Schaerbeek-lez-Bruxelles, le 16 juin 1848. Il fit ses études à Leyde, où il reçut le grade de docteur en droit, le 27 août 1795. Il quitta la jurisprudence pour cultiver les mathématiques, la peinture et la musique. Le 10 décembre 1810 il fut nommé ingénieur-géomètre du cadastre dans le département de la Roër, et le 15 septembre 1812 ingénieur-vérificateur du département de la Lippe. Le 23 octobre 1814, lors de la formation du royaume des Pays-Bas, Craan fut maintenu dans son emploi pour le département de la Dyle. En 1817, il contribua puissamment à l'introduction de la lithographie en Belgique, et obtint les premiers essais satisfaisants de ce nouveau procédé; il se fit aussi remarquer par plusieurs travaux *Sur la concordance des baromètres, la hauteur des marées, la détermination de la méridienne de Bruxelles, etc.*, insérés dans divers journaux belges. En 1835 Craan prit sa retraite comme ingénieur-vérificateur de la province de Brabant. On a de lui : *Plan du champ de bataille de Waterloo*, avec notice historique; Bruxelles, septembre, 1816, in-fol. Ce travail valut à l'auteur une bague en brillants qui lui fut donnée par l'empereur Alexandre; — *Plan géométrique de la ville de Bruxelles*, avec ses faubourgs et communes limitrophes; Bruxelles, 1836, 4 feuilles grand aigle.

Xavier Heuschling, *Notice biographique sur G.-B. Craan*; Cologne, 1850. — *Dictionnaire des Savants de la Belgique*. — *Le Bibliophile belge*, VII. — *Le Moniteur belge*, du 21 juin 1848. — *Le Journal de Bruxelles*, du 29 février 1825.

CRAANEN (*Théodore*), médecin néerlandais, mort en 1688. Il exerça la médecine à Duisbourg, à Nimègue, enfin à Leyde, où il professa

pendant dix-huit années. Il eut le titre de conseiller et premier médecin de Frédéric-Guillaume électeur de Brandebourg. Ses ouvrages sont : *Oratio funebris in obitum Arnoldi Sveltyde*, 1679, in-4°; — *Lumen rationale medicum, seu praxis medica reformata*; Middelbourg, 1686, in-8°; — *Observationes quibus emendatur et illustratur Henrici Regii praxis medica, medicationum exemplum tractata*; Leipzig, 1689, in-4°; — *Tractatus physico-medicus de Homine, in quo, etc.*; Leyde, 1689, in-4°; Naples, 1722, 2 vol. in-8°; en abrégé sous ce titre : *Œconomia animalis*; Amsterdam, 1703. Les œuvres complètes de Craanen ont été publiées à Anvers; 1689, 2 vol. in-4°.

Biographie médicale.

CRABBE (*George*), poète anglais, né à Aylburgh, dans le Suffolk, le 24 décembre 1717, mort le 8 février 1832. Son père, qui avait une place dans les douanes, après avoir été maître d'école, lui fit donner toute l'instruction compatible avec ses ressources; il se décida ensuite à faire suivre à son fils la carrière de chirurgien apothicaire. A quatorze ans, le jeune Crabbe fut envoyé en apprentissage à Wickham-Brook, dans le voisinage de Bury-St-Edmond, chez un chirurgien qui faisait valoir des terres, à la culture desquelles il employa son élève. C'est pour celui-ci fut placé chez un autre maître, à Wood-bridge, où il continua pendant cinq années ses études de chirurgie; mais déjà s'annonçait en lui un penchant très-prononcé pour les lettres. Son père, qui était abonné au *Philosophical Magazine* de Martin, faisait relier chaque année les numéros de ce recueil, d'où il enlevait sans cérémonie poésie ou littérature, enfin tout ce qui n'était pas science; le jeune Crabbe se paraît de ces débris: il en dévorait la substance, et bientôt il voulut, lui aussi, composer des vers. Rien ne put dès lors arrêter ce penchant naissant. C'est ainsi qu'à Wickham-bridge la poésie, et de même à Wood-bridge; et il avait remporté le prix fondé par le *Lady's Magazine* de Wheble, et qui avait pour sujet *Hope* (L'Espérance), il ne s'arrêta plus dans sa carrière, et avant son retour chez son père il composa un nouveau poème intitulé : *Convivium* (Ivresse).

A la fin de l'année 1777, il revint dans la maison paternelle, où il resta quelque temps avant de pouvoir aller à Londres, où son père se proposait de l'envoyer pour lui faire compléter ses études médicales. Il ne séjourna pas longtemps dans cette ville; il revint dans son pays, ramené par son amour pour une jeune fille que l'infirmité de sa position ne lui permit pas d'épouser. C'est alors qu'il se décida à embrasser définitivement la profession littéraire. Pour réussir, il jugea nécessaire un nouveau voyage à Londres; mais il fallait de l'argent: il écrivit à M. Dudley-North pour lui emprunter cinq livres sterling. M. Dudley lui accorda la somme demandée.

et Crabbe partit pour Londres, où il arriva en avril 1780. Il alla demeurer près de Royal-Exchange, et se livra dès lors avec ardeur aux lettres, qu'il aimait. Il projeta d'abord un ouvrage en prose, intitulé : *A Plan for the examination of our moral and religious opinions*, et en même temps il voulut se faire connaître par deux poèmes qui furent refusés par les libraires. Il publia alors, à ses propres frais, chez Payne, un petit poème, *The Candidate* (Le Candidat); mais l'éditeur fit faillite, et le poète se vit déçu dans les espérances qu'il fondait sur cette publication. Ses embarras pécuniaires ne firent que s'accroître. Dans cette extrémité, il s'adressa à lord North; mais il n'obtint rien de ce grand seigneur. Il envoya alors, sans plus de succès, quelques poésies aux lord Shelburne et Thurlow. Mieux inspiré, il prit enfin le parti d'écrire à Burke. Sa lettre était un modèle de style, de simplicité et de dignité. « La nuit qui suivit la remise de ma lettre, j'étais, dit-il, dans une telle agitation, que j'arpentai de long en large le pont de Westminster jusqu'au jour. »

Burke lui fixa un jour d'audience, le reçut avec affabilité, et l'engagea à lui montrer tout ce qui sortirait de sa plume. La Bibliothèque (The Library), et Le Village (The Village) furent les œuvres que Crabbe présenta à son tuteur; Burke le recommanda aussitôt au libraire Dodsley, et ces deux ouvrages parurent en 1781. Burke ne se borna pas à ces encouragements; il aida de sa bourse le jeune poète, et lui donna un appartement à Beaconsfield, où on le traita comme s'il eût fait partie de la famille; il fut aussi présenté à Fox, à Joshua Reynolds, à lord Thurlow et à d'autres personnages marquants. Burke conseilla à son jeune protégé d'entrer dans les ordres, et fit tous ses efforts pour que ce but fût atteint.

Cette bienveillance de Burke pour un jeune homme inconnu est une des pages honorables de la vie de cet homme d'État. Devenu diacre et ministre de 1781 à 1782, Crabbe eut d'abord une cure dans sa ville natale. Peu de temps après il obtint, grâce à l'appui de Burke, le titre de chapelain du duc de Rutland, qu'il suivit au château de Belver. En 1783 parut, revu par Johnson un ouvrage de Crabbe intitulé : *The Village*, dont le succès fut grand, et qui établit la réputation du poète. Deux petites cures lui furent offertes dans la même année par lord Thurlow, qui tenait à faire oublier sa dureté première envers Crabbe. Celui-ci profita de tous ces changements de fortune pour épouser miss Elmy, l'objet de son premier amour; il s'établit avec elle à Belver, sur l'invitation du duc de Rutland, obligé par ses fonctions de lord lieutenant d'Irlande d'aller demeurer dans ce pays. En 1785 Crabbe accepta la cure de Strathern, et bientôt il alla se fixer dans cette paroisse. Quoique recherché et estimé par toute la famille Rutland, Crabbe n'y sentait pas toute son indépendance à l'aise; cette situation

lui répugnait; il n'aimait pas, disait-il, « à se chauffer au rayon du sourire d'un grand personnage (*to bask in the sunshine of a great man's smile*). » En 1785 Crabbe publia le *New Paper*; puis il ne fit rien paraître jusqu'en 1807, c'est-à-dire pendant un intervalle de vingt-cinq années, qu'il employa à mûrir son talent. Il publia alors : *The Parish Register* (Le Registre de Paroisse) et résida successivement à Strathern, à Muston, enfin, de 1792 à 1796, à Parkham, dans le Suffolk, où il desservait les deux cures voisines de Sweffling et de Great-Glemham. En 1805 il rentra dans sa cure de Muston. S'il ne fit rien paraître, il n'était cependant pas oisif : il étudia avec ardeur la botanique, et écrivit en anglais sur cette matière un traité qu'il livra aux flammes sur les observations d'un professeur du Trinity-College de Cambridge, au jugement duquel c'était dégrader la science que de l'écrire en langue vulgaire. Crabbe s'appliqua aussi à l'entomologie et à la géologie. Il traduisit ses propres ouvrages en français et en italien, et s'occupa de l'éducation de ses enfants. Il ne cessait pas d'écrire : trois nouvelles, qu'il mit en prose, eurent le sort de son traité de botanique, parce que sa femme avait estimé qu'il valait mieux leur donner la forme poétique.

En même temps que son *Parish Register*, Crabbe fit paraître *Sir Eustace Grey*, 1807, et d'autres petites pièces, et à la même époque il fit réimprimer quelques-unes de ses œuvres; c'était pour subvenir aux dépenses de son fils à l'université de Cambridge. Trois ans plus tard, il publia *The Borough*. La perte qu'il fit de sa femme, en 1813, produisit chez lui une mélancolie qui mina lentement sa santé. Cependant la famille Rutland ne discontinua pas de le combler de ses bienfaits. Il passa le reste de ses jours à Trowbridge, où il mérita l'estime et l'affection de ses paroissiens. Dans les rares apparitions qu'il faisait à Londres, il était recherché par les notabilités littéraires, telles que Rogers, Moore, Campbell, Wordsworth, Southey et sir Walter Scott. En 1819 ses *Tales of the Hall* (Contes de la salle du Château) furent publiés par M. Murray, qui lui en donna 3,000 livres sterling. En 1822, il visita Walter Scott à Édimbourg.

Sa mort répandit un deuil général à Trowbridge. Crabbe manquait d'invention; mais il copiait avec une saisissante exactitude la réalité, telle qu'il la voyait passer sous ses yeux (1). Il peignit surtout, mais avec trop peu de sensibilité, les misères des classes inférieures; souvent même il va jusqu'à la satire: c'est un tort, puisque leurs vices ou leurs travers viennent presque toujours de leur position ou d'une instruction insuffisante. Un romancier anglais contemporain, Dickens, a su peindre ces classes avec autant d'exactitude, mais avec plus de charité. Les œuvres de Crabbe

(1) C'est ce que fait dans la peinture un artiste contemporain, M. Courbet.

ont été publiées par Murray, en 1834, en 8 vol. ; le dernier contient aussi des contes inédits en vers, publiés par son fils. V. ROSENWALD.

Life of the rever. G. Crabbe, by his son; 1838, in-18. — *Edinburgh Review*, avril 1810 et juillet 1819. — *Rev. Enc.*, III, IX. — *Penny Cycl.* — M. Cucheval-Clazigny, *Monit. univ.*, 27, 28, 29 septembre 1854.

CRABBE (Pierre), historien belge, né à Malines, en 1470, mort dans la même ville, le 30 août 1553. Il appartenait à l'ordre de Saint-François, dans lequel il parvint aux premières charges. C'était un théologien très-distingué : il se fit remarquer par son opposition aux doctrines protestantes. On a de lui : *Concilia omnia, tam generalia quam particularia, quæ jam inde ab Apostolorum temporibus in hunc usque diem celebrata*, etc. ; Cologne, 1538, 2 vol. in-fol., et 1551, 3 vol. in-fol. Surius y a ajouté un quatrième volume en 1567. C'est un ouvrage incomplet et mal exécuté ; il a été traduit en français, sous le titre de *Traité de l'Étude des Conciles*.

Val. André, *Bibliotheca Belgica*, pars secunda, 968. — Le Mire, *Bibliotheca ecclesiastica*. — Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques*. — Wadding, *Scriptores ordinis Minorum*, 279.

CRABET (Dirk et Wouter), peintres sur verre, natifs de Gouda, province hollandaise, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Ils étaient frères. Wouter ou Vautier Crabet visita la France et l'Italie. Il avait pour habitude, dans chaque ville où il passait, de laisser un châssis ou carreau de vitre peint de sa main. Il avait plus de couleur et dessinait mieux que Dirk ou Thierry ; mais celui-ci avait plus de force dans l'exécution. L'un et l'autre travaillaient vite et habilement ; Wouter exécuta en 1560 une première vitre pour l'église de Gouda, et en 1561 il en peignit une autre, qui fut donnée à la même église par la duchesse Marguerite. Il fit encore pour cet édifice religieux une *Nativité*, à laquelle il ajouta, en 1566, une *Destruction du temple d'Héliodore*. En 1567 il représenta avec un remarquable talent un *Jésus chassant les vendeurs du temple*, et en 1568 *La Mort d'Holopherne*, que l'on voit dans l'église de Gouda. Ce fut le dernier ouvrage de Wouter. Quoique amis, les deux frères avaient ce sentiment de rivalité si fréquent chez les artistes ; ils se cachaient leur mutuel secret. Celui d'entre eux qui recevait la visite de l'autre couvrait son œuvre. Quand Wouter interrogeait Dirk ou celui-ci Wouter pour savoir la source du talent de son frère : « J'ai trouvé par le travail ; cherchez, et vous trouverez de même ; » telle était leur réponse. Ces deux artistes finirent par ne plus communiquer entre eux que par écrit. Leur art leur coûta tant de frais et de recherches, que pour éviter l'indigence ils furent souvent obligés de travailler comme de simples vitriers.

Descamps, *Vies des Peintres flamands*. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

CRADOCK (Joseph), littérateur anglais, né à Leicester, le 9 janvier 1742, mort à Londres,

le 15 décembre 1826. Devenu maître des biens que son père, riche propriétaire, lui laissa mourant, il alla à Londres, se lia avec Garri-se maria, et mena une vie si fastueuse, qu'il se promit bientôt sa fortune. En 1767 il fut revêtu de l'office de haut sheriff dans le comté de Leicester. En 1784 il alla visiter le rai de France, la Hollande, la Flandre, et ne revint en Angleterre que deux ans après. Sur ta fin sa vie, il fit l'abandon de ses biens à un gentleman, qui se chargea de lui servir une pension viagère. On a de lui : *Lettres écrites de Suedon, contenant la relation d'un voyage dans les contrées septentrionales de la principauté de Galles* ; 1770, in-12 ; — *Zobéc*, tragédie ; 1773 ; — *Vie de l'évêque John Wikes, à la manière de Plutarque, pour servir de spécimen à un ouvrage plus consultable* ; Londres, 1773, in-8° ; — *Mémoires d'un Village, ou correspondance d'un ecclésiastique et de sa famille, qui habitent la campagne, avec son fils, qui est à la ville* ; 17 in-12 ; — *Relation descriptive de quelques unes des parties les plus romantiques nord du pays de Galles* ; 1777, in-8° ; — *Quatre Dissertations morales et religieuses adressées à la génération naissante* ; — *Fidèle* 1821, in-12 ; — *Le Czar*, tragédie ; 1824 ; — *Mémoires littéraires et Miscellanées*, 1826, 2 in-8°.

Annual Biog. and Obituary.

CRADOCK (Luc), peintre anglais, mort 1717. Il a exécuté quelques tableaux, dont plus recherchés sont ceux où il a peint des seaux.

Fiorillo, *Geschichte der Malerei*, t. V, p. 533.

CRADOCK (Samuel), théologien anglais conformiste, né en 1620, dans le comté de Somerset, mort le 7 octobre 1706. Il perdit en 1662 la place de recteur de North-Cadbury ouvrit une école particulière. On a de lui *Knowledge and Practice, a system of divinity* ; in-fol. ; — *The Harmony of the Evangelists* ; in-fol. ; — *The Apostolical History* ; fol. ; — *The Old Testament methodized* ; 3 in-fol. ; — *On Exposition of the Revelation*.

Rose, *New biograph. Dict.*

CRAESBEKE (Joseph van), peintre flamand né à Bruxelles, en 1608, mort en 1668. Il exerça la profession de boulanger à Anvers, lorsqu'il lia avec Brauwer. « Dès qu'il avait vidé son dit Descamps, il se rendait chez son ami, et examinait sa manière d'ébaucher et de finir ouvrages. La journée finie, ils allaient en boire et fumer. » Craesbeke essaya de peindre fit des progrès très-rapides, et parvint pres à égaliser son maître, qui était aussi son compagnon de débauche. Cet artiste ne s'est exercé sur des sujets analogues à ses mœurs, peu vécus ; la plupart de ses tableaux représentent des *Tabagies*, des *Corps-de-garde* et des *Querelles* de gens ivres. Le Musée de P

possède deux tableaux de Craesbeke : *Le Peintre Torneille Saft-Heven à son chevalet*, et *Craesbeke faisant le portrait de Brauwer*.

Descamps, *Vies des Peintres flamands et hollandais*.

CRAFFT. Voyez CRATON.

CRAIG, en latin *Cragius* (Guillaume), théologien anglican, né à Glasgow, en 1709, mort en 1784. On a de lui : *Essai sur la Vie de Jésus-Christ*; Glasgow, 1767; — *Vingt Discours sur divers sujets*; Londres, 1775; — *les Sermons*.

Rose, *New general biographical Dictionary*.

CRAIG (Jacques), poète et théologien anglican, né en 1682, à Gifford, dans le Lothian oriental, mort en 1744. Il fut successivement ministre d'Yester, d'Haddington et d'Édimbourg. On a de lui : *Divine Poems*; — *Sermons*, 3 vol. 1-8°.

Rose, *New biographical Dictionary*.

CRAIG (Jean), mathématicien écossais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Leibnitz venait de découvrir et d'annoncer le calcul différentiel dans les *Actes de Leipzig*. Craig fut le premier qui le fit connaître en Angleterre, tel que l'avait conçu le célèbre géomètre allemand. Peu après, il eut la singulière idée d'appliquer les calculs algébriques à la théologie. Il calcule dans un petit écrit la force et la diminution des choses probables, établit d'abord que tout ce que nous voyons sur le témoignage des hommes, inspiés ou non, n'est que probable, suppose ensuite que cette probabilité va toujours en diminuant, mesure qu'on s'éloigne du temps auquel les témoins ont vécu, et trouve que la probabilité de la religion chrétienne peut durer encore 1454 ans, c'est-à-dire jusqu'en 5150. Après ce terme, elle serait nulle, si Jésus-Christ, par un second avènement, ne prévenait cette éclipse, comme il le révoit, par un premier avènement, celle de la religion judaïque. Diton et Houtteville, théologiens distingués, réfutèrent le système de Craig, qui ne connaissait pas les véritables principes de l'application du calcul des probabilités à la vérité des témoignages. Outre des mémoires insérés dans les *Transactions philosophiques* et dans les *Acta Eruditorum*, on a de Craig : *Methodus figurarum lineis rectis et curvis comprehensarum; quadraturas determinandi*; Londres, 1685, in-4°; — *Tractatus mathematicus de figurarum curvilinearum quadraturis et locis geometricis*; ibid., 1693, in-4°; — *Theologiæ christianæ Principia mathematica*; ibid., 1699, in-4°; nouvelle édition, donnée par J. Daniel Titius, avec une réfutation de l'ouvrage, Leipzig, 1755, in-4°; — *De Calculo Fluentium libri duo, qui subjunguntur libri duo De optica analytica*; Londres, 1718, in-4°. En 1701 Petersen se présente à Londres des *Animadversiones* sur le livre de Craig; soumettant à une autre loi le décroissement de la probabilité historique, et lui donnant beaucoup plus de rapidité, il trouvait

que les faits du commencement de notre ère ne seraient plus du tout croyables en 1789.

D. Tillus, *Notie sur J. Craig*, dans son édition des *Theologiæ Christianæ Principia mathematica*. — Aikin, *General Biography*. — Potter, *Histoire philosophique du Christianisme*, t. 1, p. lxx. — *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, t. 1, p. 583.

CRAIG ou **CRAGIUS** (Nicolas), littérateur danois, né vers 1549, à Rypen, dans le Jutland, mort le 14 mai 1602. Il fit ses premières études sous Mélanchthon, vint suivre en France les leçons des plus habiles juriconsultes, et prit ses degrés en droit à la faculté de Bourges. De retour en Danemark, il devint recteur de l'université de Copenhague, et enseigna successivement le grec et l'histoire. Craig fut aussi employé sous le règne de Christian IV, dans plusieurs négociations importantes en Pologne, en Angleterre et en Écosse. On a de lui : *Grammatica Latina*; 1578; — *Titi Livii et Sallustii sententiosæ Dicta*; 1582; — *De Republica Lacedæmoniorum, libri quatuor, et Heracleidis De Politia libellus*, grec et latin; Heidelberg, 1593, in-4°; Leyde, 1670, in-8°; — *Panegyricus Christianio IV, Daniæ regi, dictus*; in-4°, 1601; — *Annalium Libri quinti, quibus res Daniæ ab excessu regis Friderici I, ac deinde a Christiano III, gestæ ad annum usque 1550, enarrantur*; Copenhague, 1737, in-fol. C'est à Gramm qu'est due cette édition des *Annales*, etc., que Craig n'avait pas eu le temps d'achever, et qui furent continuées par Étienne, fils de Jean Stephanus; les matériaux préparés par Craig avaient péri dans un incendie; — une édition des *Differentiæ Ciceronis*, 1589.

Nyerup et Kraft, *Dansk Litteratur-Lexicon*. — Sax., *Onomast. literar.*, IV.

CRAIG (Thomas), juriconsulte écossais, né à Édimbourg, en 1548, mort dans cette ville, en 1608. Il étudia avec succès la jurisprudence dans les universités de France. De retour dans sa patrie, il jouit d'une grande réputation de savoir et de probité, et travailla à la réconciliation de l'Angleterre et de l'Écosse. Le meilleur et le plus estimé de ses ouvrages a pour titre : *Jus feudale, quod præter jus commune Longobardicum, feudales Angliæ, Scotiæque consuetudines complectitur*; Londres, 1655; réimprimé à Leipzig, 1716, in-4°, avec une préface et un glossaire de Luder Mencken.

Tytler, *Account on the Life and Writings of sir Th. Craig*; Édimbourg, 1823.

CRAKANTHORP (Richard), théologien anglican, né en 1567, à Strickland, mort en 1624, à Blacknotley. Il fut recteur de cette dernière ville, et passa pour un bon prédicateur et un grand controversiste. On a de lui : *Justinian defended against Baronius*; — *Defensio Ecclesiæ Anglicanæ contra M. Ant. de Dominis, archiepisc. Spalatensis, injurias*; Londres, 1625, in-4°; — *A Treatise on the fifth general council, etc.*; — *Logicæ Libri quinque, etc.*; — *Defence of Constantine*.

Witte, *Diarium Biographicum*. — Wood, *Athenæ Ozonienses*.

GRAMAIL (*Adrien DE MONTLUC, comte DE*), prince de Chabanais, littérateur français, né en 1588, mort le 22 janvier 1646. Petit-fils du maréchal de Montluc, il eut du crédit à la cour de Henri IV, devint maréchal de camp et gouverneur du comté de Foix, et fut, sous Louis XIII, l'un des matadors de la coterie des galants de cour appelés *les intrépides*. Mis à la Bastille, comme impliqué dans une conspiration contre le cardinal de Richelieu, il n'en sortit qu'après une détention rigoureuse de douze années (1630-1642). Ce seigneur, dont l'abbé de Marolles et Laporte parlent avec éloge, s'occupait de littérature. On a de lui : *La Comédie des Proverbes* ; Paris, 1616, 1634, in-8° ; *La Haye*, 1655, in-12 ; — *Les Jeux de l'Inconnu*, sous le nom de *Devaux* ; Paris, 1630 ; Rouen, 1637 ; Lyon, 1648, in-8° ; — *Les Pensées du Solitaire*.

Marolles, *Mémoires*. — Laporte, *Mémoires*. — Les frères Parfaict, *Hist. du Théâtre français*, t. III, p. 215-236.

* **GRAMAYEL** (*René-Éleuthère FONTAINE, marquis DE*), général français, né à Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne), le 14 juillet 1789. Élève à l'École Militaire de Fontainebleau le 15 mai 1805, il passa le 8 mai 1806 sous-lieutenant dans le 23^e régiment de dragons, et fit avec ce corps les campagnes de 1806 à 1809 aux armées de Naples et d'Italie. Nommé lieutenant aide de camp du général Lagrange le 2 décembre de cette dernière année, il fut appelé aux mêmes fonctions auprès du maréchal Macdonald le 1^{er} mai 1810, suivit son nouveau chef en Espagne et en Allemagne, et se fit remarquer, en 1810 et 1811, dans plusieurs engagements contre les Espagnols. Sa conduite pendant les guerres de la grande armée en 1812 et 1813 lui mérita le grade de capitaine et celui de chef d'escadron les 13 avril et 7 novembre suivants. Après les événements politiques et militaires de 1814 et 1815, M. de Cramayel continua ses fonctions auprès du duc de Tarente, et fut admis avec son grade dans le corps royal d'état-major le 24 juin 1818. Nommé colonel le 31 décembre 1831, il fut désigné par le ministre de la guerre, en 1832, pour remplir les fonctions de chef d'état-major de la 3^e division de l'armée du nord, avec laquelle il prit part au siège de la citadelle d'Anvers, et passa ensuite chef d'état-major de la 3^e division militaire (Metz). Maréchal de camp le 12 août 1839, il reçut successivement le commandement des départements de l'Isère, de la Charente et d'Ille-et-Vilaine. Général de division le 12 juin 1848, M. de Cramayel fut appelé au commandement de l'École d'Application d'État-Major, et chargé la même année de l'inspection générale des écoles militaires, fonctions qu'il conserva pendant l'année 1849 ; il fut en même temps attaché aux travaux intérieurs de la carte de France. Resté en disponibilité les deux années suivantes, il fut nommé par le ministre de la guerre, en 1852,

président du comité d'état-major et membre du comité d'infanterie. Il était grand-officier de la Légion d'Honneur depuis le 26 décembre de la même année, lorsqu'un décret de l'empereur, du 19 juin 1854, l'appela à la dignité de sénateur.

SIGARD.

Archives de la guerre. — *Moniteur universel*.

CRAMER (*André*), seigneur de Hoyerswerth en Poméranie, vivait dans le milieu du dix-septième siècle. Il servit dans l'armée suédoise pendant la guerre de trente ans, et fut blessé à la bataille de Leipzig. Devenu conseiller intime du duc de Holstein-Gottorp, il rédigea en partie les mémoires que le roi de Danemark et la maison de Holstein-Gottorp publièrent de 1667 à 1671. Müller, *Cimbria literata*.

CRAMER (*André-Guillaume*), philologue et jurisconsulte danois, fils de Jean-André, né Copenhague, le 24 décembre 1760, mort le 3 janvier 1833. Il fut professeur de droit et premier bibliothécaire à l'université de Kiel. Profondément versé dans la connaissance des lois des constitutions, il rendit de grands services à la science du droit. Sur la fin de sa vie, il s'occupait surtout de des études philologiques. On a de lui : *Diss. de senatus-consulto Claudian ad Tac.*, Ann., XII, 53 ; Kiel, 1782 ; — *Lection membranarum Florentinarum* ; ibid., 1785 ; — *Divi Vespasianus, sive de vita et legislatione T. Flavii Vespasiani, imp., commentarius* ; Iéna, 1785 ; — *Dispositionum Juris civilis Lib. singularis* ; ibid., 1792 ; — *Programma de sig. Digestorum FF.* ; Kiel, 1796 ; — *De Juris Quintum et civitatis Discrimine* ; ibid., 1803 ; — *Programma de termino pubertatis ex disciplina Romanorum* ; ibid., 1804 ; — *De Verborum Significatione titulo. Pandectarum et Codicis, cum varietate lectionis* ; ibid., 1804 ; — *Supplementa ad Barnab. Brissonii Opus verborum quæ ad jus civile pertinent significatione specimen* ; ibid., 1813 ; — *Opiniones d'un Jurisconsulte à propos de la discussion juridique d'un fidéicommiss*, en allemand ; ibid., 1814 ; — *Epistola de juvenibus apud Callistratum jurisconsultum* ; ibid., 1814 ; — *Ciceronis orationum pro Scæuro, etc., partes ineditæ, cum scholiis ad orat. pro Scæuro item ineditis ; invenit, recensuit Ang. Maibum cum comm. suis..... A.-G. Cramer, etc., F. Heirichius* ; ibid. 1816 ; — *Ars Consentii, v. g. barbarismis et metaplasmis, nunc primum veteri codice in lucem protracta* ; Berlin, 1811 ; — *Chronique domestique consacrée aux savants de mes parents et amis*, en allemand ; Hambourg, 1822 ; — *In Juvenalis Satiræ Commentarii vetusti, etc.* ; Kiel, 1823 ; c'est une édition des anciennes scolies sur Juvénal ; — *Ad G.-H. Weberum, medicum, Epistolæ* ; ibid., 1824 ; — *De Fragmentis nonnullis veteristarum membranarum Narratio* ; ibid., 1826 ; — *Ad Gellium excursus trias* ; ibid., 1827 ; — *Ad Gellium excursus quartus* ; ibid.,

832; — *Vita D. Aurel. Augustini, episcopi lippon.*, tirée d'un ancien manuscrit; *ibid.*, 1832. Cramer a encore laissé quelques poésies de circonstance, divers articles sur le corps du droit main, dans le *Magasin de Jurisprudence et Hugo*, de 1798, et beaucoup de morceaux dans la *Gazette de Jurisprudence historique*, dans la *Bibliothèque universelle allemande*.

Nietzsch, *Memoria A. G. Crameri, etc.*

CRAMER (*Charles-Frédéric*), littérateur nois, né à Kiel, en 1748, mort à Paris, en 1808. Il professa successivement la langue grecque et la philosophie à l'université de sa ville natale, et la littérature ancienne à Copenhague. Créé par des circonstances politiques à quitter le Danemark, il vint à Paris, et y exerça l'état d'imprimeur. Outre plusieurs ouvrages écrits en allemand, et dont la liste se trouve dans l'*Allemagne littéraire* de Meusel, on a de lui des traductions de l'allemand en français : *Claire et Ulpessis et Clairant, ou histoire de deux nantis émigrés*, traduit d'Auguste La Fontaine; 1796-1797, 2 vol. in-8°; — *Le comte de Dumar*, traduit de Bouterweck, en société avec son fils; 1798, 4 vol. in-18; — *La Bataille d'Hermann*, traduit de Klopstock; 1799, 1 vol. in-8°; — *Voyage en Espagne*, traduit de Ch. Scher; 1801, 2 vol. in-8°; — *Anecdotes sur J.-G. Mozart*; 1801, 2 vol. in-8°; — *Jeanne Arc*, traduit de F. Schiller; 1802, 1 vol. in-8°; — *Manuel de Littérature classique ancienne*, traduit d'Eschenburg; 1802, 2 vol. in-8°; — *Description de Valence*, traduit de Ch. Fischer; Paris, 1804, in-8°; — *Nouveau Dictionnaire portatif Français-Allemand et Allemand-Français*; *ibid.*, 1805, 2 vol. in-16. On doit encore à Cramer un *Précis des règles du jeu de guerre, rédigées d'après l'analyse de ce jeu par M. Helwig*; Paris, 1804, in-12.

Quérard, *La France littéraire*. — Meusel, *Literarisches Deutschland*.

* **CRAMER** (*Charles-Gottlob*), romancier allemand, né le 3 mars 1758, à Pœdelitz, dans la Saxe prussienne, mort le 7 juin 1817. Il étudia la théologie à Leipzig. A son retour de cette ville, vécut sans emploi à Weissenfels, et depuis 1795 il habita Meiningen en qualité de conseiller restier. Il fut ensuite nommé professeur à l'académie forestière de Dreissigacker, petit endroit voisin de Meiningen, et occupa cette place jusqu'à sa mort. De 1782, année où parut *Charles de Saalfeld*, son premier roman, jusqu'en 1817, Cramer a publié un grand nombre de volumes. Son *Rasmus Schleicher* (Leipzig, 1789, 4 vol.) fut généralement goûté, et sembla promettre beaucoup sur que la suite de la carrière littéraire de l'auteur n'a tenu. Dans ce roman il sut émouvoir le public par une foule d'aventures bizarres, mais sans essayer de s'emparer du lecteur par des sentimens relevés de la nature humaine. Les ouvrages suivans firent remarquer dans Cramer

l'absence d'invention; on y trouva des invraisemblances choquantes et des caractères faux, très-près de la caricature. Sans poésie, d'une vérité souvent triviale, chargés de descriptions pompeuses, emphatiques, exagérées, ses écrits, autrefois en vogue, sont aujourd'hui presque oubliés, même dans les cabinets de lecture. Parmi les romans de Cramer traduits ou imités en français, nous citerons *Le Pauvre Georges*, traduction de A. Duval; Paris, 1801, 2 vol. in-12. [*Enc. des G. du M.*]

Conversations-Lexicon.

CRAMER (*Daniel*), théologien protestant allemand, né le 20 janvier 1568, à Reetz, dans la nouvelle marche de Brandebourg, mort le 5 octobre 1637. Il fut professeur à Wittenberg et à Stettin. Ses principaux ouvrages sont : *De Aretino et Eugenio, fabula comice descripta*; Giessen, 1606, in-8°; — *Schola prophetica, articulorum symboli apostolici et prophetis excerptorum de J.-C. incarnatione, etc.*; Hambourg, 1606-1612, in-8°; — *Emblemata sacra*; Francfort, 1622, in-8°; — *Arbor hæreticæ consanguinitatis*; Strasbourg, 1623, in-4°; — *Histoire ecclésiastique de Poméranie*, en allemand; Stettin, 1628, in-fol.; — des ouvrages polémiques contre les catholiques et les calvinistes, en latin; — *des Oraisons funèbres*.

Freher, *Theatrum Eruditorum*. — Witte, *Memorie Theologorum, etc.* — Moréri, *Dict. hist.*

CRAMER (*Gabriel*), médecin suisse, né à Genève, le 24 mars 1641, mort dans la même ville, le 15 juin 1724. Il pratiqua la médecine dans sa ville natale. On a de lui : *Theses anatomicae, totam anatomiam epitomen complectentes*; Strasbourg, 1663, in-4°; — *De Obstructione Jecoris*; *ibid.*, 1664, in-4°.

Éloy, *Dictionnaire de la Médecine*.

CRAMER (*Gabriel*), mathématicien suisse, né à Genève, le 31 juillet 1704, mort à Bagnols, en 1752. Il concourut, à l'âge de vingt ans, pour la chaire de philosophie. S'il échoua, il obtint du moins l'estime de ses juges; il fit ensuite différens voyages, se mit en relation avec les savans, et se lia surtout avec Jean et Nicolas Bernoulli. En 1731 l'Académie des Sciences de Paris lui décerna le premier accessit au prix proposé sur la cause de l'inclinaison des orbites des planètes. En 1750 Cramer fut nommé sans concours à la chaire de philosophie à Genève. De tous ses ouvrages, dont on peut voir l'énumération dans l'*Histoire littéraire de Genève*, par Sennebier, nous ne citerons que le suivant : *Introduction à l'analyse des lignes courbes algébriques*; Genève, 1750, in-4°. Ce traité, qui parut deux ans après celui d'Euler sur la même matière, a cependant quelque chose d'original. Cramer et le géomètre allemand sont les premiers qui aient présenté la théorie des courbes dans tous ses détails. On doit encore à Cramer de belles éditions des œuvres de Jean et de

Jacques Bernoulli, et du *Commercium epistolicum Leibnitzii et Bernoullii*.

Museum Helvet., p. 28. — *Biblioth. Germ.*, t. X et XXVII. — Senneber, *Hist. littér. de Genève*.

* **CRAMER** (*Jean*), moine de l'ordre de Saint-Augustin et historien au seizième siècle. Après avoir habité le couvent d'Eschwige en Franconie, il fut prévôt à Creuzburg; il laissa une chronique latine *Monasterii S. Petri in monte Crucis ad Werram*, laquelle embrasse une période de sept siècles (724-1514), et qui a paru dans le recueil de Paulin. *Syntagma Rerum Germanicarum*, p. 289-343.

Jöcher, *Allgem. Gel.-Lex.*

CRAMER (*Jean-Isaac*), médecin suisse, fils de Gabriel. natif de Genève, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il exerça la médecine dans sa ville natale. On a de lui : *Thesaurus Secretorum Curiosorum, in quo curiosa, non solum ad omnes corporis humani tum internos, tum externos morbos curandos, sed etiam ad cutis, faciei, aliarumque partium ornatum, formam, nitorem et elegantiam conciliandos, continentur secreta*; Genève, 1709, in-4°.

Eloy, *Dictionnaire de la Médecine*.

CRAMER (*Jean-André*), minéralogiste allemand, né à Quedlinbourg, le 14 décembre 1710, mort à Berggiesühel, le 6 décembre 1777. Il contribua aux progrès de la métallurgie en Allemagne, et souvent on le consulta sur l'exploitation des mines. Ses ouvrages témoignent de grandes connaissances en minéralogie et en histoire naturelle. On a de lui : *Elementa Artis Docimasticæ*; Leyde, 1739, in-8° : cet ouvrage a été traduit en anglais, en français et en allemand; — *Anleitung zum Forstwesen, nebst einer Beschreibung von Verkohlung des Holzes* (Introduction à l'exploitation des forêts, avec une description de l'art de carboniser le bois); Brunswick, 1766, in-fol.; — *Metallurgie worin die Operationen so wohl in kleinen als grossen Feuer ausführlich und mit deutlichen Gründen, Erläuterungen und Kupfern gezieret sind* (Métallurgie, ouvrage dans lequel sont exposées avec principes, éclaircissements et gravures explicatives, toutes les opérations à grand et petit feu); Blankenbourg, 1774-1777.

Adelung, Suppl. à Jöcher; *Allg. Gel.-Lex.*

CRAMER (*Jean-André*), poète et littérateur allemand, né en 1723, à Josephstadt, en Saxe, mort le 12 juin 1788. Ses premières occupations littéraires furent des traductions et des articles fournis à des ouvrages périodiques. Appelé, en 1754, à Copenhague, en qualité de prédicateur de la cour, il devint, en 1765, professeur de théologie à l'université de la même ville. Après la mort de Frédéric V il se rendit à Lubeck, pour y occuper la place de surintendant, et fut rappelé en Danemark en 1774, et nommé successivement vice-chancelier, premier professeur de théologie

et chancelier à l'université de Kiel. Les ouvrages de Cramer sont écrits en allemand; les principaux sont la traduction de l'*Histoire universelle de Bossuet*, avec une continuation des notes; Hambourg et Leipzig, 1748-1777, 7 vol. in-8°; — *Homélies de saint Jean Chrysostome*, avec des notes; Leipzig, 1748-1777, 10 vol. in-8°; — *Sermons*; 1755-1760, 10 vol. in-8°; — *Le Spectateur du Nord*; 1759-1777, 3 vol. in-8°; — *Psaumes de David*, en vers avec notes; 1762 et 1764, 4 vol. in-8°; — *Nouvelle Collection de Sermons*; 1763-1771, 7 vol. in-8°; — *Poésies*; 1782-1783, 3 vol. in-8°.

Hirsching, *Historisch-literarisches Handbuch: Charaktere deutscher Dichter und Pros.*, 1^{er} vol., p. 28. Christiani, *Gedächtnisrede auf den verewigten Keler J. A. Cramer*; Kiel, 1788.

* **CRAMER** (*Jean-Antoine*), philologue anglais, d'origine suisse, né à Mitleedi, mort à Brighton, le 24 août 1848. Sa famille était émigrationnaire. Il étudia en Angleterre, où il devint pasteur de Binsey (comté d'Oxford) en 1811. Plus tard, en 1831, il fut nommé orateur officiel d'Oxford, où il fut chargé aussi en 1842 de professer l'histoire moderne. On a de lui, outre plusieurs ouvrages qu'il composa avec Wickham : *Description on the passage of Hanibal over the Alps*; Oxford, 1820; — *Description of ancient Italy*; Londres, 1826, 2 vol.; — *Description of ancient Greece*; Londres, 1828, 3 vol.; — *Description of Asia Minor*; Londres, 1832, 2 vol.; — *Anecdota græca e codicibus manuscriptorum Bibliothecæ Oxoniensis*; Oxford, 1834-37, 4 vol.; — *Anecdota græca e codicibus manuscriptis Bibliothecæ Regiæ Parisiensis*; Oxford, 1839-41; — *Travels of Nicander Mucius of Corcora in England in the reign of Henri VIII*; Londres, 1841.

Conversat. Lex.

* **CRAMER** (*Jean-Baptiste*), célèbre pianiste allemand, né à Manheim, en 1771, mort vers 1810. Il avait à peine un an lorsque Guillaume Cramer son père, habile violoniste, quitta l'Allemagne dans l'espérance de faire fortune à l'étranger. Le jeune Cramer fut élevé en France, où la France avait déjà parmi les artistes une réputation de généreuse hospitalité : il vint donc fixer sa résidence à Londres, où son mérite, bientôt apprécié, obtint de nombreux et légitimes succès. Il y mourut, en 1799. Doué d'une heureuse organisation, que les circonstances développèrent, le jeune Cramer témoigna dès sa première enfance des dispositions aussi extraordinaires que celles de ses frères aînés, Charles et François. Il reçut de son père les premières notions de musique. Mais peut-être ce génie ne se fut jamais compris lui-même, ou du moins n'eût-il été développé que fort tard les germes féconds de son talent, si le hasard n'avait conduit à Londres, en 1783, Clementi, le premier pianiste de l'époque. Clementi pressentit l'avenir du jeune maître dans les essais du petit virtuose, et durant un an et demi il lui transmit les premiers principes qu'il devait si religieusement conser-

malheureusement le célèbre artiste repartit pour la France, et l'enfant, abandonné à lui-même, mais pénétré du sublime modèle qu'il avait observé avec sa sagacité naturelle, trouva en lui assez de volonté et d'énergie pour marcher sans guide à l'âge de treize ans. Une lecture raisonnée de Bach, Hændel, Scarlatti, Haydn; une étude approfondie du contre-point sous la direction de Charles-Frédéric Abel; et d'après la doctrine de Kirnberger et de Marpurg; enfin, ses relations intimes avec le savant docteur Crotch, achevèrent ce que la nature et l'opiniâtreté du travail avaient si bien commencé. La vogue que le jeune pianiste obtint à Londres le décida à y passer sa vie. Dans un de ses voyages, en 1833, il fit entendre à Paris dans les salons de Pape, pénétra tous les assistants d'une profonde admiration. Il passa rapidement en Allemagne, où refusa de livrer son talent à l'enthousiasme public. Peut-être craignait-il que l'élégante simplicité, la merveilleuse souplesse, la pureté soumise de son jeu, ne fût pas comprise dans un pays où l'oreille, familiarisée avec les difficultés, fait faite à tant de styles différents du sien; mais un pays où la mode s'était prononcée pour Hummel, Kalkbrenner, Moschelès, Herz et d'autres virtuoses.

La manière de M. Cramer a vieilli; mais quel ne soit le talent de ceux qui l'ont suivi, Cramer n'en garde pas moins la gloire d'avoir été au piano moderne ce que Bach fut à l'orgue et au clavecin, c'est-à-dire le créateur d'une école mère de toutes celles qui se sont produites en Europe. Ses immortelles *Études* ont consacré une époque de transformation dans l'histoire de l'art. Bien des imitateurs ont essayé de marcher sur ses traces: Aloysius Schmid, Kalkbrenner, Kessler, Moschelès, Bertini, Chopin sont plus ou moins modelés sur sa forme et son style. Les 84 *Études* de Cramer sont restées sans rivales, et surpassent même par la richesse de leur harmonie le *Gradus ad Parnassum* de Clementi. Cependant ses sonates, duos, concertos, malgré la vogue immense dont ils ont joui, sont généralement maniérés, d'une conception étroite, quoique toujours écrits en un style fort pur.

Job. Hasslinga, à Vienne, a donné une belle édition de l'ouvrage capital de Cramer: *le Studio per il Piano forte*. [Enc. des G. d. M.]

Conversat.-Lect.

CRAMER (Jean-Frédéric), jurisconsulte allemand, mort à La Haye, le 17 mars 1715. Il professait le droit à Duisbourg, fut résident du prince de Prusse à Amsterdam, et devint précepteur du prince royal. Privé de ses emplois, après la mort du roi Frédéric I^{er}, il mourut dans la misère. Ses principaux ouvrages sont: *Vindiciæ omnium Germanici contra quosdam obtractores Gallos*; Berlin, 1694, in-fol.; — une traduction latine de l'*Introduction à l'Histoire de l'Allemagne*; Utrecht, 1702; Francfort, 1704, in-8°.

Bücher-saal der gelehrten Welt. — Moréri, *Dict. hist.*

***CRAMER (Jean-Georges)**, jurisconsulte allemand, né à Leipzig, le 6 janvier 1700, mort le 3 mars 1763. Après avoir été reçu docteur en droit à Francfort-sur-l'Oder, il vint faire des cours de droit public à Leipzig; et sa réputation comme professeur s'accrut à ce point que plusieurs villes, telles que Vienne, Halle et Tubingue, voulurent se l'attacher; mais il repoussa toutes les propositions, et donna la préférence à sa ville natale. Professeur agrégé depuis 1741, il fut nommé professeur titulaire en 1752. On a de lui: *Nova literaria, quæ disputationes aliasque commentatiunculas theologicas, juridicas, medicas et philosophicas recensent*; Leipzig, 1727, in-4°, anonyme; — *Disputatio de natura et indole delictorum et pœnarum in causis Statuum Imperii*; Francfort-sur-l'Oder, 1728, in-4°; Leipzig, 1738, in-4°; — une édition du *Corpus Juris feudalis German.*; Francfort, 1727, 3 vol. in-fol.; — *Brevis Introductio in historiam rerum germanicarum litterariam, ubi Conring, Sagittarius Meibomomius aliorumque de genuinis historiæ germanicæ fontibus dissertationes recensentur*, anonyme; Leipzig, 1728, in-4°; — *Disputatio de concussionibus advocatorum*; ibid., 1729, in-4°; — *Disquisitio an advocati in republica sint tolerandi*; ibid., 1729, in-4°; — *Programma de conjungendo juris et antiquitatum germanicarum studio*; ibid., 1729, in-4°; — *Commentarii de juribus et prærogativis nobilitatis aviæ ejusque probatione*; ibid., 1739, in-4°, 1 vol.

Weidlich, *Getztl. Rechtsgel.*

***CRAMER (Jean-Georges Henri)**, botaniste allemand, mort à Dresde, vers 1742. Il fut à Dresde médecin de la reine de Pologne, électrice de Saxe, Josepha. On a de lui: *Tentamen botanicum, seu methodus Rivino-Tournefortiana*; Dresde, 1728; in-8°.

Adeung, Suppl. à Jæcher, *Allg. Gel.-Lectz.*

CRAMER (Jean-Jacques), théologien protestant suisse, né à Ellg, près de Zurich, le 24 janvier 1673, mort dans cette dernière ville, le 9 février 1702. Après avoir voyagé en Allemagne, en France, en Hollande et en Angleterre, il fut successivement professeur de langue hébraïque à Zurich, et de théologie à Herborn. On a de lui: *Theologia israelitis*; Francfort, 1705, 2 vol. in-4°; — *Commentarius posthumus in codicem Succah*; Utrecht, 1720, in-4°; — des dissertations, dont la plus curieuse a pour titre: *De ara exteriore templi secundi*; 1697, in-4°.

J.-J. Scheucher. *Vie de J.-J. Cramer*, dans *Nov. Iter. Helv. ad. an. 1702.* — Moréri, *Dict. hist.*

CRAMER (Jean-Rodolphe), théologien protestant suisse, frère du précédent, né en 1678, à Ellg, près de Zurich, mort dans cette dernière ville, le 14 juillet 1737. Il étudia la théologie et les langues orientales à Leyde, succéda à son frère au gymnase de Zurich, et devint professeur

de théologie dans cette ville. On a de lui une traduction en latin du *Biscurim* de Moïse Maimonide; Leyde, 1702, in-4°; — une *Dissertation philologico-théologique* sur le myrte; 1731; — des traités de théologie, dont on peut voir la liste dans le *Dict. hist.* de Moréri. — Son fils, *Jean-Jacques Cramer*, mort en 1769, a publié quelques dissertations.

Jac Zimmermann, *Vie de J.-R. Cramer.* — Moréri, *Dict. hist.*

***CRAMER** (*Jean-Ulrich*, baron DE), jurisconsulte et philosophe de l'école de Leibnitz et de Wolf, né à Ulm, le 8 novembre 1706, et mort le 18 juin 1772. Il étudia la philosophie et le droit à Marbourg, sous la direction de Wolf, qui fit de lui un ami. Après y avoir professé quelque temps le droit, il fut nommé juge au tribunal de Wetzlar, et créé baron par Charles VII. Il a laissé plusieurs ouvrages : *Usus philosophiæ Wolfianæ in jure*; Marbourg, 1740, in-4°; — *Opuscula*; Marb., 5 vol. in-8°, 1742-67; — *Primiæ lineæ logicæ juridicæ ad normam logicæ Wolfianæ adornatæ et ex reliquis suis scriptis illustratæ*; Ulm, 1767, in-4°; — *Observationes juris universi ex praxi recentiori supremorum Imperii tribunalium haustæ*; Wetzlar, et Ulm, 1758-1772, 6 vol. in-4°; — *Institutiones juris cameralis, etc.*; Ulm, 1769, in-4°.

Buhle, *Gesch. der Philosophie*, t. IV, p. 637. — Krug, *Encyklop. philos. Lexicon.* — Pütter, *Litteratur des Deutsch. Staatsrechts*, t. I. — Preuschen, *Nachrichten und Anmerkungen von dem Character, Leben und Schriften weiland herrn J.-U.-V. Cramer*, Francfort et Leipzig, 1774.

CRAMMER (*Thomas*). Voyez **CRAMER**.

CRAMOISY (*Sébastien*), imprimeur français, né à Paris, en 1585, mort dans la même ville, en janvier 1669. Il fut le premier directeur de l'imprimerie royale, établie au Louvre par Louis XIII, en 1640. Les plus belles éditions sorties de ses presses sont : les derniers volumes de l'édition des *Œuvres de saint Jean-Chrysostome*, grec et latin, traduction de Fronton Le Duc; Paris, 1609-1624, 6 vol. in-fol.; — *Nicephori Callisti Historiæ Ecclesiasticæ Libri XVIII, etc.*; *ibid.*, 1630, 2 vol. in-fol.; — *Historiæ Francorum Scriptores de Duchesne*; *ibid.*, 1636, 5 vol. in-fol. *Claude et Gabriel*, frères de Sébastien Cramoisy, se sont également distingués comme imprimeurs.

Baillet, *Jugements des Savants*.

CRAMOISY (*André*), imprimeur et littérateur français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : Une traduction de *l'Harmonie ou concorde évangélique, contenant la vie de J.-C. selon les quatre évangélistes, suivant la méthode et les notes de Nicolas Toinard*; 1716, in-8°.

Moréri, *Dict. hist.*

CRANACH ou **KRANACH** (*Lucas DE*), peintre allemand, né à Cranach, en 1472, mort à Weimar, le 16 octobre 1553. Il vécut dans le plus beau temps de la peinture en Italie, et eut pour contemporains, en Allemagne, Albert Dürer, Lucas de Leyde, Holbein, qu'il n'égalait ni comme pein-

tre ni comme graveur. Son nom de famille resté incertain; les uns disent qu'il s'appelaient *ler*, les autres *Sunders* ou *Sünder*. Il est célèbre par ses peintures, empreintes encore de l'ignorance des grands principes de l'art, par ses gravures, qui, bien que gothiques, ont encore fort recherché des amateurs. Ses tableaux sont ordinairement bien ordonnés; ses figures en sont simples d'attitude, justes de mouvement; mais le style en est trivial, le dessin grêle et incorrect, presque toujours de mauvais goût; ses effets manquent d'harmonie et le coloris des nus est sans vigueur. Sans doute on peut parfois admirer la vérité de certains détails, le précieux du pinceau, quelque précieux ne dégénère pas en sécheresse, mais on a rarement à louer l'accord de ses teintes locales. Quant à la perspective aérienne, il ne la connaît pas. On peut donc dire de ses tableaux qu'ils paraissent être le fait d'un élève qui n'a connu qu'imparfaitement les préceptes d'un maître; les éléments du beau s'y trouvent, mais ils sont mal mis en œuvre. Avec son habitude à copier servilement la nature, Luc Cranach ne pouvait manquer de réussir dans le portrait. Celui de son bienfaiteur, *Jean-Frédéric de Saxe*, dit le Magnanime, que possède le Musée du Louvre, nous est un témoignage que sa grande réputation dans ce genre était méritée. Ses portraits de *Luther* et de *Mélancthon*, avec lesquels il était lié, sont également célèbres. Ses tableaux d'histoire, où il aimait à introduire les portraits de ses amis et des savants de son temps, ne se rencontrent guère dans les galeries et les cabinets de l'Allemagne; dans les églises de Saxe; la seule galerie impériale de Vienne en compte quatorze. Cranach a gravé sur cuivre, et ses productions dans ce genre sont généralement d'un goût gothique. Dans ses tailles de bois il n'a été surpassé par aucun contemporain de sa nation. Ses caractères obscurs, devenus fort rares, ont conservé un grand prix auprès des connaisseurs. Ses pièces recherchées de son œuvre sont : *Adam et Eve dans un désert*, sujet aussi nommé *Échappée de saint Chrysostome*; in-fol., sur cuivre, 1509; — *Tentation de Jésus-Christ dans le désert*, rare et de meilleure exécution que la précédente; également sur cuivre; — *Le Sauveur dans les nues apparaissant à un électeur de Saxe*; pièce in-8°, aussi singulière de conception d'exécution : on ne sait si elle est sur métal ou sur bois; elle offre un mélange de blanc et de manière noire qui lui donne un aspect à fait étrange. En taille de bois : ses *trois Ternois*, et sa pièce connue sous le nom de *Luc aux Cerfs*, sont regardés comme ses chefs-d'œuvre. Sa *Passion de Jésus-Christ* en 12 pièces et son *Martyre des douze apôtres* en 12 pièces se recommandent par le mérite de composition, de l'expression et de l'exécution. On lui doit aussi, en taille de bois, de beaux

portraits de Luther, de Mélancthon, de Charles-Quint et d'autres personnages éminents de son siècle. [*Enc. des G. d. M.*]

Christ, *Acta inedita et curiosa*, t. I, p. 338-355. — Heller, *Versuch üben das Leben und die Werke. L. Cranach's*; Bamberg, 1821.

CRANER (*François-Régis*), littérateur suisse, de l'ordre des Jésuites, né à Lucerne, en 1728, mort dans la même ville, en 1806. Depuis la suppression de son ordre, il professa la littérature ancienne au gymnase de sa ville natale. On de lui : Une traduction en allemand de l'*Énéide* de Virgile; 1783 ; — des *Drames* tirés de l'histoire suisse.

Baker, *Biblioth. des Écrivains de la Comp. de Jésus*, 83.

CRANMER (*Thomas*), premier archevêque protestant de Cantorbéry, né le 2 juillet 1489, à Staon, dans le comté de Nottingham, mort le mars 1556. Il fut admis dès sa quatorzième année dans le Christ-College, à Cambridge. La vicé-tude de son esprit le fit entrer pendant ses études dans la voie ouverte à Cambridge par Érasme, et il s'appliqua surtout avec ardeur au grec et à l'hébreu. Il obtint (1510) au collège une prébende (*fellowship*), à laquelle il fut cependant obligé de renoncer, d'après les lois, s'étant marié quelque temps après. L'université le plaça comme professeur adjoint dans un autre collège; sa femme étant morte dès la première année de son mariage, il obtint de nouveau sa prébende, et en 1524 il fut nommé professeur de théologie dans ce collège, puis en 1526 examinateur de laction dans laquelle il paraît avoir beaucoup contribué à la propagation de la réforme naissante, ne s'occupant dans les examens que de l'interprétation biblique, et non de la dogmatique scolastique, comme cela se faisait autrefois. Une maladie contagieuse qui se répandit à Cambridge l'éloigna pendant quelque temps : il s'établit à Cressy (comté d'Essex), dans la terre d'un de ses amis dont il élevait les fils. Pendant le séjour de Henri VIII aux environs de Cressy, Cranmer fit connaissance avec le secrétaire d'État Gardiner et le docteur Edouard Fox, chapelain de la cour. Dans un entretien sur les difficultés du divorce du roi, il fut d'avis d'examiner la chose après les Écritures et de s'appuyer du sentiment de théologiens éclairés, au lieu d'invoquer seulement la décision du pape. Fox fit part de cet entretien au roi, qui s'écria avec joie : « Par le nom de Dieu, cet homme a mis le doigt dessus ! (1) » Henri fit venir Cranmer, le nomma son chapelain, le chargea de composer un écrit sur qui concernait son divorce, et le recommanda à l'hospitalité du père de sa maîtresse Anna Boleyn, dans le Wiltshire. Lorsque le travail fut achevé, Cranmer obtint une prébende lucrative, fut envoyé en 1530 sur le continent, afin de disposer les théologiens en faveur du divorce de Henri VIII. Ensuite, lorsque le roi fit renouer les négociations avec le pape, Cranmer fut ad-

joint à l'ambassade envoyée à Rome. Il quitta l'Italie en 1531, et partit pour l'Allemagne, où, par ordre du roi, il chercha à faire consentir l'empereur au divorce projeté; et à cette occasion il entra en relation avec les théologiens protestants, dont les conversations le familiarisèrent de plus en plus avec les principes de la réforme. S'il n'abandonna pas immédiatement ses opinions dogmatiques, il prouva dès cette époque, par son mariage avec la nièce du ministre Oslander, à Nuremberg, son intention de se séparer de l'Église. Henri le rappela bientôt après, et lui confia en 1532 l'archevêché de Cantorbéry, qui se trouvait vacant. Cranmer n'accepta qu'à regret cette haute dignité, d'une part par crainte du roi, dont il connaissait l'esprit capricieux, et ensuite parce que le serment qu'il devait prêter au pape blessait ses convictions; enfin, son mariage secret n'était pas non plus compatible avec le droit canonique, quoique les tribunaux anglais eussent déjà décidé sous Henri VI que le mariage d'un prêtre pouvait être annulé sans être nécessairement illégitime (*voidable, but not void*), et que les enfants nés d'un tel mariage étaient héritiers légitimes. Cependant l'espoir de se rendre utile, dans les fonctions de l'épiscopat, à la religion et à l'Église, leva les scrupules de Cranmer : il prêta le serment archiepiscopal, sous la réserve formelle des lois divines, des droits du roi et de la législation du pays; il se réserva de plus la liberté de ses propres opinions religieuses, surtout de celles concernant la réforme de l'Église d'Angleterre. Ses amis ont cherché à défendre cette subtilité, mais ils n'ont pu écarter le reproche qu'on a justement adressé à Cranmer d'avoir prêté un serment que dans son for intérieur il regardait comme illégal, et d'avoir simulé une soumission au pape très-éloignée de sa pensée. Bientôt après son installation, il prononça le divorce de son souverain; et lorsque le pape le menaça de l'excommunication, l'archevêque se disposa à la résistance, aussi bien que le roi, qu'un arrêt du parlement venait de déclarer chef suprême de l'Église en Angleterre. Encouragé par Anna Boleyn, Cranmer poussa à la réforme, autant qu'il le pouvait sous un roi arbitraire, qui s'arrogeait à lui-même le droit de régler la croyance de son peuple. A la tête des adversaires d'une réforme dans l'Église se plaça Gardiner, récemment nommé évêque de Winchester. Cependant Cranmer attaqua dans des sermons énergiques tous les usages superstitieux, et s'occupait à rendre la Bible accessible au peuple en la faisant traduire dans la langue nationale. Par ses ordres les couvents se fermèrent; mais il s'efforça, quoique sans beaucoup de succès, d'arracher à l'avidité du roi et de ses courtisans les biens ecclésiastiques, qu'il voulait employer à des fondations de bienfaisance ou d'instruction. Tant qu'il lui fut possible, il lutta contre les six articles décrétés par le parlement par ordre du roi (*the bloody acts*), articles qui condamnaient à mort

(1) That man hath the right sow by the ear.

quiconque se déclarerait en faveur du mariage des prêtres et contre la transsubstantiation ou d'autres dogmes catholiques; mais il dut céder à la fin et même renvoyer sa femme à ses parents en Allemagne. Vers le même temps, il obtint cependant du roi qu'il permit, pour l'usage des familles, la traduction de la Bible, autorisée autrefois seulement pour l'usage de l'Église.

Après la mort de Henri VIII, en 1547, et pendant la minorité du roi Édouard VI, Cranmer put, avec l'appui du duc de Sommerset, agir plus librement et avec plus de succès. C'est lui qui a consommé la réforme en Angleterre, bien qu'il restât longtemps attaché à plusieurs dogmes catholiques, tels que la transsubstantiation, défendue par lui dans un ouvrage spécial, et qu'il n'abandonna pour le système des réformateurs suisses que lorsqu'il fut convaincu par les arguments de Ridled. Comme chef de l'Église anglicane, on lui reproche avec raison les persécutions qu'il a tolérées et même approuvées contre les dissidents; en effet, quoique doux et pressant en général des principes de tolérance, il se laissa emporter par son zèle pour l'Église, surtout contre les anabaptistes, à une dureté que même le fanatisme de ces sectes ne saurait justifier.

A peine Marie fut-elle montée sur le trône, par l'appui du parti catholique, en 1553, que Cranmer fut jeté en prison avec d'autres réformateurs; la reine oubliait ce qu'il avait un jour fait pour elle, lorsqu'il la protégea courageusement contre la colère de son père. Après le premier interrogatoire, le tribunal, composé de commissaires du pape, lui enjoignit de comparaître, dans le délai de quatre-vingts jours, devant le saint-siège pour se justifier; mais on ne le mit pas en liberté, et, à l'expiration du délai, il fut condamné comme hérétique opiniâtre et destitué de sa dignité ecclésiastique. Durant sa longue captivité à Oxford, on entraîna le vieillard par des supplications, des menaces et des obsessions de toutes natures, à signer successivement plusieurs déclarations par lesquelles il adhérait aux dogmes les plus essentiels de l'Église romaine, en exprimant son repentir au sujet de ses erreurs, et on lui suggéra un discours de rétractation qu'il devait prononcer en public; et néanmoins sa mort était résolue. La reine et Philippe II, son mari, en donnèrent l'ordre. C'était avant son exécution qu'on voulait lui faire tenir à l'église un tel discours; mais Cranmer déclara avec beaucoup de hauteur qu'il avait failli par crainte de la mort, qu'il avait lâchement trahi la vérité, et qu'il n'y avait que l'espoir de supporter la peine d'une apostasie qu'on lui avait arrachée qui pût le consoler d'un pareil crime. Le 21 mars 1556, on le conduisit au bûcher, sur lequel il monta avec courage. Il se pressa d'avancer sa main droite qui avait signé la rétractation, et la laissant lentement se consumer, il s'écria à plusieurs reprises : *l'indigne main!* Ce fut en faisant profession de protestantisme qu'il expira.

On a de Cranmer différents ouvrages relatifs surtout à la transsubstantiation : le premier fut à Londres en 1550, in-4°, et fut ensuite traduit en latin sous ce titre : *Defensio veræ catholicæ doctrinæ de sacramento corporis et sanguinis Christi Salvatoris nostri*, et ab auctore in vinculis recognita et auct. 1557, in-8°. Outre l'article de la *Biographie Britannique*, on peut consulter sa biographie (*The Life of archbishop Cranmer*) par Todd, Lond., 1831, 2 vol. in-8°, qui a aussi donné une nouvelle édition de l'ouvrage *A Defense*, et Burton a publié une nouvelle édition du *téchisme de Cranmer*; Oxford, 1829, et il a donné récemment dans la même ville d'Oxford une édition des œuvres complètes du célèbre archevêque. [*Enc. des G. du M.*]

Verheiden, *Elogia prestantiorum aliquot Theologorum. — Acta Eruditorum latina* — Adam, *Vitu Eruditorum*. — Strype, *Memorial of Cranmer*. — Gilchrist, *Lives of the Reformers*. — Dyer, *Hist. of the University of Cambridge*. — Fox, *History of the life of Th. Cranmer*.

CRANTOR (Κράντωρ), philosophe grec, né à Soles, en Cilicie, vivait vers 300 avant J.-C. Malgré l'estime dont il jouissait dans sa patrie, il quitta pour venir étudier la philosophie à Athènes. Il fréquenta l'école de Xénocrate et de son successeur Polémon, et eut lui-même pour disciple Arcésilas, qu'il institua son héritier. Il fut un des philosophes les plus distingués de l'ancienne Académie. On ignore la date de la naissance de Crantor et celle de sa mort; on sait seulement qu'il mourut avant Polémon et que Crantor arrivée à Athènes fut certainement antérieure à 315, date de la mort de Xénocrate. Ses ouvrages étaient très-nombreux. Selon Diogène Laërce, il avait écrit des commentaires (ὑπομνήματα), qui formaient trente mille lignes; il n'en reste que des fragments. Crantor s'était surtout occupé de philosophie pratique; Horace le cite à côté de Chrysippe comme un moraliste éminent et ses écrits étaient généralement lus à Rome. Crantor était son traité *De l'affliction* (Πενθοῦς), adressé à son ami Hippoclès, pour le consoler de la mort d'un fils. Cicéron, dans le troisième livre de ses *Tusculanes*, s'est beaucoup servi de ce traité, que le philosophe Panætius avait imité dans un livre d'or et digne d'être appris de cœur tout entier. Il l'a également imité dans son célèbre *Consolation* sur la mort de sa fille Tullia; et Plutarque en a cité des passages importants, dans un traité *Sur la Consolation* adressé à Apollonius. Crantor composa sur Platon un commentaire cité par Proclus, et le plus ancien que l'on connaisse. Il s'exerça aussi dans la poésie. Selon Diogène Laërce, il fit une collection de ses poèmes, et les déposa dans le temple de Minerve à Soles. Ses poètes favoris étaient Homère et Euripide.

Cicéron, *Acad.*, I, 9. — Horace, *Epist.*, I, 2. — Diogène Laërce, IV, 26, 27. — Orelli, *Onom.*, Tull., II. — Schneiders, dans Zimmermann, *Zeitschrift für Alterthums-*

ft, 1830, n° 104, 105. — Kayser, *De Crantor acaco*, Heidelberg, 1841.

KRANTZ (*Henri-Jean-Népomucène*), médecin et botaniste allemand, né en 1722. Il fut professeur à Vienne. Ses principaux ouvrages sont : *Materia medica et chirurgica juxta systema naturæ digesta*, 2^e édit.; Vienne, 1755, in-8°; — *Institutiones Rei Herbariæ*, avec appendice intitulé : *Additamentum generum novorum, cum eorumdem speciebus cotis, specierum novarum imprimis cum Herbariis primis lineis institutionum botanicarum*; ibid., 1766, in-4°; — *Classis Umbelliferum emendata*; Leipzig, 1767, in-8°; — *Deibus draconis arboribus botanicorum*; ibid., 1768; — *Classis Cruciformium emendata*; ibid., 1769, in-8°; — *Stirpium Austriae pars prior et pars posterior*; ibid., 1769, in-8°. Cet ouvrage a des imperfections et des lacunes; néanmoins, il est encore consulté avec fruit. — *Manuel du Lib.* — Ersch et Gruber, *Allg. Encyclop.*

KRANTZ. Voy. KRANTZ.

KRANTZ (*David*), historien allemand, né en 1733, à Neugarten, en Poméranie, mort à Gnafrey, en Silésie, le 6 juin 1777. Après avoir été secrétaire du comte de Zinzendorf, il entra dans une communauté de moraves ou hernésites, se rendit en qualité de missionnaire dans le Groënland, et profita de son séjour dans ce pays pour l'étudier sous les rapports géographiques et physiques. A son retour du Groënland, il fut successivement pasteur à Rixdorf et à Gnadenfrey. On a de lui : *Historie von Grœnland* (Histoire du Groënland); Barby, 1765, in-8°; avec des additions et une continuation; ibid., 1770; — *Alte und neue Brûder-historie oder kurze Geschichte der evangelischen Brüder-Unität* (Histoire ancienne et moderne des frères de l'Union); ibid., 1771, in-8°; continuée par J.-K. Hegner; Hernhut, 1811, in-8°.

— Meusel; *Gelehrtes Deutschland.* — Otto, *Lexic. der slav. Schriftst.*

CRAON, en latin *CRONONIUM*, maison illustre d'Anjou, tirant son titre du château et de la petite ville de Craon, sur l'Oudon, ville située dans une contrée sauvage et forestière, comme l'indique son nom (*Craon*, celt. *forêt*). Grâce à cette situation topographique, les anciens sires de Craon étaient presque indépendants des comtes et ducs d'Anjou. Le seul baron bien connu de la première maison de Craon, *Guérin*, essaya de lutter contre son terrible suzerain, Geoffroy Martel, et perdit sa baronnie, que le vainqueur donna à son fils, *Robert le Bourguignon*, comte de Nevers et époux d'Havoise de Blois. — Robert mourut aux croisades (1098). Son fils, *Renaud*, qui avait fondé l'abbaye de la Ferté en faveur du fameux Robert d'Arbrissel, eut pour frère nommé *Robert*, qui, par suite d'une mésaventure d'amour, partit pour l'Orient et devint grand-maître de l'ordre du Temple (1130-1149).

Les trois héritiers successifs de Renaud ont peu d'illustration. Après eux vient *Amaury I^{er}* (1215), qui entra dans la ligue formée par les grands vassaux de la couronne de Bretagne contre le duc Pierre Mauclerc, grand d'outremer de la féodalité dans l'ouest (1221). L'année suivante se livra la bataille de Châteaubriant, où le duc de Bretagne, appuyé des communes, écrasa les confédérés : Amaury fut pris, et ne fut relâché que moyennant une grosse rançon (1223). Ses successeurs, sénéchaux héréditaires d'Anjou, de Maine et de Touraine, cédèrent ces charges à la couronne de France (1323 à 1330), et s'attachèrent plus étroitement à cette couronne. *Maurice V* accompagnait saint Louis à la croisade (1267). *Amaury III* (1330), qui commanda pour le roi dans plusieurs provinces de l'ouest, et, de concert avec le Génois André Doria, assiégea les Anglais à La Roche-Derrien (Bretagne), en 1350. Lors de l'assaut, il mit une bourse au bout d'une perche, et la promit au premier qui entrerait dans la place assiégée : la garnison fut forcée de se rendre, et égorgée par les gens du pays, exaspérés de ses pillages. Chargé de défendre Romorantin (1356), il s'y enferma avec Boucicaut; mais, attaqué avec du canon (c'est la seconde fois qu'on voit alors cette arme apparaître dans les annales militaires), il dut capituler. La même année, il fut pris à la bataille de Poitiers, puis relâché : il fut un des commissaires qui négocièrent (1364) le traité de Guérande, entre les partis de Blois et de Montfort, qui se disputaient la Bretagne. Il mourut le 30 mai 1373, trois ans avant son cousin, Pierre de Craon, (qu'il ne faut pas confondre avec Pierre de Craon l'ennemi de Clisson). Comme Amaury III mourait sans postérité, les seigneurs du même nom qui ont vécu plus tard appartiennent à une branche cadette, descendant d'*Amaury II*, et possédant Châteaudun, La Ferté-Bernard, etc. *Guillaume I^{er}* de CRAON-CHATEAUDUN, chambellan de Philippe de Valois et de Jean son fils, eut pour successeur *Guillaume II*, chambellan de Charles VI, et frère du trop fameux *Pierre* de CRAON.

Pierre de Craon avait suivi le duc d'Anjou à son expédition pour la conquête de Naples (1384). Envoyé par le duc en France pour lui en rapporter des fonds, il dépensa tout argent à Venise dans des désordres de tous genres, et l'armée en pâtit à tel point qu'elle se dissipa et que le duc mourut de chagrin. Menacé de l'inimitié des parents du duc d'Anjou, Pierre de Craon dut s'enfuir, et se réfugia à la cour de Bretagne; ses intrigues apaisèrent l'orage, et il rentra à Paris, où, devenu favori du duc d'Orléans, il se mit à faire une opposition violente au connétable Olivier de Clisson. Mais sur ces entrefaites, ayant révélé à la duchesse d'Orléans une infidélité de son mari, il fut de nouveau chassé, et revint près du duc Jean V de Bretagne où il complota le meurtre du connétable, son ennemi, et celui de son protecteur le duc d'Orléans. En conséquence, il rentra déguisé à Paris, avec quelques aventuriers résolus; et la

nuit du 14 juin 1393, comme Clisson rentrait à son hôtel, plusieurs *bravi* à cheval se mêlèrent à ses gens, rue Culture-Sainte-Catherine, éteignirent les flambeaux, et Craon cria au connétable : *A mort Clisson !* Celui-ci se défendit de son mieux ; mais, accablé par le nombre des assassins, il fut laissé pour mort sur la place ; cependant il guérit de ses blessures. Pierre partit à franc écrier pour la Bretagne, pendant que la justice châtiât deux ou trois de ses complices, rasait son hôtel, et appelait la rue de Craon *rue des Mauvais Garçons*. La folie subite du roi fit manquer l'expédition française dirigée contre la Bretagne ; mais Pierre de Craon, poursuivi activement, jugea prudent de porter son hommage à Richard II d'Angleterre, qui lui fit obtenir sa grâce (1396). Il reparut donc à la cour, où il ne put éviter un arrêt de restitution des fonds qu'il avait gaspillés en Italie. — Ce scélérat devint dévot dans les dernières années de sa vie. Il eut (1397) une inspiration méritoire, en obtenant du roi qu'il serait accordé des confesseurs aux criminels condamnés à mort. Il légua lui-même quelques fonds à cet effet. L'époque de sa mort est inconnue. — Son fils, *Antoine DE CRAON*, prit parti pour le duc de Bourgogne sous Charles VI, fut soupçonné d'avoir pris part à l'assassinat du duc d'Orléans (1407), et devint néanmoins panetier de France. Destitué en 1413, il reçut du duc de Bourgogne le gouvernement de Soissons, et périt à Azincourt, sans postérité (1415). A la même bataille, par une coïncidence bizarre, périt aussi le dernier représentant d'une autre branche de la même maison, *Amoury DE CRAON*, sire de la Suze et Briollay. — Une dernière branche, celle de *DOMMART* en Picardie, finit en *Antoine DE CRAON*, proscrit par Louis XI pour avoir suivi le parti du duc de Bourgogne, qui était son suzerain. G. LEJEAN.

Dict. de la Noblesse, V, 289-294. — Ménage, *Hist. de Sable*. — Bodin, *Recherches sur l'Anjou*. — Lobineau, *Hist. de Bretagne*, etc.

* **CRAON** (*Pierre et Maurice*), trouvères du treizième siècle : Laborde les croit frères. Fauchet suppose, à tort, qu'ils étaient de la maison de Craon : ils n'en étaient que les vassaux

Fine amor laisse en moi par heritage :
Droit c'est reson : car bien et loyement
L'ont servie de Créon leur aage.
Mi bon seigneur...

On a de Pierre la chanson qui précède, et de Maurice celle qui commence ainsi : *Al entrant del douz termine*.

Laborde, *Essai sur la Musique anc. et mod.*, II, 184, 322-3.

* **CRAON DE COULAINES** (*Claude DE*), érudit français, né dans le seizième siècle. Sa mère était Françoise Clairembault et son père Henri de Craon de Coulaines, gouverneur de l'Île-Bouchard. Craon de Coulaines se disait de l'illustre maison des Craon, en Anjou ; mais cette prétention est, suivant Ménage, très-mal fondée, le dernier des Craon d'Anjou, Antoine, sieur de

Beauverger, grand-panetier de France, et mort sans enfants. Une épître de Robin des Foyes place sur les bords de la Vienne, dans le pays de Tours, le bourg de Coulaines, où se trouva le patrimoine de notre Claude de Craon. On a de lui : *Claudii Credonii, Colenæi, in gratia Budæi epistolæ annotationes familiaris* Paris, 1579, in-4°. B. F.

Ménage, *Histoire de Sable*.

CRAPELET (*Charles*), typographe français né le 13 novembre 1762, à Bourmont, près Chaumont en Bassigny, mort à Paris, le 19 octobre 1809, après vingt ans d'exercice de profession. Ses éditions sont estimées pour correction. L'ouvrage des *Oiseaux dorés* d'Albert, 1802, 2 grands vol. in-fol., dont il a tiré 13 exemplaires en lettres d'or, est le plus remarquable qui soit sorti de ses presses. [*J. des G. du M.*]

* **CRAPELET** (*Georges-Adrien*), imprimeur français, fils du précédent, né à Paris, en 1767, mort à Nice, en décembre 1842. A vingt ans succéda à son père, et sut maintenir digne la profession d'imprimeur, en ne cédant pas complaisance aux exigences exagérées et quelquefois injustes du public et des libraires. Les livres sortis de ses presses sont généralement réputés pour la beauté de leur exécution et surtout pour leur correction typographique. Tels sont le *Fontaine*, 1814, le *Montesquieu*, 1816, le *Rousseau* et le *Voltaire*, 1829, le *Sismondi*, etc. *Notice des Français*, 1821 à 1836. Au mérite d'imprimeur habile Crapelet joignait celui d'écrivain distingué. Ses *Souvenirs de Londres*, en 1814 et 1816, suivis de *l'Histoire et de la description de cette ville*, qu'il publia en 1817, sans mettre son nom ; sa traduction, avec notes explicatives (1816, gr. in-8°), de la lettre Diddin, dans le *Bibliographical, antiquarian and picturesque Tour*, parle de l'imprimerie de la librairie en France ; ses *Observations sur les écrits de M. le vicomte de Bonald*, etc. de France, tendant à rendre les imprimeurs responsables des écarts de la presse, témoignent de son esprit d'observation, des sentiments de justice et de convenance qui l'animaient d'une logique forte et serrée. Indépendamment de sa traduction en vers français du poème de Catulle, *Les Noces de Thétis et de Pélée* (1818) il est l'auteur de la *Notice sur la vie et les ouvrages de Quinault*, placée en tête de l'édition des œuvres de cet auteur, 6 vol. in-8°, sorties de ses presses en 1824. On lui doit aussi divers écrits historiques sur son art, dont l'un a pour titre : *Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au seizième siècle et de son influence sur la littérature* (1836, in-8°). Il conçut l'heureuse idée de publier une série méthodique de monuments inédits de la littérature française ancienne, pour aider à l'étude chronologique des changements introduits dans la langue, et il publia de 1816 à 1830, de format uniforme, grand in-

avec un luxe typographique très-remarquable : *lettres de Henri VIII à Anne de Boleyn*, précédées d'une notice historique sur Anne de Boleyn, et suivies de son histoire en vers français, par un contemporain ; — *Le Combat de trente Bretons contre trente Anglais* ; — *Histoire de la Passion de Jésus-Christ*, composée en 1490 par Olivier Maillard, avec une notice sur l'auteur, des notes, etc., par Peiot ; — *Vers sur la mort de Thibaud de Carly*, par Helynaud ; — *Le Pas d'Armes de la Margère* ; — *Histoire du Châtelain de Coucy*, de la dame de Fayel, en vers, mis en français par M. G.-A. Crapelet ; — *Cérémonies des batailles selon les constitutions du roi Philippe de France*, avec onze figures ; — *Proverbes et dictons populaires aux treizième et quatorzièmes siècles* ; — *Poésies d'Eusèbe Deschamps* ; — *Tableau des Mœurs au sixième siècle* ; — *Les Demandes faites par le roi Charles VI touchant son État et le gouvernement de sa personne*, avec les réponses de Pierre Salmon, son secrétaire et familier, et avec des notes historiques, par M. G.-A. Crapelet ; — *Artenopeus de Blois*, 2 vol., avec la traduction en prose par M. Robert. Plusieurs des ouvrages que nous venons de citer sont enrichis de notes historiques et philologiques très-précieuses ; ils produisent des raretés bibliographiques dont le *Manuel du Libraire* par Brunet et *La France littéraire* de Quérard donnent une indication précise. Après avoir lutté courageusement contre les difficultés de la pénible et honorable profession d'imprimeur au dix-neuvième siècle, le soin de sa santé força M. Crapelet au repos, et lui accepter une mission scientifique en Italie, qui fut confiée par M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique ; mais la mort le surprit à Nice. — Son fils, Charles Crapelet, succéda quelques années à son père ; on regrette qu'il n'ait cru devoir renoncer à une profession que son instruction maintenait à sa hauteur. Il a écrit dans le *Plutarque français* plusieurs notices remarquables. Son beau-frère et son associé, M. Lahure, est maintenant à la tête de cet important établissement, qui par ses soins a pris un grand accroissement.

Brunet, *Manuel du Libr.* — Quérard, *La Fr. littér.* — Min Didot, *Essai sur la Typographie*.

CRAPONE (Adam DE), ingénieur français, d'origine italienne, né à Salon, en 1519, mort à Nantes, en 1559. Il entreprit, en 1557, le canal qui porte son nom, et qui amène les eaux de la France jusqu'à l'étang de Berre, près d'Arles ; il avait aussi conçu le projet, depuis réalisé par Vauban et Andreossi, d'unir l'Océan à la Méditerranée. Cet habile ingénieur fut ensuite employé à dessécher des marais à Fréjus et dans le comté de Nice. Envoyé à Nantes par Henri II, pour y diriger les travaux d'une citadelle, il fut employé par les premiers entrepreneurs.

Coréti, *Dict. hist.*

CRAS (*Henri-Constantin*), jurisconsulte hollandais, né à Wageningen, le 4 janvier 1739, mort le 5 avril 1820. Il fut successivement professeur de droit civil et de droit politique à Amsterdam. Privé de ses fonctions par le parti révolutionnaire du 22 janvier 1788, il les reprit après les événements du 12 juin suivant. On le chargea même de rédiger un nouveau code. Outre un écrit sur *l'Égalité politique*, on a de lui : *Éloge de Grotius*, couronné par l'université de Stockholm en 1796 ; — *Eloge de Jean Meerman*, en latin ; Amsterdam, 1817, in-8°.

Melchior Kemper, *Memoria H. C. Cras celebrata* ; Amsterdam, 1825.

CRASHAW (*Richard*), poète anglais, né au commencement du dix-septième siècle, mort en 1650. Il était membre de l'université de Cambridge, et jouissait comme prédicateur d'une grande réputation. Chassé de sa retraite par les soldats de Cromwell, en 1644, il se retira en France, et peu de temps après il embrassa la religion catholique et se rendit en Italie. Bien accueilli à Rome, où la reine veuve de Charles I^{er} l'avait recommandé, il fut nommé chanoine de Lorette. Il avait composé des poésies, la plupart sur des sujets de piété ; elles furent imprimées en 1654, et elles reparurent en 1670. De bons juges y ont reconnu des qualités précieuses : Crashaw n'est jamais plat, jamais lourd et pesant. Il offre des passages inspirés par une tendresse fervente, des images et des sentiments d'une grande beauté. Sa versification est presque toujours mélodieuse. Il manque parfois de goût ; mais c'est un vice général à cette époque. Il avait entrepris la traduction d'un poème de Marino, *Il Sospetto d'Herode*, poème qui présente de véritables beautés et dont Milton s'est souvent quelquefois. On doit regretter que cette traduction, qui est exécutée avec talent, s'arrête au premier livre de l'ouvrage italien. G. B.

Retrospective Review, 1820, t. I, p. 225-250.

CRASSET (*Jean*), théologien ascétique français, de l'ordre des Jésuites, né à Dieppe, le 3 janvier 1618, mort à Paris, le 4 janvier 1692. Il professa dans les collèges de son ordre. Il se fit remarquer comme prédicateur ; ses principaux ouvrages sont : *Méthode d'oraison* ; Paris, 1673, in-12 ; — *Méditations pour tous les jours de l'année* ; *ibid.*, 1678 ; — *Dissertation sur les oracles des sibylles* ; *ibid.*, 1678, in-12 ; *ibid.*, 1684, in-8° ; — *Vie de madame Hélyot* ; *ibid.*, 1683, in-8° ; — *Histoire de l'Église du Japon* ; *ibid.*, 1689, 1715, 2 vol. in-4° : cet ouvrage est tiré en grande partie de celui que le P. Solier avait publié sur le même sujet en 1627 ; — *La Foi victorieuse de l'infidélité et du libertinage* ; *ibid.*, 1693, 2 vol. in-12 ; — *Des Congrégations de Notre-Dame érigées dans les maisons des Jésuites* ; *ibid.*, 1694, in-12 ; — *Abrégé de la Vie de Claude Hélyot, conseiller en la cour des aides*, en tête des *Œuvres spirituelles de M. Hélyot* ; *ibid.*, 1710, in-8°.

Alegambe, *Biblioth. Script. Societatis Jesu*.

CRASSIER (*Guillaume*, baron de), antiquaire flamand, natif de Liège, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut conseiller à la chambre des comptes du prince-évêque de sa ville natale. On a de lui : *Series Numismatum antiquorum Græcorum et Romanorum, cum Elencho gemmarum et statuarum et aliarum antiquitatum*; Liège, 1721, in-8°; — *Brevis elucidatio quæstionis jesuiticæ de prætenso episcopatu Trajectensi ad Mosam*; ibid., 1738, in-12; — *Descriptio brevis gemmarum quæ in museo Guil. B. de Crassier asservantur*; ibid., 1740, in-4°; — *Additamentum ad Brevem Elucidationem*; ibid., 1742, in-12.

Mémoires de Trévoux, septembre 1740. — *Voyage de deux Bénédictins*. — Bec de Lièvre, *Biographie Liégeoise*.

* **CRASSITIUS** (*L.*), grammairien latin, né à Tarente, vivait probablement dans le premier siècle avant J.-C. Il était, dit Suétone, de l'ordre des affranchis. On a supposé, non sans vraisemblance, qu'il avait été esclave de ce Crassitius ou Crassicinus dont Cicéron parle comme d'un des amis d'Antoine. Il portait le surnom de Périclès, qu'il changea bientôt pour celui de Pansa. Il se consacra d'abord à la scène, et aida les mimographes; puis il enseigna dans une échoppe. Il s'acquit enfin une telle réputation par son traité sur la *Smyrna* du poète Helvius Cinna, que l'on fit sur lui l'épigramme suivante :

Uni Crassitio se credere Smyrna probavit;
Desinite, indocti, conjugio hanc petere.
Soli Crassitio se dixit nubere velle
Intima cui soli nota sua exstiterint.

(*Smyrna* n'a voulu se confier qu'au seul Crassitius; cessez, ignorants, de rechercher son alliance. Elle a déclaré ne vouloir épouser que Crassitius : lui seul possède ses plus intimes secrets.)

« Il avait déjà, dit Suétone, de nombreux élèves, dont plusieurs appartenant à de nobles familles, comme Julius Antonius, fils du triumvir, et il égalait la réputation de Verrius Flaccus, lorsqu'il ferma tout d'un coup son école pour se jeter dans la secte du philosophe L. Sextius. »

Cicéron, V, 6; XIII, 2. — Suétone, *De illust. Gramm.*, 18. — Weichert, *Poet. Lat. Reliqu.*

* **CRASSO** (*François*), prélat et jurisconsulte italien, mort à Rome, le 1^{er} septembre 1566. Issu d'une ancienne famille milanaise, il étudia le droit, et fut agrégé au nombre des jurisconsultes de sa ville natale, en 1528. Il remplit ensuite diverses fonctions publiques. Pie IV le nomma protonotaire et gouverneur de Bologne, et en 1565 il fut élevé au cardinalat. On a de lui : *Novæ Constitutiones*; 1541 : il entreprit ce recueil sur l'invitation de Charles-Quint; — *Orationes*; 1541 et 1559, in-4°; — *Commentaria in Jus civile*; — *Carmina*. On trouve des poésies de Crasso dans les *Rime della signora Tullia d'Aragona*; Venise, 1560, in-12.

Argelati, *Bibl. Mediol.*

* **CRASSO** (*François*), le jeune, juriscen-

sulte milanais, souvent confondu avec le précédent, vivait vers la seconde moitié du seizième siècle. Sa science du droit lui acquit un grand renom. On a de lui : *Statuta Viglevani compilata*; Milan, 1532, in-fol.; — *Libellus Origine Juris Mediolanensis*; ibid., 1541, in-fol.; — *Notæ ad novam Constitutionem abolitione criminum*; Milan; — *Notæ ad Aphonsi Davati decretum super annata esgenda*; ibid.

Argelati, *Bibl. Med.*

CRASSO (*Jérôme*), chirurgien italien, natif d'Udine, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *De Calvarie curatione Tractatus duo*; Venise, 1560, in-8°; — *De Tumoribus præter naturam Tractatus*; ibid., 1562, in-4°; — *De Ulceribus Tractatus*; ibid., 1566, in-4°; — *De Solutione contritæ Tractatus*; ibid., 1566, in-4°; — *De Cerasive basilisco, morbo, novo medicis incogniti Udine*, 1593, in-8°; — *De Cauteriis, sive cauterisandi ratione*; ibid., 1594, in-8°.

Van der Linden, *De Scriptor. medicis*. — Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexic.*

CRASSO (*Jules-Paul*), médecin italien natif de Padoue, mort en 1574. Il enseigna la médecine dans l'université de sa ville natale. Outre des traductions du grec en latin de plusieurs ouvrages d'Hippocrate, d'Arétée, de Galien, de Théophile, de Rufus d'Éphèse, etc., on a de lui : *Mortis repentinæ Examen, et brevi methodo præagiendi et præcaveendi omnes qui subeunt ejus periculum*; Modène, 1612, in-8°; — *Meditationes in theriacam Mithridaticum antidotum*; Venise, 1574, in-4°; Marc Oddo et Bernardin Turrisoni ont part à la composition de cet ouvrage. Crasso aussi écrit sur les eaux minérales du Padoue.

Castellani, *Vitæ Medicorum*. — Freher, *Theat. Eruditorum*. — Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexic.* — Moreri, *Diet. hist.*

CRASSO (*Laurent*), littérateur et biographe italien, natif de Naples, vivait dans le milieu du dix-septième siècle. Ses principaux ouvrages sont : *Epistole heroiche*; Venise, 1655, in-4°; c'est une imitation des *Héroïdes* d'Ovide; *Elogj d'Huomini letterati*; ibid., 1656, 2^e in-4°; ouvrage utile à consulter : chaque notice est suivie de vers latins et italiens à la louange de celui qui en est le sujet, et de la liste de ses ouvrages; — *Historia de' Poeti Greci e di quæ'n greca lingua han poetato*, etc.; Naples, 1678, in-fol.; cet ouvrage, quoique incomplet, est curieux et recherché; — *Elogj di Capit illustri*; Venise, 1683, in-4°.

Toppi, *Bibliot. napoletana*. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, t. VIII, 332.

CRASSO (*Nicolas*), biographe et jurisconsulte italien, natif de Venise, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Elogia Patritiorum Venetorum, belli pacisque artibus illustrium*; Venise, 1612, in-4°; — *Antiparænesis ad cardinalem Baronium*

Scena scena tua Nic. Crasso, grammaticus, orator, jurisconsultus, etc.

ro *Republica Veneta*; Padoue, 1606, in-4°; rancfort, 1613 et 1621; — *Annotationes in oronati Jannotii Dialogum de Republica Venetorum et Caspar. Contarenii De Magistrabus et Republica Venetorum lib. V*; Venise, 1612, in-4°; Leyde, 1642, in-24; — *De Jurisdictione Reipublicæ Venetæ in mare Adriaticum*; Eleutheropoli, 1619, in-4° : c'est la traduction latine d'une lettre de Fra Paolo Sarpi; — *De Piscaræ gentis origine et præstantia*; Venise, 1652, in-4°; — *De Forma Reipublicæ Venetæ liber*, dans le t. V du *Trésor des Antiquités* de Burmann.

Brinet, *Manuel du Libraire*.

* **CRASSO** (*Pierre*), jurisconsulte italien, natif de Milan, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il professa le droit à Pavie; et tout ce qu'on sait à son sujet. On a de lui : *Emendationes in Baldum de Perusio per vet. VII codicis*; Milan, 1476, in-fol.; — *Baldi ad III priores libros decretalium commenta cum adnotamentis Franc. a Panama et Petri Crassi*; Turin, 1578, in-fol.; — *Insilia*; 1673, in-fol.

at. de la Bibl. imp. de Paris. — Sax, *Hist. Typ. diol.*

CRASSOT (*Jean*), philosophe français, natif de Langres, mort le 14 août 1616. Il professa pendant plus de trente ans la philosophie à Paris, au collège de Sainte-Barbe. On a de lui : *Logique*; Paris, 1617; — *Physique*; ibid., 1618, in-8°; — *Corps de Philosophie*; ibid., 1619, 2 vol. in-4°. Tous ces ouvrages sont posthumes.

de Marolles, *Mémoires*. — Moréri, *Dict. hist.*

CRASSOUS (*Jean-François-Aaron*), homme politique français, né à Montpellier, vers 1740, et mort dans la même ville, le 10 septembre 1802. Avant la révolution, dont il adopta ouvertement les principes, il était avocat dans sa ville natale. Élu, en 1795, au Conseil des Cinq Cents, il occupa principalement de matières financières. Nommé président de l'assemblée, le 1^{er} floréal an IV (20 avril 1796), il faisait partie de la majorité qui appuyait alors le Directoire, mais lorsque suivante il se rapprocha du parti qui combattait le 18 fructidor, échappa à la proscription, et cessa de se présenter au Conseil pendant quelque temps. Lorsqu'il y reparut, il s'opposa vigoureusement au projet de déclarer tous les nobles indistinctement inhabiles à remplir des fonctions politiques, et appuya en mai 1798 l'expédition d'un grand nombre de députés *anarchistes*. Après la journée du 18 brumaire, il fut nommé membre du Tribunal, et devint sénateur le 18 janvier 1802.

Arnault, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains*. — *Monit. univ.*

CRASSOUS (*Paulin*), homme politique français, né à Montpellier, vers 1745, mort dans les premières années du dix-neuvième siècle. Au retour des colonies, où il était allé chercher fortune, il se fixa à La Rochelle. Nommé, vers la

fin de 1793, député de la Martinique à la Convention nationale par quelques réfugiés des colonies, il se montra constamment zélé partisan de la société des Jacobins, et appuya toutes les motions qui tendaient à la favoriser. Il sollicita cependant l'un des premiers le rapport des lois révolutionnaires. Inculpé par Legendre, dénoncé par Tallien, et désigné par Bréard comme assassin de Déchézeaux, il fut arrêté et conduit au fort Saint-Michel. Il y resta jusqu'à l'amnistie du 4 brumaire an IV. Destitué des fonctions judiciaires auxquelles il avait été nommé en Belgique, il échangea sa carrière politique contre la profession d'avocat, qu'il exerça à Bruxelles.

Arnault, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains*.

CRASSOUS (*Jean-François-Paulin*), littérateur français, neveu du précédent, né à Montpellier, le 22 juin 1768, mort à Toulouse, vers 1830. Il vint à Paris au commencement de la révolution, et obtint un emploi dans la comptabilité nationale. Plus tard il passa à la cour des comptes comme référendaire de première classe. Esprit difficile et tracassier, il eut des querelles en politique et en littérature. Il fut même, en 1829, suspendu de ses fonctions pour un an. On a de lui : *Du Rétablissement de l'ordre dans les finances, par une organisation nouvelle de la trésorerie et de la comptabilité*; 1800, in-8°; — *Voyage sentimental de Sterne, suivi des lettres d'Yorick à Élisa*; 1801, 3 vol. in-18; — *Apologie des Femmes*, poème; 1806, in-12; — *Éloge funèbre de Michel Lepelletier et de Marat, à l'occasion de la fête de ces deux martyrs de la liberté*; 1809, in-8°. Cette brochure avait déjà été publiée en 1794, et fut réimprimée sans le consentement de l'auteur.

Quérard, *La France littéraire*.

* **CRASSUS** (*Lucius-Licinius*), jurisconsulte romain, né en 140, mort en 91 avant J.-C. On ignore sa généalogie. Il reçut par les soins de son père une éducation peu ordinaire, et il eut pour maître le célèbre historien et jurisconsulte L. Cœlius Antipater. Crassus témoigna de bonne heure ses dispositions pour l'art oratoire. A vingt-et-un ans, et s'il en faut croire Tacite, à dix-neuf ans, il intenta une accusation contre C. Carbon, citoyen noble et renommé pour son éloquence, mais qui était en butte à la haine des patriotes. Crassus montra dans cette occasion une grande animosité; mais en même temps il donna une remarquable preuve de loyauté : un esclave de Carbon était venu apporter à Crassus les tablettes de son maître : elles contenaient des détails compromettants pour l'accusé, Crassus repoussa l'offre du traître, et renvoya à Carbon les tablettes par le même esclave, qu'il avait fait enchaîner. Le malheureux Carbon n'en eut pas moins une fin tragique : pour se soustraire à une condamnation qu'il jugeait certaine, il s'empoisonna avec des cantharides. Ce dénouement inattendu de son accusation dut causer à Crassus quelque remords. Ses triomphes oratoires con-

tinuèrent dès lors presque sans interruption : en l'an 118 il soutint avec succès une proposition ayant pour objet la fondation d'une colonie à Narbonne (*Narbo*) dans la Gaule. Il préféra cette fois la popularité aux sympathies de l'aristocratie, opposée à cette mesure. Il fit plus, et s'employa lui-même à réaliser la colonisation projetée. En 114 il entreprit la défense de sa parente la vestale Licinia, accusée d'inceste, ainsi que ses compagnes, Marcia et *Æmilia*; renvoyées une première fois de cette accusation capitale par décision de L. Cœcilius Mettius, grand-pontife, et de tout le collège des prêtres, elles succombèrent devant une nouvelle action, portée par ordre du peuple devant le tribunal de Cassius (*voy. ce nom*), surnommé, à raison de son inflexible justice, l'écueil des accusés (*scopulus reorum*); l'habile éloquence de Crassus ne put sauver de la mort ces malheureuses femmes. Devenu préteur, il eut pour collègue Q. Mutius Scævola. Pendant qu'il exerçait cette magistrature il se rendit, en revenant d'Asie, à Athènes, après avoir traversé la Macédoine. C'est dans ce voyage qu'il suivit les leçons de Scepsius Métrodore, et, à Athènes, il profita de l'enseignement de Charmadas et de plusieurs rhéteurs renommés. A son retour à Rome, il défendit Sergius Orata, accusé par Considius, un des fermiers publics, d'avoir employé à son usage et pour ses bancs d'huîtres les eaux de l'État (1). Il plaida encore pour ce Sergius Orata dans une affaire de pur intérêt civil. Tribun du peuple en l'an 107 avant J.-C., il ne fit rien de remarquable durant cette magistrature. En l'an 106, il appuya l'adoption de la loi *Servilia*, qui rendait aux chevaliers les *judicia* (décisions judiciaires), qui étaient alors exclusivement aux mains des sénateurs. Cette question, qui se rattachait à la rivalité perpétuelle des diverses classes de la population romaine, eut ses vicissitudes. La loi *Semproniana*, portée par C. Gracchus, en 122, avait dépossé les sénateurs du pouvoir de juger, tandis qu'une première loi *Servilia*, proposée par Quintus Servilius Cépion, en l'an 106, le leur avait rendu. Mais ils n'en usèrent pas longtemps : on en investit de nouveau les chevaliers en l'an 104, en vertu d'une autre loi *Servilia*, du nom de son auteur, C. Servilius Glaucia. Le discours prononcé par Crassus en faveur de la loi proposée par Servilius Cépion en l'an 106 est cité comme un des plus éloquents qui eussent encore été entendus. On doit remarquer que la similitude des noms a souvent fait

(1) Au rapport de Valère Maxime, Sergius Orata avait élevé à l'entrée, jusque là déserte, du lac Lucrin des édifices d'une étendue et d'une hauteur immenses, dans le seul but de manger fraîches ses huîtres : ce qui fit dire à Crassus dans sa plaidoirie que Considius ne priverait pas Sergius Orata de manger des huîtres, puisque, à défaut du lac Lucrin, il en trouverait encore sur les toits (*errare amicam suam Considium dixit, quod putaret Oratam, remotum a lacu, cariturum ostreis; namque eae, si inde petere non licuisset, in tegulis reperturum*). Cette parole de l'orateur romain prouve que les avocats d'alors ne manquaient pas d'esprit.

confondre les deux lois *Servilia*, dont l'objet était si opposé.

En 103 Crassus fut édile curule, et eut pour collègue Q. Scævola : leur magistrature fut marquée par des jeux splendides, où furent exposés des marbres étrangers et où l'on vit des combats de lions. Après avoir été préteur augure, Crassus fut élu consul en l'an 95; cet fois encore il eut Scævola pour collègue. Ce Scævola, qui était grand-pontife, n'avait de commun que le nom avec un autre, qui était augure. Le consulat vit porter la loi *Licinia Mucia de civibus regendis*, qui avait pour objet d'empêcher certains individus, qui n'en avaient pas le droit de prendre le titre de citoyen romain, et d'obliger de sortir de Rome ceux qui se rendaient coupables de cette usurpation. La rigueur inhérente à cette loi fut certainement une des causes de la guerre Sociale. Au terme de son consulat, Crassus eut à plaider pour Servilius Cépion, odieux aux chevaliers, et accusé de crime de lèse-majesté par le tribun C. Norbanus; Crassus ne réussit pas, malgré son talent, à sauver son client. Il chercha alors un autre champ de gloire, et retourna dans son gouvernement de la Gaule Cisalpine; mais il ne trouva l'occasion de guerroyer que contre de petites tribus, qui représentaient comme portant le ravage dans la province. Il eut la faiblesse de demander au Sénat pour ce succès, plus que médiocre, les honneurs du triomphe; son collègue Scævola s'opposa à cette singulière prétention. A part ce triomphe exceptionnel, il n'y eut rien que d'honneur dans la conduite de Crassus durant son administration, au rapport du fils même de Carbon, envoyé par son père, que Crassus avait accusé pour y chercher à son tour les matériaux d'une accusation. Crassus sut se faire un instrument presque un ami de ce fils de Carbon. En 93 Crassus plaida dans le procès célèbre qui s'éleva entre Curius et Coponius. Il défendait Curius; et Scævola, le plus grand légiste de l'époque, était chargé des intérêts de Coponius. Cette cause était assez curieuse. Il s'agissait d'une disposition testamentaire aux termes de laquelle Curius devait hériter si sa femme donnait jour dans les dix mois du décès du testateur à un fils qui viendrait à décéder avant d'avoir atteint l'âge de quatorze ans, *antequam suam tutelam pervenisset*. Or, ce que le testament ne prévoyait pas, c'est qu'il ne naquit point d'enfant : Curius devait-il être déclaré héritier? Scævola soutenait la négative, et Crassus, qui plaidait l'affirmative, avec raison il succéda, gagna son procès.

En 92 ce jurisconsulte si remarquable devint censeur avec Cn. Domitius Ahenobarbus. C'est l'époque où s'était introduit l'usage d'envoyer les jeunes Romains à l'école des rhéteurs. Crassus se montra formellement contraire à cette innovation, qu'il jugeait énervante pour le caractère de ses concitoyens. En conséquence, il fit,

concert avec son collègue, fermer ces écoles. La proclamation qui décréait cette mesure nous est connue par le dialogue *De Oratoribus* et par *Ulu-Gelle* (XVII) (1). D'accord sur l'utilité de cette mesure, les deux censeurs différaient cependant de mœurs et d'habitudes, et l'harmonie n'était point de régner entre eux sur tout le reste. En aucun temps les avocats ne se sont montrés ennemis du luxe, et moins encore à cette époque, où la puissance romaine avait atteint son apogée. Crassus en particulier aimait les commodités de la vie. Il avait sur le mont Palatin une demeure splendide, quoiqu'elle n'égalât point celle de *Catulus*, située au même endroit, ni celle d'*A. Ullius*, bâtie sur le mont *Viminal*. Cependant on admirait des colonnes en marbre de l'*Hymette*, des vases admirables, des *triclinia* incrustés d'airain. Il y avait des viviers dans les jardins, ombragés par le feuillage du lotus. Tant de magnificences étaient évaluées à cent millions de sesterces; il nous reste à ce sujet un dialogue assez vif entre Crassus et *Domitius Ahenobarbus*, son co-censeur, que scandalisait ce luxe. Nous empruntons à *Valère Maxime* les termes de ce dialogue, qui prouve que le plus austère des deux magistrats ne vivait pas précisément comme on le faisait au temps des *Curius Dentatus* et des *Fabricius*: « Combien estimez-vous ma maison? » dit Crassus à *Domitius*. — Six millions de sesterces (2), répond *Domitius*. — Et combien en déduiriez-vous si je faisais couper mes dix arbrisseaux (3)? — Trois millions de sesterces. — Eh bien, répliqua Crassus, lequel est plus amoureux du luxe, de moi qui ai payé cent mille sesterces pour dix colonnes (de marbre), ou de vous qui estimez trois millions l'ombre de dix arbrisseaux? » Il faut avouer que le raisonnement de Crassus se reposait guère que sur un sophisme. On raconte encore de Crassus qu'il avait une lamproie apprivoisée qui le connaissait, obéissait à sa voix et venait manger dans sa main. Il lui arriva de perdre ce poisson, qu'il affectionnait, et voilà que le grave jurisconsulte se mit à se lamenter comme s'il eût fait la perte d'un enfant. *Domitius* ne manqua pas, un jour qu'il avait été l'objet des plaisanteries de Crassus, de lui rappeler cette douleur ridicule, et Crassus de répliquer qu'il avait pleuré sa lamproie plus que *Do-*

mitius n'avait pleuré ses trois femmes. Il réussissait à saisir le côté plaisant d'une affaire; tout lui était bon à signaler s'il s'agissait de se moquer d'un adversaire: une difformité ou tel autre détail. C'est ainsi qu'il sut mettre les rieurs de son côté un jour qu'il plaidait pour *C. Plancius* contre *M. Junius Brutus*, et qu'il était qualifié par celui-ci de *Vénus* du mont *Palatin*, pour faire allusion à ses mœurs efféminées, en même temps qu'on lui reprochait son inconstance politique, qui le faisait se ranger tantôt du côté du sénat, tantôt du côté du peuple.

Ce fut en 91 avant J.-C. qu'il prononça dans le sénat son dernier discours, dirigé contre le consul *H. Marius Philippus*. Ce personnage n'aimait pas les patriciens: « Comment, disait-il, gouverner la république avec un pareil sénat? » Cette attaque amena de la part de Crassus une si verte réplique que le consul, pour se venger, chargea un licteur d'opérer une saisie sur les biens de l'orateur. « Arrête, dit celui-ci au licteur, il t'est défendu de porter la main sur ces biens (1); si ton maître ne fait pas respecter en moi le caractère du sénateur, je ne respecterai pas en lui le caractère du consul; il faudra que vous m'arrachiez la langue, si vous voulez que je cesse de dénoncer votre conduite illégale. » Le sénat prit parti pour Crassus; mais l'émotion éprouvée par l'ardent orateur fut si vive, qu'elle lui donna une fièvre qui l'emporta sept jours après. — Crassus appartenait à cet âge de l'éloquence intermédiaire entre les *Caton*, les *Gracques* et les *Cicéron*. Ce n'était plus la rudesse des premiers, ce n'était pas non plus la distinction, l'urbanité et l'élévation de *Cicéron*: le genre de Crassus formait la transition (2). Il avait employé les premiers temps de son début au barreau à traduire en latin les chefs-d'œuvre oratoires des Grecs. Il est un des personnages que *Cicéron* fait parler dans son traité *De Oratore*. Il ne nous est parvenu que des fragments de ses discours, dont la plupart paraissent avoir été improvisés. Aux yeux de *Cicéron*, Crassus fut un des plus habiles jurisconsultes orateurs (*eloquentium juris peritissimus*). V. ROSENWALD.

Cicéron, *Brutus*, XXVI, XXVII; XXXV; LII et LIII; *Ferr.*, III, 1; *De Orat.*, III, 20; I, 39; I, 52; II, 39, 66; *De Off.*, — Val. Max., III, IV, IX. — Tacite, *De Oratorib.* — *Pline*, *Hist. nat.*, VIII, XXXVI. — *Élien*, *Hist. Anim.*, VIII, 4. — *Velleius Paterculus*, II, 9. — *Grotius*, *De Vit. Jurisc.*, I, 7559. — *Meyer*, *Orator. Roman. Fragm.*, 291-317. — *Drumann*, *Gesch. Roms.*, IV. — *Waller*, *Gesch. des Roemisch. Rechts.*, 1. — *Clinton*, *Fasti*.

CRASSUS (*Marcus-Licinius*), triumvir romain, mort 53 ans avant J.-C. Quand *Marius* et *Cinna* ensanglantèrent Rome de leurs fureurs, le jeune Crassus vit périr son frère et son père, et s'enfuit en Espagne avec trois amis et dix esclaves.

(1) Crassus faisait sans doute allusion à l'acte d'exécution symbolique employé par le licteur, et qui ressemblait à la *manus injectio* dans les actions personnelles.

(2) Le genre oratoire, peut être même le caractère politique de Crassus ne manque pas d'une certaine ressemblance avec une des lumières du barreau moderne, M. Dupin.

(1) Les termes de cette proclamation sont remarquables: « Nous avons appris, disaient ces magistrats, qu'il y a des hommes qui, sous le nom de rhéteurs latins, ont établi une nouvelle forme d'études et d'exercices, et que la jeunesse s'assemble dans leurs écoles et y passe les journées entières avec peu de fruit. Nos ancêtres ont réglé ce qu'il convenait que leurs enfants apprennent et dans quelles écoles ils devaient aller. Ces nouveaux établissements, opposés aux coutumes de nos ancêtres, ne peuvent nous plaire, et paraissent contre le bon ordre; c'est pourquoi nous nous croyons obligés de notifier notre sentiment à ceux qui ont ouvert ces écoles et à ceux qui les fréquentent, et de leur déclarer que nous réprovoons cette nouveauté. »

(2) Environ 1,100,000 fr.

(3) Les lotus, sans doute quelques espèces de *ziziphorus*, qui faisaient l'admiration générale.

ves. Il y avait déjà séjourné à l'époque où son père y commandait. Là il dut son salut à la fidélité d'un ami. Vibius leur faisait chaque jour porter des provisions pour quatorze personnes, et l'esclave se retirait sans qu'il lui fût possible de voir quels étaient ceux qu'il nourrissait. Après huit mois de séjour dans une caverne, Crassus apprit la mort de Cinna : alors il se montra, réunit 2,500 hommes, et parcourut l'Espagne; de là il alla joindre Metellus en Afrique, et, n'ayant pu s'entendre avec lui, il se rendit auprès de Sylla, qui l'accueillit avec distinction. Bientôt après, Sylla l'enrichit des biens des proscrits. Crassus poussa si loin la cupidité et les spoliations, qu'il encourut la disgrâce du dictateur lui-même. En 73 il fut nommé préteur et chargé de la guerre contre Spartacus. Son premier soin fut de faire décimer une cohorte qui avait lâchement pris la fuite dans un combat engagé par Mummius contrairement à son ordre; puis il tailla en pièces un corps de dix mille esclaves, et remporta un avantage signalé sur Spartacus lui-même, qu'il contraignit de s'enfuir dans la Lucanie vers la mer. Quand il l'eut poussé à l'extrémité du Bruttium, il ferma l'isthme par un fossé fortifié d'une muraille; mais, après d'opiniâtres combats, Spartacus força le retranchement, ce qui causa un si grand effroi à Crassus, qu'il appela à son aide Lucullus et Pompée. Cependant il contre-manda bientôt ce secours, ayant pu reprendre l'avantage et battre deux fois l'ennemi, qui dans la première rencontre laissa 35,000 morts sur la place. Dans la seconde bataille, Spartacus périt, après avoir fait des prodiges de valeur. Quoique les résultats de ces victoires fussent immenses, on ne décerna à Crassus que la simple *ovation*, à cause de la condition méprisable des ennemis vaincus.

Crassus nourrissait contre Pompée une extrême jalousie. Ce sentiment était né de la préférence que Sylla avait accordée à Pompée quand tous deux combattaient sous ses ordres. Cette rivalité ne fit que s'accroître lorsqu'ils arrivèrent en même temps au consulat. Outre le grand crédit que Crassus devait à ses richesses, il affectait des manières populaires et obligeantes. Sa table était ouverte à tous ses amis, et il avait coutume de saluer par leur nom tous les Romains que le hasard lui faisait rencontrer. Il n'était pas orateur, mais il se chargeait de toutes les causes qu'on lui confiait, bonnes ou mauvaises. On cite ses plaidoyers pour Balbus et Murena. Son aigreur contre Pompée se répandait en sarcasmes, mais jamais elle ne prit le caractère de la violence; il n'avait d'ailleurs ni suite ni énergie; dans sa conduite politique, il se montra souvent flottant et incertain entre les partis. Il aimait les lettres et les sciences, et fit une étude particulière de la philosophie d'Aristote. Quand Pompée et Crassus, après s'être réconciliés, furent nommés consuls (70), ils licencièrent leurs armées. La censure fut déferée à Crassus en 67,

mais il abdiqua cette magistrature, parce qu'il s'accordait mal avec son collègue Catulus; ne consentait point à son projet de faire citoyens romains les habitants de la Gaule Cisalpine. Deux ans plus tard, il remit entre les mains de Ciceron des pièces importantes, qui dévoilaient tous les projets des complices de Catilina, ce qui empêcha l'empêchement pas d'être dénoncé par un certain Tarquilius comme ayant été dépeché par Pompée vers Catilina pour le presser de marcher sur Rome, malgré l'arrestation des principaux conjurés. Quoiqu'il en soit de la déclaration de Tarquilius, les anciennes liaisons de César et de Crassus avec Catilina les firent tous deux soupçonner. On prétendit que Crassus devait être fait dictateur, et César général de la cavalerie. César était déjà obéré de dettes; et lorsqu'en 62 il lui fallut partir pour l'Espagne, ses créanciers se disposaient à saisir ses équipages. Mais Crassus vint à son secours, quoiqu'il eût été vaincu trois fois son ennemi. Il se rendit donc caution pour 20,000,000 de sesterces (4,091,000 fr.) : il voulut se faire un appui de César contre Pompée, et Pompée contre César. Quelques années après, Pompée et Crassus convinrent avec César que les deux premiers demanderaient le consulat; mais ils trouvèrent une vive opposition de la part du consul Marcellinus. L'élection ne put avoir lieu, et il y eut un interrègne, au bout duquel, par une suite de violences et d'intrigues, les deux ambitieux furent nommés (55). Dans ce consulat la Syrie échut à Crassus. Quand le sort l'eut ainsi favorisé, il en montra une folle joie : il avait déjà en idée vaincu les Parthes et rêvait la conquête de la Bactriane et de l'Inde, se flatta d'étendre la domination romaine jusqu'à la mer orientale, et traitant de bagatelles les exploits de Lucullus contre Tigrane et de Pompée contre Mithridate. Cependant les levées ne se faisaient pas sans difficultés; les tribuns essayèrent de l'empêcher, et il n'était question de rien de moins que de s'opposer à la sortie des consuls. On traita cette guerre d'injuste, d'extravagante, et l'on disait ce qui serait arrivé si Pompée n'eût accompagné Crassus jusqu'aux portes de Rome. Là le tribun Ateius Capiton l'attendit avec un bras allumé; et, faisant des libations, il prononça d'horribles imprécations au nom des divinités les plus redoutables. Crassus ne tint compte ni de ces imprécations ni de quelques mauvais présages. Ses premiers succès semblaient devoir lui procurer la victoire : les villes de la Mésopotamie se rendaient aux Parthes, qui ne s'attendaient point à être attaqués, se retirèrent. Malheureusement, au lieu de poursuivre ses succès, il donna aux Parthes le temps de se reconnaître, et passa l'hiver en Syrie. Il y fut rejoint par son fils, qui lui amena mille cavaliers gaulois. Au moment de rentrer en campagne, les récits les plus effrayants se répandirent dans l'armée sur la valeur de ses ennemis et sur les forces qu'ils venaient de mettre en campagne. Au passage du pont sur l'Euphrate

braté, à Zeugma, il survint un orage affreux, et le rompit, circonstance qui jeta de nouvelles erreurs parmi les troupes : les soldats y voyaient annonce certaine que tout espoir de retour leur était interdit. Crassus, au lieu de suivre les sages conseils de Cassius, qui voulait qu'on marchât sur Séleucie le long de l'Euphrate, s'avança dans la plaine, se fiant aux mensonges astucieux d'Abgare, roi d'Édesse.

Bientôt l'armée se vit au milieu d'un désert de sable, où il n'y avait ni arbre, ni plante, ni ruisseau, ni colline. Crassus ne voulut point écouter ce qu'il savait que lui faisait donner Artabaze, roi d'Arménie, qui l'engageait à occuper les montagnes. La rencontre qui eut lieu près de Carres fut terrible, la défaite de Crassus, le massacre de son armée, la perte des aigles, la tête de son fils promenée au bout d'une lance, sont des faits trop célèbres dans l'histoire pour les retracer ici. Crassus supporta tant de maux avec un courage héroïque. Le lendemain les Parthes revinrent sur le champ de bataille, et tuèrent tous les blessés et tout ce qu'ils purent trouver de soldats ou même de cohortes isolées. Crassus et les restes de son armée entrèrent dans la ville de Carres, où Cornélius tenait garnison : le général parthe y vint, et poursuivit les Romains, qui lui échappèrent encore cette fois. Mais Crassus prit pour guide un traître qui égara sa troupe dans des lieux difficiles. Cassius se sauva en Syrie; Octavius emmena 5,000 hommes sur une hauteur appelée Minacca, dans le dessein de s'en servir pour entourer et protéger Crassus, et tous auraient péri en combattant pour lui; mais ils se laissèrent prendre à un piège. Le général ennemi, voyant que les montagnes protégeaient la retraite des Romains et qu'ils allaient lui échapper, invita Crassus à une entrevue, que les soldats le contraignirent d'accepter. Il fut tué dans cette occasion, ainsi qu'Octavius et d'autres chefs, qui combattirent vaillamment plutôt que de se laisser emmener captifs du roi des Parthes. On coupa la tête et la main de Crassus. Il y a, selon Plutarque, quelque incertitude sur les détails de sa mort, faute de témoins oculaires; du reste, elle ne le vint funeste à la liberté de Rome, parce qu'il n'y eut plus personne qui pût tenir la balance entre César et Pompée ou se rendre arbitre de leurs différends. [M. DE GOLBÉRY, dans l'*Encyclopédie G. d. M.*]

***CRASSUS PAPIRIUS.** Voy. PAPIRIUS.

CRASTONI ou **CRESTONI** (*Jean*), lexicographe italien, religieux de l'ordre des Carmes, natif de Plaisance, vivait à la fin du quinzième siècle. Il est auteur du premier dictionnaire latin qui ait paru, et dont les éditions sont très-rarees. La première doit avoir été imprimée à Milan, vers 1478; la deuxième est de Vicence, 1483, et la troisième de Modène, 1499. Elles sont in-fol. Accursius a fait de ce lexique un abrégé, dont la première édition paraît avoir été imprimée à Milan, vers 1480, in-4°. On a

encore de Crastoni : une traduction latine du Psautier; Milan, 1481, in-fol.; — la Grammaire de Constantin Lascaris, traduite du grec en latin; ibid., 1480; Vicence, 1480, in-4°. Toutes ces éditions sont recherchées.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. vetat.* — Henri Estienne *Epistola de statu suæ typographiæ.*

* **CRATANDER** (*André*), imprimeur suisse, natif de Bâle, vivait dans la première moitié du seizième siècle. On a de lui : *Homeri Odyssea libri I et II, ex sua recensione præmissa Ang. Politiani de Homero dissertatione*; Bâle, 1520, in-4°; — *C. Plinii Epistolarum Libri X, Panegyricus et De illustribus Viris, una cum Suetonio De claris Grammaticis et Julio Obsequente De Prodigis*; ibid., 1521, in-4°; — *Aristophanis Comædiæ II græce, cum Sym. Grynæi præfatione latina*; ibid., 1532, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

CRATÈRE (Κρατερός), un des lieutenants d'Alexandre le Grand, mort en 321. Il était fils d'Alexandre d'Orestis, district de Macédoine, et frère d'Amphoterus. Dans les premières campagnes d'Alexandre en Asie, Cratère commandait l'infanterie de la garde (πεζέταιροι); plus tard nous le voyons figurer comme général de cavalerie à la bataille d'Arbelles et dans l'expédition de l'Inde; il était fort attaché aux coutumes nationales, et blâmait sévèrement le jeune conquérant d'adopter les mœurs des vaincus; cependant, il était, après Héphestion, celui des généraux macédoniens qu'Alexandre aimait le plus. En 324 il fut chargé de ramener les vétérans macédoniens dans leur patrie; mais le mauvais état de sa santé le força de partager ce soin avec Polysperchon. Il était désigné pour remplacer, en qualité de régent de Macédoine, Antipater, qui devait conduire des renforts en Asie. La mort d'Alexandre empêcha la réalisation de ce plan. Dans le partage qui suivit, Cratère eut en commun avec Antipater le gouvernement de la Macédoine, de la Grèce, de l'Illyrie, du pays des Triballes, des Agraniens et de l'Épire jusqu'aux monts Cérauniens. D'après Dextippe, l'autorité fut partagée entre les deux généraux, de telle sorte qu'Antipater eut le commandement des armées et Cratère l'administration. Le premier se trouvait alors engagé dans la guerre Lamiaque. L'arrivée de son collègue eut sur les affaires une influence décisive, et empêcha les Grecs de recouvrer leur indépendance. A la fin de cette guerre, Cratère répudia sa femme Amastris pour épouser Phila, fille d'Antipater. Bientôt après il accompagna son beau-père, d'abord contre les Étoliens, puis, en 321, contre Perdicas. Pendant qu'Antipater marchait sur l'Égypte à travers la Cilicie, Cratère fut tué en Cappadoce, dans un combat contre Eumène. « Il respirait encore, dit Cornelius Nepos, lorsqu'on l'enleva du champ de bataille; Eumène tenta, mais inutilement, de le sauver. Il voulut du moins satisfaire à ce qu'exigeaient le rang de cet illustre ca-

pitaine et le souvenir de leur amitié du temps d'Alexandre. Il lui fit faire de magnifiques obélisques, et renvoya ses cendres en Macédoine, à sa femme et à ses enfants. »

Arrien, *Anabasis*. — Quinte-Curce. — Dexippe, dans Photius, *Biblioth.* — Diodore, XVIII, 16, 18; XIX, 59. — Plutarque, *Alexander*, 47; *Phocion*, 25. — Cornelius Nepos, *Eumènes*, 4.

* **CRATÈRE**, historien grec, vivait probablement dans le troisième siècle avant J.-C. Tous les renseignements que nous avons sur lui se réduisent au passage suivant de Phlégon : « Cratère, frère du roi Antigone (Gonatas), dit avoir connu un homme qui dans l'espace de sept ans fut enfant, adulte, homme fait, vieillard, se maria, eut des enfants et mourut. » Phlégon ne dit pas dans quel ouvrage Cratère avait parlé de ce prodige, et aucun ancien n'a fait mention du frère d'Antigone comme d'un écrivain. Niebuhr cependant n'a pas craint d'identifier ce frère avec Cratère, auteur d'un *Recueil de Décrets* (Ψηφισμάτων συναγωγή). Comme il n'existe de preuves ni pour ni contre, nous laisserons la question indécise, et, sans chercher quel est l'auteur du *Recueil de décrets*, nous donnerons quelques détails sur cet ouvrage, d'un genre peu commun dans l'antiquité. Cratère avait rassemblé les décrets les plus importants, soit pour l'histoire générale d'Athènes, soit pour l'histoire particulière de ses grands hommes. Il les avait disposés par ordre chronologique, et les avait expliqués dans un commentaire qui formait une véritable histoire d'Athènes, depuis les guerres médiques. On comprend combien est regrettable la perte d'un pareil ouvrage. Du reste, dans ce *Recueil* il avait dû se glisser un grand nombre de pièces controvérsées à côté de décrets authentiques. On sait combien les falsifications étaient fréquentes chez les anciens, et, autant que nous pouvons en juger par les fragments qui nous restent de Cratère, il n'avait pas assez de critique pour distinguer le vrai du faux. On sait aussi que, dans son commentaire historique, il ne s'appuyait pas toujours sur les meilleures autorités. Les fragments de cet historien ont été recueillis par M. Charles Müller dans les *Fragmenta Historicorum Græcorum*, publiés par M. A.-F. Didot, t. II, 617.

Phlégon, *De Mirab.*, 32. — Niebuhr, *Kleine Schrift.*, I, 225. — Bœckh, dans la préface de son *Corp. Inscript.*, I, p. IX.

CRATÈRE, médecin grec, vivait dans le premier siècle avant J.-C. On voit dans les lettres de Cicéron que Cratère donnait ses soins à la fille d'Atticus, Attica (appelée aussi Cecilia ou Pomponia). Il est cité par Horace, par Perse et par Galien. Porphyre parle d'un médecin nommé Cratère, probablement le même. Ce médecin, dit-il, guérit par l'usage des vipères un de ses esclaves atteint d'une affreuse maladie.

Cicéron, *ad Atticum*, XIII, XIV. — Horace, *Satir.*, II, 3, 161. — Perse, *Satir.*, III, 65. — Galien, *De Compos. Medicam. sec. locos*, VII, 8; *De Antid.*, II, 8. — Porphyre, *De Abstin. ab Animal.*

CRATERUS, sculpteur grec, vivait au commencement du premier siècle de l'ère chrétienne. Il exécuta avec Pythodore des statues qui passaient pour un des principaux ornements du palais des Césars. Les mots *Palatinas domus Cæsarium*, dont se sert Pline, pour désigner le palais, semblent indiquer la demeure impériale bâtie sur le mont Palatin.

Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 4.

CRATERUS. Voyez CRATINUS.

* **CRATÈS** (Κράτης), d'Athènes, poète comique de l'ancienne comédie, vivait vers 450 avant J.-C. Un peu plus jeune que Cratinus, il joua d'abord dans les pièces de ce poète avant d'en faire représenter pour son propre compte. Il florissait vers la 82^e olympiade (449-448 avant J.-C.); est parlé de lui comme mort dans les *Chœphores* d'Aristophane, pièce jouée en 424. Quant au caractère de ses pièces, on peut en juger par quelques fragments qui nous restent de lui, et par un passage, souvent mal interprété, d'Aristote. Au lieu d'abuser des noms propres et des attaques personnelles, comme ses confrères de l'ancienne comédie, Cratès s'attachait à des peintures générales de mœurs, et se rapprochait ainsi du genre de la comédie moyenne. Il excellait surtout dans les scènes gaies. Le premier des poètes athéniens, il mit des ivrognes sur la scène, à l'exemple du Sicilien Épicharme; cette innovation fut adoptée par Aristophane et par les poètes de la nouvelle comédie. Comme les autres grands comiques d'Athènes, il éprouva tour à tour la faveur et l'infirmité de la multitude. Les anciens critiques sont bien loin de s'accorder sur le nombre et les titres de ses comédies. Suidas a cru, sans aucune preuve, qu'il avait existé deux poètes de ce nom. Il résulte des recherches de Meineke que les quatorze pièces suivantes ont été attribuées à Cratès : Γείτονες (Les Voisins), Ἡρώες (Les Héros), Θηρία (Les Bêtes), Λάμια (La Lamie), Παιδιαί (Les Jeux), Ῥήτορες (Les orateurs), Σάμιαι (Les Samiens), Τόλμαι (Les Fanfaronnades), Διότυσος (Bacchus), Ὁθησαυρός (Le Trésor), Μέτοικα (les Étrangers domiciliés), Ὀρνίθες (Les Oiseaux), Πεδῆται (Les Esclaves enchaînés), Φιλάργυρος (L'Avare). De ces quatorze pièces, les six dernières sont douteuses; les huit premières seules peuvent être attribuées à Cratès avec quelque certitude. On trouve dans les trop courts fragments qui nous restent de ce poète un style pur, simple, élégant, de la gaieté et parfois des idées philosophiques profondes. Ainsi dans la comédie des *Bêtes* (θηρία), des hommes à têtes d'animaux venaient sur le théâtre plaider leur propre cause (celle des bêtes), et prier les hommes de ne plus les manger. Un des personnages déclarait qu'il voulait pour retourner à l'âge d'or il fallait renoncer au luxe, aux arts, et supprimer l'esclavage. Cette dernière idée était bien hardie pour l'époque, et Cratès ne la donnait sans doute que comme une conception extravagante, une folle plaisanterie, propre à exciter l'hilarité des spec-

eurs. Il l'exprimait d'ailleurs d'une manière originale. « Si en outre, disait le réformateur, on ne possède aucun esclave homme ou femme. — Un vieillard, répliquait un autre, devrais-tu donc se servir lui-même? — Point du tout, continuait le premier, je ferai marcher tout le monde à la fois sans qu'on y touche. Chaque ustensile sera confié à son propriétaire; et quand on l'appellera; il y aura qu'à dire : Table, dresse-toi, couvre-toi; huche, pétris; gobelet, remplis-toi; coupe, coupe; es-tu? rince-toi bien; gâteaux, viens sur la table; marmite, retire ces viandes de ton ventre; assiette, avance; mais, dira-t-il, je ne suis pas encore rôti des deux côtés. — Eh bien, retourne-toi, et te saupoudrant de sel, frotte-toi ensuite de graisse. » Bien que l'intention du poète soit ingénieuse, du moins par la forme, nous avons cru devoir citer cet exemple, assez rare dans l'antiquité grecque, de l'esclavage présenté comme un mal, et cette idée qu'il pourrait être quelque jour supprimée dans l'intérêt même de la société. Les fragments de Cratès ont été recueillis par Meinel, *Gnomici, poetae graeci*; Strasbourg, 1844; et plus complètement par Meineke, *Fragmenta Comicorum Graecorum*, I, 58-66; II, 1, 251. L. J.

Plutarchus, VI, 53. — Athénée, III, 119. — Fabricius, *Bibliotheca Graeca*, t. II, 428. — Meineke, *Quaestiones Scenicae*, t. I. — Bergk, *Comment. de Reliq. Comm. Att. Antiq.*, 288. — Stevenart, *De la Comédie grecque*, dans les *Mémoires de l'Académie de Dijon*, 1852. — Le volume des Comiques Grecs, dans les *Biblioth. Græco-Latinae de Firmin Didot*.

CRATÈS de Thèbes, philosophe grec, fils d'Asclépiade, florissait en 328 avant J.-C. On ignore l'époque de sa naissance et celle de sa mort; on sait seulement qu'il vivait encore en 307. Il vint à Athènes, suivit les leçons ou plutôt les exemples de Diogène le Cynique, et devint bientôt le philosophe le plus distingué de cette étrange école. Cratès, si on en croit Diogène Laërce, fut un des plus singuliers personnages d'une époque qui se distinguait en caractères bizarres. Laid et bossu, il sortit d'une famille riche et puissante, il avait reçu une éducation brillante, et trouvait dans ses richesses une compensation à ses défauts physiques. Il se priva lui-même de cet avantage, et se fit pauvre volontairement. Ayant vu dans une tragédie d'Euripide le personnage de Cléopâtre, la besace sur l'épaule, en habit de mendiant, il regarda cette vie comme la plus désirable, parce qu'elle était la plus libre et placée au-dessus de son indigence même à l'abri des accidents de la fortune. En conséquence, il vendit son patrimoine, et en distribua le prix à ses concitoyens. On dit encore qu'il déposa le prix de la vente chez un banquier, avec ordre de le remettre à ses fils s'ils n'étaient que des esprits vains, incapables de se passer des biens de la fortune, et de le distribuer au peuple s'ils étaient philosophes. Sans rejeter absolument le conseil de Diogène Laërce, il serait possible d'invoquer une cause moins extraordinaire de la pau-

reté de Cratès. Ce poète, qui habitait Thèbes, fut certainement enveloppé dans le désastre de sa patrie. Il vit ses biens ravagés par les conquérants macédoniens et livrés à des mains étrangères, ses esclaves vendus, et lui-même n'échappa sans doute à l'esclavage que par la fuite. Cette hypothèse expliquerait le séjour de Cratès à Athènes, et la pauvreté que ce philosophe eut le mérite de supporter avec courage, s'il ne la rechercha pas volontairement. Quoi qu'il en soit, Cratès, une fois établi à Athènes, appartenait tout entier à Diogène et à son école. Vêtu chaudement en été, et légèrement en hiver, il se plaisait à lutter contre la douleur. Affectant de ne porter que des haillons, il étalait au gymnase ses difformités naturelles, afin de s'attirer des railleries. Sous prétexte d'en revenir à la nature, il choquait toutes les bienséances; il se maria lui-même, et maria ses filles d'une façon révoltante, même chez un cynique. Cependant malgré ses efforts pour exagérer encore les folies de ses maîtres, Cratès resta au-dessous d'eux. Au lieu de la sauvage rudesse d'Antisthène, au lieu de l'effronterie dédaigneuse et calculée de Diogène, il porta comme malgré lui, dans sa conduite ordinaire, certains souvenirs de bonne éducation, certaines habitudes de douceur et de dignité qui lui méritèrent une autorité morale et une considération qu'Antisthène et Diogène n'avaient jamais obtenues. Impitoyable pour lui-même, il était sévère pour les autres, et s'attachait surtout à réprimander les femmes. On l'avait surnommé l'ouvreur de portes, parce qu'il entra hardiment dans toutes les maisons pour faire la leçon aux habitants. Loin d'abuser de ce privilège accordé à son caractère philosophique, il ne s'en servait que pour rétablir la paix dans les ménages. Il devint ainsi l'oracle des familles athéniennes et l'arbitre de tous leurs différends. Ce mendiant difforme excita malgré lui l'amour d'Hipparchie, jeune fille noble et riche, dont l'histoire a fort égayé la malice de Bayle. Cette jeune fille, n'estimant avec Platon que la beauté intérieure de l'âme, mit son ambition à devenir l'épouse du cynique, et partagea avec joie toutes ses privations. Il faut le reconnaître, Cratès n'était auprès de ses maîtres qu'un cynique dégénéré, un esprit raisonnable, malgré des bizarreries affectées. En tempérant, par l'aménité de son caractère, l'excessive rudesse de l'école cynique, il servit d'intermédiaire entre Antisthène et Zénon, et fut le maître de ce dernier. C'est donc dans l'école de Cratès et sous son influence que le stoïcisme prit naissance; à ce titre seul, Cratès a son importance et sa place dans l'histoire, car il n'a rien fait pour la science, il n'a apporté dans ce monde aucune idée nouvelle, et il ne nous reste de ses écrits, d'ailleurs peu nombreux, que des fragments insignifiants.

Cratès avait écrit sur des sujets philosophiques des lettres dont Diogène Laërce compare le style à celui de Platon. Elles n'existent plus aujour-

d'hui; car les quatorze lettres imprimées d'après un manuscrit de Venise dans la collection Aldine des *Lettres grecques*, Venise, 1499, in-4°, et les trente-huit publiées par M. Boissonade d'après le même manuscrit, sont, comme presque toutes les compositions de ce genre, l'ouvrage de rhéteurs de la décadence. Cratès avait composé des tragédies philosophiques, louées par Diogène Laerce, ainsi que quelques petits poèmes, qui semblent avoir porté le nom de *Ψαίγματα* (Amusements), parmi lesquels se trouvait probablement le *Φακῆς Ἐγκώμιον* (Éloge de la Lentille), cité par Athénée. Plutarque avait écrit sur Cratès une biographie détaillée, qui malheureusement n'est pas parvenue jusqu'à nous.

Diogène Laerce, VI, 85-93; 96-98. — Brucke, *Analecta*, I, 186. — Jacobs, *Anth. Græca*, I, 113. — Brucker, *Historia Philosophiæ*, I. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, III. — Boissonade, *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, vol. XI, part. II. — *Dictionnaire des Sciences philosophiques*.

* **CRATÈS**, philosophe athénien, fils d'Antigène, du dème de Thriasie, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Élève et ami de Polémon, il lui succéda, probablement en 270, dans la chaire de l'Académie. L'amitié qui unissait le maître et le disciple était célèbre dans l'antiquité. Si l'on en croit une épigramme du poète Antigonos, citée par Diogène Laerce, les deux amis furent, après leur mort, réunis dans un même tombeau. Les disciples les plus distingués de Cratès furent Arcésilaüs, Théodore, Bion du Boristhène. Les écrits de ce philosophe sont perdus. Selon Diogène Laerce, ils traitaient de divers sujets philosophiques, de la comédie, etc. Le même historien attribue encore au philosophe Cratès des discours qui semblent appartenir à Cratès de Tralles.

Diogène Laerce, IV, 21-23.

CRATÈS de Malles en Cilicie, critique grec, fils de Timocrate, florissait en 160 avant J.-C. Il appartenait, selon Suidas, à l'école stoïcienne, mais il est moins connu comme philosophe que comme un des premiers grammairiens de l'antiquité. Il vivait sous le règne de Ptolémée Philométor. Né à Malles, il vint à Tarse et ensuite à Pergame, où il vécut sous la protection d'Eumène II et d'Attale II. Il fonda l'école grammaticale de Pergame, et fut probablement placé à la tête de la célèbre bibliothèque de cette ville. Contemporain d'Aristarque, il éleva l'école de Pergame au niveau de celle d'Alexandrie, illustrée par ce grand critique, et soutint le système de l'*anomalie* (*ἀνωμαλία*) contre le système de l'*analogie* (*ἀναλογία*), défendu par Aristarque. D'après Varron, Cratès avait emprunté son système grammatical à un certain Chryssippe, auteur de six livres sur l'*anomalie*. Vers 157, peu après la mort d'Ennius, il fut envoyé en ambassade à Rome, où il introduisit l'étude de la grammaire. Son passage dans cette ville eut sur la littérature latine une influence qui est attestée par Varron et Suétone. Selon ce dernier biographe, ce Cra-

tès tomba près du mont Palatin dans un étau et se cassa la jambe. Pendant tout le temps durèrent son ambassade et sa maladie, il donna des leçons publiques (*ἀκροάσεις*), disserta sur un grand nombre de sujets, et laissa aux Romains son exemple à imiter. On l'imita, en sens du moins, que les plus lettrés revinrent avec soin les vers, jusque alors peu connus de leurs amis morts ou de quelque autre auteur, leur goût, après quoi ils les lisaient et les mettaient en public. On ne sait rien de plus de la vie de Cratès.

Il établissait dans son système une différence tranchée entre la critique et la grammaire; subordonnait la seconde de ces sciences à la première. Selon lui, le critique devait recueillir les faits historiques, scientifiques et littéraires qui pouvaient porter la lumière sur les œuvres des écrivains, tandis que le grammairien se contentait des règles du langage pour expliquer les ouvrages des auteurs anciens, l'épurer quand il était corrompu par les erreurs des copistes, en fixer la prononciation et l'accentuation. Ce système valut à Cratès le surnom de *Κριτικός*; et comme il l'appliqua également à la révision des œuvres d'Homère, il fut aussi surnommé *Ὁμηρικός*. Son principal ouvrage est intitulé : *Recension de l'Illiade et de l'Odyssee* (*Διόρθωσις Ἰλιάδος καὶ Ὀδύσσειας*) en neuf livres. Il faut entendre par là non une nouvelle division des poèmes d'Homère en neuf livres, mais un commentaire qui se composait de neuf livres. Il nous reste de ce commentaire un petit nombre de fragments, que Wolf a jugés digne d'une sévérité qui va jusqu'à l'injustice. S'il n'y avait pas la pureté de goût, la sévérité de jugement d'Aristarque, il s'entendit mieux que lui à être à corriger le texte par d'ingénieuses conjectures. Aujourd'hui l'on préfère souvent ses lectures à celles d'Aristarque. Quant à ses excursions dans les domaines de l'histoire et de la science, elles étaient la conséquence du système que nous avons exposé plus haut; et puisqu'elles servaient à l'intelligence d'Homère, elles ne méritaient que le mépris dont Wolf les accable. Parmi les anciens, Cratès jouit d'une réputation à peine inférieure à celle d'Aristarque. L'école qu'il fonda à Pergame fut longtemps florissante, et fournit à Ptolémée d'Ascalon le sujet d'un livre intitulé *l'École Cratésienne* (*Περὶ τῆς Κρατητείου σχολῆς*). C'est à cette école que Wolf rapporte les catalogues d'anciens écrivains cités par Diodore d'Halicarnasse, dans ses *Tables de Pergame* (*ἐν τοῖς Περγαμῶν πινάξιν*). Parmi ces catalogues il faut comprendre sans doute une liste de pièces composées, suivant Athénée, par des auteurs de Pergame. Outre son ouvrage sur l'*anomalie*, Cratès composa des commentaires sur la *Theogonie* d'Hésiode, sur Euripide, Arphane, et probablement d'autres anciens poètes; sur le dialecte attique, des traités de géographie, d'histoire naturelle. Quelques critiques attribuent à un Cratès de Pergame autre qu'

ammairien un livre *Sur les choses merveilleuses*, cité par Pline et par Élien. Il en est de même d'un épigramme sur Chérile, qu'on attribue à un Cratès poète, mentionné par Diogène Laërce, bien qu'elle porte dans le manuscrit de *Anthologie* cette indication : de *Cratès le grammairien* (Κράτης γραμματικῶ). Les fragments de Cratès ont été publiés par C.-F. Wauer, dans un ouvrage intitulé : *De Aula Attica litterarum artiumque faultrice*; Copenhague, 1836, in-8°.

L. J.

Suidas, aux mots Κράτης, Ἀρίσταρχος. — Diogène Laërce, IV, 23. — Strabon, pp. 3, 4, 30, 167, 439, 609, 676. Athènes, XI. — Varron, *De Lingua Latina*, VIII, 64, 68; 1. — Sextus Empiricus, *Adv. Math.*; *Scholia in Horum*. — Suetone, *De illust. Grammaticis*, 2. — *Hist. nat.*, VII, 2. — Wolf, *Prolegomena in Horum*, I, 1. — Fabricius, *Bibliot. Græca*. — Egger, *at sur l'histoire de la critique chez les Grecs*. — Ersch, *Ueber das Zeitalter und Vaterland des Horum*. — Lersch, *Die Sprach-Philosophie der Alten*.

CRATÉSIPOLIS (Κρατησιπολις), femme d'Andandre fils de Polysperchon, vivait vers 310 avant J.-C. Elle se fit remarquer par sa beauté, ses talents et son énergie. En 314, après l'assassinat de son mari, qui était tyran de Sicyonie et de Corinthe, elle se saisit hardiment du pouvoir, s'y maintint en se faisant aimer des soldats et des Sicyoniens, qui avaient espéré reconquérir facilement leur liberté, furent vaincus. Cratésipolis fit mettre en croix trente des rebelles, et se fit par ce châtement exemplaire ses sujets à obéissance. Elle ne défendit pas avec moins de succès sa puissance contre les entreprises de Cassandre. En 308, cependant, elle céda Corinthe à Sicyonie à Ptolémée Lagus, et se retira à Patras dans l'Achaïe. L'année suivante elle eut avec Métрий Poliorcète une entrevue dont on peut lire dans Plutarque un récit piquant. Le reste de sa vie est inconnu.

Suidas, XIX, 67; XX, 37. — Polyen, VIII, 58. — Plutarque, *Demetrius*, 9.

CRATEVAS (Κρατεύας), botaniste grec, vivait vers 80 avant J.-C. (1). Il prit lui-même le titre de *rhizotome* (ρίζοτομος), c'est-à-dire coupeur de racines, et donna à une plante le nom de *Mithridatea*, en l'honneur de Mithridate Eupator, dont il était contemporain. Cette plante est, selon les uns, *Perythronium dens canis*, hiliacée commune dans l'ancien royaume d'Asie; selon d'autres, c'est l'*agrimonia eupatorioides*, qui se trouve aussi dans nos climats. Cratevas est souvent cité par Dioscoride et par Pline, et nous apprend que ce botaniste s'était appliqué à peindre les plantes et à écrire leurs noms et propriétés au-dessous de chacune des figures. Élien (*De Simplic. medicam. Facult.*, VI; *Comment. in Hippocrat. De Nat. Hom.*, II, 6; *De Med.*, I, 2) le compte au nombre des meilleurs auteurs de matière médicale. — La. Billiothè-

que impériale de Paris possède de Cratevas un *Lexique botanique*, qui peut avoir jusques ici échappé à l'attention des érudits; nous l'avons découvert au milieu de quelques manuscrits alchimiques grecs, et c'est pourquoi sans doute il n'a pas été signalé sur le catalogue. On a mentionné aussi un *Traité des Simples* de Cratevas, comme se trouvant en manuscrit à la Bibliothèque de Vienne et à celle de Venise. Mais peut-être ce traité est-il identique avec le *Lexique botanique*, encore inédit.

F. H.

Extrait d'une *Hist. de la Botanique* (ouvrage inédit).

* **CRATINUS** ou **CRATERUS**, peintre athénien, d'une époque incertaine. Pline cite de lui des peintures placées dans le *Pompeion*, édifice où l'on conservait les ornements et les vases destinés aux processions religieuses. Cratinus eut une fille, Irène, qui s'adonna également à la peinture.

Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 40. — Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 161.

CRATINUS (Κρατίνος), un des plus célèbres poètes athéniens, de la vieille comédie, né vers 519 avant J.-C., mort vers 422. Si l'on en croit les grammairiens et les biographes antiques, il ne débuta dans la carrière littéraire que vers la fin de sa vie. Selon l'écrivain anonyme d'un traité sur la comédie, il remporta sa première victoire après la quatre-vingt-cinquième olympiade (437 avant J.-C.), c'est-à-dire à plus de quatre-vingts ans. Cette date, invraisemblable en elle-même, est démentie par les fragments qui nous restent du poète. Ainsi on le voit gourmander la lenteur que Périclès mettait à terminer les longues murailles, lesquelles furent achevées en 451. D'autres vers se rapportent évidemment à des événements antérieurs à la 85^e olymp. On sait aussi que Cratès le poète comique joua dans les pièces de Cratinus avant d'en composer lui-même, et qu'il commença d'en écrire en 449-448. Il ne faut donc pas hésiter à préférer la date donnée par Eusèbe, bien que cet auteur se soit évidemment trompé en plaçant à la même époque Platon le comique et Cratinus. D'après Eusèbe, ce dernier commença à faire jouer des pièces vers 453, c'est-à-dire vers l'âge de soixante-quatre ans.

Nous avons peu de détails sur la vie de Cratinus; ceux que donne Suidas ne méritent pas beaucoup de confiance. Selon ce biographe, le père du poète s'appelait Callimède, lui-même fut taxiarque de la tribu Œnéis (Φυλὴ Οἰνήϊς), et montra dans ce grade une excessive lâcheté. Cette grave accusation de Suidas n'est corroborée par aucun autre témoignage des anciens, et Aristophane lui-même n'a jamais fait un pareil reproche à son rival. Suidas semble avoir été induit en erreur par un passage des *Acharniens*, et avoir confondu Cratinus le comique avec un poète lyrique du même nom. Quant à l'intempérance dont l'accuse aussi Suidas, elle paraît prouvée par de nombreux passages d'Aristophane et par la confession du poète lui-même, qui, dans sa co-

(1) Quelques auteurs ont supposé que Cratevas vivait au quatrième ou cinquième siècle avant J.-C., parce qu'il est mentionné dans une des lettres attribuées à Apollonius de Pélagie (*Opera*, vol. III, p. 790); mais ces lettres sont évidemment apocryphes.

médie de *La Bouteille*, témoigne fort plaisamment de son amour pour le vin.

Cratinus fit jouer vingt-et-une pièces, et remporta neuf victoires. Créateur de l'ancienne comédie, il la vit atteindre, entre les mains d'Aristophane, le plus haut point de perfection; mais il n'assistait pas, comme celui-ci, au rapide déclin de ce genre littéraire et à sa transformation en comédie moyenne. Il fit le premier de la comédie une arme terrible, et des poètes comiques de sévères censeurs des vices publics et privés. Selon un ancien écrivain anonyme, à l'amusement du spectacle comique il ajouta l'utile, en accusant les méchants et en les frappant de ses vers comme d'un fouet; mais il mit trop de rudesse dans ses attaques, et il ne sut pas, comme Aristophane, tempérer la violence par la gaieté. Partisan des vieilles mœurs, il donna souvent des éloges à Cimon, défenseur du parti aristocratique, tandis qu'il ne cessait de poursuivre Périclès de ses plus véhémentes invectives. Puisque Cratinus constitua le premier à Athènes la comédie politique, il importe de faire connaître les circonstances qui permirent d'attaquer les institutions et de mettre sur la scène les premiers personnages de l'État, pour les livrer au mépris et à la haine de leurs concitoyens. Cette licence naquit des rapports intimes qui existent entre la censure générale des mœurs et la satire personnelle. Quand les poètes cherchent les sujets qui peuvent prêter à la satire, ils rencontrent naturellement les vices et les ridicules des hommes de leur temps. La libre constitution d'Athènes permettait à l'auteur comique d'attaquer publiquement ses ennemis, et elle le mettait à l'abri de leur ressentiment. Selon Cicéron, cette impunité était expressément garantie par la loi. « Chez les Grecs, dit-il, il fut accordé par la loi que la comédie pût dire ce qu'elle voudrait, et de qui elle voudrait, en le désignant par son nom » (*apud quos Græcos fuit etiam lege concessum ut quod vellet comædia, de quo vellet, nominatim diceret*). Thémistius dit la même chose, quoique d'une manière moins positive. Cette période de liberté, ou plutôt de licence, dura depuis la fin de la guerre médique jusqu'aux années les plus désastreuses de la guerre du Péloponnèse, et se prolongea, avec des intervalles de répression, jusqu'au commencement du quatrième siècle avant J.-C. (460-393). Ce droit exorbitant d'attaque personnelle ne passa pas sans opposition. Il eut à vaincre la résistance individuelle de quelques citoyens éminents, tels que Cléon et Alcibiade; la loi elle-même intervint en plus d'une occasion. Sous l'archontat de Morychide (440-439), un décret défendit aux poètes comiques de livrer au ridicule des personnes vivantes en les désignant par leur nom (*ψήφισμα τοῦ μὴ κωμῳδεῖν ὀνομαστί*). Ce décret resta en vigueur pendant deux ans, et fut abrogé sous l'archontat d'Euthymène (437-436). Par une autre restriction, qui appartient probablement à la même époque,

aucun aréopagite ne devait écrire de comédie. Depuis 436 la vieille comédie jouit de la complète liberté jusqu'au décret proposé et par Syracosius, qui semble en cette occasion être l'agent d'Alcibiade. Cette loi, qui défendit aussi les attaques personnelles (*μὴ κωμῳδεῖν ὀνομαστί τινα*), fut probablement abrogée l'année suivante. On peut affirmer que la courte réaction aristocratique de 411 apporta quelque nouvelle restriction à la licence théâtrale; mais n'avons à ce sujet aucun témoignage formel. Réprimée momentanément, la comédie se renaquit bientôt, comme on le voit, par les *Grenouilles* d'Aristophane et le *Cléophon* de Platon, jouées en 405. Sous le règne des trente tyrdes causes firent déchoir la comédie, d'après l'anéantissement de la liberté politique, et en la dépopulation d'Athènes, qui était une suite de la guerre du Péloponnèse et qui empêchait les poètes comiques de trouver des chœurs pour leurs pièces. Après avoir passé par les alternatives de licence et de répression que nous venons d'énumérer, la vieille comédie finit par succomber sous les attaques du poète dithyrambique Nébias et d'Agryrhios, et fut remplacée par la comédie moyenne.

Outre les changements essentiels que Cratinus fit subir à la comédie, et qui lui donnèrent un autre caractère et une plus grande influence, il en modifia la forme, particulièrement en fixant le nombre des acteurs, qui jusqu'à lui avait été illimité. Cependant, d'après Aristote, Cratinus ne connaît pas l'auteur de ce changement et quelques autres du même genre. C'est d'après les témoignages seuls des anciens que nous pouvons nous faire une idée du talent de Cratinus, car il ne nous reste de lui aucune pièce. Tous ces témoignages s'accordent à le placer au premier rang des poètes comiques. L'auteur anonyme d'un *Traité de la Comédie* le compare à Eschyle. On voit par un fragment du poète que bien il avait conscience de sa gloire, que ses vœux attestaient eux-mêmes. Aristophane, dès ses débuts l'avait emporté sur le vieux poète, ne cacha pas la joie que lui causa son triomphe et traita sans égards son rival vaincu. Dans la *parabase* des *Chevaliers*, énumérant tous les inconvénients qui devaient décourager les poètes comiques, il cite entre autres l'inconstance naturelle des Athéniens, qui se dégoutent de leurs poètes et les méprisent aussitôt que ceux-ci sont vieux. « Il se souvient, dit-il, en parlant de Cratinus, de Cratinus qui, jadis comblé de louanges, coulait dans une plaine unie, entrainé par les chênes, les platanes et ses adversaires déclinés. Dans les banquets on ne pouvait citer que ces vers de Cratinus : « Doro le syphante », « Fabricateur d'hymnes ingénieux tel était l'éclat de sa gloire. Et maintenant voyez radoter, et vous n'en avez pas pitié. Les clefs de sa lyre ne tiennent plus, les cordes sont cassées, et l'instrument est tout délabré; et l'

aux, il erre portant une couronne sèche, comme Connas, et mourant de soif, tandis qu'il vrait, à cause de ses victoires passées, boire à l'aise dans le Prytanée; et au lieu de dire des fises sur la scène, être assis parmi les spectateurs, bien huilé et près de la statue de Bacchus. » Cette insultante pitié, Cratinus répondit en un poète. Vaincu encore une fois par son jeune rival, il présenta au concours de l'année suivante comédie de *La Bouteille* (Πυρίνη), et obtint premier prix; Aristophane n'eut que le troisième. Cratinus avait alors quatre-vingt-seize ans. Son style, élevé jusqu'à l'emphase, plein tropes et de mots inventés, était essentiellement lyrique. Aussi les chœurs étaient-ils les morceaux les plus appréciés de ce poète, et se jouaient-ils à tous les banquets, comme nous voyons par le passage d'Aristophane. C'est à caractère dithyrambique de sa poésie que Cratinus dut l'honneur d'être comparé à Eschyle; et pour la même raison sans doute qu'Aristophane lui donne l'épithète de ταυροφάγος (mangeur de taureau), réservée à Bacchus et aux poètes dithyrambiques, auxquels on donnait pour eux un taureau. Cratinus employait fréquemment le vers épique; mais le mètre que les grammairiens appellent *cratinéen* était en usage avant lui. Il était fort heureux dans l'invention même dans la disposition de ses pièces, bien que son imagination vive et exubérante l'empêchât de les conduire jusqu'à la fin avec art et régularité. Parmi les poètes qui l'imitèrent plus ou moins, les anciens citent Eupolis, Aristophane, Ménandre, Téléclide, Strattis, et pour mieux dire, tous les auteurs de la vieille comédie. Les seuls poètes qu'il semble avoir imités lui-même sont Horace et Archiloque. Son plus redoutable adversaire fut Aristophane. Parmi ses ennemis, il faut citer, si nous en croyons ce dernier, un certain Hippias, qui paraît être le même que le fils d'Hippias.

Les anciens, en énumérant les pièces de Cratinus, ont commis de fréquentes confusions. Meineke a montré qu'on lui avait attribué à tort les pièces suivantes : Γλαῦκος, Θράσιων, Ἦρωες, Ἰλιάς, Κρήσσαι, Ψηφίσματα, Ἄλλοτριονόμωνες. Ces-ci déduites, il en reste encore trente, dont dix ou six appartiennent à un autre Cratinus (du ce nom). Après cette seconde élimination, il reste vingt-quatre pièces; savoir : Ἀρχιλογοί, Ἀποκλῆ, Δηλιάδες, Διδασκαλίαι, Δραπετιδές, Ἐπιπράμενοι οὐ Ἰδαίοι, Εὐνείδαι, Οἰστροί, Μεσσηνίαι, Λάκωνες, Μαλθακοί, Νέμεσις, Νότιοι, Ὀδυσσεύς, Πανόπται, Πυλαία, Πλοῦτοι, Πυρίνη, Σάτυροι, Σερίφιοι, Τροφώνιος, Χειμαζόμενοι, Χείρωνες, Ὄραι. Les grammairiens, il est vrai, n'accordent à Cratinus que vingt-et-une pièces; mais cette contradiction peut se concilier, en supposant que du temps des grammairiens plusieurs des pièces de Cratinus étaient perdues, comme par exemple *Les Satyres* (Σάτυροι), *Les Marins battus par la tempête*

(Χειμαζόμενοι), qui sont mentionnées seulement dans la didascalie des *Chevaliers* et des *Acharniens*. On peut assigner une date certaine aux pièces suivantes de Cratinus : En 448, *Les Archiloques*; — en 425, *Les Marins battus par la tempête*, 2^e prix : Aristophane eut le premier, pour ses *Acharniens*; — en 424, *Les Satyres*, 2^e prix : Aristophane eut le premier, pour ses *Chevaliers*; — en 423, *La Bouteille*, 1^{er} prix : Ameipsias eut le deuxième, pour son *Connas*; et Aristophane le troisième pour ses *Nuées*.

Les principaux commentateurs de Cratinus furent, parmi les anciens : Asclépiade, Didyme, Callistrate, Euphronius, Symmaque, Aristarque et les scolastes. Les fragments de ses comédies ont été recueillis plusieurs fois. La meilleure édition est celle de Runkel : *Cratini, veteris comici Græci, Fragmenta*; Leipzig, 1827, in-8°. D'autres éditions, plus récentes sont celles de Meineke et de la Bibliothèque Gréco-Latine de M. A.-Firmin Didot. L. J.

Suidas, aux mots Κρατίνος, Ἐπειοῦ δειλοτέρως. — Anonyme, *De Comædia*. — Eusèbe, *Chron.*, olymp. 81^e, 3. — Lucien, *Macrob.*, 25. — Aristophane, *Equites*, 526-534. — Scolaste d'Aristophane, *In Achar.*, 849-850; in *Equit.*, 531-534. — Meineke, *His. crit. Com. Græc.*; *Fragmenta Comic. Græc.* — Bergk, *Comment. de Relig. Com. Att.* — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* **CRATINUS** le jeune, poète de la comédie moyenne, à Athènes, vivait vers 350 avant J.-C. On ne sait presque rien sur sa vie et ses ouvrages. On lui attribue les cinq pièces suivantes : Γίγαντες, Θηραμηνίς, Ὀμφάλη, Ὑποβολιμαῖος, Χείρων.

Meineke, *Frag. Com. Græc.*, 1.

* **CRATINUS**, jurisconsulte byzantin, vivait dans la première moitié du sixième siècle. Il fut professeur de droit et *comes sacrarum largitionum* à Constantinople. Il figura parmi les jurisconsultes chargés par Justinien en 530 de travailler au Digeste. Les commissaires, parmi lesquels se trouvaient Tribonien, Théophile, Dorothee et Anatolius, et douze *patroni causarum*, achevèrent leur tâche dans l'espace de trois années. On ne voit pas que Cratinus ait reçu ensuite quelque autre mission de l'empereur. Quant à celle dont il vient d'être parlé, elle est mentionnée dans la seconde préface du Digeste; Cratinus est un des huit professeurs auxquels est adressée la constitution *Omnem* (ainsi appelée à cause de son premier mot), consacrée à un nouveau système d'instruction légale.

Le Digeste. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

CRATIPPE (Κρατίππος), philosophe grec, né à Mytilène, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il enseigna dans sa patrie la philosophie péripatéticienne, et compta parmi ses auditeurs d'illustres Romains, tels que Marcellus et Cicéron. Lorsque Pompée, après la bataille de Pharsale, vint à Mytilène pour y prendre Cornélie, les habitants, touchés de son malheur, accouru-

rent au-devant de lui, et le prièrent d'entrer dans leur ville. Cratippe fut un de ceux qui allèrent le saluer. « Pompée, dit Plutarque, se tournant vers le philosophe, se plaignit de la Providence divine, et témoigna quelques doutes sur son existence. Cratippe, en paraissant entrer dans ses raisons, tâchait de le ramener à de meilleures espérances; il craignait sans doute de se rendre importun en le contredisant mal à propos, car aux doutes que Pompée élevait sur la Providence, il pouvait répondre en lui montrant que, dans le désordre où la république était tombée, elle avait besoin d'un gouvernement monarchique. Il aurait pu lui dire encore : « Comment et à quelle marque pourrions-nous croire, Pompée, que si la victoire s'était déclarée en votre faveur, vous auriez usé mieux que César de votre fortune? » Peu après cet événement, Cratippe quitta Mytilène, et se rendit à Athènes. L'aréopage, sur la demande de Cicéron, le pria de s'y établir et d'y ouvrir une école. Cette démarche ne fut pas la seule preuve de bienveillance que donna Cicéron à un philosophe qu'il appelle le premier des péripatéticiens et même le premier des philosophes du temps; il le fit admettre par César au nombre des citoyens romains, et lui confia l'éducation de son fils Marcus. Après le meurtre de César, M. Brutus se trouvant à Athènes, et se préparant à la guerre contre les triumvirs, ne laissait point passer de jour sans aller entendre les leçons de Cratippe. Nous savons d'ailleurs fort peu de choses sur les opinions et l'enseignement de ce philosophe. « Cicéron, dit le *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, nous apprend qu'il avait écrit un traité *De la Divination par les Songes*, où il considérait l'âme humaine comme une émanation de la Divinité et lui attribuait deux sortes d'opérations : les unes, comme les sens et les appétits, dans une dépendance étroite de l'organisation; les autres, comme la pensée et l'intelligence, qui n'en procèdent pas et qui s'exercent d'autant mieux qu'elles s'éloignent plus du corps. Cratippe tirait de ces prémisses des conclusions favorables à la divination. »

Cicéron, *De Offic.*, III, 2; *Epist. ad Fam.*, XVI, 21; *De Divinatione*, I, 52, 80; II, 43, 52. — Plutarque, *Pompeius*, 283, *Cicero*, 55; *Brutus*, 26. — Bayle, *Dictionnaire historique*. — *Dictionnaire des Sciences philosophiques*.

* **CRATIPPUS** (Κρατίππος), historien grec, vivait vers 400 avant J.-C. Contemporain et imitateur de Thucydide, il recueillit les faits omis par cet historien, continua son œuvre, mais sans arrêter à la fin de la guerre du Péloponnèse. Le récit de Cratippe s'étendait jusqu'à la bataille de Cnide. Denys d'Halicarnasse, *Jud. de Thucyd.*. — Plutarque, *De Glor. Athen.*; *Vite X Orat.*. — Marcellin, *Vita Thucydidis*. — Ch. Müller, *Cratippus*, dans le II^e vol. des *Fragmenta Historicorum Græcorum*, publiés par A.-F. Didot; Paris 1848.

CRATON (*Jean*), médecin allemand, né à Breslau, le 20 novembre 1519, mort le 9 novembre 1585. Son nom de famille était *Crafft*. Après avoir étudié les belles-lettres sous Mélancthon et la théologie sous Luther, il apprit la médecine,

et la pratiqua à Augsbourg. Devenu proto-médecin de l'empereur Ferdinand I^{er}, il fut connu dans cet emploi par Maximilien II, et attribué sous le nom de *Crato de Kraftheim*. On de lui : *Isagoge Medicinæ*; Venise, 1560, in-8°; Hanau, 1595, in-8°; — *Periocha methodica Galeni libros De Elementis, natura humani corporis, temperamentis et facultatibus naturalibus*; Bâle, 1563, in-8°; Hanau, 1595, in-8°; — *In Cl. Galeni divinos libros Methodi therapeutice periocha methodica*; Bâle, 1563, in-8°; — *Assertio pro libello suo germanico De febre putrida pestilenti*; Francfort, 1585-1595, in-8°; — *Consiliorum epistolarum medicinalium Libri septem*: ce sont sept livres, publiés d'abord séparément, furent imprimés ensemble à Francfort, 1654 et 1677, 7 vol. in-8°; — *Parva Ars medicinalis*; ibid. in-8°; Hanau, 1619 et 1646, in-8°; — *De Venenarum procavendi et curandi febri contagiosa pestilentiæ Ratione*, dans la collection des *Consilia* de Scholzius; Francfort, 1598, in-fol.; c'est la traduction d'un ouvrage écrit en allemand par l'auteur; elle est de Martin Weinrich; — *Methodus therapeutica, ex Galeni et Montani sententia*; ibid., 1608, 1621, in-8°. Crato a encore composé l'éloge funèbre de l'empereur Maximilien II et des élégies sur les anges; il a imité en vers latins le vi^e psaume de David, et fourni les matériaux des *Sermones conviviales* de Luther.

Matthieu Dresser, *Oratio de curriculo vite Joannis Cratonis a Kraftheim*; Leipzig, 1587. — Nicéron, *Mémoires*, XL, t. III, p. 337. — Van der Linden, *De Scriptor. medicis*. — Adam, *Vite Germanorum Medicorum*. — Moréau, *Dict. hist.*

* **CRATYLE** (Κράτυλος), philosophe grec, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Il professait les doctrines d'Héraclite, et les fit connaître à Platon. Selon Diogène Laërce, Platon ne reçut les leçons de Cratyle qu'après la mort de Socrate. Cette assertion paraît fautive. Diverses circonstances prouvent qu'antérieurement à cette époque, et dès sa jeunesse, Platon connaissait les doctrines d'Héraclite. Parmi les dialogues de Platon, il en est un qui porte le nom de *Cratyle*; ce philosophe y soutient que les choses ont été nommées suivant certaines lois naturelles, que par conséquent les mots correspondent aux choses qu'ils désignent. Hermogène d'Elée, autre maître de Platon, soutient d'un autre côté, dans le même dialogue, que les lois naturelles n'ont rien de commun avec les dénominations des objets, et que les noms ont été donnés aux choses par le consentement mutuel des hommes. Les doctrines que Cratyle enseignait à Platon peuvent se résumer ainsi : les choses sensibles sont dans un perpétuel écoulement, et ne peuvent être l'objet d'aucune science; « ce qui l'obligeait, dit le *Dictionnaire des Sciences philosophiques* (Paris, Hachette, 1850), à adopter le scepticisme de l'école d'Ionie, ou bien à admettre, comme l'a fait, au-dessus de la scène changeante de ce monde l'existence des idées éternelles et absolues ».

Cratyle poussa à ses plus extrêmes conséquences la doctrine d'Héraclite. On reprochait à ce maître d'avoir dit qu'on ne peut s'embarquer deux fois sur le même fleuve : selon lui, on ne peut pas même le faire une seule fois. Il soutenait qu'on ne doit énoncer aucune parole, car la parole est trompeuse, puisqu'elle vient après le langage qu'elle exprime, et pour se faire comprendre il se contentait de remuer le doigt. Il est difficile de pousser plus loin la folie du scepticisme ; mais ces extravagances mêmes ont rendu service à la philosophie, en traissant les dangers de ce vice capital du système qui les recélait. » Quelques critiques pensent que le Cratyle intermédiaire du dialogue de ce nom et le maître de son ton ne sont pas la même personne ; mais les raisons qu'ils donnent à l'appui de cette opinion ne paraissent pas fondées.

Aristote, *Metaphys.*, I, 6. — Apulée, *De Dogmat. Plat.* — Olympiodore, *Vita Platonis.* — Staibbaum, *De Cratylone.* — K.-F. Hermann, *System der Plat.* — Lersch, *Sprachphilos. der Alten.*, I. — Dictionnaire des Sciences philosophiques.

CRAUVELIUS (*M. Adelaricus*), historien allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut recteur à Francfort-sur-le-Main. On a de lui : *Commentaria de rebus temporibus suis in illa Europæ parte am Pannoniæ et Turcæ incolunt, gestæ et* ; Francfort, 1603, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehr.-Lexicon.*

CRAUER (*J.-R.*), littérateur suisse, né à Bern, en 1739, mort le 6 octobre 1806, dans la même ville. Il avait été admis parmi les jésuites, et après la suppression de cet ordre il occupa les belles-lettres dans sa patrie. Il composa trois tragédies en allemand : *Berthold von Chringen* ; Bâle, 1778 ; — *Kayser Albrechts Tod* (La Mort de l'empereur Albert) ; Bâle, 1780 ; — *Obrist Gfyffer* (Le Colonel Gfyffer) ; Lucerne, 183. Rien dans ces compositions ne s'élève au-dessus d'une honnête médiocrité. G. B.

Documents particuliers.

CRAUSE. Voy. KRAUSE.

CRAVEN. Voy. ANSPACH.

CRAVETA (*Aimon*), jurisconsulte italien, né en 1504, à Savigliano, en Piémont, mort à Turin, en 1569. Il fut professeur de droit à Avignon, puis à Ferrare, où il devint conseiller du duc. Appelé par le duc de Savoie, il professa encore pendant cinq années à Turin. Ses principaux ouvrages sont : *Consilia* ; Lyon, 1545 ; — *De Antiquitatibus temporum* ; Francfort, 1572 ; Venise, 1581.

Philini, *Teatro d'Uomini letterati.* — Panzirolle, *De legum Interpretibus.* — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, p. 121.

CRAWFORD (*Adair*), médecin et chimiste anglais, né en 1749, mort à Lymington, le 29 juillet 1795. Il fut médecin de l'hôpital Saint-Thomas, à Londres, puis professeur de chimie à Woolwich. Son principal ouvrage est : *Experiments and observations on animal heat and inflammation of combustible bodies* ; Lon-

dres, 1779, in-8° ; édition entièrement refondue, ibid., 1788, in-8°. L'auteur applique les principes de la chimie phlogistique à la physiologie ; mais sa théorie est tombée avec la doctrine chimique qui lui sert de fondement.

Biograph. médic. — Gorton, *General biograph. Dict.*

CRAWFORD (*David*), historien écossais, né en 1665, à Drumsoy, près de Glasgow, mort en 1726, dans son pays natal. Il fut nommé historiographe d'Écosse sous la reine Anne. On a de lui : *Memoirs of Scotland during the times of the four regents* ; 1706, in-8°. Les autres ouvrages qu'on lui attribue sont de George Crawford.

Laing, *Preface to History of James Seat and hist. of Scot.* — Chalmers, *Biograph. Dict.* — Gorton, *General biograph. Dict.*

* **CRAWFORD** (*George*), biographe écossais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Lives of the great officers in Scotland*, publiées vers 1725.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

CRAWFORD ou **CRAWFORD** (*Quintin*), littérateur anglais, né à Kilwinning, le 22 septembre 1743, mort à Paris, le 23 novembre 1819. Il passa jeune dans les Indes, et se signala dans la guerre entre l'Angleterre et l'Espagne. Après la conclusion de la paix, il devint président de la Compagnie des Indes à Manille, se livra à des spéculations commerciales, et fit en peu de temps une fortune considérable. De retour en Europe, en 1780, il ne songea plus qu'à jouir des richesses qu'il avait amassées, visita l'Italie, l'Allemagne et la Hollande, et finit par se fixer à Paris, où il forma des collections précieuses de livres et de tableaux, et vécut dans la société des littérateurs et des artistes les plus distingués. Il fut même admis à l'intimité de la reine Marie-Antoinette. Obligé de quitter la France à la révolution, il habita successivement Bruxelles, Francfort et Vienne, et revint à Paris dès qu'il le put ; il s'occupa de reformer les collections qui avaient été dispersées et vendues pendant son absence. Après la rupture du traité d'Amiens, il eut la permission de rester à Paris, grâce à la protection de Talleyrand et à la bienveillance de l'impératrice Joséphine. On a de lui : *Sketches, chiefly relating to the history, religion, learning and manners of the Hindoos* ; Londres, 1790, in-8° ; édit. augmentée, ibid., 1792, 2 vol. in-8° ; traduite en français sur la première édition par le comte de Montesquieu, Dresde, 1791, 2 vol. in-8° ; — *History of the Bastille* ; Londres, 1792, in-8° ; réimprimée en français par l'auteur, avec des corrections et un appendice contenant une discussion sur le prisonnier au masque de fer ; Francfort, 1798, in-8° ; — *Essais sur la Littérature française, écrits pour l'usage d'une dame étrangère, compatriote de l'auteur* ; Paris, 1803, 2 vol. in-4° ; ibid., 1815 et 1818, 3 vol. in-8° ; — *Essai historique sur le docteur Swift et sur son influence dans le gouvernement de la Grande-Bretagne* ; ibid., 1808, in-4° ; — *Mé-*

langes d'Histoire et de Littérature; ibid., 1809, in-4° : c'est dans ce volume qu'ont été imprimés pour la première fois les *Mémoires de madame du Hausset*, femme de chambre de madame de Pompadour; — *Notice sur Marie-Antoinette, reine de France*; ibid., 1809, in-8°; — *On Pericles and the arts in Greece*; Londres, 1817, in-12; — *Researches concerning the laws, theology, learning, commerce of ancient and modern India*; ibid., 1817, 2 vol. in-8°; — *Notices sur Agnès Sorel, mademoiselle de La Vallière, mesdames de Montespán, de Fontanges et de Maintenon*; Paris, 1818, in-8°; — *Notices sur Marie Stuart, reine d'Écosse, et Marie-Antoinette, reine de France*; ibid., 1819, in-8°.

Barrière, *Notice sur Q. Crawford*, en tête des *Mémoires de madame du Hausset*.

* **CRAWFORD** (*Thomas*), sculpteur américain, né à New-York, le 22 mars 1813. Il s'inspira des œuvres de Thorwaldsen, et acheva à Rome son éducation d'artiste. On remarque parmi ses travaux la statue d'*Orphée* et le groupe d'*Adam et Ève*.

Lester, *The Artists of America*; New-York, 1846.

* **CRAWFORD** (*William-Henry*), homme d'État américain, né à Nelson-Courty (Virginie), le 24 février 1772, mort le 15 septembre 1834. Instituteur dans sa jeunesse, il consacra à l'étude du droites loisirs que lui laissait l'enseignement, et en 1799 il débuta dans la pratique de cette science à Oglethorp. Devenu plus tard grand propriétaire dans la Virginie, il fut élu représentant de cet État, et eut au congrès une influence marquée. En 1811 il se montra déterminé partisan de la guerre avec l'Angleterre; cependant, il se sépara du parti démocratique, en votant contre la loi d'embargo et pour la constitution d'une banque nationale. De 1813 à 1815 il fut ambassadeur en France. Appelé au ministère des finances sous Madeson, il remplit encore ces fonctions sous la présidence de Monroë : l'état prospère des finances est en partie dû à sa bonne administration. A l'époque où Monroë, pour la deuxième fois président, devait quitter sa charge, Crawford se mit sur les rangs avec Adams, Jackson, Clay et le ministre de la guerre Calhoun. Il aurait été élu si au moment du vote définitif une maladie grave ne l'eût éloigné de la lutte. Crawford rentra dans la vie privée, et l'ancien ambassadeur des États-Unis à Londres, Rush, eut le ministère des finances sous le nouveau président, qui cependant avait offert à Crawford de continuer son administration. Il préféra le calme de la vie privée.

Conversations-Lexicon.

CRAYER (*Gaspar DE*), peintre flamand, né à Anvers, en 1582, mort à Gand, le 27 janvier 1669. Il est après Rubens et Van Dyck le peintre d'histoire le plus justement célèbre de l'école des Pays-Bas. Il reçut les premières leçons de son art de Raphael Coxcie, qu'il égala bientôt. Par la seule étude des tableaux de maîtres qu'il eut sous la main, et sans sortir de son pays, il

se fit une manière si belle et si vraie que Rubens étant venu à Anvers pour le connaître, et voyant les tableaux de Crayer, lui présagea qu'il serait surpassé par personne. En effet, Crayer n'a point eu de rival dans sa patrie. Dans ses tableaux, ce peintre est sobre de figures et de détails superflus; il dispose ses groupes avec simplicité; il exprime avec chaleur et vérité toutes les passions de l'âme; ses couleurs sont admirablement fondues et ses draperies ajustées avec goût; son dessin, franc et naturel, est souvent moins étonnant, moins chaleureux que celui de Rubens, mais peut-être est-il plus plus correct. Crayer a tellement approché Van Dyck pour le portrait, que plusieurs des siens, de son vivant, furent attribués à ce maître. Cette rivalité, loin de désunir les deux amis, resserra leurs liens d'amitié, et Van Dyck se chargea de transmettre à la postérité les traits de son émule. Appelé à Bruxelles pour exercer un emploi honorable et lucratif, et dignement récompensé par le roi d'Espagne qui savait apprécier son rare talent, Crayer, jugé par son goût pour la retraite et la tranquillité, quitta honneurs, grandeurs, fortune pour aller paisiblement à Gand exercer ses arts. C'est dans cette ville qu'il exécuta ses plus beaux et ses plus nombreux ouvrages. L'œuvre de Crayer est considérable : il ne compte pas moins de cent tableaux d'autel, parmi lesquels on vante particulièrement : *Sainte-therine enlevée au ciel*; — deux compositions : *La Résurrection de Jésus-Christ*; — *La Vie intercedant pour les infirmes*; — *Le Centaure aux pieds de Jésus-Christ*. Le plus considéré mais non le meilleur de ses tableaux, est celui de la galerie de Munich, représentant *La Vie et l'enfant Jésus sur un trône*, entourés de plusieurs saintes. Ce tableau, jadis conservé à Dusseldorf, fut acheté 80,000 fr. par l'électeur palatin. Crayer dut à ses mœurs réglées et à sa vieillesse vigoureuse. Un tableau, qu'il commença à quatre-vingt-six ans, et qu'il ne put achever avant d'être mort l'année suivante, n'offrait aucune trace de décrépitude. [M. SOYER, dans l'*Enc. G. d. M.*]

Descamps, *Vies des Peintres flamands et hollandais*.

CRÉBILLON (*Prosper JOLYOT DE*), poète français, naquit à Dijon, le 13 janvier 1674, et non le 13 février, comme on l'a dit; de Melchior Jolyot, notaire royal, et de Henriette Gagnard. La plupart de ses biographes ont répété les uns après les autres que cette famille était d'une noble origine, et que son illustre ancêtre remontait jusqu'au temps de Philippe le Bègue; mais ces prétentions, trop légèrement admises, se sont évanouies devant un examen plus sérieux, et il paraît que notre poète doit se contenter de l'aristocratie du génie, qui est encore la meilleure et la plus glorieuse de toutes. Il fit ses premières études dans sa ville natale, chez les jésuites, ces habiles instituteurs, qui comptent

ami leurs élèves Bossuet, Corneille, Fontenelle,oltaire, etc., pour ne citer que les plus célèbres. est à croire que s'il s'y distingua par ses talents précoces et annonça dès lors ce qu'il devait être un jour, il ne s'y fit pas moins remarquer par sa turbulence et son caractère disciplinable, première manifestation de cet amour pour l'indépendance qu'il devait conserver toute sa vie. C'est du moins ce dont fait foi cette anecdote bien connue, racontée par d'Ortous : Il était d'usage dans la Société de Jésus d'accompagner sur un registre secret le nom de chaque élève d'une courte note en latin. Or, Crébillon, devenu plus tard membre de l'Académie française, éprouva le désir bien naturel de contrôler le jugement de ses premiers maîtres sur son compte. On écrivit donc au père Oudin ; et il laisse à penser quel rire éclata dans l'assemblée des quarante immortels, sans en excepter Crébillon lui-même, qui rit plus fort que les autres, quand, dans une séance particulière de l'Académie, on lut à haute voix ce jugement décisif, primé avec une énergique concision : *Puer geniosus, sed insignis nebulo*, enfant plein d'esprit, mais franc vaurien. Combien d'hommes célèbres ont commencé par là !

Après d'être sorti de cette école, il passa par le collège de Mazarin, avant d'entreprendre l'étude du droit. Mais comme qu'il fut reçu avocat, son père, alors greffier de la chambre des comptes de Dijon, pour lui léguer sa charge, le plaça à Paris, dans l'espérance d'un procureur. Voilà donc Crébillon, comme l'auteur du *Lutrin*, enseveli dans la solitude d'un bureau : il aurait préféré se livrer tout entier aux lettres ; mais ses parents, de même que ceux d'aujourd'hui ne voulaient pas entendre parler de ce métier peu lucratif. Heureusement, il y avait des poètes ont leurs destins, comme les livres, leur étoile, comme les conquérants. Crébillon, plus que Boileau, n'était né pour faire un poète ; pas plus que lui, il ne devait le devenir, mais surtout à son patron, homme d'esprit et de goût, quoique procureur, et capable de comprendre, d'apprécier, même de diriger son génie. Il était le fils de ce Prieur à qui Scarron avait adressé une de ses épîtres burlesques, et qu'il avait loué de ne pas faire une sale usure du talent de son écriture. Le goût des lettres, dont il avait hérité de son père, lui fit voir sans pâlir le jour de sa naissance ; et même, frappé des traits qui s'échappaient souvent dans la conversation, de ses idées, de ses appréciations, de ses aperçusamatiques, il poussa l'oubli de tous ses devoirs de procureur jusqu'à l'encourager à quitter Cujas et Barthole, pour se livrer tout entier à la poésie. Mais lorsque alors Crébillon n'avait guère fait que des romans, des couplets de société, et de ces petits vers que tout jeune homme a toujours à sa disposition, pour peu qu'il ait d'esprit naturel d'éducation littéraire. Pourquoi n'a-t-on plus de premiers essais ? Il eût été curieux de voir ses refrains bachiques ou des strophes galantes,

des madrigaux, des houquets à Chloris de l'auteur d'*Atarée*. Il est possible après tout qu'il n'y eût pas plus mal réussi que Dorat ou le chevalier de Bonfflers ; car ces étranges contrastes sont souvent dans la nature du génie. Néanmoins Prieur l'exhorta à se tourner du côté de la tragédie, soit qu'il eût deviné du premier coup sa véritable vocation, soit par suite de son goût personnel, car il n'aimait pas moins le théâtre que son clerc, et l'on dit même qu'il y était plus assidu qu'à l'étude. Après avoir longtemps résisté aux conseils de son patron, car il fut toujours le plus modeste des hommes, et la vue des grands modèles effrayait plus encore sa timidité qu'elle n'enflammait son génie, Crébillon finit par se laisser séduire. Fidèle dès le premier pas au genre qu'il devait adopter et aux sujets qu'il affectionna toujours, il débuta par une pièce sur *La Mort des Enfants de Brutus*. Malheureusement les comédiens eurent l'indécatesse de la refuser, et Crébillon, de dépit, jeta son manuscrit au feu. Prieur, en procureur héroïque et vraiment digne d'être poète lui-même, supporta tranquillement le premier feu, et reçut sans se déconcerter les injustes reproches de son irritable clerc ; mais, loin de l'abandonner à son découragement, il le consola, et ranima ses espérances. Il fit si bien que peu de temps après Crébillon débutait définitivement dans la carrière dramatique par la tragédie d'*Idoménée* (29 décembre 1705). Il s'en faut de beaucoup que ce soit un chef-d'œuvre, pour le style surtout, qui fut toujours son côté faible, et qui dans cette première pièce était en même temps rude et incorrect, recherché et parfois barbare, à force de négligence. Crébillon y avait pris trop souvent l'enflure pour de la grandeur : son plan était d'un jeune homme encore inexpérimenté, qui s'égarait dans des complications recherchées à plaisir, pour cacher le vide de la pièce, et qui pense accroître l'intérêt en multipliant les fils de l'intrigue. Il était difficile de remplir cinq actes avec un élément aussi simple que le sacrifice du fils d'Idoménée : aussi l'action est-elle faible et languissante ; la plupart des scènes manquent de vie, et se traînent vers le dénouement à travers des digressions amoureuses et des déclarations qui impatientent. Enfin, le plus grand défaut de cette tragédie était d'être ennuyeuse, sans compter qu'elle avait le tort de rappeler un peu trop l'*Iphigénie* de Racine, et de provoquer ainsi une comparaison dangereuse. Mais Crébillon déjà avait marqué sa trace dans des vers pleins d'une grandeur sombre et dans plusieurs scènes énergiques, dans la description de la tempête, et dans le récit que fait Égésippe de la réponse de l'oracle, où, parmi beaucoup de vers incorrects il y en a plus encore qui sont remarquables par leur concision et pittoresque vigueur. En outre, il avait en quelque sorte ressuscité ce grand ressort de la terreur, dont Corneille avait usé avec tant d'effet au cinquième acte de *Rodo-*

gune, et que Racine lui-même avait mis en jeu, avec moins de force il est vrai, dans *Athalie*, mais qui depuis lors semblait avoir disparu du théâtre. *Idoménée* était surtout une œuvre de premier ordre, relativement aux autres pièces du temps : aussi obtint-elle un véritable succès, surtout quand Crébillon, avec une facilité de travail et une fécondité étonnantes, eut refait en courant le dernier acte, qui avait déplu au public, de sorte qu'il put être joué cinq jours après. Dès lors les regards commencèrent à se fixer sur lui. Un pareil début avait fait beaucoup espérer : c'était une promesse qu'il eût été dangereux de ne pas remplir. Il la remplit deux ans après par sa tragédie d'*Atrée et Thyeste* (14 mars 1707), qui eut dix-huit représentations dans le cours de la même année. C'était la consécration d'un nouveau genre de tragique. Tout le monde connaît la réponse qu'on lui attribue à ce sujet. Comme on lui demandait, après la représentation d'*Atrée*, pourquoi il s'était attaché à produire des effets si terribles : « Corneille avait pris le ciel, aurait-il répondu, Racine, la terre ; il ne me restait plus que l'enfer, je m'y suis jeté à corps perdu. »

Il est curieux de comparer l'*Atrée* de Crébillon avec le *Thyeste* de Sénèque, dont il a l'énergie trop tendue, parfois aussi l'enflure un peu vide et le défaut de vérité. Le plan du poète français est meilleur, son action mieux conduite, ses caractères tracés avec plus de naturel et de variété ; mais Sénèque en présentant ce sujet dans toute son horreur ne l'avait pas défiguré par cette intrigue d'amour qui fait une si étrange figure au milieu des scènes émouvantes de la tragédie française. Néanmoins, malgré tous ses défauts, *Atrée* est encore aujourd'hui l'une des pièces les plus remarquables de notre théâtre. L'action y était plus vive et plus intéressante ; le style, quoique incorrect encore, y avait plus de pureté, de force et de couleur que dans *Idoménée*. La première représentation se termina au milieu du silence de la stupeur et de la consternation, et Crébillon put croire un moment à une chute ; mais Prieur ne s'y trompa pas. Malade et presque mourant, il s'était fait transporter dans une loge pour assister au triomphe de son élève. Après la représentation, il embrassa chaleureusement son ancien clerc. « Maintenant, lui dit-il, je puis mourir content ; je vous ai fait poète, et je lègue un homme à la nation. » Cette pièce offre de nombreux traits de ressemblance avec la *Rodogune* de P. Corneille. *Atrée* surtout semble le frère de Cléopâtre : ce sont les mêmes sentiments, la même haine, la même perfidie, le même mépris des serments ; et l'ambitieuse reine de Syrie veut employer presque les mêmes moyens pour se défaire de sa rivale que le roi d'Argos pour se venger de son frère. Mais la tragédie de Crébillon a une affinité aussi frappante et plus curieuse encore avec le *Mahomet* de Voltaire. Le prophète en effet veut faire tuer

Zopire par son fils Séide, comme *Atrée* veut faire frapper *Thyeste* par son fils *Plisthène* ; comme lui aussi, il se sert de l'amour pour dominer son âme et le décider à ce meurtre qui l'épouvante : *Palmire* sera le prix du crime de *Séide* de même que *Théodamie* doit être celui du crime de *Plisthène*, et périra, au contraire, s'il ne le détermine. Est-ce que Voltaire aurait fait double emprunt au *barbare* Crébillon ? Ce serait une contradiction bien étrange, mais ce ne serait pas la seule de Voltaire.

Crébillon par ces deux pièces avait conquis une éclatante renommée ; mais avec la gloire vint l'envie, son inséparable compagne. Par une tactique bien vieille, et dont la puérilité même ne détruit pas l'effet, on imagina de chercher le poète dans les personnages de sa tragédie et de le rendre responsable de toutes leurs atrocités comme si ce que l'esprit invente devait être incessamment en germe dans le cœur. Il avait représenté en scène deux frères exécrables, deux scélérats couverts de crimes : donc il était, lui aussi, un homme avec qui il ne fallait pas s'arrêter en conclusion admirablement déduite, d'après laquelle on aurait pu tout aussi bien assimiler *Corneille* à *Photin*, et *Racine* à *Narcisse*. A ce sûr on ne pouvait se tromper plus grossièrement sur le caractère de Crébillon ; et c'était une étrange contresens que ces accusations contre un homme qui par bonté d'âme recueillait ses chiens abandonnés dans les rues. Néanmoins, ces absurdes calomnies devinrent si pressantes, qu'il se crut obligé d'y répondre dans une préface. Sa vie était alors soumise aux plus difficiles et aux plus pénibles épreuves : il avait d'autres sujets de chagrin, plus douloureux encore pour lui que les calomnies de ses ennemis. Devenu éperdument amoureux d'une jeune personne sans fortune, *Charlotte Péaget*, fille d'un apothicaire de Paris, il l'avait épousée (1707), malgré son père, qui ne pouvait légitimer l'enfant qu'elle allait mettre au monde. Le père, irrité de cette désobéissance, comme il l'était depuis longtemps sans doute de son désordre et d'économie, aigri en outre, en demandant au greffier, de lui avoir vu déserrer les lois pour la poésie, saisit cette occasion de déshériter son fils. Mais bientôt, surpris par la maladie, il devait mettre fin à ses jours, et désarmé par sa réputation croissante, il lui pardonna, le rétablit dans ses droits, et mourut vers la fin de la même année, lui laissant une fortune tellement délabrée, qu'il n'accepta la succession que par une bénéfice d'inventaire. Les créanciers, rancuniers, que les Muses mêmes n'ont jamais aidés, firent vendre par décret les biens en charge, et il ne resta à l'héritier que le produit du petit fief de Crébillon, que son père avait acheté en 1687. Le théâtre était donc pour le poète une ressource contre la pauvreté au lieu qu'un acheminement vers la gloire : il avait soin de travailler pour vivre, quand même

accès n'eussent pas été un engagement auquel il ne pouvait se soustraire.

Après *Atrée*, il donna *Électre* (14 décembre 1709), dont il avait puisé le sujet dans Sophocle, quoiqu'il se vante dans sa préface de ne lui avoir rien emprunté, et qu'il y traite fort irrévérencieusement de la belle tragédie grecque. Cette nouvelle pièce, avec des défauts analogues à ceux des précédentes, quelques longueurs, surtout dans les premiers actes, des complications inutiles et romanesques, enfin trop de déclamation, ce défaut qui est l'écueil des génies vigoureux, des Lucain, des Sénèque, des Corneille, était encore un pas de plus et un pas bien sensible fait vers la perfection théâtrale. Il y a plus de mesure et moins de hauteur que dans *Atrée*, quoique le sujet n'y était pas moins : le style y est un peu plus soigneusement travaillé. Crébillon a surmonté avec beaucoup de bonheur les difficultés de la renaissance d'*Électre* et de son frère; il a su rendre touchante et dramatique. Pour prendre l'exemple d'*Oreste*, il avait à lutter contre un sujet redoutable; mais Crébillon trouva moyen de rendre encore neuf et tragique après l'auteur *Andromaque*. On connaît cette scène où, à côté de quelques vers déplacés et languissants, il y a de si énergiques et de vraiment sublimes :

Et toi, que fait frémir mon aspect odieux,
Nature, tant de fols outragée en ces lieux,
Je viens de te venger du meurtre de mon père;
Mais qui te vengera du meurtre de ma mère?...
Mais quoi! quelle vapeur vient obscurcir les airs?
Grâce au ciel, on n'entr'ouvre un chemin aux enfers;
Descendons : les enfers n'ont rien qui m'épouvante...
Cachons-nous dans l'horreur de l'éternelle nuit...
Que vois-je? Mon aspect épouvante les ombres!
Que de gémisséments, que de cris douloureux!
« Oreste! » Qui m'appelle en ce séjour affreux? etc.

Voltaire a fait la critique la plus amère de cette tragédie, dans un libelle qu'il intitula par une maligne antiphrase : *Éloge de M. de Crébillon*. Mais les raisons qu'il y donne sont loin de valoir les sarcasmes. Il est bien vrai, pour nous être sur ce point particulier de sa critique, que les amours d'*Électre* et d'*Ity*, d'*Iphianasse* et de *Tydée*, cette partie *carrée*, comme on l'appela, étaient déplacées dans un pareil sujet et répétissaient la grandeur; mais il y a certaines fautes de convenances du mauvais goût public, certains caprices tyranniques de la mode littéraire, auxquels le poète n'est pas toujours libre de se dérober. C'est ainsi que, dans le siècle précédent, Boileau avait pu sans invraisemblance faire dire à un bel esprit, en parlant de l'*Alexandre* de Racine :

Je ne sais pas pourquoi l'on vante l'*Alexandre*,
Ce n'est qu'un glorieux qui ne dit rien de tendre.

Crébillon mit le comble à sa gloire en faisant paraître *Rhadamiste et Zénobie* (23 janvier 1711), chef-d'œuvre, et bien certainement l'un des plus beaux de la scène française, au jugement de La Harpe, qui n'est pas suspect de flatterie dans cette matière. On voudrait en vain chercher contre cette pièce de l'anecdote racontée

par Monchesnay dans son *Bolæana*, d'après laquelle Despréaux malade, à qui Le Verrier venait de lire les deux premières scènes, ou, suivant d'autres, le premier acte du nouvel ouvrage, se serait écrié : « Quoi, monsieur! cherchez-vous à me hâter l'heure fatale? Voilà un auteur devant qui les Boyer et les Pradon sont de vrais soleils. Hélas! j'ai moins de regrets de quitter la vie, puisque notre siècle enchérit chaque jour sur les sottises. » Si cette anecdote n'était rapportée que par le *Bolæana*, compilation sans critique et sans autorité, on pourrait sans aucun risque la révoquer en doute; mais l'abbé Fraguier et l'abbé Gédoyne, qui étaient présents, l'ont souvent racontée aussi, et Louis Racine en fait également mention dans ses Mémoires sur la vie de son père. D'ailleurs elle est des plus vraisemblables. Boileau, resté presque seul du siècle de Louis XIV, plein de regrets que ne tempérerait aucune espérance, était devenu, plus encore que le vieillard d'Horace, *laudator temporis acti se puero*, et se montrait prévenu d'idées partiales contre les jeunes auteurs. La vieillesse, la maladie, les infirmités corporelles, avaient accru sa rigueur accoutumée, et l'avaient rendu morose et grondeur. D'ailleurs, c'était avant tout l'homme du style, de la pureté, de la perfection continue, le poète qui avait écrit ces deux vers :

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

Doué de l'oreille la plus délicate et de la plus exquise sensibilité littéraire, il était peut-être plus choqué d'une faute contre le goût ou la correction du style, que charmé de vingt beautés; aussi semble-t-il pour cette raison n'avoir pas toujours apprécié Corneille lui-même à sa juste valeur. On conçoit dès lors qu'il aimât peu Crébillon, et que les défauts de ses vers lui cachassent en partie ses qualités tragiques. On sait du reste que Le Verrier ne lui avait lu que les premières scènes, qui sont sans contredit les moins bonnes. Les situations de cette pièce sont frappantes et dramatiques; les caractères sont tracés non-seulement avec cette énergie qui est la qualité ordinaire de Crébillon, mais avec convenance, variété et distinction. Le rôle de Pharamane surtout lui plaisait, parce qu'il lui fournissait l'occasion de déployer librement et d'exprimer avec force son aversion personnelle pour les Romains, qu'il n'appela jamais que les *tyrans de l'univers*, et qu'il reprochait à Racine d'avoir trop faiblement attaqué dans *Mithridate*. Zénobie, amoureuse d'un autre que son terrible époux, fait céder sa passion devant son devoir, qui lui tient lieu d'amour; et sa vertu est si pure et si grande, qu'elle arrive à produire des effets aussi dramatiques que pourrait le faire la passion la plus ardente. Il est curieux et instructif de comparer ce rôle à celui de Pauline dans *Polyeucte*, pour voir le différent parti que deux hommes de génie peuvent tirer d'un même caractère. Rien de plus dramatique que le personnage de Rhadamiste avec ses pas-

sions violentes, sa jalousie forcenée, ses contradictions, ses fureurs et ses remords. Comme il se peint lui-même dans ces beaux vers !

Mon cœur, de soins divers sans cesse combattu,
 Enemil du forfait sans aimer la vertu,
 D'un amour malheureux déplorable victime,
 S'abandonne aux remords, sans renoncer au crime...
 Désespéré, proscriit, abhorrant la lumière,
 Je voudrais me venger de la nature entière.
 Je ne sais quel poison se répand dans mon cœur ;
 Mais, jusqu'à mes remords, tout y devient fureur.

En général, le style de la pièce entière n'est pas indigne de ce passage; il est plein d'une noblesse sauvage à la vérité, mais tragique, si l'on en excepte toutefois le premier acte, où l'embaras du poète et l'incertitude de la situation ont rejailli sur l'expression, qui est lourde, terne et obscure. Il serait trop long de citer toutes les belles et fortes scènes de cette tragédie : qu'on lise seulement celle où Zénobie, en présence de son époux, avoue son amour pour Arsame, et désarme par la noblesse de son langage et l'élévation de ses sentiments la jalousie furieuse de Rhadamiste. Qu'on lise aussi la reconnaissance des deux époux : c'est une des plus belles scènes. On accusa Crébillon d'avoir tiré sa pièce d'un roman inconnu du dix-septième siècle, intitulé *Bérénice* : il est plus simple et plus vrai de dire qu'il l'a empruntée à Tacite. Toutefois, cet écrivain ne lui a fourni que le fond historique, c'est-à-dire le sujet du premier acte, le canevas sur lequel il a brodé un plan original, le fondement sur lequel il a assis une pièce qui n'appartient qu'à lui. Par un bonheur que n'ont pas toujours les chefs d'œuvre, *Rhadamiste* obtint autant de succès à la lecture qu'à la représentation; car si d'un côté cette pièce fut jouée trente fois, de l'autre elle eut deux éditions en huit jours et quatre dans le cours de l'année.

Crébillon était arrivé au point culminant de sa renommée, à cet endroit dangereux où il est désormais presque impossible de répondre à l'attente du public, qui grandit à chaque nouveau succès, et d'où l'on ne peut plus que descendre. Jusque là toutes ses pièces avaient été autant de degrés qu'il gravissait vers la gloire, sans qu'il se fût arrêté dans cette marche ascendante, sans qu'une seule chute eût interrompu la série de ses triomphes. Mais il tomba de *Rhadamiste* à *Xerxès* (7 février 1714); quoiqu'il se fût préparé pendant trois ans à cette nouvelle épreuve, la chute fut rude et complète : *Xerxès* ne fut joué qu'une seule fois, d'après la volonté de l'auteur, qui se soumit avec sa modestie habituelle à l'arrêt du parterre : après la première représentation, il jeta au feu les rôles des acteurs, disant qu'il s'était trompé et que le public l'avait éclairé.

Après la chute de cette tragédie, Crébillon en commença une autre, intitulée *Cromwell*, sujet qu'il avait choisi pour y donner librement l'essor à ses sentiments de liberté, tout en se maintenant dans les bornes du respect le plus

scrupuleux pour l'autorité légitime. Il avait fait la première scène, et la harangue que prononça le Protecteur en déférant Charles I^{er} à la barre du parlement; mais il y avait exprimé avec toute d'énergie son aversion pour le pouvoir absolu et tout en faisant de Cromwell un scélérat, l'avait peint sous des traits si remplis de force et de grandeur, que le sujet parut dangereux : que le poète reçut l'ordre de ne pas le continuer. *Sémiramis*, qu'il donna trois ans après *Xerxès* (10 avril 1717), loin de racheter par un succès sa dernière chute, souleva contre lui des critiques encore plus nombreuses et plus acharnées. Il est vrai que, malgré des vers énergiques et même quelques belles scènes, c'est un des plus mauvais ouvrages de Crébillon : on fut surtout étonné de voir Sémiramis conserver son amour pour Ninias et l'exprimer en termes inconvenants après l'avoir reconnu pour son fils. Du reste, l'auteur, cette fois encore, se rendit justice à lui-même, en retirant sa pièce au bout de la sixième représentation. Ces deux échecs successifs semblaient avoir découragé notre poète; il n'y eut plus s'aventurer de si tôt sur ce théâtre où il avait triomphé autrefois. Il resta donc muet pendant neuf ans; ce ne fut que le 29 avril 1726 qu'il reparut sur la scène avec *Pyrrhus*, où il montra qu'en dépit des allégations de ses ennemis, il avait plus d'un ton, et savait mettre plus d'un ressort en jeu : ce n'est plus en effet le même tragique ni le même genre de beautés que dans *Atrée* dans *Rhadamiste*. Au dénouement tout se termine pour le mieux, à la grande satisfaction de chaque personnage, comme dans une tragédie : personne ne meurt dans la pièce. Comme Crébillon avait-il pu se résoudre à cet effet ? Pour la première fois, il avait entièrement travaillé de côté cette grande ressource de la terreur, et il usait avec tant de puissance, et peut-être perdit-il quelque chose de sa chaleur et de son intérêt ordinaires. Cette tragédie est un peu froide, et fatigante par suite de la complication de l'intrigue; mais le style, où l'énergie s'allie à la dignité et à la correction, s'y est presque levé à la hauteur de celui de *Rhadamiste*, et ses caractères, surtout ceux de Pyrrhus et de Glaucus, sont tracés avec noblesse. Cette tentative réussit, mais elle ne contenta pas son auteur autant que le public, et *Pyrrhus* ne fut jamais pour lui qu'une ombre de tragédie, accommodée à la faiblesse des spectateurs.

Jusque là les tragédies de Crébillon s'étaient succédées à des intervalles plus ou moins rapprochés, et le théâtre avait absorbé presque toute sa vie, depuis l'âge de trente ans. Après *Pyrrhus*, il resta encore muet pendant vingt-deux ans. Cette fois non-seulement il faut en chercher la cause dans son amour pour la rêverie et pour les plaisirs, dans les nombreuses relations qu'il entretenait alors avec le monde, mais aussi dans les chagrins et les embarras croissants de sa vie privée. Il aurait bien pu avec quelques d

accès se créer une position agréable et de faciles évenus; mais il aimait l'indépendance d'un homme de génie. Il ne faudrait pas croire toutefois qu'on le négligeât entièrement : le régent, le duc de Bourbon, les frères Paris, le baron Huguier, d'autres encore, lui avaient fait de fortes libéralités; le comte de Clermont lui avait donné un logement au petit Luxembourg; et en 1715 il avait obtenu un emploi de finances, qu'il garda jusqu'en 1721. En outre, ses premières tragédies avaient produit des sommes considérables, et il avait réassés d'énormes bénéfices dans les spéculations sur la rue Quincampoix. Mais il était prodigue à la manière des poètes; incapable de songer à l'avenir, il dépensait largement ses revenus en habits somptueux, en dîners, en plaisirs, en entassées de toutes sortes. Sa négligence et son incurie ne contribuaient pas à réparer les désordres de ses dépenses, car il laissait dépérir ses livres et ses billets dans ses mains, sans se donner la peine d'en tirer parti. Ses bienfaiteurs eux-mêmes se lassèrent bientôt d'obliger un homme sans complaisances pour eux, et il se trouva abandonné à ses créanciers, qui le harcelaient sans cesse et voulaient saisir ses droits d'auteur dans ses pièces de théâtre. Ce fut lui qui, pour se soustraire à leurs poursuites, obtint le premier un arrêt du conseil qui déclarait insaisissables les productions de l'esprit. Après le grand succès de *Rhadamiste*, on avait fait espérer à Crébillon les faveurs de la cour, dont il avait tant besoin : il se laissa autant plus facilement aller à cette espérance, que nul ne les avait mieux méritées que lui. Par ses conseils de ses amis, il se rendit à Versailles, où il resta près de trois ans inaperçu, ayant la simplicité de croire que les récompenses qu'il attendait viendraient le chercher d'elles-mêmes. Enfin, aigri par le sentiment de cet injuste oubli, il revint à Paris, et prit désormais pour devise ces belles paroles qui devraient être celles de tout homme, de tout écrivain surtout : *Ne t'attends qu'à toi seul*. La mort de sa femme, qui n'avait pas tardé à suivre son père au tombeau, l'avait abandonné à lui-même : plongé par cette perte dans la plus profonde douleur, il s'enferma dans le plus complet isolement, ne conservant plus guère de relation qu'avec ses fils, dont l'affectueux dévouement consolait sa misanthropie. D'un excès se jetant à un autre, par un contraste dont sa vie offre de nombreux exemples, et d'une malpropreté extrême, il vécut dans un grenier sombre, sale, presque déguenillé, fumant sans cesse d'incroyables quantités de tabac, au milieu de ses chats et de ses chiens, de ses corbeaux, de tous ces animaux dont il faisait sa société et qu'il aimait, disait-il, depuis qu'il connaissait trop bien les hommes. Par amour pour l'indépendance, il s'affranchissait de ces bienséances sociales qui n'étaient pour lui que la tyrannie de l'usage, et ne demandait pas mieux qu'on s'en affranchît à son égard. Il ne

répondait pas aux lettres, ne faisait point de visites, et souhaitait qu'on le laissât en paix dans sa solitude, où son genre de vie ne devait pas le faire beaucoup rechercher; aussi était-il devenu dès lors trop peu difficile sur le choix de ceux qui l'entouraient. Néanmoins, malgré cette existence retirée et misanthropique, et quoiqu'il parût avoir rompu depuis cinq ans avec la poésie, il fut en 1731 nommé membre de l'Académie Française, en remplacement de M. de La Faye. Comme il était singulier en toutes choses, par une innovation qui n'eut pas de suites, il fit en vers son discours de réception. Cette pièce n'a rien de remarquable : elle ne fait que répéter sous la forme poétique les compliments ordinaires que les autres mettaient en prose, et c'est à peine si l'on y retrouve par endroits Crébillon. On n'en a retenu que ce trait, si souvent cité :

Aucun fiel n'a jamais empoisonné ma plume.

Il fut vivement applaudi, parce qu'il était vrai. Ce fut en effet un des rares mérites du caractère de ce poète, de n'avoir pas connu l'envie et la haine, et de n'avoir jamais eu, malgré sa misanthropie apparente, que des sentiments de bienveillance, même pour ses ennemis. On reconnaît dans ce vers l'homme qui souhaitait le succès de Voltaire lui-même, quand celui-ci refaisait ses pièces; le poète qui, consulté par un jeune écrivain sur une de ses satires, lui disait : « Voyez combien ce malheureux genre est facile et méprisable, puisque vous y réussissez à votre âge. » Il paraît toutefois qu'il avait fait dans sa jeunesse contre La Motte et ses partisans, Danchet, Fontenelle, etc., en vers marotiques, une satire où il les avait désignés sous des noms d'animaux qui les caractérisaient d'une manière vraie et plaisante à la fois : ce serait même là, dit-on, ce qui aurait retardé si longtemps son entrée à l'Académie. Mais cette satire, si elle exista réellement, n'a jamais été imprimée; c'était une spirituelle épigramme, plus malicieuse que méchante, et ce fut, du reste, la seule de cette nature qu'il se permit jamais. Et pourtant, personne n'aurait eu plus que lui le droit d'user de représailles contre tous ceux dont l'envieuse inimitié ne cessait de le poursuivre de calomnies acharnées et voulait même le priver de la gloire de ses vers, en prétendant qu'ils avaient pour auteur un de ses frères, retiré parmi les chartreux. Il est vrai que c'était là une plaisanterie qui n'avait sans doute pas d'autre but d'abord que de railler la couleur sombre de ses tragédies; mais il se trouva bon nombre d'envieux pour la transformer en allégation sérieuse, et de sots pour y croire.

Pendant quatre ans, Crébillon vécut à l'aide de son modique traitement d'Académie; enfin, en 1735, il fut nommé censeur royal et censeur de la police. Dix ans après, madame de Pompadour se sentit prise d'un soudain accès d'admiration

pour l'illustre vieillard, juste au moment où Voltaire avait décoché quelques épigrammes contre la favorite, qui pour se venger fit donner au poète rival une pension de mille francs et une place à la Bibliothèque du Roi. Crébillon eut alors le loisir de travailler à sa pièce de *Catilina*, dont il méditait le sujet depuis longtemps, et que le roi, madame de Pompadour, l'Académie, tout le monde enfin le pressait de finir. Il avait lu lors de sa réception à l'Académie Française le premier acte, qui était fait depuis les représentations de *Pyrrhus*. On avait, comme on voit, longtemps attendu *Catilina*. Cette tragédie parut enfin le 12 décembre 1748, vingt-deux ans après *Pyrrhus*. Jamais pièce ne fut jouée au milieu d'un concours de circonstances mieux disposées pour sa réussite : on la monta avec une magnificence inouïe ; le roi lui-même voulut faire les frais de tous les costumes, et l'assemblée la plus brillante assista à la première représentation. Mais c'était par haine pour Voltaire qu'on s'était pris tout à coup d'un tel amour pour Crébillon : on admirait le second depuis que l'on était devenu jaloux du premier. Le brillant succès de *Catilina* dut ranimer le poète septuagénaire et lui faire rêver encore de nouveaux triomphes. L'enthousiasme qui éclata le premier jour se prolongea pendant vingt représentations ; mais il s'évanouit à la lecture, à cause du style surtout, qui était à la fois prosaïque, commun et souvent forcé. L'intérêt, au lieu d'aller grandissant jusqu'à la fin, décroissait sensiblement dans les deux derniers actes. En outre, on trouva qu'il avait péché contre la dignité tragique en introduisant dans sa pièce la courtisane Fulvie, déguisée en homme. Cicéron, dont il avait entièrement sacrifié le rôle, y était presque devenu un personnage de comédie, débonnaire et peureux, fort peu éloquent même, en dépit de ses ouvrages et de sa renommée, tandis que *Catilina* absorbait tout l'intérêt à lui seul. Crébillon avait fait du conspirateur romain ce qu'il avait voulu faire autrefois de Cromwell, un personnage grand, profond, énergique dans sa scélératesse : il se complaisait, on l'a vu, dans les rôles de ce genre, et sa main défaillante avait retrouvé pour tracer celui-ci la vigueur de ses meilleures années. Voyez comme *Catilina* se peint lui-même :

Ce qui semble forfait dans un homme ordinaire
 En un chef de parti prend un aspect contraire ;
 Vertueux ou méchant au gré de son projet,
 Il doit tout reporter à ce unique objet :
 Qu'il soit cru fourbe, ingrat, parjure, impitoyable,
 Il sera toujours grand s'il est impénétrable...
 Il doit se conformer aux mœurs de ses complices,
 Porter jusqu'à l'excès les vertus et les vices,
 Laisser de son renom le soin à ses succès,
 Tel on déteste avant que l'on adore après.

Ainsi, dans sa nouvelle tragédie Crébillon s'était plutôt inspiré de Salluste, dont le récit laisse Cicéron dans l'ombre, que des *Catilinaires* de l'immortel consul. On prétend qu'il avait d'abord composé son *Catilina* en sept actes, et qu'il avait fait entrer dans ce vaste cadre le serment

des conjurés sur la coupe remplie de sang, scène terrible, qui devait plaire à son génie et dont il aurait sans doute tiré les effets les plus dramatiques ; mais il ne pouvait la conserver, sans être obligé de remanier son plan tout entier, et il y renonça. C'est sans doute à cette réduction de la pièce à cinq actes qu'il faut attribuer la rapidité et plutôt la brusquerie d'un dénouement trop peu préparé.

On pourrait croire que Crébillon, content de clore sa carrière par un triomphe, allait enfin retirer du théâtre : il n'en fut rien. Le 25 décembre 1754, à l'âge de quatre-vingt-un ans, fit représenter *Le Triumvirat*, sa neuvième et dernière tragédie, dans laquelle il donna cette fois le beau rôle à Cicéron. Il avait transporté dans cet ouvrage quelques morceaux de la pièce autrefois commencée par lui, sous le titre de *Cromwell*, et il en avait lu plusieurs passages dans une séance publique de l'Académie, malgré leur hardiesse. L'effet qu'ils produisirent fut tel qu'il reçut ordre d'adoucir ces passages, c'est-à-dire d'affaiblir et de gâter sa pièce. Si on ne siffla pas, ce fut uniquement par respect pour la décadence d'un grand poète, et le succès d'estime qu'elle obtint fut si froid, qu'elle disparut bientôt de la scène. — Après *Le Triumvirat*, Crébillon qui semblait vouloir réparer par cette activité tardive son indolence d'autrefois, avait entrepris une autre tragédie d'imagination, intitulée *Cléopâtre*. Il en fit seulement les trois premiers actes, et lui furent dérobés quelques jours avant sa mort.

Crébillon vécut encore huit ans, conserva jusqu'à la fin sa force et sa présence d'esprit. Avec son tempérament robuste il aurait pu vivre plus longtemps encore ; mais il n'avait aucun soin de sa personne, mangeait beaucoup et sans choix, dormait peu, souvent en plein jour, et négligeait les plus simples précautions de l'hygiène. Il mourut le 17 juin 1762, d'un érysipèle aux jambes, ne laissant à son fils d'autre fortune que son nom désormais illustre : il fut enterré dans les caveaux de l'église Saint-Gervais, et Piron, grand fabricant d'épithètes, fit celle de Crébillon comme il avait fait celle de J.-B. Rousseau. Au gouvernement, qui l'avait protégé d'une manière si éclatante dans sa vieillesse, voulut honorer ses restes par l'érection d'un mausolée, qui ne fut terminé que beaucoup plus tard. Quant aux courtisans du roi, ils firent célébrer un pompeux service, auquel assista une foule immense d'artistes et de gens de lettres et de grands seigneurs, et le soir ils jouèrent *Rhadamiste*. — Crébillon était d'une taille assez imposante ; il avait les yeux pleins de feu, la tête belle et noble, quoiqu'il eût l'habitude de froncer les sourcils lui donnât parfois une expression un peu dure. Son caractère était naturellement doux, timide même, quoiqu'il portât à l'impatience, et malgré tous les traitres sous les scélérats qu'il a mis sur la scène, c'est le plus inoffensif des hommes. Il ne pouvait, dit-on, supporter la louange en face, et pourtant

ar une contradiction étrange, il n'était rien moins que modeste dans ses façons de parler de lui, et se montrait fort rebelle à la censure : jamais les observations de ses amis eux-mêmes ne décidèrent à travailler son style et à le soigner davantage. La candeur et la simplicité de ses discours allaient jusqu'à la bonhomie. Malgré son caractère un peu sombre et sa vie solitaire, il avait naturellement des accès de vive gaieté : il aimait autant la plaisanterie inoffensive qu'il détestait la satire et l'épigramme méchante ; et l'on ne se souvient de lui un assez grand nombre de bons mots que nous ne rapporterions pas, parce qu'on les trouve partout. Jamais homme ne se montra si heureux tel qu'il était dans ses écrits : il avait pour son caractère la rudesse, la brusquerie franche, l'originalité, le mouvement, la force qu'il a dans ses œuvres. Il composait avec ardeur des tragédies pleines de feu, et l'on sait qu'un jour un jardinier qui le voyait se promener à grands pas, en faisant les vers de *Rhadamiste*, rec des gestes et des cris effroyables, le prit pour un fou ou pour un grand criminel poursuivi par les furies, et faillit le faire arrêter. Quelle tête que celle qui enfantait d'inspiration de telles fortes tragédies et ces vers sublimes, et qui, par un prodige presque incroyable, les composait jusqu'au bout et les retenait tout entières, sans en confier une seule ligne au papier (1) ! Il était dans son cerveau qu'il faisait les ratures et les corrections, et jamais sa mémoire ne lui laissait échapper de ce qu'il lui confiait : à l'âge de soixante-quatorze ans, il récita par cœur son *Calpurne* aux auteurs. Il était peu instruit, et ne connaissait guère de sa littérature nationale que ses romans : dans sa retraite, il employait ses intervalles qu'il dérobaît au tabac et à ses autres animaux, à lire La Calprenède, qu'il admirait beaucoup, comme Corneille et M^{me} de Sévigné ; et même, paresseux comme la plupart des poètes, il passait une grande partie de ses journées à rêver des intrigues et à bâtir des romans tout entiers dans sa tête, sans en écrire une seule ligne : c'est probablement dans ce goût trop exclusif pour les romans du dix-septième siècle qu'on peut trouver la source première de ses principaux défauts et la désastreuse influence qui faussa son génie. De l'antiquité il ne connaissait que le théâtre grec, par les imitations de Corneille et de Racine ; encore goûtait-il fort peu ce dernier, qu'il avait l'injustice de ne reconnaître que pour le plus élégant de nos poètes. Je n'irai pas toutefois jusqu'à dire, comme quelques critiques, qu'il fut un homme inutile ; mais avec plus d'instruction, et surtout avec moins de dédain pour l'instruction, il eût pu donner des ouvrages plus parfaits, sinon plus courts et plus grands ; il eût pu, comme ses détracteurs, s'inspirer plus directement de l'antiquité, et l'on n'eût pas eu peut-être à lui repro-

cher de si déplorables anachronismes de mœurs, des alliances aussi étranges et aussi inexcusables d'un sujet ancien avec un langage moderne. Mais, d'un autre côté, avec plus d'instruction peut-être eût-il eu moins d'originalité ; et l'imitation aurait sans doute usé les côtés saillants de son génie. Crébillon, malgré quelques charges qu'il remplit assez mal, fut avant tout poète, et même ne fut que cela : écrivain, saut ses préfaces et quelques discours, il n'a rien fait en prose ; poète, hors son discours de réception à l'Académie, et trois ou quatre pièces de vers encore plus boursoufflées qu'énergiques, et où il y a trop de lieux communs d'expression et de style, il n'a fait que des tragédies. Il n'est jamais venu à l'esprit de ce terrible auteur d'essayer de s'essayer dans la comédie, comme l'avaient fait avec tant de bonheur les deux grands tragiques du siècle de Louis XIV. Il ne présente qu'une face unique et toujours la même à l'étude de la critique ; mais par ce bizarre et continu mélange de qualités et de défauts, de grandeur et de faiblesse, de hardiesses téméraires et de scrupules excessifs, il rend la tâche très-difficile à qui veut lui assigner sa vraie place et déterminer rigoureusement quelle est sa part de mérite. Voltaire, toujours sur le pied de guerre contre ceux qui pouvaient lui disputer la première place au soleil, a fort maltraité son rival ; mais ses railleries ne sont pas toujours des raisons. Il fit plus : pour décider la querelle en sa faveur, il ne craignit pas de reprendre la plupart des sujets traités par Crébillon, comme Sophocle avait recommencé plusieurs tragédies du vieil Eschyle ; il refit successivement *Sémiramis*, puis *Électre* sous le titre d'*Oreste*, *Catiline* sous celui de *Rome sauvée*, *Le Triumvirat*, en lui conservant le même nom, et enfin *Atrée*, qu'il appela *Les Pélopidés*. Il ne laissa à Crébillon qu'*Idoménée*, *Xerxès*, *Pyrrhus*, qui peut-être il n'avait pas jugés dignes de son émulation, quoique cette dernière pièce en fût certainement très-digne, et *Rhadamiste*, contre le succès duquel il n'osa entrer en lice. Mais il n'a pas toujours été vainqueur dans cette lutte corps à corps ; car s'il a triomphé dans sa *Rome sauvée* et sa *Sémiramis*, *Les Pélopidés* et *Le Triumvirat* sont restés au-dessous de Crébillon, et *Oreste* même n'est pas parvenu à faire oublier *Électre*. Voltaire s'écria dans un bel accès d'indignation :

On m'ose préférer Crébillon le barbare !

Crébillon a en général peu d'habileté dans ses plans et la conduite de ses intrigues, trop de monologues, des longueurs et des inégalités. Il a multiplié les mêmes moyens d'action, ce qui, joint à la teinte uniformément sombre de son théâtre, jette beaucoup de monotonie sur ses pièces ; elles ont toutes un air de famille auquel on ne peut se tromper. Ajoutez qu'il n'a pas de mesure, qu'il se laisse emporter par son ardente imagination, et qu'il ignore l'art difficile de s'ar-

(1) *Xerxès* fut, dit-on, la seule de ses pièces dont il traça le plan par écrit.

rière à temps; aussi, tout en frappant par sa force, repousse-t-il par sa physionomie barbare.

Mais tous ces défauts, quelque grands, quelque nombreux qu'ils soient, s'effacent et disparaissent devant ses qualités; car c'est toujours là en définitive ce qui reste et ce qui doit avant tout attirer l'attention de la critique. Si le poète tragique est celui qui excite au plus haut point les grandes émotions de l'âme, qui renue puissamment l'auditoire et le conduit à la pitié par la terreur, nul n'a mieux mérité ce titre que Crébillon. La terreur en effet, ce grand ressort des tragédies antiques, la terreur qu'Eschyle produisait avec tant de force dans *Prométhée* et *Les Euménides*, Sophocle dans *Œdipe roi*, Euripide même dans *Médée*, telle est l'âme et la vie de ses pièces; il la pousse parfois jusqu'à l'horreur, et pourtant il faut avouer qu'il est encore resté en arrière des tragédies grecques, et que jamais furies hurlant sur son théâtre ne firent avorter les femmes enceintes dans l'auditoire. Il a voulu avant tout ébranler et terrasser; il y est parvenu: nul peut-être parmi les tragiques français n'a plus fortement saisi l'âme; nul, sinon l'auteur du *Cid* et d'*Horace*, n'a jamais été plus hardi dans ses peintures, plus grand dans ses idées, plus ferme et plus mâle dans ses caractères, plus chaleureux dans ses mouvements. Son langage même, s'il a de trop nombreuses imperfections, est du moins fier, vigoureux, élevé (sauf dans les scènes d'amour), plein de traits hardis, de saillies originales, de jets énergiques. Que de vers heureux, que de grandes pensées largement rendues, qui frappent l'esprit par leur expression puissante, et s'y gravent, par leur concision, d'une manière ineffaçable!

Toutefois, quoique Crébillon ait dit plaisamment de lui-même, en s'adressant au *Dieu du Pardon* :

Tu m'as donné pour tout mérite
Le cruel et morne talent
De hurler dans la tragédie,

il ne faudrait pas croire que, sauf dans *Pyrrhus*, il n'ait jamais peint que le même genre de caractères. Il est bien vrai qu'en général, au lieu de prendre les plus beaux côtés de l'homme, il s'est presque toujours appliqué à montrer sur la scène les aspects les plus hideux du cœur humain, trouvant le crime plus frappant et plus dramatique que la vertu. On rencontre cependant bien des exceptions et d'heureux contrastes: il a plus d'un rôle traité avec délicatesse, plus d'un passage où son ton s'adoucit. Si Atrée, Rhadamiste et Catilina font frémir, Plisthène, Palamède, Zénobie, et le Cicéron du *Triumvirat* n'inspirent-ils pas l'intérêt le plus touchant et le plus vrai? Si la coupe pleine de sang d'Atrée est quelque chose d'épouvantable, les scènes d'Orreste et d'Électre, d'Arsame et de Rhadamiste, pour me borner à celles-là, ne sont-elles pas admirables dans un genre tout à fait opposé? — Pourquoi donc lit-on si peu Crébillon? pourquoi

et a-t-il tant de gens pour qui il n'existe pas quelque sorte comme poète tragique, et qui songent même point à le compter après Corneille, Racine et Voltaire? D'où vient cet oubli presque complet, si étonnant et si injuste? C'est que ce sont pas les mêmes qualités qui font le succès du théâtre et à la lecture: c'est surtout le style, c'est la beauté de l'ensemble et la perfection continue de la forme qui assurent le triomphe dans ce dernier et décisive épreuve du cabinet, et qui font vivre un écrivain dans toutes les mémoires en le proposant pour modèle. C'est par le genre que les écrits des poètes méritent d'occuper éternellement les regards et l'admiration de la postérité. Malheureusement dans Crébillon le genre n'est pas à la hauteur du génie: c'est là ce qui tout en conservant toujours glorieux le souvenir de son nom, a presque fait oublier la plupart de ses œuvres. Cependant, serait-il paradoxal de prétendre, malgré l'indignation de Voltaire que s'il est resté bien au-dessous de l'auteur du *Zaire* par l'art proprement dit, par l'adresse, l'habileté du plan, par la variété des passions qu'il peint et qu'il excite, par le pathétique, l'harmonie du langage, la clarté, la rapidité, la correction du style, il a néanmoins des qualités plus fortement tragiques, et son style même se relève jusqu'à un certain point son infériorité par d'autres avantages, étant plus ferme, plus sobriquet débarrassé d'épithètes oiseuses et de fautes d'élégances, moins lâche et moins abandonné. — Mais à quoi bon ces débats inutiles? Contentons-nous de prendre nos grands poètes tragiques tels qu'ils sont; et au lieu de chercher dans leurs différences un thème à des parallèles mal fondés et à des discussions presque toujours sans résultat, n'y cherchons que les diverses manifestations du génie, qu'il faut toujours admirer sous quelque forme qu'ils se produisent.

Les principales éditions des œuvres de Crébillon sont: celle que fit imprimer Louis XV par l'Imprimerie royale du Louvre; Paris, 1750, 2 vol. in-4°; on y ajouta depuis *Le Triumvirat*; par l'édition de 1772, 3 vol. petit in-12; de 1783, 3 vol. in-8°; de 1796, 2 vol. in-8°; de 1811, sortie des presses de Didot aîné, 2 vol. in-8°; de 1818, chez Renouard, 2 vol. in-8°.

VICTOR FOURNEL.

D'Alembert, *Éloge de Crébillon*. — La Harpe, *Lycée*. — Fréron, *Année littéraire*. — *Journal de Collé*, *Mémoires de Marmontel*. — Les Irères Parfaict, *Hist. du Théâtre français*. — L'abbé de La Porte, *Biograp. de Crébillon*. — Amontou, *France litt.*, aout 1835. — *Révélation sur les deux Crébillon*. — Desessarts, *Les Siècles litt. de la France*.

CRÉBILLON (Claude-Prospér Jolyot de) fils du précédent, romancier français, naquit à Paris, le 14 février 1707, quatorze jours après le mariage de ses parents, et y mourut en 1777. Il dut en grande partie son éducation à la libéralité des amis de son père, et ce furent MM. Paris qui payèrent sa pension au collège Louis le Grand alors dirigé par les jésuites. Ceux-ci, et entre au

le père Tournemine, frappés de ses dispositions et de son esprit, essayèrent par les plus sottes séductions, de l'attirer dans la compagnie. Les révérends Pères s'adressaient mal : le jeune Crébillon ne se sentait nul goût pour l'état ecclésiastique, et leur zèle échoua complètement. Les parents avaient cru devoir, par respect et par reconnaissance pour l'auteur de *Rhadamiste*, accorder à son fils ses entrées à la Comédie-Française : aussi, à peine sorti du collège, se montra-t-il plus assidu au foyer de ce théâtre, que jamais il ne l'aurait été pour celui des Italiens. C'est là qu'il s'attacha à l'acteur Romagnesi, qui, en concert avec Dominique et Lelio fils (Riccioli), composait alors la parodie de tous les opéras de ce genre était fort goûté, et ils savaient en parler avec la frivolité naturelle par les traits d'une raillerie souvent aussi juste que fine. Crébillon, alors de vingt-deux à vingt-trois ans, doué d'un esprit le plus vif et le plus ingénieux, fit avec eux ses premières armes, mais sous la plume se pressait l'expression qu'il ne serait pas nommé : il ne voulait pas exciter contre lui la *race irritabile des poètes*, quoique plus tard il ne craignit pas de révéler le ressentiment des femmes ; il savait sans doute que ce ressentiment, si redoutable qu'il soit, n'est rien à côté de celui des poètes. Il faisait partie aussi d'une espèce d'académie composée de jeunes nobles, d'où la gravité et l'éloquence étaient bannies, comme on peut croire, sévèrement bannies, et qui avait pour premier objet de passer la vie le plus joyeusement du monde. Il y avait été admis pour sa gaieté et son esprit, et aussi sans doute parce qu'il se nommait Crébillon : il prit part assez activement aux travaux de l'*Académie de ces Messieurs*, comme on l'appelait, c'est-à-dire qu'il fit maintes chansons burlesques sur les hommes qui n'étaient pas du nombre de ses collègues, maints couplets de circonstance sur tous les événements qui prêtèrent à la satire, et même sur ceux qui n'y avaient pas. Mais ce petit talent de faire de pevers lui parut peu digne de l'arrêter plus longtemps, et il se tourna bientôt d'un autre côté : il se laissa tomber d'un genre frivole dans un autre si frivole et plus faux ; ce n'était pas la peine de changer ses habitudes. La vie de Crébillon fils, si féconde en événements, fut toute littéraire, on peut appliquer cette épithète à des ouvrages qui ne sont qu'obscènes, à vrai dire, et au général, malgré leur réputation d'autrefois et celle même qu'ils ont conservée aujourd'hui près de certains lecteurs, ne satisfont pas le bon goût qu'ils n'excitent l'intérêt et la curiosité. Chose étrange, ce fut à ses romans licieux, où les femmes se plaignaient d'être canonnées, quoiqu'il ne fût guère possible de punir bien des femmes d'alors, celles surtout qu'il avait voulu peindre et celles qui le lisaient, qu'il dut, dit-on, son mariage avec une riche Anglaise, lady Stafford. Cette jeune femme, d'une plus noble maison d'Angleterre, passa la

Manche pour venir lui déclarer, dans son cabinet, qu'éprise de sa personne, à la lecture de ses œuvres, elle lui offrait sa fortune et sa main. Voilà une aventure bien romanesque ; et il faut avouer que si Crébillon fils l'eût introduite dans un de ses ouvrages, les critiques n'auraient probablement pas manqué de crier à l'in vraisemblance. Quant à lui, tout étonné qu'il fût de cette brusque et originale déclaration, il se garda bien de refuser une bonne fortune si inattendue et si peu méritée : il se maria sans crainte (1740), quoiqu'il eût écrit *Tanzai* et les *Égarements du Cœur et de l'Esprit*, et devint père d'un garçon qui mourut jeune. Il ne croyait pas à la vertu des autres femmes ; mais il crut à la vertu de la sienne, malgré sa démarche un peu légèrè ; et l'on ne dit pas qu'elle l'en ait jamais fait repentir, bien qu'elle eût lu ses ouvrages. Du reste, Crébillon fils était beaucoup plus libertin dans ses écrits que dans sa conduite ; son cœur était droit et bon, ses mœurs régulières et honnêtes : en un mot, il valait mieux que ses livres, où il s'élevait par système en fanfaron de vices. Il était plein d'affection filiale et de véritable dévouement pour son père : leur bonne intelligence ne fut rompue qu'un moment, par son mariage avec lady Stafford, et se rétablit bientôt pour durer sans interruption jusqu'à la mort. Son esprit caustique et malin, sans être méchant, abondait en saillies ; il était toujours prêt à obliger les gens de lettres : aussi on recherchait avidement sa société, et il l'accordait volontiers. Son genre de vie était presque aussi bizarre que celui de son père ; mais quoiqu'il aimât les chats comme lui, du moins cette compagne ne le détournait pas de celle des hommes, et l'originalité même de son caractère ne faisait qu'ajouter un charme de plus à ses relations. Aussi avait-il de nombreux amis, parmi lesquels on peut citer Moncrif, D'Alembert, Diderot, Surgères, Maurepas, Pont de Veyle, Boucher, M^{me} Geoffrin, M^{lle} Clairon, etc. Crébillon fils était un des membres les plus assidus de la société des *Dominicains* et de la célèbre réunion du *Caveau*, dont il fut un des fondateurs : on connaît cette académie chantante, buvante et grivoise, dont le renom est encore aujourd'hui proverbial, et qui a compté dans son sein Moncrif, Collé, Piron, Saurin, Gallet, et tant d'autres gais chansonniers, tous d'avis qu'Apollon languit sans Bacchus, comme on disait alors, tous répétant avec Horace que les vers ne peuvent durer s'ils sont écrits par des buveurs d'eau. Crébillon père venait parfois en vrai bonhomme s'asseoir au milieu d'eux. Le plaisir de la table avait été porté par cette académie à une rare perfection ; mais sous cette apparence des plus frivoles il y avait un fond sérieux : une critique juste, délicate et utile s'y exerçait souvent sous la forme de la raillerie, et la joyeuse société donna au choc des verres et au bruit des *flonflons* plus d'un bon conseil, dont profitèrent pour leurs pièces de théâtre

Lanone, Gentil-Bernard, Piron et Labruère.

La vie de Crébillon fils s'écoula ainsi, heureuse et paisible, non toutefois sans quelques désagrémens, que lui attira la licence de ses contes : il était bien juste qu'il payât les faveurs et la gloire facile dont ils étaient la source pour lui. Ainsi, lors de la publication de *Tanzai*, qu'il avait d'abord intitulé *L'Écumoire*, il fut emprisonné au château de Vincennes, moins à cause de ses attaques contre les mœurs que des allusions politiques qu'on crut y découvrir : on y avait vu une satire du cardinal de Rohan, de la bulle *Unigenitus* et de la duchesse du Maine, et de fait on y pouvait voir tout ce qu'on désirait, tant son obscurité semblait receler de mystères. Mais la protection de madame la duchesse mère le fit bientôt mettre en liberté. Plus tard, vers 1750, on l'exila de Paris, pour le punir de ses ouvrages, que M^{me} de Pompadour trouvait indécents, et qui lui semblaient porter atteinte aux mœurs publiques ! Il se réfugia d'abord en Angleterre, puis à Sens, et ne put rentrer à Paris qu'au bout de cinq années. Un étrange dédommagement l'attendait au retour : on le fit censeur, comme l'avait été son père, mais du moins son père n'avait pas écrit *Le Sopha*.

La vie de Crébillon fils abonde en contrastes pareaux : à peine commence-t-il à écrire, qu'il se jette dans le genre le plus opposé à celui de son père ; il grandit dans un grenier, au milieu de toute une ménagerie domestique, dans une épaisse atmosphère de tabac, près d'un homme à l'humeur bizarre et fière, criant sans cesse et gesticulant avec force sous les violentes inspirations de sa Muse tragique ; et c'est là qu'il rêve duchesses et marquis, soie et velours, boudoirs et parfums. Honnête et moral dans sa conduite, au moins pour le temps, il écrit sans cesse des ouvrages immoraux ; il s'unit à une noble Anglaise, dont il a gagné le cœur par ses vilains romans, sans cœur et sans âme ; enfin, il devient censeur après avoir tenu toute sa vie la censure en éveil, et l'on charge cet écrivain licencieux de veiller sur la morale des écrits d'autrui : la morale était bien gardée ! Cette inconséquence singulière prêtait fort à l'épigramme, et on ne s'en fit pas faute. Maréchal ayant soumis à son examen le manuscrit de ses *Odes érotiques*, le scrupuleux censeur voulut lui faire retrancher le mot *boudoir*, partout où il l'avait employé : « Monsieur, lui dit Maréchal, où placeraï-je votre *Sopha*, si vous m'ôtez mon *Boudoir* ? »

Vers la fin de sa vie, Crébillon fils vécut si retiré qu'on le perdit de vue et qu'on l'oublia jusqu'à le croire trépassé. La véritable année de sa mort a été controversée. Il paraît cependant certain qu'il mourut en 1777, entre les bras de Collé, qu'il institua son exécuteur testamentaire.

Ses romans *Le Sopha*, *Le Hazard du coin du feu*, *Les Égaremens du Cœur* et de l'Es-

prit, sont tombés dans l'oubli qu'elles tent.

Les ouvrages de Crébillon fils sont le type de cette littérature qui produisit (sans parler des poètes, comme le chevalier de Boufflers, Du Gentil-Bernard, etc., ni des écrivains qui au-dessous de toute espèce de critique, comme Grécourt et le marquis de Sade), les contes de l'abbé de Voisenon, les romans de Louvet et de Laclous, tant d'autres encore, dont à peine on se souvient que l'érudit acharné sait les titres, et près de nous, dans quels romans *Le Sopha* est presque un modèle de licence. Les esprits même les plus sérieux et les plus élevés se trouvaient entraînés dans le mouvement général : Rousseau écrivait *La Nouvelle Héloïse* et certaines pages des *Confessions* ; Diderot, *La Religieuse* et *Les Bijoux indiscrets* ; Voltaire, *Candide* et ce poème de table qui suffirait pour souiller dix gloires de la sienne ; enfin, Montesquieu lui-même, *Lettres persanes* et *Le Temple de Gnide* sont là les Iliades de cette époque, fort peu de gens se souviennent que quand une société en vient à se rassembler jusqu'à vouloir tenir dans les alcôves et dans les rues, elle crée, pour la chanter, des Hons à sa taille. Au moyen âge, on avait l'*Amant de la Table ronde* ; au dix-septième siècle, on avait l'*Astrée*, le *Cyrus*, la *Clélie* ; tous les honnêtes romans en dix ou vingt volumes ; le dix-huitième siècle produisit, comme une écume immonde, cette tourbe d'ouvrages sans nom que les grandes dames lisaient en secret, en attendant qu'elles les missent en vente.

Les romans de Crébillon réfléchissent dans leurs pages l'esprit faux, mignard, convenu de l'époque ; ils manquent, comme elle, de largeur d'élevation, de sens moral. Ils n'ont rien de ce que sont de perpétuels démentis à la nature, mais la société qu'ils peignent, elle aussi, un mensonge continu. C'est mesquin et plat, on y étouffe. Ils sont le plus souvent d'un obscur et inintelligible, à force d'être contrefaits, ce n'est pas la vraie langue, la langue universelle ; c'est un langage éphémère et tout à fait à la mode, un jargon mêlé de fatuité et d'afféterie ; sont que des phrases, des mots, des chroniques scandaleuses écoutées à midi, au petit lever, la *Zulmé* à la mode, et qu'il couchait le soir, écrit, de peur de laisser perdre de si belles choses. Tout l'esprit de ces livres s'est bien évaporé le trajet : il a perdu cet arôme léger dont raffolait alors. Crébillon fils est tout entier à la mode et de cette littérature à part ; ôtez-la, vous le dépaysez : ce n'est plus qu'un vain bizarre, qui ne répond à rien. Palisse a consacré dans ses *Mémoires* un article montre jusqu'à quel degré d'aveuglement un homme de goût peut se laisser égarer dans la précipitation de ses contemporains : il en fait un modèle incomparable, et l'on serait tenté de croire qu'il parle ironiquement, tant et

ange nous semble aujourd'hui adressée à nos contemporains. A qui ne l'a-t-on pas comparé ? car on traitait alors la coutume de faire le portrait d'un homme avec celui de son voisin. Les uns l'ont nommé le Pétrone de la France, les autres l'ont simplement rapproché d'Hamilton ; mais il n'a ni l'énergie et la brillante élocution du premier, ni la grâce et le naturel du second. S'il fallait le rapprocher de quelqu'un, je dirais que c'est le Boucher du roman ; il répond à tous ces autres des fêtes galantes, à Pater, à Lancret, à ces autres de talent sans doute, mais d'un talent maniéré, monotone. D'autres, surtout Voltaire et Lembert, l'ont rapproché de son père, pour y avoir un sujet à un parallèle rempli d'antithèses, de figures favorite des rhéteurs. L'auteur du *Socrate*, fils de l'auteur d'*Atrée*, quel admirable exemple pour les amateurs de contrastes ! Ils n'ont garde de négliger une occasion si opportune. « Crébillon le père avait du génie et point de talent ; Crébillon le fils avait de l'esprit et du talent de génie, » a écrit l'abbé de Voisenon. « Il est dit que la mousse de l'esprit de son père, » a écrit un autre critique. Le mot le plus juste et le plus piquant est encore celui de l'abbé Boudot, qui lui dit un jour : « Tais-toi..., ton père était un grand homme, tu n'es, toi, qu'un grand garçon. » Crébillon ne se fâcha pas de cette saillie, quoiqu'elle fût vraie, ou peut-être parce qu'elle était juste. Il ne faut pas croire toutefois qu'il n'eût aucun autre mérite que d'être le fils de son père. Il avait de l'esprit, de l'imagination ; il avait parfois de la grâce, de la finesse, même de grandes qualités réelles d'observateur ; talents qu'il n'a pas eus en vain, car ils ont porté fruit, en vrai enfant prodige. Il y a dans ses livres quelques vérités générales sur le monde et sur les femmes, et il y a tracé certains traits et certains caractères qui méritent encore aujourd'hui d'attirer l'attention. Ses ouvrages ont passé par la Manche, et ont obtenu en France des suffrages flatteurs : Garrick et Fielding les admiraient. « Avant d'écrire, j'avais lu Racine et Crébillon », a dit Sterne, qui était son ami. Je crois néanmoins que ce qui contribua le plus à la célébrité de partie au succès de ses œuvres, ce furent les anecdotes et l'attrait du scandale, les allusions dont elles sont remplies : non-seulement la société qui vivait à cette époque ne savait s'y reconnaître elle-même, comme en France, mais elle se laissait aller, avec ses vices fanfarons, sa corruption systématique, son immoralité railleuse ; mais elle se retrouvait ou croyait retrouver des événements connus, quelques originaux célèbres, de grands personnages, des débauchés de la cour. On se laissait aller à mettre un nom propre sous chaque trait, à toujours ajouté un nouveau prix à ces ouvrages, et même à d'autres beaucoup plus relevés. Enfin, la vogue de Crébillon fut telle, qu'il fit école et qu'il eut de nombreux imitateurs. Au premier rang il faut compter l'abbé Dorat, qui, non content d'être méchant romancier, voulut être encore méchant romancier, et se distingua par un succès pleinement. — Aussi, encouragé par ce

triomphe, Crébillon persévéra dans la même voie jusqu'à sa vieillesse, se répétant et se copiant lui-même dans des ouvrages sans force et sans vie, et excitant la pitié même de ses plus grands admirateurs. Il n'est personne qui n'éprouve un sentiment de dégoût en voyant un vieillard s'obstiner à ces peintures obscènes, et s'attacher, sans avoir désormais pour excuse la jeunesse, la fougue, l'inexpérience, à justifier subtilement les principes les plus immoraux. Il n'est personne, enfin, qui ne répète avec Grimm, qui était pourtant son partisan et son ami : « On pardonne au feu du premier âge un ouvrage trop libre ; mais on ne peut s'empêcher de mépriser un homme qui a passé sa vie à écrire des livres licencieux, à outrager les mœurs et à fournir de l'aliment à la dépravation et à la corruption de la jeunesse. »

On ne connaît pas au juste le nombre de ses ouvrages, qui souvent paraissaient clandestinement, datés de quelque ville lointaine ou fautiveuse, pour dérouter une police du reste assez peu vigilante ; ses principaux sont : *Lettres de la marquise de *... au comte de *...* ; 1732 : quintessence de galanterie, marivaudage métaphysique et presque inintelligible de passion froide, mais qui a du moins le mérite de ne point être si graveleux que la plupart de ses autres ouvrages, et même, par suite, d'avoir quelquefois plus de véritable intérêt ; — *Tanzai et Néadarmé* ; 1734 : vrai libertinage d'esprit, dont on ne peut découvrir le but ; l'auteur y parodiait agréablement le style de Marivaux dans le personnage de la fée Moustache : c'était pure ingratitude assurément, car il l'avait plus d'une fois sérieusement imité ; — *Les Égarés de Cœur et de l'Esprit* ; 1736 : cet ouvrage n'est pas terminé, ce n'est même en quelque sorte qu'une esquisse, mais c'est une esquisse où il y a un talent réel, des scènes bien tracées, des tableaux piquants et vrais d'un certain monde, et un dialogue assez naturel : il y a même mis, par je ne sais quel prodige, une femme qui n'est pas une impure, M^{lle} de Théville ; c'est sans contredit son moins mauvais ouvrage ; — *Le Sopha* ; 1745 : c'est sans doute pour faire une antiphrase, qu'il trouvait plaisante, que l'auteur l'a intitulé *conte moral*, car il n'est pas même si moral à beaucoup près que les *Contes moraux* de Marmontel. Ce roman est celui de tous qui a conservé le plus de réputation, quoiqu'il soit assez ennuyeux, d'une invention vulgaire, d'un plan décomposé, d'une exécution faible ; de tous les personnages, il n'y en a qu'un seul qui soit intéressant : c'est le sultan Schabaham, dont la naïve bêtise, la sottise fatuité et la niaiserie prétentieuse sont fort divertissantes. Louis XV eut assez d'esprit pour ne pas se reconnaître dans ce personnage ; — *Les Amours de Zeokinisul*, roi des Kofrans (Louis XV, roi des Français) ; 1746 ; — *Lettres athéniennes* ; 1771 : où il a habillé l'antiquité grecque à la mode du dix-huitième siècle ; — *Ah !*

quel conte ! 1764 : récit assez vivif, quoique le titre soit peut-être, comme il arrive souvent, l'endroit le plus piquant du livre ; — Les Heureux Orphelins, 1754, dont le fond est commun et trivial, le style d'une incroyable négligence, le dialogue mauvais, les situations manquées ; — Le Hasard du Coin du Feu, 1763, qui est moins un roman qu'un simple récit graveleux ; — La Nuit et le Moment ; 1755 : assez jolie nouvelle, mais aussi licencieuse que la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup. — Enfin, il faut citer les Lettres de la marquise de Pompadour, qu'on lui a longtemps attribuées ; mais on doute qu'elles soient de lui. Ce roman épistolaire eut un succès prodigieux ; il est plus réservé que les autres, mais du reste il ne vaut pas mieux. — La plupart de ces ouvrages se ressemblent beaucoup : c'est toujours la même histoire, avec des variations qui n'en détruisent pas la monotonie. Les œuvres de Crébillon fils complètes ont été recueillies en 7 vol. in-12, 1779.

VICTOR FOURNEL.

L'abbé de Voisenon, *Anecdotes littéraires et critiques sur les auteurs les plus connus. — Souvenirs de la marquise de Créquy. — Necrologe des hommes célèbres, t. XIII. — Desessarts, Les Siècles littéraires. — Journal de Collé. — Correspondance de Grimm. — Quérard, La France littéraire. — Chaudon et Delandine, Dict. universel. — Dictionnaire de la Conversation.*

CREDI (*Lorenzo-Andrea* *di*), peintre italien, né à Florence, en 1454, mort en 1532. Si l'on en croyait Vasari, son véritable nom eût été *Lorenzo Sciarpelloni*, et il eût emprunté le surnom de Credi à l'orfèvre chez lequel il avait été placé en apprentissage ; il est reconnu aujourd'hui que Vasari a commis une erreur, car Lorenzo dans son testament se nomme lui-même à plusieurs reprises *Lorenzo Andrea di Credi*, et donne également le nom de Credi à son frère, ce qui prouve que ce nom était bien réellement celui de sa famille. Après avoir appris chez cet orfèvre les principes du dessin, il entra dans l'atelier d'Andrea Verrochio, où il trouva Léonard de Vinci, dont il devint l'ami intime et plus tard l'heureux imitateur. Les mêmes liens d'affection l'unirent au Verocchio, qui le fit son héritier et son exécuteur testamentaire.

Les principaux ouvrages du Credi sont à Florence, dans la cathédrale, un *Saint Joseph* ; une *Madone*, à Sainte-Félicité ; une *Vierge avec saint Jean-Baptiste*, au palais Borghèse, et dans la galerie publique, la *Vierge adorant son fils*, deux *Annonciation*, une autre *Madone avec saint Jean-Baptiste*, et deux *Christ avec la Madeleine*. A Pistoja, une *Madone*, à Santa-Maria del Letto, et la *Vierge avec deux saints* dans la cathédrale, sont des tableaux justement célèbres. Enfin, on voit de ce maître à la Pinacothèque de Munich une *Sainte famille*, et au Musée du Louvre la *Vierge présentant l'enfant Jésus à l'adoration de saint Julien et de saint Nicolas*, tableau désigné par Vasari comme le chef-d'œuvre du Credi. E. B.—N.

Vasari, *Vite*. — Bottari, *Note alle Vite del Vasari*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Villot, *Musée du Louvre*.

* **CREDONIUS** (*Cl.*), helléniste, vivait de la seconde moitié du seizième siècle. Il a publié : *Annotationes in græcas Budæi epistulas* ; Paris, 1579, in-4°. Le frontispice de l'ouvrage donne à Credonius le nom de *Colena*.

* **CREDNER** (*Charles-Auguste*), théologien allemand, né à Waltershausen, près de Gotha où son père était diacre. En 1812 il alla étudier au gymnase de Gotha, et en 1817 à l'école de Breslau. En 1821 il se rendit à Göttingue, comme plus tard à Hanovre, il se livra à l'enseignement privé. En 1830 il fut nommé professeur agrégé, et en 1832 professeur titulaire de théologie à Giessen, où il fit des cours publics sur l'Ancien et le Nouveau Testament. Les succès de l'enseignement ne l'empêchèrent pas de publier d'importants ouvrages. On a de lui : *prophete Joel* ; Halle, 1831 ; — *Beitrag zur Einleitung in die biblischen Schriften* (Introduction aux études bibliques) ; Halle, 1832, 2 vol. ; — *Das Neue Testament nach seinem Zweck Ursprung und Inhalt* (Le Nouveau Testament d'après son but, son origine et son contenu) ; Halle, 1841-43, 2 vol. ; — *Zur Geschichte des Kanons* (Traité pour servir à l'histoire du canon) ; Halle, 1843 ; — *Geschichte des Neuen Testaments* (Histoire du Nouveau Testament) ; Francfort, 1852 ; — *Berechtigung protestantischer Kirche Deutschlands. Fortschritt auf dem Grunde der heiligen Schrift* (Aptitude de l'Église protestante à la demande au progrès fondé sur l'Écriture Sainte) ; Francfort, 1845.

Conversations-Lexicon.

CREECH (*Thomas*), littérateur anglais né en 1659, à Blandford, mort en juin 1700. Ses parents pauvres, il vécut lui-même dans la misère, et se perdit. Les uns attribuent ce suicide à une passion malheureuse, d'autres au besoin d'une somme d'argent qu'il avait demandée à prunter, d'autres, enfin, à la manie de vouloir imiter le poète Lucrèce, dont il était le traducteur. Creech n'a laissé aucun ouvrage original, mais on lui doit un grand nombre de traductions du grec et du latin en anglais ; les principales sont : une traduction en vers du poème de Lucrèce, *De Natura Rerum* ; Oxford, 1682, in-8° ; — une traduction en vers d'Horace ; 1684, in-8° ; — une traduction en vers des Idylles de Théocrite ; Oxford, 1682, in-8°.

Biographia Britannica. — Chalmers, *Gen. Biogr.* — Nicéron, *Mémoires*, t. XXXI.

* **CRÉGUT** (*Antoine*) ; théologien protestant français, né dans les environs de Valence, dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut pasteur à Montélimart, quand, vers 1650, il fut nommé professeur à l'académie protestante de Die. On a de lui : *Apologie pour le décret synodal national de Charenton* ; Orange, 1650, in-8° ; — *Syncretismus*, écrit dans lequ

1833. Cet ouvrage de controverse talmudique lui valut des répliques nombreuses et animées.

* **CREIZENACH** (*Théodore*), fils du précédent, poète allemand, né à Mayence, en 1816. Professeur à l'École Philanthropique de Francfort et fondateur de la Société réformatrice des Israélites, il s'est fait connaître aussi comme poète. On a de lui : *Dichtungen* (Poésies) ; Francfort, 1839 ; — *Gedichte* (Poèmes) ; Francfort, 1848.

Conversations-Lexicon.

* **CRELINGER** (*M^{me} Auguste*), artiste dramatique allemande, née à Berlin, en 1795. Son nom de famille était *During*. Elle débuta au théâtre d'après les conseils d'Ifiland, qui lui avait trouvé des dispositions peu ordinaires. En 1812 elle parut dans le rôle de Marguerite d'une pièce de cet écrivain intitulée : *Hagestolsen*. Elle ne commença à se faire remarquer que sous la direction dramatique du comte Brühl et depuis son mariage avec le comédien Stich, en 1817. Elle devint veuve en 1824, et en 1827 elle épousa Otton Crelinger, dont elle porta depuis le nom. Elle resta attachée au théâtre de la cour de Berlin, et mérita la faveur du public par un talent tragique hors de ligne. Parmi les rôles de sa création, on cite *Iphigénie*, *lady Macbeth*, etc.

Conversations-Lexicon.

CRELL, famille de juriconsultes et de théologiens allemands, dont on ne connaît pas bien la filiation. En voici les principaux membres, dans leur ordre chronologique :

CRELL (*Nicolas*), juriconsulte allemand, mort le 28 septembre 1601. Il tenta d'introduire le calvinisme dans la Saxe, sa patrie, subit une détention de dix ans à la mort de l'électeur Christian I^{er}, dont il était chancelier, et périt sur l'échafaud. On avait commencé à publier à Dresde en 1593 la version allemande de la *Bible*, par Luther, avec les notes de Crell faites dans le sens de Calvin. Cette publication fut supprimée à la mort de Christian I^{er}.

Arnold, *Kirchen und Ketzler-historie, Leben, Schicksal und Ende des Dr. Nic. Crell*; Leipzig, 1798. — Engelken, *Historia Nic. Crellii, capite plexi, variis aberrationibus liberata*. — Blum, *Leichenpredigt über den Kanzler N. Crell*; Leipzig, 1602.

CRELL ou **CRELLIUS** (*Jean*), théologien socinien allemand, né en 1590, à Helmetzheim, près de Nuremberg, mort à Cracovie, le 11 juin 1633. Il embrassa les opinions de Socin, et se rendit à Cracovie, où il fut d'abord recteur de l'école des unitaires ; il remplit dans la suite les fonctions de pasteur dans cette ville. Ses principaux ouvrages sont : *De Deo et attributis ejus* ; Cracovie, 1630 ; Amsterdam, 1648, in-4° ; — une traduction allemande du *Nouveau Testament*, en société avec Joachim Stegman l'ancien ; Cracovie, 1630, in-8° ; — *De Uno Deo patre libri duo, in quibus multa etiam de Filii et Spiritus Sancti natura*, 1631, in-8° ; avec la réfutation, par Bisterfeld, 1639, in-4° ; — *Declaratio sententia de causis mortis Christi* ; 1637, in-8° ; —

Vindiciæ præreligionis libertate ; 1637, in-8° ; Eleutheropoli, 1650, in-8° : la traduction française de ce traité, faite par Le Cène, et insérée dans ses *Conversations*, a été revue par Igeon et publiée sous ce titre : *De la Tolérance dans la religion, ou de la liberté de conscience* ; Londres (Amsterdam), 1769, in-12 ; *Ethica aristotelica, ad sacram litterarum normam emendata ; necnon ethica christiana* ; 1650, in-4° ; Cosmopoli, 1681, in-8° ; — *De Spiritu Sancto qui fidelibus datur* ; 1650, in-8° ; — *Opera exegetica*, dans la *Bibliothèque des Frères polonais* ; — *Catechesis ecclesiarum polonicarum reformata redacta primum per Faustum et alios, nunc a J. Crellio, Jona Schlichtingio, M. Rue et A. Wissowatio recognita* ; Irenopoli, 1665, 1680, 1681, in-8° ; réimprimé avec l'Éthique des *Éthiques* de 1681.

Christ Landius, *Biblioth. des Anti-Trinitaires. — Biblioth. des Frères polonais*. — Motschmann, *Erfohliterata*. — Joach. Pastorius de Hirtensberg, *Vita Crellii*, dans la dernière édition des *Éthiques* et de la *Biblioth. des Frères polonais*.

CRELL (*Michel*), théologien protestant ; né à Mand, vivait dans la première moitié du septième siècle. Il fut ministre à Altenbourg, a de lui : *Spicilegium poeticum, id est syllabularum carminum miscellaneorum* ; Leipzig, 1611, in-12 ; — *Anagrammatismorum Sylloge* ; 1631, in-12 ; — *Breviarium etymol. N.* Altenbourg, 1645, in-8° ; — *Syllabus Grammaticæ* ; ibid., 1646 ; Rumbourg, 1663, in-8° ; — Quelques ouvrages pour l'étude de l'Écriture Sainte.

CRELLIUS SPINOVIUS (*Christophe*), théologien socinien allemand, fils du précédent, né le 12 décembre 1680. Il fut successivement professeur de unitaires en Pologne, en Silésie et en Prusse. On a de lui : *De Virtute christiana et gentili*, publié à la suite des *Éthiques* de son père.

Witte, *Diarum biographicum*.

CRELLIUS (*Samuel*), théologien socinien allemand, fils du précédent, né en 1657, à Amsterdam, le 9 juin 1747. Après avoir été ministre d'une église unitaire sur les frontières de la Pologne, il se retira à Amsterdam. Ses principaux ouvrages sont : *Dux Considerationes vocum, terminorum et phrasium quæ doctrina trinitatis a theologis usurpantur* ; Amsterdam, 1654, in-8° ; — *Fides primæ christianorum ex Barnaba, Herma et Clemente Romano demonstrata, defensionis fidei Nicenæ G. Bulli opposita* ; Londres, 1670, in-8° ; — *Cogitationum novarum de primatu secundo Adamo, sive de ratione salutis illam amissæ, per hunc recuperatæ, compendium* ; 1700, in-8° ; — *Initium Evangelii sancti Joannis apostoli ex antiquitate ecclesiastica restitutum itidemque nova ratione illustratum*, etc. ; 1726, in-8°.

Adelung, *Suppl. à Jücher, Allgem. Gelehrten-Lexikon*.

delung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.
CRELL (Wolfgang), théologien protestant
 emand, mort en 1664. Il fut professeur de
 métaphysique et de théologie à Francfort-sur-
 der. On a de lui : *De Difficultate cognom-
 endæ veritatis in artibus et disciplinis*.

ecmann, *Notitia Academiæ Francofurtanæ*.

CRELL (Louis-Christian), littérateur alle-
 mand, né en 1671, à Neustadt, mort le 15 no-
 vembre 1733. Il fut professeur de philosophie à
 Leipzig. Ses principaux ouvrages sont : *De Lo-
 stis non sine prodigio nuper in Germania
 aspectis*; Leipzig, 1693, in-4°; — *De eo quod
 Anacreonte venustum et delicatum est*;
 L., 1706, in-4°; — *De Junio Bruto, reipu-
 blicæ romanæ auctore*; ibid., 1721, in-4°; —
C. Mutio Scævola C. regis parricida; ibid.,
 2, in-4°; — *de C. M. Coriolano, tribunatus
 patriæ hoste*; ibid., 1722, in-4°; — *De Au-
 g. Antonino*; ibid., 1725, in-4°; — *De pu-
 blica Cæremonia qua urbes condebantur, et
 Soliaribus carminibus*; ibid., 1732, in-4°.
 Ses ouvrages de Crell ont été recueillis et
 imprimés à Halle, 1776, in-4°.

x, *Onomastic. liter.*, t. V, p. 437. — Jöcher, *Allgem.
 h.-Lexic.* — Moréri, *Dict. hist.* — Jenichen, *Program-
 maticum in funere L.-C. Crellii*; Leipzig, 1735.

CRELL (Christophe-Louis), célèbre juris-
 consulte allemand, fils de Louis-Christian, né à
 Leipzig, le 25 mai 1703, mort le 8 octobre 1758.
 Obtint ses grades à Leipzig, y devint professeur
 poésies en 1723, et docteur en droit en 1724.
 En 1725 on l'envoya professer la philosophie à
 Wittenberg, et en 1730 il fut appelé en outre à
 chaire de droit naturel et des gens. En 1733
 fut nommé assesseur à la Faculté des Juristes,
 en 1735 on le chargea de faire un cours
 institué. En 1739 il reçut le titre de conseiller
 roi de Pologne, électeur de Saxe. Il n'a guère
 que des dissertations, parmi lesquelles il s'en
 treuve de fort estimées. Les principales sont :
*De rebus in iudicio criminali germanico, in pri-
 mæ amputatione*; Leipzig, 1724; — *Dissertatio
 de ingenio Francorum orientalium*
et Persarum; Wittenberg, 1727, in-8°; — *Dispu-
 tatio de publica cæremonia qua urbes con-
 debantur ex antiquitate romana*; ibid., 1731;
*Disputatio de jure obsidum invidorum
 a conventionem cum adversa parte captorum
 atque retentorum*; ibid., 1734; — *Dispu-
 tatio de jure militis auxiliarii apud gentes
 Barbaras*; ibid., 1737; — *Observationes de ori-
 gine et virtute juris non scripti*; ibid., 1739;
Observationes de jure infantum; ibid.,
 1744; — *Observationes de thesauro a mercenariis
 aut fabris invento*; ibid., 1749; — *Observationes
 de thesauro a mercenariis aut
 fabris occulto*; ibid., 1749; — *Disputatio de
 ratione hypothecæ ob novum debitum non
 commissæ*; ibid., 1750; — *De servitutibus ad
 modum restrictis*; ibid., 1751; — *De
 hypotheca et hypotheca conditionali*; Witten-

berg, 1751; — *Observationes de jure connu-
 biorum*; ibid., 1753; — *Thesis de prescriptione
 immemoriali*; ibid., 1754; — *Thesis de fide-
 jussione tacita seu quasi fidejussione*; ibid.,
 1754; — *Disputatio de usu nocturno servi-
 tutum in prædiis urbanis*; ibid., 1756. Le
 docteur Beseke de Mætau a réuni la plupart
 des dissertations de Crell, sous ce titre : *Dis-
 sertationum atque programmatum Crellia-
 norum Fasciculus*; Halle, 1775, in-4°.

Weidlich, *Jetztleb. Juristen.* — Moser, *Rechtsgel.*

* **CRELLE** (Auguste-Léopold), mathéma-
 ticien et architecte allemand, né à Eichwerder, le
 27 mars 1780. Il montra de bonne heure des
 dispositions pour les mathématiques, et on lui
 fit étudier l'architecture. Il s'y fit assez remar-
 quer pour être nommé conseiller supérieur
 d'architecture et membre de la direction des bâ-
 timents. Il coopéra activement à la construction
 de la plupart des voies de communication ou-
 vertes dans les États prussiens de 1816 à 1826;
 et c'est d'après son projet que fut construit le
 chemin de fer de Berlin à Postdam. L'université
 de Heidelberg lui conféra le diplôme de docteur
 en 1815, et en 1828 il fut nommé membre de
 l'Académie des Sciences de Berlin. Toujours
 occupé de ses études mathématiques, malgré les
 travaux de sa profession, il fut enfin mis à
 même, par le ministère de l'instruction publique
 de Prusse, de ne plus s'occuper que de la science
 qu'il aimait. En 1849 il renonça, à raison de sa
 santé, aux emplois publics. Ses principaux ouvra-
 ges sont : *Versuch ueber die Rechnung mit
 veränderlichen Grössen* (Essai sur le calcul
 des grandeurs variables); Goettingue, 1811; —
*Sammlung mathematischer Aufsätze und
 Bemerkungen* (Recueil d'observations et pro-
 positions mathématiques); Berlin, 1820-1822,
 2 vol.; — *Versuch einer allgemeinen Theorie
 der analytischen Facultæten* (Essai d'une théo-
 rie générale des fonctions analytiques); Berlin,
 1826; — *Lehrbuch der Arithmetik und Alge-
 bra* (Manuel d'Arithmétique et d'Algèbre); Berlin,
 1825; — *Handbuch des Feldmessen und Ni-
 velliren* (Manuel d'Arpentage et de nivelle-
 ment); Berlin, 1826; — *Lehrbuch der Ele-
 mente der Geometrie* (Manuel des Éléments de
 la Géométrie); Berlin, 1826-1827; — *Rechen-
 tafel* (Tables de Calcul); Berlin, 1822; — *Er-
 leichterungs-tafel für jeden der zu rechnen
 hat* (Tables d'arithmétique à l'usage de tous
 ceux qui ont à calculer); Berlin, 1826 et années
 suivantes; — *Journal für reine und ange-
 wandte Mathematik* (Journal de Mathéma-
 tiques pures et appliquées); Berlin, 1826-1851,
 tomes I-LVII. C'est de ce journal qu'a été ex-
 trait son *Encyklopædische Darstellung der
 Theorie der Zahlen* (Exposé encyclopédique de la
 Théorie des Nombres); Berlin, 1845, 1 vol.; —
Journal der Baukunst (Journal d'Architecture);
 Berlin, 1828-1851, 30 vol.

Conversat.-Lexic.

CREM ou **CRUMNUS**. Voy. **LÉON** (*l'Arménien*).

* **CREMER** (*Bernard-Sébastien*), théologien allemand, né en 1683, mort le 14 septembre 1750. Il professa la théologie et les antiquités à Harderwick. Ses principaux ouvrages sont : *Prodrromus typicus continens exercitationes philologico-theologicae*; Amsterdam, 1720, in-4°; — *Typologia, seu doctrina de vere typis exponendi methodo*; 1727, in-4°; — *Summa Theologiae supernaturalis*; Harderwick, 1722, in-4°; — *Theologia naturalis*; Amsterdam, 1729, in-8°; — *Antiquitates mosaico-typicae*; ibid., 1733, in-4°; — *Oedipus evangelicus sacramentalium antiquitatum ex Mose, prophetis et psalmis ænigmata clare cognitionis resolvens*; ibid., 1745, in-4°.

Moser, *Jetzleb. Theologen*.

* **CRÉMIEUX** (*Isaac-Adolphe*), homme politique français, né à Nîmes, le 10 avril 1796. Il fit ses premières études à Paris et celles de droit à la faculté d'Aix. Devenu ensuite avocat au barreau de Nîmes, il s'y fit par un talent réel une réputation qu'il sut maintenir à Paris, où il figura d'abord lors du procès des ministres de Charles X, comme défenseur de M. Guernon-Ranville. Il succéda vers la même époque à M. Odilon Barrot dans la charge d'avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation, et se fit remarquer dans les nombreux procès politiques qui signalèrent le règne de Louis-Philippe. Il n'eut pas moins de succès dans les causes ordinaires, où à une connaissance approfondie des lois il joignait une élégance d'élocution, assez rare chez les légistes. Élu député en 1842 par le collège électoral de Chignon, il alla siéger à l'extrême gauche, et contribua par son opposition, et malgré lui peut-être, à la révolution de février 1848. Il eût voulu alors faire proclamer l'arrogence de la duchesse d'Orléans (1); mais le mouvement populaire l'entraîna au delà de cette combinaison. Devenu membre du gouvernement provisoire, il prit le portefeuille de la justice, renouela le ministère public, et, sans prononcer de destitutions, après avoir installé la magistrature, il déclara, en attendant la décision de la législature, le principe de l'immovibilité des juges incompatible avec la forme républicaine. Le 7 juin 1848 M. Crémieux se démit de ses fonctions de ministre, pour ne plus s'occuper que des travaux du législateur : il prit une part active aux délibérations de l'Assemblée constituante. Il ne s'opposa pas à l'élection du 10 décembre 1848, il la favorisa plutôt; mais peu de temps après il ne vota plus qu'avec le parti dit

de la montagne. Arrêté le 2 décembre 1851 relâché vingt jours après, M. Crémieux n'est sorti depuis des travaux de sa profession d'avoué son nom fait autorité au barreau. On a de M. Crémieux : *Code des Codes*; Paris, 1835, in-4°, collaboration avec M. Balson.

V. ROSENWALD.

Docum. partic. — Lamartine, *Hist. de la Rév. de Fév.* — Daniel Stern, *Hist. de la Rév. de Fév.* — Sa et Saint-Edme, *Biog. des Hommes du Jour*.

CRÉMILLES (*Louis-Hyacinthe* BOYER), officier général français, né le 10 décembre 1717, mort en 1768. Il entra comme cadet dans un régiment des gardes françaises, et parvint au grade de maréchal général des logis en 1734, dirigea en cette qualité les opérations de l'armée de Flandre, sous le maréchal de Saxe, et fit toutes les dispositions pour investir Maëstricht en 1748. Cette opération, regardée comme très savante par les plus habiles militaires, lui valut le grade de lieutenant général. Il fut ensuite joint au ministère de la guerre sous le maréchal de Belle-Isle, et prit sa retraite en 1762. Crémilles passait pour le meilleur chef d'état-major général que l'armée française eût eu depuis le maréchal de Puysegur.

De Courcelles, *Dict. hist. et biogr. des Généraux français*.

CRÉMONE (*Gérard*, dit **DE**). Voyez **GÉRARD** **CRÉMONESE DE' PAESI**. Voy. **BASSI**.

CREMONINI (*César*), philosophe péripatéticien, né à Cento, dans le duché de Modène, en 1550, et mort de la peste, à Padoue, en 1610. Bien jeune encore, il possédait à un haut degré la littérature latine et l'italienne. A peine âgé de vingt-et-un ans, il fut nommé professeur à Padoue, où il avait fait ses études. En 1590 il fut appelé à Padoue pour y enseigner la médecine la philosophie. Ses leçons étaient très-suivies, sa réputation de professeur lui avait valu la faveur de plusieurs princes italiens et étrangers. Ses livres, qui paraissent, par leur caractère aphoristique et concis, avoir été rédigés principalement en vue de ses auditeurs ou de ses anciens élèves, étaient bien inférieurs à ses leçons pour l'intérêt, et déjà peu recherchés du vivant de l'auteur. Ils sont devenus fort rares; c'est pour laquelle nous exposerons un peu longuement sa doctrine, en général assez connue. Cremonini passait pour un péripatéticien qui ne reculait devant aucune des doctrines de son maître, et qui, s'il n'adoptait pas celles qui le plus en opposition avec les croyances catholiques, telles sont celles de la mortalité de l'âme ou des facultés sensitives et appetitives, celles de l'âme inactive et improvidente, ne se faisait cependant aucun scrupule de les enseigner, sous le texte qu'il en avait la mission. Mais il ne manquait pas de gens pour dire qu'il ne les enseignait avec tant de soin et de zèle, que parce qu'il croyait, et que sa soumission à l'Église, sa précision de foi, toute catholique même, n'était qu'une affaire de nécessité et de prudence. On lui attribua

(1) Ce fut M. Crémieux qui rédigea l'allocution que la princesse devait adresser à la multitude; voici les termes de ce curieux document : « C'est de la volonté nationale que mon fils et moi nous voulons tenir nos pouvoirs. Nous attendons avec confiance, moi, la veuve du duc d'Orléans, mon fils orphelin, la résolution qui sera prise. Ce qui est certain, c'est que j'éleverai mon fils dans les sentiments les plus vifs de l'amour de la patrie et de la liberté. »

ème une maxime plus digne de cette vertu que celle qui fait les martyrs : *Intus ut libet, foris ut moris est*. S'il fallait en croire la plupart des biographes, c'eût été un de ces païens de la naissance que l'inquisition seule forçait encore garder les dehors du christianisme. Il y a là sans doute quelque exagération. Cremonini paraît avoir suivi les opinions de Césalpin et de Zabarella dans la manière d'entendre Aristote, le seul maître qu'il reconnoît hautement. Il attaquoit frontiers les scolastiques les plus accrédités de son temps, et cherchoit à faire prévaloir la physique d'Aristote sur celle de Galien. L'autorité du Stagirite lui imposait plus que celle d'Alexandre d'Aphrodisias, ou d'Averroès, ou même de Thomas d'Aquin. Mais il en veut surtout aux chimistes. Sa méthode est essentiellement expérimentale. Il s'attache à tel ou tel ordre de faits, prend plaisir à combattre les observations ou les doctrines de ses adversaires sur ce point. Il cherche partout la contradiction, et trouve souvent à blâmer, en voyant la précipitation avec laquelle on se hâte de passer du particulier au général; il voudrait une induction plus patiente et plus retenue. Il est si plein de la nécessité d'observer et d'induire, surtout dans la science physique et naturelle, qu'il croyait pour étendre cette méthode jusqu'aux mathématiques. Suivant lui, le général est connu dans le particulier par les sens; mais le général bien connu jouit à ses yeux d'une telle autorité, qu'il croit injuste de sacrifier des principes à des faits. La logique n'est à ses yeux qu'un instrument de connaissance, un art. La morale elle-même n'est pas une science spéculative, et ne vient qu'après la physique. La connaissance domine la volonté, et les passions de l'âme, encore toutes connues, sont du ressort de la physique, parce qu'elles ont leur raison dans les états du corps : c'est là l'importance des études physiologiques et médicales en philosophie. Cremonini n'admet que trois sciences spéculatives, la physique, les mathématiques et la métaphysique ou théologie. Il n'estime guère que les mathématiques appliquées, et redoute pour la justesse de l'esprit les spéculations pures de ce genre. Il subordonne par conséquent les mathématiques à la physique. On pense bien qu'il doit au moins hésiter à subordonner la physique à la théologie. Il avoue que les doctrines métaphysiques d'Aristote ne sont pas d'accord avec les dogmes du christianisme, mais il ne veut pas, dit-il, refaire l'ouvrage d'Achillinus, qui avait pris à tâche de mettre en relief cette opposition. Sans nier avec Démocrite que nous ayons aucune idée de l'hyperphysique, il ne croit pas que nous en ayons ou puissions avoir une connaissance bien étendue et bien exacte. Il se range avec Zabarella et Césalpin du côté d'Averroès, qui n'admettait que la preuve physique de l'existence de Dieu et celle qui seulement qui résulte de l'éternité du mouvement plutôt encore de l'ordre du monde. Qu'est-ce

maintenant que l'immatériel, dont l'existence est ainsi prouvée par la physique? C'est là une tout autre question. « Notre esprit, dit-il, n'est pas plus fait pour le divin que les yeux du hibou pour la lumière. Nous ne connaissons Dieu que très-imparfaitement et par ses ouvrages. » C'est ainsi que Cremonini ne sort de la physique que pour y rentrer. Il croit à des causes éternelles, immuables, et par conséquent immatérielles et intellectuelles du mouvement. Il croit de ces causes par analogie avec l'âme humaine. Dieu, suivant lui, n'est que la fin du monde, il n'en est pas le moteur. Si l'entendement humain ne connoît que ses propres pensées; si ce qui connoît et ce qui est connu ne sont qu'une seule chose, ainsi que l'acte même de la connaissance; si, enfin, l'entendement ne peut rien connoître en dehors de lui, rien que lui, l'entendement divin, à plus forte raison, ne peut rien connoître que de semblable à lui, rien qui ne soit éternel comme lui, rien que lui-même en un mot. Il n'y a d'autre différence entre l'intelligence divine et l'intelligence humaine, sinon que la première est parfaite, et la seconde finie. Toute intelligence inférieure reconnoît la supérieure dont elle dépend, en trouvant en soi-même cette dépendance. Ce n'est pas à dire que Dieu ait une action positive sur les intelligences inférieures : il n'est ni actif ni passif; sa nature est toute contemplative, et l'objet de sa contemplation, c'est lui-même et lui seul. Il est la pensée de la pensée, la connaissance qu'il a de lui-même. Tout le reste ne dépend de lui que parce qu'il en est le but; mais l'activité en vertu de laquelle tout tend vers lui et se coordonne en conséquence n'est point l'effet direct, immédiat de l'activité divine. »

On voit que Cremonini n'est ni panthéiste ni émanationiste, mais péripatéticien pur ou dualiste; doublement dualiste même, en ce sens qu'il admet non-seulement un Dieu et un monde distincts l'un de l'autre, mais encore dans le monde des corps et des intelligences de nature essentiellement différente. Le ciel est organisé; il a une âme, qui n'est autre chose que la nature. Cette âme du ciel est la cause efficiente qui domine toutes les âmes particulières et les met en rapport avec elle-même, et par suite avec Dieu. Les écrits (la plupart inédits) de Cremonini sont : *De Pædia Aristotelis*; — *Diatyposis universæ naturalis aristotelicæ philosophiæ*; — *Illustres contemplationes de anima*; — *Tractatus III de sensibus externis, internis, et de facultate appetitiva*; — *Explanatio proœmii librorum de physico auditu*; — *Apologia de calido innato et semine, pro Aristotele, adversus Galenum*; — *Dictorum Aristotelis de origine et principatu membrorum*; — *De Efficacia in mundum subturnarem*; — *De Cælo, cum apologia dictorum Aristotelis de Via lactea*; et *facie in orbe Lunæ*; — *De Formis quatuor simplicium, quæ elementa vocantur*; — quatre

pastorales : *Aminta e Clori*; *Il ritorno di Damone*; *Clorindo e Vallerio*; *Il Nascimento di Venezia*; Ferrare, 1591, in-4°. J. Tissot.

Morhof, *Polyhistor.*, II, 1, 11, 19. — Imperialis, in *Museo hist.*, p. 173. — Bayle, *Dict. hist.*, art. *César Cremonini*. — Naudé, *Naudeana*. — Mercklin, *Linden. renovatus*. — Stollius, *Indrod.* in *hist. litt.*, I, p. 11, c. 1, § 88. — Bœcler, *Bibliogr. crit.* — Reimannus, *Hist. Atheism.*, s. III., c. 4, 14. — Paganus Gaudentius, *Diatriba historica de Cæs. Cremon.*, etc. — Fontanini, *Bibliothèque italienne*. — Ginguéné, *Histoire littér. de l'Italie*. — Buhle, *Gesch. der neuern. Philos.*, etc., t. II, p. 590, etc. — Tennemann, *Gesch. der Phil.*, t. IX, s. 105. — Lechn., *Dissert. de conformit. Idei cum ratione*, § 11. — Ritter, *Gesch. der christ. Philos.*

CREMUTIUS. Voyez **CORDUS.**

***CRENAN** (PERRIEN, marquis de). Voy. PERRIEN.

CRENIUS (Thomas), philologue allemand, né en 1648, dans la Marche de Brandebourg, mort à Leyde, le 29 mars 1728. Son vrai nom était *Thomas-Théodore CRUSSIUS*. Après avoir été ministre à Blumentage, près de Zell, et recteur à Eperies, dans la Hongrie, il retourna en Hollande, et fut correcteur d'imprimerie à Rotterdam, puis à Leyde. Ses principaux ouvrages sont : *Fasciculi dissertationum historico-critico-philologicarum*; Rotterdam, 1691, 10 v. in-8°; — *Animadversiones philologicæ, cum epistolis virorum doctorum hinc inde collectis*; 1695-1723, 18 vol. in-8°; — *Fascis exercitationum philologico-historicarum*; 1697-1700, 5 vol. in-8°; — *Museum Philologicum et Historicum*; Leyde, 1699-1700, 2 vol. in-8°; — *Exercitationes tres de libris scriptorum optimis et utilissimis*; ibid., 1704-1705, 3 vol. in-8°; — *De singularibus scriptorum Dissertationis*; ibid., 1705, in-8°; — *De Furibus librarum Dissertatio epistolica*; ibid., 1705, in-8°; — *Acta Sarcomasiana (id est C. S. Schurtzfleischi)*, ad usum reipublicæ literariæ, in unum corpus collecta; 1711, in-8°; — *De Prudentia ecclesiastica*; — *Origo Atheismi in pontificio et evangelica Ecclesia*: ces deux derniers ouvrages ont paru sous le nom de *Dorotheus Sicurus*.

Kuster, Notice sur T. Crenius, in *opusculis historiam Marchiæ illustrantibus*. — Moréri, *Dict. hist.* — Plarre, *Epistola ad amicum de vita, studiis et moribus Th. Crenii*; Amsterdam, 1706.

CRENNE (Hélisenne de), femme auteur française, vivait dans la première moitié du seizième siècle. L'existence de cette femme a été contestée. Quelques-uns prétendent que c'est un nom emprunté, sous lequel ont paru les ouvrages suivants : *Les Angoisses douloureuses qui précèdent d'amour*, roman en trois parties; Paris, 1538, in-8°; Lyon, sans date, in-8°; Paris, sans date, in-4°; ibid., 1541, in-8°; — *Lettres familières*; Paris, 1539, in-8°; réimprimées avec les *Angoisses d'amour*; ibid., 1543 ou 1560, in-16; — Une traduction en prose des quatre premiers livres de l'*Énéide* de Virgile; ibid., 1541, in-fol.

Goujet, *Biblioth. franç.* — La Croix du Maine, *Bibliothèque*

que française. — De Billon, *Fort inexpugnable l'honneur féminin*.

* **CRÉON** (Κρέων), écrivain grec, d'une époque incertaine. Suidas, dans trois endroits différents le cite comme auteur d'un traité de rhétorique mais sans donner aucun détail sur lui et son œuvre. Le scoliaste d'Aristophane parle du même Créon comme d'un historien et auteur d'un ouvrage intitulé *Κορυακά*.

Suidas, aux mots Ἐγχεροδουλόμενος, Νιδάρια Φασκίολιον. — Scoliaste d'Aristophane, *In Nubes*. — Ch. Müller, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. IV, 371.

* **CRÉOPHYLE** (Κρεόφυλος), un des plus anciens poètes épiques grecs, vivait probablement dans le dixième siècle avant J.-C. La tradition le sépare pas d'Homère, dont il était, dit-on, l'a ou même le genre. Né à Chios, à Samos ou Ios, il donna l'hospitalité à Homère, et reçut de lui un poème intitulé *Œchalie* ou la *Destruction d'Œchalie* (Οἰχάλια ou Οἰχάλια ἔλωσις) comme présent ou dot de sa femme. Selon la même tradition, les poèmes homériques conservés par les descendants de Créophyle furent transmis par eux à Lycurgue. Le sujet d'*Œchalie* était la guerre qu'Hercule, pour obtenir Iole, engagea contre Eurytus, et le poème terminait par la prise d'Œchalie. Il ne reste rien de cet ouvrage, que Panyasis avait imité.

Platon, *De Republica*, X. — Callimaque, *Epigram.* — Strabon, XIV. — Sextus Empiricus, *Adv. Math.*, I. — Eustathe, ad *Hom. Iliad.*, II, 730. — Suidas, au mot Κρεόφυλος. — Proclus, *Ad Hephæst.* — Plutarque, *Lycurgus*. — Iamblique, *Vita Pythag.* — Clément d'Alexandrie, *Stromata*, IV. — Welcker, *Der Epische Pöet.* — K.-W. Müller, *De Cyclo Græcorum Epicorum*. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* **CRÉOPHYLE**, historien grec, d'une époque incertaine. Athénée cite de lui un ouvrage intitulé *les Annales des Ephésiens* (Ἐφεσίων Ἔφεσις). Athénée, VIII. — Ch. Müller, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. IV, 371.

CRÉPIN et **CRÉPINIEN** (Saints) vivaient dans le milieu du troisième siècle. D'après la tradition, ils étaient frères. On dit qu'ils virent l'un et l'autre de Rome dans les Gaules, au lieu du troisième siècle, pour annoncer l'Évangile. Ils se fixèrent à Soissons. Le jour ils remplissaient les fonctions du ministère pour lequel ils étaient venus, et la nuit ils exerçaient la profession de cordonnier pour subsister, quoiqu'ils fussent d'une condition distinguée. Ils avaient déjà converti une multitude d'idolâtres, lors que Maximien Hercule, étant arrivé dans la Gaule Belgique, les fit arrêter l'un et l'autre, et les livra au préfet du prétoire, Rictius Varus, qui les soumit d'abord à de cruelles tortures et finit par les condamner à perdre la tête, en 287.

Dans le sixième siècle, on bâtit à Soissons une magnifique église sous l'invocation de saint Crépin et de saint Crépinien. Saint Éloi en fit chasser leur chasse de divers ornements. Ils accablés en peu de temps une grande célébrité, leurs noms se trouvent dans les martyrologes

de saint Jérôme, de Bède, de Florus, d'Adon et d'Usuard. Le *bon Henri*, né dans le duché de Luxembourg, les prit pour patrons de l'Association ou Communauté des *Frères cordonniers*, qu'il fonda en 1645, par les conseils du baron de Senly et sous la direction du curé de Saint-Paul à Paris. Les membres de cette communauté, dont il est parlé dans Hélyot (*Histoire des Ordres religieux*, t. VIII), se levaient à cinq heures du matin, faisaient la prière en commun, attendaient la messe tous les jours, gardaient le silence, qu'ils n'interrompaient que par le chant des cantiques ou les variations de quelques prières, visitaient les pauvres dans les hôpitaux et dans les prisons, et vaquaient à plusieurs autres exercices de piété et de charité. Cette communauté, supprimée à la révolution de 89, fut rétablie au commencement de la Restauration dans l'église métropolitaine de Paris. L'auteur de cet article y prononça le premier négyrique, le 27 octobre 1816. Il y a quelques années que l'association est dissoute. [L'abbé Guillemin, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Millonmont; *Mémoires ecclésiast.*, t. IV. — Baillet, *Vies Saints*, 25 octobre. — Bollandistes, *Acta Sanctorum*.

* **CRÉPIN** (*Louis-Philippe*), peintre français, né à Paris, en 1772, mort vers 1845. Élève de Regnault et de Robert-Lefèvre, il remporta plusieurs des premières médailles de l'Académie. Il se consacra principalement à la peinture de marine, et représenta plusieurs combats navals. Ses tableaux ont paru aux diverses expositions du Luxembourg depuis 1791 jusqu'en 1835. Celui du *Combat de la corvette française La Bayonaise contre une frégate anglaise* en 1798 tint un prix en 1801, et fut aujourd'hui parvenu au musée du Luxembourg. Parmi ses autres compositions, on cite : *Le Combat du Redoubtable contre deux vaisseaux anglais*; — *Dutit-Thouars allant à la recherche de La Pérouse*; — *Combat du Lys, commandé par Du-Roy-Trouin, contre Le Cumberland*.

GUYOT DE FÈRE.

Statistique des Beaux-Arts. — Nagler, *Neues Allg. Instl.-Lexic.* — *Livrets des Salons*.

CRÉPU (*Nicolas*), peintre flamand, né à Bruxelles, en 1680, mort dans la même ville, en 1751. A l'âge de quarante ans, il quitta le service militaire pour se livrer entièrement à la peinture, s'établit d'abord à Anvers, puis vint se fixer à Bruxelles; il avait l'art de bien composer ses tableaux, et donnait beaucoup de légèreté à ses fleurs.

Deschamps, *Vies des Peintres flamands et hollandais*.

CRÉQUI (*Maison DE*), l'une des plus anciennes familles de France, était originaire du pays de la Toison d'Or, d'où elle s'étendit ensuite en Picardie et dans plusieurs autres provinces. La sirie de Créquy dans laquelle son nom était un petit village situé près de Fruges (aujourd'hui département de la Somme) (Pas-de-Calais). Cette famille, éteinte peu de temps avant la révolution de 1789, remontait à son premier ancêtre, quelques généalogistes, jusqu'à l'année

857, où on place l'existence d'un sire ARNOULD de Créquy, dit *le Vieux* ou *le Barbé*, qui fut un des plus zélés serviteurs du roi Charles le Simple. Mais ce n'est qu'en 986 que l'on trouve avec quelque certitude un RAMELIN, sire de Créquy, qui fonda l'abbaye de Ruisseauville, près de Boulogne-sur-Mer, et qui eut probablement pour fils BAUDOUIN, *le grand baron*, dont la devise était : *Nul ne s'y frotte*.

Les diverses branches de cette maison fournirent les seigneurs de Bernieulles, de Fressin, de Fléchin, de Blécourt, de Canaples, de Bléquin, de Héumont, de Cléry, d'Auffeu, de Ricey, de Heilly, de Bierback, de Raimboval, de Torchy, de Royon, etc., et donnèrent un cardinal, deux maréchaux de France, un général des galères et plusieurs évêques. La branche aînée, dite des *sires de Créquy*, se fonda en 1543 avec la maison de Blanchefort, d'où sont sortis les ducs de Créquy et princes de Poix, remplacés ensuite dans leurs principautés par la maison de Noailles. Voici quelques-uns des membres les plus illustres de la maison de Créquy.

* **CRÉQUI** (*Henri DE*), seigneur de Bierback; fit avec saint Louis le voyage de la Terre Sainte, et fut tué devant Damiette, en 1240.

* **CRÉQUI** (*Jacques DE*), dit de *Heilly*, connu dans l'histoire sous le nom de *maréchal de Guyenne*, fut l'un des principaux chefs de l'armée que le duc de Bourgogne envoya en 1408 contre les Liégeois révoltés. Il commanda ensuite les troupes réunies en 1410 contre les princes ligués en faveur de la maison d'Orléans. En 1413 il fut nommé lieutenant général en Guyenne, et s'opposa au progrès des Anglais aussi fructueusement que le lui permirent les efforts contraires des sires d'Albret et du comte d'Armagnac. Fait prisonnier et conduit à Bordeaux, à la suite d'une rencontre qu'il eut avec le capitaine du château de Soubise, il fut délivré assez à temps pour assister, en 1415, à la bataille d'Azincourt, où il fut de nouveau pris par les Anglais, et condamné à mort, sous prétexte qu'il s'était échappé de sa prison de Bordeaux.

Anselme, *Hist. général*.

CRÉQUI (*Jean DE*), seigneur de Canaples, mort en 1473. Nommé chevalier de la Toison d'Or en 1429, il défendit, dans la même année, la ville de Paris contre l'armée commandée par Jeanne d'Arc, qui fut blessée dans cette journée. En 1430, Jean de Créquy assista au siège de Compiègne; il fut fait prisonnier au combat de Germigny. Après avoir échoué dans son attaque contre l'abbaye de Saint-Vincent, il défendit Châbanes, Longueval et Blanchefort. Sa devise, comme celle de sa famille, était : *Nul ne s'y frotte*.

Anselme, *Hist. général*.

CRÉQUI (*Antoine DE*), seigneur de Pont-Rémy, mort en 1523. En 1512 il commanda l'artillerie française à la bataille de Ravenne, et en 1513 il défendit Têrouanne contre Henri VIII et Maximilien I^{er}, empereur d'Allemagne. Il capitula ho-

norablement après la journée de Guinegate ou des *Éperons*. Il se distingua aussi à Marignan, en 1515, au siège de Parme en 1523, enfin à La Bieoque. Il tint pendaat deux ans en Picardie contre les Anglais et les Espagnols qui avaient envahi cette province. Il mourut par suite de l'explosion d'un feu d'artifice destiné à éclater au moment où l'ennemi tenterait de surprendre le château d'Hesdin, dont il s'était fait livrer une des portes. Antoine de Créqui était un grand guerrier, dont Du Bellay disait avec raison qu'il « ne trouva jamais entreprise trop hasardeuse ».

Moréri, *Dict. hist.*

CRÉQUI DE BLANCHEFORT DE CANAPLES (*Charles I^{er}*, marquis DE), maréchal de France, né dans le seizième siècle, mort devant Brème, dans le Milanais, le 17 mars 1638. Il était de la maison de Blanchefort, et recueillit l'héritage de la maison de Créqui, à laquelle appartenait sa mère. Volontaire au siège de Laon en 1594, il servit, sous Lesdiguières, dans l'armée de Savoie en 1597, se distingua au passage de la montagne de Vanjany, s'empara d'Aiguebelle et de son château, fut blessé à la journée des Molettes, et fait prisonnier en voulant porter secours à La Tour-Charbonnière (1598). En 1600, il s'empara de Montmélian, et surprit Aiguebelle. La prise de la première de ces deux places lui en valut le commandement; le roi lui dit « qu'il était juste de lui confier la garde d'une place dont la conquête était le fruit de sa valeur ». On y joignit les gouvernements de Péronne, Montdidier et Roye (1604). Il succéda, en 1610, à Lesdiguières dans la lieutenance générale du Dauphiné. Il fut créé maréchal de camp en 1619, et dans la même année il servit contre le parti de la reine mère. En 1620 il conserva à Louis XIII les villes d'Alençon et du Mans, battit le grand-prieur au Pont-Lévé, et prit part, sous les ordres du prince de Condé, à l'affaire des ponts de Cé, dont il emporta les retranchements, et sauva la vie au comte de Saint-Aignan, abandonné par la reine mère lors de son accommodement avec Louis XIII, et que le roi voulait faire juger comme ayant été pris les armes à la main. En 1621, blessé au siège de Saint-Jean-d'Angély, Créqui contraignit cette place à se rendre; puis il commanda sur les frontières d'Italie, sous les ordres de Lesdiguières, et obtint cette même année la dignité de maréchal de France. En 1622, il réduisit Montpellier à l'obéissance; trois ans après, il commanda, sous le connétable de Lesdiguières, l'armée de Piémont, prit Novi et Gavi, s'empara du château de Milan; puis, s'étant jeté dans Ast, contraignit le duc de Feria à battre en retraite et à lever le siège de Verne, le défit le 17 novembre, et lui enleva tous ses bagages. Le maréchal de Créqui fut blessé dans cette affaire. Il devint duc de Lesdiguières et pair de France (1626) à la mort du connétable, dont il avait épousé la fille; mais il conserva le nom de maréchal de Créqui. En 1629

il commanda l'armée de Piémont, força le passage de Suze, et s'empara de la ville de ce nom. En 1630, commandant, sous les ordres du cardinal de Richelieu, l'armée de Savoie, il s'empara de Genérol, de Chambéry, d'Annecy, Romilly, Chabonniers, Lulle, Miolans et Montmélian. De 1631 à 1636, il remplit, comme ambassadeur, des missions, l'une près du pape Urbain VIII, l'autre à Venise. En 1635 il commanda l'armée d'Italie, sous le duc de Savoie, et s'empara de Villette. Il assiégea ensuite Valence, dont il fut obligé de lever le siège, par suite de la méfiance survenue entre les généraux; mais il prit Candie et ensuite le château de Sarteran. En 1636 il couvrit le duché de Savoie, menacé par les Espagnols, s'empara d'Olegio, Cofienza, Palestre, Robio, Vespola dans le Milanais, força, sur le Tésin, les retranchements des Espagnols, les défit près de Buffarola, et s'empara de leur artillerie après un combat de quatre heures. En 1637 il défendit Ast, et battit les Espagnols à Montbaldon. En 1638, Léganez, général ennemi, ayant mis le siège devant le château de Brème, le maréchal de Créqui fut tué par un coup de canon en allant reconnaître la position des assiégeants. Il laissa après lui une haute réputation de courage, de prudence et d'habileté dans l'art de la guerre.

Chorier, *Vie du maréchal de Créqui*; — Bassompierre, *Journal*. — Le P. Griffet, *Histoire de Louis XIII* — Bazin, *Hist. du règne de Louis XIII*. — Sismo, *Hist. des Français*, XXIII. — Chorier, *Vie de Charles de Créqui*; Grenoble, 1683, in-12. — *Mercurie français* — *Histoire des grands Officiers de la couronne*. — Courcelles, *Dict. des Généraux français*.

CRÉQUI DE BLANCHEFORT (*François* marquis DE MARINES, chevalier DE), maréchal de France, petit-fils de Charles I^{er} de Créqui, né en 1624, mort à Paris, le 4 février 1687. Il entra dans le service, et prit part, comme volontaire, au siège d'Arras, en 1640. Pendant les sept campagnes suivantes il servit en Flandre. En 1648 il se signala au siège de Tortose; en 1649 il servit en Catalogne, et les deux années suivantes en Flandre, où il prit une part brillante à l'attaque du quartier du maréchal de Turenne. Il fut blessé à la bataille de Rethel, et près de Maragnes, dans une rencontre avec les troupes du prince de Condé. Ces services furent récompensés, en 1650, par le grade de maréchal de camp. Il continua pendant les trois années suivantes à combattre contre le prince de Condé, et fut blessé d'Arras, assiégé par ce prince. Nommé, en 1651, lieutenant général, il servit jusqu'en 1659 en Flandre, sous le maréchal de Turenne; puis part au siège de Condé, fut blessé à ceux de Saint-Guilain et de Valenciennes (1656), et se distingua dans une foule de combats. Au siège de Dunkerque (1658), il repoussa jusqu'à quatre fois, avec son régiment de cavalerie, une sortie des assiégés; au combat des Dunes (même année) il soutint l'effort de l'aile droite des ennemis commandée par Condé, qui faillit être pris. Le 9

tembre 1659, il apporta à Toulouse le traité de paix et le contrat de mariage du roi avec l'infante d'Espagne. En 1661 il fut nommé général des galères, charge dont il se démit huit ans après. En 1667 il commanda l'armée du Rhin, ouvrit le siège de Lille, s'empara de Ribourg, prit, près de Deinfle, part à la défaite de Marhin et du prince de Ligne. Il servit l'année suivante sous le duc d'Orléans. En 1669 François de Créqui fut créé maréchal de France; il soumit Mont-à-Mousson en 1670, en fit raser les murailles ainsi que celles de plusieurs autres places; puis il s'empara du fort de Kehl, de la ville d'Éminal, de celle de Chasté, de Longwy, et conquit la Lorraine en moins d'un mois. Ayant refusé de servir sous les ordres de Turenne, il fut exilé (1672). Il commanda en 1675 et 1676 l'armée de Sambre et Meuse, et soumit Dinant, tint en échec le duc de Lorraine pendant le siège de Huy, et en amena la reddition; puis il servit sous le prince de Condé au siège de Limbourg. Comme il marchait au secours de Trèves avec huit mille hommes, il fut surpris à Consuebrick (11 août 1675) par le duc de Lorraine: sa petite armée fut défaite et taillée en pièces. C'est à cette occasion que le prince de Condé dit: « Il ne manquait que cette disgrâce au maréchal de Créqui pour le rendre un des plus grands généraux de l'Europe. » Tel est l'éloge que Condé fit du maréchal de Créqui; la parole que lui prête le *Nouveau Dictionnaire historique* ne se conçoit pas. La *Biographie universelle* de frères Michaud contient aussi à cet égard quelque inexactitude. Échappé à ce désastre, le maréchal se rendit à Trèves, et défendit cette place pendant un mois contre le duc de Lorraine, à qui elle fut rendue par la trahison de la garnison. Le maréchal de Créqui refusa d'être compris dans la capitulation, et fut fait prisonnier (1675). Rentré en France, il commanda l'armée de Meuse et Moselle. Il prit Condé, Bouchain et plusieurs forts, fut chargé de surveiller les troupes de Munster et de Zell, et fit lever le siège de Deux-Ponts. En 1677 il prit le commandement de l'armée d'Allemagne, côtoya l'armée du prince Charles de Lorraine, lui coupa les vivres, lui enleva ses convois, canonna son camp, lui prit ses bagages, réduisit son armée à l'extrémité, et le contraignit à repasser le Rhin; puis il fit capituler le corps de troupes du prince de Saxe-Eisenach, enfermé dans une île du Rhin. Feignant de vouloir prendre ses quartiers d'hiver, le maréchal de Créqui trompa ainsi le duc de Lorraine, qui divisa son armée; aussitôt Créqui rassemble ses troupes et s'empara de Fribourg. L'année suivante, commandant l'armée du Rhin, il déjoua les projets du duc de Lorraine pour entrer en Alsace, battit ses ennemis retranchés à Rhinfeld, força Seckingen, passa la Kintzig à la vue du duc Charles, retranché sur l'autre bord, et qui se retira en désordre, puis le chassa de Gegembast; poursuivant le duc de Lorraine, il s'empara du fort de

Kehl et du château de Lichtenberg. Sur le refus de l'électeur de Brandebourg de restituer à la Suède les conquêtes qu'il avait faites sur elle, le maréchal de Créqui fut chargé, en 1679, du commandement de l'armée du bas Rhin. Il envahit les États de ce prince, battit à plusieurs reprises le général Spaës, força les défilés qui défendaient l'entrée du pays, s'empara de Minden et des châteaux qui entouraient cette place, mit le pays à contribution jusqu'au Weser, força les retranchements élevés le long de ce fleuve, et s'empara de l'artillerie qui les défendait. En 1684, commandant l'armée réunie sur les frontières de la Champagne, il s'empara de Luxembourg, obligea la ville de Trèves à raser ses fortifications et à combler ses fossés. Le maréchal de Créqui mourut à l'âge de soixante-trois ans, « avec la réputation, dit Voltaire, d'un homme qui devait remplacer le vicomte de Turenne ». Il eut pour élève le maréchal de Villars, à qui il prédit sa fortune militaire.

Dépôt de la guerre. — De Quiney, *Histoire militaire.* — Le père d'Avrigny, *Mémoires.* — Le père Griffet, *Journal historique de Louis XIV.* — *Mémoires du temps.* — De Courcelles, *Dictionnaire des Généraux français.* — Sismondi, *Hist. des Français*, XXV et XXVI. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*

CRÉQUI DE BLANCHFORT (*Charles II*, duc DE), général français, fils du précédent, né vers 1623, mort le 13 février 1687 (1). Il fit ses premières armes aux sièges d'Aire, de La Bassée, de Bapaume et au combat d'Honnecourt (1642); il prit part à la bataille de Rocroy et aux sièges de Thionville et de Sierk en 1643, aux combats de Fribourg, aux sièges de Philisbourg, de Mayence, de Worms et d'Oppenheim en 1644; à la bataille de Nortlingen, aux sièges d'Heilbron et de Bourbourg, et à la prise de Trèves en 1645. A la suite de ces campagnes, il obtint, en 1646, un régiment de cavalerie. En 1647 et 1648 il servit dans l'armée d'Italie, et se signala surtout au siège d'Orbitello. Il fut nommé maréchal de camp en 1649, et commanda la même année la cavalerie de l'armée de Catalogne. En 1651 il fut promu au grade de lieutenant général, et servit dans l'armée de Flandre. Il fut créé duc et pair de France l'année suivante. Il était déjà premier gentilhomme de la chambre du roi, et fut l'un des courtisans les plus assidus de Louis XIV. En 1655, il servit aux sièges de Landrecies, Condé et Saint-Guilain. En 1660, il porta, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, les présents du roi à la future reine. Saint-Évremond écrivit au duc de Créqui, en 1659, cette lettre qui fit tant de bruit, et parce qu'elle tournait en ridicule la paix des Pyrénées, et à cause de la disgrâce qu'elle attira sur son auteur. C'est pendant son ambassade à Rome (1662) qu'eut lieu cette insulte pontificale dont Louis XIV se montra si justement indigné. Le duc de Créqui avait failli être tué à son balcon, puis assassiné dans son carrosse, par la garde corse du pape, et plusieurs personnes attachées

(1) Neuf jours après la mort de son frère.

à l'ambassade avaient péri. Une médaille a conservé le souvenir de cette insulte et de ces assassinats, ainsi que de la réparation éclatante qui en fut exigée. Le duc de Créqui commanda en 1664 l'armée d'Italie, et servit en 1667, comme volontaire, au siège de Tournay. En 1676 il fut nommé gouverneur de Paris. L'année suivante il alla comme ambassadeur en Angleterre, et de là, en 1680, à Munich, porteur de présents pour la future dauphine, qu'il était chargé d'amener en France. Il mourut à l'âge de soixante-quatre ans.

Depôt de la guerre. — Bussy de Rabutin, *Mémoires*. — Le père Griffet, *Journal historique de Louis XIV.* — De Quincy, *Histoire militaire de Louis le Grand.*

CRÉQUI (François, marquis DE), fils de François maréchal de Créqui, mourut le 15 août 1702. Il reçut le coup mortel à la bataille de Luzara. A la bravoure héréditaire dans sa race il joignait les grâces et aussi l'habileté du courtisan.

Lettres de madame de Sevigné.

CRÉQUI (Louis-Marie, marquis DE), général et littérateur, né en 1705, mort le 24 février 1741. On a de lui : *Vie de Catinat* ; Amsterdam, 1772 ; et Paris, 1775, sous ce nouveau titre : *Mémoires pour servir à la vie de Nicolas de Catinat* ; in-12 ; — *Principes philosophiques des saints solitaires d'Égypte, extraits des conférences de saint Carrien* ; Madrid, 1799, in-8°.

Barbier, *Examen crit. des Dict.*

CRÉQUI (Renée-Caroline DE FROULAY, marquise DE), née au château de Montflaux, le 19 octobre 1714, morte à Paris, le 2 février 1803. Elle fut une des femmes renommées pour leur esprit en un siècle qui en compta un si grand nombre. On a publié sous son nom : *Souvenirs de la marquise de Créqui*, 1834-1835, 7 vol. in-8°, ouvrage reconnu apocryphe, et dont l'auteur est un prétendu comte de Courchamps, dont le nom véritable est Causen (de Saint-Malo). Cette supercherie a donné lieu à une brochure intitulée : *L'Ombre de la marquise de Créqui*, par M^{lle} Brayer de Saint-Léon ; à la suite de cette brochure on a imprimé une Note de M. Percheron, exécuteur testamentaire de la marquise de Créqui, note où l'on prouve la fausseté des prétendus *Souvenirs* ; 1835, in-8°.

Barbier, *Examen critique des Dict. anon.*

CRÉQUI (Charles-Marie, marquis DE), né le 18 décembre 1737, mort à Périgueux, le 10 décembre 1801. Il se distingua durant la guerre de sept ans, et en 1720 il fut nommé maréchal de camp. Il cultiva et encouragea les lettres. Il n'est pas l'auteur de l'ouvrage qui a pour titre : *Principes philosophiques des saints solitaires d'Égypte*, etc., écrit par Louis-Marie de Créqui. Il eut à soutenir contre la famille Lejeune de la Furjonnière, qui revendiquait le nom de Créqui, un procès qui fit beaucoup de bruit. Un arrêt du parlement de Paris, en date du 1^{er} février 1781, repoussa la prétention de cette famille. C'est dans la personne de Charles-Marie de Créqui que s'est éteinte la maison de ce nom.

Barbier, *Examen crit. des Dict.*

* **CRÈS** (Jean), typographe français, de la fin du quinzième siècle. Nulle biographie n'a encore, ce nous semble, fait mention de cet imprimeur qui eut le courage d'établir ses presses dans de fort petites villes de la Bretagne, où il n'existe plus d'imprimeries depuis trois siècles et demi. Crès avait pour marque un poisson placé entre une étoile et une coquille. On connaît deux ouvrages qu'il mit au jour à Lantenac, tous deux en vers : *Le Doctrinal des nouvelles Mariées* avec la date de 1491, et une traduction sans date des *Sept Psaumes pénitentioux*. L'existence de ces livres a été ignorée de divers bibliographes qui en dressant la liste des villes qui ont eu de imprimeurs avant 1500 n'ont pas fait mention de Lantenac. Plusieurs années avant de s'établir en cet endroit, Crès avait imprimé à Brehant Lodeac, de concert avec Robin Fouquet, en 1484 quelques opuscules poétiques : *Le Trépassement Notre-Dame*, *Le Breviaire des Nobles*, etc. Ces livres, devenus d'une rareté excessive, sont les plus anciens monuments typographiques de presses bretonnes.

G. BRUNET.

Docum. inéd.

CRESCENCE ou **CRESCENTIUS**, seigneur romain, vivait vers la fin du dixième siècle. Il était fils de Théodora la jeune, neveu de Marosie cousin du pape Jean XI et du patrice Albéric Enhardi par la mort d'Othon I^{er} (973), Crescence se saisit du nouveau pape Benoit VI, et le fit étrangler au château Saint-Ange. Cependant Boniface VII, par lequel il le remplaça, ne fut pas d'abord un docile instrument, et dans l'anarchie qui s'ensuivit la faction de Tusculum prit le dessus ; mais bientôt, se réconciliant avec Crescence, Boniface VII entra dans Rome, mourir de faim, ou par le poison, l'antipape Jean XIV au château Saint-Ange, et laissa son protecteur gouverner sous le titre de prince comme Albéric l'avait fait sous celui de patrie. A Boniface VII, mort en 985, et dont le cadavre fut pendu par le peuple à la statue de Marc-Aurèle, succéda Jean XV, que Crescence ne laissa venir à Rome qu'après avoir fait ses conditions. Ce nouveau pape appelait le jeune Othon III pour le délivrer de Crescence, lorsqu'il expira. Othon alors en route pour Rome, fit élire à la place son cousin Brunon, qui prit le nom de Grégoire V. Peu de temps après, il parut dans cette capitale du monde, où Crescence, mis en jugement par son ordre, s'entendit lire sa sentence de mort ; mais l'intercession du pape fit commuer sa peine en un simple exil. Aussi, à peine Othon eut-il quitté Rome, que Crescence revint força Grégoire de se sauver à Pavie, et fit avec l'évêque de Plaisance une convention en vertu de laquelle celui-ci aurait le trône pontifical et Crescence la puissance temporelle dans Rome sous la protection de l'empire grec. Ce plan reçut un commencement d'exécution : l'évêque élu prit le nom de Jean XVI ; mais la brusque apparition d'Othon (998) mit fin à ces intrigues.

rescence, assiégé au château Saint-Ange par kard, margrave de Misnie, se rendit aux Allemands, et cette fois fut exécuté avec douze de ses complices. Stéphanie, sa femme, fut livrée à la brutalité des soldats impériaux. Elle s'en vengea, dit-on, en faisant périr par le poison Othon (1002), dont elle gagna la confiance, soit comme maîtresse, soit comme médecin; mais l'historien contemporain Dittmar de Mersebourg fit mourir Othon de la rougeole. [M. PARISOT, dans l'Enc. des G. du M.]

Stmondi, *Histoire des Républiques italiennes*.

* **CRESCENS**, philosophe grec, né à Mégalopos, en Arcadie, vivait dans le deuxième siècle près J.-C. Il appartenait à l'école cynique; mais si on en croit les témoignages des écrivains ecclésiastiques, ses ennemis il est vrai, démentait par la licence de ses mœurs l'austérité de ses maximes. Il attaqua les chrétiens avec une extrême violence, et les accusa d'athéisme. Il causa ainsi, selon Eusèbe, la mort de saint Justin et de plusieurs autres martyrs. Aucun de ses écrits n'est venu jusqu'à nous, et l'on ne sait rien d'ailleurs de ses doctrines.

Saint Justin, *Apolog.*, II. — Eusèbe, *Hist. Évang.*, IV, 1. — Neander, *Kirchengesch.*, 1.

* **CRESCENTINI** (*Girolamo*), chanteur italien, né en 1769, à Urbania, près d'Urbino, mort à Naples, en 1846. Il fut placé très-jeune dans un de ces conservatoires de Naples où la voix de soprano est conservée par la castration. Il débuta dès 1788 dans l'*opera seria*. En 1790 son succès fut grand à Vérone et à Padoue; Venise lui donna en 1794 les preuves d'une vive admiration; et le *primo musico* d'Italie chanta pour la première fois à Vienne en 1797, aux grands transports des Allemands, qui le préférèrent bientôt à son rival Marchesi. Vers 1799, il devint à Lisbonne l'objet du plus vif enthousiasme. Suiivi des regrets de l'Espagne, où il passa, Crescentini repartit pour Vienne, où il reparut le 28 avril 1804 dans *Romeo et Juliette* de Zingarelli. Son succès fut immense; toutes les feuilles de l'époque se répandirent en éloges magnifiques sur la pureté, la grâce, la flexibilité de sa voix, sur le charme de sa méthode et l'entraînement passionné de son jeu, mérite si peu commun parmi les chanteurs de son espèce. Mais quelle que soit l'expression exagérée d'une frénésie dont les papiers du temps font foi, nous n'avons pu trouver nulle part le récit d'une scène sentimentale que plusieurs biographes ont répétée avec complaisance. Au moment où Crescentini, après avoir chanté à Vienne le fameux air *Ombra adorata*, s'inclinait devant les bruyants transports de l'auditoire, deux blanches colombes, portées dans des nuages, s'échappèrent, dit-on, de la voûte, et vinrent déposer sur sa tête une couronne de lauriers; vraie ou non, la fable de cette flatterie n'est pas indigne du goût et de l'esprit de cette époque. Frappé du merveilleux talent de Crescentini, Napoléon I^{er} signa à Schoen-

brunn l'ordre de le faire conduire à Paris avec quantité d'autres curiosités d'art trouvées à Vienne. Il le créa premier chanteur de la cour et de sa chapelle particulière, avec un traitement de 30,000 francs. En 1809, après l'avoir entendu chanter, sur le théâtre de la cour, *Ombra adorata*, l'empereur lui envoya, avec un riche présent, la décoration de l'ordre de la Couronne de Fer, ce qui fut l'occasion d'une plaisanterie qui faisait allusion à la nature de sa voix. Depuis, sa faveur n'ayant fait que s'accroître, le chanteur dédaigna les applaudissements du public, et se réserva pour les plaisirs de l'empereur. Les événements de 1814 et 1815 lui furent très-pénibles pour demeurer en France: il regagna l'Italie, où l'on se flatta vainement de l'entendre sur différents théâtres. De profonds regrets le poursuivaient sans cesse; après avoir essayé de retrouver les inspirations de son talent, il renonça définitivement, en 1825, à reparaitre en public, et se voua à l'enseignement de son art. Nommé directeur de la musique du Collège royal à Naples, Crescentini passa ses jours dans une retraite paisible. On a de lui plusieurs recueils d'*Ariettes*, et on lui attribue l'air de Roméo et Juliette, *Ombra adorata*, que Zingarelli n'aurait fait qu'instrumenter. Son meilleur ouvrage est sans contredit le *Recueil d'exercices pour la vocalisation musicale, ou Raccolta di Esercizj per il canto*. [Encl. des G. du M.]

Fétis, *Biographie univ. des Musiciens*.

CRESCENZI (*Pierre*), en latin de *Crescentius*, célèbre agronome italien, né à Bologne, en 1230, mort en 1320. Il était probablement fils ou neveu de ce *Crescenzio de' Crescenzi* que les habitants de Bologne envoyèrent en ambassade à Venise en 1268, et qui y mourut. Crescenzi nous donne lui-même, dans la préface de son *Traité sur l'Économie Rurale*, les seuls détails que nous ayons sur sa vie. Il s'appliqua dans sa jeunesse à la philosophie, à la médecine, aux sciences naturelles, puis il se mit à étudier le droit; mais il ne prit pas ses grades en jurisprudence. Aussi, bien qu'il pût plaider des causes, il n'avait pas la licence de donner des leçons de droit, privilège qui appartenait aux seuls docteurs. Crescenzi avait d'abord l'intention d'exercer la profession de légiste à Bologne; mais il en fut empêché par les troubles qui éclatèrent dans cette ville. « Voyant, dit-il, que la soumission s'était changée en révolte, la tranquillité publique en discussion, c'est-à-dire en discorde, en haine, en jalousie, je ne trouvais pas convenable de me mêler aux actes de cette coupable anarchie; je parcourus donc pendant trente ans les diverses provinces de l'Italie, allant d'une ville à l'autre, rendant la justice aux peuples, donnant de loyaux et fidèles conseils aux gouvernements, et faisant mon possible pour maintenir la paix et le repos parmi les citoyens. Pendant ce temps j'ai lu et étudié beaucoup de livres anciens et nouveaux, j'ai vu et appris un grand nombre de

différentes manières de cultiver la terre. » La fin des troubles de Bologne décida Crescenzi à revenir dans sa patrie. Tiraboschi place l'époque de son départ en 1272, année célèbre dans l'histoire de Bologne, par l'expulsion du parti des Lambertacci. Il pense que pendant son exil volontaire Crescenzi remplit la place d'assesseur auprès de divers podestats. S'il partit de Bologne en 1274, il y revint en 1304. Ce fut vers la même époque qu'il publia son *Traité d'Économie Rurale*; or, ce livre ayant été lu et approuvé par le frère Amerigo, il est facile de rétablir les dates : Amerigo fut élu général de l'ordre des dominicains en 1304, et l'ouvrage est dédié à Charles II, roi de Sicile, mort en 1309. C'est entre ces deux dates qu'il faut placer la publication du traité de Crescenzi. Celui-ci l'écrivit en latin, et le publia sous le titre de *Opus Ruralium Commodorum, libri duodecim*. Composé d'après les agronomes anciens, Caton, Varro, Palladius, Columelle, d'après l'expérience personnelle et les nombreuses observations de l'auteur, ce traité est le meilleur écrit sur l'agriculture qui ait paru dans le moyen âge; il eut beaucoup de retentissement en Italie, et ne tarda pas à se répandre dans toute l'Europe. Ce fut un des premiers livres imprimés. L'édition princeps parut sous le titre de *Petri de Crescentiis, civis Bononiensis, Opus Ruralium Commodorum*; Augsbourg, 1471, in-fol., et Strasbourg, même date : ces deux éditions sont très-rares. Parmi les éditions subséquentes, on remarque celle de Louvain, 1473, in-fol.; Vienne, 1480, in-fol.; Bâle, 1538, in-4°; ibid., 1548, in-fol.; Cracovie, 1571, in-fol.; dans les *Rei Rusticæ Scriptores*, de Gesner; Leipzig, 1735, 2 vol. in-4°. Le traité de Crescenzi fut traduit en italien dès le quatorzième siècle; et cette vieille traduction a été attribuée, mais à tort, à l'auteur lui-même : elle fut imprimée à Florence, 1478, in-fol.; les deux meilleures sont celles de Cosmo Giunta, Florence, 1605, in-4°, et de Naples, 1724, 2 vol. in-8°; Milan, 1805, in-8°. La traduction du même ouvrage par Sansovino, Florence, 1605, in-4°, est inférieure pour le style à la précédente; mais elle est plus exacte et plus savante; elle a été réimprimée sous le titre de *Trattato della Agricoltura*; Bologne, 1784, in-4°. Charles V, roi de France, fit traduire en français le traité de Crescenzi, avec quelques autres ouvrages sur le même sujet. Le manuscrit de cette traduction porte le titre de *Manuscrit du Labour des Champs, traduit du latin de Pierre de Crescens en français, par l'ordre de Charles V, roi de France, en 1373*. L'édition princeps de cette traduction est intitulée; *Prouffits champestres et ruraux, touchant le labour des champs, vignes et jardins, composé en latin par Pierre Crescens, et traduit depuis en langage français, à la requête de Charles V, roi de France, en 1373*; Paris, 1486, in-fol. Parmi les autres éditions du

même ouvrage, on cite celle qui a pour titre *Le bon Mesnaiger. Au présent volume de Prouffits champestres et ruraux, est traité du labour des champs, par Pierre de Crescens. Au dit livre est ajouté, outre les précédentes impressions, la manière de enter, planter et nourrir tous les arbres, selon le jugement de maistre Gorgole Corne*; Paris, 154 in-fol. Il existe aussi du traité de Crescenzi une traduction allemande intitulée : *Von dem Nutzen der Dinge*; Strasbourg, 1518, in-fol. Lin a donné à un genre de plantes de l'Amérique nom de *crescencia*.

Apostolo Zeno, *Note alla Biblioteca de Fontanini*. Fabricius, *Bibl. Latina med. Lat.* — Tiraboschi, *Storia della Lett. Italiana*, t. V, 208. — Filippo Re, *Saggio istorico sopra il Crescenzi*. — Ginguené, *Hist. litt.*, III, 1

* **CRESCENZI** (*Giampietro di*), écrivain italien, vivait au dix-septième siècle. On lui de deux ouvrages, qui ne sont point sans utilité pour l'histoire des familles nobles : *Coro della Nobiltà d'Italia*; Bologne; 1639-1642 vol. in-4°; — *Anfiteatro Romano, in cui tratta delle famiglie de' Potentati d'Europa*, 1693, in-fol. G. B.

Brunet, *Manuel du Libraire*. — Tiraboschi, *Storia della Lett. Ital.*

CRESCENZI (*François*), médecin italien, natif de Palerme, vivait à la fin du seizième siècle. On a de lui : *De Morbis epidemicis quæ Panormi vagabantur anno 1575, seu de pestis ejusque natura et præcautione tractatus* Palerme, 1624, in-4°.

Eloy, *Dictionnaire de la Médecine*. — Mongitori, *Biblioteca Sicula*. Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*, avec supplément d'Adelung.

CRESCENZI (*Jean-Baptiste*), peintre et architecte italien, né à Rome, en 1595, mort à Madrid, en 1660. Il se rendit très-habile dans les arts, dont il fut un zélé protecteur, et fut nommé par le pape Paul V surintendant des travaux qui s'exécutaient à Rome. Le cardinal Zapata le conduisit en Espagne, où Philippe III lui confia différents ouvrages. C'est sur ses dessins que fut construit le Panthéon de l'Escurial. Philippe IV lui accorda la grandesse, avec le titre de marquis de La Torre. Crescenzi fut encore nommé, en 1630, surintendant de la junte de *Obras y Bosques* et majordome en 1635. Comme peintre, il réussissait particulièrement dans le genre de fleurs; à Madrid comme à Rome, sa maison était le rendez-vous des littérateurs et des artistes.

Fr. de Los Santos, *Histoire du monastère de l'Escurial*. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*

CRESCENZI, CRESCENZIO ou **CRESCENZO** (*Nicolas*), médecin italien, natif de Naples, vivait à la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle. On a de lui : *Tractatus physico-medicus, in quo morborum explicandorum, potissimum febrium, nova exponitur ratio : accessit de medicina et medico dialogus*; Naples, 1711, in-4°; l'auteur combat la théorie des ferments et condamne l'usage des remèdes échauffants dans la fièvre; — *Ragionamenti*

torno alla nuova medicina dell' acqua, coll giunta d'un breve metodo di praticarsi acqua anche da coloro che non sono medici; d., 1727, in-4° : c'est de cet ouvrage qu'est tiré traité français intitulé : *Règles pour bien attiquer le remède de l'eau, même par ceux qui ne sont pas médecins*, et placé à la suite l'ouvrage ayant pour titre : *Les Vertus médicinales de l'eau commune, ou recueil des meilleures pièces qui ont été écrites sur cette matière*; Paris, 1730. Le livre de Crescenzo trouve aussi dans la 2^e partie du traité de L'werdner : *Medicina vere universalis*; Leipzig, 1734.

Grand partisan de l'eau comme remède, Crescenzi indique la manière d'employer utilement la boisson. Il ne veut pas seulement que les malades la prennent telle qu'elle est, il leur conseille encore de la refroidir avec de la glace ou de la neige. Crescenzi a aussi laissé quelques poésies estimées, parmi lesquelles on remarque une épitaphe et une notice biographique sur Léonard Capua.

toy, *Dict. de la Médecine*. Adelung, Suppl. à Jöcher, *gen. Gelehrten-Lexicon*.

CRESCI (*Jean-François*), calligraphe italien, né à Milan, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il exerça son art pendant plusieurs années à Rome, chez les princes et à la cour de Pie V, qui le fit officier de son palais, et directeur de la chapelle pontificale et son conseil perpétuel. Il passe pour l'inventeur de l'écriture *cancelleresca*. On a de lui : *Il Perito Scrittore, dove si veggono*, etc.; Rome, 1690; Venise, sans date, in-4°; — *Idea, con le costanze naturali, che a quella si ricercano per possedere legittimamente l'arte maggiore e minore dello scrivere*, di Gio.-Franco Cresci, etc.; Milan, 1622, in-4°; — *Caratteri ed esempi del famoso scrittore Gio.-Francesco Cresci*, etc.; ibid., 1638, in-8°; — *Quattro libri di Caratteri ed Esempi*, restés manuscrits.

Argelati, *Biblioth. Mediol.*

CRESCIMBENI (*Jean-Marie-Ignace-Jésépe-Xavier-Joseph-Antoine*), littérateur italien, né à Macerata, le 9 octobre 1663, mort le 8 mars 1728. Des sept noms qu'il reçut sur les fonts baptême il ne garda que les deux premiers, *Jean-Marie*, et encore changea-t-il le dernier en celui de *Ario*. Après avoir reçu sa première instruction dans sa ville natale, il fut appelé à Rome par son oncle, Antoine-François Crescimbeni, qui lui donna pour précepteur un ecclésiastique français. En 1675 il revint à Macerata, où il continua ses études chez les jésuites, et eut pour professeur Charles d'Aquino. Il composa dès lors une tragédie intitulée *La Défaite de Darius, roi de Perse*; cette pièce n'était sans doute pas dénuée de mérite, puisque le P. d'Aquino en voulut avoir une copie. Encouragé par ce suffrage, Crescimbeni traduisit en vers italiens deux scènes de *La Pharsale* de Lucain. Sa réputa-

tion naissante le fit admettre, lorsqu'il n'avait que quinze ans, dans l'Académie des *Disposti*. Il continua cependant ses études; le 3 octobre 1679 il fut reçu docteur en droit, puis chargé de professer les Institutes. Rappelé à Rome en 1680 par son oncle, qui s'établit à la cour pontificale, il y cultiva en même temps la jurisprudence et les belles-lettres. Quelques poésies, qu'il publia alors, le firent nommer membre de l'Académie des *Infecondi* de Rome, en 1685. Son style avait porté parfois l'empreinte du goût prétentieux qui caractérisait la plupart des écrivains de cette époque, lorsque la lecture de quelques pièces de vers de Vincent Filicai et de Vincent Leonio, écrites avec naturel, le portèrent à prendre ces poètes pour modèles.

Ses productions se ressentirent de cette louable résolution. Il fit plus : il voulut inspirer aux autres l'éloignement du mauvais goût régnant. Des promenades qu'il faisait aux environs de Rome avec des amis lettrés lui donnèrent l'idée de fonder l'Académie des *Arcades*; et comme il entendit un jour un des promeneurs s'écrier : « En vérité, il me semble que nous faisons revivre l'ancienne Arcadie, » il résolut de mettre ce projet littéraire à exécution : l'Académie ouvrit le 5 octobre 1690. Il n'y eut d'abord que quatorze membres. Les premières réunions eurent lieu dans le parc des franciscains de Saint-Pierre in Montorio. Cette académie eut de nombreuses et éclatantes adhésions; elle chercha tout d'abord à justifier le motif de sa fondation : la guerre au mauvais goût, qu'elle entreprit sans ménagement. Crescimbeni fut nommé *custode* de cette institution, et il en rempli pendant trente-huit ans les fonctions. Ses occupations littéraires lui firent négliger la jurisprudence; ce qui lui valut le courroux de son oncle, dont il dut abandonner la maison. A la mort de ce parent, il put suivre en toute liberté son penchant pour les belles-lettres. Ayant ensuite embrassé l'état ecclésiastique, il obtint en 1705, du pape Clément XI, le canonicat de Sainte-Marie de Cosmedin et en 1715 l'archi-prêtrise de la même église. Atteint de la maladie qui causa sa mort, il eut le temps, deux mois avant de s'éteindre, de faire, entre les mains du P. Galluzzi, les vœux simples de la Compagnie de Jésus.

Crescimbeni était doué d'une grande douceur de caractère; il ne répondait guère que par l'éloge ou le silence à ceux qui l'attaquaient. Sa poésie est peut-être inférieure à sa prose; il se faisait avant tout remarquer par l'excellence de sa critique. Personne n'écrivait avec plus d'élégance et de pureté la langue toscane. Ses principaux ouvrages sont : *Canzone per la nascita del Ser. Real Principe di Vallia*; Rome, 1688, in-8°; — *L'Elvio, favola pastorale di Alfesibeo Cario, custode d'Arcadia*; Rome, 1695, in-4° (Alfesibeo Cario était le nom de Crescimbeni comme membre de l'Académie des Arcades); — *Rime di Al-*

jesibeo Cario; Rome, 1695, in-12; 1723, in-8°; — *L'Istoria della volgar Poesia*; Rome, 1698, in-4°, et 1714, in-4°: cet ouvrage, divisé en six livres, donne dans le premier l'origine et les progrès de la poésie italienne; le deuxième est une appréciation des œuvres des cent poètes les plus considérables; le troisième est le développement du précédent; dans le quatrième se trouve une liste alphabétique de plusieurs poètes, dont Crescimbeni n'avait pas encore parlé; le cinquième porte sur des ouvrages de critique publiés à l'occasion de quelques poésies italiennes; le sixième, enfin, est relatif à la poésie italienne; — *Commentarij di Gio.-Mario de Crescimbeni intorno alla sua Istoria della volgar Poesia*; Rome, 1702, 1711, 5 vol. in-4°, et joint à l'ouvrage commenté, Venise, 1731, 6 vol. in-4°, sous ce titre: *L'Istoria della volgar Poesia, scritta da Gio.-Mario Crescimbeni, nella seconde impressione, fatta l'anno 1714, corretta, reformata e notabilmente ampliata, e in questa terza publicata unitamente co'i commentarij intorno alla medesima*, etc.; Venise, 1731, in-4°; — *La Bellezza della volgar Poesia*; Rome, 1700, in-4°, en huit livres; et 1712, in-4°: cette seconde édition contient un neuvième livre; — *Corona rinterzata in lode di N. S. papa Clemente XI*; Rome, 1701, in-4°: c'est un recueil de quarante sonnets d'autant d'académies, avec une églogue de Crescimbeni en tête; — *Lettera di Gio.-Mario Crescimbeni intorno al doctorato in filosofia e theologia dell' ill. abate Annibale Albani, nipote del papa Clemente XI*; Rome, 1703, in-12; — *Le Omilie ed Orazioni di papa Clemente XI volgarizzate*; Florence, 1704, in-fol.; Venise, 1714, in-8°; — *Notizie istoriche di diversi Capitani illustri*; Rome, 1704, in-4°; — *Lettera scritta da Pondisceri a 10 di febbraio 1704 del dottore Giovanni Borghesi, medico della missione spedita alla China da Clemente XI, nella quale si contengono, oltre a un pieno racconto del viaggio da Roma sino alle coste dell' Indie orientali, varie nuove osservazioni mediche, anatomiche, etc., e trasportata dal msto latino in lingua toscana*, da Gio.-Mario Crescimbeni; Rome 1705, in-12; — *Racconto di tutta l'operazione per l'elevazione e abbazamento della Colonna Antonina*; Rome, 1705, in-4°; — *Le Vite degli Arcadi illustri, scritte da diversi autori, e pubblicate d'ordine della generale adunanza da Gio.-Mario Crescimbeni*; Rome, 1708 et 1727, in-4°; — *L'Arcadia, di Gio.-M. Crescimbeni*; Rome, 1709, in-4°, et 1711, in-4°; — *J. Giuochi olympici in lode degli Arcadi defunti*; Rome, 1710, in-4°; — *Breve Notizia dello stato antico e moderno dell' adunanza degl' Arcadi*; Rome, 1712, in-12; — *Le Rime degli Arcadi*; Rome, 1716-1722; — *Le Prose degli Arcadi*; Rome, 1718, in-8°; — *Notizie degli Arcadi morti*; 1720,

3 vol.; — *I Giuochi olimpici in lode di p. Innocenzo XIII*; Rome, 1721, in-4°; — *rona rinterzata in lode d'Innocenzo XI*; Rome, 1721, in-4°; — *Arcadum Carmi*; Rome, 1721, in-8°; — *Le Vite de' più celebri Poeti provenzali, tradotte dal francese, ornate di copiose annotazioni, e accresciute di moltissimi poeti*; seconda edizione; Rome, 1721, in-4°, et dans les *Commentarii* de l'auteur *Historia della basilica di San-Anastasia, la notizia d'altre chiese*; Rome, 1722, in-4°; — *Stato della sacrosanta chiesa palatina Lateranense nel anno 1723*; Rome, 1724, in-16; — *Vita di M.-Gabriello Filippucci*; Rome, 1724, in-4°; — *I Giuochi olimpici in lode di Giovanni V, re di Portogallo*; Rome, 1725, in-4°.

V. R.

Tiraboschi, Storia, III. — *Journal de Trevoux*, 1729. — Nicéron, Mémoires, t. XXXI.

CRESCONIUS. Voy. CORIPPUS.

* CRÉSILAS (Κρησίλας), sculpteur athénien vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. (à l'époque de Phidias et de Polyclète, il concourut avec eux et les plus illustres artistes de l'époque pour une statue d'Amazone destinée au temple d'Éphèse. On peut lire dans Pline l'histoire de ce concours, dans lequel les artistes se jugèrent eux-mêmes. Crésilas obtint le troisième rang. Son nom, peu usité et mentionné seulement par Pline, a donné lieu à beaucoup de conjectures. Les critiques, regardant le mot de Crésilas comme une faute de copiste, le changèrent en Ctésilas ou Ctésilaüs. Comme dans le premier chapitre Pline parlait de Désilaüs, auteur d'une célèbre statue de l'Amazone blessée, on changea encore ce nom en Ctésilaüs, et l'on considéra les belles statues d'Amazones blessées du temple et du Louvre comme des imitations de la statue d'Éphèse. A ce Ctésilas ou Ctésilaüs, on attribua, par une hypothèse si peu fondée que les autres, l'admirable statue du gladiateur mourant, dans laquelle on retrouvait le guerrier expirant dont parle Pline. Pline énumère les sculpteurs par ordre alphabétique, et commence la lettre D par Désilas; ce nom ne saurait donc être une répétition de celui de Crésilas, et il n'existe aucune raison pour transformer ces deux noms en Ctésilas. Cette simple remarque suffit pour ébranler l'échafaudage d'hypothèses dont nous avons parlé plus haut, et il a été complètement renversé par une découverte récente. En fait, des fouilles à Athènes, on a trouvé dans le mur d'une citerne, devant la façade occidentale du Parthénon, l'inscription suivante, qui appartenait certainement au piédestal de la statue du Guerrier expirant :

HEPMOΛΥΚΟΣ
ΔΙΕΤΡΕΦΟΥΣ
ΑΠΑΡΧΕΝ
ΚΡΕΣΙΛΑΣ
ΕΠΘΕΣΕΝ

(Hermolycus, fils de Diétréphès, la dédia; Crésilas l'acheva)

us voyons par cette inscription que le rival Phidias s'appelait bien Crésilas, comme le rient les deux manuscrits de Pline; et que statue louée par cet écrivain est bien la même celle dont Pausanias parle longuement. C'était un excellent ouvrage de bronze, placé sur le portique oriental dans les Propylées. Hermolycus l'avait dédiée à la mémoire de son père, Diitréphès, qui tomba percé de flèches en 3, à la tête d'un corps de Thrâces, près de calessos en Béotie. Outre cette statue et celle de l'Amazone du temple d'Éphèse, Crésilas eût une statue de Périclès, dont le buste du Musée du Vatican est peut-être une copie. L. J. line, *Hist. nat.*, XXXIV, 19. — Pausanias, I, 23. — *Kunstblatt*, 1840, n^{os} 12 et 38. — Sillig, *Catalogus Musei*, p. 168.

CRÉSOL (Louis), littérateur français, de l'ordre des Jésuites, né en 1568, dans le diocèse de Tréguier, mort le 11 novembre 1634. Il prosa successivement les humanités, la philosophie et la théologie, et fut pendant quinze ans rétaire du général de son ordre, à Rome. Ses principaux ouvrages sont : *Theatrum veterum aetorum*; Paris, 1620, in-8^o; — *Vacationes humanales, seu de perfecta oratoris actione pronunciatione*; ibid., 1620, in-4^o; — *Mystagogus, seu de sacrorum hominum disciplina*; I, 1629, in-fol.; ibid., 1638, 2 vol. in-4^o; — *Antilogia sacra, seu de selectis piorum hominum virtutibus*; ibid., 1632 et 1638, 3 vol. in-fol. Legambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.*

CRESPEL (Emmanuel), missionnaire flamand, de l'ordre des Récollets, vivait dans la dernière moitié du dix-huitième siècle. Il s'embarqua pour le Nouveau Monde en janvier 1734, et fut successivement curé près de Montréal; et aumônier dans diverses localités. Le vint sur lequel il revenait en France, en novembre 1736, ayant fait naufrage, il aborda, avec quelques-uns de ses compagnons, sur la côte du Labrador, y passa l'hiver dans l'état le plus affaibli, et retourna à Québec au mois de juin. Il vint de retour en France en décembre 1738, et vint dans la suite aumônier dans l'armée du maréchal de Maillebois. On a de lui : *Voyage au Nouveau Monde, et histoire intéressante du voyage du P. Crespel*; Amsterdam (Paris), 1757, 1 vol. in-12.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*.
CRESPEL-DELLISSE (Louis-François-Xavier-Joseph), industriel et agronome français, à Lille (Nord), le 22 mars 1789. Il fonda à Lille, avec Passy et Dellisse, le premier établissement pour la fabrication du sucre indigène (1810). Le produit de cette première année ne fut pas au-dessus de 400 kilogrammes de sucre brut; dès l'année suivante il s'éleva à 10,000 kilogrammes. Il s'agissait de faire concurrence à l'Amérique, et ce furent des Espagnols, prisonniers de guerre, qui furent d'abord employés aux travaux. Plus tard il transporta sa fabrique à Arras, et dès 1824 Chaptal proclama lui-même

Crespel-Dellisse le premier entre les producteurs du sucre français, et la *Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale* lui décerna sa grande médaille d'or. L'infatigable industriel Crespel étendit peu à peu son industrie jusque dans quatre départements voisins du département du Nord (Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Oise). Sa maison aujourd'hui ne compte pas moins de dix-neuf établissements agricoles, fournissant la betterave à sept usines de fabrication, dont la raffinerie centrale est à Arras. Un atelier général de construction de machines, établi également à Arras, entretient et renouvelle le mobilier immense, industriel et agricole, de cette union manufacturière. Sur les 130 millions de kilogrammes de sucre, total moyen de la consommation française annuelle, la production indigène de France étant d'environ 75 millions de kilogrammes, Crespel-Dellisse en livre au commerce de 3 à 4 millions de kilogrammes, plus que la vingtième partie de la production nationale de la métropole. A. J. DE MANCY.

Chaptal, *Rapport à la Société d'Encouragement*, 1824. — *Encyclopédie moderne* de Firm. Didot, art. *Sucre*. — *Les Hommes utiles*, recueil de la Société Montyon et Franklin, prem. semestre 1838.

CRESPET (Pierre), théologien français, de l'ordre des Célestins, né à Sens, en 1543, mort dans le Vivarais, en 1594. Il fut élevé aux premières dignités de son ordre, et s'attacha au parti de la Ligue. Dans un voyage qu'il fit en Italie, à la suite du cardinal Gaetano, il visita les maisons des Célestins. De retour à Paris, il soutint par ses sermons le courage des adversaires d'Henri IV, et il se fit remarquer par son zèle contre le Béarnais. Lorsque la guerre civile fut terminée, Crespet quitta la scène politique; il réussit à obtenir un prieuré dans le Vivarais, et il alla y finir sa vie. Ses principaux ouvrages sont : *Discours sur la vie et passion de sainte Catherine*, en vers; Sens, 1577, in-16; — *La Pomme de grenade mystique*; Paris, 1586, 1595, in-8^o; Rouen, 1605, in-12; — *Deux livres de la haine de Satan et malins esprits contre l'homme*, etc.; Paris, 1590, in-8^o; — *Commentaires de Bernardin de Mendoza des guerres de Flandre et des Pays-Bas, depuis 1567 à 1577, traduits de l'espagnol*; ibid., 1591, in-8^o.

Beccuet, *Hist. Congregat. Celestinarum*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXIX, p. 252. — Moréri, *Dict. hist.* — Ch. Labitte, *De la Démocratie chez les prédicateurs de la Ligue*, p. 172.

CRESPI, nom de plusieurs peintres italiens, dont voici les principaux, dans leur ordre chronologique :

CRESPI (Daniel), peintre italien, né en 1590, à Milan, ou, selon d'autres, à Basto-Arsizio, mort en 1630. Il fut l'élève et le rival de Jean-Baptiste Crespi. Il eut pour second maître le plus célèbre des Procaccini. Ses caractères de têtes sont ordinairement bien choisis, expressifs; ses figures de saints portent l'empreinte d'une belle âme; ses or-

donnances sont régulières, bien combinées; chaque personnage occupe la place qui convient à son rang, à son action; les costumes sont exacts, riches et variés selon le besoin; enfin, ses peintures, tant à fresque qu'à l'huile, sont remarquables par une grande vigueur de coloris. Pour se faire une idée du mérite de cet artiste il faut avoir vu sa grande *Déposition de Croix* dans l'église de la Passion, si riche en productions des arts; son *Saint Paul* premier érmitte; son *Saint Antoine* à San-Vittore al Corpo de Milan; sa *Lapidation de saint Étienne*, au musée de Brera, et surtout ses représentations des principaux traits de la *Vie de saint Bruno*, à la Chartreuse de Milan, qui sont ses dernières et ses plus admirables productions. Sur le tableau où Roger, comte de Sicile et de Calabre, est représenté trouvant saint Bruno en prière dans sa cellule, il a tracé ces mots : *Daniel Crispus Mediolanensis pinxit hoc templum anno 1629.* [Enc. des G. du M.].

Lanzi, *Storia pittorica.*

***CRESPI** (*Jean-Baptiste*), peintre italien, dit *le Cerano*, né à Cerano, en 1557, mort en 1633. Il étudia à Rome et à Venise. Il joignit à son talent pour la peinture une grande connaissance de l'architecture et de l'art de modeler, fut versé dans les lettres, excella dans l'équitation et jouit à la cour de Milan de tous les honneurs et prérogatives dus à ses rares mérites. Pensionné pour présider aux vastes entreprises du cardinal Frédéric Borromée et diriger l'académie de Milan fondée par ce prélat, il s'acquit une grande renommée. En peinture, en architecture, en sculpture, les travaux exécutés par lui ou sous sa direction sont considérables. Du premier de ces arts, dans lequel il s'est plus particulièrement distingué, on cite le *Baptême de saint Augustin*, à Saint-Marc, qui rivalise avec un tableau de César Procaccini, placé en regard; *Saint Charles et saint Ambroise*, à Saint-Paul, tableau supérieur à ce que les Campi ont peint de mieux dans cette église; *Le Rosaire*, à Saint-Lazare, qui fait paraître moins belles qu'elles ne le sont les admirables fresques de Nuvolone. J.-B. Crespi, inégal dans ses productions, tantôt plus coloriste que dessinateur, tantôt plus dessinateur que coloriste, mais presque toujours franc, spirituel et harmonieux, n'a pas connu la grâce naturelle. Ses figures paraissent guindées, tourmentées. [Enc. des G. du M.]

Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.*

***CRESPI** (*Antonio-Maria*), peintre de l'école milanaise, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. Fils et élève de Benedetto Crespi, il est comme lui connu sous le surnom de *Bus-tini*. Il fut peintre de talent, et en outre il a gravé plusieurs planches, dont les plus estimées sont : un *Massacre des Innocents*, deux *Résurrection* dans le genre de Rembrandt, et un *Berger endormi*.

E. B.—N.

Ticozzi, *Dizionario.* — Lanzi, *Storia pittorica.*

***CRESPI** (*Benedetto*), surnommé *Bus-tini*, peintre, né à Côme, au commencement du septième siècle. Sa manière est forte et élégante, bien qu'elle se ressente du maniérisme alors fort à la mode en Lombardie. On ignore fut son maître.

CRESPI (*Joseph-Marie*), peintre italien à Bologne, en 1665, mort dans la même ville en 1747. Cet artiste, que l'élégance habituelle de son costume fit surnommer *l'Espagnol*, est le père le plus célèbre des peintres bolonais qui portent son nom. Toni, Canuti, Cignani furent successivement ses maîtres. Dès sa jeunesse il s'appuya sur les véritables bases du goût, étudia les grands maîtres à Bologne, à Venise, à Modène, à Parme, à Urbino et à Pesaro. Il fut grand coloriste et fut, au moyen de la chambre noire, à rendre une vérité étonnante les effets de lumière les plus extraordinaires. Original, facétieux, caustique de son naturel, ses tableaux se ressentent de la bizarrerie de son esprit; et jusque dans ses sujets d'histoire, qui réclament de la gravité, la grandeur ou de la noblesse, il cherchait à égayer son spectateur. Dans les *Sept Sacrements* qu'il peignit pour le cardinal Ottoboni, et où l'originalité d'invention est si vantée, le mariage est figuré par l'union d'une jeune fille quatorze ans avec un octogénaire, union qui cite le rire des assistants et étonne même le prêtre et les deux témoins des mariés. Ce peintre a laissé un nombre considérable d'ouvrages, mais la plupart sont des facéties, des badinages, des caricatures. Ils n'en sont pas moins très-recherchés, principalement ceux qu'il peignit avant qu'il eût adopté cette manière colorier économique, superficielle, sans éclat, qui a limité à quelques années le succès et l'éclat de ses tableaux. Il a gravé à l'eau-forte un assez grand nombre d'estampes, dont plusieurs portent le nom de Mattioli. Elles sont en général très-rare. Les unes sont dans le genre de Rembrandt, d'autres dans la manière de son rival Rosa. *Le Massacre des Innocents* est sa pièce capitale. Cette pièce a été gravée de deux côtés d'un même cuivre. [Enc. des G. du M.]

Lanzi, *Storia pittorica.*

CRESPI ou **CRESPI** (*Jean*), graveur français, né à Paris, vers 1560. Il publia avec Louis Crespi, son fils, un grand nombre d'estampes, copiées d'après de bons graveurs; ils ont aussi gravé de petites estampes pour tabatières en burin très-fin. Le plus bel ouvrage de ces artistes est *La Crèche de l'enfant Jésus*, d'après l'Albane.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

CRESPIN ou **CRISPIN** (*Daniel*), philologue suisse, vivait à Lausanne vers la fin du dix-septième siècle. Le savant Huet le chargea de revoir la collection des classiques *ad usum delphini*. Les auteurs qu'il a édités et annotés sont : *Salluste*; Paris, 1674, 1726, in-8.

Ovide; Lyon, 1681, 4 vol. in-4°; Venise, 31, in-4°.

Adelung, Supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

CRESPIN (Jean), littérateur français, natif d'Arras, mort à Genève, en 1572. Il fut d'abord avocat au parlement de Paris. Ayant embrassé le culte protestant, il se retira à Genève, où établit une imprimerie. Versé dans la connaissance des langues grecque et latine, il aida le pape Constantin dans la composition de son *Lexicon Græco-Latinum*. Ses principaux ouvrages sont : *Le Livre des Martyrs*, depuis Jean Huss qu'en 1554; Genève, 1554, in-8°; réimprimé sous ce titre : *Histoire des Martyrs persécutés depuis la mort pour la vérité de l'Évangile, mis le temps des Apôtres jusqu'à présent, laquelle est jointe l'histoire des martyrs de l'année 1569*, de l'année 1569; ibid., 1570, in-fol.; traduit en latin par Cl. Baüel, et publié sous ce titre : *Acta Martyrum qui sæculo XVI in Italia, Germania, Anglia, Flandria, Italia, et alijs partibus Christianis dederunt nomen Evangelio, idque sanguine suo obsignarunt*; ibid., 1556, in-8°; réimprimé, 1569, in-4°; l'édition la plus complète de cet ouvrage, successivement revu et augmenté, est celle de Genève, 1619, in-fol.; — *Le Marchand converti, tragédie nouvelle, en laquelle la vanité et la fausse religion, au parangon l'une et l'autre, sont au vif représentées*; ibid., 1568, in-8°; 1561, in-12; avec *La Comédie du Peuple malade* (de Bèze); ibid., 1591, in-16; est une traduction en vers du latin de Th. Beza; — *État de l'Église dès les temps des Apôtres jusqu'à 1560, avec un recueil des troubles advenus sous les rois François II et Charles IX*; 1564, in-8°; avec des éditions de Jean Taffin, Berg-op-Zoom, 1605, in-4°; — *Bibliotheca studii theologici, ex Patribus collecta*; 1581, in-fol.; — *Joh. Crisostomi in Justiniani Institutiones libri quatuor*; Francfort, 1591, in-8°; — *Tractatus de Apostasi*.

Genebier, *Hist. littér. de Genève*, t. II. — André, *Biblioth. Belgica*. — Adam, *Vitæ Eruditorum*. — Bayle; *Dict. hist.* — La Croix du Maine, *Biblioth. française*.

* **CRESPO (François)**, bénédictin espagnol, vécut dans les premières années du dix-huitième siècle. Il fut abbé du Montserrat, vicaire général de sa congrégation, professeur de théologie à Salamanque. Nous avons de lui : *Trinaculum Thomisticum de immaculatæ Deiparæ conceptu*; Barcelone, 1657, in-4°.

Le P. LACOMBE.

Megelbauer, *Biblioth. Benedict.*, t. IV.

CRESSEY ou CRESSY (Hugues-Paulin ou Paul), historien et théologien catholique français, né en 1605, à Wakefield, mort à Grinograd, dans le comté de Sussex, le 10 août 1774. Après la mort du vicomte de Falkland, dont était chapelain, il se rendit à Rome, à la suite de Charles Bertie, y abjura le protestantisme en 1646, entra ensuite dans le monastère des bé-

nédicins anglais de Douai, et y changea ses noms de Hugues-Paulin en celui de *Serenus*. Étant retourné en Angleterre à l'époque de la Restauration, il devint chapelain de la reine Catherine de Portugal, femme de Charles II. On a de lui : *Exomologesis, or faithful narration of the occasion and motives of his conversion to catholic unity*; Paris, 1647 et 1653, in-8° : c'est une excellente réfutation des écrits qui ont été publiés en faveur du protestantisme; — *Church History of Britanny, from the beginning of christianity to the Norman conquest*; Rouen, 1668, in-fol.; ouvrage plein d'érudition, mais resté incomplet; — *Fanaticism fanatically imputed to the Catholic Church*; 1672, in-8°. On a encore de lui un grand nombre d'autres ouvrages en faveur de la religion catholique : on y remarque un penchant prononcé pour le mysticisme.

Wood, *Athenæ Oxonienses*. — *Biographia Britannica*.

* **CRESSIONE (Ersiliius)**, chirurgien italien, né à Crémone, florissant vers la fin du quatorzième siècle. Il jouit d'une grande réputation, et il composa un ouvrage : *De Cura vulnerum et de unguentis et emplastris conficiendis*, qui n'a point été imprimé, de même que tant d'autres productions du moyen âge relatives aux sciences médicales.

Arisi, *Cremona litteraria*, t. I, p. 178.

CRESTÉY (Pierre), philanthrope français, né à Trun, près d'Argentan, le 17 novembre 1622, mort à Barenton, près de Mortain, le 23 février 1703. Ce charitable ecclésiastique fut curé de Barenton, et se fit remarquer par le zèle qu'il mit à fonder des établissements d'utilité publique. Ses principaux sont : un hôpital à Barenton, une maison de religieuses hospitalières dans le même endroit, une pareille maison à Vimoutiers, un hôtel-dieu à Bernay et un séminaire à Domfront.

J. Grandet, *Vie de P. Crestéy*.

* **CRESTI, Voy. PASSIGNANO.**

CRESTIN (Jean-François), législateur et historien français, né à Villexon (Haute-Saône), en 1745, mort en 1830. Il était procureur au bailliage présidial de Gray et maire de cette ville lorsque éclata la révolution, dont il fut un zélé partisan. Il en défendit les principes à l'Assemblée législative de 1791; il devint secrétaire de cette assemblée, et s'y trouvait seul des membres du bureau lorsque, le 10 août, Louis XVI vint y chercher un refuge. Crestin ne fit point partie de la Convention; mais on le nomma président de son district. En 1801 il obtint la sous-préfecture de Gray, qu'il quitta en 1808. A la rentrée des Bourbons, il n'occupa aucun emploi, malgré quelques brochures qu'il publia en leur faveur. On a de lui les ouvrages suivants : *La Vérité rétablie, ou mémoire sur la séance de l'Assemblée législative du 10 août 1792*; 1814, in-8°; — *Réflexions historiques sur la seconde usurpation du trône de France par Bonaparte*; Gray, 1815,

ais le prélat, mieux informé, finit par le faire. Après la mort de sa femme, Crétenet tra dans l'état ecclésiastique.

Crème, *Vie de J. Crétenet*; Lyon, 1680. — Moreri, *Dictionnaire historique*.

CRÉTET (*Emmanuel*, comte DE CHAMPL), administrateur et négociant français, quit au Pont-de-Beauvoisin, en Dauphiné, le 10 vrier 1747, et mourut à Auteuil, le 28 novembre 1809. Issu d'une famille de négociants, il vint par goût la même carrière. Après quelques années de séjour en Amérique, il vint s'établir à Paris, où ses spéculations furent heurées. La révolution de 1789 trouva en lui un es partisans. Il devint acquéreur de doli nes nationales considérables, et notamment la Chartreuse de Dijon. Le département de la te-d'Or le nomma son représentant au Con l des Anciens, lors des élections de l'an iv (octobre 1795); il fut réélu en l'an vii (avril 1799), pendant toute la durée de son mandat il ne ssa de s'occuper de presque toutes les questions finance qui furent soumises à la discussion du ps législatif. Il ne contribua pas peu à faire opter les principales lois fiscales de cette époque, les que celles de la taxe d'entretien des routes, la réduction des rentes (9 vendémiaire an vi) de l'enregistrement (22 frimaire an vii). Après 18 fructidor, il fut nommé président du Conseil s Anciens. An 18 brumaire, il se résigna facilement à n'être plus représentant du peuple, pour venir conseiller d'État. Nommé membre de la mission législative des deux Conseils, il retit de sa signature la constitution de l'an viii. premier consul, qui avait apprécié sa capacité, chargea de la direction des ponts et chaussées, naux et cadastre. Crézet conserva ces fonctions squ'au 25 avril 1806, et devint alors gouverneur de la Banque de France (1), en exécution la loi qui mettait cet établissement sous la ain de l'administration. Il fut choisi par le gouvernement pour conclure avec les ministres plépotentiaires du saint-siège la convention du 26 illet 1801, qui rétablit en France l'exercice gal du culte catholique (2). Le 9 août 1807 il t nommé ministre de l'intérieur, en remplacement de M. de Champagny. Il garda le portefeuille ce département jusqu'au mois de septembre 09. Pendant le cours de son administration, procéda à l'ouverture du canal de l'Ourcq, et sa la première pierre du Palais de la Bourse. affaiblissement de ses forces et le déclin de santé le contraignirent à donner sa démission; titre de ministre d'État lui fut conféré, mais e le porta pas longtemps, car; s'étant retiré Auteuil; il succomba à la fin de novembre de

la même année. L'empereur ordonna que quoi qu'il ne fût pas mort dans l'exercice de ses fonctions, les mêmes honneurs qui avaient été décernés au comte Portalis lui seraient rendus. Son corps fut ensuite transféré au Panthéon.

J. LAMOUREUX.

Moniteur universel de l'an iv à 1809. — *Biographie des Contemporains*.

CRETI (*Donato*), peintre de l'école bolognaise, né à Crémone, en 1671, mort à Bologne, en 1749. Il fut un des meilleurs élèves de Lorenzo Pasinelli, surtout parce qu'au lieu d'imiter servilement le style de son maître, il s'efforça de l'améliorer en empruntant au Cantarini quelques-unes de ses qualités. Manquant de confiance en lui-même, jamais il n'arrivait à être content de ses ouvrages, et il les eût gâtés à force de les retoucher si on ne les lui eût arrachés en quelque sorte de force, ainsi que cela arriva pour le *Saint Vincent* des dominicains de Bologne, tableau qui passe pour son chef-d'œuvre. Le plus bel éloge qu'on puisse en faire est de dire qu'il était encore vu avec plaisir à côté du *Saint Raymond* de Louis Carrache. On fait aussi grand cas de *La Vierge avec saint Ignace et des Anges*, placée dans la cathédrale. — Créti forma plusieurs élèves, dont le plus connu est Ercole Graziani.

E. B.—N.

Crespi, *Feisina pittrice*. — Lanzl, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

CRETIN ou **CHRESTIN** (*Guillaume* ou *Pierre*), vieux poète français, vécut sous les règnes de Charles VIII, Louis XII et François 1^{er}, comme on le voit par ses œuvres : la date de sa naissance est inconnue; mais il mourut vers 1525, à ce qu'on a conjecturé d'après un passage de Geoffroy Tory, son contemporain. Il nous apprend lui-même dans ses vers que son vrai nom était *Dubois*; il fut, on ne sait pourquoi, surnommé Crétin (mot qui signifie *petit panier* dans la vieille langue). Il était probablement Parisien; mais sa vie est fort obscure et pleine d'incertitudes. On sait seulement qu'il fut trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes, titre auquel il joignit ensuite celui de chantre de la Sainte-Chapelle de Paris; néanmoins, il avait peu de sympathie pour les moines, contre lesquels il fit même une violente satire. Nommé chroniqueur du roi, il fut chargé par François 1^{er} d'écrire l'histoire de France, et ce fut alors qu'il versifia ses *Chroniques* en douze livres, qui s'étendaient depuis la prise de Troie jusqu'à la fin de la deuxième race. A cette époque, la poésie, faute d'inspiration véritable, s'adressait volontiers aux faits pour se guider et se soutenir; les poèmes épiques d'alors étaient d'arides chroniques, sèchement rimées, comme celles de Martial d'Auvergne, de G. Châtelain et de J. Molinet. Outre cette histoire, Crétin a fait des poésies plus connues, quoique, à vrai dire, elles ne méritent guère de l'être davantage. Son recueil offre une grande diversité de pièces : ce sont des

1) A propos de cette nomination, un affreux calemburg circula dans Paris : « M. Crézet, dit-on, fait *banqueroute* » (Banque et route).

2) Les autres ministres plépotentiaires de la république étaient Joseph Bonaparte et Bernier, depuis évêque d'Orléans. Ceux du saint-siège étaient les cardinaux Gaspari, Spina, et Caselli.

chants royaux, des ballades et des rondeaux sur l'immaculée Conception, envoyés au Puy de Rouen, espèce d'académie du temps, beaucoup de poésies pieuses, des épigrammes, des épîtres, des complaintes funéraires en forme de dialogues, parfois assez bizarres, une sorte de pastorale, etc. C'est à François Charbonnier, secrétaire de François I^{er} et grand ami de Crétin, que nous sommes redevables de ses poésies; et il faut avouer que la postérité ne doit pas lui être fort reconnaissante de ce cadeau. Quoique Crétin signât chacune de ses pièces de cette devise, orgueilleusement modeste : *Mieux que pis*, il est aujourd'hui presque illisible, par l'obscurité, la sécheresse, la diffision et le mauvais goût de ses vers, par les jeux de mots et les pointes continuelles dont il les remplit, à la façon de Meschinot et de son ami Molinet, dont il se montre presque toujours le servile imitateur. D'un bout à l'autre de ses poésies, il se crée des difficultés aussi bizarres que puériles, et s'évertue non-seulement à donner à ses vers les rimes les plus riches, ce qui ne serait pas un grand mal, mais à faire rimer ensemble un ou plusieurs mots tout entiers, ce qui rend leur sens souvent forcé et inintelligible et produit un vrai fracas de syllabes, au milieu duquel se perd le peu qu'il y a de pensée dans la pièce. C'est là ce que voulait dire Clément Marot quand il l'appelait *le bon Crétin au vers équivoqué*. Toujours en quête des allitérations les plus puériles, il s'applique parfois en outre à faire rimer l'hémistiche d'un vers avec la fin d'un précédent, et l'on conçoit qu'il n'en faut pas davantage pour refroidir aussitôt la chaleur et l'inspiration du poète, comme pour glacer le lecteur lui-même: C'est ce qui est arrivé, pour me borner à cet exemple, dans son *Invective sur la lâcheté des gendarmes de France à la journée des éperons*. Voici un échantillon de son style, tiré de son épître à Honorat de La Jaille.

Par ces vltus verds Atropas a trop os
Des corps humains ruez envers en vers,
Dont un quldau, aspre aux pots, à propos
A fort blasmé ses tours pervers par vers, etc.

Il faudrait Œdipe pour débrouiller cette énigme. Crétin ne sut jamais faire accorder ensemble la raison et la rime; plus il avança en âge, plus il se livra à ces jeux frivoles de style. Ces sortes de recherches n'étaient pas rares alors dans la poésie, qui offrait un caractère commun d'érudition et de science dans la forme, et qui cherchait à suppléer aux idées et au souffle qui lui manquaient trop souvent par des élégances péniblement recherchées. Toutefois, nul n'a porté si loin que Crétin cette affectation puérile : mais du moins ce soin continu et excessif de la forme, à côté de ses effets désastreux, a produit quelquefois des résultats assez remarquables : à force de manier le rythme en tous sens, il lui est arrivé, trop rarement, de l'assouplir, de le varier avec art, de le tourner avec prestesse et vivacité; et on sait qu'il a fait

quelques petits vers qui ont pu être cités, si trop de disparate, à côté des modèles du genre. Si l'on y joint quelques-uns de ses quatrains; les abus du monde, où il y a de la verve, un style assez pittoresque, on aura de Crétin peu près tout ce qui mérite d'être remarqué. Ses défauts mêmes expliquent, aussi bien que ses qualités, les éloges excessifs de ses contemporains. D'abord le maître, Marot, qui le condamnait dans sa jeunesse, dédia la première pièce de son livre d'épigrammes, qu'il eut grand soin de faire toute en équivoques, à *M. Crétin, souverain poète français*; et après sa mort il fit à la louange de *Crétin, qui tant savoit*, une épitaphe magnifique où il appelle ses œuvres *chose éternelle*. D'autres, aujourd'hui bien oubliés, mais fort célèbres alors, et qui comptaient parmi les premiers écrivains, ont encore renchéri sur Marot. Le spirituel et malin Ch. Bordigné, dans son *Épître de maître Pierre Faifeu à Messieurs les Angevins*, a prodigué les louanges; Jean Molinet et Jean Maire ont fait de même; quant à Geoffroi Terrien, il va jusqu'à le mettre au-dessus de Virgile d'Homère pour ses *Chroniques de France*. Coup sûr, Crétin n'avait pas rêvé pareille gloire en écrivant son *Épopée*. Au milieu de ce concert d'éloges, il n'y a guère qu'une voix discordante, c'est celle de ce terrible Rabelais, railleur et versel, qui ne se laissait pas prendre aux engagements passagers. Il l'introduit dans le troisième livre de son *Pantagruel*, sous le nom de *vin Raminagrobis*, et il se moque de ses pointes ses jeux de mots, de ses continuelles équivoques; en un mot, il le représente comme un poète ridicule et un radoteur. Il n'est pas douteux, d'après plusieurs circonstances, que ce soit Crétin qu'il ait eu en vue : qu'il me suffise de dire que la réponse faite par Raminagrobis à Panurge, qui lui demande s'il doit se marier, n'est autre qu'un rondeau extrait des œuvres mêmes du poète.

Les poésies de Crétin parurent sous le titre de *Chants royaux, oraisons et autres poésies traitées*, par les soins de Fr. Charbonnier, en 1527, deux ans après sa mort; in-8°, goth., rare; la dernière édition est celle d'Urb. Coustellier, Paris, 1723, in-12 : elle est augmentée de deux lettres à Jehan Molinet, chanoine de Valence, et d'une réponse de ce dernier. La traduction en vers de *l'Épître de Fauste Androuin, en laquelle Anne, reine de France, exhorte Louis XII à revenir en France après sa victoire sur les Vénitiens*, qui a été publiée in-16, goth., sans date, et qui porte le nom de Crétin, ne se trouve dans aucune de ces éditions. Les 5 vol. in-folio de ses *Chroniques de France* font partie de la collection des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Victor FOURNÉ

Pasquier, *Recherches de la France*. — La Croix du Maine, *Bibliothèque*. — Moréri, *Dictionnaire*. — Tillet, *Parnasse français*. — L'abbé Goujet, *Bibliothèque française*, t. X. — Viollet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, 1, 159.

* **CRÉTINEAU-JOLY** (*Jacques*), historien français; né à Fontenay-Vendée, le 23 septembre 1803. Professeur de philosophie à dix-neuf ans, il débuta dans les lettres en 1826, après avoir voyagé assez longtemps en Italie et en Allemagne. Après 1830 il fonda *Le Vendéen*, journal dont le principe était la légitimité dynastique; et de 1834 à 1838 il rédigea à Nantes le journal *L'Hermine*; dirigea *L'Europe monarchique*, et publia en même temps des *nouvelles* dans plusieurs revues. On a de lui : *Chants romains*; Paris, 1826, in-18; — *Les Trappistes*, poème; Angoulême, 1829, in-12; — *Épisodes des guerres de la Vendée, précédés d'un tableau historique de cette contrée depuis la révolution de Juillet*; Paris, 1834, in-8°; — *Histoire des généraux et chefs vendéens*; Paris, 1838, in-8°; — *Un Fils de Pair de France*; Paris, 1839, in-8°; — *Histoire des traités de 1815 et de leur exécution*; Paris, 1842; — *Histoire de la Vendée militaire*; Paris, 1840-41, 4 vol. in-8°; 1843, 2^e édit., 4 vol. in-12; — *Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus*; Paris, 1844-46, 6 vol. in-8°; et 1846, 2^e éd., 6 vol. in-12. Une nouvelle édition parut en 1851. M. Crétineau-Joly a écrit aussi une brochure contre le Père Theiner, à l'occasion de son ouvrage sur la *Vie de Clément XIV*.

Beurquelot et Louandre, *La France littéraire contemporaine*. — Beuchot, *Journal de la Librairie*.

CRETTE DE PALLUEL (*François*), seigneur des fiefs de Palluel, Blaru, et Pontgaland, agronome français, né à Drancy-les-Boues, près Paris, le 31 mars 1741, mort le 29 novembre 1798. Dès l'âge de dix-huit ans, il savait déjà valoir par lui-même une propriété fort considérable, dont son père, conseiller secrétaire du roi, lui avait confié l'exploitation. Un mémoire *Sur la nourriture des chevaux*, adressé au baron d'Ogny, alors directeur général des postes du royaume, obtint les suffrages de ce seigneur, qui, par une lettre circulaire, en recommanda vivement l'application à tous les maîtres de postes de France. Ce premier succès engagea Crétte de Palluel à publier plusieurs mémoires, fruits d'une longue expérience et d'une pratique de tous les jours. Son *Mémoire sur le dessèchement des marais* remporta le prix de 600 livres, fondé par le duc de Béthune-Charost, et lui valut son admission dans la plupart des sociétés agronomiques de France, et plusieurs récompenses honorifiques. Pendant la révolution il fit partie de la commission d'agriculture et des arts; on lui doit la conservation du célèbre fautenil du roi Dagobert, qui fut transporté par ses ordres à Paris. On lui doit aussi, chose plus utile, la culture de la garance, de la grande chicorée sauvage, du tournesol, du turneps, etc., etc.; l'invention de plusieurs instruments aratoires, tels que le cylindre à dents, le moulin à bacher les racines, qui eut l'approbation de plusieurs sociétés agronomiques, le grand hachoir à paille, dont le gou-

vernement fit l'établissement à Paris, l'amélioration des élèves de vaches, la suppression des jachères, etc. Il contribua avec Parmenier à l'introduction de la culture des pommes de terre en France. Il inventa aussi la charrue à butter les pommes de terre; et ce fut par ses soins que la plaine des Sablons futensemencée d'espèces qu'il avait recueillies et tirées de l'étranger. Crétte de Palluel fut successivement député de Saint-Germain à l'Assemblée provinciale de l'Île de France (19 août 1787), juge de paix du canton de Pierrefitte (en novembre 1790), membre de l'Assemblée nationale législative (en septembre 1791). Il y professa des opinions modérées. Incarcéré avec son frère et son vieux père le 27 prairial an IV (1794), il ne sortit de prison qu'après le 9 thermidor, et sur les instances répétées des habitants de leur commune. Crétte de Palluel fut ensuite réélu, le 27 juin 1795, juge de paix du canton de Pierrefitte, et mourut à Dugny, âgé de cinquante-huit ans. Ses principaux ouvrages sont : *Mémoire sur le dessèchement des marais, et de l'utilité qu'on peut tirer des marais desséchés, et particulièrement de ceux du Laonnais*, Paris, in-8°, 1789; nouvelle édition, augmentée, Paris, 1802, in-8°; — *Mémoire sur la suppression des jachères*; Paris, 1790; — *Traité sur les prairies artificielles; extrait des Mémoires de la Société d'Agriculture de Paris et des auteurs modernes les plus estimés; augmenté de la culture de dix plantes qui ne se trouvent pas dans Gilbert; auquel on a ajouté la description d'une machine indispensable dans les grandes exploitations, avec laquelle on coupe facilement par heure soixante boisseaux de racine*; Paris, in-8°; 1801; — *Mémoires sur l'amélioration des biens communaux, le dessèchement des marais, le défrichement des terres incultes, et la replantation des forêts*; Paris, in-8°, 1790; — *Formulaire du Garde champêtre*; Paris, in-8°, an IV de la république; — *Formulaire des Propriétaires*; Paris, in-8°, 1796; — *Réponse à cette question: Si la fauchaison des prés nuit à la maturité des blés*; in-4°, Dijon, 1790.

* Son fils, *Alexandre César* CRÉTTE, baron de Palluel, a été maire du troisième arrondissement de Paris depuis 1816 jusqu'en 1828, et membre du conseil général du département de la Seine (1828-1830).

Biographie des Contemporains. — *Documents comm.*

CREUTZ (*Gustave-Philippe*, comte DE), littérateur et homme d'État suédois, né dans la Finlande, en 1726, mort en 1785. Il cultiva les lettres dans sa jeunesse, et contribua à ranimer le goût de la poésie parmi ses compatriotes, en leur offrant des modèles de grâce et d'harmonie dans son poème d'*Atys et Camille*, et dans l'*Épître à Daphné*, pièces non moins remarquables par l'élegance du style que par l'éclat des pensées. Nommé à l'ambassade d'Espagne,

il étudia ce pays en philosophe et en poète. Il obtint ensuite l'ambassade de France, et résida vingt ans à Paris, où sa maison était le rendez-vous des littérateurs et des artistes les plus célèbres; il se lia surtout avec Marmontel, à qui il fournit le sujet d'un de ses contes, *Les Solitaires de Murcie*. Rappelé en Suède, il fut mis à la tête du département des affaires étrangères, et devint membre du sénat et chancelier de l'université d'Upsal.

Marmontel, *Mémoires*, liv. VI.

CREUTZBERGER (*André*), philosophe allemand, né en 1714, à Neustadt, sur l'Aisch, mort dans la même ville, le 31 janvier 1755. Il professa à Halle et dans sa patrie. On a de lui : *De causa frigoris per aliquot annos solito majoris*; Nuremberg, 1743, in-4°; — *De quibusdam principiis ad instinctum animalium mirabilem explicandum facientibus*; ibid., 1747, in-4°; — *De la diversité des sens extérieures chez les hommes, en allemand*; ibid., 1755, in-8°; — *Melodien-Concordanz*; ibid., 1755, in-8° : c'est un recueil de chansons ou cantiques, que l'auteur a rangés avec méthode. Creutzberger a encore fourni plusieurs morceaux à diverses revues.

Oertel, *Programma de vita, fatis et meritis And. Creutzbergeri*.

CRUCZIGER ou **CRUCIGER** (*Gaspard*), théologien protestant allemand, né à Leipzig, le 1^{er} janvier 1504, mort à Wittenberg, le 16 novembre 1548. Après avoir été recteur à Magdebourg et professeur de théologie à Wittenberg, il s'attacha à Luther, l'aïda dans la traduction de la Bible en allemand, et assista aux conférences que le réformateur eut dans différentes villes. On a de lui : *De ordine discendi*; *De puritate doctrinæ in Ecclesia conservanda*; *De dignitate studiorum theologorum et ministerio ecclesiastico* : ces trois discours se trouvent dans les œuvres de Mélanchthon; — *Epistola ad M. Gasp. Bornerum*, publiée par Hoffmann, dans l'*Histoire de la Réformation de Leipzig*; — Quelques commentaires sur la Bible et quelques écrits sur des sujets théologiques.

Gottlieb Bosseck, *Diss. de Gasparo Crucigero*. — Verheiden, *Eloyia præstantiorum aliquot Theologorum*. — Vogel, *Leipzigischer Annalen*. — Pantaléon, *Prosopographia*.

CRUCZIGER (*Gaspard*), théologien protestant allemand, fils du précédent, né à Wittenberg, le 19 mars 1525, mort à Cassel, le 16 avril 1597. Expulsé de Wittenberg parce qu'il avait embrassé les doctrines de Calvin, il fut appelé à Cassel comme prédicateur. On a de lui : *De Justificatione et bonis operibus*; — quelques ouvrages polémiques.

Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

CREUTZIGER (*Georges*), philologue allemand, petit-fils de G. Creutziger le père, né à Mersebourg, le 24 septembre 1575, mort le 8 juillet 1637. Il fut successivement professeur de logique, de langue hébraïque et de théologie à Mar-

bourg. On a de lui : *Harmonia linguarum quatuor cardinalium, hebraicæ, græcæ, latinæ et germanicæ*; Francfort, 1616, in-fol.

Freher, *Theatrum Eruditorum*. — Witte, *Diarium biographicum*.

CREUZ (*Frédéric-Casimir-Charles*, baron de), philosophe et littérateur allemand, naquit à Hombourg, dans le landgraviat de Hesse-Hombourg, sur l'Eschbach, en 1724, et mourut conseiller aulique, en 1770. Il avait encouru la disgrâce du landgrave de Hesse-Hombourg pour avoir pris parti pour le landgrave de Hesse-Darmstadt dans un différend qui les divisait; mais il gagna l'amitié de son prince. Creuz est connu dans la littérature philosophique par un *Essai sur l'Âme* (all.); Francfort et Leipzig, 1753, 2^e partie, in-8° et par *Le véritable Esprit des Loix*; Francfort-sur-le-Main, 1766, in-8° (all.). La traduction française de cet ouvrage anonyme a paru à Leipsic, en 1768, in-8°. L'auteur y combat Montaigne. Quant à l'*Essai sur l'Âme*, il fut vivement attaqué par Christ. Henri Hase, dans sa *Disputatio de Anima humana non mediè generata inter simplices et compositas substantias*, Iéna, 1756. On ne comprendrait pas le titre de ce dernier ouvrage si l'on ne connaissait pas la doctrine de Creuz : celui-ci prétend que l'âme n'est pas simple; qu'une substance simple est inconcevable, quoique l'impossibilité objective n'en soit pas démontrée. Mais comme il ne peut expliquer l'unité de la conscience avec une substance composée, il imagine l'âme comme une sorte de milieu entre une substance simple et une substance composée. Cette substance moyenne aurait donc des parties qui pourraient à la fois exister les unes à côté des autres, mais les unes sans les autres. L'âme aurait donc des parties, mais ces parties ne pourraient pas subsister indépendamment les unes des autres; elle n'a donc pour toutes ces parties qu'une action qu'une force indivisible et sans mouvement intérieur. Elle a sans doute étendue, figure et grandeur, mais tout cela diffère des qualités correspondantes qui s'observent dans les corps. Le simple et l'infinité sont pour lui deux notions réciproques. D'où il conclut que rien de fini n'est simple. Il regarde la conscience comme la continuation de l'existence. La représentation ou connaissance est pour lui un objet sensible. Il n'y a aucune conscience sans représentation, mais il n'y a aucune représentation sans conscience. L'âme tire de son sein toutes les possibilités dont elle a successivement conscience. Ces possibilités sont parfaitement semblables aux choses réelles qui sont hors d'elle, mais elles lui sont plutôt présentes que les choses mêmes. Il s'opère dans les âmes des changements qui se rapportent à ces possibilités, ce qui amène l'âme à conclure de la réalité extérieure produite hors d'elle-même la possibilité qui en est sortie. Creuz se distingue donc de Leibnitz en ce qu'il attribue les causes des représentations à des choses réelles.

de nous, bien que l'âme produise toutes ses idées par sa propre vertu. Mais il n'explique pas l'union de l'âme et du corps, ni le rapport de l'un et l'autre avec le monde extérieur. L'âme, du reste, peut penser sans le secours du corps; elle pense même aussi; et la pensée produite de la sorte par l'esprit est la plus claire de toutes; mais celle qui tient à l'organisme et qui est le produit de l'âme est plus obscure. L'influence de Leibnitz est ici très-sensible. Creuz a écrit encore quelques œuvres littéraires: *Odes et Chants*, 2 vol. in-8°; Francfort, 1769; — *Sénèque*, tragédie; — *Les Tombeaux*; — *Essais sur l'Homme*; — *Pensées à la manière de Lucrèce*; le tout en allemand. J. Tissot.

Buhle, *Lehrbuch der Gesch. der Phil.*, VII, p. 319. — Krug, *Encyclop. philos.-Lexicon*.

CREUZÉ DE LESSER (Le baron Auguste-François), poète et auteur dramatique français, né à Paris, le 2 octobre 1771, mort en août 1839. Après avoir été secrétaire de légation à Parme, puis sous-préfet à Autun pendant deux ans, il fut appelé au corps législatif, où il siégea six ans. Ses opinions qu'il émit dans la relation d'un voyage en Italie, publiée en 1806, ayant déplu à l'empereur, il rentra dans la vie privée, et se consacra à la culture des lettres. En 1815 Louis XVIII le nomma préfet de la Charente-inférieure, puis de l'Hérault. Creuzé de Lesser s'attacha à calmer l'effervescence des esprits, en prenant des mesures énergiques aux moyens de conciliation. Dans une occasion, on l'accusa d'une événement qu'aurait produite l'amour-propre d'auteur. Ses représentations du théâtre de Montreuil étaient sans cesse troublées par les étudiants en médecine. Une demande fut faite au directeur pour qu'il donnât *Le Nouveau Seigneur du Village*, opéra-comique dont Creuzé de Lesser était un des auteurs; une cabale s'était organisée contre cette pièce: la police fit intervenir la force armée; le parterre fut évacué, aux applaudissements des loges, et *Le Nouveau Seigneur* fut joué dans le plus grand calme. Le préfet dut devoir prendre un arrêté qui interdisait le spectacle aux étudiants durant le reste de l'année théâtrale. En vain, le ministre Decazes lui écrivit pour qu'il eût à rapporter cet arrêté: Creuzé de Lesser répondit par l'offre de sa démission, et sa volonté fut maintenue. A ceux qui lui reprochaient d'avoir exposé le préfet aux désagréments d'auteur, en laissant jouer une de ses pièces dans un département, il répondit qu'il avait défendu qu'on représentât aucun de ses ouvrages, mais qu'il avait dû excepter *Le Nouveau Seigneur*, parce que ce petit opéra, dont la musique formait le principal mérite, n'était pas de lui seul, qu'il n'avait pas cru devoir nuire aux intérêts du compositeur et de son collaborateur. Lors de l'avènement de Louis-Philippe au trône, il refusa de prêter un nouveau serment, et revint à Paris pour consacrer aux lettres le reste de sa vie. Voici la liste de ses ouvrages: *Satires*

de Juvénal, trad. en prose; 1796, in-8°; — *Le Sceau enlevé*, imitation du poème de Tassoni, ou plutôt de quelques morceaux de ce poème; 1796, in-18; la 3^e édit., en 1801. — *Voyages en Italie et en Sicile*; 1806, in-8°: a eu trois éditions. — *Les Chevaliers de la Table Ronde*, poème; 1812, in-18; 3^e édit., en 1818; — *Gaule*, poème; 1813, in-18; 2^e édit., en 1814; — *Roland*, poème; 1814, 2 vol. in-18; — *Le Cid, romances espagnoles, imitées en romances françaises*; 1814, in-8°; 3^e édit., en 1836, augmentée de deux poèmes in-18; — *Apologues*; 1824 (2^e édit.); — *Le dernier Homme*, poème; 1832, 2^e édit. Il en a paru une traduction allemande à Leipzig; — *De la Liberté, ou résumé de l'histoire des républiques*; 1833, 2^e édit., in-8°; — *Annales secrètes d'une famille pendant 1800 ans*; 1834, 2 vol. in-8°; — *Odéides*; 1834: ce sont les romances du *Cid* réimprimées avec deux poèmes du même genre: *Héloïse et Les Prisons de 1754*; — *Les Contes de Fées, mis en vers, imités de Perrault*; 1834; — *Les véritables Lettres d'Héloïse*; 1835, in-8° (en vers); — *Les Voleurs*, tragédie imitée de Schiller; 1796; — *Ninon de L'Enclos*, vaudeville en un acte; 1800; — *Monsieur des Chalumeaux*, opéra-comique en trois actes; 1806; — *Le Déjeûner de Garçons*, comédie en un acte, avec ariettes; 1806; — *Le Secret du Ménage*, comédie en trois actes, en vers, représentée au Théâtre-Français (avec Roger); — *Le Magicien sans Magie*, opéra-comique en deux actes (avec Roger); — *Le Billet de Loterie*, comédie en un acte, avec ariettes (en collaboration avec Roger); 1811; — *Mlle Delaunay à la Bastille*, comédie en un acte, avec ariettes (avec Roger); 1813; — *Le Nouveau Seigneur du village*, opéra-comique en un acte (avec Roger); 1813; — *La Revanche*, comédie en trois actes et en prose, représentée au Théâtre-Français (avec Roger); 1815; — *Le Prince et la Grisette*, comédie en trois actes; en vers, 1832. GUYOT DE FÈRE.

Sarrut, *Biog. des Hommes du Jour*. — Guyot de Fère, *Statistique des Lettrés*, etc.

CREUZÉ-LATOUCHE (Jacques - Antoine), législateur et agriculteur français, né à Châtellerault (Vienne), en 1749, mort en 1800. Après avoir fait partie du barreau de Paris, il revint à Châtellerault remplir les fonctions de lieutenant de la sénéchaussée. Il fut envoyé à l'Assemblée constituante, où il se distingua par la modération de ses opinions. A la Convention, dont il fit aussi partie, il vota, dans le procès de Louis XVI, pour le bannissement avec appel au peuple, et fut un des opposants à la loi du *maximum*. Membre du comité de salut public, après le 9 thermidor, il contribua à la rédaction de la constitution de l'an III. Il siégea au Conseil des Cinq Cents, au Conseil des Anciens, et, après le 18 brumaire, au sénat. A la création de l'Institut, il fut compris dans la classe d'économie politique. On a de lui: *Description topographi-*

que du district de Châtellerauld ; 1790, in-8°, avec une carte ; — *Sur les subsistances* ; 1793, in-8° ; — *De la Tolérance philosophique et de l'intolérance religieuse* ; 1797, in-8°. Il a inséré dans le tome IV des Mémoires de la Société d'Agriculture de la Seine des *Réflexions sur la vie champêtre*. GUYOT DE FÈRE.

Feller, *Biographie univ.*, édit. de 1843.

* **CREUZER** (*Frédéric*), littérateur et antiquaire allemand, né à Marbourg, le 10 mars 1771. Il était fils d'un relieur, qui eut ensuite un emploi de percepteur des contributions. Il fit ses premières études dans sa ville natale. Il a raconté lui-même ses premières années, et donné en quelque sorte les origines de son talent et de sa renommée. Ses souvenirs, empreints d'ailleurs de beaucoup de modestie, ne manquent pas de charme, depuis cette vieille église de Sainte-Élisabeth, bâtie dans le style du treizième siècle, et dont l'aspect fit rêver l'enfant, jusqu'à la sollicitude de son maître Volmar et d'un oncle maternel appelé Bang, ecclésiastique érudit, qui initia son neveu aux arcanes de la science. Cependant rien de bien saillant dans cette vie d'un jeune Allemand destiné, comme tant d'autres de ses concitoyens, à s'élever du silence du cabinet à la gloire littéraire. Creuzer continua ses études à Iéna, et suivit dans cette savante université les leçons de Griesbach, de Schütz et de Schiller. « J'avais souvent occasion de le rencontrer, dit Creuzer, en parlant de ce dernier, mais je n'osai jamais lui parler, tant il m'inspirait de respect. » Creuzer remplit quelque temps (1798) à Leipzig les fonctions de précepteur particulier, et à son retour à Marbourg (1802), il obtint la chaire d'éloquence. En 1804 il fut appelé à Heidelberg pour y professer la philologie et l'histoire ancienne ; il y concourut de toutes ses forces (1807) à l'établissement d'un séminaire philologique, qui fleurit encore aujourd'hui, sous la direction du savant professeur Bæhr. Pressé par Wytttenbach et par Meermann d'accepter l'invitation qui lui fut faite, au mois de décembre 1808 et en 1809, de se rendre à l'université de Leyde, M. Creuzer quitta momentanément Heidelberg ; mais le climat hollandais, qu'il ne put supporter, le força de reprendre à Heidelberg une position où l'estime publique l'environnait. Il obtint en 1818 du grand-duc de Bade le titre de conseiller de cour, et en 1826 il fut nommé conseiller privé. L'année précédente, l'Académie des Inscriptions et belles-lettres de Paris l'avait reçu au nombre de ses membres étrangers. La vie de M. Creuzer, savant infatigable et penseur ingénieux autant que profond, est toute littéraire : ses travaux sont nombreux ; mais son principal ouvrage, celui auquel il doit la réputation européenne dont il jouit, est la *Symbolique et Mythologie des peuples de l'antiquité, et surtout des Grecs*, publiée pour la première fois à Leipzig, de 1810 à 1812, en 4 vol. in-8°. M. Creuzer y enseigne l'existence

d'une poésie grecque très-ancienne, et dont le fonds avait été emprunté à l'Orient. Homère et surtout Hésiode, au lieu d'être des fondateurs de religion ou d'une mythologie particulière supposent au contraire, comme les ayant précédés, tout un monde de poésie, de philosophie et de théologie. C'est à cette poésie primitive qu'il faut rapporter tout ce qu'il y a de symbolique, de magique et d'allégorique dans la religion des Grecs. Originaire de l'Orient elle a, à la vérité, emprunté des formes diverses aux siècles qu'elle a traversés, mais au fond elle n'a jamais perdu le caractère que le Grecs lui avaient donné ou sous lequel ils l'avaient reçue. Elle s'est conservée dans le sacerdoce, dans les mystères ; puis, plus tard, les historiens et les philosophes en ont fait l'objet de leur examen. Mais dans les débris qui en sont parvenus jusqu'à nous, nous ne pouvons plus la reconnaître et la reconstruire que dans ses préceptes les plus essentiels. Suivant M. Creuzer, ce sont les Pélasges qui les premiers ont transmis aux Grecs cette sagesse antique ; pour lui, ces Pélasges étaient une caste dominante de prêtres, ou tout au moins un tribu où les prêtres avaient la plus grande influence. Mais des institutions sacerdotales immuables ne purent s'acclimater sur le sol de la Grèce, et les Hellènes chassèrent les Pélasges. Après l'extinction des anciennes races l'esprit hellénique se détourna de plus en plus de la source orientale où la poésie et la religion avaient été puisées : il devint plus ouvert, plus gai, mais aussi plus vide. Cependant des familles sacerdotales s'étaient réunies pour former des castes, dans le sein desquelles ce qui était resté de l'antique poésie se conserva sous forme de mystères. M. Creuzer a trouvé dans Homère, dans Hésiode, des preuves certaines que les anciennes idées et les antiques traditions n'étaient déjà plus comprises au siècle de ces poètes ; mais il reconnaît en même temps que l'un ni l'autre n'était entièrement étranger à l'ancienne théologie. C'est donc à une révélation surhumaine qu'il attribue toutes les doctrines fondamentales qui, en germe du moins, sont venues le patrimoine de l'humanité dès les temps les plus reculés. Ramenant à cette origine les dogmes qui lui paraissent clairs ou faciles à interpréter, il cherche aussi à y rattacher ceux qu'il trouve obscurité et confusion, et il procède alors par une explication toute symbolique et allégorique. Tel est en somme le système de M. Creuzer à établi dans son ouvrage, connu de tous les savants. La seconde édition de la *Symbolique*, augmentée d'un supplément par M. Mone, parut en 6 gros volumes, de 1820 à 1823 à Leipzig et à Darmstadt ; M. G.-H. Moser en a un extrait, publié en 1822. Nous possédons de ce livre une traduction française, faite de main de maître (dit M. Creuzer lui-même dans sa préface) de la troisième édition de son ouvrage, commen-

en 1836, et qui sera, dit-il, plus abrégée que la précédente), et que son auteur a accompagnée de beaucoup de notes fort estimables. » *Les Religions de l'antiquité considérées principalement dans leurs formes symboliques, ouvrage traduit de l'allemand par J.-D. Guignaut* (Paris, 1825-36), ont ouvert à la mythologie en France une ère nouvelle. L'ouvrage allemand donna lieu à une vive controverse. Celui des adversaires de Creuzer qui réunit le plus de suffrages fut le savant philologue G. Hermann, dont on reconnut toute la clarté et toute la logique dans l'écrit, d'ailleurs plein d'une critique décente, qu'il intitula : *Lettres sur Homère et Hésiode, et particulièrement sur la Théogonie* (Heidelberg, 1818, in-8°), et dans la lettre à M. Creuzer *Sur la nature et l'essence de la mythologie* (Leipzig, 1819). Le vieux Voss, peu d'années avant sa mort, se déclara ouvertement contre le livre de M. Creuzer, dans sa fameuse *Anti-Symbolique* (Stuttgart, 1824), qui occasionna d'autres écrits, comme celui de Wolfgang Menzel, etc. L'attaque de Voss, ennemi déclaré de ce qui, de loin ou de près, tenait au mysticisme, et qui avait abjuré toute amitié avec Stolberg après que celui-ci eut changé de religion ; son attaque, disons-nous, fut violente et entachée de personnalités ; mais nous ne saurions dire qu'elle fut injuste en tous points, car nous croyons que l'âme poétique de M. Creuzer lui fit quelquefois méconnaître les droits et les exigences de la critique, dans son application aux divers témoignages empruntés à l'antiquité. Cependant Voss ne se borna pas à cette guerre littéraire, et oublia trop le respect qu'on doit à des opinions aussi consciencieuses que celles de son collègue. Quant à son *Anti-Symbolique*, M. Creuzer n'en tint pas compte en préparant la nouvelle édition de son ouvrage, et il assure même dans la préface ne l'avoir jamais lue. En revanche, il répond à des attaques dirigées contre lui avec plus de convenance, et se prononce sur les opinions de Hermann, de K.-O. Müller, de Lobeck, de E. Gerhard, etc. Cette nouvelle édition de la *Symbolique* forme la première partie d'une collection des *Œuvres allemandes* de M. Creuzer. Parmi les autres ouvrages de M. Creuzer nous citerons encore les suivants : *Études*, successivement publiées par lui, d'abord en société avec M. Daub et ensuite seul (Francfort, 1805 à 1819, 6 vol. in-8°) ; — *De l'art historique des Grecs* (Leipzig, 1803) ; — *Historicorum Græcorum antiquissimorum Fragmenta* (Heidelb., 1806) ; — *Dionysus, sive Commentationes de Rerum Bacchicarum Orphicarumque originibus et causis* (Heidelb., 1808) ; — *Plotinus, De Pulchritudine*; *acced. Procli Disp. De Pulchritudine et unitate, Nicephori Nathanaelis Antitheticus* (Heidelb., 1814) ; — *Procli et Olympiodori in Platonis Alcibiadem Commentarius* (Francfort-sur-le-Main, 1820, 2 vol.) ; enfin, *Abrégé d'Antiquités romaines* (Darm-

stadt, 1824 ; deuxième édition, 1829) ; — *Description d'un vase antique athénien avec peintures et inscriptions* ; 1832 ; — *Essai sur l'histoire de la civilisation romaine sur les bords du haut Rhin et du Neckar* ; 1833 ; — *Essai sur la connaissance des pierres précieuses* ; 1834 ; — *Essai sur l'histoire de l'archéologie romaine* ; dans les *Mém. de l'Institut de France*, année 1840 ; — *Le Mithreum du Nierenheim* ; 1838 ; — *Choix de vases grecs inédits, extrait de la collection de Carlsruhe* ; 1839. M. Creuzer, si versé dans la connaissance de la philosophie néo-platonicienne, a aussi donné une édition complète des *Ennéades de Plotin* (Oxford, 3 vol. in-4°), enrichie de notes et de dissertations très-savantes. Une seconde édition, soigneusement revue et augmentée des écrits de Porphyre et de Proclus qui ont pour but de donner un résumé plus clair de la philosophie de Plotin, vient de paraître dans la Bibliothèque des auteurs grecs de Firmin Didot (*editio altera*). Il a publié dans le *Journal des Savants de Munich* (1853) douze articles sur l'édition des *Fragmenta Historicorum Græcorum* donnée par M. Ch. Muller dans la même Bibliothèque de Didot, où il signale le mérite éminent du grand et beau travail de M. Muller, vaste carrière qu'il avait ouverte lui-même en 1806. Après 1848, le savant et vénérable professeur a renoncé à l'enseignement, qu'il avait illustré depuis de nombreuses années. Il s'occupe actuellement de la publication du recueil de ses ouvrages allemands : *Deutsche Schriften*, dont le dernier fascicule (Francfort, 1854) contient des notices intéressantes sur les principaux philologues de la Hollande, de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France. M. Creuzer a écrit lui-même sa vie en abrégé, dans le recueil des *Zeitgenossen*, n° XXXI (1822). (*Enc. des G. d. M.*, avec addit.)

Friedrich Creuzer, son *Autobiographie*, dans les *Zeitgenossen*, XXXI.

* **CRÈVECOEUR** (*Jacques DE*), seigneur français, chevalier et chambellan du roi et du duc de Bourgogne, mort vers 1441. Il était capitaine de Compiègne en 1418. Il marcha en 1421, à la tête des Bourguignons, contre les troupes du dauphin, et eut en 1428 le gouvernement du comté de Clermont pour le roi d'Angleterre, auprès duquel le duc de Bourgogne l'envoya en 1433 pour traiter de la paix. Honoré du collier de la Toison d'Or, il assista seul avec son maître à la conclusion du traité d'Arras (1435), qui reconciliait Philippe avec Charles VII. L'année suivante, il pressa encore le duc de resserrer son alliance avec la France et de se venger des insultes que l'Angleterre ne lui épargnait plus depuis la mort de Bedford. Ce sage conseiller ayant obtenu que Philippe déclarerait la guerre à ses anciens alliés, le suivit au siège de Calais, et se trouva à toutes les expéditions qui se firent contre les Anglais pour le recouvrement de la Normandie. En 1439 il fut choisi pour recevoir

à Cambrai Catherine de France, fille de Charles VII, destinée à épouser Charles, comte de Charolais, fils de Philippe le Bon. Enfin, son nom figure partout où se fait une tentative de paix et de conciliation. C'est ainsi qu'on le trouve encore parmi les principaux conseillers d'Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne, au congrès de Gravelines (1439).

M. de Barante. *Hist. des Ducs de Bourgogne.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

CRÈVECOEUR (*Philippe DE*), guerrier français, baron d'Esquerdes, fils du précédent, mort en 1494, à La Bresle, près de Lyon. Il s'attacha d'abord comme son père au duc de Bourgogne, et devint le conseiller intime de Charles le Téméraire. Il se signala à la bataille de Montléri, en 1465. Mais après la mort de ce prince, au lieu de demeurer fidèle à sa fille, il se vendit à Louis XI, par l'entremise de Comines, peu de jours après que cette princesse eut reçu son serment. Il fut très-utile à son nouveau souverain. Ce fut lui qui commanda les Français à la bataille de Guinegate (1479). Quoiqu'il eût contribué à changer une victoire déjà gagnée en une déroute complète, par son imprudente ardeur à donner la chasse aux ennemis, Louis se contenta de ses excuses, et lui conserva sa faveur; car le roi avait toujours une sorte de confiance facile dans les hommes qu'il enlevait par la corruption aux autres princes. Ce fut ainsi qu'il ferma encore les yeux sur les exactions et les rapines de Crèvecoeur. En 1481 le duc Maximilien raya le nom du sire d'Esquerdes du livre des chevaliers de la Toison d'Or. Cependant celui-ci poursuivait ses conquêtes, à la tête d'une armée dans laquelle il avait établi une discipline nouvelle. Aussi habile dans les négociations que dans la guerre, il signa comme plénipotentiaire le fameux traité d'Arras (1482), qui assurait à la monarchie les deux Bourgognes et l'Artois. En enlevant Saint-Omer et Théronanne, et en tenant tête à Maximilien en Picardie, il se conserva la bienveillance de Charles VIII, à qui il avait été recommandé par Louis XI. Le roi le fit maréchal en 1492. Nommé plénipotentiaire à Étapes, Crèvecoeur signa la paix entre la France et l'Angleterre. Malgré sa vive opposition aux projets chevaleresques de Charles VIII, ce prince le menait à la conquête du royaume de Naples, lorsque la mort l'enleva. Son corps fut transporté et enterré à Boulogne; on lui rendit les mêmes honneurs qu'à celui d'un roi de France.

Philippe de Comines, *Mém.* — M. de Barante, *Hist. des Ducs de Bourgogne.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

CRÈVECOEUR (*Hector Saint-John DE*), agronome français, né à Caen, en 1731, mort en 1813. Envoyé en Angleterre bien jeune encore, il y étudia pendant six ans les sciences économiques. Quelques enthousiastes des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale excitèrent son désir d'explorer ces contrées; il

partit en 1754, et après quelques excursions il s'arrêta à New-York, où il forma un établissement agricole. Le repos dont il jouissait fut troublé par la guerre de l'insurrection contre la métropole; ses propriétés furent ravagées par les Anglais. Il voulut fuir; mais il tomba entre leurs mains, et fut envoyé en Angleterre, où il resta jusqu'au moment de l'échange des prisonniers. Après avoir fait un court séjour en Normandie, il retourna à New-York avec le titre de consul français. En arrivant, il trouva ses propriétés incendiées, sa femme morte, ses enfants dispersés. Mais pendant qu'il était en Normandie il avait recueilli cinq marins américains, qui, battus par la tempête, étaient débarqués dans une nacelle, sur les côtes; il leur avait généreusement fourni des vêtements et tout ce qui leur était nécessaire. Un habitant de Boston, nommé Fellowes, ayant appris le service rendu à ses compatriotes et la malheureuse position des enfants de Crèvecoeur, n'avait pas hésité à faire cent-vingt lieues pour aller les secourir. Leur père les trouva donc chez cet homme reconnaissant. Crèvecoeur revint finir ses jours dans son pays natal. Il mourut à Sarcelle, près Paris, après avoir publié deux de ses principaux ouvrages: 1° *Lettres d'un Cultivateur américain*; Paris, 1784, 2 vol. in-8° — Laçretelle aine en a donné une deuxième édition en 1787, 3 vol. in-8°; — 2° *Voyage dans la haute Pensylvanie et dans l'État de New-York*; Paris, 1801, 2 vol. in-8°. Ces ouvrages eurent du succès: ils sont écrits avec chaleur, mais on a critiqué l'enthousiasme outré de l'auteur pour les contrées dont il parlait, ainsi que l'incorrecte et la prolixité de son style. Il paraît qu'il a publié aussi quelques ouvrages anonymes moins importants, entre autres, en 1782, un opuscule sur la culture de la pomme de terre, une culture qu'il a introduite dans la basse Normandie. Il était correspondant de l'Institut dès la création de ce corps savant.

GUÏOT DE FÈRE.

Notice nécrologique, *Journal de l'Empire* du 21 novembre 1813. — Lair, *Mém. de la Soc. d'Agric. de Caen*, 1823, etc.

* **CREVEL** (*Jacques*), juriconsulte et poète français, né à Iffs, près de Caen, en 1692, mort en 1764. Avocat distingué du barreau de Caen, on le chargea de professer le droit français à l'université de cette ville, et il fut nommé recteur en 1721. On a de lui quelques odes et divers autres poésies latines et françaises, outre des Mémoires intéressants. GUÏOT DE FÈRE.

Desessarts, *Siecles littéraires.*

CREVENNA (*Pierre-Antoine*), bibliophile italien, né à Milau, mort à Rome, le 8 octobre 1792. Il passa la plus grande partie de sa vie à Amsterdam, où il se livrait à des opérations commerciales, et acquit ainsi une fortune considérable. Il réunit une bibliothèque aussi nombreuse que bien choisie; les livres précieux et rares s'y trouvaient en foule. Un catalogue de cette belle collection fut publié en 1775, 6 tomes

1-4°; des notes curieuses, des lettres jusque alors inédites de divers savants donnent du prix à cet ouvrage. Plus tard, le possesseur de ces trésors littéraires voulut se défaire d'une partie d'entre eux; c'est le sort de la plupart des bibliothèques. L'amateur qui les a formés à grands frais s'en égoûte ou succombe sous le poids d'achats insensiblement multipliés. Un catalogue destiné à la vente fut imprimé en 1789, 5 vol. in-8°. Il enferme des notes nouvelles, de sorte que pour être bien complet il faut avoir les onze volumes. La vente eut lieu à Amsterdam. Les bibliophiles les plus fervents de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre se partagèrent les débris de ce riche cabinet. Les prix d'adjudication sont un indice des changements qui surviennent dans la valeur des livres rares; tels ouvrages seraient bien loin d'obtenir aujourd'hui le chiffre qu'ils atteignirent alors; tels autres se payeraient beaucoup plus cher. Après la mort de Crevenna, on mit au jour, en 1793, le catalogue des livres qu'il avait retirés ou gardés pour lui. Cette vente fut sans éclat; les circonstances étaient peu favorables à la bibliomanie. Crevenna avait entrepris d'écrire *Histoire de l'origine et des progrès de l'imprimerie*; il voulait y joindre des gravures multipliées, de nombreux facsimilés. Il avait réuni les matériaux nécessaires pour cette publication; mais rien n'en a paru, ce qui est très-regrettable.

G. B.

Tipaldo; *Biogr. degli Italiani*.

CREVIER (*Jean-Baptiste-Louis*), humaniste français, né à Paris, en 1693, mort dans la même ville, le 1^{er} décembre 1765. Il occupa pendant vingt ans la chaire de rhétorique au collège de Beauvais. Il continua l'*Histoire Romaine* de Rollin, son maître, avait publié les premiers volumes. Le travail de Crevier est mieux distribué; mais son style ne vaut pas celui de Rollin: il est plein de latinismes et sans aucune élégance. Une *Histoire des Empereurs* venait naturellement après l'*Histoire Romaine*: Crevier ne craignit pas de l'entreprendre, malgré les obstacles que devait présenter la combinaison des matériaux arides, insuffisants, et presque toujours contradictoires. Ce travail est loin d'être sans défauts; mais il ne faut pas être ingrat envers un écrivain qui le premier a popularisé l'étude d'une partie si importante et si difficile de l'histoire générale. Si ce livre est aujourd'hui sous quelques rapports au-dessous des progrès de la science, reconnaissons qu'il a eu longtemps le mérite de l'utilité, et qu'il le conserve encore usqu'à un certain point. Cet ouvrage parut de 1750 à 1756, en 6 vol. in-4°; il a 8 vol. in-8° dans la dernière édition, de 1824, laquelle fait suite à l'édition des *Œuvres de Rollin* publiée par MM. Firmin Didot, et qui est accompagnée d'observations, notes et éclaircissements par M. Leronne. Crevier a encore publié une *Histoire de l'Université de Paris* (1761, 7 vol. in-12), qui atteste des recherches estimables, mais qui

n'a aucune importance littéraire. Les autres ouvrages de cet auteur sont: une édition de Tite-Live; trois Lettres sur le Plin de P. Hardouin; des *Observations*, très-faibles et très-superficielles, sur l'*Esprit des Loix* de Montesquieu, que Crevier n'était pas de force à juger; des *Remarques sur le Traité des Études* de Rollin; enfin, une *Rhétorique française* (1765, 2 vol. in-12), qui est encore maintenant assez estimée. [*Enc. des G. du M.*]

Barbier, *Bibl. d'un Homme de Goût*, III. — Desessarts, *Les Siècles litt.*

CREXUS, musicien grec, vivait vers 400 avant J.-C. Il était contemporain de Philoxène et de Timothée. Selon Plutarque, il est le premier qui ait séparé du chant le jeu des instruments; car antérieurement, dit-il, ce jeu accompagnait toujours la voix. Crexus, selon le même auteur, se distingua par des innovations hardies dans la cadence musicale.

Plutarque, *De Musica*. — Burette, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XIX, p. 329.

* **CRICHNA**, héros indien, qui intervint dans la guerre que chante le Mahābhārata, et qui par conséquent a dû vivre mille à douze cents ans avant notre ère. Il était de la famille des Yādavas, et il partagea leurs triomphes et leurs malheurs. Il était né à Mathourā, et neveu d'Ougraséna, roi de cette ville; il fut dès sa naissance persécuté par son cousin Cansa, usurpateur du trône de son père, et élevé secrètement à la campagne. Devenu grand, il donna la mort à Cansa, et rétablit son oncle sur le trône. Les Yādavas furent alors attaqués par les princes de l'Inde, commandés par Djarāsandha, roi des Magadha, et par un prince étranger nommé Cāsayavana. Malgré leurs victoires et les exploits de Crichna, ils furent obligés de céder et d'abandonner le pays. Crichna leur ménagea un établissement dans le Guzurate, et fonda la ville de Dwāracā, qui paraît être la Baracé d'Arrien. Cet établissement ne jouit pas d'une longue prospérité, et Crichna lui-même finit malheureusement. Ses exploits ont été célébrés par les poètes indiens, qui ont voulu voir en lui un prêtre de Vichnou. On pense que le culte de Crichna a été introduit vers le sixième siècle.

LANGLOIS.

Mémoires de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, t. XVI.

* **CRICHNA COVI**, c'est-à-dire *Crichna le Poète*, est aussi appelé Sécha Crichna Pândita, fils de Nrisimha. Il vivait vers le commencement du dix-septième siècle. On pense que c'est le même que Crichna Pândita, auteur d'un commentaire grammatical. Crichna Covi composa un drame en sept actes, intitulé *La Mort de Cansa*.

LANGLOIS.

Wilson, *Théâtre indien*.

* **CRICHNA-DÂSA**, chef de secte, auteur du Tchétanya-Tcharitāmrita, abrégé de l'ouvrage de Vrindāvan-Dāsa. Ce livre est écrit en bengali, et mêlé de textes sanscrits. Crichna-Dāsa vivait à

la fin du seizième siècle. Ce premier sage est peut-être le même que Crichna-Dâsa, surnommé Cavarâdja, qui a fait le Crichna-Carnâmrita.

LANGLOIS.

M. Wilson. *Recherches asiatiques*, t. XVI. — M. Garcin de Tassy, *Histoire de la Littérature hindoue*.

* **CRICHNA-DWÊPÂYANA**. Voy. VYASA.

* **CRICHNA MISRA**, philosophe indien, qui a écrit un drame métaphysique, intitulé *Prabodha-Tchandrodaya*, traduit en anglais par J. Taylor (Londres, 1812). Le texte en a été publié à Leipzig, par M. Brockhaus (1845), avec les scolies de Râmâdâsa. Il en existe une autre édition, donnée à Calcutta en caractères bengalis, avec les scolies de Mahésvara. Une traduction allemande de M. Hirzel a paru à Zurich, en 1846. Brockhaus, *Prabodha-Tchandrodaya*, préface.

CRICHTON (*Jacques*), littérateur écossais, surnommé *l'Admirable*, né en 1560, dans le comté de Perth, mort à Mantoue, en juillet 1583. Il est certainement le plus étonnant de tous les hommes renommés par leur précocité. Il fut élevé à l'université de Saint-Andrews, et obtint déjà, à l'âge de quatorze ans, la dignité magistrale. Il visita peu de temps après le continent, où il se fit remarquer par son talent extraordinaire, qui lui mérita le surnom de *l'Admirable Crichton*. Cependant plusieurs faits racontés par les biographes reposent sur des témoignages très-équivoques, et la fameuse dissertation, si victorieusement soutenue à Paris devant trois mille auditeurs, dont parle Pasquier, dans ses *Recherches de la France*, se rapporte à un jeune homme dont on ne cite pas le nom, mais qui vivait dans le quinzième siècle. Arrivé à Rome, Crichton fit publiquement connaître, par une annonce latine, qu'il était prêt à faire des réponses improvisées à toutes les questions qu'on lui adresserait. Crichton excita l'admiration des Vénitiens par une pièce de vers latins qu'il composa en l'honneur de leur ville. Il y fit la connaissance d'Alde Manuce le jeune, qui lui dédia un ouvrage, en tête duquel il est dit que Crichton possédait une étonnante quantité de connaissances, qu'il savait dix langues, que son éloquence avait excité l'admiration du doge et du sénat, et qu'il était d'ailleurs très-habile dans tous les exercices corporels. Dans une thèse solennelle qu'il soutint à Padoue, il disputa pendant six heures avec les plus savants professeurs de l'Académie, attaqua avec talent la philosophie d'Aristote, et termina sa glorieuse lutte par une ingénieuse improvisation où il faisait l'éloge de l'ignorance. De là il se rendit, en 1580, à Mantoue, où il fut nommé gouverneur du jeune Vincenzo de Gonzaga, un des fils du duc de ce nom. Pour récréer son protecteur, il composa une comédie dans laquelle il tournait en ridicule les faiblesses de toutes les conditions, et il joua lui-même dans cette pièce quinze rôles différents. En 1583, pendant les réjouissances du carnaval, se voyant assailli par une troupe de masques, il les désarma après une

courte lutte. Quel fut son étonnement quand parmi ces agresseurs vaincus il reconnut son propre élève : il lui remit obséquieusement, avec une profonde salutation, l'épée qu'il venait de lui arracher. Mais humilié de cette conduite généreuse plus encore que de sa défaite, le jeune seigneur plongea au travers du corps de son maître l'arme que celui-ci lui avait rendue. On de lui : *Odæ ad Laurentium Massam*; — *Laudes Patavinæ*; — *Ignoracionis Laudatio*; — *De Appulsu suo Venetiæ*; — *Odæ ad Aldu Manutium*; — *Epistolæ ad diversos*; — *Præfationes solemnes in omnes scientias sacræ et profanas*; — *Judicium de Philosophiæ — Errores Aristotelis*; — *Arma ante litteras præsent*, *controversia oratoria*; — *Refutatio mathematicorum*; — *Epicidium Ill. et recardinatis Caroli Borromæi, ab Jacobo Crichtonio Scoto*; Milan, 1584, in-4°.

Douglas, *Life of J. Crichton of Clunie, etc.*; Aberdeen 1760. — F. Douglas, *The Life of J. Crichton*; Aberdeen, 1760, in-8°. — P. Frazer Tytler, *Life of the Admirable Crichton*; Edimbourg, 1819 et 1823, in-12. Aldo Manutio, *Relazione della qualita di Jacomo Crettone*; Venise, 1581. (La date n'est pas exacte; le livre a été imprimé à Milan, vers 1830, d'après un manuscrit jusque alors inédit; une autre édition a été faite, Venise, en 1831). — Mackenzie, *Life of Scottish Writers* t. III. p. 198. — *Biographia Britannica*, t. IV. — *Miscellaneous Melanges de Littérature étrangère*, t. III. — D. Irvin *Lives of the Scotch*, t. I, p. 238-274.

CRICHTON ou **CREYCHTON** (*Robert*), prélat et littérateur anglais, né en 1593, mort à Bath le 21 novembre 1672. Il professa la langue grecque à Cambridge, accompagna dans son exil Charles II, dont il était le chapelain, et à la restauration il fut récompensé de son dévouement par les évêchés de Bath et de Wells. On a de lui : *Vera Historia Unionis non veræ inter Græcos et Latinos, sive concilii Florentini exactissimæ narratio, græce scripta, per Sylv. Sguripulum, magnum ecclesiarcham, atque unum e quinque crucigeris et intimis consiliariis patriarchæ Constantinopolitani, qui consilio interfuit*; La Haye, 1660, in-fol. Cette histoire du concile de Florence est la traduction d'un manuscrit grec que Crichton tenait de G.-Vossius; il la dédia à Charles II, et y ajouta une longue préface.

Wood, *Athenæ Oxonienses*. — Léon Allacci, *Exercitationes in R. Creychtonis Apparatum, versionem et notæ ad Historiam Concilii Florentini scriptam a Sylv. Sguripulo*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXIII.

* **CRIGINGER** (*Jean*), littérateur allemand, ministre à Marienbourg, vivait vers le milieu du seizième siècle. Il travailla pour le théâtre; une seule de ses pièces se retrouve aujourd'hui : c'est une espèce de *mystère* publié à Dresde en 1555 et retraçant l'histoire du *Mauvais Riche et de Lazare*. Six diables figurent dans cette composition étrange, qu'on trouvait alors fort édifiante l'âme du mauvais riche est représentée par un enfant vêtu de noir et dont le visage ainsi que les mains est couleur de charbon : ainsi s'exprime le texte imprimé.

B.

Gottsched, *Nöthiger Vorrath zur Geschichte der dra*

schen Dichtkunst; 1765, II, 210. — Floegel, *Gesichte des grotesk-komischen*; 1788, p. 115.

CRIGNON (Pierre), poète français, natif de Poitiers, vivait au commencement du seizième siècle. Ami du poète Jean Parmentier et de Raoul, frère, il partit avec eux, en 1530, pour les Indes orientales. Les deux frères moururent à Malacca. De retour dans sa ville natale, Crignon composa des vers de Parmentier avec un *Prologue* et un poème intitulé : *Célébration sur la mort de Raoul et Jean Parmentier*; Paris, 1540, in-4°. On trouve encore des vers de Crignon dans les recueils de l'Académie du Puy de France et de Rouen.

Objet, *Bibliothèque française*, t. II, p. 238.

CRIGNON D'OUZOUER (Anselme), homme politique et littérateur français, né à Orléans, le 10 juin 1755, mort dans la même ville, le 4 décembre 1826. Il suivit, comme ses ancêtres, la carrière commerciale, et consacra à la culture de ces lettres tous les loisirs que lui laissaient ses occupations. Élu membre de l'assemblée provinciale de l'Orléanais, il rejeta toutes les réformes qui n'étaient pas compatibles avec le maintien de la monarchie. Sous l'empire, il n'accepta que les fonctions de président du tribunal de commerce. Envoyé cinq fois à la chambre des députés à partir de 1815, il montra qu'il était versé dans la législation commerciale, et fut toujours le défenseur des principes monarchiques. Ouvrit un grand nombre de discours et de pamphlets politiques, on a de lui : *Voyages de Genève et de la Touraine*, suivis de quelques opuscules; Paris, 1779, in-12; — *Choix de pièces fugitives*; Paris, 1782, in-8°; — *Les Orangiers, Les à Soie et Les Abeilles*, poèmes traduits du français et de l'italien; *ibid.*, 1786, in-18.

Biographie des Contemporains.

CRILLON (Louis DES BALBES, OU BALBIS DE CRILLON DE), célèbre général français, né en 1541, à Arles, en Provence, mort le 2 décembre 1615. C'est l'un des plus grands capitaines du seizième siècle. Sa famille était originaire du Piémont, et portait le nom de Balbe. Cadet de la famille, il prit le nom de Crillon, d'une terre que possédait son père, et ce nom, devenu illustre, fut dès lors porté par les aînés de la maison. Crillon reçut le grade de chevalier de Malte au berceau, et devint en 1557 aide de camp du duc de Guise, sous les ordres duquel il entra la même année dans la carrière qu'il devait illustrer par tant d'actions militaires. Il contribua puissamment à la reprise de Calais, battit les conjurés d'Amboise, se distingua à la prise de Rouen (1562), se battit ensuite avec eux, à Saint-Denis, à Jarnac, à Moncontour, et eut souvent aux sièges de Poitiers et de Saint-Jean d'Angély. A toutes ces actions il fut blessé; « il n'aurait pu être couvert, dit Brantôme, d'une infinité de blessures, sans avoir pu mourir par elles, ayant toutes reçues de la belle façon. » Lors de la paix de Saint-Germain fut signée (1570), on alla servir avec don Juan contre les Turcs, et on alla couvrir de gloire à Lépante. Don Juan le

chargea d'aller porter la nouvelle de la victoire au pape Pie V, qui pour le récompenser de la part glorieuse qu'il avait eue à cette bataille, accorda à sa maison le droit de posséder à Avignon une chapelle ayant les mêmes privilèges que celle des papes.

De retour à Paris, Crillon fut témoin de la Saint-Barthélemy, qu'il blâma énergiquement; il se trouva ensuite au siège de La Rochelle, où il fut blessé; puis il accompagna le duc d'Anjou en Pologne, mission difficile, car il fallait traverser l'Allemagne, alors remplie de huguenots émigrés, et dont Crillon se tira avec bonheur en faisant respecter partout le prince qu'il protégeait. Pendant la Ligue, Crillon continua à servir Henri III; il fut blessé à la prise de La Fère (1580), devint ensuite mestre de camp du régiment des gardes, et de plus lieutenant-colonel général de l'infanterie française, charge créée pour lui et abolie après sa mort, et il fut blessé, en 1586, à la prise de La Réole en Provence. Henri III ne suivit pas ses conseils à la journée des Barricades, et fut obligé de se retirer devant l'émeute. Crillon le suivit à Blois, où le roi, qui était résolu à se défaire des Guise, lui dit un jour : « Croyez-vous que le duc de Guise mérite la mort? — Oui, sire. — Eh bien, c'est vous que je choisis pour la lui donner. — J'y cours. — Arrêtez : vous allez vous battre avec lui; ce n'est pas ce que je veux : le titre de chef de la Ligue le rend criminel de lèse-majesté. — Eh bien, sire, qu'il soit jugé et exécuté. — Mais, Crillon, sentez-vous le risque que je cours? Je ne puis juridiquement punir mon ennemi; et c'est un coup non prévu qui doit lui arracher la vie. J'attends de vous ce service : l'épée de connétable sera la récompense. » Crillon refusa de se déshonorer par une infamie; mais il donna sa parole qu'il n'avertirait pas le duc de Guise.

Il défendit ensuite le pont de Tours contre Mayenne, qui allait surprendre Henri III dans cette ville, et y fut dangereusement blessé. C'est alors que Henri IV, étant allé le visiter, lui dit : « Je n'ai jamais craint que Crillon. » De cette époque date l'amitié qui exista ensuite entre ces deux hommes. Le même prince lui écrivit, après la bataille d'Arques : « Pends-toi, brave Crillon : nous avons vaincu à Arques, et tu n'y étais pas. — Adieu, brave Crillon; je t'aime à tort et à travers. » Remis de ses blessures, Crillon combattit à Ivry, se trouva au siège de Paris, défendit Quillebeuf contre André de Villars, se trouva au siège de Laon, à la prise d'Amiens, commanda, en 1600, l'armée de Savoie avec Sully, prit L'Écluse, Chambéry, Montmélan, et reçut de Henri IV le titre de *brave des braves*. C'est tout ce que le roi lui donna : il fallait qu'il achetât les services de ses ennemis; pour ses amis, il ne lui restait plus que son amitié, et Crillon était homme à s'en contenter. Au retour de la campagne de Savoie, Henri IV le proclama devant la cour le *premier capitaine du monde*

« Vous en avez meuti, sire, répliqua Crillon; je « ne suis que le second, vous êtes le premier. » Crillon se retira peu après dans ses terres; il avait besoin de repos. Il se livra dans sa retraite aux exercices d'une piété sincère, et ne s'occupa plus que de faire du bien à ceux qui l'entouraient. Cependant, le bouillant courage dont il avait donné tant de preuves ne l'avait pas abandonné; on rapporte qu'entendant un jour la Passion à Avignon, il se leva, transporté de fureur, au récit des outrages dont le Christ a été l'objet, et s'écria, en brandissant son épée : *Où étais-tu, Crillon?*

De Thou, *Hist. sui temporis*. — M^{lle} de Lussan, *Vie de Balbes de Crillon*. — L'abbé de Crillon, *Vie de L. des Balbes de Breton de Crillon, surnommé le brave Crillon, avec les notes du marquis Fortia d'Urban*; Paris, 1825, in-8° (Firmin Didot). — Serviez, *Hist. du brave Crillon*; Paris, 1844. — Montrond, *Hist. du brave Crillon*; *ibid.*, 1845. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*.

CRILLON-MAHON (Louis de BERTON DES BALBES DE QUIERS, duc de), général français, né en 1718, mort à Madrid, en 1796. Il embrassa la carrière des armes, et assista, en 1734, à la bataille de Parme. Il servit ensuite sous les ordres du duc d'Harcourt, en Bavière; s'étant renfermé avec trois cent cinquante Français dans Landau-sur-Iser, il arrêta pendant treize heures les dix mille hommes qui composaient l'avant-garde ennemie. On parlementa ensuite, et Crillon, alléguant qu'il avait un ancien nom à soutenir, reçut cette réponse : « Monsieur, nous vous connaissons et estimons depuis le commencement « de cette campagne : néanmoins, *pends-toi*, « *brave Crillon, tu seras pris*. » Il le fut en effet, et bientôt échangé. Il contribua, d'une manière particulière au gain de la bataille de Fontenoy; il se distingua, la même année (1745), au combat de Nesle, et partagea la gloire de cette brillante affaire avec le marquis de Laval. Il fut nommé maréchal de camp après la prise de Namur. Durant la guerre de sept ans, il surprit la ville de Lippstadt, et c'était lui qui commandait à Weissenfels dans l'affaire dont Frédéric a parlé en ces termes : « Je fus arrêté à la tête « de mon armée par la valeur de dix-sept com- « pagnies de grenadiers français. » Il fut blessé à Rosbach, en 1757: On lui dut bientôt après la prise de Gœttingue, et il fut nommé lieutenant général. Il forma, vers 1758, le projet d'une descente en Angleterre, et fut chargé du commandement de Boulogne, de l'Artois et de la Picardie; mais les chaloupes canonnières qu'il avait proposées ne furent pas adoptées. Lorsqu'il apprit qu'il allait être remplacé dans son commandement par le prince de Beauvau, il passa au service de l'Espagne, pour laquelle il fit, en 1782, la conquête de l'île de Minorque. Mais il échoua devant Gibraltar. Il devint capitaine général des armées espagnoles, grand d'Espagne, et reçut le titre de *duc de Mahon*. Il a laissé des *Mémoires militaires*; Paris, 1791.

Voltaire, *Siècle de Louis XV*. — *Mémoires du temps*. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*.

CRILLON (Louis-Athanase DES BALBES DE TON DE), théologien français, frère du précé-
né en 1726, mort à Avignon, le 26 janvier 17
embrassa l'état ecclésiastique, et fut agent gé-
du clergé de France. On a de lui : *De l'He-
moral*; Paris, 1771, in-8°; — *Mémoires é-
sophiques de M. le baron de ****, *chamb-
de sa majesté l'impératrice reine*; 17
1779, 2 vol. in-8°.

Sabatier de Castres, *Les trois Siècles de la Litté-
française*.

CRILLON (François-Félix-Dorotheé DE), général français, fils de Louis, duc de lon-Mahon, né à Paris, en 1748, mort d
même ville, le 27 août 1820. Il porta d'abu-
titre de comte de Berton, puis celui con-
Crillon. Il était maréchal de camp quand
nommé député de la noblesse du Beauvois
états généraux, en 1789. Il embrassa d'ab-
parti populaire, et fut un des premiers d
ordre qui passèrent dans la chambre du
état; cependant, il resta toujours attaché au
cipe monarchique, et fut un des fondate-
la Société des Amis de la Constitution, qui-
le noyau du club des Feuillants, et vota to-
avec ce parti. Nommé lieutenant général en
il servit à l'armée du nord, sous Luckner
il fut ensuite accusé d'entretenir des intelli-
avec les émigrés, obtint un congé, et pa-
Espagne. Il ne porta point les armes con-
France, et put ensuite revenir dans sa p-
où il vécut d'abord dans la retraite. Nomm-
de France après la seconde restauration, i-
fidèle à ses premiers principes, et fit con-
ment partie de l'opposition libérale de
chambre.

Biographie des Contemporains.

CRILLON (Louis-Alexandre-Nolasque DE), général français, frère de
cédent, né à Paris, en 1742, mort en mai
sans postérité. Il était maréchal de camp
qu'il fut nommé député du bailliage de T-
aux états généraux; il y vota avec le côt-
che. Il émigra en 1793, et obtint plus ta-
reentrée en France.

Biographie des Contemporains.

CRILLON-MAHON (Louis-Antoine-Fr-
de Paul, duc de), général espagnol d'
française, fils de François-Félix-Dorotheé
à Paris, en 1775, mort à Avignon, le 5,
1832. Il entra fort jeune dans les garde-
lounes au service de l'Espagne. Son n-
la protection de son grand-père lui procu-
un rapide avancement; car en 1799, à pei-
dè dix-huit ans, il était déjà colonel. Ses
mières armes furent dirigées contre la Fr-
il fut appelé à combattre les armées républi-
commandées par les généraux Dagobert
gommier. Il se distingua dans les comb-
Val-Carlos, du Château-Pignon, de Vera
Croix-des-Bouquets, du Camp-des-Sans-Cr-
De prompts revers ayant succédé à qu-

stages dus à la discipline des troupes espagno- Crillon-Mahon fut fait prisonnier avec la plus de partie du corps qu'il commandait (17 septembre 1794). Menacé à l'intérieur comme à l'extérieur et dans la nécessité de défendre l'inté- rieur de son territoire envahi de toutes parts, le gouvernement français d'alors avait prononcé la loi aux termes de laquelle tout émigré fran- çais à l'étranger devait être fusillé après un jugement sommaire. Crillon-Mahon, fils d'un gé- néral français et combattant dans les rangs espa- gnols, se trouvait dans cette position ; cependant il eut des protecteurs généreux parmi les offi- ciers supérieurs de l'armée républicaine qui tin- rent compte des services rendus au pays par sa famille, et lui laissèrent le choix d'un lieu de rési- dence en France, où il demeurerait libre sur parole. Crillon-Mahon choisit Montpellier. Le 14 pluviôse an 4, le comité du salut public, dans une lettre adressée de trois de ses membres, Cambacérès, Car- not et Petit de la Lozère, annonça au duc de Cril- lon, capitaine général des armées d'Espagne, que le duc, son fils, le *citoyen duc de Mahon*, était li- bre de rentrer en Espagne « sans condition ; sa- tisfaisant au gouvernement français (1). » Le duc publiquement prouvait ainsi son désir de cesser les hostilités. La paix fut en effet conclue à Bâle le 20 juillet 1795. Crillon-Mahon obtint le grade de maréchal de camp la même année. Il demanda l'emploi de colonel, avec La Romana et le marquis de Socorro, pour la formation de servir en qualité de volontaire à la tête du Rhin, sous les ordres de Moreau ; mais le traité de Campo-Formio rendit cette autorisa- tion inutile. Crillon-Mahon vint alors à Paris et se présenta chez Barras ; il y rencontra Bonaparte, qui le complimenta sur le nom glorieux qu'il portait. En 1801 Crillon-Mahon rentra en France, où il prit le commandement d'une divi- sion et en 1803 le gouvernement de Tortose. En janvier 1808, Crillon-Mahon fut nommé capi- taine des provinces basques. La position qu'il oc- cupait le mit à même de prévoir les intentions de Napoléon au sujet de l'Espagne. Il informa le mi- nistre castillan de ses craintes, et opposa beau- coup de fermeté aux généraux français qui de- mandaient l'occupation de Saint-Sébastien et des places fortes situées sur les frontières ; une volonté supérieure lui commanda d'o- béir aux ordres de Joachim Murat, et il livra sa place. Cependant, après l'abdication de Charles IV, il crut devoir se rendre auprès du roi Ferdinand VII ; il le joignit à Bayonne le 20 mai 1808, lui proposa de le soustraire à l'in- fluence française et de le ramener sagement dans son royaume. Il alla même jusqu'à lui offrir l'ar- mée nécessaire à cette entreprise. Ferdinand

On explique cette conduite du comité du salut pu- blic par les détails d'une lettre qu'on avait saisie parmi les papiers du prisonnier ; on y lisait : « J'ai l'espoir de voir bientôt cette guerre malheureuse et d'en voir encore une autre dans laquelle je pourrai combattre les Français et les Espagnols réunis, contre les ennemis des deux nations. »

le remercia de son zèle, et lui ordonna de re- tourner dans son gouvernement ; peu après ce prince abdiqua ; mais se souvenant des of- fices de Crillon-Mahon, il lui dépêcha le duc de San-Carlos avec une lettre de change de trois cent mille réaux. Les circonstances étaient changées : le monarque qui venait de céder son trône ne trouvait plus de crédit : Crillon-Mahon, pour ne pas laisser protester la signature royale, paya les trois cent mille réaux de ses propres deniers. Quelque temps après, il prêta serment au roi Joseph, qui le nomma lieutenant général, et lui donna successivement la vice- royauté de Navarre, le gouvernement de Tolède et celui de Cuença. En 1814, Ferdinand exila le duc de Mahon, qui se retira à Avignon, où la loi d'indemnité des émigrés lui rendit les biens que sa famille avait possédés avant la révo- lution. En 1825 Louis XVIII le reconnut lieu- tenant général honoraire au service de France. Le duc de Crillon-Mahon avait épousé doña Va- réla de Ulloa, veuve du ministre des finances et de la marine de Charles IV ; il en eut un fils et une fille.

A. DE LACAËZ.

Foy, *Histoire des guerres de la Péninsule*. — Fortia d'Urban, *Hist. du duc de Crillon-Mahon*.

* **CRILLON** (*Marie-Gérard-Louis-Félix-Ro- drigue* DE BERTON DES BALBES, duc DE), général français, frère du précédent, né à Paris, le 13 décembre 1782. Il entra au service du roi Louis XVIII, en 1814, dans la compagnie des mousquetaires gris, en qualité de sous-lieutenant. Lors de la seconde rentrée du roi en France, le jeune Crillon s'empressa de le rejoindre à Saint-Denis, où se reforma précipitamment la compa- gnie des mousquetaires gris qui servit d'escorte au roi jusqu'au palais des Tuileries. Peu après, les quatre compagnies rouges de la maison du roi furent de nouveau licenciées. Le marquis de Crillon obtint alors le commandement de la légion des Basses-Alpes, corps qui, sous la dénominati- on de 2^e régiment d'infanterie légère, fit en 1823 la campagne d'Espagne, sous les ordres du duc. Il fit partie de l'avant-garde de l'armée, comman- dée par le maréchal duc de Reggio, et entra le premier à Madrid, d'où il repartit bientôt après pour servir dans le corps d'expédition d'Anda- lousie, sous les ordres du lieutenant général Bor- desoulle. M. de Crillon rentra en France avec le grade de maréchal de camp. Dès 1820 il avait succédé à son père dans la dignité de pair de France et au titre de duc. Il s'est signalé dans la chambre par sa modération et par son respect pour la charte constitutionnelle. Il a épousé en 1806 Victorine-Françoise Zoé de Rochechouart de Mortemart, fille de Bonaventure de Roche- chouart, marquis de Mortemart. Il a de ce ma- riage cinq filles, dont les trois aînées sont ma- riées, à MM. le comte de Grammont, le comte de Chanaleilles, et le comte Pozzo di Borgo.

Son frère, *Louis-Marie-Félix*, marquis de CRILLON, né le 31 juillet 1784, fit les campagnes

de 1812 et 1814; il avait épousé, en 1810, la fille du marquis d'Herbouville, et succéda en 1830 à son beau-père dans la pairie.

Biographie des Contemporains.

* **CRINAGORAS**, poète grec, vivait sous le règne d'Auguste, au commencement de l'ère chrétienne. Il nous reste de lui cinquante épigrammes. Ces petites pièces, en général élégantes et poétiques, contiennent quelques détails sur le poète lui-même. Il était né à Mytilène; et Strabon, qui parle de lui comme d'un contemporain, le cite parmi les hommes éminents de cette ville. Jacobs a induit de quelques passages des épigrammes de Crinagoras que celui-ci vécut entre l'an 31 avant J.-C. et l'an 9 de l'ère chrétienne, ce qui fait supposer qu'il résidait habituellement à Rome, et que, comme tous les poètes, il eut beaucoup à se plaindre de la fortune. Il avait un frère plus jeune, nommé Euclide. Ses poésies furent recueillies dans l'Anthologie de Philippe de Thessalonique.

Fabricius, *Biblioth. Græca*, IV. — Jacobs, *Anthol. Græc.*, p. 876-878.

CRINAS, médecin, né à Marseille, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Après avoir pratiqué quelque temps la médecine dans sa ville natale, il alla s'établir à Rome, sous le règne de Néron (54-68). Thessalus y jouissait alors d'une grande réputation, qu'il s'était acquise moins par ses talents que par ses déclamations contre les opinions reçues, par ses doctrines paradoxales et un appareil qui tenait plus du comédien que du savant. Crinas parvint à l'éclipser, en étalant une science astrologique qui attira l'attention générale. Il ne prescrivit pas un seul médicament ni un seul remède sans consulter les mouvements des astres. Cette ridicule supercherie lui valut une telle célébrité, qu'il gagna des sommes immenses. Il en employa une grande partie à élever les murailles de Marseille. Outre ces dépenses, il laissa en mourant à sa ville natale dix millions de sesterces, c'est-à-dire environ 1,960,000 fr.

Pline, *Hist. nat.*, XXIX, 8.

CRINESIUS (*Christophe*), orientaliste allemand, né en Bohême, en 1584, mort à Altdorf, le 28 août 1629. Il professa d'abord les langues orientales à Wittenberg, puis fut pasteur protestant sur les frontières de la Styrie. Obligé, comme tous les ministres protestants, de quitter les États héréditaires de l'empereur Ferdinand II, il se réfugia à Ratisbonne, puis à Nuremberg, et devint professeur et prédicateur à Altdorf. Ses principaux ouvrages sont : *Gymnasium Syriacum, hoc est linguæ Jesu-Christo vernaculæ perfecta institutio*, etc.; Wittenberg, 1611, in-4°; — *Epistola sancti Pauli ad Romanos, lingua syriaca, Jesu Messie et ospitaliori nostro vernacula, ex Testam. Syr. Viennensi desumpta*; ibid., 1612, in-4°; — *Lexicon Syriacum a N. T. et Rituali Severi, patriarchæ quondam Alexandrini, syro confectum, tribus linguis cardinalibus exposi-*

tum; ibid., 1612, in-4°; — *Epistola sancti Pauli ad Titum, lingua syriaca, cum interpretatione latina et versione interlineari*, id., 1613; — *Exercitationes Hebraicæ*; dorf, 1625, in-4°; — *Analysis N. T.*, XI *tabulis comprehensa, una cum auctari Thaumaturgia Christi*; Nuremberg, 1625, in-8°; — *Orthographia Linguæ Syriacæ*; id., 1628; — *Gymnasium Chaldaicum, echi chaldaismi hagiographici grammaticæ lexicon*; Nuremberg, 1627-1628, in-4°; — *Confusione Linguarum, tum orientalium licet hebraicæ, chaldaicæ, syriacæ, scrip samaritanæ, arabicæ, persicæ, æthiopicæ, tum occidentalium, nempe græcæ, latinæ, gallicæ, hispanicæ, statuens hæc omniū esse primam et ipsissimam matricem*; ibid., 1629, in-4°; — *Lingua Syriaca ex Scripturæ Sacræ libris impressis manuscriptis fideliter eruta, cum aliis orationibus quatuor typo æneo collata*; Altdorf, sans date, in-4°.

Voigt, *Effigies Virorum eruditorum Bohemæ*. — George Zeltner, *Vita et effigies Professorum dorfnorum*. — Viridungus, *Programmata academiæ in C. Crinesii funere*; Altdorf, 1629.

* **CRINIS** (Κρίνις), philosophe grec, d'une origine incertaine. Il est souvent cité par Diogène Laërce. Il appartenait à l'école stoïcienne, il en modifia les doctrines. Il écrivit un livre intitulé *Traité de Dialectique* (Διαλεκτική) mentionné par Diogène Laërce et par Arrien. Diogène Laërce, VII, 71.

CRINITO ou **RICCIO**, c'est-à-dire le *Chien* (*Pierre*), biographe et poète italien, né à Pise, en 1465, mort vers 1504. Élève de Politien, il se chargea, comme lui, de l'éducation de quelques enfants des premières familles de Florence. Il paraît que dans l'exercice de ses fonctions il n'apportait pas toute la gravité et la vénérabilité qu'on lui suppose. On le soupçonna même des vices qu'on avait accusé son maître. D'après Paul Jove, un jour qu'il jouait avec ses écoliers, un d'eux lui jeta à la tête un verre d'eau froide; le pauvre professeur en mourut de saisissement et de honte (*doloreque contumeliæ in ætatis decessit*, dit Vossius). Il n'avait pu écrire plus de quarante ans. Outre un certain nombre d'ouvrages inédits, dont on peut voir la liste dans Fabricius, il laissa : *De honesta vita*; Florence, 1500, Paris, 1510, in-8°; Bâle, 1532, in-4°; Lyon, 1543, 1555, in-8°; 1561, in-12; Genève, 1598, in-12; cet ouvrage est un vingt-cinq livres, est dédié à Bernard Calet, évêque d'Antioche, et composé à la manière d'Aula-Gelle. On y trouve, au rapport de Vossius, beaucoup de choses communes au lieu de beaucoup d'erreurs au lieu de vérités; — *Poëtarum latinorum*, imprimées à la suite du précédent : cet ouvrage, en cinq livres, contient les biographies, aussi inexactes qu'incomplètes des poètes latins depuis Livius Andronicus qu'à Sidoine Apollinaire; — *Carminum*

II, imprimés avec les précédents; Lyon, 1555. Ugolino Verino, un des maîtres de Crinito, a fait un grand éloge des vers de son disciple, qui, dit-il, vivront éternellement :

Maepulique mei Crinili carmina Petri
Eternum vivent.

Gyraldi n'en juge pas aussi avantageusement. Pierre Crinito, dit-il, a laissé des vers de différentes sortes; ils ne manquent pas de grâce, mais ils sont comme ses ouvrages en prose, qui ne tiennent beaucoup plus qu'ils ne tiennent. Ce qu'a écrit Crinitus est plus propre à conner les oreilles que l'esprit. Cene sont pour ainsi dire que des riens sonores (*nugæ canoræ*). »

Crinitus, *Bibl. Latina mediæ ævi*, t. 1, p. 1229. — *Res-Histoiré de Léon X*, t. 1. — Paul Jove, *Elogia*, 132. — Negri, *Scrittori Fiorentini*, p. 462. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, p. 311. — Gessius, *De Historicis Latinis*, l. III. — Lil. Gyraldi, *Ætis sui sæculi*, lib. I.

CRINITUS (David), poète allemand, natif de Lawaczowa, en Bohême, vivait dans le milieu seizième siècle. Son nom bohémien était *Cera*, c'est-à-dire *Chevelu*. Il passa pour un des bons poètes latins de son temps. On a de lui : *Fundationes et origines præcipuarum Bohemia urbium*; 1575; — *Psalmi pœnitentiales VII, metrice descr.*; Prague, 1580; — *Vitam Christi Joannis Avenarii eximico in latinum carmen vertit*; *ibid.*, in-12; *ibid.*, 1597, in-8°; — *Rytmy czeske, pisne na Evangelia* (Poésies bohémiennes en mètres des Évangiles); *ibid.*, 1577 et 1580; — *Pietatis Puerilis Initia*, en langue bohémienne, in-12; — *Psalmy S. Davida* (les Psaumes de David); Prague, 1596; — *Antica Cantorum versibus elegiacis*. On trouve de lui plusieurs pièces insérées dans le recueil des Poésies latines des poètes bohémiens.

Crinitus, *Bohemia docta*, part. II, p. 288.

CRINSOZ DE BIONENS (Théodore), théologien protestant suisse, né en 1690, à Nyon, près de Genève, mort vers 1750. Il avait entrepris une nouvelle traduction de la Bible; mais le clergé de Genève, qui voulait sans doute se venger de ce qu'il avait refusé de signer la formule de consentement, ne lui permit pas de la publier. Les grands événements dans l'église de Genève pour l'année 1750, dont il avait cru voir la prophétie dans le chapitre de l'Apocalypse de saint Jean, ne se réalisèrent pas. Ses principaux ouvrages sont : *Le livre de Job, traduit en français d'après le texte hébreu*; Rotterdam, 1729, in-4°; — *Le livre des Psaumes, traduit en français, d'après l'original hébreu*; Yverdon, 1729, in-4°; — *Essai sur l'Apocalypse, avec des éclaircissements sur les prophéties de Daniel qui regardent les derniers temps*; 1729, in-4°; — *Quelques ouvrages de polémique.*

Adelung, Suppl. à Jöcher, *All. Gel.-Lexic.*

CRISP (Tobie), théologien anglican, chef de

la secte des antinomiens, né à Londres, en 1600, mort le 27 février 1643. Il fut d'abord ministre de Brinkworth, dans le comté de Witt. Dès que les troubles du règne de Charles I^{er} éclatèrent, il revint à Londres, où les opinions qu'il émit sur la grâce lui attirèrent un grand nombre d'adversaires. Ses sermons, publiés en 1646, in-4°, ont été souvent imprimés.

Rose, *New biographical Dictionary*.

* CRISPI (Jérôme), prélat italien, né à Ferrare, le 30 septembre 1667, mort dans la même ville, en 1746. Il était fils du comte François Crispi. Il étudia dans sa ville natale, y devint docteur en droit en 1696, se fit prêtre, et devint bientôt archidiacre. En 1708 il fut nommé auditeur de rote, et en 1720 archevêque de Ravenne. Il quitta ce siège pour le patriarcat d'Antioche, et en 1743 il fut nommé archevêque de Ferrare. Ses ouvrages sont : *Discorsi ed Imni sacri*; Rome, 1720; — *Discorse ed Imni sacri altri*; Ravenne, 1722; — *Compendium vitæ Clementis XI*; *ibid.*, 1723; — *Decisiones J. Rotæ romanæ in tres tomos distributæ*; Urbini, 1728, in-fol.

Adelung, Suppl. à l'*Allg. Gel.-Lexic.*

CRISPIN. Voyez CRESPIN.

CRISPINA, impératrice romaine, vivait dans le second siècle de l'ère chrétienne. Fille de Brutius Præsens, elle épousa Commode en 177. Ayant été convaincue d'adultère, elle fut répudiée par son mari, et reléguée à Capoue, où elle fut mise à mort.

Dion Cassius, LXXI, 33; LXXII, 4. — Capitolin, *Marc-Aurèle*, 27. — Lampride, *Commode*, 5.

* CRISPINILLA CALVIA, dame romaine, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Confidente, ou plutôt, selon Tacite, intendante des débauches de Néron, elle excita Claudius Macer, gouverneur d'Afrique, à venger la mort de ce prince, en empêchant l'importation du blé à Rome. Claudius Macer fut tué par l'ordre de Galba, et le peuple demanda le supplice de Crispinilla. Celle-ci, à force d'intrigues, évita la mort; elle put même conserver les biens qu'elle devait aux libéralités de Néron. Comme elle était fort riche et n'avait pas d'enfants, l'espoir de son héritage lui fit trouver des protecteurs et même des flatteurs parmi les premiers personnages de l'empire.

Tacite, *Hist.*, I, 73. — Dion Cassius, LXIII, 12.

* CRISPINUS de Lampsaque, hagiographe grec, vivait probablement vers la fin du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il écrivit la *Vie de saint Parthenius de Lampsaque*, qui fut, dit-on, évêque du temps de Constantin le Grand. Une traduction latine de cette *Vie* a été imprimée dans les collections des *Vies des Saints* de Surrius et de Bollandus (au 7 février). Un manuscrit contenant l'original grec existe dans la Bibliothèque impériale de Vienne.

Fabrieus, *Bibliotheca Græca*, XI.

* CRISPINUS (Daniel), littérateur suisse, vivait dans la seconde moitié du dix-septième

siècle. On a de lui : *Sallustius, cum interpretatione et notis in usum delphini*; Paris, 1674 et 1726, in-4°; — *Ovidii Opera, interpretatione et notis illustrata, ad usum delphini*; Lyon, 1689; Venise, 1731, in-4°.

Adelung, Supplément à Jöcher, *Allgen. Geleh.-Lex.*

CRISPO (Antoine), médecin italien, né en 1600, à Trapani, en Sicile, mort le 30 novembre 1688. Devenu veuf, il quitta l'exercice de la médecine pour embrasser l'état ecclésiastique. On a de lui : *In acuta febris historiam Commentarius*; Palerme, 1661, in-4°; — *In Lethargum febris supervenientem acuta Commentarii duo, in quibus, etc.*; *ibid.*, 1668, in-4°; — *De sputo sanguinis a partibus corporis infimis provenientis cum tussi et sine vomitu, Consultatio*; Trapani, 1682, in-4°; — *Medicinalis Epistola, in qua respondetur et simul exponitur ratio curandi febres putridas per venæ sectionem et purgationem per alvum*; Palerme, 1682, in-4°; — *In medicinalem Epistolam Dilucidationes, et simul interrogationibus respondetur per epistolam factis a philosophiæ ac medicinæ doctore nepote Antonio Ruasi*; Trapani, 1682, in-4°; — *De SS. Cosmæ et Damiani thermatibus aquis liber, in sex divisus sectiones, in quibus earum non solum, sed etiam nonnullarum aliarum aquarum, vires et facultates exponuntur et rectus administrationis usus indicatur*; *ibid.*, 1684, in-4°.

Mongitore, *Biblioth. Sicula*. — Éloy, *Dictionnaire de la Méd.*

CRISPO (Jean-Baptiste), poète et savant italien, natif de Gallipoli, dans le royaume de Naples, mort vers 1595. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut lié avec les plus grands hommes de son temps, et devint secrétaire du cardinal Scipiano. Ses principaux ouvrages sont : *La Vita di Sannazaro*; Rome, 1583; Naples, 1633, in-8° : c'est un de ses meilleurs ouvrages; — *De Medicis laudibus Oratio, ad cives Gallipolitanos*; Rome, 1591, in-4°; — *Il Piano della città di Gallipoli*; *ibid.*, 1591 : cette carte annonce des connaissances en mathématiques et en géographie; — *De Ethnicis philosophis caute legendis*; *ibid.*, 1594, in-fol.; — *Due Orazioni sulla guerra contra gli Turchi*; *ibid.*, 1594, in-4°.

Nicéron, *Mém.*, t. XXVII, p. 267. — Bayle, *Dict. hist.* — Possevin, *Apparatus sacer.* — Toppi, *Biblioth. napoletana.* — Moréri, *Dict. hist.*

CRISPOLTI (César), historien italien, natif de Pérouse, mort en 1606. Après s'être livré à l'étude du droit, il embrassa l'état ecclésiastique, et s'occupait de l'histoire de sa ville natale. L'ouvrage qu'il préparait sur ce sujet, et dont il composa les trois premiers livres, fut achevé par son neveu et publié sous ce titre : *Perugia Augusta descripta*; Pérouse, 1648, in-4°. On trouve des lettres de Crispolti dispersées dans différents ouvrages. Quelques-unes des *Dissertations*

qu'il a laissées manuscrites ont été publiées 1628, par L. Ciambini.

Oldoini, *Athenæum Perusianum.* — Jacobilli *Umbriæ.*

CRISPUS (Flavius-Julius), prince romain de Constantin le Grand et de Minerve vers le commencement du quatrième siècle de l'ère chrétienne, mort en 326. Son nom lui naît sans doute de son bisaïeul Crispus, frère de Claude le Gothique. D'après saint Jérôme, pour maître Lactance. Il fut nommé césar le 1^{er} mars 317, en même temps que son frère Constantin et son cousin, le jeune Licinius, et investi du consulat l'année suivante. Il débuta après dans la carrière militaire, se distinguant par une campagne contre les Francs, et remportant pendant la guerre contre Licinius, une grande victoire dans l'Hellespont, en 323. Malheureusement sa gloire excita la jalousie de sa belle-sœur Fausta, qui par ses calomnies poussa Constantin à le faire mourir. Il existe de ce prince un grand nombre de médailles, presque toutes en bronze. Elles portent généralement les titres de Cæsar et de *Princeps juventutis*. On lit au revers *Alamannia devicta*, inscription qui se trouve aussi sur les médailles de Constantin.

Eusèbe, *Chron.*, à l'année 317. — Sozomène, *Hist. eccl.*, l. 5. — Eckhel, *Doct. Num.*, vol. VIII, p. 100.

CRISTEINER (Jean-Ulric), poète allemand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il était forgeron à Augsbourg, et consacrait à la poésie les loisirs que lui laissait son travail. On a de lui en vers allemands une *Chronique* contenant les événements les plus remarquables de son temps, de l'an 1600 à 1628; Augsbourg, 1628. — Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

CRISTIANI (Beltrame, comte DE), homme d'État italien, né à Gènes, en 1702, mort en 1758. Il fut successivement chargé des affaires du duché de Plaisance, gouverneur de Modène, administrateur général de la ville de Modène, et enfin grand-chancelier du royaume de Sardaigne. Le comte Cristiani fut un ministre éclairé que juste et modéré. Le Miéville était régi par des lois de diverses origines; trepit de les réduire en un seul code. La cathédrale de Milan était encore inachevée; forma le projet de terminer ce chef-d'œuvre de l'art. Habile négociateur, il assura par un mariage l'héritage de la maison d'Este à la duchesse d'Autriche; l'impératrice Marie-Thérèse lui avait : « Je me consolerais plus aisément de la perte de la moitié de mon armée que de la perte d'un ministre tel que vous. » On disait en France : « Il n'y a que trois hommes en Italie : le pape Benoît XIV, le marquis Tannucci, et le comte Cristiani. » Cristiani a laissé : *Lettre d'un ami à un ami, sur la guerre de 1737*, en latin et en français; — *Mémoire sur le Fondo di Malgò* — un traité *Sopra l'Asilo sacro*; Milan, 1758. — Muratori, *Annali d'Italia*.

* **CRISTIANI** (Giovanni), peintre de l'école florentine, né à Pistoja, florissait de 1360 à 1380.

oit être le même que *Giovanni di Cristiano* dans les *Notizie* de Ciampi, à l'année 1382. On ignore la date de sa naissance; on sait seulement qu'il fut du Conseil des Anciens de Pise en 1374, et qu'il travailla jusque vers la fin du quinzième siècle. Vasari, qui l'appelle *Giovanni da Pistoja*, dit seulement, dans la vie de *Dono Cavallini*, qu'il fut élève de ce maître, et qu'il exécuta dans sa patrie des peintures de peu de portée. Baldinucci en parle à peu près les mêmes termes, et dit qu'il florissait en 1360. Les seuls ouvrages que nous connaissons de ce maître sont des fresques exécutées de 1387 à 1388 suivant Ciampi, de 1368 à 1369 suivant Brunozzi; elles se voient sous le porche de la cathédrale et à la façade de *San-Domenico Pistoja*. Ses nombreuses fresques à la confrérie *Apprimée de la Disciplina de' Rossi* n'existent plus. A la cathédrale, Cristiani avait peint des voûtes, dont une est entièrement effacée. Les autres qui subsistent représentent des traits de la *Vie de saint Jacques*. La manière de Cristiani est beaucoup de celle du Giotto, ce qui est surtout sensible dans la lunette représentant la *Crucifixion des Mages*, qui existe encore au-dessus de la porte de l'église *Saint-Dominique*. Cette fresque, endommagée que soit cette peinture, trouve un charme dans le faire, une intelligence dans la composition qui ne permettent pas de pardonner à Vasari et à Baldinucci l'esprit de dédain avec lequel ils ont traité ce maître, qui ne fut pas inférieur à la plupart des contemporains. Tolomei croit pouvoir attribuer également à Cristiani plusieurs anciennes fresques, qui se voient encore dans les corridors et les escaliers du palais communal de Pistoja. On sait que son fils *Bartolommeo*, son petit-fils *Giovanni*, et son arrière-petit-fils *Jacopo* furent aussi peintres; mais on ne possède aucun document sur leur vie ou sur leurs ouvrages. E. B.—N.

Ciampi, *Notizie*. — Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — Tolomei, *Guida di Pistoja*.

CRISTINI (*Bernardin*), chirurgien italien, de la famille des Franciscains, né en Corse, de la famille *Castiglioni* de *Giovellina*, mort à Venise, à la fin du dix-septième siècle. Sans renoncer aux devoirs que lui imposait son caractère de religieux, il exerça la chirurgie et l'exerça à Gênes et à Venise. Il la professa même avec succès dans cette dernière ville. On a de lui : *Arcana Riverii, cum observationibus, consultationibus et observationibus Fr. Bernardini Cristini, quibus accedunt centuriæ quinque curationum morborum : tractatus de lue seu morbo venereo, febri pestilentiali, cum brevi Romæ consilii descriptione*; Venise, 1676; — *Practica medicinalis in omni specie morborum per Bernard. Cristini a Jovellina Cynrum Min. S. F., professorem medicinæ*; *ibid.*, 1676.

adding, *Script. ord. Minorum*.

CRISTOLANO. Voy. BUFFALMACCO.

* **CRISTOFANO** (*Michel-Agnolo*), poète italien de la fin du quinzième siècle. Il composa une épopée chevaleresque dans laquelle il célébra *La Intronazione del re Aloysi, figliuolo di Carlo Magno, imperadore di Francia*. Cet ouvrage, devenu extrêmement rare, est très-peu connu; mais rien n'indique qu'il soit digne de sortir de l'oubli où il est plongé.

Melzi, *Bibliografia dei Romanzi e dei Poemi romaneschi d'Italia*, p. 298.

* **CRISTOFORI** (*Pietro-Paolo*), célèbre mosaïste italien, mort dans un âge avancé, en 1740. On lui doit les plus belles mosaïques de *Saint-Pierre* de Rome, la *Sainte Pétronille* du *Guerchin*, la *Communion de saint Jérôme* du *Dominiquin*, et le *Baptême de J.-C.* de *Carlo Maratta*. La première surtout est regardée comme ce que cet art a produit de plus parfait. E. B.—N.

Documents inédits.

* **CRISTOFORO**, poète italien, né à Florence, vivait à la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième. Il se livra à l'improvisation, et obtint en ce genre des succès tels que ses contemporains lui décernèrent le surnom d'*Altissimo*. On ignore la date de sa mort, mais elle doit être placée après l'an 1514, car ce fut alors que l'habile typographe *Philippe Quinta* lui dédia une édition de l'*Arcadie* de *Sannazar*. La vogue était alors aux romans de chevalerie; *Cristoforo*, mettant en œuvre des traditions fort répandues, improvisa de très-longues séries de vers, arrangeant ainsi en rimes une composition relative à *Charlemagne* et à ses paladins, et bien connue sous le nom de *I Reali di Francia*. Cette épopée comprend 98 chants en octaves, et toutefois elle n'embrasse que le premier livre du roman en prose italienne, dont la première édition avait paru à *Modène*, en 1491. Publiée à *Venise* en 1534, elle fut réimprimée en 1572 et en 1599. *Quadrio* attribue au même auteur un autre poème, *La Spagna, dove se contene la bataglia che fece il re Carlo in la provincia di Spagna*, ouvrage souvent réimprimé à partir de 1487. Plusieurs éditions signalent comme ayant produit cette composition un autre Florentin, *Postegno di Zonobi*. G. B.

Tiraboschi, Storia della Letteratura, t. XVII, p. 34. — *Mazzuchelli, Scrittori d'Italia*, t. I, p. 1, p. 839. — *Crescimbeni, Storia della Poesia*, t. III, p. 309. — *Quadrio, Storia d'Ogni Poesia*, t. II, p. 316. — *Ferrario, Storia degli antichi Romanzi di cavalleria*, t. II, p. 170. — *Melzi, Bibliografia dei Romanzi*, p. 5.

* **CRISTOL** ou **CHRISTOL** (*Barthélemy*), médecin, reçut le doctorat à *Montpellier*, exerça longtemps son art dans cette ville, et mourut vers 1545. Il a traduit en français les dix livres de *Platina*, *De Honesta voluptate*: « œuvre, dit-il, très-nécessaire à toutes personnes qui désirent conserver bonne santé et vivre honnêtement »; Lyon, 1505, in-fol.; Paris, 1560, in-8°; Lyon, 1571, in-8°. Les dernières éditions ont été corrigées et mises en meilleur langage. L'ouvrage de

Platina a eu beaucoup de vogue au seizième siècle.

MARC GIAMPIETRI.

La Monnoye, *Ménagiana*, t. I, p. 69.

* **CRITOBULE** (Κριτόβουλος), médecin grec, vivait vers 350 avant J.-C. Pendant le siège de Méthone, en 353, Philippe, roi de Macédoine, ayant été atteint d'une flèche à l'œil, Critobule la retira avec tant d'habileté que le roi n'en fut nullement défiguré. D'après Quinte-Curce, ce fut aussi lui qui fit l'extirpation du trait qu'Alexandre avait reçu à l'assaut de la principale forteresse des Malliens, en 326.

Pline, *Hist. nat.*, VII, 37. — Quinte-Curce, IX, 5.

CRITIAS ou **CRITIOS** (1), sculpteur grec, né à Athènes, vivait vers 470 avant J.-C. D'après toutes les anciennes éditions de Pline, son nom est *Critias Nestoclès*; mais c'était une erreur manifeste, que Junius corrigea en lisant, d'après le manuscrit de Bamberg, *Nésiotès* au lieu de *Nestoclès*. Les critiques regardant le mot de *Nésiotès* (Νησιώτης, insulaire) comme une épithète, cherchèrent à deviner dans quelle île était né Critias; les uns, d'après sa manière, qui se rapproche beaucoup de celle de l'école d'Égine, le firent naître dans cette île; les autres, à cause du mot *Attique*, Ἀττικός, dont se sert Pausanias en parlant de lui, le crurent originaire de quelque petite île de l'Attique, ou même de l'île de Lemnos, où les Athéniens avaient établi une colonie. Toute ces suppositions sont tombées devant la découverte de deux inscriptions trouvées près de l'Acropole. Une de ces inscriptions appartenait à une statue d'Épicharinus mentionnée par Pausanias; elle n'est pas intacte, mais elle doit probablement être restituée de la manière suivante :

Ἐπιχαρίνος ἀνέθηκεν

Κρίτιος καὶ Νησιώτης ἐπιποισάτην

En supposant exacte l'orthographe du premier de ces noms, on voit que ce sculpteur s'appelait *Critios*, et non *Critias*; quant au mot de *Nésiotès*, c'est certainement un nom propre. Ce *Nésiotès* partageait, à ce qu'il semble, les travaux de *Critias*, et coulait en bronze les statues dont celui-ci faisait les modèles. Les plus célèbres ouvrages de ces deux artistes étaient les statues d'*Harmodius* et d'*Aristogiton* dans l'Acropolis. Elles furent érigées en 477. *Critias* était probablement plus vieux que *Phidias*, mais il vécut assez longtemps pour voir celui-ci dans tout l'éclat de sa gloire.

Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 19. — Lucien, *Rhetor. Præcept.*, 9; *Philosoph.*, 18. — Pausanias, I, 8; VI, 3. — Muller, *Ægin.*; *Wien-Jahrb.*, XXXVIII. — Thiersch, *Epoch.* — *Marmor. Ozon. epoch.*, IV. — Ross, *Kunstblatt*, 1840, n° 11. — Raoul-Rochette, *Lettre à M. Schorn, supplém. au Catalogue des Artistes de l'Antiquité*, p. 264 et 368. — Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 162.

CRITIAS (Κριτίας), écrivain et homme d'État athénien, né vers 450 avant J.-C., mort en 404. Il était fils de Callæchrus, petit-fils lui-même de Dripides, contemporain et parent de Solon. Dans le *Timée* de Platon. *Critias*, un des inter-

locuteurs du dialogue, raconte la tradition l'Atlantide; tradition révélée, dit-il, à Dro par Solon, et à ce dernier par les prêtres égyptiens. *Critias* méritait peu d'être le parent sage législateur d'Athènes; il méritait en moins d'être l'élève de Socrate.

Les ennemis de ce philosophe lui firent crime des maux que causèrent aux Athéniens ses deux disciples *Critias* et *Alcibiade*. *Alcibiade* prit soin de justifier leur commune erreur. « *Critias* et *Alcibiade*, dit-il, ne s'attachèrent à Socrate qu'afin d'apprendre de lui l'art de discourir, dont ils voulaient abuser pour faire leur coupable ambition. Bien qu'ils n'eussent rien dans la philosophie qu'une gymnastique propre à les préparer à l'art oratoire et au gouvernement des hommes, ils ne laissèrent pas comporter honnêtement tant qu'ils furent sous la direction de Socrate; et ils ne lâchèrent bride à leurs passions qu'après avoir quitté l'école. » Ces deux spirituels brouillons, qui ployèrent fort mal des talents supérieurs, et longtemps intimement liés. *Critias*, dans les derniers jours de sa vie, conservés par *Plutarque*, se vante d'avoir fait rappeler *Alcibiade* :

Le décret qui l'a rappelé, c'est moi qui devant le peuple l'ai proposé et l'ai fait adopter.

Le sceau de ma langue est sur cet événement.

En 406, vers le temps de la bataille des Arginusæ, nous trouvons *Critias* en Thessalie, commandant une révolte des *Penestes* contre leurs maîtres, et essayant d'établir dans ce pays un gouvernement démocratique de concert avec un certain *Prométhée*. Ce nom, d'ailleurs connu dans l'histoire de ce temps, peut-être bien n'être qu'un surnom de *Jason de Pélopie*. Malgré les services qu'il cherchait à rendre à sa patrie, *Critias* fut condamné à l'exil. Cette sentence, dont on ignore les motifs, et qui peut-être injuste, l'irrita profondément. Il passa plusieurs années parmi les Thessaliens, contracta dans cette société des habitudes débauchées et de cruauté. Rappelé dans sa patrie après la victoire de *Lysandre* et la destruction de la démocratie, il revint ennemi implacable du parti vaincu, ou plutôt de tous ses concitoyens. Placé au premier rang du parti oligarchique, il entra dans le corps des *éphores* athéniens, qui ne semble pas avoir été institué par une loi, et que les oligarques établirent promptement entre eux pour arriver plus vite à leur but. C'est-à-dire au complet asservissement de la patrie. Il fut un des trente tyrans nommés par *Lysandre* en 404, et ne se distingua que par sa rapacité et ses cruautés. *Xénophon* semble n'avoir guère exagéré ce qu'il dit dans la bouche de *Cléocrate* les paroles suivantes : « Les trente tyrans, pour se gorger de richesses, ont fait périr plus d'Athéniens en six mois que tous les Péloponnésiens n'en ont tués en dix ans de guerre. » En effet *Critias* et ses collègues ne respectèrent ni la vertu ni la

(1) D'après deux inscriptions attiques découvertes en 1835 et en 1839.

un homme riche fut criminel. Ils condamnèrent mort Nicratos, fils de Nicias, héritier des vertus et des richesses de son père. L'éloquent Tiphon éprouva le même sort. Thrasybule n'échappa à la peine capitale que par l'exil. Cependant les citoyens riches et illustres n'étaient pas seules victimes de ces tyrans, que l'histoire a éternisés du nom d'hémovores (buveurs de sang); condamnaient aussi à mort des personnes obscures et obscures. Les réunions étaient interdites; des soldats mercenaires frappaient les citoyens rassemblés sur la place publique; un décret défendit l'enseignement de l'art oratoire, selon Xénophon, ce décret était spécialement dirigé par Critias contre son ancien maître Thémistocle. Malgré toutes ces précautions, les tyrans ne furent pas à l'abri de l'isolement où les laissaient leurs cruautés; ils étendirent les bases de leur oligarchie, et y firent participer trois mille citoyens, et à-dire un quart à peu près de la population athénienne; les autres furent désarmés et traités avec les rigueurs les plus avilissantes. Thémistocle, honnête homme, mais un peu faible et versatile, après avoir adhéré aux premiers des tyrans, et avoir pris place parmi eux, essaya d'arrêter les excès de ses collègues. Critias l'attaqua aussitôt, et demanda sa mort; Thémistocle (voy. ce nom) se défendit vainement et une remarquable habileté et beaucoup d'éloquence: il fut traîné au supplice par l'ordre de son collègue. La mort de Thémistocle délivra trente du seul homme capable de les moderer, et leur cruauté ne connut plus de bornes. On se blassèrent d'Athènes; du Pirée, des demeures d'Attique et des maisons de campagne, un grand nombre de riches citoyens, dont ils se partagèrent les dépouilles, en défendant, par un décret, aux villes voisines de leur donner asile. On se révolta de cette loi, presque toutes les villes de la Grèce, entre autres Thèbes, Mégare, Argos, se pressèrent d'accueillir les exilés athéniens. Parmi les plus illustres victimes des trente, il faut compter Alcibiade. « Critias, dit Plutarque, observa à Lysandre que les Lacédémoniens ne seraient jamais assurés de l'empire de la Grèce, si la démocratie régnait à Athènes; que quand même les Athéniens se soumettraient avec docilité à un gouvernement oligarchique, Alcibiade, s'il vivrait, ne les laisserait pas s'accoutumer tranquillement au nouvel ordre de choses. » Lysandre suivit les conseils de Critias, et fit assassiner Alcibiade. Tant de crimes devaient laisser l'indifférence des Athéniens: Thrasybule (voy. ce nom) fut leur libérateur. Il s'empara de la forteresse de Phylé, que les tyrans tentèrent vainement de reprendre. Effrayés de cet échec, et ne se croyant pas en sûreté dans une place démantelée, ils abandonnèrent Athènes, et se rendirent à Eleusis, où ils se signalèrent par de nouvelles cruautés, dont Critias fut encore l'instigateur; suspectant la fidélité des Eleusiens, ils firent conduire sur le rivage par troupes sé-

parées et égorger. Ce massacre ne sauva pas la puissance des tyrans; ils essayèrent inutilement de reprendre le Pirée sur Thrasybule, et furent vaincus dans une bataille où Critias fut tué.

Si celui-ci n'était connu que par les actes de sa vie politique, il mériterait à peine un souvenir de l'histoire, car ses crimes n'eurent pas une grande influence sur l'avenir de sa patrie; mais il joignit à des actions trop souvent détestables des œuvres qui lui assurent une place éminente parmi les littérateurs de son temps. Il fut à la fois orateur, philosophe, poète et historien. Son éloquence a été louée par Cicéron et par Denys d'Halicarnasse; Philostrate l'a caractérisée de la manière suivante: « Critias dans ses discours se distingua par la force et l'abondance des pensées. Il savait s'élever à propos, mais sans aller jusqu'au dithyrambe, et sans se servir de locutions poétiques. Même dans les mouvements oratoires, il employait les expressions les plus propres et les plus naturelles. Je vois en lui un homme parlant avec assez de concision, vigoureux à la réplique, et usant du dialecte attique avec pureté et élégance. » On voit par ces lignes de Philostrate que les traits caractéristiques de l'éloquence de Critias étaient la mesure, la force, l'absence de toute déclamation et de toute fausse parure poétique. Comme philosophe, il a été loué par Platon dans le *Timée*; et Proclus, commentant ce passage du dialogue, dit: « Critias était d'une généreuse et virile nature; il avait touché aux études philosophiques, si bien qu'on pouvait l'appeler ignorant parmi les philosophes, philosophe parmi les ignorants. » Cet éloge restrictif ressemble à une épigramme, et ne nous apprendrait rien sur les opinions de Critias, si Sextus Empiricus ne nous les révélait et ne fournissait comme preuve à l'appui un très-curieux passage en vers iambiques; car Critias avait l'habitude de mettre en vers ses doctrines philosophiques, ainsi que ses observations historiques. « La plupart des gens, dit Sextus Empiricus, prétendent qu'il y a des dieux, d'autres, comme Diagoras de Milo, Théodore et Critias l'Athénien, disent qu'il n'y en a pas. » Dans un autre ouvrage le même Sextus cite les vers iambiques dont nous avons parlé plus haut, et qui peuvent se résumer ainsi: d'abord les hommes vécurent sans règle, comme les bêtes, ne récompensant point les belles actions, ne punissant point les crimes, et ne connaissant d'autre loi que celle du plus fort.

Ἦν γὰρ χρόνος ἔτ' ἀτακτος ἦν ἀνθρώπων βίος·
καὶ θηριώδης, ἰσχύος ἢ ὑπηρετής.

Ensuite des lois furent établies pour réprimer l'injustice par des peines; mais on s'aperçut que si les lois empêchaient les hommes de faire le mal publiquement, elles ne les empêchaient point de commettre en secret de mauvaises actions; alors un sage (σοφός) imagina de tromper les hommes dans leur propre intérêt, en

leur persuadant qu'ils seraient punis s'ils péchaient secrètement ou quand même ils n'auraient que de mauvaises intentions; il leur fit croire qu'il existait un être jouissant d'une vie éternelle, lequel entend, voit et connaît toutes choses :

Ὡς ἐστὶ δαίμων ἀφθίτῳ θάλλων βίῳ,
Ὅς ταῦτ' ἀκούει καὶ βλέπει φρονεῖ τ' ἄγαν (1).

Critias en concluait que les idées de providence, d'immortalité, de punition et de récompense étaient de pures inventions politiques, dont les sages n'avaient à s'occuper que pour les mépriser. C'est là de l'athéisme le plus positif. Critias conforma sa politique à sa philosophie, et nous savons que l'une fut parfaitement digne de l'autre. Critias fut, parmi les écrivains grecs, le dernier qui cultiva l'élegie politique et le premier qui écrivit en prose sur les institutions et les mœurs des cités grecques. Il ferma ainsi d'un côté la carrière ouverte par Callinos et Tyrtaée, et fit les premiers pas dans une voie qu'Aristote devait parcourir tout entière. Ce qui nous reste de ses ouvrages politiques se rapporte aux républiques des Lacédémoniens, des Thessaliens et des Thraces. Ces fragments sont en général aussi courts qu'insignifiants, et ne nous apprendraient rien sur ses sentiments politiques, si nous ne savions d'ailleurs qu'il fut partisan de l'oligarchie et disposé à toutes les violences. La plus remarquable des poésies qui nous restent de lui est une *Élegie* sur les Spartiates; elle se trouve dans Athénée. Le style de Critias est ferme, pur et précis, véritablement attique et sobre jusqu'à la sécheresse. Les fragments de cet auteur ont été recueillis par Nic. Bach, sous ce titre : *Critiæ tyranni Carminum aliorumque ingenii monumentorum quæ supersunt*; Leipzig, 1827, in-8°. L. J.

Xénonon, *Memor.*, I, 2; *Hellenica*, II, 3. — Plutarque, *Alcibiades*, 33; *De Placit. philosoph.*, I. — Lysias, *Cont. Erat.* — Diodore, XIV, 4. — Platon, *Timée*. — Cicéron, *Tusculanae Questiones*, I, 40; *De Orat.*, II, 22. — Athénée, X, XI. — Sextus Empiricus, *Pyrrhon. Hypotypos.*, III; *Adversus Mathematicos*. — Philostrate, *Vitæ Sophistarum*. — Élien, *Var. Hist.*, X, 13, 17. — Saint-Clement d'Alexandrie, *Stromata*, VI, 2. — Nic. Bach, *De Critiæ tyranni politici elegiacis Commentatio*. — Weber, *Dissertatio de Critiæ tyranno*. — C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. II, p. 68. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*. — Thirlwall, *Greece*, IV. — Grote, *History of Greece*, t. VI, VII. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. II, p. 294. — Tennemann, *Geschichte der Philosophie*, t. I.

* **CRITODÈME** (Κριτόδημος), médecin grec, vivait vers 330 avant J.-C. Il était né dans l'île de Cos, et appartenait à la famille des Asclépiades. Selon Arrien, il retira la flèche qu'Alexandre avait reçue à l'assaut de la forteresse des Malliens. Quinte-Curce, comme nous l'avons

dit, attribue cette opération à Critobule (voez ce nom).

Arrien, VI, 11.

CRITOLAÛS (Κριτόλαος), philosophe grec né à Phaselis, colonie grecque de la Lycie, vivait dans le deuxième siècle avant l'ère chrétienne. Il étudia la philosophie à Athènes, sous Aristote de Céos, et à la mort de celui-ci, il devint chef de l'école péripatéticienne. Les Athéniens l'envoyèrent à Rome avec le philosophe académicien Carnéade et le stoïcien Diogène pour demander la remise de l'amende imposée à la ville, à cause de la destruction d'Orope. Les ambassadeurs obtinrent un plein succès, et citèrent le plus vif intérêt; ils eurent pour auditeurs non-seulement les jeunes gens, mais les plus illustres hommes d'État, tels que Scipion l'Africain, Lælius Furius. La nouveauté de leurs doctrines effraya les représentants des vieilles mœurs, et Caton pressa le sénat de renvoyer au plus vite Critolaüs et ses collègues. Nous n'avons pas d'autres détails sur la vie de ce philosophe; nous savons seulement qu'il mourut au delà de quatre-vingt-deux ans, et mort avant l'arrivée de L. Crassus à Athènes, c'est-à-dire avant 111.

Bien que Cicéron ait parlé avec admiration de l'éloquence de Critolaüs, celui-ci ne s'en pas avoir attaché une grande importance à son oratoire. Sextus Empiricus et Quintilien nous apprennent qu'il condamnait la rhétorique, comme étant moins un art qu'un métier dangereux. Ce que nous savons de ses doctrines, dit le *Dictionnaire Philosophique*, nous montre qu'il était resté fidèle à l'esprit général du péripatétisme. Il admettait, comme Aristote, l'étendue du monde et du genre humain, et il s'élevait avec force contre cette vieille tradition du péripatétisme, que les premiers hommes ont été gendrés de la terre. En morale, il faisait insister le souverain bien dans la perfection de la vie droite et conforme à la nature, c'est-à-dire dans l'union des biens de l'esprit et du corps, des avantages extérieurs; ajoutant toutefois si on mettait sur un des plateaux d'une balance les bonnes qualités de l'âme, et sur l'autre seulement celles du corps, mais encore les biens étrangers, le premier plateau emporterait le second, quand même on ajouterait à ce dernier et la terre et la mer. Critolaüs eut pour disciple Diodore le péripatéticien.

Plutarque cite un autre Critolaüs comme auteur d'un ouvrage sur l'Épire et d'un autre intitulé *Φαινόμενα*; Aulu-Gelle parle aussi d'un historien de ce nom. Rien ne prouve que Critolaüs soit le même que le philosophe. L'*Encyclopædia Mægnum* mentionne un grammairien du nom de Critolaüs.

Plutarque, *Cato major*, 22; *Parall. min.*, 6, 9. — Aulu-Gelle, VII, 14; XI, 9. — Macrobe, *Satur.*, I, 8. — Cicéron, *De Orat.*, I, 2; II, 37, 38; *Tuscul.*, V, 17; *De Fin.*, V, 1. — Lucien, *Macrob.*, 20. — Philon, *Quod mundus sit inruptibilis*. — Sextus Empiricus, *Adversus Mathem.*

(1) Les vers de Critias appartiennent, comme l'indique la mesure iambique, à quelque pièce, drame satirique ou tragédie. Plutarque, qui les cite aussi, les attribue à Euripide. Ils sont en effet dans la manière de ce poète, et pourraient bien être un fragment d'une de ses tragédies perdues. L'auteur de ces vers impies est donc douteux, mais l'athéisme de Critias ne l'est pas.

20. — Quintilien, *Instit. Orat.*, II, 11. — Clément d'Alexandrie, *Strom.*, II. — *Etymologicum Magnum*, s. v. *Ῥήτορ*. — Stahr, *Aristotelia*, II. — Fabricius, *Bibliotheca Graeca*. — J.-B. Carpon, *Dissertation de Critolao*; Leipzig, 1743, in-4°. — Vossius, *De Historicis Graecis*. — Müller, *Historicorum Graecorum Fragmenta*, I. IV.

CRITOLAÛS, général grec, mort en 146 avant J.-C. En 147, il succéda à Dicoeus en qualité de stratège des Achéens, et se montra, comme son prédécesseur, ennemi violent des Romains. Deuts deux ans déjà, les Achéens étaient avec la publique romaine dans un état de demi-hostilité. Le stratège Damocrite avait fait déclarer guerre à Sparte, parce qu'elle avait déferé au sénat romain une affaire qu'il prétendait être son propre ressort. Quintus Cœcilius Metellus, préteur de Macédoine, le fit prier de suspendre les hostilités jusqu'à ce que les commissaires du sénat chargés de terminer la querelle eussent arrivés dans la Grèce. Il s'y refusa, ainsi que Dicoeus, son successeur, et la Laconie fut ravagée. Critolaüs ne se montra pas plus commode que Damocrite et Dicoeus. Entraîné par le désir, fort légitime, de rendre à la Grèce son ancienne indépendance, il ne fit que hâter la ruine de sa patrie. Cependant il serait injuste de juger d'après les invectives passionnées dont Polybe accable sa mémoire. La légation romaine chargée de régler les différends des Spartiates de l'Achaïe montra une partialité qui, dans tout où se trouvait cette dernière province, devait amener un soulèvement. Aurelius Oreste, chef de la légation, convoqua les états d'Achaïe à Corinthe. Il avait ordre d'affaiblir la confédération. Il signifia donc à l'assemblée un décret du sénat qui retirait de la ligue achéenne Sparte, Corinthe, Argos, Héracée, ville voisine du mont Céta, et Orchomène d'Arcadie. Quand les députés achéens eurent fait part au peuple du décret qu'on venait de leur notifier, il entra en fureur, se jeta sur tous les Lacédémoniens qu'il rencontra, et les massacra; les commissaires eux-mêmes n'auraient pas été épargnés s'ils n'avaient pris la fuite pour se dérober à la rage de la multitude. Une telle violation du droit des gens ne pouvait rester impunie. Le sénat montra cependant une singulière modération. Occupé par la troisième guerre punique, craignant des soulèvements en Macédoine, il ne voulut pas s'engager imprudemment dans une lutte contre les Achéens. Il fit donc partir de nouveaux commissaires, avec les instructions suivantes : Rechercher aux Achéens leur conduite, et leur demander une réparation, mais avec réserve; leur conseiller de ne pas prêter l'oreille aux traitres qui les poussaient au mal, et d'éviter d'encourir à leur insu la disgrâce de Rome : ils pourraient encore réparer leur faute, s'ils laissaient coupables la responsabilité de leurs actes. Quintus Sextus, qui était à la tête de l'ambassade, vint à Egium une entrevue avec les Achéens; il parla longtemps sur un ton modéré. Il engagea, en termes généraux, les Achéens à ne pas pous-

ser plus loin leurs torts envers les Romains et les Spartiates. « Toute la partie saine de la population, dit Polybe, accueillit ces paroles avec d'autant plus d'empressement qu'elle avait conscience de son crime, et qu'elle se cachait sous les yeux les malheurs qu'attirait d'ordinaire sur ses ennemis la colère de Rome. Mais si la populace, qui n'avait rien à répondre aux paroles de Sextus, n'osa pas remuer, elle n'en resta pas moins en proie à la fièvre qui la dévorait. Enfin, Dicoeus, Critolaüs et leurs partisans, ramaus impur, fait comme à dessein, de tout ce que chaque ville pouvait fournir d'hommes impies, de méchants et de citoyens indignes, reçurent, comme dit le proverbe grec, de la main gauche ce que le peuple romain offrait de la main droite; en un mot, ils avaient perdu le sens. Ils s'imaginèrent que les Romains, à cause de leurs guerres en Afrique, en Espagne, craignaient une lutte avec l'Achaïe, et que, par suite de cette crainte, ils étaient prêts à faire toute espèce de concession, à subir toute exigence. » Critolaüs en effet voulait profiter des embarras de la république pour en obtenir des concessions. Lui et ses partisans proposèrent une entrevue à Tégée pour terminer les différends à l'amiable. « En réalité, ajoute Polybe, ils ne songèrent plus qu'à entraîner dans leurs dangereuses erreurs l'Achaïe entière; et ce n'était pas chose difficile, grâce à l'impéritie et à la perversité des chefs qui alors dirigeaient les affaires. »

La proposition d'une entrevue était de la part des Achéens un moyen de gagner du temps. Après s'être fait longtemps attendre, Critolaüs arriva à Tégée, lorsque déjà Sextus désespérait de le voir. Dans l'entretien qu'il eut avec les Lacédémoniens, il ne consentit à aucune proposition, répétant qu'il n'avait pas le pouvoir de traiter sans l'agrément du peuple, et qu'il soumettrait ces questions à la prochaine assemblée, qui devait se tenir dans six mois. « Sur cette réponse, dit Polybe, Sextus, qui voyait clairement le mauvais vouloir de Critolaüs et qu'irritaient ces difficultés, renvoya les Lacédémoniens chez eux, et retourna en Italie, convaincu de la folie et de la perversité du traité. Dès que Sextus fut parti, Critolaüs se mit à parcourir les villes pendant l'hiver, en réunissant partout des assemblées sous le prétexte qu'il désirait leur exposer ce qu'il avait dit aux Lacédémoniens et aux Romains à Tégée, mais en réalité afin d'accuser Rome, et de leur traduire d'une manière défavorable le langage de Sextus. Il éveillait ainsi dans le peuple la haine et la colère. Il donna en même temps ordre aux gouverneurs de ne point sévir contre les débiteurs, de ne pas recevoir ceux qu'on amènerait pour dettes en prison, de différer le paiement des dettes jusqu'à la fin de la guerre. Grâce à ces mesures populaires, tout ce que disait Critolaüs fut regardé comme exact. Le peuple se montra disposé à faire ce qu'il voulait; incapable de prévoir l'avenir, il se laissait prendre

à l'amorce de cette générosité et du bonheur actuel qu'elle lui procurait. »

Metellus, informé de ce qui se passait dans le Péloponnèse, députa Cn. Papius, Aulus Gabinus, C. Fannius à l'assemblée de la ligue achéenne réunie à Corinthe. Introduits dans le lieu de ses séances, ils y parlèrent un langage de paix, et exhortèrent les Achéens à ne pas s'attirer la colère des Romains. « A ces mots, le peuple ne sut plus se contenir; il fit entendre des murmures, et au milieu des cris tumultueux chassa les députés. L'assemblée était ce jour-là composée d'un plus grand nombre d'artisans et d'ouvriers de bas étage que de coutume; et d'ailleurs si toutes les villes étaient en proie à de fanatiques fureurs, Corinthe l'était plus qu'aucune autre, sans distinction de classes. Quelques hommes seulement osèrent approuver les discours des députés; mais Critolaüs, qui, comme à souhait, avait rencontré l'occasion favorable, et qui voyait la multitude hors d'elle-même partager son délire, s'éleva hautement contre les magistrats, poursuivit de ses sarcasmes ses ennemis politiques, et insulta sans pudeur les députés de Rome. Il dit qu'il voulait bien être l'ami des Romains, mais non pas leur esclave. Puis, donnant un libre cours à sa colère, il s'écria que si les Achéens se montraient braves, ils ne manqueraient pas d'alliés, ni de maîtres s'ils étaient lâches. Il fit entendre qu'il ne donnait pas de tels conseils sans avoir pris les mesures nécessaires, et que quelques rois et certains républicains seconderaient ses efforts. » L'assemblée vota immédiatement la guerre contre les Lacédémoniens, ce qui équivalut à une déclaration de guerre contre les Romains, et conféra au stratège un pouvoir dictatorial. A la nouvelle de l'outrage fait à ses députés, Metellus ne commença pas immédiatement les hostilités. Apprenant que le consul Mummius venait d'être chargé de la conduite de cette guerre, il envoya de nouveaux députés aux Achéens pour tâcher de terminer à l'amiable les différends, et d'obtenir seul la gloire d'avoir rétabli l'ordre dans l'Achaïe. Ses propositions furent rejetées avec hauteur, et les Béotiens ainsi que les Chalcidiens accédèrent à la révolte. Au printemps de 146, Critolaüs marcha sur les Thermopyles avec une armée considérable, dans le double but de soulever toute la Grèce contre les Romains et de châtier Héraclée, qui s'était séparée de la ligue. Metellus alors se hâta de faire avancer ses troupes. Critolaüs leva aussitôt le siège, et fit précipitamment retraite vers le sud. Atteint près de Scarpnée dans la Locride, il fut complètement battu, et disparut dans sa défaite. Selon Tite-Live, il s'empoisonna; peut-être fut-il tué dans la fuite. Critolaüs fit décréter la guerre qui mit fin à l'existence politique de la Grèce, et qui amena la destruction de Corinthe. La catastrophe de sa patrie pèse à jamais sur sa mémoire. Après avoir engagé les Achéens dans une lutte impossible, il parut aussi timide et

aussi incapable dans l'action qu'il s'était montré violent et téméraire dans ses discours et ses résolutions.

Polybe, XXXVIII, 2, etc.; XL, 1. — Pausanias, VII, 1, 15. — Florus, II, 16. — Cicéron, *De Nat. Deor.*, III, 3. — Tite-Live, *Epitome*, 52. — Niebuhr, *Histoire Romaine*, vol. IV.

CRITON (Κρίτων), philosophe athénien, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Disciple de l'ami de Socrate, il est moins connu par ses tentatives que par son affection pour son maître. Riche, il pourvut souvent aux besoins de Socrate, et lui confia l'éducation de ses fils, Critobul, Hermogène, Épigène et Ctésippe. Comme fortune lui attirait des envieux, Socrate lui conseilla de se lier avec Archidème, jeune orateur sans fortune, dont le zèle et le talent surent imposer silence à ses ennemis. Il n'abandonna point son maître, lorsque celui-ci fut mis en jugement. Il se rendit d'abord sa caution pour empêcher qu'il ne fût arrêté, et après sa condamnation lui offrit les moyens de s'évader. On sait que Socrate refusa de se soustraire par la fuite au jugement injuste mais légal de ses concitoyens. Platon a supposé à ce sujet, entre le maître et le disciple, un dialogue sublime, et dont les principales pensées du moins doivent être authentiques. Criton ferma les yeux de Socrate. Selon Diogène Laërce, il avait écrit dix-sept dialogues sur divers sujets de morale et de politique, même de littérature. Parmi ses ouvrages, on cite un *Sur la Poétique* (Περὶ Ποιητικῆς); c'est le seul traité de ce genre que l'on connaisse de la littérature grecque, avant la *Poétique* d'Aristote.

Diogène Laërce, II, 20, 121. — Platon, *Phædon*, *Criton*, *Euthydème*. — Xénophon, *Mémor.*, II, 9. — Grævan Prinsterer, *Prosopographia Platonica*. — Hermann, *Gesch. und System der Platon. Philosophie*.

* **CRITON**, philosophe grec, né à Égée, vivait à une époque incertaine. Il appartenait à l'école de Pythagore. Stobée nous a conservé un fragment d'un traité de lui *Sur la Providence et la bonne fortune* (περὶ Προνοίας καὶ ἀγαθῆς τύχης). Stobée, *Sermon*, 3. — Fabricius, *Bibl. Græca*.

* **CRITON**, poète athénien de la comédie nouvelle, vivait probablement dans le troisième siècle avant J.-C. Il semble n'avoir jamais joui d'une grande célébrité. Il ne reste de lui que quelques lignes et trois titres d'ouvrage, savoir : *Αἰὼν*, *Φιλοπράξιμον*, *Μεσοπνία*.

Pollux, IX, 4, 15; X, 7, 35. — Athénée, IV. — Meibomius, *Fragn. Comic. Græc.*, t. 1, p. 484; IV, p. 537, 538.

CRITON, médecin romain, vivait vers 100 avant J.-C. On le désigne quelquefois sous le nom de *Criton junior*, pour le distinguer d'un autre Criton, qui fut disciple d'Acron d'Agrippa, et qui exerça la médecine quatre cents ans avant J.-C. Criton fut médecin de l'empereur Trajan. « Moins désireux, dit la *Biographie médicale*, de s'illustrer par des ouvrages utiles que de captiver les suffrages des femmes de la capitale, Criton composa d'abord sur la *civilité* un opuscule qui n'existe plus, et dont Galien

ni pardonne d'avoir été l'auteur que par rapport la place qu'il occupait. » Son principal ouvrage est un traité en quatre livres *Sur les Cosmétiques* (Κοσμητικά). Il contenait tout ce qu'avaient écrit sur ce même sujet Héraclide de Tarente, Léopâtre et d'autres encore. Galien nous indique le contenu de chaque chapitre de ce traité, et en cite plusieurs passages, que Fabricius a insérés dans sa *Bibliotheca Græca*. Criton composa aussi un ouvrage *Sur les simples* (Ἡερί ὀν ἀπλῶν φαρμάκων). Ce médecin est mentionné par Aétius et Paul d'Égine. C'est probablement de lui que parle Martial, et c'est à lui peut-être qu'est adressée une des lettres d'Apollonius de Tyane. Il ne reste de ses ouvrages qu'un petit nombre de fragments.

Le médecin de Trajan paraît être l'auteur d'un livre sur les Gètes (Γετικά ou ἐν τοῖς Γετικοῖς). Cet ouvrage, qui contenait sans doute le récit des expéditions de Trajan contre les Daces ou Gètes, est perdu; il n'en reste que des fragments insignifiants.

Galien, *De Compos. medicam. sec. locos*. — Martial, *Épigr.*, XI, 60. — Apollonius de Tyane, *Epist.*, XVII. — Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. IV.

* **CRITON**, historien grec, né à Pieria, dans la Macédoine, vivait à une époque incertaine. On ne sait de lui les ouvrages suivants, historiques et descriptifs : Παλληνικά, Συρακουσῶν κτίσις, ἐποικά, Σικελικά, Συρακουσῶν περιήγησις, ἐπὶ τῆς Ἀρχῆς τῶν Μακεδόνων. Suidas cite encore un Criton, auteur d'un livre sur les Gètes. C'est probablement le même que le précédent voy. l'article précédent.)

Hébert, *De Critone Pieriota*, dans les *Dissert. Sicul.* Vossius, *Hist. Græc.*

CRITTON (George), jurisconsulte et littérateur écossais, né en 1554, mort le 13 avril 1611. Il quitta sa patrie pour venir faire ses études à Paris. Après avoir professé le droit à Toulouse pendant quatre ans, il enseigna dans plusieurs collèges de Paris, et obtint, en 1595, une chaire de grec au Collège royal. Ses principaux ouvrages sont : *Delectiores notæ in epigrammata et pro primo Græcæ Anthologiæ decerpta, et utino carmine reddita*; Paris, 1584, in-4°; — *Laudatio funebris habitæ in exequiis Petri Monsardi*; ibid., 1586, in-4°; — *Oratio de baculis Apollinis et de sacro principis oratio*; ibid., 1596, in-8°; — *De Sortibus heroicis Oratio*; ibid., 1597, in-8°; — *In Optimum De Venatione præfatio*; ibid., 1598, in-8°; — *Orationes duæ habitæ in auditorio regio anno 1608*; ibid., 1609, in-8°; l'un de ces discours est sur les lois de Dracon et de Solon, l'autre sur le titre *De Judiciis*, dans Harméropule.

Nicéron, *Mém.*, t. XXXVII, p. 546. — Goujet, *Hist. du Collège royal*. — Moréri, *Dict. hist.*

* **CRIVUS** (Κριός), est des principaux chefs de l'île d'Égine, vivait vers 500 avant J.-C. Il était fils de Polycrite. En 491, les Éginètes ayant reconnu l'autorité de Darius fils d'Hystaspe, qui

leur avait fait demander la terre et l'eau, Cléomène I, roi de Sparte, se rendit à Égine pour punir les principaux auteurs de la soumission; mais il éprouva une vigoureuse opposition, surtout de la part de Crius, qui « prétendit que le roi de Sparte s'était laissé corrompre par les Athéniens, et qu'il ne venait pas de la part des Lacédémoniens; car, s'il en était ainsi, dit-il, il serait accompagné de son collègue Démarate. » Cléomène se retira sans rien obtenir, mais en s'éloignant il demanda à Crius comment il s'appelait. Celui-ci lui dit son nom; et le roi de Sparte, jouant sur le mot, qui en grec signifie *bélier*, s'écria : « O Crius (ô bélier) ! garnis bien tes cornes d'airain, car tu auras à soutenir une terrible attaque. » Selon Hérodote, Crius avait agi ainsi à l'instigation de Démarate. Cléomène dirigea d'abord sa colère contre ce dernier, et le fit exiler. Il se rendit ensuite à Égine avec son nouveau collègue, Léotyclide, se saisit de Crius et de plusieurs autres habitants d'Égine, et les remit à la garde des Athéniens. Hérodote ne dit plus rien de Crius; mais il parle de son fils Polycrite, qui se distingua à la bataille de Salamine et lava ainsi sa famille du soupçon d'être dévouée aux Perses.

Hérodote, V, 75; VI, 50, 61, 64-66, 73, 85.

CRIVELLARI (Bartolomeo), sculpteur et graveur italien, né à Venise, en 1725, mort dans la même ville, en 1777. Il a laissé peu d'ouvrages de sculpture; mais ses gravures se distinguent par une composition originale et une touche spirituelle. Son œuvre en ce genre est assez considérable; il a surtout gravé d'après Gherardini, Tiarini, Tiepolo, etc. Ses principales productions sont : *Saint Pétrone en prière pendant que le diable casse le verre de sa lampe pour le distraire*; — *Saint Pétrone se coupant le doigt pour n'être pas prêtre*; — *Une compagnie de joueurs*; — *Une compagnie de buveurs*; — *Un jeune homme nu, couché sur un lit avec une femme nue, pendant qu'une vieille les regarde par une porte entr'ouverte*. C'est le chef-d'œuvre de Crivellari; il fait partie de la galerie du roi de Prusse.

Ticozzi, *Dizionario*.

* **CRIVELLI** (Carlo), peintre vénitien du quinzième siècle. Élève de Jacobello, il est moins connu dans sa patrie, où l'on ne conserve de lui que deux ouvrages, dans l'église de Saint-Sébastien, que dans la marche d'Ancone, et surtout à Ascoli, où il se fixa. A Saint-François de Metelica on voit de lui un tableau signé *Carolus Crivelus Venetus pinxit*. On ne trouve aucune trace de son existence au delà de 1476. Cet artiste mérite d'être mentionné pour la force de son coloris, la beauté de ses fonds de paysage, la grâce et les mouvements des figures; sous ces divers rapports, il approche parfois de Péruugin, mais il lui est très-inférieur comme dessinateur. Il fut le maître de Pietro Alamanni, le premier des peintres d'Ascoli. E. B.—N.

Ridolfi, *Vite de' Pittori Veneti*. — Lanzi, *Storia pittorica*; Guida d'Ascoli — Ticozzi, *Dizionario*.

CRIVELLI (*Leodrisio*), historien italien, du quinzième siècle, né en 1402, mort en 1463. Il était de Milan, et il fut, depuis 1444 jusqu'à l'époque de sa mort, membre du collège noble des légistes, et en 1458 secrétaire apostolique. Il a laissé en latin une histoire des Sforze, ducs de Milan, qui ne va que jusqu'à l'année 1424, et une relation des tentatives du pape Pie II pour soutenir la guerre contre les Turcs. Ces deux ouvrages sont compris dans le grand recueil des *Scriptores Rerum Italicarum*, publié par Muratori (tom. XIX et XXIII).

Fabricius, *Bibliotheca Latina mediæ ævi*, t. IV, p. 779. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura*, t. XVI, p. 127. — Argelati, *Bibliotheca Scriptorum Mediolanensium*, t. I, 512; II, 1982, —

CRIVELLI (*Jean*), mathématicien et physicien italien, né à Venise, le 20 septembre 1691, mort le 14 février 1743. Il entra dans la congrégation des Somasques, professa la rhétorique et la philosophie, devint recteur du séminaire patriarcal dans l'île de Murano, et s'adonna plus particulièrement à l'étude des sciences. Dépouillé, sans qu'on en sache le motif, des dignités auxquelles l'avaient élevé ses confrères, il finit ses jours dans le couvent *della Salute*. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertazioni sulle forze motrici*, insérées dans le *Gran' Giornale dell'Europa*, ann. 1726; — *Elementi di Aritmetica numerica e letterale*; Venise, 1728; — *Nuova elementare Geometria*; ibid., 1729; — *Algorismo, o sia metodo di determinare le quantità espresse colle cifre numeriche e colle lettere dell'Arabici*; ibid., 1739, in-8°; — *Elementi di Fisica*; ibid., 1731; ibid., 1744, 2 vol. in-4°.

Le P. Bernardo, *Éloge de J. Crivelli*, dans la *Raccolta calogerana*. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. II, p. 297.

CRIVELLI (*Antoine*), physicien italien, né à Milan, le 2 février 1783, mort le 18 août 1829. Il professa successivement la physique à Milan et à Trente, puis les mathématiques à Bergame et à Milan. A Trente, il fut le premier qui se servit de la poudre fulminante pour les armes à feu. En 1817 il voyagea en Turquie, et en rapporta l'art de fabriquer les lames de sabre à la façon de Damas. Plus tard, il tenta la fusion de l'acier, et l'on crut un moment que les aciers d'Italie allaient rivaliser avec ceux d'Angleterre. Crivelli se livra aussi à des expériences sur les gaz et sur la compressibilité de l'air, imagina une lampe hydro-baromètre-statique, donna la forme conique aux miroirs ardents, et voulut imiter la préparation des momies à la manière des Egyptiens. Outre quelques mémoires scientifiques, on a de lui : *Nouvel appareil pour obtenir une plus grande et plus utile combustion du gaz hydrogène par sa combinaison avec l'oxygène*; Milan, 1818, in-8°; — *L'Art de fabriquer les lames de sabre de Damas*; ibid., 1818, in-4°; — *Du Défaut de sûreté des ser-*

rures combinées; ibid., 1821; — *Description d'une nouvelle serrure, sûre par sa construction sans combinaison*; ibid., 1821; — *Description d'une lampe hydro-baromètre-statique*; ibid., 1827, in-8°.

Tipaldo, *Biografia degli Ital. illustri*.

* **CRIXUS**, esclave gaulois, mort en 72 avant J.-C. Il fut un des deux principaux lieutenants de Spartacus. Après les premiers succès qui suivirent l'insurrection des esclaves, la discord se mit dans le camp des vainqueurs. Spartacus, désespérant de discipliner les hordes qu'il avait soulevées, ne songeait qu'à sortir au plus vite de l'Italie, pour renvoyer ses soldats chacun dans leur patrie. Ce projet ne convenait pas tous les révoltés. Les Gaulois et les Germains naturellement téméraires et violents ennemis de Rome, l'accusaient de trahir leurs espérances et de renoncer lâchement à la vengeance. Crixus était à leur tête. Tandis que Spartacus profitait de la défection de Varius, s'élançant vers les Alpes avec les Thraces, les Gètes, les Daces et les Lucaniens, il resta dans le sud. Il ne tarda pas à être puni de son imprudence. Atteint près de mont Garganus par le consul L. Gellius, il fut vaincu et tué. Spartacus lui fit faire de magnifiques et sanglantes funérailles. Autour du bûche où le corps de Crixus fut brûlé avec les plus grands honneurs, il fit combattre, comme de gladiateurs, quatre cents citoyens romains.

Appien, *Bellum civile*, I, 116. — Tite-Live, *Épître*, I, 96. — Salluste, *Fragm. hist.*, t. III.

* **CROBYLE** (*Κρόβυλος*), poète comique grec, vivait vers 324 avant J.-C. Bien qu'on le range généralement parmi les poètes de la comédie nouvelle, rien ne prouve qu'il n'appartienne pas à la comédie moyenne. Il ne reste de lui que quelques vers et trois titres d'ouvrages : savoir *Ἀπυγγόμενος*, *Ἀπολιπούσα*, *Ψευδοπολεμαῖος*.

Athénée, III, VI, VIII, IX, X. — Meineke, *Fragm. Com. Græc.*, t. I, p. 429, 455; IV, p. 565, 569.

* **CROCE** (*Jules-César*), littérateur italien né à Perficeto, près de Bologne, en 1550, mort en 1620. Il exerçait avec verve et esprit la profession de chanteur des rues, et il composa, en prenant pour thème des traditions populaires, un ouvrage en vers qui eut un éclatant succès, l'histoire de Bertolde, à laquelle il joignit celle de Siertoldino, son fils. Ce récit des aventures grotesques d'un paysan à la fois rusé et stupide abonde en traits plaisants et en saillies qui passent pour charmantes au delà des Alpes. Remanié et amplifié au dix-huitième siècle par plusieurs beaux esprits, mise en vénitien et en bolonais, cette histoire a été souvent réimprimée. On en connaît des traductions françaises, allemandes, espagnoles; on l'a fait passer en grec moderne. Croce de plus composé une foule d'opuscules, dont plusieurs sont en bolonais. La décence n'y est pas toujours respectée. Quelques bibliophiles étaient parvenus à réunir une centaine de ces petits écrits qui dépassent rarement quatre ou huit feuillets. Sous le nom de *l'Academico frusto*, il a donné

missi une comédie intitulée : *Barchetto de' marciabati*, qui a été imprimée deux fois, en 1596 et en 1601.

Cresciuleni, *Istoria della volgar Poesia*, t. V, p. 105. — *Bibliothèque des Romains*, septembre 1776. — *Catalogue de la bibliothèque de M. Libri*, 1847, p. 251.

CROCE, en latin *Cruceius* (Louis-Annibal DELLA), littérateur italien, né à Milan, en 1509, mort dans la même ville, en 1577. Il fut secrétaire du sénat dans sa ville, natale. On a de lui : Une traduction latine des *Amours de Clitophon et de Leucippe*, roman grec d'Achille Tatius; Bâle, 1554, in-8°. Il n'avait d'abord traduit que les quatre derniers livres, sur un manuscrit que lui avait donné son ami Ottavio Ferrari, et les avait publiés sous ce titre : *Narrationis Fragmentum e græca lat. conversum*; Lyon, 1544. Il traduisit ensuite les quatre premiers livres sur une copie que lui envoya Archinto, évêque de Saluces. On trouve encore de lui des pièces de poésie latine dans les *Bucolicorum tutores*; Bâle, 1546, in-8°; et des traductions de deux fragments de Pétrarque et de l'Arioste dans les *Carmina illustr. Poetar. Italarum*, t. III, p. 274.

Agelati, *Scriptor. Mediolan.*, p. 517 et 1983. — Ghilini, *Teatro d'Uomini letterati* — V. de Rossi, *Pinacotheca*.

CROCE (Vincent-Asario DELLA), en latin *Crucius* ou *a Cruce*, médecin italien, né vers 1570, dans l'État de Gênes. Après avoir exercé son art dans différentes villes d'Italie, il se rendit à Rome, où il professa pendant plus de vingt ans. Il ne fut pas moins désintéressé qu'admiré pour son rare talent dans l'enseignement et la pratique de la médecine. Ses principaux ouvrages sont : *De Epilepsia, seu comitali morbo, lectionum Bononiensium, libri tres*, etc.; Venise, 1603, in-4°; — *De Verme admirando per naves egresso Commentariolum*, etc.; Ravenne, 1610, in-4°; — *De Morbis capitis frequentioribus, quorum cognitio et curatio ita traduntur, ut ad alios etiam cognoscendos et curandos mirifice conducant, hoc est de catarrho, phrenitide, lethargo, et epilepsia seu comitali morbo, libri septem*; Rome, 1617, in-4°; Venise, 1619, in-4°; — *Disquisitio generalis de fetu nonimestri parvo adeoque molli ut vix quadrimestris apparet, in adolescentula primipara*; ibid., 1627, in-4°; — *Providenza metodica per preservarsi de' imminente peste, discorso*; ibid., 1630, in-4°; traduit en latin, sous ce titre : *Consilium prophylacticum a lue pestifera*; Rome, 1631, in-4°; — *Vesuvius ardens, sive exercitatio medico-physica de πυρορρηξω, seu motu et incendio Vesuvii montis in Campania, die xvi mensis decembris anni 1631, libris duobus comprehensa*; ibid., 1632, in-4°; — *De Hæmoptysi, seu sanguinis sputo, Liber*; ibid., 1663, in-4°. Les œuvres de Croce ont été recueillies et publiées à Venise, en 1632, 1 vol. in-fol.

Oldoini, *Athenaeum Ligusticum*. — Soprani, *Scrittori Liguri*. — Mandose, *Biblioth. Romana*. — Allacci, *Apes nrbanae*. — Eloy, *Pict. de la Médecine*.

CROCE (Jean-André DELLA), chirurgien italien, natif de la Croce d'Ampugnani, en Corse, mort à Venise, vers 1680. Il pratiqua la chirurgie à Venise. On a de lui : *Chirurgia universale, la quale contiene la teorica e la pratica di tutto cio che puo essere nella chirurgia necessario, libri VII, aggiuntovi oltre i disegni, tutti gl' instrumenti antichi e moderni nell' arte necessari*; Venise, 1651; — *Trattati delle ferite, e di cavar l'armi e le saette dalla carne*; ibid., 1669.

Biographie médicale.

CROCE (Irénee DELLA), historien italien, de l'ordre des Carmes, natif de Trieste, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fit de grandes recherches sur l'histoire de sa ville natale, et les publia sous ce titre : *Istoria antica e moderna, sacra e profana della città di Trieste, celebre colonia de' cittadini romani*; Venise, 1698, in-fol.

Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, t. VIII, p. 314.

* **CROCUS** (Christian-Frédéric), médecin allemand, né à Brême, le 26 septembre 1623, mort le 13 août 1673. Il étudia à Leyde, à Helmstedt et à Bâle. On a de lui : *Dissertatio utrum homo spontaneo ortu provenire possit*; Leyde, 1645, in-4°; — *Dissertatio de hemorrhoidum natura et curatione*; Marbourg, 1658, in-4°; — *Panegyricus in obitum Wilhelmi VI, Hass. landgrav.*; 1663; — *Disputatio de Morbo, Causis morbi et Symptomatibus*; Marbourg, 1669, in-4°.

Strieder, *Hess. gel. Gesch.* — *Bibl. méd.*

* **CROCUS** (Jean-Georges), théologien allemand, né à Cassel, le 26 janvier 1629, mort le 13 juillet 1674. Il étudia à Groningue, devint docteur à Bâle en 1656, professeur agrégé de théologie à Marbourg en 1657 et professeur titulaire en 1661. On a de lui : *Disputatio de naturæ objecto et necessitate logices*; Brême, 1644, in-4°; — *Elementis in genere et in specie*; Cassel, 1647, in-4°; — *Disputationes I et II de animæ rationalis ortu*; ibid., 1648, 1649, in-4°; — *De Judæis*; Groningue, 1650, in-4°; — *De Angelis bonis et malis*; Leyde, 1651, in-4°; — *De Baptismo*; Marbourg, 1656, in-4°; — *De Sanctis*; 1662, in-4°; — *De Communionem sub utraque*; ibid., 1663, in-4°.

Strieder, *Hess. gel. Gesch.*

CROCUS (Cornelle), théologien et littérateur hollandais, natif d'Amsterdam, mort à Rome, en 1550. Nommé recteur des écoles latines dans sa ville natale, il mit le plus grand zèle à inspirer à ses élèves un vif attachement pour la religion catholique. Il composa même des livres élémentaires, pour ne pas laisser entre les mains de la jeunesse ceux des partisans des nouvelles doctrines. A l'âge de cinquante ans, il se rendit à Rome, et entra dans la Société des Jésuites. Ses principaux ouvrages sont : *Lima barbariei, sive Farrago sordidorum verborum*; Cologne, 1520, in-8°; — *De Fide et Operibus, contra J. Sartorium*; Anvers, 1531, in-8°; — *Dis-*

putatio contra Anabaptistas; *ibid.*, 1535, in-8°; — *Colloquiorum puerilium formulæ*; *ibid.*, 1536, in-8°; — *Silvula vocabulorum, puerilis lectionis exercitati accommodata*; Solingen, 1539, in-8°; — *Josephus Castus*; Anvers, 1548, in-8°; — *Paraclesis ad capescendam sententiam Josephi Casti*; *ibid.*, in-8°; — *De Vera Ecclesia, seu de motis et signis Ecclesiæ*; Cologne, 1548, in-8°.

Alegambe, *Bibl. Scriptor. Societ. Jesu.* — André, *Biblioth. Belgica.* — Pantaléon, *Prosopographia.* — Swert, *Athenæ Belgicæ.* — Moréri, *Dictionnaire historique.*

CROCUS (Richard), helléniste anglais, vivait encore en 1530. De Leipzig, où il professa les langues latine et grecque en 1515, il alla à Louvain en 1517; de là il revint en Angleterre, où il donna d'abord des leçons particulières; plus tard il ouvrit des cours publics à Cambridge. On a de lui : *Introductio in Linguam Græcam*; Cologne, 1720, imprimée avec ses *Tabulæ grammaticæ Græcæ*; — *Theodori Gazæ quatuor Libri.*

Fabricius, *Bibl. med. et inf. ætat.* — Sax, *Onomast. literar.*, III.

CROESE (Gérard), historien hollandais, né à Amsterdam, le 27 avril 1642; mort à Dordrecht, le 10 mai 1710. Au retour d'un voyage qu'il fit à Smyrne, il devint pasteur dans sa ville natale. On a de lui : *Historia Quakeriana, sive de vulgo dictis quakeris, ab ortu illorum usque ad recensatum schisma, libri III*; Amsterdam, 1695, in-8°; — ΟΜΗΡΟΣ ΕΒΡΑΙΟΣ, *sive historia Hebræorum ab Homero, hebraicis nominibus ac sententiis conscripta, in Odyssea et Illiade exposita et illustrata*; Dordrecht, 1704, t. I, in-8°. Quoique bizarre et singulier, cet ouvrage ne laisse pas d'être curieux pour ceux qui aiment la critique et les recherches de littérature. On a encore de Croese un discours au synode de Leerdam, et quelques dissertations insérées dans la *Bibliothèque de Brême.*

Nicéron, *Mémoires*, t. VI, p. 274. — *Biblioth. Bremensis.* — Moréri, *Dictionnaire hist.*

CROESER (Herman), médecin et littérateur flamand, né à Campen, en 1510, mort à Königsberg, en 1573. Il fut le conseiller intime des ducs de Gueldre, Charles et Guillaume. Ce dernier le chargea de plusieurs missions importantes en France. Outre des traductions d'ouvrages grecs, dont les principales sont celles du *Traité de Galien sur le Poulx*; Paris, 1532, in-fol., et des *Vies* de Plutarque, on a de lui : *Commentarius in Hippocratis librum primum et tertium de Morbis vulgaribus : item in librum De salubri diæta*; Bâle, 1570, in-12.

André, *Biblioth. Belgica.* — Adam, *Acta Eruditorum.* — Pantaléon, *Prosopographia.* — Sweert, *Athenæ Belgicæ.*

CROESER (Jacques-Henri), médecin flamand, né à Grave, en 1691, mort le 13 janvier 1753. Après avoir exercé la médecine dans sa ville natale et à Amsterdam, il devint, en 1724, professeur d'anatomie et de botanique à l'uni-

versité de Groningue. Ses principaux ouvrages sont : *Diss. de Vulneribus thoracis*; Leyde, 1716, in-4°; — *Oratio de hominis primortu*; Groningue, 1724, in-4°; — *Diss. quæ sanguinis per foramen ovale trajectus incatur, et membranæ ejus foraminis an partum nullum esse usum, post natiuitate vero claudere id foramen*; *ibid.*, 1735, in-4°; — *Kort ontwerp Vervattende de Waan oorsaak der eerste in ademing*; *ibid.*, 1740, in-4°; c'est un mémoire en hollandais sur diagnostic des maladies des poulx.

Strodtmann, *Neues gelehrtes Europa.* — *Biog. med.*

CROESER DE BERGES (Charles-Énée-Jaques), baron DE, généalogiste flamand, né à Bruges, le 14 juillet 1746. On a de lui : *Abrégé généalogique de la parenté de messire Michiel Driex....., accompagné de plusieurs marques et tables généalogiques*; Bruges, 1785, in-8°.

Kaiser, *Dict. bibliographique.*

CROFT (Guillaume), compositeur anglais, né vers 1677, à Nether-Eafington, dans le comté de Warwick, mort en août 1727. Il fut successivement organiste, maître de musique, compositeur de la chapelle royale et organiste de l'abbaye de Westminster. Ses principales compositions sont *Divine harmony, or a new collection of selected thems*, etc.; Londres, 1711; — *Music sacra, or selected thems for 2-8 voices*, etc. *ibid.*, 1724, 2 vol. in-fol.

Féts, *Biographie univ. des Musiciens.*

CROFT (Herbert), prélat et théologien anglais, né en 1603, dans le comté de Hereford, mort en 1691. Au sortir de ses études, il fut admis chez les jésuites de Saint-Omer, et passa cinq années dans leur société; mais, étant retourné en Angleterre, il céda aux sollicitations de Morton, évêque de Durham, abjura la religion catholique, qu'il n'avait embrassée que pour obéir à son père, devint chapelain de Charles I^{er} et fut à la restauration appelé à l'évêché de Hereford. On a de lui : *The naked Truth, or the true state of the primitive Church*; 1675, in-4°. On lui doit encore quelques *Sermons*, de *Observations sur la théorie de la terre* de Burnet, et plusieurs écrits de controverse.

Rose, *New biog. Dict.*

CROFT (Sir Herbert), littérateur anglais, né à Dunster-Park, le 1^{er} novembre 1751, mort à Paris, en avril 1816. L'évêque Lowth, son ami, lui fit quitter le barreau pour l'état ecclésiastique et Johnson, en l'associant à la rédaction de son *Dictionnaire* et de *Histoire des Poètes anglais*, l'engagea dans des études qui devinrent bientôt sa principale occupation. Résolu de voyager pour étendre ses connaissances, Croft se rendit d'abord à Hambourg, puis en France, où il résida depuis constamment, soit à Lille, soit à Amiens, soit à Paris. Il a donné des preuves d'une vaste érudition et d'une connaissance remarquable de la littérature française. On a de

1760, in-12; — *Amours et Folie, histoire op véritable*; *ibid.*, 1780, in-8° : c'est une imitation du *Werther* de Goethe; — *Fanasmisme et Trahison, ou histoire impartiale d'un tumulte insurrectionnel de juin 1780*; 1780, in-8°; — *Compte-rendu d'un projet d'édition des Statuts, sur un nouveau plan*; 1822, in-8°; — *Vie d'Young, dans les Vies des hommes célèbres anglais de Johnson*; — *Discours du dimanche*; 1784, in-8°; — *Lettres écrites d'Allemagne à la princesse royale d'Angleterre sur les langues allemande et anglaise*; 1797, in-4°; — *Matériaux pour l'histoire de l'essai tenté sur la personne du roi le 1er mai 1800*; 1800, in-8°; — *Dictionnaire critique des difficultés de la langue française*; *Horace éclairci par la ponctuation, en français*; 1810, in-8°; — *Réflexions sur le concile de Vienne*; Paris, 1814, in-8°; — *Commentaire sur le Petit Carême de Massillon, français*; *ibid.*, 1815, in-8°. On lui doit encore un prospectus pour la publication par souscription d'une nouvelle édition du Dictionnaire de Johnson. C'est à Croft que l'on est redevable de la découverte du *Parrain magnifique* Gresset, que l'on croyait perdu.

1. Nodier, *Notice nécrologique sur H. Croft*, dans le *Journal des Débats*, 13 mai 1816.

CROÏ (François DE), controversiste protestant français, vivait au commencement du dix-huitième. C'était selon les uns un moine défrayé, et selon d'autres un descendant de l'ancienne famille de Croi; ce qui est certain, c'est qu'il avait le titre de gentilhomme artésien. Il fut professeur à Uzès. Il est auteur de plusieurs ouvrages, dont le plus connu est celui qui est intitulé : *Les trois Conformités, savoir : l'harmonie et les convenances de l'Église romaine avec le paganisme, le judaïsme, et les anciennes hérésies*; 1605, 1 vol. in-8°.

1. Histoire littéraire de Nîmes.

CROÏ (Jean DE), érudit et théologien protestant, fils du précédent, né à Uzès et mort dans cette même ville, le 31 août 1659. Il fut successivement pasteur à Béziers et à Uzès et pendant quelques années professeur à l'Académie protestante de Nîmes. Il est auteur des ouvrages suivants : *Specimen conjecturarum et observationum in quædam Origenis, Irenæi et Tertulliani loca*; Genève, 1632, in-4°; — *In unum Fœdus Observationes sacræ et historice*; Genève, 1646, in-4°; — *Réponse à M. de Meuzac sur sa critique de la tragédie d'Hécatonstasie, de Daniel Heinsius*; 1642, in-4°; — *La Vérité de la Religion réformée, ou l'abandonnement et la preuve de la confession d'Augsbourg, par les témoignages de la Sainte Écriture, dédié à N.-S. J.-C.*; Genève, Pierral Chouet, 1645, in-12, de xiv et 44 pag.; deuxième édition, revue et de beaucoup augmentée, Genève, Samuel Chouet,

1650, in-8° de xiv et 624 pag.; — *Augustin supposé, ou raisons qui font voir que les quatre livres du Symbole que l'on a mis dans le 11^e tome des œuvres d'Augustin ne sont pas de lui, mais de plusieurs auteurs, qui en auront pris le nom, contre le P. Bernard Meynier, jésuite*; Genève, 1656, in-8°.

MICHEL NICOLAS.

Bayle, *Dict. historique et crit. et Lettres nouvelles*. — Aymon, *Synodes nationaux des Églises réformées de France*. — *Hist. litt. de Nîmes*.

CROÏSET (Jean), théologien ascétique, de l'ordre des Jésuites, natif de Marseille, mort à Avignon, le 31 janvier 1738. Il fut longtemps recteur de la maison du noviciat d'Avignon, et la gouverna avec beaucoup de régularité et de douceur. Le P. Croiset est un des plus grands maîtres de la vie spirituelle. Ses principaux ouvrages sont : *Vie de Marie-Madeleine de la Trinité*; 1696, in-12; — *Vie des Saints pour tous les jours de l'année*; Lyon, 1723, 1742, 2 vol. in-fol.; — *Parallèle des mœurs de ce siècle et de la morale de J.-C.*; *ibid.*, 1735, 2 vol. in-12; — *Exercices de Piété pour les dimanches et fêtes et tous les jours de l'année*; *ibid.*, 1736, 1747, 1764, 1804, 18 vol. in-12; sous ce titre, *Année chrétienne*, Toulouse, 1812, 18 vol. in-12; — *Illusions du cœur dans toutes sortes d'états et de conditions*; Lyon, 1736, 1748, 2 vol. in-12; — *Heures et réglemens pour les pensionnaires jésuites*; *ibid.*, 1739, in-12; — *Dévotion au sacré cœur de N.-S. J.-C.*; Paris, 1741, in-12; — *Retraite spirituelle pour un jour de chaque mois*; Lyon, 1822, 2 vol. in-12; — *Réflexions chrétiennes sur divers sujets de morale*; *ibid.*, 1823, 2 vol. in-12; — *Méditations*; 4 vol in-12.

Bakker, *Bibl. des Écrivains de la Compag. de Jésus*.

* **CROISY (Philibert GASSAUD DU)**, acteur de la troupe de Molière, mort en 1695. Il était originaire de la Beauce. Il s'engagea en 1659 pour jouer les rôles secondaires, et ne commença à se faire remarquer que dans le philosophe du *Bourgeois gentilhomme*. Mais bientôt il fit de tels progrès, que Molière lui confia le rôle de *Tartufe*, dont il s'acquitta supérieurement.

Quelques années après la mort de Molière, Du Croisy, devenu gourteux, se retira à Conflans-Sainte-Honorine, aux environs de Paris, où il mourut.

Tascheran, *Vie de Molière*.

CROIX ou CRUZ (Saint-Jean DELA), théologien ascétique, né en 1542, à Ontiveros, dans la Vieille-Castille, mort le 14 décembre 1591. Son nom de famille était Yesiez. A l'âge de vingt-et-un ans, il prit l'habit de carme au couvent de Medina-del-Campo, et se lia d'une étroite amitié avec sainte Thérèse. Pour la seconder dans le projet qu'elle avait conçu de réformer l'ordre des carmes, il entra d'abord dans le premier couvent des carmes déchaussés, qu'elle fonda à Menreza, et travailla ensuite à la réforme de plusieurs autres couvents. Les anciens carmes, ennemis de la réforme,

l'ayant condamné comme un fugitif et un apostat, le firent enlever et conduire à Tolède. Enfermé dans un cachot, Jean de la Croix y resta neuf mois, et n'en sortit que par le crédit de sainte Thérèse. Depuis lors, il fonda et dirigea quelques monastères. En 1591, dans un chapitre tenu à Madrid, il se prononça contre les supérieurs de la réforme, qui voulaient qu'on abandonnât la conduite des carmelites, s'attira de nouvelles persécutions et fut relégué dans le couvent de Pegnuela sur la Sierra-Morena. Étant tombé malade, il obtint la liberté de se retirer dans le couvent d'Ubeda, où il mourut. Jean de la Croix, dont le corps est à Ségovie, fut béatifié en 1675 et canonisé en 1726. On a de lui : *Noche obscura del Alma*; — *Subida del monte Carmelo*; — *Cantico espiritual entre le Alma y Chrysto, su esposa*; — *Llama de amor viva*; — des *Poésies sacrées*, des *Conseils spirituels* et des *Lettres spirituelles*, en espagnol. Les ouvrages de saint Jean de la Croix, recueillis et publiés pour la première fois à Barcelone, 1619, in-4°, ont été traduits en français par le P. Cyprien, Paris, 1641, in-4°; par le P. Louis de Sainte-Thérèse, ibid., 1665, in-4°; par le P. Maillard, ibid., 1694, in-4°; et en latin, par le P. André de Jésus; Cologne, 1639, in-4°. Ils sont écrits d'un style obscur et pour ainsi dire raystérieux. On y trouve les principes d'une mysticité incompréhensible à beaucoup de personnes. « L'auteur, dit un judicieux théologien, explique les opérations du Saint-Esprit dans les impressions surnaturelles et tous les degrés de l'union divine dans la prière. On ne peut décrire les communications secrètes d'une âme dans cet état; et il n'y a que ceux qui les ont éprouvées qui soient capables de s'en former une idée. C'est pour ces personnes que le saint a écrit les ouvrages dont nous parlons; ils leur seront sans doute utiles, mais ils pourraient devenir nuisibles à ceux qui ne sont point dans le même cas, et qui sont facilement les dupes de leur imagination; ils le deviendraient surtout aux enthousiastes, qui abusent de ce qu'ils n'entendent point, pour étayer leurs illusions. »

Le P. Joseph de Jésus-Maria, *Vie de saint Jean de la Croix*, en espagnol. — Le P. Dositheé de Saint-Alexis, *Vie de saint Jean de la Croix*, en français. — Le P. Berthier, *Réflexions spirituelles*.

CROIX. Voyez CROCE.

***CROIX DU MAINE** (François GRUDÉ, sieur DE LA), bibliographe français, né au Mans, en 1552, mort assassiné, à Tours, en 1592. On ne connaît guère l'histoire de sa vie, qu'il consacra tout entière aux plus pénibles recherches, aux plus ingrats travaux. Personne de son temps ne forma plus de recueils historiques. Après avoir passé quatorze ans à faire ses compilations, il quitta le Maine, et vint à Paris; il y arriva suivi de trois charrettes, où étaient entassés ses mémoires et ses livres. Sa demeure modeste fut bientôt visitée par tous les érudits. François de Belleforest, Barnabé Brisson, Dau-

rat, Scaliger en furent les hôtes les plus adus. Non-seulement il leur communiquait toutes ses richesses littéraires avec le plus parfait-sintéressement; mais il y mettait encore de la tentation, racontant à chacun de quelle manière il avait employé quatorze ans de veilles, en s'attendant en détail le contenu de son portefeuille, si l'on ne lui apportait la pièce rare, la pièce unique, enlant les originaux et n'abaissant pas trop celui des copies. Sortant un jour de chez cet original, et tigué sans doute de ses longs discours, Scaliger écrivit sur ses tablettes : « La Croix du Maine est fou! » Mais aussitôt, après une courte flexion, il ajouta : « Telles gens sont les cheteurs des hommes doctes, qui nous amasent tout. Cela nous sert beaucoup; il faut qu'il ait de telles gens » (*Scaligerana*). On ignore ce qu'est devenue la précieuse collection formée par La Croix du Maine. On ne sait pas d'ailleurs quelle a été la fortune des nombreux opuscules qu'il avait, dit-il, commencés et achevés sur diverses parties de l'histoire de France. C'est pourquoi nous le voyons accusé de cette posture par la plupart des bibliographes, Louis de Saint-Charles, Burckhard Mencke, Nicot et dom Liron. Ils nous paraissent avoir été très-sévères dans leurs jugements. Nous accordons que La Croix du Maine a parlé de ses compilations avec quelque emphase; on ne lui en défend pas d'avoir eu cette vanité. Cependant en écartant les mots trop pompeux, on trouve qu'il emploie pour se faire valoir au delà de son mérite, on reste convaincu qu'il était un homme très-intelligent, très-laborieux, qui avait fait de très-vastes entreprises, et en avait peut-être achevé quelques-unes. Il reste de lui : *Discours du sieur de La Croix du Maine contenant sommairement les noms, titres et inscriptions de la plus grande partie de ses Œuvres latines et françoises*, etc., etc. Ce discours se trouve à la suite de la première édition de la *Bibliothèque françoise*; Paris, 1584, in-fol. On le trouve encore, dans les appendices de la même *Bibliothèque* : *Dessains, ou projets du sieur de La Croix du Maine présentés au roy de France et de Pologne Henri III, pour dresser une bibliothèque parfaite et accomplie de tous points*, etc., etc. Cet opuscule avait été imprimé séparément dès l'année 1583, in-4°. Il faut y joindre : *Avertissement du sieur de La Croix du Maine aux François touchant ses desseins présentés au roy l'an 1583*. Enfin, il y a un éloge d'Édouard du Monin, composé par La Croix du Maine, non pas en vers, comme on l'a dit, mais en prose latine, dans le *Recueil d'Épitaphes en diverses langues sur les ossements de J. Eduard du Monin*; Paris, 1772, in-8°. La meilleure édition de la *Bibliothèque françoise* est celle qu'a donnée Rigoley de Gennevilliers, avec des notes de La Monnoye, de Falcomet, de Sainte-Palaye et de Quigney; Paris, 1772, in-4°. On conserve à la

tothèque Impériale un exemplaire de cette édition enrichi de nouvelles notes par Mercier de Lint-Léger.

B. HAURÉAU.

Ménage, *Remarques sur la vie de G. Ménage*. — D. Lit., *Singul. hist. et littér.*, t. II. — Nicéron, *Hommes illustres*, t. XXIV. — Burckhard Mencke, *De Charitativitate Eruditorum*. — B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. II.

CROIX D'HEUCHIN (*Ernest-Charles-Eugène-Marie*, marquis DE), sénateur français, descendant d'une ancienne et illustre famille de Flandre française, né à Paris, le 27 août 1803. Mis à l'École spéciale Militaire de Saint-Oyr, il sortit en 1821, et entra comme sous-lieutenant dans le 4^e régiment de chasseurs à cheval. La guerre d'Espagne de 1823 fournit bientôt au jeune sous-lieutenant l'occasion de se faire particulièrement remarquer. Il se distingua à l'affaire de Campillo Arenas (28 juillet), où il eut un cheval tué, dans plusieurs autres engagements. Il reçut pendant cette campagne la décoration de la Légion d'Honneur. Nommé lieutenant dans le 1^{er} régiment de carabiniers, le 23 décembre 1825, il passa avec ce grade dans les dragons de la garde, et devint capitaine au 6^e de hussards le 1^{er} août 1830. Le marquis de Croix quitta le service en 1832, pour se livrer à d'autres soins. Il employa une fortune considérable à la création de grands établissements industriels en Normandie, et fonda un haras qui a exercé une influence salutaire sur l'amélioration de la race chevaline dans le département de l'Eure. En 1837 il fit partie de la commission hippique nommée par le ministre du commerce. M. de Croix développa au sein de cette commission des connaissances très-étendues sur cette matière. Il fut appelé à siéger au sénat par un décret en date du 26 janvier 1852.

SICARD.

Galerie des Sénateurs.

CROLACH ou **KROLACH** (*Henri*), agronome allemand, natif de Gotha, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *De plantis herbis, sive de cultura isatidis quam caldum vulgo vocant, quamque Thuringia producit, ejusque præparatione ad tingentis lanas, narratio*; Zurich, 1575, in-12. C'est un traité sur le pastel.

Catalogue de la Bibl. impér.

CROLL (*George-Chrétien*), philologue et antiquaire allemand, né à Deux-Ponts, le 21 juillet 1728, mort le 23 mars 1790. En 1753 il fut adjoint à son père, recteur du gymnase de Deux-Ponts, et lui succéda en 1768. Outre plusieurs éditions d'auteurs classiques, on a de lui : *Origines Bipontinæ*; Deux-Ponts, 1757-1769, vol. in-4°; — *De illustri olim Bibliotheca localis Bipontina*; ibid., 1758, in-4°; — *Histoire des anciens Comtes palatins de Lorraine et du Rhin*; en allemand, ibid., 1762-89; — *Mémoire sur Elisabeth Spanheim et sur son mari*; en allemand, ibid., 1762-1774, in-4°; — quelques dissertations.

Hist. de l'Académie de Manheim, t. XII. — Lamey; *Elogium G. C. Croll. commentat. acad.* — Adelung, Supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

CROL ou **CROLLIUS** (*Oswald*), alchimiste allemand, natif de Wetter, dans la Hesse, mort en 1609. Il visita les principaux États de l'Europe pour accroître ses connaissances, et fut, à son retour dans la Hesse, nommé gouverneur du comte de Pappenheim, puis médecin du prince Christian d'Anhalt. Supérieur à la plupart des chimistes de son temps, il aurait fait faire des progrès à la science, s'il n'eût été imbu des idées extravagantes de Paracelse, auquel il attribuait entre autres secrets merveilleux, celui de prolonger indéfiniment la vie humaine. On a de lui : *Basilica chimica; continens philosophicam propria laborum experientia confirmatam descriptionem, et usum medicamentorum chemicorum selectissimorum lumine gratia et naturæ desumptorum: in fine libri additus est tractatus novus de signaturis rerum internis*; Francfort, 1609, 1620, 1647, 1650, in-4°; ibid., 1622, in-8°; Leipzig, 1634, in-4°; Genève, 1635, 1643, 1658, in-8°; traduit en français par J. Marcel, sous ce titre : *La royale Chimie de Crollius*; Lyon, 1624, in-8°. Les éditions de Genève sont les meilleures et les plus complètes.

Sprengel, *Hist. de la Médecine*. — Barckhausen, *De Medicinæ Origine et Progressu*, 20^e dissertation. — F. Hoefler, *Hist. de la Chimie*, t. II, p. 24.

CROMBACH ou **CRUMBACH** (*Hermann*), historien et antiquaire allemand, de l'ordre des Jésuites, né à Cologne, en 1598, mort le 7 février 1680. Il professa dans divers collèges de son ordre, et se livra à des recherches sur l'histoire ecclésiastique et les antiquités de sa patrie. On a de lui : *Ursula vindicata, sive vita et martyrium SS. Ursulæ et sociarum martyrum*; Cologne, 1647, 2 vol. in-fol.; nouvelle édition, augmentée d'un *Epitome chronologica archiepiscoporum Coloniensium*; ibid., 1674, in-fol.; — *Vie de saint Gérard martyr, citoyen de Cologne*; en allemand, ibid., 1652, in-12; — *Primitiæ gentium, seu historia SS. trium regum magorum*; ibid., 1654, 3 vol. in-fol.; — *Idea Sacerdotum, seu vita P.-D. Jacobi-Marlo Horstii*; ibid., 1655, in-12; — *Auctarium Sanctæ Ursulæ vindicatæ, contra quosdam impugnatores*; ibid., 1669, in-4°; — *Chronographia Descriptio omnium parochiarum ad archi-diocæses Coloniensis hierarchiam pertinentium*; dans la *Bibliotheca Coloniensis* du P. Joseph Hartzcim; ibid., 1747, in-fol.

Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu*. — Eecard, in *Annalibus Franciæ orientalis*.

CROME (*Auguste-Frédéric-Guillaume*), économiste allemand, né à Sengwarden, le 6 août 1753, mort à Nœdelheim, le 11 juin 1833. Prodigé par le comte Bentinck, il fit ses études de théologie à Halle. En 1779 il professa l'histoire et la géographie à Dessau, et en 1787 l'économie politique à l'université de Giessen. Il

occupa cette chaire jusqu'en 1830. Ses principaux ouvrages sont : *Europa's Producte* (les Productions de l'Europe); Dessau, 1782 et 1804; — *Die Staatsverwaltung Toscana's unter Leopold* (L'Administration politique de la Toscane sous Léopold); Leipzig, 1795-1697, 3 vol. in-8°; — *Ueber Deutschland und Europa's Staats und National-interesse* (Des Intérêts économiques de l'Allemagne et de l'Europe); Giessen, 1814 et 1817; — *Uebersicht der Staatskräfte sämtlicher europæischen Lænder* (Statistique des divers États de l'Europe); Leipzig, 1818; — *Geographisch-statistische Darstellung der Staatskräfte der sæmmtlichen zum deutschen Bunde gehærigen Lænder* (Statistique géographique des États de la Confédération germanique); Leipzig, 1820-27, 3 vol. in-8°; — *Handbuch der statistick des Grosherzogthums Hessen*; Darmstadt, 1822 (Manuel de Statistique du grand-duché de Hesse); *Selbstbiographie* (Autobiographie); Stuttgart, 1833.

Crome, *Selbstbiographie*. — *Conversations-Lexicon. — Dictionn. de l'Econom. polit.*

CROMER (*Martin*), historien polonais, né à Biecz, en 1512, mort le 23 mars 1589. Le roi Sigismond-Auguste, qui le fit sénateur, le chargea successivement de diverses missions diplomatiques, et le roi Étienne Bathori le nomma à l'évêché de Warmie. Cromer tient un rang distingué parmi les écrivains polonais, pour la pureté de son style et l'étendue de ses connaissances géographiques, rares à cette époque. Ses principaux ouvrages sont : *Phæylidis Poema, græce et latine*; Cracovie, 1537, in-8°; — *J. Chryssostomi Orationes, octo in latinum versæ*; Mayence, 1550, in-8°; — *Polonia, sive de origine et rebus gestis Polonorum, libri triginta*; Bâle, 1558 et 1568; — *Oratio in funere Sigismondi*; ibid., 1558 et 1568; — *Polonia, sive de situ, populis, moribus, magistratibus et republica regni Poloniae, libri duo*; Cologne, 1578; — *Epistolæ ad regem, proceres, equitesque Polonos*; ibid., 1589; — *Epistolæ Cromeri familiares, editore Karnkovic*. L'édition la plus complète et la plus estimée des œuvres historiques de Cromer est celle de Cologne; 1589, in-fol.

Teissler, *Éloges des Savants*. — Starowolski, *Scriptorum Poloniae Centuria*. — Gaddius, *De Scriptor. ecclesiasticis*.

CROMMELIN (*Isaac-Mathieu*), littérateur français, né à Saint-Quentin, en 1730, mort à Saint-Germain, vers 1820. Il occupa des emplois minimes dans l'administration française et publia des ouvrages très-médiocres. Il fut emprisonné sous la Terreur. On a de lui : *Encyclopédie élémentaire, ou rudiment des sciences et des arts*; Autun, 1773, 3 vol. in-8°; — *L'Espion de la Révolution française*; Paris, 1797, 2 vol. in-8°; — *Mes Radotages, ou l'art de tuer le temps*; Paris, 1809, 2 vol. in-12 : ce dernier ouvrage a été publié sous le nom du bonhomme Isaac-Mathieu.

La France littéraire.

CROMWELL (*Olivier*), Protecteur de la république d'Angleterre, né le 24 avril 1599, dans la ville de Huntingdon, mort au palais de *White Hall*, le 3 septembre 1658. Son père, Rich Cromwell, exerçait-il la profession de brasseur comme la tradition l'assure? Le fait paraît douteux, car il était d'une famille de chevaliers il cultivait lui-même ses terres en gentilhomme campagnard; la famille de Cromwell était considérable dans le comté. Il existait sous Henri VIII un Thomas Cromwell, qui fut son premier oncle et devint comte d'Essex.

Vers le même temps vivait un certain Rich Cromwell, neveu de Thomas selon quelques auteurs, et qui possédait de riches domaines et manoir seigneurial à Hinchinbrook. Il eut un fils nommé Henri, qu'on appelait dans la comté *Golden Squire* (le Chevalier d'Or). Jacques en se rendant d'Écosse en Angleterre, séjourna deux fois chez les Cromwell. Robert, des fils cadets de Henri, eut même l'honneur de pousser une cousine du roi (1), Elisabeth Stuart s'il en faut croire les généalogistes, et ce fut de ce mariage que naquit Olivier Cromwell. Robert habitait ses terres, situées, au nord de l'Ouse, à quelques milles de Huntingdon, livré à la vie agricole, et assez riche par son mariage; il y a donc peu d'apparence qu'il exerçât à la ville l'état de brasseur. Peut-être envoyait-il vendre, selon l'usage des fermiers anglais, une partie de la bière qu'il brassait sur ses domaines.

Olivier Cromwell sortait ainsi d'une famille de chevaliers, fort en crédit dans la contrée, et les services qu'elle avait rendus à la cause protestante; cette famille, à laquelle appartenait Hampden, était alliée aux comtes de Warwick, elle vivait austèrement, parmi les zélés protestants, nombreux dans les comtés de l'est, et sermon et la Bible formèrent donc la base de l'éducation d'Olivier. Dans ce pays, où les illuminés et les prophètes ne manquaient pas, la légende ne dit pas pourtant qu'aucun d'eux ait deviné l'avenir du jeune Cromwell. Son enfance et sa jeunesse sont restées pour nous très-obscur. Olivier était le cinquième enfant de Richard et il n'avait pas moins de six sœurs. Jusqu'à l'âge de sept ans, il vécut parmi les siens, fréquentant l'école d'un docteur presbytérien de l'endroit; puis on l'envoya terminer ses études à Cambridge, mais il n'y passa guère qu'une année, du 23 août 1616 au 23 juin 1617 : son père mourut alors, et sa mère le rappela. Rien n'atteste que sa science ait beaucoup perdu à l'interruption de ses études; elles jetèrent peu d'éclat, si l'on juge par le style inculte et très-incorrigé de sa correspondance. Son caractère rude et fougard devait être alors peu capable d'application.

Ses mémoires de l'époque parlent tous des désordres de sa jeunesse; ces mémoires, à la vérité, furent

(1) *Oliver Cromwell's Letters and Speeches*, by Thomas Carlyle, t. 1^{er}, p. 30.

néralement écrits par ses adversaires, qui ne uront pas plus ménagé sur ce point que sur reste. Peut-être ont-ils outré ses désordres, mais que d'autres les ont trop atténués.

Cromwell, selon ces derniers (1), fut un mélancolique jeune homme, qui promenait ses vécies et ses extases bibliques au bord de la mer, tout occupé des choses du ciel avant de venir à celles d'ici-bas. Cependant Cromwell nous dit lui-même, dans une de ses lettres (2) : « Vous savez quelle a été ma manière de vivre ; je n'aimais les ténèbres, et j'y vivais ; je haïssais la lumière, j'étais un chef de pécheurs. C'est trop dire, je haïssais la voix de Dieu, la sainteté. » Cromwell a représenté assez généralement ce chef de pécheurs comme ayant été le scandale de sa petite ville, à ce point que les tavernes s'y fermaient à son approche. On ne s'est pas fait faute de relater ses hauts faits en ce genre, ses escalades nocturnes, l'histoire d'un singe qui courait près lui sur les toits, et jusqu'à cette farce comique qui fit désertier la compagnie, dans une fête chez son oncle. Il est vrai que cet oncle, sir Olivier, était royaliste, et devait beaucoup médire de son neveu le Protecteur. Cependant, élevé dans l'appât des mœurs puantes, Cromwell fut peut-être moins un libertin absolu qu'un tapageur, un plaisant brutal, qui toute sa vie devait rester enclin aux jovialités et aux plus grossières. « Notre Olivier, disait un jour, a toujours aimé une bonne farce. » Il avait environ vingt ans quand un changement subit se manifesta dans sa conduite. On le vit tout à coup, à la grande surprise de ceux qu'il avait scandalisés, saisi du zèle religieux le plus ardent. Il ne fréquenta plus que les pasteurs et les plus rigides puritains. La fièvre de la réformation agitait alors l'Angleterre, et, dans l'exaltation de la jeunesse de Cromwell, rien ne protestait ici contre sa sincérité. Il s'employa tout entier aux intérêts de la secte presbytérienne, se livrant à des vexations qu'elle éprouvait, correspondant avec les comités religieux, procurant aux paroisses des ministres zélés, prêchant lui-même au besoin ; enfin, mettant au service des autres tout ce qu'il avait d'ardeur et d'habileté. Il mourut, à l'âge de vingt-et-un ans, Elisabeth Archier, qui lui apporta une certaine aisance ; et tout en s'occupant des intérêts religieux du pays, ne perdit pas de vue le soin de ses affaires : un bon cultivateur et actif fermier, s'entendant à merveille à vendre ses porcs et ses blés. Ainsi sa fortune ne lui était pas, malgré les soins nombreux qu'il lui consacrait, un poids qui l'empêchât de s'appliquer, malgré les humeurs méchantes qui s'emparaient de lui. « Souvent il allait chercher à minuit le docteur Simcott, médecin de la ville, se croyant près de mourir ;

il lui parlait de son hypocondrie et des imaginations qui l'obsédaient à propos de la croix de la ville (1). »

Ces imaginations-là étaient-elles sincères, ou bien Cromwell jouait-il déjà une comédie au profit de sa renommée et de son influence ? Il est à présumer que, soumis comme les autres à tous les stimulants du fanatisme, exposé à tant de lectures et de sermons, il partageait l'exaltation commune et les terreurs de l'esprit religieux. Mais ne trouvait-il pas dans ce rôle de quoi satisfaire tous ses besoins d'activité et de domination ? Son influence en effet commença à s'étendre : on le voit bientôt figurer à la tête de l'association des cinq comtés de l'est ; enfin, il est élu membre du Parlement, le 17 mars 1627. Là, comme ailleurs, il est préoccupé de matières religieuses ; il y fit partie d'un comité spécial. Un contemporain rapporte qu'il entendit Cromwell dans une séance du Parlement. « Il dénonçait, dit-il, avec des gestes furieux et en mauvais anglais, l'indulgence d'un évêque pour un prédicateur qu'il appelait un plat papiste. » Mais Charles I^{er}, après avoir fait enfoncer par sa garde la porte du Parlement, la fit refermer pour douze années. Cromwell reprit alors le chemin de sa ferme, et pendant ce long intervalle l'histoire ne l'entrevoit qu'à peine. Il fut nommé juge de paix de son canton, acheta de nouvelles terres à Saint-Yves, dans le même comté, et y alla résider, avec sa femme et ses six enfants. Ses nouveaux domaines se composaient surtout de pâturages, où il dut s'adonner principalement à l'élevage des bestiaux. Ce séjour n'était pas fait pour le guérir de ses sombres humeurs ; l'habitation où il vivait avait été surnommée le *Manoir du sommeil*. Son zèle religieux cependant ne s'y endormit pas. Il continua de parler, d'agir, de correspondre, stimulant les tièdes et les souscripteurs négligents. C'est ainsi qu'il écrivait à l'un de ses amis de Londres, le 11 janvier 1635 : « Dans la liste des bonnes œuvres que nos compatriotes ont faites, ce ne sera pas la moindre que d'avoir pourvu à la nourriture des âmes. L'établissement d'hôpitaux s'adresse aux besoins du corps ; bâtir des temples matériels est regardé comme œuvre de piété ; mais ceux qui procurent la nourriture spirituelle, ceux qui bâtissent des temples spirituels, ceux-là sont les hommes véritablement pieux..... Mais vous, qui vivez dans une cité renommée pour la lumière brillante de l'Évangile, vous savez, monsieur Storie, que supprimer la paye, c'est faire tomber le prêche ; car qui ira faire la guerre à ses dépens ? Je vous supplie donc, par les entrailles de Jésus-Christ, mettez la chose en bon train, et faites donner la paye au digne homme. Les âmes des enfants de Dieu vous béniront pour cela, et ainsi ferai-je en demeurant à jamais votre affectueux ami dans le Seigneur (2). » Un autre

(1) Carlyle, *Cromwell's Letters and Speeches, with Selections* ; 2 vol. in-8° ; Londres, 1846. — Phil. Chasles, *Le Cromwell, sa vie privée, sa correspondance particulière* ; in 18, Paris, Amyot, 1846.

(2) Carlyle, *Cromwell's Letters, etc.*, t. I^{er}, p. 141.

(1) *Mém.* de Warwick.

(2) Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. I^{er}, p. 127.

billet de Cromwell témoigne que s'il faisait appel aux libéralités des autres, il en donnait aussi l'exemple. « Je vous prie, écrit-il le 13 septembre 1635, de remettre quarante schellings au porteur, pour payer les médecins qui ont guéri Benson. Si ces messieurs refusent cette dépense, à l'époque du règlement des comptes, gardez ce billet, et je vous payerai de ma bourse personnelle (1). »

Cromwell, vers ce temps, recueillit l'héritage de son oncle Stuart, qui habitait Ély, et il alla s'y fixer. C'était un pays de marais, et Cromwell fut surnommé dans la contrée le seigneur des marécages (*lord of the fens*).

A cette époque les dissidents de l'Église anglicane, pour échapper aux persécutions, s'expatrièrent en foule, et cherchaient sur les plages désertes du Nouveau Monde la paix, l'égalité et la société fraternelle des premiers chrétiens. On rapporte qu'Olivier Cromwell, Hampden et Pym songèrent à faire partie d'une de ces émigrations projetées, et que déjà ils avaient le pied sur le navire, quand un ordre du gouvernement les en fit descendre. C'est là sans doute une de ces légendes que l'imagination populaire invente, comme pour montrer le doigt de Dieu dans toutes les grandes catastrophes humaines; mais il est peu probable que Cromwell, attaché à son pays par ses biens, par sa famille nombreuse, par ses relations et son ambition peut-être, ait pris le parti de tout abandonner pour s'expatrier en Amérique. Cela se comprendrait moins encore de Hampden, le pur et patriote Hampden, possesseur d'une fortune immense, et qui n'était ni fanatique ni factieux. Mais si les puritains étaient las de persécutions, l'Angleterre était lasse d'impôts et de taxes arbitraires. Hampden avait donné le signal, et le pouvoir, arrivé au terme de ses ressources, en fut réduit à faire de nouveau appel aux Communes, après une rupture de douze ans. Le Long Parlement s'assembla. Cromwell, parent de Hampden, y arriva par son influence, et se rangea sous son drapeau; il le seconda énergiquement dans tous les actes décisifs qui furent tentés contre l'autorité royale: le procès de Strafford, le débat de la remontrance, l'affaire des cinq membres et le nouveau bill électoral. C'est à ce moment que les contemporains commencent à remarquer Cromwell; le chancelier Clarendon raconte qu'il se trouva face à face avec lui, à propos d'un débat qu'il engagea au nom des paysans de Saint-Yves pour un droit de pâture qu'un seigneur prétendait leur enlever. « Je me trouvais, dit Clarendon, président du comité.... Cromwell, que, pour ma part, je n'avais jamais entendu parler dans la chambre des Communes, dirigeait les témoins et les plaignants dans la conduite de leur affaire; il appuyait et développait avec chaleur ce qu'ils avaient dit.... Cromwell me reprocha avec une

grande véhémence d'user de partialité et d'ignominier les témoins. J'en appelai au comité, m'approuva et déclara que j'agissais comme je devais le faire; ce qui enflamma encore Cromwell déjà trop irrité. Quand lord Mandeville voulut être entendu sur quelque point, M. Cromwell répliquait avec tant d'indécence et de grossièreté qu'il se servait d'un langage si insultant, que tout le monde reconnaissait que leurs natures et les manières n'étaient pas moins opposées que les intérêts. A la fin, ses procédés furent si odieux et sa conduite si insolente, que je me vis obligé de l'arrêter, et de lui dire que si lui, M. Cromwell se comportait de telle manière, j'ajournerais immédiatement le comité et porterais plainte à la chambre le lendemain. Cromwell ne me pardonna jamais. » — Cet homme, si peu maître de sa humeur, emporté par son zèle pour ses clients, avait beaucoup à apprendre encore pour perfectionner sa tactique. On le verra plus souple et plus insinuant quelque jour.

Un autre contemporain, sir Philips Warwick, qui entendit Cromwell vers le même temps à la Chambre des Communes, ne fut pas moins choqué que nous par le ton de son aspect et de son langage. Voici son portrait qu'il nous trace du gentilhomme d'York. « Ce fut alors que je le vis pour la première fois à l'ouverture même du Parlement qui se fit le 17 novembre 1640. Il était vêtu d'une robe de chambre commune, en habit de drap tout uni et qui semblait avoir été fait par quelque méchant tailleur de campagne; son linge était grossier, et n'était pas des plus frais; je me rappelle qu'il avait une tache ou deux de sang sur son col de chemise, et qu'il n'était pas beaucoup plus grand que son collègue qui portait un chapeau sans ganse... Il était d'une haute taille, avait l'épée collée sur la cuisse, le visage rouge et boursoufflé, la voix stridente et s'exprimait avec une grande chaleur...., et semblait écouter ce gentilhomme avec une grande attention (1). »

Ce succès cependant ne l'eût point conduit à la gloire; mais, bablement jusqu'au faite de sa haute fortune; il eut une gloire plus réelle commença pour lui quand la guerre civile éclata; le roi en appela à l'épée pour relever ses affaires. Il planta dans Nottingham son étendard royal, et le Parlement éleva la nation pour inviter la nation à sa défense. Une armée se forma, et Cromwell, qui avait déjà endossé la cuirasse et organisé les milices de son comté, fut nommé capitaine d'un escadron dans l'armée du comte d'Essex. Les premières rencontres ne furent pas toutes à l'honneur des parlementaires: leur cavalerie, de fraîche date, tout ne tenait guère contre celle du roi. Cromwell comprit ce qui manquait aux siens. « Que voulez-vous? disait-il à Hampden, les cavaliers sont pour la plupart d'anciens soldats ou des garçons de cabaret: pensez-vous que de pareils drôles aient dans l'âme de

(1) Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. 1er.

(1) *Mém. de Warwick*.

nir lèle à des gentilshommes pleins de résolution d'honneur?... Il nous faut des hommes animés d'un esprit qui les conduise aussi loin que l'honneur conduit les autres; jusque là nous seuls battus. — Cela est juste, dit Hampden; mais l'y faire? — Nous verrons, dit Cromwell (1). » aussitôt il se mit à recruter dans les comtes de l'est, dont il dirigeait l'association puritaine qu'il connaissait à fond, des hommes d'une tête trempée; fermiers pour la plupart, jeunes robustes, sectaires ardents, faisant la guerre de passion, et pleins d'un dévouement aveugle à leur chef. Il en forma d'abord quinze escadrons, qu'il assujettit à la plus grande discipline, traitant avec eux dans les moindres détails du service militaire, leur apprenant à penser, à mégar leurs chevaux, à choisir, à polir, à réserver eux-mêmes leurs armes, entretenant leur vigueur par des marches et des exercices continels et par toutes sortes d'alertes et de sur-

1) Pamphlet du temps, publié à Londres en 1670, sous le titre : *Monarchy asserted to be the best form of government*. Cromwell lui-même raconta plus tard l'anecdote dans un de ces discours familiers qu'il adressait au Parlement, pendant le Protectorat. On l'ira avec égard les détails caractéristiques de ce récit officiel : il tous parmi vous ne le savent pas, je suis sûr que quelques-uns d'entre vous savent, et il m'importe de dire, et moi je suis ma vocation depuis le premier jour jusqu'à celui-ci. J'étais un homme transporté subitement dans des emplois de mon premier genre de vie, et élevé des indus emplois à des emplois supérieurs, ayant commencé par être capitaine de cavalerie; je m'efforçais autant que possible de m'acquitter de ma charge, et Dieu a béni en cela comme il lui a plu. Je désirais sincèrement me faire des instruments capables de m'aider dans mon œuvre; et je vous parle tout naïvement. J'avais alors bien digne ami : c'était une noble créature, et je sais que sa mémoire vous est chère à tous, M. John Hampden. A mon premier pas dans notre entreprise, je vis que nos hommes étaient battus à tous coups. Oui, je vis cela, et je lui demandai de faire à l'armée de lord Essex l'édifice de quelques nouveaux régiments. Et je lui dis que je lui serais utile, en enrôlant des hommes capables, ou moi, d'aider notre entreprise. Cela est bien vrai, que je vous dis. Dieu sait que je ne vous mens pas! Vos troupes, lui dis-je, sont composées de gens de vice, vieux et usés, de cabaretiers et hommes de même; et leurs troupes à eux sont des fils de gentilshommes, des cadets, des gens de qualité. Pensez-vous que les cœurs de toute cette espèce infime et vulgaire ont jamais de force à leur faire affronter des gentilshommes qui ont en eux honneur, courage et résolution? » Illement je lui fis ces représentations en conscience, et je lui dis en toute sincérité : « il vous faut avoir des hommes d'un cœur (et ne prenez pas mal ce que je vous dis... je sais que vous ne le prendrez pas mal!) d'un cœur à les faire aller en avant aussi loin que peuvent aller les gentilshommes; ou vous serez encore battus. » Il parlait ainsi, oui, en vérité. C'était un sage et digne personnage, et il pensa que je lui donnais une bonne idée, mais une idée impraticable. Vrai, je lui dis alors que je pourrais en exécuter quelque chose. Je le fis, je quelque chose, et vraiment, il faut que je vous le dise, le résultat fut (attribuez-le à ce que vous voudrez) que les meilleurs hommes qui avaient devant eux la crainte de Dieu, et qui eurent conscience de leur œuvre. Et de jour, je dois vous le dire, ils n'ont jamais été battus, partout où on les a engagés, ils ont toujours battu l'ennemi. Et en vérité, n'est-ce pas un grand sujet de louer Dieu, et n'y a-t-il pas là quelque enseignement? Est-ce qu'il faut soutenir les hommes religieux et selon sa. » Carlyle : *Cromwell's Letters*, t. II. Le caractère à la fois fervent et cauteleux de Cromwell se révèle bien dans ce langage.

prises. — « Il n'y en a pas un parmi eux, dit un écrivain du temps, qui boive, qui jure, qui paillardise ou pille. — Ces dévôts à moustache et à écriture de buffle firent le succès de l'armée parlementaire (1).

La lettre qui suit donnera l'idée des difficultés qu'il rencontrait à chaque pas, des sacrifices qu'il faisait pour sa cause et pour faire subsister ses soldats. « A mon bon ami Olivier Saint-John, écuyer.... De tous les hommes, vous êtes celui que je voudrais le moins importuner au sujet d'affaires d'argent, si la profonde détresse où sont mes troupes ne me pressait pas au-delà de toute mesure. Me voici prêt à marcher contre l'ennemi... Une grande partie des troupes de lord Manchester est venue me joindre. Ce sont de mauvais soldats, mutins, et auxquels il n'y a pas à se fier. Or ceux-là sont approvisionnés, tandis qu'on n'a pourvu à rien pour les miens. ... Mes troupes augmentent. J'ai une admirable compagnie, des hommes que vous estimeriez si vous les connaissiez. Pas d'anabaptistes; ce sont d'honnêtes et sages chrétiens.... Je ne veux pas parler de moi; mais je possède peu d'argent pour secourir mes hommes : ma fortune est minime. Je vous déclare que l'affaire de l'Irlande et de l'Angleterre m'a coûté en argent onze à douze cents livres (27 à 30,00 fr.) : aussi mon trésor privé ne peut plus guère aider le trésor public. Vous avez eu mon argent. J'espère en Dieu, et j'y risquerai aussi ma peau. Les miens pensent de même. Chargez de fardeaux leur patience, mais ne la brisez pas (2).... » C'est ainsi qu'il transformait des sectes en régiments et disciplinait le fanatisme. Les batailles se succédèrent; à celle de Marston-Moor près d'York (2 juillet 1644), où les *Saints* enfoncèrent les escadrons du prince Robert et décidèrent le succès, on les appela les *côtes de fer* du général Cromwell; celui-ci, blessé dans la bataille, ayant vu tomber à ses côtés son second fils, Olivier, puis son neveu, écrivit à son beau-frère, le colonel Walton, mari de sa sœur Marguerite, la lettre suivante, si pleine de tendresse, de rudesse et de ferveur :

« Monsieur, Dieu a enlevé votre fils d'un

(1) Un écrivain royaliste fait un singulier récit de la manière dont Cromwell dressait cette milice de soldats dévôts : « Tantôt, dit-il, ils font halte pour prêcher, tantôt ils chantent des psaumes en faisant l'exercice. On entend souvent les capitaines crier : *En joue, feu, au nom du Seigneur*. Certains sergents ne font jamais l'appel de leurs hommes qu'en se servant du premier chapitre de saint Luc ou du premier livre de la Genèse : « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre... *Au!* c'est le premier homme, commencement, c'est le second, et ainsi de suite. Chaque roulement de tambour portait aussi un nom biblique. Ainsi un capitaine disait : « Faites battre le rappel de saint Matthieu ou la générale de l'Apocalypse. » Un capitaine nommé Lazare Howard composa un livre très-sérieusement intitulé : *Exercices militaires et spirituels pour les fantassins, avec les instructions à donner pour arriver au paradis en douze temps, l'arme au bras*. Ph. Chasles, *Olivier Cromwell*, p. 69.

(2) Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. I^{er}.

coup de canon ; il a eu la jambe cassée : nous avons été dans la nécessité de l'amputer, ce dont il est mort. Monsieur, vous connaissez mes propres épreuves en ce genre ; mais le Seigneur m'a soutenu par cette pensée qu'il n'a pris mon fils que pour lui donner ce bonheur après lequel nous soupirons et pour lequel nous vivons. Là est aussi votre cher enfant, plein de gloire, à ne plus jamais connaître ni péché ni affliction. C'était un vaillant jeune homme, infiniment gracieux. Dieu vous accorde le même *comfort* qu'à lui ! Il en était si rempli à l'heure de la mort, qu'il ne pouvait l'exprimer à Frank-Russel et à moi. « C'était bien au-dessus de sa douleur, » nous disait-il... Il était très-aimé dans l'armée ; mais peu le connaissaient à fond, car c'était un précieux jeune homme, fait pour Dieu. Vous avez motif de louer le Seigneur ; votre fils est un saint tout rayonnant de gloire au ciel (1). »

Ainsi le fermier de Saint-Yves poursuivait à quarante-cinq ans sa nouvelle carrière, sans regarder derrière lui, l'œil fixé sur le Seigneur, peut-être aussi sur quelque objet placé moins haut, qu'il commençait à entrevoir. Il entraînait par sa décision et son audace les généraux presbytériens, indécis ou repentants, et grandissait au milieu de leurs perplexités ; il recrutait dans tous les rangs des adhérents à sa cause, comme il recrutait des soldats. « Mylord, disait-il à lord Manchester, mettez-vous décidément avec nous... Si vous vous attachez franchement aux *honnêtes gens*, vous vous verrez bientôt à la tête d'une armée qui fera la loi au roi et au Parlement. » Quant à lui, tout en faisant au loin son œuvre militaire, il avait l'oreille aux discussions de l'assemblée et suivait du regard tous les mouvements de la révolution. Le parti presbytérien, qui avait commencé la lutte au nom de la liberté religieuse, se voyait déjà dépassé dans ses plans modérés de réforme politique. Une faction nouvelle grandissait derrière Cromwell, amalgame encore confus de républicains sincères, d'ambitieux hypocrites et de sectaires extravagants. C'était dans l'armée surtout que se trouvaient leur point d'appui et leurs chefs principaux. Déjà ils commençaient à se faire appeler les *honnêtes gens*, les *Saints*, les *Independants*.

« Les honnêtes gens ont fait leur devoir, écrivait Cromwell au Parlement après une nouvelle victoire : je vous supplie de ne pas les décourager. » Et pour les mettre en mesure de bien faire, pour faire passer tous les pouvoirs dans leurs mains, une ordonnance fut rendue, à l'instigation de Cromwell, interdisant aux membres du Parlement toute charge militaire ou civile. Cette loi du renoncement à soi-même (*self renouncement*) déposséda la majorité modérée de tout le pouvoir exécutif, dont s'empara la faction turbulente. Mais le général Cromwell,

député des Communes, allait être atteint comme les autres par le décret qu'il avait lui-même pué ; il eut le talent de s'y soustraire. Le commandement de l'armée, réorganisée au gré des Independants, venait d'être remis dans les mains. Les soldats murmurèrent ; les officiers pétitionnèrent pour que Cromwell leur fut rendu. Fairfax ayant reçu l'ordre de marcher à la rencontre du roi et de le combattre à tout prix, écrivit au Parlement pour redemander Cromwell et seize colonels signèrent sa lettre. Une campagne nouvelle allait s'ouvrir, et le Parlement céda. Son commandement lui fut laissé pendant quarante jours. Il mit ce temps à profit pour acheter un nouveau délai par de nouvelles victoires. Celle de Naseby (4 juin 1645), où Cromwell, profitant d'un moment de désordre, eut la victoire au roi, lui valut un sursis de trois mois, et, de prolongement en prolongement, on n'osa plus rien lui contester.

« Un jour, dit le républicain Ludlow, dans ses mémoires, le lieutenant général Cromwell mena une entrevue entre les républicains et ceux qui appelaient les *grands personnages* de l'armée sous prétexte de chercher en commun quel était le genre de gouvernement qui convenait à l'Angleterre. Les *grands personnages* dont le lieutenant général Cromwell était le chef, se tinrent dans les nuages, évitant de se prononcer ni pour la monarchie ni pour la république, alléguant que chacune pouvait être excellente suivant le besoin des temps et le secours de la Providence. Les républicains au contraire, forts de l'autorité de la Bible, déclaraient la royauté mauvaise en elle-même, comme par rapport à nous. Nonobstant ces raisons, le lieutenant général Cromwell déclara que sa conviction n'était pas formée, après avoir suffisamment écouté et, comme on dit, tâté le pouls à chacun, il prit un coup de poing et me le jeta à la tête, et se sauva vers l'escalier en riant aux éclats ; mais je l'atteignis d'un air à mon tour, qui le fit descendre plus vite qu'il n'aurait voulu. »

Les succès de Fairfax et de Cromwell après Naseby avaient achevé de ruiner le parti du roi et Charles, dont les meilleures places, les médailles, les papiers d'État, les bagages étaient tombés au pouvoir des parlementaires, alléguant, de découragement et de lassitude, dans les bras des Écossais, qui s'étaient avancés pour soutenir la main aux puritains anglais ; mais le roi, ils le livrèrent, ainsi qu'ils avaient fait avec son aïeule, Marie Stuart. « Je suis vendue et achetée » dit-il. Alors Cromwell et son parti se renforcèrent à redouter qu'une fois rapprochés le Parlement et le roi ne parvinssent à s'entendre et que la paix ne vint couper court à leurs projets ambitieux.

L'esprit de rébellion qui travaillait l'armée, ses exigences d'argent, ses refus de servir en Irlande, ses réclamations impérieuses sous forme de pétitions, commençaient à inquiéter b-

(1) Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. 1^{er}.

oup le Parlement, qui, placé entre deux périls, e décida à renouer ses négociations avec le roi. On parlait déjà de le ramener à Londres, quand Cromwell et ses amis, pour parer ce coup, firent partir la nuit plusieurs troupes escadrons pour le château de Holmby, où le roi était gardé ; ils emparèrent par force de sa personne, et le transportèrent au milieu de l'armée. Fairfax, qui commandait en chef, s'émut de ce coup de main brutal, et demanda qui avait donné de tels ordres. Cromwell en prit la responsabilité, et répondit qu'il avait fallu en agir de la sorte, sans quoi le roi eût été enlevé et ramené au Parlement (1).

La scission en effet éclatait de plus en plus entre les Indépendants, maîtres de l'armée, et les presbytériens, maîtres du Parlement. Ce dernier somma les troupes de ne point approcher de Londres, et envoya des commissaires pour s'emparer du roi en son nom. L'armée, sur réponse, s'avança encore, renouvela plus péremptoirement ses exigences, et somma à son tour le Parlement d'expulser de son sein onze de ses membres qu'elle regardait comme ses ennemis avérés. L'assemblée, serrée de près, n'osa résister, et consentit à tout. « Ces gens-là », dit Cromwell à Ludlow, n'auront pas de repos tant que l'armée ne les ait mis dehors par les oreilles. » Cromwell en effet était l'âme de ces complot militaires ; il y travaillait si activement, qu'en peu de jours auparavant il avait été hautement accusé en pleine assemblée. Plusieurs officiers, introduits à la barre, déposèrent contre eux comme témoins ; ils rapportèrent ce propos comme ayant été tenu par Cromwell dans une de leurs réunions : « Je suis sûr de l'armée, mais il n'y a un autre corps qu'il est urgent d'épurer, c'est la chambre des communes, et l'armée seule peut le faire. » Cromwell à ces mots tomba à genoux, au milieu de l'assemblée en courroux ; il pleura, il sanglota, prit le ciel et la terre à témoin de son innocence, « appelant sur sa tête, si quelque homme dans tout le royaume était plus fidèle et plus attaché que lui au Parlement, toute la coe du Seigneur (2). » Sa parole passionnée, patétique, puissante, remua et domina si bien l'assemblée, « qu'il ne tint qu'à lui et à ses amis, de le membrer qui avait porté l'accusation, que la chambre ne nous envoyât à la Tour, et les officiers et moi, comme calomnieux. » Les généraux, ayant le roi en leur pouvoir, prêtèrent à leur tour de traiter avec lui en secret, et Cromwell entra plus avant qu'aucun dans cette intrigue. Il se mit à jouer ainsi un noble jeu : sans cesser de correspondre avec les démagogues et les Saints, il s'aboucha avec les Cavaliers, entra en pourparlers avec le roi même, lui représenta que son parti serait toujours traitable que le Parlement, et se donna à

lui, comme sa plus sûre ressource. Plein d'anxiétés sur le dénouement de la guerre civile, Cromwell, devenu plus ambitieux, plus avide à mesure que son génie se connaissait davantage, calculait et ménageait toutes les chances, ne s'inquiétant, dit un contemporain, « que d'être, en tout état de cause, le chef des vainqueurs (1) ».

Mais toutes ces menées, tout ce manège avaient fini par transpirer au sein de l'armée ; travaillés sans relâche par les agitateurs, les soldats de Cromwell, après fanatiques, nourris d'une haine biblique contre leurs ennemis, ne voyant dans les royalistes anglais que des Amalécites, qu'il fallait exterminer, ne comprenaient rien aux relations de leurs généraux avec les Cavaliers, aux égards et aux respects qu'ils avaient pour le roi. Le puritain de Saint-Yves, en particulier, s'était étrangement adouci à ce contact. Il avait fait présenter sa femme et sa fille aînée à Hampton-Court, et le roi les avait reçues avec de grands honneurs (2). Cromwell avait peine à contenir les agréables impressions qu'il rapportait de ses entretiens avec le monarque. Il en parlait avec effusion : « Non, personne, disait-il, n'a été plus trompé que moi sur le compte du roi ; c'est, j'en suis sûr à présent, le meilleur homme de ses trois royaumes Que Dieu mesure ses bontés à mon égard sur la sincérité de mon cœur envers Sa Majesté (3). » Dans sa ferveur nouvelle, le général des *Têtes rondes* parlait de faire rendre au prince ses légitimes droits (4) ; aussi le roi n'oubliait-il pas, en retour, le dévouement de ce bon serviteur : il lui faisait espérer le commandement en chef de l'armée, le titre de comte d'Essex, l'ordre de la Jarretière, etc. Cromwell cependant ne négligeait point, malgré la bonne opinion qu'il avait prise du caractère de Sa Majesté, de s'entourer de précautions : il avait donné le commandement du château à un de ses parents ; il avait des espions à lui jusque dans la chambre du monarque, et il était tenu au courant de toutes ses démarches. Un jour donc il fut averti qu'un messenger, chargé d'une lettre du roi pour la reine, se trouverait à une certaine heure dans un lieu indiqué. Cromwell s'y rendit, accompagné d'Ireton, son gendre, déguisés tous deux en simples dragons. Le messenger arriva en effet, portant sur sa tête une selle, dans laquelle était cousue la lettre du roi ; ils s'en saisirent. Charles y dévoilait à la reine l'état de ses affaires : il n'avait, disait-il, qu'à choisir entre les conditions qui lui étaient offertes ; les deux factions

(1) *Mém. de Berckley.*

(2) Clarendon, *State Papers*, t. II, App., p. XI.

(3) *Mém. de Berckley*, p. 161 et suiv.

(4) *Id.* « Nous sommes déterminés, dit Ireton, gendre de Cromwell et son instrument le plus actif, à purger, et purger encore, et purger sans relâche, la chambre, jusqu'à ce qu'elle soit en disposition de faire les affaires de Sa Majesté. Plutôt que de manquer à ce que j'ai promis au roi, je m'allierais aux Français, aux Espagnols, aux Cavaliers, à quiconque voudra m'aider à l'accomplir. » *Mém. de Huntington*, p. 328.

(1) *Mém. de Huntington*, p. 312, etc.

(2) Burnet, *Hist. de mon temps*, t. I^{er}, p. 93 et suiv.

voulaient traiter avec lui. « Mais soyez tranquille, disait-il en terminant, sur les concessions que je pourrai faire; je saurai bien, lorsqu'il en sera temps, comment il faut se conduire avec ces drôles-là, et au lieu d'une jarretière de soie, je les accommoderai d'une corde de chanvre (1). » Cette parole coûta cher au pauvre Stuart : Cromwell, qui peut-être était perdu sans cette révélation subite, prit son parti aussitôt, et marcha droit à son but. Il était temps qu'il sortit des voies équivoques où il s'était engagé; car chaque jour il se compromettait davantage dans l'esprit de l'armée. Elle accusait hautement ses généraux; les Saints en révolte pétitionnaient et s'agitaient de plus en plus.

Cromwell n'hésita pas; cet homme si compromis, qui avait tant à se faire pardonner lui-même, reparut dans l'armée impérieux et menaçant. Il mit la main sur les plus rebelles, les fit juger et fusiller sur place (2); mais il rompit tout commerce avec le roi. « C'est un homme de beaucoup d'esprit, de grand talent, dit-il, mais si dissimulé, si faux, qu'on ne peut se fier à lui. »

La vie privée de Cromwell à cette époque nous ferait voir cet étrange personnage sous un jour bien différent. Au moment même où il pactise avec le roi, trompe ses amis, noue et dénoue mille intrigues, et semble ne plus songer qu'aux intérêts de l'ambition, il écrit à sa femme, à ses filles, à tous les siens des lettres pleines d'une onction sainte et des élaus de la plus grande piété.

« Votre sœur Claypole, écrit-il à sa fille Brigitte, est livrée à des troubles intérieurs. Elle voit toute sa vanité et son esprit charnel; elle le déplore et cherche, je l'espère du moins, l'unique chose qui satisfait. Chercher ainsi, c'est prendre la première place après ceux qui trouvent. Tout fidèle et humble cœur qui cherchera bien sera sûr de trouver, à la fin. Heureux qui cherche! heureux qui trouve (*happy seeker, happy finder*)!... Qui jamais a goûté cette grâce du Seigneur et n'en a pas désiré et sollicité ardemment la pleine jouissance? Cher cœur, cherche donc bien! Que ni ton mari ni rien au monde ne refroidisse ta passion pour le Christ. J'espère que ton mari ne sera pour toi qu'un moyen de l'augmenter encore. Ce que tu dois aimer en lui, c'est l'image du Christ qu'il porte. Vois cela, préfère cela, et abandonne tout pour cela. Je prie pour toi et pour lui; fais-en de même pour moi (3)... » Comment concilier ces élaus de piété brûlante, ces profonds épanchements du père et de l'homme religieux avec les artifices et les mensonges de l'homme de parti? Faut-il douter de sa sincérité envers les siens? Il les aimait avec passion :

pourquoi aurait-il joué avec eux d'inutiles comédies et porté si gratuitement le mensonge jusque dans les rapports les plus sacrés? Non, Cromwell avait vécu jusqu'à plus de quarante ans de la vie religieuse la plus exaltée; et les calculs du politique avaient obscurci sa moralité mais n'avaient pas détruit sa foi.

La captivité de Charles cependant avait ébranlé vivement les populations et donné de nouveaux soldats à sa cause. La guerre civile, comprise pendant deux ans, éclata de nouveau (avril 1648); c'était pour Cromwell l'occasion de saisir l'ascendant qu'il avait compromis en perdant. Il demanda avec instance un commandement, qu'il obtint. Avec cinq régiments, il se porta vers le pays de Galles, dont les royalistes étaient maîtres; il leur livra plusieurs combats, et fit capituler une forte place de Pembroke, boulevard de l'insurrection. A ce moment l'armée écossaise, pour son repentir, accourait pour sauver le roi venait de franchir la frontière. Cromwell se porta sa rencontre avec une vitesse inouïe, n'ayant que cinq ou six mille hommes mal pourvus à opposer à vingt-cinq mille; après avoir battu l'armée à Preston, à Warrington, à Vigan, il tourna, lui coupa la retraite, et seconda même son invasion en la poussant en déroute jusqu'au cœur de l'Angleterre. Il est curieux de voir mêler toujours dans ses lettres et ses bulletins l'unction du dévot à la rudesse du soldat. Il écrit de Warrington (20 août) : « Nous avons fatigué nos chevaux à la poursuite de l'ennemi; nous avons tué, pris et en déroute son infanterie... Ils sont dans un désordre et si harassés, que si ma cavalerie pouvait seulement trotter à leur poursuite, je prendrais tous; mais nous sommes si harassés nous-mêmes, que nous pouvons à peine les suivre au pas... Nous en avons tué un très-grand nombre, les ayant sabrés pendant plus de trois milles..... (1) » Puis après ce rude bulletin militaire vient le cantique habituel d'actions de grâces :

« Que tout ce qui respire loue le Seigneur. Nous nous inquiétons pas de ce que les hommes pensent de nos actions; qu'ils le veuillent ou non, ils rempliront le bon plaisir de Dieu; nous, nous servirons les générations. Nous adons notre repos ailleurs, et celui-là sera durable. N'ayons souci de demain ni d'aucune chose. L'Écriture a été un grand secours pour moi »

Quoi qu'il en dise, Cromwell avait grand espoir de réussir en ce monde; on lit ce curieux passage dans une lettre datée du lendemain : « ... Dieu est pour les Saints, saints méprisés toutefoismoqueés! Que nos ennemis nous raillent de tout. Et plutôt à Dieu que nous fussions tous des saints. Oui saints, si l'on veut, mais non montons qu'agneaux; il faut que nous soyons nourris. »

(1) *Mem. de Berkeley; Éclaircissements et pièces historiques*, p. 231-240. — Clarendon, *State Papers*, t. II, App., p. 38.

(2) Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. IX, p. 18.

(3) Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. I^{er}, p. 255.

(1) Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. I^{er}, p. 347.

(2) A. Olivier Saint-John (1^{er} septembre 1648). Cf. *Cromwell's Letters*, t. I^{er}.

vons notre pain quotidien, et nous l'aurons en épit de tous nos ennemis. Il y en a suffisamment dans la maison de notre père, et c'est lui qui le distribue. Je crois que par ces victoires, qui sont des signes de la volonté de Dieu, la foi, la patience, l'amour, l'espérance s'exercent et se perfectionnent; alors notre Christ naît, et il devient en nous un homme parfait (1). » Ainsi Cromwell, pour exercer sa foi et sa patience et pour atteindre à la perfection, continuait de battre ses ennemis. Après avoir achevé l'armée écossaise, il retourna sur ses pas, et reparut victorieux dans Édimbourg. Le parti à qui l'on devait tant de succès était déjà maître de la révolution.

Pendant ce temps Charles Stuart s'enfuyait de Hampton-Court, et au lieu de se diriger vers le nord, où son parti relevait la tête, il alla se jeter sur l'île de Wight, où commandait un colonel britannique dévoué à Cromwell. Troublé dans sa conscience, hésitant sur ce qu'il devait faire, cet officier, Robert Hammond, s'adressa sans suite à son général, et lui fit part de ses scrupules. Cromwell lui répondit en casuiste conciliant, et de ce ton familier et paternel : « O mon cher Robin, vous avez vos doutes, et moi aussi ! Je vous le dis, j'en suis sûr, vous n'avez rien de plus à dire, dites-vous, a créé les rois et les puissances sur qu'on leur obéisse. Oui, Robin, mais je suis sûr de penser que les puissances ont le plein droit de tout faire et d'exiger l'obéissance. Tout le monde convient qu'il y a des circonstances où la résistance est légale. Si cela est, Robin, votre argument tombe et les conséquences aussi. En vérité, cher Robin, pour ne pas multiplier les questions, la question est de savoir si notre situation est celle d'une résistance légale. Robin ! je dirai simplement : cherche dans ton cœur la réponse à ces deux ou trois questions : 1° Le droit du peuple est-il la loi suprême ? 2° Tout fruit de la guerre n'est-il pas sur le point d'être perdu ? 3° Enfin, l'armée n'est-elle pas un pouvoir véritable, appelé par Dieu pour sauver le peuple et combattre le roi jusqu'à ce que le roi soit atteint?... Robin, ne t'inquiète pas de ces hommes, et regarde Dieu ; ne crains pas les difficultés, mais mesure-les et agis... Je t'ai écrit cela, parce que mon cœur t'aime et que je voudrais pas te voir t'écarter de la bonne voie et perdre une occasion si glorieuse. Que le Seigneur te conseille donc, cher Robin (2). »

Tandis que Cromwell, argumentant et contraignant, achevait en même temps de conquérir l'Écosse, le Parlement, alarmé de l'audace des dépendants, entraînait de nouveau en pourparlers avec le roi. Des propositions lui parvinrent dans l'île de Wight; mais, toujours entêté des mêmes idées, caressant jusqu'au bout ses espérances américaines, Charles fit traîner en longueur la négociation; les presbytériens, encore maîtres du

Parlement, intéressés à en finir au plus tôt, se montrèrent plus traitables que lui; les conventions, arrêtées, enfin allaient être signées, quand, sur un ordre parti de l'armée, le roi fut subitement enlevé de l'île de Wight. La majorité des Communes s'indigna de cette violence, protesta contre l'enlèvement; mais c'en était fait d'elle aussi; un coup d'État mit fin à son existence : cent quarante de ses membres, qui avaient voté pour la paix, se virent expulsés ou incarcérés par les soldats, et le gouvernement révolutionnaire commença. Les Communes, purgées, réduites à la minorité puritaine, instituèrent une commission, prise en majorité dans l'armée (1), qui reçut le nom de Haute Cour, et fut chargée de faire le procès au roi. Cromwell, pendant cet événement, se trouvait encore au fond de l'Écosse; mais l'action prépondérante qu'il exerçait sur l'armée, de loin comme de près, ne permet pas de douter que ce fut lui qui arrêta et dicta ces résolutions hardies. Fairfax, indécis et loyal, n'était plus que le chef nominal des troupes puritaines, dont Cromwell était l'âme. Celui-ci revint d'Écosse pour le procès : c'était pour lui le moment décisif et souhaité. En rentrant dans la chambre des Communes, il jura, comme d'habitude, qu'il n'avait rien connu de ce qui s'était fait en son absence. Mélange de restrictions, de précautions et d'audace, il dissimula la part qu'il y avait prise, sans toutefois en dissimuler sa joie. « Dieu m'est témoin, répétait-il, que je n'ai rien su de ce qui s'est passé ici; mais puisque la chose est consommée, j'en suis bien aise, et maintenant il faut la soutenir. »

Cet homme, qui parlait en maître aux passions de son parti, ménageait pourtant sa propre responsabilité : il triait parmi ses actes ceux dont il croyait utile de répondre, et ne prenait sur lui que le strict nécessaire. Mais le Parlement, livré aux puritains, ne se méprit pas sur celui à qui il devait sa victoire : il reçut Cromwell avec enthousiasme, lui décerna de nouveaux honneurs, augmenta ses revenus; le fermier de Saint-Yves alla habiter le palais de White-Hall, et s'y installa (chose étrange!) dans les appartements du roi (2).

Le procès de Charles 1^{er} commença; Cromwell, siégeant parmi les juges, laissait éclater à tout moment une impatience farouche; il ne garda plus de ménagements. Quelqu'un ayant témoigné la crainte qu'un soulèvement n'éclatât pendant le procès, « Je vous dis, s'écria Cromwell, que nous lui couperons la tête avec la couronne dessus. » Tantôt il apostrophait rudement ceux qui faiblissaient, tantôt il s'abandonnait à des jovialités bruyantes, comme pour étourdir les consciences émuës. Quand on annonça l'arrivée du roi ce-

(1) Elle fut formée de cent-cinquante commissaires, parmi lesquels figuraient tous les hommes marquants de l'armée et des Communes.

(2) Walter. *Hist. of Independ.*, part. II, p. 34. — Whitelocke, p. 357.

A lord Wharton (3 sept. 1648). Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. I, p. 353.

Carlyle, *id.*, t. 1^{er}, p. 390.

pendant, Cromwell s'élança à la fenêtre pour le voir, et se retira comme effrayé. « Le voici, le voici ! dit-il ; l'heure de la grande affaire approche ; décidez promptement, je vous en prie, ce que vous aurez à lui répondre, car il vous demandera de quel droit vous prétendez le juger. » Au moment où la sentence fut prononcée, une voix dans la foule s'écria : « Olivier Cromwell est un traître ! » C'était la voix de lady Fairfax. La main de Cromwell en effet avait tout conduit ; les sectaires les plus violents eurent encore de la peine à le suivre. Quand il eut signé l'arrêt de mort, il barbouilla d'encre le visage de celui à qui il passa la plume ; il courut après un autre, qui cherchait à se dérober à cette responsabilité, le ramena en poussant des éclats de rire ; et lui mettant la plume dans les doigts, il lui conduisit la main. Son cousin, John Cromwell, l'ayant conjuré d'intervenir pour sauver le roi : « J'ai prié et jeûné pour lui, répondit Olivier, et j'attends que le ciel m'envoie sa réponse. » Il avait aposté auprès de Fairfax de pieux factionnaires qui le tinrent en prières jusqu'au moment fatal. Cromwell, assure-t-on, voulut voir le cercueil où fut déposé le corps de Charles 1^{er} ; il souleva la tête, et dit : « C'était là un corps bien constitué et qui promettait une longue vie (1). » Pendant ce jugement terrible, où tout commandait le respect, la conduite de Cromwell fut hideuse ; sa violence brutale, et surtout son effroyable gaieté montraient bien moins le triomphe de sa foi que celui de son ambition et de sa vengeance. Cromwell se conduisit comme un démon cynique, au milieu de ceux qui se faisaient appeler les Saints.

La république fut proclamée, mais la résistance et les protestations éclatèrent de toutes parts. Le lord maire et la plupart des aldermen de la Cité refusèrent de prêter les mains à la proclamation ; six des douze grands-juges déclinaient le serment et quittèrent leurs sièges. Les universités et le clergé ne se montrèrent pas moins récalcitrants. La chambre des Communes, réduite au sixième à peine de ses membres, se proclama souveraine ; celle des lords fut abolie, bien que Cromwell s'y fût en partie opposé. Sa politique déjà n'était plus de faire une guerre à outrance aux institutions monarchiques ni de laisser aller trop loin les niveleurs. La chambre mit le pouvoir exécutif dans les mains d'un conseil d'État, composé de quarante-et-un membres. Cromwell en fit partie, et peu de temps après il fut nommé lord lieutenant d'Irlande.

Catholique et royaliste, l'Irlande s'était tout entière insurgée, et la république lui envoyait Cromwell pour la faire rentrer dans le devoir. Avait-il brigué cette rude commission pour échapper aux difficultés d'un gouvernement naissant, et pour en laisser à d'autres la lourde responsabilité ? Ou bien les républicains voulurent-ils

éloigner Cromwell, qui déjà leur donnait de l'ouvrage ? Quoi qu'il en soit, le nouveau gouvernement ne se pressa pas de partir. Il parut hésiter assez longtemps ; il fit ses conditions, et, après trois mois de délai, il se décida enfin à passer le détroit. Il emmenait avec lui Ireton, songeant avec dix-sept mille hommes de ses meilleures troupes. Avant de partir, fidèle à ses pratiques d'ordinaire, il « chercha le Seigneur » en conseil d'officiers, et commenta plusieurs versets de la Bible puis il partit pour Bristol avec un cortège de plusieurs jours au temps ont fait mention. « C'était dans un carrosse, traîné par six jumeaux pommelés ; de nombreux carrosses l'accompagnaient, et il avait pour escorte quatre-vingt officiers de tous grades et en grand uniforme. Les places de Drogheda, de Tridal, Wexford, Gowran, Kilkenni, Karrick furent rapidement enlevées ; des garnisons entières furent passées fil de l'épée. Voici le premier des bulletins Cromwell datés d'Irlande : « J'ai fait défendre par écrit au Parlement, d'épargner quiconque se trouverait en armes dans la place. Le gouverneur, plusieurs officiers principaux, et environ deux mille hommes, je crois, ont été passés fil de l'épée. Cent-vingt ou cent-cinquante soldats ont refusé de se rendre ; nous avons compté sur la faim pour les contraindre, et nous avons placé des gardes pour les empêcher de s'échapper. Quand ils se sont soumis, tous les officiers ont été mis à mort et les soldats décimés... Tous leurs prêtres et leurs moines ont été tués instantanément. Je ne crois pas que de toute la garnison il se soit échappé trente hommes vivants (1). » Cromwell, tout en poursuivant ses égoïsmes, adressait à ses amis les puritains des lettres éloquentes. S'il arrivait que l'un d'entre eux lui reprochât certains scrupules de tant de violence et de sang répandu, Cromwell lui répondait : « Il faut avant tout « suivre la Providence, et il ne faut pas éloigner son épaule de l'œuvre du Seigneur ». Voici quelques traits d'une des lettres, datée d'Irlande, à l'adresse de Wharton, puritain timoré, et dans laquelle on semble respirer un sombre et sincère entousiasme : « Mylord et cher ami, ou je ne compte pas mon propre cœur, ou je vous aime véritablement, et par conséquent si, poussé par le zèle d'une amitié sincère, je me livre à quelque échappée qui vous blesse, je sais que vous me pardonnerez. Ce serait une tentative vaine que de chercher à vaincre vos doutes ou de répondre à vos objections. Je les ai entendues toutes, et j'ai retrouvé ma tranquillité, qui en avait été troublée, de même que par celles qui viennent de mon propre cœur. J'en remercie humblement le Seigneur. Je ne condamne pas vos raisonnements, mais je doute de leur justesse. Il est facile de méconnaître les œuvres glorieuses de Dieu,

(1) *Mém. de Warwick*, p. 295, et *Mém. de Herbert*, p. 140, etc.

(1) Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. 1^{er}, p. 437 à 460.

si l'on attache trop d'importance aux instruments dont il se sert.... Voyez cependant tout ce qu'il a fait! Ses plus grandes œuvres contiennent; il opère toujours. Gardez-vous donc de ce scandale.... Il y a chez vous trouble et emarras; il y a chez moi certitude, contentement, sagesse.... Combien il est grand d'être le serviteur du Seigneur dans un dur et difficile ouvrage!.... Vous avez été invité à marcher avec nous, je le désire toujours; cependant, nous ne sommes pas encore triomphants. Il se peut que nous ayons à souffrir par la suite de tout ceci. Que le Seigneur nous dispose à subir son bon plaisir! Vous étiez avec nous dans la réalité intime des choses, pourquoi pas dans l'action? Je suis persuadé que votre cœur soupire ardemment pour vos pauvres amis... Le Seigneur ne permettra pas que vous nous quittiez (1)...

Cependant, en dépit de ses ardens mystiques, le sectaire appela, comme toujours, la politique son aide; il voulait en finir, et tous les moyens lui étaient bons, même les plus doux; il s'aboucha en secret avec ces moines et ces prêtres catholiques si abhorrés dans ses bulletins; il se jeta à des négociations pour faire passer sur le continent, à la solde de la France ou de l'Espagne, ces régiments irlandais qu'il avait défaits; cela le dispensa d'achever leur destruction, et hâta la soumission de l'Irlande (2). Après neuf mois de combats et d'entreprises couronnées de succès, il fut invité à repasser le détroit, et fut reçu avec enthousiasme (juin 1650). Le Parlement lui décerna de nouveaux honneurs, lui assigna pour résidence cette portion du palais de White-Hall appelée le Cockpit, ainsi que le palais de Saint-James. Il est présumable qu'il avait provoqué, par l'entremise de ses amis, ces honneurs exceptionnels, qui lui faisaient une existence presque royale et habitaient les regards à sa grandeur. Quant à lui, l'ancien fermier, il s'enivrait peu de cet encens; rien dans ces nouveautés ne troublait sa forte tête: au milieu des fêtes et des réjouissances de son retour, quelqu'un lui dit: « Quelle foule pour voir le triomphe de votre seigneurie! — Il y en aurait bien davantage, répondit Cromwell, s'il s'agissait de me voir pendre. »

Déjà un nouveau danger menaçait la république. L'Écosse, qui avait commencé la révolution religieuse, avait refusé de s'engager davantage dans la révolution politique; elle appela Charles II, lui fit signer le Covenant, et le proclama roi d'Écosse. Le titre de général en chef fut déferé d'abord à Fairfax, qui interrogea sa conscience inquiète, et refusa. Cromwell, moins moré, se chargea du commandement, et marcha une seconde fois sur l'Écosse. L'université d'Ox-

ford l'élut vers ce temps pour son chancelier. Il accepta, mais humblement, en disant aux révérends docteurs, qu'incapable évidemment de remplir les obligations de sa charge, il ne pourrait que prier pour eux. Il s'avança sur Édimbourg à marches forcées. Il passa la Tweed, le 22 juillet 1650, à la tête de quatorze mille hommes. « Comme chrétien et comme soldat, leur dit-il, voici ce que je vous recommande: soyez doublement, triplement actifs et vigilants, car nous avons de la besogne sur les bras. » En effet, l'armée d'Écosse comptait vingt-trois mille hommes, presbytériens ardens, non moins fanatiques que les Têtes rondes de Cromwell. Ils avaient à leur tête un excellent général, David Lesley; il était bien retranché et maître des positions qui couvraient Édimbourg. Cromwell trouva sur son passage les campagnes désertes; manquant de tout, il lui fallut se rapprocher de la mer pour en tirer des vivres; des pluies continuelles augmentèrent ses difficultés, et des dysenteries éclatèrent parmi ses troupes. N'ayant pu forcer l'ennemi à accepter le combat, il se décida à rétrograder et il atteignit Dunbar avec peine, harcelé dans sa marche par les Écossais. Il espérait y trouver libre un étroit passage qui débouchait sur la frontière; mais Lesley l'avait prévenu, et s'en était rendu maître. La position de Cromwell devint critique, comme on en peut juger par cette lettre, qu'il adressa au gouverneur de Newcastle: « Nous voilà dans une position bien difficile: l'ennemi nous a intercepté le passage au défilé de Copperpath, et nous ne pouvons le franchir sans un miracle. Il est si bien maître des hauteurs, que nous ne savons comment sortir d'ici; et pendant ce temps la maladie emporte nos hommes..... Si vous aviez été en mesure de prendre à revers l'ennemi qui occupe le défilé, vos renforts auraient pu parvenir jusqu'à nous. Mais Dieu seul est sage et sait ce qui convient le mieux. Nous ferons tous pour le mieux; notre courage n'est point abattu, nos cœurs, grâce à Dieu, sont en bon état, quoique notre situation ne soit pas de même. Véritablement notre espoir est dans le Seigneur, dont nous avons éprouvé la miséricorde tant de fois. » (1).... Évidemment cette confiance en Dieu, dans un péril si extrême, ne pouvait être jouée. Étrange contraste! cet homme si faux dans ses actions n'en était pas moins vrai dans sa foi. Il fut sauvé comme par un miracle. Pris entre la mer et les montagnes, n'ayant pour issue qu'un défilé gardé par l'ennemi, Cromwell était à bout de ressources. Les Écossais n'avaient rien à faire qu'à le réduire par la faim. C'était l'avis de leur général; mais l'impatience furibonde des fanatiques prévalut: ils voulurent attaquer, et s'ébranlèrent pour se mettre en bataille. Attentif à leurs mouvements,

(1) Ph. Chasles, *Vie privée de Cromwell*, t. I, p. 164.

(2) La France à ce moment enrôla vingt mille Irlandais, et l'Espagne vingt-cinq mille, Cromwell ayant fait publier partout qu'ils étaient libres d'aller servir à l'étranger. Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. XII, c. 148.

(1) Carlyle, *Cromwell's Letters* t. II, p. 33.

Cromwell accepta avec transport cette chance de salut. Un brouillard du matin cacha ses dispositions d'attaque, et quand le soleil parut il s'écria : « Voilà le Seigneur qui se lève, ses ennemis seront dispersés (1). » « Nous étions réduits à l'extrémité, écrivit Cromwell après la bataille, quand nous avons, le 3 septembre, attaqué l'ennemi à six heures du matin. Après une chaude affaire, qui peut avoir duré une heure, nous avons mis en déroute toute cette armée; nous lui avons tué trois mille hommes environ; nous lui avons fait dix mille prisonniers, pris toute son artillerie, etc., et nous n'avons pas perdu trente hommes... » — « C'est l'œuvre de Dieu, dit-il dans une autre lettre; elle est merveilleuse. Mon bon monsieur, reportez-en toute la gloire à Dieu (2). »

Cromwell poussa devant lui les restes de l'armée vaincue, et entra dans Édimbourg; il y installa le gouvernement républicain, et y entama une autre guerre, la controverse avec les docteurs presbytériens. Il les convia à des colloques théologiques, et argumenta contre eux. Il en gagna quelques-uns, et, usant de politique autant que de théologie, il se fit un parti parmi les sectaires écossais. Mais, éprouvé par tant de fatigues, son corps robuste commençait à faiblir. « Je sens que je deviens vieux », écrivit-il à sa femme, et que les infirmités de l'âge s'emparent de moi rapidement. » Il tomba malade à Édimbourg, et fut en danger. Ses amis s'alarmèrent; dans sa convalescence, il répondit à l'un d'entre eux : « Je vous remercie de vos tendres égards pour moi, indigne que j'en suis; vos affaires peuvent se passer de moi. Je suis une pauvre créature; je n'étais il y a quelques jours qu'ossements desséchés, et je suis encore un serviteur bien inutile pour mon maître et pour vous. J'ai cru que je mourrais de cette maladie. Le Seigneur semble vouloir en disposer autrement. » (3) Mais au moment où il allait rentrer en campagne, la fièvre revint, et lui fit éprouver trois rechutes graves; enfin, il se releva, et reprit avec vigueur ses opérations. Déjà maître de la plupart des places du nord, il faisait le siège de Perth, où le gouvernement écossais s'était retiré, quand Charles II, par une résolution hardie, leva son camp, et se jeta au cœur de l'Angleterre, où son parti l'attendait. Ce prince partit le 21 juillet 1651, à la tête de douze mille hommes, et cette invasion subite jeta l'effroi dans Londres; les républicains suspectèrent Cromwell de connivence, et l'accusèrent de s'être prêté à ce mouvement. On voit, d'après ses lettres, qu'il en avait eu le pressentiment, et il n'avait rien fait pour y mettre obstacle. Il avait besoin de se justifier; il écrivit donc au Parlement : « J'avais la conviction que si nous n'en finissions

pas au plus tôt avec cette affaire-ci, elle nécessiterait un second hiver de guerre, qui détruirait nos troupes, moins endurcies que les Écossais aux rigueurs de ce climat, et qui entraînerait des dépenses infinies pour le trésor public. On ne pouvait que nous pouvions prévenir ce mouvement de l'ennemi, en nous plaçant entre lui et notre pays. Je crois en effet que nous l'aurions pu; mais comment aurions-nous réussi à faire lâcher à l'ennemi la position qu'il occupait, sans agir comme nous l'avons fait, c'est là ce que j'ignore. Je vous supplie de mettre en campagne tout ce que vous pourrez réunir de troupes, pour arrêter quelque peu l'ennemi, jusqu'au moment où nous pourrions l'atteindre, ce que nous tâcherons, avec l'aide de Dieu, de faire promptement. Ce que nous rassure, c'est que nous savons par expérience que Dieu glace les cœurs de nos ennemis, et quand nous les rencontrerons en face, nous espérons que le Seigneur fera éclater la folie de leur dessein désespéré.... (1). » Charles en effet s'engagea tête baissée jusqu'au centre de l'Angleterre, faisant appel à son parti. Il arriva à Worcester ayant à peine recruté deux mille hommes, et il y planta son étendard. Le Parlement aussi avait levé de nombreuses milices, Cromwell, de son côté, avait ramassé beaucoup de partisans sur son chemin. Il disposait de trente-quatre mille hommes, quand il parut devant Worcester; l'armée royale n'en comptait en tout que douze mille: malgré l'héroïque figure que firent quelques gentilshommes, elle ne pouvait tenir longtemps. Une partie des Écossais restèrent à l'écart, et Charles se vit réduit à fuir presque seul, laissant à Cromwell une victoire des plus complètes (3 septembre 1651). « Si complète, écrivit-il, que c'est la ruine entière de nos ennemis... La lutte a été longue et soutenue; j'étais près, souvent à coups de pique... En vérité c'est une grâce de Dieu qui surpasse nos pensées; c'est une grâce suprême et qui vient couronner vos travaux (2). » Son retour à Londres fut un triomphe; il y entra en véritable conquérant précédé de la foule de ses prisonniers. Le Parlement le combla de nouveaux honneurs, et lui envoya des députations à sa rencontre, et lui fit don d'un nouveau palais, la royale résidence d'Hampton-Court. C'était le traiter en successeur des Stuarts.

Là s'arrêta la carrière militaire de Cromwell; Worcester fut sa dernière bataille. Dans ce dernier, qu'il avait appris si tard, il n'avait pu compter que de revers. Il est vrai qu'un bonheur extraordinaire avait secondé parfois son génie; Cromwell reprit sa place dans le Parlement, sa redoutable activité suscita vite de grands succès au gouvernement républicain. Il était généralement en chef de l'armée, mais c'était le Parlement qui gouvernait; cependant, l'idée de ce qui allait advenir était déjà si bien entrée dans les esprits, qu'

(1) Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. II, p. 41 à 53. On trouve dans ce recueil sept lettres de Cromwell datées de Dunbar, le 4 septembre, outre son rapport du même jour, qui n'a pas moins de vingt pages.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 120-121.

(3) Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. II, p. 113.

(1) Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. II, p. 135.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 143.

les cabinets étrangers s'adressaient à Cromwell, comme au véritable gouvernement. Une sourde lutte s'engagea dès lors entre lui et l'assemblée : elle-civouant se perpétuer et gouverner ; celui-ci, qui avait implanté puis sauvé la république, s'entendant travailler que pour lui seul. En licenciant une moitié de l'armée, le Parlement porta un premier coup à son antagoniste ; celui-ci répondit en demandant une amnistie et de nouvelles élections : ces propositions passèrent après de longs et vifs débats. La guerre continua ainsi de part et d'autre. Pour compromettre l'assemblée et augmenter sa propre popularité, Cromwell prit le rôle de réformateur ; il attaqua des abus, dénonça des taxes, et se fit l'écho des plaintes et des réclamations des partis exaltés. On ne se faisait faute de dire, comme par anticipation, qu'un gouvernement stable n'était possible en Angleterre qu'à la condition d'admettre une dose raisonnable de monarchie. Voici avec quelle adresse Cromwell parlait dans ses entretiens de ceux avec lesquels il était en lutte (1) : « Les membres du Parlement commencent à être pris en grand dégoût par l'armée ; je voudrais qu'elle en eût moins de motifs, mais véritablement leur orgueil, leur ambition, leur ardeur à tout envahir pour eux et leurs amis, les retards qu'ils apportent aux affaires, leur dessein évident de se perpétuer au pouvoir, leur injustice et leur partialité et la vie scandaleuse des principaux d'entre eux, tout cela donne trop juste sujet de mal parler d'eux, et de les prendre en mépris. Et comme ils sont le pouvoir suprême de la nation, n'ayant rien de compte à rendre à personne et ne reconnaissant nulle autorité supérieure ou égale à la leur, pour contrôler ou régler leur conduite, ils ne peuvent être contenus dans les limites de la justice, de la loi, de la raison. En sorte que s'il ne s'établit quelque pouvoir assez fort, assez haut pour mettre un terme à ces excès et tout remettre en meilleur ordre, il sera humainement impossible de prévenir notre ruine. ».... « Quoi donc ! s'écrie-t-il plus loin, si un homme prenait sur lui d'être roi (2) ! » — Dans un autre colloque avec un puritain qui déclarait la monarchie impossible et illégitime : « Pour illégitime, s'écria Cromwell, je vous répons, non ; et pourquoi impossible, je vous prie ? — C'est que la nation n'en veut point, répondit l'interlocuteur ; vous aurez neuf hommes sur dix contre vous. — Mais, dit Cromwell, si je désarme ces neuf hommes, et si je mets une épée dans la main du dixième, est-ce que l'affaire ne sera pas faite (3) ? » L'armée, divisée en autant de sectes et de partis que la nation elle-même, était cependant plus dominée par l'esprit républicain ; mais elle n'en restait pas moins attachée à la fortune de son

général : les plus fervents soutenaient encore qu'il « allait préparer les voies au règne du Christ ». « Que le Christ se dépêche donc, dit un officier, sans quoi il arrivera trop tard (1). »

Cromwell en effet était pressé d'en finir : il s'était écoulé plus de deux ans depuis l'installation du régime républicain, et le Long Parlement avait mérité en partie les accusations intéressées que Cromwell lui jetait à la tête ; il avait enfreint tous ses principes, il avait fait ou toléré tous les genres d'oppression, d'arbitraire, de corruption reprochés au roi et qui avaient fait tomber sa tête. Son fol orgueil avait jeté l'Angleterre dans une guerre à outrance contre la Hollande, république protestante comme elle et sa naturelle alliée. Pourtant, si décrié qu'il fût, ce parlement ne voulait pas quitter sa place. Forcé enfin par tant de murmures qui s'élevaient et par les manœuvres de Cromwell de consentir à de nouvelles élections, il prétendit que tous les membres fissent partie de droit du parlement futur, et décidassent seuls de la validité des scrutins. Il était en train de voter ce bill, quand Cromwell, prenant son parti après de grandes perplexités, sortit de White-Hall avec un détachement de soldats, et se dirigea vers Westminster. Il entra dans la salle, seul et sans bruit ; il s'assit à sa place, et prêta un instant l'oreille au débat ; puis, prenant la parole, il s'exprima d'abord avec douceur ; mais s'animant tout à coup, il éclata en reproches amers : « Vous ne vouliez que vous perpétuer dans le pouvoir, dit-il, mais votre heure est venue ; le Seigneur en a fini avec vous : c'est lui qui me conduit ici par la main et m'inspire ce que je fais. » — Les clameurs ne firent que redoubler sa colère : « Allons, allons, dit-il, je vais mettre fin à votre bavardage ». Puis il fit un geste, et les soldats se précipitèrent dans la salle. « Sortez, sortez, dit-il, vous n'êtes plus un parlement ; faites place à de plus honnêtes gens. » Puis à mesure qu'ils passaient, il apostropha chacun d'eux avec outrage : « Voilà un ivrogne ! voici un adultère ! voici un voleur ! » Un des hommes éminents de l'assemblée, Henri Vane, mystique éloquent et ancien ami de Cromwell, lui ayant jeté un reproche amer en passant : « Ah, sir Henri Vane ! sir Henri Vane ! répondit-il, vous auriez pu prévoir tout ceci, mais vous n'êtes qu'un jongleur ; que le Seigneur me délivre de sir Henri Vane ! » La salle vide, il ferma les portes, et en prit les clefs (2). Cromwell, il est certain, crut

(1) *Life of Oliver Cromwell*, p. 228.

(2) *Mém. de Whitelocke*, p. 554. — *Mém. de Ludlow*, t. II, p. 200 et suiv. — Clarendon, *Hist. of the Rebell. — Parliament. Hist.*, t. XX, p. 128.

La relation adressée par le ministre de France à sa cour, sur l'expulsion du Long Parlement diffère, quant aux détails, de ce qu'on lit dans tous les Mémoires anglais contemporains. M. Guizot, dont l'autorité est si grande en cette matière, regarde comme peu vraisemblables les détails rapportés par l'ambassadeur français. La scène dans son récit est moins orageuse, et Cromwell y joue un rôle bien moins brutal, comme on en jugera par ce fragment : « ... Ayant achevé son petit discours, le

(1) Voir à ce sujet une conversation entre Cromwell, Whitelocke et autres, rapportée dans les *Mémoires de Whitelocke*, p. 516 et suiv.

(2) *Mém. de Whitelocke*, p. 541 et suiv.

(3) *Life of Oliver Cromwell*, p. 225.

rendre service à son pays et à sa cause en ex-pulsant ce parlement, usurpateur incapable de tous les pouvoirs. Toujours intrépide au mensonge, mais exalté autant que fourbe, et sachant utiliser sa foi, il déclara qu'en allant à l'assemblée il avait douté jusqu'au dernier moment s'il agirait, mais « qu'il avait senti l'esprit de Dieu si puissant sur lui, qu'il n'avait plus écouté la chair ni le sang ». Il reçut les compliments de la flotte, de l'armée, et portant la main à son épée, il dit aux officiers : « C'est elle qui m'a élevé et qui peut me frayer la route plus haut encore. » Quant aux Saints, il leur parla un autre langage : « J'aurais préféré au sceptre, leur dit-il, l'humble bâton de berger; mais il fallait empêcher l'État de tomber dans des désordres extrêmes : c'est pourquoi je me résigne à marcher entre les vivants et les morts, jusqu'à ce que le Seigneur marque la place où l'on doit édifier son temple. » Il défera au vœu de ces derniers, en composant d'abord son conseil d'État de treize membres en mémoire du Christ et des douze apôtres; d'autres voulaient qu'il en portât le nombre à soixante-dix, conformément au Sanhédrin des Juifs, et dans l'espoir sans doute d'y être compris. Sous la présidence de Cromwell et l'inspiration du Saint-Esprit, ils se mirent à élire eux-mêmes un parlement, et le composèrent naturellement des personnes les plus agréables au Seigneur. Cromwell fit la chose ouvertement, et convoqua en ces termes ses élus : « A raison de la dissolution de l'ancien parlement, il devient nécessaire de pourvoir à la paix, à la sûreté et au bon gouvernement de cette république; c'est pourquoi diverses personnes craignant Dieu, d'une honnêteté et d'une fidélité sûres, ont été nommées par moi, de l'avis de mon conseil d'officiers..... Moi, Olivier Cromwell,... vous somme et requiers d'être et comparaitre en personne, le 4 juillet prochain (1653), à White-Hall, dans la cité de Westminster, et y siéger comme membre pour le comté de, et gardez-vous d'y manquer (1). » Les élus s'y rendirent ponctuellement, et Cromwell les sermonna pour les encourager à bien

général Cromwell se couvrit, et se promena deux ou trois tours dans la chambre du Parlement; et voyant que le Parlement ne bougeait, ledit général commanda au major Harrison de faire entrer les soldats. Ils entrèrent sans dire aucun mot; et pour lors ledit major, avec tout respect, s'en alla à la chaire du *speaker*, et, lui baisant la main, le prit par la sienne, et le conduisit hors du Parlement, comme un gentilhomme ferait à une demoiselle, et tout le Parlement le suivit. Le général Cromwell prit la masse, et la donna aux soldats..... Tout le peuple universellement se réjouit, et pareillement la noblesse, de la généreuse action du général Cromwell et de la chute du Parlement, qui est fort vilipendé..... On a écrit sur la porte du Parlement : *Maison non meublée à louer.* » (*Lettre de M. de Bordeaux à Servien*, citée dans les documents de *l'Histoire de la République d'Angleterre*, par M. Guizot, I. 1^{er}, p. 518.) Il est à remarquer ici que la plupart des Mémoires contemporains ont pour auteurs des ennemis de Cromwell, tandis que l'envoyé de Mazarin, qui traitait secrètement avec lui et s'intéressait à son succès, devait présenter les choses à l'avantage de Cromwell.

(1) Whitlocke, p. 557; Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. II, p. 163.

faire (1). Ils s'installèrent dans l'ancienne sa des Communes, et s'intitulèrent de bonne foi parlement. Ils nommèrent un nouveau conseil d'État, et se mirent à l'œuvre avec ardeur. Un nombre d'entre eux appartenait aux sectes les plus mystiques; ils passaient une partie de leurs séances à prier; et à chercher le Seigneur, ou réformer l'ordre social à leur manière. Beaucoup de motions extravagantes se succédaient à cette assemblée. Il est vrai que Cromwell, à un autre époque, était avec eux et qu'ils croyaient le temps venu de mettre en pratique leurs rêveries; mais ces machines de guerre n'étaient plus de saison pour lui. Il n'avait plus d'adversaires à abattre, mais un gouvernement à créer. Quand il vit que les discussions de son parlement tombaient aux chimères et à l'anarchie, Cromwell fit reprocher à ses élus, par un de ses affidés, de vouloir abolir la loi du pays pour y substituer un code modelé sur la loi de Moïse, et qui ne pouvait convenir qu'au peuple juif. Il les accusa encore d'être les ennemis de toute culture intellectuelle de toute science. Mais ces révolutionnaires béats n'attendirent point que Cromwell en personne vint les expulser; ils ne méritaient pas tant de peine; ils se retirèrent d'eux-mêmes (2) (12 décembre 1653).

Après cet essai malencontreux, Cromwell continua de gouverner; il se fit déférer le titre de *lord Protecteur* de la république, au nom de l'armée. La cérémonie eut lieu avec une pompe presque royale. Il avait été bien près de prendre le titre de roi; mais il s'arrêta devant les murures des officiers sectaires et républicains. En attendant il prit le titre d'Altesse, avec les prérogatives et l'appareil de la royauté. Sa puissance main se fit bientôt sentir au dedans et au dehors. Le pouvoir reprit sa force et son éclat; l'ordre rentra dans la société. La liberté elle-même retrouva sous ce gouvernement d'un seul un partie de ce qu'elle avait perdu sous le parlement républicain. Cromwell du moins rendit la sécurité à quiconque n'attaquait pas son pouvoir. La vie civile comme la vie religieuse furent moins inquiétées. Il abolit l'acte qui frappait d'incapacité devant les tribunaux quiconque refusait le serment. La justice reprit son cours traditionnel, et obtint des améliorations vivement réclamées. Les finances, les travaux publics, l'enseignement se ressentirent vite également de sa bienfaisante activité (3).

(1) Voir son discours : « Je veux vous encourager vous mêmes à marcher avec confiance dans votre œuvre... Vous êtes venus ici *passivement*; vous avez été vraiment appelés. Avez-vous hautement votre mission, ... car elle vient de Dieu. » Carlyle, *Cromwell's Letters and Speeches*, t. II, p. 187 et suiv.

(2) Cette assemblée fut surnommée par dérision le parlement *Barebone*, du nom d'un de ses membres qui était marchand de cuirs dans la Cité.

(3) « Le 24 décembre 1653 au 2 septembre 1654 il parut quatre-vingt-deux ordonnances, touchant à presque toutes les parties de l'organisation sociale. » Voir dans M. Guizot, *Hist. de la Républ. d'Angleterre*, t. II, p. 56-57.

Au dehors son action ne fut pas moins efficace sur le pays qu'il gouvernait : il mit fin à la guerre contre la Hollande ; il réconcilia, sans perdre aucun de ses avantages, les deux républiques protestantes, que le Long Parlement fit si follement armées l'une contre l'autre. Dans ces circonstances, il faut le dire, le serviteur on peut mieux. La France et l'Espagne étaient en guerre depuis vingt ans, et l'on vit bientôt les deux monarchies catholiques se disputer avec un acharnement jaloux l'alliance de ce protestant orgueilleux. La fière Espagne se hâta la première de reconnaître, et fit agir son ambassadeur en toute diligence. Mazarin du moins y apporta certains ménagements, et y arriva avec moins d'éclat et de fracas. Il se résigna enfin à reconnaître le Protecteur, et lui fit des avances publiques, préparées d'une main en secret. Certes l'occasion s'offrait à Cromwell, mais il en tira parti comme il put le faire Mazarin à sa place. Il accueillit froidement toutes ces démarches, soit par défiance, soit désir de faire acheter ce qu'on ne peut cru trop heureux d'offrir. Il mit en avant les avantages offerts des deux côtés. L'ambassadeur de Louis XIV en rendait compte à sa cour : « L'esprit de conquête et le préjugé de religion poussent le Protecteur contre l'Espagne ; son inclination, la jalousie de notre puissance et l'intérêt des marchands, contre la France (1). » Après deux ans d'une négociation sans résultat, Cromwell et Mazarin mirent enjeu toutes les ressources de leur tactique, les offres de celui-ci furent portées : Louis XIV et le Protecteur signèrent leur traité d'alliance (24 octobre 1655), et un corps de dix mille Anglais débarqua pour se rendre à l'armée de Turenne. Cromwell y gagna la mer. Mais une autre perspective encore s'était décidée contre l'Espagne : c'était l'espoir d'un quelque grand coup de main dans ses possessions d'Amérique. En effet, une flotte commandée par Penn était partie de Portsmouth dès les premiers jours de 1654, avant que la question de l'alliance fût résolue, et bientôt l'on apprit que la flotte était tombée en son pouvoir ; elle avait subi un échec contre Saint-Domingue. L'année suivante, la flotte du Protecteur, croisant devant Cadix, surprit la flotte espagnole, et fit tomber à la mer ses galions (septembre 1656). Robert Blake, vainqueur de Tromp et de la Hollande, promenait le pavillon anglais dans la Méditerranée, et se voyait appelé le roi de la mer. Les royaumes de l'Europe s'inclinaient devant le Protecteur. Christine, qui l'admirait avec enthousiasme, signifiait, avant d'abdiquer, une alliance avec son intervention sauvait les Vandois persécutés ; les États protestants se plaçaient sous sa protection, et le protestantisme se faisait gloire de posséder un si grand chef. Mais redouté, respecté au dehors, le Protecteur trouvait au dedans de lui des résistances. Les partis comprimés

s'agitaient dans l'ombre. Ceux même qui allaient s'abriter sous son pouvoir despotique gardaient pour le régime légal et le gouvernement traditionnel des regrets qu'il s'était trop flatté de vaincre. Voici en quels termes un de ces ambassadeurs vénitiens, si éminemment observateurs, jugeait alors de l'Angleterre et de Cromwell.... « On ne rencontre ici que mousquets sur les épaules ; tout est plein de dédains, de soupçons, de physionomies rudes et menaçantes ; le roi Charles était trop bon pour de si mauvais temps. Cromwell a chassé le Parlement ; il parle et ment tout seul. Il a l'autorité d'un roi, si ce n'est le nom.... La machine est forte, mais je ne la crois pas durable, car elle est violente (1). »

Après la retraite du parlement Barebone (12 décembre 1653), il s'écoula huit mois avant que le Protecteur en appelât un nouveau. Il s'y décida enfin, et fixa la réunion au 3 septembre 1654, jour anniversaire de ses victoires de Dunbar et de Worcester. Il adopta pour mode d'élection celui que le Long Parlement avait préparé, système large et populaire, sauf l'exclusion des catholiques et de tous les royalistes qui avaient porté les armes contre le Parlement. Les presbytériens s'y trouvèrent en majorité. Cromwell, en ouvrant la session, fit assez vertement la leçon à ses législateurs. Il dit à chaque parti son fait, gourmanda l'intolérance des uns, le dévergondage des autres : aux presbytériens il reprocha leur sécheresse, leur esprit peu chrétien et leur despotisme en matière de foi ; puis il passa aux utopistes, aux sectaires démagogues : « Ils espèrent, dit-il, le règne du Christ sur la terre ; ce règne n'arrivera que lorsque l'Esprit Saint aura vaincu et effacé toute iniquité terrestre..... Sous ce prétexte quelques hommes ont-ils le droit de dire qu'ils sont les seuls propres à faire les lois et à régir les nations, les seuls qui puissent régler la propriété et la liberté? Cela est insoutenable!..... Nous dire que la liberté et la propriété ne s'accordent point avec le règne du Christ, qu'il faut abolir les lois, peut-être les remplacer par la loi judaïque... ces lois qui sont les nôtres, que nous connaissons, non cela n'est point supportable! Quand de telles idées prétendent régner, il est temps que le magistrat s'en mêle (2)..... »

Cromwell parla longtemps, comme d'habitude, exposant et approfondissant la situation, tantôt franc, tantôt oblique, souvent rude, incohérent, plein de redites et d'incorrections, mais toujours au fond sensé, solide et puissant. Ses discours, improvisés du reste, nous sont parvenus tels quels, plus ou moins défigurés sans doute par les journaux du temps. Le Parlement à peine installé se mit à débattre la question dont le Protecteur avait interdit expressément la discussion, c'est-

(1) *Lettres inédites de Jean Sagredo*; Venise, 1839, p. 29, cité par M. Guizot, *Hist. de la Républ. d'Angleterre*, t. II, p. 240.

(2) Carlyle, *Lect. and Speeches*, t. II, p. 317 et suiv.

à-dire l'origine et le fondement de son pouvoir. Quatre jours durant il examina s'il convenait que l'autorité fût déferée à un seul ou à plusieurs. La chambre par là se déclarait souveraine et remettait tout en question, ce que le Protecteur ne pouvait admettre. Il fit comparaître devant lui l'assemblée à White-Hall, et la rudoya sur son hostilité. Il parla avec énergie, avec abandon, disant à propos ce qu'il fallait dire, familier, pathétique, et atteignant son but au milieu de ses divagations singulières. « Je vous ai fait connaître, dit-il, quelle est l'origine de ce gouvernement qui vous a appelés ici et par l'autorité duquel vous y êtes venus. Je vous ai dit que vous étiez un parlement libre ; et en effet vous l'êtes, pourvu que vous reconnaissiez vous-mêmes ce gouvernement qui vous a appelés..... Je ne me suis point appelé moi-même au poste que j'occupe..... Quand j'ai vu la guerre heureusement terminée, j'ai espéré que je pourrais jouir, comme simple citoyen, des fruits de nos fatigues et de nos périls.... Je voulais rentrer dans la vie privée; je demandai et redemandai d'être déchargé de mon commandement. Que Dieu soit juge entre moi et les hommes si je mens!..... » Cromwell s'efforce ensuite d'établir la légitimité de son pouvoir. Il a été sollicité, pressé par beaucoup de gens d'honneur, beaucoup d'hommes pieux et sages, de se charger du gouvernement, quand tout allait tomber dans la confusion et dans le sang. N'a-t-il pas eu l'adhésion des officiers, celle des soldats, l'adhésion de la grande Cité de Londres et de beaucoup d'autres cités? Puis il discute philosophiquement ce qui fait la légitimité des gouvernements. Il s'évertue à dire et peut-être à croire qu'il n'a pas usurpé; et pourtant il n'osa jamais tenter l'élection populaire, et ce fut le grand vice de sa situation.

Le Parlement, cédant quant au principe, se mit en travail d'une constitution, sans s'arrêter à l'Acte constitutionnel donné par Cromwell; puis il se prononça contre l'hérédité du Protectorat et accueillit mal tous les projets de réforme et d'amélioration qui lui furent soumis. A bout de patience, et n'espérant plus rien de ce second essai, Cromwell prononça la dissolution du Parlement (22 janvier 1655), et se décida à gouverner seul. Mais une guerre à soutenir, un gouvernement à défendre, ne pouvaient se passer d'argent; pendant plus de dix-huit mois, Cromwell leva arbitrairement l'impôt. Il fit mieux encore : pour grossir les revenus de son trésor, il frappa les royalistes d'un impôt spécial, sans préjudice des autres taxes. Il institua le régime des majors généraux, c'est-à-dire qu'il divisa l'Angleterre en gouvernements militaires, et fit exercer par ses majors la plus rude police. Il appelait cela « une pauvre petite invention (1) ». Cependant il

s'inquiéta de cet état de choses violent aspira à rentrer dans l'ordre légal, ou à ver du moins les apparences. Il se décida à tenter la chance d'un nouveau parlement. Les élections furent fixées au mois d'août 1654 et l'ouverture de la session fut arrêtée pour le mois suivant. Une grande effervescence eut lieu de toutes parts. Des pamphlets violents circulèrent; on en cite un qui s'adressait ainsi aux électeurs : « N'hésitez pas à vous rendre aux élections, quoique ce soit le Protecteur (c'est on le nomme) qui vous y appelle; n'ayez peur de reconnaître par là son pouvoir... un voleur, après vous avoir longtemps fait le chemin de votre maison, vous laissait par tout à coup, vous feriez-vous scrupule de rentrer chez vous (1)?.... » Royalistes et niveleurs anabaptistes et anglicans, tous les partis, toutes les sectes, réunirent leurs voix, leurs efforts firent passer une centaine des leurs sur qui leurs dents se composaient l'assemblée... Mais le jour de la réunion, Cromwell ayant fait venir ses amis, se débarrassa de ses ennemis en faisant fermer la porte. Ainsi expurgé, le Parlement se montra docile, et Cromwell vit le moment venu de saisir ce à quoi il aspirait; il ses mesures pour se faire proposer la couronne fut la grande affaire de cette assemblée. Cette motion fut proposée par un de ses membres, délibération et les pourparlers durèrent longtemps; la chambre enfin vota une *humble motion* pour que Son Altesse voulût bien prendre le nom, titre, dignités et office de roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Les perplexités de Cromwell se prolongèrent pendant plus d'un mois; il préta patiemment l'oreille à tous les murmures qui s'élevèrent, soit du sein de sa propre famille, et il se décida à un refus, voyant l'affaire sans doute à quelque temps favorable.

Par une bizarre inconséquence, cet aspect de l'Europe n'était pas toujours le maître de sa maison : sa fille aînée, Brigitte, son gendre Fleetwood, son beau-frère, Desborough, étaient restés républicains. Son fils Richard, au contraire, sans opinions comme sans principes, vivait de préférence avec les Cavaliers. Le Protecteur surprit un de ses chapelains aux genoux de sa chère fille Francis. Ses sollicitudes, ses craintes étaient profondes à l'endroit des siens : il cessa jamais de leur écrire à tous des lettres aussi tendres que pieuses.

Les anecdotes abondent sur ce grand homme, si singulier. Au milieu de son existence royale, il avait des retours vers ses anciens goûts, ses bouffonneries, ses jovialités rustiques. Lorsqu'il se battait aux boules de neige avec

(1) « J'ai eu une pauvre petite invention, qu'on a beaucoup blâmée : j'ai institué vos majors généraux, pour surveiller un peu ce peuple de mécontents, si divisés, si

agités. » Disc. au Parlement, 17 sept. 1656. Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. II, p. 415 et suiv.

(1) Cité par M. Guizot, *Hist. de la Républ. d'Angleterre*, t. II, p. 245.

ans de sa maison, provoquait les soldats de garde à se faire d'étranges niches, comme se jeter dans les boîtes des charbons ardents. Quelquefois il régnait à sa table ses officiers : tout à coup la trompette se faisait entendre, et tandis qu'ils couraient au dehors pour voir ce qui s'y passait, des soldats apostés prenaient leurs places et vidaient les plats. Aux noces de fille Francis, il fit sauter en l'air la perruque de son gendre et jeta des confitures à la tête des convives. « Notre Olivier a toujours aimé une bonne robe, » disait un soldat. Il garda l'usage de sa grande bibliothèque, par politique et par habitude en même temps; c'était en de certains moments un moyen de se tirer d'affaire. Tout en les maintenant dans le devoir, il garda ses relations avec les saints, les quakers, les anabaptistes; il resta en communion de prières avec eux, les accueillant à White-Hall sur le pied de leur ancienne égalité, et leur jargon mystique, leur ouvrant la porte de son cabinet lui-même. On lit quelque part cette anecdote, qui semble controuvée, qu'il occupa un jour à chercher un tire-bouchon, et leur fit dire qu'il cherchait le Seigneur. Cependant, sa forte constitution, altérée par de longues campagnes, pliait sous le poids de ses soucis. Des conspirations fréquentes l'avertissaient et les partis veillaient et espéraient toujours. Il répondait à chaque complot par quelques têtes coupées, ou bien il essayait de la clémence sans succès. Il avait des espions dans toute l'Europe : c'étaient des juifs pour la plupart. Les arts surtout étaient surveillés de près : « Aussi était-il qu'il tenait le parti royaliste dans un pays, où il le laissait remuer à son aise. » Mais tout ce travail minait son corps; il fut attaqué de la gravelle, de la goutte; il perdit tout à fait le sommeil; son courage faiblit par instants, et sa humeur devint plus inquiète et plus sombre; ses gardes lui causèrent de l'effroi; il ne dormait plus deux nuits de suite dans la même chambre. Après avoir veillé longtemps auprès de sa fille Elisabeth, lady Claypole, il la perdit, et se chagrina qu'il en eut achevé de l'abattre. Cromwell pensait à convoquer un nouveau parlement pour assurer sa succession, décidé à accepter enfin la couronne, quand une fièvre intermittente s'empara de lui : après de violentes accès, il se releva pour quelques jours. Fox, le chef des quakers, se rendit à Hampton-Court, où était alors le Protecteur. « Je le trouvai, dit-il, se promenant à cheval, dans le parc, accompagné de sa garde; je sentis en l'approchant un souffle de mort sur lui; il avait l'air d'un homme mort. Quand je lui eus exposé les souffrances des frères, il m'ordonna de revenir à Hampton-Court, le lendemain pour lui en reparler; j'y retournai, mais les docteurs ne voulurent pas que je lui parlasse. J'en allai, et je ne l'ai jamais revu. » Cromwell en effet, atteint d'une rechute, se fit transporter à Londres; la plupart des sectes firent des prières publiques pour sa guérison, car

au fond il leur était cher; les Saints le considéraient toujours comme un des leurs. Les plus fervents, réunis pour prier au palais même, entendirent la voix de Dieu qui leur dit : *Il guérira*. Le malade accueillit avec confiance la prophétie; il en fit part à ses médecins, disant que cela était plus sûr que la science d'Hippocrate et de Galien. Le mal cependant augmentait de violence, et la ferveur du malade redoublait. « L'enthousiasme religieux, dit un contemporain, prit tout à fait le dessus sur son hypocrisie. » Le comédien en effet n'avait plus rien à faire. Dans ses derniers jours, il pria beaucoup et à haute voix; avant d'expirer, il balbutia encore quelques paroles entrecoupées : « Dieu est bon... Je voudrais vivre pour le service de Dieu et de son peuple; mais ma tâche est accomplie.... Je n'ai plus qu'à me hâter; il faut que je parle. » Il perdit connaissance, et expira le 3 septembre 1658, jour anniversaire de ses victoires de Dunbar et de Worcester.

Cet homme qui avait tant prévarié des dons de Dieu, qui avait si mal usé de sa force et de son génie, s'endormit en paix dans le Seigneur. Une foi sincère était restée au fond de cette vie de mensonge! « Il s'éleva au ciel, dit Thurloë, porté sur les ailes des prières et embaumé dans les larmes de son peuple. » Toutes les cours de l'Europe prirent le deuil, et son corps, en grande pompe, alla reposer pour quelque temps à Westminster. Un calme profond succéda à l'anxiété qui avait précédé sa mort. Cromwell, quelques instants avant de mourir, avait désigné pour son successeur l'insouciant Richard (1). Ce fut le choix d'un père et surtout d'un moribond; on pouvait en attendre un autre de Cromwell, car il avait dans sa propre famille un homme plus en état de porter ce lourd fardeau : c'était son second fils Henri, qui s'était montré fort et capable dans le gouvernement de l'Irlande. Si Cromwell eût vécu quelques années encore, il eût fini par se faire roi; et en prenant Henri pour héritier, peut-être eût-il laissé une dynastie. On a porté sur Cromwell les jugements les plus divers : les uns n'ont trouvé en lui qu'un politique, d'autres n'ont vu en lui qu'un sectaire. Le nom de Cromwell signifie fanatisme, a dit un de nos contemporains (2). Ce nom signifie davantage, et un tel homme ne peut se résumer dans un mot. Il n'est pas vrai non plus de dire, comme Hume, qu'il débuta par le fanatisme pour aboutir à l'hypocrisie. Non : génie étrange, mystique et pratique, il demeura complexe jusqu'à la fin, car le contraste était au fond de sa nature. L'ambitieux chez Cromwell n'étouffa pas le croyant. Le sectaire devint politique, sans perdre ses

(1) La veille de sa mort, le chancelier Thurloë le pressait de désigner son héritier, et il murmura le nom de Richard. Il existait un testament de Cromwell, déposé à Hampton-Court, et qui ne fut point retrouvé. *Foy*, Carlyle, t. IX, p. 665.

(2) M. de Lamartine, *Biographie de Cromwell*, dans *Le Civilisateur*.

passions de religion et de parti. En réalité, c'était un juif plus qu'un chrétien : tout imbu de l'esprit biblique, il ressemblait à ces juifs qu'il employait comme espions, et qui alliaient aussi l'hypocrisie, la fraude, avec le fanatisme. Ce grand trompeur rusait avec lui-même, comme Louis XI avec Dieu et les saints. Il prenait souvent son désir pour sa conscience, et cherchait le pouvoir en croyant chercher le Seigneur.

Cromwell est de la famille des grands hommes, mais des plus imparfaits; il n'est point de celle des héros. « Les hommes, a dit un illustre historien (1), que Dieu prend pour instruments de ses grands desseins sont pleins de contradictions et de mystères : il mêle et unit en eux, dans des proportions profondément cachées, les qualités et les défauts, les vertus et les vices, les lumières et les erreurs, les grandeurs et les faiblesses; et après avoir rempli leur temps de l'éclat de leurs actions et de leurs destinées, ils demeurent eux-mêmes obscurs au sein de leur gloire, encensés et maudits tour à tour par le monde, qui ne les connaît pas. » Ces lignes éloquentes s'appliquent bien à Cromwell, mais à lui seul; car il est le plus sombre, de même qu'il est le plus taré des grands hommes. Tous ceux que Dieu a pris pour instruments de ses desseins n'ont pas été si impénétrables! Dieu a créé des génies plus vastes et moins difformes que le sien. Les grandes figures de l'histoire sont belles et attrayantes; elles séduisent l'imagination : tels Cyrus, Alexandre, César, Trajan, Charlemagne, Napoléon; mais Cromwell ne leur ressemble pas. Un tel homme avec ses laideurs ne peut entrer en compagnie des maîtres du monde (2). Comme eux, il est puissant par la volonté, par l'activité, par l'espérance; mais il n'est point beau, point élevé; il n'est que fort. Napoléon s'offensait d'être comparé à Cromwell. Celui-ci rappellerait plutôt ces grands hommes barbares, ces héros de l'Asie, qui, après avoir tout détruit, établissaient leurs empires sur des ruines, dévastateurs, puis fondateurs d'États tour à tour. Cromwell fut, comme eux, un faiseur de ruines; destructeur des institutions et des hommes, il abattit, pour se faire place, le gouvernement traditionnel de son pays; et son pays pour cela ne l'a point aimé, lui le plus grand politique et le plus grand guerrier de l'Angleterre! La patrie d'Alfred, d'Édouard III, de Henri V, d'Elisabeth est sans enthousiasme pour Cromwell; elle est sans monuments pour

sa mémoire. Elle n'a point voulu pour un ses héros de cet homme extraordinaire, et pays dont il a fondé la puissance ne s'en gueillit pas de son nom. Ce consentement ta de toute une nation peut sembler de l'ingratitude; ce n'est que de la moralité.

AMÉDÉE RENÉE.

Coll. des Mémoires sur la révolution d'Angleterre traduits par M. Guizot. — Mém. de Burnet. — Mém. Ludlow. — Mém. de Whitelocke. — Mém. de Wick. — Mém. de Fairfax. — Mém. de Clarendon. — Mém. de Mistress Hutchinson. — Mém. de Berkeley. — Mém. de Huntington. — Biog. of Cromwell, par He — Id., Noble. — Id., Banks. — Id., Maidstone. — Harris. — Id., Forster. — May, Hist. of Long-Parliament. — Neal, Hist. of the Puritains. — Clarendon, Hist. the Rebel. Parliam. — Milton, State Papers. — Journ. of the House of Commons. — Baillie, Letters. — S. Trials. — Clarendon, State Papers. — Hume, Hist. d'Angleterre. — Lingard, Hist. d'Angl. — Guizot, Hist. d'Angleterre. — Mém. de la République d'Angleterre et de Cromwell. — Villlemain, Hist. de Cromwell. — Carlyle, Cromwell's Letters and Speeches. — Ph. Chas. Vie privée et Corr. de Cromwell. — Richards (Willi) Review of the Memoirs; of the Protectorat Ho of Cromwell; Lyon, 1788, in-8°. — Burrow (J.), A. notes and Observations relating to Oliv. Cromwell. Londres, 1763.

CROMWELL (Richard), troisième fils d'Olivier Cromwell, naquit à Huntingdon, le 4 octo 1626, et mourut en 1712. De Felsted, où il élevé avec ses deux autres frères, Henri et Olivier, il vint à Lincoln's Inn, où on l'admit 1647; mais il n'étudia les lois qu'en apparence tandis qu'en réalité il donnait tout son temps aux plaisirs. Lorsqu'il eut atteint l'âge de seize ans, on ne le vit pas prendre part aux entreprises militaires de son père; outre que caractère assez indolent, le disposait peu à la active, il est possible aussi que, mêlé à une société de cavaliers, ou royalistes, il se sentait animé pour leur cause d'une sympathie qu'il n'aurait pas attendue du fils de Cromwell. Quoique ce point n'ait pas été suffisamment éclairci, il est certain que lors de la condamnation du roi, Richard demanda à son père la grâce de ce prince infortuné. Parvenu à l'âge de trente-trois ans, il épousa Dorothee, fille de Richard Major, Hursley. Tenu à l'écart par son père jusqu'à l'avènement de ce dernier au Protectorat, il devint successivement, à partir de ce moment, membre du parlement pour Monmouth et Southampton et plus tard pour Hampshire et pour l'université de Cambridge, puis membre du conseil du commerce et de la navigation, enfin, en 1657, chancelier de l'université d'Oxford, à la place de son père. C'est vers cette époque que vient se placer un accident dont il faillit être victime, et que les esprits superstitieux pouvaient considérer comme un présage : un jour qu'il venait d'assister à une séance du Protectorat, il fut entraîné avec quelques autres dans la chute des tribunes, peu solides, les spectateurs s'étaient assis. Lorsque sa santé fut rétablie, il fut nommé membre du conseil privé et colonel dans l'armée, et président de la chambre des lords, nouvellement instituée. Cependant

(1) M. Guizot, *Hist. de la République d'Angleterre et de Cromwell*, t. II, p. 4.

(2) M. de Rémusat, en parlant de la publication des *Lettres et Discours de Cromwell* par M. Carlyle, s'exprime ainsi : « Cromwell compte parmi les hommes qui n'ont pas de supérieurs.... Il est de la compagnie des maîtres du monde. » Cependant, on lit dans le même ouvrage : « Bien différent de l'homme extraordinaire qui tenait parmi nous à injure de lui être comparé, et dont il n'égalait pas sans doute l'étendue d'esprit, la richesse d'idées, la variété de talents, il pouvait lui disputer le prix de ces deux grandes choses, la volonté et l'activité. »

de l'homme qui avait su imposer son génie sa volonté à l'Angleterre approchait; dans le mois de 1658 Richard fut appelé auprès de son père, malade; une lettre qu'il écrivit dès son arrivée (août 1658) témoigne des justes inquiétudes que lui donnait l'état du Protecteur; en effet, le 3 septembre 1658 Olivier Cromwell prit le dernier soupir.

Les prémisses de la vie de Richard Cromwell annonçaient pas une grande aptitude au rôle que lui destinait son père, et témoignaient plutôt qu'il s'arrangerait mieux du calme de la vie privée; cependant on le laissa d'abord prendre tranquillement les rênes du pouvoir: il convoqua aux partis en présence de se tenir sur l'expectative; en conséquence, le lendemain de la mort de Cromwell, 4 septembre 1658, conformément à la volonté qu'il avait manifestée à ce sujet le 3, le conseil assemblé nomma Richard Cromwell Protecteur de la république d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; des ordres furent ensuite donnés pour que la proclamation eût lieu dans les villes de l'intérieur et à l'extérieur. Chose étrange, et qui laissait bien peu voir l'avenir, cette nomination fut reçue avec une sorte d'enthousiasme: c'est que le souvenir d'Olivier Cromwell était tout vivant. Ceux même qui n'eût pu croire le plus intéressés à s'opposer à l'élévation de Richard, Fletwood, son oncle, et Monk le reconnurent; le premier, à l'aveu duquel on croyait qu'Olivier Cromwell n'était pas testé, renonça à toutes ses prétentions, et Monk, établi en Écosse, accepta et fit accepter à son armée le pouvoir nouveau. La rapidité des événements qui survinrent ensuite prouve que toutes ces ambitions étaient décidées à laisser passer Richard du côté où il penchait: le manque de fermeté et de résolution. Le gros de la nation s'y pouvait tromper: les adresses et les citations arrivèrent de toutes parts; quant à l'étranger, il parut également accepter le gouvernement de Richard, qu'il fit complimenter sur sa élévation.

Après avoir fait célébrer les funérailles de son père avec une magnificence dont il fit les avances et qui l'endetta, au point d'exposer plus tard sa liberté, le nouveau Protecteur débuta par un acte nécessaire au fond, la convocation du parlement, mais imprudente dans la forme, car au lieu de demander, comme avait fait son père, des représentants aux villes les plus peuplées, revint à l'ancien système, et fit procéder aux élections par les comtés et les bourgs-pourris, dans l'espoir de s'assurer la majorité dans la chambre des Communes. Ce fut le contraire qui arriva: les partis presbytérien et républicain comptèrent au parlement autant de membres que celui de la cour. Ce qui ressortit dès lors, fut la faiblesse du gouvernement. Aussi les intrigues commencèrent-elles à l'enlacer de toutes parts; l'armée donna le signal. Elle se trouva à la fois mécontente de Richard Cromwell

et du Parlement; ses principaux chefs, Lambert et Fletwood, dans leurs conférences de Wallingford-House, avisèrent au moyen de précipiter du faite le successeur de Cromwell. Le parlement voulut poser une digue à ces empiétements: il décida qu'il serait interdit aux officiers de délibérer en commun sans le consentement du Protecteur. L'armée répondit en demandant avec insistance la dissolution du parlement. Le faible Cromwell subissant la pression de quelques meneurs, parmi lesquels son oncle Desborough, eut le tort d'y consentir (22 avril 1659); c'était signer son abdication. « Les Communes, dit Whitelocke, averties de ce qui se passait, refusèrent de se rendre à la chambre des lords pour entendre la lecture de l'ordonnance; mais les officiers la firent proclamer et exécuter en mettant une garde dans la cour et un cadenas à la porte de la chambre. » Ce cadenas parodiait la célèbre inscription: *Chambre à louer*, placardée au temps d'Olivier Cromwell sur la porte d'une autre assemblée. Richard était moralement déchû du pouvoir: « Il tomba dès lors dans un tel mépris, dit M. Villmain, qu'on le laissa quelque temps encore habiter à White-Hall, où il avait régné. La justice continua même de se rendre en son nom, et ce ne fut qu'après deux mois qu'on se ressouvint de lui demander l'inutile formalité de sa démission. » Lambert et les officiers du conseil convinrent de rappeler les anciens membres du Parlement-Croupion (*Rump*), qu'ils avaient eux-mêmes renversé plusieurs années auparavant. On réinstalla ce débris d'assemblée, et avec lui, comme on disait, *la bonne vieille cause*, c'est-à-dire la république, dont le *Rump* fut déclaré le véritable appui. Après avoir assuré la liberté et les propriétés du peuple, et déclaré que la nation n'aurait désormais ni chef unique ni chambre des lords, le Parlement invita sans plus de façon Richard Cromwell à quitter White-Hall. Il obéit à l'injonction, et se retira à Hampton-Court, où bientôt après il signa sa démission. « Richard, dit M. Guizot, se laissa tomber sans résistance et sans que personne fit un geste pour le soutenir. Quelque temps auparavant, ses amis avaient fait offrir à Monk 20,000 livres sterling de pension, s'il voulait prendre en main sa cause. Monk laissa tout espérer, ne s'engagea point, et répondit: « Cet argent lui sera plus utile que mon adhésion. » Monk ne se trompait point; un an plus tard ce fut à lui que Richard Cromwell s'adressa pour obtenir de la convention royaliste près de se réunir les moyens de s'acquitter de ses dettes, particulièrement de celles qu'il avait contractées pour célébrer les funérailles de son père. Nous reproduisons, comme monument de la déchéance morale d'un grand nom, la lettre qu'il écrivit à ce sujet au général Monk (1).

(1) C'est à M. Guizot, qui l'a donnée le premier, d'après les archives anglaises, que nous empruntons la traduction

Après la Restauration, le fils d'Olivier Cromwell se retira sur le continent; il séjourna, oublié et obscur, à Paris. Venu à Genève, au moment d'une rupture entre la France et l'Angleterre, il eut occasion, dans ce voyage, de converser, sous un nom emprunté, avec le prince de Conti, qui, admirant Olivier Cromwell, qualifiait le fils de sot et de poltron. « Qu'est-il devenu? aurait ajouté le prince. — Il a été trahi, aurait répondu Richard, par tous ceux dans qui il avait le plus de confiance, et dont son père avait été le bienfaiteur. » Cette réponse, il le faut avouer, ne justifiait pas Richard de sa faiblesse ou de son incapacité. Revenu en Angleterre vers 1680, il alla demeurer, sous le nom de Clark, à Cheshunt, dans le comté d'Hertford. Appelé, par suite d'un procès avec ses filles au sujet de la succession de son fils, devant les juges de Londres, il lui fut permis de comparaître assis et couvert à ce tribunal, qui se souvenait de cette grandeur tombée. Après s'être réconcilié avec ses filles, Richard « vécut paisible et oublié jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, s'amusant du souvenir de son ancienne fortune et parfois, au milieu d'un petit cercle de vrais amis, se faisant apporter ce qui lui restait du Protectorat, deux énormes caisses de félicitations et d'adresses, dont il lisait, en riant, quelque chose à son auditoire. » (Villemain, *Hist. de Cromwell.*)

En lui et son frère Henry finit la dynastie qu'Olivier Cromwell s'était promis de fonder, et qui n'alla pas plus loin, peut-être parce que le premier Protecteur employa à remplir sa mission des moyens que réprouvent la morale et la justice.

V. ROSENWALD.

Guizot, *Monk.* — Villemain, *Hist. de Cromwell.* — Lingard, *Hist. of Engl.* — Walckenaër, *Vies de plusieurs personnes célèbres* (Laon, 1830). — *Penny Cyc.*

CROMWELL (*Henry*), le quatrième et le plus jeune des fils d'Olivier Cromwell, né à Huntingdon, au mois de janvier 1627, mort en 1673. Élevé à Felsted, dans le comté d'Essex, il entra

de cette pièce : *Richard Cromwell à Monk*; suscription : *Pour son excellence le lord général Monk.*

Mylord,

Je ne puis supposer que vous ne soyez pas informé de ma condition actuelle, ni que vous soyez insensible à ce que mes amis vous ont représenté à ce sujet; mais, pressé par d'urgents besoins et obligé depuis quelque temps de me cacher pour éviter d'être arrêté à raison de dettes contractées pour le service public, je me sens encouragé par la persuasion où je suis que vous me portez de l'attachement, et que vous avez maintenant des moyens de me témoigner votre bienveillance; et, j'ajoute aux sollicitations de mes amis ma propre demande, afin que, lorsque le parlement sera réuni, vous veuillez bien faire usage de votre crédit en ma faveur pour que je ne reste pas sujet à des dettes que ni Dieu ni ma conscience, j'en suis certain, ne peuvent regarder comme miennes. Je ne puis pas ne pas me promettre que lorsque le moment convenable sera venu, je trouverai en vous un ami fidèle, qui prendra efficacement soin de mes intérêts, car j'ai en vous cette confiance que, si je dois me juger peu digne de grandes choses, vous ne me jugerez pas digne d'une ruine complète.

Mylord, je suis votre affectionné ami pour vous servir.

R. CROMWELL, 18 avril 1660.

à seize ans dans l'armée parlementaire. Celo en 1649, il accompagna son père en Irlande, où se comporta avec la plus grande bravoure. repré- senta ensuite ce pays au parlement. 1653 il épousa la fille de sir Francis Russell Chippenham. Revenu en Irlande en 1655, il g verna ce pays avec sagesse. Sa position lui permis peut-être de monter au pouvoir et s'y mieux maintenir que Richard Cromw Son premier mouvement fut une tentative ce genre, il parut vouloir s'assurer des trou et éprouver la fortune; mais dans un con qu'il réunit, les officiers n'ayant pas consent défendre sa cause, avant de connaître la de sion de l'armée d'Angleterre, il s'arrêta dans desseins, et se laissa déchoir avec la même signation et la même rapidité que son fr Richard. « Il y a, dit à ce propos M. Villem des talents et des courages subalternes, q pouvant tout oser sous un maître, s'anéant sent devant l'occasion de prendre la premi place. » Henry se démit de son commandem et revint en Angleterre, pour rendre compt l'autorité, qui se trouvait rétablie. Il lui permis ensuite de retourner dans sa provin « La famille de Cromwell, ajoute M. Villem n'eut d'asile que sa profonde obscurité. Henry Cromwell, retiré d'abord à Chippenha puis à Soham, dans le comté de Cambridge, livra tout entier à la culture des terres. Ce fut d cette retraite qu'il reçut un jour la visite de Ch les II, revenant de New-Market, et qui s'arr quelques heures chez lui. Doué de plus hat qualités que Richard Cromwell, il ne sut cep dant pas continuer la gloire de son père. V. B Penny Cyc. — Lingard, *Hist. of Engl.* — *L'Angleterre dans l'Univers* pittoresque. — Guizot, *Monk.* — V main, *Hist. de Cromwell.*

CRONACA (*Simone*). *Voy.* POLLAJUOLO (*me*).

CRONANDER (*Jacob*), juriconsulte suéd vivait dans le milieu du dix-septième siècle fut président de la ville de Wisby et juge à l de Gothland. On a de lui : *Descriptio West gothiæ*; Abo, 1646, in-4°; — une Comédie langue suédoise; 1647; — *Fasciculus juridici in Digesta, cum collatione juris Sueciani*; 16 Scheffer, *Suec.*, p. 199.

CRONEGK (*Jean-Frédéric*, baron DE), po allemand, né à Anspach, le 2 septembre 17 mort le 31 décembre 1758. A Leipzig, à Ha à Brunswick, villes où il fit ses études, il se d'amitié avec les Gellert, les Rabener, les K ner, les Weisse, les Zachariæ; il fit plus l un voyage en Italie et en France. Il se fit rem quer de bonne heure sur le Parnasse allemand c'est surtout à la muse dramatique qu'il vou talent. Sa petite pièce en vers intitulée *La médie persécutée* (*Die verfolgte Comæd*) est une mise en scène de cette maxime si e nue : *Castigat ridendo mores*. Sa comédie prose *Le Méfiant* (*Der Mistrauische*) ne m que pas de quelques étincelles d'un vérité

nique, mais ne dépas pas la médiocrité; le principal y est outré et poussé jusqu'à la capture. *Olinde et Sophronie*, tragédie en quatre actes, renferme de véritables beautés dramatiques; l'auteur, à l'imitation de l'*Athalie* de Racine, y a introduit des chœurs; le dénouement cependant faible, et ôte entièrement à cette pièce le caractère tragique qu'annonce le titre; on y remarque au reste des tirades vigoureuses contre les mauvais prêtres et les mauvais princes. Le chef-d'œuvre de Cronégk est sa tragédie en cinq actes intitulée *Codrus*. Cette pièce, ainsi que la précédente, est écrite en vers alexandrins, genre d'infirmité tombé en discrédit en Allemagne, mais qui n'est pas trop à la monotonie et au pathos; leur s'y est astreint aux trois unités, joug favorable au développement de l'art dramatique, et dont les Allemands se sont affranchis plus longtemps. Mais cette tragédie est riche en beautés du premier ordre; elle est remarquable par son style correct et sentencieux, par la clarté de l'action et par les belles pensées qu'elle renferme. Le théâtre français paraît surtout enrichi par le fourni des modèles à ce poète, et il se voit même parmi les œuvres posthumes de Cronégk l'esquisse d'une comédie écrite en français, qui aurait eu pour titre : *Les Défauts comiques*; de plus, un *Traité sur le Théâtre espagnol*. On a enfin de lui des poésies didactiques riches. Cronégk est mort victime de la petite vérole, à l'âge de vingt-sept ans. Son ami et compatriote Uz a publié ses ouvrages, Leipzig, 1760, in-8°; il les a fait précéder d'une notice biographique sur l'auteur. [*Enc. des G. du M.*] *Maït, Biogr. der Dichter. — Conversat.-Lex.*

CRONENBURG. Voyez **DESSENIUS**.

CRONIUS (Κρόνιος), philosophe pythagoricien. Eusèbe et Nemesius citent de lui un livre *de la Palingénésie* (Περὶ Παλιγγενεσίας), et Dionysius, selon Suidas, étudia ses ouvrages avec un grand soin. Selon Porphyre, Cronius tenta d'interpréter d'une manière philosophique les poésies d'Homère. Nous ne savons rien de plus de ce philosophe, qui semble cependant avoir occupé une place éminente parmi les derniers pythagoriciens.

Porphyre, *Vita Plotini*, 20. — Eusèbe, *Hist. Eccles.*, 19. — Nemesius, *De Anima*. — Suidas, au mot Κρόνιος.

CRONIUS, graveur en pierres fines, un des plus grands artistes célèbres en ce genre que Plinie a mentionnés; on le croit antérieur à Auguste; son nom se trouve, entre autres gemmes, sur une psychère dont l'authenticité est suspecte.

Racine, *Catalogue des Artistes de l'Antiquité*, p. 85.

CRONSTEDT (Axel-Frédéric DE), minéralogiste suédois, né en 1722, dans la Sudermanie, mourut le 19 août 1765. Les recherches qu'il fit, depuis 1751 à 1754, sur le *Kupfernichel* l'amènèrent à la découverte d'un métal particulier, le *nickel*. Il trouva aussi une espèce de minéral, qu'il nomma *zéolithe*. On a de lui : *Essai de Minéralogie ou d'une classification du règne mi-*

néral, en suédois; Stockholm, 1758, in-8° : cet ouvrage a été traduit en plusieurs langues, notamment en français, par Dreu, sous ce titre : *Essai d'une nouvelle Minéralogie, traduite du suédois et de l'allemand de M. Wiedemann*; Paris, 1771, in-8°; — un grand nombre d'observations insérées dans les *Mémoires de l'Académie de Stockholm*.

Gezelius, *Biog. Lex.*

CRONSTROEM (*Isaac*), général hollandais, d'origine suédoise, né en 1661, mort le 31 juillet 1751. Il quitta le service de la France pour passer à celui de la Hollande, prit part à toutes les expéditions de ce dernier pays, et parvint au grade de général. Nommé, à l'âge de quatre-vingts ans, gouverneur de Berg-op-Zoom, il vit la place emportée d'assaut par les Français après soixante-cinq jours de tranchée ouverte, en 1747, et fut mis en accusation; mais le vieux général se défendit avec calme et énergie.

C.-C. Gjoerwell, *Vie de Cronstroem*; Stockholm, 1756, in-8°.

* **CROOCK** (*Hubert DE*), typographe belge. Il exerçait son industrie à Bruges au commencement du seizième siècle, et il fut le plus ancien imprimeur de cette ville après Colard Mansion, auquel le savant bibliothécaire et bibliophile Van Praet a consacré un travail plein d'érudition. De 1519 à 1523, le nom de Hubert de Croock se trouve sur d'anciens registres comme doyen de la confrérie des libraires; il paraît avoir travaillé surtout à reproduire les ouvrages de Louis Vivès. Il avait pour marque les armes de la ville de Bruges, un lion couronné. G. B.

L'abbé Carton, *Colard Mansion et les imprimeurs brugeois du quinzième siècle*. — A. de Reume, *Variétés bibliographiques et littéraires*, 1849, p. 173.

CROOK (*Richard*), helléniste anglais, natif de Londres, mort dans la même ville, en 1558. Il enseigna le grec à Leipzig et à Cambridge. Partisan de Henri VIII dans l'affaire du divorce, il fut envoyé par ce prince pour acheter les suffrages des docteurs des universités de Padoue et de Bologne. De retour en Angleterre, il devint chanoine du chapitre cardinal, à Oxford. Sous Édouard VI il blâma dans quelques écrits les excès de la réforme, et vécut retiré sous le règne de Marie. On a de lui : *Theodori Gazæ Libri De verborum constructione latina civitate donati*; Leipzig, 1516, in-4°; — *Grammatica Græca tabulis comprehensa et Introductio in Linguam Græcam*; Cologne, 1520, in-4°; — *Orationes de utilitate Lingux Græcæ*; Paris, 1520, in-4°; — *Encomium Academiae Lipsiensis*, dans les *Opusc. acad. litt. Lips.* de Bohine; Leipzig, 1779, in-8°.

Bale, *De Scriptor. Britannia*. — Pits, *De Scriptor. Angliæ*. — Fiedler, *Diss. de Græc. et Lat. Linguarum in Misiona restauratoribus*.

CROONE (*Guillaume*), médecin anglais, mort à Londres, le 12 octobre 1684. Il voyagea en France pour se perfectionner dans ses études. Devenu riche, il fonda une chaire d'anatomie spéciale (sur

les muscles. Plusieurs fragments de ses leçons ont été publiés sous le titre de *Croonian Lectures*. On a aussi de Croone : *De Ratione Motus Musculorum*; Londres, 1664, in-8°; Amsterdam, 1667, in-12. L'auteur fait usage des mathématiques pour expliquer le mouvement musculaire.

Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*.

CROONE (*Pierre*), écrivain culinaire flamand, natif de Malines, mort en 1683. Il fut chanoine régulier de Saint-Martin de Louvain, et prieur en 1677. On a de lui : *De Apparatu Mensæ boni coci*; Anvers, 1660, in-12; — *De Officio et Culina boni coci*; Bruges, 1663, in-12; — *Historia B. M. V. Hanswycanæ, Mechliniæ*; Malines, 1670, in-12.

CROPANI (*Fiore DA*). Voyez FIORE.

CROPH (*Philippe-Jacques*), philologue allemand, né en 1666, mort le 23 septembre 1742. Il fut professeur et recteur à Augsbourg. On a de lui : *De Gymnasiis Atheniensium litterariis*; Iéna, in-4°; — *Hilaria scolastica ou Histoire du gymnase de Sainte-Anne à Augsbourg* (en allemand); Augsbourg, 1731, in-fol.

Jöcher, *Allgem. Gelehr.-Lex.* — Urispurger, *Leichenpredigt auf P.-J. Croph*; Augsbourg, 1732.

CROPH (*Jean-Baptiste*), historien allemand, frère du précédent, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Son principal ouvrage est : *De Antiquitatibus Macedonicis, sive de regio Macedonum principatu, moribus atque militia*; Iéna, 1682, in-4°.

Adelang, *Allgem. Gelehr.-Lex.*, Suppl. à Jöcher.

* **CROQUET** (*André*), dominicain, né à Douai, fut prieur du monastère d'Hasnon; il était docteur en théologie; il mourut en 1580. Il nous a laissé : *Commentarius in epistolam Pauli ad Romanos*; Douai, 1577, 2 vol. in-8°. — *Enarratio Epistolæ ad Hebræos a Syro sermone in Latinum conversæ*; Douai, 1578, in-8°. — *Catechetes christianus*; Douai, 1575; Lyon, 1593, in-8°. — *Paraphrases sive conjectiones in septem psalmos penitentiales*; Douai, J. Bogart, 1579. Ziegelbauer, *Hist. lit. Dom.*, t. IV. — Valerius, *Bibl. Belgica*. — Foppens, *Bibl. Belgica*.

CROS (*Du*). Voy. DUCROS.

CROSBY (*Brass*), homme politique anglais, né en 1725, à Stockton-sur la Tees, mort en 1793. Élu lord maire de Londres en 1770, il fit au ministère la plus vive opposition, et fut mis à la Tour. Sa captivité, d'ailleurs assez courte, lui valut une immense popularité. Son administration active et équitable lui donna à l'estime de ses concitoyens des droits plus solides, quoique moins brillants, que sa résistance à la cour.

Annual Register.

CROSBY (*Thomas*), historien anglais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut ministre anabaptiste à Londres. On a de lui, en anglais : *Histoire des Anabaptistes d'Angleterre depuis la Réformation jusqu'au commencement du règne de Charles I^{er}*; Londres, 1738, in-8°.

Biog. Brit.

CROSILLES (*Jean-Baptiste*), littérateur

français, mort à Paris, en 1651. Il embrassa l'état ecclésiastique, et vint à Paris, comme d'autres, dans l'intention de se servir des connaissances qu'il pouvait avoir pour arriver à la fortune. Il eut successivement pour protecteur le grand-prieur de Vendôme et le comte de Sions, et fut pourvu de plusieurs bénéfices. Accusé, en 1641, de s'être marié quoique prêtre, il resta dix ans en prison, et il ne fut délivré par un arrêt du parlement, qui le justifia. On a de lui : *Héroïdes ou épîtres amoureuses; l'imitation des épîtres héroïques d'Oronte*; 1619, in-8°; — *Tyrçis et Uranie, ou la comédie invincible*, bergerie en cinq actes et en prose; Paris, 1633, in-8°; — une *Apolo*; 1644, in-4°.

L'abbé de Marolles, *Mémoires*.

CROSNE. Voyez THIROUX.

CROSS (*Thomas*), graveur anglais, né en 1624, mort à Londres, en 1671. Il a laissé un grand nombre de portraits et publié une méthode tachygraphique sous ce titre : *The Art of Character, or short-writing*; Londres, 1645. On cite encore comme un de ses meilleurs ouvrages, le frontispice qu'il a gravé pour le *Voyage thro Rome*; Londres, 1648, in-8°.

Strutt, *Dict. of Engravers*.

CROTTE (*François-Daillon DE LA*), chef de lier français, mort en 1512. Il se signala par ses batailles de Saint-Aubin du Cormier et de Ravennat, et fut tué à celle de Ravenne, en combattant courageusement. Bayard aimait sa vaillance, et le choisit pour compagnon de différentes rencontres.

Brantôme, *Ouvrages*.

CROTTI (*Barthélemy*), poète italien, né à Reggio de Modène, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il fut chanoine et chœur maître dans sa ville natale, et s'adonna à la poésie latine et à la musique. Paul III le nomma surintendant de la musique de la chapelle papale. On a de Crotti : *Epigrammatum Bucconiarumque Libellus; Mathæi Boiardi Bucconiarum Carmen*; Reggio, 1500, in-4°; — *Catonianum inscriptum in elegiacum versum, e quo appendix*; ibid., 1501, in-4°.

Guasco, *Hist. littér. de Reggio*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Ital.*, t. VII, p. 226.

* **CROTTUS** (*Ælius-Julius*), poète latin, né à Crémone, vivait au seizième siècle. Il s'occupait surtout de sujets érotiques, et il brava parfois les lois de la décence avec toute la hardiesse que s'arroge la langue de Catulle et de Martial. Les *Carmina* de Crottus ont été recueillis à Ferrare, en 1564; il en a paru un choix dans les *Delicia Poetarum Italicorum*, t. I, p. 104. Dès 1545 on avait imprimé à Mantoue deux ouvrages de cet auteur : *Hermione et Florationis Spicilegia*, et il a eu le malheur de mériter par quelques-uns de ses vers reproduits dans l'*Erotopægnion* (edente Noël); Paris, 1719, in-8°.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. 7

* **CROUS** (*Marie*), mathématicienne française, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Son nom, qui ne se trouve dans aucun dictionnaire historique ou bibliographique, a été révélé récemment au public par Terquem, bibliothécaire du dépôt central de la Monnaie, Marie Crous a publié : *Abrégé-recherche de Marie Crous pour tirer la solution de toute proposition d'arithmétique, déduite des règles y contenues ; avec quelques propositions sur les changes, escontes, intérêts, compagnies, associations, payemens, départemens de deniers, meslanges, bureau des monnoyes et thoisages, divisés en trois parties. Ensemble un avis sur dixmes ou dixiesmes du sieur Stevin ; Paris, 1641, in-8°, de 19 et 146 pages (dédié à Louis de Combalet, nièce du cardinal de Richelieu) ; — *Avis de Marie Crous aux filles desantes de l'arithmétique sur les dixmes ou dixiesmes du sieur Stevin, contenant plusieurs avis et démonstrations et propositions, esquelles est déclaré comment se peuvent servir de la partition des monnoyes, sans le changement des divisions des monnoyes, poids et mesures, par le moyen de cinq tables y contenues. Le tout dédié à mon Abrégé pour y estre très-utile ; Paris, 1636, in-8°, de 72 pages (dédié à M^{lle} Charle de Caumont, damoiselle de La Foree). On trouve à la bibliothèque Mazarine ces deux ouvrages, réunis en un volume, portant le n° 30,047. La notice que nous indiquons du premier de ces ouvrages est datée de 1641 ; ce n'est donc pas la notice de 1636, puisque l'*Avis* qui y renvoie est de 1641. L'auteur place en tête de ce second ouvrage, et sous ce titre : *Aux filles mes comesses*, un discours préliminaire où se trouve une réflexion remarquable : « Mais il me semble, suivant cet avis, ce seroit aux souverains de changer la division de leurs monnoyes, poids et mesures ; car pour l'auteur et thoisages, avoir marqué leurs mesures en dixiesmes ou dixiesmes coûté où les marques du souverain ne leur seroit pourtant permis d'y me pour la distribution de leurs marchandises. » Marie Crous conserve les dénominations de deniers, sous, et appelle les dixiesmes, centiesmes, etc., sous, secondes, tierces ; mais elle ne fait usage des signes adoptés par ce célèbre inur de la numération décimale écrite. Elle remplace la partie décimale des entiers par un et remplace par des zéros les unités des manquantes : changement fondamental, donné au calcul décimal sa véritable, encore conservée, si ce n'est que le a été remplacé assez récemment par une La première table présente la réduction des parties décimales de la livre, des sous et des deniers. La seconde est la réduction en décimales des fractions $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{8}$, etc. ; $\frac{1}{3}$, $\frac{2}{3}$, $\frac{1}{6}$, avec $\frac{1}{3}$ = 3 secondes, 3 tierces, etc. La troi-**

sième table contient la réduction en parties décimales, pour les poids de marc ; la quatrième table est la réduction en parties décimales pour la toise ; et la cinquième est la réduction en parties décimales pour la division du temps. M. Terquem, dont la notice nous fournit ces détails, se demande si l'existence de Marie Crous ayant été très-utile au pays, il ne serait pas juste de donner son nom à une rue, et si elle ne mérite pas un témoignage d'honneur aussi bien que les Montespan, les Pompadour, les Dunbarry, que l'on voit figurer au Musée de Versailles, dédié aux gloires de la France. E. REGNARD.

M. Terquem, *Notice bibliographique sur le calcul décimal*, dans les *Nouvelles Annales de Mathématiques*, année 1853, pages 200 et suiv.

CROUSAZ (*Jean-Pierre* ne), philosophe et mathématicien suisse, né à Lansanne, le 13 avril 1663, mort le 22 mars 1748. Il enseigna d'abord les mathématiques et la philosophie dans sa ville natale, puis à Groningue. Il fut ensuite nommé conseiller de la légation de Suède, et finit par être gouverneur du prince Frédéric de Hesse-Cassel. Son système philosophique n'allait guère qu'à concilier Descartes et Locke ; et cela bien moins au nom d'un principe, ou d'une manière scientifique et de parti pris, qu'en suivant spontanément les inspirations du sens commun. Crousaz avait plus de prétention que de véritable intelligence. Eût-il eu du génie, qu'il n'eût pas été entièrement excusable de l'avoir pris de si haut vis-à-vis de Leibnitz. On peut n'être ni pour la monadologie ni pour l'harmonie créable, on peut même attaquer avec vigueur ces hypothèses d'un brillant esprit, mais rien ne doit faire oublier que ce sont là des conceptions qui ne seraient jamais tombées dans le cerveau d'une médiocrité. On pardonne plus aisément au zèle dogmatique et chrétien du professeur vaudois d'avoir traité Bayle avec plus de vivacité encore ; mais alors même que Bayle eût été sceptique en beaucoup de points, et encore bien que certaines de ses doctrines se concilieraient difficilement avec un théisme orthodoxe, et que telle ou telle de ses propositions ne serait pas irréprochable aux yeux de la morale, ce n'est pas une raison suffisante pour l'accuser d'athéisme et d'immoralité. Crousaz ne réfute pas seulement le scepticisme de Bayle, de Huet, de Sextus-Empiricus, le dogmatisme de Leibnitz et de Wolf ; il fait encore du dogmatisme à sa manière, et sur une foule de points. Il faut cependant rendre justice à son zèle, à sa bonne intention, à son instruction, et reconnaître même que ses écrits ne sont pas dépourvus de vérités ; mais ce sont des vérités vulgaires la plupart, des vérités de sens commun, qui ont à peine besoin d'être écrites et enseignées. Aussi une grande partie des ouvrages de Crousaz ont-ils quelque chose de faible et de trivial par le fond comme par la forme. Il est d'ailleurs prolix, superficiel, peu méthodique, sans élégance dans l'expression, comme sans

et l'année suivante celle du prytanée de Saint-yr, où il rétablit l'ordre et la subordination parmi cent-vingt élèves. Après que le collège eut été transféré à La Flèche, Crouzet fut nommé professeur du lycée Charlemagne. Il a publié, outre plusieurs dialogues en vers sur des sujets moraux : *La Liberté*, poème; 1790; — *Réclamations de l'E muet adressées à M. Sicard* (dans Recueil de l'École Normale et dans l'*Almanach des Muses de l'an v*); — *Ode sur l'accident du Vivose*; 1801, in-8°; — *Éloge funèbre de S. Lefebvre de Corbinières*; 1803, in-8°; — *Fortunas, ou le nouveau d'Assas, à la prise de l'île sous Dantzick, drame historique en acte* (en vers); 1807, in-8°; — quelques poésies dans la *Couronne poétique de Napoléon*; 1807.

GUYOT DE FÈRE.

Guille, *Biog. des Contemp.*

ROWE (Guillaume), littérateur anglais, né à Winchester, en 1756, mort à Bath, le 9 février 1829. Il s'éleva par son mérite au rectorat de Non-Barness, et l'année suivante il fut nommé orateur public. C'est en cette qualité qu'il lut et publia un grand nombre de discours remarquables. On a encore de lui : *La Vie de Lewerdon*; 1786; 3^e édit., 1804; — un poème descriptif, dont tous les journaux d'époque ont fait l'éloge; — *Poésies diverses*; — *Traité de la Versification anglaise*;

New biographical Dictionary.

BROWLEY (Robert), poète et théologien anglais, natif du comté de Gloucester, mort en 1649. Il étudia à Oxford; venu à Londres au commencement du règne d'Édouard VI, il s'y fit imprimeur et libraire. Zélé protestant, il se réfugia à Amstertam à l'avènement de la reine Marie, et revint en Angleterre lorsque Élisabeth monta sur le trône. Il obtint ensuite plusieurs bénéfices ecclésiastiques. On a de lui : *The Psalter of David and the Litany translated in verses*; 1649; — *The Voice of the last Trumpet, blown by the seventh angel*; *ibid.*, 1549, in-8°; — *Pleasure and Pain, heaven and hell, remember these four, and all shall well*; *ibid.*, 1550-1551, in-8°; — *Thirty one Grams*; *ibid.*, 1550, in-8°; — *The School of Divinity*; *ibid.*, 1558, in-8°; — *Dialogue between Liberty and Liberty*; in-8°. Crowley édita le premier volume de *Piers Plouman*.

Beutout, Biog. Litterar., I.

BROWNE (Jean), poète dramatique américain né dans la Nouvelle-Angleterre, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il vint à Londres pour y chercher fortune, mérita par ses talents littéraires la protection du comte de Rochester, et fut choisi par Charles II pour composer les comédies de la cour. Il a laissé dix-sept pièces de théâtre, tragédies et comédies, dont plusieurs, surtout les comédies, eurent un grand succès; qui se maintient encore aujourd'hui. On a de lui les poèmes suivants : *La Que-*

relle d'église; Amphigénie et Pandion; Les Danaïdes; et Charles VIII, ou la conquête de Naples par les Français.

Cibber, *Lives*, — Baker, *Biogr. dram.* — Spencer, *Anecdotes.*

CROXALL (Samuel), littérateur anglais, mort en 1752. Il fut pourvu de bénéfices considérables, et devint chancelier, prébendier et chanoine de l'église d'Hereford, qu'il gouverna pendant les dernières années de l'évêque Egerton. On a de lui : *Deux Chants royaux, ou imitation de La Reine des Fées de Spencer*; c'est une satire de l'administration de Harley, comte d'Oxford; — *La Vision*, poème; 1715; — *La belle Circassienne*; 1720, in-4°; c'est une imitation licencieuse du *Cantique des Cantiques*; — *Un recueil de fables d'Ésope et autres, traduites en anglais, avec des applications instructives*; 1722, 1770, 1 vol. in-12; — *La Politique de l'Écriture*; 1735, 1 vol. in-8°; — *Le Manuel royal*, poème; 1750; — la traduction en vers de quelques fragments des *Métamorphoses d'Ovide*; — des *Sermons*.

Biographia Britannica.

CROY ou CROUY (Maison de), l'une des plus anciennes et des plus illustres de l'Europe, descend des rois de Hongrie, de la race des Arpades; depuis cinq cents ans elle figure dans l'histoire de France, de Bourgogne, d'Allemagne, d'Espagne et des Pays-Bas. Elle a fourni deux cardinaux, l'un en 1517, qui fut archevêque de Tolède, et l'autre, de nos jours, le grand-aumônier de France et archevêque de Rouen; cinq évêques, à Théroouanne, Tournay, Camin, Arras et Ypres; un *grand-bouteiller*, un *grand-maître* et un *maréchal* de France; six chevaliers du Saint-Esprit; un tuteur et gouverneur de l'empereur Charles-Quint, dont il fut aussi le premier ministre; un grand-maître et plusieurs *maréchaux* de l'Empire; un grand-écuyer d'Espagne; un gouverneur général des Pays-Bas, en 1573; treize généraux des armées bourguignonnes, impériales et espagnoles; sept généraux français; un généralissime de Pierre le Grand; enfin, plusieurs ambassadeurs et ministres plénipotentiaires aux diètes de l'Empire, en France, en Espagne, en Italie et en Angleterre. Deux branches de la maison de Croy sont en possession de la grandesse d'Espagne, et elle compte, chose unique dans les fastes des grandes familles, vingt-huit chevaliers de la Toison d'Or.

L'origine royale de cette famille a été revendiquée par deux maisons du même nom. La première, connue sous la dénomination de Croy-Chanel, qui habitait les montagnes du Dauphiné, a établi autrefois par titres originaux, devant la cour des comptes de la province de Dauphiné, les preuves de son origine et de sa filiation, et deux arrêts, rendus successivement en mars et en juin 1790, ont reconnu la légitimité de sa descendance en ligne directe du roi de Hongrie André III. La seconde branche dont le nom se re-

trouve dans les antiquités de la Picardie, a contesté ces preuves et réclamé pour elle l'honneur de cette illustre descendance. Quelques généalogistes ont supposé que le roi André III ayant laissé deux fils, le premier, Félix de Hongrie, a fait la lignée des Croy-Chanel, et le second, Marc de Hongrie, celle des Croy-Solre et d'Havré. [*Enc. des G. du M.*]

Les membres les plus connus de cette famille sont :

CROY (*Charles-Alexandre*, duc DE), guerrier flamand, né en 1580, mort le 24 novembre 1624. Il rendit, comme militaire et comme conseiller, de grands services à l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas. Philippe III, roi d'Espagne, le fit conseiller d'État, surintendant des finances, chevalier de la Toison d'Or, et grand d'Espagne. Le duc de Croy se signala à la bataille de Prague, et fut tué dans son palais, d'un coup de mousquet tiré d'une fenêtre voisine. On a de lui : *Mémoires guerriers de ce qui s'est passé aux Pays-Bas depuis le commencement de l'an 1600 jusqu'à la fin de l'année 1606*; Anvers, 1619, in-4°. « C'est, dit Lenglet-Dufresnoy dans sa *Méthode pour étudier l'histoire*, un ouvrage qui vient de main de maître : ce sont là de ces histoires qu'on ne peut négliger. »

Moréri, *Dict. hist.*

CROY (*Emmanuel*, prince DE MEURS et DE SOLRE, duc DE), maréchal de France, né à Condé en Hainaut, le 23 juin 1718, mort à Paris, le 30 mars 1784. Il entra d'abord dans les mousquetaires, et devint en 1738 mestre de camp du régiment royal-Roussillon, cavalerie, avec lequel il fit la campagne de 1741 à l'armée de Westphalie, commandée par le maréchal de Maillebois. En janvier 1742, il assista dans la ville de Francfort, sur le banc des princes de l'Empire, à l'élection et au couronnement de l'empereur Charles VII. Il servit ensuite en Bohême et en Bavière, et en 1744 se trouva, sous les ordres du maréchal de Saxe, aux sièges de Menin et d'Ypres. En 1745, il contribua au gain de la bataille de Fontenoy, sa brigade, qui avait beaucoup souffert, ayant pénétré l'une des premières dans les rangs de l'ennemi. Nommé brigadier des armées, il assista successivement aux sièges d'Ath, de Bruxelles, de la citadelle d'Anvers, et de Saint-Guilain. Il combattit ensuite à Ramillies et à Raucoux, se distingua à la bataille de Lawfeld, et se trouva au siège de Berg-op-Zoom, où il commandait la cavalerie. Il prit part à celui de Maëstricht en 1748, et la même année ses services furent récompensés par le grade de maréchal de camp. Chargé en 1757 du commandement des troupes en Artois, Picardie, Calais et Boulonnais, il mit les côtes de ces provinces en état de défense, et fit élever sur le bord de la mer, près de Boulogne, la tour qui est encore désignée sous le nom de Croy. Chevalier des ordres du roi et lieutenant général en 1759, il servit avec éclat en Allemagne, devint gouverneur de Condé, fit en

1763 restaurer le port de Dunkerque, et reçut enfin le bâton de maréchal de France en 1778. Il était grand d'Espagne de première classe, grand-veneur héréditaire du comté de Hainaut. Il joignait aux vertus de l'homme privé le courage et le plus complet à sa patrie. On a de lui : *Mémoires sur le passage par le Nord qui contient aussi des réflexions sur les gelées*; Paris, 1782, in-4°; — *Maisons des pères froids, ou distribution de maison propre à garantir des froids rigoureux de l'hiver, même des grandes chaleurs de l'été*, et Paris, 1785, in-4°. C'est sans doute ce dernier ouvrage que la *Biographie universelle* de Michaud, *La France littéraire*, et la *Biographie universelle* de Weiss indiquent par erreur sous le titre de *Maisons des Pays-Bas*.

E. REGNARD.

Archives de la guerre. — Pinard, *Chronol. hist. n.*

CROY (*Gustave-Maximilien-Juste*, prince DE), prélat français, né au château de l'Étang, près du Vieux-Condé, le 12 septembre 1717, mort en 1844. Dès l'enfance il montra une vive et beaucoup de goût pour la prédication religieuse. Il entra dans la carrière ecclésiastique comme chanoine du grand chapitre de Strasbourg. Sa haute naissance le désignait aux hautes dignités de l'Église, lorsque la révolution française le força de se réfugier à Vienne. Il devint un des quatre chanoines de la fondation de Lichtenstein, et y séjourna jusqu'en 1817, époque à laquelle il fut nommé évêque de Strasbourg. En 1821 il succéda au cardinal de Périgord dans la dignité de grand-aumônier de France. Ses fonctions, d'abord très-considérables, furent bientôt réduites, par la création d'un ministère des affaires ecclésiastiques, en 1824. Le grand-aumônier de France se trouva privé de la représentation aux archevêchés, évêchés, et autres titres; il en fut dédommagé par le chapeau de cardinal, qu'il reçut en 1825. Il était prélat de France depuis 1822. En 1824 il fut transféré à l'évêché de Strasbourg à l'archevêché de Reims. La révolution de Juillet ayant rompu les liens qui le rattachaient à la cour, le cardinal Croy ne quitta plus ses diocésains, dont il mérita l'amour par son noble caractère et son inépuisable charité.

Biogr. des Contemp.

* **CROYZE** (*Philippe-Guillaume*), littérateur hollandais, né à Breda, mort en 1746; il est connu par la poésie latine, fort délaissée aujourd'hui, mais alors en grand honneur; un volume de vers intitulé *Otia*; Rotterdam, 1702, in-8°, obtint le prix de *Hagana*, succès d'estime parmi les docteurs et les professeurs des universités de Leyde et d'Utrecht.

G.]

Peercamp, *De Poetis latinis Nederlandicis*, p. 100.

CROZAT (*Antoine*, marquis DU CHATEL), officier français, né à Toulouse, en 1655, mort à Paris, le 7 juin 1738. Après avoir été régimentier général du clergé, intendant du duc de Ver-

trésorier des états de Languedoc, il était devenu, par suite d'heureuses spéculations marines, le plus riche négociant de la France, lorsque, le 14 septembre 1712, le privilège du commerce de la Louisiane lui fut accordé pour quinze ans ; mais après cinq années d'efforts et de sacrifices, il remit ses lettres patentes au roi, par le d'un arrêt du conseil du 23 août 1717. Ce à cette époque que Law organisa pour l'excitation de cette colonie une société qui prit nom de Compagnie de l'Occident. Crozat avait fait en 1715, après la mort de Terrat (qui lui succéda à l'avocat général Chauvelin), nommé trésorier de l'ordre du Saint-Esprit. Suit Saint-Simon, il avait d'abord été petit com- , d'autres disent même laquais, chez Penau- , receveur général du clergé. Crozat apparait cependant à une famille noble ; il descendait tienne Crozat, nommé en 1567, par le roi de France, commandant du château de Creissels, près de Vabres, en Rouergue. Ses armes ont de gueules, au chevron d'argent accompagné de trois étoiles de même, deux en chef, une en pointe. Sa famille, devenue riche, contracta des alliances avec les maisons de Broglie, Choiseul, de Gontaut-Biron, de Luynes et de Montmorency.

Il eut une fille, *Marie-Anne* Crozat, célèbre par son esprit et son instruction, épousa, en 1707, le duc d'Évreux, colonel général de la cavalerie française, et fils du duc de Bouillon. Elle mourut à Paris, sans enfants, le 11 juillet 1729, âgée de trente-quatre ans. L'abbé Le François lui fit dédier une *Méthode abrégée et facile pour apprendre la géographie*, souvent réimprimée, qui à cause de cette dédicace est connue sous le nom de *Géographie de Crozat*.

Il eut un frère unique, *Pierre* Crozat, seigneur de Lamond, trésorier de France à Paris, mort à cette ville, en 1740, à l'âge de soixante-trois ans, avait une fortune un peu moins grande que celle de son aîné. On avait surnommé l'un *le riche*, et l'autre *le pauvre*. Ce dernier fit bâtir à Montmorency, dans l'ancienne propriété de l'illustre peintre Le Brun, une maison de plaisance, qu'habita dans la suite le maréchal de Soubise, et qui, dit J.-J. Rousseau (*Confessions*, liv. X), ayant la magnificence des plus beaux châteaux, en méritait et en portait le nom. Ce fut de cette belle demeure, où le malade lui avait donné l'hospitalité, dans le *petit château*, que ce grand écrivain, décrété de prise de corps par suite de la publication de l'*Émile*, s'enfuit le 9 juin 1762 pour se réfugier en Suisse.

E. REGNARD.

Bibliothèque impériale. Cabinet généalogique de D'Hozier — Saint-Simon, *Mémoires*, t. XIII, p. 328, édit. de 1830. — Moréri, *Dict. hist.*, au mot *Saint-Esprit*, article de chevalerie. — Pierre Clément, *Jean Law*, dans *l'Annuaire universel* des 10 et 11 août 1833.

CROZAT (*Louis-François*, marquis du Châtel et de Moy), fils d'Antoine, général

français, mort à Paris, le 31 janvier 1750. Mousquetaire en 1715, il obtint en 1717 l'autorisation de servir en Hongrie, et signala sa bravoure au siège de Belgrade et à la bataille où, sous les murs de cette ville, le prince Eugène défait entièrement l'armée turque. En 1718 il devint mestre de camp du régiment de dragons du Languedoc, et le conduisit aux sièges de Fontarabie, de Saint-Sébastien et de Roses. Il fit les campagnes de 1734 et 1735 en Allemagne, avec le grade de brigadier des armées, et se trouva au siège de Philisbourg. Nommé maréchal de camp en 1738, il servit de nouveau en Allemagne, sous les ordres du maréchal de Ségur, et combattit en 1743 à Dettingen. Employé l'année suivante à l'armée d'Italie, il fut promu au grade de lieutenant général, assista au siège de Coni, et se distingua à la bataille donnée sous cette place. En 1746 il prit part aux sièges de Mons, de Charleroy et de Namur, et combattit à Raucoux. En 1747 il assista à la bataille de Lawfeld. Appelé ensuite à faire partie de l'armée d'Italie, il fit la campagne de 1748, sous les ordres du maréchal de Belle-Isle. Il mourut âgé de cinquante-quatre ans.

Sa seconde fille, *Louise-Honorine* Crozat, épousa en 1750 le comte de Stainville, depuis duc de Choiseul et ministre de Louis XV. Elle lui apporta en dot une assez grande fortune, un million de revenu, dit Sismondi. E. REGNARD.

Pinard, *Chronologie historique militaire*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXIX, p. 328. — *Suite de la Clef, ou journal historique sur les matières du temps*, mars 1750, p. 238.

CROZAT (*Joseph-Antoine*, marquis de Tugny), frère du précédent, magistrat français, né à Toulouse, en 1696, mort à Paris, en 1740. Il fut président au parlement de Paris, maître des requêtes, et lecteur du cabinet du roi en 1719. Amateur éclairé des beaux-arts, il avait employé une grande partie de sa vie et de sa fortune à former l'une des plus précieuses collections connues de tableaux, de statues, de dessins, d'estampes et de pierres gravées. Les tableaux, presque tous du premier ordre, étaient au nombre de plus de quatre cents, et les ouvrages de sculpture n'étaient ni moins nombreux ni moins importants. On y voyait des bronzes de toutes espèces et d'admirables modèles en terre cuite de Michel-Ange, de Paul Véronèse, de François Flamand, de l'Algarde, du Bernin et d'autres artistes célèbres. Il avait rassemblé peu à peu, au nombre de treize cent quatre-vingt-deux, des pierres gravées, presque toutes antiques et d'un choix remarquable. En 1714 il avait voyagé en Italie, où il avait fait une ample moisson des objets d'art les plus rares. Enfin, il avait placé dans sa bibliothèque tous les livres relatifs aux arts du dessin. Crozat en légua ses diverses collections au marquis du Châtel, son frère, lui ordonna par son testament de vendre les pierres gravées, les dessins, et les planches et estampes qu'il avait fait graver, pour en distribuer le prix aux pauvres de Paris. La collection de pierres gravées

fut acquise en totalité par le duc d'Orléans, et décrite plus tard par La Chau et Le Blond dans l'ouvrage intitulé : *Description des principales pierres gravées du cabinet de S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans*; Paris, 1780-1784, 2 vol. in-fol. On doit à Mariette la *Description sommaire des dessins Des grands maîtres d'Italie, des Pays-Bas et de France, du cabinet de feu M. Crozat, avec des réflexions sur la manière de dessiner des principaux peintres*; Paris, 1741, in-8°. Le catalogue des tableaux et sculptures a été imprimé à Paris, 1751, in-8°. Crozat avait entrepris de faire graver à ses frais les tableaux et les dessins de sa collection, et publia ce recueil, connu sous le nom de *Cabinet de Crozat*, mais dont voici le titre : *Recueil d'Estampes d'après les plus beaux tableaux et d'après les plus beaux dessins qui sont en France, dans le Cabinet du Roi, dans celui de Mgr. le duc d'Orléans, et dans d'autres cabinets; divisé suivant les différentes écoles, avec un abrégé de la vie des peintres, et une description historique de chaque tableau*; Paris, 1729, in-fol.; seconde partie (publiée par Mariette), Paris, 1742, in-fol. Ces deux volumes contiennent seulement l'école romaine et l'école vénitienne.

E. REGNARD.

Mariette, *Avis*, en tête de la *Description sommaire des Dessins*, etc. — *Suite de la Clef, ou journal historique sur les matières du temps*, mars 1740, p. 473. — Barbier, *Dict. des Ouv. anonym.*

CROZE (La) Voy. LACROZE.

CRUZET (Thomas), théologien français, de l'ordre des Récollets, mort à Avignon, en 1720. Il se livra à la prédication, et demeura longtemps à Madrid. L'espagnol lui était devenu si familier qu'il traduisit et composa des ouvrages en cette langue. On a de lui : *Consejos de la Sabiduria, recapitulacion de las maximas, de Salomon y las mas importantes al hombre para gobernarle sabiamente: consideraciones sobre las mismas, maximas traducidas de frances en español*; Marseille, 1690, in-8°; — *Maximes morales, traduites d'espagnol en français*; — *Histoire de la bienheureuse vierge Marie, écrite par Marie d'Agreda*; Marseille, 1695, in-8°; réimprimée sous ce titre : *La mystique Cité de Dieu*; — *Censura censuræ, seu consultatio sententiæ deputatorum Facultatis Theologiæ Parisiensis de propositionibus per illos excerptis e tomo primo vitæ SS. Virginis, hispanica lingua editæ a Virgine matre Maria Jesu*; Cologne, 1697, in-8°; — *Introduction aux Vertus morales et héroïques, traduite de l'italien d'Emmanuel Tesauro*; Bruxelles, 1722, 2 vol. in-8°; — *Indiculus universalis*, en latin et en espagnol; Lyon, 1705, in-8°.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

CRUCIUS. Voyez CROCE.

* **CRUCY (Mathurin De)**, architecte français, né à Nantes, en 1748, mort en 1826. Il fut élève de Scheultz de Nantes, puis de Blondel. Il fut l'un des premiers artistes qui travaillèrent à

réformer l'architecture française du règne Louis XV, et à la rendre plus sévère. Il remporta le grand prix en 1774, sur le sujet d'un *établissement de bains d'eaux minérales*. Ce projet, composé en dehors des idées et de la routine de l'école, fit une révolution dans l'école. Arrivé à Rome, De Crucy y étudia surtout, avec Peyre, les monuments antiques. De retour en France, il alla se fixer dans sa patrie, où il érigea des monuments qui embellissent cette ville et honorent leur auteur. Nous mentionnerons sur la salle de spectacle, l'une des plus belles de France, et la Bourse. De Crucy était correspondant de l'Institut.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.

CRUDEN (Alexandre), écrivain humoriste et illuminé anglais, né en 1701, à Aberdeen, Écosse, mort à Islington, au mois de novembre 1770. Son père, honnête commerçant, le fit élever au collège Marischal, probablement par l'intention de faire de lui un ministre de l'Église. Mais dès sa jeunesse Cruden se distingua par des excentricités qui touchaient de si près à la folie, qu'il fallut renoncer à le faire entrer dans les ordres. Vers le même temps, il eut le malheur de devenir amoureux de la fille d'un ministre anglais, et de voir sa passion accueillie avec la plus complète indifférence par la personne qui en était l'objet. Ses instances, encore excitées par l'obstacle, devinrent si vives, que la jeune fille recourut à la justice. Le trop sensible Cruden fut mis en prison. Rendu à la liberté au bout de quelques mois, il apprit, non sans de terribles accès de désespoir, que la beauté si farouche pour lui l'avait été beaucoup moins pour un autre, et qu'elle était devenue mère avant même d'être mariée. Dégouté par cette série de méfures du séjour d'Aberdeen, Cruden alla chercher sa fortune à Londres, vers 1722. Pendant quelques années, il vécut en donnant des leçons de grec et de latin et en corrigeant des épreuves. Il fut aussi, en qualité de précepteur, un court séjour à l'île de Man. En 1732 il revint à Londres et ouvrit une boutique de librairie sur Royal Exchange, et consacra ses loisirs à la composition d'un ouvrage qu'il publia sous le titre de *cordance of the Old and New Testament*; in-4°. Cruden avait dédié son livre à la Caroline; il fonda sur la protection de la princesse de grandes espérances, mais Cruden mourut, et Cruden, cruellement désappointé de ne pas avoir de nouveaux accès de folie. Ses amis le placèrent dans la maison de fous de Bethnal Green. A peine en fut-il sorti, qu'il intenta une action aux personnes qui l'avaient fait enfermer, les juges n'ayant pas voulu donner suite à sa plainte, Cruden fit appel au public dans un pamphlet qui contient le plus bizarre mélange de logique et d'hallucination. Un peu calmé par cette manifestation solennelle de son incertitude, il revint tranquillement à son emploi de correcteur d'imprimerie, et surveilla des éd

es classiques grecs et latins. Au bout de six ans fut repris de sa folie, et remis dans un hôpital. Ce fut pour lui une nouvelle occasion de traire en justice les amis qui l'avaient fait mettre dans la maison de santé. Ce second procès eut même résultat que le premier. Persuadé plus que jamais que la société était horriblement corrompue, Cruden entreprit de la corriger; et il ne donna plus dès lors que le nom d'*Alexander le Correcteur*, Alexandre le Correcteur. Après sa sortie de Bethnal-Green, il avait publié *Les aventures d'Alexandre le Correcteur*. Il en fit la seconde partie lorsqu'il fut pour la seconde fois sorti de l'hôpital. Comptant que ces deux ouvrages lui vaudraient au moins un titre de noblesse, il les présenta au roi, qui n'y fit pas attention. Il se porta ensuite comme candidat pour un siège au parlement; mais la cité, aussi daigneuse que la cour, ne le nomma pas membre de la chambre des communes. Il ne fut pas heureux dans les tentatives qu'il fit pour réformer les mœurs des étudiants d'Oxford et celles des prisonniers de Newgate. Cruden renonça à ses inutiles prédications; mais il ne sortit plus des rues de Londres sans être armé d'une langue qui lui servait à effacer tout ce qui (inscriptions ou images) pouvait sur les murs offenser la pudeur. Les circonstances politiques n'eurent encore à ajouter à ce que cette occupation avait de pénible. Les partisans de Wilkes devaient les murailles de la ville du n° 45, qui lui servait de chiffre de ralliement. Cruden se donna la mission d'effacer partout ce chiffre odieux. Les loisirs que lui laissaient tant d'occupations, l'intrépide *correcteur* les employait à entretenir le public de ses travaux et de ses veuves. Ce fantasque personnage, au milieu de ses excentricités, trouva le moyen de laisser en mourant une fortune considérable.

Retrospective Review, vol. X. — J. Gorton, *General Biographical Dictionary*.

* **CRUEGER** (*Pierrc*), mathématicien allemand, né à Kœnigsberg, en 1580, mort en 1639, fut un des premiers à publier des tables de logarithmes; on ne peuvent plus servir que comme point de comparaison dans l'histoire de la science, mais ses attestent la laborieuse persévérance de ce vaillant; ses principaux ouvrages sont : *Praxis trigonometrix logarithmorum*; Dantzick, 1635; *Tabulæ logarithmicæ*; in-fol.; — *Synopsis arithmetica*; 1612, in-fol. G. B.

Scheibel, *Mathematische Bücherkunde*, t. II, 53. — Eck, *Lebensbeschr. Preussisch. Mathematiker*. — Kœster, *Geschichte der Mathematik*, p. 54.

CRUGER. Voy. KRUGER.

CRUKSHANK (*Guillaume*), anatomiste anglais, né à Edimbourg, en 1746, mort à Londres, le 27 juin 1800. Il fut le disciple, l'aide et l'ami du célèbre Guillaume Hunter. On a de lui : *Letter to M. Clark upon absorption and on the robbing of calomel in the inside of the vessels in the cure of syphilis*; Londres, 1779, 8°; — *Experiments on the insensible per-*

piration of the human body, shewing its affinity to respiration; ibid., 1779, 1795, in-8°; — *Anatomy of the absorbing vessels of the human body*; ibid., 1786, 1790, in-4°; traduit en français par Petit-Radel; Paris, 1787, in-8°; c'est un excellent ouvrage, qui renferme des recherches importantes sur l'anatomie et la physiologie des vaisseaux lymphatiques; — *An account of two cases of the diabetes mellitus, by John Rollo; with the results of the trials of various acids and other substances in the treatment of the lues venerea and some observations of the nature of sugar*; ibid., 1797, 2 vol. in-8°; — *Memoirs of the yellow fever which appeared in Philadelphia and other parts of the States of America in the summer and autumn of the present year*; Philadelphia, 1798, in-8°; — *Observations on the causes and cure of remitting and bilious fever, to which is annexed an appendix exhibiting facts and speculations relative to the synchus icteroides or yellow fever*; ibid., 1798, in-8°; — *A Sketch of the rise and progress of the yellow fever, to which is added a collection of facts and observations respecting the origin of the yellow fever in this country, and a review of the different modes of treating it*; ibid., 1800, in-8°. Les *Transactions philosophiques* et les journaux de médecine anglais contiennent un grand nombre de mémoires de Cruikshank.

Biographie médicale. — Rees, *Cyclopæd.*

CRUMPE (*Samuel*), médecin anglais, né en 1766, mort à Limerick, le 27 janvier 1796. Il pratiqua la médecine dans cette dernière ville. Outre quelques articles publiés dans les recueils périodiques, on a de lui : *Essay on the best means of providing employment for the people; to which was adjudged the prize proposed by the R. Irish Academia*; Dublin, 1793, 1795, in-8°; — *Inquiry in the nature and properties of opium, wherein its component principles, mode of the operation and use or abuse in particular diseases, are experimentally investigated, and the opinions of former authors on these points impartially examined*; Londres, 1793, in-8°.

Biographie médicale.

CRUQUIUS ou **DE CRUSQUE** (*Jacques*), philologue flamand, natif de Messines, près d'Ypres, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il professa les langues grecque et latine à Bruges, et s'occupa surtout d'Horace, comme éditeur et comme commentateur. On a de lui : *Horatius*, avec notes et commentaires; Anvers, 1578, in-4°; la meilleure édition de ce poète, dont Cruquius avait déjà publié séparément quelques poésies, est de 1611; — *M. Tullii Ciceronis oratio pro Milone, cum enarratione*; ibid., 1582, in-4°; — *Encomium urbis Bruggensis*; — Des poésies latines.

André, *Biblioth. Belgica*. — Sweert, *Athenæ Belgicæ*.

CRUSCIANUS. Voyez TORRIGIANO.

* **CRUSENSTOLPE** (*Magnus-Jacob*), publiciste suédois, né à Jœnkœping, le 11 mars 1795. Comme son aïeul et son père, il entra dans la carrière du droit. En 1821 il fut nommé vice-secrétaire de province à Mariastad et en 1825 assesseur ordinaire à la cour de Stockholm. Ses principaux ouvrages sont : *Politiska Asigter* ; 1828 ; — *Skildringar ur del Jure af Dagens historia* ; 1834 ; — *Historisk Tafla af Gustav IV Adolph's forsta Lefnadsar* ; — *Stallningar och Forhallanden* ; 1838-44 : cet ouvrage, qui contenait des attaques contre le gouvernement, valut à son auteur une condamnation à trois années de détention dans une forteresse ; cette peine fut adoucie ; — *Marian*, roman historique en 4 vol.

Conversations-Lexicon.

CRUSIUS (*Martin*), historien et philologue allemand, né en 1526, dans les environs de Bamberg, mort à Tubingen, le 25 février 1607. Il professa la morale et la langue grecque dans cette dernière ville. Ses principaux ouvrages sont : *Commentarius Sturmianus in Olynthiæ primam Demosthenis, et scholia in secundam* ; Strasbourg, 1554, in-12 ; — *Scholia in primam, secundam et tertiam Virgilio eclogam Sturmiana* ; ibid., 1556, in-12 ; — *Grammatica Græca cum Latina congruens* ; Bâle, 1563, in-8° ; — *Poematum Græcorum libri duo, addita versione latina* ; ibid., 1567, in-4° ; — *Scholia in poemata et orationes suas* ; ibid., 1567, in-4° ; — *Civitas cælestis, seu catecheticæ conciones Græco-Latinæ* ; 1578, in-4° ; — *Jac. Heerbrandi Compendium theologiæ, latine et græce versum* ; 1582, in-4° ; — *Majoris syntaxeos Græcæ Epitome* ; 1583, in-8° ; — *Æthiopicæ Heliodori Historiæ Epitome* ; Francfort, 1584, in-8° ; — *Narratio de periculis quæ ipsius parentes tempore Smalcedici belli experti sunt, græce et latine* ; ibid., 1584, in-12 ; — *Turco-Græcæ Libri octo* ; Bâle, 1584, in-fol. ; — *Germano-Græcæ Libri sexti, in quorum prioribus tribus orationes, in reliquis carmina græca et latina continentur* ; ibid., 1585, in-fol. ; — *Libri duo ad Frischlinum* ; Strasbourg, 1586, in-8° ; — *Hodæporicon, sive itinerarium D. Salomonis Sweigheri Sultzensis, qui Constantinopoli in aula legati imperatoris romani ecclesiasta fuit, et e Thracia in Egypto, Palestina, Arabia, atque peregrinatus est* ; 1586 ; — *Annales Suevici* ; Francfort, 1594 et 1596, 2 vol. in-fol. : ouvrage estimé, mais rare ; — *Corona anni, hoc est explicatio evangeliorum et epistolarum in diebus dominicis et festis, græce et latine* ; Wittenberg, 1603, 4 t. in-fol. ; — *Questionum in Phil. Melanthonis Elementorum rhetorices libros duos Epitome* ; Tubingen, 1611, in-8° ; — *Commentationes grammaticæ, rhetoricæ, poeticæ, historicæ et philosophicæ in librum primum Iliadis,*

inserto textu græco ; Heidelberg, 1612, in-8° ; *Homeliæ hymnodicæ, quatuor et quinque ginta cantica Ecclesiæ lutheranæ bene disposita* ; Arnstadt, 1705, in-8°.

Moréri, *Dict. hist.* — Dietrich, *Propagatio græcarum latinarum et poesos per Germaniam, a triumpho litterariis Martino Crusio, M. Neandro et L. Rhodmanno instituta.* — Freher, *Theatrum Eruditorum.* — Pantaléon, *Prosopographia.* — Müller, *Oratio de vi et obitu M. Crusii*, Tubingen, 1608.

CRUSIUS (*Christian-Auguste*), philosophe allemand, né à Leune, près de Mersebourg, le 1715, mort à Leipzig, le 18 février 1775. Il fut l'adversaire le plus redoutable de la philosophie de Leibnitz et de Wolf. Il avait puisé sous Rüdiger des principes contraires, et son antipathie pour cette doctrine fut encore accrue par sa faveur religieuse ; il croyait la philosophie de Wolff en opposition sur plusieurs points avec la philosophie chrétienne. Il professa la philosophie et la théologie à Leipzig. Il ne se borna pas à combattre le wolfianisme au nom de la raison et de la foi, voulut substituer un dogmatisme à un autre. Mais pour remplir cette double tâche, pour faire ressortir le vice de la doctrine qu'il attaquait et pour fonder une autre, il lui manquait encore en étendue, en profondeur et en liberté d'esprit. Sa forme ne fut donc pas radicale ; l'ensemble et la véritable force systématique lui firent défaut. Les hypothèses arbitraires et les vues mystiques tiennent trop de place dans sa doctrine. La philosophie est pour lui l'ensemble des vérités rationnelles dont les objets sont éternels. Elle se divise en logique, métaphysique et philosophie disciplinaire ou pratique (morale). Il subordonne le principe de contradiction, qui passait pour le principe suprême en philosophie depuis Aristote, au principe de la concevabilité, qui en comprend trois autres, celui de contradiction, celui de l'inséparabilité, et celui de l'inséparabilité. En conséquence, Crusius fait dépendre la certitude de la connaissance humaine d'abord, ou immédiatement d'une certaine contrainte intérieure (qui n'est que l'impossibilité de ne pas croire), et par conséquent du penchant irrésistible de l'entendement à tenir certaines choses pour vraies, ensuite ou médiatement de la vérité divine. Tout cela est cartésien, ou peu s'en faut. Il fonde la logique sur la psychologie, et attribue à l'âme plusieurs facultés fondamentales et une liberté presque aussi entière que celle de Dieu même. Il posait ainsi au déterminisme de Leibnitz et de Wolf l'indéterminisme ou une liberté d'indifférence ou d'équilibre absolu. En métaphysique, il retient donc le principe de la raison suffisante par celui d'une liberté radicale ; et par la distinction d'une cause matérielle (*Existentialsache*) et d'une cause efficiente (*Causatursache*). Il rectifiait la notion d'existence, et faisait de l'espace et du temps des modes, des substances simples et de Dieu. Confondant l'existence intelligible et l'existence réelle, il croyait

une preuve de l'existence de Dieu dans la notion d'un être parfait ; il rejetait celle qu'on ordinairement de la contingence du monde, suspendant pour la déduire de la contingence des substances. Il affranchissait Dieu du principe de la raison suffisante, et lui reconnaissait une portée si entière, qu'il en faisait un créateur et législateur du monde, dont la volonté tout arbitraire n'était dominée par aucun motif. Cette liberté est donc elle-même sans conditions, et lois supérieures, pour les êtres raisonnables, quoiqu'elle s'adresse; elle est son dernier terme elle-même, et son autorité ne doit pas être recherchée en dehors d'elle. Ces idées trouvèrent un assez grand nombre de partisans. Crusius s'exposa dans plusieurs écrits, la plupart en allemand : *Chemin de la certitude et de la conviction dans la connaissance humaine* ; Leipzig, 1747, in-8° ; 2^e édit., 1762 ; — *Esquisse de vérités rationnelles nécessaires, comme posées aux vérités contingentes* ; Leipzig, 1755, in-8° ; 3^e édit., 1766 ; — *Dissertatio de usu limitibus rationis sufficientis* ; Leipzig, 1762 ; — *De summis Rationis Principiis* ; Leipzig, 1752, in-8° ; — *Traité du légitime usage et de la limite du Principe de la Raison comme suffisante ou déterminante* ; nouvelle édition, Leipzig, 1766, in-8° ; — *Conduite rationnelle de la Vie* ; Leipzig, 1767, in-8° ; — *Essai sur la manière ordinaire et prévoyante de réfléchir sur les événements naturels* ; Leipzig, 1774, in-8°.

F. TISSOT.

Crusius, *Encyclop. Phil. Lexicon*. — Wüstmann, *Einleitung in das Phil. Lehrgeb. d. Herrn D. Crusius* ; Wittenberg, 1751, in-8°. — Buhle, *Lehrb. der Gesch. der Phil.*, t. VII, p. 270. — *Gesch. der neuern Phil.*, L. V, p. 24. — Tennemann, *Grundr. der Gesch. der Phil.*, t. III, p. 81. — Degcrando, *Hist. comp. des Systèmes de Philosophie*, t. IV, p. 43.

CRUSIUS (Christian), savant littérateur allemand, né à Wolbach, en 1715, mort le 7 février 1777. Il fit ses premières études sous la direction de son père, et les compléta à Zeitz, à Halle et à l'université de Leipzig. Après avoir donné quelque temps dans cette ville des leçons particulières, il se rendit à Saint-Petersbourg en 1738, et obtint le titre de professeur adjoint de l'université. Il succéda ensuite au professeur Beyer à la chaire d'éloquence et d'histoire. Il retourna au séjour de la Russie en 1751, pour venir s'établir en Saxe, et remplaça à Wittenberg le conseiller Berger comme professeur d'éloquence. Crusius était un savant dans l'étendue du mot : il écrivait plus facilement le latin que sa langue maternelle. Ses principaux ouvrages sont : *Oratio de multiplici usu studiorum humanitatis* ; Pétersbourg, 1738, in-4° ; — *Programma de loco Suetonii in Claud. c. ix, de cura civilis demum recte intelligendo, de lege agris vectigalibus Romanorum et de lege mediatoria* ; Wittenberg, 1752 ; — *Probabilia critica, in quibus veteres græci et latini scriptores emendantur et declarantur* ; Leip-

zig, 1753, in-8° ; — *Antiquitalum Germanicæ Specimen, I-XXII* ; 1761-1766, in-4° ; — *Opuscula ad historiam et humanitatis litteras spectantia* ; Altenbourg, 1767, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

* **CRUSIUS (Magnus)**, littérateur allemand, né à Schleswig, le 10 janvier 1697, mort le 6 janvier 1751. Après avoir étudié à Kiel, il occupa quelque temps l'emploi de bibliothécaire chez son oncle, ministre d'État dans le Holstein ; appelé à Copenhague en 1723, il fut nommé chapelain de l'ambassade danoise en France ; il fit deux fois en cette qualité le voyage de Paris. En 1731 il fut envoyé comme ministre à Bramstedt dans le Holstein. En 1735 il alla professer la théologie à Gœttingue, et en 1747 il obtint le titre de surintendant général (archevêque protestant). On a de lui : *Vita et merita Petri Axenii, jurisconsulti et polyhistoris Cimbrici, solemnè oratione in Acad. Kilon. exposita* ; Kiel, 1718, in-4° ; — *Commentatio de senectute heroica veterum christianorum* ; Harbourg, 1721, in-4° ; — *Singularia Plessiaca, sive memorabilia de vita et meritis, factis, controversiis et morte Philippî Mornæi de Plessis* ; ibid., 1724, in-8° ; — *Prologi Originis in Evangelia SS. Matth. Lucæ et Joannis græce et latine num primum editi, etc.* ; ibid., 1735, in-4° ; — *Analecta de antiquissimis harmoniæ evangelicæ circa resurrectionem Christi oppugnatoribus et defensoribus* ; dans les *Miscellanea* de Groningue ; — *Programma de Georgii Amerux, philosophi, dialogo de fide in Christum cum rege Turcarum Mahomede II* ; ibid., 1745, in-4°.

Strodlmann, *Neues Gelehrtes Europa*.

CRUSIUS (Gottlieb-Lebrecht), graveur allemand, né en 1730, près de Zwickau, mort vers 1780. Il travailla surtout dans le genre des ornements, et l'on estime encore les vignettes, les portraits et les frontispices, dont il a enrichi plusieurs almanachs.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon*.

CRUSIUS (Charles-Lebrecht), graveur allemand, frère du précédent, mort en 1769. Il fut élève d'Æser pour le dessin. On admire les petites estampes qu'il a gravées pour l'*Ami des Enfants*, par Weisse, pour les *Œuvres de Wieland*, de Frédéric II, etc.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

CRUTTWELL (Clément), théologien anglican, né en 1743, à Wokingham, dans le comté de Berk, mort le 5 septembre 1808. Outre une édition de la Bible et des *Œuvres de l'évêque Wilson*, on a de lui : *The universal Gazetteer* et une *Concordance des textes parallèles de l'Écriture*.

Catalogue du Brit. Mus.

CRUZ (LA). Voy. LACRUZ.

CRUZ (Agostinho DA), célèbre poète portugais, frère de Diogo Bernardes (voyez ce nom) né en 1540, mort le 14 mai 1619. Ses pre-

mières années se passèrent dans le palais de D. Duarte, le fils de l'infant qui portait ce nom. Ce fut là, au milieu des enchantements d'un monde qu'il devait bientôt quitter, qu'on le vit se lier d'une étroite amitié avec deux courtisans célèbres, les ducs d'Aveiro et de Torres-Novas. Tout jeune encore, Cruz avait donné des preuves de ferveur religieuse; la mère du jeune prince près duquel il vivait était la protectrice des moines d'Arrabida, pour lesquels elle avait même fondé un couvent en 1551. Ce fut chez cette princesse qu'il eut occasion de rencontrer le P. Jacomo Peregrino, et les rapports qui s'établirent entre lui et ce vénérable religieux décidèrent de sa vocation; il résolut d'embrasser la règle des Franciscains, et il fit son noviciat dans le petit couvent de Santa-Cruz, sur le rocher de Lisbonne; de là vint le nom qu'il adopta en religion, et sous lequel il est connu. Il fit profession de la vie monastique en 1561, après un rude noviciat, dont il continua volontairement toutes les austérités. Il ne voulut jamais accepter aucune des charges de l'ordre, qui lui furent offertes plusieurs fois; mais contraint à la fin par le vœu d'obéissance, il accepta le titre de gardien; néanmoins ce fut pour se démettre promptement des fonctions qui y étaient attachées et aller se réfugier avec un autre cénobite dans les âpres solitudes d'Arrabida. Il vivait depuis six mois au sein de ces montagnes, abrité par une simple cabane de feuillage, lorsque le duc d'Aveiro, dont il était resté l'ami, vint à son aide, et se transportant avec son fils dans la solitude qu'il s'était choisie, lui fit construire un ermitage. Il y vécut durant quatorze ans voué à toutes les austérités; mais l'homme de cour, l'esprit d'élite se montrait toujours sous le vêtement grossier du solitaire, et il recevait au milieu de ses rochers les personnages les plus remarquables de la contrée, qu'y attirait le charme de son entretien. La duchesse d'Aveiro elle-même venait s'asseoir dans la pauvre demeure du solitaire. Les marques de haute distinction dont le pieux cénobite était entouré finirent néanmoins par exciter l'envie des moines qu'il avait quittés : des intrigues de cloître qui lui enlevèrent son compagnon faillirent l'arracher à sa solitude. Grâce à la protection du duc d'Aveiro et à celle de D. George son fils, il put y finir doucement ses jours. Saisi par une fièvre ardente, que rien ne put combattre, il s'éteignit, à soixante-dix-neuf ans, au milieu de quelques frères de l'ordre, qui étaient venus du couvent lui apporter les derniers secours. Il mourut en odeur de sainteté, et la vénération dont il était entouré avait pris un tel caractère, que les populations de la montagne, gravissant son rocher, se ruèrent dans son ermitage pour se disputer les lambeaux de son pauvre vêtement. La duchesse d'Aveiro vint prier au milieu de la foule, et le duc s'y transporta lui-même avec ses gardes, pour s'opposer à ce que l'enthousiasme popu-

laire allât au delà des bornes et empêchât qu'il ne rendit convenablement les derniers devoirs à celui que l'opinion publique mettait déjà rang des saints. On déploya à ses obsèques une pompe qui contrastait étrangement avec la simplicité de sa vie, et il fut enterré solennellement dans le couvent d'Arrabida.

Les poésies, peu nombreuses, que la contemplation de la nature et l'esprit religieux inspirèrent à frère Agostinho da Cruz furent pieusement recueillies par quelques moines de son ordre; mais cachées longtemps dans la bibliothèque du cloître, elles étaient célèbres sans être connues. En 1771, un professeur du collège des Nobles, J. Gaetano de Mesquita, en alla prendre une copie, et les publia. Dès lors elles furent placées sans hésitation au rang des œuvres classiques, et en effet elles attestent un caractère d'élévation et de force poétique qui lui donne à notre avis une grande supériorité sur le chantre haïmonique de Lima. Le petit volume qui contient ces poésies sacrées est dédié à l'évêque de Beja et porte le titre suivant : *Varias Poesias do veneravel padre Fr. Agostinho da Cruz, religioso da Provincia da Arrabida*; Lisbonne Miguel Rodriguez, 1771, in-18. Imprimées sur papier détestable, ces belles poésies attendent encore les honneurs d'une nouvelle édition.

FERDIN. DENIS.

Vida do veneravel padre Fr. Agostinho da Cruz cette biographie, due à Mesquita, se trouve en tête du volume — Jorge Cardoso, *Agiologio Lusitano*. — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — *Chronica da provincia de Arrabida*, t. 1, p. 1, liv. 5, depuis le chap. 13 jusqu'au chap. 20.

* **CRUZ (Bernardo da)**, historien portugais vivait vers le milieu du seizième siècle. Il était moine du tiers ordre, et occupa plusieurs emplois monastiques : il semble que ce soit pour lui qu'on ait créé le titre de chapelain de flotte, titre qu'il prend en 1578 et dont il n'y pas de trace auparavant. On le voit s'embarquer sur l'*armada* qui conduisit Sébastien vers les plages d'Afrique; il assista à la fatale journée d'Aleuçar Kibir, mais, plus heureux que beaucoup de ses compagnons, il put retourner à Lisbonne. On lui doit une précieuse relation de cette bataille, si fatale au Portugal, et il y a joint des documents précieux sur le règne éphémère du cardinal-roi. On sait qu'il vivait encore sous le règne de Philippe II. Il existe peu de documents historiques aussi recommandables touchant l'époque qu'il a traitée. Comme Hieronimo Merdoça et Leitão d'Andrade, il a le mérite d'avoir pu s'informer sur les lieux des détails de l'attaque et de la défense; il n'a pas combattu sans doute comme eux, mais sa position l'a mis à même de scruter plus d'un secret, qu'il met en évidence. Ce livre est une conquête toute nouvelle pour la littérature portugaise. Presque demeuré à l'état de manuscrit, il n'avait été consulté par aucun historien. Telle était cependant la réputation dont il jouissait, que l'Académie royale de

Sciences avait pris la résolution dès 1825 d'en entreprendre une édition. Il a été publié avec tous les soins désirables par l'historien le plus éminent du Portugal, qui s'est associé un collaborateur distingué. Le livre de Bernardo da Cruz est intitulé : *Chronica de el Rey D. Sebastião, publicada por A. Herculano eo Dr. A.-C. Payva*; Lisbonne, 1837, in-12. On trouve en tête une notice des manuscrits qui ont été consultés pour assurer le succès de l'édition.

FERD. DENIS.

Herculano et Payva, *Prologo* placé en tête de la Chronique.

CRUZ (Gaspard DA), voyageur portugais, né à Evora, au seizième siècle, mort en 1576. Sa patrie l'a rangé au nombre des classiques. Après avoir fait profession dans un couvent de dominicains, il passa en Chine, et l'on affirme que ce fut le premier religieux qui visita cette partie de l'Orient. Il passa ensuite à Ormuz, où il fit un séjour de quelque durée, puis il revint en Portugal. Pendant qu'il se trouvait à Ormuz, il rendit de notables services à la population durant l'épidémie connue sous le nom de la grande peste. Il se décida, quand ses loisirs le lui permirent, à publier la relation de ses longues pérégrinations en Orient. Son voyage est intitulé : *Tractado em que se contam muyto por estos as cousas de China com suas particularidades e assi do reyno Dormuz (sic), dirigido ao muyto poderoso rey D. Sebastiam, nosso senhor*; Evora, 1576 (caractères gothiques), in-4°; à la fin se trouve un opuscule sous ce titre : *Relaçam da cronica dos reys Dormuz e da fundaçam da cidade Dormuz, tirada d'hum cronica que compos um rey do mesmo reyno, chamado Pachaturunxa, escrita em arabigo e sumariamente traduzido em lingoagem portuguez*. Il est inutile de dire que ce volume est de la plus grande rareté, surtout en France.

F. D.

Catalogo dos Autores, en tête du grand Dictionnaire de l'Académie.

* **CRUZ (San Juan DE LA)**, *Voy.* CROIX (Saint Jean DE LA).

* **CRUZ (Marcos DA)**, peintre portugais, né vers 1649, mort vers 1678. Avec le Gram Vasco, c'est le plus célèbre des artistes nés en Portugal; mais sa biographie aurait grand besoin d'être élucidée, puisque la fameuse liste des artistes donnée par le patriarche cardinal Saraiva le fait vivre sous Jean III (1521-1557). Il trouve sa place, dit-on, entre Diogo Pereira et Bento Coelho. Le comte A. Raczynski n'a pu éclaircir la question; il paraît que la plupart des ouvrages de Marcos da Cruz ont été détruits par le tremblement de terre de 1755, et on connaît aujourd'hui peu d'ouvrages qui soient signés de lui. La tradition rapporte que le tableau de *Sainte Madeleine de Pazzi*, que renferme aujourd'hui le couvent des carmes, est de lui.

A. Rakzynski, *Diet. hist.-artistique du Portugal*.

* **CRUZ (Maria DA)**, peintre appartenant à une famille illustre, qui mourut en odeur de sainteté, en 1619. Devenue religieuse de l'ordre de Sainte-Claire, elle était assez riche pour faire construire une chapelle dans le couvent das Chagas, que son talent, fort remarquable, savait orner de tableaux de grande dimension. F. D.

A. Rakzynski, *Dictionnaire historico-artistique du Portugal*, in-8°.

* **CRUZ (Louis DE LA)**, littérateur portugais, né à Lisbonne, en 1532, mort en 1604. Il cultiva la poésie latine; il composa six pièces de théâtre destinées à être représentées par les élèves de l'École royale de Coïmbre; il s'y trouve une pastorale intitulée *Polycronius*; on ne saurait reconnaître un grand mérite à sa poésie; ces pièces furent imprimées à Lyon en 1605. Cet auteur publia aussi à Naples, en 1604, une traduction des *Psalmes* en vers latins.

Baillet, *Jugements des Savants*, t. IV, p. 427.

CRYM-GHÉRAÏ, trente-cinquième khan de Crimée, mort en 1770. Fils de Dvlet-Ghéraï, il succéda à son frère Arslan-Ghéraï au commencement de novembre 1758. Placé sous la suzeraineté de la Porte, et exposés aux menaces et aux intrigues de la Russie, les derniers khans de Crimée se trouvaient dans la plus fâcheuse position, et Crym-Ghéraï n'en put surmonter les difficultés. Ce prince, cependant, était un politique habile, un brave guerrier, un bon tacticien; il avait, d'après le baron de Tott, des connaissances en géographie, en astronomie, en musique et en chimie. Tant de qualités furent inutiles. Crym-Ghéraï vit son règne troublé par deux grands fléaux, qui fondirent presque simultanément sur ses États, les Cosaques et la peste. Enfin, après six années de guerres, de travaux, de désastres de toutes natures, il fut déposé, le 6 octobre 1764. Le motif allégué fut qu'il s'était allié aux Prussiens sans l'aveu de la Porte. Ses deux successeurs furent encore moins heureux que lui, et occupèrent pendant quelques années à peine un trône chancelant. Enfin, en 1768, la Porte ayant définitivement déclaré la guerre à la Russie, le divan sacrifia à sa politique le faible khan Maksoud, et le déposa pour rappeler Crym-Ghéraï, qui reçut en même temps le commandement d'une armée formidable composée de cent-vingt mille Turcs et de cinquante mille Tartares. Crym ne justifia pas l'espoir que la Porte avait mis en lui: il fut complètement battu. Il mourut au mois de février 1770, empoisonné, à ce que l'on croit, par son médecin, le Grec Siropolo. « Crym-Ghéraï, dit le baron de Tott, joignait à une taille avantageuse un maintien noble, des manières aisées, une figure majestueuse, un regard vif et la faculté d'être, à son choix, d'une bonté douce ou d'une sévérité imposante. »

De Tott, *Mémoires sur les Turcs et les Tartares*. — Rulhière, *Histoire de l'Anarchie de Pologne*.

* **CSAPLOVICS (Jean)**, écrivain hongrois,

natif de Telso-Pribell. Après avoir étudié le droit, il fut nommé chancelier de comitat en 1799, et en 1808 assesseur. Il se rendit à la même époque à Vienne, et en 1812 il fut appelé à Pakracz en qualité de fiscal consistorial et de secrétaire de l'évêché. En 1813 il remplit les mêmes fonctions auprès du comte de Schenborn, qui lui confia plus tard la surintendance des biens composant son majorat en Hongrie. On a de Csaplovics : *Manuale legum Urbanalium*; Vienne, 1837; — *Die Bienenzucht in Doppelstöcken* (L'Élève des abeilles dans des ruches doubles); Vienne, 1814; — *Topographisch-statistisches Archiv des Koenigreich Ungarn* (Archives topographico-statistiques du royaume de Hongrie); Vienne, 1821, 2 vol.; — *Gemaelde von Ungarn* (Tableaux de Hongrie); Pesth, 1829, 2 vol.; — *Die Kroaten und Wenden in Ungarn* (Les Croates et les Wendes en Hongrie); Presbourg, 1829.

Conversation-Lexicon.

* **CSELES** (*Martin*), théologien hongrois, né à Rosenthal, le 23 janvier 1641, mort à Patak, le 14 janvier 1709. Il entra dans les ordres en 1657; il alla ensuite à Rome en qualité de pénitencier pontifical. Revenu dans son pays, il fut nommé évêque des métropoles de Raab et de Presbourg. Mêlé aux troubles civils qui éclatèrent ensuite en Hongrie, il tomba aux mains du parti Rakotzki, qui le retint prisonnier pendant un an. On a de lui : *Educatio historico-chronologica de episcopatu Transylvaniae*; — *Descriptio amplitudinis episcopatus Sirmiensis*, in-16.

Horanyi, *Mem. Hung.*

* **CSOMA** (*Alexandre*), voyageur et orientaliste, né à Koros, en Transylvanie, en 1791, mort en 1842. Après avoir fait ses études à l'université de Gœttingue, où il obtint le grade de docteur en médecine, Csoma fut possédé du désir de retrouver le berceau de sa nation et de chercher dans l'Inde supérieure l'origine des Hongrois; il se mit en route sans argent, sans autres ressources qu'une volonté de fer et une abnégation complète; il traversa Constantinople, la Perse, l'Afghanistan, et en 1822 il arriva enfin dans le Thibet. Il avait vécu d'aumônes ou du salaire de quelques prescriptions médicales; il avait traversé des contrées où l'hospitalité est encore en honneur, pour le pauvre surtout, car un voyageur qui afficherait les dehors de l'opulence ne s'y aventurerait pas sans péril. Il alla s'établir dans le monastère bouddhique de Kounoum; il y resta quatre ans, occupé sans relâche à étudier la langue et la littérature tibétaines; la passion avec laquelle il se livrait à cette étude difficile le fit triompher de tous les obstacles; les rigueurs d'un climat où le froid est extrême, sur des montagnes élevées, ne purent le rebuter. Il quitta enfin le Thibet, riche de toute la science qu'il avait si péniblement conquise. Justice lui fut promptement rendue : la Société Asiatique de Calcutta le choisit pour son biblio-

thécaire. Cette place honorable le mit à l'abri du besoin, et il put faire connaître les résultats de ses immenses travaux. Il mit au jour en 1825 une *Grammar of the Thibetan Language* et une *Essay* d'un dictionnaire tibétain et anglais; donna une analyse de *Kandjour*, ou *Préceptes traduits*, collection de cent volumes qui renferment le rituel proprement dit de la religion de Bouddha. Étranger aux besoins que la civilisation impose aux hommes des sociétés modernes, aussi austère que le plus rigoureux des ascètes hindous, Csoma vécut neuf ans à Calcutta, livré aux études les plus opiniâtres. Soit que cette existence monotone l'eût fatigué à longue, soit qu'il voulût puiser aux sources mêmes une instruction nouvelle, il finit par remettre en route pour le Thibet; mais la mort le frappa en chemin. — Csoma s'était livré à l'étude des langues et des croyances; il l'avait faite avec une application éclairée, avec un soin minutieux, et il a le premier ouvert la voie à la connaissance d'un idiome et d'une religion qu'on savait à peine de nom. Il est à regretter qu'il n'ait jamais songé à écrire ses voyages : il était mieux que personne en mesure de donner de bien curieux détails sur des pays où fort peu d'Européens ont encore pénétré.

Th. Pavie, *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} juillet 1847.

* **CSUZI-CSEH** (*Jean*), médecin hongrois, né à Losontz, en Hongrie, mort en 1733. Il étudia à la fois la théologie et la médecine; il fut reçu docteur en cette faculté à Franeker, en 1701. À son retour dans sa patrie, il fut nommé ministre de la religion réformée à Raab; ce qui ne l'empêcha pas d'exercer en même temps la médecine. Il réussissait surtout dans le traitement de la goutte. En 1701 il eut la singulière idée, qu'il réalisa, de promener dans toute l'Europe et de faire voir pour de l'argent un monstre féminin à deux corps venu au monde à Szœny, où il l'avait acheté. Cette spéculation lui réussit. Après trois ans d'absence il revint à Raab, où il reprit ses occupations d'autrefois. Il était poète et même alchimiste. Désespérant sans doute de découvrir le grand œuvre, il épousa une veuve âgée, mais très-riche, dont il comptait devenir l'héritier; mais elle le laissa mourir le premier. On a de lui : *Dissertatio inaugurata de Rachitide*; Franeker, 1702, in-4°; — *Tragœdia podagrica*, en manuscrit; — *Praxis medica Csuziana*, en manuscrit.

Vesprem, *Biog. medic. hung.* — Horanyi, *Memor. Hung.*

* **CTÉSIAS** (*d'Éphèse*), poète épique, d'une époque inconnue. Plutarque le cite comme auteur d'un poème intitulé *La Perséide* (Περσική). Welcher l'identifie avec un certain Musens d'Éphèse, auquel Suidas et Eudocia attribuent un poème épique intitulé aussi *La Perséide*; mais c'est là une simple conjecture.

Plutarque, *De Fluv.*, 18. — Welcker, *Der Episch. Cycl.*

CTÉSIAS, médecin et historien grec, vivait vers 400 avant J.-C. D'après Lucien, il était fils

le Ctésiochus, et selon Galien il appartenait à la célèbre famille des Asclépiades. Il exerça la médecine, qui était, pour ainsi dire, héréditaire dans cette famille, et il le fit avec assez de succès pour obtenir plus tard la place de médecin d'Artaxerxès Mnémon. Il vint en Perse vers 16 avant J.-C. La cause qui l'y amena n'est pas bien connue, car les témoignages des anciens à ce sujet sont contradictoires. Diodore, dont l'autorité sur ce point est considérable, parce qu'il avait sous les yeux les ouvrages de Ctésias, prétend que celui-ci fut fait prisonnier par les Perses, et qu'ayant été, à cause de sa science, parfaitement accueilli par Artaxerxès, il passa dix-sept ans à la cour de ce prince. Diodore ne dit pas dans quelle rencontre Ctésias tomba aux mains des Perses; Tzetzés, pour réparer cette omission, prétend que ce fut à la bataille de Cunaxa. L'assertion n'est pas heureuse, car nous savons par Xénophon que précisément à cette bataille de Cunaxa, Ctésias faisait partie de la suite d'Artaxerxès. Il se servit même de son crédit auprès du roi et de la reine mère pour doucir le sort des prisonniers grecs. La malencontreuse addition de Tzetzés ne doit pas nous empêcher d'admettre avec Diodore que le médecin de Cnide, conduit en Perse par les hasards de la guerre, obtint, grâce à sa science, non seulement la liberté, mais encore la fortune et les honneurs. Ctésias, par sa haute position à la cour, devint l'intermédiaire entre ses compatriotes et le roi de Perse, en un mot l'agent d'Artaxerxès dans les affaires de la Grèce. Enfin, quand Artaxerxès, par un brusque changement de politique, résolut de relever Athènes pour opposer à Sparte, devenue menaçante, ce fut Ctésias qui porta à Conon les instructions du grand-roi. Quelque temps après, il se rendit à Lacédémone avec une mission analogue. Rien n'indique qu'il rentra en Perse, et probablement termina ses jours à Sparte ou à Cnide.;

Ctésias profita de son séjour à la cour du grand-roi pour consulter les archives du royaume, et ce travail lui inspira l'idée d'écrire l'histoire de la Perse. La totalité de ses ouvrages est perdue pour nous : il ne nous reste guère que ses fragments et des extraits de plus ou moins étendue. Le dialecte dont il s'était servi était ionien. Les anciens vantent la clarté et l'élégance de son style. Nous ne pouvons juger ni de l'un ni de l'autre, parce que ceux qui l'ont cité ou extrait lui ont prêté chacun leur style et même leur dialecte. Il écrivit une histoire de Perse, *Persica*, en vingt-trois livres, dont les six premiers, cités quelquefois sous le nom d'*Assyriaca*, contenaient l'histoire de l'Assyrie, à partir de Ninus et de Sémiramis. Diodore de Sicile a suivi Ctésias dans son second livre. Photius, dans sa Bibliothèque (*cod.* 72), nous a laissé un extrait assez considérable de l'histoire de Perse, extrait qui s'étend depuis le septième jusqu'au vingt-troisième livre. Plutarque, dans sa Vie d'Artaxerxès

Mnémon, le critique et émet des doutes sur sa véracité, mais ne laisse pas de le suivre très-souvent. D'autres fragments des *Persica* nous ont été conservés par Étienne de Byzance, Tzetzés, Athénée, Élien, Démétrius de Phalère et autres auteurs.

Le même Photius (*Biblioth.*, *cod.* 72) nous a conservé un résumé des *Indica* de Ctésias. Cet ouvrage, qui ne formait qu'un livre, n'est point une histoire de l'Inde, mais un recueil de traditions mythiques et de notions d'histoire naturelle et de géographie relatives à ce pays. Quelques autres fragments de ce traité se trouvent dans les auteurs que nous venons de citer. Ctésias avait encore écrit un ouvrage géographique sur les montagnes, des *Périples* ou voyages le long des côtes, un traité sur les tribus de l'Asie, un ouvrage sur les fleuves, et des observations médicales. Il ne nous reste de ces derniers ouvrages qu'un très-petit nombre de fragments.

Déjà les auteurs anciens contestaient la véracité des récits de Ctésias. Il est certain que sa chronologie ne s'accorde ni avec celle d'Hérodote ni avec celle de la Bible. Ctésias se trouve encore souvent en contradiction avec son contemporain Xénophon. Plusieurs auteurs anciens, Lucien, Strabon, mais surtout Plutarque, ont attaqué Ctésias; Diodore de Sicile, au contraire, semble lui accorder assez de confiance. Pour nous, cette question de haute critique historique nous paraît à peu près insoluble aujourd'hui, et voici pourquoi. Selon le témoignage de Photius, Ctésias assure, comme nous l'avons dit plus haut, avoir compulsé les archives royales de Perse; mais peut-on s'attendre à des récits complets et véridiques de la part de l'historiographe d'un despote de l'Asie? D'ailleurs, Ctésias lui-même se serait-il donné la peine nécessaire d'étudier à fond la langue persane? On sait que les Grecs avaient peu de propension à apprendre les langues étrangères. Diodore de Sicile ne nous semble pas une garantie suffisante pour Ctésias : il n'est point lui-même un auteur critique. A la fin de l'extrait des *Indica*, Ctésias nous assure ingénument « que ce qu'il rapporte est la pure « vérité, et qu'il parlait soit comme témoin oculaire, soit d'après les récits de témoins oculaires; qu'il ouït bien d'autres choses plus « merveilleuses, pour ne pas paraître en imposer « à ceux qui ne les auraient pas vues ». Mais tout ce que rapporte Ctésias dans ses *Indica* est tellement fabuleux, que nous croyons avec M. Berger de Xivrey (*Traditions tératologiques*, Prolégomènes, p. xxviii) reconnaître dans cet ouvrage le plus ancien recueil tératologique de l'antiquité. Quoi qu'il en soit, cette crédulité aveugle qu'il avoue avec tant de bonne foi ne parle guère en faveur de sa critique : aussi parmi les savants modernes, les amis les plus zélés de Ctésias ont-ils abandonné les *Indica*.

Cependant, comme les renseignements que nous possédons sur l'Inde antique sont extrême-

mement rares, on s'est efforcé de tirer parti de ceux de Ctésias. Un critique allemand; M. Schanffelberger, défenseur, plus intrépide qu'heureux, de la véracité de cet historien, a essayé de prouver qu'il n'était ni négligent, ni menteur, ni ignorant. « S'il n'a pas visité l'Inde lui-même, dit-il, il a consulté des auteurs dignes de foi; il a vu aussi beaucoup de produits de cette terre lointaine et inconnue, et il les a décrits avec soin. S'il lui arrive de raconter des choses incroyables, ce n'est pas qu'il les invente, c'est qu'il transcrit fidèlement des erreurs accréditées parmi les Indiens et les Perses, et elles ne méritent pas plus le mépris que les traditions du même genre recueillies par Hérodote. »

Ce n'est point ici le lieu d'énumérer les nombreuses tentatives faites pour expliquer les dissidences de Ctésias avec Hérodote. M. Gœrres (Introduction au livre *Des Heros de l'Iran*, extrait du *Schah-Nameh* de Ferdoussi, p. CXLVIII et suivantes) a essayé d'une manière fort ingénieuse d'éclaircir l'histoire de Cyrus; il établit qu'Hérodote et Xénophon, dans la partie historique de la *Cyropédie*, ont suivi la tradition médicale, et Ctésias la tradition perse; la tradition bactrienne se trouverait développée dans le *Schah-Nameh*, ou livre des rois, de Ferdoussi.

H. Estienne recueillit pour la première fois en 1557 les fragments de Ctésias. En 1570, il les joignit à son édition d'Hérodote. Cet exemple a été suivi depuis par la plupart des éditeurs du père de l'histoire grecque. On trouve la traduction des extraits de l'histoire de Perse et de l'Inde dans le VI^e vol. de la 2^e édition de l'*Hérodote* de Larcher, accompagné de savantes notes. En 1823, M. Lion publia à Gœttingue une édition grecque-latine des Fragments de Ctésias; mais le travail le plus complet, le mieux disposé et le plus savamment expliqué, est celui de M. Bæhr, professeur à Heidelberg (Francfort-sur-le-Main, 1824, 471 pages in-8°). Depuis cette époque, M. C. Müller a publié les Fragments de Ctésias avec une traduction latine à la suite d'Hérodote dans le XIX^e vol. de la *Bibliotheca Scriptorum Græcorum* éditée par M. A.-F. Didot; Paris, 1844. L'ouvrage de M. Berger de Xivrey (*Traditions tératologiques*, Paris, 1835) est un complément presque indispensable à toutes les éditions de Ctésias. [L. DE SINNER, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec additions.]

Diodore de Sicile, II, 32; XIV, 39, 46. — Suidas, au mot Κτησίας. — Plutarque, *Artaxerxès*. — Tzetzes, *Hist.*, I, 82. — Xénophon, *Anab.*, I, 8, 27. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. II, p. 740, édition de Harles. — Fréret, *Bibliothèque française*, septembre 1726. — Goujet, *Continuation des Mémoires littéraires de Salicngre*, t. I. — Rettig, *Ctesia Vita*; Hanoveriæ, 1827. — Oslander, *Programm. II de Ctésias*; Stuttgart, 1821-1822. — K.-L. Blum, *Herodot. und Ctesias*; Heidelberg, 1836, in-8°. — D.-F. Schaufelberger, *Corpus Scriptorum veterum qui de India scripserunt, fasciulus primus*; Bonn, 1845, in-8°.

* **CTÉSIBIUS** (Κτησίβιος), historien grec, vivait vers le troisième siècle avant J.-C. Selon

Phlégon, il vécut cent-quatre ans, et mourut se promenant; d'après Lucien il en vécut ce vingt-quatre. On ne sait rien de plus sur Ctésibus, sinon qu'il était postérieur à Démétrius, puisqu'il parlait de lui dans ses écrits. On ignore jusqu'aux titres de ses ouvrages.

Phlégon, *De Longæv.*, 2. — Lucien, *Macrob.*, 22. — Plutarque, *Démétrius*, 5.

* **CTÉSIBIUS**, philosophe cynique, né à Chalcis, vivait vers 230 avant J.-C. Il était ami de Ménédème, précepteur d'Antigone, qui régna sur la Macédoine de 229 à 221. Plutarque cite de lui un ouvrage intitulé : *Περὶ φιλοσοφίας*. Quelques critiques l'ont identifié, non sans vraisemblance avec le précédent.

Athénée, I, IV. — Plutarque, *Vita X Orat.* — C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. II, p. 6.

* **CTÉSIBIUS**, mécanicien égyptien, né à Alexandrie, vivait probablement vers 250 avant J.-C. sous le règne de Ptolémée Philadelphe. Selon Athénée cependant, il florissait du temps du second Ptolémée Évergète. Fils d'un barbier, il fut emporté vers la mécanique par une vocation innée, et fit ses premières inventions dans la boutique de son père. Il inventa, dit-on, une clepsydre (horloge à eau), des orgues hydrauliques découvrit le premier l'élasticité de l'air, et se servit comme d'une force mouvante. D'après Vitruve, il avait écrit plusieurs ouvrages; mais n'en reste rien aujourd'hui. Il fut le maître suivant plusieurs auteurs le père de Héron d'Alexandrie, et on lui a quelquefois attribué un traité intitulé *Βελοπικιά*, lequel semble appartenir à ce dernier.

Vitruve, VII, *Præf.*, IX, 9; X, 12. — Plin., *Hist. nat.* VII, 37. — Athénée, IV, XI. — Philon Byzantin, *ap. V. Math.*, pp. 56, 67, 72. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, VI, II. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, I, p. 26. — Kæstner, *Geschichte der Mathematiker*, t. II, p. 13.

* **CTÉSICLÈS** (Κτησικλής), historien grec d'une époque incertaine. Il avait composé un ouvrage chronologique (*Χρονικά* ou *Χρονοί*). Il n'en reste que deux courts fragments, cités par Athénée.

Athénée, VI, X. — C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. IV, 375.

* **CTÉSICLÈS**, sculpteur grec, vivait probablement au troisième ou au quatrième siècle avant J.-C. Il était l'auteur d'une fort belle statue qui se voyait dans l'île de Samos. Athénée raconte au sujet de ce chef-d'œuvre une anecdote qui rappelle l'outrage dont fut l'objet la Vénus de Cnide de Praxitèle.

Athénée, XIII, p. 606.

* **CTÉSIDÈME**, peintre grec, vivait vers 350 avant J.-C. Plin., cite de lui deux peintures célèbres représentant la conquête d'Éthalie et l'histoire de Laodamie. D'après le même historien, Ctésidème fut le maître d'Antiphile, contemporain d'Apelle.

Plin., *Hist. nat.*, XXXV, 37, 40.

CTÉSILAS. Voy. CRÉSILAS.

CTÉSILOQUE, peintre grec, élève et peut-être frère d'Apelles, vivait vers 320 avant J.-C. Il se

connaitre par une peinture grotesque représentant la naissance de Bacchus.

Plin., XXXV, 40. — Suidas, au mot Ἀπελλῆς.

* **CTÉSIPHON** (Κτησιφῶν), orateur athénien, fils de Leosthène d'Anaphlyste, vivait vers 340 avant J.-C. Un seul fait de sa vie est remarquable. Il proposa de décerner une couronne d'or à Démosthène. Accusé à ce sujet par Eschine, il se défendit par Démosthène, et acquitté; mais ne joua qu'un rôle insignifiant dans ce grand débat, qui appartient moins à son histoire qu'à celle d'Eschine et de Démosthène (voy. ces noms).

Eschine, *Contra Ctesiphontem*. — Démosthène, *De Corona*.

* **CTÉSIPHON**, orateur athénien, vivait vers 300 avant J.-C. En 348 il fut envoyé en ambassade auprès du roi Philippe de Macédoine pour demander la restitution de la rançon que Phrynon de Rhamnus avait été forcé de payer, pendant le siège des jeux olympiques, à des pirates au service de Philippe. A son retour de Macédoine, Ctésiphon confirma le rapport des ambassadeurs de l'Eubée touchant les intentions pacifiques de Philippe à l'égard des Athéniens. Plus tard Ctésiphon fut un des dix ambassadeurs envoyés au roi de Macédoine pour traiter de la paix.

Démosthène, *De falsa Legatione*. — Eschine, *De falsa Legatione*. — Harpocraton, au mot Κτησιφῶν.

* **CTÉSIPHON**, historien grec, d'une époque incertaine. Il avait écrit une histoire de la Béotie. Plutarque en cite un fragment curieux. « Epaminondas, dit Ctésiphon, faisant la guerre contre les Spartiates, quitta son armée pour aller à Thèbes prendre part aux élections. En partant il confia ses troupes à son fils Stésimbrofe, avec ordre de ne pas livrer bataille. Les Spartiates, apprenant l'absence du général, provoquèrent le combat le jeune commandant, et l'accusèrent de lâcheté. Celui-ci, méconnaissant les ordres de son père, livra bataille, et fut vainqueur. Epaminondas, de retour, lui décerna une couronne pour sa victoire, et lui fit trancher la tête à cause de sa désobéissance (στεφανώσας ἐτραχηλοκόπησεν). » Ce fait, évidemment fabuleux, ne donne pas une haute idée de la véracité de Ctésiphon; mais il est curieux, parce qu'il rappelle l'histoire, tout aussi fabuleuse sans doute, de Manlius Torquatus faisant trancher la tête à son fils. Plutarque mentionne encore trois ouvrages d'un Ctésiphon, probablement le même; savoir : *Les Persiques* (Περσικά), *Sur les Arbres* (Περὶ Ἄνδρων), *Sur les Plantes* (Περὶ Φυτῶν).

Plutarque, *Parall. min.*, 12; *De Flav.*, 14, 18. — C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. IV, p. 375.

* **CTÉSIPHON**, poète athénien, vivait au troisième ou au deuxième siècle avant J.-C. Il avait composé des chansons guerrières (κλάβροι), d'un genre particulier. Il vivait, à ce qu'il semble, à Pergame, à la cour des Attale.

Athènes, XV.

CTÉSIPHON. Voyez **CHERSIPHON**.

* **CTÉSIPPE** (Κτήσιππος), historien grec,

vivait à une époque incertaine. Il avait composé une histoire de Scythie, dont Plutarque cite un fragment.

Plutarque, *De Fluviis*, V. — C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. IV, p. 376.

CTIBOR DE CIMBOURG, jurisconsulte morave, mort le 26 juin 1494. Il fut gouverneur de la Moravie. Il a écrit en langue bohémienne. On a de lui : *Mensonge et Vérité*; Prague, 1539. L'auteur soutient que les ecclésiastiques ne doivent rien posséder ni en particulier ni en commun; — *Le Code de Moravie*; 1615, in-4°; — *Le Droit provincial du marquisat de Moravie*.

Balbin, *Bohemia docta*, part. II, p. 116.

CTIBOR (Jean, dit Kotwa), théologien morave, mort en 1637. Il fut chanoine de Brunn, d'Olmütz et de Prague, doyen à Sinczna en 1615, et prévôt de Latomierz. Il a écrit en langue bohémienne. Son principal ouvrage est dirigé contre les protestants, et a pour titre : *Harve*. On estime aussi ses sermons.

Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CUBA (Jean), médecin et naturaliste allemand, vivait vers le milieu du quinzième siècle. Il pratiqua la médecine successivement à Augsbourg et à Francfort, et fut un des premiers auteurs qui traitèrent de l'histoire naturelle en joignant des figures au texte. Son ouvrage, écrit en allemand, a pour titre : *Ortus (Hortus) Sanitatis*; Augsbourg, 1485, in-fol. Quoique fort médiocre et accompagné de mauvaises figures, il a été réimprimé très-souvent, et traduit en flamand, en anglais, en latin et en français; la traduction latine parut à Mayence, en 1491; la traduction française, à Paris, en 1539. Il est divisé en trois livres; le premier traite des plantes, et les deux autres des animaux et des pierres. Le traité des plantes a été imprimé séparément, sous le titre de *Kräuterbuch* (Herbier).

Haller, *Biblioth. botanica*. — Brucker, *Historia Occidentum*. — Kestner, *Medicinisches Gelehrt.-Lexic.*

CUBERO (Pierre), missionnaire et voyageur espagnol, né en 1645, près de Calatayud, dans l'Aragon. Il commença ses voyages à l'âge de vingt-cinq ans, se rendit de Saragosse à Paris, visita ensuite Rome, Venise, Vienne, Constantinople, Varsovie, Moscou, Astrakan, Casbin, Ispahan, Schiraz, Laar, Surate, Goa, Malaca, Manille, Mexico, revint en Europe après neuf ans d'absence, et publia la relation de ses missions, en espagnol, sous ce titre : *Brève relation du voyage fait dans la plus grande partie du monde, par don Pedro Cubero Sebastian, prédicateur apostolique de l'Asie, avec les choses les plus remarquables qui lui sont arrivées et qu'il y a vues parmi tant de nations barbares, leurs religions, usages, cérémonies, et autres choses mémorables et curieuses, dont il a pu s'informer, avec le voyage, par terre, d'Espagne aux Indes orientales*; Madrid, 1680, in-4°; Saragosse, 1688, in-4°. Cubero est le premier voyageur qui ait fait le tour du

monde d'Occident en Orient, et en partie par terre. Son ouvrage, qui n'est souvent qu'une relation succincte, donne des détails exacts sur les steppes d'Astrakan, sur les déserts de la Perse, et sur Manille.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CUBIÈRES (*Michel DE*), connu aussi sous les noms de *Dorat-Cubières* et de *Palmezeaux*, littérateur français, né à Roquemaure, le 27 septembre 1752, mort à Paris, le 23 août 1820. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut envoyé, en 1770, au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, d'où il fut exclu pour sa conduite irrégulière et pour avoir inséré dans l'*Almanach des Muses* de 1772 des vers qui annonçaient trop clairement son peu de vocation pour le sacerdoce. Dès l'année suivante, on le voit figurer dans le même recueil sous le nom de chevalier de Cubières; mais dans le volume de 1775 il avait déjà pris le nom de Palmezeaux. Ayant obtenu la place d'écuyer de la comtesse d'Artois, il reprit son nom de Cubières, qu'il conserva jusqu'à la fin de 1791, et auquel il ajouta le prénom de Dorat, soit parce qu'il avait été l'élève et l'ami de ce poète, soit parce qu'il avait imité sa manière et surtout sa fécondité, soit enfin parce qu'il lui avait succédé dans la charge de commensal de la comtesse Fanny de Beauharnais. Au retour d'un voyage en Italie, il se jeta dans le parti des plus ardents révolutionnaires. Nommé, après le 10 août, membre du conseil de la commune, puis secrétaire adjoint greffier, il fut obligé d'offrir sa démission pour se conformer à la loi qui excluait tous les nobles des emplois. Exilé de Paris, il n'en composa pas moins des poèmes à l'honneur de la Montagne et des sans-culottes; puis, après le 9 thermidor, il fit des odes contre les tyrans qui l'avaient proscrit. A la Restauration, il reprit ses titres d'ancien écuyer et d'ancien chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre; mais s'il dut à son frère les ménagements dont il fut l'objet, il n'en vécut pas moins obscur et méprisé jusqu'à sa mort. Le portrait que madame Roland a tracé de Dorat-Cubières n'est point chargé. S'il ne se montra pas sanguinaire, s'il ne fut qu'un jacobin en sous-ordre, c'est qu'il était plus faible et plus bas que méchant. Il s'énonçait avec une certaine facilité; mais il était caustique, et rien n'égalait le fiel que sa bouche distillait. Détracteur de Boileau et de Racine, louangeur maladroit de Corneille, il ne disait de bien que de trois hommes, Rétif de la Bretonne, d'Orvigny et Mercier. Naturellement présomptueux, il accepta les éloges et méprisa les critiques. Écrivain d'une rare fécondité, il s'essaya dans tous les genres, et voulut tout entreprendre, sans consulter ses forces. Rivarol a jeté un ridicule ineffaçable sur le nom de Cubières par cette plaisante charade :

Avant qu'en mon dernier le tout se laisse choir,
Ses vers à mon premier serviront de mouchoir.

La liste des ouvrages de Cubières est fort longue. On la trouve dans *La France littéraire* de

Quérard. On ne doit citer de lui que ses *Opuscules poétiques*; Paris, 1786-91, 4 vol. in-12 et ses *Œuvres dramatiques*; ibid., 1811, 4 v in-18.

Rabbe, etc., *Biographie portative des Contemporains* à l'article *Palmezeaux*.

CUBIÈRES (*Simon-Louis-Pierre*, marquis DE), agronome et naturaliste français, frère aîné du précédent, né à Roquemaure, le 12 octobre 1747, mort à Paris, le 10 août 1821. Il fut d'abord page de Louis XV, puis écuyer cavalcadour et capitaine de cavalerie à la suite du régiment Dauphin. Courtisan aimable, en grande faveur auprès de Louis XVI et de la reine, aimé des gens de lettres et des artistes, il donnait des soupers, des fêtes, et possédait dans son hôtel un joli cabinet de minéralogie, un laboratoire de chimie, de physique et presque un jardin des plantes. On jouait chez lui la comédie, le proverbe; parfois il était auteur en même temps qu'acteur. « Je vois avec plaisir, lui disait Voltaire dans une lettre, que vous avez ressaisi votre droit d'aïnesse, et que vous faites d'aussi jolis vers que monsieur votre frère le chevalier. » Un voyage à Rome et à Naples (il descendit dans le cratère du Vésuve), autre à Londres, le mirent à même d'augmenter ses collections et d'acquiescer de nouvelles connaissances. C'est dans ces paisibles passe-temps que se fut écoulée la vie de Cubières sans la révolution. Accompagnant Louis XVI à Paris le 6 octobre 1789, il eut son chapeau percé d'une balle destinée à ce prince, et peu s'en fallut qu'au retour il ne fût précipité dans la Seine par des furieux. Cependant il n'émigra pas : le mot de Louis XVI l'empêcha de le quitter. Après le 10 août, il fut mis en prison aux Récollets de Versailles, et n'en sortit qu'à peu près ruiné. Bientôt il fut un des commissaires envoyés à Rome pour présider à l'envoi des chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture, et à son retour devint conservateur des statues du jardin de Versailles. Le sien lui restait encore : il en fit une magnifique pépinière, qui le mit à même d'entreprendre avec bénéfice un grand commerce d'arbres d'agrément. La Restauration le trouva dans cet état. Il reprit en 1815 son service d'écuyer cavalcadour près de la personne du roi, mourut subitement, à l'âge de soixante-quatorze ans, universellement regretté. On assure que c'est Cubières qu'a voulu peindre Demoustier dans le *Conciliateur*. Le marquis de Cubières était académicien libre de l'Académie royale des Sciences. On a de lui : *Histoire des Coquillages de la mer, de leurs mœurs et de leurs amours*; Versailles, 1800, in-4°; ouvrage que des formes de galanterie un peu surannées n'empêchent pas de lire encore avec plaisir; — *Histoire du Tulipier*; Paris, 1800, in-8° : ce tulipier, que Cubières acheta à un prix exorbitant, passait alors pour être unique en France; et il vendit depuis plus de 40,000 pieds venant de cet arbre; — *Mémoire sur les Abeilles*; ibid., 1800, in-8°; —

Mémoire sur la pierre adulaire; 1801, in-8°; — Mémoire sur l'érable à feuilles de frêne du Canada; 1805, in-8°; — Mémoire sur le myricetier rouge de Virginie, que l'on nomme vulgairement cèdre rouge; 1805, in-8°; — Notice sur André Michaux; — Mémoire sur le micoucoulier ou celtis de Linné; 1808, in-8°; — Mémoire sur le cyprès de la Louisiane; 1809, in-8°; — Sur les services rendus l'agriculture par les femmes; 1809, in-8°; — Mémoire sur le magnolier auriculé; 1810, in-8°; — Mémoire sur un marbre grec macedonien; 1810, in-8°; — Plusieurs mémoires à différentes sociétés, des poésies fugitives, des proverbes et des comédies, parmi lesquelles cite celle du Charlatan, enfin un Traité sur la Composition et la Culture des Jardins, complètent la liste des ouvrages de Cubières.

Il est, *Éloge de Cubières*, dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture de Paris*, année 1822. — Chailan, Notice sur Cubières.

CUBIÈRES (Amédée-Louis DESPANS DE), général français, fils du précédent, né à Paris, le 17 mars 1786, mort le 6 août 1853. A la recommandation du comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, et il épousa plus tard la nièce, il fut nommé, le 27 avril 1804, élève gratuit à l'École militaire de Fontainebleau, pour venir en aide à sa famille, ruinée par la révolution. Sorti de l'école le 23 octobre de la même année, il entra avec le grade de sous-lieutenant dans le cinquante-et-unième régiment de ligne. Le jeune Cubières fit avec distinction les campagnes des côtes de l'Océan, d'Allemagne, de Prusse et de Pologne, de 1804 à 1807, et se fit particulièrement remarquer aux batailles d'Austerlitz et d'Auerstædt, où il fut blessé. Sa belle conduite à Heilsberg, à Eylau et à Friedland, lui mérita la décoration de la Légion d'Honneur. Attaché, en 1808, en qualité de chef de bataillon, au général Morand, il fit, sous ses ordres de ce chef habile, la guerre d'Aube de 1809, et donna de nouvelles preuves de valeur à Eckmühl et à Essling, où il conquit le grade de capitaine. Il assista le 6 juillet à la bataille de Wagram et le 11 au combat de Znaim. Le capitaine Cubières suivit le général Morand en Russie, se signala à la bataille de la Moscowa, où il eut trois chevaux tués sous lui, au passage de la Bérézina et au combat de Kowno. Ces faits lui valurent, en 1812, le grade de chef de bataillon. Sa brillante conduite pendant la campagne de 1813 le fit remarquer de l'empereur Napoléon, qui le nomma officier de la Légion d'Honneur, et lui confia, par décret du 19 novembre, le commandement du 18^e léger. Il était à la tête du premier régiment de cette arme en 1815, lorsqu'il fut blessé dans la journée du 16 juin, et se couvrit de gloire à la bataille de Mont-Saint-Jean, où il fut tué d'une balle à l'épaule gauche. La Restauration n'accueillit point les services du colonel Cubières; ses opinions libérales le firent mettre en non-activité, et ce ne fut qu'à l'époque de

l'expédition française en Espagne (1823) que le gouvernement le plaça à la tête du 27^e de ligne. Il avait cependant été nommé chevalier de Saint-Louis le 16 août 1820. En 1828, il conduisit son régiment en Morée, et obtint le brevet de maréchal de camp le 27 février 1829, et la croix de commandeur de la Légion d'Honneur le 21 mars 1831. Le 9 février 1832, il fut envoyé en mission à Ancône, et investi du commandement supérieur des troupes de débarquement. Dans cette position délicate, le général Cubières parvint à se concilier l'estime des populations, tout en se conformant à ses instructions, qui avaient pour objet de calmer les esprits et de consolider l'autorité temporelle du saint-père sur les provinces de l'Italie centrale. Élevé au grade de lieutenant général le 31 décembre 1835, il reentra en France en 1837, devint directeur du personnel et des opérations militaires, fut élevé à la dignité de pair de France le 7 novembre 1839, et nommé deux fois ministre de la guerre en 1839 et 1840. Le 27 avril de cette dernière année le roi le nomma grand-officier de la Légion d'Honneur. — Ces glorieux services devaient, sept ans après, venir se précipiter dans l'abîme d'un jugement et d'une condamnation sévère. Impliqué dans le procès Teste, au sujet de l'affaire des mines de sel gemme de Gonhenans, la cour des pairs le condamna, par arrêt du 17 juillet 1847, à la peine de la dégradation civique, à 10,000 fr. d'amende et, solidairement, aux frais du procès. Nous citerons, à propos de ce procès, un fait historique très-remarquable, et qui est resté ignoré jusqu'à ce jour. Il est extrait du mémoire présenté par le général Cubières au prince président de la république, le 10 septembre 1852. — Lorsque le bruit se répandit dans le public qu'il y avait charges suffisantes contre le général, le parti républicain, qui ostensiblement ne prêchait encore que la réforme, entra en rapport avec lui. Les agents de ce parti lui tinrent ce langage : « Vous avez écrit dans une lettre « privée et confidentielle, rendue publique par « un infâme, que le pouvoir était dans des « mains avides et corrompues. Vous le pensiez, « puisque vous l'écriviez; aujourd'hui vous en « êtes certain. Que ce soit là toute votre dé- « fense; que ces paroles sortent vibrantes de « votre poitrine à la face de vos juges; le peuple « rassemblé par nous au dehors sera votre écho. « Nous sommes 60,000 hommes en armes, nous « avons des cartouches, nous pouvons compter « sur trois légions entières de Paris et sur une « foule d'adhérents dans les autres. A la même « heure nous pénétrerons sans effusion de sang, « nous l'espérons, dans le Luxembourg, d'où « nous vous enlèverons; dans la chambre des « députés, dont les portes seront closes pour « les soi-disant législateurs; dans les Tuileries, « que videront les d'Orléans sur la trace des « Bourbons, leurs aînés. Voici les noms des ci- « toyens qui composeront le gouvernement pro-

« visoire, dont vous serez le président. C'est la « république que nous voulons et que veulent « *Ledru-Rollin, Arago, Lamennais, Marast, « Bastide, Guinard, Lamartine*. Vous serez « libre de leur adjoindre un officier général de « l'armée de terre et un de la marine, à votre « choix. Il vous sera remis le modèle d'une dé- « claration aux puissances étrangères pour leur « annoncer que la république française veut le « maintien de la paix européenne. » Le général Cubières repoussa énergiquement ces propositions. — Le 17 août 1852, la cour d'appel ayant émis l'avis d'admettre la demande en réhabilitation faite par le général Cubières, les lettres autorisant cette demande furent délivrées le 28 par le prince président de la république et entérinées le 30 par la même cour. — M. de Cubières n'a pas joui longtemps de cette faveur. La mort est venue l'enlever à l'âge de soixante-sept ans. Il était chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Ferdinand d'Espagne et chevalier de l'ordre du Sauveur de Grèce. SICARD.

Documents particuliers.

* **CUBIÈRES** (*Marie-Aglaé* née BUFFAUT DE), femme de lettres, épouse du précédent, fille de M. Buffaut, ancien préfet sous le consulat et l'empire, naquit le 16 décembre 1794, à la Féraitière, manufacture de produits chimiques appartenant alors à sa famille, et que l'on voit encore au bord du Rhône, à une demi-lieue de Lyon. Nièce du comte de Regnaud de Saint-Jean d'Angély et de M. Arnault, membre de l'Institut (*voy. ce nom*), elle épousa le 3 avril 1813 M. de Cubières, alors officier supérieur. Douée à un haut degré des qualités du cœur et de l'esprit, Mme de Cubières s'est fait connaître par des compositions qui intéressent, attachent, émeuvent profondément, sans jamais rien sacrifier du goût le plus pur, sans que la morale y reçoive aucune de ces tristes atteintes que le romantisme de l'époque renouvelle si souvent. Elle a écrit sous le voile de l'anonyme, avec beaucoup de grâce et de pureté, plusieurs romans, tels que *Marguerite Aimond*, in-8°, bientôt suivi des *Trois Soufflets*; 2 vol. in-12; — *Léonore de Biran*; in-8°; — *Emmerick de Mauroyer*, 2 vol. in-8°, dont la première édition parut en 1836, la seconde en 1838, et auquel l'Académie Française décerna le prix Montyon, destiné à l'ouvrage le plus utile à l'éducation; — *Monsieur de Goldon*; Paris, 1842. On a encore de madame de Cubières quelques nouvelles intéressantes, entre autres *l'Histoire de deux Frères soldats au 37^e de ligne*. Enfin, elle a écrit sous le titre des *Dix Commandements de Dieu* quelques pages non moins remarquables, que nous voudrions voir dans les mains de toutes les mères de famille. Malheureusement ce dernier ouvrage (Paris, in-12), imprimé à très-peu d'exemplaires, n'a jamais été mis dans le commerce de la librairie.

SICARD.

Documents inédits.

* **CUBILLO** (*Alvaro DE ARAGON*), poète dramatique espagnol, né à Grenade, vers la fin du seizième siècle. On manque de détails sur sa biographie. Comme écrivain, il fit preuve d'une grande fécondité. Il réunit une partie de ses œuvres dans un volume publié à Madrid en 1654 : *El Enono de las Musas*, et qui renferme neuf pièces de théâtre; il se plaint dans sa dédicace de la friponnerie de divers libraires, qui avaient imprimé des ouvrages de sa façon, en mettant le nom d'un autre auteur, et il avait composé plus de cent *comedias*. Cubillo n'est point un homme de génie; mais c'est un auteur intelligent, qui imite avec habileté de bons modèles; il manque d'originalité, mais ses ouvrages sont travaillés avec soin; il réussit mieux à peindre des sentiments doux que des passions fougueuses; trace avec succès des portraits de femmes pleines de naïveté et de tendresse. On distingue en ce genre deux de ses pièces : *Las Munecas de Mucela* et *La perfecta Casada*. Une autre de ses productions, *El Amor umo ha de ser* présente de la vigueur et des situations saisissantes. Citons encore de lui : *El Conde de Salduna*, en deux parties, peut-être la meilleure pièce consacrée à l'histoire de l'héroïque Bernardo de Capiç, celle qui s'est le plus longtemps conservée au théâtre; — *El Vencedor de simismo*, s'emprunté aux épopées chevaleresques sur Charlemagne; — *Los Desagravios de Christo*, qui ne fait assister à la destruction de Jérusalem Titus; — *El invisible Principe del Paul*, pièce d'un autre genre que les précédentes, et qui a de la gaieté, des situations comiques; — *Triumphos de san Miguel* et *La Honesta defendida de Elisa Dido* méritent peu qu'on s'y arrête. En somme, Cubillo, oublié par les historiens de la littérature péninsulaire, laissé par les auteurs français qui au dix-huitième siècle puisèrent à pleines mains dans le répertoire castillan, est loin d'être à dédaigner. G. B.

A.-J. Von Schack, *Geschichte der dramatischen ratur und Kunst in Spanien*, t. III, 379.

CUCAMI. Voyez. KUTSAMI.

* **CUCHERNOIS** (*Jean DE*), voyageur français, natif de Lyon, vivait à la fin du quinzième au commencement du seizième siècle. Il emmena une partie de sa jeunesse à parcourir l'Europe, l'Asie, et a laissé une relation assez curieuse de son voyage qu'il fit à Jérusalem en 1490. On a de lui : *Le Roman du preux et vaillant chevalier Guérin Mesquin*; Lyon, 1530, in-8°. C'est une traduction de l'italien, très-rare et recherchée des bibliophiles. MARC GIAMPI

- Du Verdier, *Bibliothèque française*. — Brunet, *Manuel du Libraire*, au mot *Guerino*.

CUDENA (*Pierre*), voyageur espagnol, dans la première moitié du dix-septième siècle. Il visita le Brésil, et, à son retour en Europe, composa une excellente description de cette contrée; intitulée : *Description du Brésil*,

ne étendue de 1038 milles, découverte par *Parañon y gran Para*, par sa boussole exacte, ainsi que du fleuve des Amazones, qui est situé sous la ligne équinoxiale, et a 10 milles de largeur à son embouchure, qui a 46, est à 36 degrés au sud de l'équateur; choses que le lecteur verra, ainsi que beaucoup d'autres. La meilleure édition de cet ouvrage est celle que Lessing a publiée, avec une traduction en allemand, sous le titre : *Description de l'Amérique portugaise par Cudena*; Brunswick, 1780, in-12.

Adelung, Suppl. à Jöcher. *Allg. Gel.-Lexic.*

CUDWORTH (*Raoul*), célèbre philosophe anglais, né en 1617, à Aller, dans le comté de Dorset, mort à Cambridge, en 1688. Son père, licencié en théologie, était membre du collège d'Emmanuel, à Cambridge, et desservait l'église de Saint-André dans cette même ville; il fut aussi un des chapelains du roi Jacques I^{er}. Il fut sous les yeux de ce père que le jeune Cudworth commença ses études; mais la mort de son père ayant enlevé lorsqu'il avait atteint à peine sa huitième année, son éducation fut confiée aux soins du docteur Stoughton, devenu son beau-père. A peine âgé de treize ans, il fut admis au collège Saint-Emmanuel, et deux ans après il prit place parmi les pensionnaires de cet établissement. Ses progrès dans l'étude de la philosophie lui valurent sa promotion au grade de bachelier en arts et sa réception en qualité d'agrégé de ce collège. Sa supériorité sur les élèves les plus distingués lui mérita l'honneur insigne, et il fut jusqu'alors, d'avoir sous son inspection vingt-huit élèves, parmi lesquels se trouvèrent le célèbre William Temple et Tillotson, devenu plus tard primat d'Angleterre. En 1641 on le nomma professeur de North-Cadbury, dans son comté, et six ans après principal du collège de Clare. En 1645 on lui confia l'enseignement de l'école hébraïque, en lui déferant le titre de professeur royal des langues orientales. Après avoir pris tous ses degrés en théologie, il fut, en 1654, promu aux fonctions de principal du collège du Christ pour y enseigner les lettres sacrées. Cudworth résigna alors ses fonctions ecclésiastiques pour se livrer spécialement à l'étude de l'antiquité et de la métaphysique, pour lesquelles il avait un goût dominant. Ses profondes connaissances dans les langues orientales lui valurent sur lui le choix du comité du parlement pour la révision de la traduction anglaise de la Bible, dont il signala et corrigea les erreurs remarquables. Enfin, la prébende de Gloucester étant devenue vacante en 1678, elle lui fut donnée. Il mourut dix ans après. Ses restes furent déposés dans la chapelle du collège du Christ à Cambridge.

Sa philosophie de Cudworth est renfermée dans son *Système intellectuel de l'univers* (*Intellectual System of the Universe*); Londres, 1678 in-fol. de plus de 1,000 pages. L'ou-

vrage se divise en cinq chapitres: le premier expose et réfute la théorie des atomes que Démocrite et Leucippe firent connaître à la Grèce; le second et le troisième ont pour but de combattre l'athéisme; le quatrième, et le plus long de tous, est écrit dans le dessein de prouver que les peuples intelligents reconnaissent un Dieu suprême. *L'Intellectual System*, dont Wise avait publié en 1706 un abrégé bien fait, a été réimprimé à Londres en 1743, 2 vol. in-4°. Plus d'un auteur moderne a puisé, de seconde main, dans Cudworth, toute l'érudition dont il voulait faire preuve. L'auteur laissa un grand nombre de manuscrits, la plupart inédits, et qui se conservent dans le Musée Britannique. L'un de ces manuscrits a été publié près de cinquante ans après la mort de Cudworth, sous le titre : *A Treatise concerning eternal and immutable morality*; Londres, 1731, in-8°; il se propose de démontrer le caractère immuable et éternel de la morale.

Il y a deux points qui doivent surtout être remarqués dans la philosophie de Cudworth: c'est d'abord le lien qu'il établit entre le christianisme et les philosophies spiritualistes de l'antiquité; c'est ensuite son hypothèse sur les natures plastiques, imaginée pour rendre compte de la formation et de la conservation du monde physique. Cudworth subordonnait la philosophie à la religion; il regardait la révélation chrétienne comme la seule source certaine de nos connaissances. Cependant il professait une vive admiration pour Pythagore, Platon, Plotin, et les autres philosophes spiritualistes de l'antiquité. Il reproduit dans sa philosophie presque toutes les idées de Platon, interprétées dans un système assez semblable à celui des néoplatoniciens. Aussi était-il intéressé à soutenir une opinion fort répandue à l'époque où il vivait, et suivant laquelle Platon aurait eu des rapports avec les Hébreux et aurait puisé à cette source ses théories principales. Il cherche à établir qu'il n'y a qu'une différence verbale entre la Trinité chrétienne et les trois *hypostases archaïques* dont parle Platon. Il résout d'ailleurs la plupart des problèmes de la philosophie d'une manière tout à fait platonicienne. Ainsi il établit, en opposition avec les théories de Hobbes, que l'origine de nos idées n'est pas uniquement dans la sensation: il existe suivant lui des idées *a priori*, et les impressions causées sur les sens par les objets sont seulement la cause occasionnelle de leur manifestation réelle dans la conscience. Cudworth admet, comme Platon, un monde d'idées qui existe dans l'intelligence divine, qui renferme l'essence proprement dite et véritable des choses, sur le modèle duquel Dieu a créé le monde physique, et auquel se rapportent toutes les idées de l'esprit humain dans leur abstraction.

Cudworth résout aussi dans un sens platonicien les problèmes relatifs à la morale. La sa-

gesse humaine n'est suivant lui qu'une participation à la sagesse éternelle et immuable de Dieu. Les esprits des hommes sont autant de reflets de l'intelligence divine, les uns plus clairs, les autres plus obscurs, les uns plus rapprochés de la source, les autres plus éloignés. Il combat très-fortement l'opinion qui assigne une origine empirique aux idées du bien et du mal, du juste et de l'injuste. Ces idées font partie de la classe des idées simples, générales et immuables : elles ne peuvent donc être fournies par les sens, lesquels, soit à eux seuls, soit réunis à l'intelligence, ne produisent que des sensations et des images variables. Il attaque aussi l'opinion qui subordonne la réalité des idées morales à la volonté arbitraire de la Divinité ; il fait sur ce sujet des raisonnements tout à fait semblables à ceux de Platon. Suivant lui, la volonté, considérée en elle-même, est un pouvoir non-seulement aveugle, mais encore entièrement indéterminé ; il est donc contraire à la nature de la volonté qu'elle puisse par elle-même donner une loi ou une règle. C'est détruire la bonté et la sagesse que de la subordonner au pouvoir arbitraire de la volonté.

La célèbre hypothèse de Cudworth sur les *natures plastiques* ou *formatrices* n'est encore qu'une idée de Platon, reproduite sous une autre forme. Il n'y a aucune différence réelle entre l'âme du monde de Platon et la nature plastique de Cudworth. Pour faire comprendre ce que Cudworth entendait par là, nous devons dire d'abord que, de même que Descartes, il admettait la physique corpusculaire, sans en tirer les conséquences d'athéisme qu'on a quelquefois liées à ce système. La physique corpusculaire, appelée aussi système des atomes ou physique mécanique (par opposition à la physique dynamique), est celle qui établit que la matière de tous les corps n'est rien autre chose qu'une substance étendue, divisible, solide, capable de figure et de mouvement. Elle croit pouvoir rendre compte des propriétés de tous les corps sans avoir recours à aucune forme substantielle ni à aucune qualité qui soit distincte des circonstances que nous venons d'énumérer. C'est là le principe que Démocrite établit avec beaucoup de raison ; mais il le combina avec une autre théorie, dans laquelle il établissait que tout est matière : c'est ainsi qu'il arriva à un système de complet athéisme. Cudworth cherche à prouver que l'athéisme et le matérialisme ne sont point nécessairement liés au système des atomes. Il prétend que ce système n'a nullement été inventé par Leucippe et Démocrite, mais par des philosophes antérieurs, qui croyaient à l'existence de Dieu et à la spiritualité de l'âme : Molchus le Phénicien, Empédocle, Pythagore. Il établit, d'après Aristote, que les monades de Pythagore ne diffèrent en rien des atomes. Descartes a fait revivre l'atomisme sous sa première forme, c'est-à-dire lié avec le spiritualisme et la croyance en Dieu.

Sous ce rapport Cudworth est d'accord avec lui ; mais il lui reproche de ne pas avoir admis les natures plastiques ou formatrices et d'avoir voulu expliquer l'origine et la conservation du monde physique par des causes purement mécaniques et matérielles. La cause de cette erreur fut que Descartes ne reconnaissait que deux sortes d'êtres : les êtres pensants et les êtres étendus, et qu'en outre il faisait consister l'essence de la pensée dans le sentiment intérieur qu'on a. Il devait par conséquent nier la réalité des natures plastiques, qui ne sont pas des substances étendues, et qui cependant ne sont douées de sentiment ni de conscience. L'existence des natures plastiques ou formatrices a été admise, suivant Cudworth, par plusieurs grands philosophes de l'antiquité, Platon, Aristote, Empédocle, Héraclite, Hippocrate, Zénon ; elle l'a été aussi par les néoplatoniciens et les paracelsistes. Ceux-ci reconnaissent que le corps des animaux un principe qu'ils appelaient *archée*, et qui est la même chose que ce que Cudworth appelle une *nature plastique*. Quand on rejette les natures plastiques, il reste plus que trois partis à prendre : ou il faut attribuer au hasard la formation et la conservation du monde, ou il faut tout rapporter à des causes purement matérielles et mécaniques ; enfin il faut faire intervenir Dieu constamment et dans les moindres détails. Le système qui attribue au hasard l'auteur et le conservateur du monde est trop opposé aux faits de l'expérience et aux notions les plus simples du raisonnement pour qu'il soit nécessaire de le réfuter. Le système qui attribue tout à des lois mécaniques et matérielles était celui qu'avait adopté Descartes. Les principes du mouvement dont il parlait ne sont autre chose qu'une nature plastique qui agit sur la matière du monde corporel, qui y conserve toujours la même quantité de mouvement et disperse ce mouvement, en le transportant d'un corps dans un autre, selon des lois qu'elle ne peut pas violer. Dès que l'on admet une nature plastique qui préside au mouvement, on ne voit pourquoi on refuserait de croire que cette nature sert à la disposition régulière de la matière dans les plantes, dans les animaux, et généralement dans tout ce qui concerne l'arrangement et l'harmonie de l'univers. D'ailleurs, dans l'univers, suivant Cudworth, des phénomènes qui surpassent le pouvoir du mouvement mécanique, par exemple la respiration des animaux ; il y en a même qui sont contraires à ces lois, comme la distance du pôle de l'écliptique à l'équateur. Il y a encore un troisième système : c'est celui qui fait intervenir Dieu constamment dans le monde matériel. Mais, comme ce système rabaisse la majesté divine, on ne rend pas compte des faits ; comment expliquer tant de désordres dans l'univers, tant de résultats avortés et manqués, si la cause qui les produit était toute-puissante ? Il faut donc admettre

Il existe une nature inférieure qui exécute les ordres de la Providence, en ce qui concerne les mouvements réguliers de la matière. La nature astucieuse agit sans choix et sans discernement : elle n'exclut donc pas la Providence ; au contraire, on ne peut s'expliquer son existence qu'en admettant une intelligence supérieure à elle, qui l'a produite et qui la dirige.

Ce même système des natures plastiques sert à Cudworth à expliquer le problème de la communication de l'âme avec le corps, que l'on regardait alors comme la question la plus importante de la philosophie. On connaît les différentes hypothèses proposées par les philosophes contemporains de Cudworth : les esprits animaux, l'influence physique, les causes occasionnelles, l'harmonie préétablie. Cudworth explique la communication de l'âme et du corps en admettant un médiateur plastique. L'homme, suivant lui, est composé non pas de deux substances, mais de trois. Il y a en nous un être qui vit, sans que nous le sachions, les ordres de son âme et les exécute par le moyen de nos organes corporels. D'un autre côté, ce même être, le médiateur plastique, lorsqu'il est ébranlé par les mouvements de notre corps, avertit notre âme de ces mouvements, et elle se détermine d'après ses indications. Ce système sur les natures plastiques est ce qu'il y a de plus essentiel et de plus original dans la philosophie de Cudworth.

Il nous pourrions y signaler encore d'autres points importants, et en particulier une argumentation dans laquelle il essaye d'expliquer rationnellement la création faite du néant. Il prétend que dans un certain sens quelque chose peut provenir de rien, tant qu'une chose qui n'existaît pas auparavant vient ensuite à l'existence. Cette supposition ne forme aucune contradiction, et en métaphysique les preuves *a posteriori* n'ont point force décisive. L'expérience n'est pas non plus absolument contraire à cette assertion ; car nous raisonnons dans les accidents des choses des changements qui n'existaient pas antérieurement ; pourquoi ne pourrait-il pas naître aussi de substances nouvelles ?

Quelques écrivains, en particulier Meiners et Dugald Stewart, ont prétendu trouver une grande analogie entre les idées de Cudworth et celles de Kant. Les deux philosophes ont en commun le principe du spiritualisme, savoir : qu'il y a en nous des idées qui ne procèdent que de l'activité supérieure de l'esprit ; mais Cudworth a réuni à ce principe une teinte de mysticisme platonique que l'on ne trouve aucune trace dans le système de Kant. Il y a une analogie plus grande entre la doctrine kantienne et celle d'un philosophe que l'on compte ordinairement parmi les disciples de Cudworth, Richard Price, dont le mérite principal, suivant Dugald Stewart, est d'avoir développé les théories de Cudworth aux systèmes matérialistes et matérialistes de son temps. Cependant il ne paraît pas que Kant ait emprunté au-

cune de ces idées à Cudworth ni à Price. Il ne les cite jamais dans ses ouvrages, et indique toujours Hume comme le seul philosophe qui donna l'éveil à son esprit et l'amena à concevoir les idées principales de son système.

Ce sont surtout les éloges de Mosheim et de Jean Leclerc qui ont fait à Cudworth sur le continent la grande réputation qu'il conserve encore, et qui est peut-être au-dessus de son mérite : le premier a traduit en latin le *True Intellectual System of the Universe* (Iéna, 1733, in-fol. ; 2^e édit., augmentée de commentaires, Leyde, 1773, 2 vol. in-4^o) ; et le dernier en a donné une analyse détaillée dans le t. V de sa *Bibliothèque choisie*. Cudworth était un homme d'une immense érudition, un esprit distingué par beaucoup d'étendue et de clarté ; mais on ne peut pas dire que ses idées aient exercé une grande influence sur le développement de la philosophie. C'est surtout par les documents qu'ils renferment sur la philosophie ancienne que ses ouvrages peuvent être précieux. Leibnitz disait avoir trouvé dans le *Système intellectuel* de Cudworth *beaucoup de science, mais point assez de méditation*. (AM. PRÉVOST, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec addit.)

De Gerando, *Histoire des Systèmes de Philosophie*, 2^e partie, t. II, p. 333. — *Retrospective Review*, t. VI, p. 49. — *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, t. I, p. 606. — Jannet, *De Cudworthii Doctrina*, 1849.

* **CUÉLLY** (Olivier DE), théologien français, né à Laval, en 1565, mort vers l'année 1620. Il fit profession de la règle de Saint-Dominique au couvent de Laval, et vint ensuite à Paris, où il parut dans plusieurs chaires. On a de lui : *Morale interprétation sur les premiers chapitres du prophète Ezéchiel* ; Paris, 1611, in-8^o ; — *Les Fléaux de Dieu sur les hommes, avec les remèdes qu'on y doit apporter* ; Paris, 1613, in-8^o. B. H.

Quétif et Échard, *Script. ordinis Prædicat.*, t. II. — Desportes, *Bibliographie du Maine*. — E. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. III.

* **CUELLAR** (Geromino DE), poète dramatique espagnol, né en 1608, mort en 1669. Il fut l'objet des faveurs de Philippe IV ; en 1650 il obtint le grade de chevalier de San-Yago, et plus tard il fut élevé au poste, important alors, de secrétaire des ordres militaires. Diverses pièces de sa composition n'offrent rien de fort remarquable ; mais on trouve son nom en tête d'une œuvre très-originale et très-digne d'attention : *Le Pâtisier de Madrigal* (*El Pastelero de Madrigal*). Elle retrace un événement singulier, qui se passa sous le règne de Philippe II. Ce pâtisseries est un habile imposteur, qui quelque temps après la mort du fameux Sébastien, roi de Portugal, tué en Afrique dans une expédition malheureuse, réussit à se faire passer pour ce malheureux prince. La princesse Anne d'Autriche, cousine de Sébastien et religieuse dans un couvent de Madrigal (petite ville de Castille), donna dans le piège. La ressemblance frappante

de l'imposteur avec l'infortuné monarque, sa bonne mine, son assurance, l'empire que le mystère exerce sur des esprits prévenus, tout se réunit pour rassembler autour de lui un grand nombre de partisans; la catastrophe ne se fit pas attendre : Philippe II envoya à Madrigal un agent chargé de saisir et punir les conspirateurs; ceux qu'une promptte fuite ne déroba pas à la sévérité du redoutable fils de Charles-Quint moururent dans les supplices ou furent jetés dans des cachots qui ne lâchaient jamais leur proie. Le *Pâtissier* fut pendu. Tel est l'épisode étrange que Cuellar a fidèlement et avec habileté transporté sur le théâtre. Un critique judicieux remarque fort bien qu'il est inutile de signaler ce qu'il y a de saisissant, de profondément dramatique dans ces combinaisons. Le caractère du *Pâtissier* est un des plus remarquables qu'il y ait à la scène. Tel est l'art avec lequel le poète en a ménagé les effets, qu'à la lecture, à la représentation, le lecteur, le spectateur, bien qu'averti dès les premières scènes, se surprend par moments à partager les doutes de l'alcade. G. B.

A.-J. von Schack, *Geschichte der dramatischen Literatur und Kunst in Spanien*, t. III, p. 409. — L. de Viel-Castel, *Le Drame historique en Espagne*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} novembre 1840, p. 341.

CUESTA (D. Gregorio Garcia de LA), général espagnol, né en 1740, dans un village de la Vieille-Castille, mort à Palme, en 1812. Il était parvenu au grade de brigadier lorsqu'il fit la campagne de 1793 contre la France, à l'armée de Catalogne, sous les ordres de Ricardos. La valeur dont il fit preuve dans diverses occasions, principalement le 26 novembre, à l'affaire de Saint-Féréol, lui valut le grade de maréchal de camp. Le 20 décembre il remporta sur les Français un nouvel avantage, qui les obligea d'évacuer Saint-Elme, Port-Vendres et Collioure. Il les battit dans quelques autres rencontres, et lorsque les troupes espagnoles commencèrent à essayer des revers, il s'enferma dans Urgel. Plus tard il reconquit la Cerdagne, que les Français occupaient depuis deux ans, et il se disposait à envahir le Roussillon, lorsque la paix de Bâle mit fin aux hostilités. Créé lieutenant général, il fut en 1798 nommé président du conseil de Castille. Loin de se ranger parmi les courtisans du prince de la Paix, il se prononça plusieurs fois contre lui, notamment à l'occasion de la disgrâce du ministre Urquijo, son ami. A la chute du favori, Cuesta fut nommé, en mars 1808, par Ferdinand VII capitaine général de la Vieille-Castille, et peu de temps après vice-roi du Mexique. Les événements le retirèrent dans la Péninsule : il prit les armes pour résister à l'invasion des Français; mais il éprouva successivement des échecs assez considérables, et fut privé de son commandement par la junte de Séville, au mois d'octobre 1809. Voyant la domination française se consolider en Espagne, il se retira dans l'île de Majorque. Cuesta fut un général médiocre mais brave,

sévère mais juste, infatigable mais peu intelligent. Les soldats le craignaient et l'aimaient même temps.

Biog. étr. — Mém. du prince de la Paix. — Guér et Lavallée, l'Espagne, dans l'Univ. pitt.

* **CUEURET** ou **CURET** (*Pierre*), théologien français, vivait vers le milieu du seizième siècle. Il fut chanoine de l'église du Mans et chapelain du duc de Mayenne. Le duc son maître lui un jour remplir une mission compromettante il l'envoya durant les troubles porter à un de ses partisans une lettre qui fut saisie. Six ans après, Cueuret en était encore à solliciter le pardon du roi, comme nous l'apprendent de ses lettres, conservée dans le fonds de thune (Bibl. impér., n° 8434). On a de lui *La Fleur de Prédication selon saint Ephrem traduite de grec en latin et de latin françois*, petit in-fol., sans date. Le traducteur latin est Ambroise le Camaldule. Suivant Croix du Maine, nous devons à Cueuret la première édition du *Triomphant Mystère des Actes des Apôtres*, d'Arnoul et de Simonban, publiée en 1537. B. HAURÉAU

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*. — B. réau, *Hist. littéraire du Maine*, t. III.

CUEVA (*Beltram de LA*), seigneur castillan mort le 1^{er} octobre 1492. Favori du roi de Navarre Henri IV, surnommé *l'Impuissant*, jouit auprès de ce prince d'un crédit qui excita la jalousie des grands et amena une révolte du peuple. Les deux partis se rencontrèrent à dina del Campo. Cueva fit des prodiges de valeur; mais la journée n'ayant pas été décisive, il sacrifia au repos du royaume ses propres intérêts, et se démit de ses dignités; le titre de d'Albuquerque fut la récompense de ce dévouement. Après la mort de Henri, il soutint en 1475, les droits de Ferdinand et d'Isabelle contre la princesse Jeanne, dont il passait pour être le père, et que le parti d'Isabelle avait fait comme bâtarde pour l'écartier du trône.

Guérout et Lavallée, *l'Espagne, dans l'Univ. pitt.*

CUEVA (*Jean de LA*), poète espagnol, de Séville, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On n'a point de détails sur la vie de cet homme, qui tient cependant une place distinguée dans la littérature espagnole. Il beaucoup étudié les anciens, et ce fut sur Ovide qu'il chercha à imiter. Venu après lui par les poètes dramatiques Lopez de Rueda, Naharro et Christophe de Castillejo, il mit plus dans le plan de ses pièces et donna plus d'élévation à son style dramatique. Comme nous dit, dans son *Art poétique*, sous le règne de Charles-Quint la plupart des écrivains espagnols qui travaillaient au théâtre prenaient les anciens pour modèle et il renversa la barrière élevée entre la tragédie et la comédie, et mit ensemble sur la scène les rois et des hommes vêtus de bure. Torr Naharro en avait avant lui donné l'exemple. La liste des ouvrages de La Cueva est longue.

publia d'abord à Séville, en 1582, un recueil de poésies intitulé *Obras*. En 1603 parut, encore à Séville, un poème héroïque en vingt chants sur la conquête de la Bétique. Cet ouvrage n'est pas sans mérite; et quoiqu'il soit difficile de le lire d'un bout à l'autre sans éprouver de l'ennui, on y trouve de temps en temps des beautés à admirer. Parmi ses *Comédies*, publiées à Séville en 1588, in-4°, on remarque quatre tragédies : *La Mort de Télémaque*, *La Mort de Virginie*, *Le Prince tyran*, enfin *Les Sept Enfants de Lara*. Montiano y Luyando, dans sa dissertation sur les tragédies espagnoles, loue Jean de La Cueva d'avoir su peindre les passions sans sortir du naturel, mais lui reproche la violation des unités et l'introduction des personnages allégoriques. Voici le jugement que Bouterweck, l'un des plus judicieux historiens de la littérature espagnole, porte sur l'*Art poétique* du même auteur : « On y trouve, dit-il, d'utiles enseignements sur l'histoire de la poésie espagnole, surtout celle du drame; mais cet ouvrage, versifié en tercets, régulièrement et purement crit, ne mérite d'ailleurs nullement le nom l'*Art poétique*. » Nous passerons sous silence quelques autres ouvrages de La Cueva, beaucoup moins remarquables que ceux dont nous venons de parler, et qui eux-mêmes sont aujourd'hui très-rars. On ignore la date précise de la mort de ce poète. [*Enc. des G. du M.*]

Antonio, *Biblioth. Hispana nova*. — Montiano y Luyando, *Sobre las Tragedias españolas*. — Bouterweck, *Hist. de la Littérature espagnole*. — Velasquez, *Origine de la Poésie espagnole*. — Ticknor, *Hist. of Spanish Literature*, II et III.

* **CUEVA (Martin de La)**, grammairien espagnol, de l'ordre des Cordeliers, vivait dans le milieu du seizième siècle. On a de lui : *De Corrupto docendæ grammaticæ latinæ genere et ratione ejusdem recte breviterque tractandæ*; Anvers, 1550, in-8°.

Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*.

CUEVAS (Pierre de Las), peintre espagnol, né à Madrid, mort en 1635. Ce peintre, qui se fait remarquer par un dessin d'une fermeté rare, est moins connu par ses ouvrages que par les habiles artistes qui sont sortis de son école.

Cean Bermudez, *Diccion*.

CUEVAS (Eugène de Las), peintre espagnol, fils du précédent, né à Madrid, en 1613, mort dans la même ville, en 1667. Il excellait dans le portrait, et fut choisi pour enseigner le dessin au don Juan d'Autriche, fils de Philippe IV. On a de lui de petits tableaux d'un goût exquis. Cet artiste était aussi musicien, poète et mathématicien.

Quillet, *Dict. des Peintres espagnols*.

CUFF (Henri), littérateur anglais, né en 1560, dans le comté de Sommerset, mort à Tiburn, le 30 mars 1601. Il se distingua d'abord par ses connaissances dans la langue grecque, et fut nommé à une chaire à l'université d'Oxford. Mais la vie de professeur était une existence

trop paisible pour le caractère turbulent de Cuff. Il s'attacha à la fortune du fameux comte d'Essex, devint son secrétaire, et passa pour avoir conseillé et encouragé ses projets d'ambition. Le comte d'Essex, arrêté et mis en jugement, le chargea violemment, et lui reprocha de l'avoir excité à la révolte. Cuff montra beaucoup de dignité dans sa défense, n'accusa personne, et mourut avec courage; il fut pendu onze jours après l'exécution du comte. On a de lui : *Differences of the ages of man's life*; Londres, 1607, 1638, in-8°.

Fuller, *Worthies*. — Wood, *Athenæ Ozonienses*. — Tanner Wharton, *Life of sir J. Pope*. — *Biographia Britannica*.

CUGNAL, fameux pirate indien, mort en 1600. Il se rendit célèbre par ses exploits dans l'Inde, et résista longtemps aux efforts réunis des Portugais et du zamorin. Assiégé dans la forteresse que le roi de Calicut lui avait permis de bâtir dans ses États, il fut forcé de capituler et conduit à Goa, où il eut la tête tranchée.

M.-D. de Jancigny, *l'Inde*, dans *l'Univ. pitt.*

CUGNET DE MONTARLOT (Claude-François), homme politique français, né le 3 juillet 1778, près de Montarlot, en Franche-Comté, mort à Almeria, en Espagne, le 24 août 1824. Après avoir servi avec une certaine distinction dans les armées pendant les guerres de la révolution et de l'empire, il vint à Paris dès les premiers jours de la Restauration. Naturellement inquiet et renuant, il se mêla à toutes les intrigues politiques, et figura toujours en première ligne dans les attaques contre les différents systèmes de gouvernement qu'adoptait chaque ministre à son arrivée au pouvoir. Ainsi, en 1816, il fut arrêté comme prévenu d'avoir fait partie d'une société secrète-dite des *Chevaliers du Lion*. Acquitté après dix-huit mois de détention, il alla occuper une place subalterne dans les bureaux de *L'Indépendant*, et devint, en 1818, éditeur responsable du *Nouvel Homme gris*, devenu plus tard *Le Libéral*. Arrêté de nouveau pour avoir insulté les Suisses et traduit devant la cour d'assises de la Seine, il fut acquitté par le jury. L'année suivante, l'assassinat du duc de Berri ayant donné lieu à un changement de système politique, Cugnet protesta dans un écrit, publié le 19 février 1820, contre les propositions qui tendaient à porter atteinte à la loi des élections, à la liberté individuelle et à la liberté de la presse. Arrêté encore une fois, il fut bientôt impliqué dans un procès politique nommé *conspiration de l'est*, à laquelle on supposait le but, suivant l'acte d'accusation, d'enlever ou même d'assassiner le duc d'Angoulême dans un voyage qu'il fit en Franche-Comté. Au bout de cinq mois de détention, la cour de Besançon déclara qu'il n'y avait pas lieu à suivre contre Cugnet. A l'issue de cette affaire, il passa en Espagne, se joignit aux troupes du parti constitutionnel, fut fait prisonnier et fusillé.

Arnault, etc., *Biographie nouv. des Contemporains*.

CUGNIÈRES CONGNIÈRES, ou **GUGNIÈRES** (*Pierre DE*), juriconsulte français, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. On ignore à la fois la date de sa naissance et celle de sa mort. Il s'est assuré une place dans l'histoire en se montrant le défenseur du principe de séparation entre les juridictions laïque et ecclésiastique. Avocat du roi Philippe VI, il fut chargé, lors de l'ouverture de l'assemblée des prélats et des barons du royaume (15 décembre 1329), d'exposer les griefs des laïques, formulés en soixante-six articles. Il se fonda sur ce que les deux puissances spirituelle et temporelle étaient représentées par les deux glaives. Huit jours plus tard l'archevêque de Sens, depuis Clément VI, réfuta cette argumentation. « Les deux glaives, disait-il, représentent les deux puissances, mais toutes les deux appartiennent au pape; ce qui le prouve, c'est que lorsque saint Pierre coupa l'oreille du sacrificateur, Jésus-Christ lui dit de remettre l'épée au fourreau, mais non de la poser. » Il faut avouer que ce raisonnement était plus subtil que plausible. Le roi n'osa se prononcer contre la juridiction ecclésiastique; cependant il fit adopter douze articles qui la limitaient jusqu'à un certain point. Les actes de cette controverse célèbre se trouvent imprimés dans le recueil de Goldast : *Monarchia Sancti Romani Imperii*; 1621. On peut dire que Cugnières marqua le point de départ des efforts de la royauté pour rentrer dans son indépendance vis-à-vis du clergé. Aussi dit-on que celui-ci, pour se venger de l'avocat de la juridiction laïque, appela Pierre Cugnières le marmouset placé à l'entrée du chœur de Notre-Dame de Paris, sous le nez duquel on allait éteindre les cierges de l'autel qui l'avoisinaient.

Cont. Nangis ad a. 1329. — Harduin, *Concil.*, VII. — Fleury, *Hist. ecclés.* — Michelet, *Hist. de France*, III. — Sismondi, *Histoire des Fr.*, X.

CUGNOT (*Nicolas-Joseph*), ingénieur français, né à Void, en Lorraine, le 25 février 1725, mort à Paris, le 2 octobre 1804. Il servit en Allemagne et dans les Pays-Bas, vint s'établir à Paris en 1763, et y donna des leçons sur l'art militaire. Il avait déjà inventé un fusil, que le maréchal de Saxe avait adopté pour les uhlands. C'est pendant son séjour à Paris qu'il construisit une voiture qui était mue par la vapeur. On en fit l'épreuve; mais la violence de ses mouvements ne permit pas d'en faire usage. Cette voiture est déposée au Conservatoire des machines. La révolution, en privant Cugnot des ressources qu'il s'était créées, le força de se retirer à Bruxelles, où il serait mort de misère sans les secours d'une dame de cette ville. Il rentra en France sous le consulat, et obtint par le crédit de Mercier, auteur du *Tableau de Paris*, une pension de 1,000 livres. On a de lui : *Les Éléments de l'art militaire ancien et moderne*; 1766, 2 vol. in-12; — *Fortification de Campagne, ou traité de la construction, de la défense*

et de l'attaque des retranchements; 176 in-12; — *Théorie de la Fortification, av des observations sur les différents systèmes qui ont paru depuis l'invention de l'artillerie et une nouvelle manière de construire des places*; 1778, in-12.

Galerie hist. des Contemporains.

CUGOANO (*Ottobah*), écrivain nègre, né à Agirnaque, dans le district de Fantin, sur Côte d'Or, en Guinée, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il resta longtemps en captivité à La Grenade, vint en Angleterre à la suite de lord Hoth, qui lui avait rendu la liberté, passa au service de Cosway, premier peintre du prince de Galles. On a de lui un ouvrage traduit en français sous le titre : *Réflexions sur le traité et l'esclavage des nègres*; Paris, 178 in-12.

Grégoire, *De la Littérature des Nègres*; Paris, 18 in-8°.

CUIT (*George*), paysagiste anglais, né en 174 mort à Richemond, le 2 février 1808. Ses dispositions précoces lui valurent la protection de lord Laurent Dundas, aux frais duquel il se rendit en Italie. Il séjourna six ans à Rome; à son retour il peignit à fresque diverses pièces d'une maison de campagne de son protecteur. Il reproduisit aussi avec talent les environs de Richemond, sa santé l'obligea de se fixer et où il mourut. Parmi ses productions on distingue ses *Vues de forts du comté d'York* et les tableaux qu'il peignit pour M. Crompton.

Ann. Regist.

CUJAS (*Jacques*), le fondateur de l'étude moderne du droit, naquit à Toulouse en 1522 (1 et mourut à Bourges, le 4 octobre 1590. — Le douzième au quinzième siècle, les glossateurs avaient expliqué la loi romaine au point de vue des besoins d'une pratique immédiate; substituèrent la loi romaine aux coutumes naissantes de la féodalité, tel avait été le but que s'étaient proposé les juriconsultes de l'école de Bologne (*voy. ACCURSE, BARTOLE, IRNERIUS, etc.*). Là les efforts d'une interprétation qui, indifférente à l'esprit divers des temps et des législations, prenait à tâche d'approprier la lettre même du droit de Rome aux convenances de sociétés toutes nouvelles. Mais en pénétrant dans l'étude de ces textes, où l'on ne croyait trouver que la loi actuelle, les érudits attentifs ne tardèrent pas à se sentir en présence des débris d'un monde d'une étrange et profonde originalité. C'était l'époque de la Renaissance; l'Antiquité se développait. La divulgation des monuments littéraires de la Grèce et de Rome ayant découvert ce qu'était cette société antérieure à la fondation du christianisme, à l'envahissement des peuplades germaniques, à l'établissement du régime féodal les juriconsultes, à leur tour, durent songer

(1) Et non en 1520, comme le dit la *Biographie universelle* des frères Michaud. *Voy. Berriat-Saint-Per* *Histoire de Cujas*, p. 374, *Eclaircissements*, § 17, n° p. 462.

ire de la loi romaine un objet d'étude historique. Sans enlever cette loi, restée ou redevenue vante, aux exigences d'une pratique immédiate, les jurisconsultes entreprirent, même au risque de la rendre moins applicable, de lui resuer, par leurs explications, le sens et les cactères qui lui étaient propres dans la société ur laquelle elle avait été faite. Cette révolution ns les études juridiques s'accomplit au seizième ècle : ce fut Alciat qui eut l'honneur de l'inaurer; mais c'est à Cujas qu'appartient la gloire l'avoir définitivement instituée. Un érudit cèbre, qui fut l'auditeur et l'ami de Cujas, Jobh Scaliger, définissait ainsi l'œuvre de ce grand mine, avec une intelligence bien rare chez contemporains : « Ce qu'Alciat a commencé, as l'a accompli (1). » Et cette appréciation é développée de nos jours par un écrivain nt on nous permettra de citer ici les paroles : Résolu de retrouver autant que possible les ois de l'ancienne Rome dans leur sincérité historique, sans mélange d'idées étrangères, Cujas est un vrai Romain. Il s'est à peine éoulé trois quarts de siècle depuis que les etres et l'érudition ont reparu, et Cujas porte ans l'étude d'une législation à la fois morte et a vigueur la vue désintéressée et l'imagination 'un historien et d'un artiste. Ne craignons pas e le dire, il a aimé le droit romain en poète, l a nourri le sentiment le plus profond de sa éalité, et, par l'énergie qu'il a déployée dans ette voie, il s'est fait le véritable fondateur e l'école historique du droit : c'est de lui que ocède l'école historique allemande en ce qui ouché le droit romain. Le dernier effort de Cujas s'est porté sur Papinien; il avait comencé par Ulpien et Paul, dont les fragments ont plus complets et plus faciles; il termina a carrière par la restauration de Papinien, le plus profond, le plus grand et le plus ardu es interprètes du droit; Papinien, le jurisconsulte romain par excellence, dont le génie tait sévère, la parole précise, le caractère inflexible.... Papiuien, dont les *Réponses* et es ouvrages ne nous sont parvenus que déchirés et incomplets, comme une statue mutilée. Cujas s'attacha à ces restes sacrés. Il faut voir avec quelle industrieuse puissance il parvient leur rendre la vie, avec quel audacieux respect il pénètre et descend dans le secret de es fragments muets et glacés pour tout autre ue pour lui. Voilà son génie : c'est un esprit 'historien, c'est une imagination d'artiste; us sa plume, tout est historique, individuel; ussi dans la volumineuse collection de ses uvres vous ne trouverez pas un ouvrage qui ne soit un commentaire, une explication, une note sur les vestiges de l'antiquité (2). Cujas est le modèle de l'exégèse. »

Malgré la plénitude et la vivacité éloquentes des développements qui précèdent, on ne comprendrait peut-être pas toute l'importance scientifique de Cujas, si nous n'ajoutions pas ici une réflexion. Une œuvre littéraire, si accomplie qu'elle soit, ne suffit pas à fonder, d'une manière générale et durable, la gloire d'un homme. L'œuvre de Cujas ne fut pas seulement une explication plus habile de la loi romaine, un modèle d'exégèse, une révélation du vrai génie de la législation latine : en étudiant la loi romaine comme un objet de restauration historique, Cujas a obtenu un autre avantage; le premier, il a suscité cette idée, à savoir qu'il est pour chaque civilisation une loi propre, et par là il a contribué à reléguer la loi romaine dans son antiquité vénérable; il a émancipé de l'empire trop absolu de cette loi l'autonomie des nouvelles sociétés.

Le père de Cujas était foulon ou tondeur de drap, et s'appelait *Cujaus*; mais le fils changea de bonne heure ce nom, dont la désinence était dure à l'oreille, surtout dans la langue latine, alors seule usitée parmi les savants (1). Le jeune Cujas, dont la fortune était considérable, ne songea même pas à se livrer à l'état de son père; il se voua à l'étude, et suivit, à l'université de Toulouse, les leçons d'Arnaud Ferrier, un adepte des nouvelles doctrines juridiques, qui fut ambassadeur de France au concile de Trente et à Venise, et plus tard chancelier du roi de Navarre. Arnaud Ferrier n'a point laissé de témoignages écrits de sa science; mais Cujas, au faite de sa gloire, disait de lui « qu'il était le plus habile, le seul vraiment habile des nombreux professeurs qu'il avait connus ». Il lui dédia sa première œuvre, « les prémices de ses veilles ». Toutefois, un novateur comme Cujas devait l'être ne pouvait trouver son développement que dans l'effort d'un travail tout personnel. Aussi, le disciple d'Arnaud Ferrier se livra, en sortant de l'école, à un apprentissage opiniâtre et solitaire des langues anciennes, surtout de la langue grecque, de l'histoire, de l'éloquence, de la poésie, de la grammaire, de la philosophie, des mathématiques, etc. Il arriva ainsi à l'âge de vingt-cinq ans, en 1547, époque à laquelle il crut pouvoir ouvrir à Toulouse un cours particulier sur les *Institutes* de Justinien. Le succès qui accueillit le jeune professeur fut immense; après deux années d'enseignement, il voyait accourir autour de sa chaire, des pays les plus éloignés, non-seulement de nombreux élèves qui désertaient pour les siennes d'autres leçons, mais encore

M. Lermier, un volume in-8°; Paris, 1829, chap. v, pag. 43-46.

(1) Dès 1554 Cujas s'inscrit sous ce nom dans les actes publics. Toutefois, il est encore désigné sous le nom de Cujas en 1577, dans une lettre de M. Duranti, avocat général à Toulouse. Quand il fut dans les honneurs de la magistrature, Cujas eut la tentation d'accoler à son nom la particule nobiliaire *de*; il signa : Jacques de Cujas. Mais on ne trouve pas cette signature dans toutes les lettres du grand jurisconsulte. Voy. *Histoire de Cujas*, par M. Berriat-Saint-Prix, *Éclaircissements*, § x, ip. 527.

Voy. Gravina, *De Ortu et Progressu Juris civilis*,

Introduction générale à l'Histoire du Droit, par

des personnages déjà célèbres, parmi lesquels on doit citer Pasquier, l'auteur des *Recherches*, Jean-Antoine Lescure, avocat en renom à Grenoble, Jean Amariton, professeur de philosophie à l'université de Paris, Antoine Loisel, Pierre Pithou, etc.

C'est au milieu de ce succès, qui durait depuis sept années continues, qu'une chaire de droit romain devint vacante, en 1554, à l'université de Toulouse. Le jeune et glorieux professeur manifesta naturellement l'ambition de l'occuper. Mais l'enseignement de Cujas était nouveau; l'université de Toulouse appartenait à la vieille doctrine d'Accurse et de Bartole; elle abhorrait les méthodes importées vingt-cinq ans auparavant à Bourges par le Milanais Alciat; ces méthodes, elle les avait impatiemment tolérées dans la personne d'Arnaud Ferrier, qui, à son grand contentement, venait d'être appelé à des fonctions politiques. Il était difficile en effet qu'il en fût autrement: la ville de Toulouse était la capitale d'un pays de droit écrit; à ce titre, il lui répugnait de voir expliquer, comme une curiosité historique et littéraire, une loi qui était pour elle un objet de vivante application; d'ailleurs, l'université de Toulouse était, comme celle de Bologne, une de ces associations où les élèves avaient sur les nominations une influence principale, *universitas scholarium*, et les étudiants de Toulouse étaient dirigés en ce moment par un jeune homme dont le nom devait devenir célèbre, Jean Bodin, ennemi acharné de Cujas, dit M. Berriat-Saint-Prix (1). Par suite de toutes ces influences contraires, Cujas ne fut point nommé; il fut repoussé de la chaire vacante. Le monde savant apprit cette nouvelle avec une stupefaction dont il serait possible de citer des témoignages bien propres à faire apprécier la vivacité d'intérêt que l'on portait alors à toutes les affaires des lettres. Au reste, l'université de Toulouse parut sentir elle-même l'énormité du scandale de sa décision; pendant deux ans elle n'osa pas préférer un rival à Cujas; en 1556 seulement elle appela à la chaire restée vacante le professeur dont le nom a servi plus tard à désigner les mauvais choix de l'esprit de routine, le malencontreux maître Étienne Forcatel (2), dont, au dix-huitième siècle, Gravina disait encore en parlant de son malheureux triomphe sur Cujas: « Alors Toulouse préféra à l'homme un singe (3). » Les Toulousains ont

(1) *Histoire de Cujas, Éclaircissements*, § VII, p. 500. M. Berriat-Saint-Prix cite à ce propos ces paroles de Scot, un des éditeurs de Cujas, faisant mention des ennemis de l'éminent jurisconsulte: *In primo ordine inimicorum Cujacii primus et quasi princeps occurrit Joannes Bodinus.*

(2) Forcatel, et non Foreadel, comme on le dit vulgairement; ce professeur est ainsi nommé Forcatel dans l'acte authentique du concours dressé à Toulouse « touchant la régence vacante, aujourd'hui 29^e de mars 1554... »

(3) *Pro nefas, viventem sui repudiare cives, et Cujacio... pratulere Forcatulum, homini simiam.* GRAVINA, *De Ortu Juris civilis*, c. 180.

fait depuis d'étranges efforts pour effacer leurs annales les traces de cette erreur de université. Mais l'inexorable histoire ne s'y pas laissé prendre, et cette affaire a donné à un débat dont on peut voir les détails, fort rieux, dans une dissertation spéciale de M. Berriat-Saint-Prix (1).

En 1554, Cujas s'éloigna de Toulouse; un ses admirateurs, M. de La Case-Dieu, pronça à cette occasion une prophétie qui ne mar pas de se réaliser: « Patrie ingrata, dit-il jour tu regretteras absent celui que pré tu as dédaigné », *Ingrata patria, quem presentem contempsisti, absentem requires.* moment où Cujas quittait sa ville natale, Amariton, un de ses élèves, publiait et lui diait une partie des leçons recueillies au c de l'éminent professeur.

Cujas n'eut pas à chercher longtemps un veau théâtre pour sa gloire; la ville de Cahors hâta de l'appeler dans son université et de le cer dans une chaire que venait d'illustrer Ant Govea. Toujours suivi de son grand conc d'auditeurs, Cujas ne s'arrêta que quelques à Cahors; en juillet 1555 il passa à l'unive de Bourges, pour y occuper la chaire d'un ju consulte, François Baudoin, que ses opinion ligieuses éloignaient de la France. Cujas ne pas à un concours cette promotion extraordi car Bourges figurait pour l'enseignement droit romain au nombre des écoles les plus meuses; un grand ministre, une princesse, tectrice des lettres, Marguerite de France, de François 1^{er}, duchesse de Berry, et L'Hosp son chancelier, se chargèrent d'offrir et de curer à la ville et à l'université de Bourges l'neur de posséder le professeur dont Toul n'avait pas voulu. Mais la protection de Mar rite de France et celle de L'Hospital furent cessaires pour maintenir Cujas à Bourges. milieu des intrigues jalouses dont il fut l'obje la part notamment de deux professeurs, Hu Doneau et François Duarein. Fatigué de l'entre des rivalités que ses succès irritaier

(1) Cette dissertation fait partie des *Éclaircissements* placés à la suite de l'*Histoire de Cujas*, p. 481. On trouve encore dans la *Thémis, ou bibliothèque des consultations*, 1820, tome 1^{er}, p. 297 et suivantes. — Mais les témoignages irréconciliables qui mettent hors de contestation l'échec subi par Cujas en 1554, dans sa ville natale Toulousains ont osé placer, de 1674 à 1677, dans la galerie de leur hôtel de ville un buste de Cujas avec cette épigraphe: *JACOBUS CUJACIUS. Hic est nomen plus laudis complectitur quam quelibet potest. Ab academia Tholosana nunquam repugnans. Quod monitis jubeo quos Papirii Massoni aliorum ab eo derivata calumnia in hanc sententiam traxerit; scientque omnes urbem nostram bonis litteratis viris semper favere.* « JACQUES CUJAS nom parle plus haut que tous les discours. J'ai osé n'en être à essayer un refus de la part de l'académie de Toulouse. Qu'ils se tiennent pour avertis sur ce point ceux qui ont été induits en erreur par le mensonge de Papire Masson. Sachez tous que notre ville a toujours favorable aux hommes lettrés et de bien. » — Mais certain que dans cette affaire Toulouse a préféré le de sa gloire au respect de la vérité historique.

ne désarmaient pas, Cujas, vers le mois d'août 1557, se retira à Paris, où, trois mois après; des députés de la ville de Valence vinrent lui offrir d'occuper dans leur université une chaire à laquelle étaient attachés des appointements de six cents livres par an.

A cette époque de sa vie, Cujas avait commencé à publier ses ouvrages : ses notes sur les *Institutes*; des commentaires sur les titres *De Usurpationibus*, etc.; ses notes sur les *Sentences* de Paul; les trois premiers livres de ses *Observations*, qui dès leur apparition furent appelés par les juriconsultes, selon le langage hyperbolique du temps, une œuvre incomparable, une œuvre divine, *Opus incomparabile, opus divinum*.

Cujas se rendit à Valence, accompagné des témoignages d'envie et d'admiration qui semblaient devoir l'escorter dans sa carrière : un certain Adrien Pulvœus lança contre lui une violente satire; et Marguerite de France lui paya son voyage. Les professeurs de l'université de Valence prirent à tâche de traiter Cujas avec une déférence toute particulière; quoiqu'il fût le dernier venu au milieu d'eux, ils lui accordèrent les honneurs et les prérogatives attachés au plus ancien de leur compagnie. Cujas continua à Valence la publication de ses ouvrages, qui méritaient encore que ses leçons lui valaient l'admiration du monde savant. Il se maria dans cette ville, et prit pour femme, le 24 mai 1558, la fille d'un médecin juif d'Avignon, Marguerite du Roure. En outre, il se lia d'amitié avec un éminent personnage, Jean de Montluc, évêque de Valence. Mais il n'était pas dans la destinée de Cujas de s'arrêter même dans la ville la plus favorable à son bonheur et à sa gloire. En 1559, au mois de juin, François Duarein, un de ses ennemis, étant mort à Bourges, Marguerite de France, qui en devenant l'épouse d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, n'avait pas cessé d'être duchesse de Berry, crut l'occasion propice pour rétablir dans l'université de Bourges celui qui n'en avait été que peu d'années l'illustration. Cujas céda à ces instances souveraines, et dans cette circonstance il s'honora par un acte peu usité chez les savants de cette époque : dans sa lettre d'acceptation à Marguerite, il traita d'éminent juriconsulte et d'homme grandement regrettable ce François Duarein qui avait été son ennemi. Pendant son second professorat à Bourges, qui dura six ans, de 1560 à 1566, Cujas mit au jour ses principaux ouvrages. Il se trouvait alors en possession de toute sa gloire; il comptait des disciples dans toutes les grandes positions du temps, outre les hommes que nous avons déjà nommés, le président Jeannin, le cardinal d'Ossat, l'évêque Alphonse d'Elbène, l'avocat général Mangot, le conseiller d'État d'Empire Gifanius ou Gyfen, etc. Mais Cujas était devenu l'obligé et le client de Marguerite de France, épouse de Philibert-Emmanuel; et en 1566 cette princesse, désireuse

de relever le lustre scientifique de ses nouveaux États, appela Cujas à l'université de Turin, en lui accordant, entre autres frais et indemnités de déplacement, le titre et les émoluments de conseiller du duc son époux.

Cujas ne resta pas longtemps à Turin. Il fit un voyage à Venise, pour y voir Arnaud Ferrier, son premier maître, qui était ambassadeur de France dans cette ville, et visita les bibliothèques italiennes; il sollicita, mais en vain malgré la protection de Philibert-Emmanuel, d'obtenir en prêt le manuscrit des *Pandectes* florentines. Cosme de Médicis voulut le fixer dans ses États. Peu satisfait des mœurs italiennes, Cujas revint en France dès l'année 1567, et ce fut à Valence qu'il décida de fixer son séjour. Les habitants et les professeurs de cette ville ne firent pas rancune à l'illustre fugitif : ils le rétablirent dans les honneurs et les prérogatives qu'ils lui avaient déjà accordés; ils firent plus : il lui abandonnèrent la direction arbitraire de leur université : Cujas eut le privilège de nommer aux chaires vacantes; ses appointements furent portés à la somme annuelle de 1,600 livres; à ces honoraires, énormes pour le temps, on ajouta la jouissance gratuite d'une maison pour lui et pour ses pensionnaires; enfin, le droit de prélever une part toujours plus considérable dans les rétributions exigées à l'occasion de l'examen et des thèses. Il se présenta bientôt un événement qui permit à Cujas de montrer que de pareilles libéralités étaient bien placées en sa personne. Le 29 septembre 1567, une insurrection générale des protestants, connue sous le nom de Saint-Michel, éclata dans toute la France; Valence fut prise deux jours après par les révoltés, et soumise à la nécessité de subvenir à des réquisitions de toutes natures. Les consuls cherchaient à contracter un emprunt de 3 à 400 livres; Cujas se rendit dans l'assemblée de la commune, et prêta à la ville, sans intérêt, une somme de 200 livres. A partir de ce moment Cujas eut à cumuler les honneurs municipaux et les honneurs universitaires. Mais la continuation des troubles l'obligea à chercher un asile chez Antoine de Crussol, duc d'Uzès, dans le château de Charmes en Vivarais, à deux lieues au midi de Valence. Cujas sortit de cette retraite un an après, à la conclusion de la paix dite *boiteuse* ou *mal assise* (23 mars 1568). En 1570, de nouveaux troubles le forcèrent de se réfugier à Lyon avec sa famille. En apprenant cette seconde sécession, les universités, qui malgré les guerres ne perdaient pas de vue le savant et précieux voyageur, crurent à un retour de son humeur vagabonde, et Besançon, Avignon, Bourges se hâtèrent de lui faire des propositions. Cujas répondit à ces avances en renouvelant pour quatre années l'engagement de rester à Valence, où il reprit le cours de ses leçons, épuisé par les veilles et par une maladie, étendu dans une litière sur laquelle on le portait, n'ayant plus de vivant en lui que l'a-

mour et l'ardeur de la science. Il avait alors pour auditeurs, au milieu de la multitude de disciples dont il peuplait la ville de Valence, un des premiers historiens français et le plus grand des érudits du temps, Jacques-Auguste de Thou et Joseph Scaliger; ce dernier fut même préservé par Cujas du massacre de la Saint-Barthélemy. Mais il ne paraît pas que cet acte d'humanité ait déplu à Charles IX, qui, par une distinction sans précédent, accorda au célèbre juriconsulte un brevet de conseiller honoraire au parlement de Grenoble, daté du 15 mai 1573. A cette qualité, tout honorifique, on n'avait pas attaché de gages. Henri III répara cet oubli (17 septembre 1574), et même il convertit en une charge en titre la charge honoraire dont Cujas était pourvu (17 novembre 1574). Cujas écrivait à propos de cet emploi de conseiller titulaire, le 24 février 1574 : « Je ne le pourchasse (sollicite) que pour le garder à mon petit homme; » ce petit homme était le fils unique du juriconsulte. Au reste, Henri III ne borna pas à la faveur qui vient d'être mentionnée les marques de sa considération : les guerres religieuses avaient donné lieu, dans le Dauphiné, à de grandes usurpations de propriétés; deux commissaires furent institués avec des pouvoirs souverains de délimitation; Cujas fut un de ces deux commissaires.

Mais il y avait bien longtemps que Cujas était à Valence; en juin 1575, malgré les efforts des Valentinois, nous le trouvons tout d'un coup installé à Bourges. Les professeurs et les habitants de cette ville assurèrent à Cujas des avantages considérables, qui toutefois ne valaient pas ceux dont l'inconstant personnage jouissait à Valence. On pense que ce dernier déplacement avait été motivé par le voisinage et la crainte des protestants qui s'agitaient dans la province du Dauphiné. Mais s'il en fut ainsi, Cujas se trouva déçu dans ses espérances d'un séjour tranquille. A peine était-il à Bourges, que cette ville, donnée en sûreté au duc d'Alençon, s'emplit tout d'un coup de soldats et de querelles (en novembre 1575); Bourges, ville catholique, ne voulut pas de la garnison protestante du duc d'Alençon, et la guerre éclata des deux parts.

Cujas eut un moment l'idée d'accepter des propositions qui lui étaient faites par l'université d'Angers; il crut plus prudent de se réfugier à Paris, où, par un arrêt du parlement du 2 avril 1576, il fut autorisé à enseigner le droit romain, nonobstant une décrétole d'Honorius III qui avait interdit un pareil enseignement à la première université de France. Mais sur ces entrefaites, la paix s'étant rétablie à Bourges, les habitants de cette ville, dont le duc d'Alençon était devenu le suzerain apanager, se hâtèrent de rappeler Cujas dans leur université; cette réinstallation eut lieu avec une grande pompe, vers la fin de 1576, et le duc d'Alençon accorda par la suite à l'éminent juriconsulte une pension de

500 livres (24 mai 1579), plus la charge de maître des requêtes en son conseil.

L'histoire de Cujas ne nous impose plus de raconter de nouvelles pérégrinations. Malgré les sollicitations qui vinrent itérativement assaillir, en 1577 et 1578, de la part des Toulousains, en 1582, de la part des Valentinois, et en 1584, de la part du pape Grégoire XIII, etc., etc, Cujas resta fixé à Bourges, où il passa toute ces années pendant lesquelles l'homme, même au comble de la gloire, n'a plus devant lui que la tristesse et l'ennui. De 1577 à 1579 Cujas perdit ses meilleurs amis; la mort lui enleva encore la compagnie de ses vieux jours, puis son fils unique (1581) : « Je suis seul, isolé, privé de ce qui m'était cher, écrivait-il à un conseiller au parlement de Paris, M. de I. Guesle; pourquoi ne venez-vous arracher mon âme à la tristesse qui l'accable?... Je vous prie de m'aimer du moins toujours, puisque je n'ai plus à aimer que vous, vos parents, M. de I. Scala (Joseph Scaliger) et quelques autres. Quand il perdit son fils unique, Cujas voulut toutefois ne pas interrompre son enseignement il remonta en chaire; mais à la vue des auditeurs, dont l'âge lui représenta trop vivement celui qui venait de lui être enlevé, le professeur ne put faire entendre que des sanglots; à ce sujet, il écrivait à Loisel : « J'ai céans M. de I. Scala, de qui la douce compagnie m'a tiré du sépulchre où j'étais misérablement tombé, et m'a essuyé une partie de mes piteuses larmes. »

Cujas se remarqua, quoiqu'il fût plus que sexagénaire, et il épousa une parente, par alliance de sa première femme, une jeune fille de noble maison, Gabrielle Hervé (22 novembre 1586). Deux jeunes filles, à ce qu'il paraît, se disputaient le cœur de l'illustre vieillard; on fit contre celle qui ne fut point préférée une chanson terminée par ce refrain, que rapporte M. Berriat Saint-Prix : « Vous ne l'aurez pas, la belle Jeanne, vous ne l'aurez pas, monsieur Cujas (1). » Cujas espérait avoir un héritier de Gabrielle Hervé; il en eut seulement cette trop fameuse Suzanne, ainsi chantée dans un quatrain de temps :

Viderat immensos Cujaci nata labores

Æternum patri promeruisse decus.

Ingenio haud poterat tum magnum æquare parem
Filla; quod potuit corpore fecit opus. (ten)

(Témoignage de immenses travaux qui assuraient à son père un éternel honneur, Suzanne désespéra de pouvoir égaler l'illustre auteur de ses jours par l'effort de son esprit; de son corps elle s'y prit de son mieux, pour faire œuvre à son tour (2).)

(1) *Histoire de Cujas, Éclaircissements*, § XXIV p. 601.

(2) Il existe dans les écoles une tradition d'après laquelle les élèves de Cujas, en lui rendant visite, s'arrêtaient à luter la fille de leur maître, et c'était là ce qu'ils appelaient : *volvere opera Cujacii*. Cette tradition licencieuse n'a pas le moindre fondement; quand Cujas mourut, sa fille Suzanne était à peine âgée de trois ans.

Henri III donna à Cujas, qui venait de résigner sa charge de conseiller au parlement de Grenoble, une charge presque équivalente au présidial de Bourges. A cette occasion, le nouveau conseiller vint à Paris, où l'appela le désir d'offrir lui-même ses remerciements au roi, et il profita de l'audience qui lui fut accordée pour demander par une belle harangue en latin la licence de mettre un terme à ses travaux de professeur. Mais Henri III lui déclara par une autre harangue, d'une latinité non moins pompeuse, qu'il pouvait tout accorder à Cujas, tout, excepté le droit de ne point continuer à exciter l'admiration du monde (en mars 1588).

Un an après, Henri III tombait sous le poignard d'un fanatique (2 août 1589). La Ligue proclamait roi, sous le nom de Charles X, le cardinal de Bourbon, oncle de Henri de Navarre, qu'elle entendait exclure de la succession au trône de France en sa qualité de chef des huguenots. Le parti de la Ligue voulut obtenir de Cujas qu'il écrivit en faveur du cardinal contre le roi son neveu. On eut recours aux promesses, à la violence, au tumulte et à la terreur d'une meute populaire: Cujas demeura inflexible devant les séductions comme en présence des dangers de mort; il répondit constamment cette ère et noble parole: « Ce n'est pas à moi qu'il est permis de corrompre les lois de ma patrie (1). »

L'âme affectueuse, timide et passionnée de Cujas ne résista pas à la douleur, à l'effroi dont elle fut accablée en voyant la France, après tant de guerres religieuses, tomber en proie à la guerre civile. Au milieu des hommes de violence qui s'agitaient autour de lui, Cujas s'efforçait en vain de demander à l'étude des consolations, des distractions. Il écrivait à ses amis, tantôt sans signer ses lettres, tantôt en substituant à son nom un mot grec; car, entre les divisions et les discordes qui se disputaient tous les Français, Cujas vint à remarquer que son nom signifiait en latin: de quel pays, de quel parti? et il traduisit son nom par un mot équivalent au grec *Ποδαπός*. Dans une de ses lettres, il disait: « Je traîne péniblement ma vie sur ce sol fanatique: *ægre in hoc solo fanatico traens animam*. Cujas s'éteignit au milieu de ses souffrances et de ses tristesses, à l'âge de soixante-trois ans. Sur sa tombe, toutes les récriminations se turent un moment et ne laissèrent éclater

que le deuil de la France et du monde savant. Malgré les prescriptions contraires de son testament, les funérailles du jurisconsulte furent magnifiques; toute une province s'y associa. Le corps de l'illustre défunt fut porté en terre par ses principaux disciples. Et ces témoignages d'admiration respectueuse ne furent pas l'émotion d'un jour; nous n'en citerons qu'une preuve: la fille de Cujas, Suzanne, mariée à un gentilhomme du Blaisois par les soins du président de Thou, ayant dissipé ses biens paternels, les professeurs de Bourges lui fournirent, jusqu'à la fin de ses jours, une pension alimentaire; Cathérinot, qui rapporte ce détail dans sa *Vie de M^{lle} Cujas*, ajoute: « Elle ménageait si mal sa pension, qu'on fut obligé de la lui payer semaine par semaine, et souvent jour par jour. » Nous n'en finirions pas si nous rapportions ici tous les éloges hyperboliques dont Cujas fut l'objet de la part des savants de tous les pays. M. Berriat-Saint-Prix, qui a fait une collection de ces éloges, au nombre de plus de deux cents, en avait composé tout un volume. Un italien, Jules Pacio ou Pacius, déclarait en 1580 qu'autant les jurisconsultes dépassaient les élèves, autant Cujas surpassait tous les jurisconsultes. Scipion Gentilis, autre Italien établi en Allemagne, écrivait de 1589 à 1616: « Lorsqu'il s'agit de Cujas, il vaut mieux garder le silence que de s'exposer à en dire trop peu de chose. » Didacus Mexia, Espagnol, s'écriait, en 1640: « Cujas est l'astre le plus éclatant du droit et de la France, *micantissimum juris et Gallix sidus*. » Arthur Duck, Anglais, assurait, en 1653, que Cujas a honoré la France et l'univers. Le Napolitain Gravina avançait, de 1700 à 1708: « Cujas est le père de la vraie jurisprudence; on ne peut rien savoir que par lui; et tout ce qu'on peut savoir, c'est par lui seulement qu'on peut l'apprendre. » Il est vrai qu'à ces éloges, dont on pourrait prolonger la liste, d'amères critiques se sont mêlées; mais ces critiques, dues à des querelles contemporaines, n'ont pas survécu à Cujas, qui n'a trouvé jusque ici dans la postérité qu'un applaudissement non encore interrompu.

Cujas était petit de taille et d'une forte corpulence; il avait l'humeur vive et plaisante, et ne manquait pas volontiers l'occasion de placer un bon mot. On l'accusa d'avoir eu trop d'indulgence pour les plaisirs de la table, et l'on trouve dans une de ses lettres ces lignes, qui ne démentent pas une pareille imputation: « Il me souvient encore, écrivait-il le 17 avril 1566, à Pierre Pithou; il me souvient encore de votre bonne chère, de laquelle je me revancherai si jamais je vous tiens en ma merci, si fort et si avant, que vous serez bien aise de m'être échappé. » Cujas écrivait aussi, le 20 janvier 1571, à ce même Pithou: « Le sieur Henri Estienne m'est venu voir, et a demeuré deux jours avec moi, et si je ne me trompe, il s'en est allé bien content de ma bonne chère. »

(1) Cette réponse a été trouvée par M. Berriat-Saint-Prix dans les œuvres d'un des élèves de Cujas, Jacques Lectus ou Lectius, professeur de droit à Genève, syndic, puis ambassadeur de cette république auprès de la reine Elisabeth. Voy. *Histoire de Cujas, Éclaircissements*, t. XXI, p. 538-540. La question pour laquelle on demandait la consultation à Cujas est connue, dans l'école, sous le nom de *controverse de l'oncle et du neveu*. Il s'agissait de déclarer et de prouver qu'en vertu du droit romain la représentation n'était pas admise en ligne collatérale. Cujas pouvait reconnaître ce principe; mais ce qu'il refusait de démontrer, c'est que le droit romain réglât la succession au trône de France.

Comme toutes les intempérances se tiennent, Cujas encourut un autre soupçon : un écrivain du temps l'accuse d'être! un *sanctimonialium confessor*, confesseur de nonnains; le même savant, François Hottman, écrivait de Cujas qu'il était : *temulentus, lutulentus, turbulentus*, ivrogne, sale et brouillon. Qui ne sent ici l'accent d'une malveillance excessive, et partant peu digne de foi? Mais ces faiblesses diverses, si elles n'ont pas été toutes imaginées ou exagérées, n'empêchaient pas Cujas d'être un homme aimable selon le monde. Violent et injurieux, comme on l'était en son temps, dans toutes les querelles scientifiques, Cujas du moins s'arrêtait à l'invective et n'allait pas jusqu'à la haine; dans ses écrits, il rendait souvent justice à ses adversaires, et l'histoire ne rapporte pas de lui un acte qui soit une vengeance, une persécution. Oublieux pour ceux qui lui étaient contraires, Cujas se montrait animé d'une ardente affection pour les siens, et dans le nombre de ceux-ci il comprenait, outre ses parents et ses amis, ses disciples eux-mêmes, avec qui il se plaisait à converser en descendant de sa chaire, qu'il recevait dans sa maison, qu'il invitait à ses fêtes et à ses repas dans les champs, à qui il ouvrait sa bourse, prêtait ses livres et offrait en toute occasion un protecteur, un correspondant. L'histoire a conservé de Cujas cette particularité qu'il travaillait couché sur le parquet de sa chambre, se traînant çà et là au milieu de ses livres, dont seul il savait la place. Quand on lui demandait un des trésors de sa bibliothèque, il supputait, par la pensée, le temps que réclamait la recherche du livre en question, et il se montrait favorable à la demande selon l'importance et la profondeur des déplacements dont il conjecturait la nécessité. On pense bien que Cujas ne pouvait pas toujours revenir de ces recherches et promenades à plat ventre à travers les amoncellements de sa bibliothèque, sans quelque accident de toilette ou de propreté. Aussi l'accusait-on à ce double égard d'une indifférence excessive. Ce qui rend prodigieux les succès d'enseignement obtenus par Cujas, c'est qu'au témoignage des contemporains il ne paraît pas avoir eu toutes les qualités nécessaires à l'orateur; sa parole était trop concise, sa voix inégale, son débit précipité, sa prononciation confuse. Aussi ses élèves étaient-ils obligés de conférer ensemble les notes que chacun d'eux avait pu recueillir. Mais il est certain que Cujas réunissait du moins ces conditions essentielles à l'orateur qui enseigne : l'autorité d'abord, puis la méthode, enfin l'animation d'une pensée ardente, la plénitude, l'abondance des idées et des aperçus. Si exercé qu'il fût dans la pratique de l'enseignement, Cujas, lui-même nous a transmis ce détail, ne montait jamais en chaire sans avoir préparé chacune de ses leçons par un travail de plus de six heures.

Un point fort controversé est celui de la

communio religieuse de Cujas. Gravina n'hésita pas à déclarer que l'incomparable juriconsult était catholique, et il existe en effet des actes authentiques témoignant qu'à des époques diverses de sa vie, notamment en 1567 et en 1561 Cujas professait selon toutes les apparences la religion romaine; ces actes sont ceux qui furent dressés à l'occasion de la promotion de Cujas à des fonctions judiciaires, en son temps accessibles seulement à des catholiques avérés. Mais il n'est pas moins certain qu'on trouve dans le testament de Cujas cette double clause :
 1^o la défense de vendre ses livres à des jésuites
 2^o la recommandation faite à ses héritiers de s'en tenir, au sujet de la croyance, au texte sans commentaires de l'Écriture Sainte. Pourquoi cette allusion implicite à une doctrine accusée d'ajouter des éléments adultères au texte de la Bible? Pourquoi cette aversion manifestée contre les adversaires alors les plus éminents du calvinisme? A côté de ce double témoignage, il en est un autre, encore plus significatif : c'est une lettre dans laquelle Cujas exprime le regret de ne pouvoir se transporter à Issoudun, *pour voir et voir illud os probum, pietatis plenissimum de M. de Passy, qui nunc solus tota Gallia celebratur, cui si nunc parem, vel adsimilem hic haberemus, melius nobiscum ageretur...* Or, le précieux personnage dont Cujas parle avec tant de ferveur était un ancien évêque de Nevers, Jacques Spifame, lequel s'étant converti à la réforme, ne fut plus appelé M. de Passy, du nom d'une de ses terres. (M. de Passy eut la tête tranchée à Genève parmi ses nouveaux frères; mais avant cet accident il avait gagné un tel renom en France qu'il fut choisi pour être le député des protestants français auprès des princes d'Allemagne. La lettre dans laquelle Cujas s'exprime comme on l'a vu, au sujet de ce coryphée de la réforme, est, d'après les soigneuses conjectures de M. Berriat-Saint-Prix, du 27 décembre 1561. Ainsi, à cette date Cujas brûlait d'un feu secret pour le protestantisme; il était protestant sinon de profession, du moins de cœur, et l'on doit rappeler ici que dans son testament Cujas a déposé des témoignages peu équivoques de la persistance finale de ses sentiments en fait de religion. Il semble bien que l'on peut tirer de cette conclusion : Cujas fut un protestant que l'amour des honneurs et la crainte des persécutions retinrent dans les apparences de la foi catholique. On comprend la portée de ce mot que le juriconsulte opposait aux discussions religieuses dont il refusait toujours de se mêler : *Nihil hoc ad edictum prætoris* (cela ne concerne pas l'édit du préteur); quand Cujas parlait ainsi il faisait allusion aux études qui seules préoccupaient; il faisait plus, il exprimait sa manière son horreur pour les menaces légales qui gênaient ses secrètes préférences; aussi dans un de ses ouvrages a-t-il inscrit ce princip

ui n'est devenu banal que dans les temps modernes : « La religion ne peut être commandée; personne ne peut être contraint de croire, » *Regio imperari non potest, quia nemo cogitur ut credat invitus*. Il est presque superflu de le remarquer, il n'y eut aucune grandeur dans cette conduite de Cujas; mais l'homme était ainsi, un mélange de passion et de timidité; un esprit éminent, un cœur ému, un faible caractère.

La liste des écrits de Cujas est beaucoup trop longue pour que nous puissions la donner ici; nous nous bornerons à indiquer les principales éditions de ses ouvrages, tous remarquables, par d'autres qualités, par un style dont la clarté égale la concision et l'élégance. Les éditions principales de Cujas sont les suivantes : édition de 1606, publiée à Lyon, en 1606 et 1614, 4 vol. in-fol.; de Fabrot, à Paris, en 1658, 10 vol. in-fol.; la première édition de Naples, en 1722, la deuxième édition de Naples, en 1757; celle de Vesse-Modène, commencée à Venise en 1758 et terminée à Modène en 1782. Les trois dernières éditions forment chacune 11 vol. in-fol. Un avocat, nommé Dublé, a dressé un tableau chronologique des écrits de Cujas; ce tableau, qui ne paraît pas exempt d'erreurs, est joint notamment à l'édition de Fabrot. On a placé en outre à la tête de la plupart des collections des œuvres de Cujas une table des matières, particulièrement désignée sous le titre de *Promptuarium Cujacii*; à l'aide de ce *Promptuarium*, ou manuel, on retrouve dans les œuvres de Cujas les lois romaines, les fragments du *Corpus juris civilis*, les principes de droit, etc., auxquels le grand jurisconsulte a successivement appliqué son génie d'interprétation.

Par une clause de son testament, Cujas avait écrit à ses héritiers de vendre en détail chacun des livres de sa bibliothèque; cette mesure, commandée par l'intérêt de la fille mineure laissée par Cujas, avait d'ailleurs pour raison une crainte du jurisconsulte qui tenait à préserver sa mémoire de la publication de ces œuvres posthumes dont on ne pouvait pas manquer de publier les éléments, soit dans les notes marginales de ses livres, soit dans l'état plus ou moins forme d'un grand nombre de ses manuscrits. Mais cette précaution a été déjouée : les œuvres posthumes de Cujas sont d'une étendue plus considérable que les œuvres imprimées de son vivant. Toutefois, la bibliothèque de Cujas a été vendue en détail et dispersée selon sa volonté; nous en reste qu'un catalogue dressé par un Maximilien de Limoges, élève et ami de Cujas; ce catalogue, qui occupe 25 colonnes dans un des manuscrits latins de la Bibliothèque impériale de Paris, n° 4552, ne contient guère que l'indication de 1,312 ouvrages. En parcourant cette liste, on trouve, non sans étonnement, que la bibliothèque de Cujas aurait été aussi bien propre à un poète, à un philologue, et à un moraliste etc., qu'à un jurisconsulte. RAPETTI.

Vie de Cujas, par Papire-Masson; Paris, en 1590. — *Éloge de Cujas*, par Bernardi; Lyon, 1775, 1 vol. in-12. — Telsier, *Additions aux Éloges*; 1683, etc. — Calhérinet, *Remarques sur le testament de Cujas*; 1685. — Leyceyk, *Vita clarissimorum Jurisconsultorum*; 1686. — Simon, *Bibliothèque historique du Droit*; 1692. — Gravina, *De Ortu et Progressu Juris civilis*; 1708. — Ferrière, *Histoire du Droit romain*; 1718. — Piganolot, *Description historique de la France*; 1718. — Taisand, *Vies des Jurisconsultes*; 1791. — Nicéron, *Mémoires*. — Helneceius, *De Cujacii Obrectatoribus*; 1737. — Branquell, *Historia Juris*; 1738. — Terrasson, *Histoire de la Jurisprudence romaine et mélanges de jurisprudence*, etc.; 1750 et 1768. — Hugo, *Notice sur Cujas*; dans le *Magasin de Droit civil*; 1803. — Berriat-Saint-Prix, *Histoire du Droit romain*.

CULANT (Maison DE). Cette famille, qui était alliée aux Bourbons, aux Châtillon, aux Gamaiches, aux Sully, etc., faisait remonter son origine à Jobert, sire de CULANT, qui vivait vers 1122. Ses principaux membres sont :

CULANT (Louis, baron DE), seigneur de Châteauneuf, amiral de France sous Charles VII, mort en 1444. De retour d'une longue captivité en Orient, ce seigneur fit ajouter à son château, situé sur une haute montagne, à dix lieues de Bourges, une tour sur le modèle de celle où il avait été détenu. Il se distingua au siège d'Orléans, avec Dunois, La Hire et Xaintrailles, veilla ensuite, avec Chabannes et Charles de Bourbon, comte de Clermont, à la défense des provinces reconquises, et mourut sans postérité.

Le P. Anselme, *Hist. généalogique*, etc. — Le Bas, *Dict. encycl.*

CULANT (Charles DE), neveu du précédent, conseiller et gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Mantes et de Paris, mort en 1460. Il donna des preuves de valeur au siège de Montreuil, en 1437, suivit le dauphin (Louis XI) dans la guerre contre les Suisses, et rendit encore d'éminents services aux sièges de Rouen, de Caen, de Honfleur, etc. Des malversations dans le maniement des fonds destinés à la solde des troupes le firent dépouiller, en 1450, de sa dignité de grand-maitre. Il mourut sans avoir été réhabilité.

Pinard, *Chronologie militaire*. — Anselme, *Hist. gén.*

CULANT (Philippe DE), frère du précédent, sénéchal du Limousin, maréchal de France, seigneur de Soloynes, La Croisette, etc., mort en 1454. Il reçut le bâton de maréchal sous Charles VII, au siège de Pontoise, en 1441; il contribua beaucoup à la réduction de toute la Normandie et à la conquête de la Guyenne. Quoiqu'il eût plus de talent pour prendre des villes que pour gagner des batailles, il mourut avec la réputation d'un des plus braves capitaines du quinzième siècle.

Moréri, *Dict. hist.* — Pinard, *Chronol. milit.* — Anselme, *Hist. gén.*

CULANT-CIRÉ (René-Alexandre, marquis DE), tacticien, littérateur et musicographe français, né en 1718, au château d'Angerville, dans l'Angoumois, mort en 1799. Il suivit d'abord la carrière militaire, et fut nommé mestre de camp de dragons en 1756; mais le ministre de la guerre

n'ayant point approuvé son nouveau système de manœuvres pour la cavalerie, Culant-Ciré quitta le service en 1758, et vécut dès lors dans la retraite. Il en sortit pour paraître aux états généraux, comme député du bailliage d'Angoulême, et se cacha pendant la Terreur. On a de lui : *Remarques sur quelques évolutions de la cavalerie des dragons*; Paris, 1757, in-12; — *L'Impudent*, comédie; La Haye, 1757, in-12; — *Discours sur la manière de combattre de la cavalerie contre l'infanterie, en plaine*; 1761, in-12; — *Fables, épigrammes et pensées*; La Haye, 1767, in-12; précédé du *Symbole raisonné du Philosophe*; Paris, 1783, in-8°; — *Opinion d'un Mandarin, ou discours sur la nature de l'âme*; 1784, in-8°; — *Nouveaux Principes de Musique*; 1785, in-8°; — *Ode sur la mort du prince de Brunswick*; 1786, in-8°; — *Nouvelle Règle de l'Octave*; 1786, in 8°; — *Démonstration de la commensurabilité de la diagonale et de son rapport exact avec le côté du carré*; 1786, in-8°; — *L'Homéide*, poème; 1787, in-8°.

Féts, *Biogr. univ. des Musiciens. — La France litt.*

CULLEN (Guillaume), médecin écossais, né dans le comté de Lanark, en 1712, mort le 5 février 1790. Il fit à Glasgow ses études pharmaceutiques et médicales. Après avoir visité les Indes occidentales, en qualité de chirurgien d'un navire marchand, il vint exercer son art à Hamilton, où il se lia avec Hunter. Ils allèrent ensemble étudier à Édimbourg; Cullen en particulier obtint en 1746, grâce à l'appui du duc d'Hamilton, la chaire de chimie à l'université de Glasgow. Il quitta cette chaire en 1751 pour occuper celle de médecine, et dès lors il se fit remarquer par l'étendue de sa science autant que par la clarté et la méthode de son enseignement. A la mort de Plummer, en 1756, il succéda à ce savant comme professeur de chimie, et en 1760, après la mort d'Alston, il enseigna avec éclat la matière médicale. En 1766 il remplaça Robert Whytt, et en 1773 Jean Gregory, dans la chaire de médecine théorique et pratique. En même temps il marqua sa place dans le champ des doctrines en s'attachant à Boerhaave, en rejetant les idées de ce médecin célèbre sur la fibre élémentaire et sur les altérations chimiques des liquides. Suivant les traces de Willis, de Baglivi, de Hoffmann et de Barthez, il fonda sa physiologie sur l'étude de l'état des puissances motrices de l'organisme; il étendit l'application des principes généraux d'Hoffmann, dont il bannit l'humorisme, tout en admettant une disposition des humeurs à la putréfaction et une acrimonie générale des fluides. L'action nerveuse est la base de la physiologie de Cullen, et le spasme et l'atome sont celles de sa pathologie. Il attribue à la faiblesse toutes les fièvres, et tire de la présence ou de l'absence des signes de réaction les indications curatives, au lieu de les faire émaner du mode d'action des causes éloignées. Si l'on considère

l'état de la science à l'époque où il vivait, on connaîtra qu'il signala à merveille les indications nécessaires au traitement des fièvres, quoiqu'il eût commis une erreur palpable en voyant l'atonie des petits vaisseaux qui se trouvent à la surface du corps la circonstance principale constitutive, de la cause prochaine des fièvres. Cullen s'éleva contre l'abus des toniques de Cole de Brown; il triompha de l'humorisme quoique dans certains cas il ait encore sacré à cette théorie. Il a cependant méconnu l'irritation intérieure, cause prochaine du frisson et de la débilite, caractéristiques des fièvres. Les débris de Brown et de Cullen sont restés célèbres. « Sous le rapport théorique, dit la *Biographie médicale*, Cullen n'a point, à proprement parler, fait école; mais sa doctrine, modifiée par Brown et Pinel, a envahi la France et l'Europe. Ce qui a le moins imité, c'est la sagesse qu'il déploie dans la recherche des indications curatives, ce qu'on ne saurait trop louer, c'est le scepticisme éclairé qu'il a porté dans le chaos de la matière médicale. » On a de lui : *Physiology*; Édimbourg, 1785, in-8°, 3^e édition; — *First Lines of the Practice of Physic*; Londres, 1777, in-8°; Londres, 1816, 1 vol. in-8°; trad. en français, par Pinel, Paris, 1785, 2 vol. in-8°; et par Bosquillon, avec des notes, Paris, 1785-87, 2 vol. in-8°: excellent ouvrage, où Cullen ne parle que des maladies qu'il a observées et s'exprime avec réserve sur le sujet de celles qu'il n'a pas eues sous les yeux; *Synopsis Nosologiæ methodicæ*; Leyde, 1777, in-8°; Paris, 1790, in-8°; — *A Treatise of the Materia Medica*; Édimbourg, 1789, 2 vol. in-8°; traduit en allemand par Samuel Hahnemann, Leipzig, 1790, 2 vol. in-8°: cet ouvrage ne doit pas être confondu avec les *Lectures on Materia Medica* (Lectures sur la Matière Médicale), dont l'auteur est un élève de Cullen; — *Concerning the recovery of persons drowned and seemingly dead*; Édimbourg, 1775.

Hutchinson, *Biog. medic.* — Alkin, *Gen. Biog.* — Broussais, *op. cit.* — Sprengel, *Gesch. der Arzneykunde.*

CULLERIEK (M.-J.), chirurgien et médecin français, né à Angers, en 1758, mort le 3 janvier 1827. Ses parents, qui le destinaient à l'état ecclésiastique, le firent entrer au séminaire de sa ville natale. Il vint à Paris en 1783, et y étudia la chirurgie sous Desault, Sabatier et Pelletan. Il gagna au concours une place de maître-élève, depuis se livra avec un zèle soutenu à la pratique des opérations. Estimé de Desault, de Louis, de Chopart, il allait voir s'ouvrir devant lui les portes de l'Académie de Chirurgie, lorsque la révolution vint anéantir cette espérance. Obligé par les événements de renoncer à l'exercice de la chirurgie, il accepta à regret la charge de chirurgien d'un hôpital spécial. Cependant la maladie qu'il avait à combattre, redoutable, variée dans les formes, et dans lesquelles elle se présente, lui offrit un vaste champ d'observations, et il fit pour les syphilitiques ce que Pinel avait fait pour les aliénés.

des idées fausses sur la syphilis avaient fait usque alors employer des méthodes de traitement utiles et souvent barbares. Cullerier y substitua une thérapeutique plus rationnelle. Tirant tout le parti possible de sa situation, il ouvrit des cours, qui furent suivis par de nombreux auditeurs. Il devint membre de l'Académie royale de Médecine et président de la section de chirurgie. Il mourut d'un cancer de l'estomac, dans sa soixante-neuvième année. Il avait perdu un œil par suite d'une goutte de pus qui avait jailli dans cet organe en incisant un bubon. Cullerier n'a pas publié d'ouvrage sur les maladies vénériennes, mais il a laissé sur cette matière plusieurs mémoires qui ont été insérés dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*, dans les *phémérides médicales* et dans les *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*.

Biographie des Contemp. — Le Bas, *Dict. encyclop.*

* **CULLERIER** (*François-Guillaume-Aimé*), chirurgien français, neveu et genre du précédent, né à Angers, en 1782, mort en 1845. Il céda à son oncle dans la place de chirurgien en chef de l'hôpital du Midi, à Paris, et continua la route que lui avait tracée son prédécesseur. Muni d'un esprit juste et surtout éminemment consciencieux, Cullerier s'est appliqué à démêler la vérité au milieu des opinions contradictoires qui ont été exprimées sur la maladie vénérienne sur son traitement. Il a eu le courage d'en appeler à l'expérience, et le succès a couronné ses efforts : aussi la thérapeutique des affections syphilitiques lui doit-elle beaucoup, surtout parce qu'il a su se garantir de toute idée systématique exclusive. Cullerier s'est également livré à l'enseignement clinique, de la manière qui est la plus favorable aux élèves, c'est-à-dire en leur présentant les faits et en les engageant à réfléchir, sans leur imposer d'opinions ni de doctrines. C'est dans les articles du *Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie pratiques* (15 vol. 8°; Paris, 1830-36), faits en commun avec Félix Ratié, que se trouvent consignés les meilleurs résultats de ses travaux. Le principal ouvrage de Cullerier a pour titre : *Recherches sur la Thérapeutique de la Syphilis*; Paris, 1816, in 8°. [*Enc. des G. du M.*]

Biographie des Contemporains.

CULLERIER (*Auguste*), chirurgien français, fils du précédent, né à Paris, en 1805. Il entra sous les auspices de son oncle, fut reçu docteur en 1832, et est actuellement chirurgien de l'hôpital. Élu chirurgien principal de la 6^e légion de la garde nationale, il fut décoré à la fin des funestes journées de juin de 1848. On a de lui plusieurs bons articles dans le *Dictionnaire des Études pratiques médicales*.

Chaille, Les Médecins de Paris.

CULLUM (*Sir John*), antiquaire anglais, né en 1733, mort à Londres, le 9 octobre 1785. On a de lui : *History of the Parish of Hawsted* et *Hardwick House*, dans la *Bibliotheca topographica Britannica*; réimprimée en 1813. Les *Anecdotes of British Topography* de M. Gough contiennent aussi quelques dissertations de Cullum.

Rose, New. biog. Dict.

* **CULMACHER** (*Philippe*), médecin allemand, natif d'Egra, vivait vers l'an 1500. Il composa un ouvrage en allemand au sujet de la peste qui fit à la fin du quinzième siècle de terribles ravages dans une grande partie de l'Europe; ce livre a été imprimé in-4°, sans lieu ni date.

Jöcher, Allg. Gel.-Lex.

CULPEPER (*Nicolas*), astrologue anglais, né à Londres, en 1616, mort dans Spitalfields, en 1654. Il s'adonna surtout à l'astrologie, et composa plusieurs ouvrages sur cette science chimérique. Le principal est : *Herbal*, souvent réimprimé : l'auteur prétend qu'on peut connaître les bonnes et les mauvaises qualités des plantes d'après les planètes sous lesquelles elles croissent.

Rees, Cyclop. — Gorton, *General biograph. Diction.*

CUMBERLAND (*Guillaume-Auguste*, duc DE), prince et général anglais, né le 26 avril 1721, mort le 31 octobre 1765. Plusieurs princes anglais ont porté ce titre, emprunté à un comté du nord-ouest de l'Angleterre; il appartenait déjà à celui qu'on connaît dans l'histoire du pays sous le nom du *prince Rupert*, et qui est mort en 1682. Le duc de Cumberland qui fait l'objet de cet article était le troisième fils du roi George II. Dans la première campagne qu'il fit, en 1743, il fut blessé à côté de son père, à la bataille de Dettingen. A Fontenoy, il ne put résister à l'habileté et à la tactique du maréchal de Saxe; mais en 1745 il se rendit célèbre en Écosse, en réprimant le soulèvement occasionné dans ce pays par la descente que le prétendant Charles-Édouard Stuart y avait opérée. Il dut, il faut le reconnaître, ses victoires et sa gloire moins à des talents supérieurs comme général qu'à la désunion et au manque de plan de ses adversaires, plus braves que bien conduits. Au moins de janvier 1746, Charles-Édouard, arrivé à deux journées de marche de Londres, battit précipitamment en retraite vers l'Écosse, et il fut complètement battu près de Culloden. Mais le duc flétrit son nom par l'abus cruel qu'il fit de la victoire; abus d'autant plus déshonorant pour les Anglais que les partisans du prétendant avaient fait preuve d'une humanité et d'une modération exemplaires pendant leur expédition dans la basse Écosse et en Angleterre. Le duc de Cumberland fut battu en 1747 par le maréchal de Saxe près de Lawfeld. En 1757 il perdit contre le maréchal d'Estrées la bataille de Hastenbeck, et conclut le 8 septembre suivant la convention de Kloster-Zeven. Il fut alors rappelé, et le commandement des troupes alliées fut confié au duc Ferdinand de Brunswick. [*Enc. des G. du M.*]

Lingard, Hist. of Engl. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

CUMBERLAND (*Ernest-Auguste*). *Voy.* ERNEST-AUGUSTE, roi de Hanovre.

CUMBERLAND (*Richard*), théologien anglican, né à Londres, en 1632; mort en 1718. Il remplit pendant trente ans les modestes fonctions de recteur de paroisse, employa ses loisirs à rédiger d'utiles ouvrages, et fut pourvu, en 1691, de l'évêché de Peterborough, sans l'avoir demandé, sans l'avoir même désiré. Il laissa en mourant la réputation d'un prélat charitable, modeste, laborieux et savant. On a de lui : *De Legibus naturæ disquisitio philosophica*; 1672, in-4°; traduit en français par Barbeyrac, 1744, in-4°; — *Essai sur les poids et mesures des Juifs*, en anglais; 1686, in-8°; — Une traduction anglaise du *Fragment de Sanchoniathon*, avec des notes historiques et chronologiques; Londres, 1720, in-8°; — Divers traités sur l'*Origine des plus anciens Peuples*, en anglais; *ibid.*, 1724, in-8°.

Biograph. Britannica. — Payne, *Account of the Life and Writings of R. Cumberland*; Londres, 1720. — Aikin, *Gener. Biograph.* — Niceron, *Mémoires*, t. V, p. 328. — *Chaufepié, Dict. hist.*

CUMBERLAND (*Richard*), littérateur anglais, né à Cambridge, en 1732, mort à Londres, le 7 mai 1811. Son goût pour la littérature s'annonça dès son enfance, et ses premiers pas dans le monde furent protégés par lord Halifax, qui lui procura dans la suite des emplois importants. Il composa divers ouvrages, entre lesquels ses comédies des *Frères* et de *L'Américain* (*The West-Indian*) eurent du succès au théâtre. Envoyé en 1780 en Portugal et en Espagne pour une négociation politique, il eut le malheur d'échouer et, qui plus est, de consumer en frais de représentation une grande partie de sa fortune; mais ce voyage ne fut pas stérile pour la littérature, le diplomate ayant recueilli pendant sa mission les matériaux d'un ouvrage intéressant. Il les publia après son retour en Angleterre, sous le titre : *Anecdotes sur les grands Peintres de l'Espagne*; 1782, 2 vol. in-12. Pour faire subsister une famille alors composée de six enfants, il dut plus que jamais recourir à sa plume. Il publia des poèmes, de nouvelles pièces de théâtre, des romances, des *Mémoires sur sa vie*, 1806, 2 vol. in-4°, que la réputation de l'écrivain et la société brillante au sein de laquelle il avait vécu firent lire avec avidité. Tant de travaux, le riche traitement attaché à sa place de secrétaire du bureau du commerce, et le mariage d'une de ses filles avec lord Edward Bentinck, ne purent préserver sa vieillesse de la gêne où d'imprudentes dépenses l'avaient conduit. Ses productions sont très-inégaies en mérite, plusieurs ayant été écrites avec une précipitation commandée. Nous ne devons pas oublier les suivantes : *La Carmélite*, tragédie; — *Le Calvaire*, poème; 1792, in-4°; réimprimé en 2 petits volumes; — *L'Observateur*; 5 vol.; reproduit dans la collection des *British Essayists*; — *Arundel*; 1789, 2 vol. in-12; — *Henry*; 1795, 4 volumes. [*Enc. des G. du M.*]

Memoirs of Richard Cumberland, written by himself;

Londres, 1807, 2 vol. in-8°. — Chalmers, *Biograph. Dict.* — Gorton, *General biogr. Dict.*

* **CUMMIEN**, théologien irlandais, vivait vers le milieu du septième siècle. Il prit part à la controverse sur le jour de la Pâque qui divisa longtemps les Anglo-Saxons et les Irlandais. Conformément au rite oriental, les Irlandais célébraient la Pâque le quatorzième jour de la lune de mars; observateurs fidèles du rituel romain les Anglo-Saxons retardaient cette fête jusqu'au dimanche qui suit le quatorzième jour. On trouve d'intéressants détails sur cette célèbre dispute dans le traité de Cummién : *Cummiæ hiberni ad Segienum Huensem abbatem, controversia Paschali*. Ce traité, recueilli par Usser, évêque d'Armagh, dans son manuscrit de la bibliothèque Cottonienne, fait partie de son recueil intitulé : *Veterum Epistolarum Hibernicarum Sylloge*.

B. H.

Tanner, *Biblioth. Hibern. Scot.*

CUNÆUS (*Pierre*), en hollandais *Van der Koope*, polygraphe hollandais, né à Flessingue, en 1565 et mort à Leyde, en 1638. A une connaissance approfondie de la théologie, de la philosophie du droit et de la politique, il joignait celle des langues anciennes, et pouvait passer en outre pour l'un des meilleurs orientalistes de son époque. En 1611 il obtint la chaire de latin à l'université de Leyde, où il professa ensuite la jurisprudence et la politique. Le gouvernement hollandais eut souvent recours à ses lumières pour élucider les questions les plus difficiles du droit commercial ou maritime, et vers la fin de sa carrière il devint historiographe des états de Zélande. Cunæus était fort irascible; aussi eut-il de longs démêlés avec les fanatiques de la réforme, prétendaient régler les convictions religieuses qui le dénoncèrent au synode de Dordrecht (1618-1619). Il les avait violemment attaqués dans sa satire mordante intitulée : *Sardi Venales : Sat. Menippea in hujus sæculi homines plerosque inepte eruditos*, etc..., à laquelle il avait joint une traduction de la satire de Julien contre les empereurs romains. Cet ouvrage, publié à Leyde, 1612, in-24, et souvent réimprimé, se trouve dans le recueil des *Tres Satyræ Menippeæ* de G. Corte, Leipzig, 1720. On a aussi de Cunæus *Animadversionum Liber in Nonni Dionysii*, Leyde, 1610, in-8°; travail d'érudition peu utile à consulter; — *Orationes varii argumenti*, éditées par son fils, Leyde, 1640, in-8°, et où l'on trouve des modèles d'art oratoire; — des *Lectures* latines, publiées par Burmann, Leyde, 1725, in-8°, et importantes pour l'histoire littéraire du septième siècle. Le plus célèbre et le plus remarquable de ses ouvrages est sans contredit son traité *De la République des Hébreux* (*Republica Hebræorum*), divisé en trois livres, souvent réimprimé et traduit en plusieurs langues. La traduction française publiée en 1733, 3 vol. in-8°, contient la continuation de ce livre de Goërie et deux autres continuations, qui fu-

joutées à cette dernière. Feller (*Biographie*, rattaché CUNÆUS) prétend que Fleury a traité sous ses *Mœurs des Israélites* le même sujet que Cunæus, avec plus d'ordre et de jugement et avec autant d'érudition. Cette singulière assertion, qu'on nous permette de le dire, prouve que l'auteur ne connaissait pas le traité *De la République des Hébreux*, qui en effet ne ressemble ni au fond ni par la forme au livre de l'abbé Fleury. Il ne s'agit pas en effet dans cet ouvrage des mœurs des Hébreux, mais de l'essence même de leur gouvernement et de leurs institutions, des tribunaux, du pontificat, du culte, etc., sujets variés, qui fournissent souvent à l'auteur d'excellentes réflexions, et dont il cherche à éclaircir les difficultés par de nombreux passages du Thalmud et des autres ouvrages rabbiniques. — Cunæus avait presque achevé un traité dans lequel il expliquait l'esprit des lois de Moïse, comparées avec celles des autres peuples, et un important commentaire de Flavius Josèphe, qu'il brûla un peu de temps avant sa mort.

AL. BONNEAU.

Joréri, *Dictionnaire historique*. — Burmann, *Trajectum Eruditum*. — Paquet, *Mém. pour servir à l'hist. des Prov. Unes*, IV.

CUNEGO (*Dominique*), graveur italien, né à Vérone, en 1727, mort à Rome, en 1794. Il apprit d'abord le dessin de Fr. Ferrari, s'attacha ensuite à la gravure, et suivit à Rome un architecte anglais nommé *Adams*, qui lui fit connaître des vues d'édifices antiques, sur les dessins de Clérisseau. Gavin Hamilton l'employa à graver les planches de la *Schola Italica*. Appelé à Berlin, Cunego séjourna quatre ans dans cette capitale, et y grava, d'après Cuningham, les traits du roi de Prusse et des princes. Il retourna à Rome en 1789. Son œuvre est considérable. Le *ber* donne la liste de ses principales pièces et les *Manuel des Curieux*. On recherche surtout son estampe du *Jugement dernier*, d'après Michel-Ange, avec la date de 1780. Cunego eut deux fils, *Aloysio* et *Joseph*, qui se sont également distingués comme graveurs.

Agler, *Neues Allg. Künstler-Lex.*

CUNÉGONDE (Sainte), fille de Sigefroi, comte de Luxembourg, morte dans l'abbaye de Kaufungen, le 3 mars 1040. Elle épousa Henri de Bavière, qui fut couronné empereur le 6 juin 1024, après la mort d'Othon III. Soit que les deux époux eussent fait vœu de continence, comme on l'a prétendu, soit qu'il y eût impuissance de part ou d'autre, ainsi que le disent quelques historiens, Cunégonde n'ent pas d'enfant. Cependant la calomnie osa flétrir sa vertu, l'empereur, trop crédule, permit que l'impératrice se soumit à une de ces épreuves appelées *Jugements de Dieu*. La légende rapporte que Cunégonde marcha pieds nus sur des socs de fer rougis au feu sans en recevoir aucune atteinte. Henri, témoin de ce prodige, demanda l'union à Cunégonde, et révéra depuis constam-

ment sa vertu. Après la mort de ce prince, Cunégonde prit le voile de la main de l'évêque de Paderborn, dans l'abbaye de Kaufungen, qu'elle venait de fonder. Elle y mourut, le 3 mars 1040. Son corps fut réuni à celui de son époux. Innocent III la canonisa en 1200. [*Enc. des G. du M.*]

Vie de sainte Cunégonde, par un chanoine de Bamberg, dans les *Acta Sanctorum*.

CUNÉGONDE ou **KINGE** (Sainte), fille de Béla IV, roi de Hongrie, et petite-fille de Théodore Lascaris, empereur de Constantinople, mourut à Landecz, le 24 juillet 1292. Elle épousa Boleslas, dit *le Chaste*, roi de la Petite-Pologne, vécut, ainsi que son époux, dans une continence complète, et se voua au service des malades dans les hôpitaux. Après la mort de son époux en 1279, elle se retira dans un monastère à Landecz. Elle a été canonisée par Alexandre VIII, en 1690.

Diugosse, *Hist. Polonica*, liv. 6. — Les Bollandistes, *Acta Sanctorum*.

CUNÆUS. Voy. CUNÆUS.

* **CUNHA** (*João-Pereira-Agostin DA*), chevalier portugais, né dans la seconde moitié du quatorzième siècle, mort dans la première du quinzième. Ce personnage, célèbre par Camoëns, puisqu'il faisait partie des douze de Portugal, était d'origine française. On lui donne pour aïeul Guterre, chevalier français, du pays de Gascogne, qui aurait accompagné D. Henrique lors de la venue de celui-ci dans la Péninsule. Les marquis de Lourical, les comtes da Cunha, de San-Vicente et de Lumières réclament la même origine. Le père d'Agostin da Cunha s'appelait Gilvas ou Vasques, et Jean I^{er} lui avait concédé Gestaço, dont il était devenu seigneur. Il remplissait auprès du fondateur de la maison d'Aviz l'office de porte-étendard (*alferes mor*) ; il en avait reçu de nombreux bienfaits, et cependant les apagnages qu'il en avait obtenus ne lui paraissant pas récompenser ses services, il avait passé en Castille, où Henri II l'avait accueilli. Par les femmes Agostin n'était pas moins illustre, car il se trouvait allié de fort près au fameux connétable Nuno Alvares Pereira. On met le chevalier dont nous nous occupons ici au nombre des douze qui prétendirent aller venger à Londres, vers 1490, l'honneur outragé des dames anglaises, qu'un injuste dédain privait de défenseurs, et qui sortirent victorieux de la lutte. A ce récit, fort contesté par l'histoire, on ajoute ici une autre prouesse : da Cunha n'aurait pris son nom d'Agostin qu'après avoir tué en champ clos un chevalier anglais portant ce nom. Il se maria par la suite avec Dona Isabel Fernandes de Moura, dont la généalogie n'était pas moins brillante que la sienne. Il en eut Nuno da Cunha, grand-chambellan de l'infant D. Fernand.

FERD. DENIS.

Retratos e elogios dos Varões e Donas, que illustraram a Nação Portuguesa em virtudes, letras e artes, etc. Lisbonne, 1822, in-4°.

* **CUNHA** (*D. Antonio Alves DA*), premier vice-

roi du Brésil et premier comte da Cunha, originaire du Portugal, vivait vers le milieu du dix-huitième siècle. C'est sous son gouvernement que la vice-royauté du Brésil fut transférée de San-Salvador à Rio de Janeiro. Appelé aux fonctions qu'il devait remplir avec tant de distinction, le 27 juin 1763, il ne s'embarqua pas immédiatement et ne prit la direction des affaires que le 10 octobre de la même année. Son administration ne fut pas de longue durée; mais elle se fit remarquer par des réformes et par des institutions utiles; il fit réparer les forteresses démantelées, édifier celle de *Praia Vermelha* et construire sur l'île *das Pombas*, qui prit dès lors le nom de *Santa-Barbara*, de vastes magasins pour conserver les poudres; il établit dans la forteresse de la *Conceição* une fabrique d'armes, et ce fut sous son gouvernement que furent réorganisées les troupes de ligne. La marine l'occupa également; enfin, ses regards se portant sur toutes les branches de l'administration, ce fut à lui qu'on dut l'hôpital *des lépreux*, fondé à Saint-Christophe. Il poussa le désintéressement jusqu'au plus haut degré; son zèle était vraiment infatigable, et l'on affirme même qu'il se portait à l'improviste sur tous les points qui réclamaient son inspection; il fut rappelé d'une manière inattendue, le 17 novembre 1767, et il eut pour successeur D. Antonio Rolim de Moura, dont le gouvernement n'eut rien de remarquable.

F. D.

Revista trimensal de Rio de Janeiro.

* **CUNHA** (D. Luiz DA), homme d'État portugais, né à Lisbonne, le 23 janvier 1662, mort le 9 octobre 1749. Il était fils de D. Antonio Alvarez da Cunha, seigneur de Taboa, garde des archives de la Torre de Tombo. Par sa mère il tenait également à l'une des familles les plus considérables du Portugal. Il étudia à Coimbre, et fut bientôt docteur en droit canon. Comme simple légiste, son jugement indiquait une telle maturité, qu'il fut élevé dès l'âge de vingt-quatre ans aux plus hautes places de la magistrature. En 1696 on le nomma ambassadeur extraordinaire à la cour de Londres, et il résida dans cette capitale jusqu'en 1712, époque à laquelle il fut envoyé revêtu du même titre à Utrecht. Après avoir pris part aux conférences qui eurent lieu dans cette ville et signé comme ministre plénipotentiaire le traité de paix qui en fut le résultat, il retourna à Londres, pour féliciter George I^{er} sur son avènement au trône. Il résidait encore dans cette ville lorsqu'un ordre de Jean V l'envoya à Madrid. Ce fut dans cette capitale qu'il fut revêtu du titre de ministre plénipotentiaire chargé d'assister au congrès de Cambray. Cette nomination se trouvant annulée par les circonstances, il alla résider à Paris; mais bientôt les différends qui survinrent entre la cour de Portugal et la France, à la suite des discussions diplomatiques soulevées par l'abbé de Livry, le contraignirent à se rendre à Bruxelles; de là il passa à La Haye, où, grâce à des né-

gociations dans lesquelles il fut secondé par le marquis de Fénelon, les nuages qui s'élevaient entre la France et le Portugal se dissipèrent. La récompense de ces derniers actes diplomatiques fut la nomination de D. Luiz da Cunha au poste de ministre de Portugal à la cour de France. Il résida en cette qualité à Paris pendant plus de vingt ans, et y mourut, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les Mémoires contemporains le représentent comme l'oracle du corps diplomatique, et la considération dont il jouissait à tant de titres s'accrut singulièrement avec les années. Ce fut lui qui, par une sage décision, empêcha que la guerre n'éclatât entre l'Espagne et le Portugal vers l'année 1735, par suite d'un événement assez futile en réalité, mais qui avait pris de proportions gigantesques. L'impartial diplomate n'hésita pas à donner tort à son pays, et par le prit de conciliation qu'il déploya dans cette circonstance apaisa le différend. D. Luiz avait acquis une instruction peu commune; mais il était demeuré durant tant d'années éloigné de son pays que son style s'en ressentait. Oliveyra affirmait même qu'il n'avait plus d'un Portugais, que le sentiment des obligations imposées par l'amour du souverain dont il défendait les intérêts, avait laissé des Mémoires diplomatiques, dont il existe plusieurs copies, et qui offrent les plus précieux documents pour l'histoire de cette période. S'il est vrai, comme on l'affirme, qu'une commission se forme en Portugal pour la publication d'une collection de documents historiques analogue à celle que l'on imprime en France, ces Mémoires ne peuvent manquer d'être promptement mis au jour. La France y trouvera sans aucun doute plus d'un document important.

FERDINAND DENIS.

O Panorama, jornal litterario, gd in-8e. — *Oliveira, Mémoires et Voyages*. — Vicomte de Santarem, *Quadrilateral*.

CUNHA (*Juan-Anastasio DA*), savant portugais, né à Lisbonne, en 1744, mort en 1790, servit durant la guerre de 1762, et fit partie d'un régiment d'artillerie, où il fut promu rapidement au grade de lieutenant; il se distingua dès lors par les études profondes qu'il avait faites en mathématiques. Il avait écrit pour démontrer la fausseté de certains points de théorie militaires par Béliard et Dulac. Le comte de Lippe commandant général des forces portugaises, dans son travail une infraction à la discipline le fit mettre en prison; un examen plus attentif de la question convainquit le général que le droit était du côté du jeune officier, et il rendit la liberté en l'inscrivant sur une liste de promotion. Ceci avait lieu en 1763. Bientôt le comte d'Oeiras, qui fut plus tard marquis de Pombal, lui confia une chaire de mathématiques à l'université de Coimbre; il jouit peu de temps de cette position honorable: accusé d'avoir manifesté des opinions peu orthodoxes, il se

enfermé dans les prisons du saint-office, puis renvoyé, sous condition de pénitence, dans un couvent d'oratoriens, d'où il sortit peu de temps après, avec la permission de reprendre ses fonctions. Nommé, par l'influence du célèbre intendant général de la police Pina-Manique, à la tête du collège de San-Lucar, que l'on venait de consacrer à l'éducation des orphelins, il se livra alors en toute sécurité à ses travaux scientifiques, et composa son Cours abrégé de Mathématiques, dont la première édition parut en 1790 et obtint un juste succès. Il ne put jouir des résultats de son travail, car il mourut au moment où l'impression du livre allait être terminée. Après sa mort, le comte de Funchal, ministre de Portugal à Londres, donna en Angleterre un travail au même savant intitulé : *Ensaio sobre os Principios de Mecanica*, comme le prodrome d'un ouvrage beaucoup plus étendu. J.-A. da Cunha est aussi un poète d'une certaine valeur, et sous le rapport Simonde de Sismondi lui a déjà rendu hommage. Son style est empreint d'une sensibilité qu'on ne s'attend pas d'ordinaire à rencontrer chez le savant qui a voué sa vie entière à la poursuite des sciences exactes. Le recueil de ses poésies, publiées par ses anciens disciples, parut en 1778.

FERDIN. DENIS.

O Panorama, jornal litterario, etc., t. IV. — Simonde de Sismondi, *Littérature du midi de l'Europe*, 4 vol. in-8.

CUNHA (*Tristan da*), navigateur portugais, mort vers 1520. Les anciens nobiliaires le font descendre de D. Guterre Pelayo, l'un des braves qui accompagnèrent le comte D. Henrique, lorsqu'il fit la conquête du Portugal. Luiz Salazar de Castro lui donna pour ancêtres les anciens rois de Léon. Son père, grand-chambellan de l'Infant D. Duarte, s'appela D. Nunoda Cunha, et ce fut aussi ce nom qu'il imposa à son fils. Par les femmes tenait à la famille d'Albuquerque. Tristan da Cunha, seigneur de Gestaço et Panoyas, fut choisi pour aller gouverner les possessions portugaises des Indes en qualité de premier vice-roi ; une maladie l'empêcha d'accepter ce poste : il fut remplacé par Francisco d'Almeida, et devint grand-chambellan du duc de Viseu, frère du roi de Portugal, Emmanuel. En 1506, il fut nommé *capitão mor* d'une flotte destinée à affermir la domination portugaise en Afrique et dans les Indes. Tristan da Cunha mit à la voile de Lisbonne le 6 mars 1506, à la tête de seize vaisseaux, sur lesquels étaient embarqués treize cents soldats. Alphonse d'Albuquerque servait alors sous ses ordres. Après avoir relâché au cap Vert et reconnu le cap Saint-Augustin au Brésil, Tristan avança tellement au Sud pour doubler le Cap de Bonne-Espérance, que quelques hommes de son équipage, légèrement vêtus, moururent de froid, que les matelots se trouvèrent hors d'état de manœuvrer les voiles. Étant parvenu par 37° 8' sud 14° 21' de longitude ouest, Tristan découvrit des îles désertes de diverses grandeurs, qui perdue, dit Camoëns, à tout jamais dans ces

mers australes le nom de Tristan da Cunha :

... Que nunca extinto
Será seu nome em todo o mar que lava
As Ilhas do Austro.

Os Lusíadas, X, 89.

Tristan ne put y débarquer (1). Une tempête terrible assaillit ses vaisseaux, les dispersa, et ne lui permit de les rallier complètement qu'à Mozambique. Chemin faisant, il aborda à l'île de Madagascar, qui venait d'être découverte, le 1^{er} février 1505, par huit vaisseaux portugais qu'Almeida renvoyait en Europe. Tristan y fit d'utiles observations sur les mœurs des habitants et les productions du pays, et jugea toute tentative d'établissement inutile. Continuant sa route, il hiverna à Mozambique, et débarqua à Mélinde trois ambassadeurs qu'Emmanuel envoyait à David, empereur d'Abyssinie (*voyez ce nom*). Il s'avança ensuite vers le nord, et mouilla dans le port de Brava, ville importante, capitale d'une petite république sur la côte de Zanguébar, et envoya don Luiz Coutinho sommer les chefs du pays de se rendre tributaires du Portugal. Ceux-ci cherchèrent à gagner du temps, jusqu'à ce que les vents orageux forçassent la flotte portugaise à s'éloigner. Tristan reconnut leur ruse, et attaqua la ville. Un premier combat fut très-meurtrier ; mais les Portugais restèrent maîtres du champ de bataille, et investirent la place. Malgré l'intrépide défense des habitants, les Portugais forcèrent la ville, la pillèrent et y firent un butin immense. L'inhumanité des vainqueurs fut telle, suivant Osorio, qu'ils coupèrent les bras à plusieurs femmes pour se saisir plus promptement des bijoux dont ces malheureuses étaient ornées. La ville fut réduite en cendres. Il fit ensuite voile pour Mogadoxo (côte d'Ajan), dont il invita le roi à se soumettre et à payer tribut. Celui-ci, instruit du massacre de Brava, fit mettre à mort les envoyés portugais, et se prépara à la défense. Tristan voulut réduire la place ; mais la force de ses murailles, celle de sa garnison et surtout l'approche de l'hiver le firent renoncer à ce dessein. Il se dirigea alors sur l'île de Socotora, dont il enleva de vive force la forteresse. Cette action d'éclat était nécessaire pour relever le courage des Portugais, qui depuis quatre mois avaient été continuellement aux prises avec le roi de Calicut. Tristan se distingua encore dans les Indes par plusieurs traits de courage. Il reprit ensuite le chemin de sa patrie avec cinq vaisseaux, et acquit une renommée qui a inspiré au poète des *Lusíades* quelques éloges par trop hyperboliques.

(1) Ce groupe d'îlots, évité par les navigateurs, à cause des tempêtes qui y sont fréquentes, ne fut revu qu'en 1697, par les Hollandais ; il n'a été habité qu'en 1811. Les Anglais en ont pris possession vers cette époque. Le climat y est fort doux, le sol fertile, quoique humide. La plus grande île a conservé le nom de *Tristan da Cunha* ; les deux autres sont appelées *L'Inaccessible* et *Le Rossignol*. Voir pour plus de détails l'excellente histoire des *Îles africaines de l'Océan Atlantique*, donnée par M. d'Arceac, dans l'*Univers pittoresque*, Firmin Didot, Paris, 1848, in-8°.

C'était néanmoins un chef d'expédition d'une haute valeur et d'une grande intelligence. Choisi par Emmanuel pour aller en ambassade à Rome auprès de Léon X, ce pape, qui se connaissait en hommes, fit tous ses efforts pour l'engager à accepter le bâton de commandement qu'il lui offrait et à servir les États de l'Église contre les Turcs. Tristan refusa. A son retour il fut fait membre du conseil intime de la couronne. Il s'était marié avec Dona Antonia Paes, et il en eut trois fils, parmi lesquels le plus illustre fut Nuno da Cunha. F. D.

Barros, *Decada 1^a*. — Souza, *Memoria genealogica dos Grandes de Portugal*. — Fonseca, *Evora gloriosa*; *Monarquia Lusitana*. — La Clède, *Histoire de Portugal*.

CUNHA (Nuno da), dixième gouverneur des Indes, né vers 1487, mort le 5 mars 1539. Fils du précédent, il appartenait, par sa mère, Dona Antonia, à la famille des Albuquerque. Comme tous les Portugais éminents de ce temps, il alla faire son apprentissage de la vie militaire en Afrique; il y servit sous Nuno Fernandes de Ataïde. Bientôt il accompagna son père en Orient, se distingua au siège d'Oja, puis assista à l'incendie qui dévora la cité de Brava; ce fut à la suite de ce terrible événement qu'il eut l'honneur d'être armé chevalier par Alfonse d'Albuquerque. Déjà connu par sa fermeté et par sa valeur, il revint en Portugal, et fut choisi par Jean III pour administrer les Indes, mais simplement avec le titre de gouverneur et non de vice-roi. Il partit de Lisbonne revêtu de sa nouvelle dignité le 18 avril 1528, et il fut accompagné par ses deux frères, Simão da Cunha et Pedro Vas da Cunha, qui devaient aussi se distinguer dans les guerres de l'Orient. Avant d'arriver à Goa, il visita la côte orientale de l'Afrique, et il détruisit la ville de Mombaca, dont le souverain inquiétait les chefs de la côte de Mozambique, devenus les alliés de la couronne de Portugal. Après avoir accompli ces exploits, il se dirigea d'abord sur Ormuz, puis sur Goa. Plusieurs mois auparavant, pendant qu'il séjournait dans le golfe Persique, on avait vu arriver à Ormuz Belchior de Souza-Tavares, avec deux brigantins; c'était le premier homme de guerre appartenant à une puissance européenne qui eût jamais pénétré à main armée dans le Tigre et l'Euphrate.

Avant de parvenir à la capitale des Indes portugaises, si cruellement menacée alors par les Turcs, Nuno da Cunha avait perdu quatre navires et environ seize cents hommes; mais il avait fait d'importantes conquêtes le long de la côte de Mozambique, et il avait ravagé l'île de Beth. Il lui resta assez de forces pour faire sentir le pouvoir des armes portugaises à plusieurs souverains asiatiques, en tête desquels il faut citer le sultan Bahadour, empereur du Gujarate. La bravoure personnelle du monarque musulman et les ressources dont il disposait le rendirent plus redoutable qu'aucun des chefs de la côte; mais le gouverneur de Goa lui prouva qu'il avait été armé chevalier par le conquérant des

Indes et qu'il saurait maintenir la puissance qu'il avait vue naître. Dans l'administration et dans les transactions commerciales, rien n'égalait l'activité, l'équité inflexible de Nuno da Cunha. On a dit avec raison qu'Albuquerque avait étalé les hases de l'immense puissance de sa nation sur trois conquêtes: Goa, Malaca et Ormuz quinze ans plus tard, da Cunha leur donna une solidité nouvelle par l'adjonction au territoire portugais de Diu, Chalé et Bacaim. Pour accomplir ces conquêtes mémorables, il dépensa pendant le cours de ses nombreuses campagnes une partie de son patrimoine: nul avant lui n'avait gardé si longtemps le pouvoir en Orient; il s'y maintenait depuis dix ans sans avoir été honoré du titre de vice-roi, lorsqu'une calomnie persévérante triompha auprès de Jean III et l'enleva le gouvernement des Indes. En vain Tristan da Cunha, son père, agissait-il avec la franchise d'un vieux marin pour rétablir les faits en vain mit-il en avant la pauvreté de son fils devenue proverbiale, l'ordre de révocation fut émis. Nuno da Cunha perdit son titre, et fut constitué prisonnier d'État. Il s'embarqua pour l'Europe au commencement de l'année 1539, mais il tomba malade en mer, et il expira le 5 mars de la même année (1), n'ayant pas atteint encore cinquante-deuxième année. A la dernière heure, jura qu'il n'avait au trésor royal que cinq monnaies d'or, trouvées parmi les dépouilles du sultan Bahdour, et qu'il avait réservées pour les montrer au roi, comme objet de pure curiosité. Lorsque le chapelain du navire l'eut interrogé sur la manière dont il voulait que l'on en usât à l'égard de sa dépouille mortelle, il laissa échapper ces tristes paroles: *Puisque la volonté de Dieu est que je meure en mer, que la mer soit ma sépulture; et puisque la terre n'a pas voulu de moi, à quoi bon lui laisser mes os?* Il recommanda seulement que l'on attachât un boulet à ses pieds afin qu'il fût enseveli réellement dans les flots. Nuno da Cunha était borgne, comme le Camoëns, qui devait lui consacrer quelques vers admirables; il avait perdu l'œil droit durant un de ces tournois qu'on désignait dans la Péninsule sous le nom de jeu de javelines (*jogo de canas*). C'était du reste un cavalier accompli et presque aussi célèbre par les mots spirituels qui lui échappaient que par la bravoure dont il donnait chaque jour les preuves les plus brillantes. Au siège de la ville d'Oja, étant encore fort jeune, il avait tué de ses propres mains le cheïck gouverneur de la ville.

Cet homme éminent mourut sans postérité, mais son frère Simon da Cunha, qui combattit aussi dans les Indes, et qui devint commandeur de San-Pedro de Torres Vedras grand-officier tranchant de Jean III, se maria avec dona Isabelle de Menezes, et perpétua la maison. Tristan da Cunha de Attayde, né

(1) Et non pas en 1538, comme le dit la *Biographie universelle*.

1655, et mort en 1728, était son descendant direct, et devint premier comte de Povolide ; il se distingua durant les guerres du dix-septième siècle.

FERD. DENIS.

João de Barros, *Decadas da Asia*. — *Memorias historicas e genealogicas dos Grandes de Portugal*. — *Os Portuguezes em Asia, Africa, America e Oceania*. — Pedro Barreto de Resende, *Tratado dos Vizos-Reys da India*, Manuscr. de la Bibl. imp.

CUNHA (*Don Rodrigo* DA), prélat et écrivain portugais, né à Lisbonne, en 1577, mort en 1643. Son père (*Pedro da Cunha*) était général des galères du royaume sous la domination espagnole. Il étudia d'abord chez les jésuites, puis il passa à Coïmbre. Après avoir été admis au collège royal de Saint-Paul, il entra dans les ordres, et se familiarisa surtout avec la jurisprudence canonique ; obligé par l'enchaînement des circonstances à remplir l'office d'inquisiteur, il fut promu, en 1615, à l'évêché de Portalegre et quelques années plus tard à celui de Porto. En 1626 il occupa le siège archiépiscopal de Braga. Il devint ainsi primat d'une partie notable de la Péninsule ; mais il était destiné par les événements politiques à remplir un rôle moins paisible. A l'époque où il dirigeait l'église de Porto, il donna la preuve d'une grande énergie et d'une rare capacité militaire, quand la flotte anglaise tenta de s'emparer de la ville. Le souvenir de ce service ne fut pas étranger à sa nomination au siège de Lisbonne. Il occupait l'archevêché depuis 1635, et il avait donné en plus d'une circonstance des preuves de son amour patriotique et de son indépendance (1), lorsqu'on vit éclater la révolution de 1640, qui plaça la maison de Bragance sur le trône. Non-seulement il prit une part active à ce grand événement, dont il fut l'un des promoteurs les plus ardents, mais il fut l'élu du peuple en l'absence du nouveau souverain, et il devint gouverneur du royaume jusqu'au moment où Jean IV put monter sur le trône. Il ne jouit pas longtemps du bonheur de voir son pays échappé au joug de l'Espagne ; il termina sa carrière à Lisbonne, le 3 janvier 1643.

On doit à ce prélat une histoire ecclésiastique de Porto, Braga et Lisbonne, dans laquelle il eut pour collaborateur Pantaeco de Ciabra, habitant instruit de Porto ; la première édition est de 1623, in-fol. ; elle a paru pour la seconde fois sous le titre suivant : *Catalogo dos Bispos de Porto, composto pelo illustrissimo D. Rodrigo da Cunha, n'esta segunda impressão adicionado, e com supplemento de Memorias ecclesiasticas d'esta diocese no discurso de onze seculos* ; Porto, 1742, in-fol.

FERD. DENIS.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — César de Fagnière, *Bibliographia historica* ; 1850. — Le comte d'Ericeira, *O Portugal restaurado* ; 4 vol. petit in-4^o. — Vertot, *Revolutions de Portugal*.

* **CUNHA MATTOS** (*Raymunde-José* DA),

(1) On affirme qu'il refusa alors le chapeau de cardinal, afin de se trouver toujours sur le théâtre des événements politiques.

général portugais, voyageur célèbre, né le 2 novembre 1776, mort en mars 1840. Son père était officier d'artillerie, et il était né à Faro, ville du petit royaume d'Algarve ; ce fut là qu'il acheva ses premières études. A quatorze ans il entra dans un régiment d'artillerie, et il fit la campagne du Roussillon sous le commandement du général Farbes. Avant de partir, il avait subi des examens qui lui avaient fait obtenir un brevet de capacité lui donnant droit à un grade ; mais il n'en partit pas moins comme volontaire. Dès le début de sa carrière, non-seulement il donna des preuves d'un ardent courage, mais il prouva que cette disposition s'alliait chez lui avec un amour infatigable de l'étude. Quand il ne se battait pas, il écrivait des mémoires sur la campagne. Au bout de trois ans il revint en Portugal, et il partit avec le grade de fourrier de l'artillerie de marine, pour les îles d'Afrique. Il demeura durant dix-huit ans à Saint-Thomé et à l'île du Prince ; sa capacité le fit avancer rapidement, et il a écrit sur ces contrées, trop peu connues en France, des mémoires statistiques riches de faits et d'observations, dont une faible partie seulement a paru à Porto en 1842. Appelé par la cour à Rio de Janeiro, il y reçut le grade de lieutenant-colonel d'artillerie, et alla en cette qualité gouverner par intérim l'île de Saint-Thomé ; nommé bientôt colonel, il retourna en 1817 au Brésil.

Lorsque la première insurrection de Pernambuco éclata, il alla servir dans cette province sous les ordres du général Luiz do Rego Barreto, et après y avoir rendu des services éminents, il fut nommé commandant général de l'artillerie de la province. Au bout de deux ans il revint à Rio, et ce fut alors que, nommé commandant des forces militaires de la vaste province de Goyaz, il recueillit sur les régions intérieures du Brésil les précieux documents qui ont depuis rendu son nom si recommandable. Député au corps législatif en 1826, et fixé dès lors à Rio, il donna la preuve des connaissances qu'il possédait dans toutes les branches de la législation militaire ; il étonnait ceux de ses collègues qui le consultaient ; ses travaux attestent la variété de ses études administratives. Après avoir été nommé en 1832 au commandement de l'Académie militaire de Rio de Janeiro, il fut appelé au poste le plus considérable qu'il pût remplir dans l'armée. La mort prématurée d'une fille qu'il adorait, et qui lui prêtait son secours dans les nombreux travaux qu'il avait entrepris, le conduisit en moins d'un an au tombeau. Nommé secrétaire perpétuel de la Société auxiliaire de l'Industrie, il fut l'un des fondateurs de l'Institut historique de Rio de Janeiro, qui l'appela à la vice-présidence.

L'ouvrage le plus important de Cunha Mattos est intitulé : *Itinerario do Rio de Janeiro ao Pará e Maranhão pelas provincias de Minas Geraes e Goiaz. Seguido de huma descripção chorographica de Goiaz e dos Roteiros desta provincia as de Mato-Grosso e S. Paulo* ;

de Janeiro, 1836, 2 vol. petit in-8°. De précieuses observations sur la géologie et la météorologie de ces provinces peu connues, des renseignements précis sur les nations indiennes qui les parcourent encore, recommandant ce livre, écrit d'ailleurs du style le plus sincère. La haute approbation que lui a donnée Auguste de Saint-Hilaire n'est pas une des preuves les moins convaincantes de son incontestable valeur.

FERD. DENIS.

Pedro de Alcantara Bellegarde, *Elogio historico ; Revista trimensal*. — Aug. de Saint-Hilaire, *Voyage dans la province de Goyaz*; 2 vol. in-8°.

* **CUNHA BARBOSA** (*Januario da*), écrivain brésilien, fondateur de l'Institut géographique et historique de Rio de Janeiro, né le 10 juillet 1780, mort le 22 février 1846. Privé en bas âge de ses parents, il demeura sous la direction d'un oncle du côté paternel, qui dirigea ses études vers l'état ecclésiastique : dès 1801 il reçut les ordres mineurs, et en 1803 il fut ordonné prêtre. Un an après il fit deux voyages à Lisbonne; mais dès 1805 il était de retour au Brésil, et il se voua exclusivement à l'étude de la théologie et à l'exercice de son ministère. En 1808 son mérite le fit remarquer de la cour, et il fut nommé prédicateur du roi Jean VI; plus tard il fut appelé à occuper une chaire de philosophie rationnelle et morale. En 1821, l'abbé Januario (c'est ainsi qu'on le nommait habituellement) concourut puissamment à l'émancipation du Brésil en fondant, de concert avec J. Gonçalves Ledo, un journal célèbre alors sous le titre de *Reverbero Constitucional fluminense*, qui à partir du 15 décembre 1821 commença à exercer une prodigieuse influence sur les destinées ultérieures de cette portion de l'Amérique du Sud. Le grand événement que préparait cette publication politique allait s'accomplir, l'ascension de l'ancienne colonie portugaise au rang des États indépendants se réalisait déjà dans l'esprit des Brésiliens énergiques, lorsque Cunha Barbosa comprit la nécessité de faire marcher les villes de l'intérieur avec celles du littoral dans l'expression du vœu national : en dépit des difficultés, il se transporta dans la province de Minas Geraes, et là il lutta avec succès contre des influences fortement opposées au but qu'il se proposait. L'Indépendance était déclarée, mais les haines que l'écrivain politique avait comprimées l'attendaient au retour. Revenu de l'intérieur à Rio de Janeiro en 1822, un ordre inexplicable le confinait dans la forteresse de Santa-Cruz, le 7 décembre, et le 19 du même mois un brick français le recevait à bord, sans qu'on eût osé lui faire son procès. Embarqué ainsi pour le Havre, il arriva en France dans un embarras d'autant plus grand, que l'on n'avait pourvu à aucun de ses besoins : en l'exilant d'une façon si arbitraire, l'autorité l'abandonnait à toutes les difficultés qui se multiplient nécessairement pour un étranger dans nos grandes villes, lorsqu'il ar-

rive privé de toute espèce de ressources. Cunha Barbosa vint à Paris, et l'énergie de son caractère suppléa à tout. Son séjour dans la capitale fut de peu de durée; mais il fut essentiellement profitable. Une faculté d'observation aussi sûre qu'elle était rapide appropriait à cette vive intelligence tous les éléments du progrès. Il avait raison sans doute de tout voir ainsi à la hâte et de tout écouter; de concentrer, en un mot, le foyer de lumière qu'il devait bientôt répandre sur son pays. Dès le mois de septembre 1823, des dépêches officielles lui apprenant que son innocence était parfaitement reconnue, il quitta Paris, et au mois de décembre suivant il débarqua à Rio de Janeiro.

D. Pedro eut hâte d'effacer les traces d'une décision arbitraire, prise d'ailleurs sans son assentiment : le 4 avril 1824, Cunha Barbosa était créé officier de l'ordre impérial du Cruzeiro nouvellement fondé, et le 25 septembre suivant on le nommait chanoine de la chapelle impériale. Ceci était la réparation du pouvoir; vint bientôt l'hommage populaire. Appelé en 1826 à la première législature par la province de Minas et par celle de Rio de Janeiro, Cunha Barbosa opta naturellement pour cette dernière; il rendait hommage à son tour à la riche contrée qui l'avait vu naître. Chargé, outre ses fonctions de député, du journal (*O Diario do Governo*) qui représentait les intérêts du gouvernement et de la direction de la typographie nationale, sa vie fut vouée dès lors exclusivement au développement du progrès politique et littéraire, qu'il rêvait pour son pays. Nommé successivement *Examinateur synodal*, *historiographe de l'empire*, et plus tard, lors de la majorité de D. Pedro II, directeur de la Bibliothèque nationale, son activité sut trouver du temps pour répondre à toutes les exigences accumulées par ces nombreux emplois.

Continuellement préoccupé d'atteindre le double but qu'il s'était proposé, le progrès des sciences historiques et l'avancement de l'industrie nationale, le chanoine Januario trouva dans son activité incessante des ressources assez multipliées pour fonder presque en même temps les deux feuilles les plus fécondes en résultats qui aient été publiées au Brésil. L'une, sous le titre d'*O Auxiliador da Industria nacional*, a répandu un nombre prodigieux de notions agricoles et industrielles; l'autre, plus importante encore, est devenue l'organe de l'Institut historique du Brésil, société qui a déjà accompli de si nombreux travaux, et dont la fondation peut être attribuée aux efforts réunis du chanoine et à ceux du général Cunha Mattos. Sous la direction de Cunha Barbosa, la *Revista trimensal* (parvenue aujourd'hui à son seizième volume) devint en réalité une collection des documents inédits relatifs à l'histoire du Brésil, et l'on ne saurait trop vanter la sagacité qui présida dès son origine au choix des publications et à la disposition des articles; une nécrologie permanente, qui suc-

de aux articles de fond, donne à ce recueil le caractère d'une biographie nationale. Chargé de diriger tant de travaux, on pourrait supposer que le temps manquait au chanoine Januario pour se livrer à des études purement littéraires et à l'exercice de son ministère comme orateur sacré. Il n'en fut pas ainsi : non-seulement on a laissé un nombre prodigieux de sermons, dans lesquels il se montre le digne successeur de Anchieta et des Vieira; mais, poète ingénieux, il a donné : *Nichteroy*, opuscule en vers, qui nous reporte aux premiers temps de la conquête, et dans lequel se trouve heureusement jointe la peinture des hautes destinées du Brésil; — *Les Garimpeiros*, *La Mutuca*, petits poèmes satiriques, dans lesquels se manifestent une manière trop piquante des malicieuses observations de l'auteur, eurent le double inconvénient de ne corriger personne et de lui créer nombreux ennemis. Ces vivacités de l'esprit liaient parfaitement chez Cunha Barbosa à la générosité du cœur et à une bienfaisance expansive. Il est probable, comme le dit un de ses biographes, qu'il eût été promu aux premières dignités ecclésiastiques s'il eût pris une part plus active aux tourmentes orageuses de la politique, et surtout s'il s'était laissé moins aller aux fantaisies de sa verve mordante. Hâtons-nous de le dire, une noble pensée préoccupait ses dernières années, lorsque la mort vint l'arrapper; comme député à l'assemblée générale législative, il allait poser les bases d'une réforme de l'instruction publique pour son pays. Jusqu'à présent, on peut l'affirmer sans crainte, n'a imprimé au Brésil l'activité scientifique et littéraire que sut lui donner Cunha Barbosa.

FERD. DENIS.

docteur Sigaud, *Revista trimensal*.

CUNI (Jean), habile fondeur français, né à Valenciennes, le 17 juillet 1561, mort vers 1640. Il s'attacha, comme son maître Chaligny, à la fonte de l'artillerie, et coula les canons des places de Valenciennes, de Nancy, et d'autres villes frontières de la Lorraine. Son fils fut aussi un fondeur distingué.

Calmet, *Bibl. de la Lorr.*

CUNIBERT (Saint), appelé aussi *Hunebert* ou *Thunebert*, né sous le règne de Childbert II, d'une illustre famille austrasienne, mort le 12 novembre 664. Il était diacre de Trèves quand Robert I^{er} vint régner en Austrasie. En 623 il fut élu évêque de Cologne. En 625 il assista au concile de Reims, où se réunirent quarante-et-un évêques des quatorze provinces ecclésiastiques du royaume des Francs. Après la retraite d'Arnoul, évêque de Metz, il fut placé à la tête des évêques d'Austrasie et gouverna avec Pepin, maire du palais. Ainsi, dès l'origine de sa puissance la famille carolingienne s'unit étroitement avec l'épiscopat. Sigebert II ayant été placé, en 633, sur le trône d'Austrasie, Cunibert conserva son rang et fut le principal ministre de ce nouveau prince. Il exerça une grande influence, que Grimoald, fils de

Pepin, devenu maire du palais après son père, ne crut pouvoir se maintenir sans son assistance et ses conseils. En 654 il se retira dans son évêché de Cologne, d'où il fut rappelé pour devenir ministre de Childéric, frère de Clotaire III. Il conserva cette dignité jusqu'à sa mort. Sa fête est placée au 12 novembre par le Martyrologe romain.

Baillet, *Vies des Saints*, 12 novembre. — Richard et Giraud; *Biblioth. sacrée*. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.

CUNIBERT, roi lombard, fils et successeur de Pertharite, mort en 700. Détrôné en 690 par Alachis, duc de Trente et de Brescia, il se réfugia et se fortifia dans une forteresse près du lac de Côme; mais secondé par ses sujets, las de la tyrannie de l'usurpateur, il défit Alachis à Coronara, et remonta sur le trône. Il enrichit le clergé de nombreuses dotations et fonda plusieurs monastères.

Sismondi, *Hist. des Rep. ital.*

CUNICH (Le P. Raimond), poète italien, de l'ordre des Jésuites, né à Raguse, le 14 juin 1719, mort à Rome, le 22 novembre 1794. Il fut un des meilleurs poètes latins de son temps, et professa quarante-cinq ans les belles-lettres au collège romain. A la suppression de son ordre, il refusa une chaire à l'université de Pise, pour ne pas quitter Rome. On a de lui : *De bono ærummæ Ælegia*; Varsovie, 1770; Crémone, 1762; — *Anthologia, sive epigrammata Anthologia Græcorum selecta, latinis versibus redacta et animadversionibus illustrata*; Rome, 1771, in-8°; augmentée d'épigrammes inédites, Reggio, 1827, in-8°; — *Homeri Ilias, latinis versibus expressa*; Rome, 1776, in-fol.; — *Epigrammatum Libri quinque; accedit Hendecasyllaborum Libellus*; Parme, 1803, in-8°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. I, p. 55.

CUNILIATI (Fulgence), théologien italien, de l'ordre des Dominicains, né à Venise, en 1685, mort le 9 octobre 1759. Il professa successivement la philosophie et la théologie, se distingua comme prédicateur, et devint vicaire général de son ordre. On a de lui : *Méditations sur les évangiles*; 1733, 4 vol. in-12; — *Méditations sur les prérogatives de Marie*; 1734; — *Vies des saints, d'après les écrivains contemporains ou les historiens les moins crédules*; Venise, 1738, 6 vol.; — *Vie de sainte Catherine de Ricci*; *ibid.*, 1747; — *Il Catechista in pulpito*; *ibid.*, 1761; — Plusieurs traités de dévotion.

Catalogue de la Biblioth. impér.

CUNINGHAM (Edmond-François), peintre écossais, né à Kelso ou Kalso, mort à Londres, en 1793. Il fut élevé sous le nom de *Kelso*, *Kalso*, ou *Calsa*, en Italie, où son père s'était retiré après la défaite du prétendant. Il étudia la peinture d'après les compositions des grands maîtres à Parme, Rome, Naples, Venise, et acquit une étonnante facilité; aussi a-t-il laissé un grand nombre de tableaux tous remarquables par la

paré de fini. Sa réputation ne fut pas stérile ; elle lui valut une fortune considérable, qu'il dissipa en prodigalités et en folles entreprises. Il passa continuellement d'un pays dans un autre, pour échapper aux poursuites de ses créanciers ; en Angleterre, la France, la Russie et la Prusse l'enrichirent tour à tour ; et néanmoins il mourut chargé de dettes. On cite comme son meilleur tableau celui qui représente le grand Frédéric à une revue, accompagné du prince de Prusse, du duc d'York et des premiers généraux de son armée.

Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lex.*

* **CUNNINGHAM** ou **CUNYNGHAM** (Guillaume), médecin et graveur anglais, né à Norwich, vers 1520, mort à Londres, en 1577. Il exerça l'art du graveur et pratiqua la médecine à Londres. On a de lui : *A cosmographical Glass* ; Londres, 1559, in-fol. Cuningham avait aussi des connaissances en astronomie.

Biographia Brit.

CUNNINGHAM (Alexandre), historien écossais, né en 1654, à Ettrick, dans le comté de Selkirk, mort vers 1737. Après avoir fait ses études en Hollande, il accompagna dans leurs voyages quelques jeunes seigneurs, notamment lord Lorne, si connu depuis sous le nom de duc d'Argyle. Sous le règne de George 1^{er}, il fut pendant cinq ans ministre près de la république de Venise. On a de lui : *Histoire de la Grande-Bretagne, depuis la révolution de 1688 jusqu'à l'avènement de George 1^{er}*, en latin ; traduite en anglais par W. Thompson, 1787, 2 vol. in-4^o : cet ouvrage, dont on apprécie surtout les détails sur les opérations militaires, annonce un observateur judicieux. Un autre personnage du même nom, et que beaucoup de traits de ressemblance autorisent à regarder comme le même, a publié une édition très-estimée d'Horace, La Haye, 2 vol. in-8^o, 1721, ainsi qu'une édition de Virgile, Edimbourg, 1742, in-8^o.

Biograph. Britannica. — Chalmers, *Biograph. Dict.*

* **CUNNINGHAM** (Allan), poète, romancier, biographe et sculpteur écossais, né à Blackwood, le 17 décembre 1784, mort à Londres, le 29 décembre 1842. Comme son compatriote Robert Burns, il partit de la condition la plus humble pour prendre rang parmi les écrivains dont s'honore son pays. Fils d'un laboureur, il apprit d'abord, comme Sedaine en France, l'état de maçon. Tout en maniant la truelle, il se familiarisait, en les entendant répéter autour de lui, avec les chants traditionnels de l'Écosse, si riche, comme la plupart des régions septentrionales, en compositions de ce genre. Ainsi naquit chez lui le goût d'une poésie où lui-même devait bientôt exceller. Dès le début il attira sur ses productions l'attention publique, et, ce qui n'était pas moins précieux, il s'acquit l'amitié de Walter Scott. En 1810 il vint à Londres, où, sur la recommandation de l'auteur d'*Ivanhoe*, il fut admis dans l'atelier du sculpteur Chantrey, après avoir été

quelque temps reporter (sténographe) de divers journaux. Cependant, il se fit remarquer comme artiste que comme poète. C'est surtout dans la ballade et la chanson qu'il réussit : ses compositions en ce genre peuvent être jugées de Walter Scott, être mises sur la même ligne que les poésies de Burns. Ses romans, moins de réputation. Il se fit connaître aussi comme biographe, et Samuel Johnson a eu en lui un digne continuateur. Les principaux ouvrages de Cuningham sont : *Marmaduke Maxw* Londres, 1822 ; — *The Legend of Richard Falter and twenty scottish songs* ; Londres, 1822 ; — *Traditional Tales of the English and Scottish Peasantry* ; Londres, 1822, 2 vol. ; — *The Songs of Scotland, ancient and modern* ; Londres, 1825, 4 vol. ; — *Paul Jones* ; Londres, 1826, 3 vol. ; — *Sir Michael Scott* ; Londres, 1828, 3 vol. : un de ses meilleurs romans. — *History of the British Painters, Sculptors and Architects*, pour la Bibliothèque de Famille (Family Library) ; Londres 1829-1833, 6 vol. ; — *The Maid of Elvar* ; Londres, 1832 ; — *Biographical and critical History of English Literature* ; 1834 : c'est une continuation jusqu'à W. Scott de l'œuvre de Samuel Johnson ; — *Lieutenant David Wilkie* ; Londres, 1842, 3 vol. ; — *History of Great-Britain, de 1668 à George 1^{er}*, 2 vol. in-4^o. On lui doit aussi une édition des œuvres de Burns, en 8 vol. Quelques-uns de ses ouvrages ont été traduits en français, notamment *Marguerite Lindsay* par M^{me} la comtesse de M^{me} avec une notice par M. de Barante ; Paris, 1844, 4 vol. in-12. On loue beaucoup cette traduction sur lit aussi avec intérêt la préface de M. de Barante ; elle résume les doctrines de l'école littéraire dont Allan Cuningham faisait partie.

V. R.

Revue de Paris, 1833. — *Conversations-Lexique Rev. enc.*, XXX, p. 532. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

CUNNINGHAM (Jacques), chirurgien et botaniste anglais, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Il résida successivement à Emoui, sur la côte de la Chine, dans l'île Cheusan, à Pulo-Condor, et envoya un grand nombre de plantes à Plukenet, à Rai et à Peltand qui en ont donné la description. On a de lui plusieurs mémoires insérés dans les *Transactions philosophiques* ; le plus remarquable pour titre : *Registre météorologique du ten* durant un voyage en Chine, en 1700, l'île de Cheusan. R. Brown lui a consacré le genre *cunninghamia*, de la famille des rubiacées.

Pultney, *Sketches*, etc.

CUNNINGHAM (Jean), poète anglais, Dublin, en 1729, mort à Newcastle, en 1771. N'avait pas encore douze ans que déjà il avait fait insérer dans les journaux de Dublin quelques pièces fugitives, qui ne sont pas sans mérite. On a encore de lui : *Love in a mist* ; 1761, in-12 ; — *Elegy on a pile of ruins* ; 1761

The Contemplatist; 1762; — *Fortune, an Epologue*; 1765; — *Landscape*. Le style de Cunningham est simple et élégant; il excelle surtout dans le genre pastoral.

Johnson et Chalmers, *English Poets*. — London *Magazine*, 1773.

* **CUNIN-GRIDAINE** (*Laurent*), homme politique français, né en 1778. Simple ouvrier rapier au début de sa carrière, il se fit remarquer par son intelligence, et devint bientôt le gendre et l'associé de son patron. Plus tard il se mêla aux événements politiques; élu député en 1827, il se montra d'abord partisan des doctrines libérales, défendit la liberté de la presse, et fut élu en 1830 parmi les 221 députés dont l'opposition donna le signal de la révolution de juillet. A dater de cette époque, M. Cunin-Gridaine entra dans les rangs du parti dit de la résistance, et vota toutes les lois proposées dans le sens de ce parti, notamment celles sur les journaux publics, sur les associations sur la presse (septembre 1835), etc. Il fut élu vice-président de la chambre des députés, puis il fit partie de presque tous les ministères qui se succédèrent jusqu'en 1848, particulièrement ceux des 15 avril 1837, 12 mai 1839 et 29 octobre 1840. Membre du dernier cabinet à l'époque du 24 Février, et poursuivi en cette qualité ainsi que ses collègues, il fut mis en prison de cause par un arrêt de non-lieu. Il n'est plus sorti depuis de la vie privée.

Son fils *Charles* CUNIN a été membre de la dernière assemblée législative, où il a siégé parmi les modérés.

Louis Blanc, *Hist. de Dix Ans*. — Capéfigue, *Hist. de Louis-Philippe*.

CUNITZ (*Marie*), femme savante allemande, née à Schweidnitz, en Silésie, au commencement du dix-septième siècle, morte à Pitscher, vers 1764. Elle étudia d'abord les langues anciennes et modernes, l'histoire, la médecine et les mathématiques; puis elle se livra entièrement à l'astronomie. M. de Lewen, gentilhomme silésien, qu'elle épousa vers 1630, fut le compagnon de ses études. Forcés de quitter Schweidnitz, lors de la guerre de trente ans, tous deux retirèrent en Pologne, et trouvèrent un asile dans un couvent de femmes. C'est là que Marie Cunitz composa ses tables astronomiques, qui furent sous le titre : *Urania propitia*; Oels, 1650, in-fol.; Francfort, 1651. La préface de cet ouvrage est de M. de Lewen.

Desvignelles, *Vie de M. Cunitz*, dans la *Bibliothèque astronomique*, t. III. — Scheibel, *Biblioth. astronom.*, 371-378.

CUNO (*Adam-Christophe-Charles*), littérateur allemand, né en 1725, à Laubingen, en Wurtemberg, mort le 19 avril 1799. Il fut recteur des écoles de Grimma. Ses ouvrages sont écrits en allemand; les principaux sont : *Markes applausissement que les chrétiens dans la primitive Eglise donnaient aux orateurs païens*; Leipzig, 1761, in-4°; — *Mémoire honorable de quelques personnes des deux sexes et de ses distinguées par leurs vertus, écrit*

périodique, dont le profit est destiné à l'entretien des pauvres qui fréquentent l'école de Grimma; ibid., 1763, in-8°; — *Notices biographiques et bibliographiques sur les théologiens protestants et autres personnes illustres de l'état ecclésiastique qui sont morts dans le dix-huitième siècle*; ibid., 1769, in-4°.

Kaysler, *Bibliograph.-Lexicon*.

CUNO (*Cosme-Conrad*), opticien allemand, né à Hambourg, en 1652, mort à Augsbourg, en 1745. Il perfectionna la fabrication des microscopes, et se livra à la poésie. On a de lui : *Mikroskopische Beobachtungen* (Observations microscopiques); Augsbourg, 1734; — *Jesus und die Seele* (Jesus et l'âme); ibid., 1737, in-8°.

Von Stetten, *Augsburg. Kunstgeschichte*.

CUNO (*Jean*), hébraïsant allemand, né en 1550, à Mühlhausen, en Saxe. Il professa l'hébreu à Eisleben. On a de lui : *Grammatica Hebraica in usum scholarum inclyti comitatus Mansfeldi*; Eisleben, 1590.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

CUNO (*Jean-Chrétien*), poète et botaniste allemand, né à Berlin, en 1708, mort en 1780, à Weingarten, près de Durlach. Après avoir servi quelque temps dans les armées prussiennes, il se rendit en Hollande, passa dans les Indes occidentales pour s'y livrer à des spéculations, et fit une fortune rapide. De retour en Hollande, il réunit dans un jardin, qui devint bientôt célèbre, les plantes rares qu'il avait rapportées des Indes, et partagea ses loisirs entre la botanique et la poésie. Sur la fin de sa vie, il s'établit à Weingarten. On a de lui : *Moralische Briefe* (Lettres sur différents objets de morale), en vers; Amsterdam, 1747, in-8°; Hambourg, 1766, in-8°; — *Creuz-Triumph* (Triomphe de la Croix), en vers, traduit du hollandais; Amsterdam, 1748, in-8°; — *Ode über seinen Garten* (Ode sur son Jardin); Hambourg, 1750, in-8°; avec l'énumération de toutes les plantes du jardin du Cuno; Amsterdam, 1751, in-8°; — *Der Messias* (Le Messie), poème; Amsterdam, 1762, in-8°. — Linné lui a consacré le genre *cunonia*, indigène au Cap.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CUNO (*Sigismond-André*), littérateur allemand, mort en 1745. Il fut recteur des écoles à Schœningen. Outre plusieurs discours latins, on a de lui : *Memorabilia Schœningensia, historice Brunovicensi passim inserventia, cum documentis et manuscriptis*; Brunswick, 1728, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehr.-Lexicon*.

* **CUNRAD** (*Henri*), médecin allemand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Vom Hylealischen, das ist primæterialischen Catholischen oder allgemeinen Chaos der Natur gemessenen Achymix oder Alchymisten wiederholte, verneuerte und wohl vermehrte Natur gemæss alchymisch und rechtlehrende philosophische confessio*

und Bekänntniss (de l'Hyléalisme, c'est-à-dire des matières premières du chaos universel, de la nature, de l'alchimie, etc.); Magdebourg, 1598; — *Amphitheatrum sapientiæ internæ solius veræ christiano-cabalisticum necnon physico-chimicum, ter triumum catholicum*; Hanau, 1609; en allemand, 1602.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* **CUNTERIUS (Jean)**, helléniste, probablement français, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui le texte d'Hiérocès: *Commentaria in Aurea Pythagoreorum Carmina*; Paris, 1583, in-12, et Londres, 1673, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CUNYNGHAM. Voy. CUNINGHAM.

CUP (Guillaume), juriscônulte hollandais, né à Bommel, dans la Gueldre, le 6 juillet 1604, mort le 16 janvier 1667. Il fut vingt ans professeur de droit à Franeker. On a de lui : *Disputationes ad instituta imperatitia*; Harderwick, 1634, in-12; Franeker, 1650, in-8°; — *De Successionibus disputationes viginti sex*; Franeker, 1551, in-4°; — *De Obligationibus disputationes triginta octo*; ibid., 1654, in-4°; — *Notæ ad Institutiones Juris*; ibid., in-4°; — *Fasciculus dissertationum juridicarum*; ibid., 1664, in-8°.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

CUPANI (François), botaniste italien, de l'ordre des Minimes, né en Sicile, en 1657, mort à Palerme, en 1711. Il avait étudié la médecine et l'histoire naturelle avant d'embrasser la règle des Minimes. Son goût pour la botanique le suivit dans le cloître : la recherche et la description des plantes occupèrent tous les instants qu'il pouvait dérober à ses devoirs. Il a décrit les nombreuses variétés des arbres fruitiers de la Sicile, notamment de l'amandier. Le P. Plumier lui a dédié le genre *cupania*, de la famille des sapindacées. On a de Cupani : *Catalogus Plantarum Sicularum noviter inventarum*; Palerme, 1692, in-fol.; nouvelle édit. sous ce titre : *Syllabus Plantarum Siciliæ nuper detectarum*; ibid., 1694, in-16; — *Hortus Catholicus, sive illustriss. principis Catholicæ hortus*; Naples, 1695, in-4°; Cupani avait été nommé directeur des jardins du prince della Catolica; il est encore l'auteur de l'ouvrage qu'Antoine Bonani, son élève, a publié, en se l'appropriant, sous le titre : *Pamphytum Siculum, sive historia naturalis plantarum Siciliæ, continens plantas omnes in Sicilia sponte nascentes et exoticas eandem incolentes. Opus inchoatum a R. P. Francisco Cupano, et in lucem editum studio et labore Antonii Bonnani et Gervasii Panormitani*; Palerme, 1715, in-fol.

Mongitore, *Biblioth. Sicula.*

* **CUPÉ (Pierre)**, théologien français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il fut curé à Bois, dans le diocèse de Saintes. On a de lui : *Le Ciel ouvert à tous les hommes*;

1768, 1 vol. in-8°; ouvrage réputé irréligieux.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*, 1811.

CUPER (François), philosophe allemand, dix-septième siècle, l'un de ces partisans secrets de Spinoza, qui, sous prétexte de réfuter maître, en exposait la doctrine, et lui donnaient d'autant plus de force apparente qu'ils combattaient par des arguments plus faibles. Sa bonne foi de Cuper comme adversaire du spinozisme a été attaquée par des raisons qui suffiraient pas à nos yeux pour la mettre en évidence si elles étaient seules : c'est qu'il a soutenu qu'on ne peut démontrer l'existence de Dieu par les lumières de la raison; que l'essence de quoi que ce soit ne se conçoit pas sans être due; et qu'enfin la différence entre le vice et le vertu ne peut être connue que par la révélation. Nous trouvons bien dans son ouvrage un chapitre, le dixième du livre II, qui a pour objet de prouver qu'on ne démontrerait pas qu'il y a pas de Dieu, et que tout culte est sans fondement alors même qu'on ne pourrait pas établir les lumières naturelles la distinction des actions humaines en bonnes et en mauvaises. Nous voyons au contraire que le deuxième livre de l'ouvrage a pour objet de démontrer l'existence de Dieu. On sait au surplus que cette démonstration n'est l'un des théorèmes de Spinoza. Au surplus, il serait pas difficile de trouver des docteurs, peut-être de tout panthéistes, qui ont soutenu les opinions sur lesquelles on se fonde ici pour suspecter la bonne foi de Cuper. On peut du reste apprécier la justesse et la force de l'accusation de ses adversaires en lisant leurs écrits. Voyez à sujet H. More, *Opp. phil.*, t. I, p. 596, et Jæg Franc. *Cuperus mala fide aut ad minima frigide atheismum Spinozæ oppugnans*; Tu 1710; mais il serait peut-être plus juste de lire l'ouvrage même de Cuper intitulé : *Arca Atheismi revelata*; Roterd., 1676, in-4°.

J. Tissot.

Morhof, *Polyh.*, III, § 1, 9, p. 531, éd. 1714. — Breker, *Hist. cr. Phil.*, t. IV, p. 11, p. 699. — Krug, *Encyclop. ph. Lex.*

CUPER (Gisbert), savant critique hollandais, né à Hemmendam, dans le duché de Gueldre le 14 septembre 1644, mort le 22 novembre 1716. Il venait d'achever ses études lorsqu'il fut nommé professeur d'histoire à Deventer. Il se fit bientôt connaître par ses ouvrages et par les élèves qu'il forma. Son mérite ne se borna pas seulement à savoir beaucoup; homme d'érudition, il remplit plusieurs charges de magistrature, et fut employé dans des négociations importantes. On a de lui : *Observationum Libri tres, in quibus multi auctororum libri explicantur et emendantur, varii ritus eruuntur et nummi elegantissimi illustrantur*; Utrecht, 1670, in-8°; — *Harpocrate sive explicatio imaguncula quæ in figura Harpocratis formata representat solennia ejusdem monumenta antiqua*; ibid., 1671.

687, in-4°; — *Observationum Liber quartus*; Deventer, 1678, in-8°; — *Apotheosis seu conecratio Homeri, cum explicatione gemmæ augustæ*; Amsterdam, 1683, in-4°; — *Nota in actantii tractatu De mortibus persecutorum*; Abo, 1684; Utrecht, 1693, in-8°; — *Historia trium Gordianorum*; Deventer, 1697, in-8°; — *De Elephantis in nummis obviis*; à Haye, 1719, in-fol.; — un grand nombre de lettres éparses dans divers recueils. Les plus importantes de ces lettres ont été traduites en français par Beyer, sous le titre : *Lettres de critique, de littérature, d'histoire, etc.*; Amsterdam, 1743, in-4°.

De Boze, *Éloge de G. Cuper*, dans le t. III des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*. — Nicéron, *écrivains*, t. VI, p. 88.

CUPER (Guillaume), historien flamand, de la secte des Jésuites, né à Anvers, en 1686, mort le 2 février 1741. On a de lui : *Tractatus historico-chronologicus de patriarchis Constantinopolitanis*; Anvers, 1733, in-fol. Cuper a opéré au recueil des *Acta Sanctorum* des landistes (juillet et août).

Éloge de G. Cuper, dans le t. VI des *Acta Sanctorum*.

* **CUPER (Lucas)**, chronologiste probablement néerlandais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Parala chronologia et historia sacræ a mundo condito usque ad exodum Israelitarum in gypto, profanam quæ explicat, prout demum ex libris Metamorphoseon Ovidii ad hæc tempora spectat*; Amsterdam, 1721, in-8°.

Delong, Suppl. à Jücher, *Allgem. Gelehrts-Lexicon*.

CURADI. Voy. CURRADI.

CURAUDAU (François-René), chimiste et pharmacien français, né à Séz, en 1765, mort le 25 janvier 1813. Il vécut à une époque où les sciences demandaient à la science des applications pratiques. Cédant au désir de faire des découvertes chimiques, il quitta le magasin de pharmacie qu'il tenait à Vendôme pour se livrer entièrement à des recherches chimiques. Il perfectionna les procédés des tanneries et des fabriques de alun, améliora la composition de l'alun artificiel, s'attacha à propager la méthode du blanchissage à la vapeur, donna un nouveau procédé pour épurer les huiles à brûler et pour filtrer l'évaporation des liquides, se distingua parmi ceux qui s'occupèrent de la fabrication du sucre de betterave, et inventa des appareils ingénieux et variés pour diminuer la consommation des combustibles. La seule ambition de Curaudau était d'être utile à son pays; aussi fréquenta souvent des cours publics et gratuits pour montrer les avantages des appareils qu'il avait imaginés et pour faciliter l'application des nouvelles méthodes qu'il avait indiquées. Membre de plusieurs sociétés savantes, il fréquenta surtout la Société libre des Pharmaciens de Paris. C'est elle qu'il communiqua les recherches chimiques les plus importantes. A l'exception de son *traité sur le Blanchissage à la vapeur*, 1806,

in-8°, ses écrits n'ont point été imprimés séparément; on les trouve dans les *Annales de Chimie*, le *Journal de Physique*, le *Bulletin de Pharmacie*, le *Journal d'Économie rurale*, et la *Bibliothèque des Propriétaires ruraux*. Il a aussi fourni plusieurs articles à la dernière édition du *Cours d'Agriculture* de Rozier.

Galerie historique des Contemporains.

CURÉE (Jean-François), homme politique français, né à Saint-André, près de Lodève, mort en 1835, à Pézenas. Ses opinions, favorables à la révolution, le firent nommer en 1790 membre de l'administration du département de l'Hérault, et député à l'Assemblée législative en 1791. De la Législative il passa, en 1792, à la Convention nationale, où il vota dans le procès de Louis XVI pour la réclusion, le bannissement et le sursis. N'ayant pas été réélu au corps législatif et se trouvant atteint par la loi du 10 mai 1796, interdisant le séjour de Paris aux ex-conventionnels qui n'y remplissaient aucune fonction publique, il demanda et obtint, en 1797, le rapport de cette mesure. Député au Conseil des Cinq Cents en 1798, il témoigna la plus vive indignation de l'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt. Pendant les temps orageux qui s'écoulèrent jusqu'au 18 brumaire, il se déclara constamment contre les décrets violents que l'on proposait journellement. Effrayé des progrès, tous les jours plus terribles, des doctrines anarchiques, il se rallia aux projets de Bonaparte, et fut nommé tribun. C'est lui qui proposa le premier au Tribunal l'établissement du pouvoir impérial et l'hérédité de ce pouvoir. Il en fut récompensé par le grade de commandant de la Légion d'Honneur. Le 13 août 1807 il fut appelé au sénat, et créé comte de *La Bédissière* l'année suivante. Privé de tout emploi à la chute de Napoléon, il se retira dans son département.

Galerie historique des Contemporains.

CUREAU. Voyez CHAMBRE (DE LA).

CUREUS (Joachim), médecin et historien allemand, né à Freystadt, dans la Silésie, le 22 octobre 1532, mort à Glogau, le 21 janvier 1573. Après avoir étudié la philosophie et la théologie sous Mélancthon à Wittenberg, il revint dans sa ville natale, où ses leçons contribuèrent beaucoup à faire prospérer le gymnase, qui allait en décadence. Résolu de se perfectionner dans les sciences médicales, qu'il avait commencé à étudier, il se rendit en Italie pour écouter les leçons des hommes célèbres qui professaient alors à Padoue et à Bologne. De retour en Silésie, il fut nommé premier médecin de la ville libre de Glogau. On a de lui : *Libellus physicus de natura et differentis colorum, sonorum, odorum, saporum et qualitatum sensibilibus*; Wittenberg, 1567, 1572, in-8°; — *Annales Silesiæ, ab origine gentis usque ad necem Ludovici Hungarix et Bohemiæ regis*; ibid., 1571, in-fol.; Francfort, 1585, in-8° : c'est la première et la meilleure histoire de la Silésie; —

Formulae precum sumptarum ex lectionibus quæ usitato more in ecclesia leguntur; Leipzig, 1574, in-8°; — *Exægesis perspicua controversiæ de sancta Cæna*; Heidelberg, 1575, in-8°; — *Physica, seu de sensibus et sensibilibus*; Wittenberg, 1585, in-8°; Scholz a inséré dans son recueil les consultations médicales de Cureus.

J. Fernariús, *Narratio historica de vita et morte Joachimi Curæi*. — Kestner, *Medicinisches Gelehr.-Lex.* — Teissier, *Éloges des Savants*.

* **CURIAL** (*Jean-Alphonse*), théologien espagnol, mort en 1569. Il fut très-versé dans les langues anciennes, et a publié deux volumes de *Controverses*, dont le premier porte sur quelques passages des Proverbes et de la Sagesse, et le second sur quelques textes des apôtres Pierre et Paul; Salamanque, 1611, in-fol. Le P. L.

Nic. Antonio, *Bibl. Hisp. nova*.

CURIAL (*Philibert-Jean-Baptiste-François-Joseph*, comte), général de division, pair de France, né à Saint-Pierre d'Albigny (Savoie), le 21 avril 1774, mort à Paris, le 29 mai 1829. A dix-huit ans il entra dans la légion des Allobroges, que la Convention envoyait dans le midi sous les ordres du général Carteaux, à la poursuite des insurgés fédéralistes; puis il passa successivement aux armées d'Italie et d'Égypte, où il obtint les grades de capitaine et de chef de bataillon. Colonel du 88^e régiment d'infanterie (4 décembre 1803), il combattit avec distinction aux batailles d'Austerlitz et de Heilsberg, où il reçut le grade de colonel-major des fusiliers à pied de la garde impériale. Il se fit particulièrement remarquer à Eylau, et signala de nouveau son courage à Friedland, où il obtint le grade de général de brigade. Baron de l'empire en 1808, ce fut lui qui décida du succès de la bataille d'Esling en enlevant le village qui avait déjà résisté à sept attaques consécutives. Ce fait d'armes lui valut (5 juin 1809) le grade de général de division. Après avoir fait la campagne de Russie à la tête des chasseurs de la garde, Curial fit les campagnes de Saxe et de France. Vaux-Champs, Hanau et Craone furent témoins de sa valeur. Ayant adhéré à la déchéance de Napoléon, il fut nommé chevalier de Saint-Louis (2 juin), pair de France le 4, grand-cordon de la Légion d'Honneur le 14 juillet, et obtint le commandement de l'une des divisions de l'armée d'Espagne. Le nom de ce général, mort des suites d'une chute qu'il fit lors du sacre de Charles X, est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté est.

A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Bulletins de la grande armée*. Moniteur du 5 novembre 1813. — *Vict. et Con.* t. XVII, XIX, XXII, XXIII, XXIV.

* **CURIAL** (*Napoléon-Joseph*, comte), sénateur, né à Paris, le 9 janvier 1809, fils du précédent et filleul de l'empereur Napoléon I^{er}. Il fut admis de bonne heure parmi les pages de Louis XVI et entra en 1825 à l'École militaire de Saint-Cyr, d'où il sortit le 1^{er} septembre 1827 comme sous-lieutenant dans les grenadiers à cheval de la garde. Il donna sa démission après la révolution de 1830, et se retira à sa campagne, dans le département de l'Orne, où il consacra ses soins à l'amélioration et aux progrès de l'agriculture, ainsi qu'au perfectionnement de la race chevaline. Il fut admis, le 23 mars 1835, à siéger à la chambre des pairs, à titre héréditaire, en remplacement de son père, décédé en 1829. Membre du conseil général du département de l'Orne, et maire d'Alençon en 1841, il exerça ces fonctions avec zèle jusqu'à la révolution de février 1848, époque à laquelle il fut destitué par le commissaire du gouvernement provisoire Berrier-Fontaine. Les électeurs de l'Orne et surtout ceux d'Alençon, qui avaient encore présent le souvenir de sa bonne administration et de l'esprit de conciliation qu'il avait constamment montré, protestèrent énergiquement contre cet acte, et appelèrent M. Curial à représenter à l'Assemblée constituante, où il fut nommé membre des comités de la guerre et de l'administration départementale et communale. Il vota pour la suppression de la chambre des députés, et pour le placement militaire, pour la proposition Râteau contre la réduction de l'impôt du sel, pour le vote à la commune et pour la suppression des clubs. Réélu à l'Assemblée législative aux élections générales de 1849, il appuya constamment la politique du prince président de la république qui l'éleva, par décret du 26 janvier 1852, à la dignité de sénateur. Il a été nommé le 19 mai suivant membre du conseil supérieur des haras. La ville d'Alençon lui doit la fondation de plusieurs établissements utiles aux classes ouvrières et indigentes. Au sénat, M. le comte Curial a fait partie de la commission chargée d'examiner le sénatus-consulte relatif à la liste civile. Pendant la dernière session (1853), il était membre secrétaire de la commission des pétitions.

SICARD.

Biographie des Sénateurs.

CURICHE (*Reinold*), jurisconsulte allemand né en 1610, mort en 1688. Il fut secrétaire de la ville de Dantzic. On a de lui : *Commentarius juridico-politicus de privilegiis*; Dantzic 1652; — *Tractatus de Secretariis, eorumque conditione et officio*; — *De jure maritimo hanseatico*; 1666; — *Beschreibung der Stadt Dantzic* (Description de la ville de Dantzic Amsterdam, 1687, 1688, in-fol.

Charitius, *De Eruditiss Cedant oris*.

CURIIS (*Jean A*), littérateur allemand; né à Dantzic, en 1483, mort en 1548. Son vrai no

ait *Van Hæfen*. Il s'attacha aux rois de Pologne, surtout à Sigismond III, fut chargé de plusieurs ambassades, puis nommé évêque de Altm et de Warmie. On a de lui : *Poema de perfectione Sigismundi*; — *De Victoria Sigismundi contra vavodam Muldaviae*; — *Soria versibus heroicis ad Sigismundum de Bernstein*, etc. Les poésies latines de ce prélat ont été recueillies et publiées sous ce titre : *Memoria et hymni*; Varsovie, 1764, 1 vol. 8°.

Charilius, *De claris Viris Gedani ortis*. — Jöcher, *ig. Gelehrten-Lexicon*.

* **CURION** (*Caius Scribonius*), orateur et homme d'État romain, mort en 53 avant J.-C. en 100, lors des troubles excités par le séditieux Lucius Appuleius Saturninus, Curion marcha avec les consuls. Il fut élu tribun en 90, l'année même où finit la guerre Marsique. Il servit ensuite sous Sylla pendant la campagne de Grèce, assiégea le tyran Aristion dans l'acropole d'Athènes. En 82 il obtint la préture, et en 76 fut élevé au consulat avec Cn. Octavius. A sa sortie de charge, il obtint la Macédoine pour province, et pendant trois ans il fit avec succès la guerre aux Dardaniens et aux Mésiens. Le premier des généraux romains, il arriva aux bords du Danube. A son retour à Rome, en 71, il obtint les honneurs du triomphe. Il semble avoir depuis cette époque séjourné à Rome, où il prit une part active aux affaires publiques. Il fit de l'opposition à Jules César, et se lia intimement avec Cicéron. Dans la fameuse séance du sénat où l'on discuta le sort des complices de Catilina, Curion soutint avec force les mesures prises par Cicéron. P. Clodius ayant été mis en jugement pour avoir violé les mystères de la Bonne Déesse, Curion se prononça pour lui, probablement par haine de César, et Cicéron, qui attaqua le sacrilège, n'épargna pas non plus son censeur, comme on le voit dans un discours où il nous reste encore des fragments considérables. Cet événement ne semble point cependant avoir amené une rupture entre les deux amis. Curion fut élu souverain pontife en 57, et mourut quatre ans plus tard. Il s'était acquis quelque réputation comme orateur. Sa diction était pure et brillante, son élocution facile; mais son action oratoire était défectueuse; il n'avait aucun savoir, et manquait complètement de mémoire. De pareils défauts l'exposaient aux railleries de ses rivaux; on prétend qu'un jour il haranguait le peuple il se vit abandonné à peu par tous ses auditeurs. Il publia cependant ses discours, et écrivit contre César un ouvrage en forme de dialogue.

Plutarque, *Sulla*, 14. — Appien, *Mithrid.*, 60. — Eusebe, *VI*, 2. — Orose, *IV*, 23. — Suétone, *Cæsar*, 9, 49, 53. — Dion Cassius, *XXXVIII*, 16. — Valère Maxime, *IX*, 1. — Plin., *Hist. nat.*, *VII*, 12. — Solin, *I*, 6. — Quintilien, *III*, 3. — Orelli, *Onomasticum Tull.*

CURION (C. Scribonius), homme d'État romain, fils du précédent, mort en 49 avant

J.-C. Comme son père, il fut ami de Cicéron, et comme lui aussi il posséda de remarquables talents oratoires, qu'il ne sut pas cultiver par l'étude. Cicéron, qui le connaissait dès l'enfance, essaya, mais sans aucun succès, de diriger vers un but utile les talents du jeune Curion et de l'enlever au goût des plaisirs. Celui-ci, prodigue et débauché, épousa Fulvie, qui se maria plus tard avec Antoine, et il eut d'elle une fille, qui ne fut pas moins dissolue que son père et que sa mère. Disposé par ses vices à seconder les projets de César, Curion fut d'abord rapproché du parti de Pompée par ses relations de famille. Après avoir rempli avec honneur les fonctions de préteur en Asie, il obtint le tribunat pour l'année 50. Ses dettes étaient énormes, et il ne pouvait se tirer d'affaire qu'au moyen d'un bouleversement général de la république. On croyait qu'il profiterait de sa place pour faire à César une vigoureuse opposition, et il en fut ainsi en effet au commencement. César n'eut pas de peine à deviner les motifs de cette opposition, et la fit cesser facilement. Il paya les dettes de Curion, et celui-ci abandonna le parti de Pompée. Le tribun vénal ménagea d'abord les apparences, et affecta à l'égard des deux grands rivaux une sorte d'impartialité. Sur les manœuvres de Curion et sur les événements politiques qui en furent le résultat, voy. CÉSAR. Aussitôt que la guerre civile eut éclaté, Curion rassembla les troupes stationnées dans l'Ombrie et l'Étrurie, et les conduisit à César, qui lui donna le gouvernement de la Sicile avec le titre de propréteur, en 49. Curion fut d'abord heureux; il chassa de la Sicile le parti de Pompée, et força Caton à quitter cette île. Il passa ensuite en Afrique, et attaqua le roi Juba et le général pompéien P. Attius Varus. Il commença par obtenir des succès; mais la désertion s'étant mise dans son armée, il fut vaincu et tué dans une bataille contre Juba. Les débris de son armée se réfugièrent en Sicile, et l'Afrique se trouva de nouveau au pouvoir du parti de Pompée. Les sept premières lettres du deuxième livre des *Epistolæ ad Familiares* de Cicéron lui sont adressées.

Orelli, *Onomasticum Tullianum*, II, p. 526. — *Bel. civ.*, II, 23. — Velleius Patreulus, II, 48, 55. — Appien, *Bel. civ.*, II, 23. — Suétone, *Cæsar*, 29, 36; *De clar. Rhet.*, I. — Tacite, *De claris Orat.*, 37. — Tile-Live, *Épit.*, 109, 110. — Plutarque, *Cæsar*, 29; *Pomp.*, 58. — Dion Cassius, *XL*, 60. — Quintilien, *VI*, 3.

CURION (*Jacques*), médecin allemand, né en 1497, à Hof, dans le Voigtland, mort à Heidelberg, le 1^{er} juillet 1572. Il professa la médecine et la physique à l'université d'Ingolstadt et à celle d'Heidelberg. Ses ouvrages annoncent un zélé partisan des doctrines de Paracelse. On a de lui : *Hermotinus; dialogus in quo primum de umbratico illo medicinæ genere agitur quod in scholis ad disputandum, non ad medendum, comparatum videri potest; deinde et de illo recens ex chemicis furnis nato eductoque altero*, etc. : Bâle, 1570, in-4°; —

Hippocratis Cei, medici vetustissimi, et omnium aliorum principis, De naturâ temporum, anni, et aeris irregularium constitutionum propriis, hominisque omnium ætatum morbis, Theoria, etc.; Francfort, 1596, in-8°.

Adám, *Vitæ Eruditorum*. — Eloy, *Dict. de la Médecine*.

CURION (Jean), médecin allemand, natif de Rheinberg, mort à Erfurt, en 1561. Il occupa une chaire de médecine à Erfurt. On a de lui : *Schola Salernita*, avec des notes.

Motschmam, *Erfordia litterata*.

CURION (*Cælius Secundus*), littérateur et philologue italien, né à San-Chirico, en Piémont, le 1^{er} mai 1503, mort à Bâle, le 24 novembre 1569. A l'âge de vingt ans, il entendit parler des ouvrages de Luther et de Zwingle, les lut avec avidité, et résolut de passer en Allemagne et d'embrasser la réforme. Arrêté par les ordres de l'évêque d'Yvrée, il fut rendu à la liberté après deux mois de détention. Le prélat, voulant contribuer au progrès de ses études, l'envoya avec des lettres de recommandation à l'abbaye de Saint-Bénigne. Curion, qui n'avait point renoncé à son projet, ouvrit la chasse où étaient les reliques de saint Agapet et de saint Tiburce, les dispersa, et les remplaça par une Bible. Craignant d'être découvert, il prit la fuite, visita quelques villes d'Italie, séjourna à Milan, s'y maria avantageusement, et vint se fixer à Casal. Dans un voyage qu'il fit dans son pays pour réclamer à sa sœur la portion d'héritage qui lui revenait, il eut occasion d'entendre prêcher un jacobin. Ce moine, allant au-delà de la vérité, attribua à Luther des erreurs qu'il n'avait pas enseignées. Curion le réfuta publiquement, les œuvres du sectaire à la main. Le moine, qui fut sur le point d'être lapidé par la populace, se plaignit. Curion, jeté dans les prisons de Turin, trompa la vigilance de ses gardes, et s'échappa pour se soustraire aux poursuites du saint-office; il se réfugia successivement à Salo, à Pavie, à Venise, à Ferrare, à Lucques. Convaincu qu'il n'aurait de repos qu'en Suisse, il se rendit à Lausanne, où il fut nommé principal du collège, et de là à Bâle, où il professa les belles-lettres jusqu'à sa mort. Ses principaux ouvrages sont : *Opuscula*; Bâle, 1544, 1571, in-8°; les traités les plus importants contenus dans ce volume sont les suivants : *Araneus, sive de providentia Dei*; — *Libellus de immortalitate animæ*; — *Paraphrasis in principium Evangelii S. Joannis*; — *De liberis pie educandis*; — *Pasquilli ecstatici De rebus partim superis, partim inter homines in christiana religione passim hodie controversis, cum Marphorio colloquium*: cet ouvrage, recherché des curieux, a eu quatre éditions, qui toutes présentent des différences; la première et la troisième, les meilleures de toutes, n'ont ni date ni lieu; la deuxième, intitulée : *Pasquillus ecstaticus, non ille prior, sed totus plane alter, auctus et expositus*,

est de Genève, 1544, in-8°; la quatrième : *accedit Pasquillus theologaster*, est aussi Genève, 1667, in-12. Il a été traduit en italien Rome, in-8°; en allemand, Amsterdam, 1711, in-12; et en français, sous le titre : *Les Visions de Pasquille; le jugement d'iceluy, ou l'histoire d'un prisonnier, avec le dialogue de Proculus*, 1547, in-8°; — *Pasquillorum tomii duo, quorum primo versibus ac rhythmis, altero luta oratione conscripta quam plurima continentur*; Bâle, 1544, 2 vol., in-8°; — *Christianæ religionis Institutio, et brevis et distinctio*; ibid., 1549, in-8°; — *Selectarum Eptolarum Libri duo*; ibid., 1553, in-8°; avec œuvres d'Olympia Fulvia Morata, ibid., 1558, in-8°; — *De Amplitudine beati regni Dei Dialogi, sive libri duo*; ibid., 1554, in-8°; Gouda, 1614, in-8°; Francfort, 1617, in-8°. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur prétend prouver que le nombre des élus est plus grand que celui des réprouvés, fut vivement réfuté; — *Vitæ doctrina Davidis Georgii, hæresiarchæ*; Erfurt, 1559, in-4°. La liste des ouvrages de Curion que donne Nicéron n'est pas complète.

Nicéron, *Mémoires*, t. XXI, p. 1. — J.-N. Stuppi, *Oratio panegyrica de C.-S. Curionis vita atque obitu*, Bâle, 1570. — Bayle, *Dict. hist.* — Teissier, *Éloges Savants*. — Papadopoli, *Hist. Gymnasii Patavini*.

CURION (*Cælius-Horace*), médecin et littérateur italien, fils du précédent, né à Casal, le 15 février 1534, mort le 15 février 1564. Il professa la médecine à Pise, et passa en Allemagne, où il fut bien accueilli par les empereurs Ferdinand Maximilien. Il a traduit de l'italien en latin un ouvrage publié en un vol. in-8°, Bâle, 1550, les ouvrages suivants : *De Amplitudine misericordie Oratio, a Marsilio Andreasio mantuano in concilio primo sermone conscripta*; — *Sermones tres Bernardini Ochini de Officio christiani principis*; — *Declamationes quinque alicquot D. Jacobi locos*.

Nicéron, *Mémoires*, t. XXI, p. 25.

CURION (*Cælius-Augustin*), littérateur italien, frère du précédent, né à Salo, en 1538, mort le 24 octobre 1567. Il professa l'éloquence à Bâle. On a de lui : *Hieroglyphicorum Libri duo*, imprimés à la suite de ceux de Jean Valerianus; — *Saracenice Historie Libri tres, ab eorum origine ad initium impærii Ottomanici, anno 1300*; Bâle, 1567, in-folio; ibid., 1568, in-8°; Francfort, 1596, in-folio. Une édition des *Œuvres de P. Bembo*; Bâle, 1567, in-8°.

Nicéron, *Mémoires*, t. XXI, p. 27.

CURION (*Angélique*), femme de lettres, sœur des précédents, née à Lausanne, le 15 septembre 1543; morte le 31 juillet 1564. Elle s'acquitta avec succès aux belles-lettres, et parvint à posséder parfaitement les langues latine, française, allemande et italienne. Elle aidait souvent son père à collationner les auteurs latins et à examiner les manuscrits. On trouve trois de ses lettres

p. 364 du XIV^e tome des *Amanitates litterarum* de Schelhorn.

Nicéron, *Mémoires*, t. XXI, p. 29.

CURIUS. Voy. DENTATUS.

CURL (*Edmond*), libraire anglais, mort en 1748. Établi dans les environs de Covent-Garden, après avoir été domestique, il se déshonora en lançant dans le commerce de la librairie des ouvrages estimés, qu'il dégradait par des notes de façon, par de licencieuses gravures et des lettres obscènes. La publication d'un livre obscène, intitulé *the Nun in hersmock* (La Nonne en chemise), lui dut d'être mis au pilori et d'avoir les oreilles coupées. Il est parlé de Curl dans la *Dunciade* de Pope.

Pope, *Dunciade*. — Rose, *New biog. Dict.*

CURNE (La). Voy. SAINTE-PALAYE.

CUROPALATE, historien. Voy. SCYLITZÈS.

CURRADO (Cav. *Francesco*), peintre, né à Florence, en 1570, mort en 1661. Il fut élève de Battista Naldini. Il fit peu de peintures pour les églises et les lieux publics, peignant de préférence des tableaux de petite dimension, qu'il touchait avec beaucoup d'esprit. Ses principaux ouvrages sont : à Florence, dans la galerie publique, son portrait, plusieurs *Maleine*, *Les Trois Marie*, et le *Martyre de sainte Thècle*; à San-Giovanino, un *Saint François-Xavier*; à Santa-Trinita, la *Prédication de saint Jean-Baptiste*, peinte à quatre-vingts ans; à Pise, *Saint André Corsini*, à Santa-Maria del Carmine; à Sienne, enfin, dans la cathédrale, une *Nativité de la Vierge*. Pendant sa longue carrière, Currado forma un grand nombre d'élèves, dont plusieurs occupent un rang distingué dans l'école florentine.

E. B.—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Nuova Guida di Firenze*. — Morrona, *Pisa illustrata*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Pisa*.

CURRADO ou **CURADI** (*Raffaello*), sculpteur florentin, fils du précédent, vivait au commencement du dix-septième siècle. Élève d'Andrea Ferucci, il sculpta pour Côme II beaucoup de marbres destinés à la décoration du palais Pitti et du jardin de Boboli; mais ses ouvrages les plus célèbres sont ceux qu'il exécuta en porphyre. Parmi eux-ci, le premier rang appartient au buste du grand-duc Côme II, placé dans la galerie de Florence. Dans un âge avancé, Currado renonça à l'art, et prit l'habit de capucin.

E. B.—N.

Coignara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

CURRAN (*John-Philpot*), jurisconsulte et orateur irlandais, né à Dublin, en 1750, mort le 14 octobre 1817. Né dans une famille honorable, mais mal fortunée, il fut élevé avec le plus grand soin. Il fit au collège ses études avec éclat; ses parents, sa mère surtout, le destinaient à l'Église; mais le jeune Curran préféra le barreau. Il faut dire que les Irlandais qui veulent embrasser cette

carrière aillent à Londres faire leurs études; Curran passa trois années dans la capitale de l'Angleterre, où il mena une vie retirée, studieuse et triste. Il se maria à l'âge de vingt-trois ans, sans avoir grand égard aux préceptes de la prudence; en 1775 il commença à plaider, et bientôt il obtint une brillante réputation. Son éloquence fougueuse, passionnée, déclamatoire, répondait à ce que demandaient à cette époque le goût et les habitudes de l'Irlande. Hardi souvent jusqu'à l'insolence, terrible dans ses répliques, jetant à ses antagonistes les plus amers sarcasmes, mêlant parfois à ses tirades les plus vives des plaisanteries souvent déplacées, mais qui recevaient toujours un accueil favorable, il devint le plus éminent de tous les avocats de Dublin. Épousant courageusement la cause d'un vieux prêtre catholique qui avait frappé un grand seigneur, il s'acquit une immense popularité. Un duel qu'il eut avec un témoin, qui se regardait comme insulté, acheva de le mettre en évidence. Son talent, ses défauts, le firent admirer et chérir de ses compatriotes. En 1783 il entra au parlement; l'Irlande était dans une position des plus critiques: les masses, mécontentes et opprimées sans merci ni miséricorde, étaient fort disposées à se soulever; le gouvernement cherchait son salut dans la terreur et dans l'emploi de la force. La guerre avec les États-Unis avait humilié et affaibli l'Angleterre; l'esprit de parti était arrivé au plus haut degré de la violence et de l'aigreur; la chambre des communes irlandaises était remplie des partisans de l'Angleterre; la corruption ne connaissait aucun frein. Curran se rangea aussitôt du côté des patriotes, qui défendaient les droits d'un peuple malheureux; il ne laissa échapper nulle occasion de combattre les abus, de dénoncer des actes de tyrannie. Un discours qu'il prononça en 1786 contre les pensions que le gouvernement prodiguait à ses créatures fit une vive sensation. Il se distingua également en s'élevant contre l'augmentation des employés de l'administration du timbre, en dénonçant la vente des titres de pair, mesure dont le gouvernement anglais était accusé. La révolution française vint donner une activité redoutable à l'agitation irlandaise; Curran resta fidèle à l'Angleterre, et demeura l'antagoniste de tous les excès. En 1795, il fut le défenseur d'Hamilton Rowan, accusé d'avoir publié un écrit séditieux. Il prononça à cette occasion un discours qu'on regarde comme un de ses chefs-d'œuvre; mais il ne put obtenir l'acquiescement de son client. Il plaida ensuite pour W. Jackson, accusé de haute trahison, et qui en attendant sa condamnation avala du poison, qu'il portait sur lui, et expira sur-le-champ, en présence de la cour.

En 1798 une insurrection éclata sur quelques points de l'Irlande; mais privés des secours qu'ils attendaient de la part de la France, mal armés, mal commandés, souillant leur cause par des excès qui

provoquèrent une indignation générale, les rebelles furent bientôt écrasés par les milices de l'Angleterre. Curran revint sur la brèche pour défendre plusieurs des vaincus amenés devant des juges au service du vainqueur. Malgré ses efforts, malgré son éloquence pathétique et entraînant, l'orateur fut rarement heureux dans ses luttes avec la vindicte britannique; il vit plusieurs de ses protégés condamnés à subir la peine capitale. En 1800 l'union de l'Irlande avec l'Angleterre fut effectuée; Curran en fut désespéré, et il regarda cette mesure comme le coup le plus funeste infligé à son pays. Il est permis de ne point partager une opinion bien naturelle de sa part; l'union a été, en somme, un bienfait pour l'Irlande, qui ne pouvait former un État indépendant, et qui n'avait certes rien à gagner à la prolongation du système qui y domina pendant tout le dix-huitième siècle. En 1802, à l'époque de la paix d'Amiens, Curran, qui avait déjà fait en 1786 un voyage en France, revint à Paris, où il ne trouva rien qui le satisfît.

En 1803, une folle tentative d'insurrection eut lieu à Dublin; elle avait pour chef un jeune Irlandais, Robert Emmett, qui ressentait une vive passion pour une des filles de Curran et qui était payé de retour, sans que le père en sût rien. Le malheureux périt sur l'échafaud; et ce fut pour le célèbre avocat une source féconde de douleurs intimes et poignantes. Il continua de se signaler dans quelques causes célèbres; et en 1806, lorsque la mort de Pitt fit passer le pouvoir aux mains de Fox, lorsque les whigs succédèrent aux Tories, Curran obtint la place de *master of the rolls*. Il renonça alors complètement à parler en public; mais, mécontent d'une situation qu'il regardait comme au-dessous de son mérite, aigri par le mauvais état de sa santé, il mena désormais une vie triste et chagrine. En 1810 il parcourut l'Écosse; en 1812 il se présenta aux électeurs de Newry, qui lui préférèrent un autre représentant; en 1814 il donna sa démission, et fit un autre voyage en France; il en revint mécontent et souffrant. Une attaque d'apoplexie l'enleva en 1817, dans sa soixante-huitième année. Il est difficile maintenant de le juger en connaissance de cause: ses discours étaient improvisés; il se bornait à prendre quelques notes, et se livrait à l'inspiration du moment. On n'a recueilli que des fragments assez imparfaits de ces plaidoyers qui excitaient alors l'admiration générale. En société, Curran se livrait volontiers à des saillies, qui étaient parfois d'un mérite contestable; mais les Irlandais n'étaient pas difficiles. Sa vie fut toujours honorable, son intégrité à l'abri de tout soupçon; il eût pu au début de sa carrière, et lorsque son talent s'était fait connaître, voir s'ouvrir devant lui la route des honneurs et de la fortune en se ralliant au pouvoir, qui pesait lourdement sur l'Irlande et qui refusait tous droits aux catholiques, c'est-à-dire aux dix-neuf vingtièmes de la

population. Quoique protestant, Curran prit et cause pour cette nation opprimée; et la patrioté doit lui tenir compte de son dévouement n'est pas d'ailleurs un exemple qui menace devenir fort contagieux: il y aura toujours à de gens disposés à courir au secours du vainqueur.

G. BRUNET.

The Life of J. Philpot Curran, by his son; Lon 1819, 2 vol. in-8°. — *Edinburgh Review*, n° 66, mai

* **CURRE (Charles)**, poète français, à Mamers, vers le milieu du quinzième siècle, et dans les premières années du seizième. Nous avons de lui: *Triumphes de France, traduit de latin en français, par maistre Jean d'Ivry bachelier en médecine, selon le texte de Charles Curre, Mamertin*; Paris, 1508, in-4°. Les vers latins de Ch. Curre sont joints à la traduction française de Jean d'Ivry. C'est un poète héroïque sur la guerre d'Italie racontée par d'Auton.

B. H.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*, à Jean d'Ivry. — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t.

CURRIE ou CURRY (Jacques), médecin écossais, né en 1756, à Kirk-Patrick-Flem dans la province de Dumfries, mort en 1801 à Sidmouth, dans le Devonshire. Il exerça la médecine à Northampton et Liverpool, et se fit grande réputation en constatant l'utilité des infusions d'eau froide, et en indiquant les cas où l'on devait y avoir recours. Il s'appliqua aussi à la politique, et joignit la culture des lettres pratiques de son art. On a de lui: *Dissertationes humorum in morbis contagiosis assintione*; Édimbourg, 1784, in-4°; — *A Treatise on commercial and political to Wilt. Pitt*, sous le nom supposé de Jasper Wilson; Londres, 1793, in-8°; — *Medical Reports on the effects of water, cold and warm, as a remedy in febrile diseases; wether applied to the surface of the body, or used as a drink with observations on the nature of fever on the effects of opium, alcohol and inflammation*; Liverpool, 1797, 1798, in-8°; traduit allemand, Leipzig, 1801, in-8°; — *Popular observations on apparent death from drowning suffocation, with an account of the method employed for recovery*; Londres, 1797, in-8°; traduit en français, Genève, 1797, in-8°. Currie a publié les *Œuvres de Robert Burns*, Londres, 1793, 4 vol. in-8°, et inséré plusieurs articles dans les *Transactions philosophiques* et dans les *Mémoires de la Société royale de Londres*.

Chalmers, *Biograph. Dict.*

CURSAY (Jean-Marie-Joseph THOMAS DE), littérateur français, né à Paris, le 24 novembre 1705, mort dans la même ville, en 1761. Il fut chanoine honoraire d'Appoigny. On a de lui: *Mémoires sur les savants de la famille de Terrasson*; Trévoux (Paris), 1761, in-8°. — *Anecdotes sur le discernement, l'accueil et la libéralité de Louis XIV pour les savants à l'occasion de Joseph Thomasseau de*

ay, médecin; 1761, in-12; — *Les deux Frères angevins*; 1761, in-12; — *L'homonyme dans ses pièces de théâtre*; 1766, in-8°; — *Le Sabre et l'Émanché, mémorial raisonné pour les aïtés du blason*; 1770, in-8°; — *Anecdotes sur les citoyens vertueux de la ville d'Angers*; 1770, in-4°; — *Le Guerrier sans proche*; 1775, in-8°.

Quérard, *La France littéraire*.

CURSIVS (*Pierre*), littérateur et poète italien, natif de Carpineto, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il cultiva la poésie latine, professa les belles-lettres à Rome, et se fit tout connaître par ses démêlés avec Érasme. On a de lui : *Lacrymæ in cæde Nicol. Cursii, sive germanici*, poème; Rome, 1519; — *Ma, sive carmen heroicum lacrymabile ad manum generis servatorem in urbis excidio*; Paris, 1528; — *Defensio pro Italia*; Rome, 1535, in-4°; cet ouvrage est dirigé contre Érasme, qui désavoua les intentions que lui prêtait l'auteur; — *Poema phalæcium de Civitate stellana Faliscorum, non Veientium*, oppidi; ibid., 1589, in-16.

Quérard, *La France littéraire*.

CURSOL (*Guillaume de*), sieur de Bellefontaine et de Montestruc, né vers le milieu du seizième siècle, fut nommé trésorier de France à Bordeaux. Il cultiva les lettres avec plus de pureté que de fruit; et il mourut vers 1610. Il a traduit d'espagnol en français la I^{re} et la II^e partie de l'*Image de la vie chrétienne*, écrite en portugais par Hector Pinto; Paris, 1574, in-8°.

GIAMPIETRI.

Quérard, *Bibliothèque française*.

CURTENBOSCH (*Jean de*), historien flamand, né à Gand, au commencement du seizième siècle, mort à Rome, vers 1550. Il assista aux dernières sessions du concile de Trente, et en donna une *Relation*, qui se trouve dans l'*Amatissima Collectio* de D. Martenne et Durand.

Quérard, *Biblioth. des Auteurs ecclésiastiques*, t. XV.

CURTI. Voy. DENTONE.

CURTI (*François*), peintre et graveur italien, né à Bologne, en 1603, mort à la fin du dix-septième siècle. Il grava au burin à la manière de Pierre Paul Rubens, dont il a souvent la netteté. On a de lui une suite de seize portraits fort estimés, il a gravé les *Principes du Dessin*, d'après le Guerrier; le *Marriage de sainte Catherine*, d'après Pierre Paul Rubens; etc. Son parent et son contemporain Bernard Curti grava dans le même goût.

Quérard, *Neues Allg. Künstler-Lex.*

CURTI (*Pierre*), hébraïsant italien, de l'ordre des Jésuites, né à Rome, en 1711, mort dans la même ville, le 4 avril 1762. Il passa pour un des plus profonds et des plus subtils métaphysiciens de son temps, enseigna la langue hébraïque au collège romain, et publia des dissertations sur les points les plus difficiles de l'Écriture sainte. Les principales sont : *Christus sacerdos*; Rome, 1751 — *Sol stans : dissert. ad Josue*

cap. x; ibid., 1754; — *Sol retrogradus : dissert. ad v. 8 cap. xxxviii Isaïæ*; ibid., 1756.

Ribadeneira et Sotwell, *Bibl. Soc. Jes.*

CURTIS (*Guillaume*), botaniste anglais, né en 1746, à Alston, dans le Hampshire, mort à Brompton, le 7 juillet 1799. Il a contribué indirectement aux progrès de la botanique, en exposant les principes avec méthode et clarté. Ses principaux ouvrages sont : *Instructions for collecting and preserving insects*; Londres, 1771, in-8°; — *Explanation of the fructification of the mosses*; ibid., 1776; — *Flora Londinensis, or plates and descriptions of such plants as grew wild in the environs of London*; ibid., 1777 et années suivantes, 2 vol. in-fol. : l'ouvrage n'a pas été terminé; — *Catalogue of the British medicinal culinary and agricultural Plants*; ibid., 1783, in-8°; — *Enumeration of the British grasses*; ibid., 1787, in-fol.; augmentée et publiée sous le titre : *Practical Observations on the British grasses*; ibid., 1790, in-8°; — *The Botanical Magazine*; ibid., 1787-1798, 12 vol. in-8°; — *Lectures of Botany*; ibid., 1804, 3 vol. in-8°. On lui a consacré le genre *curtisia* (arbre du Cap).

Quérard, *Gentleman's Magazine*. — Rees, *Encyclop.*

CURTIS (*Guillaume*), homme politique anglais, né à Wapping, en 1761, mort le 18 janvier 1829. Comme son aïeul et son père, il entra d'abord dans la carrière commerciale, et augmenta par ses propres efforts son patrimoine. Alderman de la Cité de Londres en 1785, il devint sheriff en 1789 et en 1790; il siégea ensuite à la chambre des communes pendant vingt-huit ans. Écarté momentanément du parlement en 1818, il y retourna en 1819, et se démit de son mandat en 1827. Dévoué en quelque sorte à tous les ministères, il se fit peu remarquer comme député; il fut l'objet de l'amitié du régent, depuis George IV. Son fils Charles Curtis, mort le 8 janvier 1829, fut recteur à Solihull et à Saint-Martin.

Quérard, *Annual Register*. — *Ann. biog. and Obit.*

CURTIUS (*Quintus*). Voy. QUINTE-CURCE.

CURTIVS (*François*), juriconsulte italien, natif de Pavie, mort dans la même ville, le 30 juillet 1495. On a de lui : *De Jurejurando propter calumniam*; — *De Testibus*; — *Consilia*; — Plusieurs autres traités.

Quérard, *Ghini, Teatro d'Uomini letterati*. — Panzirolle, *De claris legum Interpretibus*. — Papadopoli, *Hist. Gymnasii Patavini*.

CURTIVS (*François*), juriconsulte italien, neveu et fils adoptif du précédent, mort le 27 juin 1533. Il professa le droit à Pavie et à Mantoue, et fut admis aux conseils de François I^{er}. Fait prisonnier après la bataille de Pavie, il fut maltraité par les Impériaux, et n'obtint sa liberté qu'en payant une forte rançon. On a de lui : *De Feudis*; Cologne, 1561; — *Consilia*; — quelques autres écrits de jurisprudence.

Quérard, *Panzirolle, De claris legum Interpretibus*.

CURTIVS (*Jacques*), juriconsulte flamand, natif de Bruges, vivait dans le milieu du seizième

siècle. On a de lui : *Theophili Institutiones Juris civilis a se latine versæ*; — ΕΙΧΧΑΤΩΝ *seu conjecturalium et variarum juris civilis quæstionum*, *Libri VI*, dans le *Thesaurus Juris civilis* d'Otton.

André, *Biblioth. Belgica*. — Sweet, *Athenæ Belgicæ*.

CURTIUS (*Lancinus*), poète latin moderne, né à Milan, dans la première partie du quinzième siècle, mort dans la même ville, en 1511. Élève de George Merula, doué de quelques talents et pourvu d'un savoir étendu en grec et en latin, Curtius composa les ouvrages suivants, dont les plus étendus ne parurent qu'après sa mort : *Meditatio in Hebdomadam olivarum*; Milan, 1508, in-4°. Dans la préface de ce poème, Curtius se vante d'avoir fait soixante mille vers; — *Epigrammatum Libri XX*; Milan, 1521, 2 vol. in-fol.; — *Silvarum Libri X*; Milan, 1521, in-fol.; — un assez grand nombre d'opuscules poétiques, restés inédits ou publiés dans divers recueils, et dont on peut voir la liste dans Argelati. Curtius a été traité avec sévérité par Paul Jove et par C. Scaliger; Baillet résume ainsi les jugements de ces deux critiques : « Le style que Curtius a employé, soit dans ses *Silves*, soit dans ses *Epigrammes*, est toujours dur et fort obscur. Il a préféré la gloire de paraître docte et grand lecteur, à la qualité de véritable poète et d'écrivain poli. Ses *Silves* sont de vraies forêts, où l'on voit beaucoup de bois inutile, et par conséquent beaucoup d'embarras et beaucoup d'obscurité, sans parler des épines et des ronces qui empêchent un lecteur timide et délicat d'y entrer et de les pénétrer. Ses *Epigrammes* ne laissent pas de contenir quelquefois des plaisanteries assez agréables, qui portent le lecteur à rire lors même qu'il se trouve choqué de la dureté de l'expression. Mais il se plaisait particulièrement à faire de ces vers qu'on appelle *serpentins* (*anguinei*), qui commencent et finissent par le même mot ou par la même phrase; il en faisait de *rétrogrades* ou *cancrets*, qui se rapportent à l'*anastrophe* des rhétoriciens, comme la première espèce se réduit à l'*épanalepse*. Enfin, il se faisait une occupation fort sérieuse d'en faire de *carrés* et de *cubiques*. »

Paul Jove, *Elogia*, LX. — Jule-C. Scaliger, *Hypercer*. — Argelati, *Bibliotheca Mediolanensis*. — Baillet, *Jugements des Savants*.

CURTIUS (*Metius*), et **CURTIUS** (*Marcus*), personnages légendaires, qui figurent dans les traditions romaines relatives au lac Curtius (lacus Curtius). Le premier appartient au huitième siècle, et le second au quatrième avant J.-C. Voici ce que Tite-Live rapporte de Metius Curtius : Dans la guerre qui suivit l'enlèvement des Sabines, les Sabins s'emparèrent de la citadelle de Rome, et refoulèrent leurs ennemis dans l'espace compris entre le mont Palatin et le Capitole. Un combat singulier s'engagea entre le Sabin Metius Curtius et le Romain Hostus Hostilius; ce dernier fut tué. Mais à peine le duel

était terminé que Romulus survint avec des dards, et tomba sur le vainqueur. Metius Curtius fut forcé de fuir et ne trouvant pas d'autre refuge précipita avec son cheval dans un marais qui occupait le futur emplacement du Forum. Romulus le crut noyé; mais les Sabins l'aperçurent, et le sauvèrent. Le marais où il s'était enfoncé prit le nom de lacus Curtius. Voici encore, d'après Tite-Live, la seconde tradition relative à cet emplacement célèbre : Vers l'an 362, soit par suite d'un tremblement de terre, soit par quelque autre cause inconnue, un gouffre énorme s'ouvrit dans la place du Marché à Rome. En vain s'efforça de le combler; les monceaux de terre qu'on y jeta ne servirent à rien. Les augures consultés répondirent que le gouffre ne se refermerait que lorsque les Romains y auraient précipité ce qui faisait leur principale force, et c'est là ce qu'il fallait sacrifier pour que la république fût éternelle. « Alors, dit Tite-Live, Marcus Curtius, jeune homme qui s'était fort distingué dans la guerre, s'indigna, dit-on, de voir qu'on hésitât, comme si la principale force de Rome n'était pas la valeur et les armes. Ayant obtenu silence, il se tourna vers les temples des dieux immortels qui dominaient le Forum, et, les yeux levés vers le Capitole, les mains tour à tour levées vers le ciel ou sur les profondeurs de la terre béante, il se dévoua aux dieux mânes; puis montant sur un cheval, le plus richement équipé qu'il put, il s'élança tout armé dans le gouffre, une foule d'hommes et de femmes répandue sur la victime un amas de fruits et d'offrandes expiatoires. C'est du jeune Marcus plutôt que de Metius Curtius, cet antique soldat de T. Tardif, que le lac Curtius aurait tiré son nom. Je n'aurais pas épargné mes peines si quelque voie avait conduit à la vérité; mais il faut aujourd'hui s'en tenir à la tradition, puisque l'ancien ne fait pas permis de constater l'authenticité, et d'ailleurs la plus moderne de ces fables de plus d'éclat au nom du lac. » Ces réflexions d'un grand historien latin sont fort judicieuses. L'histoire inutile en effet d'examiner quelle est la plus fondée de deux traditions également incertaines. On trouve dans Varron un troisième récit. Sans ce savant, le lieu nommé depuis lacus Curtius aurait été frappé de la foudre. A la suite de cet événement, il fut clos, selon l'usage, et déclaré sacré; cette consécration se serait faite sous le consulat de C. Curtius Philon, en 445 avant J.-C. De là le nom donné à cette partie du Forum. Nous venons de rapporter les traditions relatives au lacus Curtius; nous ne tenterons pas de tirer des inductions historiques, ce serait substituer des hypothèses à des légendes.

Tite-Live, I, 12; VII, 6. — Denys d'Halicarnasse, I, 17. — Varron, *De Lingua Latina*, V, 148, 160. — Plutarque, *Romulus*, 18. — Valère Maxime, V, 6. — Plin., *Hist.*, XV, 18. — Festus, au mot *Curtiilacum*. — Stace, *Silv.*, I. — Augustin, *De Civitate Dei*. — Suétone, *Augustus*, I.

CURTIUS (*Michel-Conrad*), historien allemand, né en 1724, dans le duché de Meckl

burg, mort le 22 août 1802. Il fut professeur d'histoire à l'université de Marbourg. Ses principaux ouvrages sont : *Poétique d'Aristote, avec des notes*, en allemand; Hanovre, 1753, in-8°; — *De veterum Cattorum Rebus gestis*; Marbourg, 1768-69, in-8°; — *Commentarii de natu romano sub imperatoribus, post tempora eversæ reipublicæ*; Halle, 1768, in-8°; — *Marbourg et Brême*, 1769, in-8°; — *De Principis et landgravii honoribus assorum dominis ante Adolphi et Caroli Augustorum tempora propriis*; Marbourg, 1770; — *Memoria quatuor sæculorum conaturnitatis Hassiæ et Saxonix*; ibid., 1773; — *De Existimatione et auctoritate principum Sassiæ*; ibid., 1777; — *Fasti Rectorum et Proctorum Marb.*; ibid., 1777; — *Des Lois de succession en vigueur en Russie*, en allemand; Hanovre, 1779; — *De Episcoporum et ducum Germaniæ mediæ ævi loco et ordine*; Marbourg, 1785; — *De Poloniæ, Livoniæ, Hungariæ et russiæ Habitu ad Germaniam*; ibid., 1786; — *Histoire et statistique de Hesse*, en allemand; ibid., 1793, in-8°; — *De Germanorum Prisci et mediæ ævi Urbibus et Oppidis*; ibid., 1796. On peut encore citer la traduction que Curtius a donnée de Columelle.

Conversat.-Lezicon.

* **CURTO** (*Jean-Baptiste-Théodore*, baron), général français, né à Montpellier, en 1772, mort vers 1832. Il entra à quatorze ans comme dragon dans le régiment de Bourbon, où il devint capitaine, après avoir passé par tous les grades. Dans la première campagne du nord, aux armées de Sambre et Meuse, en Suisse, en Egypte, il déploya autant de talent que de valeur. Pendant la révolte du Caire, le général Dupuis, mortellement blessé, était entouré d'ennemis qui allaient emporter sa dépouille; Curto, résolu à leur arracher ce trophée, se précipita sur eux, à la tête de cinquante hommes; quarante-cinq de ses compagnons périrent dans cette lutte, les autres enlèvent Dupuis expirant, et réussissent à le mettre en lieu de sûreté. De retour en France, Curto fut nommé adjudant-commandant, et chargé de diverses missions, vint à Rome, soit dans la Calabre. Colonel du 1^{er} régiment de chasseurs en 1804, il servit en Hollande, en Allemagne, et reçut, pour prix de sa conduite à la bataille de Raab, la décoration de chevalier de la Couronne de Fer. Il fit ensuite la guerre d'Espagne en 1811, comme général de brigade, et s'y distingua de nouveau. Pendant la campagne de 1813, on le vit à Brienne, avec quelques escadrons de cuirassiers, culbuter un corps de six mille Prussiens qui cherchaient à couper la retraite de l'empereur à Vaux-Champs; quoique réduit ensuite à douze cents hommes, il enfonça et défit un carré de trois mille Russes, empara de toute l'artillerie de l'un de leurs corps d'armée, et fit un grand nombre de prisonniers. Après la capitulation de Paris, il fut nommé gou-

verneur de Thionville. Ayant appris alors le débarquement de l'empereur à Cannes, il rassembla sa garnison, et lui déclara qu'il ne reconnaîtrait jamais d'autre gouvernement que celui des Bourbons; mais destitué, peu de jours après, par le gouvernement impérial, il se soumit, fut réintégré dans ses fonctions, puis, bientôt après, mis à la retraite. La seconde restauration le rétablit dans les cadres.

De Courcelles, *Dict. des Gén. français.* — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France.*

* **CURTON**. Voy. CHABANNES.

* **CURTZ** (*Sébastien*), mathématicien allemand, né à Nuremberg, en 1576, mort en 1639, publia des ouvrages qui offrirent une utilité attestée par des éditions nombreuses. Ses principaux sont : *Compendium Arithmetiæ*, en allemand, malgré son titre latin : très-souvent réimprimé; — *Arithmetica perfecta*; 1619; — *Philosophia mathematica*; 1654. On lui doit une traduction du *Thesaurus geometricus*, que Sylvanus Hunsus avait composé en hollandais.

Kästner, *Geschichte der Mathematik*, t. II, p. 291.

CURTZ ou **KURTZ** (*Albert*), en latin *Curtius*, mathématicien et astronome allemand, de l'ordre des Jésuites, né à Munich, en 1600, mort dans la même ville, en 1671. Il fut professeur de mathématiques et de philosophie dans différentes maisons de son ordre. Ses principaux ouvrages sont : *Novum Cæli Systema*; Dillingen, 1626, in-4°; — *Amussis Ferdinanda, sive problema architecturæ militaris*; Munich, 1651, in-fol.; — *Problema Austriacum*; ibid., 1655; — *Sylloge Ferdinanda, sive collectanea historiae cælestis e commentariis Tychonis Brahe ab anno 1582-1601*; Vienne, 1657; Augsbourg, 1666, 2 vol. in-fol. Ce recueil d'observations astronomiques parut sous le nom de *Lucii Barretti*, anagramme d'*Alberti Curtii*. Curtz avait traduit de l'allemand en latin la *Conjuration d'Albert, duc de Friedland*. Un anonyme fit l'apologie de ce duc, qui avait été le protecteur des jésuites, et Curtz supprima les exemplaires non encore distribués de son ouvrage.

Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lezicon*, avec le Suppl. d'Addelung.

* **CURVO** (*João Semmedo*), médecin portugais, né en 1635, mort en 1719. Il était originaire de Villa de Monforte, dans la province d'Alem-Tejo, et exerça la médecine à Lisbonne. Il joignait à ses fonctions scientifiques celles de familier du saint-office, ce qui ne l'empêchait pas d'être médecin du palais; son style est supérieur à celui du siècle où il parut, et il est mis au rang des classiques. Ses ouvrages sont nombreux; nous citerons entre autres : *Atalaya da vida contra as hostilidades da morte fortificada e guamecida com tantos defensores, quantos são remedios que no decurso de cincoenta e oytto annos experimentire João Semmedo Curvo*; etc., Lisboa, 1720, in-fol.; — *Observações medicas doutrinaes de cem casos gravissimos, que em serviço da patria e das nações*

estranhas, escreve em lingua portugueza e latina J. S. Curvo, etc.; Lisboa, 1741, in-fol.; — *Polyanthea medicinal, noticias Galenicæ e chymicas repartidas en tres tratados, etc.*; Lisboa, 1713, in-fol.; — *Tratado da Peste oferecido ac excellentissimo Senhor Manoel Telles da Sylva*; Lisboa, 1680, in-4°. Ces ouvrages, devenus rares en Portugal, sont pour ainsi dire introuvables en France. F. D.

Catalogo dos Autores, dans le grand Dict. de l'Académie de Lisbonne.

CURWEN (*Jean-Christian*), agronome anglais, né en 1756, mort en 1828. Quoiqu'il ait été membre de la chambre des communes, presque sans interruption de 1786 à 1828, ce n'est pas comme homme politique, mais comme agronome observateur et praticien, qu'il s'est assuré une place dans le souvenir des hommes. L'agriculture anglaise lui doit un grand nombre de perfectionnements. Curwen dissipa bien des préjugés et affranchit la culture de beaucoup de coutumes vicieuses. C'est lui qui le premier conseilla de parquer et de faire paître les bestiaux dans les champs que l'on veut fumer. Aussi l'appelle-t-on en Angleterre *The father of the soiling system* (Le père du système fumeur). Pour rendre plus nutritives les herbes que l'on donne aux animaux, pour leur conserver tout leur suc, tout leur parfum, il les fit cuire à la vapeur, au lieu de les faire bouillir.

Annual Register.

* **CURZIO-TULLIANO**, historien corse, né vers 1690, au village d'Oletta, en Corse, mort vers 1750. Son nom de famille était Natali; mais il est plus connu sous le pseudonyme qu'il se donna dans un ouvrage qui faillit devenir la cause de sa mort. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il se rendit à Rome, où, après avoir parcouru avec distinction les divers degrés de la hiérarchie sacerdotale, il fut nommé à l'évêché de Tivoli. Avant son élévation à l'épiscopat, il publia un livre intitulé : *Disinganno intorno alla guerra di Corsica, di Curzio Tulliano*; Cologne (Rome), 1739, in-8°. C'est une éloquente justification de la révolte de Corse contre la domination génoise. L'iniquité de la sérénissime république y est mise au grand jour avec beaucoup d'art. L'ouvrage eut un grand succès en Italie, et il redoubla l'ardeur du peuple corse à combattre ses oppresseurs. Les Génois firent publier l'*Anti-Curzio*; mais comme le succès de cet écrit trompa leur attente, ils envoyèrent un sicaire à Rome pour assassiner l'auteur de *Disinganno*, qui reçut trois coups de poignard. MARC GIAMPIETRI.

Doc. partic.

CUSA, **CUSS** ou **CUSEL** (*Nicolas DE*), dont le véritable nom était *Chryfftz* ou *Krebs*, célèbre cardinal et philosophe allemand, né en 1401, mort en 1464. Il reçut le jour à Cusa, sur la Moselle, dans le diocèse de Trèves, et devint l'un des hommes les plus distingués de son temps. Nicolas de Cusa est l'expression la plus marquée peut-être du mou-

vement de réforme et de progrès qui astringit déjà le quizième siècle; on le trouve à la tête presque tous les genres de mouvements, de l'Église, dans les sciences, dans les lettres et philosophie. Il joint à une piété profonde, à mœurs irréprochables, exerçables même, à foi sounise, un esprit ferme, original et profond. Placé entre le moyen âge et les temps modernes, il ouvre pour ainsi dire la période qui débouvre avec la scolastique. Son rôle dans l'histoire de l'esprit humain n'a peut-être pas suffisamment remarqué. Jean Krebs, son pauvre pêcheur de Cusa, ayant mis un peu de rigueur dans son zèle à lui transmettre sa profession, l'en dégouta, et lui fit prendre une résolution extrême de quitter la maison paternelle. Il trouva un humble emploi auprès d'un comte de Manderscheid. Son maître lui ayant reconnu des dispositions, le plaça chez les frères de la vie commune à Deventer. C'est là que Nicolas de Cusa fit de premières et solides études. La bienveillance de son protecteur le suivit à l'école. Il y étudia le droit et les mathématiques et gagna l'estime et l'affection de Julien Cesarini qui devait être un jour cardinal et présider au concile de Bâle. A vingt-trois ans Cusa était docteur en droit. La perte d'un procès plaqué à Mayence, du moins au dire de son adversaire Grégoire de Heimbouurg, le fit renoncer au barreau. Il entra dans la carrière ecclésiastique, s'y distingua d'abord comme prédicateur. Sa influence dans les grandes assemblées date du concile de Bâle, où Julien Cesarini l'avait appelé pour lui servir d'appui et d'auxiliaire. C'est à Bâle, et pendant la tenue du concile, qu'il écrivit la *Concordance catholique*, qui depuis a été d'un si grand secours à ceux qui ont voulu réformer l'Église. Il y attaque la prétendue donation de Constantin, l'autorité des fausses décrétales, les prétentions de la papauté, et demanda une réforme non-seulement dans l'Église, mais encore dans l'Empire germanique. Il fut contraire à la dissolution du concile tentée par Eugène IV, se montra favorable aux réformes que cette assemblée décréta, tant qu'une rupture définitive n'eût pas éclaté entre Rome et Bâle, à propos de l'intervention de l'Église grecque dans le concile et de la translation de cette assemblée à Ferrare. Mais depuis ce moment nous le voyons se ranger formellement du côté du pape. Il fut même adjoint à la légation envoyée par le souverain pontife à Constantinople pour détourner les Grecs de se rendre à Bâle, et les amener à Ferrare; sa connaissance de la langue grecque fut sans doute pour quelque chose dans cet honneur. Ce voyage décida de sa carrière scientifique. Comme il naviguait vers son pays, une pensée, qu'il regarda comme une inspiration d'en haut, lui survint, et fut comme l'âme de toutes ses études ultérieures. Sa retraite du concile de Bâle fut jugée diversement. On aura tort cependant de le regarder comme un désert

ur vulgaire; il resta fidèle aux principes par
il proclamés dans la Concordance catholique;
ulement il trouva si étrange qu'un concile pût
voir lieu sans l'agrément du pape, et même
océder contre lui, que la paix de l'Église
mporta dans son esprit sur toute autre con-
siration. Il ne reconnaissait d'Église infallible
à la condition de l'unité, et il ne pouvait voir
ette unité dans un concile séparé du pape, fût-il
cunéniq. Il avait d'ailleurs pu voir à Bâle
mbien peu les Pères du concile étaient d'accord.
L'assemblée avait en effet dégénéré en
urli, et les membres modérés la quittèrent en
ême temps que Cusa.

Nicolas de Cusa n'entendait donc pas la réforme
clésiastique dans le sens protestant; il ne cessa,
contraire, de professer la croyance à l'autorité
l'Église, autorité qui fait la force des Écritures
ix yeux des catholiques, loin d'en recevoir la
enne. Cusa était d'ailleurs pour la monarchie, au
irituel comme au temporel. Ce n'est pas, suivant
i, qu'il n'y ait des circonstances où l'obéissance
t pape n'est pas obligatoire, et cette doctrine fut
lle de toute sa vie. Cette fermeté ne l'empêcha
as de parvenir aux emplois et aux honneurs, et
là sans que sa réputation en souffrit. Il est au
ontraire du nombre des princes de l'Église qui
e le sont devenus qu'à force de vertus. Il resta
uvre et simple, et sa vie ne cessa pas d'être
clair. Après la rupture entre Eugène IV
le concile de Bâle, Cusa fut chargé par le pape
e plusieurs légations pour l'Allemagne et la
rance, mais en sous-ordre : il accompagnait
omas de Sarzana, qui devint pape sous le
om de Nicolas V. C'est de lui que Cusa reçut
barrette en 1449, et l'évêché de Brixen dans le
yröl en 1459. Il remplit sous ce pontife plu-
eurs missions importantes en Allemagne, en
ngleterre et en Prusse. Chargé spécialement
e rétablir la discipline ecclésiastique en Hol-
ande, il s'acquitta le plus souvent de cette tâche
vec douceur et fermeté; parfois cependant la
rossièreté du temps, la grandeur du mal et la
difficulté d'y apporter remède semblent lui avoir
ait une loi de la dureté et de la rudesse. La
résistance opiniâtre du clergé rendit le fruit de
es efforts peu durable. Il rencontra même, au
ommencement de ses réformes dans son diocèse
e Brixen, une opposition plus puissante dans
e seigneur du lieu, l'archiduc Sigismond d'Aut-
riche. De part et d'autre on en vint à la force
ouverte; le comte fut excommunié, le cardinal
ait prisonnier et contraint d'en venir à un ac-
commodement. Cette affaire n'était pas entière-
ment terminée, lorsqu'il mourut, à Rodi.

Le cardinal de Cusa était moins fait pour la vie po-
litique et d'action que pour la vie de cabinet : aussi
étude était pour lui un besoin et une consolation.
En ne donnant que quatre heures au sommeil, il
trouvait toujours le temps d'étudier, malgré les af-
aires. Ses travaux sont d'ailleurs en partie ré-
atifs aux grandes questions du temps, sans en

excepter sa réfutation du Coran. Ses ouvrages
mathématiques, physiques et philosophiques n'y
sont même pas absolument étrangers, car il y a
aussi un courant d'idées dans le monde scienti-
fique plus ou moins sensible, et qui peut, à des de-
grés divers, vivifier un esprit porté à la spéculation.
Quoique l'éducation de Cusa se ressentît pour
le fond du mouvement littéraire qui animait
déjà l'Italie, son style est encore peu poli et peu
clair; son éloquence et sa dialectique restent
entachées du mauvais goût des siècles précé-
dents. Il est peut-être encore plus penseur qu'é-
rudit, quoique ses connaissances dépassent de
beaucoup celles de la plupart des philosophes
qui l'ont immédiatement précédé. Il cite Aristote,
Platon et Cicéron lorsqu'il expose, dans sa *Con-
cordance catholique*, les principes de la politi-
que. Il connaît l'histoire ecclésiastique et les
Pères de l'Église; il est surtout familiarisé avec
les mystiques. Denys l'Aréopagite, le moine
Maxime et Hugues de Saint-Victor ne lui sont pas
inconnus, et la note d'hérésie qui avait atteint
maître Eckhard, Amaury et Jean Scot ne l'em-
pêche pas de les citer à l'appui de son opinion.
Cusa avait lu et étudié l'histoire de la philoso-
phie de Diogène de Laerte, les Commentaires de
Proclus sur la théologie, et l'ontologie de Platon;
dans sa *Comparaison de la doctrine de Platon
avec celle d'Aristote*, il incline visiblement pour
la première. Son penchant au mysticisme, ses
idées quelque peu pythagoriciennes et même
astrologiques sur les propriétés symboliques des
nombres, son goût pour les Alexandrins en général
et pour Proclus en particulier lui en faisaient une
sorte de nécessité. Aussi contribua-t-il pour sa
grande part à remettre en crédit la philosophie de
Platon au quinzième siècle. Mais il ne cherchait
pas seulement des propriétés mystiques dans
les nombres, il étudiait aussi les mathématiques
en esprit positif et vraiment scientifique. En
1436 il proposait au concile de Bâle la réforme
du calendrier, et son plan suppose la connais-
sance du calendrier grec et des recherches con-
sidérables sur la supputation du temps chez les
anciens en général. Ce genre d'étude exigeait
aussi des connaissances astronomiques. Il était
en effet si grand admirateur de la théorie du
ciel, qu'il entretenait chez lui un jeune astronome,
Peuerbach, le créateur de l'astronomie physique
et mathématique. Lui-même remit en crédit la
vieille idée pythagoricienne, que le soleil est re-
lativement immobile, et que c'est la terre qui
tourne. Il entrevit donc le vrai système du monde,
et tout porte à croire qu'il fut pour quelque
chose dans la pensée mère du système de Co-
pernic. « C'était, dit M. H. Ritter, un homme
à faire descendre le ciel sur la terre, c'est-à-dire
à faire une révolution en astronomie et en philo-
sophie tout à la fois. » Notre penseur se montre
savant et hardi, lorsque, jetant un regard scru-
tateur et ferme sur toutes les religions, il ose affir-
mer qu'il y a du bon dans chacune, comme aussi

que nulle d'elles n'est parfaite. Cette pensée lui inspira la critique du Coran, et l'idée de gagner les mahométans à la religion chrétienne, l'islamisme n'étant à ses yeux qu'une hérésie chrétienne sortie du nestorianisme. Cusa avait bien d'autres espérances, un autre idéal au moins il rêvait la paix perpétuelle en religion et en philosophie, comme d'autres en politique. Il suffit, suivant lui, pour arriver à ce beau résultat, que les esprits supérieurs, qui sont les seuls qui comptent en définitive dans les institutions humaines, s'élèvent assez haut dans les croyances pour ne plus trouver de diversité. Dans le fait, les sages reconnaissent au fond le même Dieu. Cette unité supérieure de croyance, unité qui peut s'étendre au point d'être sensiblement universelle, comme elle l'est déjà virtuellement, n'entraîne pas absolument l'unité des cultes; mais aussi la diversité des cultes n'est pas, suivant notre cardinal philosophe, un obstacle à l'unité fondamentale des croyances, à la tolérance universelle. Du reste, les cultes eux-mêmes diffèrent plus par l'expression symbolique que par la pensée : le Grec, l'Italien, l'Arabe, le Juif, le Scythe, ont une même foi au fond; tous confessent la même vérité. Cusa croit d'autant plus volontiers à la possibilité de cette fusion religieuse, qu'il pense retrouver au fond de tous les grands cultes les dogmes principaux du christianisme, tels que l'unité de Dieu, la Trinité, l'incarnation du Verbe créateur. La morale chrétienne, prise dans son essence, n'est pas plus difficile à faire reconnaître universellement que le dogme, puisqu'elle est au fond de tous les cœurs et de toutes les grandes religions.

Nicolas de Cusa avait été conduit à ces idées générales, renouvelées de notre temps, par ses doctrines philosophiques. Il voyait trop le rapport secret qui unit la foi et la réflexion, pour ne pas croire aussi à la possibilité d'un certain accord en matière philosophique. De là son penchant pour un certain éclectisme, pour un système qui saurait concilier les opinions les plus divergentes, et sans opposition directe avec les partisans d'Aristote. Plein de la pensée de Dieu comme tous les mystiques, il diffère de la plupart d'entre eux en ce qu'il n'en admet pas l'intuition immédiate. Toutes nos connaissances aboutissent sans doute à l'infini, mais l'infini est en soi impénétrable, bien que principe et raison dernière de tout. C'est à cette raison qu'il faut s'attacher, malgré son invincible obscurité; là seulement peut se trouver l'intelligence de tout le reste. Dieu est la vérité absolue que nous cherchons; il est l'être dont l'idée doit précéder dans notre esprit toute négation; l'Être éternel, et l'éternelle raison du possible et du réel, en qui le possible et le réel coexistent et constituent la perfection. Cette possibilité et cette réalité réunies dans le sein de Dieu, c'est ce que notre philosophe appelle du nom barbare de *possesit* (*posse est*). Cette union du possible et de l'être, c'est, en termes plus modernes, l'absolu. L'absolu, tel est donc

le fondement de la philosophie, de la théologie mystique de Nicolas de Cusa. C'est aussi par là qu'il incline au panthéisme et au scepticisme, et qu'il est conduit à penser et à parler comme les Alexandrins et tous les philosophes qui professent la même opinion fondamentale. Dieu, étant le possible et le réel, existe en toutes choses, comme toutes choses existent en lui; il est tout à la fois tout ce qui est et tout ce qui peut être; il est sans la moindre contradiction réelle, puisqu'au sein de l'absolu de l'un disparaît toute opposition, toute incompatibilité, toute diversité essentielle; il est, disons-nous, lumière et ténèbres, le fini et l'infini, l'intelligence et l'intelligible, l'être et le non-être, etc., parce qu'il est au-dessus de tout cela, et que son idée ne tombe sous aucune catégorie. Il n'est en effet ni substance ni accident. La trinité divine n'est elle-même qu'un rapport de Dieu aux créatures, rapport divin sans doute, mais qui, étant humain par un côté, n'épuise pas toute l'idée du divin. Cette impossibilité de soumettre la notion de Dieu à une catégorie quelconque, donne à la théologie rationnelle un caractère bien plus négatif que positif, et Cusa, d'accord avec les plus grands docteurs, professe que nous savons mieux ce que Dieu n'est pas que ce qu'il est. Une fois sur cette pente de la théologie négative, il arrive aisément à dire, avec beaucoup d'autres, que Dieu ne peut être nommé, qu'il ne peut être pensé, parce qu'il ne peut être compris, toute compréhension supposant l'infini. Enfin, il n'y a pas d'idée de Dieu (*De docta Ignor.*, I, 4; *De Possesit*, fol. 179 a; *De Venat. Sap.*, 14). Tel est le dernier mot de la théologie, l'incompréhensibilité de l'absolu. Et comme cependant tout se tient, que rien n'est compréhensible qu'en lui et par lui, rien donc ne peut être su d'une science parfaite, adéquate. De là le scepticisme relatif de notre philosophe théologien. Il nous resterait à faire voir comment il conçoit le monde par rapport à Dieu; comment surtout il conçoit la création; comment, tout en distinguant trois mondes, images dérivées de plus en plus pâles, depuis le monde divin jusqu'au monde corporel, qui est encore une manifestation de Dieu, il cherche à échapper à la doctrine de l'émanation, comme il avait voulu échapper au panthéisme tout en professant l'opinion que Dieu réunit en lui le possible et le réel; comment, enfin, l'âme humaine possède une personnalité propre, et jouit d'une lumière intellectuelle qui, sans être la vérité absolue, en est cependant un reflet d'autant plus pur, que les sens y ont moins de part. — Les œuvres du cardinal de Cusa, formant trois volumes in-folio, ont eu deux éditions, celle de Paris en 1514, et celle de Bâle en 1565. Celle-ci est plus complète que l'autre. On y trouve les traités suivants : *De Concordantia catholica*; — *De Pace seu concordia fidei*; — *Compendium, directio unitatis*; — *De Celebratione Achoran.*; — *Idiota*; — *De Beryllo*; — *De Deo*

condito; — *De docta Ignorantia*; — *Apolo-
a doctæ Ignorantiæ*; — *De Conjecturis tem-
-ram*; — *De Fortuna*; — *De Venatione sa-
-entiæ*; — *De Apice theoriæ*; — *De Visione
-i*; — *De Possess*; — *De Staticis experimen-
-s*; — *Epist.* J. Tissot.

artzheim, *Nicol. Cus. Vita*; Trèves, 1730, in-8°. —
rthof, *Polyhist.*, II, 2, 9; III, 5, 14. — Brucker, *Hist.
t. Phil.*, t. IV, P. 1, p. 360. — Buhle, *Lehrb. der Gesch. d.
il.*, VI, 255. — *Gesch. der neuern. Phil.*, t. II, p. 342.
De Gerando, *Hist. comp. des Syst. de Phil.*, P. II, t. I,
572. — J.-A. Scharoff, *Der Card. Nic. Cusa.* — J.-M.
v., *Der deutsch card. Nic. von Cusa und die Kirche
ner Zeit.*; Ratisbonne, 1847, 2. vol. — L. Ranke,
utsche Gesch. im Zeitalt. der Reform., I, p. 103. — Ves-
-iano, *Vite de Uomini illustri, in Spicil. Rom.*, I,
233. — F.-J. Clemens, *Giordano Bruno und Nicol. von
sa*; Bonn, 1847. — Alex. de Humboldt, *Cosmos*, II,
08. — Libri, *Hist. des Sciences mathém.*, etc., III, p. 99.
Ritter, *Gesch. der Phil.*, IX, 142.

CUSAC (....), médecin français, vivait dans
seconde moitié du dix-septième siècle. On a de
: *Traité de la transpiration des humeurs
i sont les causes des maladies, ou la mé-
ode de guérir les maladies sans le secours
la fréquente saignée, discours philosophi-
e*; vers 1682, in-12; — *Réflexions sur la
orie et la pratique d'Hippocrate et de Ga-
a, avec la méthode de guérir les maladies
les voies de la transpiration et de l'é-
-uation*; 1693, in-12.

Adelung, Supplément à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

CUSAEER (*Abraham*), philosophe hollan-
s. On ne sait ni la date de sa naissance ni
de sa mort, ni la religion dans laquelle
il est né. On le croit juif. Il vivait dans la der-
nière moitié du dix-septième siècle, et fut un par-
-in déclaré du spinozisme. A propos de logique
de grammaire, il expose furtivement cette
-trine, et évite même d'indiquer le lieu véri-
-le où son ouvrage a été imprimé. L'idée domi-
-ante de ses écrits est que la substance du monde
-jours été et sera toujours; qu'elle est éter-
-nellement en Dieu, qu'elle est Dieu même,
-squ'il n'y a qu'une seule substance. L'âme
-naine elle-même n'existe donc pas d'une
-stence propre et indépendante; elle n'est
-un mode de la pensée divine, une pensée qui
-onscience d'elle-même, une conscience parti-
-ère enfin. Du reste, ces pensées individuelles
- constituent les âmes particulières ne sont
-at aussi indépendantes qu'il le paraît; on s'en
-arçoit bien lorsqu'on réfléchit que toutes
-pensées sont entre elles dans un enchaîne-
-ment nécessaire. Cet enchaînement de la pensée,
-tout des pensées qui forment entre elles un
-onnement, n'est au fond que celui qui pré-
-se au rapport des nombres, et qui constitue
-propriété du calcul; penser, raisonner, c'est
-de calculer. Même nécessité dans les actes de
-volonté; car vouloir n'est autre chose que
-dire invinciblement la conservation de l'exis-
-tence. Il n'y a donc pas de libre arbitre. Au
-dessus, la personnalité de la pensée humaine
-t à aux circonstances organiques au sein des-

quelles elle se manifeste. Une fois l'organisme
mort, il n'y a plus de conscience, plus de pensée
personnelle; l'âme ou la pensée propre se ré-
sout dans la pensée universelle. Ces idées sont
exposées dans les deux ouvrages suivants : *Spe-
-cimen artis ratiocinandi naturalis et artifi-
-cialis ad pantosophiæ principia conducens*;
La Haye (lisez : Amsterdam), 1684, in-8°; —
Principiorum Pantosophia; Hambourg, 1644,
in-8°. Ces deux ouvrages, le premier surtout, sont
donc comme une introduction à la philosophie de
Spinoza; ils peuvent d'autant plus aisément
initier à la doctrine de ce philosophe, qu'ils
sont exempts de cet appareil géométrique qui
ralentit la pensée et l'embarrasse plus qu'il ne
la fortifie. J. Tissot.

Brucker, *Histor. crit. Phil.*, t. IV, P. II, p. 701. —
Krug, *Encyk. Phil.-Lexicon.*

* **CUSANO** (*Aloysius*), juriconsulte, d'origine
espagnole, né en 1595, mort en 1660. Il eut un
grand renom à Milan, où il occupa divers emplois;
en dernier lieu il fut revêtu des fonctions de pré-
sident de la régence milanaise. On a de lui : *Res-
-puesta al cap. VII del lib. I de la Pesquisa
de Jac. Casano, que funda las pretensiones
de la corona da Francia al ducado de Milan*;
Madrid, 1644, in-4°.

Argelati, *Bibliotheca Mediolanensis.*

* **CUSANUS** (*Jean*), juriconsulte de la pre-
mière moitié du seizième siècle, connu par les
ouvrages suivants : *Tractatus artificiosæ me-
-moriæ*; Leipzig, 1519, in-4°; — *Declaratio
arboris consanguinitatis et affinitatis*; Paris,
1533, in-4°.

Adelung, Suppl. a Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

CUSPINIEN (*Jean*), nom latinisé de SPIES-
HAMMER, médecin et littérateur allemand, né en
1473, à Schweinfurt, en Franconie, mort le 19
avril 1529. Il fut conseiller intime de l'empereur
Maximilien 1^{er}, qui le chargea de diverses nég-
ociations et le nomma garde de la Bibliothèque
impériale. On a de lui : *De Cæsaribus atque
-imperatoribus, a Julio Cæsare ad Maximilia-
-num primum, Commentarius*; Strasbourg,
1540; Bâle, 1561; Francfort, 1601; Leipzig,
1669, in-fol.; — *De Turcarum Moribus et
-Origine*; Anvers, 1541, in-8°; Leyde 1654,
in-12; — *Austria, sive Commentarius de rebus
-Austriæ, a Leopoldo anno 933 ad Ferdinan-
-dum Primum; descriptio Austriæ, urbis Vien-
-nensis Danubiique, etc.*; Bâle, 1553; — *Oratio
-protreptica ad bellum Turcicum*; ibid., 1553;
— *Communefactio ad Leonem papam et ad
-principes christianos*, insérée dans la collec-
-tion de Reusner; Leipzig, 1596. On trouve en-
-core de lui à la suite de l'*Austria*, édition de
1553, et de l'*Histoire des Empereurs*, édit. de
Francfort, 1601, deux commentaires, l'un *Sur
-Sextus Rufus*, et l'autre *Sur la Chronique de
-Cassiodore*.

Gerbelius, *Vie de J. Cuspinien.* — Freher, *Theatrum
-Eruditorum.* — P. Jove, *Elogia.* — Pantaléon, *Prosopo-*

graphia. — Adam, *Vitæ Eruditorum*. — Lambec, *Hist. Bibliothecæ Vindobonensis*.

CUSSON (*Jean-Baptiste*), imprimeur français, né à Paris, le 27 décembre 1663, mort à Nancy, le 11 août 1732. Il vint s'établir, en 1706, à Nancy, et passa pour un des meilleurs imprimeurs de son temps. Parmi les ouvrages dont il donna de nouvelles éditions, et qu'il revit en même temps, nous citerons les suivants : *Les Sages entretiens*, *Les Pensez-y-bien et la Pratique de l'amour de Dieu*; 1702; — *L'Imitation de Jésus-Christ*, avec des pratiques et des prières du P. Gonnelieu; 1711; — *Le Roman bourgeois*; 1712; — *Agathon et Tryphine*; Nancy, 1711, in-12.

Calmet, *Biblioth. lorraine*.

CUSSON (*Pierre*), médecin et botaniste français, né à Montpellier, en 1727, mort dans la même ville, le 13 novembre 1783. Il entra dans l'ordre des Jésuites; mais il le quitta bientôt pour se livrer à l'étude de la médecine. Au retour d'un voyage en Espagne et dans les îles de Majorque et de Minorque, d'où il rapporta une nombreuse collection de plantes, il pratiqua la médecine à Sauve, et ensuite à Montpellier. Il joignait d'autres connaissances à celle de la botanique; il avait surtout approfondi les mathématiques, et fut nommé professeur de cette science en 1777. Cusson fit une étude spéciale de la famille des ombellifères, et ses observations s'attachèrent à l'organisation du fruit de ces plantes. S'il ne découvrit pas l'organe qui entoure l'embryon, et qu'il appela *periembrum*, il est du moins le premier qui en ait donné une description complète. Un nouveau genre de plantes, de la famille des araliacées, a été nommé *cussonia* par Linné fils. Les ouvrages de Cusson n'ont pas été publiés; mais Laur. de Jussieu en a donné des extraits dans les *Mémoires de la Société de Médecine*, année 1783.

Laurent de Jussieu, *Éloge hist. de P. Cusson*, dans les *Mémoires de la Société de Médecine*, an. 1783, p. 275.

CUSTINE (*Adam-Philippe*, comte DE), général français, né à Metz, en 1740, mort le 28 août 1793. Il fut nommé sous-lieutenant dès l'âge de sept ans, et fit en cette qualité la campagne des Pays-Bas en 1748, sous le maréchal de Saxe. Réformé à la paix, il vint à Paris achever ses études, puis entra, en qualité de capitaine, dans le régiment de dragons de Schomberg. Il servit avec distinction sous le prince de Soubise, puis alla étudier en Prusse la nouvelle organisation que Frédéric II avait introduite dans l'armée. A son retour, le duc de Choiseul, qui le protégeait, fit créer pour lui un régiment de dragons du nom de Custine. Le désir de prendre part à la guerre d'Amérique lui fit ensuite échanger ce régiment contre un régiment d'infanterie, à la tête duquel il partit pour le Nouveau Monde. Il s'y distingua encore, et fut élevé à son retour au grade de maréchal de camp, et nommé commandant de Toulon. Élu, en 1790, député de la noblesse du bailliage de Metz aux états généraux, il y fit partie de cette petite

minorité de son ordre qui s'associa aux jets de réforme des députés du tiers. Il fut voyé en 1792 à l'armée du Rhin avec le grade de lieutenant général; sa défense de Landau un beau fait d'armes : il parvint à repousser assiégeants, et les poursuivit avec sa garnison jusqu'à plusieurs heures de la ville. Il fut ensuite nommé commandant en chef du camp de Sions; mais il se dégoûta bientôt de ces fonctions et fut appelé à remplacer le maréchal de Ligner à l'armée du Rhin. Ses opérations commencèrent d'une manière brillante, et il obtint à bord de beaux succès. Mayence lui ouvrit ses portes, et il y mit garnison. Mais ensuite, à tenir compte des ordres du ministre de la guerre et des avis des autres généraux, qui voulaient qu'il s'avancât vers Coblenz, il se dirigea du côté de la Franconie; il fut repoussé, perdit une partie de son artillerie, et fut obligé de se retirer dans Mayence, dont il abandonna ensuite la garnison à ses propres forces, pour se replier derrière les lignes de Wissembourg. Il n'eut pu empêcher l'armée prussienne de passer le Rhin; il se fit battre en essayant de dégarnir Mayence, où il n'avait point réuni des moyens de défense suffisants. Il offrit alors sa démission à la Convention; mais cette assemblée la refusa et décréta qu'il n'avait pas perdu la confiance publique. Enhardi par cette marque d'estime, il écrivit au président de la Convention une longue lettre, dans laquelle il laissait entendre qu'un dictateur pouvait seul sauver la patrie, que ce dictateur devait être un général. De ce moment il fut accusé par les patriotes d'aspirer à la tyrannie. Cependant il fut nommé au commandement de l'armée du nord; mais bientôt après il fut mandé à Paris par le comité de salut public, arrêté et enfermé à l'Abbaye. Traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut accusé d'avoir livré Francfort aux Prussiens, d'avoir négligé de mettre Mayence en état de soutenir un siège, d'avoir dégariné la place de Lille de ses moyens de défense, d'avoir, enfin, ouvert la France aux ennemis et aspiré à la dictature; il fut condamné à mort, et exécuté (1).

Thiers, Mignet, Villauré, Michelet, *Hist. de la Révolution*. — *Biographie des Contemp.* — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

CUSTINE (*Renaud-Philippe* DE), fils du précédent, né en 1760, mort le 3 janvier 1794. Il vit d'abord la carrière diplomatique, et fut chargé de plusieurs missions délicates; il devint ensuite aide de camp de son père aux armées du Rhin du nord, et l'accompagna à Paris. Ses liaisons avec Condorcet et les députés de la Gironde le firent

(1) Quelques heures avant sa mort, le général Custine écrivait à son fils une lettre où on lit ces mots : « habituez ma mémoire quand vous le pourrez; si vous obtenez une correspondance, ce serait une chose facile. » Mais le fils suivit son père à l'échafaud, et ne put s'acquitter de ce devoir. Le général Baraguet nous a publié à Hambourg les *Mémoires posthumes du général français comte de Custine, rédigés par ses aides de camp*.

raduré levant le tribunal révolutionnaire, qui e condamna à mort.

Le Bas, *Dictionnaire encycl. de la France*.

* **CUSTINE** (*Astolphe*, marquis DE), littérateur et voyageur français, petit-fils de *Renaud-Philippe*, naquit vers 1793. Il fut élevé par sa mère, morte en 1826, et qui s'était fait marquer par son lèvement à son beau-père et à son mari, victimes des excès de la révolution. Astolphe de Custine est resté dans la vie privée sous les divers gouvernements qui se sont succédé depuis. Les lettres et les voyages ont seuls rempli sa carrière. Il a consacré le résultat de ses observations dans ses ouvrages qui ont été justement remarqués et que l'on consulte avec fruit. Deux régions opposées, l'Espagne et la Russie, ont surtout attiré son attention de voyageur : la peinture qu'il en a faite est souvent aussi exacte que saisissante. Il s'est essayé en outre dans le roman. Ses ouvrages ont pour titres : *Mémoires et Voyages, ou lettres écrites à diverses époques, pendant des courses en Suisse, en Calabre, en Angleterre et en Toscane*; Paris, 1830, 2 vol. in-8°; — *Béatrix* (en 5 actes), tragédie en cinq actes et en vers; Paris, 1833; — *Le Monde comme il est*; Paris, 1835, 1 vol. in-8°; — *L'Espagne sous Ferdinand VII*; Paris, 1838, 4 vol. in-8°; — *Éthel*, Paris, 1839; Paris, 1845, 4 vol. in-8°; — *La Russie en 1839*; Paris 1843, 4 vol. in-8°; même année, 4 vol. in-12.

Arlaud, dans le *Dict. de la Convers.* — De Vaucher, *Rech. des Hommes au Jour.* — Louandré et Bourquetot, *a Litt. fr. contemp.*

* **CUSTIS** (*Charles-François*), historien belge, né à Bruges, le 28 août 1704, mort dans la même ville, le 26 février 1752. Après avoir étudié le droit à Louvain, il se fit recevoir avocat au conseil de Flandre, en 1725; il entra six ans après dans la magistrature, fut élu échevin de sa ville natale en 1735, et commis des fortifications en 1751. Il fut aussi juge des domaines du prince de Bruges, des droits d'entrée et de sortie de la ville de Bruges. On a de lui : *Annales de la ville de Bruges, recueillies de divers auteurs, et contenant les choses les plus remarquables arrivées dans cette ville et dans ses environs, depuis son origine jusqu'à notre temps* (en flamand); Bruges, 1738, 2 vol. in-12; dernière édition, 1765, 3 vol. petit in-8°; cet ouvrage, fruit de nombreuses recherches, fut arrêté à l'année 1700. On conserve de Custis un manuscrit dans la bibliothèque royale de Bruxelles : *Bibliographie des Pays-Bas, ou histoire générale de tous les livres qui traitent tant de la géographie que de la chronologie et des autres matières historiques des dix-sept provinces, avec les deux pays enclavés, qui sont l'archevêché de Cambrai et l'évêché de Liège*; 3 vol. in-4°. La bibliothèque de Gand possède plusieurs de ses ouvrages, manuscrits, parmi lesquels on remarque : *Archives de Bruges, ou recueil de fondations, donations, privilèges, règlements, statuts, ordonnances*

et autres actes publics concernant la ville de Bruges, le territoire du Franc et son diocèse; 11 vol. in-4°; — *Fama Brugensis, resonans vilas et scripta Brugensium nobilitate, virtutibus, conditione aliave nota clarorum*; 3 vol. in-4°. E. REGNARD.

Paquet, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas.* — *Catal. de la Bibl. roy. de Bruxelles.* — *Catal. de la Bibl. de Gand*

* **CUSTOS** (*Dominique*), graveur flamand, né à Anvers, en 1560, mort à Augsbourg, en 1612. Il vint s'établir à Augsbourg, où il prit le nom de *Custos*. Son père s'appelait *Battens*. *Custos* a laissé une œuvre considérable. Outre un grand nombre d'estampes gravées d'après les principaux maîtres d'Italie, on a de lui quatre recueils de portraits : *Fuggerorum et Fuggerarum Imagines*; in-fol.; — *Effigies piorum et doctorum aliquot Virorum, ad vivum delineatæ et æri incisæ*; 1594; — *Tyrolensium Principum Comitum genuinæ Icones*; 1599, in-fol.; — *Atrium heroicum, cesarum, regum, aliorumque summatum ac principum, qui intra proximum sæculum vixere aut hodie supersunt, imaginibus duo et septuaginta illustratum*; Vienne, 1600. Les estampes de *Custos* portent les lettres initiales D. C.

Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lexicon*.

* **CUTHBERT** (*Saint*), bénédictin anglais, natif de Dunelheim, vivait au huitième siècle. Il fut moine dans le monastère de Girwich, et disciple du vénérable Bède, qui l'initia à la connaissance des belles-lettres. Son maître, le vénérable Bède, le prit pour secrétaire. *Saint Cuthbert* assista aux derniers moments de ce grand homme, et recueillit ses dernières paroles. Il nous a laissé un livre *De Vita et obitu venerabilis Bedæ*, livre qu'il dédia à son compagnon *Euthwin*. Dans ce livre il place la mort de Bède au vin^e des calendes de juin, veille de l'Ascension. Cette vie se trouve imprimée parmi les œuvres du vénérable Bède. Ce savant, bien qu'absorbé par les soins de sa propre instruction et de celle de ses confrères et des séculiers qui venaient profiter de ses doctes leçons, n'en était pas moins fort diligent dans l'accomplissement de tout ce qui tenait à ses devoirs monastiques; en sorte, comme il le raconte lui-même, qu'au milieu des observances régulières, embarrassé dans les mille petites entraves de la vie monastique, il ne cessa d'étudier, d'enseigner et d'écrire. J. LACOMBE.

D. Mabillon, *Act. Sanctorum.* — Ziegelbauer, *Histor. litter. Benedict.*, t. IV.

* **CUTHENUS** (*Martin*), historien bohème, natif de Cuthna, en Bohême, mort le 20 mars 1564. Il fut syndic de la ville de Prague. On a de lui : *Catalogus Ducum Regumque Bohemiarum, cum iconibus*; Prague, 1540, in-4°; — *Histoire d'Appien*, traduite du grec en bohémien; — *Historiæ Aeneæ Sylvi notis illustratæ*; Prague, 1585; — *La Chronique de Bohême*, en bohémien.

Balbin, *Bohemia doctâ.* — Vogt, *Acta liter. Bohem.*

CUVELIER DE TRYE (*Jean-Guillaume-Antoine*), auteur dramatique français, né à Boulogne-sur-Mer, le 15 janvier 1766, mort à Paris, le 27 mai 1824. Il fut d'abord avocat à Boulogne-sur-Mer. Député par la garde nationale de cette ville à la fédération de 1790, il s'établit à Paris, et fut chargé de différentes missions. Après le 18 brumaire, nommé capitaine dans les guides-interprètes, il fit les premières campagnes de Prusse et de Pologne. Sa santé l'ayant forcé de renoncer à la carrière militaire, il se fit homme de lettres, et composa des mélodrames. Le genre de son talent et sa prodigieuse fécondité lui firent donner la qualification ironique de *Crébillon du mélodrame ou du boulevard*. Outre une foule de comédies, drames, prologues, pantomimes, mimodrames, ballets, etc., on a de lui les romans suivants : *Damoiseil et Bergerette, historiette du quinzième siècle*; 1795, 1 vol. in-8°; — *Nouvelles, contes, historiettes, anecdotes, mélanges*; 1802, 2 vol. in-8°; — *Le Bandit sans le vouloir et sans le savoir*; 1809, 3 vol. in-12.

Quérard, *La France littéraire*. — *Annuaire dramatique*.

CUVIER (*Georges-Chrétien-Léopold-Dagobert*), célèbre naturaliste français, né à Montbéliard, le 23 août 1769, mort à Paris, le 13 mai 1832. La famille de Cuvier, originaire d'une petite ville du Jura qui porte encore ce nom, avait embrassé au seizième siècle les principes de la réforme, et était venue, pour fuir la persécution, s'établir à Montbéliard, chef-lieu d'une petite principauté qui appartenait au duc de Wurtemberg, et qui ne fit partie de la France qu'à la suite des premières guerres de la révolution française. Le grand-père de Cuvier, d'une branche cadette et peu fortunée de la famille, était greffier de la ville. Un de ses fils entra dans un régiment suisse à la solde de la France; il y devint officier, et après s'être distingué, par sa bravoure et par ses talents militaires, dans la guerre de sept ans, il se retira à Montbéliard avec une modique pension de retraite et la croix de Saint-Louis. Il se maria à l'âge de cinquante ans, et devint père de deux fils, dont l'aîné fut Georges Cuvier.

Le jeune Cuvier se fit remarquer dès son enfance par la précocité de son intelligence et par une curiosité ardente, qui le portait à s'occuper indistinctement de tous les genres d'études. Le goût de la lecture était pour lui une véritable passion; et sa prodigieuse mémoire ne laissant jamais échapper ce qui lui était une fois confié, il ne tarda pas à acquérir un degré d'instruction qui le plaçait bien au-dessus de tous les enfants de son âge. Pour n'en citer qu'un exemple, il suffira de rappeler qu'ayant reçu quelques leçons de dessin d'un de ses parents, il acquit très-rapidement un véritable talent en ce genre; et ce talent devint plus tard pour lui une cause très-puissante, bien qu'en apparence accessoire,

de ses succès comme naturaliste et comme professeur. Une circonstance fortuite éveilla chez le goût de l'histoire naturelle. Il trouva un jour dans la bibliothèque d'un de ses parents l'ouvrage de Buffon, et il eut l'idée d'en copier les figures, et de colorier les dessins d'après les descriptions qu'il lisait dans le texte. Ce travail d'enfant décida sa vocation. Pendant plusieurs années l'ouvrage de Buffon devint sa principale lecture. Élève au gymnase de Montbéliard, avait à quatorze ans acquis toute l'instruction que l'on recevait dans cet établissement, obtenant toujours le premier rang parmi ses condisciples. Ses succès constants et l'état de gêne que trouvait sa famille semblaient le désigner pour l'état ecclésiastique; car les premiers élèves du gymnase de Montbéliard étaient envoyés, aux frais du duc de Wurtemberg, au séminaire de Tubingue, pour y étudier la théologie et être ensuite appelés à des cures. Mais il arriva qu'au terme de ses études Cuvier n'obtint que le troisième rang: c'était, dit-on, une vengeance du directeur du gymnase, qui Cuvier aurait blessé par quelques plaisanteries.

La famille de Cuvier n'était pas assez riche pour l'envoyer à ses frais étudier à Tubingue; elle prit le parti de s'adresser à la belle-sœur du duc de Wurtemberg, qui habitait alors le château de Montbéliard. Cette princesse prit intérêt au jeune Cuvier, et le présenta à son beau-frère. Celui-ci, frappé de la haute intelligence et de la profonde instruction du jeune homme, lui accorda une bourse à l'Académie Caroline de Stuttgart, qui de simple école militaire dans le principe était devenue par ses soins un établissement complet d'instruction et venait d'être érigée en université par l'empereur Joseph II. Cuvier y suivit pendant deux ans les cours de philosophie, qui comprenaient alors l'étude des sciences; puis ayant à choisir entre les diverses branches de l'enseignement supérieur, il se décida pour la science administrative (ce que les Allemands appellent *Cameralwissenschaft*), parce que c'était dans cette division que l'on étudie les diverses branches de l'histoire naturelle considérées soit dans la partie théorique, soit dans ses applications. Il était arrivé à Stuttgart sans savoir l'allemand; mais il n'avait pas tardé à acquérir une connaissance complète de cette langue, et il s'était placé au premier rang, comme il l'avait déjà fait à Montbéliard.

C'est à Stuttgart que Cuvier acquit les connaissances en droit administratif qui le mirent plus tard en mesure de remplir avec la plus grande distinction de hautes fonctions administratives et politiques. Mais tout en poursuivant ces travaux, il n'avait point oublié ses études d'histoire naturelle, bien que, par suite de la modicité du professeur de zoologie, il fût à peu près réduit à lui-même. Mais les secours qu'il ne pouvait trouver dans l'enseignement, il les demandait au travail solitaire. Un professeur nommé Abe

dont il traduisait les leçons en français, lui donna, comme récompense, un exemplaire du *Systema Naturæ* de Linné. Cet ouvrage, qui fut pendant plusieurs années toute sa bibliothèque scientifique, lui servit de guide pour la détermination de tous les végétaux et de tous les insectes qu'il recueillait dans ses promenades. On possède encore le journal dans lequel il consignait les résultats de ses premières études, et où tous les caractères des êtres qu'il avait déterminés étaient lessinés de sa main. Une communauté de goûts et d'études avait réuni autour de lui un certain nombre de ses condisciples; et ils avaient formé une société où l'on faisait des lectures sur divers objets, et principalement sur l'histoire naturelle. On a conservé les noms de plusieurs membres de cette espèce d'Académie: plusieurs d'entre eux, comme MM. Pfaff, Autenrieth, Hartmann et Jager, se sont distingués dans les sciences physiques et dans la médecine; un autre, I. Marshall de Biberstein, est devenu ministre l'État du duc de Nassau. Lorsque Cuvier, après quatre ans d'études, quitta Stuttgart pour retourner dans sa famille, les connaissances qu'il avait acquises et les distinctions qu'il avait méritées à l'Académie Caroline semblaient le désigner pour des fonctions administratives dans les États du duc de Wurtemberg; mais, cette fois encore, ses prévisions furent déçues. Sa jeunesse n'avait alors que dix-huit ans) l'empêchait d'obtenir immédiatement un emploi; et, d'une autre part, la gêne toujours croissante de sa famille ne lui permettait pas d'attendre. Le désordre des finances en France empêchait son père de toucher sa pension: Cuvier dut chercher une occupation qui lui procurât immédiatement des ressources personnelles. Une occasion se présenta. Un jeune homme, nommé Parrot, qu'il avait connu à l'Académie Caroline, quittait une place de précepteur qu'il occupait dans une famille protestante de Normandie; il offrit cette position à Cuvier, qui l'accepta. Le comte d'Héricy, dans la maison duquel Cuvier entra comme précepteur, habitait en Normandie le château de Fiquainville, près de Fécamp. Ce fut là que Cuvier écrivit jusqu'en 1794, profitant de tous les moments de loisir que lui laissaient ses devoirs envers ses élèves, pour étudier à fond l'histoire contemporaine, dans le but de se rendre un compte exact des grands événements qui se préparaient (on était alors en 1788) et pour continuer ses études d'histoire naturelle.

En Normandie, comme à Stuttgart, Cuvier continuait ses études sur la détermination des insectes et des plantes. Mais ici un monde nouveau s'ouvrait devant lui: la mer, avec le nombre et la diversité des productions animales qu'elle renferme dans ses profondeurs. Déjà, dans l'antiquité, l'un des plus grands génies qui aient illustré les sciences avait fait une sérieuse étude des productions de la mer: personne mieux qu'Aristote n'a connu les animaux de la

Méditerranée. Mais son exemple n'avait pas été suivi; et un grand nombre de ses observations étaient restées dans ses écrits comme des énigmes savantes, dont le sens n'a été dévoilé que de nos jours. Depuis cette époque, si l'on excepte les poissons que leur ressemblance avec les animaux supérieurs et leur utilité pour l'homme désignaient plus spécialement aux naturalistes, le plus grand nombre des espèces marines étaient encore presque entièrement inconnues, non-seulement du public éclairé, mais même des savants. Linné, le législateur de l'histoire naturelle, après avoir tracé d'une manière à peu près invariable les limites des grandes divisions des animaux supérieurs, avait réuni dans une dernière classe, celle des *vers*, tous ces animaux qu'il connaissait à peine, et dont il ne pouvait guère dire qu'une seule chose, c'est qu'ils n'appartiennent point à ses cinq premières divisions.

Dès ses premières études sur cette partie du règne animal, Cuvier ne tarda pas à reconnaître toutes les lacunes que présentait à son égard l'ouvrage de Linné, et il se trouva peu à peu engagé à imaginer une nouvelle division qui pût rendre un compte plus exact des rapports de ces êtres. Mais pour un pareil travail l'étude des caractères extérieurs ne pouvait suffire. Pour se débrouiller au milieu de la diversité presque infinie de formes que présentent les animaux marins, il fallait nécessairement aller chercher dans leur organisation intime la raison de leurs différences extérieures. C'est ainsi que Cuvier fut conduit à s'occuper d'anatomie. Il se mit avec courage et persévérance à cette étude, où il n'avait encore que sur quelques points de rares précédentes; et disséquant tous les animaux qui lui tombaient sous la main, déterminant leurs caractères, tant extérieurs qu'intérieurs, fixant par le dessin les résultats de ses recherches, il eut bientôt acquis un fonds immense de connaissances précises, qui furent le point de départ de toutes les idées nouvelles qu'il introduisit dans la science de l'organisation et le germe des ouvrages qui ont immortalisé son nom. C'est ainsi que sans le savoir, et sans même s'en rendre compte, le jeune précepteur de Fiquainville s'était déjà, par ses recherches solitaires, placé au premier rang des naturalistes de son époque. Il ne tarda pas à sortir de son obscurité. M. d'Héricy et plusieurs autres propriétaires des environs se réunissaient tous les soirs dans la petite ville de Valmont, pour faire partie d'une société prétendue populaire, mais où ils avaient soin qu'on ne parlât que d'agriculture. Cuvier en était le secrétaire. Il arriva qu'un jour le chirurgien de l'hôpital militaire de Fécamp, apprenant qu'il existe à Valmont une société où l'on s'occupe d'agriculture, se fait introduire, demande la parole, et traite les questions en discussion avec une supériorité qui étonna tous les assistants. Mais Cuvier n'avait pas tardé à reconnaître sous l'uniforme du chirurgien l'auteur des articles d'a-

griculture de l'*Encyclopédie méthodique*, Tessier, membre de l'ancienne Académie des Sciences, qui cherchait dans la médecine militaire un refuge contre la persécution. « Me voilà reconnu, s'écrie Tessier, et par conséquent perdu ! » « Vous allez être, au contraire, répond Cuvier, l'objet de nos plus tendres empresses. » Et dès ce moment des relations d'amitié s'établirent entre ces deux savants, que le hasard réunissait d'une manière si surprenante. Tessier ne tarda pas à reconnaître que son jeune ami s'était déjà, par ses études, placé bien haut parmi les naturalistes de son époque. Il s'empressa de l'écrire à ses amis de Paris (1), Millin, Jussieu, Lacépède et Geoffroy Saint-Hilaire, qui avait été nommé l'année précédente à l'une des chaires de zoologie du Muséum d'Histoire Naturelle. Bientôt Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire furent en correspondance, et Cuvier envoyait à Geoffroy plusieurs de ses cahiers d'étude. Voici comment Geoffroy Saint-Hilaire racontait, quarante ans après, sur la tombe de Cuvier, le commencement de leurs relations : « M. Cuvier croyait n'écrire que des morceaux d'étude; et déjà à son insu, comme à l'insu de tous, il avait jeté les fondements durables de la zoologie. J'eus le bonheur inexprimable de l'en avertir le premier, d'avoir le premier senti et révélé au monde savant la portée d'un génie qui s'ignorait lui-même. » — « Ces manuscrits dont vous me demandez la communication, m'écrivait un jour « M. Cuvier, ces manuscrits ne sont qu'à mon usage, et ne comprennent sans doute que des choses déjà ailleurs et mieux établies par les naturalistes de la capitale; car ils sont faits sans le secours des livres et des collections. » Et cependant, dans ces précieux manuscrits je trouvais presque à chaque page des faits nouveaux, des vues ingénieuses; et déjà ces méthodes scientifiques qui depuis ont renouvelé les bases de la zoologie y étaient indiquées. Ces premiers essais étaient déjà supérieures à tous les travaux de l'époque. Je répondis à M. Cuvier : « Venez à Paris, venez jouer parmi nous le rôle d'un autre Linné, d'un autre législateur de l'histoire naturelle. »

Cuvier hésita : il n'osait avoir en lui-même la même confiance que son jeune collègue; et quand il se décida, il ne prit d'abord qu'une déci-

(1) Voici quelques fragments d'une lettre que Tessier écrivait à Jussieu, en date du 11 février 1794 : « A la vue de ce jeune homme j'ai éprouvé le même ravissement que ce philosophe qui jeta sur un rivage inconnu y aperçut des traces de figures géométriques. M. Cuvier est une violetle qui se cache sous l'herbe : il a de grandes connaissances; il dessine des planches pour votre ouvrage, et je l'ai engagé à nous faire cette année un cours de botanique. Il a promis de le faire, et je félicite mes élèves de l'hôpital de cette bonne fortune. Je me demande si vous pouvez trouver un meilleur professeur d'anatomie comparée. C'est une perle, qui mérite que vous la recueillez. J'ai concouru à tirer M. Delambre de sa retraite; je vous prie de m'aider à tirer M. Cuvier de la sienne, car il est fait pour la science et pour le monde. »

sion provisoire. Il ne rompit pas définitivement avec la famille d'Héricy, et demanda seulement de venir passer quelque temps à Paris avec son élève. Le prince de Monaco, ami de la famille d'Héricy, lui céda quelques pièces de son hôtel rue de Varennes. Cuvier y vint s'établir au commencement de 1794, avec son élève, et fit de rapides progrès sous un si habile maître. Mais les amitiés qui l'avaient appelé à Paris avec tant d'insistance ne devaient point l'y abandonner. Millin, le directeur du *Magasin encyclopédique*, et plusieurs professeurs du Muséum, Lacépède, Lamarck et Jussieu, l'aiderent de toute leur influence; et bientôt, à la suite de plusieurs lectures qu'il fit à la Société Philomathique et à la Société d'Histoire Naturelle, Cuvier fut nommé membre de la commission des arts, puis professeur à l'École centrale du Panthéon, fondée en exécution d'un décret de la Convention, en date du 25 février 1795. Mais de tous les savants de Paris, celui qui s'occupa le plus activement de la carrière de Cuvier, ce fut Geoffroy Saint-Hilaire. Peu de temps après l'arrivée de Cuvier à Paris, une grande intimité s'était établie entre ces deux jeunes savants, que réunissait leur âge aussi bien que la similitude de leurs goûts et de leurs études. Geoffroy Saint-Hilaire mettait à la disposition de Cuvier tous les objets que lui fournissait sa position au Muséum, et les deux amis s'associaient pour la composition de mémoires importants. Bientôt Geoffroy Saint-Hilaire put rendre à Cuvier un service plus considérable encore, en le faisant entrer au Muséum comme suppléant du professeur d'anatomie comparée.

Dans la réorganisation du Muséum, par suite d'un décret de la Convention, la chaire d'anatomie comparée avait été donnée au chirurgien Mertrud, depuis longtemps attaché à cet établissement, et qui avait aidé Daubenton dans ses dissections. Mais le grand âge du professeur l'empêchait de faire ses cours. Geoffroy Saint-Hilaire alla le trouver, et l'engagea à prendre Cuvier pour suppléant (juillet 1795). Cette nomination décida Cuvier à rester à Paris; il quitta la famille d'Héricy, et il vint au Muséum, où Geoffroy Saint-Hilaire le reçut chez lui pendant quatre mois, jusqu'au moment où un logement fut attribué à Cuvier par l'administration du Muséum (1).

Les biographes de Cuvier et de Geoffroy Saint-

(1) La maison où Cuvier vint s'établir était celle de Mertrud. Après la mort de Mertrud, elle fut entièrement occupée par Cuvier, qui y demeura toujours jusqu'à sa mort. Après sa mort, elle a été habitée par M^{me} Cuvier et est actuellement le logement de M. Milne Edwards.

Pour ne pas interrompre l'analyse des travaux de Cuvier, nous mentionnerons ici en note les diverses places qu'il occupa dans l'enseignement. Il devint en 1800 successeur de Daubenton au Collège de France; et en 1802 Mertrud étant mort, il devint titulaire de la chaire d'anatomie comparée du Jardin des Plantes. Il a fait pendant plusieurs années un cours d'histoire naturelle à l'Athénée.

laire n'ont pas manqué de faire ressortir le contraste singulier que nous présente la vie de ces deux hommes, qui, réunis dès le début de leur carrière par les mêmes goûts pour l'étude de la même passion pour la gloire, devinrent sur le déclin de leur vie deux adversaires scientifiques, et partagèrent un moment l'attention du monde savant par la solennité de leurs débats devant l'Académie des Sciences. Ce que l'on a moins souvent remarqué, et qui ne mérite pas moins de l'être, c'est que les deux amis, quelle qu'ait été plus tard l'ardeur de leurs discussions, ont conservé pas moins l'un pour l'autre les sentiments d'estime et d'attachement qui les avaient unis dès leur jeunesse. « Leur constante amitié, dit M. Flourens, dans son éloge de Geoffroy Saint-Hilaire, les rendait parfaitement heureux. Dans une science encore si peu cultivée, chaque résultat obtenu par eux était nouveau pour eux. Combien de fois ne les a-t-on pas entendus, après de longues années, rappeler avec complaisance ces premiers temps, ces temps enchantés de jeune âge, où, selon un mot de l'un d'eux, *ne déjeûnaient pas sans avoir fait une découverte*. Vainement les prévoyants amis de Geoffroy lui firent-ils remarquer qu'il se livrait trop, qu'il se préparait un rival persévérant, réléchi, et-être un dominateur. L'effet que ces avis produisit sur Geoffroy a été consigné par Cuvier dans un écrit intime qui date des derniers temps de la vie de ce grand homme; et ces quelques mots seront à l'éternelle louange de M. Geoffroy. « On chercha à lui faire croire, dit M. Cuvier, qu'il ne devait point me favoriser, que bien j'aurais seul la gloire de nos travaux; mais cet excellent jeune homme m'avoua avec abandon que ce conseil le rendait malheureux, et que si on n'aurait la force de le faire changer de conduite avec moi. »

De ces études communes résultèrent plusieurs mémoires, qui furent publiés dans les recueils de cette époque. Ces mémoires ont toute la grande importance. Ils ont pour titre : *Sur la nouvelle division des mammifères, et sur les principes qui doivent servir de base dans la sorte de travail*; — *Sur l'histoire naturelle des orangs-outangs et sur les caractères qui peuvent servir à diviser les singes*; — *Sur le rhinocéros bicorne*; — *Sur les espèces d'échouants*; — *Sur les rapports naturels du oursier*.

Le premier de ces mémoires mérite une attention particulière; car il a été souvent considéré, mais à tort, comme la première application de la méthode naturelle à la classification des animaux. C'est Linné que revient l'honneur d'avoir le premier essayé de classer les animaux d'après la méthode naturelle: et si pendant longtemps on a pu se méprendre à cet égard, cela tient à ce que ce nom retentissant qu'eut au siècle dernier la classification botanique de Linné, fondée sur les principes artificiels, a pu faire croire

que la classification zoologique reposait sur les mêmes principes. Mais cette observation n'ôte rien au mérite de ce travail remarquable. Dans son préambule, les auteurs établissent nettement les principes de la méthode naturelle, tels qu'ils avaient été récemment formulés par Jussieu dans l'ouvrage si justement célèbre du *Genera Plantarum*. On doit établir les groupes naturels d'après les rapports qui existent entre tous les êtres; puis, ces groupes une fois établis, on doit leur chercher des caractères qui seront pour ainsi dire non la cause, mais l'effet de la classification, et qui devront être considérés simplement comme le signe, l'indication de ressemblances profondes existant entre les animaux de chaque groupe. D'une autre part, les caractères n'auront point tous la même valeur: ils tireront leur importance de l'importance même des organes auxquels ils appartiennent, les premiers étant pris des organes de la génération; les seconds, des organes de la vie végétative; les troisièmes, des organes de la vie animale.

Ces principes une fois posés, Cuvier en faisait l'application dans une série de mémoires aux animaux que Linné avait compris dans sa sixième classe, celle des *Vermes*. Ces animaux, que Linné connaissait à peine, n'avaient reçu de lui, pour ainsi dire, qu'une caractéristique négative, c'est-à-dire que Linné comprenait sous cette dénomination tous les animaux qu'il n'avait pu faire entrer dans ses cinq premières classes. Il y avait là, dans la classification de Linné, quelque chose d'analogue à ce que les botanistes appellent *species incertæ sedis*. Nous avons vu que dès le début de ses études zoologiques Cuvier avait porté son attention sur ces animaux; que, frappé de l'insuffisance de la classification de Linné, il avait entrepris de les diviser d'une manière naturelle, et que cette tentative l'avait conduit à chercher dans leur organisation les notions nécessaires pour mener à terme cette grande entreprise. Nous allons faire connaître les résultats de ce double travail. Deux mémoires furent publiés en 1795 sur ce sujet et dans cette direction. Dans le premier, l'auteur divisait les deux dernières classes de Linné (*Insectæ* et *Vermes*), ou, comme on les appelait alors, les *animaux à sang blanc* en cinq classes, les mollusques, les insectes, les vers, les échinodermes et les zoophytes. Dans le second, il s'occupait spécialement de la classe des mollusques, et y établissait trois ordres, les céphalopodes, les gastéropodes, et les acéphales.

Telles avaient été ses principales publications lorsqu'en décembre 1795 il fut appelé à enseigner l'anatomie comparée au Muséum, en remplacement de Mertrud. L'anatomie comparée, dont les premières indications se trouvent dans les immortels écrits d'Aristote, avait été complètement délaissée pendant le moyen âge. Ce ne fut qu'au dix-septième siècle, et en France, que cette étude recommença à prendre faveur. Plusieurs membres

de l'Académie des Sciences, et à leur tête Perrault et Duverney, avaient été chargés de disséquer les animaux morts à la ménagerie de Versailles. Plus tard Daubenton avait exécuté au Muséum une série remarquable de monographies anatomiques. Ces exemples avaient été suivis en Hollande par Camper, et en Angleterre par le célèbre chirurgien John Hunter. Mais tous ces travaux, exécutés sans aucun lien scientifique, sans aucune vue d'ensemble, n'étaient à vrai dire que des anatomies d'animaux; ce n'était pas encore l'anatomie comparée. Tout récemment un Français, Vicq-d'Azyr, avait eu l'idée de réunir en un seul faisceau toutes les observations d'anatomie zoologique éparses dans les écrits de ses devanciers, ainsi que celles qu'il avait faites lui-même, pour les coordonner en un corps de doctrine qui devait faire la base de la physiologie. Mais la mort prématurée de Vicq-d'Azyr l'avait arrêté dans l'exécution de ce dessein, et la tâche de constituer l'anatomie comparée restait encore tout entière lorsqu'elle échut à Georges Cuvier. Une circonstance qu'il importe de rappeler ici, c'est que Cuvier, appelé à enseigner l'anatomie comparée, avait un point de départ tout à fait différent de celui des savants qui l'avaient précédé dans cette carrière. Ceux-ci étaient partis de la médecine et de cette connaissance approfondie de l'organisation humaine qu'exigent les sciences médicales. L'anatomie des animaux n'était pour eux qu'un recueil de faits curieux et singuliers, et devant avoir pour objet et pour résultat d'éclairer les parties les moins connues de la structure du corps de l'homme; et pour être réellement utile, elle devait surtout s'occuper des êtres les plus voisins de l'homme, de ceux qui lui ressemblent le plus par leur organisation. Telle n'avait point été dans l'antiquité la pensée d'Aristote; telle n'était point celle de Cuvier. Étranger aux sciences médicales, Cuvier était arrivé à l'anatomie par la zoologie, et principalement, comme nous l'avons vu, par l'étude des animaux inférieurs. L'anatomie des animaux ne pouvait être pour lui une partie accessoire des sciences médicales; c'était une science beaucoup plus vaste, ayant un objet beaucoup plus relevé, l'étude des modifications, si nombreuses, que nous présentent les organes des animaux dans leur variété presque infinie, et devant avoir pour résultat de fournir, d'une part, à la zoologie des fondements solides pour l'édifice des classifications; de l'autre, à la physiologie les éléments les plus utiles pour l'explication des phénomènes de la vie.

Telles étaient les idées avec lesquelles Cuvier commençait le premier cours d'anatomie comparée, et qu'il énonçait déjà dans sa leçon d'ouverture. C'était, comme on le voit, le début d'une science toute nouvelle, mais déjà riche d'un nombre considérable de faits, et qui s'annonçait comme devant produire une révolution en zoologie, et comme devant fournir à la physiologie

de vives et éclatantes lumières. Qu'on ne s'étonne donc point si dès le début le succès dépassa l'attente de tout le monde, même celle du professeur, qui ne prévoyait point l'immense contentement que devait avoir ses leçons qui, dans sa modestie, se comparait au Pérugin. « Personne d'entre vous, disait-il à ses auditeurs, n'a peut-être entendu parler du Pérugin; mais fut le maître de Raphael. Peut-être mes leçons auront-elles pour effet de produire un grand anatomiste; qu'il se souvienne alors un jour celui qui aura été pour lui le Pérugin (1). »

Ce premier cours, à l'exception de la leçon d'ouverture, n'a point été publié. Les leçons que Cuvier fit les années suivantes furent rédigées par deux de ses élèves, MM. Duméril et Duvernoy. C'est l'ouvrage qui a pour titre : *Leçons d'Anatomie comparée*. Mais ce n'était pour Cuvier que l'esquisse d'un ouvrage complet sur l'anatomie comparée, ouvrage auquel il travailla toute sa vie; mais que sa mort l'empêcha de mettre au jour. Cet ouvrage, ou, comme il l'appelait, sa *Grande Anatomie comparée*, devint le but de toute sa vie; et tous ses travaux scientifiques, quel que nombreux et quelque divers qu'ils nous paraissent, n'étaient dans sa pensée que des travaux préparatoires, que les pierres d'attente, si l'on peut parler ainsi, d'un édifice dont il avait tracé toutes les grandes lignes, et qui n'a pu être réalisé. Mais s'il est à jamais regrettable pour la science que cet ouvrage n'ait point vu le jour, nous pouvons toutefois chercher à nous faire une idée, en prenant pour base de notre appréciation les matériaux épars qui sont restés d'un pareil travail. « J'ai eu pour but constant de mes travaux, disait Cuvier, de ramener l'anatomie à des règles générales et à des propositions qui en continissent l'expression la plus simple. Mes premiers essais me firent bientôt apercevoir que je n'y parviendrais qu'autant que les matériaux dont j'aurais à faire connaître la structure seraient distribués conformément à cette structure même, en sorte que l'on pût embrasser sous un seul nom de classe, d'ordre, de genre, et de toutes les espèces qui auraient entre elles de leur conformation, tant extérieure qu'intérieure, des rapports plus généraux ou plus particuliers... Je dus donc faire marcher de front l'anatomie et la zoologie, les dissections et le classement, chercher dans mes premières observations des marques sur l'organisation, des distributions remarquables, m'en servir pour arriver à des remarques nouvelles, employer encore ces remarques

(1) Nous devons ici ne pas omettre un curieux détail : c'est que l'époque où Cuvier, par son premier cours, jetait les fondements de l'anatomie comparée était précisément celle où un autre jeune anatomiste, Bichat, réunissait les matériaux d'une autre branche, toute nouvelle également, de l'anatomie des tissus, ou ce qu'il appelait l'anatomie générale. Ces deux sciences, qui ont eu une si grande influence sur les progrès de la zoologie et de la médecine, sont donc contemporaines, et c'est en France qu'elles ont vu le jour.

perfectionner les distributions, faire sortir enfin de cette fécondation mutuelle des deux sciences l'une par l'autre un système zoologique propre à servir d'introducteur et de guide dans le champ de l'anatomie, et un corps de doctrine anatomique propre à servir de développement et d'explication au système zoologique. »

En poursuivant ce double travail, Cuvier avait été frappé de ce fait, que les modifications qui affectent les organes sont corrélatives, et qu'elles dépendent les unes des autres; de telle sorte que dans chaque grande division du règne animal un organe présente nécessairement une certaine disposition, qui est en quelque sorte déterminée par les dispositions spéciales que présentent les autres organes. Ce fait, que Cuvier a surtout mis en lumière, quoiqu'il en ait trouvé probablement les premières indications dans le principe de la subordination des caractères établi par Cassieu en botanique, devint pour Cuvier le principe fondamental de tous ses travaux et l'idée mère d'après laquelle il cherchait à coordonner tous ses travaux d'anatomie comparée. L'importance qu'il prit entre ses mains exige que nous leissions connaître avec quelques détails.

« Tout être organisé, dit Cuvier, forme un ensemble, un système unique et clos, dont les parties se correspondent mutuellement et concourent à la même action définitive par une réaction réciproque. Aucune de ces parties ne peut changer sans que les autres changent aussi; et par conséquent chacune d'elles, prise séparément, indique et donne toutes les autres. » En physiologie existe évidemment un lien intime entre la respiration et la circulation, entre la locomotion, la sensibilité d'une part, et la digestion de l'autre, etc.; par conséquent, toute modification dans la manière dont une fonction s'accomplit devra nécessairement entraîner des modifications corrélatives dans les autres fonctions de l'animal. Mais pour que les fonctions se modifient, il faut nécessairement que les organes soient eux-mêmes modifiés; en d'autres termes, il ne pourra se produire d'harmonies physiologiques qu'autant qu'il y aura des harmonies anatomiques. Il y a donc des informations d'organes qui s'appellent et des informations d'organes qui s'excluent; et par conséquent, comme dit Cuvier, « celui qui posséderait rationnellement les lois de l'économie organique pourrait refaire tout l'animal en commençant par l'un des organes. »

Mais l'état encore assez peu avancé de la physiologie ne nous permet pas toujours d'appliquer cette méthode; et il peut encore dans beaucoup de circonstances nous empêcher de connaître les harmonies *rationnelles*, celles qui dérivent des relations nécessaires que les actions ont entre elles. Ne pouvons-nous donc aller plus loin? Là où le raisonnement est défaut, nous pouvons encore constater, par l'observation, des corrélatifs qui n'auraient pu plutôt qui ne paraissent avoir rien de néces-

saires au point de vue de la physiologie, des harmonies essentiellement *contingentes*, pour parler avec l'école, qui sont et qui pourraient ne pas être, mais qui, par cela même qu'elles sont, doivent être constatées par les anatomistes, bien que la raison de leur existence échappe à leurs regards. Il n'est pas impossible d'ailleurs que la connaissance de ces harmonies *empiriques*, comme les appelle Cuvier, ne soit quelque jour le point de départ d'importantes découvertes en physiologie, s'il devient possible de remonter jusqu'à leurs causes.

Ces notions générales, d'après lesquelles Cuvier abordait l'étude de l'anatomie comparée, il en donnait bientôt après la démonstration la plus évidente, en même temps qu'il en faisait la plus remarquable application, dans la détermination des débris fossiles d'animaux. Les faits de détails que Cuvier a introduits dans l'anatomie comparée sont extrêmement nombreux. On y remarque : la description du larynx des oiseaux, la disposition des narines et celle de l'oreille interne chez les cétacés; l'existence des rates multiples chez le marsoin; les dispositions diverses de l'encéphale chez les animaux à sang rouge, et le rapport de son volume avec la masse du corps (1). A ces travaux il faut ajouter ses recherches sur la formation des dents (2), et sur l'ostéologie des grands mammifères, son mémoire sur la composition de la tête osseuse chez les animaux vertébrés; enfin ses observations sur les reptiles douteux, qui sont pouver à la fois de poumons et de branchies, et dont la véritable nature avait été méconnue par les naturalistes, puisque les uns les considéraient comme des larves de salamandres aquatiques, tandis que pour les autres c'étaient des poissons assez semblables aux anguilles. Mais c'est surtout dans les invertébrés que les travaux anatomiques de Cuvier ont eu de l'importance. Là en effet, comme nous l'avons déjà dit, presque tout était à faire. C'est encore et ce sera toujours l'un des titres de gloire les plus considérables de Cuvier, d'être entré le premier dans cette voie de recherches, où il a été suivi par tant d'autres naturalistes qui nous étonnent tous les jours par la singularité de leurs découvertes ainsi que par les conséquences inattendues qui en résultent pour la physiologie. Les mémoires de Cuvier sur la division des animaux à sang blanc en classes et sur la division des mollusques en ordres furent suivis d'un grand nombre d'autres mémoires, qui se suivirent presque sans interruption pendant vingt ans, et qui donnent, dans une suite d'admirables monographies, la description anatomique des types les plus remarquables de la classe des mollusques en

(1) Dans la dernière partie de ce travail, Cuvier avait été précédé par Haier.

(2) Les travaux de M. Owen ont modifié en grande partie l'explication que Cuvier avait donnée de la formation des dents; mais il reste de lui sur ce sujet un grand nombre d'observations de détails.

même temps que l'établissement de nouvelles divisions; les ordres des ptéropodes, des brachiopodes et des cirrhopodes. En dehors de la classe des mollusques, Cuvier faisait connaître, en 1799, la disposition ramifiée de l'appareil digestif chez les méduses, et l'existence d'un appareil circulatoire et d'un sang coloré en rouge chez les sangsues. Trois ans après, en 1802, il étendait cette observation à un nombre considérable de vers marins, qu'il réunissait pour ce motif en une classe particulière, sous le nom de *Vers à sang rouge*. En même temps, il faisait connaître (1) le fait si curieux de l'absence d'un appareil circulatoire chez les insectes, animaux si remarquables d'ailleurs par la complication de leur organisation.

Mais tandis qu'il poursuivait, et avec un si grand succès, ses études anatomiques, il en faisait l'application à une haute question de philosophie naturelle, la *théorie de la terre*, et il répandait des clartés inattendues sur cette question, qui occupait en vain l'esprit des savants depuis plus d'un siècle, et que les immortels écrits de Buffon avaient portée à la connaissance du public.

Les découvertes, qui se multipliaient chaque jour, de restes fossiles d'animaux venaient introduire dans cette question un grand nombre de données nouvelles, et dont on ne pouvait pas ne pas tenir compte. On commençait à s'apercevoir que ces débris que l'on avait si souvent pris pour des os de géants, et qui avaient, à ce titre, si vivement excité la curiosité et souvent aussi l'effroi des populations, n'étaient en réalité que les restes de grands animaux; et à soupçonner que les espèces dont provenaient ces débris étaient différentes de celles qui vivent aujourd'hui à la surface de la terre. De là les essais de Daubenton, puis les essais, moins incomplets, de Camper et de Pallas; mais le génie de ces illustres savants était venu se heurter contre une difficulté alors insurmontable, l'absence de connaissances précises en anatomie comparée. Ces questions, qui se posaient alors et qui restaient sans solution, occupaient les derniers moments de Buffon. Dans un passage bien remarquable, et souvent cité, de l'un de ses derniers écrits, il appelle l'attention des naturalistes « qui viendront après lui, sur ces précieux monuments de la vieille nature que sa propre vieillesse ne lui laisse pas le temps d'examiner »; et il indique, comme dans une sorte de vision prophétique, les grands progrès que la science a réalisés en entrant dans cette voie d'études, qui devait être si féconde. Mais il n'y avait que Cuvier qui pût répondre dignement à cet appel de Buffon.

(1) Cuvier croyait aussi que chez ces animaux il n'y a point de circulation. Les observateurs modernes depuis Cuvier ont montré que cette opinion n'est point exacte, et qu'il y a réellement chez les insectes une circulation, sans appareil circulatoire.

Dès son entrée dans la science, Cuvier s'était préoccupé de ces hautes questions. Il a raconté que la vue de quelques térébratules déterrées près de Fécamp lui avait inspiré l'idée de comparer les êtres fossiles aux êtres vivants. A peine arrivé à Paris, nous le voyons rechercher avec ardeur toutes les occasions d'étudier les animaux fossiles; et préparer par tous les moyens la solution du problème. La première question qui se présente en paléontologie consiste dans la détermination des espèces fossiles comparées aux espèces vivantes. Mais ici que de difficultés se présentent. On n'a presque point de squelettes entiers; les débris fossiles se bornent à des os épars, le plus souvent même à des fragments d'os. Leur détermination précise ne pouvait donc se faire qu'à l'aide des comparaisons les plus exactes, les plus minutieuses avec les os analogues des espèces vivantes. Or c'est ce qui avait manqué à Pallas et à Camper. Ils avaient bien soupçonné l'existence d'espèces nouvelles; mais ils n'avaient pu les déterminer, privés qu'ils étaient de termes suffisants de comparaison. De là, avant toute recherche ultérieure, la nécessité de la création d'un musée de la réunion d'un nombre aussi considérable que possible de squelettes appartenant aux espèces vivantes. Ce fut l'un des premiers soins de Cuvier. Le Muséum ne lui offrait alors que des ressources bien insuffisantes: quelques squelettes provenant des animaux de la ménagerie de Versailles, et qui avaient servi aux études anatomiques de Perrault et de Duverney, puis à celles de Daubenton. On peut juger d'ailleurs de l'état dans lequel ils se trouvaient, en pensant qu'on les avait depuis plusieurs années relégués dans des greniers, où, suivant l'expression de Cuvier lui-même, ils gisaient *entassés comme des fagots*. Cuvier, assisté de Rousseau, se procura (1), alla recueillir tous ces objets, qui formèrent le premier noyau de la collection anatomique du Muséum. Puis il ne tarda pas à l'agrandir, en faisant monter les squelettes d'animaux qui périssaient à la ménagerie du Muséum, création récente de son collègue Geoffroy Saint-Hilaire, et plus tard en faisant recueillir sur tous les points du globe, par les voyageurs et Muséum, le plus grand nombre possible de squelettes de grands animaux. C'est ainsi que se forma la *Galerie d'anatomie comparée*, qui serait certainement devenue l'un des plus riches dépôts de pièces anatomiques, si les soins de son entretien et de sa conservation n'avaient été complètement délaissés par le successeur de Cuvier dans la chaire d'anatomie, M. de Blainville.

Riches des matériaux qu'il amassait ainsi pieusement tous les jours, Cuvier put entreprendre avec succès cette belle série de recherches sur les ossements fossiles, qui ont jeté de si vives lumières sur la géologie, et porté

(1) C'est le père de M. L. Rousseau, actuellement conservateur de la galerie d'anatomie comparée.

haut la gloire de son nom. Ce fut à la première séance publique de l'Institut qu'il lut son premier mémoire de paléontologie. Il cherche à établir que l'éléphant d'Afrique diffère spécifiquement de l'éléphant des Indes; et que l'éléphant fossile, dont les débris se retrouvent dans un si grand nombre de localités, appartient à une troisième espèce, distincte des deux précédentes. Cette distinction, si facile en apparence, avait présenté à Cuvier des difficultés immenses; car il n'avait à sa disposition que quelques débris de l'espèce fossile, et il n'avait pu se procurer qu'avec peine les squelettes des éléphants vivants. L'examen des dents et celui de la mâchoire inférieure l'avaient conduit à soupçonner des différences spécifiques; mais il aurait fallu pouvoir comparer les crânes pour convertir ces soupçons en certitude; et malgré le grand nombre d'os fossiles d'éléphants décrits par les auteurs ou conservés dans les musées, il n'avait pu étudier ces crânes. Il n'en existait alors que trois qui fussent entièrement conservés; et ces trois crânes appartenaient à l'Académie de Saint-Petersbourg. Cuvier prit un jour qu'un de ces crânes avait été dessiné par un savant de Dantzic nommé Messerschmidt, que Pierre le Grand avait chargé d'une mission scientifique en Sibérie, et que ce dessin avait été gravé, mais d'une manière incorrecte, dans le recueil des *Transactions philosophiques*. L'examen de cette planche, tout imparfaite qu'elle était, donnait à Cuvier la solution au problème qui l'occupait depuis longtemps.

Dès que je connus, dit-il, ce dessin de Messerschmidt, et que je joignis aux différences qu'il m'offrait celles que j'avais observées moi-même sur les mâchoires inférieures et sur les molaires isolées, je ne doutai plus que les éléphants fossiles n'eussent été d'une espèce différente de celle des Indes. Cette idée, que j'annonçai à l'Institut dès le mois de janvier 1796, m'ouvrit des vues toutes nouvelles sur la théorie de la terre, et un coup d'œil rapide jeté sur les autres fossiles me fit présumer tout ce que j'ai découvert depuis, et me détermina à me consacrer aux longues recherches et aux travaux assidus qui m'ont occupé depuis vingt-cinq ans. Je dois donc reconnaître que c'est à ce dessin, resté pour ainsi dire oublié dans les *Transactions philosophiques*, que je devrai celui de mes ouvrages auquel j'attache le plus de prix. Mais je ne me dissimulai point que les caractères qu'il m'offrait avaient besoin d'être confirmés par quelque autre morceau pour ne point être considérés comme individuels; et malgré l'accord avec la mâchoire inférieure, j'étais en peine de voir encore un dessin d'un autre crâne. Je m'adressai à l'Académie des Sciences de Saint-Petersbourg, et ce corps illustre, auquel j'ai aujourd'hui l'honneur d'appartenir, répondit à mon vœu avec une générosité digne d'une compagnie à laquelle les sciences doivent tant de progrès. L'Académie me fit faire un

superbe dessin colorié et de grandeur naturelle d'un autre crâne fossile de Sibérie, de sa collection... Ce dessin, après de longs délais, occasionnés par les différends politiques des deux pays, me parvint au moment où je mettais la dernière main à la première impression de ce travail; et je fus transporté d'une joie que j'aurais peine à exprimer, en y trouvant la confirmation de tout ce que celui de Messerschmidt m'avait appris. »

Mais, comme il arrive presque toujours dans toute espèce de recherches, Cuvier ne tarda pas à trouver, en quelque sorte sous ses pas, les objets qu'il allait demander si loin et qu'il avait tant de peine à recueillir. « Lorsque la vue de quelques ossements d'ours et d'éléphants m'inspira, dit-il, l'idée d'appliquer les règles générales de l'anatomie à la reconstruction et à la détermination des ossements fossiles, lorsque je commençai à m'apercevoir que ces espèces n'étaient point représentées par celles de nos jours, je ne me doutais guère que je marchasse sur un sol rempli de dépoüilles plus extraordinaires encore que toutes celles que j'avais vues jusque là, ni que je fusse destiné à reproduire à la lumière des genres entiers inconnus au monde actuel et ensevelis depuis des temps incalculables à de grandes profondeurs. »

Un jour, en 1798, un M. Vuarin apporta à Cuvier quelques ossements qu'il avait recueillis dans les plâtrières de Montmartre. Cuvier y reconnut au premier coup d'œil des ossements provenant d'animaux entièrement inconnus. Aussitôt il s'empresse d'aller rechercher dans les collections publiques et privées tous les débris fossiles provenant des plâtrières de Montmartre : il se met en rapport avec les ouvriers employés à l'exploitation de ces plâtrières, les encourageant par des récompenses quand ils lui apportent des fragments bien conservés, et bientôt il en possède une collection assez considérable pour pouvoir entreprendre utilement ses recherches. « Dès les premiers moments je m'aperçus qu'il y avait plusieurs espèces dans nos plâtres; bientôt après je vis qu'elles appartenaient à plusieurs genres, et que ces espèces de genres différents étaient souvent de même grandeur entre elles, en sorte que la grandeur pouvait plutôt m'égarer que m'aider. J'étais dans le cas d'un homme à qui l'on aurait donné pêle-mêle les débris mutilés et incomplets de quelques centaines de squelettes appartenant à vingt sortes d'animaux : il fallait que chaque os allât retrouver celui auquel il devait tenir : c'était presque une résurrection en petit, et je n'avais pas à ma disposition la trompette toute puissante; mais les lois immuables prescrites aux êtres vivants y suppléèrent, et à la voix de l'anatomie comparée chaque os, chaque portion d'os reprit sa place. Je n'ai point d'expressions pour peindre le plaisir que j'éprouvai en voyant, à mesure que je découvrais un caractère, toutes les con-

séquences plus ou moins prévues de ce caractère se développer successivement : les pieds se trouver conformes à ce qu'avaient annoncé les dents, les dents à ce qu'annonçaient les pieds ; les os des jambes, des cuisses, tous ceux qui devaient réunir des parties extrêmes, se trouver conformés comme on pouvait le juger d'avance ; en un mot, chacune de ces espèces renaître, pour ainsi dire, d'un seul de ces éléments. Ceux qui auront la patience de me suivre dans les mémoires qui composent cette partie pourront prendre une idée des sensations que j'ai éprouvées en restaurant ainsi par degrés ces anti-ques monuments d'épouvantables révolutions. J'y présente une partie de mes recherches dans l'ordre ou plutôt dans le désordre où je les ai faites, et selon que les faits nécessaires au complément de mes genres se sont offerts successivement, dans l'idée que cette irrégularité même donnera les démonstrations les plus fortes de la justesse des principes généraux qui m'ont conduit dès l'abord ; puisque les morceaux venus ainsi après les autres n'ont presque jamais contrarié ce que les premiers avaient fait conclure, et que le nombre des pas rétrogrades auxquels j'ai été contraint est presque nul comparé à celui des presentiments qui les ont vérifiés. »

Bientôt, en effet, Cuvier avait reconstitué, suivant son expression, les animaux dont il avait ramassé les débris ; et cette étude le conduisait à des résultats qui devaient alors sembler bien étranges. Jusque alors les fossiles que l'on avait étudiés, les éléphants, les rhinocéros, appartenaient à des genres encore existants, et ne présentaient point des formes étrangères à celles de la création actuelle. Nous avons vu quelles difficultés s'étaient présentées à Cuvier lorsqu'il avait voulu les distinguer spécifiquement des animaux actuellement vivants. Ici rien de pareil. Toutes les espèces des plâtrières de Montmartre différaient non-seulement par leurs caractères spécifiques, mais aussi par leurs caractères génériques, des êtres appartenant à la faune actuelle. Il était donc établi que la vie n'a pas toujours revêtu les formes que nous lui voyons aujourd'hui, et que par suite des révolutions que notre planète a éprouvées de nombreuses générations d'êtres vivants ont disparu, sans laisser d'autres traces de leur existence que ces débris qui devaient se ranimer si merveilleusement à la voix de l'anatomie.

Aussi comprend-on facilement les vives sensations qu'éprouvèrent les savants, et toutes les personnes instruites, à l'annonce de ces grandes découvertes. Et aujourd'hui même, que ces faits sont devenus vulgaires et qu'ils ont passé en quelque sorte dans la pensée de tous, il n'y a pas pour un anatomiste de lecture plus attachante que celle des admirables mémoires où Cuvier raconte ses travaux. On suit avec une véritable émotion les différentes phases de ce travail de reconstruction et les progrès cons-

tants de cette pensée qui, humble à ses débuts, mais s'appuyant sur le principe des harmonies nécessaires de l'organisation, s'avance avec confiance et voit peu à peu se confirmer tous les résultats qu'elle a prévus. Il semble qu'on assiste à la célèbre vision d'Ézéchiel, lorsqu'il voit les ossements desséchés qui couvrent le désert se relever, se rejoindre, et se recouvrir de chair et de peau sous le souffle de l'esprit de Dieu. Dès ce moment autant le problème avait paru d'abord difficile et compliqué, autant il devenait facile et simple. Il ne restait plus à Cuvier qu'à suivre la route qu'il avait si glorieusement ouverte ; et chaque pas qu'il y faisait devenait pour lui l'occasion d'un nouveau succès. Les anciens habitants du globe reparaissaient une seconde fois à la lumière ; les uns semblaient se rapprocher par leurs caractères des animaux de la faune actuelle ; les autres étonnaient les naturalistes par l'étrangeté de leurs formes et le développement prodigieux de leur taille, et comparables aux visions d'un mauvais rêve ou aux conceptions d'une intelligence en délire, semblaient donner une confirmation nouvelle du mot célèbre de Pascal : « L'imagination se laisserait plutôt de concevoir que la nature de fournir. » Ainsi toutes les vieilles idées sur l'existence des géants, qui avaient pendant si longtemps occupé et effrayé la crédulité des hommes, venaient s'évanouir devant les découvertes de la science. Et ces idées, qui nous paraissent aujourd'hui si ridicules, avaient été le partage non-seulement des ignorants, mais encore des hommes les plus instruits. Par exemple, il n'y avait pas longtemps qu'un médecin suisse nommé Scheuchzer avait décrit le squelette d'un représentant de la race maudite noyée sous les eaux du déluge, qu'il avait trouvé dans une carrière près d'Éningen. Le prétendu *témoin du déluge*, comme l'appelait Scheuchzer, n'était que le squelette d'une salamandre fossile ; Cuvier le démontra en observant la pierre qui contenait ce débris, et qui était conservée au musée de Harlem.

Dans les sciences, une découverte ne vaut pas seulement par les faits nouveaux qu'elle nous révèle, elle vaut encore par les autres découvertes dont elle est le point de départ. Les travaux de Cuvier posaient de nouvelles et bien intéressantes questions. Pourquoi toutes ces espèces avaient-elles été anéanties ? Pourquoi eurent-elles été remplacées par d'autres ? « Ces idées, dit Cuvier, m'ont poursuivi, je dirais presque tourmenté, pendant que j'ai fait mes recherches sur les os fossiles. » Elles devaient le conduire nécessairement à l'étude de la géologie. Après avoir restitué les ossements fossiles de Montmartre, Cuvier voulut chercher dans la constitution géologique des terrains du bassin de Paris des éléments pour la solution des questions qui se présentaient en foule à son esprit. Mais ses études antérieures ne l'avaient pas suf-

sisamment préparé pour les nouvelles recherches qu'il voulait entreprendre; il avait besoin d'un collaborateur, et il s'adjoignit dans ce but le célèbre minéralogiste Alex. Brongniart. Pendant quatre années les deux savants explorèrent de concert tous les environs de Paris; ils consignèrent les résultats de leurs voyages dans un travail qui fut présenté à l'Académie en 1810, sous le titre d'*Essai sur la géographie minéralogique du bassin de Paris*. Ce travail, qui est devenu plus tard, et particulièrement par les soins de Brongniart, un livre à part, est le premier ouvrage où il soit question de l'étude des terrains tertiaires et de la distinction des terrains marins et des terrains d'eau douce, et encore aujourd'hui il est considéré par les savants comme classique pour tout ce qui concerne l'étude de cette classe de terrains. Il ne faut pas croire toutefois que Cuvier, comme le lisent plusieurs de ses biographes, ait été entièrement étranger à la composition du mémoire primitif: Cuvier dit lui-même qu'il a pendant quatre ans fait presque chaque semaine un voyage dans les environs de Paris pour en étudier la constitution géologique. D'autre part, Laurillard, qui était secrétaire de Cuvier depuis 1804, et qui l'accompagnait dans ses excursions, raconte que c'est Cuvier qui a eu le premier l'idée de la distinction des terrains marins et des terrains d'eau douce, et que cette idée lui vint subitement, dans un endroit de la forêt de Fontainebleau que l'on appelle le Mont-Pierreux. Tous les résultats de ces recherches furent consignés par Cuvier en 1812 dans un ouvrage à jamais mémorable, les *Recherches sur les Ossements fossiles*, ouvrage dans lequel il réunit toute la série de mémoires qu'il avait publiés successivement dans les *Annales du Muséum*, en y joignant, comme introduction, le *Discours sur les Révolutions du Globe*, dans lequel il cherche à établir les conséquences générales qui résultent de ses recherches. Ce dernier ouvrage a eu un trop grand retentissement pour qu'il ne nous occupe pas d'une manière spéciale. Cuvier, rappelant les nombreuses tentatives qui avaient été faites infructueusement avant lui pour établir la théorie de la terre, montre que leurs insuccès tiennent surtout à ce que les géologues ont négligé l'une des données les plus importantes du problème, l'étude des ossements fossiles. Il établit l'importance de cette étude, il rappelle les grands principes de l'anatomie comparée qui lui ont servi de guide, et le résultat général de toutes ses recherches, c'est-à-dire la différence spécifique des espèces fossiles et des espèces vivantes. Puis, étudiant les espèces fossiles non plus en elles-mêmes, mais dans leurs rapports avec les terrains qui recèlent leurs débris, il établit que dans chaque localité plusieurs générations d'animaux se sont remplacées les unes les autres, et il arrive à la démonstration positive de cette succession d'époques géologiques

que Buffon avait pressentie au siècle dernier. Ici une question se présente. Depuis l'origine du globe terrestre, bien des générations animales se sont succédé à sa surface; mais parmi ces débris si nombreux, on n'a jamais trouvé d'ossements humains. Les seuls que l'on rencontre appartiennent à des terrains d'origine moderne et supérieurs à tous ceux qui recèlent les ossements d'animaux. « Où donc était alors la race humaine? » Et ici Cuvier ne se contente point des lumières de la géologie, il fait appel à toutes les autres sciences. Mais c'est en vain que, s'aidant des ressources d'une érudition immense, il cherche dans l'histoire, dans la mythologie, dans l'archéologie, dans les sciences astronomiques de l'antiquité, des documents positifs sur l'ancienneté de l'existence de notre espèce sur le globe. Partout et toujours il rencontre la même réponse: c'est que les traces de notre espèce appartiennent à une époque relativement récente, et ne remontent pas au delà de six mille ans. Ce fait de notre histoire se retrouve également dans l'histoire de la terre, quand on cherche l'origine des phénomènes géologiques qui tendent incessamment à modifier la surface du globe, et qui, par suite de leur marche régulière, peuvent être considérés comme autant de chronomètres naturels (1).

(1) Ici se présente une question littérale d'une assez grande importance. On a bien souvent répété que Cuvier avait imaginé, pour rendre compte de ces faits, le système des *créations successives*, c'est-à-dire que le Créateur aurait à plusieurs reprises brisé son ouvrage, pour le rétablir de nouveau sous une autre forme. Les passages suivants du *Discours sur les Révolutions du Globe* non-seulement n'autorisent point cette assertion, mais même ils lui sont manifestement contraires. « Lorsque je soutiens que les bancs pierreux contiennent les os de plusieurs genres, et les couches meubles ceux de certaines espèces qui n'existent plus, je ne prétends pas qu'il ait fallu une création nouvelle pour produire les espèces aujourd'hui existantes. Je dis seulement qu'elles n'existaient pas dans les lieux où on les voit à présent, et qu'elles ont dû y venir d'ailleurs.... J'applique cette manière de voir à l'espèce humaine. » Il dit ailleurs: « Tout porte à croire que l'espèce humaine n'existait point dans les pays où se découvrent les os fossiles, à l'époque des révolutions qui ont enfoué ces os.... Mais je n'en veux pas conclure que l'homme n'existait point du tout avant cette époque. Il pouvait habiter quelques contrées peu étendues, d'où il a repeuplé la terre après ces événements terribles; peut-être aussi les lieux où il se tenait ont-ils été entièrement abîmés et les os ensevelis au fond des mers actuelles, à l'exception du petit nombre d'individus qui ont conservé son espèce. »

« Je pense donc que s'il y a à quelque chose de constaté en géologie, c'est que la surface de notre globe a été victime d'une grande et subite révolution, dont la date ne peut remonter au-delà de cinq ou six mille ans; que cette révolution a enfoncé et fait disparaître les hommes et les espèces des animaux aujourd'hui les plus connus; qu'elle a au contraire mis à sec le fond de la dernière mer, et en a formé les pays aujourd'hui habités; que c'est depuis cette révolution que le petit nombre des individus épargnés par elle se sont répandus et propagés sur les terrains nouvellement mis à sec, et que par conséquent c'est depuis cette époque seulement que nos sociétés ont repris une marche progressive; et qu'elles ont formé des établissements, recueilli des faits naturels et combiné des systèmes scientifiques. Où donc était alors le genre humain? Ce dernier et ce plus parfait ouvrage du Créateur existait-il quelque part? Les animaux qui

En même temps qu'il publiait cet ouvrage (1812), il donnait dans un mémoire très-important les résultats de tous ses travaux sur la classification des animaux. Les études profondes, tant anatomiques que zoologiques, qu'il avait faites sur les animaux inférieurs, l'avaient conduit à reconnaître que la division du règne animal en classes, telle qu'on l'adoptait depuis Linné, ne donnait qu'une idée très-inexacte de la valeur des différences qui existent entre l'organisation des animaux; que les quatre premières classes de Linné présentent entre elles de très-grandes ressemblances, ressemblances beaucoup plus marquées que celles que l'on observe entre les diverses classes qu'il avait établies pour les animaux inférieurs; enfin, qu'il était nécessaire de faire pour ces classes, dont ses travaux avaient considérablement multiplié le nombre, un travail de classification d'un ordre supérieur. De là la division du règne animal en quatre embranchements. « Il existe, disait-il, dans le règne animal quatre formes principales, quatre plans généraux, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'après lesquels tous les animaux semblent avoir été modelés, et dont les divisions ultérieures, de quelque titre que les naturalistes les aient décorées, ne sont que des modifications assez légères, fondées sur le développement ou l'addition de quelques parties, qui ne changent rien à l'essence du plan. » Le mémoire dans lequel Cuvier résumait tous ses travaux sur la classification demeure et demeurera toujours dans la science. Sans doute depuis Cuvier les travaux des naturalistes modernes en ont souvent, et avec raison, modifié les applications; mais bien que la répartition des classes qui se rattachent à chacun de ces types ait subi et ait dû subir d'importantes modifications, il n'en est pas moins vrai que la notion des quatre types fondamentaux du règne animal se retrouve au fond de toutes les classifications modernes, et qu'elle date du mémoire de Cuvier. Ce mémoire devint le point de départ d'un ouvrage très-important, le *Règne animal distribué dans son organisation*, ouvrage qui fut publié en 1817, et réimprimé, mais avec des modifications, en 1828. Déjà en 1797, Cuvier, lorsqu'il était professeur à l'École centrale du Panthéon, avait donné un ouvrage dans le même genre, sous le nom de *Tableau élémentaire de l'histoire naturelle*. Le *Règne animal* se proposait le même but; mais l'intervalle de vingt ans qui séparait ces deux ouvrages lui avait permis de modifier et de perfectionner ses idées sur un grand nombre de points; et son nouveau livre,

bien que semblable par la forme au premier, en différait considérablement par le fond. Dans ce livre, qui a fait et qui fera longtemps encore autorité parmi les naturalistes, Cuvier s'était proposé de compléter son mémoire de 1812, en poursuivant l'application de l'idée fondamentale de ce travail jusque dans les dernières divisions des genres et des sous-genres. Mais en même temps ce premier travail l'avait conduit à un second, celui de la révision de toutes les espèces animales, travail qui serait aujourd'hui, par suite de l'augmentation incessante du nombre des espèces, parfaitement au-dessus des forces physiques d'un naturaliste, et qui il y a quarante ans présentait déjà d'immenses difficultés. « Il ne suffisait pas d'avoir imaginé de nouvelles distributions de classes et d'ordres, d'y avoir placé convenablement les genres; il fallait encore examiner toutes les espèces, afin de savoir si effectivement elles appartenaient aux genres où on les avait mises. Or, quand j'en vins là, je trouvai non-seulement des espèces groupées ou dispersées contre toute raison, mais je remarquai que plusieurs n'étaient pas même établies d'une manière positive, ni par les caractères qu'on leur assignait, ni par les figures ou les descriptions que l'on en alléguait.... Ainsi, il ne suffisait pas, pour atteindre complètement le but, de revoir les espèces; il aurait fallu revoir leurs synonymes, c'est-à-dire qu'il aurait fallu refaire tout le système des animaux. »

Tel était le second travail que se proposait Cuvier dans le *Règne animal*, travail qu'il lui aurait été à peu près impossible de réaliser, si sa position au Muséum et les travaux des naturalistes ses contemporains ne lui avaient fourni les plus précieux secours. Il fut d'ailleurs obligé, dans la rédaction de son livre, de s'adjoindre Latreille pour les deux volumes qui traitent de l'histoire des insectes. Mais dans l'impossibilité où il se trouvait de donner autre chose qu'une esquisse du système entier des animaux, il voulut du moins montrer comment il concevait un pareil travail, et c'est en grande partie dans ce but qu'il entreprit de publier un ouvrage sur l'*Histoire naturelle des Poissons*. L'étude des poissons l'avait occupé pendant une grande partie de sa vie. Pendant son séjour en Normandie, il avait décrit et dessiné tous les poissons de la Manche. Plus tard, dans plusieurs voyages dans le midi de la France et en Italie, il avait répété le même travail pour les poissons de la Méditerranée. Enfin, il avait mis à profit les immenses collections ichthyologiques accumulées dans les galeries du Muséum. Riche de tous ces matériaux, il entreprit de faire pour la classe des poissons un ouvrage qui servirait en quelque sorte de modèle pour ce qu'il croyait que l'on devait faire pour les diverses classes du règne animal. Cuvier s'adjoignit pour collaborateur M. Valenciennes, et il commença en 1828 la publication de ce livre, qui devait avoir

l'accompagnent maintenant sur le globe, et dont il n'y a point de traces parmi les fossiles, l'entouraient-ils? Les pays où il vivait avec eux ont-ils été engloutis lorsque ceux qu'il habite maintenant, et dans lesquels une grande inondation avait pu détruire cette population antérieure, ont-ils été remis à sec? C'est ce que l'étude des fossiles ne nous dit pas, et dans ce discours nous ne devons pas remonter à d'autres sources. »

lus de vingt volumes. Les huit premiers volumes ont paru avant la mort de Cuvier.

Les grands et immenses travaux dont nous enons de faire l'histoire sont et seront éternellement le plus beau titre de gloire de leur auteur, et personne assurément ne pourra leur comparer les travaux que Cuvier a accomplis dans d'autres directions, quel que soit d'ailleurs leur mérite. Aussi, dans cet article, avons-nous cru devoir surtout insister sur les travaux du naturaliste, en les faisant connaître aussi complètement que son étendue le permettait. Toutefois, nous n'aurions pas dû nous en tenir à nos devoirs de biographe en laissant de côté ce qu'a fait Cuvier en dehors de l'histoire naturelle ; car cela aurait suffi à l'illustration d'une autre vie que la sienne.

Cuvier fut appelé dans la classe des sciences de l'Institut dès 1796, à l'époque de la réorganisation de ce corps célèbre. En 1800 il fut nommé secrétaire, et en 1802 secrétaire perpétuel. C'est à ce titre qu'il a composé cette belle série d'éloges historiques qui contiennent les détails les plus intéressants sur la vie et les travaux d'un grand nombre de savants, et qui contiennent les matériaux les plus précieux pour l'histoire des sciences. Au commencement de 1808, l'empereur ayant demandé aux diverses classes de l'Institut des rapports sur les progrès des sciences, des lettres et des arts depuis 1789, ce fut Cuvier qui fut chargé de faire un semblable rapport pour les sciences naturelles ; ce travail, qui contient les plus précieux matériaux pour l'histoire des sciences, fut depuis suivi chaque année d'un résumé de tous les travaux présentés à l'Académie. Toutes ces études sur les parties les plus diverses des sciences lui avaient donné l'idée d'exécuter un travail d'ensemble sur l'histoire de toutes les branches des sciences naturelles. Doué d'une érudition immense et d'une connaissance approfondie de l'histoire, Cuvier se proposait de montrer l'enchaînement scientifique des découvertes, leurs relations avec les grands événements historiques et leur influence sur les progrès et le développement de la civilisation. Dans les dernières années de sa vie, il avait fait de ces questions l'objet d'un cours au Collège de France (1). Mais malheureusement il en a été de ce livre comme de sa grande anatomie comparée : la mort de Cuvier en a empêché la rédaction.

Cuvier devint en 1818 membre de l'Académie Française, et plus tard membre de l'Académie des Inscriptions. On a remarqué le rapport qu'il prononça en 1829 comme directeur de l'Académie, à l'occasion des prix de vertu, et la réponse qu'il fit au discours de réception de M. de Lamartine. En 1800, lorsqu'il était alors secrétaire de l'Académie des Sciences, Cuvier s'asseyait au bureau à côté de Bonaparte, qui n'était alors que président de

ce corps. Ce fut l'origine de leurs relations. Lorsque le général Bonaparte, devenu premier consul, réorganisa l'instruction publique, Cuvier fut nommé inspecteur général, et il reçut, à ce titre, la mission d'organiser les lycées de Bordeaux, de Marseille et de Nîmes. « Ceux qui se souviennent, a dit un de ses biographes, comment la révolution avait transporté soit aux armées, soit à la capitale, soit à l'étranger, presque tous les hommes capables, et comment la défiance écartait le petit nombre de ceux qui n'avaient point quitté la province, comprendront combien il était difficile de former alors ces établissements. Il fallait, comme Cuvier l'a dit lui-même (1), chercher non-seulement des professeurs, mais encore des élèves, tant les pères de famille étaient encore effrayés et peu disposés à la confiance. » C'est pendant cette tournée d'inspection que Cuvier apprit qu'il avait été nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences : il se démit alors de ses fonctions d'inspecteur général pour aller siéger au bureau de l'Institut. Lorsque le décret du 17 mai 1808 créa l'université impériale, Cuvier fut appelé à faire partie du conseil supérieur, avec le titre de conseiller à vie, et il a rempli ces fonctions jusqu'à sa mort, bien qu'avec des titres divers, conséquence des différents régimes auxquels l'université fut soumise sous l'Empire et sous la Restauration. Dès les premières séances du conseil, Cuvier fut chargé par le grand-maître, avec M. de Nougarède, de l'organisation d'un grand nombre d'établissements d'instruction publique. Parmi les créations universitaires de cette époque à l'organisation desquelles Cuvier prit une grande part, nous devons particulièrement citer la faculté des sciences de Paris. Comme conseiller de l'université, Cuvier fut chargé de plusieurs missions importantes. Les accroissements que prenait chaque jour l'empire français exigeaient des mesures particulières pour rattacher à l'université de France les établissements d'instruction publique dans les pays nouvellement conquis. Cuvier fut à plusieurs reprises chargé de présider les commissions auxquelles on avait confié ce travail. C'est ainsi qu'en 1809 et 1810 il reçut, avec MM. Coiffier et de Balbe, la mission d'organiser les universités de Gènes, de Pise, de Parme, de Sienna, de Florence et de Turin (1). En 1811 il fut envoyé en Hollande et dans la basse Allemagne avec une semblable mission. Le rapport que Cuvier écrivit à ce sujet est particulièrement remarquable : il contient des détails pleins d'intérêt sur l'état de l'instruction primaire en Hollande. Enfin, en 1813 il fut de nouveau envoyé en Italie, pour organiser l'université à

(1) Voy. *l'Éloge de Fourcroy*, dans le recueil des *Eloges historiques*.

(1) Les résultats de cette mission sont consignés dans l'ouvrage intitulé : *Rapport sur les établissements d'instruction publique des départements au delà des Alpes*, qui a été imprimé dans le *Recueil des lois et règlements concernant l'instruction publique*, t. IV, p. 80.

(1) Les *Leçons de Cuvier* au Collège de France ont été publiées par M. Magdeleine de Saint-Agy.

Rome : on avait une assez haute idée de l'esprit de tolérance qui l'animait pour que la religion protestante, qu'il professait, ne fût point considérée comme un obstacle à cette mission.

A l'époque de la seconde restauration, l'instruction publique fut dirigée par une commission dépendant du ministre de l'intérieur ; Cuvier fut appelé deux fois à la présidence de cette commission, une première fois après la démission de M. Royer-Collard, du 13 septembre 1819 au 21 décembre 1820 ; une seconde fois après la retraite de M. de Corbières, du 31 juillet 1821 au 1^{er} juin 1822, époque à laquelle M. Frayssinous fut nommé grand-maître de l'université. La religion protestante, que professait Cuvier, l'empêchait d'obtenir ces fonctions à titre définitif. Lorsque, par l'ordonnance du 26 août 1824, M. Frayssinous devint ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, avec le titre de grand-maître de l'université, Cuvier fut choisi pour exercer à l'égard des facultés de théologie protestante, qui restaient attachées au ministère de l'intérieur, les fonctions de grand-maître, fonctions incompatibles avec le caractère religieux de M. Frayssinous. Enfin, en 1827 il fut nommé directeur pour les cultes non catholiques au ministère de l'intérieur. Il fit créer, à ce titre, plus de cinquante cures. A l'époque de sa mort, il s'occupait de rédiger un projet de loi pour régler l'organisation des églises protestantes.

Il est assez difficile d'apprécier ce qu'a fait Cuvier comme conseiller de l'instruction publique ; car les procès-verbaux des discussions auxquelles il a pris part dans le conseil et les rapports dont il est l'auteur n'ont point été publiés. Toutefois, autant qu'il nous est possible de retrouver les traces de ses actes, nous voyons que Cuvier a employé son talent et, son autorité d'une part pour défendre à plusieurs reprises le corps universitaire contre les attaques de ses ennemis, d'une autre part pour étendre et améliorer l'instruction à tous les degrés. Profondément convaincu de l'idée que l'ignorance est le plus grand fléau d'une société, dans les rangs les plus élevés comme dans les conditions les plus humbles, il n'a cessé de chercher, autant qu'il était en lui, à donner à l'instruction dans tous ses degrés le plus grand développement possible. Comme il croyait qu'en pareille matière il n'est pas de détail insignifiant en apparence qui soit indifférent, il examinait les petits livres destinés à l'instruction primaire avec le même soin qu'il donnait à l'examen des plus importantes questions concernant l'instruction supérieure. Aussi dans toutes les branches de l'instruction publique il exerçait une action constante, continue, et d'autant plus efficace qu'il voyait avant tout dans ses fonctions de conseiller le bien qu'il pouvait faire et, les améliorations qu'il pouvait introduire. C'est surtout à lui que l'on doit l'établissement des comités cantonnaux pour l'instruction primaire (1816),

institution dont il avait apprécié les avantages dans son voyage en Hollande ; l'établissement des concours d'agrégation pour le recrutement du corps enseignant, à l'instar de ce qui se fait à l'université de Turin, et l'introduction dans l'enseignement secondaire, des cours d'histoire, de langues vivantes, et d'histoire naturelle. Un projet dont il a poursuivi la réalisation pendant longtemps, mais qu'il n'a jamais pu parvenir à mettre à exécution, était la création d'une école d'administration, semblable à celle de Stuttgart, où il avait fait ses études, et dans laquelle on aurait enseigné le droit administratif, l'économie politique et les applications utiles des sciences. La grande facilité de travail et la haute capacité administrative dont il faisait preuve dans le conseil de l'université n'avaient pu échapper à l'attention de Napoléon. Aussi en 1813, pendant qu'il était en mission à Rome, fut-il appelé au conseil d'État comme maître des requêtes. Peu de temps après sa nomination il fut chargé, en cette qualité, d'une mission assez singulière, quand on se reporte à ses études antérieures, celle d'aller à Mayence préparer les moyens de défense contre l'invasion. Mais les progrès des armées étrangères l'empêchèrent d'aller au delà de Metz.

Nommé conseiller d'État en 1814, il fut en 1819 appelé à la présidence du comité de l'intérieur ; et en 1824, lors de l'établissement du ministère des affaires ecclésiastiques, il fut chargé, au ministère de l'intérieur, de la direction des cultes non catholiques. Les travaux de Cuvier comme conseiller d'État ont été trop bien appréciés par M. Pasquier pour que je n'emploie pas ici ses propres paroles. « Président du comité de l'intérieur durant les treize dernières années de sa vie, le nombre des affaires qui ont passé sous ses yeux dans ce comité, qui ont été examinées, débattues, expédiées par ses soins, est immense : on sait qu'il s'est élevé quelquefois jusqu'à dix mille par année. L'art de distribuer le travail entre ses divers collaborateurs, le talent de diriger la discussion, la mémoire toujours présente pour rappeler à propos le souvenir des discussions antécédentes, une connaissance approfondie des principes qui devaient régler chaque matière, la méthode pour les appliquer en chaque occasion, voilà l'abrégé des qualités qui l'ont rendu si précieux dans cette présidence, et qui ne permettront jamais qu'elle soit oubliée de ceux qui se sont trouvés un seul moment en situation d'en connaître et d'en recueillir les avantages..... On ne l'a pas connu tout entier quand on ne l'a pas vu et entendu dans une de ces séances de conseil, de comité, où se font les affaires. Rarement empressé de dire son avis, il y paraissait même un peu distrait ; on aurait pu le croire occupé de toute autre matière que celle dont on délibérait, et souvent il l'était à écrire l'arrêté ou le règlement qui devait sortir de la délibération. Son tour n'était venu que lorsque les raisons

ment échangées de part et d'autre, lorsque les rôles inutiles étaient à peu près épuisés ; lors un jour nouveau se levait pour tous les esprits, les faits avaient repris leur place, les idées, qui étaient confuses auparavant, se délaient, les conséquences en sortaient inévitables, et la discussion était terminée quand il avait cessé de parler. Quel était donc le pouvoir qu'il exerçait ? On ne l'expliquera point assurément par l'artifice de sa parole : ses expressions étaient simples, quelquefois négligées ; aucun effet, aucune image ; il dédaignait en pareil cas tout ce qui ne se serait adressé qu'à l'imagination. Ainsi donc aucun prestige de l'art, mais toujours l'ordre et la lumière, ce premier besoin, le plaisir le plus pur de l'esprit et de la raison. » Comme président du comité de l'intérieur, Cuvier fut fréquemment appelé à s'occuper de législation ; et pendant la Restauration il prit souvent une part très-active, soit dans le conseil d'État, soit même dans le conseil des ministres, à la discussion et à la préparation des projets de loi. Il prit également, à plusieurs reprises, la mission de défendre, devant les chambres, en qualité de commissaire du roi, les projets de loi présentés par le gouvernement. On a particulièrement remarqué les discours qu'il prononça devant les chambres pour soutenir les projets de loi sur les élections en 1816 et 1820. Dans toutes ces affaires nous retrouvons toujours Cuvier tel que nous l'avons vu dans les questions de construction publique, cherchant à profiter de toute position pour accomplir ce qu'il croyait être le bien ; et lorsqu'il ne pouvait s'opposer à des mesures qu'il n'approuvait pas, il cherchait du moins à les modifier, pour en atténuer autant que possible les funestes effets. Rien ne le peignait mieux à ce sujet que la note suivante, qu'il avait rédigée à l'occasion de sa participation à la loi sur l'établissement des cours prévôtales en 1815 : « J'eus alors occasion, dit-il, de rendre à la France de grands services, qui n'ont pas été punis, mais que je serais fâché qu'on ne connût point. » Ber-Collard me soutint dans tous les adoucissements que nous fîmes apporter dans le conseil des lois de terreur que l'esprit du temps y faisait préparer ; mais les modifications qui rendirent celles des cours prévôtales presque inoffensives ne sont dues qu'à moi seul. Dans le premier projet, on leur attribuait juridiction non-seulement sur les révoltes et attentats publics et à toute ouverte, mais sur les complots et tentatives tentés dans le secret, et non-seulement sur ceux de ces crimes qui auraient lieu après la loi, mais sur tous sans distinction d'époques. Il est évident que dans un pays comme le nôtre, où il y a tant d'hommes de toutes les classes toujours prêts à suivre le torrent, ces deux dispositions pouvaient faire des cours prévôtales autant de tribunaux révolutionnaires. Cependant nous n'obtinmes rien aux comités réunis de l'intérieur et de législation, où la loi se préparait.

Mais après une séance du conseil d'État qui avait été présidée par le duc de Richelieu, je lui demandai de faire discuter ces questions en sa présence par une nouvelle réunion des comités. Je crois que je n'ai jamais parlé avec tant de force, et malgré la chaleur qu'y mirent MM...., je réussis, par le bon esprit et le caractère honnête du duc de Richelieu, à faire rayer l'article des complots secrets. Il restait la rétroactivité. M. de Serre la combattit dans la commission de la chambre : elle y fut défendue par MM.... On m'invita à me joindre à eux, comme je l'aurais dû naturellement, en ma qualité de commissaire du roi ; mais je m'y refusai, et elle ne passa pas. Les cours prévôtales ont fait assez de mal, telles qu'elles ont été établies ; mais j'ose dire que leurs effets eussent été incalculables si l'on n'eût pas changé le projet sur ces deux points. A l'égard des complots, j'en suis la seule cause ; à l'égard de la rétroactivité, j'y ai contribué avec M. de Serre. » Dans une autre circonstance, nous le voyons au conseil d'État s'opposer à la censure. Lorsque la loi fut discutée une seconde fois, et que cette fois elle fut acceptée, Cuvier fut nommé censeur par M. de Peyronnet, le 14 juin 1827 : il refusa énergiquement d'accepter ces fonctions. Quelque temps après la révolution de Juillet, il fut appelé à la pairie : sa mort prématurée l'empêcha de prendre part aux travaux de cette assemblée.

Mais quels qu'aient été le nombre et l'importance des travaux administratifs et politiques de Cuvier, ces travaux avaient pu peut-être ralentir, ils n'avaient point arrêté ses recherches scientifiques. Nous avons vu en effet que jusqu'au moment de sa mort il n'avait cessé de publier des mémoires et des ouvrages de science, et de préparer les matériaux de deux livres qu'il n'a pas eu le temps de publier, l'*Anatomie comparée* et l'*Histoire des Sciences*. Une circonstance particulière vint d'ailleurs sur la fin de sa vie reporter sa pensée sur les questions les plus élevées de l'histoire naturelle.

Nous avons vu Cuvier au début de sa carrière scientifique, l'ami et le collaborateur d'un autre naturaliste, Geoffroy Saint-Hilaire. Tandis que Cuvier poursuivait si brillamment sa carrière, Geoffroy Saint-Hilaire s'était également avancé, d'un pas ferme et sûr, dans une voie parallèle à celle de Cuvier, et où il avait trouvé, lui aussi, les fondements d'une grande et impérissable renommée. Mais il était arrivé qu'entraînés l'un et l'autre par les tendances particulières de leur génie, ils avaient fini par se trouver en opposition complète sur tous les points fondamentaux de la science. De là une lutte, une hostilité qui, peu manifeste d'abord, eut bientôt un grand retentissement ; et en se produisant au grand jour devant l'Académie des Sciences elle ne tarda pas à fixer l'attention non-seulement des savants, mais de tous les hommes instruits. Nous avons vu Cuvier, dans ses études d'anatomie comparée, se préoccuper surtout de l'harmonie qui existe

entre les diverses parties de l'animal, harmonie qui est la condition même de la vie. Partant de cette idée, il voyait dans l'animal un tout complet et devant remplir dans la nature un but déterminé. L'animal a donc été créé uniquement en vue de ce rôle; et pour cela il a été doué par la toute-puissance du Créateur des moyens les plus parfaits d'accomplir sa destination. C'est ainsi seulement qu'il est possible de se rendre compte de l'organisation des êtres. Les animaux sont donc *essentiellement* différents; et si certaines espèces nous présentent des ressemblances, ces ressemblances n'ont rien de nécessaire, elles sont simplement accidentelles, et résultent uniquement de la similitude des rôles que ces espèces doivent jouer dans la nature. Geoffroy Saint-Hilaire, au contraire, avait surtout été frappé, dès son début dans la science, par la vue de ces formes semblables qui se répètent si souvent dans la nature vivante, aussi bien dans les diverses parties de l'être que dans les diverses espèces du règne animal. Il avait poursuivi constamment l'étude de ces ressemblances, et, découvrant les analogies cachées sous les différences extérieures, il cherchait à retrouver les types primitifs, les modèles éternels d'après lesquels le Créateur a façonné tous ses ouvrages. Pour lui, les analogies étaient essentielles, fondamentales; les différences n'étaient en quelque sorte qu'accidentelles. Lorsque Geoffroy Saint-Hilaire commença à faire connaître les premiers résultats de ses travaux, où il s'était engagé avec cette curiosité persévérante qui le domina pendant toute sa vie, Cuvier avait d'abord accepté plusieurs de ses résultats. Mais plus tard, lorsque, poursuivant toujours les développements de la même pensée, Geoffroy Saint-Hilaire essaya d'étendre ses idées sur l'unité de composition non-seulement aux animaux d'un même embranchement, mais aux animaux d'embranchements divers, et d'appliquer les lois générales de l'organisation des vertébrés à l'explication de la conformation des articulés (1820) et, dix ans plus tard, à celle des mollusques, les deux anciens amis étaient arrivés, sans le savoir, à résoudre en sens contraire toutes les grandes questions de l'histoire naturelle; et dès lors l'opposition qui s'était faite dans leurs idées ne devait pas tarder à se manifester par des faits. De là cette mémorable discussion qui se produisit devant l'Académie des Sciences, discussion qui pendant plusieurs mois occupa vivement l'attention des savants et même du public éclairé; car on ne tarda pas à reconnaître que cette discussion dépassait en réalité les bornes des questions anatomiques dans lesquelles elle avait été posée, et qu'elle n'était qu'une des phases de la grande lutte qui se poursuit depuis si longtemps en philosophie entre les disciples de Platon et ceux d'Aristote. Mais, comme on l'a dit très-bien dans ces derniers temps, *la lutte n'avait pas commencé avec Aristote et Platon;*

elle ne s'est pas terminée avec Cuvier Geoffroy Saint-Hilaire (1).

Cette lutte mémorable eut lieu dans les premiers mois de 1830. Après s'être continuée pendant un certain temps devant l'Académie, s'arrêta; mais peu après de nouveaux travaux de Geoffroy Saint-Hilaire parurent devoir la terminer sous une autre forme. Cette fois il s'agissait plus de la doctrine fondamentale analogies et des différences, mais d'une grande question d'histoire naturelle, qui, résolu déjà en divers sens par les naturalistes, a reçu dans ces derniers temps une sorte de solution des travaux de Cuvier. C'était la question de la variabilité des espèces. Mais cette discussion fut arrêtée dès son début par la mort de Cuvier. Cet événement eut lieu le 13 mai 1834 à la suite d'une très-courte maladie.

Peu d'hommes ont suffi à autant de travaux et à des travaux aussi variés. On s'en étonnerait juste titre si l'on oubliait que, doué d'une organisation intellectuelle exceptionnelle, Cuvier a fait toute sa vie de l'emploi du temps l'état la plus constante et la plus minutieuse. Dans la vie d'un homme illustré par tant de travaux n'est point de détails indifférents; c'est ce qui m'engage à laisser ici la parole à l'un de ses biographes, M. Duvernoy, qui, parent de Cuvier et son collaborateur pendant une grande partie de sa vie, nous a transmis sur lui les renseignements les plus intéressants et en même temps les plus exacts: « Suivez-le dans la vie privée dans les habitudes de famille, où son activité perpétuelle, sa facilité extrême de rédaction, son mémoire prodigieuse, l'universalité de ses connaissances, son jugement exquis, grandissant de plus en plus l'homme extraordinaire aux yeux de celui qui avait le bonheur de s'en approcher... Jamais on ne le rencontrait oisif; jamais pendant la veille il ne reposait son esprit; seulement il se délassait en changeant d'objet. Pendant ses courses, assez fréquentes, en ville, durant ses voyages, il lisait, il rédigeait même dans sa voiture, où il avait fait poser une table, et où il écrivait toujours sur la main courante dans son cabinet. Aucun auteur n'a fait autant de livres originaux en y employant aussi peu de temps. Il se levait entre huit et neuf heures du matin, travaillant une demi-heure, une heure plus avant son déjeuner, pendant lequel il parcourait deux ou trois journaux, sans perdre mot de la conversation des personnes qui l'entouraient: il recevait celles qui avaient à lui parler, et sortait au plus tard à onze heures pour le conseil d'État, les mardis, jeudis, samedis; soit pour celui de l'université, les mercredis et vendredis. Le lundi, jour de séance

(1) Ce point a été pour la première fois nettement établi par M. Ferd. Hofer, dans une polémique avec M. Geoffroy Saint-Hilaire au sujet de l'unité de composition organique. (Voy. *Hermès*, journal scientifique, an 1836, et Achille Comte, *Cours complet d'histoire naturelle*, t. III.)

stituit, il avait la matinée jusqu'à midi ou une heure. Il ne revenait ordinairement de ces assemblées que pour dîner; mais s'il lui restait un quart d'heure seulement de libre, il en profitait pour reprendre une rédaction interrompue dès le matin, sur un objet scientifique. Cette faculté de travail et de diriger toute la force de son attention d'un quart d'heure à l'autre sur des sujets divers est une des circonstances que j'ai toujours admirées dans son esprit (1). Il dinait six heures à sept heures. Lorsqu'il ne sortait pas, il se retirait immédiatement dans son cabinet pour y travailler jusqu'à dix ou onze heures; de onze heures à minuit il se faisait faire une lecture publique ou historique. Ainsi M. Cuvier n'avait rien de dimanche pour suivre la même occupation pendant toute une journée, et l'on ne saurait dire que ce qu'il a produit de livres, de mémoires, de rapports, de notices historiques, durant ce jour, qui est tant d'autres est un jour de paresse et de distraction, et qu'il avait plus particulièrement sacré à révéler au monde les mystères de la géologie. En 1830, m'étant aperçu de l'ardeur avec laquelle il se livrait au travail quand il avait le loisir de rester assis toute une journée dans son cabinet, je lui exprimai des craintes sur les fâcheux effets que ce travail excessif pouvait produire sur sa santé. « Jusqu'à présent, lui dis-je, j'ai cru que la science avait beaucoup perdu par les temps que vous lui avez dérobé pour vos fonctions administratives : maintenant je suis convaincu qu'elles ont été pour vous une salutaire distraction. — C'est précisément ce que me disait un jour un professeur en me nommant maître des requêtes au conseil d'État, » me répondit mon illustre ami. « Quant à la manière dont il rédigeait ses ouvrages, cela sera étonné d'apprendre qu'il les a tous écrits de sa main, et que sa rédaction, une fois qu'il avait réfléchi à ce qu'il allait écrire, allait aussi

vite que si on lui eût dicté. Il ne la copiait jamais, faisait très peu de corrections, mais souvent des additions, qu'il intercalait en marge de son manuscrit, écrit constamment à mi-marge, afin de se réserver cette facilité des additions. La plupart des savants font des extraits des divers ouvrages dans lesquels un sujet semblable ou analogue à celui qui fait l'objet de leur travail a été traité, afin de rappeler l'état de la science et de rendre justice aux travaux de ceux qui se sont occupés de la même matière. La mémoire de M. Cuvier n'avait pas besoin de ces secours : il ne gardait aucune note, ne faisait aucun extrait de ses lectures, excepté pour son *Règne animal*, dont il possédait un exemplaire relié avec des feuillets blancs, qui lui servaient à faire les additions que ses découvertes journalières rendaient indispensables, et qu'il y consignait pour une nouvelle édition. »

Cuvier avait épousé à trente-quatre ans M^{me} du Vaucel, veuve d'un fermier général, mort sur l'échafaud, le 8 mai 1794, en même temps que Lavoisier. Il avait eu quatre enfants de ce mariage : trois de ces enfants moururent très-jeunes ; une fille, M^{lle} Clémentine Cuvier, mourut en 1828, à l'âge de vingt-deux ans.

Voici les titres des principaux ouvrages de G. Cuvier : *Le Règne animal distribué d'après son organisation, pour servir de base à l'histoire naturelle des animaux et d'introduction à l'anatomie comparée*; Paris, 1816, 4 vol. in-8°, avec 15 planches. M. Latreille a rédigé le volume qui traite des insectes; — *Tableau élémentaire de l'histoire naturelle des animaux*; Paris, 1798 et 1799, in-8°; ouvrage devenu très-rare; — *Recherches sur les Ossements fossiles des Quadrupèdes, où l'on a rétabli les caractères de plusieurs animaux dont les révolutions du globe ont détruit les espèces*; 2^e édition, considérablement augmentée et entièrement refondue, Paris, 1821 et années suivantes, 7 vol. in-4°, avec 316 planches; — *Discours sur les Révolutions de la surface du Globe et sur les changements qu'elles ont produits dans le règne animal*; nouvelle édition, avec des notes et un appendice, d'après les travaux récents de MM. Humboldt, Flourens, Lyell, Lindley, etc., rédigé par M. le docteur Hofer; Paris, Firmin Didot frères, 1851, in-8°, avec 6 planches et 2 tableaux; — *Description géologique des environs de Paris*, avec Alex. Brongniart; Paris, 1822, in-4°, avec deux cartes et 16 planches; — *Éloges historiques des membres de l'Académie royale des Sciences*, lus dans les séances publiques de l'Institut de France depuis 1800 jusqu'en 1827, précédés de *Réflexions sur la marche actuelle des sciences et sur leurs rapports avec la société*, lus dans la première séance annuelle des quatre Académies, le 24 avril 1816; Paris et Strasbourg, 1819 et 1827, 3 vol. in-8°; — *Histoire naturelle des Poissons*, ouvrage contenant plus de cinq mille espèces de ces animaux

Il semble que Cuvier ait voulu se peindre lui-même qu'il a écrit les phrases suivantes : « Cette habitude d'ordre prend nécessairement, en étudiant l'histoire naturelle, de classer dans son esprit un très-grand nombre de faits, est l'un des avantages de cette science dont on ne m'a jamais parlé, et qui deviendra peut-être le principal avantage qu'elle aura été généralement introduite dans l'éducation commune... Cette méthode, une fois qu'on la comprend bien, s'applique avec un avantage infini aux sciences les plus étrangères à l'histoire naturelle. Toute discussion qui suppose un classement des faits, toute recherche qui exige une distribution de matières, se fait d'elle-même, et tel jeune homme qui n'avait jamais fait de cette science qu'un objet d'amusement est parvenu lui-même à l'essai, de la facilité qu'elle lui a procurée pour débrouiller tous les genres d'affaires. »

Il a dit encore : « M. de Lacépède conduisait des affaires multipliées avec une facilité qui étonnait les plus habiles... Cette rapidité surprenait le chef du gouvernement, lui-même cependant assez célèbre aussi dans ce genre. Un jour, il lui demanda son secret; M. de Lacépède répondit en riant : « C'est que j'emploie la méthode des naturalistes »; mot qui, sous l'apparence d'une plaisanterie, a plus de vérité qu'on ne le croirait : les matières bien classées sont bien près d'être approfondies, et la méthode des naturalistes n'est autre chose que l'habitude de distribuer dès le premier coup d'œil toutes les idées d'un sujet, jusqu'aux plus petits détails, selon leurs rapports essentiels. »

décrits d'après nature et distribués conformément à leurs rapports d'organisation; Paris et Strasbourg, 1828, in-8° et in-4°; — *Mémoire pour servir à l'histoire et à l'anatomie des mollusques*; Paris, 1816, in-4°, avec 35 planches; — *Rapport historique sur les sciences naturelles depuis 1789 et sur leur état actuel*, présenté au gouvernement le 6 février 1808; Paris, 1810, in-4° et in-8°, et 1827, in-8°; — *Recherches anatomiques sur les Reptiles regardés encore comme douteux*; Paris, 1807, in-4°, avec planches (1).

CH. DARESTE.

Flourens, *Eloge de Cuvier et Analyse raisonnée des travaux de Cuvier*. — *Biogr. des Contemp.* — Parisot, *Eloge de Cuvier*. — Duvernoy, *Notice historique sur les ouvrages et la vie de M. le baron G. Cuvier*. — Laurillard, *Eloge de G. Cuvier*. — A. de Candolle, *Notice sur la vie et les ouvrages de G. Cuvier*, dans la *Biblioth. univ. de Genève*, t. XLIX, p. 442. — Pasquier, *Eloge de Cuvier prononcé devant la chambre des pairs*. — Mr. R. I. ee, *Memoirs of baron Cuvier*; London, 1833, in-8°.

* **CUVIER (Frédéric)**, naturaliste français, frère du précédent, né à Montbéliard, le 28 juin 1773, mort à Strasbourg, le 17 juillet 1838. A l'exemple de son frère, il embrassa l'étude de l'histoire naturelle, et publia plusieurs ouvrages pleins d'érudition et écrits avec une grande pureté de style. C'est surtout dans son *Histoire naturelle des Mammifères*, publiée en 1824, et dont il n'a paru que 53 livraisons, que se font remarquer le charme et l'élégante simplicité de sa diction. On croirait avoir sous les yeux les animaux qu'il décrit, tant le récit qu'il fait de leurs mœurs est empreint de cette couleur locale que donne seule une observation sagace et patiente, souvent répétée, sur les animaux vivants. Cet ouvrage est un vaste répertoire où sont consignées les notions les plus précises, les anecdotes les plus curieuses et quelquefois les plus touchantes, sur les mammifères qui vécutent à la ménagerie du Jardin des Plantes. Un ouvrage d'une portée scientifique peut-être supérieure, et qui a puissamment contribué à l'application rigoureuse de la méthode naturelle dans le classement des mammifères, est le volume que Fréd. Cuvier publia en 1822 sur les dents de ces animaux. A ce travail il faut ajouter un grand nombre d'articles de zoologie dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*, et le volume qui contient l'*Histoire des Cétacés* dans les *Suites à Buffon*. Ce dernier ouvrage, précédé d'une préface remarquable par de hautes considérations philosophiques, est à la hauteur des découvertes et des connaissances actuelles. Frédéric Cuvier, s'il n'a pas atteint la renommée scientifique de son frère, a été un type de modestie et de probité, qualités qui valent bien le bruit de la gloire. [*Encyc. des G. du M.*, avec édit.]

Flourens, *Eloge de F. Cuvier*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, t. XVIII.

* **CUVILLIER-FLEURY**, littérateur et journal

(1) G. Cuvier s'était aussi chargé de la synonymie des mots grecs d'histoire naturelle pour la nouvelle édit. du *Thesaurus Græcæ Lingvæ*. Peu de jours avant sa mort il remit ses notes à M. Didot : elles vont jusqu'à la fin de la lettre A.

liste, né en 1802. Élevé comme boursier au collège Louis le Grand, il obtint le prix d'honneur de rhétorique en 1819. Il fut durant deux ans attaché, à titre de secrétaire, à l'ancien roi de Hollande, Louis Bonaparte. De retour en France, il dirigea les études du collège de Saint-Barthelemy, et en sortit en 1827, appelé par le roi d'Orléans, plus tard le roi Louis-Philippe, pour être précepteur du duc d'Aumale. En 1831, il devint secrétaire des commandements du prince d'Orléans, et il avait achevé l'éducation. M. Cuvillier-Fleury a constamment mené de front, pendant toute cette période de temps, sa collaboration au *Journal des Débats*, auquel il est attaché depuis 1834, et l'accomplissement de ses devoirs comme précepteur et secrétaire du duc d'Aumale. M. Cuvillier-Fleury compte parmi cette réunion d'écrivains vains élégants et diserts dont M. Armand Beaumont avait su s'entourer; depuis vingt ans il a défermé la cause du bon sens, de la littérature classique, du goût et de la morale à côté de MM. Saint-Martin de Girardin, de Sacy, Sainte-Beuve, Aimé Martin, Philarette Chasles, Barrière, Jules Janin, Allou, avec une verve et une distinction peu communes. La révolution de février 1848, en imposant de graves devoirs à la presse de l'ordre et de la conservation, a été une occasion pour cet écrivain incisif de se produire et de se développer à son éclat et un courage qui ont fait également honneur à l'écrivain et à l'homme de cœur. Une série de ses articles a paru en 1854, sous le titre *Portraits politiques et révolutionnaires*; par Michel Lévi, un vol. in-12. Quelques mois après une seconde édition se publiait en deux volumes. Le succès de ce premier ouvrage a décidé l'auteur à faire paraître deux volumes d'*Études historiques et littéraires* (1854), qu'on attend pour leur attrait d'abord et parce que aussi elles sont des renseignements précieux sur le mouvement social et littéraire sous le règne de Louis-Philippe, la dernière république et le nouvel empire. Le même auteur a fait paraître : *Voyages et Voyageurs*; Michel Lévi, un vol. in-12.

GUSTAVE DESNOIRESTERRES.

Documents particuliers.

* **CURET (Pierre)**. Voyez CUEURET.

* **CUYCK (Jean VAN)**, philologue hollandais natif d'Utrecht, mort le 18 novembre 1566, fut échevin et bourgmestre de sa ville natale. On a de lui : une édition de *Cornelius Nepos*, Utrecht, 1542, in-8°; — *Animadversiones Officia Ciceronis*; Anvers, 1568.

André, *Biblioth. Belgica*. — Burmann, *Trajectum eruditum*.

* **CUYCK (Antoine VAN)**, grammairien hollandais, fils du précédent, natif d'Utrecht, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il s'occupa de l'éducation de la jeunesse. On a de lui : *Une Grammaire latine et française*, Anvers, 1566, in-8°.

Sweert, *Athenæ Belgicæ*. — Burmann, *Trajectum eruditum*.

* **CUYCK (Timannus VAN)**, juriconsulte hol

adais, fils du précédent, natif d'Utrecht, mort 14 juin 1626. Il eut de la réputation comme risonconsulte. On a de lui : *Adnotationes ad ymonis Cravettæ Responsa juris* ; Anvers, 1623, in-8°.

André, *Biblioth. Belgica.* — Burmann, *Trajectum aditum.*

CUYCK (*Henri van*) ; théologien et littérateur hollandais, né en 1546, à Culembourg, mort 7 octobre 1609. Il professa quatorze ans la philosophie à Louvain. Après avoir été vicaire néral de l'archevêque de Malines, il devint ègue de Ruremonde en 1596, et laissa la réputation d'un prélat pieux et instruit. Ses principaux ouvrages sont : *Orationes panegyricæ olem* ; Anvers, 1575, in-8° ; — Une édition des *uvres de Cassius* ; ibid., 1578, in-8° ; — *Spelum concubinariorum sacerdotum, monachorum, clericorum* ; Cologne, 1599, in-4° ; avain, 1601, in-8° ; — *Epistolæ paræneticæ.*

André, *Biblioth. Belgica.* — Sweert, *Athenæ Belgicæ.*

CUYP ou **KUYP** (*Albert*) , peintre hollandais, à Dort, en 1606. Comme son père, dont il fut ève, il s'adonna au paysage, et acquit un talent remarquable dans ce genre. Ses paysages présentent ordinairement des vues agréables, à eaux tantôt courantes, tantôt tranquilles, glissent des barques légères, des routes courtes de voitures, de beaux clairs de lune, des airies où paissent des animaux. On distingue aisément dans ses tableaux les différents points du jour, le matin, le midi et le soleil couchant. Ses chevaux, qu'il a toujours peints d'après nature, sont d'un beau choix ; sa touche est fine, et couleurs harmonieuses. On voit au Musée de Paris six tableaux de ce maître : *Un Pâturage sur le bord d'un fleuve, le Départ et le Retour de la Promenade, Une Jeune fille dormant à l'anger d'une chèvre, Un Chasseur tenant une arbriz, et Une Marine.* Le musée royal de La Haye possède de ce peintre une *Vue des environs de Dordrecht.*

Lescaamps, *Vies des Peintres flamands et hollandais.*

CUYPERS. Voyez CUPER (*Guillaume*).

CUZZI (*Claude de*) , écrivain français du dixième siècle, était secrétaire du cardinal de Bourbon. Il a laissé un ouvrage en prose et en vers, intitulé : *Philologue d'honneur, fait et présenté à monseigneur Charles de Bourbon, évêque de Vendôme, et à Louis cardinal de Bourbon* ; Paris, 1537, in-16, avec des figures en bois.

M. G.

Arnet, *Manuel du Libraire.*

CYAXARE, troisième roi de Médie, fils de Phraorte et petit-fils de Déjocès, mort en 594 avant J.-C. Il fut le plus guerrier des rois mèdes, introduisit dans son armée d'importantes réformes, en organisant des divisions de lanciers, archers et de cavaliers. Il succéda en 634 à son père Phraorte, défait et tué au siège de Ninive. Il rassembla toutes les forces de son empire, pour venger la mort de son père, battit les

Assyriens et recommença le siège de Ninive ; mais pendant qu'il était occupé devant cette ville, une horde de Scythes envahit les parties septentrionales de la Médie. Cyaxare marcha à leur rencontre, fut vaincu, et devint tributaire de ces barbares, qui dominèrent en Asie durant vingt-cinq ans, de 634 à 607, et pendant tout ce temps pillèrent impitoyablement la Médie. Enfin, Cyaxare et ses sujets, poussés au désespoir, tuèrent presque tous les barbares, après les avoir enivrés dans des festins, et rendirent à la Médie son indépendance. Il est difficile de concilier ces faits avec le récit d'Hérodote relatif à la guerre entre Cyaxare et Alyatte, roi de Lydie. Selon cet historien, des Scythes tuèrent le fils de Cyaxare, en découpèrent les membres et les servirent comme un plat de venaison sur la table du roi mède, qui en mangea ainsi que ses courtisans. Les meurtriers s'enfuirent à la cour d'Alyatte, qui leur donna asile. Ce fut la cause d'une guerre qui se prolongea pendant cinq ans. Au plus fort d'une bataille entre les deux peuples, survint une éclipse de soleil, laquelle est célèbre sous le nom d'*éclipse de Thalès*, parce qu'elle fut prédite par ce philosophe. Elle causa, au dire d'Hérodote, une obscurité si grande, que les combattants, effrayés, mirent bas les armes et que les deux rois aux prises se réconcilièrent. Cette éclipse, qui termina le différend des Mèdes et des Lydiens, a été entre les savants une cause d'interminables discussions. Les uns l'ont placée en 625, les autres en 585. Volney chercha la solution de cette difficulté dans des calculs astronomiques, et assigna à cette éclipse la date de 620, que l'illustre géomètre Laplace n'admettait pas. Delambre regardait la question comme insoluble. La date qui paraît la plus probable est celle du 30 septembre 610. Il paraît d'abord difficile d'admettre que Cyaxare ait pu faire comme roi des Mèdes la guerre aux Lydiens pendant que les Scythes occupaient son empire ; cependant, comme ces barbares exerçaient leur domination sur la Médie plutôt par des incursions et des pillages que par une occupation permanente, Cyaxare, tout en étant leur tributaire, continua de régner, et rien ne l'empêcha de faire la paix ou la guerre avec ses voisins. La lutte dura probablement depuis 615 jusqu'en 610. Les deux rois, terrifiés par l'éclipse, acceptèrent la médiation de Syennesis, roi de Cilicie, et de Labynet, roi de Babylone ; la paix fut cimentée par le mariage d'Astyage, fils de Cyaxare, avec Aryennis, fille d'Alyatte. Les Scythes furent chassés de Médie en 607, et Cyaxare tourna ses armes contre Ninive, qu'il prit et détruisit en 606, avec le secours du roi de Babylone. Les résultats de cette guerre furent d'un côté la soumission de l'Assyrie aux Mèdes, de l'autre l'indépendance du royaume de Babylone, qui était resté jusque là vassal de l'Assyrie. La ligue de Cyaxare et du roi de Babylone fut sanctionnée, selon quelques historiens, par le mariage d'Amytis, fille

du premier, avec Nabuchodrossar ou Nabuchodonosor, fils du second. Cyaxare eut pour successeur son fils Astyage. Le Cyaxare de Diodore est le Déjocès d'Hérodote. Quant au Cyaxare II de Xénophon, voyez Cyrus.

Hérodote, I, 73, 74, 103; 106; IV, 11, 12; VII, 20. — Volney., *Nouvelles Recherches sur l'histoire ancienne.* — Bally, dans les *Philosophical Transactions de 1811.* — Ottmann, dans les *Schrift. der Berl. Acad.*, 1812-13. — Hales, *Analysis of Chronology.* — Ideler, *Handbuch der Chronologie.* — Fischer, *Griechische Zeittafeln.* — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

CYBER. Voy. CIBBER.

* **CYBILE** (Gilles), poète du quinzième siècle, n'est guère connu que par ces quatre vers de Pierre Grosnet :

Maitre Gilles nommé Cybile.
Il s'est montré fort habile,
Car il a tout traduit Térence,
Où il y a mainte science.

On se fonde là-dessus pour attribuer à Cybile la plus ancienne traduction française que nous ayons des comédies de Térence. Au commencement du seizième siècle, Antoine Vérard, fameux imprimeur de Paris, publia le texte latin avec une double traduction en vers et en prose. C'est un volume in-folio, orné de figures à chaque scène; le titre est : *Le Grand Thèrence en françois, tant en rime qu'en prose.* On en trouve des exemplaires sans date; d'autres portent la date de 1539, évidemment ajoutée après coup, aussi bien que le nom des imprimeurs Jean Petit et Guillaume Bossozel. Du Verdier, dans sa *Bibliothèque française*, au mot *Térence*, dit que cette traduction est l'œuvre d'Octavien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême; mais il n'en donne aucune preuve, et il se trompe en faisant entendre que ce *Térence* n'a été imprimé pour la première fois qu'en 1539. Le même Pierre Grosnet, contemporain d'Octavien de Saint-Gelais, parlant des traductions de ce prélat, s'exprime ainsi :

Octavien de Saint-Gelais
Virgile et Ovide en françois
Composa authentiquement,
Chacun le sait évidemment.

Il ne nomme point Térence, tandis qu'il fait mention de Gilles Cybile comme traducteur de ce poète. D'ailleurs, le style de Saint-Gelais vaut beaucoup mieux que celui de l'anonyme. C'est donc à Cybile qu'il faut restituer le *Térence français*.
MARC GIAMPIETRI.

Du Verdier, *Bibliothèque française.* — Goujel, *Bibliothèque française*, t. IV, p. 399.

CYBO, famille italienne, d'origine grecque, qui a fourni un grand nombre d'hommes d'État et de prélats. Elle s'est éteinte en 1790, dans la personne de Marie-Thérèse, dernière duchesse de Modène. Les personnages les plus remarquables de cette famille sont :

CYBO (*Arano*, *Arrone* ou *Aaron*), homme d'État italien, fils de Maurice Cybo et de Sarraçine Marucella, né dans l'île de Rhodes, en 1377, mort à Capoue, en 1457. Il descendait de Lambert Cybo, qui, après avoir repris sur les Sar-

rasins les îles de Capraia et de Gorgone, s'établir à Gènes. Arano Cybo conduisit en 1387 des secours au roi René, qui lui donna la royauté de Naples. Fait prisonnier au siège de cette ville par Alphonse d'Aragon, il fut tiré par ce prince avec les plus grands égards, renvoyé à Gènes sans rançon. Il négocia la paix entre sa patrie et Alphonse en 1443. La royauté de Naples lui fut rendue, et le pape Sixte III le nomma patrice et préfet de Rome. Il laissa plusieurs enfants, dont l'aîné, Jean-Baptiste Cybo, fut pape, sous le nom d'Innocent VII.

CYBO (*Innocent*), prélat italien, arrière-tit-fils du précédent, né en 1491, mort le 27 avril 1550. Son père, François, comte de Feitillo, était fils de Jean-Baptiste Cybo, de pape Innocent VIII. Cette auguste parenté désignait d'avance aux premières dignités ecclésiastiques. Le pape Léon X, son oncle maternel, le fit cardinal en 1513, lui rendant le chapelle qu'il avait reçu lui-même d'Innocent VIII. Il fut archevêque de Messine, de Turin, de Gênes; il joignit huit évêchés, les légations de Rome et de Bologne, les abbayes de Saint-Victor de Marseille et de Saint-Ouen de Rouen. Innocent Cybo qui devait tant à Léon X, se montra reconnaissant envers la famille de ce pontife. En 1519 lorsque le duc Alexandre de Médicis eut été assassiné, le cardinal Cybo gouverna la principauté de Florence, et la conserva à Côme fils de Jean de Médicis. Il eut beaucoup de part à la défection de Paul III.

CYBO (*Alderan*), prélat italien, fils de Charles, prince de Massa, né en 1613, mort le 27 juillet 1700. Après avoir été majordome du palais apostolique, il fut nommé cardinal par le pape Innocent X. Il exerça les légations de Bologne, de Romagne, de Ferrare, prit part à plusieurs élections de cinq papes, et mourut doyen du sacré collège.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — Viani, *Memorie della famiglia Cybo e delle monete di Massa Lunegiana*, 1808; Pise, 1808, in-4°.

* **CYCLIADAS** (Κυκλιάδας), général grec, vivait vers 200 avant J.-C. Stratège des Achéens en 214, il rejoignit Philippe V, roi de Macédoine, à Dyracée, avec les troupes de la confédération achéenne, et le suivit contre Élis, qui venait de recevoir une garnison étolienne. P. Sulpicius Galba fit échouer cette entreprise. En 200 Cyliadas fut réélu stratège, et succéda à Philopœmen, dont il était bien loin d'avoir les talents. Nabis, tyran de Sparte, profita de ce changement de stratège pour ravir le territoire des Achéens, qui lui déclarèrent la guerre. Philippe, roi de Macédoine, offrit de se charger seul : sa proposition fut reçue avec un applaudissement général. Mais il demanda qu'on lui fournît un nombre suffisant de troupes pour garder Orée, Chalcis et Corinthe. On comprit qu'il voulait dégarnir le Péloponnèse de la jeunesse achéenne et entraîner la république dans une guerre contre les Romains. Cyliadas, qui prit

ait l'assemblée, fit une réponse évasive, et Philippe retourna en Macédoine. Deux ans plus tard nous trouvons le stratège achéen exilé à la cour de Philippe, et assistant à l'entrevue du roi de Cécédoine et de Flaminius à Nicée, en Locride. Après la bataille de Cynoscéphales, en 197, Cydas fut un des trois ambassadeurs qui se dirent de la part de Philippe auprès de Flaminius et obtinrent du général romain une trêve quinze jours.

olybe, XVII, 60; XVIII, 17. — Tite-Live, XXVII, 31; XI, 28; XXXII, 19, 32; XXXIII, 11, 12.

CYCLOPS ou **ZICLOF** (*Wolgany*), médecin allemand, mort à Magdebourg, vers 1526. Après avoir professé les mathématiques à Zwickau, il entra dans la carrière médicale, en même temps qu'il se mêla aux querelles religieuses de l'époque. Partisan de Zwingle et Carlstadt, il eut à soutenir une controverse avec les franciscains; mais on-ci sans doute eurent le dessus, car Cyclops fut chassé de la ville. A Magdebourg, où il se dit dans la même année, il eut encore des démêlés avec Nic. Amsdorf. Quant à sa profession médicale, c'est à Zwickau qu'il l'exerça. Ses ouvrages sont : *Geistlicher Kampf, etc.* (combat spirituel); Magdebourg, 1524, in-4°; c'est un compte-rendu de la controverse avec les franciscains de Zelle; — *Vom allerhochwürdigsten sacrament unseers Herrn Jesu Christi* (du très-saint Sacrement de N.-S. J.-C.) : c'est un compte-rendu de la controverse avec Amsdorf; 1524, in-4°; — *Antwort auf Nic. von Amsdorf Replicam* (Réponse à la Réplique d'Amsdorf); *ibid.*, 1526, in-4°.

CYDIAS (Κυδίας), orateur athénien, vivait vers 350 avant J.-C. Il était contemporain de Demosthène. Aristote fait mention d'un discours de Cydias sur l'établissement de la colonie de Samos (Περὶ τῆς Σάμου Κληρουχίας). Ruhnken pense qu'il s'agit dans ce discours de la colonie des Athéniens envoyèrent à Samos en 352. Aristote, *Rhetor.*, II, 6. — Ruhnken, *Hist. crit. Orat.*, etc.

CYDIAS, poète grec, vivait probablement au septième siècle avant J.-C. Plutarque le cite parmi les anciens poètes grecs, avec Mimnerme et Archiloque. On ignore si ce Cydias est l'auteur d'une chanson populaire à Athènes du temps d'Aristophane, et que le scoliaste de ce poète attribue aussi à un certain Cydides d'Hérone.

Plutarque, *De Fac. in orb. Lun.* — Platon, *Charmides*. Schneiderwin, *Delectus poet. Jamb. et Melic. Græc.* Bergk, *Poet. lyr. Græc.*

CYDIAS, peintre, né dans l'île de Cythnos, vivait vers 364 avant J.-C. On lui attribue l'invention d'une couleur rouge produite par l'ocre ciné. Son tableau des Argonautes fut acheté par Hortensius 144,000 sesterces et placé plus tard par Agrippa sous un portique de Rome.

Austriac, *Ad Dionys. Perieg.* — Pline, *Hist. nat.*, XV, 40. — Dion Cassius, LIII, 27. — Urlichs, *Beschr. Stadt. Rom.* III.

* **CYDON** (Κύδων), sculpteur grec. Il ne nous est connu que par un passage de Pline (I. XXXIV, c. 8), d'après lequel il obtint le quatrième rang dans le concours relatif aux statues d'amazones destinées au temple de Diane à Éphèse (*voy. CRISIBAS*). Venir presque immédiatement après Polyclète et Phidias, c'était une assez belle place.

Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 169.

CYGNE (*Martin du*), littérateur flamand, né à Saint-Omer, en 1619, mort dans la même ville, le 29 mars 1669. Il entra dans la Société de Jésus en 1639, et enseigna pendant quatorze ans la rhétorique dans divers collèges de son ordre. « Il passait, dit Paquet, pour le premier rhéteur de son temps. » On a de lui : *Explanatio rhetorice, studiosæ juventutis accommodata*; Liège, 1659, in-12; — *Analysis omnium M. T. Ciceronis orationum*; Douai, 1661, in-12; — *Ars metrica, sive ars condendorum eleganter versuum*; Liège, 1664, in-12; — *Ars historica*; Saint-Omer, 1669, in-12; — *Fons Eloquentiæ, sive M. T. Ciceronis Orationes, post Pauli Manutii aliorumque doctissimorum virorum correctiones, etc.*; Liège, 1675, 4 vol. in-12; — Un extrait des trois premiers volumes de cet ouvrage a été publié sous le titre de : *Fons Eloquentiæ, sive M. T. Ciceronis Orationes XVIII selectissimæ, post Pauli Manutii recensionem*; Cologne, 1718, in-8°; — *Comœdia XII, phrasi tum Plautina, tum Terentiana, concinnatæ*; 1679, 2 vol. in-12. Ces comédies ne sont, comme l'indique le titre, que des centons de Plaute et de Térence; Martin du Cygne les composa spécialement pour l'usage des écoles. On a encore de cet auteur un *Ars poetica, varia poematum præcepta complectens*, souvent réimprimé avec son *Ars metrica*; Lille, 1734, in-12; 1740, in-12; Louvain, 1755, in-12. Toutes ces éditions ont été corrigées et augmentées par divers auteurs, entre autres par le P. Charles Wastelain. Le dernier chapitre de l'*Ars poetica* roule sur la devise, et est extrait du sixième entretien d'Ariste et d'Eugène par le P. Bouhours.

Paquet, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, I, XV. — Gibert, *Jugements des Savants sur les auteurs qui ont traité de la Rhétorique*.

* **CYLLENIUS** (Κυλλήνιος), poète grec, d'une époque incertaine. Il est l'auteur de deux épigrammes de l'*Anthologie grecque*. On ne sait absolument rien sur sa vie; son nom même se trouve écrit de quatre manières différentes dans les manuscrits de l'*Anthologie*.

Jacobs, *Anth. Græc.*, vol. XIII.

CYLON (Κύλων), noble athénien, né vers 660 avant J.-C., mort vers 610. Il remporta en 640 le prix de la double course aux jeux olympiques, et épousa la fille de Théagène, tyran de Mégare. Encouragé par cette puissante alliance, il conçut le projet de s'emparer de l'autorité suprême à Athènes. Ayant consulté à ce sujet l'oracle de Delphes, il reçut pour réponse

de se saisir de l'Acropole pendant la grande fête de Jupiter. S'imaginant qu'il s'agissait non des *Diasies* athéniennes, mais des jeux olympiques, il profita du moment où un grand nombre d'Athéniens s'étaient rendus à ces jeux, pour occuper la citadelle avec ses partisans, qui étaient fort nombreux; il y fut bientôt assiégé par les neuf archontes, selon Thucydide, par les Prytanes, suivant Hérodote. Les rebelles, manquant de vivres, se réfugièrent près de l'autel de Minerve; mais sur la promesse que leur fit l'archonte Mégacles, fils d'Alcméon, de leur laisser la vie sauve, ils quittèrent cet asile. Ils furent aussitôt mis à mort, quelques-uns même furent massacrés sur l'autel des Euménides. Selon Thucydide et le scoliaste d'Aristophane, Cylon s'échappa avec son frère avant la reddition de ses complices, et évita par la fuite le supplice qu'on lui destinait. D'après Suidas, il fut égorgé après avoir été arraché de l'autel des Euménides, où il s'était réfugié; c'est aussi ce que fait entendre Hérodote, sans le dire expressément. La mort ou la fuite de Cylon et le massacre de ses complices n'empêchèrent pas son parti de subsister et de lutter contre les Alcméonides jusqu'au temps de Solon. La date de la tentative de Cylon est incertaine; Corsini la place par conjecture en 612, Clinton en 620.

Hérodote, V, 71. — Thucydide, I, 126. — Suidas, au mot Κυλλόμενον ἄγος. — Plutarque, *Sol.*, 12. — Pausanias, I, 28, 40; VII, 25. — Clinton, *Fasti Hellen.*

CYNANE, ou **CYNNA** (Κυνάνη ou Κύννα), demi-sœur d'Alexandre le Grand, fille de Philippe et d'Audata ou Eurydice, princesse d'Illyrie, morte vers 320 avant J.-C. Mariée avec son cousin Amyntas, elle resta veuve en 336. L'année suivante Alexandre promit la main de sa sœur à Langarus, roi des Agrianiens; mais celui-ci mourut avant la célébration du mariage. Cynane se consacra à l'éducation de sa fille Adée ou Eurydice, qu'elle éleva dans des habitudes guerrières. Quand Arrhidée fut nommé roi, en 323, Cynane lui promit sa fille en mariage, et passa en Asie pour conduire Eurydice au prince qui devait être son mari. Ses projets et l'influence qu'elle devait à sa naissance alarmèrent Perdicas et Antipater, qui tramèrent sa mort. Alcétas, frère du premier, se rendit au-devant de la princesse avec des troupes, et la fit égorgé.

Arrien, *Anab.*, I, 5. — Athenée, XIII. — Diodore, XIX, 52. — Polyen, VIII, 60. — Perizonius, sur Élien, *Var. hist.*, XIII, 36.

CYNÉGIRE (Κυναιγίρος), guerrier athénien, fils d'Euphorion et frère du poète Eschyle, mort en 490. Au moment où les Perses, à la fin de la journée de Marathon, se sauvaient à la hâte sur leur flotte, Cynégire saisit l'arrière d'un vaisseau, probablement pour sauter sur le pont; mais il eut la main droite coupée d'un coup de hache, et tomba mort. Cet événement a été singulièrement amplifié par les écrivains postérieurs à Hérodote et surtout par Justin, qui en fait un récit ridicule à force de vouloir le

rendre héroïque. « Après avoir semé le carnage et la mort sur le champ de bataille, dit Phiriën, Cynégire poursuivit les fuyards jusqu'à la mer, arrêta de la main droite un des vaisseaux ennemis, et ne le lâcha qu'en perdant cette main; il le saisit alors de la main gauche, qui fut coupée comme la première; alors il s'attacha au vaisseau avec les dents. Tant de carnage ne pouvait pas épuiser : quoique sans mains et réduit à un tronc, il n'était pas encore vaincu, et continuait avec les dents comme une bête furieuse (*veluti rabida fera*). » L'absurdité de ce récit n'a pas besoin d'être démontrée. Bayle a dit spirituellement : « Les autres choses que les Grecs y ont ajoutées (au récit d'Hérodote) ne semblent moins à l'histoire qu'aux légendes de Roland et des quatre fils d'Aimon. » L. J.

Hérodote, VI, 114. — Suidas, au mot Κυναιγίρος. — Justin, II, 9. — Valère Maxime, III, 2.

CYNETHUS (Κύναιθος), poète grec, d'une époque incertaine, né à Chio. Les critiques anciens attribuent généralement l'*Hymne à Apollon*, inséré parmi les œuvres d'Homère. Selon Eustathe, il rassembla le premier et mit en ordre les fragments du grand poète ionien, et d'après le scoliaste de Pindare, il les recita le premier à Syracuse, dans la soixante-neuvième olympiade (500 avant J.-C.). Cette date offre de grandes difficultés. Si Cynethus vivait dans le sixième siècle avant l'ère chrétienne; il n'a pu rassembler le premier des poèmes recueillis par Lycure plus de deux cents ans auparavant; il n'a pu chanter le premier à Syracuse en 500 des vers qui y étaient chantés bien avant cette époque. Pour résoudre cette difficulté, Welcker propose de lire dans le scoliaste *κατὰ τὴν ἕκτην ἢ τὴν ὄγκτην ὄλ.*; dans la sixième ou la neuvième olympiade, au lieu de *κατὰ τὴν ἕξηκοστὴν ἐννάτην*, dans la soixante-neuvième olympiade, et place Cynethus vers 752 ou 740 avant J.-C. Quoiqu'il en soit de cette conjecture, Cynethus est un des plus célèbres rhapsodes de l'antiquité. Poète lui-même, il mêla plus d'une fois ses vers à ceux du grand poète dont il rassembla les ouvrages; Eustathe l'accuse d'avoir interpolé plusieurs poèmes d'Homère. L. J.

Eustathe, *Ad Iliad.*, I, I. — Scollaste de Pindare, *New.*, II, 1. — Welcker, *Epischer Cycclus*.

CYNISCA (Κυνίσσα), fille d'Archidamus II, de Sparte, petite-fille de Zeuzidamus, ou Cyniscus, vivait vers 400 avant J.-C. Nièce d'Agésilas, elle fut la première femme qui entretint des chevaux pour les courses publiques et qui remporta un prix aux jeux olympiques. Pausanias a écrit une épigramme composée en son honneur par un poète inconnu; c'est probablement la même que celle dont il parle dans la description de l'olympie. Cynisca fit placer dans le temple de Jupiter les statues en bronze de ses quatre chevaux, et un groupe représentant un char attelé par le conducteur du char, et elle-même. L'autel de ces sculptures était Appellas, qu'il ne faut

pas confondre avec le grand peintre Apelles, postérieur de plus d'un demi-siècle à la nièce d'Agésilas. Les Spartiates érigeaient à Cynisca un monument près du gymnase appelé le Plataniste.

Pausanias, III, 8, 15; V, 12; VI, 1. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

CYPRIANI. Voyez CYPRIANI.

CYPRIANUS (*Abraham*), médecin hollandais, né à Amsterdam, vers 1655, mort vers 1730. Fils d'Alard Cyprianus, chirurgien d'Amsterdam, il studia la médecine à Utrecht, où il fut reçu docteur le 20 novembre 1680. Il revint ensuite à Amsterdam, et y pratiqua pendant plus de quinze ans la médecine et la chirurgie. Il quitta cette ville pour aller occuper à l'université de Franeker la chaire d'anatomie et de chirurgie. Il ne conserva cette chaire que deux ans, et abandonna pour passer en Angleterre. Trompé dans l'espoir qu'il avait conçu de faire une brillante fortune, il revint en Hollande, et s'établit de nouveau à Amsterdam. Il s'adonna plus particulièrement à la pratique de la lithotomie; on prétend qu'il exécuta avec succès cette opération sur plus de quatorze cents personnes. L'époque précise de sa mort est inconnue. On a de lui: *Dissertatioj de carie ossium*; Utrecht, 1680, in-4°; — *Oratio inauguralis in chirurgiam comiastica*; Franeker, 1693, in-fol.; — *Epistola exhibens historiam foetus humani set 21 menses ex uteri tuba, matre salva ac intacte, excisi*; Leyde, 1700, in-8°; trad. français, Amsterdam, 1707, in-8°; dans cette lettre, adressée à Thomas Millington, Cyprien raconte comment il a sauvé une femme retirant par l'opération césarienne le fœtus qu'elle portait depuis vingt-un mois dans le col de la matrice, et qui était mort au terme ordinaire de la gestation, c'est-à-dire depuis un an; *Cystotomia hypogastrica*; Londres, 1724, in-4°.

Boyer, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

CYPRIEN (*Thascius, Cæcilius Cyprianus*) (saint), célèbre docteur de l'Église, naquit à Carthage, d'une famille distinguée, dans les premières années du troisième siècle, et mourut le 14 septembre 258. Une éducation soignée, jointe aux heureuses dispositions qu'il avait de la nature, vint l'initier de bonne heure à toutes les sciences. Il fit surtout des progrès rapides dans la philosophie et dans la littérature; ce fut l'éclat de ses succès, qu'on le choisit pour donner des leçons publiques d'éloquence. La manière brillante dont il s'acquitta de cette fonction et son crédit que lui donnaient sa naissance et ses richesses attirèrent autour de lui une foule de clients et d'amis, qui tenaient à l'honneur de l'accompagner partout. Il passa ses premières années dans les erreurs et les désordres du paganisme, et ne le quitta qu'après de longues et mûres réflexions. Ses doctrines du christianisme, développées par

le génie de Tertullien, avaient jeté en Afrique un vif éclat et produit un mouvement qui entraînait naturellement les âmes droites et les esprits éclairés. Mais on voit par une lettre de saint Cyprien, écrite après son baptême, à un de ses amis nommé Donat, qu'il reculait devant la difficulté de rompre d'anciennes habitudes et de renoncer à des passions fortifiées par le temps et devenues presque une nécessité. Enfin, la force de la grâce et l'évidence de la vérité triomphèrent de tous les obstacles. Il demanda et reçut le baptême l'an 246. Il avait été surtout éclairé par les entretiens qu'il eut sur la religion chrétienne avec le prêtre Cæcilius, pour lequel il conserva une si vive reconnaissance, qu'il le regarda comme son père et qu'il en prit le nom pour le joindre à ceux qu'il portait déjà.

La conversion de saint Cyprien blessa vivement les païens; ils lui reprochèrent d'avoir flétri ses talents et avili sa raison et son génie jusqu'à croire des fables ridicules et des contes de vieilles; car c'est ainsi que l'ignorance et les préjugés traitaient les sublimes vérités du christianisme. Mais, insensible à ces railleries, saint Cyprien dès les premiers moments fit éclater la vivacité de sa foi par la pratique des maximes les plus parfaites de l'Évangile. Il vendit ses biens, pour en distribuer le prix aux pauvres; il embrassa la continence, vécut dans la retraite, et se livra tout entier à l'étude de l'Écriture Sainte et des sciences ecclésiastiques. C'est dans ces premiers temps qu'il écrivit, outre sa lettre à Donat sur le bonheur d'être chrétien, un traité sur la vanité des idoles, soit pour éclairer les païens, soit pour se pénétrer lui-même des principaux fondements de la foi, qu'il y expose en abrégé. Son mérite et ses vertus firent déroger à la règle commune pour l'élever à la prêtrise, quoique simple néophyte ou nouvellement baptisé. Bientôt après, en 248, l'évêque de Carthage étant mort, les fidèles, assemblés pour l'élection de son successeur, désignèrent Cyprien par une acclamation unanime, et ce choix fut ratifié avec empressement par les évêques de la province. Son humilité lui fit opposer d'abord une assez longue résistance; mais enfin il se vit contraint de céder au vœu général. L'épiscopat ne changea rien aux habitudes modestes de saint Cyprien, et ne servit qu'à faire briller davantage ses lumières et ses vertus. Il s'appliqua avec un zèle infatigable à l'instruction de son peuple, il affermit la discipline par de sages règlements, et vint à bout, par sa prudence et sa fermeté dans les circonstances les plus difficiles, d'apporter des remèdes convenables à tous les abus. Il se regarda surtout comme le père des pauvres, et sa charité n'eut point de bornes. Les païens eux-mêmes en ressentirent les effets. Pendant la peste qui désola l'empire sous Gallus, il exhorta vivement les fidèles à secourir sans exception tous ceux qui étaient attaqués, et les païens abandonnés de leurs parents ou de leurs amis

trouvaient une ressource dans les chrétiens, qui se glorifiaient d'exposer ainsi leur vie pour leurs persécuteurs. Du reste, la sollicitude et les soins de saint Cyprien ne se bornaient pas à son église particulière. Comme évêque de Carthage, il était primat de toutes les provinces d'Afrique, et ce titre lui donnait une autorité et des droits qui l'appelaient à intervenir dans toutes les affaires importantes. Ses lumières le faisaient consulter d'ailleurs par les évêques sur différentes questions de morale ou de discipline, et l'on a dans ses lettres quelques-unes de ses réponses, où l'on peut remarquer la sagesse de ses décisions.

Quand la persécution de Decius eut éclaté, en 250, saint Cyprien devint aussitôt l'objet des menaçantes clameurs de la multitude idolâtre. Ne voulant pas irriter davantage par sa présence la fureur des païens, il jugea prudent de s'éloigner et de se tenir caché. Mais il continua de veiller sur son troupeau, et de pourvoir, autant que le permettaient les circonstances, par ses instructions, par ses lettres et par ses vicaires, à tous les besoins et à toutes les fonctions du ministère pastoral. Il eut surtout à combattre un abus qui, en affaiblissant la discipline, tendait en même temps au mépris de l'autorité épiscopale, et qui devint enfin l'occasion d'un schisme déclaré. La persécution s'était annoncée avec tant de violence, qu'il y eut à Carthage dès les premiers moments un grand nombre d'apostats. Plusieurs, sans attendre d'être pris et interrogés, couraient d'eux-mêmes à la place publique pour prendre part aux cérémonies païennes; d'autres succombèrent à la violence des tourments; enfin, d'autres, pour s'épargner la honte d'une apostasie publique, s'adressèrent aux magistrats et se firent donner à prix d'argent ou autrement un certificat portant qu'ils avaient renoncé au christianisme. Ce billet leur fit donner le nom de *libellatiques*. La plupart de ces apostats ne restèrent pas longtemps sans témoigner un vif désir d'être rétablis dans la communion des fidèles; et pour n'être pas soumis aux pratiques longues et rigoureuses de la pénitence publique, ils eurent recours aux martyrs et aux confesseurs de la foi, afin d'implorer leur indulgence et d'en obtenir des lettres de réconciliation, car c'était un usage reçu dans l'Église de solliciter ainsi la recommandation des martyrs, et l'on abrégait suivant les circonstances ou l'on adoucissait la pénitence des pécheurs qu'ils avaient jugés dignes de cette grâce. Mais à Carthage les apostats prétendaient être réconciliés immédiatement sans aucune pénitence, et quelques-uns des confesseurs de la foi autorisaient ouvertement cette prétention. Ils étaient soutenus par quelques prêtres qui s'étaient opposés à l'élection de saint Cyprien, et dont le chef était un certain Novat, qui bientôt après, menacé d'une juste condamnation, sortit de Carthage pour se rendre à Rome, où il adopta des maximes toutes contraires, et embrassa le rigorisme outré des novatiens.

Un autre chef du parti était un laïque nommé Félicissime, à qui ses grandes richesses donnaient une certaine influence sur la populace. Dès que saint Cyprien fut averti de ces désordres, il négligea rien pour y remédier; il écrivit pour cet effet aux confesseurs, à son clergé et à son peuple des lettres remplies des plus pressantes exhortations et des instructions les plus solides et pour donner plus de poids à ses décisions, les fit approuver par plusieurs évêques et surtout par l'autorité de l'Église romaine. Mais ces efforts échouèrent contre l'opiniâtre résistance de quelques esprits jaloux. Félicissime et ses partisans, bien loin d'obéir aux instructions de saint Cyprien, se séparèrent ouvertement de la communion, et convertirent une maison d'église, où ils tinrent des assemblées particulières. Enfin, après plus d'un an d'absence, la persécution ayant cessé, saint Cyprien sortit de sa retraite au printemps de l'an 251; et l'un de ses premiers soins fut de réunir les évêques dans un concile où l'on condamna tout d'une voix Félicissime et ses adhérents. On rédigea ensuite des règlements pleins de sagesse sur la réconciliation des apostats. Ces règlements furent envoyés à l'usage au saint-siège et aux principales églises, et comme ils furent généralement approuvés, devinrent ainsi une loi disciplinaire, et furent compris parmi les canons qu'on appela pénitentiels. Les schismatiques, malgré leur condamnation, essayèrent quelque temps encore de soutenir; ils se donnèrent même un évêque de leur parti, nommé Fortunat, qu'ils firent donner par quelques évêques déposés pour avoir sacrifié aux idoles ou pour d'autres crimes. Ils envoyèrent des députés à Rome, avec des lettres pleines de calomnies contre saint Cyprien pour essayer de faire reconnaître cet évêque schismatique par le pape saint Corneille. Le pape instruit de leur condamnation, refusa d'abord de les entendre; mais comme ces députés, revenant sans cesse à la charge, menaçaient de publier des accusations calomnieuses dans leurs pays, et qu'ils se vantaient d'ailleurs, avec une effronterie, d'avoir un grand nombre d'évêques dans leur parti, il parut enfin se laisser ébranler par leurs clameurs, et écrivit à saint Cyprien pour se plaindre de n'avoir reçu de lui aucun renseignement sur cette affaire. Ce saint évêque ayant fait connaître à Rome la condamnation des schismatiques et les crimes de leurs principaux chefs, ne s'était pas pressé d'annoncer au pape leur nouvelle entreprise. Il répondit une lettre, également pleine de fermeté et de respect, où il expose les circonstances de l'élection, la conduite qu'il a tenue dans le gouvernement de son église, les différents crimes qui avaient motivé la condamnation de Félicissime et de ses adhérents, et rappelle ensuite qu'il a été établi avec justice et d'un consentement unanime que chaque coupable serait puni et jugé dans le lieu où le crime a été com-

mis et où se trouvent les accusateurs et les témoins; d'où il conclut que la condamnation des schismatiques ayant été prononcée en Afrique par un grand nombre d'évêques, il ne convient pas à la dignité de l'épiscopat d'examiner de nouveau cette affaire. Ce n'est pas qu'il prétendit par là contester ou affaiblir les droits et l'autorité du saint-siège; mais il croyait avec raison pouvoir invoquer la règle de discipline alors en vigueur qui interdisait les appels en certains cas, et rendait définitives les condamnations prononcées unanimement contre les laïques et les simples prêtres par le concile de la province. Après cette tentative infructueuse, le parti de Félicissime diminua considérablement, et ne tarda pas à s'éteindre.

Saint Cyprien de son côté avait soutenu vigoureusement les droits du pape Corneille contre les prétentions schismatiques des novatiens. Ce pape avait été élu au mois de juin 251, selon les formes canoniques, par les suffrages presque unanimes du clergé et du peuple. Mais Novatien, pâtre de Rome, qui avait brigué cette dignité, se voyant trompé dans son attente, entreprit de faire déclarer cette élection nulle, et de trouver ainsi le moyen de parvenir à ses fins. Il répandit contre Corneille des calomnies odieuses, l'accusa d'avoir fait pendant la persécution des actes d'apostasie, et d'avoir entretenu la communion avec des évêques coupables d'idolâtrie. Il parvint ainsi à entraîner dans son schisme une partie du peuple et quelques prêtres; il se fit ordonner ensuite par trois évêques d'une petite province d'Italie, qu'il fit venir à Rome, et dont il trompa aisément la crédulité; enfin, il notifia, selon l'usage, son ordination aux évêques des principales églises par des lettres où il eut soin de mettre et de confirmer par le témoignage de ses partisans les calomnies inventées contre le pape Corneille. Comme toutes les présomptions étaient en faveur de ce dernier, saint Cyprien ne balança pas à communiquer avec lui; toutefois, pour connaître plus exactement l'état des choses, il jugea opportun d'envoyer deux évêques à Rome, chargés de recueillir des renseignements et de travailler à réunir les esprits. Leurs informations ne laissèrent aucun doute sur l'innocence du pape Corneille et sur la régularité de son ordination. En conséquence saint Cyprien engagea les évêques d'Afrique à le reconnaître publiquement comme pape légitime, et tous s'empressèrent de lui écrire pour lui témoigner qu'ils avaient embrassé sa communion. Cependant un évêque de Numidie, nommé Antonin, se laissa ébranler bientôt après par les calomnies de l'antipape; mais saint Cyprien, à qui il fit connaître ses doutes, lui répondit par une lettre où il expose d'abord la discipline récemment établie concernant la pénitence des apostats, montre ensuite la fausseté des accusations contre le pape Corneille par toutes les informations et tous les témoignages que l'on avait eu soin de réunir, et enfin combat

par les raisons les plus solides le schisme et l'hérésie des novatiens. Cette lettre, par l'importance des matières comme par la clarté de la discussion, est une des plus remarquables du saint évêque. Deux ou trois ans plus tard, ayant été informé par l'évêque de Lyon que Marcien, évêque d'Arles, avait embrassé publiquement la secte et les erreurs des novatiens, il écrivit au pape saint Étienne pour le conjurer d'apporter promptement un remède au mal, d'excommunier Marcien, et de faire ordonner un autre évêque à sa place.

La peste qui vers ce temps désola l'empire ne fut pas le seul fléau qui donna lieu à saint Cyprien de faire éclater sa charité. Plusieurs villes de la Numidie furent ravagées par les barbares, qui emmenèrent captifs une foule de chrétiens de l'un et de l'autre sexe. Saint Cyprien, l'ayant appris par les lettres des évêques, s'empressa de faire un appel à la charité de son peuple, et vint à bout, par ses démarches et ses soins, de recueillir une somme considérable, qu'il envoya pour le rachat des captifs. Les païens ne manquèrent pas, selon leur usage, d'attribuer les malheurs de l'empire à la vengeance des dieux, irrités contre les chrétiens. Un des magistrats de Carthage, nommé Démétrien, fut un de ceux qui firent éclater à cette occasion le plus de fanatisme et d'emportement; il montrait un archaïsme incroyable à poursuivre et à tourmenter les chrétiens, et ne cessait d'irriter la haine contre eux, en appuyant par ses continuelles déclamations les préjugés populaires. Saint Cyprien crut devoir enfin répondre par écrit à ces accusations banales, et telle fut l'occasion de son traité contre Démétrien, où il montre que les préjugés et les déclamations des païens n'ont aucun fondement, et que leurs désordres, leurs crimes de tous genres suffisaient pour expliquer et attirer sur l'empire les châtimens de la colère divine. Malgré ces occupations et ces soins multipliés, saint Cyprien remplissait avec la même sollicitude et le même zèle toutes les fonctions du ministère pastoral. Il tenait chaque année des conciles nombreux, où l'on jugeait les affaires particulières, où l'on décidait les questions qui pouvaient être soulevées par quelques évêques sur des points de dogme, de morale ou de discipline, et où l'on publiait enfin les réglemens que les circonstances pouvaient rendre nécessaires. C'est dans un de ces conciles, tenu en 254, que fut examinée et décidée l'affaire des évêques de Léon et de Merida en Espagne, qui, après avoir été déposés canoniquement pour s'être rendus coupables d'idolâtrie pendant la persécution, avaient obtenu du pape saint Étienne, en le trompant par leurs mensonges, des lettres favorables, dont ils prétendaient profiter pour se rétablir. Saint Cyprien, consulté à ce sujet, soumit l'affaire à un nombreux concile, qui répondit unanimement que la déposition prononcée contre ces deux évêques devait être maintenue, et que les

lettres subreptices qu'ils avaient obtenues par leurs tromperies, bien loin de leur profiter, ne pouvaient servir qu'à les faire juger plus coupables.

La bonne intelligence qui avait existé jusque alors entre le pape et le primat d'Afrique fut troublée bientôt par les contestations qui s'élevèrent au sujet de la validité du baptême donné par les hérétiques. Cette question avait déjà été soulevée en Afrique, on ne sait à quelle occasion, au commencement du troisième siècle, et Agrippin, évêque de Carthage, avait assemblé pour délibérer sur ce point un nombreux concile, dans lequel on avait décidé, conformément à son avis, qu'il fallait rebaptiser tous les hérétiques qui revenaient à l'Église. Il paraît toutefois que les opinions ne furent pas unanimes, ou qu'il s'éleva du moins plus tard quelques doutes sur la décision prise. Saint Cyprien fut consulté à ce sujet par plusieurs évêques; et pour donner plus de poids à sa réponse, il assembla un concile de trente-deux évêques de la province proconsulaire, dans lequel on décida, suivant son opinion, que personne ne pouvait être validement baptisé hors de l'Église catholique, et que l'on devait par conséquent suivre la pratique établie depuis Agrippin, de réitérer le baptême donné par les hérétiques. Il fit la même réponse aux évêques qui l'avaient consulté, et il y joignit la lettre synodale du concile. Il s'efforce surtout dans sa lettre de combattre les raisons des évêques qui ne partageaient pas son opinion. Mais comme tout cela ne suffisait pas pour apaiser les contestations et pour amener tous les esprits à son sentiment, il convoqua un concile plus nombreux, où se trouvèrent les évêques de la Numidie, et qui confirma ce qui avait été décidé dans le concile précédent. Il envoya les actes de l'un et de l'autre au pape saint Étienne, avec la réponse qu'il avait faite dans le même sens. Le pape ayant reçu cette communication de saint Cyprien, lui répondit par une lettre où, condamnant les décisions des conciles d'Afrique, il décidait lui-même la question en ces termes : « Si quelqu'un vient à nous de quelque hérésie que ce soit, que l'on garde, sans rien innover, l'ancienne tradition, qui est de lui imposer les mains pour la pénitence. » Nous n'avons plus la lettre du pape; mais il est certain qu'il ne regardait le baptême comme valide qu'à la condition que ni la matière ni la forme n'en seraient point altérées. On le voit par l'aveu qu'en fait Firmilien, évêque de Césarée, dans une lettre à saint Cyprien, dont il partageait l'opinion. Ils soutiennent, dit-il en combattant la lettre du pape, qu'on ne doit pas s'informer qui administre le baptême, pourvu qu'il soit conféré au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Le pape saint Étienne déclarait en outre, dans sa réponse, qu'il ne communiquerait plus avec Cyprien, ni avec les évêques de son parti, s'ils ne renonçaient à leur opinion. Mais il est probable qu'il s'en tint à cette menace, et qu'il ne les excommunia pas

réellement; cependant, quoique saint Cyprien vint son opinion rejetée par le pape, il ne voulut pas encore y renoncer. Il convoqua donc un troisième concile, où furent appelés, outre les évêques de l'Afrique proconsulaire, ceux de la Numidie et de la Mauritanie. On y lut toutes les pièces concernant la question, et les décisions précédentes furent confirmées à l'unanimité. On envoya des députés au pape pour lui exposer les motifs de ce nouveau jugement. Mais saint Étienne refusa de recevoir ces députés, et défendit même aux chrétiens de Rome d'avoir aucun rapport avec eux. Ce troisième concile fut tenu au mois de septembre de l'an 256.

On ignore quelles furent alors les suites de cette dispute. Saint Augustin penche à croire que saint Cyprien rétracta son sentiment, et que tout cas il excuse son erreur par la bonne foi, en faisant remarquer, qu'outre l'obscurité de la question, il pouvait y avoir de l'incertitude sur la tradition, qui ne s'était pas encore manifestée d'une manière solennelle, comme elle le fut plus tard par la décision d'un concile plénier. Il insista sur l'amour de l'unité et de la paix qu'on veut respirer dans tous les écrits de saint Cyprien, et il fait voir, comme une nouvelle preuve de sa bonne foi, combien il lui eût été facile de faire un schisme et d'entraîner par l'éclat de son nom un parti considérable, s'il avait eu moins d'humilité et moins d'attachement pour l'Église. Le reste, on voit par les lettres de saint Cyprien combien ses idées sur cette question étaient obscures et confuses : tantôt il semble en faire une question de dogme, comme c'en était une en effet, puisqu'il s'agissait de la validité ou de la nullité du baptême; et quand on lui objectait l'ancienne coutume, il répondait que la vérité et la raison devaient l'emporter sur une ancienne erreur. D'autres fois il semble n'y voir qu'un point de discipline, sur lequel chaque église devait rester libre de suivre ses usages. Il est évident que ces deux manières d'apprécier et de juger la question dont il s'agit sont inconciliables et contradictoires.

Quoi qu'il en soit, si l'erreur de saint Cyprien et la chaleur qu'il mit à la défendre ne pouvaient pas être entièrement excusées par sa bonne foi et par son ardent amour pour la vérité, cette faute fut effacée bientôt après par le martyre. L'empereur Valérien ayant publié un édit de persécution contre les chrétiens, saint Cyprien fut arrêté au mois d'août de l'an 257, par ordre du proconsul d'Afrique, et relégué dans la petite ville de Curube, à dix-sept lieues de Carthage. Il demeura onze mois dans cet exil, et ensuite un nouveau proconsul lui permit de revenir à Carthage. Mais bientôt après, en vertu d'un édit plus rigoureux, qui décrétait la peine de mort contre les évêques, les prêtres et les diacres, il fut arrêté de nouveau et condamné à être décapité. On le conduisit au lieu du supplice, qui fut bientôt rempli d'une foule immense; il se mit à genoux

et se prosterna pour faire une prière, donna vingt-cinq écus à l'exécuteur pour témoigner qu'il lui pardonnait, se couvrit les yeux avec un bandeau, tandis que les fidèles étendaient des mouchoirs et des linges autour de lui pour recueillir son sang, et aussitôt l'exécuteur lui trancha la tête. On bâtit dans la suite deux églises en son honneur, l'une au lieu de son martyre, l'autre au lieu de sa sépulture. Son nom a été inséré dans le canon de la messe, parmi ceux des apôtres et des martyrs dont on célèbre ainsi la mémoire. Nous avons sa vie, écrite par un témoin oculaire, le diacre Ponce, qui fut un des compagnons de son exil.

Les ouvrages de saint Cyprien sont fort nombreux, mais en général peu étendus, et sa réputation lui en a fait attribuer beaucoup d'autres, qui ne sont pas de lui. Nous avons déjà cité un traité de la vanité des idoles, et le livre contre Démétrien à l'occasion des préjugés qui attribuaient aux chrétiens les malheurs de l'empire. On trouve dans ce dernier ouvrage une opinion singulière, qui peut servir à faire connaître les idées de l'époque. Saint Cyprien donne comme une première cause des guerres, de la peste, de la famine et des autres calamités, l'affaiblissement de la nature et la décadence du monde, qui dépérit aussi bien que l'homme en approchant de sa fin. Les autres ouvrages de saint Cyprien sont : Un traité *Du Bien de la patience*, et un autre *De la Jalousie*, qui furent écrits tous les deux pour répondre aux attaques passionnées de quelques adversaires, pendant les contestations sur le baptême des hérétiques ; — le traité *De l'Unité de l'Église*, dont le titre indique suffisamment l'objet ; — le traité *Des Tombés*, qui montre la nécessité de la pénitence et renferme les maximes les plus salutaires pour conduire les pécheurs à une véritable conversion ; on y trouve plusieurs exemples de châtimens extraordinaires dont Dieu avait frappé certains apostats ; — le livre *De la Mortalité*, qui fut écrit à l'occasion de la peste pour consoler et soutenir les fidèles contre la crainte excessive de ce fléau ; — un traité *De l'Aumône*, qui a pour objet d'en établir la nécessité rigoureuse et de combattre les vains prétextes dont se servent les riches pour se dispenser de ce devoir ; — trois livres de *Témoignages à Quirinus*, dont les deux premiers ont pour but de combattre l'obscuration des juifs, en montrant l'accomplissement des prophéties dans l'établissement de l'Église et dans l'incarnation du Verbe, et dont le troisième contient une exposition des maximes et des règles de la morale chrétienne ; — le traité *De la Conduite des Vierges*, où saint Cyprien fait voir l'excellence de la virginité, et expose les obligations de celles qui en ont fait vœu, en leur montrant ce qu'elles doivent observer ou éviter pour ne pas déshonorer la sainteté de leur profession ; — une *Exhortation au Martyre*, pour affermir le courage des fidèles pendant la persécution ; — une *Explication de l'Oraison dominicale*, qui est

de tous les ouvrages du saint docteur celui qui paraît avoir été le plus estimé ; — enfin, un grand nombre de *Lettres*, qui contiennent des documents précieux pour l'histoire de l'Église, surtout en ce qui concerne la discipline des premiers siècles.

Les œuvres de saint Cyprien ont été imprimées un grand nombre de fois ; on estime l'édition publiée en Hollande en 1700, avec des notes de Pearson et de Dodwel ; mais la meilleure édition est celle qui a été publiée par D. Maran ; Paris, 1726, in-fol. L'abbé RECEVEUR. (1)

Gervaise, *Vie de saint Cyprien*, 1717, in-4°. — Cave, *Script. eccles. Historia*, t. I, p. 126. — Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, t. I, p. 149. — Tillemont, *Mémoires*, t. IV, p. 46. — Cellier, *Hist. générale des Auteurs ecclésiastiques*, t. III, p. 1. — F. W. Rettberg, *C. Cyprianus dargestellt nach seinem Leben und Wirken*, Göttingen, 1831, in-8°. — F.-J. Renchlin, *Dissertationes tres de doctrina Cypriani*, Argentorati, 1751-56, in-4°. — Mohler, *Patrologie*, t. II, p. 422-518. — Poole, *Life and times of saint Cyprian* ; London, 1840, in-8°.

*CYPRIENS (Paul et Jérôme). Voyez KURFERSCHMID.

CYPSELUS (Κύψελος), tyran de Corinthe, vivait dans le septième siècle avant J.-C. Sa vie appartient moins à l'histoire qu'aux traditions populaires. Nous nous contenterons de résumer le récit d'Hérodote, sans en garantir l'exactitude. Corinthe formait alors une oligarchie, et était gouvernée par la famille des Bacchiades. Ceux-ci ne se mariaient qu'entre eux. Or, il arriva que le Bacchide Amphion eut une fille, nommée Labda. Celle-ci, qui était boiteuse, et qui à cause de ce défaut physique ne trouvait point de mari dans sa famille, épousa le fils d'Échécrate Aétion, habitant le village de Pétra et descendant d'aïeux de Lapithe et de Cœnides. Voyant qu'il ne lui naissait pas d'enfant de ce mariage, Aétion alla consulter l'oracle, qui répondit que Labda était enceinte d'une pierre, destinée à écraser l'oligarchie corinthienne. Instruits de cette réponse, les Bacchiades, aussitôt qu'ils apprirent l'accouchement de Labda, envoyèrent au village qu'elle habitait des soldats chargés de tuer l'enfant nouveau-né. La mère, pour le dérober à leurs recherches, le cacha dans un coffre (κρυψέλιον), circonstance qui fit donner à l'enfant le nom de Cypselus. Celui-ci, devenu grand, se déclara le défenseur du peuple, chassa les Bacchiades, et s'empara du pouvoir suprême. C'est aux nécessités de cette lutte violente contre l'oligarchie qu'il faut attribuer les cruautés qui signalèrent le commencement du règne de Cypselus ; car dans la suite il se montra doux et populaire. Il n'avait pas même de gardes pour sa sûreté personnelle. Comme beaucoup d'autres tyrans grecs, Cypselus rassembla de grandes richesses, et les dépensa avec magnificence. Il fit aux temples de la Grèce des offrandes, dont la plus splendide

(1) Cet article et saint Cyrille de Jérusalem (voy. plus loin) sont les derniers travaux du laborieux et modeste abbé Receveur, ancien doyen de la Faculté de théologie à Paris, mort cette année (en mai 1834), quelques jours après l'envoi de sa notice sur saint Cyrille. (Note du D.)

était une statue d'or de Jupiter, placée dans le temple d'Olympie. Pour subvenir aux frais de cette statue, il mit pendant dix ans une imposition extraordinaire sur les riches Corinthiens. Cypselus s'empara du trône vers 658 ou 655, et régna pendant trente ans; on peut donc placer sa mort vers 628 ou 625. Il eut pour successeur son fils Périandre. Ses descendants consacrèrent dans le temple de Junon à Olympie le coffre qui avait sauvé leur aïeul. Il était fait de bois de cèdre, d'ivoire et d'or. Pausanias le vit dans le second siècle de l'ère chrétienne.

Hérodote, V, 92. — Pausanias, II, 4; V, 2, 17. — Aristote, *Politique*, V, 8, 9. — Polyen, V, 31. — Plutarque, *Conviv. sept. Sap.*, 21; *Symp. Quæst.*, VIII, 4. — Strabon, VIII. — O. Müller, *Archæol. d. Kunst.* — Thiersch, *Epoch.*

CYBANO. Voy. BERGERAC.

* **CYRIACUS** (*Salomon*), juriconsulte allemand, né à Homburg, le 25 avril 1595, mort à Rinteln, le 2 septembre 1673. Il était fils de Reinhard Cyriacus, bourgmestre. Reçu docteur à Heidelberg en 1619, il se rendit à Spire en 1620, devint intendant du comte Eurich de Falkenstein à Broich en 1629, référendaire à Dusseldorf en 1635, conseiller et avocat du fisc en 1637 et conseiller de chambre en 1638. En 1659 il fut appelé à Rinteln en qualité de directeur de chancellerie. On a de lui : *Disputatio de emptione et venditione*; Marbourg, 1616, in-4°; — *De Transactionibus*; Heidelberg, 1618, in-4°; — *De Edilitio Edicto*; ibid., 1618, in-4°; — *De Compensationibus*; ibid., 1619, in-4°; — *Tractatus novissimus Juris præhonorarii congrui, retractus vel προτιμήσεως*; Cologne, 1655, anonyme.

Strieder, *Hess. Gel.-Gesch.*

CYRIADÈS, tyran romain, mort en 259. Il est le premier des trente tyrans énumérés par Trebellius Pollion. Cet historien, dans son récit tronqué, confus et probablement inexact, ne nous donne sur Cyriadès que les détails suivants : riche et noble d'origine, il s'enfuit de chez son père, dont sa prodigalité et ses débauches affligeaient la vieillesse. Muni d'une forte somme, qu'il avait dérobée à son père, il se rendit en Perse, et décida Sapor à déclarer la guerre aux Romains. Après la prise d'Antioche et de Césarée, il prit le titre de César et ensuite celui d'Auguste. « Ayant ainsi ébranlé tout l'Orient par l'audace de ses entreprises, il fit mourir son père (ce qui est nié toutefois par d'autres écrivains), et il périt lui-même sous les coups de ses propres soldats, pendant que Valérien marchait contre les Perses. » Voilà tout ce que les historiens ont cru devoir rapporter de cet homme, qui n'a dû sa célébrité qu'à sa fuite, à son parricide, à la cruauté de sa tyrannie, et à son excessive luxure. Les médailles de Cyriadès, publiées par Goltzius et Mediobarbus, sont rejetées comme fausses par tous les numismates.

Trebellius, *Triginta Tyranni*, dans l'*Histoire Auguste*.

CYRIAQUE, patriarche de Constantinople,

mort le 29 octobre 616. Après avoir été long temps économiste de l'église de Constantinople, fut nommé patriarche par l'empereur Maurice en 596, et prit, à l'exemple de son prédécesseur Jean le Jeuneur, le titre d'évêque œcuménique ou universel. Il se hâta de donner avis de son élection au pape saint Grégoire, qui lui répondit dans une lettre pleine de témoignages d'amitié et d'estime, mais en lui prescrivant de quitter le titre d'évêque œcuménique. Il écrivit en même temps aux évêques d'Orient de refuser ce titre au patriarche. Cyriaque, soutenu par l'empereur Maurice, refusa de céder. Sous le règne de Phocas successeur de Maurice, Constantine, femme de ce dernier et ses trois filles s'étant réfugiées dans l'église de Sainte-Sophie, Cyriaque s'opposa ce qu'on les enlevât de force, et ne les laissa sortir qu'après avoir obligé Phocas de jurer qu'il ne leur serait fait aucun mal. Phocas n'osa pas violer son serment; mais il se vengea du patriarche en lui enlevant le titre d'œcuménique. Cyriaque ne survécut que quelques mois à sa disgrâce.

Nicéphore, LXVIII. — Théophane. — Cedréne, Barneus, *Annal. eccles.* — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire* t. X.

CYRIAQUE PIZZICOLLI, plus connu sous le nom de *Cyriaque d'Ancone*, archéologue italien, né à Ancone, vers 1391, mort à Crémone vers 1450. Destiné au commerce, il profita de voyages auxquels l'obligeait sa profession, pour étudier les antiquités, copier des inscriptions et recueillir des manuscrits. Il parcourut la Sicile la Dalmatie, une partie de l'empire byzantin et l'Égypte. Les observations qu'il avait recueillies dans ses voyages n'ont été publiées que plusieurs siècles après sa mort, et forment les ouvrages suivants : *Kyriaci Aconitani Itinerarium nunc primum ex manuscript. cod. in lucem erutum* : édition recensuit, animadversionibus ac præfatione illustravit, nonnullisque ejusdem Kyriaci epistolis, partim editis, partim ineditis, locupletavit Laurentius Mehus. Florence, 1742, in-8° : cet itinéraire consiste en une lettre adressée au pape Eugène IV; le récit de Cyriaque, quoique confus et mal écrit, est intéressant; — *Inscriptiones et epigrammata græca et latina*; Rome, 1747, in-fol.; — *Fragmenta cum notis Pompeii Compagnonii*; Pesaro, 1763, in-fol. Cyriaque n'apportait pas assez de critique dans ses recherches archéologiques on l'a accusé d'inexactitudes et même d'infidélités graves; cependant, s'il s'est trompé souvent il ne semble pas avoir eu l'intention de tromper ses lecteurs.

Vossius, *De Historicis Latinis*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, p. 1. — Fabricius, *Bibliotheca mediæ et infimæ Lat.*

* **CYRIAQUE DE MANGIN** (*Clément*), médecin et poète français, natif de Cugny-sur-Saône, mort à Paris, le 24 octobre 1642. Après avoir étudié la philosophie à Châlons, il vint à Paris, où il s'adonna aux mathématiques et à la

théologie. Il voyagea beaucoup. A Bologne, où il était en 1600, il reçut le 22 juin le titre de docteur en médecine. Il revint à Paris, après avoir visité la Pologne, l'Allemagne et les Pays-Bas. Versé dans les langues hébraïque, grecque et latine, il fut aussi poète; on le surnomma *Apollo trilinguis*. Il mourut au collège de Bourgogne à Paris. On a de lui : *Problemata duo nobilissima, quorum nec analysim geometricam videntur tenuisse Jo. Regiomontanus et P. Nonnius; necnon demonstrationem satis accuratam representare Franc. Vieta et Marinus Gethaldus, nunc demum a Clemente Cyriaco diligentius elaborata et novis analyseon formis exculpta. Inscriptiones præterea figurarum non injucundæ*; Paris, 1616, n-4°. On voit par la préface de ce livre que l'auteur avait écrit un autre ouvrage, intitulé : *Problematum Opus amplissimum et Schediasmata poetica et critica*.

Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgogne*.

CYRILLE (Κύριλλος) (Saint), de Jérusalem, né dans les premières années du quatrième siècle, vers l'an 315, et mort l'an 385 ou 386. On ne connaît d'une manière certaine ni le lieu ni la date précise de sa naissance. Il paraît toutefois qu'il naquit à Jérusalem, ou du moins qu'il y fut envoyé fort jeune. On n'a pas non plus de renseignements positifs sur sa famille, ni sur son éducation et sur les premières années de sa jeunesse. On voit seulement par ses écrits qu'il avait fait d'excellentes études, et qu'il était également versé dans les sciences ecclésiastiques et dans les sciences profanes. Il avait une sœur dont le fils, nommé Gélase, fut placé sur le siège de Césarée par son oncle après la mort d'Acace; mais il se vit disputer ce siège par d'autres compétiteurs, et il en fut dépossédé pendant plusieurs années par un évêque arien. Saint Cyrille fut ordonné prêtre vers l'an 345 par saint Maxime, évêque de Jérusalem, qui lui confia l'instruction des catéchumènes. Il s'acquitta de cette fonction importante avec un talent et un succès dont on a la preuve dans ses Catéchèses. Il fut chargé en outre de prêcher le dimanche, à la place de l'évêque, dans l'assemblée des fidèles. Quelques années plus tard, vers l'an 350, le siège de Jérusalem étant devenu vacant, saint Cyrille fut élu pour le remplir et ordonné par Acace de Césarée métropolitain de la province; il communiqua pendant quelque temps avec ce dernier et avec les semi-ariens, car ceux-ci étaient encore tolérés et n'avaient pas été retranchés de la communion de l'Église; mais il professa constamment la foi catholique, comme on le voit par la lettre qu'il écrivit bientôt après à l'empereur Constance, et où il n'hésite pas à employer le mot de consubstantiel. Le commencement de son épiscopat fut marqué par l'apparition d'une croix lumineuse, dont une foule innombrable fut témoin et qui fut regardée généralement comme un prodige. Le 7 mai 351, à neuf heures du matin, il parut dans le ciel une

grande lumière en forme de croix, qui s'étendait depuis la montagne du Calvaire jusqu'à celle des Oliviers, dans un espace de trois quarts de lieue, et dont l'éclat durant plusieurs heures fut si vif et si brillant, que la lumière du soleil ne pouvait l'effacer. Ce prodige détermina un grand nombre de juifs et de païens à se convertir. Les historiens Socrate, Sozomène, Philostorge et plusieurs autres ont rapporté cette apparition, et saint Cyrille, qui en fut témoin oculaire, en rendit compte à l'empereur Constance, dans une lettre où il en expose tous les détails et toutes les circonstances. C'est dans cette lettre qu'en rendant gloire à la sainte Trinité, il emploie, comme nous l'avons dit, le terme de *consubstantiel*.

L'attachement de saint Cyrille à l'orthodoxie et quelques différends sur la juridiction soulevèrent contre lui quelques années plus tard les passions haineuses d'Acace de Césarée, qui entreprit de le déposer et qui le fit citer à cet effet devant un concile de la province. Il lui faisait un crime d'avoir vendu quelques meubles et quelques ornements de son église pour nourrir les pauvres durant une famine qui désola le diocèse de Jérusalem. Il était impossible à la haine de se montrer plus aveugle et de choisir un prétexte moins plausible. Saint Cyrille, se fondant sur les privilèges d'exemption accordés au siège de Jérusalem, refusa pendant deux ans de comparaître devant des juges dont il ne reconnaissait pas l'autorité. Mais Acace n'en fit pas moins prononcer contre lui une sentence de déposition dans un concile tenu vers l'an 356 ou 357. Saint Cyrille protesta par un appel à un concile plus nombreux, et l'empereur Constance approuva cet appel. Acace ne l'en fit pas moins chasser de son siège. Alors il se retira auprès de Sylvain, évêque de Tarse, qui le reçut avec tous les honneurs dus à son rang. Il fut rétabli en 359, par le concile de Séleucie, où il se présenta pour faire juger son appel. Mais Acace, l'année suivante, parvint à faire casser ce jugement, par un conciliabule arien tenu à Constantinople; de sorte que saint Cyrille fut de nouveau banni de son église. Il y rentra en 361, sous le règne de Julien, qui, affectant d'abord une grande tolérance, rappela les évêques exilés par Constance. Il fut témoin des efforts de cet empereur pour le rétablissement du temple de Jérusalem; et loin de perdre confiance, il ne cessa d'affermir la foi de son peuple et de l'assurer que les vains projets de la puissance humaine ne prévaudraient point contre les oracles divins et n'empêcheraient pas l'accomplissement des prophéties. Il fut encore chassé de son siège l'an 367, en vertu d'un édit de l'empereur Valence, qui ordonnait d'expulser tous les évêques exilés par Constance et rappelés par Julien. Mais en 378 ou 379, par suite des lois de Gratien et de Théodose ordonnant de rendre partout les églises aux évêques catholiques, il fut enfin rétabli dans son siège, et y resta tranquillement jusqu'à sa mort. Il assista

en 381 au concile de Constantinople, où il souscrivit la condamnation des semi-ariens et des macédoniens, et le concile dans sa lettre synodale adressée au pape Damase fait mention de saint Cyrille, et rend témoignage qu'il a souffert de longues persécutions pour la foi.

On a de saint Cyrille : 1° des *Catéchèses*, ou instructions pour les catéchumènes ; 2° une *Lettre* à l'empereur Constance sur la croix lumineuse dont nous avons parlé ; 3° une *Homélie* sur le paralytique. Les *Catéchèses* sont au nombre de vingt-trois, dont les dix-huit premières ont pour objet d'expliquer le symbole aux catéchumènes. On y trouve une exposition claire et nette du dogme catholique, toujours fondée sur de nombreux passages de l'Écriture Sainte, heureusement choisis et savamment expliqués. À côté de cette exposition se trouvaient aussi de nombreux développements sur différentes questions qui s'y rattachent. C'est ainsi que deux *catéchèses*, la sixième et la quinzième, contiennent une description de l'univers d'après les idées cosmographiques des anciens philosophes, et qui par conséquent n'est pas toujours rigoureusement exacte. Mais il s'agit de matières qui ne tiennent pas au dogme. Les erreurs des païens, des Juifs et des hérétiques sont rapportées longuement et réfutées par les raisons les plus solides. Les cinq dernières *catéchèses*, appelées *mystagogiques* parce qu'elles traitent des plus saints mystères, sont adressées aux nouveaux baptisés, pour les instruire sur les sacrements qu'ils venaient de recevoir. Trois ont pour objet d'expliquer les cérémonies, la nature et les effets du baptême et de la confirmation. La quatrième concerne l'eucharistie, et la dernière la liturgie ou le saint sacrifice de la messe. Elles contiennent de précieux monuments de la tradition sur différents points de dogme contestés par les hérétiques des derniers siècles. On y trouve les passages les plus formels sur la présence réelle, sur la transsubstantiation, sur le culte des saints et la prière pour les morts. Le style de saint Cyrille est simple, naturel, tel qu'il convenait à l'auditoire devant lequel il parlait ; mais il s'élève quelquefois avec la grandeur du sujet. Les œuvres de saint Cyrille ont été souvent réimprimées, soit en grec, soit en latin. Les premières éditions parurent à Paris, 1589, à Cologne, 1564, in-8°. La meilleure édition est celle qui a été publiée, en grec et en latin, par le bénédictin A.-A. Toutté ; Paris, 1720, in-fol. Les *Catéchèses* ont été traduites en français, avec des notes et des dissertations dogmatiques, par Grandcolas.

L'abbé RECEVEUR.

Socrate, *Hist. ecclésiast.* — Cave, *De Scriptoribus ecclesiasticis Historia*, t. I, p. 211. — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*, t. II, p. 134. — Oudin, *De Scriptoribus Ecclesiæ*, t. I, p. 455. — Ceillier, *Histoire générale des Auteurs sacrés*, t. VI, p. 477. — Cailleau, *Introductio ad sanct. Patrum lectionem*, t. I, p. 181. — Fabricius, *Bibl. Græca*, t. I, p. 437. — Hoffman, *Lexicon Bibliographicum*, t. I, p. 548.

CYRILLE (Saint), patriarche d'Alexandrie, né en 376 environ, mort en 444. Élu successeur

de son oncle Théophile, qui l'avait employé avec succès dans plusieurs affaires délicates, il se ploya dans la charge patriarcale avec une énergie et un zèle qui lui valurent des ennemis. Il s'opposa aux efforts de la propagande des novateurs ; auxquels il enleva leurs temples ; et contribua puissamment à faire bannir de la ville les Juifs coupables de quelques violences envers les chrétiens. Ces actes, peut-être imprudents, indisposèrent contre l'évêque Orestes, gouverneur d'Alexandrie. La mésintelligence qui en résulta ne tarda pas à amener une catastrophe horrible. Le peuple, attribuant l'opposition du gouverneur à l'influence qu'exerçait sur lui la fameuse Hypatia, se jeta sur elle lorsqu'elle allait faire son cours de philosophie, et la massacra inhumainement. Cependant, le nestorianisme faisait de progrès en Égypte, surtout auprès des solitaires esprits simples et faciles à tromper. Cyrille signala au pape Célestin le danger des erreurs nouvelles, les combattit par de nombreux écrits et les fit condamner au concile de Rome en 430 et au concile général d'Éphèse en 431. Jear d'Antioche et plusieurs évêques de Syrie refusèrent de souscrire à la condamnation de Nestorius ; et dans un synode particulier ils prononcèrent contre Cyrille la peine de la déposition. L'empereur, circonvenu par des rapports mensongers, fatigué de ces débats théologiques, ordonna l'arrestation des deux chefs opposés. Cette décision arbitraire de la force sur le droit dura peu : Nestorius fut relégué dans un monastère et Cyrille rendu à son Église, où il travailla jusqu'à sa mort à remplir les devoirs de l'épiscopat et à rétablir la paix, troublée depuis si longtemps. Dans l'histoire des luttes religieuses de son temps saint Cyrille occupe le premier rang : les papes lui donnèrent les pouvoirs les plus étendus avec les éloges les plus mérités, et les cophtes et les éthiopiens (Abyssinie), parmi lesquels son nom, *Kerlos*, est resté en grande vénération, l'appellent *docteur du monde*.

Tout ce que nous avons de Cyrille se rapporte à la piété ou à la polémique : *De l'Adoration en esprit et en vérité* ; dix livres, qui présentent une explication allégorique et morale de plusieurs passages du Pentateuque ; — *Les Glaphyses*, c'est-à-dire discours profonds et élégants : treize livres d'explications allégoriques étendues suivant le génie oriental des récits de Moïse ; — *Commentaires sur Isaïe et les douze petits Prophètes* ; — *Commentaires sur l'Évangile de Saint-Jean* ; douze livres, dont trois sont incomplets ; — *De la Pâque*, vingt-neuf instructions sur divers points de morale (1) ;

(1) Le Concile de Nicée avait réglé que l'évêque d'Alexandrie, ville où florissait l'étude des mathématiques et de l'astronomie annoncerait chaque année aux évêques d'Asie et au pape le jour de la Pâque. Saint Cyrille fut exact à s'acquitter de la commission attachée à son siège. Possevin assure avoir vu les épitres manuscrites envoyées par le patriarche, dans la Bibliothèque Vaticane, il n'y en a que vingt-neuf imprimées : elles distinguent soigneuse-

— *Le Trésor*, divisé en 35 titres, où se trouvent combattus et réfutés par l'écriture les erreurs des ariens; — *De la Sainte et consubstantielle Trinité*, sept dialogues, auxquels auteur en ajouta deux sur l'Incarnation; — *Contre Nestorius*, cinq livres; — *Anathématismes*, douze chapitres, qui exposent le système de Nestorius et le battent en brèche; — *Apologie des Anathématismes*, adressée aux évêques d'Orient, qui refusaient d'adhérer aux conclusions du concile d'Éphèse, parce qu'ils n'osaient y voir les doctrines des apollinaristes; Cyrille ajouta une troisième apologie, dédiée à l'empereur, pour se défendre contre les calomnies de ses ennemis; — *Contre les Antropomorphites*, réponse vive et pressante à vingt-sept questions dogmatiques sur Dieu, sa nature, ses attributs, que lui avaient posées quelques moines qui s'imaginaient Dieu corporel; — *Contre Julien l'Apostat*, dix livres, dédiés à Théodose: Cyrille réfute les attaques du prince philosophe touchant la création, la chute d'Adam et d'Eve, la Providence, l'unité de Dieu, l'excellence de la loi du Décalogue, les traditions scripturaires sur J.-C.; il termine par le parallèle des hommes remarquables de l'Ancien Testament avec les plus célèbres païens, discussion hardie, où il donne facilement la victoire aux héros du christianisme; — *Traité sur la Foi*, dédiés aux sœurs de l'empereur, afin de les préserver des doctrines hérétiques, sujet de l'Incarnation; — Plusieurs lettres, dont l'ont pour objet les affaires ecclésiastiques de l'époque.

Les œuvres de saint Cyrille se font remarquer plutôt par la précision et la fermeté de l'enseignement doctrinal que par l'élégance de la forme et la pureté du style. On sent en lui avant une époque de transition: son grec, un peu affecté, montre un écrivain qui a étudié l'antiquité, mais qui ne peut et qui ne veut pas se soustraire à l'influence du pays et du temps où il vit. L'Égypte, cette terre des traditions vivaces, laisse toujours son empreinte dans les écrits de Cyrille. Ces œuvres ont été publiées par Canisius, 2 vol. in-fol., Cologne, 1546; par Jean Aubert, chanoine de Laon, 6 vol. in-8°, grec et latin, Paris, 1638; par Lupin de Baille, 2 vol. in-fol., Paris, 1692, texte grec, avec notes. Les discours (homélies) ont été traduits plusieurs fois en latin, sans nom d'auteur, en français par Morelle; 1 vol. in-8°, Paris, 1744.

A. BELLANGER.

Labbe, *Concil.*, t. III. — Les Bollandistes, *Acta SS.* — Ury, *Hist. ecclési.*, t. VI. — Cave, *De Scriptorum ecclesiasticorum Historia*, t. I, p. 391. — Dupin, *Bibliot. des auteurs ecclésiastiques*, t. IV, p. 27. — Tillemont, *Mémoires*, t. XIV, p. 260. — D. Ceillier, *Histoire générale des auteurs sacrés*, t. XIII, p. 241. — Oudin, *De Scriptoribus Ecclesie*, t. I, p. 1007. — Fabricius, *Bibliotheca eccles.*, t. IX, 440. — Cailleau, *Introductio ad sanctorum*

Patrum lectionem, t. I, p. 275. — Hoffmann, *Lexicon Bibliographicum*, t. I, p. 530.

CYRILLE et MÉTHODE (Saints), dits les *apôtres des Slaves*, étaient deux frères, nés de parents distingués, dans la ville macédonienne de Thessalonique, on ne sait en quelle année du neuvième siècle. Méthode paraît avoir embrassé d'abord la carrière militaire, dans laquelle il avança jusqu'au grade de général, tandis que son frère, dont le véritable nom était *Constantin*, se livrait à l'étude des langues. Outre le grec, ils devaient savoir tous les deux le slavon, depuis longtemps répandu dans les pays du Danube, et qui de leur temps avait pénétré en Grèce jusque dans le Péloponnèse; à Thessalonique surtout, ville très-commerçante alors, on devait être familiarisé avec cet idiome. Constantin paraît avoir appris de plus l'arménien et d'autres langues. Aussi fut-il admiré à Constantinople lorsque ses parents l'y eurent mené pour continuer ses études: on lui donna le surnom de *Philosophe*, c'est-à-dire de savant. Bientôt il fut ordonné prêtre. Méthode, de son côté, se décida à entrer dans les ordres monastiques. Sous l'empereur Michel III, Constantinople vit arriver dans ses murs une députation des Khazars, chargée de demander qu'on leur envoyât un prédicateur de la doctrine chrétienne: sur la recommandation de saint Ignace, Michel choisit Constantin, autant pour son éloquence que pour la facilité avec laquelle il apprenait les langues étrangères. Afin de s'approprier celle des Khazars, Constantin fit un assez long séjour à Khorosoun ou Kherson, où il découvrit le corps de saint Clément Romain; il se rendit ensuite au milieu de ce peuple ouralique, et en opéra la conversion, s'il faut en croire les légendes, contredites sur ce point par des données historiques postérieures, suivant lesquelles le christianisme était loin de dominer parmi les Khazars. Après son retour, Michel envoya Constantin au prince des Moraves, l'an 863, et Méthode accompagna son frère. Est-ce avant ou après ce voyage qu'il convertit les Bulgares? On l'ignore; mais ce fut, dit-on, chez ces derniers que Constantin ou Cyrille accommoda l'alphabet grec, augmenté de quelques signes nouveaux, à la langue slavonne, inventant une écriture que les Slaves adoptèrent, et qui leur permit de connaître les livres saints des Grecs, qu'on ne tarda pas à traduire pour eux.

La Moravie et la Pannonie, chrétiennes depuis environ un siècle, dépendaient du siège métropolitain de Salzbourg; mais les Allemands n'y étaient pas vus de bon œil. Constantin et Méthode furent, au contraire, parfaitement accueillis par les Slaves, qui recevaient d'eux avec joie le moyen de célébrer le culte dans leur propre langue. Ils consacèrent plus de quatre ans à cette organisation, et en 867 ils se rendirent à Rome, sur l'invitation du pape Nicolas I^{er}. Mais celui-ci était mort quand ils arrivèrent: son successeur

not le commencement du Carême, le lundi et le samedi saints et le dimanche de Pâques.

Adrien II les reçut avec distinction, et les sacra évêques. Alors Constantin, avec l'agrément du pape, prit le nom de *Cyrille*; mais, comme s'il avait eu un pressentiment de sa fin prochaine, il n'accepta pas de diocèse, et mourut le 13 février 868. C'est le 14 février que les Grecs et les Russes célèbrent la fête de ce saint.

Méthode retourna parmi les Slaves, et devint archevêque de Moravie et de Pannonie, mais, à ce qu'il paraît, sans siège fixe. La liturgie latine fit place à la slavonne dans la plupart des églises, et la suprématie de l'archevêque de Salzbourg fut de plus en plus méconnue. Celui-ci adressa de vives plaintes à la cour de Rome, et pour leur donner plus d'importance, ses délégués accusèrent Méthode de nombreuses hérésies. Jean VIII, sans avoir entendu ce dernier, condamna sa liturgie slavonne, écrivit, en date du 14 juin 879, à un puissant prince des Moraves pour l'engager à se mettre en garde contre les hérésies étrangères, et invita Méthode à venir se justifier en personne. Méthode obéit, car il était attaché au saint-siège, et, quoique Grec, il n'approuva pas le schisme de Photius. Peut-être en profita-t-il pour assurer à son troupeau sa liturgie indigène; peut-être fit-il à la fois craindre au pape que les Slaves, contrariés sur ce point, n'embrassassent le schisme, et espérer que les Bulgares le déserteraient pour se rapprocher de leurs frères en Pannonie, s'ils les voyaient satisfait de leur sort : toujours est-il certain que justice lui fut faite, qu'il fut confirmé dans sa dignité archiepiscopale, qu'une missive du saint-père recommanda aux fidèles de le respecter comme leur digne pasteur, et que l'usage de la langue slavonne à la messe pour les Heures canoniales et pour tous les livres saints, ainsi que l'emploi de la nouvelle écriture (*litteris slavonicis a Constantino quodam philosopho reperiis jureque laudatis*) furent expressément autorisés. Méthode retourna donc dans son diocèse; mais il y rencontra partout l'opposition des prêtres latins. Découragé, il revint en 881 à Rome, où le pape devait mettre fin à ces querelles. Mais le saint archevêque mourut dans cette ville, sans doute peu de temps après son arrivée; car l'époque précise de sa mort n'est pas connue, et suivant quelques témoignages, il aurait encore prêché l'Évangile aux Bohèmes.

Aucun manuscrit original des deux apôtres n'a été conservé; et l'on ne sait pas au juste aujourd'hui en quoi consistaient leurs traductions; cependant le vieux annaliste russe Nestor affirme que ce furent *L'Apôtre* (les épîtres), *L'Évangile* (les Évangiles), *Les Psaumes*, *L'Oktoïkh* (chants liturgiques dans les huit tons), et les autres livres (d'église). D'après Jean, exarque de Bulgarie (au dixième siècle), ce furent des morceaux choisis (sans doute les *Péricopes*, destinés aux lectures de tous les dimanches de l'année) des Évangiles et des Épîtres. On ne sait pas davantage quelle part Méthode eut à ces traduc-

tions et ce qu'il faut en attribuer exclusivement à Cyrille. Mais ce qui est certain et généralement admis, c'est que le dernier inventa les lettres (voir le Ménologe russe, 11 mai) dont se servit, au nombre de trente-huit. Son alphabet appelé *cyrillique* (en slavons *kyrillitza*), adopté par la majeure partie des Slaves orientaux, comme Bulgares, Serbes, Bosniaks, Slavons, Russes, etc.; il fut ensuite modifié et augmenté dans les divers pays, suivant les besoins particuliers. Les alphabets russe et serbe actuels en sont les dérivés immédiats. Quant à l'alphabet *glagolitique*, qui lui fut opposé par les Slaves latins (Illyriens, Dalmates, Croates, etc.), on n'en connaît pas l'origine; et il est difficile d'admettre que saint Jérôme en ait été l'auteur, il ne faut pas non plus l'attribuer à Dobrowsky, à une fraude imaginée dans le onzième ou douzième siècle, car il est évidemment beaucoup plus ancien.

On a attribué à saint Cyrille un recueil d'alogues moraux, que plusieurs critiques regardent comme l'œuvre d'un évêque de Bâle, nommé Cyrille, et que des manuscrits signalent comme étant composés par Cyrille de Guidone, originaire de la province de Lucera, dans le royaume de Naples, au treizième siècle. Quoiqu'il en soit, ces *Apologi*, au nombre de quatre-vingt-sept, partagés en quatre livres, offrent pour la plupart des sujets déjà traités par les fabulistes anciens et bon nombre d'entre eux furent repris par Fontaine. Ils ont été réimprimés plusieurs fois au quinzième siècle, et ont obtenu les honneurs de diverses éditions plus récentes (notamment à Vienne, en 1630); mais on n'estime que les plus anciennes, les autres ayant été mutilées ou modifiées en certains passages. Adry a donné dans le *Mugasin encyclopédique*, 1806, t. 1, une dissertation savante sur ces fables. [1 des G. d. M.]

Acta Sanctorum Bolland., mens. mart., t. II, a. mart., de SS. *Episcopis Slavorum apostolis, Cyrilli et Methodii*. — Stredowsky, *Sacra Moraviae Historie Vita SS. Cyrilli et Methodii*; Salz., 1710, in-8°. — Dobrowsky, *Cyrilli und Methodii, der Slaven Apostel*; Prague, 1823, in-8°. — Schaffarik, *Geschichte der vösischen Sprache und Literatur*; Bude, 1826, in-8°. Barth. Kopitar, *Glagolita Clozianus*; Vienne, 1826, in-fol., texte en slavons d'église, introduction et commentaire en latin, et deux planches gravées des lettres et un échantillon du texte glagolitique.

* **CYRILLE**, juriconsulte grec, vivait au commencement du règne de Justinien; il fut le chef le plus ancien du collège des professeurs qui signalèrent le retour à la science du droit et reçut dans les travaux des interprètes plusieurs des titres pompeux de *magnus d'orbis terrarum magister*. Ses écrits ne sont point parvenus jusqu'à nous. Patricius attribue un *Commentarium definitionum*, un dogmatique sur diverses parties de la jurisprudence, où les matières relatives aux pactes étaient traitées avec une méthode et une précision scientifiques. Un autre légiste, portant aussi le nom

de Cyrille, vécut peu de temps après Justinien, et paraît avoir joui d'un grand crédit; il donna sur le *Digeste* un travail dont les compilateurs des *Basiliques* firent usage pour la rédaction du texte lui-même, et dont il a été conservé des fragments notables.

Montreuil, *Histoire du Droit byzantin*, t. I, p. 168 et 169.

* **CYRILLE DE SCYTHOPOLIS**, moine et hagiographe, vivait au sixième siècle de notre ère. Sabas, fondateur de nombreux couvents dans la vallée du Cédron, près de Jérusalem, revenant de Constantinople, où son évêque, le patriarche Petros; l'avait envoyé en 531, auprès de Justinien, par suite des troubles religieux de la Palestine, s'arrêta chez le père de Cyrille, qui était l'intendant de la métropole (τοῦ ἐπισκοπείου κραιῶν,) et assesseur du métropolitain Théodore (τῷ μετροπολίτῃ συνεδρεύων). Saint Cyrille lui présenta son fils : Sabas, alors octogénaire, le bénit, et lui dit : « Dès à présent il est un de mes disciples, et sera un fils des Pères du désert »; et il le recommanda au métropolitain. Sa mère, l'ayant appris, demanda à saluer le saint vieillard; cette conférence lui fut accordée, dans la chapelle de l'abbé Procope le Solitaire, située dans ses environs, près de Saint-Thomas. Sabas y bénit encore le fils et la mère, et recommanda à son père de lui apprendre le Psautier. L'enfant était alors en âge de discernement, et pouvait avoir seize ans; il s'inclina jusqu'à terre, comme un pénitent : le vieillard le releva, avec des paroles affectueuses. Après son départ de Scythopolis, le métropolitain, qui paraît n'avoir pas vécu jusque alors en parfaite intelligence avec le père de Cyrille, se rapprocha de lui, et lui demanda avec intérêt des nouvelles du disciple de saint Sabas, en même temps qu'il le pressa de lui enseigner le psautier et l'Apôtre (sans doute les écrits de saint Paul); ensuite il le tonsura, et lui conféra les premiers grades de l'Église. » C'est ainsi que Cyrille raconte lui-même son entrée dans l'ordre monastique, dans la Vie fort intéressante qu'il nous a laissée du grand saint, en un volume, grec, que son traducteur a divisé en quatre-vingt-dix chapitres (1). Il se rendit en effet plus tard dans l'une des *laures*, ou couvents d'ascètes fondés par saint Sabas dans la vallée qui mène de Jérusalem à la mer Morte, et notamment à la grande laur, encore aujourd'hui visitée par les pèlerins, et qui fut dès l'origine un grand bâtiment, au milieu des rochers stériles, fortifié contre les incursions fréquentes des Arabes appelés Saracènes (Sarrasins). Ces couvents furent aussi administrés par saint Euthymius, dont Cyrille écrivit aussi la vie, par ordre de son abbé George, ainsi que celle de Joannès Hésychaste, ou le solitaire (*voy.* les Bollandistes, au 13 mai). Il parle dans ces écrits (2) du cinquième concile œcuménique tenu en 553 à Constantinople, où (sur la demande for-

melle de l'empereur Justinien, qui en cette circonstance prit la peine d'écrire un livre théologique) les Pères du concile condamnèrent définitivement la mémoire d'Origène, malgré les services éclatants qu'il avait rendus à l'Église.

On ne sait rien de plus sur ce cénobite, dont la vie s'éteignit sans doute dans le silence du cloître, vers la fin du sixième siècle; mais ses écrits, et notamment sa *Vie de Sabas*, dont il existe deux manuscrits à la Bibliothèque impériale de Paris, et qui a été traduite en latin par J.-B. Cotelier, tom. III, p. 220-376, des *Ecclesiæ Græcæ Monumenta*, Paris, 1686, in-4°, sont cités pour les renseignements historiques précieux qu'elle fournit sur les règnes d'Anastase, de Justin et de Justinien. Cet hagiographe en effet se donne la peine de préciser les faits et les dates, et il accorde au merveilleux beaucoup moins que les hagiographes postérieurs. Il fournit de nombreux matériaux à la géographie de la Palestine, et même à la chronologie (1); mais, ce qui est bien plus précieux, il trace au vif le tableau de la décadence de la société romaine sous ces empereurs : on y voit les barbares assaillir l'empire par des incursions jusqu'aux murs de Jérusalem, la population virile disparaître par l'accroissement rapide du célibat et des monastères, et l'empire rester sans défenseurs.

ISAMBERT.

Siméon Métaphraste, *Vie de Sabas*, en grec, d'après Cyrille, Léon Allatius, etc., p. 93. — Fabricius, *Bibl. Græca*, ed. Hartes, X, 319. — *Acta Sanctorum* de Bollandus 20 janvier. — *Vie de Sabas*, en latin, d'après de nombreux manuscrits.

CYRILLE LUCAR, théologien grec, né dans l'île de Candie, en 1572, mort vers 1638. Il fit une partie de ses études à Venise, et les acheva à Padoue. Il visita ensuite l'Allemagne, se lia avec des théologiens protestants, et rapporta en Grèce leur esprit et leurs doctrines. Il fut fait prêtre et puis archimandrite par son parent Meletius Piga, alors protosynelle, et depuis patriarche d'Alexandrie. Envoyé par ce prélat en Lithuanie, il s'opposa à la réunion des luthériens et des Romains. On l'accusa de luthéranisme. Pour se justifier, il publia une profession de foi conforme à la doctrine de l'Église romaine, sur les points controversés entre les luthériens et les catholiques. De retour à Constantinople, il fut élu patriarche d'Alexandrie, après la mort de Meletius Piga. Il se rendit dans cette ville, et en gouverna l'Église pendant quelque temps. En 1612 il fut chargé d'administrer l'église de Constantinople, en l'absence du patriarche Néophyte, qui venait d'être relégué dans l'île de Rhodes. Après la mort de Néophyte, il essaya sans succès de se faire élire patriarche; il fut plus heureux en 1621. Il continua d'avoir des liaisons avec les

(1) On trouve au ch. 76 un calcul sur l'an de l'Incarnation, de grande importance, à comparer avec celui de saint Clément d'Alexandrie, si mal à propos rejeté par quelques critiques, qui n'ont pas examiné les difficultés de la question.

(1) *Vie de saint Sabas*, ch. 75.

(2) *Ibid.*, 74.

protestants, et enseigna leurs doctrines dans l'Église grecque. Cette conduite souleva une violente opposition parmi le clergé, et Cyrille fut exilé à Rhodes. Il ne tarda pas, sur la demande de l'ambassadeur d'Angleterre, à être réintégré dans son siège patriarcal. « Alors, dit Moréri, il voulut faire imprimer des catéchismes de sa façon, et on rendit publique une confession de foi qu'il avait faite, conforme aux dogmes des protestants. » En 1636 il fut relégué à Ténédos, et rappelé trois mois après; mais ce retour de faveur ne fut pas de longue durée. Le 27 juin 1637 Cyrille fut enlevé de Constantinople, et transporté à bord d'un vaisseau. L'époque et les circonstances de sa mort sont incertaines. Selon les uns, il périt étranglé sur le vaisseau même; selon les autres, il subit ce supplice dans un châteaueau sur la mer Noire. Son successeur Cyrille Contari (*voy.* ce nom) anathématisa sa mémoire et ses doctrines; le patriarche Parthenius attaqua seulement ces dernières, et les condamna solennellement dans un synode tenu à Constantinople en 1642. Cette condamnation fut confirmée par le synode de Jassi.

J. Hottinger, *Analecta historica theolog.* — Renaudot, *Défense de la perpétuité de la foi.* — Thomas Smith, *Abrégé de la vie de Cyrille Lucar.* — J. Aymon, *Lettres anecdotes de Cyrille-Lucar et sa confession de foi, avec des remarques.* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — *Journal des Savants*, 1709.

CYRILLE CONTARI, théologien grec, mort vers 1640. Il naquit à Bérée, ville de Macédoine; de là vient qu'on le nomme aussi Cyrille de Bérée. Il fit ses premières études sous la direction d'un moine grec, et les acheva sous celle des jésuites. Nommé évêque de Bérée, il prétendit à l'archevêché de Thessalonique. Cyrille Lucar, alors patriarche de Constantinople, refusa de favoriser ses prétentions. Cyrille Contari s'en vengea en faisant chasser Lucar et en s'emparant de la dignité patriarcale. Il fut même cause de la mort de son prédécesseur, dont il anathématisa la mémoire dans un synode en 1638. Cyrille Contari ne jouit pas longtemps de son triomphe. Accusé de crimes odieux, il fut relégué à Tunis, et étranglé.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

CYRILLO. *Voy.* CIRILLO.

CYRNÆUS (Pierre), historien italien, naquit en 1474, à Alesani, diocèse d'Aleria. Le nom de sa famille était Felce, mais il prit celui de Cynæus, de *Cyrnus*, nom grec de l'île de Corse, sa patrie. Pauvre et orphelin, il alla de bonne heure chercher fortune sur le continent. Tour à tour berger, ouvrier mineur, domestique, il finit par s'attacher à un Allemand, qui lui apprit les lettres latines. La misère les sépara. Après s'être appliqué à l'éducation des enfants dans plusieurs endroits d'Italie, Cynæus se rendit à Venise, où il fut longtemps correcteur d'imprimerie. Dans cette ville, il embrassa l'état ecclésiastique, et put dès lors se livrer à son penchant pour l'étude. Il composa d'abord un opuscule intitulé : *Com-*

mentarius de Bello Ferrariensi ab anno 148 usque ad annum 1484, opuscule qui a été imprimé pour la première fois en 1732, dans le vingt-et-unième volume de la grande collection de Muratori. C'est un récit fidèle et impartial de la guerre que les Vénitiens eurent avec Hercule d'Este, duc de Ferrare. Cynæus, indigné du tableau que Strabon avait fait de la Corse, résolut de venger ses concitoyens des injures du géographe grec en écrivant son livre intitulé : *De Rebus Corsicis Libri quatuor, usque ad annum 1501*. Cet ouvrage se divise en quatre livres : dans le premier, l'auteur traite de l'origine et des monuments antiques de la Corse, et de l'histoire de cette île jusqu'aux premiers empereurs romains. Les trois autres livres sont consacrés aux annales de la Corse sous l'empire romain pendant le moyen âge. Cynæus écrivit ensuite une histoire de la Corse (*De Rebus Corsicis*), qui va jusqu'à 1505. Le seul manuscrit qu'on en connaisse se trouve à la Bibliothèque impériale. Louis XV en fit envoyer une copie à Muratori, qui, en 1738, l'inséra dans le vingt-quatrième volume de sa collection. On cherchera en vain dans cet ouvrage de grandes lumières sur l'ancienne histoire de l'île; mais les événements du quinzième siècle y sont rapportés avec une scrupuleuse exactitude. Le style de Cynæus n'est pas dépourvu d'élégance, et il y a des morceaux pleins de chaleur et de mouvement. L'histoire de la Corse a été réimprimée à Paris en 1832, aux frais du comte Pozzo di Borgo, alors ambassadeur de Russie. M. Gregory, qui en est l'éditeur, y a joint une élégante traduction italienne

MARC GIAMPIETRI.

Cynæus, *De Rebus Corsicis, Lib. IV.* — Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*, tome XXI, préface mise à la tête de l'histoire de Cynæus. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, p. 2.

CYRUS LE GRAND, désigné par les historiens grecs sous le nom de Κύρος ὁ Παλαιός, ὁ Ἐπίπρωτος, fondateur de l'empire des Perses régna dans le sixième siècle avant J.-C. C'est le plus grand nom de l'antique Orient. Par l'immensité de ses États et la grandeur de ses actions, fait époque dans l'histoire du monde; mais sa vie est bien loin d'être connue avec certitude. Le berceau de ce conquérant célèbre, de ce législateur de tant de peuples divers, est entouré de merveilles, comme celui de la plupart des héros des temps anciens. Les écrivains modernes qui, comme Rollin et Hales, ont essayé de concilier les données de la Bible avec les récits contradictoires des Grecs, ont achevé d'ôter à la vie de Cyrus toute réalité historique. Hérodote, venu un siècle après Cyrus, trouva déjà l'histoire de ce prince embellie par les Perses, qui voulaient donner quelque chose de grandiose et de sacré aux actions de leur roi (οἱ βουλευμένοι σεμνοῦν τὰ περὶ Κύρον). L'historien grec déclare qu'il a eu à choisir entre quatre récits différents, et qu'il a pris le plus vraisemblable. Sa narration n'en est pas moins remplie de fables. Ctésias, qui vint après

ni, trouva les mêmes faits surchargés de nouvelles légendes. Quant à la *Cyropédie* de Xénophon, ce n'est, comme Cicéron le reconnaissait déjà, qu'un roman philosophique. Dans une pareille composition il est impossible de distinguer les faits de l'auteur empruntés à l'histoire et ceux qu'il tire de son imagination. Quand on y parviendrait, cette séparation des éléments historiques et des éléments fictifs ne serait pas d'une grande utilité. On prétend que Xénophon a trouvé d'excellentes sources d'informations dans le camp des Perses. C'est une illusion : Qu'a-t-il pu entendre raconter aux soldats asiatiques, sinon ces mêmes légendes populaires qu'Hérodote n'avait pas voulu accueillir ? S'est-il adressé aux chefs ? Ceux-ci n'en avaient pas plus que leurs soldats, ou du moins n'ont dû transmettre à des étrangers que les traditions merveilleuses propres à rehausser la gloire des Achéménides. Xénophon pouvait fort bien croire à la fausseté de ces récits, sans renoncer pour cela à en faire usage dans une œuvre telle, comme nous l'avons dit, est une fiction morale. Quant à la valeur relative des documents contradictoires qui nous ont été transmis par Hérodote et par Xénophon, nous donnons sans hésiter la préférence au premier. Les récits du dernier s'accordent mieux, dit-on, avec les données de la Bible ; mais comme cet accord est purement hypothétique, nous n'en tiendrons aucun compte, pas plus que des fabuleuses légendes recueillies par les historiens persans modernes.

Voici le récit d'Hérodote. En 594, Astyage céda à son père, Cyaxare, sur le trône de Médie. Il avait une fille nommée Mandane. Il eut une songe qui semblait prédire le trône de l'Asie à l'enfant qui naîtrait de cette fille. Pour contenter le présage, il la maria à un Perses de bonne famille, mais sans ambition, nommé Cambyse. Peu après ce mariage, il eut un nouveau songe, et crut voir sortir de Mandane une vigne qui couvrirait toute l'Asie. Les mages déclarèrent que le fils qui naîtrait de Mandane enlèverait la couronne à son grand-père. Pour éviter ce malheur, Astyage appela en Médie sa fille, alors enceinte, sous l'intention de faire périr l'enfant dont elle accoucherait. Mandane accoucha d'un garçon. Astyage le remit à son ministre le plus intime, Harpage, en lui ordonnant de le tuer. Harpage, touché de pitié, mais n'osant pas désobéir, char-gea un berger nommé Mithridate de l'exposer sur la montagne la plus fréquentée par les bêtes sauvages. La femme du berger venait d'accoucher d'un enfant mort. Elle exposa ce cadavre au lieu même où le fils de Mandane, et éleva celui-ci parmi les bergers comme son propre fils. L'enfant royal ne s'appelait pas encore Cyrus ; il portait, si l'on croit Strabon, le nom d'Agradate (*Ἀγραδάτης*). À dix ans, il eut une aventure qui le fit reconnaître. Jouant avec d'autres enfants et élu par eux pour leurs jeux, il distribuait à chacun son salaire et se conduisait comme un véritable mo-queur des Mèdes. Le fils d'un grand seigneur

mède, Artembarès, ayant refusé de lui obéir, il le fit frapper de verges. Le père alla se plaindre à Astyage, qui ayant fait appeler le jeune berger, le reconnut à ses traits et à son courage pour le fils de Mandane. Harpage et le berger appelés devant le roi avouèrent la vérité. Astyage pardonna au berger ; mais il fit servir à Harpage, dans un banquet, la chair de son propre fils. Ce raffinement de barbarie devait être puni plus tard. Quant à Cyrus, les mages ayant déclaré que le songe avait eu son accomplissement lorsque les enfants l'avaient choisi pour roi, Astyage ne se mettant plus en peine de lui, le renvoya en Perse, où Cambyse et Mandane le reçurent comme un enfant qu'ils avaient cru mort en naissant. Cyrus étant parvenu à l'âge viril, Harpage, qui sous le masque de la soumission cachait un implacable désir de vengeance, lui envoya une lettre dans le corps d'un lièvre. Lui rappelant ce que tous deux avaient eu à souffrir de la part d'Astyage, il l'exhortait à se mettre à la tête des Perses et à secouer le joug des Mèdes, qui, fatigués de la tyrannie de leur roi, résisteraient à peine à l'invasion étrangère. Cyrus, ayant confiance dans la lettre d'Harpage, prépara tout pour une révolte ouverte, et les Perses, qui depuis longtemps étaient indignés de se voir assujettis aux Mèdes, saisirent l'occasion de reconquérir leur liberté. Astyage ayant eu connaissance des menées de Cyrus fit prendre les armes à tous les Mèdes, et, dit Hérodote, comme si les dieux lui eussent ôté le jugement (*θεοβλαβής έών*), il donna le commandement de son armée à Harpage, ne se souvenant plus de la manière dont il l'avait traité. Les Mèdes en vinrent aux mains avec les Perses, et Harpage, suivi de la plus grande partie de ses troupes, se joignit à Cyrus. Aussitôt qu'Astyage eut appris la défection des Mèdes, il fit mettre en croix les Perses qui lui avaient conseillé de laisser partir Cyrus, marcha ensuite contre les Perses avec le reste de ses troupes, et engagea la bataille. Il fut battu, et tomba entre les mains des ennemis. Astyage perdit ainsi la couronne en 559, après un règne de trente-cinq ans. Les Mèdes reconnurent Cyrus pour roi, et le rang qu'ils avaient de nation dominante passa aux Perses. Astyage, détrôné mais traité avec égards, passa près de son petit-fils le reste de sa vie. Les anciens chronographes sont unanimes pour placer l'avènement de Cyrus à la date de 559. Ce prince prit probablement à cette époque le nom de Cyrus (*Koh-resch*), qui en persan signifie *soleil*.

Le récit d'Hérodote ne contient rien sur les années qui suivirent immédiatement l'avènement de Cyrus. Ce prince, sans aucun doute, s'occupa de raffermir sa puissance. On voit dans les historiens autres qu'Hérodote que plusieurs villes médiques refusèrent de reconnaître le nouveau souverain, et ne se soumirent qu'après une résistance acharnée. La consolidation graduelle et l'extension de l'empire des Perses sont indi-

quées incidemment par Hérodote lui-même au début de son récit de la conquête de la Lydie. Sur ce dernier événement, qui s'accomplit en 546, voy. CRÉSUS.

Les colonies ioniennes et éoliennes de l'Asie Mineure envoyèrent des ambassadeurs à Cyrus, lui offrant de se soumettre aux mêmes conditions qu'elles avaient obtenues de Crésus. Mais Cyrus, qui au commencement de la guerre avait inutilement invité les Ioniens à se révolter contre la Lydie, leur donna à entendre, par une fable significative, qu'ils devaient s'attendre à de pires conditions. Les Miliésiens consentirent seuls à se soumettre. Les autres États ioniens fortifièrent leurs villes, tinrent une assemblée générale, ou *panionium*, et, de concert avec les Éoliens, envoyèrent demander du secours aux Spartiates. Ceux-ci envoyèrent au lieu de troupes des ambassadeurs, qui menacèrent Cyrus du ressentiment de Sparte, s'il se mêlait des affaires des colonies grecques. Cyrus répondit à ce message avec le plus grand mépris, et retourna à Ecbatane, emmenant avec lui Crésus et confiant le gouvernement de Sardes à un Perse nommé Tabalus. Lui-même se préparait à conquérir Babylone, la Bactriane, le pays des Saces et l'Égypte. A peine eut-il quitté l'Asie Mineure que les États qui formaient l'ancien empire des Mèdes se révoltèrent, à l'instigation du Perse Pactyès; ils furent réduits par Harpage, après une lutte opiniâtre. Pendant ce temps Cyrus soumettait les nations de la haute Asie, et particulièrement les Assyriens, qui depuis la destruction de Ninive avaient Babylone pour capitale. Le roi qui régnait sur cette ville était Labynète, le Belshazzar de Daniel. Cyrus marcha contre Babylone avec une nombreuse armée et d'immenses provisions. Il arriva aux bords de la rivière Gyndes, tributaire du Tigre. Un des chevaux blancs appelés *sacrés*, emporté par son ardeur, sauta dans l'eau et s'y noya. Cyrus, indigné, menaça la rivière de la rendre si petite que les femmes même pourraient la passer sans se mouiller les genoux; et, suspendant tout à coup son expédition contre Babylone, il fit creuser par ses troupes trois cent soixante canaux qui épuisèrent le Gyndes. Après avoir passé tout un été à ces travaux, Cyrus continua sa marche vers Babylone. Il arriva sous les murs de cette place au commencement du printemps suivant. Les Babyloniens lui livrèrent bataille; mais ils furent vaincus et contraints de se renfermer dans leurs murailles. Cyrus assiégea la ville, dans laquelle il pénétra par le lit de l'Euphrate, qu'il rendit guéable en détournant une grande partie des eaux du fleuve. Les habitants, qui célébraient ce jour-là une fête, furent surpris au milieu des danses et des plaisirs. Cet événement eut lieu en 538. Après avoir subjugué les Babyloniens, Cyrus voulut réduire sous sa puissance les Massagètes, alors gouvernés par une reine appelée Tomyris. Il offrit à cette princesse de l'épouser; mais elle

refusa, sachant bien que le monarque perse voulait moins à sa personne qu'à sa couronne. Alors Cyrus s'avança contre les Massagètes. On peut voir dans Hérodote les détails de cette guerre. Elle se termina par la mort du roi des Perses. Tomyris ayant fait chercher le cadavre, lui fit couper la tête, et la plongea dans une outre pleine de sang humain. « Quoique je sois vivante et victorieuse, dit-elle, tu m'as perdue, en faisant périr mon fils, qui s'est laissé prendre à tes pièges; mais je te rassasierai de sang, comme je t'en ai menacé. » Selon Hérodote, Cyrus avait régné vingt-neuf ans. D'autres historiens disent trente ans. Il fut tué en 529.

Le récit de Ctésias diffère radicalement sur plusieurs points de celui d'Hérodote. Photius nous a laissé de cette partie perdue du livre de Ctésias une très-curieuse analyse; en voici la traduction que nous empruntons à M. Louis Duboué :

« Ctésias rapporte qu'Astyage, qu'il appelle Astygas (1), n'avait aucune parenté avec Cyrus et que, fuyant devant la face de ce prince, il sauva à Ecbatane, où sa fille Amytis et Spitamas son gendre, le cachèrent. Cyrus étant survenu fit mettre à la torture Amytis, Spitamas et leurs enfants, Spitacès et Mégaberne, pour les obliger à dire ce qu'Astygas était devenu : celui-ci, pour mettre un terme au supplice de ses enfants, présenta de lui-même à Cyrus, qui le fit charger de chaînes et jeter dans un cachot; mais peu après, touché de repentir, il l'en retira et l'honora comme son père; il rendit les mêmes honneurs à Amytis, et ensuite l'épousa; quant Spitamas, il le condamna à perdre la vie, par ce qu'il lui avait menti, en disant qu'il n'avait point vu Astygas et qu'il ne savait où il était. » Ctésias passe ensuite à la guerre que Cyrus fit aux Bactriens. Ce prince leur livra bataille, et l'avantage fut égal de part et d'autre; mais les Bactriens ayant appris que Cyrus regardait Astygas comme son père, qu'il chérissait Amytis, et qu'il en avait fait sa femme, mirent bas les armes, et se rendirent à lui. Après cela, Cyrus entreprit contre les Saces une expédition dans laquelle il fit prisonnier Amorgès, leur roi. Sparéthra, femme de ce prince ayant levé une armée de trois cent mille hommes et de deux cent mille femmes, marcha contre Cyrus, remporta une grande victoire, et obtint la liberté d'Amorgès. Cyrus ayant fait alliance avec celui-ci, se trouva en état d'attaquer Crésus; et de l'assiéger dans la ville de Sardes, capitale. Pour se rendre maîtres de la place, les Perses imaginèrent d'élever sur les remparts des soldats de bois, que les assiégés, dans l'obscurité de la nuit, prirent pour de vrais soldats; frappés de terreur, ils se rendirent. Crésus, apr

(1) Dans son excellent mémoire sur la langue pehliu M. Joseph Müller a prouvé que le nom d'*Astyage* est l'*Azidahak* des livres pehlivis, l'*Adjahak* des Arméniens et le *Drohac* ou *Zohac* des Persans modernes. M. Müller ne cherche nullement à établir une identité de personne, mais seulement une identité de nom. Voy. *Journal Asiatique*, avril 1839.

la prise de Sardes, se réfugia dans un temple l'Apollon, où, lié et garrotté trois fois par ordre le Cyrus, il fut trouvé libre, sans qu'on sût qui avait brisé ses chaînes, car on avait bien fermé la porte du temple, et le sceau de Cyrus était posé sur la serrure. Après cela, on tira Crésus du temple, et on le ramena dans son palais, où on le lia encore plus étroitement qu'auparavant. Mais aussitôt le ciel se déclara en sa faveur, par des éclairs et un tonnerre épouvantable, de sorte que Cyrus fut enfin obligé de lui ôter ses fers. Dans la suite, il le traita avec beaucoup d'humanité, jusqu'à lui donner pour séjour la ville de Barène, près d'Ecbatane, dans laquelle il y avait une garnison de cinq mille cavaliers et de dix mille hommes de pied. L'eunuque Petisacas, en grand crédit auprès de Cyrus, fut alors envoyé dans la Barcanie pour en ramener Astygas, que la reine sa fille et Cyrus lui-même avaient grande envie de revoir; mais il laissa Astygas dans les déserts, où la faim et la soif le firent périr. Son crime fut découvert ensuite, et Amytis lui fit arracher les yeux, puis il fut écorché vif, et mourut sur une croix. On fit de magnifiques armures à Astygas, dont le corps fut trouvé entier et bien conservé dans les déserts où il était mort, car les lions l'avaient défendu contre les autres bêtes féroces. — La dernière expédition de Cyrus dont parle Ctésias fut contre les Derbices, qui avaient alors pour roi Amorgès. Ces peuples, par le moyen de leurs éléphants, qu'ils firent sortir tout à coup d'une embuscade, mirent la cavalerie perse en déroute; Cyrus lui-même tomba de cheval : un Indien lui perça la cuisse d'un coup de javelot. Les Perses perdirent dix mille hommes dans cette affaire, et les Derbices n'en perdirent guère moins. Dès qu'Amorgès sut ce qui s'était passé, il accourut avec ses Saces, au nombre de vingt mille chevaux. Alors les Perses et les Saces livrèrent une seconde bataille aux Derbices, et combattirent avec tant de courage, qu'ils remportèrent la victoire la plus complète; trente mille Derbices demeurèrent sur la place; la perte du côté des Perses ne fut que de neuf mille hommes, et tout le pays se soumit à Cyrus. Mais ce prince s'approcha de sa fin; comme il ne l'ignorait pas, il déclara Cambyse, son fils aîné, roi des Perses; et donna à Tanyoxarès, son second fils, la Bactriane et plusieurs autres provinces, sans s'assujettir à aucun tribut envers son frère; il pourvut aussi à l'établissement de Spitacès et de Mégaberne, et donna à chacun d'eux une satrapie. Il leur recommanda à tous d'obéir à la reine leur mère, demanda à Amorgès son amitié pour eux tous, et voulut qu'ils se donnassent la main, en signe de bonne intelligence, souhaitant toutes sortes de prospérités à ceux qui vivraient en paix, et donnant sa malédiction à quiconque l'un d'eux ferait tort aux autres. Ainsi mourut Cyrus, trois jours après avoir été blessé. Ce prince avait régné trente ans. »

La narration de Xénophon diffère essentiellement des deux récits précédents; en voici un résumé: Cyrus, fils de Cambyse et de Mandane, fut, à l'âge de douze ans, conduit à la cour de son grand-père. Par sa précoce sagesse et son affabilité, il se concilia l'affection des grands et du peuple. A l'âge de seize ans, il suivit Astyage dans une expédition contre les Babyloniens, et contribua beaucoup à la victoire que les Mèdes remportèrent. L'année suivante il quitta la Médie, et retourna en Perse, où il resta jusqu'à l'âge de quarante ans. Astyage mourut en 560 avant J.-C., et laissa le trône à son fils Cyaxare, dont Hérodote et Ctésias ne disent rien. Cyaxare ayant à se défendre contre les rois de Babylone et de Lydie, appela Cyrus à son secours; celui-ci s'empara de Babylone, et s'y créa, de l'assentiment de son oncle, une souveraineté indépendante. Il épousa une fille de Cyaxare, et reçut la Médie en dot. Il mourut paisiblement dans son lit, après avoir adressé à ses amis un discours parfaitement digne d'un disciple de Socrate.

Diodore adopte presque entièrement le récit d'Hérodote; il dit seulement que Cyrus, fait prisonnier par une reine scythe, fut mis en croix ou empalé. Enfin, les chronographes et les compilateurs offrent encore de nombreuses variantes.

Il est impossible de tirer de cette masse confuse de documents contradictoires une histoire complète et suivie; il suffira d'indiquer les événements qui offrent quelque certitude; ce sont la chute d'Astyage, la conquête de la Lydie et de l'Assyrie; le dessein qu'avait Cyrus de s'emparer de toute l'Asie et de l'Égypte, et enfin la mort du conquérant dans une bataille contre les tribus asiatiques du nord de la Perse. La prise de possession de l'empire mède fut plutôt une révolution qu'une conquête. Hérodote déclare expressément que Cyrus avant sa révolte avait parmi les Mèdes un nombreux parti, et qu'après la défaite d'Astyage, il fut volontairement reconnu pour roi. Cette conduite s'explique facilement par la tyrannie d'Astyage, par la naissance de Cyrus, qui le rapprochait du trône, par les mœurs efféminées des Mèdes et par les habitudes belliqueuses des Perses. L'empire fut formé, comme auparavant, par la réunion des Mèdes et des Perses; seulement la suprématie passa à ces derniers. Quant aux conquêtes de Cyrus, il n'est pas facile d'en déterminer l'ordre chronologique. Il est évident que les Babyloniens, devenus maîtres de la Mésopotamie et de la Syrie par les conquêtes de Nebuchadnezzar, ne pouvaient voir sans s'y opposer les progrès menaçants des Perses. Ce fut un grand duel pour la souveraineté de l'Asie entre les tribus zendes, qui formaient l'empire médo-persan, et les tribus sémitiques de l'Assyrie. La guerre de Lydie ne serait qu'un épisode de cette grande lutte; c'est ainsi en effet que la représente Xénophon, et sur ce point son récit est peut-être préférable à celui d'Hérodote. On ne peut rien dire de précis sur les cam-

pagnes de Cyrus dans la haute Asie; mais le but en est bien clair: c'était la conquête de l'Asie jusqu'à l'Indus.

Si des actes de Cyrus on passe à son caractère, il n'est pas plus facile de s'en faire une idée exacte. L'ouvrage de Xénophon, bien loin de nous être utile, ne pourrait que nous égarer. Le philosophe grec veut prouver qu'il est moins difficile qu'on ne le croit de gouverner les hommes, pourvu que celui qui gouverne soit sage. A l'appui de cette thèse il raconte la vie de Cyrus, prince qui selon lui réunit la vertu, le courage et la sagesse, et dont la conduite est une application perpétuelle des principes de la morale socratique dans ses rapports avec la politique. Xénophon pouvait-il faire de cet idéal du roi philosophe un conquérant qui détrône son grand-père, un véritable despote asiatique qui périt victime de ses projets ambitieux? Il a donc supprimé tout ce qui dans les traditions relatives à Cyrus contrariait son plan, et n'a admis que ce qui pouvait s'adapter à ses idées de moraliste. Il est presque incroyable qu'on ait pris le livre de Xénophon pour autre chose que pour une fiction morale, et plus étrange encore qu'on ait cru voir dans le roi philosophe peint par le disciple de Socrate le portrait du grand conquérant de l'Asie. Que Cyrus fût un grand homme, c'est ce que prouve l'immensité de ses conquêtes; qu'il fût un grand roi pour son temps et pour son pays, on n'en peut douter; mais après tout il devait ressembler beaucoup plus à Gengis-Khan ou à Timour qu'au Cyrus de Xénophon.

Du temps d'Alexandre, on voyait encore le tombeau de Cyrus à Pasargades. Cette ville fut, dit-on, bâtie sur l'emplacement qu'occupait le camp des Perses dans la bataille contre Astyage, et ce fut dans le voisinage du même lieu que s'éleva la ville de Persépolis. Le tombeau du conquérant n'existe plus; mais son nom se lit encore sur les monuments de Murghab, au nord de Persépolis. Quelques antiquaires croient trouver dans Murghab l'antique Pasargades.

L. J.

Hérodote, I. — Ctésias, *Fragmenta*, édit. de Amb.-Fir. Didot. — Xénophon, *Cyropædia*. — Diodore, II, 34, 44; IX, 2, 3, 4, 23, 24, 31, 36; X, 12; XVII, 81; XXXI, 19. — Justin, I. — Schlosser, *Univ. Geschich. d. alt. Welt*. — Bœckh, *Vet. Med. et Pers. Monum.* — Dubeux, *Perse*, dans l'*Univers pittoresque*.

CYRUS le jeune, prince perse, mort en 401 avant J.-C., fils de Darius Nothus ou Ochus et de Parysatis. Nommé par son père gouverneur de l'Asie Mineure, il favorisa de tout son pouvoir les Spartiates, alors en guerre avec les Athéniens, abandonnant ainsi la sage politique des rois de Perse, qui depuis leurs désastreuses expéditions contre la Grèce avaient constamment cherché à semer la division entre les républiques grecques et à maintenir entre elles une espèce d'équilibre. Ce furent ses subsides qui mirent Lysandre en état d'accabler les Athéniens à Ægos-Potamos (405 ans av. J.-C.) et d'assurer

par là aux Lacédémoniens la souveraineté sur le partage de la Grèce. Mais ses cruautés ne tardèrent pas de forcer son père à le rappeler auprès de lui.

Darius étant mort, Artaxerxès Mnémon monta sur le trône. Quoique l'aîné, ses droits à couronner n'étaient pas incontestables, d'après les idées reçues, car il était né avant l'avènement de son père. Aussi Cyrus essayait-il bientôt de le faire périr pour se mettre à sa place. La complot fut découverte, et il allait payer de sa vie sa tentative d'assassinat, lorsque les larmes de Parysatis, qui le chérissait plus que tous ses enfants, parvinrent à désarmer la juste colère de son frère. Artaxerxès se contenta de le renvoyer dans son gouvernement de l'Asie Mineure. Mais cet acte de clémence n'engagea pas Cyrus à renoncer à ses ambitieux projets: il renoua ses rapports avec les Spartiates, et leur demanda des secours par une lettre d'une naïveté singulière. Il s'y vante de savoir mieux boire et supporter le vin que son frère; il est plus philosophe que lui, dit-il, il entend mieux la magie. Artaxerxès est un efféminé, un poltron, qui ne monte pas à cheval, même pour aller à la chasse, et qui n'ose pas seulement s'asseoir sur le trône en temps de péril. Les Spartiates, ravis de trouver l'occasion d'affaiblir leurs ennemis naturels, se prêtèrent avec empressement à tout ce que leur demandait. Ils lui permirent de lever des troupes dans le Péloponnèse, en Béotie et en Thessalie. La fin de la guerre du Péloponnèse était aussi une circonstance heureuse pour lui. Une foule de braves capitaines, exilés de leur patrie et de soldats laissés sans ressource, accoururent, et, sous prétexte de pousser avec vigueur la guerre qu'il faisait à Tissapherne, Cyrus prit à sa solde tous ceux qui se présentèrent, et réunit bientôt un corps de treize mille Grecs commandés par Cléarque, et une armée de cent mille Asiatiques sous les ordres d'Artabane. Ce fut à la tête de ces troupes nombreuses qu'il partit de Sardes (401 avant J.-C.), sans avoir toutefois le but de son expédition. Il traversa l'Asie Mineure et la Syrie, non sans éprouver bien des difficultés de la part de ses mercenaires et sans se trouver dans de grands embarras faute d'argent; mais enfin il atteignit le bord de l'Euphrate, et ce fut là seulement que, tout à fait rassuré par la distance sur l'abandon possible des troupes grecques, il cessa de dissimuler ses projets. Cependant Artaxerxès, averti à temps par Tissapherne, n'avait rien négligé pour être en état de lui résister. Les deux armées se trouvèrent en présence à Cunaxa, à vingt lieues de Babylone. Au lieu de se placer à la tête des Grecs, ses meilleurs combattants, Cyrus voulut commander les Perses attachés à sa cause. Il renversa tout devant lui, et pénétra jusqu'à son frère, qu'il blessa d'un coup de lance; mais, suivi de trop peu de monde, il fut accablé par le nombre et tué de la propre main d'Artaxerxès,

au rapport de quelques historiens. Dès que la nouvelle de sa mort se fut répandue dans son armée, toutes ses troupes asiatiques se dispersèrent. Les Grecs seuls restèrent inébranlables, et firent des prodiges de valeur. Ne pouvant les vaincre, Artaxerxès dut traiter avec eux et leur permettre d'opérer la retraite. C'est cette fameuse retraite des dix mille, dont Xénophon, un des chefs, nous a conservé l'histoire.

Ce fut peut-être un malheur pour la Perse que la fortune ne se fût pas déclarée pour Cyrus. Ce prince était doué de grandes qualités, et l'on peut s'en rapporter aux Grecs qui ont parlé de lui, tandis qu'Artaxerxès était un homme sans caractère, qui, à peine affermi sur le trône,omba sous la dépendance de Parysatis, dont les fureurs firent du sérail le théâtre des atrocités les plus révoltantes. S'il eût été vainqueur, ses rapports politiques de la cour de Perse avec la Grèce eussent vraisemblablement été tout autres. Peut-être jamais les Spartiates n'auraient perdu la suprématie, et le trône de Perse n'aurait pas été ébranlé jusque dans ses fondements par les exploits d'Agésilas. [*Enc. des G. du M.*] Xénophon, *Hellen.*, I, 4, 5; II, 1; III, 1; *Anabasis*, *Cyrop.*, VIII, 8; *Oecon.*, IV, 16, 18, 21. — Ctésias, *Fragment.* — Isocrate, *Panath.*, 39. — Plutarque, *Lysand.*, 9; *Artaxerxès*, 3, 6, 13-17. — Diodore, XIII, 70, 104; XIV, 11, 19, 20, 22.

CYRUS (Flavius), homme d'État et poète latin, né à Panopolis, en Égypte, vivait dans le cinquième siècle de l'ère chrétienne. Ses talents poétiques lui valurent la faveur de l'impératrice Eudoxie. Sous Théodose le jeune, il remplit l'office de préfet du prétoire et d'exarque de la ville de Constantinople. En 445, il partagea la disgrâce de sa protectrice, et fut forcé de quitter les emplois civils pour entrer dans les ordres. D'après le témoignage formel de Théodoret, il fut fait évêque de Smyrne par la volonté de Théodose. Après son élévation à la dignité épiscopale, il prononça le jour de Noël un discours qui attestait une grande ignorance de la théologie. Il vécut jusqu'au règne de l'empereur Léon. Selon Suidas, il devint évêque de Cypre. Il ne reste de lui que cinq épigrammes, recueillies dans l'*Anthologie grecque*.

Théopbane, Histor. — Suidas, au mot Κύρος. — Cave, *Histor. litterar.*, t. II. — Brunck, *Analecta*, t. II.

* **CYRUS (Saint)**, médecin grec, né à Alexandrie, mort en l'an 300 de l'ère chrétienne. Il enseigna la médecine gratuitement, et se fit une grande réputation. Chrétien zélé, il s'efforçait de convertir ses malades. Pendant la persécution de Dioclétien, il s'enfuit en Arabie, où il opéra de nombreuses et miraculeuses guérisons. Il périt dans les tortures, ainsi qu'un grand nombre d'autres martyrs, par l'ordre du préfet Syanus. Ses restes furent transportés à Rome; sa fête se célèbre le 31 janvier.

Acta Sanctorum. — *Menolog. Græcor.* — Euzolus, *omncl. Sanctor. professione medicorum.* — Carpzovius, *De Medicis ab Eccles. pro sanctis habitis.*

* **CYRUS**, médecin, vivait à Rome dans le pre-

mier siècle avant J.-C. Il est cité dans une inscription latine comme le médecin de Livie, femme de Drusus César, laquelle épousa l'empereur Auguste.

Spon, *Miscellan. Erudit. Antiquit.* — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, XIII.

* **CYRUS**, médecin d'Édesse, vivait entre le second et le cinquième siècle de l'ère chrétienne. Il fut revêtu de la dignité d'archiâtre, qui avait été conférée pour la première fois à Andromachus, médecin de Néron. Quelques-unes de ses formules médicales sont citées par Aélius.

Aélius, II, 2. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* **CYRUS**, médecin grec, né à Alexandrie, vivait dans le cinquième siècle après J.-C. Après avoir été médecin et philosophe, il se fit moine. Il passait pour éloquent, et écrivit contre Nestorius.

S. Grenadius, *De Illustrib. Vir.*

* **CYRUS**, rhéteur grec, d'une époque incertaine. On a de lui un ouvrage intitulé : *Περὶ διαπορᾶς στάσεων*. Il a été publié dans la collection alpine des orateurs grecs, et réimprimé plus correctement dans les orateurs grecs de Walz. Fabricius attribue au même Cyrus un livre intitulé *Προδλήματα ῥητορικά εἰς Στάσεις*.

Fabricius, *Bibliot. Græc.*, VI. — Walz, *Orat. Græc.* — Westermann, *Geschichte der Griech. Beredsamkeit*.

* **CYRUS**, théologien égyptien, mort en 640. Il fut premier évêque de Phasis en 620, et plus tard patriarche d'Alexandrie, de 630 à 640. Il dut cette place à la faveur de l'empereur Héraclius. En 633, il essaya de faire la paix entre les Théodosiens ou Sévériens et les catholiques. A ce sujet il tint à Alexandrie un synode, dans lequel il proposa un formulaire d'accommodement (*Libellus Satisfactionis*), en neuf chapitres. Ce traité fut signé par les théodosiens, et dix d'entre eux furent admis dans le sein de l'Église; mais le septième chapitre favorisait l'hérésie des monothélites, et donna lieu à de longues discussions. En 638, Héraclius publia une *Ecthèse*, ou formule de foi, rédigée par Sergius, dans laquelle il pose clairement qu'il n'y avait qu'une volonté dans Jésus-Christ. Cette formule fut signée par Cyrus. Celui-ci, outre le *Libellus Satisfactionis*, écrivit trois lettres à Sergius, patriarche de Constantinople; elles ont été insérées dans le VI^e vol. des *Acta Conciliorum*.

Cave, *Histor. litterar.*, vol. I. — Mosheim, *Hist. eccl.*, vol. I. — Guericke, *Handbuch*, vol. I.

CYSAT (Rennward), historien suisse, né en 1545, mort en 1614. Après avoir étudié la médecine, il s'appliqua avec ardeur à l'histoire. Devenu secrétaire municipal de Lucerne en 1570, il occupa cet emploi jusqu'en 1614, et consacra ses loisirs à collectionner et à classer une grande quantité de manuscrits, dont il enrichit les archives de sa cité. Il s'était proposé de publier une histoire générale des cantons catholiques; mais il n'a laissé à cet égard que des manuscrits, en assez grand nombre, que l'on conserve dans les archives

de Lucerne. Comme il était protonotaire apostolique, ce fut lui qui présida à la recherche des titres destinés à être la base de la canonisation de Nicolas de Flue, et qu'il a consignés dans un ouvrage spécial sur ce sujet. Il a traduit aussi de l'italien en allemand une *Description du Japon*, d'après les récits des missionnaires; Fribourg, 1586, in-8°. On a en outre de lui : *Vita et historia Nicolai de Rupe Sub-sylvani*; 1597, in-8°; — *Necessaria refutatio et responsio ad duorum Bernatensium didascalonom insulsum figmentum*; Ingolstadt, 1609, in-4° : on peut voir dans Haller la liste des ouvrages de Rennward Cysat restés manuscrits.

Haller, *Schweitzer Schriftst.*

CYSAT ou **CYSATUS** (*Jean-Baptiste*), astronome suisse, fils de Rennward, né à Lucerne, en 1588, mort le 3 mars 1657. Il était de l'ordre des Jésuites, professa les mathématiques à Ingolstadt, et fut aussi recteur de plusieurs collèges. Il observa la comète de 1618 au moyen du télescope, y signala des inégalités, et fit remarquer l'uniformité du mouvement de la comète, qu'il montrait être parabolique et non circulaire. En 1631, en même temps que Gassendi, il observa le passage de Mercure devant le disque du soleil, déjà annoncé par Kepler, mais dont peu d'astronomes s'étaient aperçus. On a de Jean-Baptiste Cysat : *Tabula cosmographica versatilis*. On y trouve aussi l'indication des maisons de son ordre, sur tous les points du globe; — *Mathematica astronomica de loco, motu magnitudine et causis cometæ anno-rum 1618 et 1619*; Ingolstadt, 1619, in-4°.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclop.* — Witte, *Diar. biogr.*

CYSAT ou **CYSATUS** (*Jean-Léopold*), physicien suisse, neveu de Rennward, natif de Lucerne, mort en 1663. Il fut pendant quatre ans secrétaire de Turiani, gouverneur d'Alexandrie. Il devint ensuite membre du petit conseil de Lucerne et protonotaire apostolique. On a de lui : *Beschreibung des Lucerner oder Vier-Wald-stättensees* (Description du lac de Lucerne ou des Quatre-Cantons); Lucerne, 1661, in-4°, très-rare; — *Practica helvetica über der vier Elementen Stand und Lauf* (La Pratique helvétique sur l'état et le cours des quatre éléments depuis 1531 jusqu'à 1660); Augsbourg, 1660, in-4°.

Haller, *Schweitzer. Schriftstell.*, t. I et IV.

* **CYTHÉRIS**, célèbre courtisane grecque, vivait dans le premier siècle avant J.-C. On cite parmi ses amants Volumnius Eutrapelus, le triumvir Marc-Antoine, et le poète Gallus. Celui-ci célébra dans ses élégies sa mattresse sous le nom de Lycoris; c'est aussi sous ce nom qu'elle figure dans la dixième églogue de Virgile. Cicéron, dans ses *Philippiques*, a parlé de Cythérés avec beaucoup de mépris.

Le scollaste Cruquius, *ad Horatii Satir.*, I, I, s. II, 55; s. X, 77. — Servius, *ad Virgil. eclog.*, X. — Cicc-

ron, *Philipp.*, II, 24; *Ad Att.*, X, 10, 16; *Ad Familiar.*, IX, 26. — Plutarque, *Antonius*, 9. — Plin. *Hist. nat.*, VIII, 16.

CYTHERIUS. Voy. **CITARIUS**.

CYZ (*Marie DE*). Voy. **COMBÉ**.

+ **CZALUSKI**. Voy. **ZALUSKI**.

CZACKI (*Thadé*) (prononcez *Tschatski*), staroste de Nowogrodek, célèbre historien et jurisconsulte polonais, né à Porytsk, en Wolhynie, le 28 août 1765, mort à Dubna, en Wolhynie, le 8 février 1813. Dès sa jeunesse il conçut le projet de propager en Pologne l'instruction publique; à cet effet il fonda, dans la campagne même où il était né, une école pour les orphelins, et l'argent que ses parents lui donnaient pour ses plaisirs il le distribuait aux instituteurs des enfants pour les récompenser d'avance des progrès qu'ils feraient faire à leurs élèves. En 1783 il termina ses études à l'université de Cracovie, vint à Varsovie, où il se lia avec les évêques Naruszewicz et Albertrand, historiens polonais, et s'attira la faveur du roi Stanislas-Auguste Poniatowski, qui le nomma membre de la commission du trésor, lui donna la starostie de Nowogrodek, et le créa chevalier des ordres de l'Aigle Blanc et de Saint-Stanislas. A l'époque de la mémorable diète constituant de Varsovie (1788-1792), il déploya ses vastes connaissances scientifiques et administratives. En 1795, après le troisième partage de la Pologne, Catherine II fit confisquer les biens de Czacki; il était sur le point de solliciter une place de professeur à l'université de Cracovie, lorsque Catherine II mourut. Alors Paul I^{er} lui restitua ses possessions, et Alexandre I^{er} le nomma conseiller. Ce fut le 5 octobre 1805 qu'il ouvrit cette grande école, nommée d'abord *Gymnase de Wolhynie* et puis *lycée de Krzemienietz*. A force de dévouement, de soins, d'économies, de quêtes et de souscriptions nationales, il parvint à réunir quatre millions de florins de Pologne (2,600,000 francs). Avec cette somme il établit quatre-vingt-cinq écoles primaires en Wolhynie, vingt-six en Podolie et quinze dans le gouvernement de Kiow, ou Ukraine polonaise. En 1797, il reçut de Stanislas-Auguste la bibliothèque, le médaillier et les matériaux réunis par Naruszewicz pour continuer la grande bibliothèque de Pologne. En 1800, il concourut activement à la fondation de la *Société des Amis des Sciences* à Varsovie, société analogue à l'Institut de France. En 1802 il fonda avec ses amis la *Société Commerciale polonaise*. La Pologne reconnaissante éleva à Czacki, de son vivant un monument dans la salle de la bibliothèque de Krzemienietz, et frappa en son honneur une médaille, représentant d'un côté la déesse de la sagesse accueillant le génie des sciences endormi avec l'inscription : *Hoc lumine resplendet, geniumque litterarum exuscitat*, et à l'exergue buste de Czacki avec ces mots : *Grati cives Wolhyniæ in memoriam sempiternam*. Après sa mort, son corps fut inhumé à Porytsk; son cen-

fut placé au lycée de Krzemienietz, avec cette inscription de la Bible : *Ubi thesaurus tuus, ibi et cor tuum*. En 1832, par ordre du tzar Nicolas I^{er}, les établissements scientifiques fondés par Czacki furent abolis, les richesses littéraires et artistiques de Krzemienietz enlevées en partie pour être transportées à Pétersbourg, en partie pour servir de fondation à Kiow d'une université russe, dite de *Saint-Wladimir*. Les principaux ouvrages de Czacki sont : *Sur les lois de la Pologne et de la Lithuanie, sur leur esprit, leur origine et leurs rapports, et sur les lois en particulier qui se trouvent dans le premier statut ou code du grand-duché de Lithuanie publié en 1529*; Varsovie, 1801, 2 vol. in-4^o; nouvelle édition, Breslau, en 1835; — *Des Dimes en général, et particulièrement en Pologne*; Varsovie, 1801, en polonais et en français; — *Du droit sur la ferme des boissons en Pologne et en Lithuanie*; Varsovie, 1806; — *Des Juifs, notice historique sur ce peuple, et particulièrement en Pologne*; Wilna, 1807; — *Des droits du duché de Masovie*; 1808; — articles et notices insérés dans divers recueils.

Léonard CHODZKO.

Histoire de la vie et des ouvrages de T. Czacki, par Aloïs Osinski; Krzemienietz, 1816, in-8^o. — *Dictionnaire des Polonais savants*, par Chodźnicki. Leop., 1828, 3 volumes in-8^o.

CZARNIECKI (Étienne) (prononcez TSCHARNIESKI), l'un des plus célèbres guerriers de la Pologne, né à Czaruga, dans le palatinat de Sandomir, en 1599, mort à Sokolowka, près de Dubno, en Wolhynie, en 1665. Après avoir fait ses études à l'université de Cracovie, il embrassa de bonne heure la carrière militaire, et brava bientôt ce qu'il serait un jour. Dans une bataille livrée à Chmielnicki, chef des cosaques, (25 mai 1648), Czarniecki fut fait prisonnier; mais rendu à la liberté en 1629, en vertu du traité de Zborow, il reprit les armes. Lorsque Chmielnicki envahit de nouveau la Pologne, et lorsque le roi Jean-Casimir fut obligé de le combattre, à la bataille de Beresteczko (28, 29, 30 juin 1651), Étienne Czarniecki et Jean Sobieski s'y ouvrirent de gloire. L'année 1654 marque l'époque la plus malheureuse dans les annales polonaises; depuis lors commença cette décadence qui dure encore. En 1614 la Pologne fut envahie à la fois par les Moskovites, par les Suédois, par les Cosaques, par les Transylvains, tandis que l'Autriche et la Prusse lui faisaient secrètement tout le mal qu'elles pouvaient. Alors Czarniecki déploya tout son génie et tout son courage, au-dessus de tout éloge. Il défendit, en 1655, si vaillamment Cracovie, que le roi de Suède Charles-Gustave lui témoigna son admiration. Le roi de Pologne le nomma castellan de Cracovie. Puis Czarniecki forma à Tyszowcéc une confédération, et aidé par Jean Sobieski, il entreprit une guerre de partisans; il défit les Suédois à Golomb, le 8 février 1656, à Przemysl et à Sandomir, en mars; à Warka, en avril; enfin, il ramena triomphalement

le roi à Varsovie. Le roi de Danemark, en guerre avec la Suède, demanda secours à la Pologne. C'est encore à Czarniecki que fut confiée cette expédition, qui devait porter si loin la gloire militaire des Polonais. Le 14 novembre 1658, Czarniecki arriva à Schleswig. Les Polonais devaient s'embarquer pour l'Alsace et de là pour la Fionie; mais comme les navires de transport n'étaient pas prêts, Czarniecki dit aux Polonais : « Jusque ici « nous avons franchi les rivières et les fleuves, « aujourd'hui nous allons franchir la mer; mon- « trons que le courage surmonte tous les obsta- « cles! » Les Suédois furent battus, et la reconnaissance du roi de Danemark pour Czarniecki fut immense. Ayant terminé cette mémorable guerre, le héros polonais en entreprit une nouvelle, afin de chasser les Moskovites de la Lithuanie. Le 26 juin 1660 il les rencontra à Polonka, non loin de Slonim; il n'avait que 8,000 hommes à opposer aux 30,000 Russes. Ces derniers furent complètement battus; on leur prit cent quarante-six drapeaux et quarante bouches à feu. Khavanskoï, chef des Moskovites, se sauva jusqu'à Smolensk. Pour récompenser tant de services, le roi nomma Czarniecki palatin de la Russie-Rouge ou de Léopol, et lui donna la starostie de Tykocin. En 1661, les Moskovites envahirent de nouveau la Lithuanie, mais Czarniecki les en chassa définitivement. En 1663, les Cosaques, poussés par les Moskovites, se révoltèrent de nouveau; Czarniecki fut chargé de les punir; il longe le Dniester, parcourt la Bessarabie et la Crinée, afin de gagner les Tatars, franchit le Dnieper, traverse l'Ukraine Transboristane, bat l'ennemi à Czehryn, le 14 juillet 1664, et à Stawiszczce, en 1665. Tant de fatigues brisèrent le héros; Czarniecki tomba malade en route pour Czaruga, où il désirait mourir. On le déposa dans une chaumière de Sokolowka; c'est là qu'il reçut le bâton de grand-général de la couronne : « N'avais-je pas, disait-il, prédit plus d'une fois « qu'on me donnerait le bâton de grand-général « (connétable) quand je ne serais plus en état « de le porter! N'importe; si j'en reviens, je m'en « servirai pour la défense de la patrie; si je meurs, « on s'en servira pour orner ma tombe. » Quelques jours après Czarniecki expira, à l'âge de soixante-six ans. Il avait fondé à Tykocin un hôtel pour douze invalides. En 1760, son arrière-petit-fils, le grand-général Jean-Clément-Branicki lui éleva, dans cette même ville, une statue en pierre.

LÉONARD CHODZKO.

M. Kraiewski, *Histoire de Czarniecki*.

CZARTORYSKI (Les princes). Korygello, l'un des fils d'Olgerd, grand-duc de Lithuanie, hérita en 1381 des terres en Wolhynie; un de ses enfants ayant obtenu la terre nommée *Czartorya*, donna naissance à la famille Czartoryski, qui a fourni plusieurs membres distingués dans les carrières civile, ecclésiastique et militaire; mais ce ne fut que vers le milieu du dix-huitième siècle que cette famille, grâce aux riches

mariages, devint puissante, dans les personnes des deux frères suivants.

CZARTORYSKI (*Michel-Frédéric*), castellan de Wilna en 1720, vice-chancelier de Lithuanie en 1724, et grand-chancelier en 1752, naquit en 1696, et mourut à Varsovie, le 13 août 1775.

CZARTORYSKI (*Auguste-Alexandre*), palatin de la Russie-Rouge, ou de Léopol, lieutenant général de l'armée de la couronne, chef du régiment des gardes de la couronne, naquit en 1697, et mourut à Varsovie, le 4 avril 1782.

Ces deux frères embrassèrent avec chaleur la réforme du gouvernement polonais, livré aux abus suscités par la Russie, la Prusse et l'Autriche. Ils cherchaient à augmenter les prérogatives royales, rendre la couronne héréditaire, restreindre l'autorité des grands emplois, et augmenter celle des tribunaux. Malheureusement, pour arriver à faire accomplir ces réformes, ils s'appuyèrent sur l'or russe et sur les baionnettes russes. Ils furent arrêtés dans leurs intentions, et se soumirent aux volontés de Catherine II.

CZARTORYSKI (*Adam-Casimir*), staroste général de Podolie, et feld-zeugmeister des armées autrichiennes, fils d'Auguste-Alexandre et de Marie-Sophie Sieniawska, naquit à Dantzig, le 1^{er} décembre 1731, et mourut à Sieniawa, en Gallicie, le 22 mars 1823. Il débuta dans la carrière politique sous de sinistres auspices. Lorsqu'en 1763 la noblesse polonaise s'assembla à Varsovie pour la diète de convocation, afin de nommer un successeur à Frédéric-Auguste III, deux partis se présentaient : l'un cherchait à exclure toute influence étrangère, l'autre voulait s'appuyer de cette même influence étrangère pour constituer une monarchie héréditaire. Adam-Nalencz Malachowski devait de droit occuper la présidence de la diète; mais la famille Czartoryski, appuyée par les soldats moskovites et par l'ambassadeur d'Autriche, proclama Adam-Casimir à la dignité présidentielle. C'est sous cette influence que fut élevé au trône Stanislas-Auguste Paniatowski, né de Constance Czartoryska (née en 1695, morte en 1759), sœur de Michel et d'Auguste. A l'époque de la diète constituante, qui dura quatre ans (1788-1792), A.-C. Czartoryski embrassa le parti du mouvement, qui voulait régénérer la Pologne; mais lorsqu'il s'agissait de secouer la tutelle moskovite, il ne cessait d'espérer que les bonnes réformes viendraient de l'impératrice Catherine; en effet, voici comment il parlait dans la séance du 19 janvier 1789 : « ... Au milieu de ce « conflit d'opinions sur les matières soumises à « nos délibérations, si je devais consulter un oracle, j'irais trouver Catherine II; je demanderais « à ce puissant génie conseil pour ma patrie. Que « me répondrait cette magnanime souveraine ? Se « plaçant alors en idée sur le trône de Pologne, « elle me ferait lire sa réponse dans les faits et « dans la gloire qui entoure le gouvernement de « l'impératrice !..... Sire, votre sagesse saura con-

« cilier les obligations personnelles que vous avez à « S. M. l'impératrice de Russie avec la dignité « de la Pologne. Vous saurez dire à cette sou- « veraine la vérité, et son âme généreuse la com- « prendra ! » En 1794, à l'époque de l'insurrection nationale, Czartoryski se trouvait à Vienne, et obtint de Kosciuszko que la Gallicie ne prendrait point part à cette insurrection; cependant cela n'empêcha pas l'Autriche de participer au partage et à l'anéantissement politique de la Pologne, en 1795. En 1807 et en 1809 il ne prit aucune part aux événements du duché de Varsovie. En 1812 il fut nommé maréchal de la diète confédérée à Varsovie; mais en 1813, le duché étant envahi par les Russes, Adam-Casimir renonça à la vie publique, et se retira dans la belle campagne de Pulawy, sur la Vistule, où les savants, les littérateurs, les artistes recevaient un accueil distingué. Lorsqu'en 1764, Stanislas-Auguste fonda à Varsovie une école militaire dite *Corps des cadets*, le prince Adam-Casimir en avait été nommé directeur. Cette école fut supprimée en 1795, par Catherine.

CZARTORYSKA (*Isabelle*), épouse du précédent, fille du comte de Flemming, Saxon, née en 1743, mourut à Sieniawa, en Gallicie, le 17 juin 1835. Elle s'est fait connaître par son goût pour les arts et pour les lettres. Elle recueillit à Pulawy, dans le *Temple de la Sybille* et dans la *Maison gothique*, de nombreux et précieux souvenirs historiques de la Pologne, et enrichit la littérature polonaise de deux ouvrages : *Diverses idées sur la manière de construire les jardins*, Breslau, 1807, in-4°, *Le Pèlerin à Dobromil*, Varsovie, 1818, in-8°, destinés à l'instruction du peuple, où on trouve les faits mémorables de l'histoire de Pologne propres à éclairer la classe agricole. En 1832, par ordre du czar Nicolas I^{er}, les souvenirs nationaux de Pulawy furent dispersés ou envoyés à Pétersbourg, et le château de Pulawy transformé en un pensionnat de demoiselles.

* CZARTORYSKI (*Adam-Georges*), fils des précédents, ancien ministre de Russie, sénateur palatin du royaume de Pologne, naquit à Varsovie, le 14 janvier 1770. Élevé en Pologne, il termina ses études en France et en Angleterre. En 1795 il prit part à la campagne contre la Russie, dans l'armée de Lithuanie, commandée par Zabiello. En 1795, par ordre de Catherine II, il fut envoyé avec son frère Constantin en otage à Pétersbourg pour conserver leur fortune, et attaché au grand-duc Alexandre-Pavlovitch. En 1797 Paul I^{er} lui donna l'ambassade de Turin. En 1802 Alexandre I^{er} le rappela, et le nomma adjoint au ministère des affaires étrangères. C'est en cette qualité qu'il assista, en 1805, à la bataille d'Austerlitz et en 1807, aux conférences de Tilsit. Il vécut à l'écart en 1812; mais depuis 1813 il suivit Alexandre I^{er} à Vienne et à Paris. Il prit une part active à tous les événements politiques de la Pologne, de 1813 à 1830. En 1831, élu président du gouvernement national polonais, il cessa d'occuper ces fonctions

le 15 août 1831. Enfin, depuis 1832 il partage à Paris le sort de l'émigration polonaise. Lors de la transformation, en 1803, de l'Académie de Wilna en université, le prince Adam-Georges y remplit les fonctions de curateur. Alexandre I^{er}, se déclarant toujours ami de la Pologne, mais la détestant au fond, voulut anéantir l'esprit polonais en Lithuanie et dans les terres ruthéniennes. A cet effet, la police moskovite accusa les étudiants de Wilna d'avoir tramé des mouvements séditioneux. Le prince Adam-Georges prit la défense des prévenus, et n'ayant pas été écouté, il donna sa démission, et fut remplacé par Novossiltzoff, qui dans son rapport au tzar disait « que le prince Czartoryski, occupant pendant vingt ans la « place de curateur de l'université de Wilna, a « fait reculer au moins de cent ans l'amalgame « entre la Lithuanie et la Russie. »

CZARTORYSKI (*Constantin-Adam*), frère du précédent, naquit le 28 octobre 1773. Envoyé comme son frère en otage à Pétersbourg en 1795, il fut attaché à la personne du grand-duc Constantin Pavlovitch; mais en 1800 il le quitta, et revint en Pologne. En 1809 il fut nommé colonel du 16^e régiment d'infanterie du duché de Varsovie, et en cette qualité il fit la campagne de Moscou en 1812. Depuis 1813, où il quitta le service public, il vit retiré à Vienne, en Autriche.

* CZARTORYSKA (*Marie*), sœur aînée des précédents, naquit en 1765, et mourut à Paris, le 21 octobre 1854. Elle fut mariée, le 28 octobre 1784, au prince Louis-Frédéric-Alexandre de Wurtemberg; mais lorsque ce prince, nommé général des armées polonaises, trahissait en 1792 la Pologne au profit de la Russie et de la Prusse, la princesse Marie divorça. Aussi sa mère, en traçant son portrait dans une de ses lettres, disait : « Une âme céleste, un caractère angélique, une « figure charmante, des talents, des vertus, « et bien des malheurs, voilà son histoire. » Le sort voulut que l'unique fils de la princesse, Adam de Wurtemberg, général au service de la Russie, portât en 1831 les armes contre la Pologne et fit bombarder le château de Pulawy, où se trouvaient son aïeule et sa mère! Elle quitta le pays, ses biens furent confisqués; et lorsque le prince de Wurtemberg lui offrit une pension de 20,000 francs, elle lui répondit : « Monsieur, je n'ai pas l'honneur de vous connaître; je n'ai plus de fils, et je tiens peu à la fortune. » Elle s'occupa de littérature, et publia à Varsovie, en 1816 : *Malvina, ou l'instinct du cœur*. Ce roman fut traduit en français et en russe en 1817. Marie Czartoryska était très-charitable envers les Polonais émigrés; et malgré l'amoindrissement de ses revenus, elle fonda en Gallicie un couvent de sœurs de charité.

* CZARTORYSKA (*Anna*), née en 1796, princesse Sapieha, épouse du prince Adam-Georges. Depuis 1832 elle est venue en France, et se voue aux œuvres de bienfaisance envers les émigrés; elle dirige avec une admirable sollicitude et dans sa propre

maison, à l'hôtel Lambert à Paris, un pensionnat de jeunes demoiselles polonaises, filles des émigrés. Nous ne saurions mieux apprécier ce dévouement patriotique de la princesse Anna qu'en citant ici les touchantes et éloquentes paroles de madame George Sand, écrites en 1839, à l'occasion de la vente annuelle polonaise au profit des Polonais malheureux. « Il ya en France environ 5,500 émigrés polonais. De ce nombre 500 vivent sans subsides, des débris de leur fortune; 3,000 travaillent, et sans distinction de rangs, comme, hélas! sans distinction de forces physiques, se livrent aux professions les plus pénibles. Ces proscrits ne se plaignent pas et ne demandent rien. Loin de se croire humiliés, ils portent noblement la misère qui est le partage des durs travaux. Ils remuent la terre sur les grandes routes, ou font mouvoir des machines dans les manufactures. Les fils des compagnons de Jean Sobieski ne sont plus soldats; ils sont ouvriers, pour n'être pas mendiants sur une terre étrangère; 450 autres émigrés suivent l'enseignement de nos savants dans différentes écoles. Mais il reste environ 1,100 personnes, vieillards, femmes et enfants accablés par les infirmités, la misère et le désespoir. Le temps, loin d'adoucir cet amer regret de la patrie, semble avoir rendu plus profond encore le découragement des victimes... Au milieu de ces désastres et de sa détresse, l'émigration a reçu du ciel le secours et la protection d'un ange. La princesse Czartoryska a consacré sa vie au soulagement de tant d'infortunes; elle trouva un moyen tout féminin de se rendre utile et de donner plus que son pain, plus que son sang. Elle donne son temps, sa pensée et son intelligence : le travail de ses mains. »

L. CHODZKO.

Rulhières, *Histoire de l'Anarchie de Pologne*. — Ferrand, *Histoire des trois démembrements de la Pologne*. — Chodzko, *La Pologne illustrée*. — Straszewicz, *Les Polonais et les Polonaises du 29 novembre 1830*. — M. de Loménie, *Galerie des Contemporains*.

* CZAYKOWSKI ou SADYK-PACHA (*Michel*), général polonais au service de la Turquie, naquit en 1808, dans l'Ukraine polonaise. Il combattit les Russes en 1831, comme aide de camp du colonel Charles Rozycki. Émigré en France depuis 1832, il publia plusieurs romans historiques remarquables, tirés de l'histoire polonaise et ruthénienne, et dont quelques-uns ont été traduits en français et en anglais. En 1840 il partit pour Constantinople comme agent du prince Czartoryski, pour les affaires polonaises en Orient. En 1849, après la chute de la Hongrie et la dissolution de la légion polono-hongroise, la Russie insista pour l'éloigner de Constantinople : alors il se fit musulman, obtint le titre de Sadyk-Pascha, et en cette qualité il organisa en 1854 une légion cosaque, composée de cosaques turcs, des Boulgares et des déserteurs polonais et russes de l'armée Gortschakoff. Après l'expulsion des Russes de Boukharrest, Sadyk-Pacha fut nommé commandant de cette ville, et en ce moment (janvier 1855) il

campe avec ses cosaques sur les bords du Pruth, à l'avant garde de la grande armée turque, commandée par Omer-Pacha. L. Ch.

Docum. partit.

* **CZECOROD** (*Jean-Thomas-Pessina DE*), historien morave, né en 1629, mort en 1680. Il a écrit deux ouvrages relatifs aux troubles que les hussites suscitèrent dans la province qu'il habitait, et que le voisinage de la Bohême livra aux incursions de ces sectaires; ils ont pour titre : *Prodromus Moravographiæ, to iest Predchudce Morawopisu w Litomyšli*; 1663, in-8°; — *Mars Moravius, seu bella, seditiones, prælia quæ Moravia hactenus fuit passa*; Prague, 1677, in-fol. G. B.

Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

* **CZECROWICZ** (*Simon*), peintre polonais, né le 22 août 1689, à Cracovie, mort le 21 juillet 1775, à Varsovie. Dès sa première jeunesse il eut un goût marqué pour la peinture; mais appartenant à une famille pauvre, il n'aurait pu peut-être jamais se perfectionner dans son art sans le généreux secours du comte François Maximilien Ossolinski, qui l'envoya à Rome; aussi le vit-on signer plusieurs de ses tableaux : *Simon Czecrowicz, Pol., Dom. Ossol. pictor, Romæ*. Il étudia sous Carlo Maratti, fut distingué par ce maître, et passa de longues années dans la capitale du monde chrétien. Il y remporta des prix à l'Académie de Saint-Luc. De retour en Pologne, on le vit résider tour à tour à Cracovie, Varsovie, Wilna, au château de Podhorce, chez le grand-général Rzewuski, et à Polotsk chez les jésuites; mais il finit par se fixer à Varsovie, où il fonda même une sorte d'école de peinture. Le célèbre Smuglewicz, qui avait épousé sa nièce, fut un de ses élèves. Un dessin correct, un coloris agréable et une composition simple et harmonieuse forment le mérite des tableaux de Czecrowicz; mais ses draperies sont souvent défectueuses et son faire négligé. Stanislas-Auguste Poniatowski, ce Mécène des artistes de son temps, ne favorisa en aucune façon le talent de Czecrowicz; peut-être y avait-il incompatibilité entre les propensions religieuses du peintre et les goûts mondains du roi, car il faut remarquer que Czecrowicz était un homme éminemment religieux et qui n'a presque traité que des sujets sacrés. Les principales toiles de cet artiste se trouvent à Varsovie, chez les Visitandines, les Carmes, les Piaristes et les Capucins; à Cracovie, dans l'église de Sainte-Anne et dans celle des Piaristes à Lubartow (on y remarque surtout son *Martyre de saint Laurent*), à Kielce, dans l'église collégiale, à Wilna, dans la cathédrale et dans plusieurs autres églises; au château de Podhorce, en Gallicie; à Polotsk, enfin, dans l'ancien collège des jésuites. Les connaisseurs admirent particulièrement un *Saint Joseph avec l'enfant Jésus*, chez les Visitandines.

CALIXTE MOROZEWICZ.

E. Rastawiecki, *Słownik malarzow polskich; Varsovie, 1850, 2 vol.*

* **CZELAKOWSKI** (*Franz-Ladislaw*), littérateur allemand, d'origine bohême, né à Strakonice, le 7 mars 1799. Il apprit de bonne heure l'allemand; en 1812 il alla étudier à Budweis, et de 1816 à 1817 à Pisek. Il fit sa philosophie en partie à Linz, en partie à Prague. Destiné à la carrière ecclésiastique, il préféra celle des lettres, et pour la suivre plus facilement, il remplit pendant sept ans les fonctions de précepteur dans une famille noble. En 1841 il fut appelé à la chaire de langue et de littérature slaves de l'université de Breslau. Ses ouvrages sont : *Sammlung Slavischer Volkslieder* (Recueil de Chants populaires slaves); Prague, 1822-27; — *Vermischte Gedichte* (Mélange de poésies); Prague, 1822; — *Sammlung Lithauischer Volkslieder* (Recueil de chants populaires de la Lithuanie); — Une traduction en vers de la *Lady of the Lake* (La Dame du Lac) de Walter Scott; — Une traduction du *De Civitate Dei* de saint Augustin; Prague, 1829-33; — *Nachhall russischer Volkslieder* (Écho des chants populaires russes); — *Nachhall Böhmischer Volkslieder* (Écho des Chants bohémiens); Prague, 1840; — *Centifolien*; Prague, 1840. C'est un recueil de cent petits poèmes consacrés à la gloire de la nation ou à l'amour.

Conversat.-Lexic.

CZELES. Voy. CSELES.

* **CZEPANSKY** (*Jean-Laurent*), théologien polonais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Controversiæ orientalis et occidentalis Ecclesiæ de subjecto potestatis ecclesiasticæ et regimine Ecclesiæ*; Varsovie, 1699.

Walch, *Bibl. theol.*

CZERNY-GEORGES. Voy. GEORGES.

* **CZERWENCKA** (*Wenceslas-Adalbert*), annaliste bohémien, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Splendor et gloria domus Waldsteiniana*; Prague, 1673, in-4°; — *Notitia collegii convict. ad S. Bartholomæum*; ibid., 1674, in-8°; — *Annales et Acta pietatis Habsburgico-Austriacæ part. I, lib. III*; Prague, 1691, in-fol.; — *Synopsis seu argumenta continuationis de Pietate Habsburgico-Austriaca*; Prague, in-fol.

Balbin, *Bohemia docta*, II. — Walch, *Bibl. theol.*

CZERWIAKOWSKI (*Joseph-Raphael*), chirurgien polonais, mort le 5 juillet 1816. Après avoir étudié à Pinsk, il se fit piariste. A Rome, où il se rendit en 1771, il se livra à la pratique chirurgicale à l'hôpital du Saint-Esprit de Saxia. Il vint ensuite à Paris, où il compléta ses connaissances, et en 1779 il fut appelé à la chaire de médecine pratique de l'université de Cracovie. En 1780 il ouvrit des cours d'anatomie, malgré les obstacles et même les dangers que lui suscitaient les préjugés des habitants. Lors de la guerre de l'indé-

pendance polonaise sous Kosciusko, en 1794, Czerwiakowski n'épargna pas ses services dans les hôpitaux. Outre un grand nombre de dissertations, on a de lui : *Chirurgie septimatiqne*, annoncée en douze volumes, dont quatre seulement ont paru ; — *De la nécessité de former de meilleurs chirurgiens*, en langue polonaise ; Cracovie, 1791.

Callisen, *Medicinisches Schriftsteller.-Lexic.*

* **CZETWERTYNSKI** (*Antoine*, prince), castellan de Przemysl, né en 1750, mort à Varsovie, le 28 juin 1794. Longtemps opposé à l'influence russe dans les affaires de la Pologne, il se rallia, en 1791, au parti de Branecki, et il appuya chaudement la confédération de Targowica, qui, sous les auspices de Catherine II, renversa la constitution du 3 mai 1791. Lors de l'insurrection nationale de 1794, et après l'expulsion des Russes de Varsovie, plusieurs traitres à la patrie furent pendus ; Czertwertynski fut de ce nombre. À la suite de cette catastrophe, ses deux filles se rendirent à Pétersbourg. L'une d'elles, Marie-Antonovna, épousa un Russe, Naryschkine, et devint plus tard la favorite de l'empereur Alexandre I^{er}. Il en eut trois filles ; deux moururent toutes jeunes, et la troisième à dix-huit ans, au moment où elle allait se marier : L. CH.

Doc. partic.

* **CZETWERTYNSKI** (*Janus-Joseph*, prince), l'un des meilleurs officiers d'artillerie polonaise, né en Volhynie, le 16 mai 1805, mort en France, le 29 novembre 1837. Élevé au lycée de Krzemienetz, il s'enrôla dans l'armée polonaise en 1821. Dans la nuit du 29 novembre 1830, il embrassa avec chaleur la cause nationale, fut attaché à l'état-major général, et se distingua particulièrement dans les batailles de Dobre, d'Okuniew, de Wawr, de Grochow, de Praga, de Rozan, d'Iganié. Nommé commandant d'artillerie dans l'expédition de Lithuanie, il se distingua aux batailles de Lida, de Wilna, de Plemborg, de Szawle, de Haynowszczyzna (28 mai 1831). Il vint à Paris en 1832, et mourut à Tarbes. L. CH.

Doc. partic.

CZVITTINGER (*David*), biographe hongrois, natif de Schemnitz, vivait à la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle. Il

étudiait à Altorf en Franconie, et il y était détenu pour dettes, lorsqu'il composa l'ouvrage qui a fait sa réputation. Il est intitulé : *Specimen Hungaricæ litteratæ, virorum eruditione clarorum natione Hungarorum, Dalmatarum, Croatarum, Slavorum atque Transylvanorum, vitas, scripta, elogia et censuras ordine alphabetico exhibens ; accedit bibliotheca scriptorum qui exstant de rebus hungaricis* ; Francfort et Leipzig, 1711, in-4°. Le volume se termine par une *Tabella orthographiæ linguæ hungaricæ*. Ce recueil est loin d'être irréprochable ; mais il ne manque ni de méthode ni de clarté, et les compatriotes de Czvittinger applaudirent à cette publication. Parmi les adresses littéraires qu'elle valut à l'auteur, on remarque le petit poème de Conrad Creiling, dont voici le commencement :

Plandite, Pierides, quas maximus irrigat Ister,
Quasque metalliferi Pannonii arva juvant,
Quasque Savus potat, quas claudil ferrea porta
Travus, et Illyrici quas tenet ora maris ;
Jam novus exoritur vestris ex ossibus utor,
In Famæ templum nomina vestra notans ;
Jam Zvittingerus, Davides nomine, doctus
E vestro natus sanguine civis adest,
Qui studet ex Orco manes revocare paternos,
Atque immortales reddere tentat eos.

Les erreurs ou omissions que contient le *Specimen* ont été signalées par Paul Wallaszki, dans le *Conspectus reipublicæ litterariæ in Hungaria* ; Bude, 1808, 2^e éd., et par Jean-Georges Lippisch, dans le *Thorunum Hungarorum, litteris deditorum mater* ; Iéna, 1735, in-4°. Des suppléments annoncés à cet ouvrage, on ne peut indiquer que ceux de Samuel-Guillaume Serpilius, conservés dans la Bibliothèque de Presbourg.

Sax, *Onomast., Uter.*, VI.—Adelung, Supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*.

* **CZYMMERMANN** (*Antoine*), théologien allemand, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Dénoncé au duc de Saxe comme coupable d'avoir administré le baptême en allemand et d'avoir donné la communion sous les deux espèces, il fit paraître un ouvrage intitulé : *Antwort und Entschuldigung an den durchlauchtigen hochgebornen Fürsten und Herrn Georg, Herzog zu Sachsen* ; 1524. Il se pose dans cet ouvrage en fidèle luthérien.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* **DABADIE** (*Jean-Melchior*, baron), général français, né à Castelnau de Magnosc (Hautes-Pyrénées), le 6 janvier 1748, mort à Paris, le 8 mars 1820. Lieutenant à sa sortie de l'École de Mézières (1^{er} janvier 1770), il fut pourvu du grade de capitaine le 1^{er} janvier 1777, et fit la campagne d'Amérique de 1780 à 1782, époque à laquelle il rentra en France. Désigné (1793) pour prendre le commandement du génie à l'armée de l'ouest, il se distingua à la prise du château de Chemillé ainsi qu'à l'attaque de celui de Saumur, où il tomba au pouvoir des Vendéens. Chef de bataillon (16 décembre 1793), il fut chargé du rétablissement des fortifications de Nieuport, et les services qu'il rendit le firent élever au grade de chef de brigade le 27 février 1796. Directeur des fortifications (1^{er} août 1799), il passa l'année suivante à l'armée de réserve, et se trouva à l'attaque du fort de Bard, à l'affaire de San-Giuliano, se distingua au siège de Peschiera, et fut employé à la grande armée de 1805 à 1806. Général de brigade (8 mars 1807), il servit en Espagne jusqu'en 1812; appelé en France pour remplir les fonctions d'inspecteur général du génie, il fut mis à la retraite en 1815.

A. S....Y.

Moniteur, 1820, p. 307-1268. — *Archives de la guerre. — Victoires et Conquêtes*, t. XIII, XVIII.

* **DABADIE** (*Louise Zulmé LEROUX*, M^{me}), cantatrice française, née à Paris, le 20 mars 1804. Admise au Conservatoire de Musique le 9 juillet 1814, elle fit de rapides progrès dans l'étude du solfège et du chant. C'était l'élève préférée de Plantade, l'un des plus habiles professeurs à cette époque. Les débuts de M^{lle} Leroux à l'Académie royale de Musique eurent lieu le 31 janvier 1821; elle obtint un brillant succès, dans le rôle d'Antigone, d'*Oedipe à Colonne*. Engagée pour doubler M^{me} Branchu et M^{me} Grassari, elle soutint heureusement ce partage, et prit les premiers rôles lors de la retraite de M^{me} Branchu. En 1822 elle épousa Dabadie, chanteur distingué, qui avait débuté en 1819 à l'Académie royale de Musique, par le rôle de Cinna, dans *La Vestale*. L'éclat et la pureté de sa voix, l'excellence de la méthode qui lui avait été enseignée, en firent pendant quelques années une remarquable cantatrice. Tout promettait à M^{me} Dabadie un bel avenir; mais, soit par excès de zèle, soit par fatigue, sa voix subit une altération qui la contraignit à une retraite prématurée, en 1838.

A. JADIN.

Biographie théâtrale.

* **DABCHÉLYM** ou **DISALEM**, prince indien, vivait dans la première partie du onzième siècle de l'ère chrétienne. En 1025, Mahmoud le Ghaznévide, après avoir détruit le temple de Jomnath et achevé la conquête de Guzarate, se décida à reprendre le chemin de Ghazna, et résolut de confier le gouvernement de la province conquise à un vice-roi indigène. Son choix s'arrêta sur le brahme Dabchélym. Celui-ci passait pour descendre d'un ancien roi des Indes, du même nom, contemporain de Houschenk, second roi des Perses. Ce Dabchélym, personnage mythique, figure dans le *Pancha tantra*, et ce fut à la popularité de ce fameux recueil d'apologues que le brahme Dabchélym dut la couronne du Guzarate. Il ne la garda pas longtemps: un de ses parents ayant revendiqué le trône les armes à la main, Dabchélym, inhabile à la guerre, implora l'assistance de Mahmoud, qui s'empara du rebelle et l'envoya au souverain du Guzarate pour être enfermé, selon l'usage, dans une grotte obscure pratiquée à cet effet sous le trône même du monarque. Celui-ci se rendit au-devant du prisonnier. Voyant qu'il n'arrivait point, il se mit à chasser. La chaleur l'obligea bientôt de chercher l'ombre pour se reposer. Sentant que le sommeil le gagnait, il se mit sur le visage un mouchoir de soie rouge pour se garantir des insectes. Un oiseau de proie prit ce mouchoir pour de la chair, et fondant sur le visage du roi, lui creva les yeux à coups de bec. Cet événement fut regardé par la suite du prince comme un arrêt du ciel qui le déclarait incapable de régner. On mit donc Dabchélym dans le cachot préparé pour le prisonnier, et on plaça celui-ci sur le trône. Ces faits sont plus dignes de figurer dans le *Pancha tantra* que dans l'histoire. Un poète perse en a tiré la moralité suivante: « Tel qui creuse un précipice sur le passage d'autrui, prépare souvent un abîme qui l'engloutit lui-même. »

D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*. — Mohammed Rasin-Ferishta, *Histoire de l'Hindoustan depuis les temps les plus anciens jusqu'au règne d'Akbar*, traduit du persan en anglais par Alex. Doro; Londres, 1768, 2 vol., in-4°. — Wilson, *Analytical Account of the Pancha tantra*, dans les *Transactions of the Royal Asiatic Society*; Londres, 1827, t. 1.

* **DABERNA** ou **FERNA** (*Giuseppe*), théologien sicilien, né à Camerata, en 1599, mort en 1677. Il était capucin. On a de lui: *Dissertazione della scienza per bene finire*; Messine, 1652; — *Harmonia della Biblia*; Messine, 1656; — *Trattato degl' Ceremonie*

cre per celebrare la Messa e recitare il of-
ficio divino; Palerme, 1669; — *Il Vocabulario
osciano*; — quelques ouvrages de piété, en ita-
n.

Bernard de Bologne, *Bibl. Capuc.*, in-4°. — Dupin, *Ta-
des Auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*,
2482. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **DABILLON** (*André*), théologien français,
mort vers 1664, à Magné (Saintonge). Il fut
suite quelque temps, et quitta son ordre pour
ivre Jean Labadie dans ses missions en Pir-
rdie. Dabillon ne partagea ni les erreurs ni
les désordres de son compagnon : il rompit avec
Labadie lorsque celui-ci eut abandonné le catho-
licisme. Dabillon devint grand-vicaire de Cau-
martin, évêque d'Amiens, puis curé de l'île de
Magné. On a de lui : *La Divinité défendue con-
tre les athées*; — *Le Concile de la grâce, ou
flexions théologiques sur le second concile
Orange et le parfait accord de ses déci-
sions avec celles du concile de Trente*, etc.; le
recueil des œuvres de Dabillon a été imprimé à
Paris, 1645, in-4°. C'est à tort que Dupin, dans
son *Histoire ecclésiastique du dix-septième
siècle*, attribue ces ouvrages à de Barcos, neveu
de Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-
Jean.

Blacron, *Mémoires*, XX, 150. — Richard et Giraud,
Bibliothèque sacrée. — Feller, *Dictionnaire historique*.
Briquet, *Histoire de la ville de Niort*.

* **DABIR**, roi d'Églon, mort en l'an 2574 du
monde (1451 ans avant J.-C.). Il fut un des
autres rois qu'Adonibesc réunit contre Josué,
chef du peuple hébreu. Josué, ayant enfermé
les princes dans une caverne, les fit mourir après
avoir taillé en pièces leurs troupes. C'est en
cette occasion que, suivant l'Écriture, il arrêta
le soleil pour avoir le temps de tuer un plus
grand nombre d'ennemis.

Josué, cap. 3 et 10. — Usher, *Annales*.

DABONDANCE (*Jehan*). Voy. ABUNDANCE.

* **DACE** ou **DACIUS** (Saint), évêque de Milan,
mort en février 552. Il fut appelé au siège épis-
copal de Milan en 527. Il exhorta les habitants
de cette ville à se défendre contre les Goths;
amoina la ville fut prise, et, selon Procope,
plus cent mille personnes y furent massacrées.
Dace se réfugia à Corinthe, où, d'après les dialo-
gues de saint Grégoire, il délivra une maison des
êtres surnaturels qui la hantaient. Dace alla
suite à Constantinople : l'empereur Justinien,
qui avait publié une constitution préjudiciable
au clergé, voulut l'obliger à la signer; mais le
État s'y refusa fermement. On a attribué fau-
sivement à saint Dace une chronique manuscrite
posée dans la bibliothèque de Milan. Cette
ronique porte en effet le nom de Dacius, mais
le titre est écrit d'une main beaucoup plus ré-
cente : elle est de différentes écritures et de dif-
férents auteurs; la première partie est écrite par
Arnulphe, la seconde par Arnulphe, et la troi-
sième par Landulphe le jeune. D'ailleurs, ce
manuscrit contient l'histoire de l'église de Milan

depuis le huitième siècle jusqu'à l'an 1067; il est
donc de beaucoup postérieur à la mort de Dace.
Il est possible que cet évêque ait laissé une
chronique, mais on n'en possède qu'un frag-
ment du cap. x; il y est question de l'hymne *Te
Deum laudamus*. On a aussi une lettre de
Cassiodore à Dacius. Saint Dace figure dans le
catalogue des saints au 14 janvier.

Victor, *Chronic*. — Saint Grégoire, *Dialog.*, lib. III,
cap. 4. — Cassiodore, lib. XII, *Varie Epistolæ*, 27. —
Baronius, *Annales*, 538. — Bellarmin, *De Scripturis
ecclesiasticis*. — Vossius, *De Hist. Lat.*, lib. II, cap. 19.
— Procope, *De Bello Italico, adversus Gothos gesto*,
lib. II. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

DACE (Maître Pierre de) ou **PETRUS DE
DACIA**, philosophe et astronome danois, vi-
vait en 1326. Son nom de *Dace* ou *Dacia* lui
fut donné de celui de sa patrie, le Danemark.
En 1275 on avait élevé sur les terres de l'abbaye
de Sainte-Geneviève de Paris un établissement
destiné aux étudiants danois; cet établissement
porta longtemps le nom de *Collège de Dace*;
maître Pierre en fut un des premiers recteurs.
Selon Trithème, il se distinguait par son élo-
quence et ses connaissances en grec. En 1326
l'université de Paris le choisit pour recteur.
Maître Pierre se montra digne de cette distinc-
tion en défendant avec énergie les privilèges de
l'université contre les prétentions du clergé pa-
risien. On a de lui divers ouvrages sur l'astrono-
mie, entre autres : *De Calculo seu computo*, etc.,
imprimé dans les *Scriptores Rerum Danica-
rum*, t. VI, et plusieurs manuscrits faisant partie
de la bibliothèque de Copenhague.

Trithème, *Opera historica*. — Gessner, *Bibliotheca
univ.*

DACH (*Jean*), peintre allemand, né à Cologne,
en 1556, selon de Piles, en 1566, au dire de
Descamps, confirmé par Siret, et mort en 1650.
Il fut ainsi nommé, dit de Piles (*Abrégé de la
Vie des Peintres*), parce que son père était d'Aix-
la-Chapelle (en allemand *Aachen*). Tous les bio-
graphes le font élève de Barthélemy Spranger;
mais Houbracken et Campo Weyerman le font
étudier sous ce peintre en 1556, date également
impossible, qu'on la rapproche de l'âge de l'élève
ou de celui du maître, qui né en 1546 ne pou-
vait dix ans après enseigner aux autres ce qu'il
commençait à peine à étudier lui-même. Dach
alla jeune en Italie, comme presque tous les
artistes de ce temps. A son retour en Allemagne,
ses talents et ses qualités personnelles le firent
prendre en affection par l'empereur Rodolphe II,
fils de Maximilien. Ce prince, qui, au dire de
M. Alfred Michiels, s'était pris d'un amour tar-
dif pour la peinture, avait alors autour de lui,
et sous la direction de Spranger, toute une co-
lonie d'artistes, parmi lesquels brillaient à di-
vers titres Georges Hoefnagel, Ambroise Breu-
ghel, Roland Savery et les frères Jean et Gilles
Sadeler. L'empereur chargea Jean Dach d'aller
en Italie, avec le Bernois Joseph Hains, lui
dessiner les plus beaux antiques et lui copier

les tableaux les plus remarquables. Il dut s'acquitter avec honneur de sa mission, puisqu'il eut à peindre, à son retour, un grand nombre de tableaux qui eurent beaucoup de succès à la cour de Vienne : succès dont il faut pourtant se défier, quand on songe que la manière tourmentée et exagérée de Barthélemy Spranger avait alors la vogue en Allemagne et un peu aussi ailleurs. Quoi qu'il en soit, Jean Dach vécut longtemps dans l'intimité des grands, estimé pour son talent et son caractère, et mourut à Vienne, « riche d'argent et non d'années, » selon l'expression de Campo Weyerman. Cet historien dit avoir vu dans la collection d'un M. Simonis, collection vendue en Angleterre vers 1720, un grand nombre des dessins faits en Italie par Jean Dach pour l'empereur. Ils sont, dit-il, hardis et bien travaillés : jugement confirmé par Descamps en ces termes : « Les contours en sont fermes et élégants, et le crayon artistement manié. »

JULES KERGMARD.

De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres*. — Descamps, *Vies des Peintres*. — M. ALF. Michiels, *Études sur l'Allemagne*.

DACH (*Simon*), poète allemand, né à Mémel, en Prusse, le 29 juillet 1605, mort le 15 avril 1659. Il étudia la philosophie et la théologie à Königsberg. Attaché en 1633 à l'école du chapitre, il en fut nommé recteur en 1636. Encouragé par quelques succès poétiques, il profita de la présence de l'électeur Frédéric-Guillaume le Grand à Königsberg en 1638 pour lui présenter une pièce en vers, qui lui valut la chaire de poésie vacante à l'université. Quelque temps après le poète ayant demandé un petit champ à l'électeur, celui-ci lui fit don de la terre de Cuxheim. Il se maria en 1641, épuisa ses forces par un travail continu et de longues veilles, et mourut de phthisie. Dach était de l'école d'Opitz ; sa diction est simple, ses vers corrects et purs. Il se distingua surtout dans la poésie religieuse lyrique, et ses chants ecclésiastiques jouirent longtemps d'une grande estime. La femme de Dach recueillit, dans une édition très-incomplète, plusieurs poésies de son mari, sous le titre : *Churbrandenburgische Rose, Adler, Löwe und Scepter von Simon Dachen poetisch besungen* (La rose, l'aigle, le lion et le sceptre de l'électorat de Brandebourg chantés par Simon Dach) ; Königsberg, 9 vol. in-folio, sans date ; plusieurs poésies détachées de ce poète se trouvent dans l'*Anthologie* des poésies de Hoffmannswalden et autres poètes de cette époque ; Leipzig, 1697-1709, 6 volumes.

SUCKAU.

Arnold, *Historie der Königsbergischen Universität*. — Wille, *Mémor.* — Loussan, *Gedächtnissrede auf den grossen preussischen Dichter Simon Dach* ; Königsberg, 1759, in-4°. — Gebauer, *Dach und seine Freunde* ; Tübingue, 1828.

DACHERI (*Dom Luc*). Voyez **ACHERI**.

DACHKOFF. Voyez **DASCHKOFF**.

* **DACHS** (*Frédéric-Bernard*), hébraïsant néerlandais, vivait dans la première moitié du

dix-huitième siècle. On a de lui : *Codex mudicus Succa* ; Utrecht, 1726, in-4°.

Adélung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* **DACHSEL** (*Georges-Christophe*), hébraïsant et théologien allemand, natif d'Alt-Leis, mort à Geringswald, en 1742. Il étudia à Leipzig prit ses grades, devint ministre à Teclenbourg en 1712, et à Geringswald en 1729. Ses ouvrages sont : *Disputatio de unctione Elisæi ad I*, 1719, 16 ; Leipzig, 1708, in-4° ; — *Biblia hebræa accentuata* ; ibid., 1729, in-4°.

Adélung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* **DACHTLER** (*Gottlieb*), poète satirique, vivait à la fin du seizième siècle. Il était greffier à Strasbourg, et se fit connaître par quelques épiques en prose dirigés contre les jésuites, qui eurent une certaine vogue. Dans sa *Lettre jesuitica*, Francfort, 1611, in-4°, il compare les jésuites à un serpent qui prend une peau humaine, et il veut montrer que leur ordre est une transformation des moines mendiants.

G. B.

J. Deckher, *De Scriptis adespotis et pseudopigraphis*, 1681, p. 336.

DACIANO (*Joseph*), médecin illyrien, de Tolmezzo (Frioul), en 1520, mort en 1577. Il était fils d'un ouvrier tailleur, et étudia la médecine à Udine. Ses progrès lui méritèrent la protection des magistrats, qui lui accordèrent un secours, avec lequel il put parcourir les principales écoles de l'Europe et se perfectionner dans son art. De retour dans sa patrie, il fut nommé médecin de la ville, avec un traitement proportionné. Ces avantages excitèrent la jalousie de ses confrères, qui tentèrent de l'empoisonner avec de la céruse et du sublimé corrosif mêlé de la pâte de froment ; mais il reconnut le poison et se tint en garde contre de nouvelles tentatives. Daciano, l'un des premiers, a su distinguer la peste bubonique des fièvres contagieuses, avec lesquelles on la confondait alors : il en a déterminé les signes caractéristiques. Il employait avec succès les contre-stimulants dans les affections contagieuses, et dès le principe de la maladie prescrivait la saignée, l'application des sangsues, les scarifications, etc. Ce moyen de traitement réussit surtout dans l'épidémie qui dura de septembre jusqu'en octobre 1560, et il obtint par les soins de nombreuses guérisons. On a de Daciano *Trattato della Peste e delle Petecchie, nel quale s'insegna il vero modo che si deve tenere per preservarsi e curare ciascuno opposto di tali infermità*, etc. ; Venise, 1577, in-4°. Cet ouvrage est très-rare ; le docteur Marcolini a publié un extrait intéressant dans son livre intitulé : *Delle principali Febbri tifiche di Udine nel secolo XVI, e di una operetta del dottor Daciano* ; Udine, 1817, in-4°. Daciano a composé quelques poésies latines et italiennes dont plusieurs ont été imprimées dans la *Collezione encomiastica di Salome della* Venise, 1568.

S. M.

Van der Linden, *De Script. medicis.* — Feller, *Biographie universelle*, edit. Weiss.

DACIER (André), traducteur français, né à Saumur, en 1651, mort le 18 septembre 1722. Il était fils d'un avocat protestant, qui lui fit faire ses premières études dans sa ville natale, d'où il envoya à Saumur pour les y compléter auprès d'un savant Tanneguy-Lefèvre (*voyez ce mot*), alors occupé de l'éducation de sa fille. Unis dès lors par les mêmes goûts et par les mêmes études, les deux élèves le furent, en 1683, par un mariage; ce qui fit dire à Basnage que c'était « le mariage du grec et du latin, » langues que les deux époux possédaient en perfection. Deux ans après, l'un et madame Dacier abjurèrent la religion protestante. Le duc de Montausier, instruit de leur mérite, les avait depuis plusieurs années inscrits l'un et l'autre sur la liste des savants chargés de traduire et de commenter les classiques *pour l'usage du dauphin*. Nommé garde des livres du cabinet du Louvre, puis admis à l'Académie des Inscriptions en 1693, Dacier fut reçu à l'Académie Française vers la fin de la même année, et en devint secrétaire perpétuel en 1713.

On a de lui d'excellents commentaires, et beaucoup de traductions d'auteurs grecs et latins. Mais ces dernières étaient en général peu propres à réconcilier ses éternels ennemis, les parsons des modernes, avec cette antiquité pour laquelle il professait un culte enthousiaste. Amoureux des auteurs qu'il interprétait, il était incapable d'y apercevoir un défaut, et, pour dissimuler leurs imperfections, il soutenait les plus étranges paradoxes. D'autres fois, il se laissait aller à des interprétations singulières, que Boileau appelait *les révélations de M. Dacier*. Un homme d'esprit l'a caractérisé en disant : « Il connaissait tout des anciens, hors la grâce et la mesure. » Un autre disait de lui, « que c'était un gros mulet chargé de tout le bagage de l'antiquité ». Cependant, on estime encore aujourd'hui, et à bon droit, ses éditions de *Publius Fes- tus* et de *Valerius Flaccus (ad usum delphini; Paris, 1681, et Amsterdam, 1699)*; sa traduction et ses commentaires d'*Horace (1681-1689, 10 vol. in-12)*; ses traductions de *Platon (Paris, 1699, 2 vol. in-12)*, et des *Vies des hommes illustres de Plutarque (Paris, 1721, 10 vol. in-4°, réimp. en 10 vol. in-12)*. Nous citerons encore celles du *Manuel d'Épictète; Paris, 1715, 2 vol. in-12*; de la *Poétique d'Aristote*; et de quelques écrits d'Hippocrate; Paris, 1697, 2 vol. in-12.

Nicéron, *Mémoires*, III. — Desessarts, *Les Siècles littéraires*.

DACIER (Anne Lefèvre, madame), femme érudite, épouse du précédent, naquit à Saumur, en mars 1654, et non en 1651, comme on l'a dit, et mourut le 17 août 1720. Elle était fille du célèbre humaniste Tanneguy-Lefèvre, qui réunissait l'esprit à l'érudition, et que son profond respect pour l'antiquité n'empêchait pas d'être un homme à idées neuves et originales. Heureusement douée

et pleine d'ardeur pour la science, on peut croire que Mlle Tanneguy-Lefèvre saisit avidement les nombreuses occasions de s'instruire qui s'offraient à elle dans la maison de son père. Présente aux doctes et habiles leçons que celui-ci donnait à son fils, elle écoutait silencieusement, en s'occupant de travaux domestiques, et ne laissait rien échapper de ce qu'elle entendait. Ses biographes ont raconté comment elle trahit un jour, devant le père ravi, en soufflant une réponse à son jeune frère, ses talents pour les études classiques et les progrès qu'elle avait déjà faits dans ces connaissances, si peu attrayantes d'ordinaire pour l'esprit des femmes. Dès lors Tanneguy-Lefèvre donna tous ses soins à l'éducation de sa fille, et il n'eut pas à s'en repentir : en peu de temps elle apprit assez de latin et de grec pour pouvoir comprendre les auteurs des deux langues. Bientôt même l'élève égala son maître, et si elle n'eut jamais cette libre allure de l'esprit, cette vivacité de l'imagination paternelle, qui n'étaient pas dans sa nature, elle les compensa par d'autres qualités, plus solides peut-être.

Quand Tanneguy-Lefèvre mourut, en 1672, la jeune Anne trouva dans les illustres amis de son père, entre autres dans Chapelain et Huet, de zélés protecteurs. Elle alla habiter Paris, où le duc de Montausier, qui présidait à l'éducation du dauphin, confia à ses soins, sans doute d'après les conseils de Huet, les éditions de quelques classiques anciens, *ad usum delphini*. Malgré ses scrupules, soulevés par une modestie sincère, elle finit par accepter cette tâche, dont elle s'acquitta avec autant de promptitude que d'érudition. En 1674, l'année même où elle venait déjà de se faire connaître par l'édition de Callimaque, accompagnée de scolies grecques, d'une traduction latine et de notes critiques, elle devança tous ses collègues, en publiant Florus, qui fut bientôt suivi d'Aurelius Victor et d'Eutrope, également *ad usum delphini*, avec des notes et des commentaires. Tous ces travaux lui valurent des gratifications du roi, et bientôt après une pension, encouragements qui redoublèrent encore son zèle. Elle fit suivre et entre-mêla ces éditions, pour ainsi dire officielles, de celles de plusieurs autres auteurs, grecs et latins; elle donna ainsi le théâtre de Térence, et quelques pièces de Plaute, qu'elle lui préférât de beaucoup, en dépit de Montaigne, qui taxe de *bestise et de stupidité barbaresque* ceux qui ont ce mauvais goût : après l'*Amphytrion* de Molière, elle avait même préparé une dissertation dans le but de prouver que l'œuvre de Plaute est bien supérieure; mais elle la supprima en apprenant que le grand comique travaillait à ses *Femmes savantes*. Quant à sa traduction de Térence, on dit qu'elle avait cru devoir déplacer des scènes et même des actes dans plusieurs pièces, et que la découverte postérieure d'un manuscrit de la Bibliothèque royale

donna entièrement raison à ses conjectures. Elle fit aussi pour Aristophane ce qu'elle avait fait pour les deux poètes latins : c'était la première fois, qu'on traduisait cet auteur en français, et c'était bien à elle que ce travail revenait de droit, car elle avait poussé la passion pour Aristophane jusqu'à lire certaines de ses pièces deux cents fois avec le même plaisir : c'est elle qui le déclare.

Au milieu de cette vie active, elle épousa, en 1683, M. Dacier, qu'elle avait connu et remarqué pendant qu'il était élève de son père. On a fait ingénieusement remarquer que déjà auparavant ils avaient plaisir à se témoigner une estime réciproque dans leurs écrits, toutes les fois que l'occasion s'en présentait, comme pour préluder à leur union, s'envoyant, ainsi que dit M. Sainte-Beuve, *un sourire à travers leurs commentaires*. Cette alliance, dont rien ne troubla la sérénité, fut fertile en travaux solides, où M^{me} Dacier prit une part des plus importantes : il n'est pas un ouvrage parmi ceux que donna M. Dacier depuis son mariage, où l'on ne sente cette heureuse influence, qui fit dire à Boileau que dans les productions d'esprit qu'ils firent en commun, c'est la femme qui fut le père. Deux ans après leur union, en 1685, les deux époux, qui étaient nés dans la religion protestante, se convertirent solennellement au catholicisme. Cette conversion eut lieu avant la révocation de l'édit de Nantes, et semble avoir été sincère et complètement désintéressée : ils s'étaient retirés à Castres, patrie de M. Dacier, et parvinrent à entraîner dans leur conversion celle d'une grande partie de la ville. Cependant les travaux du docte couple n'avaient pas été interrompus. Après de longs préparatifs, M^{me} Dacier publia (1699-1711) l'œuvre qui est restée son principal titre de gloire, la traduction de *Illiade*, accompagnée de notes fort savantes, et précédée d'une remarquable préface, où elle explique son dessein et les obstacles qu'elle a rencontrés. Cette traduction se répandit promptement en Europe, et lui valut de nouvelles marques de considération. Déjà auparavant, peu de temps après son mariage, l'Académie des *Ricovati* de Padoue l'avait reçue dans son sein : cette fois la reine Christine de Suède la fit complimenter, et s'efforça en vain de l'attirer à sa cour.

M^{me} Dacier avait eu de son mariage un fils et deux filles, dont elle dirigeait l'éducation avec le plus grand soin. Le fils promettait de marcher dignement sur les traces de ses parents ; il se distinguait par son ardeur pour l'étude de l'antiquité et des langues anciennes, dérochant les auteurs qu'on voulait lui soustraire, lisant en cachette, dit-on, Hérodote et Polybe, qu'il était déjà capable d'apprécier ; mais il mourut à peine âgé de onze ans. Des deux filles, l'une prit le voile à Longchamps ; l'autre lui fut enlevée, comme son fils, vers sa dix-huitième année. M^{me} Dacier, inconsolable, lui consacra, dans la préface de son *Illiade*, une page touchante,

où elle s'abandonne à sa douleur de mère, qui la montre sous un jour tout à fait nouveau. Mais toutes ces pertes ne purent la détourner de ses travaux favoris ; elle s'y livra avec une ardeur nouvelle, comme pour leur demander de nouvelles consolations. En 1714, La Motte avait publié vers un abrégé incolore de l'*Illiade*, qu'il présentait comme une traduction, quoiqu'il ne fut pas un mot de grec ; et, ayant mis en tête un long discours sur Homère, où il essayait de prouver que le plan, les caractères, la mythologie, et en un mot, le poème entier étaient défectueux. M^{me} Dacier ne put contenir son indignation à ce blaspème : elle descendit dans la lice, armée de pied en cap. Ainsi se réveilla la guerre des anciens et des modernes, assoupie depuis une quinzaine d'années. M^{me} Dacier avait pour cela avec La Motte quelques engagements d'amitié. (Lui-ci, homme adroit et plein de ressources, avait adressé autrefois une ode fort louangeuse sur son *Anacréon*, peut-être dans le but de gagner d'avance ; il lui avait lu en outre sixième chant de sa prétendue traduction, M^{me} Dacier, qui ne soupçonnait pas son dessein, n'y voyant qu'un hommage mérité rendu au poète grec, lui avait tenu compte de cette bonne intention, et l'avait même complimenté sur son ouvrage, comme La Motte le lui rappela malignement plus tard. Mais quand il n'y eut plus de moyen de s'aveugler sur le projet de son ancien ami, rien ne put la retenir, et l'année même celui-ci avait publié son *Illiade*, elle lui répondit par le *Traité des causes de la corruption du goût*, véhément plaidoyer qui amena une riposte spirituelle et polie. Aussi Voltaire a-t-il dit qu'il semblait que l'ouvrage de M^{me} Dacier fût d'un savant, et celui de La Motte d'une femme d'esprit. Ce dernier s'était donné la supériorité de la forme et du bon ton ; et c'était beaucoup, en France surtout, pour la masse du public, qui juge plutôt sur les apparences que sur le fond même de la question. Toutefois les deux adversaires se réconcilièrent un peu plus tard, en 1716, par l'entremise de quelques amis communs, tout en gardant leur opinion sur chacun de son côté ; seulement, ils évitèrent de se mesurer de nouveau directement l'un contre l'autre. Ce fut M. de Valincourt qui opéra, le 3 avril 1716, ce rapprochement, dans un soupé dont les Mémoires de M^{me} de Staal-Delaunoy nous ont donné le récit.

Mais la guerre ne s'était pas bornée à M^{me} Dacier avait eu d'autres adversaires encore à combattre : tel fut l'abbé Terrasson, le géomètre, contre lequel elle se borna à une légère escarmouche dans la préface de sa traduction de l'*Odyssee*, laissant à son mari le soin de lui répondre plus longuement. En voyant ces deux époux rompre ainsi des lances côte à côte pour l'antiquité, qui ne songe involontairement Odoard et Gildippe, ce couple héroïque, que Tasse nous montre s'escrimant de concert contre

Sarrasins? M^{me} Dacier eut même à défendre un poète contre quelques-uns de ceux qui avaient la prétention d'être ses partisans et de combattre pour lui. Ainsi, lorsque le père Harquin eut publié cette étrange *Apologie d'Homère* dans laquelle il donnait du sujet et du but de l'Iliade une explication nouvelle, qui était ridicule et qui lui semblait admirable, l'infatigable M^{me} Dacier se hâta de répondre à ce panégyrique promettant, et quelques jours lui suffirent pour cette rude besogne. On ne peut se défendre d'une certaine admiration pour ce zèle juvénile désintéressé, que la fatigue ne rebuta pas et que ne put glacer la vieillesse. M. Dacier remissait au Louvre la charge de garde des livres du cabinet; par une exception honorable, l'illustre savante devait avoir la survivance de cette charge. Mais sa mort, arrivée deux ans avant celle de son mari, par suite d'une attaque d'apoplexie, empêcha de jouir de cette distinction. Elle fut enterrée à Saint-Germain l'Auxerrois; l'abbé Fracastor fit une élégie en son honneur, et La Motte composa son épitaphe en vers.

La modestie de madame Dacier égalait son mérite. Un seigneur allemand insistait, un jour, pour qu'elle s'inscrivit sur son album; elle finit par céder, et mit au-dessous de son nom cette sentence de Sophocle : *Le silence est l'ornement des femmes*. Elle était très-charitable, d'un caractère simple et aimable; agréable dans la conversation, quoiqu'elle ne fût nullement connue du monde. Si elle se laissait trop emporter dans ses savantes polémiques, ce fut par un amour exagéré et exclusif pour les anciens, et étaient à ses yeux de vraies divinités : sur ce point-là elle n'entendait pas raison; on ne pouvait y toucher sans commettre un crime d'état et un sacrilège. Elle avait fait de leur cause une cause personnelle; outrager leur gloire, c'était insulte elle-même. Son amour pour tout ce qui venait de l'antiquité faillit un jour lui faire empoisonner ses convives avec le brouet spartiate, qu'elle leur servit. On sait aussi l'anecdote racontée par Vignol. Marville et le *Bolexana*. Des deux lisait un jour chez les doctes époux sa satire de *L'Équivoque*. On applaudit d'abord; mais vers qui disait de Socrate :

Très-équivoque ami du jeune Alcibiade.

M^{me} Dacier, dont l'aveugle superstition ne voulait reconnaître aucun défaut, littéraire ou moral, à ces anciens, se révolta, et pria Boileau de changer le passage. Le satirique s'y refusa, et ne put achever la lecture de sa satire.

Dans la préface de sa traduction de *Callimaque*, dans son premier ouvrage, elle a pris soin de justifier le père de l'éducation savante qu'il lui avait donnée : elle l'a fait assez rondement, suivant le ton habituel que prenait la discussion dans ses livres; car il est à remarquer que cette femme, naturellement douce et bonne, était dans la critique des allures fort viriles;

qu'elle passait à travers la politesse de son siècle sans s'y assujettir entièrement, et qu'elle conserva quelque chose du seizième siècle, non-seulement dans son style et sa langue, qui retardent un peu sur son temps, mais dans la vivacité et l'emportement de sa polémique. « Notre sexe lui doit beaucoup, a dit M^{me} de Lambert dans ses lettres; elle a protesté contre l'erreur commune qui nous condamne à l'ignorance. Les hommes, autant par dédain que par supériorité, nous ont interdit tout savoir; M^{me} Dacier est une autorité qui prouve que les femmes en sont capables. » Ce fut elle en effet qui ouvrit la carrière où nombre d'autres la suivirent, sans aller aussi loin qu'elle.

M^{me} Dacier avait débuté par des travaux modestes, mais d'une utilité réelle. Sans doute, il ne faut pas chercher dans ses traductions de *Plaute*, de *Térence*, d'*Aristophane*, des types parfaits du genre; la critique, aujourd'hui surtout, peut y trouver bien des défauts à reprendre. Toutefois, si l'on a fait beaucoup mieux depuis, c'est précisément parce qu'on a pu profiter de ces premiers travaux, qui ouvraient la voie et rendaient la tâche plus facile. Ces traductions, d'ailleurs, étaient d'une élégance relative; c'étaient autant d'exercices qui la préparaient fortement à sa traduction d'*Homère*, dont elle devait mieux sentir la force abondante et la grandeur soutenue, qu'elle n'avait pu comprendre la grâce, la verve et l'esprit des auteurs par qui elle avait commencé. Aussi sa version de l'Iliade, qu'elle a écrite, comme elle le déclare elle-même, non pour ceux qui peuvent lire l'original, mais pour ceux qui ne savent pas le grec, est-elle encore une des meilleures que nous ayons. C'est une œuvre d'étude, de travail sérieux, de conscience et de bonne foi : il s'en faut de beaucoup sans doute que ce soit là Homère; mais il y a quelque chose de l'esprit homérique, un coin de sa naïveté, parfois de sa grandeur simple et forte; et si l'on pouvait en la lisant oublier l'original, on y trouverait plus de qualités encore. Malheureusement à ces qualités se mêlent de graves défauts, tantôt l'abus de la périphrase, tantôt des anachronismes de traduction, qui prêtent aux personnages héroïques des formules de style toutes modernes, et en font quelquefois des espèces de gentilshommes et de marquis français; tantôt des accès de trivialité étrange, touchant de près à des phrases guindées et prétentieuses. En répondant à la préface de *l'Iliade* de La Motte, elle donna à son livre un titre général, afin qu'il eût encore son but et son utilité en dehors des circonstances. Mais ce titre : *Les Causes de la corruption du goût*, est plus ambitieux que vrai; et l'ouvrage n'est en réalité qu'une réutation de La Motte, dont elle reprend les objections dans leur ordre, pour répondre à chacune d'elles, avant de passer à l'examen de sa traduction. Elle crut peut-être faire de la couleur locale, en imitant la politesse

des héros d'Homère; mais autres temps, autres mœurs. Elle semble d'abord vouloir traiter son adversaire avec quelque déférence; bientôt pourtant l'indignation l'emporte, et elle l'injurie largement, après avoir déclaré qu'elle ne l'injuriera pas. La prévention l'aveugle: elle refuse de rendre justice même aux qualités véritables de la préface qu'elle attaque; on voit que c'est un parti pris de sa part de ne vouloir pas laisser subsister une seule des observations de La Motte. Son principal défaut dans tout cet ouvrage est donc de ne rien admettre en dehors des anciens, de trop rabaisser les temps modernes, et de ne pas reconnaître de salut pour eux en dehors de l'imitation, ce qui, joint aux violences du style, est cause qu'elle a souvent tort dans l'esprit du lecteur, même quand elle a évidemment raison.

Dans sa réponse au père Hardouin, la critique s'éloigne de plus en plus de la discussion littéraire pour tomber dans la discussion des textes et des médailles. L'appréciation directe de l'antiquité disparaît la plupart du temps sous ce travail ingrat, et nous offre peu d'intérêt. M^{me} Dacier eût mieux fait du reste de répondre à l'abbé Terrasson, agresseur vraiment redoutable sur certains points, et qui, au milieu de ses raisonnements de géomètre, avait ouvert quelques vues profondes et introduit la philosophie dans la critique. Mais il faut bien reconnaître qu'elle n'était pas femme à le suivre sur ce terrain.

Outre les ouvrages auxquels elle travailla en commun avec son mari, M^{me} Dacier a laissé : *Callimachi Hymni*, etc., *cum notis et indice*; Paris, in-4°, 1674; — *Flori Historia Romana, ad us. delph.*; in-4°, 1674; — *Seviti Aurelii Victoris Historiæ Romanæ Compendium, cum interpretatione et notis*; *ibid.*, in-4°, 1681. — Les poésies d'*Anacréon* et de *Sapho*, traduites en français; in-12, 1681; — *Eutropii Historiæ Romanæ Breviarium*, etc., *ad us. delph.*; in-4°, 1683. — Trois comédies de Plaute (*Amphytrio*, *Rudens*, *Epidicus*) traduites en français avec remarq.; in-12, 1683; — *Dictys Cretensis et Dares Phrygius*; in-4°, 1684; — deux comédies d'Aristophane (*Phutus*, *Nubes*) traduites en français, avec remarq.; in-12, 1684; — *Les Comédies de Térence*, *ibid.*; in-12, 1688; — deux *Vies* de Plutarque, dans la collection complète des *Vies*, traduites par M. Dacier; — *l'Illiade d'Homère*, traduite en français, avec remarq.; Paris, 4 vol. in-12, 1699; *id.*, 1711; — *Des Causes de la corruption du goût*; in-12, 1714; — *Homère défendu contre l'Apologie du père Hardouin*; in-12, 1716; — *L'Odyssée d'Homère*, traduite en français, avec remarq.; Amsterdam, 1708; Paris, 1716. Elle avait aussi, vers la fin de sa vie, fait un grand nombre de notes et de remarques sur l'Écriture Sainte; mais elle refusa de les publier, par modestie chrétienne.

VICTOR FOURNEL.

Burette, *Éloge de M^{me} Dacier*. — Bodin, *Recherches*

historiques sur la ville de Saumur. — Sainte-Beuve, article *Sur M^{me} Dacier*, dans les *Caus. du lundi*.

DACIER (*Bon-Joseph*, baron), érudit et littérateur français, né à Valognes (Manche) le 1^{er} avril 1742, mort à Paris, le 4 février 1821. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il obtint une bourse au collège d'Harcourt, reçut les lettres mineurs, et, favorisé par les circonstances, devint l'élève et le collaborateur du savant Fénelon. Dès lors une nouvelle carrière s'ouvrit devant lui, la carrière de la littérature et de l'éducation. L'année même où Dacier publia sa *Traduction des Histoires d'Étienne* (1772), il fut nommé membre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres. En 1783 les fonctions de secrétaire perpétuel de ce corps savant lui furent confiées; il exerça jusqu'à la suppression des académies en 1793. En 1803, lors de la réorganisation de l'Institut, il fut réintégré dans sa place, et la conserva jusqu'à sa mort. Sa traduction de la *Cyropédie* de Xénophon, 2 volumes in-12, avait paru en 1777. Quelque temps après avoir accepté la charge de secrétaire perpétuel, il fonda le comité des manuscrits et se livra à de grands travaux historiques comme historiographe des ordres réunis de Saint-Lazare de Jérusalem et de Notre-Dame du Mont-Carmel, travaux que la révolution lui fit abandonner.

Sa carrière politique, sans éclat, ne fut que sans utilité pour le pays. Nommé au commencement de la révolution membre du corps municipal de Paris, il renonça à ses goûts pour diriger l'établissement du nouveau système des contributions directes. Louis XVI lui offrit alors le ministère des finances. Dacier avait trop le sentiment de son impuissance dans ces temps d'orage pour accepter un portefeuille. Après le 10 août 1792, protégé par Dusaulx, il parvint à quitter la capitale, et il se retira dans une maison de campagne qu'il possédait à Marly-la-Ville; il resta pendant tout le règne de la terreur. Dans sa retraite, il s'occupa d'améliorations agricoles et devint l'un des fondateurs de la Société d'agriculture du département de Seine-et-Oise. En 1795 fut créé l'Institut: Dacier en fit partie et fut ainsi rendu aux lettres. Nommé en 1802 conservateur de la Bibliothèque nationale, il longuement administré cet établissement et rendit d'innombrables services à de jeunes savants qu'il ne seconda pas seulement dans les recherches de l'érudition, mais dont souvent il afferra la plume par ses conseils. Il fut chargé en 1802 de réorganiser l'Institut national, reconstitué de quatre Académies. Nommé dans la même année membre du Tribunat, il fit dans cette assemblée des rapports très-étendus et très-remarquables sur l'instruction publique et sur les finances. Quoique Dacier eût toujours été d'une constitution faible, il avait conservé dans sa vieillesse une mémoire très-lucide et une grande énergie de caractère. Ses ouvrages sont peu volumineux; mais une estime méritée leur est acquise. La pureté, l'élégance et le goût qui distinguent

mbreux éloges qu'il a rédigés, lui ouvrirent en 1823 les portes de l'Académie Française, où fut remplacé par Tissot, mort récemment (1854). La plupart des travaux de Dacier ont été insérés dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres. On en trouve la liste en tête du *Catalogue des livres imprimés et manuscrits composant la bibliothèque de M. le baron Dacier*; vol. in-8° de 290 p. — *Après son Élien et sa Cyropédie*, il a publié : *Rapport sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne depuis 1789* (Paris, Imprimerie impériale, 1810, in-4° et in-8°); — des dissertations philologiques, des Mémoires historiques, de nombreux Éloges d'académiciens. Sixante-dix feuilles d'un Froissard in-fol., qu'il avait préparé pendant douze années, étaient sortis de l'Imprimerie royale quand la révolution de 93 atteignit les académies : ce précieux travail resta inachevé. Dacier a coopéré à la rédaction du *Journal des Savants*, qu'il dirigea pendant un certain nombre d'années. Il a composé la partie historique des six derniers volumes de l'ancienne collection des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, ainsi que des neuf premiers du nouveau recueil. On lit encore à sa plume la plus grande partie de la *Chronographie grecque et romaine* de Visconti. Sa bibliothèque, qui comptait 2,320 articles, était précieuse par la rareté des éditions, le nombre des manuscrits et les notes qu'il a insérées sur un grand nombre de volumes. [*Encyclopédie G. du M.*]

Silvestre de Sacy, *Notice sur Dacier*; 1834. — *Biographie des Contemporains*. — Quérard, *La France littéraire*.

DÁ COSTA. Voy. ACOSTA et COSTA.

DACRIEN. Voy. BLOSSIUS, dit *Lacryman*.

* **DADDI** (*Bernardo*), peintre de l'école florentine, né à Arezzo, mort en 1380. La ressemblance des noms l'a fait appeler par beaucoup d'historiens *Bernardo Gaddi*; c'est une grave erreur, car il n'eut aucun rapport de parenté avec cette célèbre famille d'artistes. Bernardo Daddi fut élève de Spinelli Aretino, auquel il fut supérieur, ainsi que nous pouvons en juger par un grand nombre de ses ouvrages qui sont conservés jusqu'à nous, et qui du reste sont les seuls positivement mentionnés par Vasari, qui ne parle de cet artiste qu'incidemment dans la vie de Jacopo del Sassetano. Lanzi en fait encore une mention plus succincte, et cependant il était digne d'occuper une place plus importante dans l'histoire de la peinture. Daddi fut chargé de décorer la chapelle Saint-Laurent et Saint-Étienne à Santarcangelo, chapelle appartenant alors aux Pulci et aux Berardi et aujourd'hui à la famille Baldi. Au côté gauche, la scène est double; on y voit saint Étienne devant son juge et sa *Lapidation*; sur la muraille de droite est représenté *Martyre de saint Laurent*. Le dessin de ces fresques est roide, et l'expression des têtes est

généralement commune; mais le faire est moins sec que celui de Spinelli. Les peintures sont assez bien conservées; moins bien cependant qu'une lunette de la porte saint Georges. On voit dans celle-ci *La Vierge avec son fils, assise sur un trône*, ayant à droite saint Georges, armé de pied en cap, appuyé sur son écu, où est peinte la croix du peuple florentin; à gauche, un savant couvert d'une longue robe tenant une plume et un livre. Cette fresque, plus qu'aucune autre, peut donner la mesure du talent de Daddi.

Bernardo Daddi mourut dans un âge avancé; et si ses ouvrages ne sont pas plus nombreux, cela provient sans doute de ce que, ainsi que nous l'apprend Vasari, son mérite le fit appeler à occuper plusieurs magistratures, qui trop souvent lui firent quitter le pinceau. E. B.—N.

Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Baldinucci, *Notizie*. — Fantozzi, *Nuova Guida di Firenze*.

* **DADDI** (*Cosimo*), peintre de l'école florentine, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il fut élève du Maldini. S'étant marié et établi à Volterra, il y devint le maître de Baldassare Franceschini, si connu sous le nom de *Volterrano*. On regarde comme les meilleurs ouvrages de Daddi deux tableaux conservés à Volterra. Dans la même ville, au palais du Musée et dans la salle des archives, on voit une *Madone entre deux saints*, peinte à fresque par ce maître, mais tellement défigurée par les restaurations, qu'il est impossible d'en apprécier le mérite. E. B.—N.

Ticozzi, *Dizionario*. — Orlandi, *Abecedario* — Baldinucci, *Notizie*.

DADIN ou **DADINE** (*Antoine*). Voy. HAUTE-SERRE.

DADO ou **DADON** (Saint), archevêque de Rouen. Voy. OUVEN (Saint).

* **DĀDOŪ**, chef d'une secte de vichnouistes, qui vivait au commencement du dix-septième siècle, vers la fin du règne d'Akbar. Il était né à Ah-medabad. Ses disciples, appelés *dādoŭ-panthis*, forment trois classes : ils sont très-nombreux dans le Marwar et l'Adjmer. Les règles de cette secte sont contenues dans plusieurs livres, en bhāchā, dont beaucoup de passages sont tirés des ouvrages de Cabin. On cite de Dādoŭ un ouvrage intitulé : *Dādoŭki-Vāni*, dont une partie a été publiée, texte et traduction, dans le *Journal Asiatique de Calcutta*, juin 1835. A. LANGLOIS.

Recherches asiatiques, XVI. — Garcin de Tassy, *Littérature hindoue*, I.

* **DADOUVILLE** (*Jacques*), poète français du seizième siècle; il est désigné comme prêtre au frontispice de quelques-uns de ses écrits; on n'a guère d'autres détails à son sujet. Il a laissé quelques petits poèmes plaisants et satiriques, où l'on trouve des morceaux pleins d'imagination et de verve. Ces poèmes sont : *Regrets et peines des malavisés*; Paris, sans date, in-8°; les mêmes, Lyon, 1542, pet. in-8°, avec la devise : *Ce sera que sera*; — *Les Moyens d'éviter mé-*

lancholie, se conduire et enrichir en tout état par l'ordonnance de raison; Paris, sans date, in-8°; — *Les Trompeurs trompés par trompeurs*; ibid., in-8°; — *La Défaite des faux-monnayeurs*; ibid., pet. in-8°; avec la devise *Mieux qui pourra*; — *Des Moyens de connaître ses amis*; ibid., chez Jean Nivert, sans date; — *Les Approches du bon temps*, dont le titre est en ces vers :

Les Approches sont du bon temps,
Dont usuriers sont malcontents.
Composez les a Dadouville,
Nouvellement en cette ville
De Paris, afin d'esjouir
Le pauvre peuple et réjouir.

Tous ces opuscules, imprimés en lettres gothiques, sont rares et recherchés des bibliophiles.

M. G.

La Croix du Malne, *Bibliol. française*. — Brunet, *Manuel du Libraire*. — Viollet-Leduc, *Bibl. poét.*

* **DAEGENER** (*Charles-Matthias*), juriconsulte allemand, natif d'Halberstadt, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il étudia à Leipzig, où il prit ses grades. Il y fit ensuite des cours publics de jurisprudence. On a de lui : *Disputatio de Autochiria*; Leipzig, 1715, in-4°; — *De Abusiva feudi investitura*; Erfurt, 1716, in-4°; — *De Naturali obligatione impuberum*; Leipzig, 1721, in-4°; — *De Reclinanda recognitione documentorum, propter deficientem causam debendi*; ibid., 1721, in-4°; — *De Aequali parentum auxilio*; ibid., 1723, in-4°; — *De Inventarii confectione*; ibid., 1724, in-4°; — *De Particulari prædiorum rusticorum alienatione*; ibid., 1725, in-4°; — *De Fideicommisso nuncupativo minus solemnibus*; ibid., 1725, in-4°; — *De Convivis non invitatis*; ibid., 1727, in-4°; — *De Onere legitimæ*; ibid., 1727, in-4°; — *De Legitima probatione casuum fortuitorum*; ibid., 1731, in-4°; — *De Abusu circa præstationes rusticorum*; ibid., 1731, in-4°; — *Meditationes academicæ, I-IV*; ibid., 1737-1742, in-4°; — *Einleitung zu Erlernung eines Begriffes vom Zusammenhange der noethigsten Regeln aus dem Rechte der Natur und dem Civil und Landesgesetzen* (Introduction pour servir à l'étude des règles sur lesquelles se basent le droit de la nature, le droit civil et municipal); ibid., 1756, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jocher, *Alleg. Gel.-Leric.*

DAEHNE (*Jean-Théophile*), médecin allemand, né à Leipzig, le 6 octobre 1755. En 1791 il fut nommé professeur agrégé de médecine à l'université de sa ville natale. On a de lui : *Dissertatio de aromatum usu, nimio nervis noxio*; Leipzig, 1777, in-4°; — *Dissertatio de medicina Homeri*; ibid., 1778, in-4°; — *Dissertatio de consensu partium fluidarum et solidarum corporis humani, per exempla illustrata*; Leipzig, 1779, in-8°; — *Dissertationes duæ de Aquis Lipsiensibus*; Leipzig, 1783, in-8°.

Biog. médicale.

* **DAËL** (*Jean-François VAN*), peintre flamand né à Anvers, en 1764, mort en 1840. Il s'établit à Paris, où il mérita la bienveillance de l'empereur Napoléon I. Il peignait fort bien les fleurs et les fruits. Parmi ses nombreux ouvrages cite : *La Croisée*; — *La Tombe d'une jeune fille, ornée de fleurs et de fruits*, etc., etc. *Biographie générale des Belges.*

* **DAËLE** (*Jean VAN*), peintre flamand, vivait vers 1560. Il était bon peintre de paysage, et avait un talent singulier pour représenter les rochers. Descamps, *Vies des Peintres flamands*, I, 87.

* **DAELMAN** (*Charles-Ghislain*), théologien belge, né à Mons, en 1670, mort à Louvain le 21 décembre 1731. Il devint successivement docteur, docteur-régent et professeur en théologie à Louvain, recteur de l'université, pendant du collège Adrien et chanoine de Saint-Pierre en la même ville, puis chanoine de Saint-Gertrude à Nivelles. On a de lui : *Thèses sur le système de la grâce, ou réponse à J. Opstraët*; Louvain, 1706; — *De Actibus humanis* (traité recherché); — *Théologie scolastique-morale*; 1738, in-8°, réimprimée plusieurs fois. On y trouve quelques *Oraisons latines* qui sont loin de justifier la réputation de théologien.

Feller, *Dictionnaire hist.* — Richard et Giraud, *B. sacrée.*

DAELMANN (*Gilles*), médecin belge, à Anvers, vivait en 1703. Il exerça sa profession pendant plusieurs années dans les Indes, et y recueillit des renseignements utiles sur les maladies endémiques. Sectateur ardent de Bontekoë, prétendait que la goutte était produite par la fermentation des molécules alcalines de la synoviale avec les molécules acides du sang, et il proposait l'esprit-de-vin comme moyen curatif. Sa pathologie était basée sur le système des acides : il ne conseillait que des remèdes chauds capables de provoquer la sueur. Il vantait beaucoup la pierre *del Porco*, et rejetait la saignée dans l'apoplexie même sanguine et la pleurésie. À son retour dans sa ville natale, il en fut nommé premier chirurgien. On a de lui : *Neiuv hervormingeneeskunst gegrond op de gronden van acidum en alcali*. (Nouvelle médecine fondée sur l'acide et l'alcali, suivie d'observations sur les maladies communes à l'île de Ceylan, à Bali, etc.); Amsterdam, 1689, 1694 et 1703, in-8° trad. en allemand, Francfort, 1694, in-8°; trad. dans la même langue par Jean Daniel Gottlieb, Berlin, 1715, in-8°.

Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*. — *Biog. médicale.*

* **DAËMS** ou **DAAMS** (*Pierre*), poète et chanteur flamand, natif d'Anvers, vivait en 1623. Il était religieux de la chartreuse de Liège (Brabant). On a de lui : *Encomiasticum solitudinis cathusianæ*, en vers héroïques; Anvers, 1623, in-4°. L'auteur n'a pas mis son nom à cet ouvrage; mais il s'est fait connaître par la devise *Spes me durat*, anagramme de *Patrus Daems*. Valère André, *Bibliotheca Belgica*, P. II, 971. — M.

érl. *Grand Dictionnaire historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

DÆNDELS (*Hermann-Guillaume*), général hollandais, né en 1762, à Hattem (Gueldres), mort en août 1818. Son père remplissait la charge de bourgmestre. La part active qu'il prit en faveur de ce qu'on appelait *les patriotes* aux Pays-Bas, le força, ainsi que plusieurs de ses amis politiques, à se réfugier en France. Là il se livra à des entreprises commerciales dans la ville de Dunquerque. Nommé quelque temps après (1793), dans les guerres de la révolution française, colonel d'un corps de volontaires, dit des *francs étrangers*, il fut d'un grand secours à Dumouriez lors de son expédition contre la Hollande. Devenu général de brigade, il se distingua particulièrement dans la campagne de 1794, qui le mit en possession de toute la Hollande. Il entra ensuite avec le grade de lieutenant général au service de la république batave, et il exerça une grande influence sur les réformes opérées dans le gouvernement et la constitution. En 1799 il commanda une des deux divisions bataves qui, avec un troisième corps, sous les ordres du général Brione, repoussèrent et firent capituler la flotte anglo-russe qui venait de faire une descente sur le territoire hollandais. Les soupçons qui s'élevèrent contre lui en 1803 lui firent donner sa démission : il se retira dans le voisinage de sa ville natale, et se livra à la culture des champs ; mais en 1806, la guerre s'étant rallumée, il offrit ses services au roi de Hollande, qui le réintégra dans son ancien grade. Dændels combattit les Prussiens, occupa au mois d'octobre de la même année la Frise orientale, et fut appelé au poste de gouverneur général de Munster. Le 21 décembre le roi le nomma colonel général de la cavalerie hollandaise, et l'année suivante, au mois de février, lui conféra la dignité de maréchal de Hollande, et le fit gouverneur général des possessions bavaroises dans les Indes orientales. Le général Dændels gouverna l'île de Java depuis 1808 jusqu'en 1814, avec sagesse et modération. Nous devons à son ouvrage qu'il publia sur son administration *Staat der Nederlandschen Oost-Indischen bezittingen*; 4 vol. in-fol.) de précieux renseignements sur la statistique et l'état moral de ce pays. A son retour des Indes, il servit dans une campagne de Russie, où il se distingua en plusieurs rencontres. Comme gouverneur de Varsovie en Pologne, il s'y maintint jusqu'au dernier moment. Rentré dans sa patrie, il fut chargé par le roi des Pays-Bas de prendre possession des colonies restituées à la Hollande sur la côte d'Afrique et d'en organiser l'administration. Il remplit cette mission avec talent et énergie ; conciliateur des différends dans les États nègres voisins, il favorisa aussi la fondation de nouvelles colonies, à l'instar de celles des Indes occidentales, et il empêcha la traite des esclaves autant

qu'il était en son pouvoir. La mort vint le surprendre au milieu de ces travaux, en juin 1818.

G. Thon, *Memoir of the Conquest of Java*; Londres, 1815. — Raffels, *History of Java*; Londres, 1817. — *Conversations-Lexicon.*

* **DAES** (*Δάης*), historien grec, né à Colone, dans la Troade, vivait à une époque incertaine. Il ne nous est connu que par une mention de Strabon. On croit qu'il avait écrit une histoire de sa patrie.

Vossius, *De Historicis Græciis.* — C. Muller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. IV.

* **DÆTONDAS** (*Δαιτώνδας*), statuaire de Sicilye, vivait vers 320 avant J.-C. Il fit à Olympie la statue de Théotime d'Élée. On sait que Moschion, père de Théotime, accompagna Alexandre en Asie, et on peut, d'après cette circonstance, fixer approximativement la date de la vie de Dætondas.

Pausanias, VI, 17. — Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 176.

* **DAGAR** (*Jacob*), peintre français, né à Paris, en 1640, mort en Danemark, en 1715. Élève de Vouet, il peignit fort bien l'histoire et surtout le portrait. Après un long séjour à Copenhague, à la cour de Christian V, il passa à Londres, où on l'accueillit avec faveur : il retourna ensuite en Danemark, où il mourut.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

DAGINCOURT. Voyez AGINCOURT (D').

* **DAGINCOURT** (*Jacques-André*), organiste et compositeur français, né à Rouen, en 1684, mort dans la même ville, en 1755. Il fit ses études musicales dans la maîtrise de la cathédrale de Rouen, et devint organiste de l'abbaye de Saint-Onen. En 1718 il se rendit à Paris, où il professa et fut nommé organiste de Saint-Méry, puis de la chapelle royale. En 1745 il donna sa démission, et se retira à Rouen. On a de lui des *Pièces pour le Clavecin*; Paris, 1733. Cet ouvrage est faible d'invention, et prouve peu d'habileté dans l'art de composer la musique.

Fétis, *Biographie des Musiciens.*

* **DAGLY** ou **DAGLI**, industriel belge, né à Spa, vivait en 1713. Il fut l'inventeur du beau vernis en usage dans la manufacture des Gobelins, vernis qui conserve encore le nom de son inventeur. En 1713 Dagly obtint le privilège exclusif d'établir des manufactures sur divers points de la France.

Biographie générale des Belges.

* **DAGNAN** (*Isidore*), peintre paysagiste français, né à Marseille, en octobre 1794. Cet artiste, que Nagler, dans son *Dict. des Peintres*, désigne à tort sous le nom de *Dagnon*, obtint successivement la médaille d'or de seconde classe (1822), celle de première classe (1831), et fut décoré de l'ordre de la Légion d'Honneur en 1836. Ses principaux ouvrages sont : (salon de 1819) un paysage composé, représentant *Des jeunes filles de la campagne de Rome écoutant un berger jouant de la guitare*; — (1822) *Vues du lac de Genève* et de *Lausanne prise du bois de Montmeillant*. Ces deux tableaux, commandés par le gouvernement, se trouvent aujourd'hui,

le premier au grand Trianon, le second au château de Fontainebleau; — (1827) *Vue prise en Dauphiné* (au château de Fontainebleau); — (1831) *Vue de Paris prise du quai de la Cité*, commandée par le ministre des travaux publics; — (1833) *Une marine à Marseille* (galerie de tableaux du Luxembourg); — (1834) *Vue du pont Saint-Benezet sur le Rhône*; — *Fabrique sur les bords de la Sorgue*; — (1835) *Vue d'Avignon*, commandée par le ministre de l'intérieur; — *Plage d'Aron à Marseille*; — (1836) *Vue de Dinan en Bretagne*; — (1841) *Site de la vallée de Lauterbrunn, dans l'Obertand*; — (1843) *Le Pont de Nice*; — *Le Bois de Bellevue*, et un dessin représentant une *Vue d'Avignon*. Le livret de l'exposition de 1845 est le dernier sur lequel figure cet artiste; il y avait exposé une *Vue d'Avignon*, tableau commandé par le ministre de l'intérieur. A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux. — Gabet, *Dict. des Artistes*.

DAGOBERT I^{er}, roi de France, né vers 600, mort à Épinay, le 19 janvier 638. Les guerres civiles de Frédégonde et de Brunehaut, en révélant à l'Anstrasie et à la Neustrie leur antipathie mutuelle, avaient préparé la décadence de la royauté mérovingienne. Toutefois, avant que cette décadence devint définitive, la dynastie barbare sembla retrouver sa primitive grandeur sous les règnes de Clotaire II et de Dagobert I^{er}, son fils. Ce dernier avait été élu roi d'Anstrasie en 622, avant la mort de son père. Les leudes de ce royaume voulaient un roi particulier pour assurer leur indépendance. Pepin le vieux, leur chef, profita de la jeunesse de Dagobert pour étendre les prérogatives de la dignité de maire du palais dont il était revêtu. Clotaire II mourut en 628, et Dagobert se fit sans peine reconnaître roi en Neustrie et en Bourgogne. Mais l'Aquitaine, qui ne perdait aucune occasion de se soustraire au joug des Francs, se déclara pour son frère Charibert, prince faible et incapable, sous lequel elle espérait jouir d'une entière liberté. Charibert mourut en 631; et, sans tenir compte des droits de Chilpéric, son neveu Dagobert réunit sous son autorité tout l'empire mérovingien. Devenu plus fort lorsqu'il fut seul maître, il forma et exécuta avec vigueur et succès un vaste plan de réaction contre la puissance toujours croissante de la double aristocratie laïque et ecclésiastique. Il commença par annuler l'influence de Pepin, en l'appelant à Paris, où il pouvait facilement le surveiller. Il exila dans les Vosges le puissant évêque de Metz, Arnulphe, l'un des premiers membres connus de la race carlovingienne. Il fit mettre à mort Brodulf, à qui le parti de Charibert avait dû son triomphe en Aquitaine. L'historien Frédégaire nous montre ensuite Dagobert parcourant la Neustrie et la Bourgogne, et de tous côtés s'efforçant de détruire la puissance des grands et des évêques. Il fit faire un relevé des possessions

des couvents, et il en inscrivit la moitié sur les registres du fisc royal. Cependant il ne pouvait gouverner sans l'Église. « Entouré, dit M. Michelet, de ministres romains, du Neustrien Égbert, de l'orfèvre saint Éloi, du référendaire saint Ouen, il s'occupa de fonder des couvents, et de fabriquer des ornements d'église. » Il réparait enfin ses spoliations par de grandes libéralités qui n'étaient surpassées que par ses désordres. « En effet, dit Frédégaire, ce Salomon des Francs adonné outre mesure à la débauche, entretenait à la fois trois femmes qui portaient le titre de reines (1) et un si grand nombre de concubines qu'il serait trop long de les nommer. » Mais avant tous les vices des rois barbares, il avait aussi des qualités que tous ne possédèrent pas : il était généreux et libéral; il sut faire la guerre, et poussa les Vénèdes, soumit les Gascons, forma Judicael, duc des Bretons, à lui rendre hommage. On lui a reproché un trait de perfidie cruelle à l'égard des Bulgares, qui, chassés par les Avars, étaient venus lui demander asile. Les Avars avaient d'abord dispersés chez les Bavares, mais, embarrassé ensuite de leur multitude, les fit tous égorger en une seule nuit.

Vers la fin de son règne, il fut obligé de précéder son fils Sigebert II sur le trône d'Anstrasie. Atteint, à Épinay, en 638, d'une grave maladie, il se fit transporter à Saint-Denis, où il mourut peu de temps après, dans sa trente-huitième année. Il fut enterré dans l'église de l'abbaye qui avait fondée. Snivant une légende, un saint de l'ermitage était situé près des bouches de l'enfer au volcan de Stromboli, vit Dagobert passer dans une barque emportée par les diables. Il le fit engloutir dans les flammes, lorsqu'il fut délivré par les trois saints pour lesquels il avait eu le plus de vénération : saint Maurice, saint Denis et saint Martin. Les légendaires ont été moins indulgents pour Charles Martel. Ce fut sous le règne et par les ordres de Dagobert que les lois des Francs furent rédigées.

Frédégaire, *Chronique*, chap. LVIII. — Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale*, II, 429. — Michelet, *Histoire de France*, I, 230. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*. — Sismondi, *Hist. des Fr.*

DAGOBERT II, dit le jeune, né en 652, mort en 679. Il était fils de Sigebert II et petit-fils de Dagobert I^{er}. Grimoald, maire du palais, fit raser la tête en 659, et l'envoya secrètement en Irlande. Il voulait mettre sur le trône son propre fils; mais les hommes libres d'Anstrasie firent échouer ce projet. D'Irlande, Dagobert passa en Angleterre, où il fut appelé par saint Wilfrid, archevêque d'York. Les hommes libres d'Anstrasie ayant recouvré leur autorité, en firent revenir le fils de Sigebert, et le mirent à leur tête. Mais Martin et Pepin d'Héristal, dans leur lutte contre Ébroïn, assassinèrent le roi. L'élévation duquel leur rival avait contribué. Dagobert II, misérable jouet des partis qui se

(1) Ces trois femmes s'appelaient Gomatrude, Nithilde et Ragnétrade.

putaient le pouvoir, mourut âgé de vingt-sept ans. Il laissa une fille, sainte Hermine ou Irmine, qui fut abbesse du monastère d'Éren, à Trèves. Dagobert II fut le dernier roi mérovingien d'Austrasie.

Le Bas, *Dictionnaire encycl. de la France*. — Michelet, *Hist. de France*, I. — Sismondi, *Hist. des Fr.*, II.

DAGOBERT III, roi de France, né en 699, mort en 715. Il était fils de Chilbert III, et lui succéda en 711. La royauté mérovingienne n'était plus qu'un vain titre; la victoire de Testry avait assuré le triomphe de Pepin d'Héristal. En 714 il donna pour maire du palais à Dagobert III son petit-fils Théodoal, qui n'avait que six ans. « C'était, dit Montesquieu, mettre un fantôme sur un fantôme. » Dagobert III fut le spectateur impuissant d'événements considérables, qui firent passer le pouvoir des mains de Plectrude et de Rainfroi dans celles de Charles Martel. Il mourut au moment où s'accomplissait cette révolution, en 715; il laissa un fils nommé Thierry.

Michelet, *Hist. de Fr.*, I. — Sismondi, *Hist. des Fr.*, II.

* **DAGOBERT**, prince de France, mort à Braisne, en 580. Il était fils de Chilpéric I^{er} et de Frédégonde. Il mourut encore fort jeune, d'une maladie contagieuse qui ravageait la France et qui se manifestait par des maux de tête et des vomissements; il fut enterré à Saint-Denis. Fortunat, évêque de Poitiers, fit l'épithaphe de ce prince.

Grégoire de Tours, lib. V, cap. 35. — Sismondi, *Histoire des Français*, I, 357.

DAGOBERT. Voyez DAIMBERT.

DAGOBERT-FONTENILLE (*Luc-Siméon-Auguste*), général français, né le 8 mars 1736, à La Chapelle, près Saint-Lô, mort à Puycerda, le 28 avril 1794. Il entra au service le 9 mars 1756, comme sous-lieutenant, dans le régiment de Tournaisis. Il fit toutes les campagnes de la guerre de sept ans, et fut blessé dans plusieurs combats, notamment à la bataille de Minden, à Ober-Vemer et à Clostercamp. Il fit aussi trois campagnes en Corse, et s'y distingua également. Nommé successivement capitaine le 8 juin 1768, major le 17 mai 1787, colonel le 27 mai 1792, il fut promu au grade de maréchal de camp le 20 septembre 1792. Employé en cette qualité, à partir du 20 novembre suivant, à l'avant-garde de l'armée d'Italie, il battit les ennemis au col de Bronns, et s'empara de leur camp. Nommé général de division le 15 mai suivant, il continua à faire la guerre en Italie, sous les ordres du général Biron. Ses débuts avaient été marqués par des succès. Dès le 14 février 1793, n'ayant avec lui que huit cents hommes, il avait attaqué et battu à Sospello un corps autrichien de deux mille hommes. Le combat fut opiniâtre; mais l'ennemi, partout culbuté, perdit trois cents prisonniers. Cet avantage n'était que le prélude de la victoire que Dagobert remporta dans les journées des 28 février, 1^{er} et 2 mars suivants. Biron ayant résolu de chasser les ennemis du comté

de Nice, lui donna l'ordre d'attaquer les hauteurs du col de Negro. Ces hauteurs furent emportées en un instant, et Dagobert continua sa marche avec ses troupes, qui formaient la droite de l'armée, tandis que la gauche, commandée par le général Brunet, suivait le même mouvement. L'ennemi fut chassé, de position en position, jusqu'à la Vesubia, et l'armée française établit son bivouac sur la rive gauche. Le 2 mars, au matin, le général Dagobert culbuta les troupes légères qui occupaient encore quelques hauteurs sur les deux rives de la Vesubia, pendant que le général Brunet s'emparait du Belvédère, que les Autrichiens occupaient en force. Dans ces différentes affaires, Dagobert avait déployé une grande vigueur et des talents militaires qui attirèrent sur lui l'attention du gouvernement.

La guerre venait d'être déclarée à l'Espagne; ce fut lui que la Convention chargea du commandement en chef de l'armée des Pyrénées orientales. Mais l'armée à la tête de laquelle il venait d'être placé était si peu nombreuse, qu'il crut que les moyens mis à sa disposition étaient insuffisants pour entreprendre une opération de quelque importance. Il se rendit donc à Paris pour exposer l'état des choses et réclamer des renforts. Il fut arrêté à son arrivée; sa détention ne fut pas longue, grâce aux vives instances de quelques représentants qui avaient eu l'occasion de reconnaître son patriotisme et sa haute capacité. Bientôt de retour à son quartier, il fit la campagne de l'an II (1793 et 1794) en Espagne. Il s'empara de Puycerda, marcha ensuite sur Belver, et s'avança le long des gorges de la Sègre, jusqu'à trois lieues d'Urgel, sans avoir pu atteindre l'ennemi, qui fuyait devant les colonnes françaises. Ainsi, en vingt-quatre heures il fut maître de la Cerdagne et de la vallée du Carol. Dagobert avait puisé dans son patriotisme les forces nécessaires pour supporter les fatigues; mais l'âge et le délabrement de sa santé lui firent demander à être remplacé. En attendant son successeur, il ne resta point inactif. Apprenant, pendant qu'il était en reconnaissance sur Ripols et Campredon, que l'ennemi s'était emparé de son camp d'Olette, il se porta aussitôt, quoique malade et harassé de fatigues, sur Mont-Louis, commença immédiatement l'attaque, et après un combat de deux heures, les Espagnols, mis en déroute, abandonnèrent leur artillerie et leurs bagages. L'ennemi fut poursuivi avec acharnement par les Français, qui s'emparèrent de Villefranche et de toute la vallée d'Aran. Le 13 vendémiaire an II (4 octobre 1793), Dagobert se porta sur Campredon; mais la saison rigoureuse força l'armée républicaine à suspendre ses opérations. Dagobert profita de ce moment d'inaction forcée pour prendre le repos qui lui était nécessaire, et recommença bientôt une nouvelle campagne. Il chassa les Espagnols de plusieurs postes importants, leur fit un grand nombre de prisonniers. Les Français arrivèrent bientôt sous les murs d'Urgel. Dévoré

par la fièvre, exténué par la maladie, il eut encore le courage de présider lui-même à tous les préparatifs d'une attaque contre cette ville. Cet excès de zèle lui fut fatal; sa position empira, et le fit descendre dans la tombe, au milieu de nouveaux triomphes. On a de lui : *Nouvelle Méthode de commander l'infanterie, combinée d'après les ordonnances grecques et romaines pour être particulièrement l'ordonnance des Français*; 1793, in-8°. Cet ouvrage reproduit plusieurs idées de Folard.

Vict. et Cong. des Fr. — *Biographie nouv. des Contemporains.* — Le Bas, *Dictionnaire encycl. de la France.* — De Courcelles, *Dict. des Génér. fr.*

DAGOMARI (Paul), mathématicien italien, vivait au quatorzième siècle; il mourut en 1365. Sa réputation s'étendait chez divers peuples, d'après le témoignage de Baume; il se livra surtout à l'étude de l'arithmétique, et il fut le premier qui employa la virgule pour partager en groupes de trois chiffres des nombres considérables. Une portion de ses écrits, parmi lesquels figure son *Liber de Abaco*, qui lui valut le surnom de *Paulus de Abaco*, a été imprimé à Bâle en 1532; mais le progrès de la science ne laisse à ces volumes que le faible mérite de constater qu'il fut autrefois l'état des connaissances humaines.

G. B.

Villani, *Illustri Fiorentini*, p. 45. — Mazzuchelli, t. I, p. 16. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura*, t. X, p. 192. — Libri, *Histoire des Sciences mathématiques en Italie*, t. II, p. 205. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. I, p. 528.

***DAGONEAU**, Voyez REGNAULT (*Gilbert*).

* **DAGONEL (Pierre)**, théologien français, né à Lifou-le-Grand, en 1585, mort à Pont-à-Mousson, le 7 décembre 1650. Il entra le 2 août 1605 dans la Société de Jésus, professa pendant quatre années la philosophie, et devint préfet du collège de Dijon. On a de lui : *Traité des Indulgences*; Nancy, 1626, in-8°; — *Le Chemin du Ciel, nommé pour les nobles et les personnes de qualité*; Nancy, 1627; — *Les dévotes Pensées, touchant la connaissance et l'amour de Dieu et de J.-C.*; Paris, 1631, in-16; — *Dosithée, ou la vocation religieuse*; Paris, 1631, in-12; — *L'Échelle des Saints*; Paris, 1638, in-12; — *Le Miroir des Riches, touchant le bon usage des richesses pour mériter le ciel*; Paris, 1641, in-8°; — *Les Devoirs du Chrétien à la sainte communion*; Lyon, 1643 et 1647, in-12.

Le P. Abram, *Histoire de l'Université de Pont-à-Mousson*, liv. VIII, art. 75. — D. Calmet, *Biblioth. lorraine*.

DAGOTY. Voyez GAUTHIER.

* **DAGOULT**. Voyez AGOULT.

DAGOMER (Guillaume), philosophe français, né à Pont-Audemer, au milieu du dix-septième siècle, mort à Courbevoie, près Paris, en 1745. Il fut successivement professeur de philosophie au collège d'Harcourt, principal de ce collège et recteur de l'université. Il publia, en 1701-1703, un cours de philosophie en latin sous le titre de *Philosophia ad usum scholæ ac-*

commodata, 3 vol. in-12; une nouvelle édition en a été donnée à Lyon, 1746, 4 vol. in-12; la partie qui traite de l'âme des bêtes a été traduite en français par le P. Grégoire Martin en 1761; — *Trois Lettres d'un Philosophe à M. Languet, évêque de Soissons, sur son Premier Avertissement*, petit in-8°. Les jésuites cherchant à faire agréer leur collège de Rheims à l'université de cette ville, Dagoumer rédigea, en 1724, au nom de l'université de Paris, une *Requête au roi*, dans laquelle il s'élevait contre cette prétention; elle fut imprimée aussi dans les *Requêtes au roi, Mémoires et documents des universités de Paris et de Rheims*. Les jésuites, cependant, en se désistant de leur demande, obtinrent la suppression de cet écrit; mais il en est resté quelques exemplaires; il est connu sous le titre de *Défense des Universités de France*. Dagoumer avait la réputation d'un homme érudit; mais on blâmait ses habitudes dépravées; il fréquentait les cabarets et s'enivrait souvent. Un soir, en rentrant chez lui, il s'était arrêté contre la fontaine Saint-Séverin pour satisfaire un besoin; sa raison étant troublée par les copieuses libations qu'il avait faites, il croit que l'eau ne cessait de couler de cette fontaine venait de lui, et il resta longtemps dans cette situation jusqu'à ce qu'un ami qui l'aperçut vint le faire d'erre. Le Sage, dans son *Gil Blas* (liv. IV, ch. 6), fait allusion à Dagoumer sous le nom de gros licencié Guyomar, recteur de l'université qu'on trouve ivre mort dans le ruisseau : « C'est un génie supérieur, dit-il; il n'y a point de philosophe qu'il ne terrasse dans la dispute; il a un flux de bouche sans pareil. C'est dom mage qu'il aime un peu trop le vin, le procède et la grisette. Avant que le bon licencié fût recteur, cela lui arrivait assez souvent : les honneurs ne changent pas toujours les mœurs. »

DAGOMER (Thomas), fils du précédent, docteur en médecine, a publié : *Recueil de pièces pour servir à l'histoire ecclésiastique*, Paris, 1731, in-8° : la première pièce est intitulée *Mea culpa de Voltaire, ou regrets du vieux lard de Ferney*; mais ce morceau n'est pas de Voltaire; — *Précis historique de la fièvre rattaché à l'histoire philosophique de la médecine*; Paris, 1731, in-8°.

GUYOT DE FÈRE.

Desessarts, *Siècles littér. de la France*, etc.

DAGRAIN. Voyez AGRAIN.

DAGUERRE (L'abbé Jean), théologien français, né à La Ressorce, au pied des Pyrénées en 1703, mort en 1788. Il fonda et dirigea pendant cinquante-deux ans un séminaire à La Ressorce, fonda un couvent de filles à Hasparren, et rétablit dans son diocèse la discipline ecclésiastique. Il est auteur d'un ouvrage très-estimé des théologiens, et qui a pour titre : *Abrégé de Principes de Morale et des règles de conduite qu'un prêtre doit suivre pour bien administrer les sacrements*; Paris, 1773, in-12. Lam-

bert, vicaire général de Poitiers, en a donné en 1819 et 1823 une édition plus étendue.

GUYOT DE FÈRE.

Querard, Suppl. à *La France litt.*

DAGUERRE (*Louis-Jacques-Mandé*), peintre et physicien français, né à Corneille (Seine-et-Oise), en 1789, mort à Petit-Brie-sur-Marne, le 12 juillet 1851. Il entra d'abord dans les contributions indirectes; mais, entraîné par sa vocation pour la peinture, il compta bientôt parmi les élèves les plus assidus de Degoti, décorateur de l'Opéra. Quoiqu'il exposât de temps à autre des tableaux de genre, Daguerre se fit surtout remarquer par des décorations théâtrales, qui surpassaient tout ce que Bibiena, Munich, Degoti, et autres maîtres avaient su produire. *Les Machabées*, *Le Belvédér*, *Calas*, *Élodie*, *La Forêt de Senart*, *Le Songe*, *La Lampe merveilleuse* (1), durent à ses ingénieux effets une partie de leur succès. Les progrès que Daguerre fit faire à la décoration furent immenses : il la perfectionna les moyens de remplacer par des parties pleines et continues, les feuillets ou châssis séparés, placés verticalement et formant des coulisses; nul autant que lui n'avait étudié la lumière, et nul n'en avait su mieux profiter, ni la distribuer avec autant de science et de goût. Il seconda ensuite Pierre Prévost dans l'exécution des beaux panoramas de *Rome*, *Naples*, *Londres*, *Jérusalem* et *Athènes*, dus à cet artiste. Vers cette époque, Daguerre, ayant fait connaissance avec Bontou, conçut l'idée d'un établissement panoramique où l'éclairage interviendrait pour ajouter la mobilité des effets au charme de la couleur. D'après les plans de Daguerre, un édifice spécial fut bâti par l'architecte Châtelain, sur l'emplacement des jardins de l'hôtel Samson (2); cet édifice reçut le nom de *Diorama* (de *δία*, *deux*, et *γραμα*, vue). La salle était circulaire, et pouvait contenir trois cent cinquante personnes. Son plancher, mobile, tournait sur un pivot : à chaque changement de vue, au moyen d'un manège établi dans les fonds, un seul homme mettait en mouvement ce mécanisme, et les spectateurs étaient transportés sans commotion sensible, devant une large ouverture d'avant-scène, au fond de laquelle on apercevait le tableau à une distance de douze à dix-huit mètres. Le Diorama fut ouvert le 11 juillet 1822, et eut une grande vogue de 1822 à 1839. Maître de son art, Daguerre produisait par sa perspective la plus complète illusion. Le passage des ténèbres au jour et les variations atmosphériques étaient rendus scrupuleusement. Tantôt le spectateur se croyait transporté sous d'immenses basiliques, dont les voûtes, les piliers et les vitraux, diversement colorés, représentaient l'espace avec une frappante vérité; tantôt les rayons de la lune argentait

un sol aride, désolé, et des anfractuosités de murs détruits; dans le sombre, s'élevait un donjon inexpugnable, menaçant, puis quelques nuages voilaient l'éclat du ciel, et un cimetière succédait à la demeure féodale. On cite surtout comme le type du genre *La Messe de Minuit à Saint-Étienne du Mont*. Un accident interrompit les travaux de Daguerre : un incendie éclata le 3 mars 1839, dans la salle dite du *Château-d'Eau*, où Daguerre achevait *l'Intérieur de Sainte-Marie-Majeure*, et deux heures plus tard le Diorama était réduit en cendres. On comprend combien la fortune de Daguerre eut à souffrir de ce sinistre; heureusement quelque temps après il fut dédommagé par un immense succès. Constamment adonné à des recherches sur la lumière, il arriva bientôt à l'idée, alors presque ridicule, de fixer les images de la chambre obscure, et l'apparition du *Daguerrotypé* vint donner à son nom une éclatante célébrité. Un mot sur l'histoire de cette découverte. Dès 1566 Fabricius avait trouvé la propriété que possèdent les sels d'argent de changer de couleur par l'action de la lumière. Dans le dix-septième siècle, Porta, et après lui Charles Wedgwood et Humphry Davy avaient essayé de reproduire des silhouettes à l'aide de l'action lumineuse; mais les images obtenues s'effaçaient ou noircissaient complètement aussitôt qu'elles étaient exposées au grand jour. En 1814, Nicéphore Niepce s'occupa des mêmes phénomènes et obtint des copies photographiques insensibles à l'action du soleil. En 1826 il apprit que Daguerre s'occupait d'expériences dirigées vers le même but : il se rapprocha de lui, et les deux émules s'associèrent en 1829. Mais Niepce mourut en 1833, et Daguerre apporta de si notables perfectionnements dans les procédés connus jusque alors, qu'en définitive l'honneur de la découverte lui est resté presque entier. A la place du bitume de Judée dissous dans l'huile de lavande, qu'employait Niepce comme première préparation de ses plaques métalliques, Daguerre se servit du résidu de la distillation de l'huile de lavande en le dissolvant dans l'alcool ou dans l'éther, puis en le versant sur les plaques comme un vernis, et non en l'étendant par le tamponnement comme faisait Niepce. Daguerre exposait ensuite ses plaques au foyer de la chambre noire; puis il les plaçait au-dessus d'un vase contenant une huile essentielle à la température ordinaire. Alors la vapeur laissait intactes les particules de l'enduit pulvérulent qui avait reçu l'action d'une vive lumière; cette vapeur pénétrait entièrement les parties restées dans l'ombre de la chambre obscure. Il en résultait plus d'éclat, une plus grande variété de tons, plus de régularité et une grande facilité dans la manipulation. Cette méthode prit le nom de *Méthode Niepce perfectionnée*. « Dans l'appareil, dit M. Ét. Arago (dans le *Dict. de la Conversation*), l'enduit de la lame déplaquée qui reçoit les images est une couche jaune d'or, dont la

(1) Daguerre exécuta avec Ciceri les décorations de cet opéra.

(2) Situés derrière le boulevard Saint-Martin à Paris. Samson avait été trésorier de la chambre des deniers.

lame se recouvre lorsqu'on la place horizontalement pendant un certain temps, et l'argent en dessous, dans une boîte au fond de laquelle il y a quelques parcelles d'iode abandonnées à l'évaporation spontanée. Quand cette plaque sort de la chambre obscure, on n'y voit absolument aucun trait; la couche jaunâtre d'iode d'argent qui a reçu l'image paraît encore d'une nuance parfaitement uniforme dans toute son étendue. Toutefois, si la plaque est exposée dans une seconde boîte, au courant ascendant de la vapeur mercurielle qui s'élève d'une capsule où le liquide est monté, par l'action d'une lampe à l'esprit-de-vin, à 75° centigrades, cette vapeur produit aussitôt les plus curieux effets. Elle s'attache en abondance aux parties de la surface de la plaque qu'une vive lumière a frappées; elle laisse intacte les régions restées dans l'ombre; enfin, elle se précipite sur les espaces qu'occupaient les demi-teintes, en plus ou moins grande quantité, suivant que, par leur intensité, ces demi-teintes se rapprochaient plus ou moins des parties claires et des parties noires. En s'aidant de la faible lumière d'une chandelle, l'opérateur peut suivre pas à pas la formation graduelle de l'image; il peut voir la vapeur mercurielle, comme un pinceau de la plus extrême délicatesse, aller marquer d'un ton convenable chaque partie de la plaque. L'image de la chambre noire ainsi reproduite, il faut empêcher que la lumière du jour ne l'altère. Daguerre arriva à ce résultat en agitant la plaque dans de l'hyposulfite de soude, et en la lavant ensuite avec de l'eau distillée chaude. Quand on cherche à expliquer le procédé de Daguerre, il se présente naturellement à l'esprit l'idée que la lumière dans la chambre obscure détermine la vaporisation de l'iode, partout où elle frappe la couche dorée; que là le métal est mis à nu; que la vapeur mercurielle agit librement sur ces parties dénudées, pendant la seconde opération, et y produit un amalgame blanc et mat; que le lavage avec l'hyposulfite a pour but, chimiquement, l'enlèvement des parties d'iode dont la lumière n'a pas produit le dégagement, la mise à nu des parties miroitantes qui doivent faire les noirs. Mais dans cette théorie, que seraient ces demi-teintes sans nombre si merveilleusement dégradées qu'offrent les dessins de Daguerre? On fera des milliers de beaux dessins avec le daguerréotype avant que son mode d'action ait été bien analysé.»

Quoi qu'il en soit, peu de découvertes ont produit une plus profonde sensation que le daguerréotype. Après l'application de la vapeur à la locomotion, l'invention de Daguerre est certainement la plus importante de notre époque. Aussi, les premières épreuves photographiques excitèrent-elles autant de surprise que d'enthousiasme. Des expériences publiques furent faites par l'inventeur au palais du quai d'Orsay. Le 9 janvier 1839, François Arago rendit compte de cette merveilleuse conquête de l'esprit humain à l'Académie

des Sciences, et demanda que le gouvernement fit l'acquisition du procédé. Le 15 juillet 1839 Daguerre fut nommé officier de la Légion d'Honneur (1). Le même jour un projet de loi fut présenté tendant à obtenir la cession des procédés photographiques moyennant une pension viagère de six mille francs pour Daguerre et de quatre mille francs pour l'héritier de Niepce. Les deux chambres, sur les rapports d'Arago et de Gay-Lussac, adoptèrent ce projet dans les séances des 9 juillet et 2 août 1839. Le procédé de Daguerre, livré au monde entier, se répandit rapidement. De nombreux perfectionnements y ont été depuis apportés par la découverte de substances accélératrices, telles que le *chlorure d'iode*, par Claudet, de Lyon; le *bromure d'iode*, par A. Gaudin; l'*eau bromée* et le *chlorure d'or*, par Fizeau. L'objectif primitif de Daguerre était achromatique et périscope. On se sert aujourd'hui de deux objectifs achromatiques; et MM. Martens et Lerebours ont introduit des améliorations notables dans la partie optique de l'instrument. Le daguerréotype a donné naissance à une science nouvelle, la *photographie*: M. Talbot, en Angleterre, et MM. Bayard et Blanquart-Evrard, en France, ont substitué avec succès aux plaques métalliques de Daguerre des papiers sensibles traités par le nitrate d'argent, l'iode ou bromure de potassium, l'acide cératique concentré et l'acide gallique en solution aqueuse. En 1846 M. Niepce de Saint-Victor, neveu du collaborateur de Daguerre, en remplaçant les plaques primitives par des verres albuminés a obtenu des épreuves propres à servir de matrices et à être reproduites par la lumière elle-même sur le papier photographique. Au surplus, Daguerre lui-même s'occupait activement de perfectionner son invention lorsque la mort vint l'atteindre; il fut inhumé à Petit-Brie-sur-Marne, où un monument lui a été élevé par souscription. On a de lui : *Historique et description des procédés du Daguerréotype et du Diorama*; Paris 1839, in-8°. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions, et a été traduit en anglais. MM. Susse frères et Lerebours y ont ajouté des notes et observations intéressantes; — *Nouveau moyen de préparer la couche sensible des plaques destinées à recevoir les images photographiques; lettre à M. Arago*; Paris, 1844, in-8°.

ALFRED DE LACAZE.

Fr. Arago, *Rapport à l'Académie des Sciences*, janvier 1839. — *Dictionnaire de la Conversation* (nouvelle édit.). — Émile de La Bédollière, dans *Le Siècle* du 17 juillet 1851. — Lerebours, *Traité de Photographie*. — A. Gaudin, *Traité pratique de Photographie*. — Ch. Chevalier, *Mélanges photographiques*. — Lerebours, *Excursions daguerriennes*.

DAGUES DE CLAIRFONTAINE (*Simon-Antoine-Charles*), littérateur français, né au Mans, en 1726, mort vers 1788, suivant la *Biographie du Maine*; en 1797, suivant M. Quérard. Sa vie est peu connue. On a de lui : *Éloge his-*

(1) Il avait été créé chevalier dès 1824.

rique d'Abraham Duquesne, dans le *Mercur*e le janvier 1763; — *Anecdotes historiques, morales et littéraires du règne de Louis XV*; Paris, 1767, in-12; — *Premier cri d'un cœur français sur la mort de la reine*; Paris, 1768, in-12; — *Suite des Anecdotes sur l'Histoire de France, ou bienfaisance française*; Paris, 1778, 2 vol. in-8°. En outre, Dagues de Clairmontaine a publié quelques pièces de vers dans le *Mercur*e, *Le Censeur hebdomadaire* et le *Journal de Verdun* des années 1760, 1761, 1762.

B. H.

Desportes, *Biographie du Maine*. — B. Hauréau, *Hist. littéraire du Maine*, t. IV.

DAGUESSEAU, Voyez AGUESSEAU (D').

DAGUET (1) (*Pierre-Antoine-Alexandre*), théologien français, né à Baume-les-Dames (Franche-Comté), le 1^{er} décembre 1707, mort à Besançon, en 1775. Il appartenait à la Compagnie de Jésus. Lors de la dissolution de cet ordre, Daguet se retira à Besançon : On a de lui : *Exercices chrétiens des gens de guerre, où les instructions les plus intéressantes sont confirmées par des traits d'histoire curieux et édifiants*; Lyon, 1749; — *Considérations chrétiennes pour chaque jour du mois*; Lyon, 1758, in-12; — *Exercices du Chrétien*, contenant les préservatifs les plus sûrs contre le péché; Lyon, 1759, in-12; — *La Consolation du Chrétien dans les fers, ou manuel des chiourmes*; ibid.

Le *Journal Chrétien*, novembre 1757. — Weiss, *Biographie universelle*. — Giraud et Richard, *Bibliothèque sacrée*.

DAGUIRRE, Voyez AGUIRRE (D').

* **DÂHER**, prince indien, vivait au commencement du huitième siècle de l'ère chrétienne. A cette époque le fameux Hedjadj, gouverneur de l'Iran, pour le khalife Walid, poussa ses conquêtes au delà de l'Indus. Dâher était le plus puissant des princes de la vallée du fleuve. Ses sujets paraissent avoir professé le bouddhisme. Il possédait une ville nommée Daybal, laquelle était située sur les bords de la mer, à l'occident des bouches de l'Indus, et qui faisait un riche commerce. Il possédait également la ville d'Alor ou Aror, située sur la rive orientale de l'Indus, au sud-est de la ville actuelle de Bakkar. L'armée à laquelle Hedjadj avait confié la mission de subjuguier la vallée de l'Indus était commandée par son cousin, Mohammed-Ben-Cassem. Celui-ci enleva rapidement Daybal, Byroun, et, remontant le cours de l'Indus, il se disposa à le franchir, pour aller attaquer Dâher au centre même de ses États. Le passage aurait offert de grands dangers, s'il avait été défendu par l'ennemi; mais la confiance du prince indien le perdit : il laissa l'armée arabe jeter un pont sur le fleuve, et lorsqu'il se présenta pour la repousser, elle était tout entière arrivée sur l'autre bord. Toutefois, le combat fut opiniâtre. Dâher, monté sur un

éléphant, donnait à ses troupes l'exemple du courage; mais il fut tué sur le soir, et les Indiens prirent la fuite. Les Musulmans en tuèrent un grand nombre dans la déroute. La mort de Dâher et la défaite de son armée déterminèrent promptement la soumission de toute la vallée de l'Indus.

Reinaud, *Fragments arabes et persans relatifs à l'Inde*; dans le *Journal Asiatique*, 3^e série, t. V. — *Extrait de l'ouvrage de Beladori intitulé : Kitab Foutouh-el-Bouldan*; dans le *Journal Asiatique*, février, mars 1845. — Noël Desvergers, *Arabie*, dans l'*Univers pittoresque*.

DAHERY, Voyez KHALYL.

DAHL (*Jean-Conrad*), historien allemand, né à Mayence, le 19 novembre 1762, mort dans cette même ville, en 1833. Il reçut les ordres en 1786, et fut d'abord chapelain d'Oberursel, puis curé de Saint-Jean à Mayence, en 1797; cette dernière paroisse ayant été supprimée en 1803, il passa à la cure de Budenheim, et bientôt à celle de Bernsheim, sur le Rhin. Il était en 1817 curé à Darmstadt, membre de la commission d'instruction du grand-duché de Hesse, et conseiller des affaires ecclésiastiques. Peu de temps après il revint à Mayence, où un canonicat lui fut donné, et où il mourut, avec la réputation que lui méritaient d'honorables services comme ecclésiastique et d'excellents travaux historiques sur les contrées de l'Allemagne où il avait résidé. Ses ouvrages principaux (en allemand) sont : *Description historique, topographique, ecclésiastique du district et de la ville de Gernsheim*; Darmstadt, 1807, in-8°; — *Le Cours du Necker dans la Bergstrass et la principauté de Stard-Kenberg, à l'époque des Romains et des anciens Allemands*; Darmstadt, 1807; — *Histoire et topographie de l'ancienne seigneurie de Klingelberg et de Procelden, sur le Mein*; Darmstadt, 1811; une 2^e édit., augmentée, Bamberg, 1813; — *Description historique, topographique, ecclésiastique et statistique de la principauté de Lorsch*; Darmstadt, 1812; — *P. Schaeffer de Gernsheim, l'un des inventeurs de l'imprimerie, esquisse historique*; Darmstadt, 1815. — *Statistique et topographie des contrées de la rive gauche du Rhin unies au grand-duché de Hesse*; 1816; — *Histoire et description de la ville d'Aschaffembourg, etc.*; Darmstadt, 1818 (le roi Maximilien de Bavière décerna à l'auteur de cette histoire la grande médaille d'or du mérite, accompagnée d'une lettre autographe); — *Panorama du cours du Rhin de Bingen à Coblenz, etc.*; Heidelberg, 1826; — *Tableau synoptique statistique de la Hesse Grand-Duché*; Darmstadt, 1829. Il a aussi été l'un des collaborateurs de l'*Encyclopédie d'Ersch et Gruber*, des *Archives du Rhin*, de la *Charis d'Erlach*, de l'*Hermione*, du *Conteur catholique*, des *Ritterburgen* de Gottschalk, etc.

GUYOT DE FÈRE.

Conversations-Lexicon. — Documents particuliers.

(1) Quérard et quelques autres biographes ont confondu Daguet avec le père D'Agay, autre théologien.

* **DAHL** (*Jean-Christien*), célèbre peintre allemand, né à Berghen, le 24 février 1788. Il fut destiné par ses parents à l'état ecclésiastique; mais comme il manquait de goût pour cette carrière, on le mit en apprentissage chez un peintre en bâtiments, chez qui il ne fit guère de progrès, et qu'il quitta en 1809, pour étudier l'art selon qu'il l'entendait lui-même. En 1811 il alla à Copenhague, où quelques amateurs lui prêtèrent leur appui pour lui faire achever ses études à l'académie. Il se décida pour le paysage, et réussit principalement dans les marines. En 1818, il fit un voyage à Berlin et à Dresde. Les attraites que les riches musées de cette dernière ville et plus encore ses environs charmants eurent pour le paysagiste, peut-être aussi le mariage qu'il y contracta bientôt, le fixèrent dans la Florence allemande. Quelque temps après, il se rendit dans le Tyrol et en Italie, qu'il parcourut en partie, à la suite du prince Christian de Danemark, pour lequel il fit plusieurs tableaux, dont l'un fut offert par ce prince au roi de Naples. A Rome il jouit de l'amitié de M. Bartholdy, consul de Prusse, et de Thorwaldsen, son illustre compatriote, qui fit le buste du jeune artiste. Depuis 1821 M. Dahl n'a plus quitté Dresde que pour de courts intervalles, employés presque toujours à revoir les sites de son pays, pour lequel il a conservé une prédilection constante. Des critiques rigoureux lui reprochent sa facilité, en prétendant qu'elle nuit au fini de ses ouvrages: cependant, l'effet que ces derniers produisent, tant par la hardiesse du dessin que par l'éclat du coloris, est étonnant de vérité et de simplicité. M. Dahl a porté l'étude fidèle de la nature à ce point qu'en regardant ses tableaux on croit être au milieu des paysages qu'ils représentent. Il a rapporté des rivages de l'Italie et des montagnes du Tyrol des peintures brûlantes de soleil et rafraichissantes de verdure; néanmoins, c'est dans ses marines et dans ses images du Nord pittoresques qu'il faut surtout admirer l'énergie de son pinceau. Tout y est tempête, brume, glace et frimas; ces vagues noires, battues des vents et se brisant, écumantes, contre ces rochers gigantesques; ces chênes centenaires, majestueux, mêlés de gracieux bouleaux à la tige fantastique; ces sombres sapins pliant sous des fardeaux de neige; ces glaciers éblouissants, que colore la lumière mélancolique de l'aurore boréale; ces brouillards et ces nuages nocturnes, déchirés en festons bizarres par les rayons oscillants de la lune; toute cette nature si imposante et si poétique dans sa sévérité est reproduite avec un profond génie.

Ses nombreux ouvrages sont répandus dans toute l'Europe et jusqu'en Amérique; il y en a en Angleterre, en Pologne, en Russie, à Brême, à Prague, à Cologne, etc.; mais la plupart se trouvent dans sa patrie ainsi qu'en Saxe. Nous n'en citerons que quelques-uns des plus remarquables. Au musée de Berghen, sa ville natale,

on a de M. Dahl une *Vue de Berghen*, offert par la municipalité au prince Oscar (aujourd'hui roi) de Suède. Le roi de Danemark possède, parmi d'autres chefs-d'œuvre, un grand *Naufrage d'anciens Tombeaux et Monuments scandinaves*, et une *Eruption du Vésuve*. A Copenhague se trouvent *Une forêt de sapins coupée par un rivière*, une autre qu'agite un ouragan, et un paysage enrichi d'un arc-en-ciel. Le duc de Saxe-Meiningen et le roi de Saxe ainsi que plusieurs particuliers de ce pays conservent beaucoup d'ouvrages de M. Dahl, parmi lesquels se distinguent plusieurs *Sites du Tyrol*, la *Rade de Copenhague* et le beau *Pont de Dresde*, tous les deux éclairés de la lune; la *Vue de Dresde*, prise du côté de la chaussée de Leipzig; enfin la fameuse partie de la Suisse saxonne dite *Le Bastion (die Bastei)*. Quelques-unes de ses représentations du Nord se trouvent en Italie, entre autres au château duc de Lucques; tandis que plusieurs vues italiennes ont passé chez des Berlinoises (MM. de Hall et Friedländer): ce sont les *Vues de Vietri*, de *L'île de Capri*, et un délicieux petit tableau de *La mer près du mont Pausilippe*, animée par la barque de quelques pêcheurs, éclairée par leur répercussion de la lune et les feux lointains et rongeâtres du Vésuve. Outre ces peintures d'après nature, il en a produit un grand nombre qui sont de sa composition, et tout aussi distinguées par la richesse et la correction du style. [Paris, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Conversat.-Lex.

DAHLBERG (*Eric*), ingénieur et publiciste suédois, né le 10 octobre 1625, mort le 16 janvier 1703. Reçu ingénieur en 1648, il eut bientôt la direction générale des fortresses du royaume. Quartier-maître supérieur durant la guerre de Pologne en 1657, il devint gouverneur général de la Livonie et directeur de l'école supérieure de Dorpat en 1696. Il quitta la Livonie en 1702 et mourut conseiller royal et feld-maréchal général. On a de lui: *Suecia antiqua et hodierna* Stockholm, d'abord sans date; et 1700, 3 vol. in fol. C'est une nouvelle édition de l'œuvre de Pierr Lager Lœf, et qui a dû être continuée par Olaus Hermelin. Dahlberg a fait la plupart des gravures de l'*Histoire de Charles-Gustave* par Pufferdorf; on lui doit aussi des cartes géographiques

Gadebusch, *Lief. Bibl.* — Gjoerwell, *Svenska Bibl.* — Schläezer, *Schwed. Biog.*

DAHLER (*Jean-Georges*), philologue allemand, né à Strasbourg, le 7 décembre 1760 mort dans cette ville, le 3 juin 1832. Il fit ses études à Strasbourg et dans diverses universités allemandes; il n'avait pas encore vingt ans lorsqu'il fut accueilli par le savant Schweighæuser, qui prépara une édition d'Appien, il rédigea pour lui une notice intitulée *Exercitationes in Appianum*, qui fut insérée dans les *Opuscules académiques* et le fit admettre comme collaborateur pour cette édition. Il obtint bientôt une chaire de grec au gymnase de Strasbourg et la direc

tion de l'institution théologique de Guillaume. Sa réputation s'accrut surtout par les cours particuliers qu'il fit pendant plusieurs années. Cependant ce ne fut qu'en 1807 qu'il fut nommé professeur suppléant à la faculté de théologie de Strasbourg, dont il devint professeur titulaire et ensuite doyen. Dahler joignait aux connaissances théologiques une vaste érudition ; outre le latin et le grec, il connaissait l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, l'arabe. On lui reprochait seulement un peu d'élégance de son enseignement et de faire trop de cas des discussions scolastiques. On a de lui les ouvrages suivants : *Manuel de l'histoire de l'Art et de la Littérature* ; Iéna, 1788 (avec Fritz) : c'est le résumé des leçons de Riesbach, de Döderlein et d'Eichhorn, qu'il suivit avec Fritz à l'université d'Iéna ; — *Tabula Orbis antiqui Oberlini emendata* ; Strasbourg, 1810 ; — *De Librorum Paralipomenon auctoritate atque fide historia* ; Strasbourg, 1819 ; — *Les Prophéties de Jérémie*, traduites en français ; Strasbourg, 1825 et 1830, 3 vol. in-8°. Il a concouru à l'édition du *Trésor* de H. Étienne par Valpy, à laquelle il a donné un travail sur les mots grecs des langues orientales. Enfin, il a donné des articles à divers journaux littéraires de Strasbourg, d'Iéna et de Leipzig. GUYOT DE FÈRE.

Conversations-Lexicon.

* **DAHLINGEN** (*Charles-Jean*), poète suédois, né en 1791. Il étudia la théologie à Upsal, et en 1824 fut attaché comme ministre à l'une des principales églises de Stockholm. Député aux diètes de 1829, 1832 et 1840, il siégea dans les rangs de l'opposition. Toutefois, dans la dernière diète, il se rapprocha du parti modéré sur beaucoup de questions importantes. Son premier essai poétique parut en 1813, dans le *Poesisk Kalender* d'Allerhom ; depuis il a donné au public plusieurs poèmes ayant plus ou moins d'étendue. En 1818 l'Académie des Sciences et belles-lettres de Gothenbourg lui décerna un prix, et l'Académie de Stockholm quelque temps après couronna un de ses ouvrages. Les deux collections intitulées : *Ungdom-Skrifter* (Stockholm, 1829, 2 vol. in-8°), et *Samlade Skrifter* (Stockholm, 1834, in-8°), contiennent ses œuvres les plus saillantes. Doué d'une grande facilité, il ne mûrit peut-être pas assez ses productions.

GUYOT DE FÈRE.

Documents particuliers.

* **DAHLMANN** (*Nicolas*), et non *Dahmann*, comme l'ont écrit quelques biographes, général français, né le 7 novembre 1769, à Thionville (Moselle), mort le 10 février 1807. Il entra (9 septembre 1777) au service comme enfant de troupe, dans le 12^e régiment de cavalerie, et fut admis à la solde le 1^{er} novembre 1785. Il quitta ce corps en 1790, pour passer dans le 53^e régiment d'infanterie de ligne. Le 17 septembre 1793, au combat de Peyrestortes, il fut blessé d'un coup de feu à la jambe, et passa dans les guides de l'armée d'Italie. Nommé successivement briga-

dier, maréchal-des-logis, maréchal-des-logis-chef et sous-lieutenant, pendant le cours de l'an v (1796 et 1797), il suivit en Égypte le général Bonaparte, obtint le grade de lieutenant sur le champ de bataille, pour sa brillante conduite au combat de Salahié, le 25 thermidor an v (12 août 1798), et celui de capitaine le 26 juillet 1799. Il servit ensuite dans la garde consulaire avec le grade d'adjudant-major dans les grenadiers à cheval, le 13 nivôse an viii (3 janvier 1800), et entra bientôt après dans les chasseurs à cheval de la même garde, comme chef d'escadron. Le 26 prairial an xii (14 juin 1804), il fut compris dans la promotion des officiers de la Légion d'Honneur. Après la bataille d'Austerlitz, où il fit des prodiges de valeur, Dahlmann fut nommé, le 27 frimaire an xiv (18 décembre 1805), colonel commandant en second des chasseurs à cheval de la garde. Le 28 novembre 1806, au passage de la Sonna, il emporta, à la tête de ses intrépides chasseurs, le pont de Lopenzen, prit trois pièces de canon, et détruisit entièrement un régiment russe. L'empereur Napoléon le récompensa, en lui conférant deux jours après (30 novembre 1806) le grade de général de brigade, tout en le maintenant dans le commandement de son brave régiment. A la bataille d'Eylan, le 7 février 1807, au plus fort de l'action, les escadrons de la garde traversèrent deux fois l'armée ennemie ; vingt mille Russes furent culbutés et mis en déroute. Par ce coup d'audace, les escadrons ennemis furent écrasés, et l'artillerie russe enlevée. Le général Dahlmann, à la tête de ses chasseurs, renversa et détruisit tout ce qui se trouva sur son passage ; mais dans une des charges qu'il exécuta, il fut blessé, à cinquante pas d'une colonne ennemie, par un biscaien qui le frappa mortellement.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France.* — *Vict. et Conq. des Fr.* — De Courcelles, *Dict. des Gén. fr.*

DAHLMANN (*Pierre*), historien allemand, vivait à Halle dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Schauplatz der masquirten und demasquirten Gelehrten* (Théâtre des savants masqués et démasqués) ; Leipzig, 1710, in-8°. On lui attribue aussi un ouvrage intitulé : *Historischer Schauplatz vornehmer und berühmter Staats-und-rechts-gelehrten* (Théâtre historique des publicistes et jurisconsultes les plus renommés) ; Francfort et Leipzig, 1710 et 1705 ; quelques écrivains mettent ce livre sur le compte d'un certain Rühlmann.

Jugler, *Bibl. hist. literar.*, II.

* **DAHM** (*Jean-Michel*), jurisconsulte allemand, mort vers 1772. Il professa les Institutes à Mayence ; ses ouvrages sont : *De Jure comitiorum Imperii circa sacra* ; Mayence, 1746, in-4° ; — *De Præjudicio loquentis ex inconculata linguæ lubricitate* ; *ibid.*, 1746, in-4° ; — *De eo quod justum est circa exemptionem re-*

rum principum a vectigalibus; *ibid.*, 1748, in-4°; — *De Necessitate informationis in recursibus ad comitia*; *ibid.*, 1750, in-fol.; — *De Dote filiarum illustratum*; *ibid.*, 1752, in-4°; — *De Justo et injusto regalium usu*; *ibid.*, 1755, in-4°.

Meusel, *Gel.-Deutschl.*

DAHURON (*René*), horticulteur allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut directeur du jardin royal à Berlin. On a de lui : *Traité de la taille des arbres, de la manière de les bien élever et de cultiver des melons*; 1718, nouvelle édit., in-12; — *Vollständiger Gartenbau* (Cours complet d'horticulture); Weimar, 1738, in-8°; et 1769, in-8°, 7^e édit.

Adelung, Supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lex.*

DAIGNAN (*Guillaume*), médecin français, né à Lille, en 1732, mort à Paris, le 16 mars 1812. Il étudia et fut reçu docteur à l'université de Montpellier. A vingt-cinq ans il entra dans la médecine militaire. Après avoir été employé dans plusieurs hôpitaux sur les côtes du Nord, il fut nommé médecin en chef du corps d'armée à Genève. Retiré du service militaire, il vint à Paris, où il acheta le titre de médecin du roi. A l'époque de la révolution il fit partie pendant quelque temps du conseil de santé. On a de lui : *Remarques et observations sur l'hydropisie*; Paris, 1776, in-8°; — *Mémoires sur les effets salutaires de l'eau-de-vie de genièvre dans les pays bas et marécageux*; Saint-Omer, 1777, in-4°; — *Recherches sur les causes des maladies qui ont régné à Gravelines en 1777*; Lille, 1777, in-8°; — *Réflexions sur la Hollande*; Paris, 1778, in-12; — *Biographie médicale du Calaisis*; Calais, 1778; — *Adnotations breves de febribus*; Paris, 1783, in-8°; — *Rapport des épreuves de Godernany contre les maladies vénériennes*; Paris, 1783, in-8°; — *Ordre du service des hôpitaux militaires*; Paris, 1785, in-8°; — *Tableau des variétés de la vie humaine*; Paris, 1786, in-8°; — *Gymnastique des enfants convalescents, infirmes, faibles et délicats*; Paris, 1787, in-8°; — *Gymnastique militaire*; Besançon, 1790, in-8°; — *Nouvelle administration politique et économique de la France*; Paris, 1791, in-8°; — *Conservatoire de santé*; Paris, 1802, in-8°; *Suppl.*, *ibid.*, 1802, in-8°; — *Mémoires sur les moyens d'extirper la mendicité de la France*; Paris, 1802, in-8°; — *Plan général pour remédier aux principales causes qui nuisent à la constitution de l'homme*; Paris, 1802, in-8°; — *Relation d'un voyage en Normandie et dans les Pays-Bas*; Paris, 1806, in-8°; — *Centuries médicales du dix-neuvième siècle*; Paris, 1807-1808, 2 vol. in-8°; — *Toilette secrète des dames françaises*; Paris, 1808, in-8°; — *L'Échelle de la vie humaine*; Paris, 1811.

Biog. médic. — Rabbe, *Biographie portative des Contemporains*.

* **DAIGUE** (*Étienne*), naturaliste français né vers 1490, mort vers 1560. Il était seigneur de Beauvais dans le Berry, et s'appliqua avec succès à l'étude des sciences naturelles, à une époque où elles étaient fort négligées. Il a laissé sur l'Histoire naturelle de Pline des observations qui furent estimées des savants du seizième siècle. Elles ont paru sous ce titre : *Stefani Aquæi B. turicensis in omnes Plinii naturalis Historiæ libros Commentarii*; Paris, 1530. Il est également auteur d'une traduction française des Commentaires de César imprimée à Paris, en 1531 in-fol. Son meilleur ouvrage est un curieux *Traité contenant la propriété des tortues, escargots, grenouilles et artichauts*; Lyon, sans date in-8°, et Paris, 1530, petit in-4°. M. G.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

DAILLÉ, en latin *Dallæus* (*Jean*), théologien protestant français, né à Châtelleraut, le 15 janvier 1594, mort à Paris, le 15 avril 1670. Après avoir terminé ses études de théologie à Saumur, il fut chargé, en 1612, de l'éducation de petits-fils de Duplessis-Mornay. Il eut ainsi occasion de vivre pendant sept ans dans l'intimité de cet homme remarquable, et de puiser dans son commerce un véritable amour de la science, une indépendance d'esprit et une largeur de vue qui se montrent dans tous ses écrits, surtout dans ceux qu'il consacra à la défense des principes de Cameron et d'Amyraut sur la grâce universelle contre les calvinistes rigides. Pendant deux ans il parcourut avec ses élèves l'Italie, la Suisse, la Hollande et l'Allemagne, et de ses voyages ne rapporta, à ce qu'il prétendait lui-même, que l'avantage d'avoir formé une intime liaison avec Fra Paolo Sarpi et d'avoir passé dans sa société un hiver à Venise. A son retour en France, il resta comme chapelain auprès de Duplessis-Mornay; et après la mort de ce dernier, il fut nommé pasteur et professeur à Saumur. En 1626 il fut appelé à Paris pour desservir l'église de Charenton. Il y exerça les fonctions pastorales pendant quarante-trois ans. Daillé possédait une érudition étendue, son jugement était solide, son éloquence douce et facile, son style clair et toujours noble; ses talents aussi bien que sa franchise, sa douceur et son amabilité lui avaient fait de nombreux amis, parmi lesquels il faut placer en première ligne son coreligionnaire l'académicien Conrart. On a prétendu, sans en donner cependant les preuves, que celui-ci l'avait aidé plus d'une fois à polir ses écrits. Balzac, qui l'estimait, regretta qu'il ne fût point catholique : *cum talis sis, utinam noster esses!* lui disait-il. Daillé a laissé un grand nombre d'ouvrages, qui presque tous traitent des matières controversées entre les catholiques et les protestants : ils se distinguent par une solide érudition et par l'absence de l'aigreur qui dépare d'ordinaire les écrits de ce genre. Quoique composés dans un but polémique, ils ont cou-

ibué aux progrès de l'histoire de l'Église, par ses savantes recherches qu'ils renforcent sur plusieurs points des antiquités chrétiennes. De nombreux ouvrages nous n'indiquerons que les principaux : *Traité de l'emploi des saints* écrit pour le jugement des différends qui ont aujourd'hui en la religion ; Genève, 1632, in-8°, dédié à Anne de Mornay ; trad. en latin par J. Mettayer, Genève, 1656, in-4°, de xiv et 367 pages : cette édition, revue par Daillé, à laquelle il a ajouté des remarques, est préférable à la précédente ; il en a paru aussi une trad. anglaise à Londres, 1651, in-4°, attribuée à Th. Smith ; — *Apologie pour les Églises réformées, où est découverte la nécessité de leur séparation d'avec l'Église romaine* ; Charenton, 1633, in-8° ; *ibid.*, 1647, in-12 ; traduite en latin par Daillé lui-même, avec quelques additions, Amsterdam, 1652, in-8° ; 2^e édit., augmentée, Genève, 1677, in-8°, et en anglais, par Th. Smith, avec une préface, Londres, 1653, in-8° ; — *Lettre à monsieur de Monglat, où il répond aux remarques faites sur son Apologie par M. J. de Maumont, etc.* ; Charenton, 1634, in-12 de 74 pages ; — *Examen de l'avis de M. de la Millaire sur l'accommodement des différends de religion* ; Charenton, 1637, in-8° : une traduction latine, faite par lui-même, parut en même temps et dans le même format ; — *La Foy fondée sur les saintes Écritures, etc.* ; Charenton, 1634, in-8°, et 1661, in-12 ; traduction latine par lui-même, publiée d'abord à la suite de l'*Apologie* plus tard séparément, Genève, 1660, 1677, in-8° ; — *De la Créance des Pères sur le fait des Images* ; Genève, 1641, in-8° de 596 pages ; trad. en latin par lui-même, Leyde, 1642, in-8° ; — *Adversus latinorum de cultus religiosi objecto traditionem Disputatio, etc.* ; Genève, 1644, in-4° de LXXVIII et 802 pages ; — *De Cultus religionis latinorum lib. IX, etc.* ; Genève, 1671, in-4° de XXXVI et 1286 ; — *De Pænis et satisfactionibus humanis, lib. VII* ; Amsterdam, 1649, in-4°, de vi et 720 pages ; — *Lettre à M. de La Talonnière sur le changement du sieur Cottiby* ; 1660, in-8° ; — *Réplique aux deux livres que MM. Adam et Cottiby ont publiés contre lui* ; Genève, 1662, in-4° de LXXIII et 420 et 428 pages ; — *Lettre à un sien ami sur les plaintes faites contre lui et ses collègues* ; Charenton, 1636, in-8° ; — *De Jejunii et Quadragesima liber* ; Dailly, 1654, in-8° de xiv et 776 pages ; 1657, in-8° ; — *Disputatio de duobus latinorum in unctione sacramentis, confirmatione et extrema unctione* ; Genève, 1659, in-4° de xvi et 415 et 163 pages : *La France protestante* dit que ce livre fut mis à l'index à Rome ; — *Disputatio de sacramentali sive auriculari latinorum confessione* ; Genève, 1661, in-4° de xlviii et 564 pages ; — *De Pseudopigraphis apostolicis* ; Hardev., 1653, in-8° ; — *De scriptis quæ sub Dionysii Areopagitæ et sancti*

Ignatii Antiocheni nominibus circumferuntur, libri II ; Genève, 1666, in-4° de xi. et 501 pages ; — *De Auctore Confessionis fidei Alcuini nomine a P.-F. Chiffletio editæ, Dissertatio* ; Rouen, 1673, in-4° ; — *Apologia pro duobus ecclesiarum in Gallia protestantium synodis rationalibus* ; Amsterdam, 1655, in-12, de xiv et 1227 pages ; — *Vindiciæ Apologiæ et adversus Epicuritam* ; Amsterdam, 1657, in-8°, contre Samuel Desmarets, qui avait attaqué le précédent ouvrage ; — *Dernière heure de Duplessis-Mornay* ; 1624, petit in-8° ; réimprimé dans l'*Histoire de la Vie de Duplessis-Mornay* ; Leyde, in-4°. — 20 volumes de sermons imprimés en divers lieux, de 1644 à 1670. D'après un journal écrit par Daillé lui-même, le nombre de ses sermons s'éleverait à 720. M. NICOLAS.

Abrégé de la Vie de Daillé, avec le Catalogue de ses ouvrages, par son fils Adrien Daillé, en tête de ses *Derniers sermons prononcés à Charenton* ; Genève (Paris), 1670, in-8°. — Bayle, *Dict. hist. et crit.* — Nicéron, *Mémoires*. — Dreuux du Radler, *Bibl. du Poitou*. — J.-G. Walchius, *Biblioth. theolog.* — MM. Haag, *La France protestante*, t. IV.

DAILLON. Voyez CROTTE.

DAILLON (Benjamin), théologien protestant, issu de la famille des comtes du Lude, né dans l'Anjou, vers le milieu du dix-septième siècle, et mort à Catterlough (Irlande), en 1726, âgé de plus de quatre-vingts ans. Ministre à La Rochefoucauld, il déploya la plus grande prudence pour éviter de tomber sous les coups de quelques-uns des nombreux arrêts par lesquels on présidait à la révocation de l'édit de Nantes. Il finit cependant par être accusé en 1684 d'avoir reçu dans son église des relaps ; et quoique les preuves fournies contre lui fussent fausses, il fut condamné à Angoulême. Il en appela au parlement de Paris, devant lequel cette affaire fut jugée en avril 1685. On lui rendit la liberté ; mais le temple de La Rochefoucauld fut démoli. Il se retira peu après en Angleterre et ensuite en Irlande, où il devint ministre de l'église française de Catterlough. On a de lui : *Défense de la religion de J.-C., injustement accusée de nouveauté, d'hérésie et de schisme* ; La Rochelle, 1675, in-8°, sermon de 64 pages ; — *Lettre à M. de Lortie, sur un écrit imprimé à Angoulême contre le Sermon prononcé à Marennes le 11 octobre 1674, etc.* ; Genève, 1677, in-8° ; — *Examen du principal prétexte de l'oppression des réformés en France pour justifier l'innocence de leur religion* ; Amsterdam, 1687, in-18 de 347 pages ; nouvelle édition de 1691. Ce volume contient quatre pièces différentes. La première (page 1 à 46), la seule à laquelle convienne le titre que porte le livre, est la moins intéressante ; les deux suivantes sont plus curieuses : elles firent du bruit dans leur temps. L'une, c'est la seconde du volume, a pour titre spécial : *La révolte de la foi, ou la doctrine des démons, sermon sur Timothée IV* (page 47 à 104). Dailion, après avoir

fait remarquer que saint Paul parle ici des démons dans le sens des païens, qui les regardaient et les honoraient comme des êtres intermédiaires entre les dieux et les hommes, établit que l'Apôtre a voulu dire qu'il y aurait des peuples qui, abandonnant la doctrine de l'Évangile, embrasseraient des croyances semblables à celles des païens touchant leurs démons, et prendraient, comme eux, d'autres objets de leur culte que Dieu et son fils Jésus-Christ. Ce n'est là qu'un sermon de controverse ; par ces peuples suivant les erreurs des païens, l'auteur entend les catholiques, qui ont fait des saints des objets de vénération. Mais par l'explication qui est donnée du passage de l'Apôtre, ce discours se rattache à la pièce suivante, qui a pour titre : *Réponses à diverses difficultés touchant l'explication du passage de Timothée*, 101 (page 105 à 202). Ici Daillon sut prouver que l'Écriture Sainte ne parle jamais du diable que comme d'un être unique, et partant de là il s'attache à montrer que les démoniaques dont il est parlé dans le Nouveau Testament étaient tout simplement des malades, et que quand il est dit que Jésus-Christ chassait des démons de leur corps, ce n'est là qu'une manière de parler conforme aux usages et aux idées de l'époque où les livres furent écrits. Cette dissertation, qui fut comme un avant-coureur du *Monde enchanté* de Bekker, publié quatre ans plus tard, excita du scandale et de l'opposition parmi les théologiens orthodoxes du dix-septième siècle. Enfin, la quatrième pièce est une lettre adressée à tous ceux des provinces d'Angoumois, de Saintonge et d'Aunis, qui aiment encore la vérité et qui souffrent pour elle (de la page 303 à la fin du volume). Cette lettre est un véritable traité de controverse ; l'adoration des démons ou êtres intermédiaires y est encore longuement reprochée à l'Église catholique.

M. N.

DAILLON (*Jacques*), frère du précédent et connu plus tard sous le nom de *comte du Lude*, titre qu'il prit quand, par la mort de ses aînés, il fut devenu chef de cette maison, naquit dans l'Anjou, en 1645, et mourut à Londres, en 1726. Il était ministre en France ; quand il vit se former l'orage qui menaçait les protestants et qui allait éclater dans la révocation de l'édit de Nantes, il passa en Angleterre. Il s'attacha d'abord à l'Église anglicane, et il obtint un bénéfice dans le comté de Buckingham. Mais, partisan décidé de la doctrine de l'obéissance passive au souverain et entraîné par l'ardeur de son caractère, il parla trop ouvertement en faveur du roi Jacques II dans un sermon prêché en 1693. Il se vit poursuivi, dépouillé de son bénéfice et contraint de se ranger parmi les non-conformistes. Il se retira alors à Londres. Là il employa ses loisirs à développer la théorie de son frère sur le diable, dans un livre écrit en anglais et publié sous ce titre : *Δαιμονολογία, or a treatise of spirits*, etc. (Démonologie, ou traité des esprits),

dans lequel on explique plusieurs passages de l'Écriture contre les erreurs vulgaires touchant les sorciers, les apparitions, etc. ; Londres 1723, in-8°. Dans ce traité, non-seulement il reprend et fortifie les arguments de son frère sur l'existence d'un seul diable et sur les démoniaques, qu'il regarde aussi comme des malades, mais encore il va plus loin, et il s'élève contre la croyance à la magie, à la sorcellerie et aux apparitions. On voit qu'il s'est inspiré du *Monde enchanté* de Bekker, dont le premier volume avait déjà été traduit en anglais et dont il fait un grand éloge. On a encore de lui un petit écrit de controverse intitulé : *The ax to the root of papery* (La cognée mise à la racine du papisme) Londres, 1721, in-12. MICHEL NICOLAS.

Lettres de Bayle, des 18 févr. 1692 et 14 sept. 1693, 1. notes. — Chaudon et Delandine, *Diction. historique* — MM. Haag, *La France protestante*, t. IV.

DAILLY (*Pierre*). Voyez **AILLY** (D').

DAIMBERT ou **DAGOBERT**, premier patriarche latin de Jérusalem, mort en Sicile, en ju 1107. Il était évêque de Pise. Le pape Urbain I^{er} à la sollicitation de la comtesse Mathilde, lui conféra, en 1092, le *pallium* d'archevêque, quo que Pise ne fût point encore métropole. Ce pontife lui accorda en outre la souveraineté de la Corse moyennant une redevance annuelle de cinquante livres (environ 300 francs de notre monnaie), le nomma légat du saint-siège en Orient. Daimbert assista en novembre 1095 au concile de Clermont, où Urbain II prêcha la première croisade et se rendit ensuite en Palestine à la tête de Pisans et des Génois. Godefroy de Bouillon était déjà maître de Jérusalem lorsque Daimbert arriva ; cependant, dans une assemblée générale des chefs chrétiens tenue le jour de Noël 1099, l'archevêque de Pise fut élu patriarche de Jérusalem à la place d'un certain Arnoul ou Arnulphe, qui venait d'être déposé. Godefroy se vit contraint d'abandonner à Daimbert la souveraineté du quart de Jaffa et celle du quartier de Jérusalem dans lequel s'élevait l'église de la Résurrection. A la mort de Godefroy, Daimbert prétendit au trône de Jérusalem, mais se vit forcé de céder à Baudouin et de couronner ce nouveau roi. Les prétentions du patriarche ne tardèrent pas à le brouiller avec Baudouin, qui le chassa et rétablit Arnoul. Daimbert passa en Italie, et s'adressa au pape Pascal II, qui rendit une sentence en sa faveur. Il retournait en Palestine pour la faire mettre à exécution, lorsqu'il mourut en route, à Palerme.

Guillaume de Tyr, *Chron.*, lib. VIII. — Baronius, *Annales christ.*, XI, années 1095 à 1105. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Michaud, *Histoire des Croisades*, I.

* **DAIMACHUS DE PLATÉE** (*Δαίμαχος*), écrivain grec. Le roi Seleucus l'envoya en mission auprès du monarque indien Allitrochades. Daimchus mit à profit ce voyage pour composer au sujet des Indes un livre que mentionnent Strabon et Athénée, mais qui est perdu ; il n'en reste qu'

quelques fragments, qui ont été recueillis avec soin dans le t. II des *Fragmenta Historicorum Træcorum*, publiés chez MM. Firmin Didot.

G. BRUNET.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. III, p. 48.

DAIN (LE). Voy. LE DAIN.

* **DAINE** (*Nicolas-Joseph*), général belge, né Andennes (province de Namur), en 1782, mort Charleroi, en 1843. Il s'enrôla en 1795 comme volontaire dans les armées françaises, et fit les campagnes de Hollande et du Rhin, sous les ordres de Pichegru et de Moreau, celles de 1805, 1806 et 1807 en Allemagne et en Pologne. Créé lieutenant en 1807, capitaine à la fin de la même année, fut nommé en 1809 chef de bataillon au 10^e régiment polonais, et fit en cette qualité la campagne de Gallicie. Le 23 mai, il prit d'assaut, à la tête de huit cents hommes, la forteresse de Zanaac, s'empara de soixante pièces de canon et fit 10,000 prisonniers. Il fut mis à l'ordre du jour pour ce beau fait d'armes. En 1812 Daine fit la campagne de Russie; en 1813, nommé colonel, il défendit Dantzick sous les ordres du général Rapp. Il passa au service des Pays-Bas après la réunion de la Belgique à la Hollande. La révolution de 1830 le trouva général de brigade, commandant la province de Limbourg; entré dans l'armée belge, conserva son commandement, et fut nommé général de division. Le 11 novembre 1830, il s'empara de Venloo, fit 600 prisonniers, et prit 40 canons. Il assista depuis aux divers combats livrés aux Hollandais en 1831, 1832, 1833 et 1839. Daine avait été blessé six fois dans les guerres de l'empire, à Philipsbourg, au pont de Heidelberg, à Vistock, à Ulm, à Iéna, et à Kulstuck. Il était membre de la Légion d'Honneur depuis 1807, officier de l'ordre de Léopold, et du Mérite militaire de Pologne, décoré de la croix de Fer et chevalier du Saint-Sépulchre de Jérusalem. On a de lui : *Mémoire adressé au roi (Léopold) sur les opérations de l'armée de la Meuse*; Bruxelles, 1831.

Dict. des Hommes de Lettres de la Belgique. — *Biographie générale des Belges*.

* **DAINERIO** (*Thomas*), savant italien, né à Modène, vers 1460, mort vers 1530. Il se livra à l'étude des mathématiques, et acquit des connaissances très-étendues en astronomie. On a de lui : *Conjunctiones et oppositiones luminarium anni Christi 1496, calculatæ ad meridianum civitatis Mutinæ*; opuscule dont on ne connaît qu'un exemplaire, trouvé par Tiraboschi à la suite d'un ouvrage de Paul Maffei sur la profession; Venise, 1500, in-fol. M. G.

Tiraboschi, *Bibliotheca Modènesis*.

* **DAÏPHANTE** (*Δαίφαντος*), général thébain, mort en 362. Il fut tué à la bataille de Mantinée. On dit qu'Épaminondas, mortellement blessé, demanda des nouvelles de Daïphante et d'Iolaïas. Apprenant qu'ils étaient morts, il conseilla à ses compatriotes de faire la paix.

Plutarque, *Apophth.*; *Epam.*, 24. — Élien, *Var. hist.*, II, 3.

* **DAÏPPOUS** ou **DAHIPPUS** (*Δαίππος*), statuaire grec, vivait vers 300 avant J.-C. Il sculptait surtout les images des athlètes. Plinc cite de lui une statue qu'il appelle *Perixyomenon* (Brotier a proposé de lire *παρξυλόμεινον*). On trouve dans deux autres passages de Plinc le nom du même auteur, mais défiguré par une erreur de copiste et écrit *Laïppus* (par la confusion du Δ avec le Λ). On voit par ces passages que Daïppus était fils de Lysippe, et qu'il vivait vers la 12^e olymp.

Pausanias, VI, 13, 16. — Plinc, XXXIV, 8, 19. — Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 176.

DAIRE (*Louis-François*), littérateur français, né à Amiens, en juillet 1713, mort à Chartres, en mars 1792. A dix-neuf ans il faisait partie de l'ordre des Céléstins. Pendant quelques années il professa à Paris la philosophie et la théologie; il alla ensuite résider dans quelques villes comme sous-prieur, puis comme prieur, et revint à Paris comme prieur et bibliothécaire des Céléstins. Lorsque cet ordre eut été supprimé, il se retira à Chartres, où il mourut, dans un âge avancé. Il a publié les ouvrages suivants : *Relation d'un Voyage de Paris à Rouen*; imprimé à Rouen, 1740, in-12; — *Almanach de Picardie* (plusieurs années); — *Tableau de la Bataille de Maestricht*; 1747, in-12; — *Les Épithètes françoises rangées sous leurs substantifs*; Lyon, 1759, in-8^o; — *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville et du doyenné de Montdidier*; Amiens, 1765, in-12; — *Stances élégiaques sur la mort du dauphin*; 1766, in-8^o; — *Tableau historique-des sciences, belles-lettres et arts de la province de Picardie*, etc.; 1768, in-12; — *Vie de Gresset*; 1769, in-12; — *Histoire littéraire de la ville d'Amiens*; 1782, in-4^o; — *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire des villes de Doullens et d'Ancre* (aujourd'hui Albert) et du bourg de Crainvilliers; Amiens et Paris, 1785; chacun de ces lieux forme un volume in-12. Daire a laissé des manuscrits sur les hommes célèbres de la Picardie. GUYOT DE FÈRE.

Desessarts, *Siècles littéraires*. — De Cayrol, *Essai sur la Vie et les Ouvrages du P. Daire*; Amiens, 1838, in-8^o. — Quérard, *La France littéraire*.

DAIRAL (*Bauvelot de*). Voy. BAUVELOT.

* **DAIX**. Voy. AIX (D').

DAKE ou **DACKE** (*Nicolas*), rebelle suédois, mort en 1543. Il se mit à la tête des paysans Smaalandais, révoltés sous le règne de Gustave Vasa, et qui demandaient le rétablissement de l'ancienne religion et la diminution des impôts. Il obtint d'abord quelques succès, et négocia avec Swante Sture et plusieurs princes d'Allemagne (1); mais le roi ayant réussi à effrayer ou à gagner les partisans de Dake, celui-ci se vit abandonné; obligé de fuir et d'errer dans les forêts du Bleking, il fut tué d'un coup de flèche par des soldats qui l'avaient rencontré. Son cadavre, transporté à

(1) Il fut même anobli par le comte Frédéric palatin, l'un d'eux.

Calmar, fut écartelé, et on plaça sa tête sur une roue avec une couronne de cuivre (1).

Geyer, *Hist. de la Suède*. — Le Bas, *Suède*, dans l'*Univ. pittoresque*.

* **DAL** (*Nicolas*), biographe suédois, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Specimen biographicum de antiquariis, in quo Jo. Hadorphii, Eliæ Brenneri et Isidororum curæ enumerantur* ; Stockholm, 1724, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgemeines Gelehrt. Lexic.*

DALAYRAC (*Nicolas*), compositeur lyrique français, né le 13 juin 1753, à Muret, en Languedoc, et mort à Paris, le 27 novembre 1809. Il manifesta dès son enfance un goût prononcé pour la musique. Son père, subdélégué de la province, n'aimait pas cet art ; il destinait son fils au barreau, et ne consentit qu'avec peine à lui donner un maître de violon ; mais, s'apercevant bientôt que l'étude de cet instrument lui faisait négliger le Code, le Digeste et ses commentaires, il lui retira son maître et lui défendit de s'occuper davantage de musique. Le jeune Dalayrac ne se soumit point volontiers à abandonner son violon ; chaque soir il se réfugiait sur les toits de sa maison, où il croyait pouvoir étudier sans être entendu. Les religieuses d'un couvent voisin l'aperçurent ; effrayées du danger auquel il s'exposait, elles avertirent ses parents. Ceux-ci, vaincus par tant de persévérance, et craignant quelque accident, lui laissèrent la liberté de suivre son penchant ; sûrs qu'ils n'en feraient jamais un jurisconsulte, ils l'envoyèrent à Paris, où ils le firent admettre dans les gardes du comte d'Artois. Une fois dans la capitale, Dalayrac ne tarda pas à se lier avec plusieurs artistes, notamment avec Langlé, élève de Caffaro, qui lui enseigna l'harmonie. Ses premières productions furent des quatuors de violon, qu'il publia sous le nom d'un compositeur italien. Un irrésistible penchant l'entraîna vers le théâtre ; en 1781, il écrivit la musique de deux opéras-comiques, *Le Petit Souper* et *Le Chevalier à la mode*, qui furent représentés à la cour. Encouragé par les applaudissements qu'obtinrent ces essais, il se hasarda sur le théâtre de l'Opéra-Comique, et débuta, en 1782, par *L'Eclipse totale*, qui fut suivie du *Corsaire*, en 1783. A partir de cette époque il se livra entièrement à la scène française, et donna successivement une foule d'ouvrages, presque tous couronnés de succès, parmi lesquels on remarque particulièrement : *Nina, ou la folle par amour* ; *Azémiu* ; *Les deux Petits Savoyards* ; *Camille, ou le souterrain* ; *Ambroise, ou voilà ma journée* ; *Gulnare* ; *Léon, ou le château de Montenero* ; *Adolphe et Clara* ; *Maison à vendre* ; *Picaros et Diego* ; *Gutistan*.

Doué d'un talent facile et spirituel, Dalayrac avait surtout le mérite de bien sentir l'effet dra-

matique et d'arranger sa musique avec art pour la scène. Son chant, simple et gracieux dans ses ouvrages comiques, est plein de chaleur et de passion dans ses opéras sérieux. Nul n'a fait autant que lui de jolies romances et de petits airs devenus populaires, genre de talent nécessaire alors pour réussir auprès des Français, plus chahutiers que musiciens. Si les premiers opéras de Dalayrac sont faibles sous le rapport de composition, *Camille, ou le souterrain*, *Léon, ou le château de Montenero*, attestent les progrès que leur auteur fit en travaillant à côté de Méhul et des Cherubini. Rien de plus dramatique que le trio de la cloche au premier acte de *Camille*, que le duo de Camille et d'Alberti, et que les deux premiers finales du même ouvrage. Le talent de Dalayrac était rehaussé par la noblesse de son caractère. En 1790, au moment où la faillite d'un banquier venait de lui enlever le fruit de dix ans de travaux et d'économies, il annula le testament de son père, qui l'instituait son héritier universel au préjudice d'un frère cadet. En 1791, il reçut, sans l'avoir sollicité, le diplôme de membre de l'Académie de Stockholm, et quelques années après il fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur lors de l'institution de l'ordre. Sur les derniers temps de sa vie, il était tombé dans une mélancolie qui l'éloignait de la société ; il vena de terminer *Le Poète et le Musicien*, ouvrage qu'il affectionnait, lorsque la mort vint le surprendre. Dalayrac fut inhumé dans sa propriété de Fontenay-sous-Bois, près Vincennes. Dix-huit mois après sa mort, le 30 mai 1811, son opéra *Le Poète et le Musicien* fut représenté sur le théâtre Feydeau ; à la fin de la pièce, le public demanda vivement le nom de l'auteur ; la toile se leva, et on vit le buste du musicien entouré des auteurs et couronné par eux. Ce buste, œuvre de Cartellier, a été placé dans le foyer de l'Opéra-Comique.

Voici la liste chronologique des ouvrages de ce compositeur : *Le petit Souper* (1781) ; — *Le Chevalier à la mode* (1781) ; — *L'Eclipse totale* (1782) ; — *Le Corsaire* (1783) ; — *Les deux Tuteurs* (1784) ; — *L'Amant Statu* (1785) ; — *La Dot* (1785) ; — *Nina, ou la folle par amour* (1786) ; — *Azémiu, ou les sauvages* (1787) ; — *Renaud d'Ast* (1787) ; — *Sargine* (1788) ; — *Les deux Sérénades* (1788) ; — *Fanchette* (1788) ; — *Les deux Petits Savoyards* (1789) ; — *Raoul de Créqui* (1789) ; — *La Soirée orageuse* (1790) ; — *Vert Vert* (1790) ; — *Le Chêne patriotique* (1790) ; — *Camille, ou le souterrain* (1791) ; — *Philippe et Georgette* (1791) ; — *Agnès et Olivier* (1791) ; — *Ambroise, ou voilà ma journée* (1793) ; — *Romeo et Juliette* (1793) ; — *Arnill, ou le prisonnier américain* (1793) ; — *Urgande et Merlin* (1793) ; — *La Prise de Toulon* (1794) ; — *L'Enfance de Jean Jacques Rousseau* (1794) ; — *Les Détenus* (1794) ; — *La pauvre Femme* (1795) ; —

(1) Un écrivain, Messenius, dans son ouvrage intitulé *Scandia* (V, p. 963), prétend que le véritable Dake se réfugia en Allemagne, et que, revenu en Suède, sous le règne de Jean III, il mourut à Stockholm, en 1580.

Adèle et Dorsan (1795); — *Marianne* (1796); — *La Famille américaine* (1796); — *La Maison solée* (1797); — *Gulnare* (1797); — *La Leçon, ou la tasse de glace* (1797); — *Alexis, ou l'erreur d'un bon père* (1798); — *Léon, ou le châteaude Montenero* (1798); — *Primerose* (1798); — *Adolphe et Clara* (1799); — *Laure, ou l'acrice chez elle* (1799); — *Le Rocher de Leuade* (1800); — *Une Matinée chez Catinat* (1800); — *Maison à vendre* (1801); — *La Tour de Neustadt* (1801); — *La Boucle de Cheveux* (1802); — *L'Antichambre* (1802), ouvrage arrêté par la police, et qui reparut en 1803, sous le titre de *Picaros et Diego*; — *La jeune Prude* (1804); — *Une Heure de Mariage* (1804); — *Le Pavillon du Calife* (1804), à l'Opéra; cet ouvrage depuis la mort de l'auteur a été arrangé pour le théâtre Feydeau, où il a été représenté en 1822, sous le titre du *Pavillon des Fleurs*; — *Gulistan* (1805); — *Deux Mots* (1806); — *Kou-pouf, ou les Chinois* (1806); — *Lina, ou le mystère* (1807); — *Élise-Hortense, ou souvenirs de jeunesse* (1809); — *Le Poète et le Musicien* (1809), ouvrage représenté en 1811, près la mort de Dalayrac.

Dieudonné DENNE-BARON.

Notice biographique sur Dalayrac, par René-Charles-Milbert Pixérécourt; Paris, 1810. — *Notice sur l'opéra de Maison à vendre*, dans les Œuvres complètes d'Alexandre Duval, t. IV, p. 241; Paris, 1822. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — *Dictionnaire de la Conversation*.

DALBERG, autrefois *Dalburg*, famille allemande ancienne et noble, à qui fut conférée dans le dix-septième siècle la dignité de baron de l'Empire, et qui était issue de la maison de Meyen. Godebald III de Leyen bâtit en 1170 le manoir de Dalberg, auprès de Stromberg, dans la Prusse rhénane, dont on ne voit plus actuellement que les ruines, dans le village de Dalberg. La ligne masculine de cette première souche s'éteignit dans la personne d'Antoine de Dalberg, en 1315. Par le mariage de Greta de Dalberg, en 1330, avec le chevalier Gerhard, chambellan de Worms, les biens de Dalberg passèrent à ce dernier, qui réunit le nom et les armes de Dalberg aux siens. Le mérite de ces nouveaux Dalberg, chambellans de Worms, était si éminent et la considération dont ils jouissaient si grande, qu'à toutes les solennités qui avaient lieu lors du couronnement d'un empereur d'Allemagne, on avait l'habitude de faire crier par le héraut d'armes cette demande : Point de Dalberg ici? S'il en trouvait un dans l'assistance, il s'avancait vers l'empereur récemment couronné, s'agenouillait devant la majesté impériale, et recevait elle l'accolade ou le coup de plat d'épée, comme premier chevalier de l'Empire. A l'extinction de la dignité impériale allemande, en 1806, cette prérogative semblait devoir être abolie dans le fait, pour ne survivre que dans l'histoire et dans les souvenirs de ceux qui savent comprendre et honorer le passé. Mais Napoléon I^{er}, en ayant été

instruit, voulut que la même cérémonie devint un attribut de la dignité impériale française et qu'on appelât encore à l'avenir les Dalberg dans les couronnements.

Cette famille se divisa maintenant en deux branches : celle de *Dalberg-Hernsheim*, qui tire son nom de la paroisse de Hernsheim, près de Worms, où se conservent les archives des Dalberg, et celle de *Dalberg-Dalberg*. Parmi les membres de cette illustre maison, on doit surtout citer les suivants, comme protecteurs de la littérature et des arts en Allemagne.

DALBERG (*Jean DE*), né en 1445, mort en 1503, chambellan de Worms, et en 1482 évêque de cette ville. A l'instigation de Conrad Celtes, il fonda la *Societas litteraria Rhenana, s. sodalitas celtica*, société dont il devint le président et qui avait son siège principal à Heidelberg. (*Voir Zapf, Sur la vie et les mérites de Jean de Dalberg*; Augsbourg, 1780; 2^e édition, 1796. avec un supplément, Zurich, 1798.)

DALBERG (*Wolfgang DE*), chambellan de Worms, mort en 1601. Il fut élevé en 1582 à la dignité d'archevêque et d'électeur de Mayence.

DALBERG (*Adolphe*), prince-abbé de Fulde, fonda en 1734 dans cette célèbre abbaye une université catholique.

DALBERG (*Wolfgang-Héribert DE*), baron du saint Empire, mort le 27 septembre 1806; il est connu par ses ouvrages dramatiques, et a rempli la charge de ministre d'État de Bade.

DALBERG (*Jean-Frédéric-Hugo*), frère du précédent, mourut en 1813. Membre des chapitres de Trèves, de Worms et de Spire, il se distingua comme compositeur, comme auteur de traités sur la musique et aussi comme antiquaire.

Ersch et, Gruber *Allg. Encycl.*

DALBERG (*Charles-Théodore-Antoine-Marie*, prince DE), célèbre prélat et archi-chancelier de l'Empire d'Allemagne, frère du précédent, né le 8 février 1744, à Hernsheim, mort le 10 février 1817. Il était fils d'un conseiller intime de l'électeur de Mayence, gouverneur de Worms et burgrave de Friedberg. Après avoir reçu dans la maison paternelle une excellente éducation, il alla, dans sa quinzième année, étudier à l'université de Gœttingue, d'où il se rendit à Heidelberg pour se faire recevoir docteur en droit; puis il entreprit des voyages dans le but d'étendre ses connaissances et d'en acquérir de nouvelles. A son retour, il se voua à l'état ecclésiastique, et étudia le droit canon à Worms, à Manheim et à Mayence. Bientôt il devint capitulaire à l'archevêché de cette ville et chanoine aux grands chapitres de Wurtzbourg et de Worms. Il se fit simplement appeler *Charles* lorsque la carrière des dignités ecclésiastiques s'ouvrit devant lui. En 1772 l'électeur de Mayence le nomma conseiller intime et gouverneur d'Erfurt. Là, pendant un séjour de plusieurs années, il fut un modèle de zèle et d'activité; son exactitude consciencieuse, son amour de l'ordre, la rectitude de ses idées et la péné-

tration de son jugement montrèrent à quel point il était propre aux affaires d'une importance plus élevée. Il se distinguait en outre par une justice incorruptible et par une sage persévérance dans ce qu'une fois il avait reconnu être bon et utile. Les sciences, les arts, les métiers, étaient des objets constants de sa sollicitude, et il protégea ceux qui les exerçaient, attirant à lui les hommes de mérite, facilitant le plus qu'il pouvait le développement des talents naissants ; à cet effet, il tenait dans sa maison des assemblées auxquelles tout homme bien élevé était admis. L'Académie des Sciences d'Erfurt, dont il était président, fut animée par ses soins d'une vie longtemps inconnue ; lui-même cultivait la science et se livrait à de savantes recherches. En 1787 le prince de Dalberg fut nommé coadjuteur à l'archevêché de Mayence, ainsi qu'au grand chapitre de Worms, et en 1788 coadjuteur de Constance et archevêque de Tarse. L'administration du diocèse de Constance lui fut entièrement confiée en 1800. Après le décès de Frédéric-Charles, électeur et archevêque de Mayence (25 juillet 1802), il lui succéda dans ces dignités. A cette époque, aux termes du traité de Lunéville, les possessions de l'électorat situées sur la rive gauche du Rhin furent cédées à la France, et celles de la rive droite sécularisées pour être en harmonie avec la nouvelle constitution politique de l'Allemagne. Le prince de Dalberg fut maintenu dans la dignité d'archichancelier et dédommagé pour Worms et Constance, auxquels il dut renoncer, par les diocèses de Ratisbonne, d'Aschaffembourg et de Wetzlar. En 1804 il se rendit à Paris, pour traiter avec le pape Pie VII au sujet des affaires de l'Église d'Allemagne. Après un court séjour dans cette ville, voyant bientôt l'impossibilité d'arrêter les progrès de Napoléon I^{er} dans son pays, il se crut obligé de plier devant les événements, ce qui donna lieu à des soupçons injustes contre son patriotisme. Pendant ce séjour à Paris, l'Académie des Inscriptions (classe d'histoire et de littérature anciennes de l'Institut) le nomma membre associé à la place de Klopstock. Lors de la formation de la Confédération du Rhin, Dalberg conserva la dignité d'archevêque et de primat de Ratisbonne, mais il fut obligé de se démettre de sa dignité d'archichancelier de l'Empire ; en revanche, il fut créé prince primat de la Confédération du Rhin, prince souverain et seigneur de Ratisbonne, d'Aschaffembourg, de Francfort-sur-le-Mein et de Wetzlar. Ayant dû céder en 1810 la principauté de Ratisbonne à la Bavière, il reçut en dédommagement une partie considérable des principautés de Fulde et de Hanau, et fut nommé grand-duc par Napoléon. Mais en 1813, quand l'astre du grand homme eut pâli, Charles de Dalberg se vit obligé de renoncer à la souveraineté qu'il exerçait, ne conservant, avec la dignité d'archevêque, que les droits qui y sont attachés. Il choisit pour séjour Ratisbonne, l'ancienne rési-

dence du grand-duc, et y vécut depuis en simple particulier. Les pauvres et l'amélioration d'écoles formaient les principaux objets de la sollicitude du prélat. Comme grand-duc de Francfort, sa position avait été difficile, et on le jugait diversement. En passant sous sa domination, petit État perdit son antique indépendance et ses vieilles constitutions. Cependant Francfort doit beaucoup, et entre autres choses les belles promenades qui régnaient maintenant autour de ville. Dans les villes d'Aschaffembourg et de Wetzlar, il a laissé des traces ineffaçables de sa munificence. Il s'intéressa principalement au personnel de l'ancienne chambre de justice de l'Empire Germanique, à Francfort. Comme évêque, il offrit à ses inférieurs le modèle d'une piété sans intolérance et d'une pureté de mœurs parfaite ; il rendit d'éminents services au grand chapitre de Constance, par un plan d'amortissement de sa dette, en secourant les établissements de charité, et par des avis et ordonnances fort utiles concernant l'amélioration de la culture des champs et de la vigne. Il encouragea pareillement les études ecclésiastiques par un prix proposé pour le meilleur ouvrage relatif à la science et aux fonctions des prêtres. Comme savant et auteur, il doit être mis au nombre des hommes les plus distingués de son temps. Ses relations avec Herder, Goethe, Wieland, Schiller et autres littérateurs célèbres nourrissaient son esprit d'idées et de vues nouvelles. Parmi ses ouvrages, la plupart relatifs des sujets de morale et d'esthétique, nous citerons les *Considérations sur l'univers* ; Francfort, 1777 ; 6^e édition, 1819 ; — les *Principes d'Esthétique* ; Francfort, 1794 ; — *La Conscience de soi envisagée comme principe général de la philosophie* ; Erfurt, 1793 ; — *De l'influence des sciences et des beaux-arts sur la tranquillité publique* ; Erfurt, 1793 ; — *Péripéties ou de l'influence des beaux-arts sur le bonheur public* ; Erfurt, 1806. Ces ouvrages ont été imprimés en allemand ; mais Charles de Dalberg en a écrit plusieurs en langue française. *Le Mercure allemand*, *Le Musée allemand*, *Les Heures (Horen)*, contiennent aussi de productions très-estimables de sa plume. Perseur profond, il se livrait volontiers à des recherches théoriques ; cependant il se sentait en core plus attiré vers tout ce qui lui offrait un côté pratique et pouvait exercer une influence immédiate sur la vie. Il s'occupa aussi de la philosophie des arts ; les mathématiques, la physique, la chimie, la botanique, la minéralogie, l'économie rurale, la technologie, étaient ses sciences favorites.

La mort de Charles de Dalberg fut celle d'un sage et d'un chrétien. Son neveu, le pair de France duc de Dalberg, lui fit ériger dans la cathédrale de Ratisbonne un monument en marbre de Carrare par le Vénitien Luigi Zandomeni. On y voit son buste et un génie traçant

es dernières paroles de Dalberg : « Charité, vie, volonté de Dieu. » [*Enc. des G. du M.*]

Zapf, *Dalb. grossherzog von Frankfurt*; Francfort, 1810, in-8°. — *Zeitgenossen*, livre XXIII. — Cramer, *Carl Theodor von Dalberg*.

DALBERG (*Émeric-Joseph*, duc DE), fils du baron Wolfgang-Héribert, naquit à Mayence, le 1^{er} mai 1773, et mourut le 27 avril 1833. Son père lui fit donner une éducation brillante, dont il prit lui-même la direction, et sur laquelle la société fut remarquable qu'il recevait dans sa maison un cercle en outre une grande influence. Les sentiments libéraux qu'y puisa le fils le disposèrent à accueillir avec un certain enthousiasme les principes de la révolution française. C'est au milieu de ces dispositions qu'il alla achever ses études à l'université de Göttingue et qu'il se rendit ensuite auprès de son oncle, alors coadjuteur de l'électorat de Mayence et gouverneur de la principauté d'Erfurt. Bientôt après il alla à Vienne, où son éducation diplomatique commença dans la chancellerie du baron de Hügel, ministre de l'Empire à la diète de Ratisbonne. Mais sur ces entrefaites, l'électeur de Mayence étant mort, son coadjuteur, qui lui succéda, entra en opposition avec le cabinet de Vienne, et il voulut décliner la souveraineté, et nuisit par là à l'avancement de son neveu. Cependant, lorsque le duc de Deux-Ponts, Maximilien-Joseph, monta sur le trône de Bavière, le baron Héribert de Dalberg obtint pour son fils la place de conseiller de collège, qui lui fournit pendant trois ans l'occasion de se distinguer dans l'étude spéciale des finances. A peu près à l'époque du traité de Lunéville, Émeric-Joseph hérita des propriétés de son père situées sur la rive gauche du Rhin, et divers intérêts de localité l'engagèrent à se rapprocher du gouvernement français. En 1803, il sollicita du margrave de Bade, nouveau possesseur de l'électorat du Rhin, le titre de son représentant auprès du cabinet des ministres. Il vint en effet à Paris en cette qualité; mais il n'avait que le nom de représentant, et un autre faisait l'office à sa place. Cette mission n'en fut pas moins utile au baron de Dalberg, en ce qu'elle lui donna accès auprès du prince de Talleyrand, qui ne tarda pas à prendre le jeune diplomate sous sa protection. Ce fut par suite de ce patronage, uni à celui de l'électeur de Mayence, qui était venu à Paris en 1804 et avait inspiré une grande estime à l'empereur des Français, que le baron de Dalberg épousa l'héritière de l'illustre famille génoise de Brignolles, qui fut nommée, à l'occasion de ce mariage (1808), dame du palais de l'impératrice. Pendant la campagne d'Autriche, le baron de Dalberg crut devoir accepter le portefeuille des affaires étrangères du grand-duché de Bade, sans abandonner pour cela ses fonctions diplomatiques, et il vint reprendre à Paris au retour de l'empereur, en se faisant cette fois naturaliser Français. Le 14 août 1810 il fut nommé duc et con-

seiller d'État, en récompense de ses démarches auprès du prince de Schwartzemberg pour assurer le mariage de l'archiduchesse Marie-Louise avec l'empereur. Il reçut en outre une dotation de quatre millions, qui fut d'ailleurs payée presque en entier par le roi de Bavière. Malgré tant de faveurs dont Napoléon 1^{er} l'avait comblé, lui et son oncle, le duc de Dalberg, marchant toujours sur les traces du prince de Talleyrand, se retira peu à peu des affaires, et marqua pour l'empereur plus que du refroidissement. Il contribua peut-être, comme le prince de Bénévent, au rétablissement de la branche aînée des Bourbons, et ce fut sans doute la même influence qui en 1814 le fit nommer l'un des cinq membres du gouvernement provisoire. Dès ce moment il compta parmi les ennemis de Napoléon, contre lequel il signa l'année suivante, à Vienne, les deux déclarations du congrès du 7 et du 13 mars. L'empereur n'eut garde, pendant les cent jours, de l'oublier sur la liste des douze personnes dont il séquestrait les biens et ordonnait le bannissement. C'étaient là de nouveaux titres à la reconnaissance de la Restauration; aussi le duc de Dalberg fut-il nommé après 1815 pair de France, ministre d'État et grand-cordon de la Légion d'Honneur; on lui accorda en outre des lettres de grande naturalisation.

Pendant la Restauration, le duc de Dalberg, sembla faire de son mieux pour s'effacer, et tomba dans une obscurité à peu près complète, du moins quant à la vie politique. Il paraît avoir professé des principes constitutionnels; mais il ne les avouait pas hautement à la tribune, où on ne le voyait jamais. S'il a écrit, ce n'est que sous le voile de l'anonyme : c'est du moins ce que ferait supposer le peu de soin qu'il prit de démentir la fameuse protestation en faveur du duc d'Orléans qu'on lui attribua, et qui parut à Londres à l'époque de la naissance du duc de Bordeaux. A tort ou à raison, le public lui a aussi attribué une certaine part, ainsi qu'à M. Pasquier, dans la composition de l'*Histoire de la Restauration* par M. Capéfigue.

Le duc de Dalberg mourut à son château héréditaire de Hemsheim, près Worms, où l'avait reconduit son amour pour sa première patrie.

[**DÉADÉ**, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

De Vautabelle, *Histoire des deux Restaur.* — Lamartine, *Hist. de la Restaur.* — Lubis, *Hist. de la Rest.* — De Conny, *Hist. de la Rest.* — *Biographie des Contemporains*.

DALBERG (*Nils*), médecin suédois, mort à Stockholm, le 3 janvier 1820. Attaché au prince royal depuis Gustave III, il le suivit en 1770 et 1771 à Paris, où il se lia avec les médecins, naturalistes et philosophes les plus renommés, notamment Lassonne, Fabre, Petit, Jussieu, D'Alembert, Cassini. En Allemagne, il entra en relations avec Beccreis, Meckel, Gleditsch et Spalding. Ayant perdu la faveur de la cour en 1781, il n'y revint plus que pour assister à la

mort, si tragique, de Gustave III. Il fut deux fois président de l'Académie des Sciences de Stockholm. On a de lui des mémoires sur divers sujets, notamment *Sur les effets de l'ipécacuanha à petites doses*, dans le recueil des *Mémoires de l'Académie*, volume de 1770; — *Sur la coloquinte*, dans le volume de 1782. Son nom a été donné par Linné fils à un genre de plantes (*dalbergia*) de la famille des papilionacées. On conserve aussi à la bibliothèque de Linköping le manuscrit de son *Journal de Voyage*.

Gezelius, *Biograph. Lex.*

* **DALBIN** (*Jean*), théologien français, né à Toulouse, vers 1530, fut nommé archidiacre de la cathédrale de cette ville. Il a laissé plusieurs ouvrages de religion et de controverse, dont les principaux sont : *Discours et avertissements salutaires au simple et très-chrétien peuple de France pour connaître les bons et fidèles évangélistes des faux prophètes, par une conférence des Écritures Saintes et anciens docteurs faite avec les ministres de l'évangélique réformation touchant le fait et la vocation légitime*; Paris, 1566, in-8°, et Avignon, 1567; — *Six livres du sacrement de l'autel, prouvé par textes d'Écriture Sainte, autorité des anciens docteurs et propres témoignages des adversaires de l'Église catholique*; Paris, 1566, in-8°; — *Opuscules spirituels*; Paris, 1767, in-8°; — *La Marque de l'Église*; Paris, 1568, in-8°. M. G.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*. — Du Verdier, *Bibl. franç.*

DALBORGO (*Flaminio*), juriconsulte et historien italien, né à Pise, le 5 octobre 1706, mort en 1768. Il était d'une famille qui figura glorieusement dans les annales de Pise. Après avoir étudié le droit dans cette ville, il alla compléter à Rome ses connaissances en matière de législation. A son retour à Pise, il fut appelé à professer le droit à l'université, et il s'acquitta avec succès de cet enseignement. Dans ses loisirs il s'appliquait aux lettres et aux recherches historiques. On a de lui une édition illustrée et annotée des *Notizie della città di Valtena, di Lorenzo Auto Cecina*; Pise, 1758; — *Dissertazioni sopra l'istoria Pisana*; Pise, 1768, t. I; Pise, 1761; — *Dissertazione sull'istoria dei Codici Pisani delle Pandette di Giustiniano*; Lucques, 1764; — *Raccolta di scelti Diplomi Pisani*; Pise, 1765, 1 vol. in-4°; — *Elogio dell'imperatore Francesco I*; Pise, 1765; — *Dissertazione sull'origine dell'Università di Pisa*; Pise, 1765, 1 vol. in-4°; — *Dissertazione sopra l'istoria Pisana*, t. I, part. 2; Pise, 1768. Parmi ces ouvrages, les plus estimés sont les *Dissertations sur l'histoire de Pise et le Recueil de Diplômes à l'appui*. Son patriotisme est parfois excessif; c'est ainsi qu'il va jusqu'à justifier la conduite des Pisans envers Ugolin et ses enfants; on reproche aussi à Dalborgo des inexactitudes.

Tipaldo, *Biographia degli Ital.*

DALE (*Samuel*), médecin et pharmacien an-

glais, né en 1650, mort en 1739. Il cultiva avec succès les sciences naturelles et la botanique. On lui doit l'introduction en Europe de plusieurs végétaux exotiques, dont la plupart lui avaient été adressés de la Caroline par Catesby. Linné a appelé *dalea* un genre de la famille des légumineuses. On a de Dale : *Pharmacologia, seu methodus ductio ad materiam medicam*; Londres, 1693 *Supplementum*, Londres, 1705, in-8°; l'ouvrage entier parut à Londres, 1705 et 1751, in-4°; — *Appendix to Syllabus Taylor's History and Antiquities of Harwick and Dovercourt*; Londres, 1730, in-4°, et 1732, in-4° (1); — des mémoires sur divers sujets d'histoire naturelle, dans les *Transactions philosophiques*.

Philosophic. Transact. — Éloy, *Dict. de la Médecine* — *Biographie médicale*.

DALECHAMP ou **DALECHAMPS** (*Jacques*) (2), médecin et botaniste français, né à Caen, en 1513, mort à Lyon, en 1587 ou 1588. Il prit ses grades à Montpellier, et fut reçu docteur en 1546. On ne sait rien de sa vie privée, et il n'est connu que par ses travaux. On sait seulement qu'il exerça avec succès la médecine à Lyon jusqu'à sa mort. La vieillesse de ce savant ne lui laissa pas, dans ses dernières années, le libre exercice de ses facultés intellectuelles, et il ne put voir entièrement terminée l'*Historia Plantarum*, le principal de ses ouvrages, à la collaboration duquel il avait appelé J. Bauhin, dont le nom porté par deux frères, est devenu si célèbre. Dalechamp était surtout érudit et laborieux. Il avait une correspondance étendue, et se composa une collection, considérable pour le temps, des plantes qui croissent dans le Lyonnais, province heureusement située, voisine des Alpes et de la zone méridionale de la France. C'est comme érudit, comme médecin et comme botaniste que Dalechamp doit être apprécié. Ses droits à l'érudition consistent en une version latine d'*Athénée*, accompagnée de texte grec et de savants commentaires. Elle fit longtemps la meilleure et la plus correcte; mais elle tire surtout son mérite des travaux de Casaubon (*voy. ce nom*). On lui doit aussi une édition de l'*Histoire naturelle* de Pline, publiée à Lyon en 1587, puis à Francfort-sur-le-Main en 1599. Le père Hardouin, auquel on doit l'édition la plus estimée de l'*Encyclopédie Romaine*, reproche à Dalechamp d'avoir fait au texte de Pline des corrections plutôt audacieuses que bien raisonnées, et Scaliger le traite avec plus de rigueur encore : *Dalecampius, vir alioqui bene doctus Plinium emendatum et excudendum suscipit : sed qua est audacia omnia invertit, corrumpet ; quia quod multi solent, si huiusmodi illudve vocabulum non arridet, statim im-*

(1) Éloy a attribué à tort cet ouvrage à un autre Samuel Dale.

(2) Le premier nom paraît préférable, d'après l'orthographe du genre *dalechampia*, et non *dalechampsia*, qu'il a dédié à sa mémoire; ce genre renferme une trentaine d'espèces, et appartient à la famille des euphorbiacées.

nutul, ac saepe in deterius. Considéré comme médecin, Dalechamp a publié de nombreux ouvrages, tombés aujourd'hui dans le plus profond oubli; les principaux sont deux traductions, l'une du sixième livre de *Paul d'Égine*, l'autre celle des *Administrations anatomiques* de C. Galien. Il a aussi traduit le traité *Des maladies aiguës et les maladies chroniques* de Cœlius Aurelianus. Les seuls travaux originaux de Dalechamp relatifs à la médecine sont : *De Peste, libri tres*; Lyon, 1552, in-12; — et *Traité de Chirurgie*; Lyon, 1570, 1573, in-8°, et Paris, 1610, in-4°. Ce dernier ouvrage n'a d'intérêt que sous le rapport historique. Il fait assez bien connaître l'état de la chirurgie en France dans le seizième siècle. Considéré comme botaniste, Dalechamp semble voir en plus de zèle et d'érudition que de science réelle et de perspicacité. C'est un compilateur de l'école de Pline, dont il accueille sans critique toutes les opinions. Il suit aussi pas à pas Dioscoride, qui, plus exact que le naturaliste romain, n'en est pas moins d'une crédulité méritée dans les appréciations qu'il fait des propriétés des plantes. L'œuvre botanique de Dalechamp est intitulée : *Historia generalis Plantarum, in libros XVIII per certas classes artificiosè digesta, etc., etc.*; Lyon (*apud Gulielmum ovillum*), 11 vol. in-fol., 1587; quelques exemplaires portent la date de 1586. Les éditions françaises donnent le même titre traduit. Il y en a deux; la dernière est de 1653; Lyon, chez Philippe Borde, 2 vol. in-fol. Le tome II la dédicace corrigée, quant au langage, de plusieurs barbarismes et enrichie de diverses curiosités; car il semblerait, dit-on dans la préface, que quelque paysan ou idiot l'a dictée à sa mode. La suite de la publication de ce livre témoigne que Dalechamp, mort en 1587 ou 1588, et depuis plusieurs années hors d'état de se livrer à l'étude, n'a pu le terminer. C'est le docteur Jean Mesnoulin, médecin très-fameux de son siècle, qui le titre, qui le conduisit à bonne fin. L'*Histoire des Plantes* de Dalechamp contient les gravures de 2,731 plantes, la plupart copiées de l'original; 400 s'y trouvent répétées deux et même trois fois sous des noms différents. Ces gravures, intercalées dans le texte, sont très-mauvaises. On reconnaît pourtant, et sans trop de peine, à de telles plantes elles se rapportent, quoiqu'elles ne soient, à vrai dire, que les caricatures. Le livre adopté par l'auteur n'a rien de plus méthodique ni de mieux raisonné que celui suivi par Pline dans son grand ouvrage. Dalechamp traite des arbres dans trois livres; puis des blés, des légumes, des herbes potagères, des plantes à belles fleurs et en ombelles, des fleurs à bouquet, des herbes aquatiques, des herbes des lieux pierreux, ombragés, maritimes, des plantes épineuses, bulbeuses; de celles qui peuvent se tenir droites, etc. La seule classe dans laquelle on pourrait deviner une intention méthodique est celle des ombellifères, qui ne ren-

ferme que quelques plantes dissidentes. On ne doit pas chercher dans ce livre des idées nouvelles, même pour le temps, et nous ne croyons pas qu'il ait fait un seul pas à la science. C'est une simple paraphrase des ouvrages de Théophraste, de Dioscoride et de Pline, presque sans critique; mais l'érudition y est vaste, et ce n'est pas sans intérêt qu'on le parcourt. Resterait à décider si ces sortes d'ouvrages ont été utiles : non-seulement nous ne le croyons pas, mais nous pensons bien plutôt qu'ils ont nuï aux progrès des sciences médicales et naturelles, en présentant des traités généraux, accueillis avec faveur par les personnes qui aiment la science toute faite sans se préoccuper si elles ne trouvent pas l'erreur au lieu de la vérité qu'elles cherchaient.

A. FÉE.

Joly, *Éloge de quelques Auteurs français*; Dijon, 1742, in-8°. — Haller, *Bibliotheca Botanica*, t. I, p. 411. — Sprengel, *Historia Bot.*, t. I, p. 432.

DALEMBERT. Voy. ALEMERT (D').

DALEMILUS (*Mezericzky*), chroniqueur bohême, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. Il laissa un *Chronicus Boleslaviensis*, en vers, encore manuscrit, et qui peut-être mériterait d'être imprimé.

Vogt, *Art. litter. Bohemiar.*

DALEN ou **DALE** (*Antoine VAN*), antiquaire et philosophe hollandais, né à Harlem, le 8 novembre 1638, mort dans la même ville, le 28 novembre 1708. Ses parents lui firent d'abord prendre la carrière du commerce; mais lorsqu'il put jouir de sa volonté, il quitta les affaires pour cultiver les sciences. Il fut quelque temps prédicateur des mennonites ou anabaptistes pacifiques, secte à laquelle appartenait sa famille; puis il abandonna la théologie, se fit recevoir docteur en médecine, et obtint la direction de l'hospice de Harlem. Les écrits de Dalen prouvent qu'il possédait des connaissances variées; cependant, ses ouvrages sont composés en mauvais latin et manquent d'ordre et de méthode. « C'était, dit Leclerc, un homme de bon commerce, qui savait mille histoires plaisantes, et qui parlait de tout avec assez de liberté. Ennemi juré de toute superstition, il s'en moquait ouvertement aussi bien que de l'hypocrisie. » Éloy ajoute « qu'il était d'un caractère doux et d'une probité exacte : il entendait plaisanterie sur ses écrits; ce qui n'est pas une petite qualité pour un savant ». On a de lui : *De Oraculis veterum ethniorum, etc.*; Amsterdam, 1683, in-8°; et avec additions et corrections, 1700, in-4° : le but de l'auteur est de démontrer que les oracles n'étaient qu'une fourberie des prêtres pour entretenir et exploiter l'ignorance et la superstition des peuples. Fontenelle en a donné un abrégé en français, dans son *Histoire des Oracles*; Paris, 1707, in-12; — *Dissertationes de origine et progressu idolatriæ et superstitionum; de vera et falsa prophetia, uti et de divinationibus idolatricis Judæorum*, suivies

de quelques *Lettres sur le Pentateuque samaritain*, avec les *Réponses d'Étienne Morin*; Amsterdam, 1696, in-4°; — *Dissertationes IX antiquitatis quin et marmoribus, cum Romanis, tum Græcis illustrandis inservientes*; Amsterdam, 1702 et 1743, in-4°. Cuper a critiqué ces dissertations dans douze *Lettres* publiées à la fin de son *Recueil*; — *Dissertatio super Aristeæ de LXX interpretibus, cui ipsius Aristeæ textus subjungitur cum versione latina*, suivie d'une *Histoire des Cérémonies du Baptême chez les Juifs et dans les différentes communions chrétiennes*, et d'une *Dissertation sur Sanchoniaton*; Amsterdam, 1704, in-4°.

Leclerc, *Éloge de Van Dale*, dans la *Bibliothèque choisie*, XVII, 309. — Nicéron, *Mémoires*, XXXVI. — Chaupefié, *Dictionnaire*. — Eloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

DALEN (Corneille VAN), dit le jeune, graveur hollandais, né à Harlem, en 1640. Il était fils d'un marchand d'estampes, et devint habile dans la gravure au burin. Sa manière approche beaucoup de celles de Corneille Vischer et de R. Bloeteling; aussi le suppose-t-on élève de l'un de ces maîtres. Son exécution se distingue par beaucoup de goût, de délicatesse et de netteté. On a de lui les portraits de *L'Arétin*, *Boccace*, *Barbarelli*, *Catherine de Médicis*, *Sébastien del Piombo*, *Spanheim*, *Tromp*, *Wassenaër*, etc.; — *Les quatre Pères de l'Église*, d'après Rubens; — *La Nature embellie par les Grâces*, 2 planches, d'après le même; — *La Vierge présentant le sein à l'Enfant Jésus*, d'après Flinck; — *Vénus et l'Amour*, d'après le même; — *Le Concert*, et plusieurs autres planches de sa composition. Il a dessiné aussi un *Monument à la gloire de l'amiral Tromp*.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*; — Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

* **DALENS** (Dyzck ou Thierry VAN), peintre hollandais, né à Amsterdam, en 1659, mort en 1688. Il se sentit dès son jeune âge attiré vers l'art, et en reçut les premiers principes de son père, Guillaume Dalens, paysagiste estimable, selon Campo-Weyerman, médiocre au dire de Houbraken, mais sur lequel les biographes ne donnent que peu de renseignements. En 1672, lors de l'invasion des Pays-Bas, Guillaume chercha à Hambourg un refuge contre les excès que les soldats français commettaient dans son pays. Il rencontra là son compatriote Voorhout, peintre d'histoire, que le même motif avait chassé de sa patrie. C'est probablement pendant cet exil forcé que se forma le jeune Thierry, sous la direction de son père et sans doute sous celle de Voorhout, qui fut pendant tout le temps que dura la guerre le compagnon assidu des travaux de ce dernier. De retour à Amsterdam, à la paix, Thierry, qui semble s'être uniquement adonné au paysage, arriva rapidement, grâce à son talent et aussi aux nombreux débouchés ouverts par la dispersion des artistes, à un placement avantageux de ses tableaux; mais il ne devait pas

jouir longtemps de la position brillante qu'il avait acquise, car il mourut à l'âge de vingt-neuf ans. Descamps signale de lui, dans le cabinet de l'électeur palatin: *Un Paysage, marais, avec canards et bécasses*, dans le goût de Gill. d'Hondekoeter, et chez M. Braamkamp, à Amsterdam, une *Forêt avec des routes qui traversent*; bonnes et belles copies de la nature.

Siret mentionne un autre DALENS (Thierry) fils posthume du précédent, né à Amsterdam en 1688, qui fut élève de Théodore Van Pée et peignit, dans le style d'Adam Pynacker, pour des tapisseries, beaucoup de paysages, avec figures et animaux. JULES KERGMARD.

Siret, *Dict. des Peintres*. — Descamps, *Vies des Peintres flam.*

* **DALEKAC** (...), chroniqueur français de fin du dix-huitième siècle. Il vécut à la cour de Pologne. On a de lui: *Anecdotes de Pologne*, et *Mémoires secrets du règne de Jean Sobieski*; Amsterdam, 1699, en 2 parties, in-12; la première avait paru sous le titre de *Mémoire du chevalier de Beaujeu*.

Gordon de Percey, *Bibl. des Rom.*, II.

DALESME (André), physicien français mort en 1727. Il était employé supérieur et chargé de l'inspection du matériel dans les ports de mer lorsqu'il fut, en 1699, élu membre de l'Académie des Sciences. Comme mécanicien perfectionnaire, Dalesme s'est fait remarquer par plusieurs perfectionnements ingénieux; on doit citer surtout un cric, composé d'après le système ordinaire, mais produisant une force double par l'emploi des deux mains, et un appareil de chauffage dans lequel la fumée, forcée de redescendre dans le brasier, y brûle une seconde fois, et se convertit en gaz. Les découvertes de Dalesme sont contenues dans le *Recueil de l'Académie des Sciences de 1705 à 1707*.

Mém. de l'Acad. des Sciences.

* **DALESME** (Jean-Baptiste, baron), général français, né à Limoges, le 23 juin 1763, mort le 15 avril 1832. Il fit la campagne d'Allemagne ainsi que celle d'Italie, et se distingua au combat de Castelnovo, où il fut blessé à la cuisse le 25 mars 1799. Après avoir dirigé, par ordre du gouvernement impérial, les opérations de la circonscription de plusieurs départements, Dalesme fut appelé au corps législatif, et obtint en 1808 le titre de baron. Lieutenant général le 21 octobre 1814, il reçut de Napoléon (avr. 1815) le gouvernement de l'île d'Elbe, qu'il fut contraint de remettre aux Anglais après le désastre de Waterloo. Ayant quitté le service, mourut à l'âge de soixante-neuf ans.

A. S... Y.

Moniteur, 1832, p. 1080. — *Archives de la guerre. Vict. et Conq.* — *Biographie des Contemporains*.

* **DALET** (Louise-Françoise, comtesse DE) femme de lettres, née vers 1645, fille du comte de Bussy-Rabutin, mourut vers la fin du dix-septième siècle. Elle passa une grande partie de sa vie en province et auprès de son père. Ma

ame de Sévigné parle souvent d'elle dans ses lettres. Elle avait épousé d'abord le marquis de Coligny de Dalet (1675), et, devenue bientôt veuve, elle se maria, malgré son père, à M. de la Rivière, prétendu gentilhomme; puis elle demanda la nullité de son mariage, mais perdit ce procès, qui avait eu un fâcheux éclat. Toutefois, les deux époux se séparèrent à l'amiable, et elle prit le nom de *comtesse de Dalet*. Elle passait pour une femme lettrée et spirituelle. Cependant, le peu de vers composés par elle, et qui sont venus jusqu'à nous, ne donne pas une haute idée de son talent. Le père Bouhours cite dans son recueil un conte de la comtesse Dalet intitulé *La Calomnie confondue*. Plus tard, Philippon de la Madeleine a reproduit ce conte dans son Dictionnaire, afin, dit-il, de mettre les lecteurs en garde contre les réputations usurpées. Le voici :

La Calomnie un jour s'applaudissait
D'avoir osé diffamer l'innocence;
Comme le bruit partout s'en répandait,
La Vérité prit part à cette offense.
A l'accusée elle promit vengeance,
Et la fit bientôt éclater,
Sans faire aucune violence,
Car pour chaëun désabuser
L'accusée ayant pris le parti du silence,
La Vérité n'eut qu'à parler.

A. JADIN.

Philippon de la Madeleine, *Biographie des Femmes françaises*. — Mme de Sévigné, *Lettres*.

DALGARNO (*George*), linguiste écossais, né à Aberdeen, vers 1625, mort le 28 août 1687. Il fit ses études à l'université de sa ville natale, et enseigna, durant plus de trente ans, la grammaire à Oxford, où il mourut. Sa vie modeste et retirée cacha les méditations profondes d'un esprit perspicace et chercheur. Ses travaux passèrent inaperçus de ses contemporains, et ce n'est que longtemps après que l'attention des hommes d'étude s'est portée sur son livre : *Ars Signorum, vulgo character universalis et lingua philosophica*. Cet ouvrage, publié à Londres en 1661, est devenu d'autant plus rare que, imprimé à petit nombre, aux frais de trente-deux souscripteurs, la plupart des exemplaires périrent dans l'incendie de Londres en 1666. M. Nodier, qui s'est à diverses reprises occupé de Dalgarno et de la curieuse question que cet Écossais a traitée, le qualifie d'étonnant génie. Il faudrait bien plus de place que nous n'en avons ici pour donner une juste idée des tentatives de Dalgarno; mais bien que des intelligences du premier ordre, Bawn, Descartes, Pascal et surtout Leibnitz aient fortement dirigé leur attention sur de pareils problèmes, il est permis de croire que tout essai de formation d'une langue et même d'une écriture universelle est chimérique. Cette entreprise s'appuie sur deux suppositions tout à fait gratuites : l'une qu'on peut amener les hommes à n'exprimer dans leurs relations que des idées, l'autre que les idées peuvent arriver chez tous dans un temps donné au même degré de précision et de netteté philoso-

phique. Un mathématicien et philosophe anglais dont le nom a quelque célébrité, J. Wilkins, a été accusé de s'être emparé des idées de Dalgarno et d'en avoir, dès 1668, fait son profit, sans le citer, dans un in-folio intitulé : *Essay towards a real character and a philosophical language*. Ce plagiat, nié par quelques critiques, affirmé par d'autres, ne doit pas être ici l'objet d'une discussion oiseuse. Dalgarno porta son attention sur un problème dont la solution a devancé celle de la langue universelle. Il fut en Angleterre un des premiers à songer à l'éducation des sourds-muets, et le premier à émettre à cet égard des idées justes et pratiques. Il recommanda l'alphabet digital, et le porta de suite à un rare degré de perfection. L'ouvrage dans lequel il développa sa méthode parut en 1680, à Oxford, sous le titre de : *Didascalocophus, or the deaf and dumb man's lector*. Devenu introuvable, ce traité a été réimprimé avec l'*Ars Signorum* à Édimbourg en 1834; ils forment un volume in-4^o, publié par le *Maitland Club*, une de ces sociétés de bibliophiles, comme il en existe plusieurs dans les trois royaumes, où elles rendent à la science des services qu'on ne saurait attendre du bon vouloir isolé de quelques particuliers. La *Revue d'Édimbourg* (1835) entre dans des détails fort étendus au sujet des travaux de Dalgarno sur l'éducation des sourds-muets, et elle prétend que toutes les idées de l'abbé de l'Épée se trouvaient déjà dans le volume oublié qu'avait écrit l'humble professeur d'Oxford.

G. BRUNET.

Ch. Nodier, *Mélanges extraits d'une petite bibliothèque*, p. 268 : *Notions de Linguistique*, p. 31; et *Catalogue raisonné de sa bibliothèque*; 1844, p. 65. — J. Ch. Brunel, *Nouvelles Recherches bibliographiques*, 1834, I, 399, et *Manuel du Libraire*, 1842, II, 2. — *Edinburgh Review*, n. 124, juillet 1835, p. 407-417. — Dugald-Stewart, *Dissertations exhibiting a general view of the progress of metaphysical, ethical and political philosophy*.

* **DALGAS** (*Charles-Frédéric Isaac*), agronome danois, né en 1787, à Fridericia, où son père, originaire de Lausanne, était ministre de l'église réformée française. Il se voua de bonne heure à l'agriculture, dont il a puissamment contribué à accélérer les progrès en Danemark. Il fit ses études à Copenhague en 1807, et l'année suivante il obtint une pension de l'État pour aller à l'étranger étudier les nouvelles méthodes d'agriculture, et particulièrement la culture du chanvre. Il visita les endroits les plus importants de l'Allemagne, parcourut la Suisse et une partie de la France. En 1810 il retourna en Danemark, où depuis il a vécu en propriétaire de campagne, pratiquant lui-même les principes et les idées agronomiques qu'il propage en même temps par un très-grand nombre d'écrits. Outre son mémoire *Sur la culture du chanvre en Allemagne, en Suisse et en France*; Copenh., 1812, on a de M. Dalgas : *Lorebog i Agerbrug* (Manuel d'Agriculture), ouvrage destiné à l'instruction des agronomes danois, et qui fut couronné par la Société royale de Copenha-

gne; — *Om Huns dysenes Dchaudlius* (Du traitement des animaux domestiques); 1831; — un grand nombre d'articles d'économie rurale insérés dans plusieurs revues et journaux.

P.-L. MÖLLER.

Erslew, *Forfatter-Lexicon*.

* **DALHAM** (*Florien*), géomètre et théologien allemand, né en Autriche, en 1713, mort en 1795. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude des sciences, et fut tour à tour professeur de mathématiques, de philosophie et de physique. Il a laissé sur ces matières des opuscules très-estimés : sa *Logique* passe pour son meilleur ouvrage. Dalham fut bibliothécaire et conseiller ecclésiastique du prince de Colloredo, archevêque de Saltzbourg. M. G.

Docum. inédits.

DALIBARD (*Thomas-François*), naturaliste français, né à Crannes, en 1703, mort à Paris, en 1779. C'était un ami de Buffon, qui le dirigea dans ses travaux. Le premier en France il adopta les principes de Linné. On a de lui : *Histoire des Incas, rois du Pérou*, traduite de l'espagnol de Garcilasso de la Vega; Paris, 1744, 2 vol. in-8°; — *Floræ Parisiensis Prodromus, ou catalogue des plantes qui naissent dans les environs de Paris*; Paris, 1749, in-12; — *Histoire abrégée de l'électricité*, jointe à une traduction des *Expériences et observations sur l'électricité faites à Philadelphie par B. Francklin*; Paris, 1752, in-8°; — *Observations sur le réséda à fleur odorante, et expériences sur la variation de la pesanteur des corps plongés dans différents liquides*; — Mémoires publiés en 1750, dans le tome I^{er} des *Mémoires de mathématiques et de physique des savants étrangers*.

Ansart, *Biblioth. littér. du Maine*. — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. IV. — *Biog. médice.*

DALIBARD (*Françoise-Thérèse Bumerie de Saint-Phalier*, dame), femme de lettres française, épouse du précédent, née à Paris, morte le 3 juin 1757. On a d'elle : *Le Portefeuille rendu, ou lettres historiques*; Paris, 1749, 2 parties, in-12; — *Les Caprices du Sort, ou l'histoire d'Émilie*; Paris, 1750, in-12; — *Recueil de Poésies*; Amsterdam, 1751, in-12; — *La Rivale confidente*, comédie en trois actes; Paris, 1752, in-12.

Quérand, *La France littéraire*.

DALIBRAY (*Charles Vion*), poète français, mort en 1655. Il était fils d'un auditeur des comptes et frère de M^{me} Saintot, qui eut part à la correspondance de Voiture. D'abord soldat, il rentra ensuite dans la vie privée, pour s'y livrer à son aise à la culture des lettres. Lié avec Saint-Amant, Faret et d'autres littérateurs de l'époque, il fit comme la plupart d'entre eux, et publia des poésies, qui témoignent d'une grande facilité, mais de peu de travail. On cite parmi ses productions les épigrammes dirigées contre Pierre Montmaur, professeur au Collège royal et célèbre parasite. Les recueils les plus estimés

de ses œuvres poétiques sont : *La Musette de S. D.*; Paris, 1647, in-8°; — *Œuvres poétiques*; Paris, 1653, 6 parties, in-8° : ce second recueil est le meilleur des deux. On a en outre de lui : une traduction en vers français de l'*A minte du Tasse*; Paris, 1632, in-8°; — Une traduction de *La Pompe funèbre, ou Damos et Choris*, de César Cremonini, avec *La Réforme du royaume d'Amour*; Paris, 1637, in-8°; — le *Torimene* du Tasse, traduit en vers; Paris, 1636, in-4°; — une traduction de *Soliman* de Bonarelli; Paris, 1637, in-4°; — *L'Amour divisé, ou la défense de Célie*, traduite de Bonarelli; Paris, 1653, in-8°; — *Lettres d'Antoine Perez*, traduites de l'espagnol; Paris, 1669, in-8°; — l'*Examen des esprits pour les sciences*, traduit de l'espagnol de Huarte; Paris, 1645, 1650 et 1691, in-12; — *Histoire comique, ou les aventures de Fortunatus*, traduite de l'espagnol; Rouen, 1670, in-12; ouvrage réimprimé plusieurs fois.

Moréri, *Grand Diction. historique*. — Brunet, *Manuel du Libraire*. — T. du Tillet, *Le Parn. fr.*

DALIN (*Olof ou Olaus*), littérateur suédois né en 1708, dans la prévôté ecclésiastique de Winberga, province de Halland, mort en 1763. Il étudia d'abord la médecine et ensuite le droit, fut choisi en 1751 pour remplir les fonctions de gouverneur du prince royal, et seconda activement la reine Louise-Ulrique dans la fondation de l'Académie des Beaux-Arts de Stockholm (1753). Le grand mérite de ses travaux sur l'histoire de Suède lui valut l'honneur d'être nommé successivement historiographe du royaume (1759), conseiller de chancellerie (1763) et chancelier aulique. Le meilleur de ses ouvrages est une *Histoire du royaume de Suède* (Stockholm, 1747-1762, 4 vol. in-4°), en suédois, mais qui malheureusement n'est pas terminée. Il en existe une traduction allemande par Benzelsierna et Dæhnert, qui a été imprimée à Wismar (1756-1763, 4 vol. in-4°). Mais Dalin est plus particulièrement connu par ses poésies fugitives et notamment ses satires (1729), par un excellent poème intitulé *La Liberté de la Suède* (1742), par un grand nombre de chansons, fables et épigrammes, enfin par un journal intitulé *L'Argus suédois*, qu'il fit paraître pendant les années 1733 et 1734. Ses petits écrits en prose et en vers ont été recueillis et publiés, les premiers sous le titre de *Litterhets Arbeten* (Travaux littéraires); Stockholm, 1761-1767, 6 vol. in-8°, et les derniers sous celui de *Poetisca Arbeten* (Travaux poétiques); Stockholm, 1782-1783, 2 vol. in-8°. [*Enc. des G. du M.*]

Conversations-Lexicon.

* **DALION**, auteur d'une époque incertaine, probablement grec. Il écrivit sur la géographie et la botanique. Dalion est antérieur à l'an 70 de l'ère chrétienne, puisqu'il est cité par Plinius le naturaliste.

Plin., *Hist. nat.*, VI, 32; XX, 73.

DALIS. *Voy. Du Lis.*

DALLÆUS. *Voy. DAHLÉ.*

DALLAINVAL-SOULAS. *Voy. ALLAINVAL.*

* **DALLAMANO** (*Giuseppe*), peintre italien, né à Modène, en 1679, mort en 1758. Complètement illettré, il n'étudia pas même les principes de son art; mais ses dispositions naturelles, surtout pour le coloris, étaient telles, qu'il parvint à se faire admirer même des plus habiles connaisseurs. Il travailla surtout pour la cour de Turin. Il eut pour élève Fasseti, qui fut un des bons peintres de décorations théâtrales de l'Italie. E. B.—n.

Lanzi, Storia pittorica. — Tiraboschi, Notizie degli Artisti Modenesi.

DALLAS (*Charles-Robert*), littérateur anglais, né à la Jamaïque, en 1754, mort en Normandie, en 1824. Il fit ses études à Musselbourg et Kensington; il s'appliqua ensuite à la jurisprudence. Revenu à la Jamaïque, il n'y séjourna que trois ans, et retourna en Angleterre, où il s'adonna aux lettres. On a de lui : *Novels*; — *History of the Maroon*; — *Recollection of lord Byron*.

Rose, New biog. Dictionary.

* **DALL' ARMI** (*Jean*), mathématicien et physicien autrichien, né dans le Tyrol, vivait à Rome en 1822. On a de lui : *Ristretto di fatti acustici, letto nell' Accademia de' Lincei*; Rome, 1821; — *Estratto del Ristretto di fatti acustici*; 2 parties, *ibid.*

Giornale Arcadico di Roma, novembre 1821, p. 164, et décembre, p. 321; janvier, 1822, p. 48, et février, p. 221. — Pétis, *Biographie univ. des Musiciens*.

DALLAS (*Alexandre-Jacques*), jurisconsulte et homme d'État américain, né à la Jamaïque, en 1759, mort en 1817. Il fut élevé à Édimbourg et à Westminster. En 1783 il se rendit à Philadelphie; et en 1785 il fut admis à plaider à la cour suprême de la province de Pensylvanie. Il s'acquitta dans cette profession une grande réputation d'habileté. En 1791 il devint secrétaire de la Pensylvanie, et ces fonctions lui furent confirmées en 1793; en 1796 il fut nommé secrétaire d'État. À l'avènement de Jefferson à la présidence, Dallas reçut le titre d'*attorney* de la partie orientale de la Pensylvanie. Il fut appelé à diriger les finances des États-Unis en 1814 et le département de la guerre en mars 1815. Il a laissé une édition des *Lois de l'Union*, avec des notes.

Rose, New biog. Dict.

DALLAS (*George*), publiciste anglais, né à Londres, en 1758, mort en 1833. Il fut en grande partie élevé à Genève, sous la direction d'un ministre suisse appelé Chauvet. A dix-huit ans, il se rendit au Bengale, avec le titre d'écrivain au service de la Compagnie des Indes. Arrivé à Calcutta, il y composa un poème intitulé : *India Guide*. Versé dans la langue du pays, il fut, sur la demande d'Hastings, nommé surintendant des collections de Raageshay. Six ans plus tard, l'état de sa santé l'obligea de solliciter son rappel en Angleterre : les habitants de Calcutta le vinrent prier alors de se charger d'une pétition à la cham-

bre des communes contre l'*India Bill* de Pitt. En 1780 il publia une brochure apologétique d'Hastings, et en 1793 il fit imprimer un ouvrage intitulé : *Thoughts upon our present situation, with remarks upon the policy of a war with France* (Considérations sur la situation actuelle, avec des remarques sur la conduite de la guerre avec la France). Ce livre mérita l'approbation de Pitt, qui le fit imprimer et répandre à ses frais. La situation de l'Irlande inspira à Dallas un nouvel ouvrage, ayant pour titre : *Observations upon the oath of allegiance as prescribed by the enrolling act* (Observations sur le serment d'allégeance tel qu'il est prescrit par l'acte d'enrôlement). Il fit suivre cette publication d'une autre, ayant pour titre : *A Letter from a father to a son, a united Irishman* (Lettre d'un père à un fils, Irlandais unitaire). À la même époque George Dallas faisait paraître la première de ses lettres à lord Moira sur l'état politique et commercial de l'Irlande (en anglais : *Letters to lord Moira on the political and commercial state of Ireland*). Insérées dans l'*Anti-Jacobin*, et publiées ensuite séparément, à la demande de Pitt, sous le titre de *Beauties of the Anti-Jacobin*, ces lettres eurent un grand retentissement. En 1798 Dallas publia une nouvelle adresse aux Irlandais sur l'état présent des affaires publiques (*Address to the people of Ireland, on the present situation of public affairs*). La même année le vit élevé au titre de baronet. L'année suivante il fit paraître ses Considérations sur ce qu'il y aurait d'impolitique à traiter de la paix avec le régime gouvernemental de la France (*Considerations on the impolicy of treating for peace with the present regicidal government of France*), puis il revint siéger au parlement pour Newport. Il écrivit alors une brochure politique intitulée : *A Letter to sir William Pulteney, baronet, etc., on the subject of the trade between India and Europe* (Lettre à sir William Pulteney, baronet, etc., au sujet du commerce entre l'Inde et l'Europe). En 1808 Dallas publia une défense des campagnes du marquis de Wellesley dans le Deccan et l'Hindoustan, et en 1813 il donna au public une œuvre anonyme ayant pour titre : *A Letter from a Field-Officer at Madras*.

Rose, New biog. Dict.

DALLAWAY (*Jacques*), poète et littérateur anglais, né à Bristol, en 1763, mort en 1834. Il étudia à l'école de grammaire de Cirencester et au Trinity collège d'Oxford. Nommé membre de la Société des Antiquaires en 1789, il publia un ouvrage intitulé : *Recherches sur l'origine et les progrès du blason en Angleterre, avec des observations sur les signes armoriaux* (*Enquiries into the origin and progress of heraldry in England, with observations on armorial ensigns*). Il dédia ce livre au duc de Norfolk, qui le fit nommer chapelain et médecin de l'ambassade anglaise à Constantinople. Le ré-

sultat de ce voyage fut : *Constantinople ancient and modern, with excursions to the shores and islands of the archipelago and to the Troad* (Constantinople ancien et moderne, et excursions vers les bords et les îles de l'archipel et dans la Troade); 1797, in-4°. En 1802 il communiqua à la Société des Antiquaires un mémoire sur les fortifications de Constantinople (*An Account of the walls of Constantinople*). Il obtint en 1801, grâce encore au duc de Norfolk, le rectorat de South Stoke, dans le Sussex, et en 1801 le vicariat de Letherhead dans le Surrey. Il avait publié en 1800 : *Anecdotes of the arts in England, or comparative remarks on architecture, sculpture and painting* (Anecdotes sur l'art anglais, ou remarques comparatives sur l'architecture, la sculpture et la peinture). On a en outre de Dallaway une édition des œuvres de Lady Montagu (*Letters and other works of lady Mary Wortley Montagu, from her original ms., with memoirs of her life*); — une édition des *Anecdotes of Walpole* (*Walpole's Anecdotes of Painting*); 1806; — *Statuary and Sculpture among the ancient* (De la Statuaire et de la Sculpture chez les anciens); 1816, in-8°.

Rose, *New biog. Dict.*

DALLEMAGNE (Claude, baron), général français, né à Périeux, en Bugey, en 1754, mort le 25 juin 1813. Il s'engagea, en 1773, dans le régiment de Hainaut, fit les campagnes d'Amérique, et se distingua au siège de Savannah, où il obtint le grade de sergent. Il reçut le brevet d'officier en 1790, et fut nommé général le 22 décembre 1793. Il fit en cette qualité la campagne de 1796 à l'armée d'Italie, fut blessé au passage du Pô et à celui de l'Adda, décida la victoire de Lodi, et mérita d'être cité avec éloge dans les rapports de Bonaparte, qui lui fit décerner un sabre d'honneur, au siège de Mantoue et à la bataille de Lonato : « Le succès fut quelque temps incertain, » dit le général en chef en parlant de cette dernière action; « mais j'étais tranquille : « la brave 32^e demi-brigade, commandée par « Dallemagne, était là. » Dallemagne se fit encore remarquer dans une foule d'autres rencontres, et fut nommé général de division. Masséna le chargea, en 1798, du commandement de l'armée de Rome. Il fut envoyé, après la rupture du traité de Campo-Formio, à l'armée du Rhin; mais sa santé le força bientôt à demander sa retraite. Membre du corps législatif en l'an xi, puis commandeur de la Légion d'Honneur en 1809, il eut sous ses ordres la première division de l'armée de Hollande, et répondit encore, en cette circonstance difficile, à la confiance de l'empereur.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France. — Biographie des Contemporains.*

* **DALLERY** (Charles), facteur d'orgues français, né à Amiens, en 1710, mort en 1780. Doné d'un esprit inventif, il conçut l'idée de perfectionner le mécanisme des orgues, dont le

bruit désagréable nuisait à l'effet de l'instrument. Ses travaux lui acquirent bientôt une juste renommée; ses plus beaux ouvrages sont les orgues de Saint-Nicolas-aux-Bois, de l'abbaye de Clairmarais, en Flandre, et celui de l'abbaye d'Anchin, grand et bel instrument, qui a été transporté à l'église Saint-Pierre de Douay, mais dont les proportions ont été réduites par suite du défaut d'emplacement.

* **DALLERY** (Pierre), constructeur d'orgues, neveu et élève de Charles Dallery, né le 6 juin 1735, à Bruire-le-Sec, près Montreuil-sur-Mer, mort en 1800. Après avoir travaillé avec son oncle à la construction des orgues mentionnées en l'article précédent, il établit seul celles des Missionnaires de Saint-Lazare du faubourg Saint-Denis, à Paris. A la réception de cet instrument, Clicquot, appelé comme arbitre, adressa à Dallery les compliments les plus flatteurs, lui confia la reconstruction de l'orgue de Saint-Laurent, et finit par le prendre pour associé. Ces deux habiles facteurs firent ensemble les magnifiques orgues de Notre-Dame, de Saint-Nicolas-des-Champs, de Saint-Méry, de la Sainte-Chapelle et de la chapelle royale de Versailles. Plus tard, ils rompirent leur association, et ce fut à partir de ce moment que commença la réputation de Dallery. Dallery l'emportait sur Clicquot pour le fini et la disposition du mécanisme; il refit l'orgue des Missionnaires de Saint-Lazare en lui donnant une meilleure harmonie, et parmi les autres instruments qui depuis lors sortirent de ses ateliers, on cite les orgues de la paroisse Sainte-Suzanne de l'île de France, de la Madeleine d'Arras, de la paroisse de Bagnolet, et du chapitre de Saint-Étienne-des-Grés. Dallery a construit en outre un grand nombre de petites orgues de chambre.

D^{né} DENNE-BARON.

Fétis, *Biographie univ. des Musiciens.*

* **DALLERY** (Thomas-Charles-Auguste), ingénieur français, fils de Charles Dallery, naquit à Amiens, le 4 septembre 1754, et mourut à Jouy en Josas (Seine-et-Oise), le 1^{er} juin 1835. Trop souvent les hommes doués d'une intelligence créatrice voient avec une funeste indifférence rendre leurs efforts impuissants et leurs découvertes stériles. Tel fut le sort de Charles Dallery, qui, avec quelques encouragements, aurait pu hâter en France l'application de la vapeur à la navigation; mais qui, pour fruit de ses travaux intéressants, n'a pas même obtenu un souvenir des biographies et des historiens de la science. Notre devoir est de réparer cet injuste oubli et de consacrer quelques lignes à celui qui eût mérité une couronne civique. Dès son enfance Charles Dallery montra des dispositions naturelles pour la mécanique : à douze ans il construisit de petites horloges à équation; bientôt, comme facteur d'orgues, il apporte quelques améliorations à cet instrument; la harpe, à son tour, lui dut un mécanisme au moyen duquel les demi-tous

obtenaient plus facilement. Comme il était l'un sa destinée de perdre ordinairement le fruit de ses inventions, il arriva qu'un facteur de harpes, auquel il avait fait part de son système, prit un brevet en son propre nom, et profita seul du travail ingénieux de Dallery. Une occasion, cependant, s'offrit pour assurer sa fortune et lui donner le moyen de signaler son talent : il fut chargé d'exécuter l'orgue de la cathédrale d'Amiens, qui devait être payé 100,000 francs. Il se mit à l'œuvre; mais la révolution éclate, et ce grand travail se trouve arrêté pour toujours. Dallery n'est guère plus heureux dans d'autres entreprises. Il perfectionne les clavecins à bombe; il fabrique des montres à répétition d'un système nouveau et aussi petites que nos pièces de 50 centimes; il apporte dans le travail de la bijouterie en or un procédé qui pouvait faire sa fortune; mais il retire peu de fruit des efforts de son imagination, qui perfectionne tout ce qu'il touche, tout ce qu'il voit. Cependant une idée fermentait dans son esprit. Il avait vu la première machine à vapeur construite à Paris, la *pompe à feu* des frères Périer (on l'appelait ainsi), et il comprit tout le parti qu'on pouvait tirer de ce moteur puissant, qui devait bientôt opérer tant de prodiges. Déjà il avait proposé au gouvernement d'établir un moulin à farine mû par la vapeur; on lui avait promis des fonds, mais il les avait attendus vainement. Cependant il ne s'était pas découragé. La France s'app préparait à faire la guerre aux Anglais; on préparait une flotte, on armait une flottille destinée à la descente en Angleterre. Dallery sent toute la supériorité qu'auraient des bateaux à vapeur sur les bateaux plats imaginés alors pour cette flottille. Il avait quelques économies : il n'hésite pas à les employer à des essais; enfin, en 1803, il fait construire un bateau à vapeur, le met à flot sur la Seine, à Bercy, et prend (le 29 mars de la même année) un brevet d'invention pour un *mobile perfectionné, appliqué aux voies de transport par terre et par mer*. Quelques essais de navigation à vapeur avaient déjà eu lieu sans avoir de suite; mais ce qui distingue l'œuvre de Dallery, et ce que constatent son brevet, la description et les dessins qui l'accompagnent, ce sont plusieurs inventions ou perfectionnements importants, auxquels on donne communément une date postérieure et d'autres auteurs. Ces inventions sont : 1° l'hélice simple, continue, d'une longueur variable et à deux spires ou révolutions, pour servir de moteur aux bateaux à vapeur : une hélice était placée à l'arrière et l'autre à l'avant; celle-ci, dont l'axe était mobile dans sa direction, devait servir de gouvernail; les deux hélices devaient être immergées au-dessous de la flottaison et mues par une machine à vapeur à deux cylindres; 2° la chaudière de cette machine, qui se composait de tubes bouilleurs verticaux rem-

plis d'eau et communiquant par la partie supérieure avec un réservoir de vapeur : elle présente sous ce rapport beaucoup d'analogie avec des inventions plus récentes. Pour activer le tirage des cheminées, Dallery y plaçait une hélice à plusieurs spires qui, mue avec rapidité par la machine, produisait un courant d'air forcé. Pour faciliter l'emploi des voiles, quand le vent serait favorable, Dallery imagina l'usage d'un mât à tubes rentrant en lui-même et s'allongeant à volonté. L'hélice propulseur et la chaudière à bouilleurs tubulaires étaient d'immenses perfectionnements. Ce système d'hélice, nommé *escargot*, auquel ni M. Jouffroy ni Fulton n'avaient pensé, a prévalu (1), et le mât rentrant est admis comme une heureuse invention. Sans doute les dispositions proposées pour la transmission du mouvement des pistons aux hélices étaient trop défectueuses pour que l'expérience pût répondre aux espérances de l'auteur (2); mais un grand pas était fait, le chemin était tracé; et lorsque Dallery, après avoir dépensé 30,000 fr., à bout de ses ressources, implorait l'appui du gouvernement pour continuer ses essais (il est assurément très-fâcheux que l'ignorance où l'on était encore des effets et de la puissance de la machine à vapeur ait fait entièrement rejeter sa demande), Dallery, désespéré, brisa son bateau, déchira son brevet (3), perdit le fruit d'inventions que d'autres, plus heureux, fécondèrent plus tard, et mourut inconnu, oublié. Toutefois, son gendre, M. Chopin, a, en 1844, adressé à l'Académie des Sciences un mémoire ayant pour but de faire constater les titres de priorité des inventions de Dallery pour la navigation à vapeur; cette Académie

(1) L'Académie des Sciences, au milieu du dernier siècle, avait, il est vrai, provoqué l'application de l'hélice à la navigation et le prix qu'elle proposait avait été remporté par Dan. Bernoulli (*Mém. de l'Acad. des Sciences*, 1752), le quatrième des grands géomètres de ce nom. Plusieurs tentatives avaient eu lieu ensuite par Pauton (*Theorie de la Vis d'Archimède*; Paris, 1768, in-8°), en 1758; et par Littleton, en 1792; mais elles n'avaient pas eu de suite. Quoi qu'il en soit, Dallery est le premier qui ait fait une expérience positive de ce système.

(2) Cependant on peut citer comme correctif de ce jugement l'opinion d'Arago, dans sa notice sur les machines à vapeur, page 258 (en 1837) : « Les deux corps de pompe agissant alternativement, dont Papin songea à se servir pour régulariser le mouvement des roues, ne sont pas tant à dédaigner qu'on pourrait le croire. M. Maudsley, l'un des plus habiles constructeurs qu'il y ait en Angleterre, les a employés récemment pour suppléer, sur plusieurs de ses grands bateaux, au volant, qui ne s'installe pas sans de grandes difficultés dans un espace resserré. »

(3) L'original de ce brevet, la description et les dessins sont conservés au dépôt du Conservatoire des Arts et Métiers. Ce même brevet est publié dans le tome II de la *Collection officielle des Brevets d'Invention*, publiée en 1818, à la page 206, sous le n° 133, mais avec le titre seul, comme on faisait, suivant une note placée en tête du volume, pour les brevets dont l'objet est une conception chimérique que l'expérience a jugée, ou une chose que tout le monde connaît, ou que personne aujourd'hui n'aurait envie de connaître. Cette injustice fut réparée plus tard, dans le 54^e vol. de ladite collection, où se trouve la description complète du brevet de Dallery.

renvoya le mémoire à une commission composée de MM. Arago, Dupin, Poncelet et Morin; et le 17 mars 1845 M. Morin a présenté à l'Académie un rapport dans lequel il conclut en déclarant que de l'examen de la commission, « il « résulte pour elle la preuve que dès l'année « 1803 Dallery avait proposé : 1° l'emploi des « chaudières à bouilleurs tubulaires verticaux « communiquant avec un réservoir à vapeur; « 2° celui de l'hélice immergée, comme moyen « de propulsion et de direction des bâtiments à « vapeur; 3° celui des mâts rentrants; 4° celui « d'une hélice comme moyen d'activer le tirage « des foyers. En conséquence, les commissaires proposent de reconnaître l'exactitude de la « réclamation qui a été adressée à ce sujet à « l'Académie par M. Chopin, gendre de M. Dallery. » L'Académie a approuvé les conclusions de ce rapport.

GUYOT DE FÈRE.

Mémoire de M. Chopin. — Rapport à l'Académie des Sciences. — Victor Meunier, dans *La Presse* du 21 mai 1853, et 29 juin 1854.

* **DALLES** (*Marie-Joseph*), poète français, vivait à la fin du dix-huitième siècle. Il étudia le droit, et renonça au barreau pour se consacrer à la culture des lettres. Il fut membre de l'Académie des Belles-Lettres de Montauban, secrétaire de l'Athénée de Toulouse, et imprimeur de l'Académie des Jeux floraux.

On a de Dalles : *Le Bonheur d'ignorer sa destinée*, ode; Toulouse, 1788, in-8°; — *Hymne en l'honneur du parlement, à l'occasion de son retour*; ibid.; — *Mes Vœux à mon ami*, épître de cent vers sur une seule rime. — *L'Amilié*, épître; — *Le Philosophe*, idylle. — *Vers sur la Mort de Castillon*; — *Vers adressés à M. de Cieurac, maire de Montauban, pour la fête de la Fédération*; — *Notice des travaux du lycée de Toulouse*, depuis le 3 germinal an VII (1799); — *Sonnet à la sainte Vierge*, couronné par l'Académie des Jeux floraux; le prix consistait en un lis d'argent. Dalles a publié dans le recueil de la même Académie plusieurs poésies légères, publiées en un volume; Toulouse, 1785.

Biographie toulousaine. — Biographie nouvelle des Contemporains.

* **DALLIER-PLEURIZELLE** (*Charles*), littérateur français, né à Reims, vers 1787. (On ignore s'il est mort.) Il a été, de 1831 à 1835, professeur de rhétorique au collège d'Avignon, puis professeur de troisième à Limoges. On a de lui : *Dialogues des Orateurs illustres* (attribués à Tacite), trad. dédiée au duc de Cambacérès; Reims et Paris, 1809, in-8°; — *Coup d'œil sur l'université moderne*; Paris, 1821, in-8°; — *Mémoire sur l'inscription de la cathédrale de Vaison*; Limoges, 1835, in-12. Il s'agit dans ce mémoire de l'inscription énigmatique que rapporte le P. Boyer dans son *Histoire de l'église de Vaison*, p. 84.

Barjavel, *Dictionnaire historique de Faucussac*. — Quérard, *La France littéraire*.

* **DALLINGTON** (*Robert*), voyageur anglais mort en 1637. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il fut secrétaire du duc de Rutland, et qu'après avoir parcouru la France (circonstance assez rare de la part d'un Anglais), il consignait le résultat de ses observations dans un volume imprimé à Londres en 1598 : *A Method of travel, shewed by taking the view of France as it stood in 1598*, in-8°. Ce livre doit contenir des renseignements curieux; malheureusement il nous a été impossible de nous le procurer; et dans la Grande-Bretagne même il est devenu fort rare. On a en outre de Robert Dallington : *Survey of the Estate of the great duke of Tuscany*; Londres, 1605, in-4°; *Aphorisme civil and military*; ibid., in-folio.

J.-C. Brunet, *Manuel du Libraire*.

G. BRUNET.

* **DALLOGGIO** (*Domenico*), violoniste et compositeur italien, né à Padoue, mort près de Narbonne en 1764. Il se rendit avec son frère Giuseppe à Saint-Petersbourg, et resta pendant vingt-neuf ans attaché à la cour. Il demanda sa démission en 1764 pour retourner dans sa patrie, mais il fut frappé d'apoplexie en route. On a de lui *Deux solos pour violon*, gravés à Vienne, et plusieurs symphonies, des concertos et des solos pour violon, quelques solos pour alto, restés manuscrits.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

* **DALLOZ** (*Victor-Alexis-Désiré*), juriste français, né à Septmoncel, le 12 août 1791. A vingt-et-un ans il débuta avec succès au barreau de la cour royale de Paris, dans une cause d'un grand intérêt pour la médecine légale : il s'agissait de savoir si un enfant né neuf mois et neuf jours après le décès du père devait être réputé légitime et conséquemment habile à succéder directement. Bientôt d'autres causes, politiques, civiles, mirent en relief le talent de M. Dalloz. On cite dans le nombre le procès relatif à la propriété du *Cours de Littérature de La Harpe* l'affaire de la conspiration de La Rochelle. À la fin de l'année 1823 il passa du barreau de la cour royale à celui de la cour de cassation, où ses travaux sur la jurisprudence lui assuraient une place distinguée. Comme presque tous les avocats de l'époque, il appela de ses vœux la révolution de 1830. Il se fit une grande réputation par ses ouvrages sur le droit, particulièrement par son *Répertoire de Jurisprudence*, où il suivit les traces de Merlin. Élu député en 1831, il vendit sa charge d'avocat à la cour de cassation, pour ne plus s'occuper que des travaux du législateur; membre alors du parti conservateur, il se fit remarquer par le concours actif et vraiment éclairé qu'il donnait à l'élaboration des lois les plus importantes. C'est ainsi qu'il prit part aux projets sur l'organisation du conseil d'État, sur la responsabilité des propriétaires de rivires, sur le rachat des actions de jouissance, de canaux, sur les irrigations, etc. Après la révo-

tion de 1848, M. Dalloz est rentré dans la vie privée. On a de lui : *Jurisprudence générale du royaume en matières civile, commerciale, criminelle, administrative et de droit public*, faisant suite au *Journal des Audiences de la cour de cassation* de Denevers; Paris, 1824-1845; — *Recueil périodique* faisant suite à l'ouvrage précédent, continué depuis 1845, avec la collaboration de M. Armand Dalloz, frère de l'auteur du *Répertoire*; — *Traité de la Péremption d'instance en matières civile et commerciale*, en collaboration avec M. Reynand; 1837, in-8°.

Son fils, Édouard DALLOZ, est membre et secrétaire du corps législatif. Son frère (Armand) a publié, outre le *Recueil périodique* faisant suite au *Répertoire de Jurisprudence*, et qu'il dirige aujourd'hui : *Dictionnaire général et raisonné de Législation, de Doctrine et de Jurisprudence*, etc.; Paris, 1835-1842, et 1844, 2° éd.; — un grand nombre de travaux moins considérables, quoique utiles, tels que *Notes sur le Code Électoral, sur le Code Forestier*, etc., faisant partie des *Codes annotés* de Bourguignon.

Rabbe, *Biog. univ.* (Suppl.). — Beuchot, *Journal de la Librairie*.

*DALMACE (Saint), archimandrite grec, né en 351, mort en 431. Il occupait une brillante position à la cour de Constantinople; mais, ayant perdu sa femme en 383, il se retira avec son fils Faustus, dans un monastère dirigé par l'abbé Isaac. Ce dernier étant mort, Dalmace le remplaça en 410. Quelque temps après il fut élu archimandrite de Constantinople. « Il était, dit Bulteau, si amateur du jeûne et de la solitude, qu'il passa une fois quarante jours sans manger, et qu'il fut quarante-huit ans sans sortir de son cloître, pas même pour assister aux processions qui se firent à Constantinople à l'occasion de tremblements de terre. » Cette grande retraite ne l'empêcha pas d'assister au concile d'Éphèse, ouvert le 27 juin 431; il y fut un des plus chaleureux adversaires de Nestorius. Il se rendit ensuite en grande pompe au palais de l'empereur Théodose, et obtint de ce prince la répression du schisme. Les Grecs célèbrent la fête de saint Dalmace le 3 août. Sa vie a été imprimée par dom Anselme Balthuzi, dans l'*Imperium orientale*, tome II.

Acta Concil. Ephes. — Sozomène, *Histoire ecclésiastique*, lib. IV. — Théodore, lib. IV, cap. 34. — Bulteau, *Essai sur l'Histoire monastique d'Orient*. — Baillet, *Vies des Saints*.

*DALMACE ou DALMAS (en latin *Dalmatius*), évêque de Rodez, vivait en 570. Il fut ordonné en 524, et reçu avec beaucoup de distinction par Amalaric, roi des Visigoths, malgré le zèle de ce prince pour l'arianisme. Dalmace souscrivit au concile de Clermont-Ferrand, tenu en 535 par les évêques du royaume d'Austrasie; vers 570, il revendiqua le pays d'Arsac, qui fut uni au royaume d'Austrasie et érigé en évêché particulier. Il fit reconstruire la cathédrale de

Rodez; mais il ne fut pas heureux dans l'exécution de son projet. Il se vit obligé de la faire démolir plusieurs fois, et n'eut point la satisfaction de voir ce monument achevé.

Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*, II, passim; — Moréri, *Grand Dictionnaire universel*. — Pingeron, *Vies des Architectes*, I, 125.

*DALMACE ou DALMAS, en latin *Dalmatius* (qualifié de *Bienheureux* dans quelques martyrologes), prélat français, mort à Rieux, le 17 janvier 1097. Il appartenait à l'ordre de Saint-Benoît, et était abbé régulier de la Grasse ou Notre-Dame d'Orbieu. Il assista, en 1068, au concile de Girone, dans lequel furent dressés quatorze canons contre ceux qui avaient répudié leurs femmes pour en épouser d'autres, contre la simonie, et contre les mariages incestueux, désordre alors fort commun. Dalmace fut élu archevêque de Narbonne en septembre 1081, et présida en septembre 1086 un concile qui se tint dans l'abbaye de Saint-Étienne de Bagnols. On y fit de nouvelles déclarations contre la simonie. Selon le témoignage des papes Grégoire VII et Urbain II, Dalmace était recommandable par sa piété, la pureté de ses mœurs et son talent pour la prédication.

Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*, II, passim. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

DALMAS (Henri), littérateur français, mort à Agde, le 7 novembre 1712. Il était abbé commendataire de Sauve et chanoine de la cathédrale d'Agde. On a de lui : *La salade du mois de may, composée de différentes petites herbes, où celui qui l'a amassée en a fourni quelques-unes de son jardin*; 1709, in-8°. C'est un recueil assez médiocre de pièces en prose et en vers.

Catal. de la Bibliothèque impériale.

DALMAS (Joseph-Benoît), homme politique et magistrat français, né à Aubenas, vers 1760, mort à Draguignan, le 10 août 1824. Il était avocat lors de la révolution, devint procureur général syndic de l'Ardèche, et fut élu en 1791 député de ce département à l'Assemblée législative; il y siégea parmi les partisans du gouvernement monarchique. Dans la séance du 25 octobre, il s'opposa aux lois proposées contre l'émigration, les déclarant attentatoires à la liberté individuelle, et soutenant qu'on n'avait le droit de prononcer des peines que contre les fonctionnaires qui abandonnaient leur poste. Le 11 juillet 1792, il parla avec force contre la déchéance de Louis XVI, et rappela le serment qu'avait fait l'assemblée de maintenir la monarchie. Le 13 il fit une vive sortie contre Pétion, s'opposa à la levée de sa suspension, et demanda la punition des individus qui le 20 juin avaient forcé le château des Tuileries. Le 10 août il traversa le jardin des Tuileries au milieu du peuple insurgé, donnant le bras à la reine, qui se rendait à l'assemblée avec le roi. Vers la fin de l'année, il se retira à Rouen, où il fit paraître un mémoire contre l'assemblée. Dénoncé par un

de ses compatriotes, il fut arrêté et emprisonné à Paris. Rendu à la liberté après la chute de Robespierre, il fut nommé président du tribunal civil de son département, puis destitué pour avoir publié un écrit royaliste. En 1803 il fut appelé au corps législatif, où il siégea jusqu'en 1808. On a de lui : *Réflexions sur le procès de Louis XVI*, 1793, in-8°, et quelques autres brochures royalistes.

Biographie des Contemporains. — Beuchot, *Journal de la Librairie*.

* **DALMASIO** (*Francesco*), peintre bolonais, vivait dans la seconde moitié du siècle dernier. Élève de Vittorio Bigari, il peignit avec beaucoup d'esprit des paysages et des fleurs à l'huile et à fresque.

Malvasia, *Pittura di Bologna*.

* **DALMASIO** (*Scanabecchi*), peintre bolonais, né vers 1325, vivait encore en 1353. Il mérite d'être mentionné dans l'histoire de la peinture comme père et maître de Lippo Dalmasio.

Piacenza, *Giunta alle Notizie di Baldinucci*. — Ticozzi, *Dizionario*.

* **DALMASIO** (*Lippo*), peintre bolonais, florissait en 1376, et mourut peu après 1410. Il fut d'abord élève de son père; mais ensuite il suivit l'atelier de Vitale. Il a reçu le surnom de *Lippo delle madonne*, parce qu'il se plaisait à peindre des vierges, auxquelles il donnait une grâce rare dans les ouvrages de l'époque, et que le Guide même admirait, leur trouvant quelque chose de surhumain. Ses ouvrages sont très-nombreux à Bologne et aux environs. Dans la ville, on trouve de ses madones aux Servites, à San-Giovanni in Monte, à San-Procolo et à Saint-Dominique. Dans le cloître de cette dernière église sont les restes d'une *Madeleine aux pieds du Christ*, ouvrage de Dalmasio; on lit dans un coin... : *Imaxii f.* Hors de la ville, à l'église de Mezzaratta, on voit de lui quelques fresques, représentant divers épisodes de l'histoire d'Élie; et l'église de la Miséricorde, à une *Madone*.

Dalmasio peignait de préférence de simples têtes; et comme il fut le maître de presque tous les jeunes artistes bolonais du quinzième siècle, il en résulta une sorte de point d'arrêt dans la peinture d'histoire, et par conséquent surtout dans la fresque.

Dalmasio a passé longtemps pour avoir appartenu à l'ordre des Carmélites; mais depuis on a acquis la preuve qu'il vécut marié jusqu'à un âge très-avancé. C'est également par erreur qu'il a été désigné comme ayant été le maître de *Catarina de' Vigrie*, qui fut béatifiée. E. B — N.

Malvasia, *Felsina pittrice*. — Baldinucci, *Notizie*. — Lanzl, *Storia pittorica*. — Winckelmann, *Neues Mahler-Lexicon*.

* **DALMATA** (*Antoine*), théologien croate, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Confessio oder Bekenntniss des Glaubens die Carol V*, etc., in die croatisch sprach verdolmetscht (La confession de foi adoptée sous Charles V, traduite en langue

croate); Tübingue, 1562, in-4°; traduction faite en collaboration de Primus Truber et de Étienne Consul; — *Novum Testamentum croaticum, ex interpretatione Primi Truberi, Ant. Dalmatæ et Steph. Consulis*; Trau, 1562 ou 1565; 2 vol. in-4°.

Catal. de la Bibl. imp. de Paris. — Clément, *Bibl. cur.*, II.

* **DALMATIE** (Duc de); Voyez SOULT.

DALMATIN (*Georges*), théologien et orientaliste esclavon, natif de l'Esclavonie, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. En 1568 il traduisit dans la langue de son pays la Bible allemande de Luther. L'impression de cette traduction, d'abord ordonnée par les états, allait être confiée à Jean Manlius, qui le premier établit une imprimerie à Laybach, quand l'archiduc d'Autriche s'y opposa. D'autre part, les états de Styrie, de Carniole et de Carinthie favorisaient cette publication, et grâce à leur appui l'impression, commencée à Wittenberg, se trouva achevée en 1584. Après s'être rendu à Dresde pour y remercier l'électeur de Saxe d'avoir permis à l'imprimeur de se charger de cette opération, Dalmatin vint exercer les fonctions pastorales à Saint-Khaziam en 1585. Exilé en 1598 par les catholiques, qui l'appelaient injurieusement *Georges Cavale* (*Jure Kobila*), il trouva un asile chez le baron d'Ansperg, qui le logea dans une pièce voûtée, placée sous les écuries du château, et appelée depuis, à cause de cette circonstance, le *Trou* du prédicateur *Jure Kobila*. Une erreur de Prosper Marchand a fait imprimer au sujet de Dalmatin, à la suite l'un de l'autre, deux articles dans le Dictionnaire de Bayle.

Bayle, *Dict.* — Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.* — Prosp. Marchand, *Dict.*

* **DALMATIUS**. Voyez DELMATIUS.

* **DALNOKI** (*Martin*), littérateur hongrois, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fit ses études à Enyed, sa ville natale, et devint recteur de Marosch-Vasarhely. On a de lui : *Lucii Annæi Flori Romanarum Rerum Libri IV*; Koloschvar, 1702, in-12.

Horanyi, *Memor. Hungar.*

DALPHONSE (*François - Jean - Baptiste*, baron), homme politique français, né dans le Bourbonnais, en 1756, mort à Moulins, en septembre 1821. Il fut d'abord avocat, puis entra dans les finances. En 1790, nommé vice-président et administrateur du district de Moulins, il devint successivement administrateur et procureur général syndic de l'Allier. Élu en 1793 membre du conseil général de Moulins, il fut appelé l'année suivante à la présidence de l'administration départementale de l'Allier. Député au Conseil des Anciens en septembre 1795, il s'y montra l'adversaire de toutes les mesures de circonstance. Le 7 janvier 1796, il vota contre la proposition qui excluait J.-J. Aymé du corps législatif, et il appuya la distribution publique d'un discours du président des Cinq-Cents à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Louis XVI.

Le 21 mars il fut élu secrétaire, et le 12 juillet il vota contre la proposition qui déclarait nationaux les biens non réclamés des détenus et des condamnés à la déportation. Le 12 septembre il fit porter un autre décret, qui rendait aux prêtres frappés de l'exil ou de la réclusion la jouissance de leurs biens. Le 26 mars 1797, il combattit l'établissement du droit de passe sur les routes, et vota contre la peine de mort proposée pour les bandits connus sous le nom de *chauffeurs*. L'impartialité de Dalphonse décida ceux d'entre ses collègues qui conspiraient contre le Directoire à le nommer, le 24 juillet 1797, membre de la commission des inspecteurs, qui était alors le point de réunion des conjurés. Le Directoire ayant exécuté contre ses adversaires la révolution préparée contre lui, Dalphonse se conclut avec tant de prévoyance et de circonspection, qu'il échappa aux lois de déportation qui frappèrent, après, le 18 fructidor, ses collègues de la commission. Réélu par son département, il combattit, le 4 août 1799, le projet d'un emprunt forcé de cent millions. A la séance extraordinaire du 19 brumaire à Saint-Cloud, Dalphonse demanda que tous les membres jurassent de nouveau de maintenir la constitution. Malgré cette proposition anti-bonapartiste, il passa au corps législatif, dont il remplit les fonctions de secrétaire. En 1800 il fut nommé préfet de l'Indre, et en 1804 préfet du Gard et commandeur de la Légion d'Honneur. Le 18 novembre 1810 il fut appelé à l'intendance de la Hollande, puis créé maître des requêtes au commencement de janvier 1811. En 1814 il adhéra à la déchéance de Napoléon I^{er}, mais ne fut pas employé par les Bourbons. Au retour de l'île d'Elbe, il rentra au conseil d'État, et se déclara en faveur des principes adoptés dans la déclaration du 25 mars; il accepta même une mission extraordinaire dans la neuvième division militaire (Nîmes), à l'effet de paralyser les menées royalistes, et montra quelque sévérité contre les agitateurs. Il donna sa démission en mai 1815, et obtint une pension du gouvernement royal. En 1819 il fut envoyé à la chambre des députés par le collège de Moulins, et prit place dans les rangs de l'opposition. Le 24 mai 1820 il prononça un discours véhément contre la loi des élections présentée par le ministère de cette époque. Dalphonse mourut l'année suivante, à l'âge de soixante-cinq ans.

Biographie moderne. — Galerie des Contemporains.

DALRYMPLE. Nom d'une famille anglaise qui a produit des personnages célèbres à divers titres, parmi lesquels on remarque les suivants :

DALRYMPLE (David, lord HAILES), jurisconsulte et historien anglais, naquit à Édimbourg, le 28 octobre 1726, et mourut le 29 novembre 1792. Il fit ses humanités à Utrecht. De retour en Écosse, il embrassa la carrière d'avocat; mais appelé par sa naissance à de hautes fonctions dans la magistrature, il devint juge de la cour des sessions (1776), et en 1778 lord commissaire. Homme

d'une érudition laborieuse, il était plus apte à ces fonctions qu'à celles d'avocat, où il avait contre lui une grande lourdeur et un manque à peu près absolu d'effets oratoires. Ses panégyristes disent peut-être avec raison qu'il regardait la recherche de l'éloquence comme un travail d'esprit puéril et peu digne de l'austère simplicité de la loi, n'admettant que la première partie de la fameuse définition de Cicéron : *Vir bonus...* Du reste, son intégrité et sa justice dans l'une et l'autre carrière ne furent jamais contestées. — Ses antipathies de son pays (de l'Écosse plus particulièrement encore que de l'Angleterre) occupèrent sa vie. On estime fort son livre des *Annales d'Écosse, depuis Malcolm III Canmore jusqu'à Robert I^{er}*; Édimbourg, 1776, in-4° : il répond à un besoin depuis longtemps senti, celui de se débarrasser de toutes ces scories légendaires qui encombraient les origines picto-scotiques. Ses moindres ouvrages sont, par ordre de publication : *Mémoires et lettres relatifs à l'histoire de la Grande-Bretagne et sous Jacques I^{er}, d'après les originaux*; 1762, Glasgow; c'est peut-être ce livre qui inspira à John Dalrymple (*voy. ce nom*), en 1771, ses *Mémoires*; — *Spécimen d'un recueil de chants pieux et spirituels*; 1765, in-12; — *Mémoires et lettres, etc.*, du règne de Charles I^{er}; 1776, Glasgow, in-8°; — *Récit de l'évasion de Charles II après la bataille de Worcester, etc.*, avec ses lettres à divers; mêmes lieu et date; — *Examen de quelques arguments en faveur de la haute antiquité de la majesté royale*; — *Recherches sur les lois de Malcolm*; 1769, in-8°; — *Anciens Poèmes écossais*; 1770, Glasgow, in-12 : c'est un recueil fort curieux, que Dalrymple publia d'après les manuscrits de Bannatyne; — *Mémoires sur l'histoire d'Écosse*; — *Tableau chronologique des rois d'Écosse*; — *Abrégé chronologique du précédent, avec huit dissertations*; — *Annales d'Écosse, depuis Robert I^{er} jusqu'à la maison de Stuart, avec neuf dissertations*. Tous ces derniers ouvrages parurent de 1773 à 1779; — *Histoire des Martyrs de Smyrne et de Lyon au deuxième siècle*; — *Restes d'antiquités chrétiennes*; — *Recherches sur les Antiquités de l'Église chrétienne*; *Remarques sur Gibbon* (relativement aux causes de la propagation du christianisme, ouvrage fort estimé); 1776-1786, in-8°; — un grand nombre d'articles et des notices biographiques sur des illustrations écossaises, comme Ramsay, Leslie, etc., publiés dans diverses revues ou recueils périodiques.

G. LEJEAN.

Penny Cycl. — Enc. Brit (Suppl.). — Rose, *New biographical Dictionary*.

DALRYMPLE (Alexander), géographe anglais, frère du précédent, né en Écosse (probablement à Édimbourg), en 1737, mort le 19 juin 1808. Il entra de bonne heure au service de la Compagnie des Indes. Une passion précoce pour les découvertes géographiques, à laquelle il avait

sans doute obéi en entrant dans cette carrière, lui fit faire des recherches assidues dans les archives de Madras. Il y trouva des traces d'anciennes relations de la Compagnie avec les îles de la Sonde, et y puisa une idée féconde, celle de relever l'influence anglaise dans ces parages. Désigné comme secrétaire du gouvernement de Madras, il refusa cette position lucrative (1759), et se chargea du commandement d'un navire, sur lequel il entreprit la visite et le relevé des îles de la Malaisie. Il avait déjà publié, comme spécimens de son savoir, quelques cartes hydrographiques estimées, et à partir de 1760 il releva une grande étendue du littoral dans l'Archipel Malais, les Philippines, etc. La première récompense qu'il en retira fut le titre d'hydrographe de la Compagnie des Indes. Le gouvernement s'émut des projets patriotiques de Dalrymple, et lui confia la rédaction d'un plan d'explorations d'après son système. Enthousiasmé par ces témoignages d'approbation, il écrivit au ministre North (1772) pour lui proposer d'exécuter à ses frais l'exploration du continent austral, auquel il croyait fermement : il demandait en retour la concession de toutes les terres encore inoccupées qu'il comptait découvrir jusqu'au 60° de lat. S. Le ministre n'encouragea pas ces projets ; mais il confia à Dalrymple la défense des prétentions que la Grande-Bretagne élevait sur quelques points douteux des Indes orientales ; et le poste d'hydrographe royal, qu'il ambitionnait depuis longtemps, récompensa les services importants qu'il avait rendus à la science et à sa patrie. Une destitution assez arbitraire, à ce qu'il paraît, l'atteignit en 1808, et l'affecta à un tel point, qu'il en mourut de chagrin le mois suivant, à l'âge de soixante-onze ans. Voici ses principaux travaux : *Historical Collection of Voyages*, etc. (Collection historique de voyages et de découvertes dans l'Océan Pacifique, méridional) ; Londres, 1770, 2 vol. in-4° : travail auquel il donna cinq ans après une suite intitulée : *Collection de Voyages principalement exécutés dans l'Océan Atlantique méridional* ; Londres, 1775, in-4°. Cette collection, traduite en français (Fréville, Paris, 1774), a été justement appréciée par le public et par un critique compétent, Fleurieu, qui en parle ainsi : « Cet élégant écrivain y a développé à un degré éminent l'esprit de recherches, l'expérience du savant navigateur et le discernement du critique éclairé et impartial... » Ce dernier éloge n'est pas toujours mérité ; car Dalrymple ne s'est pas assez gardé d'une animosité de mauvais goût contre des explorateurs étrangers, français surtout ; il en fit plus tard amende honorable ; — *Traité sur les découvertes faites dans l'Océan Pacifique* ; 1767, in-8° ; — *Plan pour étendre le commerce de ce royaume* (de la Grande-Bretagne) et de la Compagnie des Indes (1769, in-8°) ; auquel on peut joindre ses *Mémoires sur les passages pour aller à la Chine et en revenir* ; 1785, in-8° ; — *Mémoire explicatif*

des domaines de la Compagnie sur la côte du Coromandel ; 1778, in-8° ; — D'excellentes *Cartes hydrographiques*, fruit de ses explorations, publiées de 1756 à 1800, et faisant partie soit du *Neptune oriental*, soit du *Répertoire oriental*, publié par Dalrymple aux frais de la Compagnie (2 vol. in-4°, 1791-1794, avec mémoires explicatifs) ; — de nombreux articles ou opuscules publiés soit dans les *Philosophical Transactions*, comme un *Mémoire sur la formation des îles*, un *Journal du Voyage de Grenville* ; soit séparément, tels que ses notices *Sur les Gentoux du Coromandel* ; *Sur les terres polaires du Nord* ; *Sur une Pagode près Bombay* ; *Sur l'île Saint-Paul*, etc. G. LEJEAN.

Penny Cycl. — Gentl. Magaz.

DALRYMPLE (John HAMILTON MAGGIL), né en Écosse, vers 1726, mort en 1810. Baron de Polichiquier, il prit une part assez active aux luttes politiques de l'Angleterre sous la maison de Hanovre. Ce fut dans des préoccupations de parti, autant peut-être que dans un intérêt historique, qu'il fit paraître son curieux livre intitulé : *Mémoire de la Grande-Bretagne et de l'Irlande* (1771-73, 2 vol. in-4°). Cette première partie, qui s'annonçait comme une sorte de complément de Hume, commençait à la dissolution du deuxième parlement de Charles II, et finissait à la bataille de La Hougue ; en 1788, un troisième volume vint compléter les deux autres, et conduisit le lecteur jusqu'au temps de la reine Anne. Les deux premiers volumes ont été traduits en français par Bavet (Genève). Rien ne manqua à la vogue de ce livre, pas même le scandale. Dalrymple avait donné des extraits d'une correspondance qu'il avait consultée aux archives françaises, et d'où il semblait résulter que des membres illustres du parlement anglais avaient été pensionnés par Louis XIV, notamment Algernon Sidney. Il en résulta une polémique ardente, à laquelle prirent part Fox et la célèbre mistress Macaulay, la *Madame Roland* du whigisme d'alors. G. L.-J.-N.

Penny Cycl. — Chalmers, Biog. Dict.

* **DALRYMPLE** (Sir Hugh WHITEFORD), général anglais, né en 1750, mort en 1830. Il servit en 1793, sous le duc d'York, assista à la bataille de Famars et au siège de Valenciennes. En 1808, il commanda l'armée britannique en Portugal, et fut nommé en 1812 gouverneur de Blackness-Castle.

Rose, *New biographical Dictionary*.

DALRYMPLE. Voy. STAIRS.

DALTON (Jean), célèbre physicien et chimiste anglais, né à Eaglesfield, le 5 septembre 1766, mort à Manchester, le 27 juillet 1844. Fils d'un quaker, il fut élevé d'abord à l'école de sa ville natale, puis en 1781 à Kendal ; dans une maison d'éducation tenue par un de ses parents. Dès lors s'annonça et se développa chez lui un goût prononcé pour les études mathématiques et physiques ; quelques années plus tard, en 1788, il commença, pour les continuer toute sa vie, des observations

météorologiques, dont le nombre s'éleva jusqu'à deux mille. En 1793 il fut nommé professeur de mathématiques et d'histoire naturelle au collège de Manchester, où il résida presque constamment, et à partir de 1804 il professa la chimie dans la plupart des grandes villes de l'Angleterre. En 1817 il fut nommé président de la Société littéraire et philosophique (*Literary and philosophical Society*) de Manchester; il fit aussi partie de la Société royale de Londres et de l'Institut de France. En 1833 il obtint une pension du gouvernement, et dans le courant de la même année ses amis lui firent élever, au moyen d'une souscription, qui monta à 2,000 liv. sterl., une statue, due au ciseau de Chantrey; enfin, l'université d'Oxford lui conféra le titre de docteur en droit. Dalton appartenait à la secte des quakers; il a enrichi le domaine de la physique de découvertes du plus haut intérêt, et il est parvenu, par la sagacité de ses recherches, à rectifier plusieurs erreurs dans lesquelles on s'était égaré avant lui; il a également élargi le cercle des opérations chimiques par un grand nombre d'expériences. Ses travaux sur les fluides élastiques ou gaz permanents, c'est-à-dire les gaz qu'on ne peut ramener à l'état liquide par des moyens physiques, sont d'une haute importance. C'est ainsi qu'il a découvert que tout fluide élastique, soluble ou non dans l'eau, se dilate d'une quantité égale pendant qu'il monte de la température de la glace à celle de l'eau bouillante, et que son volume primitif se trouve augmenté d'un peu plus d'un tiers; en d'autres termes, que les gaz permanents se dilatent depuis 0° jusqu'à 100° centigrades dans le rapport de 100 à 137,5. La plupart des recherches de Dalton ont eu pour objet les phénomènes produits par la chaleur, et c'est à lui que cette branche de la physique doit ses plus notables progrès. Il a constaté que la pression de la vapeur est la même, qu'il y ait ou non de l'air dans l'espace où elle est renfermée; il a déterminé la quantité de vapeur produite, la pression exercée par chaque degré de chaleur; ce qui l'a conduit à la découverte d'un rapport remarquable entre le degré d'ébullition de chaque fluide et la force élastique de sa vapeur à une température donnée. C'est à lui encore que nous sommes redevables d'un précieux tableau des chaleurs spécifiques des gaz. Parmi ses observations d'une autre nature, celles qu'il a consignées dans un mémoire adressé à l'Académie de Manchester sur les faits relatifs à la vision des couleurs empruntent quelque intérêt à une affection appelée de son nom *daltonisme*, et dont il était atteint: c'est-à-dire qu'il confondait plusieurs couleurs similaires, le rouge, le rose, le pourpre et le bleu; il attribuait ce phénomène à la couleur des fluides de son œil, dont le cristallin, suivant l'observation faite sur lui après sa mort par Ransome, était légèrement coloré de jaune.

Le principal titre de gloire de Dalton, c'est le perfectionnement qu'il a apporté à la théorie des atomes et des équivalents, dont Higgins avait bien eu la première idée, mais que le savant professeur de Manchester a trouvé le secret de s'approprier presque entièrement. Pour représenter l'unité, il a choisi l'hydrogène comme étant le plus léger de tous les gaz. Ce fut en 1802 qu'il publia son système relatif à la composition des corps, qui sont, selon lui, des agglomérations de parcelles matérielles tellement exiguës qu'elles sont indivisibles; il présume que la figure de ces atomes est sphérique, mais il n'affirme rien sur la question de savoir si leurs dimensions sont en rapport avec leur poids ni s'ils ont tous la même dimension. Bien que ce système soit purement hypothétique et qu'il soit impossible d'en donner une démonstration directe, plusieurs chimistes distingués l'ont adopté avec succès, et c'est lui qui a fourni à Berzelius et à d'autres chimistes les jalons de la théorie des lois de la composition des corps.

Chargé plusieurs fois par le gouvernement de commissions dans lesquelles la science était intéressée, Dalton arriva toujours aux résultats les plus inattendus, et plusieurs sociétés savantes de la Grande-Bretagne ont rendu hommage à sa supériorité en l'appelant aux honneurs de la présidence.

Appliqué à l'instruction de la jeunesse, Dalton trouva dans son cœur tout ce qu'il fallait pour remplir dignement ce sacerdoce, malheureusement trop déchu et trop profané de nos jours, et ses élèves conserveront longtemps le souvenir de son affectueuse paternité. Il eut encore un mérite bien rare, celui d'occuper sans exciter l'envie la haute position que ses lumières lui avaient faite: aussi sa voix fut-elle une des premières qui s'élevèrent pour applaudir aux travaux du célèbre physicien Fulton. Chez Dalton le caractère de l'homme égalait la supériorité des lumières: il fut un modèle de vertus sans ostentation et de religion sans fanatisme. Outre de nombreux mémoires insérés dans les *Annales de la Société philosophique de Manchester*, dans le *Journal* de Nicholson, dans le *Philosophical Magazine*, dans le *Journal* français des *Mines*, et dans le recueil des *Mémoires de l'Académie des Sciences*, on a de Dalton: *Meteorological Observations and Essays*; Manchester, 1793, in-8°; — *New System of chemical Philosophy*; Manchester, 1808-1810, in-8°; — *English Grammar*. [*Encycl. des G. du M.*, avec addit.]

Bibliothèque britannique, XX. — *Bulletin des Sciences*, ventôse an II. — *Biographie médicale*. — Ersch et Gruber, *Allg. Encyclop.*

DALTON (*John*), poète anglais, né à Dean, dans le Cumberland, en 1709; mort en 1763 (1). Il étudia et se fit recevoir docteur à Oxford. Il

(1) Les sources anglaises assignent cette date à sa mort; c'est donc par erreur que la *Biog. univ.* de Michaud en porte une autre, celle de 1750.

obtint ensuite une cure dans une paroisse de Londres, et se distingua par son talent de prédicateur autant que par ses qualités personnelles. Il arrangea pour la scène du château de Ludlow le *Comus* de Milton, et fit obtenir un secours de 120 livres sterl. à la petite-fille, âgée et infirme, de l'auteur du *Paradis perdu*. On a de John Dalton : *Sermons*; 1 vol., 1757; — *A descriptive Poem on the Coal Mines near Withehaven*; — *Remarks on twelve historical Designs of Raphael*; — *Two Epistles*, insérées dans les recueils du temps.

Hutchinson, *Hist. of Cumberland*.

DALTON (*Richard*), peintre et graveur anglais, frère de John Dalton, mourut en 1791. D'abord modeste peintre de voitures, il vint à Rome pour s'élever plus haut dans son art; il visita ensuite Naples, Constantinople, la Grèce et l'Égypte. A son retour en Angleterre, il fut nommé bibliothécaire du roi George III et commis à la garde des gravures et médailles du roi. Dalton peignit des vues de Constantinople, reproduites par les meilleurs graveurs, tels que Basire Vivaros, et qui eurent beaucoup de succès. Ses dessins d'après les statues de l'antiquité n'en eurent pas autant. Ils furent publiés par Boydell, sous ce titre : *A Collection of twenty antique Statues drawn after the original in Italy*. Une autre collection de ce peintre est intitulée : *Antiquities and views in Greece and Egypt; with the Manners and Customs of the Inhabitants, etc.*; 1791. On doit encore à Dalton : *Etchings of a collection of portraits by Holbein, found in the cabinet of queen Carolina* (gravures à l'eau-forte d'après une collection de portraits d'Holbein, trouvés dans le cabinet de la reine Caroline); treize *études* d'après Léonard de Vinci; d'autres *gravures*, d'après les chefs-d'œuvre d'Holbein appartenant au musée de la couronne; elles représentent avec assez de vigueur, mais moins de précision que les copies de Chamberlain, les principaux personnages de la cour d'Henri VIII.

Gentleman's Magaz. — Edwards, *Suppl. to Walpole*.

* **DALTON** (*Michel*), jurisconsulte anglais, né dans le comté de Cambridge, en 1554, mort vers 1620. Il se fit d'abord connaître par son livre intitulé : *On the office of Justice of the Peace, as Burn is at present*. Un autre ouvrage ayant pour titre *The Duty of sheriffs* le fit également grandir dans l'estime des jurisconsultes. Appelé à la chambre des communes, il se prononça pour le parti épiscopal contre les puritains. Dalton a laissé manuscrit : *A Breviary, or chronology of the State of Roman, or Western Church or Empire. The Decay of True Religion and the rising of the papacy from the time of our Saviour until Martin Luther*. Ces écrits se trouvent au *British Museum*.

Fufler, *Worthies*. — Rose, *New. biog. Dict.*

* **DALY** OU **DALADH** (*Daniel O'*). Voyez **O' DALY**.

* **DAM** (*Antoine VAN*), peintre hollandais, né à Middelbourg, en 1682. Il était surtout bon

peintre de *marines*. La science héraldique lui aussi des obligations. On a de lui : *Armoirs des Bourgmaitres de Middelbourg, depuis 1498 jusqu'en 1740*; — *Tableau généalogique de la maison de Nassau, depuis Othon, Nassau en 970, jusqu'à Guillaume IV, st thouder, en 1741*.

Nagler, *Neues Atg. Kunst.-Lexic.*

* **DAM** (*Daniel VAN*), philosophe néerlandais, né à Vitmarsum, en 1594, mort le juin 1641. Il étudia à l'académie de Franeker où il fut reçu maître ès-arts. Nommé ministre à Vitmarsum, le 16 décembre 1625, il fut appelé trois ans plus tard à remplir les mêmes fonctions à Niewland. Le 1^{er} juillet 1631, Van Dam remplace Hachlingius dans sa chaire de logique à Franeker. Le 18 février 1639 il obtint le titre de sous-régent du collège théologique d'états de Hollande, et en 1641 on y ajouta celui de professeur de philosophie. On a de Van Dam *Discursuum logicorum disputationes viginti*. Franeker, 1634 et 1635, in-8°.

Paquet, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des dix-sept Provinces-Unies*, VII.

* **DAMADENUS** (...), antiquaire italien, natif du royaume de Naples, vivait probablement dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Æs Canusinum, seu de Tabulæ ænea Canusina*; Leyde, sans date, in-fol., et dans le *Thesaurus Antig. et Hist. Ital.*, tome IX; en fin, dans le *Delectus Scriptor. Neapol.* de Jordan; Naples, 1735, in-fol.

Adelung, *Suppl. à Jöcher, Allg. Gelehrten-Lexicon*.

DAMAGÈTE (*Δαμάγητος*), roi d'Ialysus, dans l'île de Rhodes, vivait vers 670 avant J.-C. Contemporain d'Ardis, roi de Lydie et de Phraorte roi de Médie, il épousa, pour obéir à l'oracle de Delphes, la fille d'Aristomène de Messène. De ce mariage sortit la famille des Diagorides, célèbres par leurs victoires aux jeux olympiques. Parmi les descendants de ce prince on remarquait un autre Damagète, qui fut vainqueur au pancrace, le même jour où son frère Acusilaüs remporta le prix du pugilat.

Pindare, *Ol.*, 7, et schol. — Pausanias, IV, 24; VI, 7 voir sur tous ces passages les notes de Clavier dans sa traduction de Pausanias. — Élien, *Var. hist.*, X, 1. — Cléron, *Tuscul.*, 1, 46. — Clinton, *Fast. Hell.*, I.

* **DAMAGÈTE**, poète épigrammatique grec, vivait dans la dernière moitié du troisième siècle avant l'ère chrétienne. Il ne nous reste de cet écrivain que quelques pièces, remplies de grâce. Damagète composa aussi des vers en l'honneur de deux Achéens, Machatas et Chéronides, morts en combattant pour leur patrie; ce qui donne à penser qu'il fut leur compatriote. Voici la traduction d'une petite pièce que ce poète fit en l'honneur d'Arsinée, fille de Ptolémée Évergète et épouse de Ptolémée Philopator :

Diane, dont la main lance des traits mortels,

Arsinée, fille de Ptolémée,

Fait tomber ses cheveux, et porte à tes autels

De son front virginal la parure enbaumée.

ALPH. FRESSE-MONTVAL.

Brunck, *Analect.*, t. II, p. 38, et t. III, p. 331. — Reiske,

Anthol., not., p. 203 et suiv. — Fabricius, *Bibl. Gr.*, II, p. 714; IV, 470.

***DAMAGORAS** (*Δαμαγόρας*), amiral rhodien, vivait vers 90 avant J.-C. Après un engagement avec la flotte du roi de Pont, les Rhodiens envoyèrent Damagoras avec six vaisseaux légers à la recherche d'une trirème qui avait été prise par la flotte de Mithridate. Ce prince opposa vingt-cinq vaisseaux à la petite escadre de Damagoras, qui se retira jusqu'au coucher du soleil; puis, profitant des ténèbres, il attaqua les vaisseaux du roi, en coula deux, et en força deux autres à s'échouer sur les côtes de la Lycie.

Appien, *De Bello Mithridatico*, 25.

DAMAIN (*Jacques*), historien français, né à Orléans, en 1528, mort le 20 mars 1596. Il se destina à la fois à l'Église et au barreau; il devint docteur en droit et conseiller au présidial en même temps que chanoine de Sainte-Croix d'Orléans. En 1554 il fit un voyage en Italie, pour étudier les chefs-d'œuvre antiques; mais il est probable que son nom serait tombé dans l'oubli profond sans son curieux récit intitulé : *Relation de ce qui s'est passé à Orléans au massacre de la Saint-Barthélemy*. Ce manuscrit a disparu, pendant la révolution, des archives orléanaises, où il était conservé; mais on en a surnagé quelques emprunts qui y ont été faits par des compilateurs du temps, notamment par l'auteur des *Acta Martyrum* (Histoire des martyrs de l'Évangile au seizième siècle, etc.). Jean Crespin, l'ardent calviniste, parle avec respect de Damain, qu'il nomme « un homme paisible et détestant les cruautés de sa religion, des conseils et actes desquelles il fut auditeur et spectateur ». Nous avons cherché en vain dans les annales orléanaises (si riches pourtant) d'autres détails sur cet homme de bien, si ce n'est qu'il fut *scholastique* ou inspecteur des écoles diocésaines à partir de 1587, et qu'il mourut dans ces fonctions. G. L.-J.-N.

Biographie orléanaise.

DAMALIS (*Gilbert*), poète français, vivait en 1558. On a de lui : *Sermon du grand seigneur duquel est fait mention en saint Luc*, 17^e chapitre, réduisant le festin de chambre-prenant et autres de ce monde à la vie et grand festin de paradis. Plus, *dévoit exercice pour un chacun jour de la semaine sur la vie de Notre-Seigneur*; Lyon, 1554, in-8°; — *Le Procès des trois Frères*; Lyon, 1558, in-8°. Le sujet de ce livre est tiré des trois déclamations latines : *Ebriosus*, *Scortator* et *Aleator*, de Philippe Béroalde l'ancien, professeur de Bourges. L'argument commence ainsi :

Ce petit livre en forme de procès,
Misé en avant, taxe les trois excès
Qui font des maux au monde innumérables,
Le feu, le boirc, et les actes damnables
De Cupidon, etc.

Les deux ouvrages de Damalis sont rares et recherchés.

La Monnoye, *Ménagiana*. — Du Verdier, *Bibliothèque française*.

DAMALIX aîné (*Claude-Ignace*), vétérinaire français, né à Rioz, près Vesoul, le 1^{er} septembre 1747, mort le 28 août 1822. Il entra en 1768 à l'école de Lyon, et acheva ses études en 1772 à Paris. Nommé inspecteur des haras de Franche-Comté, il occupa cette place jusqu'en 1790. En 1782 la Société royale de Médecine lui accorda une médaille d'or pour récompenser le zèle avec lequel il avait combattu quelques épizooties. En septembre 1792 Damalix fut attaché, comme inspecteur vétérinaire, à l'armée de réserve du midi, puis à celle de Rhin et Moselle. De retour dans ses foyers, en 1795, il fut élu en 1799 membre de la Société d'Agriculture du Doubs et correspondant de la Société nationale de Paris. En 1805 il devint médecin vétérinaire du dépôt de remonte de Besançon, et prit sa retraite en 1818. On a de lui : *Coup d'œil sur l'état actuel des haras de Franche-Comté*; Besançon, 1790, in-8° : ce plaidoyer en faveur de l'ancienne administration fut réfuté dans un pamphlet très-mordant, intitulé : *Entretien de Lamesia* (mal aisé) avec *Ximalad Liéna* (Damalix l'aîné), in-8° : cet opuscule, attribué à Brazier, est rare; — *Notice et observations sur les Haras de la ci-devant province de Franche-Comté*; Paris, 1819, in-8°; — un grand nombre de *Mémoires* et *Rapports* adressés au ministère de l'intérieur et à diverses sociétés d'agriculture.

Bourquelot et Lonandré, *La Littérat. contemporaine*.

***DAMAME-DEMARTRAIS** (*Michel-François*), peintre et graveur français, né à Paris, en 1763, mort en 1828 (1). Après avoir étudié à l'école de David, il alla séjourner quelques années en Russie. A son retour en France, il professa à l'une des écoles centrales de Paris. On a de lui : *Vues des principales villes de Russie, costumes et usages des habitants de cet empire*; Paris, 1813-1814, in-fol. de 8 pl., avec texte; — *Vues et costumes du royaume de Naples*; Paris, 1818, 24 pl. in-fol. : ouvrage commandé par la duchesse de Berry; — *Paris et ses alentours, à plus de trente lieues à la ronde*; Paris, 1819, gr. in-fol. Il n'a paru de cet ouvrage que 2 livraisons de 5 pl. chacune, avec texte; — le grand *Sanhédrin des israélites de France et d'Italie*, pièce de grande dimension.

Quérard, *La France littéraire*. — Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon*.

***DAMARÈTE**. Voyez DEMARÈTE.

***DAMAS** (Famille de), l'une des plus anciennes maisons de France. Dans les mémoires des treizième et seizième siècles, on la trouve déjà puissante par ses alliances et investie des premières charges de l'État; ses membres y sont revêtus de plusieurs dignités et traités de hauts et très-grands seigneurs. Dans le huitième volume des *Grands-Officiers de la Couronne*, on trouve à l'article *Gai de DAMAS*, seigneur de Gouzan, souverain maître de l'hôtel du roi et

(1) Nagler le fait vivre encore en 1832.

grand-chambellan de France en 1386, des détails très-circonsciés sur les ancêtres ainsi que sur tous les membres de la famille de Damas. Le premier du nom qui se rencontre dans le seizième siècle est *Jean de DAMAS*, écuyer, baron, seigneur de Crux, etc., marié à Jeanne de Bar. Leur épitaphe se lit encore aujourd'hui dans l'église de Crux; elle est conçue en ces termes : « Ci git haut et puissant seigneur messire Jean de Damas, et puissante dame Jeanne de Bar, sa femme, seigneur et dame des baroneries de d'Anlezi, de Crux, de Montigny-aux-Amoignes, de Marcilli, Saint-Parize-le-Châtel, etc.; et trépassa ledit seigneur le 27 juillet 1556, et la dite dame le 22 décembre 1562. » A côté de cette épitaphe sont relevées en bosse les statues des deux époux : le baron a son casque à ses pieds. Le père de ce Jean de Damas se nommait comme lui *Jean de DAMAS*, et avait épousé Edmée de Crux. C'est de cette alliance que date la distinction des *Damas* et *Damas-Crux*, distinction qui subsiste encore aujourd'hui. Les membres les plus connus de cette famille sont :

DAMAS-CRUX (*Louis-Étienne-François*, comte DE), général français, né au château de Crux (Nivernais), vers 1730, mort à Paris, le 3 juillet 1814. Il fut l'un des menins du dauphin, depuis Louis XVI. Entré fort jeune au service, il fut presque aussitôt nommé colonel du régiment de Foix, puis de celui de Limousin, ensuite maréchal de camp, commandant la province des Trois-Évêchés. Il émigra en 1792. En février 1793, s'étant mis à la tête d'une compagnie de gentilshommes français, il défendit Maëstricht sous les ordres de D'Autichamp contre l'armée républicaine. En 1794 il accompagnait le duc de Berry dans l'armée du prince de Condé. En 1799 il fut nommé chevalier d'honneur de la duchesse d'Angoulême, et la suivit en Russie, en Pologne et en Angleterre. En 1814 il rentra en France avec Louis XVIII, qui le fit lieutenant général le 2 juillet. Le comte de Damas mourut le lendemain, dans le château des Tuileries.

Biographie des Contemporains.

DAMAS (*Joseph-François-Louis-Charles*, comte DE), général français, fils du marquis de Damas d'Antigny et cousin du duc Étienne-Charles de Damas-Crux, né en 1758, mort à Paris, le 5 mars 1829. D'abord officier dans la guerre d'Amérique, il devint colonel à son retour, et commanda le régiment de dragons de Monsieur, comte de Provence, dont il était gentilhomme d'honneur depuis 1777. De tous les officiers qui combattirent pour l'indépendance des colonies anglaises, il fut le seul peut-être en qui le spectacle d'un peuple qui brise ses entraves n'éveilla pas d'idées de liberté. Arrêté à Varennes avec Louis XVI, dont le marquis de Bouillé avait recommandé l'évasion à ses soins, il fut jeté dans les prisons de Verdun; transféré de là à Paris, il était sur le point de subir, par-devant la haute cour d'Orléans, un jugement sur l'accusation capitale

portée par le décret du 13 juillet 1791, quand l'amnistie publiée en septembre de la même année, lors de l'acceptation de la constitution par le roi, vint le délivrer. Il émigra l'année suivante, et après avoir pris sa part des périls de la campagne des princes et de celle de 1793, il se rendit en Italie avec le comte de Ravenne, depuis Louis XVIII, qui l'avait nommé son capitaine des gardes. Mais ne pouvant se résoudre à demeurer étranger aux entreprises des royalistes qui combattaient dans l'ouest de la France il s'embarqua à Cuxhaven pour l'Angleterre (1794), fut fait prisonnier et conduit à Dunkerque. Échappé, sous un faux nom, aux dangers de la captivité, il rejoignit le comte d'Artois, qu'il accompagna dans l'expédition infructueuse de l'île-Dieu (1795). Il fit les campagnes des années suivantes dans le corps de Condé, jusqu'à l'licenciement de 1802. Rentré en France peu après il vécut dans la retraite jusqu'en 1814.

Louis XVIII le nomma lieutenant général pair de France, commandant de l'ordre de Saint-Louis et capitaine-lieutenant des chevau-légers. Il suivit ce prince dans sa retraite précipitée sur Gand, et à son retour fut promu au commandement de la 18^e division militaire (Dijon). A l'occasion de la mort du prince de Condé, le général Damas prononça à la chambre des pairs un discours dans lequel on trouve l'expression d'un dévouement religieux pour la dynastie des Bourbons. Il fut nommé premier gentilhomme de la chambre en 1824, et reçut le titre de duc en 1825. On a de lui : *Relation de M. le comte Charles de Damas sur l'événement de Varennes*, publiée dans les *Mémoires relatifs à la Révolution*; Paris 1823.

M. de Chastellux, *Éloge du général Charles de Damas*, etc.; 1829.

DAMAS (*Roger*, comte DE), général français, frère du précédent, né en 1765, mort au château de Cirey, en septembre 1823. Il figura dès l'âge de douze ans sur les contrôles du régime du roi (infanterie) en qualité de sous-lieutenant. La guerre de la Russie avec la Turquie offrant un aliment à l'activité et à l'ambition qui le dévorait, il alla se ranger sous les drapeaux de la première de ces deux puissances, et signala dans plusieurs occasions son courage, notamment devant Otchakof, où il enleva le pavillon du vaisseau amiral ottoman, et en 1790, à l'assaut d'Ismaïl, dont il escalada le premier les remparts, suivi du duc de Richelieu et du comte de Langeron. Ce dernier trait lui valut une lettre flatteuse de l'impératrice Catherine II, qui lui conféra la croix de commandeur de Saint-Georges, avec le titre de colonel. Attaché ensuite au comte d'Artois en qualité d'aide de camp, Roger de Damas conserva ces fonctions pendant deux ans, suivit le prince à Saint-Pétersbourg et en Angleterre, d'où il revint sur le continent pour faire, contre la France, avec le général prussien Clerfayt, la campagne de 1793, puis celle de 1794, ainsi que

celles qui suivirent jusqu'à 1798, sous les ordres du prince de Condé : ce prince lui avait confié en 1793 la légion de Mirabeau, dont il demeura le chef pendant trois ans. La guerre ayant éclaté entre la France et le roi de Naples (1798), le général Damas courut se mettre, avec le général Mack, à la tête des armées napolitaines. Tous deux vinrent briser leurs forces contre les soldats de la république, qui leur firent essuyer une déroute complète. Tandis que les Napolitains mettaient bas les armes, Roger de Damas, qui avait obtenu une capitulation du général en chef de l'armée française, se retira avec les débris de sa division. Arrêté dans sa marche par le général Ney, qui commandait à Rome, Roger de Damas enlève de vive force le passage; blessé à la gorge, il parvient à gagner la Calabre, où il dispute pied à pied le terrain aux Français. Il passa de là en Sicile, puis à Vienne, et hasarda plus tard quelques tentatives vers l'extrémité de l'Italie. En 1814 le comte d'Artois lui remit le gouvernement des 4^e et 5^e divisions militaires, et l'envoya à Nancy en qualité de commissaire extraordinaire du roi. Louis XVIII le nomma lieutenant général, et signa, le 21 août 1814, son contrat de mariage avec M^{lle} de Chastellux. Cependant Napoléon réapparut sur la scène : Damas, qui commandait la 19^e division militaire, se rendit à Lyon, où le comte d'Artois arriva douze heures plus tard; mais trouvant dans les troupes et dans les habitants un enthousiasme pour l'empereur dont il ne put comprimer l'élan, il revint à Paris, avec le prince, prendre le roi, qu'il escorta en Belgique. La royauté ramena de Gand son infatigable champion; la même année, il fut chargé d'une mission en Suisse et porté à la députation, le 1^{er} septembre 1815, par les collèges de la Côte-Or et de la Haute-Marne. Roger de Damas se trouva encore à Lyon au commencement de 1816, et dans les troubles de Grenoble il déploya tout zèle, toute l'activité qu'on devait attendre de ses antécédents. [*Enc. des G. d. M.*]

Biographie des Contemporains.

DAMAS-CRUX (*Étienne-Charles*, comte, puis vicomte DE), général français, né au Château de Cieux, en Berry, le 10 février 1734, mort le 28 mai 1846. Prend le service en 1770, et passa neuf années près aux Indes en qualité de colonel, et s'y distinguait d'une manière brillante à la tête d'un régiment de cipayes qu'on lui avait donné à commander. Ce régiment ayant lâchement abandonné son chef au moment du combat, Damas-Crux, seul, tint tête à l'ennemi jusqu'au moment où, criblé par le nombre, il fut fait prisonnier. Rendu dans sa patrie, lors de la signature de la paix entre la France et l'Angleterre, il y resta jusqu'à la révolution, époque à laquelle il émigra. La légion qu'il conduisit en 1793 au service de la Hollande avant d'être détruite à Quiberon (1795), le comte Damas-Crux forma un escadron de hussards dans les débris de cette légion, et le commanda à l'armée du prince de Condé, avec le grade de

maréchal de camp que lui donna Monsieur. Passé en Russie (1801) avec le corps de Condé, il fut attaché, en qualité de premier gentilhomme de la chambre, au duc d'Angoulême, qu'il accompagna successivement de Mittau à l'armée de Condé, à Varsovie, en Angleterre, enfin en France lors de la première restauration. Après avoir suivi le prince dans son second exil (1815), il revint en France, et reçut de Louis XVIII le gouvernement des 11^e et 2^e divisions militaires, ainsi que le commandement du corps d'armée des Pyrénées orientales. Élevé à la dignité de pair de France (17 août 1815), il prêta serment (19 février 1816) en qualité de duc, titre que le roi lui conféra « en récompense de ses bons et loyaux services ». Restant fidèle à ses croyances politiques, le duc de Damas-Crux refusa de prêter serment au gouvernement de 1830, et rentra dans la vie privée. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

A. SAUZAY.

De Courcelles, *Dict. des Généraux français*. — *Archives de la guerre*. — *Moniteur*, 1846, page 1609. — *Ficelles* et *Conq.*, t. XXIV.

* **DAMAS DE MARILLAC** (*Claude-Charles*, vicomte DE), général français, issu d'une autre branche de la famille des précédents, né à Lyon, le 20 juin 1731, mort vers 1800. Il était chevalier de Malte, et fut successivement enseigne au régiment de Beauce (7 février 1748), lieutenant (13 mars 1752), aide-major (13 avril 1753), capitaine (24 juillet 1755), major (15 août 1763), colonel du régiment d'Auxerrois (1776), brigadier d'infanterie (27 octobre 1778) et maréchal de camp (5 décembre 1781). Il fut nommé gouverneur de la Martinique en 1783, puis gouverneur des Îles du Vent. Lorsque la fermentation révolutionnaire s'étendit sur les colonies, le vicomte de Damas reprit avec vigueur les insurrections qui se manifestèrent à la Martinique. Le 3 juin 1790 il battit les insurgés devant Saint-Pierre, et rétablit la tranquillité dans cette ville. En septembre 1790, Damas fut accusé d'avoir fait arbitrairement transporter en France douze individus qu'il signalait comme chefs des agitateurs, et Barnave, le 29 novembre suivant, l'accusa d'être la principale cause des troubles. Auste, Arnaud et Decorio, colons, renouvelèrent en décembre la même accusation. Damas fut enfin destitué, pour avoir demandé du secours au gouverneur anglais de la Dominique. Inculpé encore en février 1791, ainsi que tous les membres du gouvernement de la Martinique, il justifia sa conduite, et fut renvoyé absous.

Biographie moderne. — De Courcelles, *Dictionnaire des Généraux français*.

* **DAMAS** (*François-Étienne*), général français, né à Paris, en 1764, mort dans la même ville, en 1828. Comme Kléber, il se destinait à l'architecture; mais les dangers de sa patrie lui firent aussi préférer l'épée à l'équerre. Ses connaissances mathématiques déterminèrent le général du génie Meunier à le choisir pour aide de camp (9 septembre 1792). Il le suivit à l'ar-

mée du Rhin, commandée par Custine, fit partie du corps assiégé dans Mayence, en 1793, et se trouva auprès de son général lorsque celui-ci fut blessé mortellement, en traversant le Mein. Peu de jours après, le général en chef et le conseil de guerre de Mayence nommèrent Damas adjudant général; il fut aussitôt employé comme chef d'état-major de Kléber. Devenu général de brigade le 6 décembre, il fut chargé du commandement de la brigade de gauche, au blocus de Mayence, et livra plusieurs combats, dont le succès répondit à sa bravoure. A l'armée de Sambre et Meuse, en 1795, sous les ordres de Jourdan, il commanda la brigade d'avant-garde de la division Lefebvre, formant la gauche du corps dirigé par Kléber. Lors du passage du Rhin, il enleva à la baïonnette une position des Autrichiens, et eut la jambe traversée par une balle, au moment où, suivant les termes du rapport officiel du général Jourdan, il montrait à l'armée le chemin de la victoire. Dès le mois de novembre, Damas avait repris le commandement d'une brigade dans la division Championnet. Il força, en 1796, le passage du Rhin à Neuwied, et bientôt celui de la Lahn à Runckel. Enfin, il figura dans toutes les actions importantes de cette campagne. Au commencement de l'année 1798, Damas fut appelé en qualité de chef d'état-major à l'aile gauche de l'armée d'Angleterre, commandée par Kléber, qu'il suivit en Égypte. Il était à la tête des grenadiers de sa division à l'assaut d'Alexandrie, le lendemain du débarquement. S'étant emparé de Rosette, le 8 juillet, il assista au combat de Chébréiss, ainsi qu'à la bataille des Pyramides, et, en septembre, au combat de Ghémélié. En 1799, il prit part à la destruction du camp des Mameluks devant le fort d'El-Arich, reçut plus tard une blessure, et fut atteint de la peste à Jaffa. Nommé général de division et chef de l'état-major, Damas commanda une province de la haute Égypte, après la mort de Kléber. Après la bataille imprudemment livrée par Menou (mai 1801), il fut dénoncé dans les rapports que ce général envoyait au gouvernement. De retour en France, Damas n'ayant pas trouvé le premier consul disposé à écouter sa justification, resta en non-activité durant cinq années. S'il ne fut détenu que vingt-quatre heures au moment du procès de Moreau, il le dut à l'intervention de Murat, qui, devenu grand-duc de Berg, se fit autoriser (15 janvier 1807) à employer Damas en qualité de commandant militaire et de conseiller d'État. En 1808, le roi Joachim désirait que Damas le rejoignît à Naples; mais l'empereur voulut que ce général conservât ses fonctions dans le pays de Berg. C'est avec les corps de troupes qui lui devaient leur formation qu'il fit, en 1812, la campagne de Russie. Il s'y montra digne de sa réputation. Ayant repris ensuite le commandement du grand-duché de Berg, où il était généralement estimé, il y resta jusqu'à l'évacuation to-

tales de la rive droite du Rhin, s'arrêta dans Mayence, et y commanda une division jusqu'au jour où il fallut livrer cette place aux troupes alliées (mai 1814). Après avoir ramené sa division à Metz, il fut nommé, par le roi, colonel d'armes (26 août 1814), commandant la garde royale (depuis, gendarmerie royale) de Paris. Au mois de mars 1815, Damas prêta de nouveau serment à Napoléon, devint inspecteur général d'infanterie, et resta à Rouen jusque après la journée de Waterloo. En 1816 la Restauration lui rendit ses fonctions d'inspecteur (24 juillet) avec le titre de président du comité consultatif de gendarmerie (30 décembre 1820).

Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. — *Biographie moderne*. — *Vict. et Conq. des Fr.*

DAMAS (*Auguste-Alexandre-Martial*), comédien français, né à Paris, le 12 janvier 1772; mort à Saulx-les-Chartreux, près Lonjumeau le 16 octobre 1834. Il était fils d'un perruquier. A peine âgé de douze ans, il faisait partie de la troupe d'enfants du théâtre Beaujolais; mais ce n'est que vers l'année 1790 qu'on lit son nom dans l'Almanach des Spectacles parmi les acteurs de l'Ambigu-Comique. Le 18 juin 1791, il débuta, par le rôle d'Égisthe de *Méropé*, au théâtre de M^{lle} Montansier, qui exploitait concurrentement la tragédie, la comédie et l'opéra. Damas ne jouait que les deux premiers genres. Il se fait remarquer sur cette scène dans le rôle principal de *La Mort d'Abel*, premier essai d'un jeune littérateur de l'époque, nommé Chevalier, qui, bien qu'elle ait obtenu alors du succès, n'était loin de soutenir le parallèle avec la tragédie de Legouvé sur le même sujet. Vers la fin de 1792, Damas passa au théâtre de la République qui s'était formé en partie des membres dissidents de l'ancienne Comédie-Française. Le 8 mai 1797 il fut admis dans la fraction, plus nombreuse, de cette même compagnie qui s'était réunie au théâtre Feydeau (1). Les règlements imposaient à chaque acteur l'obligation de paraître alternativement dans la tragédie et la comédie. Quoique la physionomie vulgaire, la voix rauque et la tournure de Damas se prêtassent peu à l'emploi dit des *jeunes premiers*, il se conforma rigoureusement à l'observation de cette coutume. Sa chaleur vraie ou factice, mais communicative, une sorte d'instinct et d'intelligence dramatique dont il était doué, et qui suppléait chez lui à l'absence d'instruction, rendaient le public indulgent pour ses défauts. Il n'était encore que pensionnaire, lorsqu'il joua avec beaucoup de succès le rôle de Begears dans *la Mère coupable*; il fut remarqué aussi dans le personnage de Saint-Clair, des *Artistes*, comédie de Collin-Harleville, représentée le 10 novembre 1796. Son zèle et les services qu'il rendait lui valurent la qualité de sociétaire, le 14 avril 1799. Sa nouvelle position le classant com-

(1) Il y débuta avec succès dans la pièce de Dupuis *Desronais*.

ouble de Fleury (*voy.* ce nom), augmenta les difficultés de sa tâche; car Damas faisait avec son chef d'emploi, cité comme type d'élégance et de distinction, le contraste le plus complet. Il avait épousé, vers 1798, une jeune personne riche et bien élevée; il quitta le théâtre en 1825, et se retira avec sa femme dans une belle propriété, où il mourut, à l'âge de soixante-deux ans, après quelques jours d'une courte maladie. Son corps fut rapporté à Paris et inhumé dans le cimetière de l'Est. Parmi les rôles nombreux, tragiques et comiques, qu'il a établis, nous citons particulièrement ceux de Siméon, dans *Amasis*, de Baour-Lormain; de Merva, dans *La Manie des Grandeurs*, et du Baron de Rosenau, dans *La Fille d'honneur*.

Ed. DE MANNE.

Biographie des Contemp. — *Histoire du Théâtre-Français*, par Etienne et Martainville. — *Fastes de la Comédie-Française*, par Ricard. — *Journal de Paris.* — *Documents inédits*.

* **DAMAS-HINARD** (*Jean-Joseph-Stanislas-Libert*), littérateur français, né à Madrid (Espagne), le 11 décembre 1805. Il fut nommé bibliothécaire au palais du Louvre le 30 décembre 1848, et remplit depuis le 7 février 1853 les fonctions de secrétaire des commandements de l'impératrice. Homme d'une instruction et d'une affabilité rares, il a su mériter dans l'accomplissement de ses fonctions la reconnaissance d'un grand nombre d'artistes et de littérateurs. On a de lui: les quatre premiers volumes des *Mémoires de la comtesse Du Barry*, rédigés sur les notes de M. de Lamothé-Langon; 1829, in-8°; — *Napoles, ses opinions et jugements sur les hommes et sur les choses, recueillis par ordre alphabétique, avec une introduction et des notes*; Paris, Dufey, 1838, in-8°; — *Traduction de Calderon*; 3 vol., 1841 et années suivantes; — *Traduction de Lope de Vega*; — *Traduction du Roman-cero general*; — *Traduction du Don Quichotte* de Michel Cervantes; 1847, in-18. M. Damas-Hinard fut en outre l'un des collaborateurs des *Classiques latins*, publiés sous la direction de M. Nisard; il a principalement annoté et mis en ordre *Tite-Live*, *Cicéron* et une grande partie de *Salluste*; enfin, il a fourni de nombreux articles à divers recueils périodiques, notamment au *Correspondant*, où il s'est livré à un examen approfondi du théâtre espagnol.

C. Henri LAURENT.

Louandre et Bourquelot, *La Littérature contemporaine.* — *Documents particuliers*.

DAMASCÈNE. *Voy.* NICOLAS DE DAMAS.

DAMASCÈNE (Saint Jean). *Voy.* JEAN DE DAMAS.

DAMASCÈNE (Jean). *Voy.* SÉRAPION.

* **DAMASCÈNE** (Le Père), prédicateur français, vivait encore en 1708. Il était frère mineur de l'ordre de Saint-François et provincial des Récollets de Paris. On a de lui: *Discours chrétiens sur les Évangiles de tous les dimanches et sur les principales fêtes de l'année*; Pa-

ris, 1698-1699, 8 vol. in-12; — *Discours ecclésiastiques et monastiques*; Paris, 1708, 3 vol. in-12.

Journal des Savants, ann. 1698, p. 675. — *Dictionnaire des Prédicateurs*.

* **DAMASCIUS** (Δαμάσκιος), écrivain grec, d'une époque incertaine. On a de lui un court commentaire sur les *Aphorismes* d'Hippocrate, publié pour la première fois par F.-R. Dietz, dans ses *Scholia in Hippocratem et Galenum*; Kœnigsberg, 1834, in-8°. Ce Damascius est peut-être le même que le célèbre philosophe néo-platonicien. (Voir l'article suivante.)

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

DAMASCIUS (Δαμάσκιος), philosophe grec, né à Damas, vers la fin du cinquième siècle de l'ère chrétienne. On ignore son véritable nom, et on ne le connaît que sous le surnom de *Damascius*, tiré de sa ville natale. Il étudia d'abord à Alexandrie, sous Théon et Ammonius fils d'Hermias; puis il se rendit à Athènes, où le néo-platonisme était professé avec éclat par Marinus, par Zénodote et par Isidore, successeur du célèbre Proclus. Le premier lui apprit la philosophie, le deuxième les mathématiques, le troisième le forma surtout à la dialectique. Une étroite amitié unit dès lors Damascius et Isidore; et lorsque celui-ci quitta sa chaire d'Athènes pour se rendre à Alexandrie, ce fut son élève qui le remplaça. Damascius enseigna le dernier la philosophie platonicienne à Athènes; le décret de Justinien ferma en 529 l'école où il professait, et le força d'aller chercher hors de l'empire un lieu plus favorable à la philosophie. Il se réfugia auprès de Chosroès, roi de Perse, avec Simplicius et les derniers débris de l'école de Plotin. Il paraît qu'il n'y trouva ni la tranquillité ni la liberté. Aussi entra-t-il dans l'empire aussitôt que Chosroès eut obtenu par un traité que les derniers sectateurs du paganisme et du platonisme cesseraient d'être persécutés. A partir de ce moment on n'a plus de détails sur Damascius; on sait seulement qu'il ne put rouvrir son école, ni à Athènes ni dans aucune autre ville, et qu'avec lui finit l'existence publique de la philosophie païenne.

Le plus important des nombreux ouvrages de Damascius est intitulé: *Doutes et solutions sur les premiers principes* (Ἀπορίαι καὶ λύσεις περὶ τῶν πρώτων Ἀρχῶν), publié par J. Kopp; Francfort, 1828, in-8°. Cet important traité contient sur les premiers principes, c'est-à-dire sur les questions les plus élevées de la métaphysique, des idées hardies, originales, qui s'écartent en plus d'un point des opinions admises dans l'école d'Alexandrie et qui méritent d'être étudiées avec soin. Nous empruntons à M. Jules Simon une brillante exposition de la doctrine de Damascius: « Plotin et ses successeurs, dit cet écrivain, suivaient Platon dans son ascension dialectique, et arrivaient, sinon avec lui, du moins par sa méthode, à l'unité des éléates; mais une fois parvenus à cette hauteur, au lieu

de se perdre dans l'absolu comme les éléates, et de nier le fait relatif, faute de pouvoir l'expliquer, ils acceptaient au contraire les données de l'expérience, et mettaient tous leurs soins à concilier les résultats opposés de ces deux méthodes, c'est-à-dire le Dieu puissant et intelligent, auquel le spectacle du monde nous conduit, et le Dieu absolu, supérieur à l'intelligence et à l'être, que nous donne la dialectique. Cette conciliation s'opérait dans l'école d'Alexandrie au moyen de la théorie des hypostases, qui sauvait l'unité de Dieu par l'unité substantielle du principe, et la pluralité des points de vue par la trinité. On avait même poussé si loin l'abus de ces divisions intelligibles, que Plotin et Porphyre n'admettaient pas seulement une trinité, mais une ennéade. La solution proposée par Damascius fut toute différente. Il repoussa cette supposition d'une pluralité hypostatique qui n'altère pas l'unité substantielle; il laissa tout entière l'unité absolue de Dieu, qui le rend incompréhensible et ineffable; mais il soufint que si nous ne connaissons pas sa nature, nous connaissons du moins son gouvernement, et son efficacité par rapport au monde et à nous-mêmes. Selon lui, nous savons clairement que Dieu est, et qu'il est infini, et nous savons ce que c'est qu'être infini, sans pour cela comprendre les attributs de l'infinité. Par l'idée que nous avons spéculativement de Dieu, Dieu est infini et incompréhensible; par les preuves que nous avons de la Providence, Dieu est bon, intelligent, puissant. Ce n'est pas que nous arrivions par cette voie détournée à comprendre Dieu; mais nous jugeons par les effets de sa puissance qu'il n'y a rien en lui qui ressemble à la négation de l'intelligence, de la bonté, de la puissance. Nous lui donnons ces attributs parce qu'ils expriment ce que nous connaissons de plus parfait après lui, avec cette réserve qu'il ne les possède pas sous la forme que nous connaissons. Damascius en parlant ainsi était tout près de pénétrer le mystère qui a tant troublé cette école, et de rendre au dieu mystique des Alexandrins, à ce dieu qui n'est pas l'être, le vrai caractère du Dieu de la raison, c'est-à-dire de l'Être absolu, incommunicable, sans mesure commune avec l'être que nous sommes; mais cette spéculation incomplète et inachevée resta sans écho dans une école qui n'avait plus de souffle et dont Proclus avait clos sans retour les brillantes destinées. »

Les autres écrits de Damascius sont en grande partie des commentaires sur les ouvrages d'Aristote et sur ceux de Platon. Les plus importants sont : *Ἀπορίαι καὶ λύσεις εἰς τὸν Πλάτωνος Παρμενίδην* (Doutes et solutions sur le Parménide de Platon), en manuscrit dans la bibliothèque de Venise; — La continuation et le complément du *Commentaire* de Proclus sur le *Parménide de Platon*, dans les *Œuvres* de Proclus publiées par V. Cousin; Paris, 1827, au vol. 6^e. Damascius renvoie plusieurs fois à ses

Commentaires sur le *Timée*, l'*Alcibiade* et d'autres dialogues de Platon; ces commentaires paraissent perdus. Des divers commentaires de Damascius sur Aristote on ne connaît que celui sur le traité *De Cælo*, dont il existe peut-être un fragment dans le traité *Ἐπι τοῦ Γεννητοῦ* publié par Iriarte sous le nom de Damascius. Quant aux écrits de Damascius *Ἐπι κινήσεως*, *Ἐπι τόπου*, *Ἐπι χρόνου*, cités par Simplicius dans son Commentaire sur les *Physica* d'Aristote, ce ne sont peut-être que des parties des commentaires de Damascius sur les écrits d'Aristote; — *Ἰσιδώροβιος* (Vie d'Isidore) : c'est probablement une partie de l'*Histoire philosophique* (*Φιλόσοφος Ἱστορία*) attribuée par Suidas à Damascius. Photius nous a conservé un long fragment de cette importante biographie; — *Λόγοι παράδοξοι*, en quatre livres Photius, qui donne, dans sa *Bibliothèque*, un extrait de cet ouvrage, en loue le style concis, clair et agréable; mais il réproouve sévèrement les doctrines du philosophe païen, dont les écrits dit-il, sont remplis de fables puérides et d'attaques déguisées mais perfides contre la religion chrétienne. Outre les ouvrages que nous venons de mentionner, il existe sous le nom de Damascius un court commentaire sur les *Aphorismes* d'Hippocrate, publié pour la première fois par F.-R. Dietz, dans ses *Scholia in Hippocratem et Galenum*; Kœnigsberg, 1834, in-8°. On ne sait si le commentateur d'Hippocrate est le même personnage que le philosophe néo-platonicien; on ignore aussi si ce dernier est l'auteur de l'épigramme attribuée à Damascius dans l'*Anthologie*, III, 179.

Agathias, *Scholast.*, II. — Photius, *Bibliotheca*, cod. 130. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Iriarte, *Catalogus Codicum mss. græc. Bibl. Matrit.* — Brucker, *Historia Philosoph.*, II. — Ritter, *Histoire de la Philosophie*, traduite par M. Tissot, t. IV. — Kopp, Préface de son édition du traité *Ἐπι πρώτων Ἀρχῶν*. — Jules Simon, dans le *Dictionnaire des Sciences philosophiques*.

* **DAMASE** (*Δάμασος*), orateur de Tralles, en Cilicie, vivait à une époque incertaine, mais probablement antérieure à l'ère chrétienne. Strabon le cite parmi les célèbres orateurs de Tralles. Il était surnommé *Σκόμβρος*, et paraît être le même que le Damas Scombros mentionné par Sénèque. On peut aussi l'identifier avec un rhéteur mentionné par le même Sénèque, sous le nom de Damaseticus.

Sénèque, *Controv.*, II, 14; *Suasor.*, I.

DAMASE (Saint), le 36^e des pontifes romains, né à Rome, d'un Espagnol, prêtre de l'église Saint-Laurent, en 304; élu sous Valentinien I^{er} évêque de la cité, le 1^{er} octobre 366, et mort le 10 décembre 384. Il était diacre de l'église en 355, et lorsque le pape Libère fut exilé à Bérée en Macédoine, pour avoir refusé de condanner Athanase, valeureux adversaire des ariens, Damase l'accompagna. Libère rentra dans Rome en 358, en embrassant la doctrine d'Arius; Damase revint avec lui, mais ne changea pas de foi. A la mort de Libère, il fut élu par la majorité du

clergé et du peuple chrétien ; mais la minorité nomma le diacre Ursin, et elle était si considérable qu'elle divisa les chrétiens de Rome : on en vint aux mains, et il y eut beaucoup de sang répandu. Ursin, banni de Rome par le préfet de l'empereur, trouva moyen d'y rentrer le 15 septembre 367 ; il en fut de nouveau chassé le 15 novembre et relégué dans les Gaules. Cependant les adversaires de Damase restèrent en possession d'une église, que l'empereur leur fit rendre. Damase parvint à ramener par la persuasion le clergé dissident ; mais il encourut la haine des ecclésiastiques relâchés, en sollicitant l'édit du 3 des kalendes d'août 370, par lequel Valentinien, Valens et Gratien, interdisent aux membres du clergé et aux cénobites toute fréquentation des femmes vivant seules, et les déclarèrent incapables de recevoir par donation ou testament, sous prétexte de direction spirituelle, aucun avantage pécuniaire. Cette loi, insérée au Code Théodosien (XVI, 2, 20), et qui fut lue dans les églises de Rome, n'est pourtant qu'une confirmation des canons de l'Église. Mais elle avait pour but d'empêcher un abus enraciné, et de renouveler une prohibition toujours éludée : elle est adressée à Damase, *évêque de Rome*, nom sous lequel la papauté fut longtemps encore après désignée dans les lois impériales. En 374 Damase tint à Rome un synode, dans lequel il condamna Lucius, usurpateur du siège d'Alexandrie sur Athanase, la doctrine d'Apolinaire et de Timothée, qui prétendaient que Jésus-Christ n'avait pas eu d'âme humaine, étant le Verbe de Dieu. Cette excommunication fut étendue par un autre synode, de 377, que Damase communiqua aux églises d'Orient. Attaqué lui-même sur sa doctrine et même sur ses erreurs, il fut justifié dans un troisième synode tenu à Rome (et non à Aquilée), en 378. Le concile, en adressant ses actes à Valentinien, réclama l'exécution de l'ordre que ce prince avait donné en 367, et qui confiait au pontife de Rome et aux évêques ses suffragants le jugement des évêques ou prêtres dissidents. L'année suivante, un quatrième synode condamna divers hérétiques et leurs partisans, toujours subsistants, de son compéteur Ursin.

Damase fut étranger de sa personne au concile général de Constantinople, convoqué par Théodose en 381, qui confirma le concile de Nicée, pour l'unité de l'Église, et donna au siège de Constantinople la primauté après celui de Rome. Quoiqu'il n'y fût pas représenté, même par un légat, selon la règle qui a prévalu plus tard, et quoique saint Grégoire (Carm., X), ait prétendu que cette assemblée de cent-cinquante évêques était composée « d'ignorants et d'hommes passionnés, » ce concile n'en est pas moins devenu, par l'adhésion de la chrétienté, une loi générale de l'Église catholique romaine et grecque.

C'est au pape Damase qu'on attribue l'insti-

tution des légats dans les provinces éloignées de Rome, notamment par la nomination d'Ascholius, évêque de Thessalonique, à l'effet de régir les églises de l'Illyrie. Ses pouvoirs étaient attentatoires aux droits de l'épiscopat, et une telle délégation n'a pas prévalu. En 382 Damase tint à Rome son dernier synode, pour cimenter la communion chrétienne qu'il entretenait avec Paulin, patriarche d'Antioche. Il y avait sous ce pontificat, à Rome même, un évêque des hérétiques appelés *donatistes*, envoyé d'Afrique par leurs églises, ainsi qu'une secte des lucifériens, dont Damase fit exiler l'évêque. De 375 à 378, saint Jérôme, ancien prêtre de Rome, retiré dans les solitudes de la Palestine, se plaint à Damase de la persécution dont il était l'objet de la part des évêques ariens de la Syrie, qui étaient en majorité en Orient, et lui demande itérativement quels sont les évêques avec lesquels il peut communiquer. Il est constaté, par la lettre du même saint qui se trouve en tête des éditions officielles de sa traduction des Évangiles, qu'il avait été chargé par le pape Damase de la traduction de l'Ancien comme du Nouveau Testament. On y lit en effet : *Novum opus me facere cogis ex veteri, ut, post exemplaria Scripturarum toto orbe dispersa, quasi quidam arbiter sedeam; et quia inter se variant, quæ sint illa, quæ cum Græca consentiant veritate, decernam*. Le saint prêtre redoute cette mission, parce qu'il y a autant d'exemplaires différents que de manuscrits. « La version des Septante, dit-il, n'était arrivée jusqu'à nous (au quatrième siècle) que de la troisième main ; les versions d'Aquila, de Symmaque et de Théodotien différaient. Quant au Nouveau Testament, il était écrit, non en hébreu, mais en grec, à l'exception de l'Évangile selon saint Matthieu, qui a paru le premier en hébreu. » Des additions et des changements avaient été faits dans chacun des quatre Évangiles, en sorte qu'il ne pouvait retrouver leur texte primitif et pur de toute interprétation. C'est avec ces matériaux que saint Jérôme a fait la célèbre version appelée la Vulgate, approuvée par le pape Damase et l'Église de Rome, jusques y compris le dernier concile de Trente. Du reste, quand saint Jérôme revint à Rome, vers 381, Damase le consulta à deux reprises différentes sur quelques expressions hébraïques conservées dans la version latine, et sur l'explication de la parabole du fils prodigue (1) ; mais on écarte comme supposée (2) la lettre par laquelle le pontife l'aurait remercié de la résolution qu'il avait prise d'écrire toute la vie de l'apôtre saint Pierre. C'est à Damase qu'aurait été dite, par le consul Prétexte, cette parole célèbre : « Faites-moi pontife de cette ville de Rome, et je me fais chrétien (3). »

(1) Martianay, *Vie de saint Jérôme*, IV, 145

(2) *Ibid.*, V, p. 5.

(3) Martianay, IV, 310.

On croit avoir découvert en 1736 son propre tombeau, avec ceux de sa sœur et de sa mère, sur la voie Ardéatine. Il arriva sous le pontificat de Damase un fait singulier, raconté par saint Jérôme : un homme qui avait eu vingt femmes se maria avec une femme qui en était à son vingt-deuxième mari; celle-ci mourut, et il assista à ses funérailles la couronne en tête, comme un triomphateur, aux acclamations du peuple romain. On a de Damase sept *Épîtres* écrites de 372 à 384, et adressées aux évêques d'Illyrie, à Paulinus, à Acholius et aux autres évêques de Macédoine, et à saint Jérôme, avec une *Lettre synodale* contre Apollinaire et Timothée. Ces *Épîtres*, avec quelques fragments d'autres lettres, ont été insérées dans les *Epistolæ Pontificum Romanorum* de Constant; Paris, 1721; — Quarante petits poèmes de diverses mesures et de différents genres (descriptions, panégyriques de saints, *Elogia Sanctorum*, épitaphes). Ces poésies se trouvent dans plusieurs anciennes collections des poètes chrétiens. A.-M. Merenda en a donné une nouvelle édition; Rome, 1754, in-fol. Les *Elogia Sanctorum* ont été imprimés séparément dans les *Opera veterum Poetarum Latinorum*, de Mettaire; Londres, 1713, 2 vol. in-fol. Parmi les ouvrages perdus de Damase, on cite plusieurs *Lettres*, un traité *De Virginitate*, en vers et en prose, des *Sommaires*, en vers hexamètres, de certains livres de l'ancien et du Nouveau Testament. Quant aux *Decreta*, aux lettres (autres que celles que nous avons citées plus haut) et au *Liber de Vitis Pontificum Romanorum*, ce sont des ouvrages apocryphes.

La première édition des œuvres complètes de Damase fut préparée par Sarrazini et publiée par Ubaldini sous les auspices du cardinal François Barberini; Rome, 1638, in-4°; elles se trouvent aussi dans la *Bibliotheca Maxima Patrum*, vol. IV, p. 543, XXVII, p. 81, et dans la *Bibliotheca Patrum* de Galland, t. VI, p. 321.

I. DE S.

Saint Jérôme, *Oper.* — *Art de vérifier les dates.* — Cave, *Scriptorum eccles. Historia*, t. I, p. 230. — Dupin, *Biblioth. des Auteurs ecclésiastiques*, t. II, p. 151. — Tillemont, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique*, t. VIII, p. 386. — Ceillier, *Histoire des Auteurs ecclésiastiques*, t. VI, p. 454. — Fabricius, *Bibl. med. Latín.*, t. II, p. 9-17.

DAMASE II, pape, né en Bavière, mort à Pa-lestrina, en août 1048. Il se nommait Poppon, et était évêque de Brixen, lorsqu'il fut élu souverain pontife, sur la recommandation de l'empereur Henri III. Il ne gouverna que vingt-trois jours. Bennon et quelques autres historiens disent que Damase II fut empoisonné par Benoît IX; mais rien ne prouve ce crime. Novaès affirme que Damase mourut des excessives chaleurs que Rome et ses environs eurent à supporter en 1048.

Herman, *Chron.* — Platina, *Historia de Vitis pontificum*, fol. CIX. — Baronius, *Annales.* — Dupin, *Bibl. des Auteurs ecclésiastiques du onzième siècle.* — Ar-taud de Montor, *Hist. des souverains Pontifes*, I, 135.

* **DAMASIPPUS** (Δαμασιππος), aventurier macédonien, vivait dans le troisième siècle avant l'ère chrétienne. Après avoir assassiné les membres du syndrium de Phacus en Macédoine, il s'enfuit avec sa femme et ses enfants. Lorsque Ptolémée Physcon vint en Grèce pour y lever une armée de mercenaires, Damasippe s'engagea à son service, et l'accompagna en Crète et en Libye.

Polybe, XXXI, 25.

* **DAMASIPPUS** (*Licinius*), artiste romain, vivait dans le premier siècle avant l'ère chrétienne. Cicéron parle de lui comme d'un grand amateur de statues. Dans d'autres passages le même auteur parle de son intention d'acheter un jardin de Damasippus. Celui-ci semble avoir été un connaisseur, qui achetait des jardins, les ornait de statues et les vendait ensuite. C'est probablement le même personnage que le Damasippus tourné en ridicule par Horace. Si on en croit les plaisanteries du poète satirique, Damasippus fit banqueroute et essaya de mettre fin à ses jours. Détourné de ce projet sinistre par le philosophe stoïcien Stertinius, il embrassa lui-même les opinions de cette école, ou du moins il en prit le costume et laissa croître sa barbe. Quant au Damasippus de Juvénal, c'est sans aucun doute un nom d'emprunt sous lequel le poète satirique tourne en ridicule quelque patricien amateur de chevaux.

Cicéron, *Ad Fam.*, VII, 23; *Ad Att.*, XII, 29, 33. — Horace, *Satir.*, X, 3, 16, 64. — Juvénal, *Sat.*, VIII, 147, 151, 167.

* **DAMASIPPUS.** Voyez BRUTUS.

* **DAMASIPPUS** (*Licinius*), sénateur romain, du parti de Pompée, vivait vers 50 avant J.-C. Il était avec le roi Juba en 49. Pendant la guerre d'Afrique en 47, nous le retrouvons encore parmi les ennemis de César. Damasippus et quelques autres du parti de Pompée essayèrent avec un petit nombre de vaisseaux de gagner les côtes d'Espagne; mais une tempête les rejeta dans le port d'Hippone, où stationnait P. Sestius avec sa flotte. Leurs vaisseaux furent détruits et eux-mêmes furent tués.

César, *De Bello civili*, II, 44. — Hirtius, *De Bello Africano*, 96.

* **DAMASTÈS** (Δαμάστης), de Sigée, historien grec, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Il était contemporain d'Hérodote et d'Hellanicus de Lesbos. Il fut même, selon Suidas, le disciple de ce dernier, tandis que, d'après Porphyre, Hellanicus aurait fait de fréquents emprunts à Hérodote et à Damastès. Cette assertion de Porphyre est probablement une erreur (voy. HELLANICUS). Suidas cite les ouvrages suivants de Damastès : *Une histoire grecque* (Περὶ τῶν ἐν Ἑλλάδι γενομένων); — *Sur les ancêtres de ceux qui prirent part à la guerre de Troie*; — *Catalogue de nations et de villes* (Ἐθνῶν Κατάλογος καὶ πόλεων); — un *Périple*. Il ne reste de tous ces ouvrages que des fragments insignifiants; ils ont été recueillis par C. Müller dans les *Historico-*

um Græcorum Fragmenta, publiés par A.-F. Didot, t. II, p. 64.

Suidas. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Vossius, *de Historicis Græcis*, p. 366. — Sturz, *Fragmenta Hæceni*, p. 14. — Ukert, *Untersuchung über die Geographie des Hecateus und Damastes*; Weimar, 1814, p. 28. — *Museum criticum Cantabrigiense*, t. I, p. 108.

DAMAZE DE RAYMOND, critique français, né à Agen, en 1770, mort le 27 février 1813. Il était en 1802 chargé d'affaires de France près la république de Raguse, et membre de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen. Admis comme rédacteur au *Journal de l'Empire* en 1812, il publia une série de lettres sur ou plutôt contre l'Académie, la littérature, la musique et théâtre de cette époque. Sa critique, toujours polente et souvent injuste, car ses connaissances étaient au moins contestables, lui attira beaucoup d'ennemis, mais aussi beaucoup de lecteurs, et malheureusement le scandale provoqua toujours la curiosité. Bien qu'il eût pris pour épigraphe : *Bon sens et justice*, on peut dire que sa critique acerbe dépassait le but, et dépasser le but ce n'est pas l'atteindre. Il attaqua avec violence Sévelinges, qui rédigeait alors dans la *Gazette de France* la partie musicale, et l'appela le *Cotin* du Conservatoire. Sévelinges lui décocha l'épigramme que voici :

Perrin Dandin de la musique,

Aux doux chants de Grétry juge insensible et sourd,
Malgré les loix de la physique,

Tu prouves qu'on peut être à la fois vide et lourd.

Damazé répliqua :

Vante moins ta légèreté,
Sois plutôt pesant, mais solide ;
Le beau mérite en vérité
D'être léger quand on est vide !

Le journaliste Geoffroy fut surtout en butte aux attaques de Damazé ; il se défendit avec esprit et bon goût. Damazé avait dit dans sa première lettre : « Qu'il écrirait souvent, et parlerait de tout. » Jay, alors rédacteur du *Journal de Paris*, fit cette réflexion : « Monsieur Damazé veut abondamment parler de tout, ce qui prouve qu'il lui reste encore plus de choses à apprendre. » D'un caractère très-vif, Damazé fut tué en duel, à la suite d'une querelle de jeu. Outre les lettres publiées dans le *Journal de l'Empire*, on a de lui : *Réponse aux attaques dirigées contre M. de Châteaubriand, avec pièces justificatives*; Paris, 1812, in-8° : dans cette brochure l'auteur défend Châteaubriand des attaques dirigées contre l'*Essai sur les Révolutions*. — *Traité historique, militaire et moral de l'empire de Russie*; Paris, 1812, 2 vol. in-8°, avec gravures. — *Vie de Marie Stuart, reine d'Écosse*, trad. de l'allemand de Frédéric Genty; Paris, 1813, in-8°, avec gravures; et 1820, in-12, avec gravures; cet ouvrage est estimé.

A. JADIN.

Moniteur universel des 10, 14, 21, 28 octobre et 3 novembre 1812.

* **DAMBACH** (*Christophe*), artiller allemand, vivait dans la première moitié du dix-septième

siècle. On a de lui : *Büchsen meisterei in vier Büchern* (De la Mousqueterie, en IV livres); Francfort, 1605, 1615, 4 vol. in-4°.

Geuss, *Artill. Bibl.*

* **DAMBEZ**, seigneur d'Élynie, poète français, né à Toulouse, en 1647, mort vers 1706. Il était fort jeune encore lorsqu'en 1667 il remporta un prix aux Jeux floraux ; il s'empressa de publier en un volume in-4°, imprimé à Toulouse la même année, et devenu fort rare, les vers qui lui avaient valu cette couronne. *Le Jeune amoureux pour le triomphe du Souci*, tel est le titre de ce volume, devenu peu commun et qu'on recherche tout au plus dans la capitale du Languedoc ; il renferme des stances, des sonnets, des *chants royaux*, qui ont pour sujet *Le Déluge*, *La Conversion de saint Paul*, et *Apollon*. Tout cela aurait du mérite, si avec de la sécheresse, de l'enflure, des hyperboles exagérées, on devait obtenir le suffrage des gens de goût. G. B.

Biographie toulousaine, t. 1^{er}.

DAMBOURNEY (*Louis-Auguste*), chimiste et botaniste français, né à Rouen, le 10 mai 1722, mort dans la même ville, le 2 juin 1795. Il suivit d'abord la carrière du commerce, tout en cultivant les sciences et les beaux-arts. En 1761 l'Académie de Rouen le choisit pour son secrétaire, et peu après il fut appelé à la direction du jardin botanique de la même ville. Il s'occupa alors activement d'étendre l'emploi des végétaux dans l'économie domestique, et démontra par de nombreuses expériences quels avantages l'industrie manufacturière pouvait tirer de la chimie appliquée à la teinture. Il tourna surtout sa pensée vers les ressources que peuvent offrir les plantes indigènes. Le gouvernement fut frappé de l'utilité des travaux de Dambourney : il en fit imprimer le compte-rendu. Dambourney réussit à naturaliser la garance dans la Normandie et à tirer un vert primitif très-solide des baies de la *bourdaine* ou *bourgène* (*rhamnus frangula*). Il reconnut ensuite la possibilité d'extraire du vouède ou pastel (*isatis tinctoria*) un bleu comparable à l'indigo, et imagina que par le moyen du feu on pourrait porter la fermentation à sa perfection. Cette idée fut accueillie à cette époque par les habitants de Saint-Domingue, mais négligée en France. Les longues guerres maritimes ayant rendu l'indigo excessivement cher, la culture du pastel fut reprise, et, au moyen de quelques perfectionnements dans la fabrication, on tira un parti très-avantageux de la découverte de Dambourney. Ce chimiste est aussi le premier qui ait cherché à remplacer le café par une autre plante : en 1761 il fit remarquer que le noyau des baies de *ruscus aculeatus* (petit houx) torréfié et bouilli comme le café, en renferme plusieurs propriétés. Infusé dans l'eau-de-vie sucrée, ce même noyau donne une liqueur plus parfaite que le café. Dambourney indiqua également plusieurs moyens de perfectionner le cidre : il confirma aussi par sa propre expérience

l'utilité de l'usage du tafia associé à la gomme du gayac dans les accès de goutte. Les principaux ouvrages de Dambourney sont : *Le Coup-d'œil purin* (1), poème burlesque en patois normand ; Rouen, 1774, in-8°. Cette satire fut faite à l'époque du rappel des parlements et de la suppression des conseils supérieurs ; l'auteur bafoue les juges renvoyés. — *Mémoires sur les moyens de perfectionner la manière de faire les cidres*, imprimés dans le troisième volume du *Recueil de la Société d'Agriculture de Rouen* ; — *Recueil de procédés et d'expériences sur les teintures solides que nos végétaux indigènes communiquent aux laines et lainages* ; Paris, 1786, in-8° ; — *Instruction sur la culture de la garance et la manière d'en préparer les racines pour la teinture* ; Paris, 1788, in-4° ; — *Histoire des plantes qui servent à la teinture* ; Paris, 1792, in-8°.

Guilbert, *Mémoires biographiques sur la Seine-Inférieure*. — *Biographie moderne*. — Quérard, *La France littéraire*.

DAMBRAY (*Charles-Henri*, vicomte), chancelier de France, né à Rouen, en 1760, mort à Montigny, le 13 octobre 1829. Sa famille, originaire de la Touraine, habitait depuis deux cents ans la Normandie, où elle avait acquis, vers 1560, le château et la terre de Montigny près Dieppe. Depuis ce temps, presque tous les membres de cette famille ont embrassé la carrière du barreau ou de la magistrature ; plusieurs d'entre eux ont été présidents à mortier à Rouen. Appelé à Paris en 1779, par Hue de Miromesnil, son parent, alors garde des sceaux, le jeune Dambray commença d'abord par plaider quelques causes en qualité d'avocat ; nommé la même année avocat général à la cour des aides, bien qu'il n'eût encore que dix-neuf ans, il se fit dans cette magistrature une réputation de talent qui lui servit d'échelon pour arriver à une position plus élevée. En effet, après avoir occupé ce poste pendant neuf ans, il fut appelé comme avocat général au parlement de Paris en 1788. Le jeune magistrat débuta dans cette charge par une cause importante, qui ent alors beaucoup de retentissement et dont on avait voulu faire une affaire d'État, à l'approche des états généraux : c'était le procès *Kornmann*, où l'on voyait figurer Bergasse et Beaumarchais. Dans une séance qui dura toute une journée, Dambray résuma, avec une netteté de vues, une puissance d'induction qui formaient le caractère particulier de son talent, tous les faits de cette cause si compliquée : au bout de quelques heures, ses forces s'épuisèrent, et il tombe évanoui dans les bras d'un avocat ; revenu à lui, il reprend le cours de sa plaidoirie avec autant de présence d'esprit que si elle n'eût pas été interrompue. Sa parole fut si profonde, si chaleureuse et si vraie, qu'il fit passer dans toutes les intelligences la conviction

dont il était lui-même pénétré, et enleva au juge un arrêt confirmatif de ses conclusions. Peu de temps après, il s'établit dans le ministère public une rivalité bien tranchée entre lui et malheureux Hérault de Séchelles, qui fut par la suite une des premières victimes des caprices de cette révolution à laquelle il s'était voué corps et âme. Cet esprit d'antagonisme entre les deux jeunes magistrats explique peut-être la divergence notable de leurs opinions politiques.

Ce fut au mois d'avril 1789 que Dambray remporta le triomphe dont nous venons de parler. Déjà la révolution s'avavançait, et à la hauteur de ses premiers pas on pouvait pressentir l'énergie de ses envahissements ultérieurs. Cette année-là même l'Assemblée nationale suspendit les parlements, tout en laissant subsister les chambres des vacations. Dambray, quoique sa santé eût éprouvé un ébranlement dont il ne fut jamais complètement remis, ne cessa pas de vouer à l'accomplissement des devoirs de charge avec un zèle qui semblait s'accroître jour en jour. Au mois d'octobre 1790, ses fonctions venant à cesser, il se retira dans son pays natal, où il oublia, au sein de sa famille, les espérances du haut avenir qu'un mérite précécut lui assurait dans la carrière de la magistrature. Au mois de juin 1791, il alla rejoindre son père à Barentin, son beau-père, ci-devant garde des sceaux et nommé depuis (1814) chancelier honoraire. L'empereur Léopold, qui se trouvait alors à Milan, leur accorda une entrevue, après laquelle ils se disposaient à traverser l'Allemagne, pour se rapprocher, par la Belgique, des frontières de France, dans le but de concourir à l'évasion de Louis XVI ; mais l'arrestation du roi à Varennes ayant déconcerté leur plan, Dambray se retira dans sa famille. Après la journée du 10 août, il quitta Rouen, où il était trop en évidence pour se trouver en sûreté, et alla vivre dans une campagne à quelques lieues de la ville. Il y attendit tranquillement, avec les siens, la fin du régime de la terreur. Dambray ne chercha pas à sortir de sa retraite après le 9 thermidor. Appelé en octobre 1795 au conseil de Cinq-Cents, par le choix des électeurs de la Seine, ne crut pas devoir accepter un honneur qui l'aurait obligé de répudier son vieux serment ; mais consentit sous le consulat à devenir membre du conseil général de la Seine-Inférieure, parce qu'il vit dans ce titre un moyen d'être utile à son département sans s'engager avec le gouvernement existant. A la rentrée des Bourbons, Dambray fut promu aux fonctions de chancelier garde des sceaux de France, auxquelles fut attribuée, en outre, la surveillance de la librairie et des journaux ; il remplaça Henrion de Pansey au ministère de la justice, fut créé pair et président de la chambre des pairs, en sa qualité de chancelier, et eut le titre de chancelier commandeur des ordres du roi. L'Académie des Inscriptions

(1) On donne à Rouen la dénomination de *purins* à la classe inférieure du peuple : cette classe a un patois qui lui est propre.

et belles-lettres le reçut comme membre libre dans son sein. C'est lui qui contresigna tous les actes émanés de l'autorité royale, en les datant de la dix-neuvième année du règne du monarque. Aux approches du 20 mars, Dambray contresigna, comme on sait, conformément à la décision du conseil des ministres, l'ordonnance qui déclarait Napoléon traître et rebelle, et fut chargé de rendre compte à la chambre des pairs des progrès de Napoléon, dont le cri de guerre avait rallié tous les vétérans de l'empire. Lorsque le danger fut arrivé à son plus haut degré d'imminence et de gravité, il exprima le désir de voir le roi demeurer en France, protestant de sa résolution de se tenir auprès de sa personne, dût-il mourir à ses pieds. Pendant qu'on discutait au conseil du roi, l'empereur marchait sur Paris. Forcé de partir, Dambray s'embarqua à Dieppe, et se rendit à Gand, par l'Angleterre. Après les cent jours, il ne fut pas appelé à faire partie du nouveau ministère : les sceaux passèrent en d'autres mains ; la direction de la librairie et des journaux fut rendue au ministère de la police, et depuis ce moment, si l'on en excepte un intérim qu'il fit au ministère de la justice, du 7 mai 1816 au 19 janvier en 1817, et dans lequel M. Pasquier vint bientôt le remplacer, le chancelier de France dut se renfermer dans ses attributions de président de la chambre des pairs. C'est en cette qualité qu'il figura au procès de Ney, et plus tard à celui des conspirateurs du 19 août 1820.

Dambray entoura ses derniers instants des consolations d'une religion pour laquelle il avait toujours professé une foi vive et sincère. Dans sa carrière politique, il sut concilier un attachement inviolable à la dynastie déchuë avec des opinions au fond libérales et constitutionnelles ; il ne s'écarta jamais d'une droiture inflexible, d'une franchise louable, d'un dévouement sans bornes aux principes qu'il avait adoptés ; et parmi les personnes qui l'ont connu, il n'y a qu'une voix sur la douceur et le charme de son intimité. Dambray a laissé un fils, M. le vicomte *Emanuel* (né en 1784), pair de France jusqu'en 1830, et membre de l'assemblée législative en 1849, et deux filles, M^{me} de Sesmaisons et M^{me} la marquise de Gasville, dont le mari fut préfet pendant tout le temps de la Restauration, [P. PASCALLET, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

De Vaulabelle, *Hist. des deux Rest.* — De Lamartine, *Hist. de la Rest.* — Lubis, *Hist. de la Rest.* — De Laporte, Lalanne, *Notice nécrol. sur Charles-Henri Dambray, chancelier de Fr.*; Paris, 1830, in-8°. — Sémonville, *Disc. à l'occasion du décès de M. le chancelier (Charles-Henri Dambray)*; Paris, 1830.

* **DAMÉAS** ou **DEMÉAS** (Δαμῆας), statuaire de Crotona, vivait vers 530 avant J.-C. Il fit la statue de son compatriote Milon, et celui-ci la porta sur ses épaules dans l'Altis, ou bois sacré de Jupiter à Olympie.

Pausanias, VI, 14.

* **DAMEAS** ou **DAMIAS**, statuaire grec, né à Clitar, en Arcadie, vivait vers 410 avant J.-C. Il fut le disciple de Polyclète, et s'associa avec plusieurs autres artistes pour la grande offrande que les Athéniens firent à Delphes après la victoire d'Égospotamos, en 405. Daméas exécuta pour sa part les statues d'Athéné (Minerve), de Poseidon (Neptune) et de Lysandre.

Pausanias, X, 9. — Pline, XXXIV, 8. — Thiersch, *Epochen*.

DAMER, née CONWAY (*Anne SEYMOUR*), femme sculpteur anglaise, née en 1748, morte à Londres, le 28 mai 1828. Fille du général Conway, elle épousa, en 1767, John Damer, qui se suicida en 1776. Elle eut pour maître Cerraelli, qui l'appela la muse de la sculpture ; elle reçut aussi les leçons de Bacon. On cite parmi ses productions : une *Statue de George III*, placée aux archives d'Édimbourg ; — un *Buste de la comtesse Aylesbury*, sa mère, placé dans l'église de Tunbridge ; un *Buste de lord Nelson*, que l'on voit dans la chambre du conseil à Guildhall.

Rose, *New. biog. Dict.* — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

DAMERVAL. Voyez AMERVAL.

* **DAMERY** (*Simon*), peintre belge, né à Liège, mort à Milan, en 1640. Il était élève de Jean Taulier. Voulant étudier les plus beaux modèles de l'art, il se déroba de la maison paternelle, se rendit à Rome à pied et sans argent, et s'y livra sans repos à l'étude. Il acquit rapidement une belle réputation, et quitta Rome pour revoir sa patrie ; mais en passant à Milan, il se lia avec un peintre de cette ville, qui lui donna sa fille en mariage. Damery se fixa à Milan, et y mourut de la peste. Cet artiste se distinguait surtout par les contours gracieux qu'il donnait à ses figures. Il y avait à Liège plusieurs tableaux de Damery, dont les principaux étaient *La Sainte Vierge avec l'enfant Jésus*, dans la chapelle des Flamands, et *Le Sauveur du monde tenant sa croix*.

Le comte Beudelièvre, *Biographie liégeoise*, II, 8. — *Biographie universelle portative*. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*.

* **DAMERY** (*Walter*), peintre belge, né à Liège, en 1614, mort dans la même ville, en 1678. Il commença l'étude de la peinture dans sa patrie, sous un maître d'un talent médiocre, et parcourut ensuite l'Angleterre, la France et l'Italie. A Rome il fut admis au nombre des disciples de Pierre Bérétin de Cortone, et saisit avec bonheur la manière de cet excellent maître. S'étant ensuite embarqué pour revenir dans son pays, Damery fut pris par des corsaires et conduit à Alger. Il trouva le moyen de s'évader avec deux récollets, ses compagnons d'esclavage. Il se rendit à Paris, et s'y fit connaître par un magnifique ouvrage : *L'Enlèvement du prophète Élie dans un char de feu*, qu'il peignit dans le dôme des Carmes déchaussés. Ce tableau a été faussement attribué à Bertholet par Des-

campes et plusieurs autres biographes. De retour dans sa patrie, Damery y soutint sa réputation par des tableaux qui font l'ornement de plusieurs églises de Liège. Laurent de Méan, chanoine de la cathédrale et prévôt de la collégiale de Tongres, Guillaume Natalis, abbé de Saint-Laurent, et Henri de Curtius le chargèrent d'un grand nombre de travaux. Damery était honnête, modeste et d'une conversation agréable. Il se maria deux fois : sa dernière femme était Française et remarquable par son esprit et sa beauté; elle cultivait la poésie avec succès. Damery mourut de langueur et d'épuisement, à soixante-quatre ans. Une manière aisée, tendre et gracieuse caractérise le pinceau de ce peintre. Il se plaisait surtout à tracer des enfants nus; il entendait aussi très-bien le paysage.

Comte de Beedelèvre, *Biographie liégeoise*, II, 279. — Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

* **DAMERY (Jacques)**, peintre et graveur belge, frère du précédent, né à Liège, en 1622, mort à Rome, en 1678. D'un caractère léger et présomptueux, il entreprit trop jeune et malgré son frère le voyage de Rome; aussi retira-t-il peu de fruit de ce voyage. De retour dans sa patrie, il s'aperçut lui-même de l'insuffisance de ses études, et visita de nouveau l'Italie; cette fois il s'appliqua avec plus d'ardeur, et réussit à peindre avec talent des fleurs, des fruits et des vases. Il poussa ce dernier genre jusqu'à la perfection : il disposait magnifiquement ses tableaux; son coloris est vif, agréable et naturel : il s'acquiert une grande réputation à Rome, où ses ouvrages ornent les principales galeries. Damery gravait aussi à l'eau-forte : entre autres morceaux, il exécuta une douzaine de vases, qu'il dédia en 1657 à Gualtier du Château, secrétaire des brefs et de la chambre du pape Alexandre VII.

Comte de Beedelèvre, *Biographie liégeoise*.

* **DAMESME (Louis-François-Amédée)**, architecte français, né à Magny (Seine-et-Oise), en 1757, mort à Paris, en 1822. Il fut architecte du gouvernement. Parmi ses constructions dans la capitale, on remarquait le théâtre de la rue Chantierine (aujourd'hui de la Victoire). Lorsque l'empereur Alexandre visita cette jolie salle, pendant son séjour à Paris, il fut si satisfait de l'heureuse combinaison de l'ensemble et des détails, qu'il en demanda les plans à l'auteur pour les faire exécuter dans la capitale de son empire, et qu'il lui adressa une lettre très-flatteuse, accompagnée d'une bague enrichie de diamants. Cet architecte construisit à Bruxelles le théâtre royal (aujourd'hui brûlé) et la prison civile, en réussissant également dans ces deux édifices, d'un genre si différent l'un de l'autre.

GUYOT DE FÈRE.

Rabbe, *Biographie portative des Contemporains*.

DAMESME (Édouard-Adolphe-Marie), général français, né à Fontainebleau, le 23 janvier 1807; mort le 29 juillet 1848. Sous-lieutenant

dans le régiment de Hohenlohe, à sa sortie de l'école militaire de Saint-Cyr, en 1827, il passa en 1830 dans le 58^e régiment de ligne, et fit la campagne de Belgique en 1832 ainsi que celle d'Afrique l'année suivante. Il se distingua dans plusieurs rencontres, et parvint (1840) au grade de chef du 2^e bataillon d'infanterie légère. Forcé de rentrer en France par suite d'une blessure grave qu'il avait reçue dans l'Ouarensenis (1843), où il s'était fait remarquer par sa bravoure, il devint en peu de temps lieutenant-colonel (1844), puis colonel (1847) du 11^e léger. Élevé au grade de général de brigade, commandant la garde nationale de Paris (9 juin 1848), il prit le commandement de la garde mobile, à la tête de laquelle il reçut (24 juin), à l'enlèvement d'une barricade de la rue de l'Estrapade, près de la rue de Fourcy, une blessure qui lui cassa la jambe. Transporté au Val-de-Grâce, il subit l'amputation, dont les suites occasionnèrent sa mort. Par décret de l'Assemblée nationale, en date du 9 août, une pension de 2,000 fr. fut accordée à la veuve de ce général, qui est inhumé au cimetière du Mont-Parnasse. Une statue en bronze fondue par Eugène Godin a été élevée à Damesme sur la place de la ville de Fontainebleau.

A. S...Y.

Archives de la guerre. — Mullié, *Biog. des Célébrités militaires.* — *Moniteur*, 1848, p. 1492, 1609, 1805, 1838, 2957.

DAMHOUDER (Josse DE), juriconsulte flamand, né à Bruges, en 1507, mort à Anvers, et non à Amiens, le 22 janvier 1581. Il étudia le droit à Bruxelles, sous le célèbre Nicolas Hums, se rendit ensuite à l'université d'Orléans, y reçut le grade de docteur, et retourna dans sa ville natale, dont il devint syndic et pensionnaire. Charles-Quint le nomma conseiller et commis de ses finances dans la ville de Bruges, et Philippe II lui confia les premières charges de magistrature des Pays-Bas. Ses principaux ouvrages sont : *Substantionum compendiosa Exegesis, ex communis caterua scribentium opinionibus, desumpta : in laudem Hispanicæ nationis, quæ in Flandria nostra jam olim fixa sede celeberrimam negotiationem exercet, authoris Declamatio panegyrica*; Gand, 1546, in-4^o; livre rare, où se trouvent de curieux documents pour l'histoire du commerce de la Flandre; — *La Practique et enchiridion des causes criminelles, etc.*; Louvain, 1555, in-4^o, accompagnée de 56 fig. gravées sur bois, imprimées avec le texte, et qui représentent les crimes et les supplices (les planches des pages 196 et 199 sont obscures). Ce livre, réimprimé à Anvers, 1564, in-4^o, a eu plusieurs autres éditions. Il a été traduit en allemand et en flamand, et publié en latin sous le titre de : *Praxis Rerum Criminalium*; Anvers, 1554, 1556 et 1562, in-4^o, avec 69 planches gravées sur bois. La cour de Rome le mit en 1623 au nombre des livres défendus, jusqu'à ce qu'il fût corrigé; mais il est encore mentionné dans

l'Index publié en 1826; — *Pratique judiciaire des Causes Civiles*; Anvers, 1572, in-fol., figures gravées sur bois, publiée en latin sous le titre de : *Praxis Rerum Civilium*; Anvers, 1596, in-4°; Rotterdam, 1649, in-4°, souvent réimprimée; — *Pupillorum Patrocinium*; Anvers, 1564, in-4°, fig. gravées sur bois. Dans cette édition latine se trouve le traité de l'auteur *De Magnificentia politix amplissimæ civitatis Brugorum*, avec un plan de la ville de Bruges, gravé sur bois. Cet ouvrage existe aussi en français sous le titre de : *Refuge et garant des Pupilles, orphelins et prodigues*; Anvers, 1567, in-4°. Les écrits de Damhouder ont été réunis et annotés par Nicolas Thulden; Anvers, 1646, 2 vol. in-fol. Son portrait a été gravé par son ami le célèbre Gérard de Jode.

E. REGNARD.

Aubert Lemire, *Elogia illust. Belgii Script.* — Opmeer, *Opus chronol.* — Valère André, *Bibl. Belgica.* — Pascal Lacroix, *Lettre*, dans les *Archiv. hist. et litt. du nord de la France et du midi de la Belgique*, t. 1, p. 186.

* **DAMIANI** (*Felice*), peintre de l'école romaine, né à Gubbio, vers 1550, travaillait encore en 1606. On le trouve souvent désigné sous le nom de *Felice da Gubbio*. On croit qu'il fut élève de son compatriote Benedetto Mucci; mais il paraît qu'avant d'exposer en public aucun ouvrage il alla à Venise, où il se forma un style participant à la fois des écoles romaine et vénitienne. De retour dans sa patrie, après 1580, il fut chargé de nombreux et importants travaux. La *Décollation de saint Paul*, à Castelnuovo di Ricandi, datée de 1584, et le *Baptême de saint Augustin*, peint en 1594, pour l'église de ce saint à Gubbio, sont regardés comme ses meilleurs ouvrages. Le premier de ces tableaux se distingue par la précision du dessin, la noblesse de l'expression et la vivacité du coloris; l'autre par le nombre des figures, la richesse des costumes, la beauté de l'architecture et la variété des sentiments peints sur les visages des divers personnages. Celui-ci fut payé 200 écus, somme assez considérable pour le temps, et on voit par le soin qu'il y apporta que son application était proportionnée au prix, car quelques autres de ses ouvrages sont très-négligés.

E. B.—N.

Lanzl, *Storia pittorica.* — Ticcozi, *Dizionario.*

* **DAMIANI DE TUHEGLI** (*Jean*), théologien hongrois, né à Tuhegli, le 21 juin 1710, mort vers 1780. Venu à Rome en 1726, il étudia à Fermo sous les auspices du pape Benoît XIII, et le 5 mars 1735 il entra dans les ordres. De retour à Rome, il y fut accueilli par le pape Clément XII, qui le proposa ensuite au choix d'Émeric d'Esterhazy pour un canonicat de Presbourg. Il occupa divers autres degrés de la hiérarchie ecclésiastique. Ses principaux ouvrages sont : *Doctrina veræ Christi Ecclesix, ab omnibus præcipuis antiqui, mediæ et novi ævi hæresibus vindicata*; ibid., 1762, in-8°; — *Justa religionis Coactio, seu*, etc.; Ofen, 1765, in-8°. Il y est

traité des moyens à employer pour y faire entrer les dissidents dans le giron de l'Église romaine; — *Examen libri symbolici Russorum*, en ms. Horanyi, *Memor. Hungar.*

* **DAMIANI DE TUHEGLI** (*Guillaume-Frédéric*), théologien hongrois, frère de Jean Tuhegli, né le 18 janvier 1714, mort à Presbourg, le 17 juin 1760. Après avoir étudié à Fermo, il fut désigné par Clément XII pour être primate du royaume. On a de lui : *Synopsis vitæ missionis miraculorum et evangeliorum Martini Lutheri et Joannis Calvinii*; Ofen, 1761, in-8°; — *Synopsis doctrinæ Martini Lutheri et Joannis Calvinii*; Ofen, même année, in-8°.

Horanyi, *Memor. Hungar.*

DAMIANICS (*Johann*), général hongrois, né en 1804, à Stasa, sur le territoire du deuxième régiment-frontière du banat, mort à Arad, le 6 octobre 1849. Il entra jeune dans le deuxième régiment, et parvint au grade de capitaine; ses opinions favorables à l'émancipation politique de la Hongrie le compromirent auprès du gouvernement autrichien, et nuisirent à son avancement. Il se trouvait dans le banat de Temeswar lorsque le contre-coup de la révolution de février 1848 fit éclater de sanglants conflits entre les nationalités diverses réparties sur le sol de la Hongrie. Les Slaves (Croates, Serbes, Rasciens) entreprirent, sous la direction de Jellachich, une croisade contre les Magiars, leurs antiques suzerains. Quoique Slave d'origine, Damianics resta fidèle à la cause hongroise. Envoyé à Szegedin pour commander le troisième et le neuvième bataillon de la garde nationale mobile (*honved*), il fit de ses jeunes recrues des soldats d'élite, qui, sous le nom de *capés rouges*, purent tenir tête aux fameux *manteaux rouges* du ban Jellachich. Nommé colonel, il passa les derniers mois de 1848 à guerroyer contre les Slaves insurgés, et, après les avoir battus à Lagerndorf (9 novembre) et à Ahibunar (17 décembre), il alla rejoindre sur la Theiss le corps principal de l'armée hongroise. Il fut élevé au grade de général, et reçut le commandement du troisième corps. Gœrgey, qui venait d'enlever à Dembinski le commandement en chef, se préparait à prendre vigoureusement l'offensive contre les Impériaux. Damianics joua un rôle des plus importants dans la courte campagne qui rejeta l'armée autrichienne sur Presbourg. Il se signala à la prise d'assaut de Waitzen (14 avril), à la victoire de Nagy-Sarlo (19 avril), et à la délivrance de Comorn (24-27 avril). Ses succès avaient été assez éclatants pour qu'on lui confiât provisoirement le portefeuille de la guerre, bien que ses opinions ne fussent pas conformes à celles qui triomphaient dans la diète de Debreczyn. Comme les principaux lieutenants de Gœrgey et comme Gœrgey lui-même, Damianics, tout en désirant rendre plus complète l'indépendance politique de la Hongrie, ne voulait pas rompre les liens séculaires qui rattachaient la monarchie

d'Arpad à la maison de Hapsbourg-Lorraine. Il était fort opposé au parti révolutionnaire, qui avait la majorité dans la diète et dont Kossuth était le chef ou plutôt l'instrument. Dans l'intention d'arriver plus vite à une réconciliation avec l'empereur, il proposa à son jeune général en chef de marcher sur Debreczyn et de dissoudre la diète par force; Gœrgey, toujours indécis, refusa. Damianics ayant fait une chute de voiture, et s'étant fracturé le pied droit, ne put prendre possession du portefeuille de la guerre, et dut renoncer au service actif. Il reçut le commandement de la forteresse d'Arad au moment où les débris de l'armée hongroise se dirigeaient sur cette place. Le 17 août, sur l'ordre de Gœrgey, il se rendit aux Russes sans conditions. C'était une grande imprudence. Livré aux Autrichiens, il fut pendu le 6 octobre 1849, après avoir assisté au supplice de douze de ses compagnons d'armes.

A Balleydier, *Histoire de la Guerre de Hongrie*. — Gœrgey, *Mémoires*.

* **DAMIANO** (Fra *Francesco*), peintre mosaïste italien, vivait dans le seizième siècle. Il appartenait à l'ordre de Saint-Dominique, et s'est fait connaître par un genre de peinture en marqueterie, avec lequel il a exécuté un travail admirable dans le chœur de l'église des Dominicains de Bologne. Il en a garni les stalles de pièces de bois de diverses couleurs et rapportées, qui représentent plusieurs traits de l'Écriture Sainte. L'empereur Charles-Quint, frappé de la beauté de ce chef-d'œuvre d'art et de patience, doutant qu'il fût composé seulement en bois, en souleva un morceau avec son poignard. Ce morceau n'a point été rétabli, afin que chacun pût s'assurer du genre de ce beau travail.

Chandon et Delandine, *Dictionnaire historique*.

* **DAMIANOVICH** (*Basile*), mathématicien serbe, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il fut conseiller et juge à Sombort. On a de lui : *Nowasa serbska arithmetica* (Nouvelle arithmétique serbe); Venise, 1768, in-8°.

Horanyi, *Memor. Hungar.*

* **DAMIANUS** (*Δαμιανός*), célèbre rhéteur d'Éphèse, vivait vers l'an 200 de l'ère chrétienne. Il était contemporain de Philostrate, qui le visita à Éphèse, et qui nous donne sur lui quelques détails. Dans sa jeunesse, Damianus fut l'élève d'Adrien et d'Elius Aristide, et plus tard il les prit pour modèles. Il enseigna probablement la rhétorique dans sa ville natale. Telle était sa réputation comme rhéteur et comme sophiste, que même après avoir atteint un âge avancé et avoir renoncé à l'enseignement de la rhétorique, il voyait beaucoup de personnes venir à Éphèse, dans le but de converser avec lui. Il appartenait à une illustre famille, et possédait une grande fortune, dont il fit le plus libéral usage. Non-seulement il donna gratis des leçons à des jeunes gens qui n'étaient pas en état de les payer, mais

il érigea ou restaura à ses frais un grand nombre de bâtiments publics. Il mourut à l'âge de soixante ans, et fut enterré dans un faubourg d'Éphèse. On ignore s'il avait publié des traités de rhétorique, des discours ou des déclamations.

Philostrate, *Vite Sophistarum*, II, 23. — Suidas, au mot *Δαμιανός*. — Eudocia, *Ἰωνία*.

* **DAMIEN** ou **DAMIANUS** (*Δαμιανός*), saint et martyr, mis à mort vers 310. Il exerçait la profession de médecin, et vivait dans le troisième et le quatrième siècle après J.-C. Il était, selon la légende, frère de *saint Cosmas*, et leurs noms et leurs histoires sont associés dans les martyrologes. Ils étaient nés en Arabie. Le nom de leur père est inconnu. Leur mère s'appelait Théodora. Tous deux furent élevés dans la religion chrétienne, après avoir reçu une excellente éducation, et se firent médecins, profession dans laquelle ils croyaient pouvoir rendre le plus de services aux hommes. Comme ils exerçaient gratuitement la médecine, ils reçurent le surnom d'*Ἀνάρχιστοι*. Ils furent mis à mort avec les plus cruelles tortures, en compagnie d'un grand nombre d'autres chrétiens, sous le règne de Dioclétien (303-311). Justinien, convaincu d'avoir été délivré par leur intercession d'une maladie dangereuse, bâtit en leur honneur une église à Constantinople et une autre en Pamphylie.

Acta Sanctorum, vol. VII. — Borner, *De Cosma et Damiano Commentatio*; Helmsst., 1751, in-4°. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. IX, XIII. — Zovius, *Nomenclator Sanctorum professione Medicorum*. — Carpov, *De Medicis ab Ecclesia pro Sanctis habitis*.

* **DAMIEN**, apôtre de la Grande-Bretagne, vivait en 181. Il fut envoyé avec Fulgatus ou Fugacius dans la Grande-Bretagne par le pape Éleuthère pour y prêcher l'Évangile, à la prière de Lucius, roi de la partie de ce pays soumise aux Romains. Damien et Fulgatus baptisèrent le monarque breton, sa famille et ses sujets. Ils abolirent le culte des idoles, et firent élever des autels au dieu des chrétiens.

Polydore Virgile, *Historia*, lib. II. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes*, I, 81.

* **DAMIEN**, chef de secte, mort en 593. Il était diacre du Mont-Thabor, et fut élu patriarche d'Alexandrie en 569. Il se mit à la tête d'une branche des acéphales sévériens ou sévêrites, qui prirent le nom de *damianistes*. Ces sectaires n'admettaient en Dieu qu'une seule nature, sans distinction de personnes. Ils appelaient cependant Dieu Père, Fils et Saint-Esprit; c'est pourquoi les sévêrites-pétrites, autre secte d'acéphales, les appelaient *sabellianistes*, et quelquefois *tétrédites*.

Nicéphore Calliste, *Historia ecclesiastica*, lib. XVIII, cap. 59. — Baronius, *Annales*, 535, n° 4. — M. Migne, *Dictionnaire des Hérésies*.

DAMIEN ou **DAMIANI** (*Pierre*), cardinal et prélat italien, né à Ravenne, vers 988, mort à Faenza, le 22 février 1072. Sa famille était pauvre, et sa mère fut assez dénaturée pour refuser de le

nourrir; un de ses frères se chargea bien du jeune Pierre, mais pour le maltraiter et l'envoyer nu-pieds et déguenillé garder les porceaux. Heureusement qu'un autre de ses frères, nommé Damiani, archidiaque de Ravenne, et dont l'éducation avait adouci les mœurs, le recueillit et lui fit faire ses études à Faenza et à Parme. Pierre ne fut pas ingrat; il ajouta à son nom celui du frère qui en avait rempli les devoirs. Ses progrès furent rapides; et bientôt il put à son tour enseigner aux autres ce qu'il avait appris. Les bons maîtres étaient recherchés en ces temps si peu avancés; il eut du succès, de nombreux auditeurs, et ses cours lui furent une source de revenus. Mais dès lors le goût de la solitude et des pratiques ascétiques s'était emparé de lui: il avait revêtu un cilice; les veilles, la prière, le jeûne partageaient son temps avec le travail. Souvent il se levait la nuit, et allait plonger dans l'eau froide son corps, pour en calmer, disait-il, ses passions. Il fallait que cet éloignement des préoccupations mondaines fût bien prononcé chez lui, puisqu'il abandonna le théâtre de ses succès dans l'enseignement pour se retirer, jeune encore, au pied de l'Apennin, dans l'ermitage de Font-Avellana, fondé dans la province d'Ombrie par le B. Ludolphe. Invité ensuite par Gui, abbé de Pomposie, à se charger de l'instruction des disciples du monastère, il y passa deux ans, au bout desquels, en 1041, il fut nommé abbé de Font-Avellana. En 1057 il fut créé, contre son gré et en quelque sorte sous la menace des foudres de l'Église, cardinal-évêque d'Ostie par Étienne IX, qui voulut récompenser ainsi les services rendus par Pierre Damien aux papes antérieurs, tels que Grégoire VI, Clément II, Léon IX et Victor II. En 1058, Pierre Damien combattit l'élection de Jean, évêque de Velletri, qui prenait le nom de Benoît X; il fit renoncer ce prélat à sa prétention simoniaque et nommer à sa place Nicolas II. Le rôle actif et pour ainsi dire mondain de Pierre Damien se montre ici dans toute sa ferveur: il commença, pour ne point s'arrêter, une guerre éternelle contre les abus et désordres qui contrastaient dans le clergé d'alors avec les vertus de quelques-uns de ses membres. Légat à Milan en même temps qu'Anselme, évêque de cette ville, Pierre Damien vit ses jours menacés par les prêtres dont il stigmatisait la simonie. En 1062, après avoir amené l'antipape Cadalous à renoncer à opposer ses prétentions à celles d'Alexandre II, il obtint de pouvoir se démettre de sa dignité, et retira de nouveau à Font-Avellana, d'où le besoin qu'on avait de ses lumières le vint arracher encore. En 1063 il fut envoyé en mission en France par Alexandre II, qui l'appela l'*œil du siège apostolique* et qui le chargea d'aller combattre dans ce royaume les marchés simoniaques. Pierre Damien s'acquitta religieusement de son mandat; il inspecta le clergé français, et le résultat de sa tournée fut la destitution des évêques de Chartres et d'Orléans,

convaincus de simonie; le roi Philippe I^{er} consacra cette mesure sévère, comme en témoignage la lettre de remerciement adressée à ce souverain par le pape Alexandre II. Pierre Damien fut envoyé dans le même but en 1069 à l'empereur Henri IV, qu'il empêcha en outre de divorcer à dix-huit ans avec Berthe, fille d'Adélaïde, marquise de Suze, que ce prince avait épousée et pour laquelle il prétendait avoir une répugnance insurmontable.

A la suite de ces voyages entrepris pour la réforme des mœurs et le bien de l'Église, Damien retourna encore dans sa solitude, qu'il lui fallut quitter de nouveau en 1071: il se rendit à Ravenne, dont l'archevêque troublait l'ordre par ses crimes. Ce voyage et ses longues austérités l'avaient épuisé; il mourut à Faenza, après une vie de saints labeurs, où, à côté des obscurités, inhérentes à son temps, brillent les lumières d'une conscience animée par l'amour du bien. Pierre Damien n'a pas été canonisé dans la forme consacrée, mais il est honoré le 23 février à Faenza et à Font-Avellana. Les détails qu'on a sur le genre de vie de ce prélat rappellent le rigoureux ascétisme des premiers âges du christianisme. Au rapport de Baillet, « il ne quittait nulle part les cilices, les chaînes de fer, les disciplines ». Il couchait sur une natte, et pendant les trois premiers jours de l'Avent et du Carême il ne mangeait que des herbes non cuites, trempées dans l'eau. Il employait les heures de solitude à la composition de nombreux écrits, et pour se délasser il travaillait à quelque ouvrage manuel, tel que la confection des cuillers de bois. Ses *Œuvres*, publiées plusieurs fois, notamment à Paris, 1642 et 1663, contiennent cent cinquante-huit lettres en huit livres, des *Sermons*, les *Vies* de plusieurs saints, des *Opuscules*, parmi lesquels deux traités relatifs aux matières qui l'occupèrent si souvent; le premier intitulé: *Tractatus de correctione episcopi et papæ*; l'autre ayant pour titre: *Disceptatio synodalis inter Imperii Romani advocatum et Ecclesie Romanæ defensorem, de electione principis Romani*; ils ont été publiés à part, à Francfort, 1614 et 1621. Un autre ouvrage de Pierre Damien avait eu surtout du retentissement; c'est son *Gomorrhæus*, dont le titre fait trop connaître le sujet, et où il se récriait, sinon toujours avec goût, au moins avec conscience, contre les mœurs de quelques membres indignes du clergé.

V. R.

Baronius, *Ann. eccles.* — Baillet, *Vies des Saints.* — Morel, *Dict.*

DAMIENS. Voy. HÉLIODORE.

DAMIENS (Robert-François), né en 1714, à Tieulloy, en Artois, exécuté à Paris, le 28 mars 1757. Il était d'une condition très-obscur, et se signala dès son enfance par de mauvaises inclinations, qui le firent surnommer *Robert le Diable*. Il fut successivement domestique de plusieurs personnes, qui se virent obligées de le congédier; il servit deux fois comme valet de

cuisine au collège de Louis-le-Grand, d'où il sortit pour se marier. Il changea souvent de nom. « C'était un homme, dit Voltaire, dont l'humeur sombre et ardente avait toujours ressemblé à la démence. » Il aimait à s'occuper des affaires publiques, et était avide de nouvelles. La situation des esprits, agités par les petites querelles qu'excitait la bulle *Unigenitus*; les souffrances du peuple, au milieu d'une guerre générale en Europe, devaient exalter encore une imagination aussi dépravée que celle de Damiens. Il servait depuis quelques jours seulement un négociant étranger : il lui vola 240 louis, et s'enfuit à Arras (1756). Poursuivi, il alla en Belgique, et revint sous un faux nom à Paris, plus sombre, plus exalté que jamais. La démission des membres du parlement l'occupait surtout. Le 4 janvier 1757 il se rendit à Versailles : extraordinairement agité, il voulut faire venir un chirurgien pour être saigné; mais on le plaisanta sur sa demande, qui resta sans suite. Le lendemain, 5 janvier, il attendit toute la journée le passage de Louis XV, et sur les six heures du soir, au moment où le roi montait en voiture pour se rendre à Trianon, Damiens le frappa d'un coup de couteau. Louis s'écria : « On m'a donné un coup de coude ! » Mais ayant passé la main sous sa veste, il la retira ensanglantée, et dit : « Je suis blessé ! » Puis, se retournant, il aperçut Damiens, qui avait gardé son chapeau. « C'est cet homme-là, dit-il, qui m'a frappé : qu'on l'arrête, et qu'on ne lui fasse pas de mal ! » Damiens aurait pu s'évader; mais il se laissa prendre. On le fouilla : il avait sur lui une somme assez forte, un livre de prières, et le couteau dont il venait de se servir. Cet instrument était composé de deux lames, l'une large et pointue, l'autre longue d'environ cinq pouces et ayant la forme d'un canif : c'est avec cette dernière que l'assassin avait frappé Louis. Il jeta le trouble dans les esprits en répétant plusieurs fois que ce jour-là on ne devait point laisser sortir le dauphin. Ce qu'il y eut peut-être alors d'aussi atroce que le crime, ce furent les moyens que l'on employa pour arracher au coupable les noms de ses instigateurs et de ses complices. Les soldats de la garde qui l'avaient arrêté le tenaillèrent avec des pinces rouges au feu. On prétend même que le garde des sceaux, Machault, le tenant au collet, lui infligea de ses propres mains cette torture, et le menaça de le faire brûler s'il ne dénonçait pas ses complices. Damiens convint d'abord qu'il en avait eu; mais il refusa de les nommer, quoiqu'on lui promît sa grâce. Plus tard il se rétracta, et prétendit avoir formé seul le projet du crime. Quelques-unes de ses réponses ont fait croire à certains historiens qu'il avait été poussé par le fanatisme religieux; mais des faits irrécusables prouvent le contraire. Le grand-prévôt de l'hôtel fit faire contre lui une première instruction. Damiens écrivit au roi une lettre que Voltaire n'a pas dédaigné d'insérer

dans son *Précis du Siècle de Louis XV*. On le transporta à la Conciergerie avec des précautions inouïes, qui furent continuées jusqu'au moment de son supplice, et qui coûtaient plus de six cents livres par jour. Il répondit aux commissaires qui vinrent l'interroger : « Je n'ai point eu l'intention de tuer le roi : je l'aurais tué si j'avais voulu. Je ne l'ai fait que pour que Dieu pût toucher le roi et le porter à remettre toutes choses en place et la tranquillité dans ses États. Il n'y a que l'archevêque de Paris qui est cause de tous ces troubles. » Ces dernières paroles firent encore faire de nouvelles suppositions au public, qui accusait tantôt les jésuites, tantôt les jansénistes, tantôt le dauphin, ami des jésuites, tantôt le parlement, leur ennemi; mais aucune de ces hypothèses n'était vraie; les dernières surtout étaient invraisemblables. Il est plus probable que l'imagination de Damiens avait été excitée par les murmures qu'il avait entendus dans les places publiques, dans la grande salle du Palais, et ailleurs. L'instruction dura deux mois. Enfin, le 26 mars, il parut devant le parlement assemblé. Il regarda ses juges avec fermeté, en reconnut et en nomma plusieurs, plaignant même avec quelques-uns. Le 28 mars, on lui lut son arrêt : il l'écouta à genoux, avec attention, et dit en se relevant : « La journée sera rude ! » La sentence portait qu'il serait appliqué à la question ordinaire et extraordinaire : il avait été décidé solennellement de quelles tortures on ferait usage. Les chirurgiens consultés indiquèrent comme la plus terrible et la moins dangereuse pour la vie du patient celle qu'on appelait la *question des brodequins*. Damiens la subit avec fermeté. Il varia peu dans ses réponses, et finit par déclarer qu'il n'y avait dans son crime ni complot ni complices, qu'il s'était proposé, en le commettant, de venger l'honneur et la gloire du parlement, et qu'il croyait rendre un service à l'État. Sur l'échafaud il considéra toutes les parties de l'horrible appareil de son supplice avec une curiosité singulière. Après qu'on lui eut brûlé la main à petit feu et qu'on l'eut tenaillé à toutes les parties charnues du corps, ses membres furent pendant près d'une heure tirés par la puissance de quatre forts chevaux; on jeta dans toutes les plaies du plomb fondu, de la résine, de l'huile, de la cire bouillante. La nuit approchait lorsqu'il expira, sans qu'on ait pu lui arracher des détails précis sur les motifs de son crime. Ses restes furent aussitôt brûlés. Un arrêt du parlement bannit à perpétuité, sous peine de mort, le père, la femme et la fille du condamné, enjoignit à ses frères et à ses sœurs de changer de nom, et ordonna que la maison qu'il avait occupée serait rasée jusqu'à ses fondements. Il y eut dans ce procès des incidents singuliers, sur lesquels le parlement n'insista peut-être pas assez. [A. SAVAGNER, dans *Encycl. des G. d. M.*]

Voltaire, *Siècle de Louis XV*. — Causes célèbres. — Lebreton, *Pièces orig. et procéd. du procès fait à Rob.* —

Franc. Damiens; Paris, 1757. — *Vie de Rob.-Franc. Damiens*; Paris, 1757, in-12.

* **DAMIENS DE DAMICOURT** (*Auguste-Pierre*), littérateur français, né à Amiens, le 7 mars 1723, mort en 1790. On a de lui : *Dissertation sur la nature des biens ecclésiastiques*; 1751, in-12; réimprimée dans les *Mélanges historiques et critiques*; — *Dissertation historique et critique pour servir à l'histoire des premiers temps de la monarchie française*; Colmar, 1754, in-12; réimprimée dans les *Mélanges historiques*; — *Dorval, ou manuscrit pour servir à l'histoire des mœurs du dix-huitième siècle*; — *Mélanges historiques et critiques contenant diverses pièces relatives à l'histoire de France*; Paris, 1768, 2 vol. in-12; — *Essai sur la Poésie lyri-comique*; Amsterdam, 1770, in-8°, sous le pseudonyme de Ser. Carré; — *L'Observateur français à Londres sur l'état présent de l'Angleterre relativement à ses forces, etc.*; Paris, 1769-1772, 32 vol. in-12; — *L'Observateur français à Amsterdam*, 1779, in-12, 1 vol.; — Une traduction du *Commentaire sur les Loix anglaises*, par Blakstone; — *Traité analytique, étymologique et raisonné de l'accent et de la prononciation de la langue anglaise*; 1778, in-8°, sous le pseudonyme de Carré.

Querard, *La Fr. litt.*

DAMILAVILLE (*Étienne-Noël*), écrivain français, né vers 1721, mort le 15 décembre 1768. Après avoir été quelques années garde du corps, et avoir fait la plupart des campagnes de la guerre de 1741, il quitta le service pour un emploi de premier commis au bureau du Vingtième. Cette place lui donnait le droit de contresigner pour franchise de port les lettres et paquets transmis par la poste; en 1760, il eut occasion de faire passer de cette manière plusieurs paquets que des amis de Voltaire lui adressaient à Ferney; il en profita pour lui offrir ses services, que Voltaire s'empressa d'accepter. Telle fut l'origine d'une correspondance, d'une liaison même très-intime entre eux, liaison qui s'étendit bientôt aux philosophes célèbres de l'époque, tels que Diderot, D'Alembert, Grimm, d'Holbach. Damilaville cependant, dont l'éducation n'avait été que superficielle, ne possédait ni agrément ni grâce dans l'esprit; il était triste et lourd, ayant rarement une idée à lui, et ne sachant que répéter ce qu'il entendait dire; aussi le baron d'Holbach l'appelait-il le gobe-mouches de la philosophie. Il essaya néanmoins de s'associer au travail des encyclopédistes, et rédigea l'article *Vingtième* dans leur grand ouvrage, en le signant du nom de *Boulanger*. Grimm dit que « ce qu'il eût pu y a de bien dans cet article y a été *fourré* par Diderot ». En 1767 Damilaville publia un pamphlet intitulé : *L'Honnêteté théologique*, pour venger Marmontel des attaques dont son livre de *Bélisaire* était l'objet; mais il donna cet ouvrage comme étant de Voltaire. « Damilaville l'avait fait imprimer à Genève, dit encore

« Grimm, et Voltaire l'avait rebonisé. » On lui attribue aussi *Le Christianisme dévoilé, ou examen des principes et des effets de la religion chrétienne*; Londres (Nancy), 1756, (1761), in-8°, et 1767, in-12; ouvrage que Voltaire appelait *l'Impiété dévoilée*. Dans une lettre au marquis de Villeville (20 décembre 1768), Voltaire prétend que Damilaville est l'auteur du *Christianisme dévoilé* et de beaucoup d'autres écrits; « mais, ajoute-t-il, ses amis lui ont gardé le secret, tant qu'il vécut, avec une « fidélité digne de la philosophie ». Suivant La Harpe, dans son article sur *Boulanger*, auquel on attribua également ce mauvais écrit, Damilaville en serait effectivement l'auteur : il l'aurait composé en partie d'après les conversations de Diderot, et en partie sous sa dictée. Le dépôt des exemplaires était chez lui-même, et il en vendit jusque à dix écus pièce. Cependant les bibliographes, entre autres Barbier (*Dictionn. des Anonymes*), n'hésitent pas à mettre *Le Christianisme dévoilé* au nombre des productions du baron d'Holbach. Voltaire a publié sous le nom de Damilaville, qu'il appelle *l'un de nos plus savants écrivains*, des *Éclaircissements historiques*, dans lesquels il répond aux critiques de l'abbé Nonotte sur son ouvrage *Des Mœurs et de l'Esprit des Nations*. Damilaville succomba à une longue et douloureuse maladie, pendant laquelle il fut entouré des soins de nombreux amis. Dans ses lettres, Voltaire exprime ses regrets et son attachement pour cet homme, dont la vie offre cette particularité, que, dépourvu d'instruction et d'esprit, il n'en fut pas moins l'ami des écrivains les plus distingués de l'époque.

GYOT DE FÈRE.

Grimm, *Correspondance*. — Voltaire, *Correspondance*.

DAMINI ou **DAMINO** (*Pietro*), peintre de l'école vénitienne, né à Castelfranco, en 1592, mort à Venise, en 1631. Il fut élève de Giov.-Batt. Novelli; mais il dut surtout son talent à l'étude des tableaux et des gravures des maîtres. Son style est aimable, gracieux, mais souvent inégal; son coloris est souvent crû, et ce défaut est frappant dans beaucoup de ses ouvrages. Bien que la peste l'ait enlevé aux arts, à l'âge de trente-neuf ans, Damini a laissé un grand nombre de tableaux à Vicence, à Trévis, à Chiozza, à Cremona, à Venise, à Castelfranco, et surtout à Padoue, où il s'était fixé dès l'âge de vingt ans. Ses meilleurs ouvrages dans cette dernière ville sont : un *Santo*, un *Crucifix*; au palais épiscopal, une *Apparition du Christ à sainte Madeleine*; à San-Laziano, un *Miracle de saint Antoine*; à Saint-François, des *Apôtres*, peints en 1625 dans une *Ascension* de Paul Véronèse, dont les figures originales avaient été coupées et volées; à Saint-Clément, *Le Christ donnant les clefs à saint Pierre*; à Sainte-Justine, *Le Miracle des saints Innocents*; à Notre-Dame-des-Grâces, *Saint*

Dominique ressuscitant une jeune fille noyée; enfin, au palais du Podestat, le recteur Maxime Valier abandonnant les clefs de la ville à son frère Sigismond. Citons encore, à Vicence, dans le chapitre de San-Viagio, un *Saint François recevant les stigmates*, et à Castelfranco, dans l'église de Santa-Maria, le tableau du *Bienheureux Simon Stoch*, et le tabernacle entouré de douze sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament, idée neuve et exécutée avec un goût remarquable.

Pietro Damini eut un frère, nommé *Giovanni*, et une sœur, dont le prénom était *Damina*; l'un et l'autre furent bons peintres de portraits, surtout en miniature.

E. B.—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Valery, *Voyage en Italie*.

* **DAMINOIS** (Madame, née *Angélique-Adèle HUYEY*), femme de lettres, née à Clermont (Oise), le 20 décembre 1795. Cette dame, qui fait aujourd'hui partie de l'Athénée des Arts, a publié dans divers recueils de nombreux articles pour obtenir l'émancipation de son sexe et son admission aux emplois et aux honneurs. Elle a aussi écrit beaucoup de romans, dont voici les principaux : *Maria*; Paris, 1819, 2 vol., in-12; — *Léontine de Wertelnig*; *ibid.*; — *Alfred et Zaida*; Paris, 1821, 3 vol. in-12; — *Mareska et Oscar*; Paris, 1823, 4 vol., in-12; — *Lydie, ou la créole*; Paris, 1824, 4 vol. in-12; — *Charles, ou le fils naturel*; Paris, 1825, 4 vol. in-12; — *Alaïs, ou la vierge de Ténédos*; Paris, 1826, in-12; — *Mes Souvenirs, ou choix d'anecdotes*; Paris, 1827, 2 vol. in-12, fig.; — *Une Mosaique*; Paris, 1832, 2 vol. in-12; — *Le Cloître au dix-neuvième siècle*; Paris, 1836, in-8°; — *Une Ame d'Enfer*; Paris, 1838, in-8°. Madame Daminois a fait représenter en 1823, en collaboration avec M. Amable Vilain de Saint-Hilaire, un vaudeville intitulé : *La Chasse au Renard*.

A. JADIN.

Biographie des Femmes auteurs. — Quérard, Suppl. à *La Fr. litt.* — Bourquelot et Louandre, *La Littérature franç. contemp.* — *Biographie univ. et portat. des Contemp.*

* **DAMION**, affranchi de Clodius, vivait vers 60 avant J.-C. En 58, il empêcha Pompée de quitter sa maison pour assister Cicéron, que ses ennemis voulaient bannir de Rome. Il n'est pas probable que ce soit le même que le Vettius Damion chez lequel se retira Cicéron pour se soustraire aux persécutions de Clodius.

Asconius, *In Milon.*, p. 47, éd. d'Orelli. — Cicéron, *Ad Atticum*, IV, 3.

* **DAMION** ou **DAMON**, médecin, probablement grec, vivait avant le milieu du premier siècle de l'ère chrétienne. Il est cité par Pline le naturaliste et par Plinius Valerianus.

Pline, *Hist. nat.*, XX, 40; XXI, 120. — Plinius Valerianus, *De Re Med.*, III, 20.

* **DAMIPPE** ou **DAMIPPUS** (Δάμιππος), officier lacédémonien, vivait vers 220 avant J.-C. Il se trouvait à la cour de Hiéronyme, roi de

Syracuse, lorsque ce eune prince prit la résolution de rompre avec les Romains, pour s'unir aux Carthaginois. Damippus fut un de ceux qui conseillèrent à Hiéronyme de rester fidèle à son alliance avec les Romains. Envoyé peu de temps après par les Syracusains au roi Philippe de Macédoine, il tomba entre les mains de Marcellus, qui commandait la flotte romaine. Ce général, qui recherchait l'alliance des Étoiliens, amis des Spartiates, mit Damippe en liberté.

Polybe, VII, s. — Tite-Live, XXV, 25.

* **DAMIPPE**, philosophe pythagoricien, d'une époque incertaine. D'après quelques manuscrits, il est l'auteur d'un fragment *Περὶ προνοίας καὶ ἀγαθῆς τύχης*, fragment conservé par Stobée, et qui est généralement attribué à Criton d'Égée.

Gale, *Opusc. mythol.*

DAMIRON (*Nicolas*), médecin français, né à Belleville (département du Rhône), le 1^{er} octobre 1785, mort à Paris, en 1832. Il fut reçu docteur en médecine de la Faculté de Paris en messidor an XIII (1805), et soutint une thèse sur *la sensibilité*. Entré dans la médecine militaire l'année suivante, il fit les campagnes de l'Allemagne et de la Russie. En 1813 il fut fait prisonnier à Wilna, et rendu à la liberté en 1814. Le gouvernement de la Restauration l'attacha à l'hôpital de Besançon. En 1815, Damiron suivit l'armée française jusqu'à Waterloo. Mis en demi-solde, il ne fut réintégré qu'en 1819, en qualité de professeur adjoint au Val-de-Grâce. D'une santé très-faible, il mourut jeune encore. On a de lui : un *Mémoire sur la variole*, imprimé dans les *Mémoires de Médecine, Chirurgie et Pharmacie militaires*. L'auteur s'y déclare partisan de la méthode du docteur Bretonneau de Tours, et approuve la cauterisation des boutons de la petite vérole, comme moyen d'atténuer les effets de cette maladie. Damiron a écrit aussi plusieurs observations dans différents journaux de médecine et dans la seconde partie du *Traité des Phlegmasies chroniques* de Broussais, ainsi qu'un grand nombre d'articles de bibliographie médicale dans la *Revue encyclopédique*.

Rabbe, *Biographie portative des Contemporains*.

* **DAMIRON** (*Jean-Philibert*), philosophe français, frère du précédent, naquit à Belleville (Rhône), en 1794. Actuellement professeur de l'histoire de la philosophie à la Faculté des lettres de Paris, et membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), il commença ses études au collège de Villefranche, dans le département où il était né, et vint les poursuivre et les achever à Paris, au lycée Charlemagne. Vers la fin de l'année 1813, il entra à l'École Normale, où il eut pour directeurs d'abord M. Guérout, ensuite M. Guéneau de Mussy, et pour professeurs MM. Villemain, Cousin et Bur nouf. Sorti de l'École Normale en 1816, il fut successivement régent de seconde à Falaise, régent de rhétorique à Périgueux, professeur d

philosophie à Angers; puis, après cinq années passées en province, il fut appelé à Paris, où il professa successivement la philosophie au lycée Bourbon (aujourd'hui Bonaparte), au lycée Charlemagne et au lycée Louis le Grand. Il ne tarda pas à devenir maître de conférences de philosophie à l'École Normale, puis professeur adjoint, enfin professeur titulaire à la Faculté des lettres de Paris. En 1833, sous le ministère de M. Guizot, M. Damiron fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur. En 1836 il fut élu membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), où il succéda à M. Destutt de Tracy, dans la section de philosophie.

On a de M. Damiron : *Essai sur l'histoire de la Philosophie en France au dix-neuvième siècle*, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, dont plusieurs fragments avaient paru dans *Le Globe*, journal dont M. Damiron était alors un des rédacteurs, fut publié en 1828, et a eu jusque ici trois éditions. Il est divisé en trois parties principales : école sensualiste, école théologique, école éclectique, et contient en outre une introduction qui a pour objet le rapport de l'histoire de la philosophie à l'histoire proprement dite, ainsi qu'un aperçu général sur l'état de la philosophie en France depuis la révolution jusqu'à nos jours ; — *Cours de Philosophie*, 4 vol. in-8° : cet ouvrage, publié en 1831, et qui a eu jusqu'ici trois éditions, est divisé en trois grandes parties : psychologie, logique, morale ; — *Essai sur l'histoire de la philosophie en France au dix-septième siècle*; Paris, 1846, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage comprend sept livres : le premier consiste en une introduction ; le second traite de Descartes ; le troisième, de Hobbes et de Gassendi ; le quatrième, des principaux disciples de Descartes ; le cinquième, de Spinoza ; le sixième, de Malebranche ; le septième, du P. Lami, de Boursier, et surtout de Bossuet et de Fénelon. Vient ensuite une conclusion, qui a pour objet de recueillir et de proposer quelques-uns des principaux points de doctrine auxquels l'auteur a pu être conduit par l'analyse et la critique des divers traités qu'il a successivement examinés. A ces trois grands ouvrages il faut joindre encore, en premier lieu, deux thèses de doctorat, soutenues et publiées par M. Damiron en 1816, l'une sur l'*Éloge académique*, l'autre sur le *Principe de la substance*, 2 broch. in-4° ; en second lieu, une édition des *Nouveaux Mélanges de Théodore Jouffroy*, précédée d'une notice de l'éditeur, 1 vol. in-8°, 1842 ; en troisième lieu, plusieurs *Discours d'ouverture*, prononcés à la Faculté des lettres de Paris ; en quatrième lieu, enfin, des *Mémoires*, insérés dans le *Recueil des Mémoires de l'Institut*, ou dans le *Compte-Rendu des Séances et Travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, et qui ont pour objet Bayle, Leibnitz, Clarke, Helvétius, Diderot, d'Holbach, de La Mettrie, Robinet, D'Alembert. C. MALLET.

Renseignements communiqués. — Louandre et Bourquelot, *Littérature française contemporaine*, t. III.

* **DAMIS** (Δάμις ou Δάμις), général messénien, vivait dans le huitième siècle avant J.-C. A la mort d'Euphaès, il se porta pour compétiteur au trône de Messénie, vers 729; mais Aristodème lui fut préféré. Après la mort de celui-ci, Damis fut élu général, avec le pouvoir suprême, mais sans le titre de roi. Il soutint pendant quelque temps la fortune chancelante de son pays; il mourut bientôt après, et la Messénie se soumit aux Lacédémoniens.

Pausanias, IV, 10, 13.

DAMIS, historien grec, d'origine assyrienne. Il écrivait dans le premier siècle de J.-C., et habitait la nouvelle Ninive. Il se lia dans cette ville avec Apollonius de Tyane, et accompagna ce thaumaturge dans ses voyages. Il en fit un récit, dans lequel il inséra les discours et les prophéties de son maître. Cet ouvrage semble avoir servi de base à la vie d'Apollonius par Philostrate. Le style en était grossier, et annonçait un étranger élevé parmi les barbares.

Philostrate, *Vita Apollonii*, lib. I. — Suidas, au mot Δάμις. — Eusebe, *Contra Hieroclem.* — Vossius, *De Historicis Græcis.*

DAMM (*Christian-Tobie*), humaniste allemand, né à Geithayn, le 9 janvier 1699, mort le 27 mai 1778. Il étudia à Halle, et se voua à l'enseignement. En 1730 il fut nommé co-recteur au gymnase de Berlin, procureur en 1742, et recteur après la mort de Backens. Une version du Nouveau Testament qu'il donna en 1764 ayant paru entachée de socinianisme, il perdit sa place, sans perdre cependant son traitement. Ses ouvrages sont : *Vestibulum Comenii*, grec-allemand; 1731, in-8°; — *Rede des Cicero von dem Roscius übersetzt* (trad. du Discours de Cicéron pour Roscius); 1731, in-8°, et 1759, in-8°, avec le discours *Pro Ligario*; — *C. Plinii Lobrede auf den Kaiser Trajan übersetzt mit Anmerkungen* (Panégyrique de Trajan, par Plinie, traduit avec notes); Leipzig, 1735, in-8° et 1759, même format; — une traduction allemande des Épîtres de Cicéron; Berlin, 1737, in-8°; — *Damons Bürgschaft ein Gespräch in drei Handlungen* (La Caution de Damon, dialogue en trois actes); — *Brief des Apostel Jacobi, uebersetzt mit Anmerkungen* (l'Épître de l'apôtre Jacques, traduite avec notes); Berlin, 1747, in-8°; — *Homers Krieg der Mäuse mit den Froeschen*, etc. (La Bâtrachomyomachie d'Homère, texte grec, avec des tables germano-grecques et une traduction libre); 1755, in-8°; — *Einleitung in die Goetterlehre und Fabelgeschichte der aeltesten Griechischen und Römischen Welt* (Introduction à l'histoire de la fable et à la théodicée de l'ancien monde grec et romain); Berlin, 1763, in-8°, et 1776, in-8°; — *Das Neue Testament, von neuem übersetzt und mit Anmerkungen*, etc. (Le Nouveau Testament, traduction nouvelle, avec des remarques); *ibid.*,

1764, en trois parties, in-4°; — *Maximi Tyrii philosophische Reden uebersetzt* (Discours philosophiques de Maxime de Tyr, traduits); Berlin, 1764, in-8°; — *Lexicon Homerum et Pyndaricum*; ibid., 1766, in-4°; — Les meilleures éditions de cet ouvrage sont celle de Duncan, Londres, 1827, et surtout la révision de cette dernière par Chr.-Fred. Rost; Leipzig, 1836, in-4°; — traduction allemande de l'Iliade et de l'Odyssee; Lemgo, 1769, 4 vol. in-8°; — traduction de Pindar; Berlin, 1770, 1771, 4 parties, in-8°; — *Vom Historischen Glauben* (De la Foi historique); ibid., 1772, in-8°; — *Betrachtungen ueber die Religion* (Observations sur la Religion); ibid., 1773, in-8°.

Meusel, *Gel. Deutschl.* — Sax, *Onomast. literar.*, VI, 473.

DAMMARTIN. Voy. CHABANNES.

DAMMY (*Matthieu*), alchimiste génois, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il prenait le titre de marquis. Venu à Paris, il s'y donna comme possédant des secrets merveilleux, par exemple celui de blanchir les diamants ayant une teinte jaunâtre. Il présenta comme sienne l'invention du stuc, qu'il tenait d'un marbrier allemand. Il faisait des dépenses considérables, selon le genre de quelques alchimistes, et fut plusieurs fois incarcéré pour dettes. Vers 1725, il se retira et se maria à Vienne en Autriche. Il a publié : *Mémoires de Matthieu, marquis Dammy, contenant des observations et recherches curieuses sur la chimie, le travail des mines et minéraux, écrits par lui-même*; in-8°; Amsterdam, 1739.

Catalogue de la Biblioth. impériale.

* **DAMOCHARIS** (*Δαμόχαρις*), grammairien de Cos, vivait vers l'an 500 de l'ère chrétienne. On a de lui six épigrammes dans l'*Anthologie grecque*. Paul le Siléntiaire l'appelle base sacrée de la grammaire (*γραμματικῆς ἱερῆ βάσις*). Dans une autre épigramme, il est question d'un certain Damocharis qui réparait Smyrne, en partie renversée par un tremblement de terre. On ignore s'il s'agit du grammairien.

Brunck, *Anal.*, III, 69. — Jacobs, *Anthol. Græca*, IV, 39; XIII, 881. — Fabricius, *Bibl. Græca*, IV, 470.

DAMOCLÈS (*Δαμόκλῆς*) courtisan de Denys, vivait vers 400 avant J.-C. Ayant dit à ce prince qu'il le regardait comme le plus heureux des hommes, le tyran de Syracuse lui promit de le mettre à portée d'apprécier tout le bonheur qui était son partage : il l'invita à un banquet somptueux, et voulut qu'il y fût l'objet de tous les honneurs qu'on lui rendait à lui-même. Damoclès était au comble de ses vœux, quand tout à coup il aperçut suspendue au plafond une épée nue dont un faible crin de cheval empêchait seul la chute sur sa tête. A l'aspect de cette menace de mort toujours présente, Damoclès comprit de quel bonheur peut jouir un tyran. Cette anecdote, rapportée par Cicéron, a donné lieu à l'expression d'*épée de Damoclès*. Ces mots d'un usage fréquent

dans l'art oratoire, offrent la personnification symbolique des terreurs qui troublent la jouissance d'un pouvoir tyrannique. [P.-A. VIEILLARD, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Cicéron, *Tusc.*, V, 21. — Horace, *Carmina*, III, 1. — Perse, *Sat.*, III.

* **DAMOCLITE** ou **DÉMOCLITE.** Voy. CLÉOXÈNE.

* **DAMOCRATES** ou **DÉMOCRATES** (*Δαμοκράτης* ou *Δημοκράτης*), médecin grec, vivait à Rome vers le commencement ou le milieu du premier siècle après J.-C. Son prénom de *Servilius* lui vint de ce qu'il était l'affranchi ou simplement le client de la gens *Servilia*. Galien l'appelle *ἀριστος ἰατρός* (très-bon médecin); Pline le compte parmi les premiers médecins (*e primis medentium*), et rapporte qu'il guérit Considia, fille de M. Servilius. Il écrivit plusieurs ouvrages de médecine, en vers iambiques grecs, dont il ne reste aujourd'hui que les titres et quelques extraits conservés par Galien. Ils ont été rassemblés et publiés par C.-F. Harles; Bonn, 1833, in-4°, grec et latin, avec des notes et des prolégomènes.

Pline, *Hist. nat.*, XXIV, 28; XXV, 49. — Galien, *De Compos. medicam. sec. locos*, V, 5; VII, 2; VIII, 40; X, 2; vol. XII, p. 890; vol. XIII, pp. 40, 220, 350; *De Compos. Medicam. sec. Gen.*, I, 19; V, 10; VI, 12, 17; VII, 8, 10, 16; vol. XIII, pp. 435, 821, 915, 940, 988, 996, 1047; *De Antid.*, I, 15; II, 2, 15; vol. XIV, pp. 90, 115. — C.-G. Kühn, *Additum ad Elench. Medicor. vet. a J.-A. Fabricio* (in *Bibl. Græc.*) exhibit., V. — Choulant, *Handb. der Bücherkunde für die Aeltere Medicin*.

DAMOCRITE ou **DÉMOCRITE** (*Δαμόκριτος*, *Δημόκριτος*), statuaire grec, né à Sicyone, vivait vers la centième olymp. (380). Il fut le disciple de Pison, qui avait appris son art d'Amphion, élève de Ptoliclus, lequel était lui-même un élève de l'Athénien Critias. On voyait de cet artiste à Olympie une statue d'Hippus ou Hippon d'Élée qui remporta le prix du pugilat parmi les enfants. Pline cite un Démocrite (probablement le même) qui avait fait des statues de philosophes.

D'après Athénée, Damocrite était le nom de l'artiste qui avait ciselé les coupes d'argent appelées *rhodiennes*.

Pausanias, VI, 3. — Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 8. — Athénée, XI.

* **DAMOCRITE**, historien grec, d'une époque incertaine. D'après Suidas, il écrivit un traité en deux livres *Sur la Tactique* et un ouvrage *Sur les Juifs*. On y trouvait entre autres choses que les Juifs adoraient une tête d'âne, et sacrifiaient à leur dieu tous les sept ans un étranger tombé entre leurs mains. Eudocia attribue à Damocrite un ouvrage intitulé : *Αἰθιοπικὴ Ἱστορία* (Histoire de l'Éthiopie) de la mot *Δαμόκριτος*. — Eudocia, *Ἰωνία*. — C. Muller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. IV, p. 377.

* **DAMOCRITE** (*Δαμόκριτος*), général grec de Calydon, dans l'Étolie, vivait vers 200 avant J.-C. Nommé stratège des Étoliens en 200, il s'opposa au parti qui voulait faire la paix avec les Romains. L'année d'après il fut un des ambassadeurs grecs envoyés à Rome. En 193, il se

rendit de la part de ses compatriotes près de Nabis, tyran de Sparte, et le pressa de déclarer la guerre aux Romains. L'année suivante, lorsque T. Quinctius Flaminius vint lui-même en Étolie faire une dernière tentative de conciliation, Damocrite ne se contenta pas de s'y opposer avec la majorité de ses concitoyens, il alla jusqu'à insulter l'ambassadeur, en lui disant que les Étoliens iraient bientôt vider leurs différends avec les Romains sur les bords du Tibre. Mais l'événement ne répondit point à une pareille espérance. En 191, les Étoliens furent défaits à Héralcée près du mont Céta, et Damocrite tomba entre les mains des Romains. Lui et les autres chefs étoliens furent conduits prisonniers à Rome par deux cohortes, et enfermés dans les Latomies. Peu avant le jour du triomphe où il devait servir de trophée aux vainqueurs, Damocrite se sauva de prison; mais voyant qu'il ne pouvait échapper aux gardes qui le poursuivaient, il se jeta sur son épée et se tua.

Polybe parle d'un Achéen du même nom, ami de Diaus, et complice comme lui des actes qui amenèrent une rupture avec les Romains et par suite la ruine de Corinthe.

Tite-Live, XXXI, 32; XXXV, 12, 33; XXXVI, 24; XXXVII, 3, 46. — Polybe, XVII, 10; XXII, 14; XL, 4. — Appien, *De Reb. Syr.*, 21. — Brandstätter, *Die Gesch. des Aetol. Bundes*.

* **DAMOCRITE**. Voyez DIEUS.

* **DAMODARA-MISRA**, écrivain indien, est l'auteur ou plutôt le compilateur du drame intitulé *Hanoûmán-Nátaka*. Il vivait du temps du roi Bhodja, dans le dixième ou onzième siècle. Le drame de *Hanoûmán* a été publié et traduit en anglais par le *mahá-rádja Cáli-Crichna Bahádur*; Calcutta, 1840.

A. LANGLOIS.

H. Wilson, *Théâtre indien*.

* **DAMOGÉRON** (Δαμογέρων), écrivain grec sur l'agriculture, d'une époque incertaine. On ne connaît rien de lui. Il reste de lui quinze fragments dans les *Geoponica*.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* **DAMOISEAU** (*Marie-Charles-Théodore*, baron DE), astronome français, né à Besançon, le 9 avril 1768, mort à Paris, le 6 avril 1846. Issu d'une ancienne famille, son père, qui était officier général, le destina à l'état militaire. Le jeune Damoiseau, qui avait fait d'excellentes études en mathématiques, était entré dans le régiment d'artillerie de La Fère, lorsque éclata la révolution. Il émigra, et servit dans l'armée de Condé. En 1795 il prit du service en Sardaigne, et resta en Piémont jusqu'à l'invasion des Français. Il passa alors en Portugal, où il fut employé comme major dans l'artillerie de marine. Il fut adjoint à l'observatoire de Lisbonne, devint membre de la Société Maritime et associé de l'Académie des Sciences de Lisbonne. Entre autres travaux scientifiques qu'il fit dans ce pays, il calcula et rédigea, sur la demande du gouvernement, les *Éphémérides nautiques*. Enfin, en

1807, après la capitulation de Cintra, il se décida à revenir en France avec l'armée du général Junot. Rentré dans l'artillerie française, il fut envoyé à l'armée d'Espagne, ensuite aux sous-directions d'artillerie de Bastia et d'Antibes, et enfin appelé au comité d'artillerie, à Paris. En 1817, il prit sa retraite comme lieutenant-colonel; bientôt il fut nommé membre de l'Académie des Sciences, section d'astronomie, directeur de l'Observatoire, de l'École militaire et membre du Bureau des Longitudes. Ses principaux écrits sont : des *Mémoires sur le retour de la comète de 1759*, qui furent couronnés par l'Académie de Turin; — *Théorie et tables de la Lune, d'après le seul principe de l'attraction, en suivant la division de la circonférence en 360 degrés*; publiée par le Bureau des Longitudes, 1824, in-4°, et 1828, in-fol.; — *Mémoire sur la théorie de la Lune* (286 pages), dans le tome I^{er} des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Sciences; 1827; — *Tables écliptiques des satellites de Jupiter, d'après la théorie de leurs attractions mutuelles et les constantes déduites des observations publiées par le Bureau des Longitudes*; 1836, in-4°; — *Mémoire sur la comète périodique de six ans trois quarts* (dans le tome VIII des Mémoires de l'Académie des Sciences). Enfin, il a fait un travail considérable, dont il n'a paru que des fragments sur les petites planètes, et il a coopéré à la rédaction de l'Annuaire du Bureau des Longitudes.

GUYOT DE FÈRE.

Rabbe, *Biographie univ. portat. des Contemporains*. — *Dictionnaire de la Conversation*, nouv. édit. — Bourquelot et Louandre, *La Littérature contemporaine*.

DAMON, philosophe pythagoricien, connu par un trait d'amitié célèbre dans l'antiquité, vivait vers 400 avant J.-C. Son ami Pythias ou Phinthias, qui était membre de la même secte, condamné à mort par Denys le tyran, demanda quelques jours de liberté pour aller mettre ordre à ses affaires. Il promit de trouver un ami qui répondrait pour lui. En effet, à la grande surprise de Denys, Damon s'offrit sans hésiter pour être mis à mort au lieu de son ami, si celui-ci n'était pas revenu au jour dit. Pythias arriva au moment fixé. Denys, touché de tant de dévouement, fit grâce au condamné, et demanda à être admis en tiers dans l'intimité des deux amis.

Diodore, X; *Fragm.*, 3. — Jamblique, *Vita Pyth.*, 33. — Cicéron, *De Off.*, III, 10; *Tuscul. Quæst.*, V, 22. — Val Max., IV, 7.

* **DAMON**, jeune homme de Chéronée, descendant du Devin Péripolitas, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Ayant été l'objet d'une insulte infâme de la part d'un officier romain qui hivernait à Chéronée, il s'associa avec quinze de ses camarades. Après une nuit passée dans un banquet, ils se barbouillèrent le visage de suie, et se rendant le matin sur la place où le capitaine romain faisait un sacrifice, ils se jetèrent sur lui, le tuèrent et s'enfuirent de la ville.

Les Chéronéens, craignant les suites de cet assassinat, condamnèrent leur compatriote à mort. Damon se mit alors à faire des courses dans le pays, le désolant par ses brigandages, et menaçant toujours la ville. Les habitants de Chéronée lui envoyèrent plusieurs députations, et le rappe- lèrent par un décret. A son retour, ils le nom- mèrent gymnasiarque, et un jour qu'il se faisait étuver dans le bain, ils le tuèrent. « Pendant longtemps, continue Plutarque, il parut dans ce lieu, à ce qu'assurent nos pères, des spectres effrayants, et l'on y entendit des gémissements lugubres; on mura donc les portes de l'étuve. Cependant, de nos jours encore, les voisins de ce lieu prétendent y voir toujours des spectres et entendre des voix lamentables. »

Plutarque, *Simon*, I.

DAMON (Δάμων), célèbre musicien et sophiste athénien, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Élève de Lamprus et d'Agathocle, il fut le maître de Périclès, et vécut avec son élève dans la plus grande intimité. Socrate, qui faisait beaucoup de cas de lui, profita, dit-on, de ses leçons. Damon en effet n'était pas un philosophe vul- gaire. Platon, dans sa *République*, vante parti- culièrement sa finesse et sa pénétration. Il avait cultivé ses talents par ses rapports constants avec les hommes les plus distingués de son temps, tels que Prodicus et autres. Il eut sur la poli- tique une assez grande influence, et fut banni dans sa vieillesse. Damon maintenait que la simplici- té était la première condition de la musique, et que cet art est intimement lié avec la morale et avec le développement de la nature humaine.

Platon, *Laches*, *Alcibiades*, *De Republica*, III, IV. — Plutarque, *Aristides*, 1; *Pericles*, 4. — Diogène Laërce, II, 19. — Cicéron, *De Oral.*, II, 33. — *Prosopographia Platonica*.

* **DAMON**, de Cyrène, historien grec, d'une époque incertaine. Il avait écrit sur les philoso- phes (Περὶ τῶν Φιλοσόφων).

Diogène Laërce, I, 40.

* **DAMON**, de Byzance, historien grec, d'une époque incertaine. Il avait écrit sur sa ville na- tale un ouvrage dont Élien et Athénée citent un fragment. Pline parle d'un Damon qui semble avoir écrit sur l'Éthiopie.

Élien, *Var. hist.*, III, 14. — Athénée, X. — Pline, *Hist. nat.*, VII, 2.

* **DAMOPHILE** (Δαμόφιλος), philosophe et sophiste grec, vivait vers la fin du deuxième siècle de l'ère chrétienne. Il fut en faveur auprès de Julien, consul sous Marc-Aurèle. Ses ou- vrages étaient très-nombreux. Les suivants se trouvaient encore dans les bibliothèques du temps de Suidas; savoir : *Φιλόθελος*; la première partie de cet ouvrage traitait des livres qui avaient du prix (περὶ ἀξιοκλήτων βιβλίων), et était adres- sée à Lollius Maximus; — *Sur les Vies des An- ciens* (Περὶ Βίων Ἀρχαίων), et beaucoup d'autres.

Suidas, au mot *Δαμόφιλος*. — Vossius, *Hist. Græc.*

DAMOPHILE ou **DÉMOPHILE**, peintre et sculpteur grec, d'une époque incertaine. Lui et Gorgasus ornèrent de peintures et de sculptures

le temple de Cérès dans le Grand Cirque (*Circus Maximus*). A ces œuvres d'art était attachée une inscription grecque, indiquant que celles de droite étaient de Damophile, et celles de gauche de Gor- gasus. Ce temple était celui de Cérès, de Libè et de Libera. Voué par le dictateur A. Posthumi- us, pendant la bataille contre les Latins, en 496, il fut dédié par Sp. Cassius Viscellinus, en 493.

Pline, XXXV, 12. — Denys d'Halicarnassé, VI, 17, 94. — Tacite, *Annales*, II, 49.

DAMOPHON (Δαμοφῶν), sculpteur messé- nien, d'une époque incertaine. C'est le seul artiste messénien qui soit connu. Heyne et Winckel- mann le placent un peu plus tard que Phidias; Quatremère de Quincy le fait vivre de 340 à 300 avant J.-C. De ce fait que Damophon avait orné de ses chefs-d'œuvre Messène et Mégalopolis, Sillig a conclu que cet artiste vivait à l'époque de la restauration de Messène et de la construction de Mégalopolis, de 372 à 370. Pausanias cite comme ouvrages de Damophon : à Ægium en Achaïe, une statue de Lucine, en bois, excepté la face, les mains et les doigts de pied, qui étaient de marbre pentélique; des statues d'Hy- gia et d'Asclepius, dans le trésor du temple d'Ili- thye et d'Asclepius; à Messène, une statue de la mère des dieux, en marbre de Paros, une d'Ar- temis Laphria et plusieurs statues de marbre dans le temple d'Asclepius; à Mégalopolis, des statues de bois d'Hermès et d'Aphrodite, avec des figures, des mains et des doigts de pied en marbre, et un grand groupe monolithe de Des- pœna (Corà, Proserpine), et de Déméter (Cé- rès), placée sur un trône. Il répara aussi le chef- d'œuvre de Phidias, la colossale statue de *Ju- piter Olympien*, dont les plaques d'argent avaient été enlevées.

Pausanias, IV, 31; VIII, 31. — Sillig, *Catal. Art.*, au mot *Damophon*. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* **DAMOPHYLE** (Δαμοφύλη), poétesse lyrique, de Pamphylie, vivait vers 600 avant J.-C. Élève et compagne de Sapho, elle enseigna comme celle-ci la poésie à de jeunes filles. Elle composa des poèmes érotiques et des hymnes. Celles qu'on chantait à Artémis (Diane) dans la ville de Perga avaient été composées par elle dans la manière des Éoliens et des Pamphiliens.

Philostrate, *Vita Apollonii*, I, 30.

* **DAMOREAU** (M^{me} *Laure-Cinthie* MONTA- LANT), célèbre cantatrice française, née à Paris, le 6 février 1801, fut admise à l'âge de sept ans au Conservatoire de Musique, où elle se fit bientôt remarquer par ses heureuses dispositions. Après avoir traversé les classes de solfège, de piano, d'harmonie et d'accompagnement, elle entra dans la classe de chant, dirigée par Plantade. Ce professeur donnait des leçons de chant à la reine Hortense; il lui présenta sa jeune élève, qui dès ses débuts dans la carrière artistique se trouva ainsi placée sous cet illustre patronage.

Les événements de 1814 ayant fait fermer le Conservatoire, M^{me} Montalant continua seule ses

études; sa voix acquérait chaque jour plus de pureté et de développement; excellente musicienne et douée du sentiment du beau, elle se formait à l'école des virtuoses qui venaient se faire entendre à Paris, particulièrement sur le Théâtre-Italien de cette ville. En 1819, lorsque après la mauvaise administration de M^{me} Catalani et de son mari, M. Valabrègue, l'Opéra-Buffer fut rouvert, M^{lle} Montalant, qui pour italianiser son nom de Cinthie en avait changé l'orthographe et s'appelaît M^{lle} Cinti, fut engagée sur cette scène. Pendant longtemps encore elle s'y tint sur le second plan. Le premier rôle de quelque importance qu'elle chanta fut celui du page dans les *Nozze di Figaro*; mais bien qu'on remarquât la pureté de sa voix et la facilité de sa vocalisation, l'heure n'était point encore sonnée où le public dilettante devait lui rendre justice. M^{lle} Cinti préparait dans le silence par de sérieuses études le brillant avenir dont elle avait le pressentiment; son talent n'était alors apprécié que dans les salons, où les grâces de sa personne et la distinction de ses manières la faisaient rechercher. Vers l'année 1821, elle s'essaya dans les premiers rôles; mais, malgré les progrès qu'elle avait faits, elle ne produisit encore que peu d'effet. En 1822 elle accepta un engagement pour l'Opéra-Italien de Londres; malheureusement les Anglais, qui estiment par-dessus tout la puissance de la voix, ne comprirent pas bien tout le mérite de l'exquise méthode et du goût parfait de la charmante cantatrice française; néanmoins, l'accueillirent avec faveur, et M^{lle} Cinti revint à Paris plus sûre d'elle-même. A la représentation donnée en 1823 à l'Académie royale de Musique pour la retraite de Lays, elle parut dans *Le Rossignol*: c'était la première fois qu'elle chantait en français devant le public; son succès fut immense, et dès ce moment l'administration de l'Opéra, qui dirigeait en même temps le Théâtre-Italien, chercha à se l'attacher.

L'arrivée de Rossini à Paris fut pour M^{lle} Cinti un événement heureux; elle reçut des conseils de Bordogni; Rossini l'entendit, et l'opinion du maestro fit tout à coup tomber les préventions qui existaient contre un des plus beaux talents que la France ait produits. L'administration de l'Opéra avait conçu le projet de changer son répertoire et de faire représenter les ouvrages de Rossini; il lui fallait des chanteurs capables d'interpréter ses compositions: M^{lle} Cinti fut engagée; mais avant de se séparer du Théâtre-Italien, elle voulut se soumettre à une nouvelle épreuve sur la scène française; elle choisit le rôle d'Amazily, dans l'opéra de *Fernand Cortez* de Sponcini, et débuta le 24 février 1826 dans ce rôle délicieux, tout d'expression, en apparence contraire au genre qu'elle avait suivi jusque alors. Son triomphe fut complet, et de cette époque date la renommée de la célèbre cantatrice. Le succès ne l'éblouit pas; elle se disait à elle-même que la plus grande difficulté n'est pas d'acquérir

une certaine réputation, mais bien de la conserver, et que pour un artiste ne pas avancer c'est reculer. Elle redoubla donc d'efforts, et bientôt les premiers rôles, écrits pour elle dans *Le Siège de Corinthe* et dans *Moïse*, mirent le comble à sa réputation. En 1827, à la suite de difficultés survenues entre elle et l'administration de l'Opéra, M^{lle} Cinti quitta Paris, et se rendit à Bruxelles, où son talent excita la plus vive admiration. Ce fut pendant ce voyage à Bruxelles qu'elle épousa Damoreau, acteur au théâtre de cette ville, qui avait précédemment débuté à l'Opéra, puis au théâtre Feydeau. M^{me} Damoreau ne tarda pas à revenir à Paris reprendre sa place à l'Académie royale de Musique. De nouveaux succès l'y attendaient; on se rappelle ceux qu'elle obtint dans les opéras du *Comte Ory*; de *La Muette de Portici*, de *Robert le Diable* et du *Serment*. Une dernière épreuve manquait à sa gloire; l'occasion se présenta en 1829: à cette époque, elle se trouva réunie à M^{me} Sontag et à M^{me} Malibran dans le premier acte du *Matrimonio segreto*, et dans cette lutte redoutable M^{me} Damoreau ne se montra pas inférieure à ses deux célèbres rivales.

Après dix années de succès à l'Opéra, M^{me} Damoreau quitta ce théâtre pour l'Opéra-Comique, où son talent brilla d'un nouvel éclat dans *Actéon*, dans *L'Ambassadrice* et surtout dans *Le Domino noir*; les derniers échos de sa ravissante voix furent pour la musique si fraîche et si spirituelle de *La Rose de Péronne*, de M. Adam; enfin, en 1844 elle se retira du théâtre. Depuis lors elle a parcouru la province et l'étranger accompagnée du violoniste Artaud. M^{me} Damoreau est aujourd'hui professeur d'une des classes de chant du Conservatoire, et transmet à ses élèves, avec un dévouement digne de son caractère, les traditions d'un art dans lequel elle a laissés les plus délicieux souvenirs. Elle est auteur d'un *Album de Romances*, qui contient de charmants morceaux, et de quelques autres pièces détachées; elle a publié aussi à l'usage de ses élèves une *Méthode de Chant*, qui en 1849 a été adoptée par le Conservatoire. Comme introduction à cette méthode, M^{me} Damoreau a esquissé elle-même une partie de sa vie artistique; et l'on peut voir, par les conseils pleins de modestie qu'elle donne à ses élèves, avec quel sentiment elle sait comprendre l'art auquel elle a voué son existence.

DIEUDONNÉ DENNE-BARON.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — *Dictionnaire de la Conversation*, 2^e édition; Paris, 1854 — *Méthode de Chant* de M^{me} Cinti-Damoreau, voir l'introduction.

* DAMOSTRATUS (Δαμόστρατος), poète grec, vivait dans le premier siècle après J.-C. Il avait composé un poème *Sur la Pêche* (Ἀλιευτικά), qui est souvent cité par les anciens écrivains. On trouve dans l'*Anthologie* une épigramme avec ce titre: Δαμοστράτου Ἀνάθημα τῆς Νύμφαις (Of-

frande de Damostrate aux Nymphes) ; mais on ignore si ce Damostrate est l'auteur de l'épigramme ou la personne qui a fait l'offrande aux nymphes. Reiske, adoptant la première opinion, a cru que ce Damostrate était le même que l'auteur du poème *Sur la pêche*.

Jacobs, *Anth. Græca*, XIII. — Fabricius, *Bibl. Græca*.

* **DAMOSTRATE**. Voy. DÉMOSTRATE.

* **DAMOTÉLÈS** (Δαμοτέλης), homme d'État étolien, vivait vers 200 avant J.-C. Il fut un des ambassadeurs que ses compatriotes, par les conseils des Athéniens, envoyèrent à Rome en 190 pour négocier la paix avec le sénat. Il revint dans sa patrie l'année suivante, sans avoir pu s'acquitter de sa mission. Les Étoliens, informés que le consul M. Fulvius venait de quitter l'Italie pour marcher contre eux, envoyèrent de nouveau Damotélès à Rome. Celui-ci, apprenant à son arrivée à Leucade, que M. Fulvius était déjà en Épire, et assiégeait Ambracie, regarda son ambassade comme inutile, et revint en Étolie. Nous le voyons encore figurer parmi les envoyés qui allèrent trouver Fulvius devant Ambracie et conclurent avec ce consul un traité qui fut ratifié par le sénat.

Polybe, XXI, 3; XXII, 8, 9, 12, 13. — Tite-Live, XXXVIII, 8.

* **DAMOUR** (*Charles*), peintre et graveur français, né à Paris, le 5 octobre 1813. Sorti de l'atelier de M. Ingres, et voulant se fortifier par l'étude des maîtres, il quitta Paris, et parcourut (1836-1837) l'Italie et la Sicile. De retour en France, et après avoir exécuté plusieurs portraits et paysages, il se consacra (1846) à la gravure à l'eau-forte, et ses travaux incessants l'amènèrent enfin à apporter dans la gravure connue dans les arts sous le nom de *gravure au vernis mou*, des améliorations telles que ce genre de gravure, dont on ne se servait que pour exécuter des croquis, peut aujourd'hui supporter beaucoup plus de fini. Cet artiste a obtenu à la suite du salon de 1852 une médaille d'or de troisième classe. Parmi ses nombreux travaux en gravure on remarque : (Salon de 1849) *Le Repos au Bois* ; — (1851) *Souvenirs de Voyages en Orient*, suite de cinq planches, d'après de Chacaton ; — (1852) *Les Rives du Tibre près de Rome* ; — *Vue prise dans la villa Borghèse* ; — *Danse dans la cour d'une maison à Grenade*. Ces trois sujets sont gravés d'après de Chacaton ; — (1853) *Vue d'Auvergne*, d'après Marilhat ; — *L'Avenue des Charmes*, d'après le tableau de l'auteur ; — *La Lisière d'une Forêt*, d'après M. Troyon. Parmi les autres productions qui n'ont point été exposées, on remarque : *La Prière du Religieux*, gravure à la pointe ; — une suite de dix sujets à la pointe et au vernis mou ; — *Souvenirs de Voyages en Espagne*, d'après de Chacaton ; — deux facsimilés, l'un d'après le dessin de Pérugin représentant *Deux Religieux*, à la pointe et à l'aqua-tinta, l'autre d'après le dessin de Raphaël, représentant *Melpomène* ; — *Deux Enfants*, d'après Boucher ; — une suite de neuf planches, contenant les *Œuvres iné-*

dites de Bonington ; — *Une Solitude en Égypte*, d'après Marilhat ; — *Tête de jeune Fille*, facsimilé d'après un dessin aux trois crayons de Watteau ; — *Les Trois Ages*, d'après de Chacaton ; — suite d'eaux-fortes : quatre planches de cet ouvrage, aujourd'hui en cours de publication, ont paru : elles représentent *Bourbonnais*, d'après de Chacaton ; *Auvergne*, d'après Marilhat ; *La Pièce d'Eau*, et *L'Avenue des Charmes*. Ces deux dernières planches sont gravées d'après les tableaux de l'auteur.

A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux. — Documents particuliers.

* **DAMOURETTE** (*Louis*), homme politique français, né en 1753, et mort en 1820, à Challerange (Ardennes). Il était président de son département lorsqu'il fut envoyé à l'Assemblée législative (1791), où il se distingua comme membre des comités d'agriculture et de l'examen des comptes. Ses rapports et ses discours attestent qu'il partageait avec la majorité de l'assemblée et de la nation la haine de l'étranger, l'amour pour l'ordre politique que la Constituante avait établi, et qu'il savait admettre les nécessités qu'une situation sans exemple pouvait imposer. Il ne fut sauvé de l'échafaud sous la Terreur que par la journée du 9 thermidor. Sous la Restauration il devint membre du conseil général des Ardennes, et garda toute sa vie les relations les plus amicales avec le marquis de Thierry, dont il avait été amodiateur pour la seigneurie de Challerange avant la révolution. On a de Damourette : *Rapport sur une note du ministre de la guerre concernant les services que le pays pourrait tirer de l'agriculture pour sa défense* (février 1792) ; — *Projet de décret sur les caisses patriotiques et les billets de confiance et de secours*, etc. (1).

L. D.

Documents communiqués.

DAMOURS (*Louis*), juriconsulte français, né à Lude, vers 1720, mort à Paris, le 16 novembre 1788. Il fréquenta le barreau, et s'y fit une clientèle : ce qui ne l'empêcha pas de cultiver les lettres, qui étaient sa plus vive passion. On lui doit : *Lettres de Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné* ; Amsterdam, 1751, 1757, 1767, 1775, in-12 ; — *Exposition abrégée des Loix, avec des observations sur les usages des provinces de Bresse et autres* ; Paris, 1751, in-8° ; — *Conférence de l'ordonnance concernant les donations avec le droit romain, les anciennes ordonnances*, etc. ; Paris, 1753, in-8° ; — *Mémoire et consultation pour les états de Pro-*

(1) Une erreur de nom a valu à Damourette, dans la *Biographie nouvelle des Contemporains*, la mention la plus injurieuse. Lamourette, évêque de Lyon, dans un discours empreint de toute l'exagération du temps et où Marie-Antoinette est qualifiée « de femme atroce et sanguinaire, de femme-bourreau », avait proposé d'empêcher toute communication entre les membres de la famille royale (31 août 1792). Attribuée à M. Damourette par le *Moniteur*, cette proposition fut rendue à son auteur par une note insérée dans le même journal, le 6 septembre suivant.

vence, contre les états du Languedoc; Paris, 1764, in-4°; — *Mémoire pour l'entière abolition de la servitude en France*; Paris, 1765, in-4°; — *Lettres de Milady... sur l'influence que les femmes pourraient avoir dans l'éducation des hommes*; Paris, 1784 et 1788, 2 vol. in-12.

B. H.

Desportes, *Bibliographie du Maine*. — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. IV.

* **DAMOXÈNE**, auteur comique grec contemporain d'Épicure. Il avait composé de nombreuses pièces. On connaît par Athénée le titre de deux de ses comédies, savoir : *Σύντροφοί* et *Ἐαυτὸν πενήθων*. Il nous reste de la première de ces pièces un long fragment, conservé par Athénée et inséré par Grotius dans ses *Fragmenta ex Tragædiis et Comædiis Græcis*; Paris, 1626, in-4°.

Athénée, I, III, XI. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. I, p. 755; t. IV out. II, p. 435, édition de Harles. — Meineke, *Hist. Com. Gr.*; *Fragmenta Comic. Græc.*, éd. Bothe et Lübnér, dans la *Bibl. græcque* de M. A. Didot.

* **DAMPE** (*Jacob-Jacobsen*), philosophe danois, né à Copenhague, le 10 janvier 1790, mort en 1850. Nommé en 1811 professeur au collège de la ville de Slagelse, il obtint en 1812 le doctorat en philosophie, et quitta en 1816 sa place, pour ouvrir un établissement d'enseignement à Copenhague. Partisan des doctrines libérales, il fut accusé d'offenses contre le roi et la religion, et condamné à la détention perpétuelle, en 1821; mis en liberté en 1841, par le roi Christian VIII, qui venait de monter sur le trône, il passa le reste de sa vie à l'île de Bornholm, près de la forteresse de Christiansée, où il avait été prisonnier. Sans compter un grand nombre de brochures et d'articles dans les journaux contenant la polémique religieuse et philosophique, on a de lui : *Oplo i sning af Problemerne dansk Retskrivning* (Solution des problèmes de l'orthographe danoise); Copenh., 1811; — *Conspectus et æstimatio ethicæ Corani* (Dissert. pour le doctorat); Copenh., 1812; — *Forsvarstale for Philosophien* (Défense de la Philosophie, contre le théologien Grundvig); Copenh., 1817; — *Om Frihedens Overenstemmelse und Christendommens Aand* (Sur l'harmonie de la liberté avec l'esprit du christianisme); Copenh., 1819 (supprimé); — *Prosa* (Mélanges littéraires); Copenh., 1820; — *Poetisk og prosaiske skrifter* (Écrits en poésie et en prose); Copenh., 1842. P.-L. MÖLLER.

Erslaw, *Forfatterlexicon*; — le journal *Kjöbenhavnsposten* (Poste de Copenhague) de 1841.

DAMPIER (*William*), navigateur anglais, né à East-Coker (Somersetshire), en 1652, mort vers 1710. Fils de simples cultivateurs, et orphelin de bonne heure, il ne reçut que les premiers éléments d'une bonne éducation. Il se montrait d'ailleurs écolier peu studieux : aussi son tuteur le laissant s'engager comme mousse à bord d'un navire de Weymouth, sur lequel il fit un voyage à Bayonne, puis un autre à Terre-Neuve. Les souffrances qu'il éprouva dans cette dernière campagne re-

froidirent son goût pour la marine : il quitta quelque temps cette profession ; mais un nouveau voyage de long cours, qu'il fit en 1673, dans les Indes orientales lui rendit son penchant pour les aventures. Il prit alors du service dans la marine militaire anglaise, assista à deux combats contre les Hollandais, fut blessé, et vint se faire guérir à Greenwich. A peine rétabli, il partit pour la Jamaïque en qualité de *commandeur* ou surveillant d'une plantation. Une vie monotone et paisible était trop opposée à la vivacité de son caractère pour qu'il la continuât longtemps. Six mois après, en 1675, il quitta sa place, et s'embarqua à Kingston pour la baie de Campêche. Il y demeura trois années comme ouvrier avec les coupeurs de bois de teinture, et revint à Londres en 1678. Il commença dès cette époque le journal de sa vie. C'est à ce document authentique que sont empruntés les faits relatés dans cette notice.

Dampier resta peu en Europe : il retournait à Campêche lorsque, ayant rencontré à la Jamaïque un parti de *frères de la Côte*, ou slibustiers, il s'engagea dans les rangs de ces hardis aventuriers. Harris, Sawkins et Shays les commandaient alors. En avril 1680 Dampier fit sous les ordres d'ces chefs une expédition dans l'isthme de Darien. Après douze jours d'une marche aussi pénible que dangereuse, les slibustiers arrivèrent à Santa-Maria; mais ils n'y firent qu'un mince butin : ils brûlèrent le fort et la ville, et redescendirent le Rio-Grande, dans l'audacieuse intention de tenter un coup de main sur Panama. Des murailles bien garnies et une nombreuse garnison les forcèrent de renoncer à leur projet ; mais quoiqu'ils ne fussent que trois cent soixante-et-un hommes, ils résolurent de s'emparer de huit navires espagnols armés et équipés qui étaient au mouillage sur l'île de Perico, à deux lieues de Panama. Ils se jetèrent dans quelques mauvais canots échoués sur le rivage, et sans artillerie, presque sans armes à feu, ils abordèrent résolument les vaisseaux espagnols, dont ils s'emparèrent, après un combat de plusieurs heures. Les pertes énormes que les slibustiers firent dans cette terrible lutte les empêchèrent de mettre à profit leur victoire. La discorde se mit dans leurs rangs : ils se séparèrent. Dampier fut de ceux qui sous la conduite de Shays se retirèrent à l'île Juan-Fernandez. Au milieu de juin suivant ils remirent en mer, attaquèrent Arica, port situé à l'extrémité septentrionale du Pérou. Les slibustiers réussirent à pénétrer dans la ville ; mais les Espagnols ayant reçu de nombreux renforts, les assaillants furent cernés, et ne purent faire retraite qu'en se frayant une route sanglante à travers leurs ennemis. Affaiblis par cet échec, les slibustiers vinrent se ravitailler dans le golfe de Nicoya. Il y eut là une nouvelle scission : Dampier et quarante-six autres se séparèrent de la troupe, et traversèrent l'isthme sous la direction de John Cook. Parvenus, après des fatigues inouïes, sur les côtes de la mer des Antilles, ils s'emparèrent d'un navire espagnol,

qu'ils nommèrent *La Revanche*, et sur lequel ils firent la course dans le golfe du Mexique. En 1682 ils séjournèrent quelque temps en Virginie pour y faire des recrues; ils y engagèrent Cowley, comme pilote. Le 23 août 1683 ils mirent à la voile d'Achamapak, et se dirigèrent vers la côte d'Afrique. Ils débarquèrent en septembre aux îles du cap Vert, puis à Sierra-Leone, où ils capturèrent un vaisseau espagnol de quarante canons. John Cook et Dampier se décidèrent à tenter la fortune sur le grand Océan; à cet effet, ils gouvernèrent sur le détroit de Lemaire. Une violente tempête les repoussa jusqu'au delà du 63° degré. Après trois semaines de dangers continuels, ils purent enfin remettre le cap au nord. Par le 40° degré, ils rencontrèrent un bâtiment pirate anglais commandé par Eaton; ils convinrent de voguer de conserve, relâchèrent à Juan-Fernandez, firent plusieurs prises sur les côtes d'Amérique, et vinrent se rafraîchir dans le groupe désert des Gallapagos. John Cook y mourut. Davis lui succéda, et crut devoir se séparer de Eaton. Dampier suivit Davis jusqu'en 1685, époque à laquelle il le quitta et se joignit à Swan, autre capitaine flibustier. Ici commence une nouvelle série d'aventures. Après avoir croisé inutilement sur les côtes de la Californie, les flibustiers se dirigèrent vers les Philippines, afin de donner la chasse aux caboteurs chinois. Après des souffrances de tous genres, ils atteignirent l'île de Juan (1), et débarquèrent le 21 mai 1686 à Mindanao, où Swan et une partie de l'équipage furent abandonnés à terre. Dampier prit le commandement des flibustiers restés à bord. Il reconnut Manille, aborda sur les côtes de Chine, et découvrit plusieurs îles inconnues aux Européens, entre autres les *Ba-Schi*. Il visita ensuite les Moluques, et mouilla à la Nouvelle-Hollande. Dégoûté depuis longtemps des habitudes insubordonnées et cruelles de ses compagnons, il les résolut, en mai 1688, de se séparer d'eux, et exécuta ce projet près des îles Nicobar. Il se jeta avec sept compagnons dans un canot, et abandonna le vaisseau, espérant gagner Achem. Dampier et un autre seulement recueillis à moitié morts, sur la côte de Sumatra. Quand il eut recouvré la santé, il parcourut, cherchant fortune, le sud de l'Asie. C'est ainsi qu'il vit Tonquin, Malacca, Madras, puis Bencoulen, où il entra, comme artilleur, au service de l'Angleterre. Cinq mois après, il déserta, et s'embarqua pour sa patrie, où il arriva le 16 septembre 1691.

Le récit des aventures presque incroyables de Dampier fit une profonde impression. Sir Charles Montagu, président de la Société royale de Londres, présenta le hardi marin au comte d'Oxford, lord de l'amirauté. Dampier fut chargé par le comte d'entreprendre un voyage de découvertes dans les parages qu'il avait déjà explorés.

(1) Ou San-Juan, la principale des îles Mariannes.

On lui donna le commandement du *Le Roe-Buc* bâtiment de douze canons, sur lequel il mit à voile des Dunes, le 6 janvier 1699. Son expédition n'eut peut-être pas tout le succès qu'on eût pu attendre d'un navigateur si expérimenté. Après s'être rafraîchi au Brésil, il atterrit à Nouvelle-Hollande, sur la côte stérile dite la Terre de Centracht ou d'Union. De là il gagna Timor, puis, se dirigeant à l'est, descendit le 1^{er} janvier 1700, sur la côte nord de la Nouvelle-Guinée ou Papouasie, découvrit les îles *Poudou-Saboude*, de *La Providence*, *Matthias* et *Oregeuse*, reconnut la côte orientale de la Nouvelle-Irlande; puis, franchissant le premier détroit de Gamen, qui a conservé le nom de Dampier et sépare la Nouvelle-Irlande de la Nouvelle-Guinée, il signala dans ce chenal les îles *Végnon*, celles du *Volcan*, de *La Couronne*, *G. Rook*, *Longue-Rich* et *Brûlante*. Gouverneur alors à l'ouest, il quitta ces parages à la hauteur des îles Missory; et gagnant Ceram (l'une des îles Moluques) par une route nouvelle; vint se ravitailler à Batavia. A son retour en Europe, le navire de Dampier, ayant fait eau coula en vue de l'île de l'Assomption. L'équipage gagna la terre au moyen des embarcations. Deux mois après un navire anglais rendit Dampier à sa patrie.

Dampier avait une grande énergie de caractère : son sang-froid, son courage ne lui faisaient jamais défaut dans les occasions périlleuses; mais ces qualités précieuses étaient gâtées par la trop grande familiarité de ses manières; il manquait de dignité, et ne savait ni se faire craindre ni se faire aimer; sa volonté était ferme, mais capricieuse. Ces contrastes le rendaient peu propre au commandement; aussi ne lui confia-t-on plus aucune expédition, et ce ne fut qu'avec le titre de pilote qu'il fit deux autres voyages, l'un en 1704 (1), l'autre de 1708-1711, sous Wood Rogers (*voyez* ce nom).

Là se termine la longue carrière maritime de Dampier, ou du moins depuis cette époque on ne sait plus rien de lui : l'année de sa mort est même inconnue.

Les relations des voyages de Dampier, écrites par lui-même ou sous ses ordres, contiennent des observations qui émanent d'un homme doué d'un coup d'œil sûr, d'une grande pénétration et d'un parfait jugement. Privé de moyens précis pour déterminer la position de terres et des îles dont il parle, Dampier en donnant la description des localités, a cependant réussi à préciser les lieux avec exactitude et brièveté. Les sciences lui ont aussi plus d'un

(1) Ce fut pendant ce voyage qu'Alexandre Selkirk Écossais, officier à bord d'un des deux vaisseaux formant l'expédition, fut abandonné sur une des îles Juan Fernandez. Ce marin, dont les aventures ont fourni Daniel de Foë l'idée de son *Robinson Crusoe*, resta quatre ans et quatre mois dans son île. Il en sortit seulement lorsque Dampier vint l'y reprendre, dans son second voyage.

obligation : assez bon naturaliste et observateur judicieux, il n'a rien négligé, suivant ses moyens, de ce qui intéressait l'histoire naturelle, la botanique et la géologie. Il a même rapporté un grand nombre de plantes restées jusque ici inconnues et déposées dans les herbiers du musée d'Oxford. On ne peut cependant nier que les récits de Dampier sont empreints d'une certaine sécheresse à côté d'une abondance de faits souvent inutiles.

R. Brown a donné le nom de *dampiera* à un genre de plantes de la famille des godeniacées : c'est une herbé vivace de l'Australie; elle est remarquable par ses corolles bilabées, bleues ou pourpres, à limbe velu en dehors.

Les ouvrages de Dampier ont pour titres : *A Vindication of Voyage to the South Sea, in the ship Saint-George*; 1707; — *New Voyage round the World, by captain William Dampier*; Londres, 1699, in-8°; trad. en français, Amsterdam, 1701, 5 vol. in-12; Rome, 1715, 1723, 1739, 5 vol. in-12. Les œuvres complètes de Dampier ont été publiées à Londres, 1697-1709, 3 vol. in-8°.

ALFRED DE LACAZE.

Aikln, *Gener. Biogr.* — *Penny-Cycl.* — Gorton, *Gener. Biogr.* — Rose, *New biographical Dictionary*.

DAMPIERRE (*Gui de*), comte de Flandre, né en 1225, mort à Pontoise, le 7 mars 1305. Il était fils de Guillaume de Dampierre et de Marguerite II, dite de Constantinople ou la Noire, comtesse de Flandre. Sa mère l'associa au gouvernement dès l'année 1251, et le 11 septembre 1279 lui fit prêter serment de fidélité par toutes les villes et la noblesse de Flandre. Il succéda donc sans obstacle à son père en 1280; déjà il était comte de Namur depuis 1263. L'une de ses premières opérations fut de créer des chevaliers; mais ayant admis à cet honneur des hommes de noblesse douteuse, il fut déferé au parlement, qui, par arrêt de l'an 1280, déclara qu'il *ne pouvoit neis ne devoit faire chevalier ung vilain sans l'autorité du roi de France*. En 1288, la noblesse de Zéelande, mécontente de Florent V, comte de Hollande, genre de Gui, appela ce dernier, qui, sans respecter les liens du sang, fit une descente dans l'île de Walcheren. Le duc de Brabant, Jean I^{er}, dit le Victorieux, se rendit médiateur, et ménagea une conférence entre les deux comtes. Gui eut la mauvaise foi d'y faire arrêter prisonnier Florent V. Jean I^{er} ne put obtenir la liberté du comte de Hollande qu'en se mettant à sa place, et ne fut relâché lui-même qu'après avoir payé une rançon exorbitante. En 1294, Gui fiança sa fille Philippe avec Édouard, prince de Galles, fils aîné d'Édouard aux Longues Jambes, roi d'Angleterre. Cette alliance déplut à Philippe le Bel, roi de France, qui attira Gui et sa femme Isabelle de Luxembourg à sa cour, et les retint prisonniers. Gui ne put obtenir sa liberté qu'en laissant sa fille en otage. De retour dans ses États, il réclama sa fille, et fit intervenir pour la ravoir le pape Bo-

niface VIII. Philippe le Bel, redoutant une alliance entre l'Angleterre et la Flandre, resta sourd aux prières et aux menaces du saint-père. Gui eut alors recours aux armes, et déclara la guerre à la France. En 1297, Philippe le Bel entra en Flandre à la tête de 60,000 hommes, prit un grand nombre de villes et consentit à une trêve de deux ans. En 1300, une nouvelle armée française, sous la conduite de Charles, comte de Valois, frère du roi, acheva la conquête de la Flandre et vint assiéger Gui dans la ville de Gand. Réduit à la dernière extrémité, Gui vint au commencement de mai 1300 trouver le comte de Valois à Roden en Brabant, et se remit à sa générosité. Charles de Valois lui déclara qu'il n'avait d'autre moyen d'obtenir sa grâce que d'aller à Paris, avec ses fils aînés, Robert et Guillaume, la demander au roi, promettant que s'il n'obtenait la paix dans l'espace d'un an, il aurait la liberté de revenir en Flandre. Gui alla donc à Paris, et, prosterné à genoux, demanda l'oubli du passé. Philippe le Bel fut inexorable, et reniant l'accord fait par son frère, il refit Gui prisonnier avec ses deux fils et quarante seigneurs qui l'avaient accompagné. Gui fut enfermé à Compiègne, Robert à Chinon et Guillaume en Auvergne. La Flandre fut réunie à la couronne de France sous le gouvernement de Raoul de Nesle, auquel fut substitué ensuite Jacques de Chastillon, oncle de la reine. En 1302 les Flamands se soulevèrent, à l'occasion des impôts et des confiscations injustes dont Châtillon les accablait. Le 11 juillet 1302, la sanglante bataille de Courtray rendit la Flandre à la liberté. Philippe le Bel voulut venger cette défaite, et rentra en Flandre avec 80,000 hommes; mais il n'eut aucun succès. Il relâcha alors Gui, à condition qu'il amènerait les Flamands à un accommodement; le comte n'ayant pu y réussir, reprit ses fers, et la guerre continua. En 1304 la flotte française, commandée par le Génois Rainier Grimaldi, défit celle des Flamands, et le 18 août de la même année Philippe le Bel gagna la bataille de Mons-en-Puelle. Les Flamands, loin d'être abattus, réunirent 60,000 hommes, et revinrent demander une nouvelle bataille ou une paix honorable. *N'aurons-nous jamais fini?* s'écria Philippe; *pleut-il donc des Flamands?* Et il convint d'une trêve, qui se changea au mois de juin 1305 en paix définitive. Sur ces entrefaites, Gui mourut à Pontoise, où il avait été transféré; il était âgé de quatre-vingts ans, et avait eu seize enfants de deux femmes. Le comte Gui ne put jamais se faire aimer des Flamands, qui méprisaient son avidité. Aucun prince n'accorda à ses sujets plus de privilèges et ne les fit mieux payer. Ce produit, joint à une grande économie, mit Gui à même de faire plus d'acquisitions à lui seul que n'en avaient fait tous ses prédécesseurs, et lui fournit les moyens d'enrichir sa nombreuse famille sans toucher aux revenus de l'État.

A. DE L.

Ant. Meyer, *Annales Rerum Flandricarum*, t. 88. — Lemire, *Historia Rerum Belgicarum*. — Sismond, *Histoire des Français*, VIII, 495. — Van Masselt, *Belgique*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 34 et suivantes.

* **DAMPIERRE** (*Hugues DE CHASTILLON*, comte DE), seigneur de Sompuis et de Rollaincourt, grand-maître des arbalétriers de France sous le roi Charles V, mort en 1390. Après avoir rendu de grands services, en 1359, sous Arnaud de Cervolle, capitaine du Berry et du Nivernais, Dampierre passa l'année suivante en Languedoc, sous le connétable de Fiennes. Nommé maître des arbalétriers en janvier 1362, il fut investi de cette charge à Vernon, le 14 octobre 1364, et désigné pour servir sous de Rayneval, qui commandait en Champagne, en Brie et à Orléans en qualité de lieutenant du roi. Fait prisonnier par les Anglais, en 1369, qui avaient à venger la défaite qu'il leur avait fait essuyer la même année à Abbeville, ils le retinrent pendant deux ans, et ne le rendirent à la liberté que moyennant une somme de 8,000 livres, que Charles V, roi de France, lui donna pour « payer ses despens, traitéz, convenances, et promesses qu'il avoit été obligé de faire pour sa délivrance ». De retour en France, il fut nommé capitaine général et souverain en Artois, Picardie et Boulonnais; mais bientôt destitué de sa charge (1379), il servit en Picardie, sous le sire de Coucy, se trouva (1381) au siège de Gand, et à la bataille de Rosbeck, l'année suivante. Rétabli dans sa charge, il l'exerça jusqu'en 1388, et mourut deux ans après.

A. S.... Y.

Piuard, *Chronol. milit.*, t. III, p. 471. — Anselme, *Grands-Officiers de la Couronne*, t. VIII, p. 46.

* **DAMPIERRE** (*Jacques DE CHASTILLON*, premier du nom, sire DE), amiral de France, né vers 1363, mort le 25 octobre 1415. Chevalier, conseiller et chambellan du roi, il rendit de grands services à Charles VI, et se distingua (1405) sous le connétable Valéran de Luxembourg, comte de Saint-Pol. Pourvu de la charge d'amiral le 23 avril 1408, par la faveur du duc de Bourgogne, à la place de Pierre de Bréban, il accompagna la même année ce prince lors de son expédition contre les Liégeois, et conclut en 1410 une trêve, à Boulogne, avec les députés du roi d'Angleterre. Les droits légitimes de Pierre de Bréban, injustement privé de sa charge d'amiral par la faction bourguignonne, ayant plus tard été reconnus par le parti d'Armagnac, qui était alors au pouvoir, Dampierre abandonna la cour, et resta dans son château de Rollaincourt jusqu'en 1415, époque où l'Angleterre déclara la guerre à la France. Oubliant aussitôt ses griefs contre le roi, qui l'avait sacrifié au parti d'Orléans, Dampierre leva des troupes pour défendre sa couronne, et alla se ranger sous la bannière royale à la funeste bataille d'Azincourt, où il trouva la mort, à l'âge d'environ cinquante-deux ans.

A. S.... Y.

Anselme, *Hist. général. et chron. des Amiraux de France*, t. VII, p. 816.

DAMPIERRE (*Jean*), juriconsulte et poète français, naquit à Blois, à la fin du quinzième siècle, et mourut à Orléans, en 1550. Après s'être rendu célèbre parmi les avocats du grand conseil, il entra dans l'ordre de Fontevrault, et devint directeur d'un couvent de religieuses à Orléans. Il s'acquit beaucoup de réputation par ses poésies latines, et vécut dans le commerce de Jean Dolet, Germain Audebert, Théodore de Bèze, Jules-César Scaliger et autres érudits de son temps. La correspondance avec Faucher, son ami, nous apprend qu'il avait composé un poème *Sur la Virginité*, et un autre ouvrage, en vers phaléuques, sur l'*Art de conduire ou diriger les religieuses*. Ces productions sont perdues, sauf celles qui ont été recueillies dans les *Deliciae Poetarum Gallorum*, t. I^{er}.

GUYOT DE FÈRE.

J. Bernier, *Vie de Dampierre*. — Scallger, *Correspondance*. — *Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I. — Desessarts, *Siècles littéraires*.

DAMPIERRE (*Auguste-Henri-Marie PICOT*, marquis DE), général français, né à Paris, en 1756, mort le 9 mai 1793. Il servit successivement dans les gardes françaises et dans les régiments de Chartres et des chasseurs de Normandie. Rempli d'admiration pour Frédéric le Grand, il cherchait à l'imiter jusque dans son costume. Il parut un jour à la cour avec une longue queue. Louis XVI, qui le vit, dit au maréchal de Biron : « Avez-vous vu ce fou, avec ses manières prussiennes ? » Dampierre sentit que ce mot, connu des ministres, nuirait à son avancement. Il possédait une fortune considérable; il se retira dans ses terres, où la révolution le trouva. Il ne tarda pas à déclarer hautement son adhésion aux principes nouveaux, réclama dans les journaux contre l'erreur qui avait fait inscrire son nom sur la liste des membres du club monarchique, et dès l'année 1790 il fut nommé président du département de l'Aube; mais il quitta bientôt ces fonctions paisibles, pour reprendre la carrière des armes. Après avoir été aide de camp de Rochambeau (7 décembre 1791), il entra en campagne, au mois d'avril 1792, comme colonel du 5^e régiment de dragons, et se trouva, le 28 avril, sous les ordres du général Biron, à la rencontre de Quiévrain, où des cris d'alarme occasionnèrent une déroute avant que l'un eût combattu. En s'efforçant de rallier les fuyards, Dampierre fut renversé et foulé aux pieds des chevaux. Envoyé ensuite avec son régiment et quatre mille hommes d'infanterie pour renforcer l'armée de Dumouriez, sur les bords de l'Aisne, il arriva au moment de la bataille de Valmy, et commanda une division dans cette journée mémorable. Cependant ce ne fut point cette bataille, mais la journée, non moins décisive, de Jemmapes, qui commença sa célébrité. Cette dernière victoire est due en partie à l'audace avec laquelle, marchant à la tête du seul régiment de Flandre et du premier bataillon des vo-

lontaires de Paris, il attaqua les six bataillons étrangers qui débordaient le corps du général Beurnonville et qui prétendaient le forcer à la retraite. L'heureux Dampierre culbute ces bataillons, enlève les deux redoutes qu'ils gardaient, en tourne les canons contre les Autrichiens, et rend ainsi à Beurnonville assez de liberté pour pouvoir prendre l'offensive. Peu de mois après, Dampierre commit une grande faute. Dumouriez n'ayant point jugé à propos de repousser l'ennemi jusqu'au delà du Rhin, Dampierre, qui commandait l'avant-garde, établit ses quartiers d'hiver auprès de la Roër, sur une ligne très-prolongée. Les premiers jours de février, Miranda ayant commencé le siège de Maëstricht, Dumouriez entra dans la Hollande avec l'élite de l'armée. Chargé de tenir en échec 50,000 Autrichiens avec 15,000 hommes seulement, Dampierre ne concentra point ce faible corps, ne lui désigna pas un centre de ralliement, et alla placer son quartier général loin des avant-postes, à Aix-la-Chapelle, où il apprit seulement après l'événement que sa ligne avait été attaquée et forcée. Plusieurs corps furent abandonnés à leurs propres ressources, et Dampierre se replia à la hâte sur Liège. Le prince de Cobourg fit lever le siège de Maëstricht, et l'armée rétrograda jusqu'à Louvain, où se rendit enfin Dumouriez. Le général en chef voulut alors reprendre l'offensive, et engagea près de Tirlemont une série d'escarmouches, dans lesquelles la valeur de Dampierre se fit encore remarquer et contribua à rendre au soldat assez de confiance pour qu'on pût risquer à Nerwinde un engagement général. L'issue n'en fut pas heureuse. Le général Dampierre y commandait le centre de l'armée; il sut conserver ses positions, et appuya vaillamment les efforts de l'aile droite; mais la retraite de l'aile gauche le laissant à découvert, il fut obligé de quitter le champ de bataille.

Dampierre était un général habile; mais quelquefois on pouvait lui reprocher un ardeur inconsidérée et peu d'exactitude dans l'exécution des ordres du général en chef. Dumouriez s'en plaignit vivement, et il en résulta une sorte de rupture. Aussi, lorsque Dumouriez entretint des intelligences avec l'ennemi, loin d'être averti de ses desseins, ainsi que quelques autres généraux, il fut chargé de commander, sur les derrières de l'armée, la place du Quesnoy. Dampierre montra après la défection du général beaucoup de zèle pour la république, et reçut en récompense de son dévouement le commandement en chef. Il n'avait que 30,000 hommes, découragés par les derniers événements, pour lutter contre des ennemis bien supérieurs en nombre. Il réussit cependant à s'emparer du camp de Famars; mais il éprouva ensuite des pertes assez considérables, en cherchant à dégager la place de Condé. Le 6 mai il hasarda une attaque générale. Deux ailes de son armée, trop faible, mais pleine d'ardeur, s'avancèrent, l'une du côté de Valenciennes, et l'autre

jusqu'à Quévrain, en renversant tout ce qui leur était opposé; mais le centre ne put soutenir le feu des batteries autrichiennes, et après des efforts opiniâtres Dampierre fut réduit à se retirer, pour n'être pas enveloppé. Le lendemain (8 mai 1793), il attaqua la réserve autrichienne, retranchée dans les bois de Vicogne. N'ayant obtenu durant tout le jour que des succès contestés, il se mit vers le soir à la tête d'une de ses colonnes, et eut la cuisse emportée par un boulet. Les Français, qui avaient déjà enlevé trois postes ennemis, s'arrêtèrent, et le désordre se mit dans leurs rangs; mais bientôt, ralliés, ils reprirent courage, et conservèrent dans leur retraite une attitude imposante. Dampierre mourut le lendemain. La Convention lui décerna les honneurs du Panthéon.

De Courcelles, *Dict. des Gén. français.* — *Vict. et Cong. des Fr.* — Thiers, *Hist. de la Rév. fr.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*

DAMPIERRE (*Antoine* ESMONIN DE), écrivain ascétique français, né à Beaune, en janvier 1743, mort le 11 septembre 1824. Il fut successivement conseiller et président à mortier au parlement de Bourgogne, président de chambre en la cour royale de Dijon (1811), et membre du conseil général de la Côte-d'Or (1817). Imbu de la lecture des livres de théologie, Dampierre se livrait souvent aux méditations scripturaires. On a de lui : *Vérités divines pour le cœur et l'esprit*; Lausanne, 1823, 2 vol. in-8°. L'auteur a pris pour épigraphe ce verset du psaume CXVI : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé; car de lui, par lui et pour lui sont toutes choses; à lui soit gloire éternellement! »; — *Historique de la révolution, tiré des Saintes Écritures*; Dijon, 1824, in-8°.

C.-N. Amanton, dans le *Journal de Dijon et de la Côte-d'Or*, du 15 septembre 1824. — Mahul, *Annuaire nécrologique*, 1824.

DAMPIERRE (DU VAL DE). *Voy.* DUVAL.

DAMPIERRE DE LA SALLE, auteur dramatique et administrateur français, né à Paris, en 1723, mort en 1793. Il occupa sous Louis XV un emploi de munitionnaire des guerres; mais il avait du goût pour les lettres, et les cultivait. Il a fait représenter plusieurs pièces, qui ont obtenu du succès. On a de lui : *Lettre à M. Gendard, sur celle qu'il a écrite à un académicien de Paris au sujet d'un nouveau damier*; Londres et Paris, 1758, in-12; — *Lettre d'un ancien Munitionnaire des vivres des troupes du roi*; La Haye, 1777, in-8°; — *Le Bienfait rendu, ou le négociant*, comédie en cinq actes et en vers : cette comédie doit être considérée plutôt comme un ouvrage de bonne morale que comme une pièce théâtrale; cependant elle obtint du succès en 1763, grâce au jeu de Préville; elle fut reprise en 1783 et en 1785. Elle a été imprimée plusieurs fois : Paris, 1763; Amsterdam, 1767, in-18, puis en 1784 et 1787; — *Le Théâtre d'un Amateur*; Paris, 1787, 2 vol. in-18; on trouve dans ces deux volumes : *Qui perd gagne* et *L'Ingrat sans*

le savoir, comédie en trois actes et en vers; — *Le Curieux*, en un acte et en vers; — *Le Bienfait rendu*, id.; — *Les Nouveaux Venus*, comédie en trois actes; — *Lé Faux Avare*, idem; — *Le Célibataire*, cinq actes, en vers; — *Le Complot avorté*, en trois actes; — *Le Famille de M. Giraud*, id.; — *Mémoires sur une question relative aux vivres des troupes de terre*; Paris, 1790, in-32.

A. JADIN.

Pallssot, *Mémoires*. — La Harpe, *Correspondance littéraire*.

DAMP MARTIN (*Pierre DE*), littérateur français, né en Languedoc, vivait en 1599. Il était attaché à la reine de Navarre, Jeanne d'Albret, qui l'employa en plusieurs occasions délicates et lui fit faire un voyage en Angleterre, dont il rapporta des particularités intéressantes. Il fut ensuite successivement procureur général du duc d'Alençon, depuis duc d'Anjou, frère de Henri III, conseiller du roi, et enfin, en 1585, gouverneur de Montpellier. Il devait publier ses Mémoires et une Histoire du Languedoc; mais ces écrits ne virent pas le jour. Dampmartin avait commencé la publication d'un ouvrage intitulé : *Vies de cinquante personnes illustres, avec l'entre-deux des temps*; mais sur dix volumes dont devait se composer l'ouvrage, il n'en parut qu'un seul; Paris, 1599, in-4°. Ce volume, dédié à Henri IV, contient les *Vies d'Auguste, de Tibère, de Vespasien, de Nerva et des Antonins*. Dans des chapitres intercalés, l'auteur fait le récit des événements qui se sont accomplis entre la vie de chacun de ces personnages; c'est ce qu'il appelle *l'entre-deux des temps*. On attribue à Dampmartin : *Le Bonheur de la Cour*, réimprimé sous le titre de : *La Fortune de la Cour, ou discours curieux entre les sieurs de Bussy d'Amboise et de La Neuville sur le bonheur et le malheur des favoris*; Paris, 1642 et 1644, in-8°; et avec les *Mémoires de la reine Marguerite*; Bruxelles, 1713, in-12. Ce livre, tiré des mémoires des principaux conseillers du duc d'Alençon, contient, outre des raisonnements politiques, plusieurs remarques historiques et diverses particularités curieuses de la cour de Henri III.

Grefeuille, *Histoire ecclésiastique de Montpellier*, liv. XII, p. 377. — Sorel, *Bibliothèque française*, p. 418. — Letong, *Bibliothèque historique de la France*, II, p. 19, 535.

DAMP MARTIN (*Anne-Henri, vicomte DE*), littérateur français, né à Uzès, le 30 juin 1755, mort à Paris, le 12 juillet 1825. Son père, qui était gouverneur d'Uzès, le destinait à la profession ecclésiastique et l'envoya faire ses études au séminaire à Paris; mais le jeune Dampmartin préféra la carrière des armes, et entra sous-lieutenant dans le régiment de Limousin, d'où il passa capitaine dans royal-cavalerie. Sans être imbu des idées philosophiques d'alors, il possédait assez de connaissances pour accueillir les réformes raisonnables indiquées par les progrès de la civilisation. En 1789 il rédigea les

Doléances, qui furent adressées à l'Assemblée nationale et au roi, au nom des officiers de la garnison de Strasbourg. Il consacrait ses loisirs à la littérature, et ses productions le firent accueillir par l'Académie de Nîmes, qui le reçut au nombre de ses membres. Bientôt ses habitudes et son état lui firent trouver de l'exagération dans les mesures prises par l'Assemblée constituante. En juillet 1791, il fut nommé lieutenant-colonel du régiment des dragons de Lorraine, et contribua sous les ordres du général Choisy, à disperser les bandes du féroce Jourdan Coupe-Tête, et à faire cesser les horribles excès qui ensanglantèrent Avignon pendant le mois d'août 1791. Après la journée du 20 juin 1792, il engagea ses dragons à protester par une adresse au roi contre les désordres de cette journée; l'attitude de ses soldats le força à se retirer. Il rejoignit à Trèves l'armée des princes français, et fit la campagne dans la compagnie à cheval des gentilshommes du Languedoc. Après le licenciement qui eut lieu à Arlon, il trouva d'abord un asile à Bruxelles; mais il fut bientôt obligé de s'éloigner à l'approche des armées françaises. Il se réfugia alors en Hollande, où, pour vivre indépendant, il composa des romans, donna des leçons de langues française et latine, et fit paraître un *Essai de Littérature à l'usage des Dames*; Amsterdam, 1795, 3 vol. in-8°. En 1795 il séjourna quelque temps à Hambourg, puis se rendit à Berlin, où il publia la *Gazette française* et le *Journal de Littérature*. Le 1^{er} avril 1797 le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, le chargea de l'éducation des fils de la comtesse de Lichtenau, sa maîtresse. Après le 18 brumaire, Dampmartin rentra en France. Il devint successivement le 10 février 1810 censeur impérial, le 20 avril suivant membre du conseil des prises, et le 6 janvier 1810 député du Gard au Corps législatif. En mars 1814, il adhéra à la déchéance de Napoléon et au rétablissement des Bourbons, fit partie de la première chambre sous le gouvernement royal, et y proposa de substituer le vote public au scrutin secret. Le 1^{er} octobre 1814 il demanda la prohibition absolue des fers étrangers; le 24 du même mois il fut réintégré dans sa place de censeur. Nommé vicomte le 26 novembre, il s'opposa le même jour aux conditions de naissance pour l'admission dans les écoles militaires. Dampmartin s'abstint pendant les cent jours. En août 1815 il remplaça Auger dans la commission de censure des journaux; le 20 avril 1816 il obtint la place de bibliothécaire conservateur du dépôt de la guerre. Il mourut à l'âge de soixante-dix ans, laissant un fils, qui a été sous-prefet d'Orange (Var). On a de lui : *Idées sur quelques sujets militaires, adressées aux jeunes officiers*; Paris, 1785, et Avignon, 1788, in-8°; — *Histoire de la rivalité de Rome et de Carthage*, à laquelle on a joint *La Mort de Caton*, tragédie traduite de l'anglais d'Addisson; Strasbourg, 1789, 2 vol. in-8°; — *Le Provincial à*

Paris pendant une partie de l'année; Strasbourg et Paris, 1790, in-8°; — *Essai de Littérature* (déjà cité); — *Événements qui se sont passés sous mes yeux pendant la révolution française*; Leipzig, 1792, 2 vol. in-8°; — *Esquisse d'un plan d'Éducation*; Berlin, 1796, in-8°; — *Fragments moraux et littéraires*; Berlin, 1797 et 1802, in-8°; — *Brassman, ou le père inexorable*; Paris, 1801, 4 vol. in-12, fig.; — *Nouveaux Essais d'Éducation*; trad. de l'anglais de Goldsmith, avec des notes; Paris, 1803, in-12; — *Annales de l'Empire français*, avec Robineau de Beaunoir; Paris, an XIII (1805), in-8°: ce volume contient le précis de l'histoire des Français depuis leur établissement dans les Gaules, en 481, jusqu'à l'avènement de Napoléon à l'empire français, en 1804; — *La France sous ses Rois*, essai historique sur les causes qui ont préparé et consommé la chute des trois premières dynasties; Paris, 1810, 5 vol. in-8°; — *Quelques traits de la vie privée de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse*; Paris, 1811, in-8°: la reconnaissance a porté l'auteur à représenter dans cet ouvrage Frédéric-Guillaume II et la comtesse de Lichtenau sous des couleurs plus favorables que celles employées par la plupart des historiens; — *De l'Éducation et du choix des instituteurs*; Paris, 1816, in-8°; — *Coup d'œil sur les campagnes des émigrés*; Paris, 1818, in-8°; — *Jules, ou le frère généreux*, précédé d'un *Essai sur les Romains*; Paris, 1821, 2 vol. in-12; — *Mémoires sur divers événements de la Révolution et de l'Émigration*; Paris, 1825, in-8°. Dampmartin a aussi revu la troisième édition de *Mes Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin, ou Frédéric le Grand, sa famille, sa cour, son gouvernement, son académie, ses écoles, et ses amis littérateurs et philosophes*, par Diendonné Thiébauld; Paris, 1813, 4 vol. in-8°, avec deux portraits. Enfin, il a été l'éditeur de la traduction de l'*Apologétique de Tertullien*, par l'abbé Meunier; Paris, 1822, in-12.

A. JADIN.

Biographie universelle des Contemporains.

* **DAN** (en hébreu *jugement* ou *celui qui juge*), patriarche israélite, mort l'an du monde 2245 (avant J.-C. 1788), mort l'an du monde 2372 (avant J.-C. 1661). Il était fils de Jacob et de Bala, servante de Rachel. Jacob en mourant lui donna sa bénédiction en ces termes: « Dan jugera son peuple, comme une autre tribu d'Israël. Que Dan soit comme un serpent dans le chemin, comme un céreste dans le sentier, qui mord l'ongle du cheval, et qui fait tomber le cavalier en arrière. » Jacob voulait dire que quoique la tribu de Dan ne fût pas une des plus puissantes ni des plus célèbres d'Israël, elle produirait un chef souverain qui commanderait à toute la nation, ce qui arriva dans la personne de Samson, qui était de cette tribu et devint l'un des juges d'Israël. Jacob entendait dire aussi que quoique la tribu de Dan fût faible, elle ne manquerait ni

de valeur ni d'adresse pour surprendre et pour vaincre un ennemi plus fort qu'elle. Au sortir d'Égypte, la tribu de Dan était composée de soixante-deux mille sept cents hommes capables de porter les armes, sans compter les vieillards, les femmes et les enfants. Dans le partage du pays des Cananéens, les Danites eurent un territoire fertile, au nord-ouest de Juda et à l'ouest de Benjamin jusqu'à la Méditerranée. Ses villes étaient Saréah, Esthaol, Ayyalón, Thimnatha (Ekrón), et Yafo ou Joppé, qui était le principal port des Juifs. Comme ce terrain devint plus tard trop étroit pour contenir les Danites, une colonie de six cents familles prit la ville de Laïsch, située près des sources du Jourdain, à l'extrémité septentrionale du pays, et lui donna le nom de *Dan*.

Genèse, passim. — *Josué*, chap. XIX et XL. — *Juges*, liv. XVI. — Munk, *Palestine*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 33 et 324. — Ferd. Hofer, *Phénicie*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 16.

DAN (1), nom de plusieurs rois danois qui vécutrent probablement dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Ce que nous racontent de ces souverains les chroniqueurs est du domaine de la légende. Les traditions sont ici d'autant plus confuses que le Danemark ne forma un État que vers le neuvième siècle: chaque province avait ses princes, indépendants, que la chronique populaire désignait sous le titre générique de rois. Le premier prince du nom de *Dan* paraît avoir régné sur une partie du Jutland et succédé à Houmble. Quelques chroniqueurs, mais sans fondement apparent, font remonter son règne à l'an 1038 avant J.-C. Le roi des Dans dont l'existence paraît le mieux constatée fut, dit-on, souverain de Leire ou Lethra, en Scélande, et portait le surnom de *Mykillati* (Magnifique). Les chronologistes qui le placent le plus avant dans l'histoire le font remonter à l'an 292 avant J.-C.; d'autres le placent au commencement de notre ère. Il aurait été fils de Dag, et petit-fils de Rig, chefs ou princes de la Scanie. Son mariage avec la fille d'Olaf, roi de Leire, devait le faire succéder à ce dernier; mais Olaf ayant eu depuis un héritier direct, Dan livra bataille à son beau-père, qui fut tué, et put réunir ainsi à son domaine la Scanie, et peut-être les autres îles. On prétend qu'ayant victorieusement secouru les Jutlandais contre les Saxons de Holstein, Dan fut élu souverain de Jutland, près de l'ancienne capitale, Viborg. Ainsi Dan Mykillati aurait réuni sous son sceptre les principales parties du Danemark actuel, excepté le pays des Angles (le Slesvig), où régnait son beau-frère Hugleik. Son surnom de *Magnifique* fait supposer qu'il aimait le luxe, et il est dit qu'à sa mort, contrairement à la coutume, introduite de l'Orient dans le Nord,

(1) On a souvent voulu faire dériver de ce nom de roi celui du pays; mais l'étymologie qu'on assigne au mot *Danemark* dans le Nord, et qui le fait dériver du scandinave *daem*, terre plate, basse (d'où sans doute l'anglais *down*), est beaucoup plus plausible.

de brûler les morts, Dan ordonna qu'on lui élevât un vaste *tumulus* où son cadavre serait placé monté sur son cheval de guerre, revêtu de son armure et entouré de trésors. On montre encore près Roskilde une colline qui porte le nom de Dan; cependant l'antique mode de sépulture paraît avoir subsisté encore après cette époque. On cite enfin du même nom un roi danois, petit-fils de Dan, qui fit la guerre aux Jutlandais, révoltés contre la prééminence de la Séelande. C'est particulièrement dans Saxo Grammaticus que se trouve tout ce qui concerne ces âges anté-historiques; le vrai mérite de cet écrivain consiste dans le soin qu'il a mis à recueillir les chansons et les légendes populaires, qu'il a mises en assez bon latin; mais la critique moderne a dû rectifier la chronologie fabuleuse de cet auteur.

P.-L. MÖLLER.

Saxo-Grammaticus, *Danorum Regum heroumque Historiæ*; Paris, 1514. — *Den Danske Rimekronike* (Chronique danoise rimée), attribuée au frère Niels de Soroe. — Suhm, *Historie af Danmark*; 1782-1809. — Mallet, *Histoire de Danemark*; 1758-1777. — N.-M. Petersen, *Danmarks Sagnhistorie* (Illst. des traditions danoises); Copenh., 1834-1838.

DAN (*Pierre*), historien français, mort en 1649. Il était supérieur du couvent des Mathurins de Fontainebleau, et fut chargé en 1631 du rachat des esclaves chrétiens en Barbarie. Il s'embarqua à Marseille en juillet 1634, et revint le printemps suivant, ramenant quarante-deux captifs libérés. On a de lui : *Histoire de la Barbarie et de ses corsaires*; Paris, 1637, in-4°; réimprimée sous ce titre : *Histoire des royaumes et des villes d'Alger, de Tunis, de Salé et de Tripoli, augmentée de plusieurs pièces*; Paris, 1649, in-fol.; trad. en hollandais par S. de Vries en 1684; — *Trésor des Merveilles de la maison royale de Fontainebleau, contenant son antiquité, les singularités qui s'y voient, etc.*; Paris, 1642, in-fol., fig.

Feller, *Biographie universelle*, édit. Weiss.

DANCEL (*Jean-Charles-Richard*), évêque et théologien français, né en 1761, à Cherbourg, mort le 20 avril 1836. Il vint à Paris, et entra dans la communauté dite des Robertins, où son savoir le fit nommer maître des conférences. Admis en Sorbonne comme *socius*, il fit sa licence de 1786 à 1788, et obtint une chaire de philosophie au collège d'Harcourt. Dancel possédait des connaissances étendues en histoire, en mathématiques, en astronomie, et un grand usage des langues anciennes. La constitution civile du clergé ayant été décrétée, il écrivit d'abord pour soutenir la convenance du serment civique; puis, changeant d'avis, il refusa lui-même de s'y soumettre. En 1792 il émigra en Angleterre, et y professa les mathématiques au collège de Saint-Edmond. Rentré en France en 1801, après le concordat, il entra au chapitre de Coutances, devint grand-vicaire, puis curé de Valognes et archidiacre en 1805. Le 28 octobre 1827 il fut sacré évêque de Bayeux, et se fit remarquer par

son zèle pour l'extension des séminaires. On a de lui : *Apologie du serment civique, par un prêtre ami de la religion et des lois*; 1790 in-8°.

Feller, *Biographie universelle*, édit. Weiss. — Quérard, *La Fr. littéraire*.

* **DANCER** (*Jean*), traducteur irlandais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il vint en Angleterre en 1670, et y publia diverses traductions d'ouvrages italiens et français. On a de lui : une traduction de l'*Aminta* du Tasse; 1660, in-8°; — une traduction du *Nicomède* de Corneille; 1671, in-4°; — *Agrippa king of Alba, or the false Tiberinus*, traduit de l'*Agrippa, roi d'Albe*, de Quinault; Londres, 1675, in-4°; — *The English Lovers* (Les Amants anglais), roman qui paraît avoir été son œuvre personnelle; — *A compleat History of the late times* (Histoire complète des derniers temps); — *A Chronicle of the kingdom of Portugal* (Chronique du royaume de Portugal).

Langbaine, *Lives*.

DANCHE (*Pierre*), poète français, vivait vers 1550. Il prenait le titre d'écuyer, mais on n'a pas de détails sur sa vie. On a de lui trois poèmes intitulés : *Le Blason des bons Vins de France*; *Le Blason de la belle Fille*, et *Le Blason du beau Cheval*; Paris, chez Marnet, sans date; réimprimé, Paris, 1809, in-8°.

Lacroix du Maine, *Bibl. française*, 1, 269. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*.

DANCHET (*Antoine*), poète dramatique français, membre de l'Académie française, né à Riom (Auvergne), le 7 septembre 1671, mort à Paris, le 21 février 1748. Après s'être distingué au collège des Pères de l'Oratoire, il vint à Paris occuper un emploi de précepteur et terminer ses études au collège des Jésuites. A vingt et un ans ses succès le firent nommer à une chaire de rhétorique, à Chartres. Mais quelques années après il revint à Paris, où il fut chargé de faire l'éducation de deux enfants. Des vers lui ayant été demandés pour un ballet représenté à la cour, il prit du goût pour le théâtre, et parvint à faire jouer un opéra d'*Hésione*, qui eut un grand succès. La famille de ses élèves, s'accommodant fort peu de ses préoccupations dramatiques, le congédia, et voulut même lui retirer une pension de 200 livres, que leur mère, en mourant, lui avait léguée; de là un procès qui fit quelque bruit, et que Danchet gagna. En continuant ses travaux pour l'Opéra, il chercha des succès dans un genre plus élevé, et donna successivement les tragédies de *Cyrus*, des *Tyndarides*, des *Héraclides* et de *Nitétis*; mais elles produisirent peu d'effet : on n'y trouvait ni la grandeur de style ni l'intérêt d'action qu'exige la scène tragique. Quant à ses opéras, ils étaient soutenus par la musique de Campra, plus que par sa poésie, qui était traînante, dépourvue d'énergie, de coloris, et n'ayant pour elle que de la facilité, quelque noblesse et un peu d'har-

monie. Déjà membre associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pour laquelle il fit quelques dissertations, il fut nommé en 1712 membre de l'Académie française. Danchet avait d'excellentes qualités : il se privait souvent du nécessaire pour sa mère, restée pauvre ; il se montrait plein d'égards pour tout le monde, de bienveillance pour les jeunes gens. C'est sans doute en connaissant ces qualités qu'un jeune poète alla le consulter sur une élégie où il déplorait les malheurs de sa maîtresse en commençant par ce vers :

Maison qui renfermez l'objet de mon amour.

« Maison est un peu faible, observa Danchet : il faudrait mettre : *palais, beau lieu....* — Oui, mais c'est une *maison de force*, » reprit le poète. Cette anecdote a été mise à tort sur le compte de Piron. Danchet avait rassemblé ses œuvres, pour en donner une édition complète ; elles ont paru après sa mort, en 1751 ; elles forment 4 vol. in-12, et comprennent, outre ses pièces tragiques et lyriques, des odes, des cantates, des épîtres, etc.

GUYOT DE FÈRE.

Discours sur la Vie et les OEuvres de Danchet, en tête de ses OEuvres. — Sabatier, *Les trois Siècles de la Littérature*.

* **DANCK (Jean)**, astronome allemand, du quatorzième siècle ; il écrivit divers ouvrages sur les Tables Alphonsines, sur le calcul des éclipses, sur le traité d'Alchabitien, *De Astrologia* ; tous ces écrits sont demeurés inédits ; espérons qu'on les publiera bientôt.

Fabricius, *Bibliotheca Latina mediæ ævi*, t. II, p. 30 ; t. IV, p. 398.

* **DANCKAERS (Sébastien)**, linguiste et voyageur hollandais, mort à Batavia, en 1634. Il se rendit aux Indes orientales en 1615, et revint en Hollande par Batavia, en 1622. Il retourna en 1624 aux Indes, où il mourut. On a de lui : *Vocabularium of te Vordenboeck int' Duitsch-Maleisch ende Maleisch-Duitsch van Casp. Willens* (Vocabulaire ou Glossaire Hollando-Malais et Malais-Hollandais de Gaspard Wilkens), augmenté et amélioré ; La Haye, 1623, in-4° ; traduit en latin par David Hæx, Rome, 1631, in-4° ; Batavia, 1707, in-4° ; — un Catéchisme en langue malaise ; La Haye, 1623, in-8°.

Jöcher, *Allg. Gelehr.-Lexic.*, avec le Suppl. d'Adelung.

* **DANCKAERT (Jean)**, voyageur hollandais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Reyse door Moscovien of te Russland* (Voyage dans la Moscovie ou Russie) ; cet ouvrage fait partie des *Verscheyde Voyagien* (Voyages divers), de Wispen ; Dordrecht, 1651, in-12.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

* **DANCKELMANN**, et non **DANKELMANN**, nom d'une famille allemande qui a produit plusieurs personnages importants, parmi lesquels :

DANCKELMANN (*Jean*), né en 1636, mort en 1705. Il fut conseiller du roi de Prusse, président de l'amirauté et plénipotentiaire dans le cercle de Westphalie.

DANCKELMANN (*Thomas-Ernest*), diplomate, né en 1638, mort en 1709. Il fut ambassadeur à la cour d'Angleterre et juge supérieur du comté de Lingen.

DANCKELMANN (*Jacques-Sylvestre*), né en 1640, mort en 1695. Il fut conseiller intime du roi de Prusse, ministre d'État, président de chambre et de consistoire.

DANCKELMANN (*Éverard-Christophe-Balthasar*), homme d'État prussien, né en 1643, mort en 1722. Nommé en 1663 gouverneur du prince Frédéric, fils aîné de l'électeur Frédéric-Guillaume le Grand, il suppléa à tout ce qui manquait à son élève, négligé par une marâtre. Ses soins contribuèrent à sauver le prince, atteint d'une grave maladie ; il ne s'arrêta pas là dans son dévouement, et obtint que l'électeur affectât à son fils une somme de 30,000 écus prussiens et le produit de quelques salines. L'élève, devenu électeur en 1688, se montra reconnaissant au commencement de son règne. Il fit de son maître un premier ministre, avec le titre de président du conseil d'État ; en 1692 Danckelmann fut nommé surintendant héréditaire des postes, et l'électeur le consultait sur toutes les affaires. Danckelmann était loin de flatter le prince ; il ne craignait même pas de combattre les penchants de Frédéric ou ses projets lorsqu'ils lui paraissaient contraires à l'intérêt de l'État. C'est ainsi qu'il s'opposa à ce que le prince prit, comme les autres courtisans l'auraient voulu, le titre de roi ; il fit tourner au bien public le goût de Frédéric pour le luxe ; Berlin dut à cette direction ses embellissements, ses académies, et l'université de Halle sa fondation. Prévenu depuis longtemps des menées des courtisans contre lui, quoique l'électeur lui eût promis de le soutenir contre eux, Danckelmann donna enfin sa démission en 1697. Cependant la cabale l'emporta : accusé sans preuves de rapports avec les ennemis de l'État, il fut arrêté et transféré dans la forteresse de Peitz. Ses biens furent confisqués. En 1707, à l'occasion de la naissance du prince d'Orange, on lui offrit une pension de 2,000 écus ; mais il refusa quand il vit qu'on ne consentait pas à le déclarer innocent. Cette innocence fut cependant reconnue après dix années de procédure. Il ne recouvra la liberté qu'à l'avènement de Frédéric-Guillaume I^{er}, qui le réhabilita honorablement.

Ersch et Gruber, *Allg. Encyc.*

DANCKELMANN (*Henri-Guillaume-Auguste-Alexandre*, comte DE), homme d'État prussien, né à Clèves, le 10 mai 1768, mort le 29 décembre 1830. Son père, qui avait été ministre de la justice, confia la direction des premières études du jeune Danckelmann à un précepteur particulier, qui le mit en état d'entendre à douze ans les classiques grecs et latins ; à seize ans il fut envoyé à Halle, pour y étudier le droit. Devenu auditeur près la régence de Breslau en 1786, il fut nommé ensuite conseiller du consistoire et du collège des pupilles, plus tard membre de la

commission générale d'agriculture et représentant des états provinciaux de la Silésie. En 1800 il obtint avec le titre de comte la présidence de la régence de la haute Silésie et du collège des pupilles, et celle du grand consistoire de Brieg. En 1805 il fut appelé à présider la régence de Varsovie; en 1806 il alla trouver le roi à Königsberg, et après la paix de Tilsitt il fut chargé, avec le général York, de la régularisation des nouvelles frontières; de là la convention du 10 novembre 1807. Chargé de la présidence de la régence de Glogau en 1808, il resta dans ces fonctions jusqu'en 1816, époque où il fut chargé de régler les frontières avec la Russie. Le 23 avril 1825 il eut le portefeuille de la justice, et le 11 juillet suivant il fut chargé de la révision des lois prussiennes. Parvenu à son apogée de la vie publique, il remplit encore d'autres fonctions d'utilité générale, notamment celles de directeur de l'Institut des secours et la vice-présidence de la Société biblique.

Conversations-Lexicon.

DANCKERTS (Corneille), graveur hollandais, né à Amsterdam, en 1561, mort vers 1620. Il était venu s'établir à Anvers, et y exerçait la profession de marchand d'estampes. Il a gravé en petit, et avec beaucoup de goût, différents sujets. Il réussissait également dans tous les genres. On cite parmi ses nombreuses productions : *Les quatre monarques Ninus, Cyrus, Alexandre, et César*, figures équestres; in-fol.; — *Les Sept Planètes et les Sept Merveilles du Monde*; — une série de *Vues hollandaises*; 16 pl. in-4°; — cent sujets tirés de l'Ancien Testament; — *Gustave-Adolphe, roi de Suède*; — *Corneille de Witt*; — *La Famille du Satyre*, d'après C. Holstein; — une série d'estampes représentant des *Oiseaux et d'autres animaux*.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lexic.*

DANCKERTS ou **DANCKER (Pierre)**, graveur hollandais, fils de *Corneille* le graveur, né à Anvers, en 1600, mort vers 1660. Il succéda à son père dans le commerce des estampes, et le surpassa dans la gravure au burin et à l'eau-forte. Parmi ses productions les plus remarquables, on cite : *Le Portrait de Charles II d'Angleterre*; in-fol.; — *Le Départ de ce prince pour l'Angleterre*; in-fol.; — *La Chasse au Pinson*, d'après Berghem; — *La Chasse au Lièvre*, d'après le même; — *Le Manège*, d'après Wouvermans; — une série de *Paysages*, d'après Berghem; — *Le Livre des Petits Enfants*, en douze estampes; d'après Holstein.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lexic.*

DANCKERTS (Henri), graveur hollandais, fils aîné de *Pierre*. Il vint d'abord à Amsterdam, puis alla rejoindre son frère *Jean* en Angleterre, où il grava plusieurs estampes recherchées des connaisseurs, parmi lesquelles : un *Concert*, composé de cinq figures; — *Le Portrait de Schrevelius*; 1648; — une *Vue d'Amsterdam*;

grande dimension; — *Le Portrait de Charles II*, d'après Hennemann. En 1647 *Henri Danckerts* fit paraître *Antiqua Monumenta in insula Walcheren*.

Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lexicon.*

DANCKERTS (Jean), graveur et dessinateur hollandais, second fils de *Pierre* et frère d'*Henri* vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il s'établit d'abord à Amsterdam; mais il fut appelé en Angleterre par *Hollar*, pour lequel il dessina les sujets destinés à la *Traduction de Juvénal* en anglais. *Jean Danckerts* a beaucoup gravé d'après *Titien*. La meilleure pièce de cet habile artiste est un *Embarquement de Marchandises*.

Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lexic.*

DANCKERTS (Juste), graveur hollandais parent des précédents, vivait à Amsterdam vers la fin du dix-septième siècle. Comme la plupart des membres de sa famille, il se fit remarquer par son talent. On cite parmi ses œuvres : *Casimir roi de Pologne*; — *Guillaume III d'Orange*; — *Vénus et Cupidon écoutés par un Satyre*.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon.*

* **DANCKERTS** ou **DANKERTS DE RY (Corneille)**, architecte hollandais, né à Amsterdam en 1561, mort en 1634. On l'a souvent confondu avec le graveur, son homonyme, qui ne s'appelait pas, comme le sujet de cet article, *de Ry*. On doit à ce dernier la construction d'un grand nombre d'édifices, notamment la porte de Harlem, la Bourse de la même ville et un pont de deux cents pieds de longueur, jeté sur l'Amstel. Il su élever cette gigantesque construction sans gêner rien le cours du fleuve.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexic.* — Pingeron, *Vies des Archit. anciens et mod.* — Malizia, *Vies de Archit.*

* **DANCKS (François)**, peintre hollandais, né à Amsterdam, en 1650, mort vers 1700. Le surnom de *la Tortue*, sous lequel il est connu, donne à penser qu'il alla en Italie, où les peintres néerlandais formaient alors une société qui n'était pas vouée à la tempérance, et qui avait l'habitude de rebaptiser tous ses membres le jour de leur admission. La manière de *Dancks* semble confirmer cette conjecture. Il peignait l'histoire en petit, et ses ouvrages en ce genre, sans être de premier ordre, méritent d'être recherchés dit *Descamps*, traduisant comme à l'ordinaire *Houbracken* et *Campo-Weyerman*. Il fit aussi avec succès des portraits, et entre autres celui de *Van Kat Questiers*, qui lui valut des vertueuses élogieuses du poète *G. Kœnrding*. Il modelait avec habileté en cire et en terre. C'est d'après lui que fut reproduite en pierre une figure du *Temps*, que l'on plaça sur le *Heerekracht*, à Amsterdam. Cette statue était ornée d'une devise passablement bachlique : *Mon verre déborde*. Aucun autre détail ne nous est parvenu sur ce artiste ni sur ses œuvres. **JULES KERCOMARDS Descamps, Vies des Peintres.** — *Siret, Dict. hist. de Peintres.*

DANCOURT (*Florent CARTON*), auteur dramatique français, né à Fontainebleau, le 1^{er} novembre 1661, le même jour que le grand dauphin, fils de Louis XIV; mort à Courcelles-le-Roi, en Berry, le 6 décembre 1725. Le père de Dancourt était noble : il avait le titre d'écuier; sa mère, Louise de Londé, comptait un chevalier de l'ordre de la Jarretière parmi ses ancêtres; elle descendait aussi de Guillaume de Budée, qui décida avec du Bellay François I^{er} à fonder le Collège royal. Nés dans le protestantisme, M. et M^{me} Dancourt s'étaient faits catholiques. Le jeune Florent fut confié aux jésuites. Le Père de La Rue, en s'apercevant des rares capacités de son élève, mit tout en œuvre, mais en vain, pour le gagner à sa compagnie. Au sortir de l'école des Pères, il se plongea dans l'étude du droit, et se fit recevoir avocat à l'âge de dix-sept ans. Une circonstance imprévue, qui probablement n'eut d'autre effet que de le jeter un peu plus tôt dans la seule carrière pour laquelle il était né, l'arracha au barreau pour le lancer dans cette vie d'aventures et de misère du comédien d'alors. Il s'était épris de Thérèse Lenoir de La Thorillière, fille de l'acteur de ce nom : il l'enleva, et l'épousa peu après, malgré la colère de sa famille et les obstacles qu'elle chercha à opposer à leur mariage. Bientôt après il fit ses débuts à la Comédie-Française, à la rentrée de Pâques 1685. Les succès qu'il obtint, grâce à une physionomie expressive et à une verve intarissable, le firent recevoir par ses camarades, dont il devait être plus de trente ans la ressource et la providence. Non content d'interpréter à la grande satisfaction du parterre les idées des autres, il imagina d'écrire aussi pour la scène, et dès la même année il donna *Le Notaire obligeant, ou Les fonds perdus*, qui réussit pleinement. Il n'en fallait pas davantage pour déterminer Dancourt à faire marcher de front l'état de comédien et celui d'auteur dramatique. *La Désolation des Joueuses* fut encore mieux accueillie, en 1686. Enfin, l'apparition du *Chevalier à la Mode*, au mois d'octobre de la même année, vint mettre le comble à sa réputation et à son influence à la Comédie-Française.

Dancourt parlait avec une extrême facilité, et sa troupe l'avait choisi pour son orateur dans les circonstances d'apparat. Il eut plusieurs fois à porter la parole, au nom de ses camarades, devant Louis XIV, qui l'accueillait toujours avec une bienveillance et des égards qu'il n'avait montrés à nul autre depuis Molière. Lorsque ce prince devait assister à la comédie, Dancourt allait lui lire ses ouvrages dans son cabinet, où madame de Montespan était seule admise. Un jour, le poète s'étant trouvé mal, par l'extrême chaleur, le roi ouvrit lui-même une fenêtre pour lui faire prendre l'air. Une autre fois, Louis XIV sortait de la messe; l'acteur l'aborde pour lui parler de quelque chose qui avait trait à la Comédie. Tout plein de son sujet et forcé par le cérémonial de

marcher à reculons, il se trouvait sans s'en douter sur le bord d'un escalier. Le grand roi le retint vivement par le bras, en lui disant : « Prenez garde, Dancourt, vous allez tomber; » et, se retournant vers sa suite : « Il faut convenir, ajouta-t-il, que cet homme parle bien. » Sa facilité d'élocution, cette bienveillance du monarque ne devaient pas peu contribuer à inspirer à l'orateur comique une certaine confiance en lui. Étant allé, de la part de ses camarades, porter aux administrateurs de l'Hôtel-Dieu la rétribution de la Comédie, il essaya de leur prouver que le secours annuel donné aux pauvres aurait dû mettre les comédiens à l'abri de l'excommunication. « Dancourt, lui répliqua le premier président de Harlay, l'un des administrateurs, nous avons des oreilles pour vous entendre, des mains pour recevoir vos aumônes; mais nous n'avons point de langue pour vous répondre. » Bien des années devaient s'écouler encore avant que le comédien pût secouer le préjugé qui le frappait, et jouir des bénéfices de la loi commune. Une aventure cruelle à Dancourt, et dont il ne put tirer vengeance, faillit le dégoûter du théâtre. On jouait une de ses comédies, *L'Opéra de Village*. Le marquis de Sablé y vint aux trois quarts ivre, et se plaça sur une des banquettes de la scène. Il écoutait assez tranquillement, lorsque ayant entendu chanter :

En parterre il houtra nos prés;
Choux et poireaux seront sablés,

il s'imagina que Dancourt avait voulu l'insulter. Furieux, il se lève, et va souffleter le pauvre acteur, qui crut devoir dévorer cet affront. Ce n'est pas le seul qu'il eut à subir : un soir, le comte de Livry, qu'il avait plaisanté, lui dit : « Dancourt, tu as été charmant jusqu'à présent; mais je t'avertis que si d'ici à la fin du souper tu as plus d'esprit que moi, je te donnerai cent coups de bâton (1). »

Bien qu'il fût en possession de la faveur du parterre, il s'en fallait de beaucoup que chaque bataille livrée fût une bataille gagnée. Quand la pièce était tombée, Dancourt, entraîné par les amis de sa femme, qui redoutait sa mauvais humeur, allait avec eux chez Chéret, célèbre marchand de vin du temps, à l'enseigne de *la Cornemuse*, où l'on tâchait de lui faire oublier sa mésaventure. Il consultait volontiers sur ses pièces sa fille *Mimi*, dont il appréciait le jugement et le goût. Il l'avait un jour menée à une répétition d'une de ses comédies, sur laquelle il comptait fort : « Mimi, lui dit-il, que penses-tu de ceci? — Ah, mon papa! répondit-elle, vous irez souper à *la Cornemuse*. » Racine, entendant un libraire crier à la Comédie : « Messieurs, voilà le théâtre de M. Dancourt », s'écria qu'il fallait plutôt dire son échafaud. Voltaire a également écrit : « Ce que Regnard était à l'égard de Molière dans la haute comédie, le comédien Dan-

(1) *Journal de Collé.*

court l'était dans la farce. » Jean-Jacques Rousseau a dit, de son côté « que Dancourt n'était bon que pour amuser les libertins et les femmes perdues ». Voilà qui est sévère et dépasse la limite d'une critique vraie et équitable. Sans doute la comédie de Dancourt n'est rien moins que la grande comédie, sans doute le fond en est souvent trivial, les mœurs sont là d'une licence regrettable; mais, après avoir reconnu ces défauts, il faut bien convenir que l'auteur du *Chevalier à la mode* avait la verve, la gaieté, le trait et le l'entrain au plus haut degré. A chaque pas, vous rencontrez une saillie, un de ces mots heureux qui ne seraient pas déplacés dans Molière. Sa gloire est d'avoir durant trente-trois ans défrayé le théâtre et tenu en haleine le public, qui ne se lassait pas de l'applaudir. Indépendamment de son intarissable gaieté, Dancourt s'appuyait presque invariablement sur un élément de circonstance. Racontait-on quelque aventure piquante, était-il question de quelque scandale, quelque anecdote plaisante ou ridicule occupait-elle l'attention publique, aussitôt Dancourt de se mettre à l'œuvre et de construire un canevas dramatique. La *Désolation des Joueuses*, sa seconde comédie, repose sur la défense, récente alors, de jouer au lansquenet, qui venait frapper les oisifs et les escrocs. Le sujet du *Mari retrouvé* est une aventure arrivée en 1697, le procès de la Pivardière. Les *Curieux de Compiègne* furent inspirés par quelques épisodes bouffons survenus au camp que Louis XIV avait fait dresser pour l'éducation du duc de Bourgogne. La dix-huitième scène de *La Gazette*, celle de Chonchon, est l'histoire d'un M. Delorme de Monchenay, auteur de différentes comédies pour l'ancien théâtre italien, dont les portraits satiriques avaient attiré, par méprise, des coups de bâton à son frère cadet. La scène entre la baronne et madame Patin, du *Chevalier à la mode* (acte V, scène III), où la première veut pourfendre sa rivale, fut suggérée à Dancourt par l'aventure de deux femmes qui se disputèrent en effet l'épée à la main la possession d'un homme. Presque toutes les pièces de Dancourt ont une origine pareille. Pour nous, qui ne pouvons prendre le même intérêt à des satires dont le trait nous échappe, nous ne saurions nous contenter d'un comique d'allusion et d'à-propos, mort avec les originaux qui donnèrent lieu à ces petits drames. Dancourt n'aurait plus de lecteurs, s'il n'avait d'autre recommandation auprès de la postérité. Il avait mis à la mode les paysans, qu'il faisait parler dans un patois de convention sans doute, mais qui avait une verte et égrillarde allure, fort prisée du parterre de son temps. Et il est peu de ses pièces où l'on ne rencontre ce jargon villageois, moins naïf que débraillé, dont la rusticité n'est que trop fréquemment le couvert de plaisanteries plus qu'équivoques. On a cru peindre le genre de Dancourt en disant qu'il était plus souvent au village qu'à la ville, et plus souvent encore au moulin qu'au village.

On a contesté à Dancourt la paternité exclusive d'une partie de son théâtre; les frères Parfait assurent que *Le Chevalier à la mode* est d'un M. de Saint-Yon, homme de mérite, dont Dancourt se serait, en l'habillant, approprié l'idée (1). On a attribué au même *Les Bourgeoises à la mode* et *Le Galant Jardinier*. Les *Trois Cousines* ont passé pour être d'un M. Barreau, receveur du roi à la chambre de justice de La Rochelle; *La Folle Enchère*, d'une dame Ulric, avec laquelle Dancourt paraîtrait avoir eu des relations assez intimes (2). Sans pousser les choses à l'extrême, ce que l'on peut admettre, c'est que Dancourt, pressé de produire, acceptait de toutes mains, faisant des larcins tantôt à Regnard (3), tantôt à Montfleury (4), voire même à Molière (5). Mais l'esprit facile, l'entrain, la gaieté franche de l'auteur du *Chevalier à la mode* donnaient à ses emprunts un cachet et une forme qui étaient bien à lui.

Dancourt était un comédien habile, jouant dans les deux genres, comme c'était alors d'obligation, bien qu'il dût être médiocre dans la tragédie. Il jouait avec distinction les caractères, les raisonneurs, les manteaux et les paysans. Il était merveilleux, à ce qu'il paraît, dans *Alceste du Misanthrope*. Il avait pris dès l'abord sa profession à cœur; il en était fier, et nous avons vu que le préjugé qui pesait sur elle le révoltait, comme une ingratitude autant que comme une injustice. Un jour, aux reproches que lui adressait son ancien maître, le père De La Rue, il répondait assez vertement: « Ma foi, mon père, je ne vois pas que vous deviez tant blâmer l'état que j'ai pris. Je suis comédien du roi; vous êtes comédien du pape: il n'y a pas tant de différence de votre état au mien. » Dancourt finit pourtant par se dégoûter de sa profession; bien plus, des remords lui vinrent, et il quitta sans retour le théâtre, à l'âge de cinquante-sept ans, le 3 avril 1718. Il se retira dans sa terre de Concelles-le-Roi, en Berry; et là, séparé par un abîme de cette existence si variée, si occupée, si pleine de fièvres, d'ennuis et d'ivresses aussi, il ne songea plus qu'à expier les folies et les écarts de sa jeunesse par les pratiques d'une dévotion sincère,

(1) On lit dans le *Mercur* du 3 novembre 1734: « Cette pièce est imprimée sous le nom de M. Dancourt, cependant elle n'est pas tout à fait de lui; M. de Saint-Yon, premier auteur de cette charmante comédie, s'en est déclaré le père, et a revendiqué son ouvrage d'une manière à faire honneur à celui qui se l'est approprié, puisqu'il a avoué de bonne foi qu'il en devait le succès aux agréments que M. Dancourt y avait répandus, et à quelques changements qu'il y avait faits. »

(2) L'on trouve dans un pamphlet du temps, *Pluton maître*, de curieux détails sur cette dame Ulric, et dans *La Vie de La Fontaine* par M. Walckenaër, 3^e éd., p. 467-479.

(3) Le dénouement du *Colin-Maillet* est imité évidemment des *Folies amoureuses*.

(4) C'est dans *L'École des Filles*, jouée sans succès à l'hôtel de Bourgogne, en 1686, que Dancourt a pris l'idée des scènes XVI, XVII et XVIII de *La Parisienne*.

(5) La scène III, acte I, des *Trois Cousines*, est empruntée au *Mariage forcé*. (Walkenaër, *Vie de la Fontaine*).

mais quelque peu étroite. Pour racheter ses péchés, nous le voyons traduire laborieusement les Psaumes de David et écrire une tragédie sacrée, qui ne nous est pas parvenue. C'était finir comme Corneille. Il avait fait construire lui-même son tombeau dans la chapelle du château; il expira à l'âge de soixante-quatre ans, sept ans après sa retraite du théâtre.

Voici la liste de ses pièces : *Le Notaire obligé*, 1685; — *Renaud et Armide*, 1686; — *La Désolation des Joueurs*, *Le Chevalier à la mode*, 1687; — *La Maison de Campagne*, 1688; — *L'été des Coquettes*, *La Folle Enchère*, 1690; — *La Parisienne*, 1691; — *La Femme d'Intrigue*, *Les Bourgeoises à la mode*, *La Gazette*, *L'Opéra de Village*, *L'Impromptu de Garrison*, 1691; — *Les Vendanges*, 1694; — *Le Tuteur*, *La Foire de Bezons*, *Les Vendanges de Suresne*, 1695; — *La Foire de Saint-Germain*, *Le Moulin de Javelle*, *Les Eaux de Bourbon*, *Les Vacances*, 1696; — *La Loterie*, *Le Charivari*, *Le Retour des Officiers*, 1697; — *Les Curieux de Compiègne*, *Le Mari retrouvé*, 1698; — *Les Fées*, 1699; — *Les Bourgeoises de Qualité*, *Les Trois Cousines*, 1700; — *Colin-Maillard*, 1701; — *L'Opérateur Barry*, 1702; — *Les Enfants de Paris*, *Le Galant Jardinier*, 1704; — *Le Divertissement de Sceaux*, *L'Impromptu de Livry*, 1705; — *Le Diable boiteux*, *La Trahison punie*, 1707; — *Madame Artus*, 1708; — *La Comédie des Comédiens*, *Les Agioteurs*, 1710; — *Céphale et Procris*, 1711; — *Sancho Pança gouverneur*, 1712; — *L'Impromptu de Suresne*, 1713; — *Les Fêtes nocturnes du Cours*, *Le Vert-Galant*, 1714; — *Le Prix de l'Arquebuse*, *La Métémpsychose des Amours*, 1717. Dancourt a laissé, en outre : *La Déroute du Pharaon*, qui n'a point été représentée. Celles de ses pièces qui ne figurent pas dans l'édition de 1760 sont : *Les Nouvellistes de Lille*, 1683, et *Le Bon Soldat*, de Poisson, retouché. Dancourt, que l'on accuse assez volontiers de plagiat, est l'auteur auquel aussi on a le plus prêté. On lui attribue *Angélique et Médor*, *Merlin déserteur*, *Le Médecin de Chaudray*, *L'Éclipse*, *La Dame à la mode*, *Le Carnaval de Venise* et *La Belle-Mère* (1), sans compter *La Mort d'Alcide*, 1705, qui n'est certainement pas de lui. L'édition la plus complète des *Œuvres* de Dancourt est celle de 1760, 12 vol. petit in-12, et qui contient la musique des couplets et des ariettes.

GUSTAVE DESNOIRESTERES.

Mazurier, *Galerie du Théâtre-Français*. — Phton Malotier, II^e partie. — Palissot, *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature*. — Arsène Houssaye, *Portraits du XVIII^e siècle*, t. II. — *Correspondance de Grimm*. — Hippolyte Lucas, *Molière et Dancourt*. — *Notice sur Dancourt*, dans la *Bibliothèque dramatique*, t. VIII. — *Annales dramatiques*. — *Journal historique de Collé*, t. I.

(1) On peut sur cette dernière consulter la préface de *La Force du Sang*, comédie de Brucys.

DANCOURT (Thérèse LENOIR DE LA THORILLIÈRE, dame), artiste dramatique française, née vers 1663, morte le 21 mai 1725. Elle était fille du comédien La Thorillière; sa beauté, son esprit charmèrent le jeune Florent Carton Dancourt, alors avocat; il l'enleva, l'épousa et entra avec elle dans la troupe des Comédiens du roi. Thérèse Dancourt débuta en même temps que son mari, à la rentrée de Pâques 1685, et devint bientôt célèbre par ses grâces et son talent; aussi d'Hannetaire, dans ses *Observations sur l'État de Comédien*, dit-il : « La belle Dancourt, rivale de ses deux filles, joua les *Amoureuses* jusqu'à soixante ans. » Si l'on en croit les mémoires anecdotiques du temps, il paraît que la mère et les deux filles eurent beaucoup d'adorateurs. Parmi les nombreuses créations de rôles de Thérèse Dancourt, on cite *Araminte*, dans *L'Homme à bonnes fortunes*; *Lucile*, dans *La Coquette*; *Angélique*, dans *Le Joueur*; *Clarice*, dans *Le Distrait*; *Criséis*, dans *Démocrite*, et *Glucérie*, dans *L'Andrienne*. Elle quitta le théâtre en 1720, avec une pension de mille livres.

A. JADIN.

Chevalier de Mouhy, *Tablettes dramatiques*.

DANCOURT l'aînée (Manon CARTON), artiste dramatique française, fille de la précédente, née vers 1684, morte en 1744. Elle n'avait encore qu'onze ans lorsqu'elle parut sur la scène, dans le petit rôle d'Espagnolette de *La Foire de Bezons*, pièce de son père; elle avait une figure charmante, des cheveux superbes, et dansait très-bien. En lui voyant tant de gentillesse et d'intelligence dans un âge si tendre, on jugea qu'elle deviendrait une actrice accomplie; cette espérance ne se réalisa pas. Manon Dancourt débuta réellement le 10 décembre 1699; elle fut toujours une jolie personne, mais une médiocre actrice. Elle épousa un sieur Fontaine, commissaire des guerres et contrôleur de la marine à Dunkerque; elle quitta alors le théâtre, sans y avoir obtenu ni succès ni défaveur marqués.

A. J.

De Beauchamp, *Recherches sur les Théâtres de France*.

DANCOURT la cadette (Maria-Anne CARTON), surnommée *Mimi*, née vers 1685, morte en 1780. Elle parut avec sa mère et sa sœur dans *La Foire de Bezons*; elle y jouait le rôle de Chonchette, et dès lors elle annonça un talent distingué, qu'on put apprécier au jour de ses débuts, où, quoique âgée seulement de treize ans et demi, elle obtint un brillant succès. Elle fut aussitôt engagée pour jouer les rôles d'*Amoureuse comique* et les *soubrettes*. Ce fut dans ce dernier emploi qu'elle acquit une brillante réputation; elle unissait la beauté au talent et à l'esprit, son père (voy. DANCOURT) la consultait sur ses ouvrages. Elle a créé avec un grand succès les rôles d'*Ismène*, dans *Démocrite*; de *Marotte*, dans *Les Trois Cousines*; de *Zacharie*, dans *Athalie*; de *l'Hôtesse*, dans *Le Mariage fait et rompu*; de *Dorine*, dans *L'Im-*

patient, de Boissy; de Lisette, dans *La Belle-Mère*, de Dancourt; d'Euphémie, dans *L'Indiscret*, et de Thalie, dans le *Pastor fido*. En 1725 elle se chargea, par complaisance, du rôle de la mère dans *L'Indiscret*, de Voltaire; mais elle ne voulut pas continuer à jouer les caractères. Elle quitta le théâtre, avec une pension de mille livres, le 13 mars 1728. Mimi Dancourt avait épousé Samuel Boullinon, sieur des Hayes, riche gentilhomme, fils d'un lieutenant général d'artillerie. Elle vécut quatre-vingt-quinze ans.

A. JADIN.

De Beauchamp, *Recherches sur les Théâtres de France*.

DANCOURT (L.-R.), auteur et acteur français, né vers 1725, mort à Paris, le 29 juillet 1801. On trouve peu de détails sur sa vie, et rien n'indique qu'il ait été de la famille de Carton Dancourt. On sait seulement qu'il a longtemps joué la comédie en province; ses pièces, très-nombreuses, indiquent une certaine éducation, du goût, de l'esprit et surtout une grande facilité. La plupart ont été imprimées, et beaucoup ont obtenu de légitimes succès. On ne comprend donc pas comment Dancourt n'eût d'autre asile pour terminer ses jours que l'hospice des incurables à Paris. On a de lui : *L.-R. Dancourt, arlequin de Berlin, à J.-J. Rousseau, citoyen de Genève*. C'est, au dire des critiques, la meilleure des réponses qui ont été faites à la lettre de J.-J. Rousseau *Contre les spectacles*, et une habile apologie de la comédie et des comédiens; Amsterdam, 1759, in-8°; — *Lettre de l'Arlequin de Berlin à Fréron sur la retraite de M. Gresset*; 1760, in-8°; — *Scamandre*, divertissement, en un acte et en vers libres, à l'occasion de la fête du maréchal duc de Richelieu; Bordeaux, 1766, in-8°; — *Ali et Rézia, ou la rencontre imprévue*, opéra-bouffon en trois actes, tiré des *Pèlerins de La Mecque*; Bordeaux, 1766, in-8°; Vienne (Autriche), 1764, in-8°; Paris, 1776, in-8°; — *Le Combat nocturne, ou les morts vivants*, opéra-bouffon en un acte; Bruxelles, 1770, in-8°; — *Esope à Cythère*, comédie en un acte et en vers libres, mêlée de couplets; Rouen, 1772, in-8°; — *Le Mariage de Melpomène*, amphi-gouri en un acte et en vers; Paris, 1780, in-8°; — *Carmagnole et Guillot-Gorju*, tragédie pour rire, en un acte et en vers, avec Dorvigny; Amsterdam, 1782, et Paris, 1785, in-8°; — *Diogène fabuliste*, comédie épisodique en un acte et en vers libres; Amsterdam, 1782, et Paris, 1783, in-8°; — *Le Colporteur supposé*, comédie-proverbe en un acte; Amsterdam, 1782, in-8°; — *L'Amour suisse*, comédie-proverbe en deux actes; Paris, 1783, in-8°; — *Jacquot et Colas duellistes*, comédie en un acte, ibid.; — *Jephté*, oratorio en vers libres; Paris, 1783, in-4°; — *Le Faux Serment, ou la matrone de Gonesse*, comédie en deux actes en vers libres, mêlée d'ariettes; Paris, 1786, in-8°; — *Atine et Zamorin, ou l'Amour turc*, opéra-comique en trois actes; Cons-

tantinople, 1787, in-8°; — *Le Triple Horoscope*, divertissement en un acte, mêlé d'ariettes; Berlin, in-8°; — enfin, un grand nombre de petites pièces qu'il fit représenter sur les théâtres à la troupe desquels il était attaché. A. JADIN.

Documents part. — Quérard, *La France littéraire*.

* **DANDI**, poète indien, contemporain du roi Rhodja. On lui attribue un ouvrage sur l'art poétique, intitulé : *Caryâdarsa*. Il est surtout connu par une espèce de roman, qui porte le nom de *Dasa Coumâra tcharita*. Le texte en a été publié à Londres par M. H. Wilson, 1846. M. Lancereau en prépare une traduction française. Une traduction abrégée de cet ouvrage, en anglais, a paru depuis longtemps dans le *Quarterly oriental Magazine* de Calcutta, 1826, 1827. A la suite de l'*Hitopadésa*, publié à Séram-pour, se trouve l'abrégé en sanscrit du *Dasa-Coumâra*, par Apyoryo; 1804. A. LANGLOIS.

H. Wilson, *Dasa-Coumâra*; 1846, Londres.

* **DANDELIN** (*Germinai-Pierre*), ingénieur français, né au Bourget, près Paris, en 1794, mort à Bruxelles, en 1847. Élevé à l'École Polytechnique de Paris, il se fit naturaliser Belge en 1816, et devint successivement professeur d'exploitation à l'École des Mines de Liège, membre de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, colonel du génie commandant à Namur et professeur de géométrie à l'Athénée de cette ville, enfin chevalier des ordres de Léopold et de la Légion d'Honneur. Dandelin a beaucoup écrit sur la géométrie, la mécanique et la physique. On a de lui : *Mémoire sur les propriétés remarquables de la focale parabolique*, imprimé dans le *Nouveau Recueil de l'Académie de Bruxelles*, tome II, 1822; — *Recherches sur la résolution des équations numériques*; même recueil, III, 1823; — *Mémoire sur l'hyperboloïde de révolution et sur les hexagones de Pascal et de Brianchon*; même recueil, III, 1824; — *Sur les intersections de la sphère et d'un cône de second degré*; ibid.; — *Sur l'emploi des projections stéréographiques en géométrie*; ibid.; tome, IV, 1825; — *Le Guide du Mineur*; Liège, 1827, in-8°, avec plusieurs pl.; — *Leçons sur la Mécanique et sur les machines données à l'École gratuite des Arts et Métiers de Liège*; 1827, 2 vol. in-8°, avec un grand nombre de planches.

Dictionnaire des Savants de la Belgique. — *Biographie générale des Belges*.

DANDELDT (*François de COLIGNY*), général français, né à Châtillon-sur-Loing, en 1521, mort le 27 mai 1569. Il était frère de l'amiral de Coligny, et le plus jeune des quatre fils de Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon, et de Louise de Montmorency, sœur du connétable. Le second de ces fils, nommé PIERRE, étant mort en bas âge, et l'aîné, nommé ODET, ayant été destiné à l'état ecclésiastique, Gaspard et Dandelot suivirent la carrière des armes. Tous deux (comme on l'a vu à l'article COLIGNY) fu-

rent accueillis avec bienveillance par François I^{er} ; tous deux se distinguèrent à la journée de Cériseles, et furent armés chevaliers sur le champ de bataille par le comte d'Enghien ; tous deux se marièrent en 1547, presque dans le même temps, à deux proches parentes de l'illustre maison de Laval. Après la bataille de Renty, Gaspard, qui réunissait les deux charges d'amiral et de colonel général de l'infanterie, obtint du roi de se démettre de cette dernière en faveur de son frère Dandelot. Celui-ci venait d'embrasser la réforme avec ardeur : ses conseils et ses instances portèrent ses deux frères Odet et Gaspard à imiter son exemple ; mais moins impétueux et plus retenus que lui, ils cachèrent leurs nouveaux sentiments tant que vécut Henri II ; Dandelot, au contraire, les manifesta trop ouvertement, et perdit bientôt cette charge de colonel général, qui fut donnée à Montluc, au siège de Saint-Quentin. Dandelot voulut mener à son frère un puissant secours ; mais il ne put traverser les lignes ennemies qu'après une perte considérable, et ne lui amena qu'un faible détachement. Après la mort de Henri II, Gaspard et son frère, évêque de Beauvais, levèrent le masque, et Dandelot se mit avec eux à la tête du parti réformé. Ces trois frères vivaient retirés au sein de leur famille, ne paraissant que rarement à la cour, lorsque Catherine de Médicis, obsédée par les Guises, demanda à Gaspard un entrefien secret. Dandelot et le prince de Condé furent d'avis d'armer sans délai tous les *malcontents* et d'opposer la force à la force : Coligny, qui avait horreur de la guerre civile, les décida à un parti mitoyen. Dans l'assemblée générale des princes et des seigneurs protestants tenue peu après à Vendôme, ce fut encore Dandelot qui, de concert avec le prince de Condé et le vidame de Chartres, proposa la prise d'armes à laquelle Coligny fut contraire. Lorsque la conjuration d'Amboise eut éclaté, Dandelot consentit à suivre ses deux frères dans cette ville, où la cour était alors. Mais au milieu de cette cour corrompue, conservant, comme Gaspard, la pureté des mœurs antiques, il sut résister aux moyens de séduction que la reine employa pour le gagner. Le caractère et la destinée des trois frères Châtillon, dans ces temps de troubles et de factions, sont dignes d'être remarqués. L'amiral se distingua par une habileté rare ; Dandelot montra une impétuosité que les combinaisons de la prudence retinrent presque toujours à propos ; l'évêque de Beauvais déploya un grand talent pour les négociations. Dandelot mourut à Saintes, peu après la bataille de Jarnac ; l'évêque de Beauvais fut empoisonné par son valet de chambre, en revenant d'Angleterre, où il était allé négocier pour son parti. On a vu quelle fut la fin malheureuse de l'amiral. [*Enc. des G. du M.*]

Ânelme, *Hist. généalog.* — Picard, *Chronolog. milit.* — Sisaonidi, *Hist. des Français.*

* **DANDINI** (Cesare), peintre italien, né à Flo-

rence, vers 1595, mort en 1658. Il fut élève de Curradi et du Passignano, et se fit admirer par la pureté du dessin et la science de la composition ; malheureusement il adopta les procédés de peinture du Passignano, et la durée de ses tableaux s'en est ressentie. Il travailla peu pour les églises, et pourtant au nombre de ses meilleurs ouvrages on compte un *Saint Charles*, parmi d'autres saints, conservé à Ancône, *La Prédication de saint Vincent Ferrier*, à Sainte-Catherine de Pise, enfin *Une Vierge au milieu des nuages* et *Un Christ mort soutenu par des anges*, à l'Annunziata de Florence. E. B.—N.

Baldinucci, *Notizie.* — Morrona, *Pisa illustrata.* — Fantozzi, *Nuova Guida di Firenze.*

* **DANDINI** (Vincenzo), peintre, né à Florence, en 1608, mort en 1675. Frère et élève de Cesare, il fréquenta à Rome l'école de Pierre de Cortone, et étudia les ouvrages des maîtres et les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Il s'appliqua aussi à la sculpture, à l'architecture, et surtout à l'anatomie, science dans laquelle il dépassa de beaucoup son frère. De retour dans sa patrie, il fut très-employé par le grand-duc, pour lequel entre autres choses il peignit à Poggio Imperiale une *Aurore accompagnée des Heures*, et à la Villa de la Petraja la *Mort des Enfants de Nôbé*. On cite encore parmi ses bons ouvrages une *Conception* et *Saint Bernardin de Sienna*, à Ogni-Santi de Florence, et une *Annunciation*, à Saint-Ambroise. E. B.—N.

Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Fantozzi, *Nuova Guida di Firenze.*

DANDINI (Hercule-François), jurisconsulte italien, né en 1696, mort le 7 novembre 1747. Il eut pour maître le jurisconsulte Gravina, et fut lui-même un jurisconsulte distingué. Il professa la jurisprudence, sur laquelle il publia des ouvrages distingués. On a de lui : *Otium aricinum, seu de urbanis officiis dialogi V* ; — *In Cæsaris Brixii urbis Cæsennæ Descriptionem Adnotationes, cum eadem Descriptione* ; 1723, in-fol. ; — *Erminii ac Merani Dialogus, in quo Erminius ad filium suum erudiendum institutionem parat* ; — *De Forensi scribendi ratione culta atque perspicua Dialogus primus* ; 1734, in-4^o ; — *De ea distribuentis justitiæ parte quæ in præmiis largiendis versatur, Commentariolus* ; — *Orazione delle lodi del serenissimo principe Eugenio di Savoja per le vittorie riportate contro il Turco* ; Faenza, 1717 ; — *De Pontifice optimo maximo Benedicto XIV laudibus Epistola* ; 1740, in-8^o ; — *De Servitutibus Prædiorum Interpretatione* ; Vérone, 1741. in-8^o.

Fabroni, *Vitæ Ital.*, etc., tom. XII. — Sax, *Onomast. liter.*, VI.

DANDINI (Jérôme), jésuite et voyageur italien, né à Césène, en 1554, mort à Forlì, le 29 novembre 1634. Il fut le premier de son ordre qui enseigna la philosophie à Paris ; il professa aussi la théologie à Padoue. Il remplit maintes

autres fonctions, celles de recteur de collège à Ferrare, à Forli, à Bologne, à Parme et à Milan; celles de visiteur des provinces de Venise, de Toulouse et de Guyenne; enfin, celles de provincial en Pologne et dans le Milanais. Le fait saillant de la vie de ce savant jésuite est le voyage qu'il fit en Orient : il enseignait la philosophie à Pérouse en 1596 lorsqu'il fut envoyé par Clément VIII chez les maronites du mont Liban. Il partit de Venise le 14 juillet de la même année, avec un jeune maronite, qui devait cumuler le double emploi de domestique et d'interprète. Ils prirent l'un et l'autre l'habit de pèlerin, et se firent appeler chacun d'un pseudonyme. De Candie, où ils abordèrent à la fin du mois, ils se rendirent le 1^{er} septembre au monastère de Canobin, où résidait le patriarche maronite; on attendait la réunion du synode convoqué par lui. Dandini visita et compta les cèdres du Liban. Il accompagna ensuite consciencieusement sa mission, au rapport du P. Simon, son traducteur; il écouta attentivement les doléances du patriarche et des principaux maronites, qui n'avaient pas eu à se louer de quelques jésuites ses prédécesseurs. Après avoir étudié soigneusement les choses, Dandini visita la ville sainte, après quoi il revint en Italie; au mois d'août 1597 il était de retour à Rome. Il raconte son voyage dans l'ouvrage intitulé : *Missione apostolica al patriarca e Maroniti del monte Libano*; Césène, 1656, in-8°; traduit en français par Richard Simon, sous ce titre : *Voyage du mont Liban, où il est traité tant de la créance et des coutumes des maronites que de plusieurs particularités touchant les Turcs*; Paris, 1675, in-12; en anglais, Londres, 1698, in-8°. Les remarques de Simon sont aussi instructives que l'œuvre originale; selon le traducteur, Dandini, par un motif resté ignoré, n'aurait pas reproduit exactement les articles de foi des maronites. On a en outre de lui : *Ethica sacra, sive de virtutibus et vitiis libri I posthumi*; Césène, 1651, in-fol.; Anvers, 1676, in-fol.

Bayle, *Dictionnaire historique*. — Paulus, *Collect. des princ. Voy. en Orient* (en allemand). — Alegambe, *Bibl. Soc. Jesu*.

DANDINI (Pietro), peintre de l'école florentine, né en 1646, mort en 1712. Fils et élève de Vincenzo Dandini, il eût peut-être été le premier de cette famille d'artistes, grâce à ses dispositions naturelles et à ses voyages, qui lui avaient permis de connaître les écoles étrangères, si, sacrifiant à la soif de l'or et au mauvais goût de son temps, il ne fût tombé trop souvent dans la négligence et la manière. On compte parmi ses meilleurs ouvrages : à Florence, plusieurs plafonds du palais Pitti, des lunettes dans le cloître de Saint-Marc, *Le Bienheureux Piccolomini* disant la messe à l'Annunziata, *La Vierge entre saint Joachim et sainte Anne*, à Ogni-Santi, et *Saint François recevant les stigmates*, à Sainte-Marie-

Majeure; à Pistoja, une *Nativité*, à l'église du Saint-Esprit; une *Annonciation*, à Sainte-Marie-des-Anges; une *Assomption*, à l'Annunziata; enfin, à Pise, une fresque, à la maison commune, représentant la *Conquête de Jérusalem*. Le portrait de Dandini fait partie de la collection iconographique de la galerie de Florence.

E. B.—N.

Lanzi, *Storia*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*.

***DANDINI (Ottaviano)**, peintre de l'école florentine, vivait vers le milieu du dix-huitième siècle. Fils de Pietro Dandini, il imita sa manière, sans posséder son talent. Cette imitation est surtout sensible dans quelques lunettes du cloître de *Santo-Spirito* de Florence. On voit de lui dans la même ville une *Sainte Famille*, à l'église des Capucines; *Saint Louis de Gonzague* et *Saint Stanislas*, à San-Giovannino; et le *Christ sur la croix avec saint Jérôme*, *Saint François* et *Sainte Madeleine*, à Saint-Laurent. L'ouvrage le plus important qu'il ait exécuté est une *Gloire de sainte Madeleine*, peinte à fresque, à la voûte de l'église de cette sainte à Pescia.

E. B.—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — Crespi, *Descrizione delle Pitture di Pescia*.

DANDOLO, nom commun à deux catégories de personnages italiens, 1^o doges de Venise; 2^o artistes ou savants.

I. Dandolo doges de Venise.

DANDOLO (Henri), doge de Venise, naquit au commencement du douzième siècle, et mourut à l'âge de cent ans, en 1205. Il était issu d'une de ces anciennes familles qu'on appelait *electorales*, parce qu'elles faisaient remonter leur origine aux douze tribuns qui élurent le premier doge, en 697. Il s'éleva par son mérite aux plus hautes fonctions de la république, et fut chargé en 1171 d'aller réclamer à Manuel, empereur d'Orient, des vaisseaux et des sujets vénitiens que ce prince avait fait saisir, et qu'il s'obstinait à garder, contre le droit des gens. Manuel, irrité de cette démarche, lui fit, dit-on, présenter des bassins enflammés, qui lui brûlèrent les yeux et le rendirent presque aveugle. Quelques-uns assurent que Manuel lui enfonça lui-même un fer rouge dans les yeux; d'autres, au contraire, que ce fut à la suite d'une blessure qu'il perdit la vue. Mais l'historien André Dandolo, son descendant, qui vivait moins d'un siècle après lui, et qui mieux que personne devait être instruit d'un événement si intéressant pour sa famille, déclare, dans sa Chronique, sans entrer dans aucun détail, que son aïeul fut véritablement privé de la vue par l'empereur Manuel Comnène. Dandolo fut élevé en 1192 à la dignité ducale. Il eut la même année une guerre à soutenir contre les Génois, qui s'étaient emparés par surprise de la ville de Pola, en Istrie. Une victoire navale lui rendit

raison de cette agression, et le pape rétablit la paix entre les deux républiques.

Dandolo administrait avec prudence et habileté les affaires de Venise, lorsque plusieurs seigneurs français entreprirent une nouvelle croisade, qui dans l'ordre chronologique de ces aventureuses expéditions est appelée par les uns la quatrième et par d'autres la cinquième. Baudouin, comte de Flandre, Louis, comte de Blois, Geoffroy, comte du Perche, Simon de Montfort, Matthieu de Montmorency, et le marquis de Montferrat en étaient les principaux chefs. Ils envoyèrent à Dandolo six députés pour le supplier de les faire transporter par mer dans la Terre Sainte. Les doges à cette époque avaient cessé de jouir du pouvoir vraiment royal dont ils étaient autrefois investis : Dandolo ne put donc accepter de sa propre autorité les propositions qui lui étaient adressées, et dont il pensait déjà à tirer un parti avantageux. Il rassembla le peuple sur la place Saint-Marc, fit célébrer une messe solennelle dans l'église du même nom, et invita les ambassadeurs à exposer leur demande aux citoyens réunis. Geoffroy de Ville-Hardouin, l'un d'eux, prenant la parole, déclara « qu'ils avaient reçu des plus hauts barons de France l'ordre de conjurer les Vénitiens de leur prêter le secours de leur flotte pour venger le tombeau profané du Sauveur, de se jeter aux pieds du doge et de ne se relever que lorsqu'ils auraient obtenu une réponse favorable et que les Vénitiens auraient pris pitié de la Terre Sainte d'outre mer ». Ville-Hardouin et ses collègues se prosternèrent en effet, les larmes aux yeux, devant Dandolo, qui s'écria avec toute l'assemblée : « Nous vous l'octroyons ! nous vous l'octroyons ! »

Un traité fut signé dès le lendemain entre le doge et les princes chrétiens. La république prenait un délai d'un an, nécessaire pour équiper la flotte, et s'engageait à fournir des vivres aux croisés pendant neuf mois, au prix de deux marcs d'argent par homme et de quatre par cheval, ce qui faisait 85,000 marcs ou 4,500,000 francs, payables avant le départ. Il fut stipulé en outre que cinquante galères armées en guerre seconderaient l'armée de terre et que les Vénitiens auraient la moitié du butin et des conquêtes. Le traité fut soumis à l'approbation du pape, qui le ratifia, en y posant toutefois cette condition : que les croisés n'attaqueraient aucune ville ou population chrétienne. Le moment du départ arriva. Les croisés ne purent payer que la moitié de la somme promise. Dandolo s'y attendait. Il leur proposa de faire rentrer dans le devoir Zara, qui s'était révoltée, les tenant quittes à ce prix du surplus de sa créance. Une pareille entreprise était contraire aux ordres du souverain pontife, et les croisés n'osaient commettre un tel acte de désobéissance. Le légat du pape, qui se trouvait à Venise, leur en intima de nouveau la défense. Dandolo, à force d'éloquence et d'habileté, parvint néanmoins à vaincre leurs scrupules et à leur per-

suader que la cour de Rome outre-passait ses pouvoirs en défendant aux Vénitiens et à leurs alliés de punir une ville rebelle. On mit donc à la voile le 8 octobre 1202. Le doge, laissant le pouvoir à son fils, prit lui-même, malgré ses quatre-vingt-quatorze ans, le commandement de la flotte, composée de 500 bâtiments, selon Ville-Hardouin, et portant environ 40,000 hommes. L'armée débarqua sur les côtes de Dalmatie, et mit le siège devant Zara; mais là encore un abbé, produisant une lettre du pape, somma les croisés de continuer leur route vers la Terre Sainte et de s'abstenir de tout acte d'hostilité contre Zara. Dandolo triompha encore : la ville fut prise et pillée, et les vainqueurs y établirent leurs quartiers d'hiver. Ils firent demander l'absolution au pape, qui la leur accorda. Le vieux doge seul refusa d'implorer le pardon du saint-père.

Constantinople, en proie à des désordres sans fin, obéissait alors à Alexis III, qui avait détrôné Isaac Lange, son frère, et l'avait jeté dans une prison après lui avoir fait crever les yeux. Un autre Alexis, fils d'Isaac, parcourait l'Europe en cherchant des défenseurs pour son père. Philippe de Souabe, son beau-frère, envoya aux croisés des ambassadeurs qui les supplièrent de rendre le trône à ses légitimes possesseurs. Les barons chrétiens rejetèrent d'abord cette proposition, comme contraire aux ordres du pape; les Vénitiens insistèrent; beaucoup de croisés partirent, mais le doge fut inflexible : il avait une injure personnelle à venger; les Grecs devaient 200,000 besants à la république; Dandolo d'ailleurs avait déjà sans doute conçu des projets dont il ne pouvait abandonner la réalisation. Il fallut lui céder; la flotte quitta Zara le 7 avril 1203. A la fin du mois de juin elle arrivait à l'entrée des Dardanelles, et bientôt elle fut devant Byzance. Les croisés, ramenant avec eux le jeune Alexis, attaquèrent la ville par terre, et les Vénitiens par mer. Dandolo donnait l'exemple : sa galère occupait le premier rang, et « le duc de Venise, qui vieil homme estoit et goutte ne voyoit, tout armé sur la proue, s'écria aux siens qu'ils le missent à terre ». Il débarqua le premier en effet, s'empara d'une portion des murailles et des tours qui les défendaient. La lutte dura huit jours; car les Grecs frémissaient d'indignation à la seule pensée d'une restauration opérée par des chrétiens catholiques. Ils furent vaincus : Isaac et Alexis, rétablis sur le trône, s'engagèrent à payer à leurs libérateurs 200,000 marcs d'argent, à mettre l'empire grec sous la suprématie de Rome, à entretenir pendant un an la flotte et l'armée des croisés, qui devaient rester dans le voisinage de Constantinople, de peur d'une nouvelle sédition, et à leur fournir ensuite 10,000 hommes pour aller combattre les infidèles. De pareilles conditions ne pouvaient être tenues. Les 200,000 marcs ne furent payés qu'en partie; les Grecs refusèrent d'abandonner le schisme, et profondément irrités contre Isaac

et Alexis, ils se soulevèrent avec Alexis V Ducas, surnommé Murzuphle, qui mit à mort ces deux empereurs. Dandolo alors proposa aux croisés d'en finir et de se partager l'empire grec. Les barons, étonnés d'abord d'une telle proposition, ne tardèrent pas à l'accepter, et conclurent entre eux et le doge un traité (1204) portant que si l'empire était donné à un Français le siège patriarcal de Constantinople appartiendrait à un Vénitien, et que la flotte demeurerait une année dans les eaux du Bosphore pour protéger au besoin le nouvel empereur, auquel le doge seul n'aurait pas à prêter le serment de fidélité.

Prise d'assaut une seconde fois, Constantinople fut pillée et en partie brûlée. Le butin qu'on y fit s'élevait, d'après le calcul de M. Daru, à plus de 200,000,000 de francs. Les croisés s'arrachaient surtout les reliques, dont la ville était amplement pourvue. Dandolo pour sa part envoya à Venise un morceau authentique du bois de la vraie croix, un bras de saint Georges, une partie de la tête de saint Jean-Baptiste, le corps de sainte Luce, celui de saint Siméon et une fiole du sang de Jésus-Christ. Il fit passer en outre dans sa patrie différents objets d'art, peu appréciés par les hobereaux français, et entre autres les fameux chevaux de bronze qui, après s'être longtemps reposés sur la place de Saint-Marc, vinrent orner pendant quelques années l'arc de triomphe de la place du Carrousel.

Dandolo aurait pu se faire décerner à lui-même la pourpre impériale; mais il était trop profond politique et trop bon citoyen pour ambitionner ce dangereux honneur. Il savait aussi bien que Pantaléon Barbo, qui parlait peut-être aux croisés sous son inspiration, que la république n'était pas assez puissante pour conserver un empire si vaste, et qu'elle aurait couru risque de s'anéantir elle-même en obéissant à la nécessité de faire de Constantinople sa capitale. Le doge d'ailleurs devait bien sentir que le nouvel empire n'avait pas de grandes chances de durée. Il jugea donc avantageux pour son pays de n'accepter que le second rôle, où les Vénitiens pouvaient s'enrichir sans se compromettre, se contenta du titre de despote de la Romélie, et fit adjuger à la république, dans le démembrement de l'empire, un quartier de Constantinople, la côte du Lazes, à l'extrémité orientale du Pont-Euxin, Nicopolis, Héraclée, Nicomédie, Rodosto et Gallipoli, c'est-à-dire la domination de la mer Noire et le monopole du commerce, qui alors encore se faisait par cette mer, entre l'Asie centrale et l'Europe. Il obtint dans la Méditerranée plusieurs places importantes sur les côtes de la Morée, centre de production de la soie en Occident, et un grand nombre de ces îles fertiles qui, s'échelonnant depuis le golfe Adriatique jusqu'aux Dardanelles, pouvaient permettre à Venise de se dire la reine de la Méditerranée, comme elle se disait la reine de l'Adriatique. Cette part dans le butin était sans contredit la meilleure

pour Venise. Dandolo y joignit encore l'île importante de Candie, qu'il se fit céder au prix de 10,000 marcs d'argent par le marquis de Montferrat, auquel elle était échue. Fier de son triomphe, il chassa le brodequin écarlate, insigne de la dignité impériale, et ajouta aux titres des doges celui de *seigneur du quart et demi de l'empire romain*.

Dandolo, comme despote de Romélie, avait reçu la possession d'Andrinople; mais cette ville, aidée des Bulgares, se souleva bientôt. Le doge et l'empereur Baudouin partirent pour la réduire à l'obéissance. Ils furent vaincus sous ses murs, le 14 avril 1205, et Baudouin tomba entre les mains des Bulgares. Dandolo, aidé par Ville-Hardouin, ramena à Constantinople les débris de l'armée. Il mourut le 14 juin suivant, et fut enterré dans l'église de Sainte-Sophie.

Alexandre BONNEAU.

Geoffroy de Ville-Hardouin, *Histoire de la Conquête de Constantinople, ou chronique*, etc. — Nicetas, *Annales* (dans la Byzantine). — Maimbourg, *Histoire des Croisades*. — Michaud, *Histoire des Croisades*. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*. — Daru, *Histoire de Venise*. — André Dandolo, *Chronique* (dans le tome XII de la collection de Muratori). — Sabellicus, *Historia Rerum Venetarum*. — Verdizotti, *Fatti dei Veneti al 1204*. — Marino Sanuto, *Vite de' Duchi*. — Giustiniani (Bernard), *De Origine urbis rebusque ab ipsa gestis Historiæ*.

DANDOLO (Jean), doge de Venise, fut élu en 1280, après l'abdication de Jacques Contarini. Son élévation fut un échec pour l'aristocratie. Charles d'Anjou disputait alors la Sicile à Pierre d'Aragon. Le pape Martin IV, en sa qualité de Français, prit parti pour Charles, et ordonna aux États d'Italie de s'armer en sa faveur. Le gouvernement vénitien défendit à ses sujets de répondre à cet appel, et la cour de Rome lança l'interdit contre la république. Jean Dandolo montra dans cette circonstance autant de prudence que de fermeté. Il ne fléchit pas, et évita de répondre à l'injustice du pape par aucune espèce de violence ou de taquinerie. En 1286, Honoré IV leva l'interdit prononcé par son prédécesseur, et fit consentir les Vénitiens à établir parmi eux l'inquisition. Une telle institution était peu en harmonie avec les tendances de la république. Le doge le comprit parfaitement; aussi conclut-il avec la cour de Rome, le 28 août 1289, un concordat en vertu duquel les personnes suspectes aux membres du saint-office ne pouvaient être condamnées qu'avec l'autorisation du gouvernement. Dandolo mourut en cette même année 1289. Ce fut, dit-on, sous son règne qu'on frappa pour la première fois à Venise les ducats si célèbres sous le nom de *sequins*. Le doge avait dû demander l'autorisation du pape et de l'empereur.

A. B.

Sanuto, *Vite de' Duchi*. — André Dandolo, *Chronique*. — Verdizotti, *Fatti dei Veneti*. — Daru, *Histoire de Venise*.

DANDOLO (François), doge de Venise de 1327 à 1339. Le pape Clément V avait excommunié les Vénitiens. Des ambassadeurs chargés de

fléchir sa colère n'avaient pu trouver accès jusqu'à lui. En 1313 François Dandolo fut chargé lui-même de cette mission délicate. Le pontife refusa de le recevoir; mais un jour, pendant qu'il était à table avec plusieurs cardinaux, Dandolo, vêtu en suppliant et la corde au cou, pénétra, dit-on, dans la salle, et se jeta à ses pieds en demandant la grâce des Vénitiens. On ajouta même que les cardinaux le traitèrent de *chien*, surnom qui lui resta. Il paraît certain que Dandolo eut en effet beaucoup d'humiliations à subir dans cette négociation; mais le doge Foscarini a démontré la fausseté des détails qui précèdent, et il affirme que les ancêtres de Dandolo portèrent le nom de *Cane* (Chien). Le dévouement dont ce seigneur avait fait preuve en cette occasion le fit élever au dogat après la mort de Jean Soranzo. Pendant son administration, Venise eut avec les Génois quelques démêlés, qui ne furent pas à son avantage, mais d'ailleurs d'une faible importance. Il en fut autrement de sa lutte avec Martin Della Scala, podestat de Vérone, de Trévis, de Vicence, de Bassano, etc. La Scala voulut disputer à la république le privilège dont elle jouissait depuis des siècles, d'exploiter les salines des lagunes. Les Vénitiens s'unirent à plusieurs petits princes que l'ambition du podestat commençait à inquiéter, le battirent, démembrèrent ses États, et se réservèrent Trévis et Bassano. Ce fut ainsi que Venise, jusque là confinée dans ses lagunes, prit pied sur la terre ferme. Dandolo mourut en 1339, et fut remplacé par Barthélémy Gradenigo. A. B.

André Dandolo, *Chronique*. — Verdizotti, *Fatti dei Veneti*. — Sanuto, *Vite de' Duchi*. — Foscarini, *Della Letteratura Veneziana*, liv. III, not. 333. — Paul Morosini, *Histoire de la ville et de la république de Venise*, lib. X. — Daru, *Histoire de Venise*.

DANDOLO (*André*), doge de Venise, né en 1307, et mort en 1354, fut élu en 1343, après le court règne de Barthélémy Gradenigo. Il n'avait alors que trente-six ans, et il dut son élévation à la vaste étendue de ses connaissances et à une réputation de sagesse bien méritée. L'année même de son éléction, Clément VI prêcha contre les Ottomans une croisade dans laquelle entrèrent les Vénitiens, plus intéressés que personne à arrêter les progrès des Turcs, qui menaçaient leurs possessions dans les mers de Grèce. Cette guerre se termina en 1346, par un traité en vertu duquel les Ottomans s'engagèrent à respecter les possessions de la république et à ouvrir à ses vaisseaux les ports de l'Asie Mineure, de la Syrie et de l'Égypte. Dandolo fit ensuite admettre à Alexandrie un consul, qui s'efforça d'attirer par le golfe Arabique les denrées précieuses de l'Inde, que les Génois, maîtres de la mer Noire, faisaient venir par les côtes orientales de cette mer. Zara se révolta bientôt après, pour la cinquième ou sixième fois, à la sollicitation du roi de Hongrie; mais les Vénitiens parvinrent à les faire rentrer sous leur domination après un siège célèbre, qui leur coûta plus de 18 millions de francs. L'an-

née 1348 fut féconde en désastres : un tremblement de terre, dont les secousses se prolongèrent du 25 janvier au 10 février, causa des pertes considérables, et une peste terrible vint décliner la population. Les Génois, pour comble de malheur, s'emparèrent des vaisseaux vénitiens qui faisaient le commerce dans la mer Noire. La république prit une éclatante revanche, le 29 août 1349. Dandolo parvint ensuite à se liguier contre les Génois avec l'empereur d'Orient et le roi d'Aragon, et la flotte ennemie fut presque anéantie à Cagliari. Ce fut alors que les Génois, aussi prompts à s'abattre qu'à s'enorgueillir, se soumirent à Jean Visconti. Ce prince jugea prudent de négocier la paix. Pétrarque, auquel cette mission fut confiée, fit preuve de beaucoup d'éloquence, mais de peu d'habileté politique. Il échoua donc malgré ses relations littéraires avec Dandolo, qui déclara la guerre à Visconti (1354). Ce doge mourut le 9 septembre de la même année. Il fut le dernier qu'on enterra dans l'église de Saint-Marc. Il a laissé un *Code*, qui porte son nom, et une *Chronique* latine, qui est le plus ancien monument de l'histoire vénitienne. Cet ouvrage, écrit en un style sec et sans ornement, mais rempli de documents précieux, se trouve dans le tome XII de la collection de Muratori.

Alexandre BONNEAU.

Marino Sanuto, *Vite de' Duchi*. — Julio Faroldo, *Anali Veneti*. — Paul Morosini, liv. XI. — *Istoria dell'assedio e della ricupera di Zara*, etc., scritta da autore contemporaneo; dans les *Monumenti Veneziani di varia letteratura* de Morelli. — Daru, *Histoire de Venise*.

II. Dandolo savants ou artistes.

DANDOLO (*Faustin*), théologien vénitien, né vers l'an 1379, et mort en 1449. Il fut successivement protonotaire apostolique, légat *a latere*, et gouverneur de Bologne. On a de lui : *Compendium pro catholicæ fidei instructione*, et on lui attribue : *Tractatus de Beneficiis*; *responsa quædam juridica*.

Feller, *Dictionnaire historique*.

* **DANDOLO** (*Antoine*), juriconsulte italien, natif de Venise, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il professa le droit à Pise, Padoue et Pérouse. On a de lui : *Tractatus Juris civilis*.

Agostini, *Scrit. Venez.*

* **DANDOLO** (*Cesare*), peintre, né à Venise, vers 1550. Patricien et sénateur, il quitta sa patrie, sans doute à la suite de quelques intrigues politiques, et vint vers 1600 s'établir à Milan, où il se livra à la peinture, qu'il avait étudiée dès sa jeunesse. Ses tableaux de chevalier furent très-recherchés, mais la condition de l'artiste entra peut-être pour quelque chose dans leur succès.

E. B.—N.

Morigia, *Della Nobiltà Milanese*. — Lanzl, *Storia pittoresca*. — Ticozzi, *Dizionario*.

DANDOLO (*Vincent*, comte), physicien et économiste italien, né à Venise, le 26 octobre 1758,

mort dans la même ville, le 13 décembre 1819. Il était d'une famille honorable, mais qui n'appartenait pas à celle des patriciens de ce nom. Resté orphelin, il fut envoyé à l'université de Padoue. Lorsqu'il revint à Venise, il ouvrit une pharmacie, qui acquit une grande réputation. L'immense progrès que Lavoisier, Fourcroy, Berthollet et d'autres savants avaient fait faire à la chimie fixa son attention; il se mit à étudier leurs travaux, et envoya à l'Académie des Sciences de Paris des mémoires qui furent jugés dignes d'occuper une place dans les recueils de ce corps savant. Dans son ouvrage : *Fondamenti della Fisico-Chimica, applicati alla formazione de' corpi et de' fenomeni della natura*, il réunit toutes les découvertes récentes de la science. Cet ouvrage, publié en 1796, eut jusqu'à six éditions. Les événements vinrent interrompre ses travaux : l'armée française avait franchi les Alpes et s'approchait de Venise; un parti se forma pour secouer le joug de l'oligarchie : le doge et les sénateurs abdiquèrent; le peuple chargea une députation d'aller solliciter la protection du général Bonaparte en faveur de la république. Dandolo, l'un des principaux agents de cette révolution, fut au nombre des envoyés; mais la paix se négociait alors entre la France et l'Autriche, et le traité de Campo-Formio accorda à celle-ci la cession de Venise. Les députés protestèrent en vain. Dandolo, ne voulant plus subir le joug autrichien, alla se réfugier à Milan, alors capitale de la république cisalpine; il y fut élu membre du grand conseil, et y resta jusqu'à l'invasion des Russes en 1799. Il se rendit alors à Paris, où il publia, en français, un ouvrage philosophique intitulé : *Les Hommes nouveaux, ou moyen d'opérer une régénération nouvelle*; 1799, in-8°; 2^e édit. en 1800. Peu de temps après, il alla s'établir dans une belle propriété qu'il avait à Varese, près de Milan, pour s'y livrer à de grands travaux d'agriculture et donner l'exemple des progrès que l'économie rurale et l'industrie pouvaient faire en Italie. Il rechercha les procédés qu'employaient les Italiens au moyen âge pour fabriquer leurs draps, alors supérieurs à tous ceux de l'Europe, et publia divers opuscules sur les moyens de faire resseuir l'agriculture en Italie; sur les pâturages et l'éducation des bestiaux; sur la manière de gouverner les montons espagnols; sur les avantages de la culture de la pomme de terre; sur les engrais; sur la nécessité de créer divers genres d'industrie qui manquaient en Italie, etc. Mais une nouvelle carrière s'ouvrit pour lui : la Dalmatie, ancienne possession vénitienne, ayant été réunie au nouveau royaume d'Italie, Napoléon choisit Dandolo pour gouverner cette province, sous le titre de provéditeur général. Possédée tour à tour par diverses puissances, la Dalmatie n'avait reçu d'aucun les bienfaits de la civilisation: cette contrée fertile était restée inculte; les habitants vivaient du produit de leur chasse, et

souvent de brigandages. Dandolo, durant les cinq ans qu'il resta dans ce pays, s'efforça de vaincre l'insubordination et l'ignorance qui y régnaient; il y réprima les excès, chercha à y répandre le goût du travail et de l'instruction, et à y déraciner les antiques et funestes superstitions qui s'étaient transmises d'âge en âge. Il fit dessécher les marais fangeux et détruisit les germes de maladies pestilentielles qui désolaient ces contrées. En 1809, lorsque la Dalmatie eut été réunie aux provinces Illyriennes, Dandolo quitta son gouvernement, et revint à Venise, avec les titres de sénateur et de comte, et les décorations que Napoléon lui avait données. Il ne quitta plus ce séjour qu'en 1813, pour réprimer les désordres qui avaient éclaté dans les Marches. Depuis, retiré des affaires publiques, il continua ses travaux scientifiques. Outre les deux ouvrages que nous avons cités, on a de lui : *Del Governo delle Pecore spagnole ed italiane*; Milan, 1804, in-8°; — *Discorsi sulla pastorizia, sull'agricoltura e su varj altri oggetti di pubblica economia*; Milan, 1806, in-8°; — *Enologia* (Traité sur l'art de préparer, conserver et perfectionner les vins d'Italie); 1812, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage, un des plus estimés de Dandolo, contient tout ce que les écrivains, et surtout les Français, offrent de plus important sur cette matière, ainsi que beaucoup d'observations excellentes de l'auteur; — *Storia de' Bacchi da seta generati, co' nuovi metodi nel regno Lombardo-Veneto ed altrove*; Milan, 1818-1819, 3 vol. in-8°. L'auteur y donne d'excellents préceptes sur l'art d'élever les vers à soie. Cet ouvrage a été traduit en français, et augmenté d'un grand nombre de notes, par F.-P. de Fontaineille, sous ce titre : *L'art d'élever les vers à soie*; Montpellier, 1819, un vol. in-8°; 2^e édit., Lyon, 1825. Dandolo a traduit en italien la *Statistique chimique* de Berthollet, les *Éléments de Chimie* de Lavoisier, et les *Affinités* de Guyton de Morveau. Lorsqu'il fut atteint d'une attaque d'apoplexie, dont il mourut, il terminait un ouvrage ayant pour titre : *Sulle cose dell' avilimento delle granaglie italiane*, que son fils a publié depuis.

GUYOT DE FÈRE.

Ersch et Gruber, *Ally. Enc.* — Rabbe, *Biographie portat.* — Feller, *Dictionnaire historique.*

DANDRÉ - BARDON (Michel - François), peintre français. Voyez BARDON.

DANDRÉ (Antoine - Balthazar - Joseph, baron), homme politique et magistrat français, né à Aix (Provence), le 2 juillet 1759, mort le 16 juillet 1825. Nommé, dès l'âge de dix-neuf ans, conseiller au parlement d'Aix, il fut choisi, en 1789, pour représenter la noblesse de Provence à l'Assemblée des états généraux, et fit partie de la minorité de son ordre qui vint se réunir au tiers état après la fameuse séance du Jeu de Paume. Longtemps attaché au parti patriote, Dandrè prit part aux importants travaux de l'Assemblée constituante sur l'ordre judiciaire,

et fut appelé, le 1^{er} août 1790, aux fonctions de président. Le 7 septembre, il provoqua hautement la punition des anarchistes qui, réunis sur la terrasse des Tuileries, demandaient à grands cris la tête des députés qui ne partageaient pas leurs opinions. Il prit la défense de Mesdames, arrêtées à Arny-le-Duc, dans le courant du mois de février 1791, et demanda que leur arrestation fût déclarée illégale. Il réclama, d'autre part, le rappel à l'ordre contre Cazalès, pour quelques expressions inconstitutionnelles, et s'opposa à la lecture d'un projet de loi contre l'émigration. Partisan zélé de la tolérance religieuse, il se prononça énergiquement en faveur de la liberté des cultes. A la séance du 7 avril 1791, il appuya fortement la motion de Robespierre tendant à exclure du ministère pendant quatre ans, après l'exercice de leurs fonctions, les membres des législatures, du tribunal de cassation, etc., et à leur défendre de recevoir ou de solliciter du pouvoir exécutif aucune place, ni pensions, etc. Portant même ses scrupules plus loin que le député d'Arras, il demanda que tous les membres de l'Assemblée nationale prissent l'engagement de ne jamais solliciter de place pour qui que ce fût. Le 9 mai il reçut pour la troisième fois les honneurs de la présidence. Après la fuite du roi, il demanda que les décrets rendus par l'Assemblée, quoique non revêtus de la sanction du pouvoir exécutif, eussent force de loi; il fut un des commissaires chargés d'interroger ce prince à son retour de Varennes, s'opposa à ce qu'il fût mis en cause, et contribua à faire écarter pour le moment la question de la déchéance. Mais des symptômes de mécontentement s'étant bientôt après manifestés dans les sociétés populaires, Dandré monta à la tribune, et proposa, dans la séance du 16 juillet 1^o qu'une adresse fût envoyée à tous les départements, pour exposer au peuple français les motifs des mesures adoptées par ses représentants; 2^o que le département et la municipalité de Paris fussent mandés à la barre, pour y recevoir l'injonction de veiller avec soin à la tranquillité publique; 3^o que les six accusateurs publics de la ville de Paris fussent chargés de faire informer sur-le-champ contre tous les perturbateurs du repos public; 4^o que les ministres fissent exécuter, sous peine de responsabilité, les mesures arrêtées. L'Assemblée adopta les trois dernières propositions de Dandré, et rejeta la première, comme contraire à sa dignité. Cependant l'irritation populaire allant toujours croissant, le parti constitutionnel, sous les ordres de Bailly et de La Fayette, déploya le drapeau rouge, et proclama la loi martiale contre les attroupements. Le lendemain, 17, le sang ayant coulé au Champ-de-Mars, Dandré, dont la motion avait en quelque sorte amené ces terribles événements, voulut, comme par compensation, manifester de nouveau ses dispositions hostiles à l'égard du parti royaliste, et demanda un décret contre les protesta-

tions du côté droit. A la séance du 23 août, il combattit avec force les partisans de la liberté illimitée de la presse, et se fit interrompre plusieurs fois par Rœderer, ce qui ne le priva point des applaudissements de la majorité, qu'il était à peu près sûr d'obtenir lorsqu'il prenait la parole. La discussion sur les sociétés populaires le ramena, le 29 septembre, à la tribune, que Robespierre venait de quitter. Sa réponse fut pleine d'aigreur et d'amertume. Le lendemain l'Assemblée nationale se sépara. Ainsi rendu à la vie privée, Dandré se livra au commerce, fut poursuivi comme accapareur, et forcé, en 1792, de se réfugier en Angleterre, pour se soustraire à une accusation de connivence avec les émigrés. En 1796, il passa en Allemagne, auprès des chefs de l'émigration, et parvint à leur faire oublier son *constitutionalisme* par les services qu'il rendit à leur parti. Les événements de 1814 le ramenèrent en France, où il obtint successivement la direction générale de la police et l'intendance de la maison du roi. Durant les cent jours il suivit le roi en Belgique, et fut réintégré, après la seconde restauration, dans ses fonctions d'intendant des domaines de la couronne. Dandré mourut presque subitement, d'une attaque de goutte, âgé de soixante-six ans.

Galerie historique des Contemporains. — Biographie moderne. — Le Bas, Dict. encyc. de la France. — De Vaulabelle, Hist. des deux Restaur.

DANDRÉ-BARDON. Voy. BARDON.

DANEAU (*Lambert*), en latin *Danæus*, théologien protestant, né à Beaugency, vers 1530, et mort à Castres, le 11 novembre 1595. Après avoir étudié en droit pendant quatre ans à Orléans, sous Anne Dubourg, il suivit ce jurisconsulte à Paris, quand il y fut nommé conseiller au parlement. La fermeté avec laquelle Dubourg subit le dernier supplice pour la cause de la réformation (décembre 1559) lui fit tout à fait embrasser les nouvelles opinions, vers lesquelles il inclinait déjà. L'année suivante, Daneau passa à Genève, où il étudia la théologie. En 1562, après avoir été consacré au ministère évangélique, il fut appelé à Gien pour desservir l'église réformée. La guerre civile le força plus tard de chercher un refuge à Saumur; mais à la paix il retourna à Gien, qu'il abandonna de nouveau en 1572 pour se sauver à Genève. A la fin de cette année, il fut nommé pasteur et professeur de théologie à l'Académie de cette ville, et en 1581 il y obtint gratuitement le droit de bourgeoisie. Malgré cette faveur, il accepta l'année suivante une chaire de théologie à l'université de Leyde. Mais ayant eu l'imprudence de se mêler des discussions politiques de ce temps pour soutenir les prétentions du duc de Leicester à devenir le chef du gouvernement des Provinces-Unies, il fut forcé en 1583 de quitter Leyde. Il se retira d'abord à Gand; poursuivi pour les mêmes motifs, il demanda un asile au roi de Navarre, et se réfu-

gia dans le Béarn, où il fut nommé pasteur à Orthez et professeur de théologie à l'Académie que Jeanne d'Albret avait fondée dans cette ville en 1566. Quand cette école fut, en 1591, transportée de nouveau à Lescar, il suivit Jeanne dans cette résidence. En 1593 il fut appelé à Castres pour y exercer le ministère évangélique.

Des cinquante-cinq ouvrages qui lui sont dus, vingt-neuf, imprimés d'abord séparément, de 1573 à 1583, ont été réunis par lui-même sous ce titre : *Opuscula omnia theologica ab ipso auctore recognita et in tres classes divisa*; Genève, 1583, in-fol. de 1625 pag. La plupart de ces vingt-neuf ouvrages, ainsi que des vingt-six autres, sont des commentaires sur des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament et des traités polémiques, soit contre les catholiques, soit contre les luthériens, qu'il combattit à outrance sur tous les points qui les séparaient du calvinisme rigide. Daneau avait de la facilité et de l'érudition, mais il manquait de profondeur et de goût; aussi ses livres, fort goûtés et plusieurs fois réimprimés tant que l'ardeur de la controverse a duré, sont tombés dans l'oubli dès que cette ardeur s'est éteinte. Quelques-uns ont encore cependant un intérêt de curiosité; on peut citer entre autres : *Ethices christiana, sive de rerum creaturarum origine et usu, disputatio e Sacrae Scripturæ fontibus hausta*; Genève, 1576, in-8°; — *Tractatus de Antechristo*; Genève, 1576, in-8°; — *Christiana Isagoge ad christianorum theologorum locos communes, libri duo*; Genève, 1583, in-8°; — *Politices christianæ Libri septem*; Genève, 1596, in-8°; — *Les Sorciers, dialogue très-utile et très-nécessaire pour ce temps*; 1574, in-8°; — *Remontrances sur les jeux de sort ou de hazard, et principalement de dez et de cartes*; 1575, in-8°; — *Traité des Danses, auquel est amplement résolue la question à sçavoir s'il est permis aux chrestiens de danser*; 1579, in-8°; — *Traité de l'estat honneste des chrestiens en leur accoutrement*; Genève, 1580, in-8°; — *Traité contre les Bacchanales du Mardy-Gras*; 1582, in-8°.

MICHEL NICOLAS.

Meursius, *Athenæ Batavæ*. — Melch. Adam, *Vita Theologorum exterorum*. — Ant. Teissier, *Éloges des Hommes Illustres*. — Nicéron, *Mémoires*. — Valchiuss, *Bibl. theolog. selecta*. — Senebier, *Hist. litt. de Genève*. — MM. Haag, *La France protest.*

DANÉDI. Voy. MONTALTO.

DANÈS (Pierre), helléniste français, né à Paris, en 1497, mort le 23 avril 1577. Il étudia au collège de Navarre, où il eut pour maîtres Jean Lascaris et Guillaume Budé. Il rivalisa bientôt avec eux dans la connaissance de la langue grecque; aussi fut-il apprécié par François I^{er}, qui en 1530 l'appela à professer cette langue au Collège Royal. Un tel maître devait former de brillants élèves; il suffira de citer dans le nombre les Amyot, les Barnabé Brisson, les Jean Dorat. En 1534 il rejoignit à Venise son ami Georges de Selve, ambassadeur de France près la répu-

blique. Danès ne pouvait manquer de mettre à profit son séjour en Italie; il y visita les bibliothèques et les érudits. Revenu à Paris en 1537, il y fut nommé un des arbitres entre Ramus et Govea au sujet de la thèse du premier sur Aristote. Il avait lui-même beaucoup étudié le grand Stagirite; aussi n'hésita-t-il point à se prononcer en cette occasion contre Ramus. En 1545 il fut envoyé au concile de Trente, en qualité d'ambassadeur de François I^{er}, en compagnie de Claude d'Urfé et de Jean Desligneris. Les trois représentants de la France arrivèrent à Trente le 26 juin 1546. Le 8 juillet, Danès prononça au sein du concile une harangue, qui fut fort applaudie, et dont le roi de France ordonna l'impression (1). Henri II nomma Danès précepteur du dauphin, depuis François II. En 1557, il fut appelé à remplacer Georges de Selve dans l'évêché de Lavaur. Plus tard il retourna à Trente, et y siégea au concile, pendant toute la durée de la troisième convocation. Cette fois il représenta seul l'épiscopat français. Il s'opposa alors à ce que la question du calice fût renvoyée au pape, comme quelques membres du concile le demandaient. A son retour dans son diocèse, il s'y fit surtout remarquer par sa charité. Député ensuite à Paris par le clergé de sa province, il refusa la somme destinée à le convrir de ses dépenses de voyage. Les termes dans lesquels il motivait ce refus témoignent à la fois de son désintéressement et de sa sollicitude pour ses diocésains. « Le revenu de son évêché lui suffisait, disait-il; c'était la moindre chose qu'il pût faire pour son église et pour les églises voisines, que d'entreprendre quelque voyage pour leur rendre service; elles souffraient assez par le malheur des temps et par les vexations des huguenots. » Ces avant-prélat a été enterré à Saint-Germain-des-Prés. Ses ouvrages sont : *Dodecasticon in laudem Nicolai Manuelis*; — *Justini Historiæ Epitome in Trogi Pompeii Historias*; — *Lucii Flori De Rebus Romanis Epitome*; — *Sexti Rufi, viri consularis, Libellus*; Paris, 1519, in-fol.; — *Epistola P. Danesii ad Nicolaum Pasqualigum Venetum*; 1522, dans l'*Officina Joannis Textoris*; — Une édition des *Œuvres* de Pline, sous le nom de Pierre Bellocirius ou Bellefère, son domestique, auquel il fit un legs considérable, ce qui causa un grand émoi dans la famille du testateur; — *Epistola ad Jacobum Colinum*, dans les *Epistolæ selectæ clarorum virorum*, publiées par Alde Manuce; Paris, 1556, in-12; cette lettre de Danès avait pour objet de lui faire obtenir la permission de se rendre en Italie; — *Apologe-*

(1) L'histoire a recueilli un mot heureux que Danès fit entendre dans une des séances de cette assemblée célèbre; un orateur français s'étant récrié contre les mœurs relâchées de l'époque : *Gallus cantat*, répliqua avec dédain l'évêque d'Orviète. *Utinam*, s'écria alors Danès, *ad galli cantum Petrus respisceret*. (Le coq chante? Plaise à Dieu que ce chant fasse revenir Pierre à respiscence.)

tica Epistola pro Francisco I^o, adversus imperatorem Carolum V; dans le *Recueil* de ses opuscules; — *Oratio ad synodum Tridentinam, habita die 8 julii anno 1546;* dans le même *Recueil*, et dans Launoy (*Histoire du Collège de Navarre, t. I*); — *Instructio de Pierre Danès, évêque de Lavaur, pour messieurs de Lansac et de Lisle, ambassadeurs à Rome et au concile aux années 1561 et 1562;* dans le même recueil; — *De Substantia et modis ejus Fragmentum;* dans le même recueil; — *Recueil des opuscules de P. Danès qui n'ont point été imprimés ou qui l'ayant été sont devenus rares,* à la suite de l'*Abrégé de la Vie de P. Danès;* Paris, 1731, in-4^o, publié par P.-H. Dánès, conseiller au parlement et docteur en Sorbonne. V. R.

Launoy, *Hist. Gymnasii Navarrae Parisiensis.* — Colomès, *Gall. orient.* — De Thou, *Éloges*, avec les add. de Teissler. — Nicéron, *Mémoires*, XIX. — Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

DANÈS (*Pierre-Hilaire*), de la famille du précédent, juriconsulte et théologien français, docteur de Sorbonne et conseiller au parlement de Paris, a fait imprimer la *Vie, éloges et opuscules de Pierre Danès;* Paris, 1731, in-4^o; — *Mémoires sur Jacques Danès, évêque de Toulon,* à la suite de l'*Abrégé de la vie du célèbre Pierre Danès;* Quillan, 1741, in-4^o.

Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*, I. — Nicéron, *Mémoires*, XIX.

* **DANÈS** (*Jean*), juriconsulte français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Le Règne de Louis XIII, donné pour exemple à son fils;* Paris, 1644, in-4^o.

Adelung, *Suppl.* à Jücher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* **DANÈS** (*Pierre-Louis*), théologien flamand, né à Cassel (Flandre), en 1684, mort à Louvain, le 28 mai 1736. Il enseigna la philosophie à Louvain, fut en 1714 curé de Saint-Jacques à Anvers, chanoine gradué à Ypres en 1717, puis président du séminaire épiscopal et pénitencier. En 1732 il retourna à Louvain, et succéda à Daelman dans la chaire de philosophie. On a de Danès : *Institutiones doctrinae christianae;* Louvain, 1713 et 1768 : c'est un abrégé de théologie estimé; — *Generalis temporum Notio;* Ypres, 1726, in-12; augmenté par Martin Page, Louvain, 1741; avec notes et suppléments de Paquot, Louvain, 1773; — *Orationes et homiliae;* Louvain, 1735; — *De Fide, Spe et Charitate;* Louvain, 1735, in-12.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.* — Feller, *Biographie universelle*, édit. de Weiss.

* **DANESI** (*Lucas*), juriconsulte et mathématicien italien, né le 22 août 1598, à Ravenne, mort en 1672. Reçu docteur en droit, il fut nommé gouverneur de Comacchio; il se fit remarquer par ses connaissances en mathématiques et en architecture autant que par sa science du droit. Aussi le vit-on remplir à la fois les fonctions de protonotaire apostolique en 1652

et celles d'ingénieur à Ferrare, et de mathématicien du pape en 1656. On a de lui : *Discorso sopra le acque del Po;* Ravenne, 1646, in-4^o; — *Trattato di mecaniche cavato del Galilei;* ibid., 1649, in-fol.; — *Discorsi sopra le inondazione del fiume Tevere;* 1660, in-fol.; — *Trattato di Geometria pratica;* Ferrare, 1670, in-fol.

Ginnani, *Scritt. Ravenn.*

DANET (*Pierre*), latiniste français, né à Paris, mort en 1709. Il fut d'abord curé de Sainte-Croix en la Cité, puis de Saint-Martin au cloître Saint-Marcel, à Paris. Le duc de Montausier le choisit pour coopérer aux éditions *ad usum delphini*, et lui fit obtenir l'abbaye de Saint-Nicolas de Verdun. En revenant de Lyon, Danet périt étouffé dans un boubier, où sa voiture versa. On a de lui : *Fables de Phèdre*, avec *Commentaire*, édition *ad usum delphini;* Paris, 1675, et 1726, in-4^o; — *Radices seu Dictionarium linguæ latinæ, in quo singulae voces suis radicibus subjiciuntur;* Paris, 1677, in-4^o; ouvrage peu commun, et recherché; — *Dictionarium Antiquitatum Romanarum et Græcarum, ad usum delphini;* Paris, 1698 et 1701, in-4^o; — *Dictionarium Latinum-Gall. et Gallicum-Lat.;* Paris, 1685-1691, in-4^o, et Lyon, 1735-1737, 2 vol. in-4^o; ce dictionnaire n'est plus en usage.

Baillet, *Jugements sur les Savants*, III, 65, — Quérard, *La France littéraire.* — Feller, *Biographie universelle*, édit. Weiss. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

DANET (*Abbé P.*), maître de langues à Paris, vers 1750. Il a été confondu à tort par Quérard avec le précédent. Celui-ci n'a commencé à publier que trente-neuf ans après la mort du premier, et a laissé : *Vie de Sémiramis;* Londres (Paris), 1748, in-12; — *Aventures de Londres, Amsterdam (Paris), 1751, 2 vol. in-12.*

Catalogue de la Bibl. imp.

* **DANFRIF** (1) (*Philippe*), graveur français, né à Cornouailles (Basse-Bretagne), vivait en 1584. Il était tailleur général des monnaies de France. « C'était, dit La Croix du Maine, un homme très-excellent pour la gravure et le burin, fort grand ingénieur, et inventeur de plusieurs beaux instruments de mathématiques, desquels il en a mis en lumière quelques-uns, et entre autres ceux pour le globe, pour l'astrolabe, et pour les horloges. » Danfrif a gravé les poinçons d'un caractère d'imprimerie très-agréable, imitant l'écriture bâtarde. Il s'en est servi pour l'impression de quelques ouvrages qu'il a faits sur les mathématiques. On cite surtout de lui : *Déclaration de l'usage du graphomètre, par la pratique duquel on peut mesurer toutes les distances;* Paris, 1597, in-8^o.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*, II, 232. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.* —

(1) Et non pas *Danfris*, comme il est écrit dans le *Dictionnaire universel* de Chaudon et Delandine.

Mloreec de Kerdanet, *Notice chronologique de la Bretagne*, p. 55.

DANGEAU (*Philippe DE COURCILLON*, marquis DE), auteur d'un journal historique de la cour de Louis XIV, naquit le 21 septembre 1638, et mourut le 9 septembre 1720. Le marquis de Dangeau était par sa mère arrière-petit-fils du fameux Duplessis-Mornay, et appartenait à une famille de vieille noblesse et calviniste. Il se convertit de bonne heure au catholicisme, servit en Flandre, en 1658, sous Turenne en qualité de capitaine de cavalerie. Après la paix des Pyrénées, il prit du service en Espagne; mais revint bientôt en France, obtint le commandement du régiment du roi, et fit la campagne de Flandre en 1667. Il se démit ensuite de son régiment, et devint aide de camp de Louis XIV, qu'il suivit dans toutes ses campagnes. Il fut nommé membre de l'Académie Française en 1668, en qualité de grand seigneur, et aussi pour sa facilité à faire des vers et pour la protection qu'il accordait aux gens de lettres. Il fut aussi membre honoraire de l'Académie des Sciences, et en 1673 et 1674 Dangeau fut employé à diverses missions diplomatiques et envoyé auprès des électeurs du Rhin; il négocia le mariage du duc d'York, depuis roi d'Angleterre sous le nom de Jacques II, avec la princesse de Modène, et fut gouverneur de Touraine en 1667. Dangeau fut aussi le premier des six menins de monseigneur le dauphin, chevalier d'honneur de madame la dauphine, puis de madame la duchesse de Bourgogne, conseiller d'État d'épée, chevalier des ordres du roi, enfin grand-maître des ordres royaux et militaires de N. D. du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem. Dangeau avait épousé en premières noces une sœur de la maréchale d'Estrées, fille de Morin le juif, fermier général. Il épousa en secondes noces, en 1686, Sophie-Marie, comtesse de Löwenstein, d'une branche mésallée de la maison palatine, et l'une des plus jolies personnes de la cour. Dangeau fut toujours dans les bonnes grâces de tous les membres de la famille royale : il était estimé auprès de la reine mère Anne d'Autriche et de la reine Marie-Thérèse, parce qu'il savait l'espagnol et connaissait la cour de Madrid : auprès du roi, parce qu'il était discret et très-dévoué; auprès de tous, parce qu'il était probe, modeste, homme d'esprit, et qu'il avait un incroyable talent de joueur et une facilité extrême à faire des vers de société. Saint-Simon s'est beaucoup moqué de Dangeau et en a tracé un portrait exagéré, comme tous ceux qu'il a faits. Sans vouloir justifier absolument le marquis de Dangeau de tout travers de vanité, il faut cependant se tenir en garde contre les méchancetés de Saint-Simon, d'autant que l'originalité et la malice du style disposent tout d'abord à accepter sans appel les jugements de cet écrivain. Dans son *Journal*, Dangeau se montre l'homme le plus modeste; rarement il y parle de lui, et de la manière la plus simple. La

lecture de son journal donne de lui une idée diamétralement opposée à celle que l'on a après avoir lu Saint-Simon.

Le *Journal de Dangeau* est une œuvre considérable et de la plus grande importance; il commence en 1684 et finit en 1720; pendant ces trente-six années Dangeau a inscrit, jour par jour, tout ce qui s'est fait à la cour et dans la famille royale. Tous les esprits sérieux sont d'accord aujourd'hui sur l'importance de ce journal, rempli de faits les plus curieux et de documents que l'on ne trouve que là. La minutie et la répétition des détails forment le tableau le plus complet, le plus naïf et le plus exact de la cour, de la vie du roi et des membres de sa famille. En le lisant on vit dans l'intimité de Louis XIV, que Dangeau a si bien connu et qu'il nous fait si bien apprécier, comme homme, comme père et comme ami. C'est tout un côté du caractère de Louis XIV que Saint-Simon ignore absolument. Le *Journal de Dangeau* est la contre-partie nécessaire de Saint-Simon, qui a faussé l'histoire de toute cette grande époque, qu'il méprisait à un degré incroyable et qu'il appelle « ce long règne de vile bourgeoisie ». Dangeau dit simplement ce qu'on a dit, ce qu'on a fait, ce qu'il a vu; et pour cela il était bien placé par sa position. Tous les contemporains qui ont connu ses *Mémoires*, madame de Maintenon, l'abbé de Choisy, vantent leur exactitude. Madame de Maintenon, dans sa retraite, après la mort de Louis XIV, se plaisait à les lire, parce qu'ils lui retraçaient le souvenir exact du temps passé. « J'attends avec impatience, écrivait-elle à madame de Dangeau, son amie, la suite des *Mémoires*, qui m'amuseront si fort, que je les lis trop vite » (21 juillet 1716).

Voltaire, qui a publié sous le titre de *Journal de la Cour* quelques courts extraits du *Journal de Dangeau*, s'est fort moqué de ce journal. « Ces *Mémoires*, dit-il, ne sont point du marquis de Dangeau, mais d'un vieux valet de chambre imbécile, qui se mêlait de faire à tort et à travers les gazettes manuscrites de toutes les sottises qu'il entendait dans les antichambres. » L'oracle du dix-huitième siècle tenait à faire prévaloir cette opinion et à bafouer ce journal, encore très-peu connu, parce que dans les années 1719 et 1720, à plusieurs reprises, Dangeau blâme « les imprudences et les essais satiriques du petit Arouet ». Son amour-propre blessé paraît être la principale cause des jugements ridicules que Voltaire porte, et sur l'origine du journal, et sur l'œuvre en elle-même.

Le *Journal de Dangeau* n'a pas encore été publié dans sa totalité; on n'en a donné que des fragments: MM. Didot le publient en ce moment, en entier, avec les additions inédites que le duc de Saint-Simon avait ajoutées à la copie qu'il possédait de ce journal. Le manuscrit original du *Journal de Dangeau* existe, dit-on, enfoui dans les manuscrits de la Bibliothèque impériale,

où nous n'avons pu le retrouver. Les copies du *Journal de Dangeau* sont assez nombreuses. La Bibliothèque de l' Arsenal possède, en 60 vol. in-4°, une copie faite évidemment sur le manuscrit original; elle a appartenu à madame de Pompadour, pour qui elle paraissait avoir été faite. Les archives du ministère des affaires étrangères possèdent une très-bonne copie, en 36 volumes in-fol., sur laquelle Saint-Simon a mis un grand nombre de notes, qui sont avec le *Journal de Dangeau* lui-même la base de ses Mémoires. La copie de la Bibliothèque impériale est très-inexacte et incomplète. Les éditeurs de la nouvelle édition possèdent une bonne copie du *Journal de Dangeau*, appartenant à M. le duc de Luynes. Il en existe encore des copies en Angleterre et dans plusieurs familles de la noblesse française.

L. DUSSEUX.

Voltaire, *Journal de la Cour*, imprimé dans ses *Oeuvres*. — Madame de Genlis, *Abrégé des Mémoires ou Journal de M. de Dangeau*, extrait du manuscrit original; 4 vol. in-8°, 1817. — Madame de Sarlory, *Extrait des Mémoires du marquis de Dangeau*; 2 vol. in-12, 1817. — Lemontey, dans *l'Essai sur l'Établissement monarchique de Louis XIV*, 1818, ou dans le 4^e volume de ses *Oeuvres complètes* (5 vol. in-8°, 1829), a publié quelques extraits de Dangeau et quelques notes inédites de Saint-Simon. — Paul Lacroix, *Mémoires et Journal du marquis de Dangeau, avec les notes du duc de Saint-Simon*, publiées pour la première fois sur les manuscrits originaux (*); il n'y a eu que les quatre premiers volumes de publiés; 1830. — *Journal du marquis de Dangeau avec les additions du duc de Saint-Simon*, par MM. Souté, Dusseux, etc.; Paris, 1834, in-8. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*.

DANGEAU (Louis de COURCILLON, abbé DE), frère du précédent, littérateur français, né à Paris, en janvier 1643, mort dans la même ville, le 4 janvier 1723. Le passage suivant de Saint-Simon résume, avec la rapidité de trait habituelle à ce grand peintre de son temps, la vie de l'abbé de Dangeau : il ne restera plus ensuite qu'à combler les lacunes et à développer certains détails. « L'abbé de Dangeau, qui mourut le 1^{er} janvier 1723 (1), écrit Saint-Simon, étoit né huguenot; il y persévéra plus longtemps que son frère, et je ne sais s'il y a jamais bien renoncé. Il eut plus d'esprit que son aîné; et quoiqu'il ait assez de belles-lettres, qu'il professa toute sa vie, il n'eut ni moins de fadeur ni moins de subtilité que lui; il parvint de bonne heure à être des Académies. Les bagatelles de l'orthographe (2) et de ce qu'on entend par la matière des rudiments et du Desputaire furent l'occupation et le travail sérieux de toute sa vie. Il eut plusieurs bénéfices, vit force gens de lettres, et d'autre assez bonne compagnie; honnête homme, bon et doux dans le commerce, et fort uni avec son

frère. Il avoit été envoyé jeune en Pologne, et il avoit trouvé le moyen de se faire décorer d'un titre de camérier d'honneur par Clément X, qu'il avoit connu en Pologne, non à Rome, où il n'alla jamais, et de se le faire renouveler par Innocent XII; il avoit aussi acheté une des deux charges de lecteur du roi pour en conserver les entrées, et venoit de temps en temps à la cour; il y étoit peu, ne sortoit guère de chez son frère, et il y avoit peu d'habitude. » — Comme on voit, Saint-Simon a touché à tous les points saillants de la vie du personnage. La conversion de Dangeau fut l'œuvre de Bossuet. « Rassuré désormais, dit D'Alembert, et pour ce monde et pour l'autre, il entra dans l'état ecclésiastique. Dans la première ferveur de son zèle catholique, sévère observateur des lois de l'Église, il avait formé la résolution édifiante et courageuse de se borner à un seul bénéfice; mais nous sommes obligé de convenir qu'il se relâcha de cette rigueur. » Outre son voyage de Pologne, mentionné par Saint-Simon, il visita encore d'autres pays, ce qui lui fournit l'occasion d'apprendre plusieurs langues : l'italien, l'espagnol, le portugais, l'allemand, etc.

Il n'était pas moins versé dans les lettres anciennes. La place de lecteur du roi, qu'il obtint au retour de ses voyages, lui donnait l'importante attribution de présenter à Louis XIV le journal des grâces annuelles accordées aux gens de lettres; et il faut reconnaître que si l'on excepte La Fontaine, ses autres confrères en littérature n'eurent qu'à se louer de lui. Cette omission, à peine concevable, de l'immortel fabuliste ne saurait être excusée. La raison de ce déni de justice donnée par madame de Genlis, qu'un ecclésiastique ne pouvait protéger l'auteur de contes scandaleux, ne suffit pas : le fabuliste devait absoudre le conteur. Ce qui est plus probable, c'est que Dangeau n'osait désigner à la faveur du roi un ami de Fouquet. Quoi qu'il en soit, le lecteur royal vendit cette charge en 1687, en se réservant les entrées à la cour. Quant aux bénéfices ecclésiastiques dont parle D'Alembert, l'abbé de Dangeau fut en effet assez bien pourvu. En 1680 il obtint l'abbaye de Fontaine-Daniel, en 1710 celle de Clermont; précédemment déjà, en 1683, il avait eu le prieuré de Gournay-sur-Marne et celui de Crespy en Valois. Élu membre de l'Académie Française en 1682, à la place de l'abbé Cotin, et reçu le 26 février de la même année, il ne fit pas imprimer son discours de réception, peut-être parce qu'il n'osait opposer l'éloge d'usage à l'impérissable ridicule imprimé à Cotin par la verve satirique de Boileau et de Molière. S'il en était ainsi, Dangeau eût manqué pour la seconde fois du courage nécessaire à l'expression de sa pensée. Les registres de l'Académie témoignent qu'il avait au sein de la compagnie presque autant de crédit que son frère le marquis; voilà pourquoi Voltaire l'appela un « excellent académicien ». Cependant, après une vie marquée par tant de succès, il eut

* Ce n'est encore qu'un extrait; il n'y a pas la centième partie des notes de Saint-Simon : il n'y a que celles déjà publiées par Lemontey, et l'édition est faite sur la copie de l' Arsenal, et non sur les manuscrits originaux, qui étoient alors inconnus.

(1) C'est une erreur, que nous venons de rectifier. Voy. le *Journal de Mathieu Marny* (*Rev. Retrospective*, 2^e série, IX, 230).

(2) Saint-Simon parle ici en homme qui n'a pas tenu assez de compte de ces bagatelles.

un échec, dont il dut difficilement se consoler : il se vit préférer Fénelon pour l'emploi de précepteur du duc de Bourgogne. On trouve dans le *Recueil de Maurepas* une chanson assez plate dirigée contre lui en cette occasion. Certains passages font cependant connaître quelques manies de l'abbé de Dangeau. Il avait imaginé, par exemple, de mettre la chronologie sur des papiers rejoints en façon d'essuie-mains et posés sur des rouleaux, de même qu'il avait mis en forme de jeu de l'oie toute la série des rois de France; et la chanson ne manque pas de s'emparer de ces futiles détails, comme on en peut juger par le couplet suivant :

Brûlez, brûlez vos livres,
Gens avides de tout sçavoir.
Brûlez, brûlez vos livres,
Il n'en faut plus avoir.
En essuie-mains et en rouleau
Le sçavant abbé de Dangeau
A mis la science en morceau
De tous les rois de France
Il nous en a fait des oysons,
Ce maître d'importance.

Comme il arrive parfois aux érudits, le bon abbé était quelque peu entaché de pédantisme. « Il portoit toujours un bâton, dit une note du même recueil, et dès qu'on lui parloit de géographie, il ne manquoit jamais de tracer sur le plancher les lieux qu'il vouloit désigner. » Le pauvre académicien avait ses ennemis; cependant, il réunissait chez lui toutes les semaines les personnages les plus distingués, tels que le cardinal de Polignac, le marquis de L'Hôpital, l'abbé Du Bois, l'abbé de Choisy, qui lui dut sa conversion. Dangeau écrivit beaucoup, surtout sur la grammaire. Cette branche de la science du langage était pour lui une sorte de passion. « Il arrivera tout ce qu'il pourra, disait-il à une personne qui lui faisait part d'une certaine nouvelle politique; mais j'ai dans mon portefeuille deux mille verbes français bien conjugués. » Après tout ce que l'on vient de dire de Dangeau, on ne sera pas surpris qu'il ait aussi étudié le blason. La bibliothèque Richelieu conserve un nombre considérable de ses manuscrits; ses ouvrages imprimés sont : *Quatre Dialogues*; 1° *Sur l'immortalité de l'âme*; 2° *Sur l'existence de Dieu*; 3° *Sur la Providence*; 4° *Sur la religion*; Paris, 1684, in-12, avec une vignette de Sébastien Le Clerc à chaque dialogue : cet ouvrage a été critiqué par le ministre Jurieu; — *Cartes généalogiques, Tables chronologiques, Tables généalogiques*, etc., *pour enseigner*, etc; 1693, in-12; — *Lettre sur l'orthographe, à M. de Pontchartrain, conseiller au parlement*; 1693, in-12; — *Réflexions sur toutes les parties de la grammaire*; Paris, 1694, in-12; — *Nouvelle Méthode de Géographie historique pour apprendre facilement et retenir longtemps la géographie moderne et l'ancienne, le gouvernement des États, les intérêts des princes, leurs généalogies*; Paris, 1697, in-fol., et 1706, in-8°; — *Les Principes*

du Blason, en quatorze planches; Paris, 1709, in-fol., et 1715, in-4°; Sous ce titre : *Principes du blason, où l'on explique toutes les règles et tous les termes de cette science*; Paris, 1715, in-4°; — *Essais de Grammaire, qui contiennent 1° un discours sur les voyelles, 2° un discours sur les consonnes, 3° une lettre sur l'orthographe*; 4° un supplément à cette lettre; Paris, 1711, in-8°; le tout suivi d'un petit *Traité sur les Particules*; — *Réflexions sur la Grammaire française*; Paris, 1717, in-8°; — Séparément : *Discours sur les Voyelles*; Paris, 1721, in-8°; — *Discours sur les Consonnes*; Paris, 1723, in-8°; — *Liste des Cardinaux vivants le 29 mars 1721, jour de la mort du pape Clément XI, avec des remarques instructives sur, etc.*; Paris, 1722, in-12; — *Considérations sur les diverses manières de conjurer des Grecs, des Latins, des Français, des Italiens, des Espagnols et des Allemands*; Paris, 1721, in-8°.

V. ROSENWALD.

Saint-Simon, *Mémoires*. — Soulié, Dussieux, etc., *Journal du marquis de Dangeau, avec les additions inédites du duc de Saint-Simon publiées par M. Feuillet de Conches*; 1851. — Nicéron, *Mém.*, XV. — *Mém. de l'abbé de Choisy*. — Desessarts, *Les Siècles litt.* — D'Alembert, *Éloges*. — *Rev. Rétros.*, 2^e série, IX.

* DANGENNES (*Julie*), duchesse de Montausier. Voyez MONTAUSIER.

* DANGER (E.-P.), chimiste français, né vers 1800. Il s'est fait connaître surtout par des expériences sur l'arsenic, l'antimoine et le mercure, en collaboration avec M. Ch. Flandin. Orfila avait émis l'opinion qu'il existait naturellement dans les tissus humains, principalement dans les os, de l'arsenic, qu'il appelait *normal*. MM. Danger et Flandin, dans l'ouvrage intitulé : *De l'Arsenic, suivi d'une instruction propre à servir de guide aux experts dans les cas d'empoisonnement*, etc., 1841, in-8°, se sont attachés à prouver 1° qu'il n'entre point d'arsenic dans le corps humain; 2° que les taches qu'on prend pour arsénicales ne sont que des taches organiques, c'est-à-dire provenant de la nature des organes; 3° que ces taches en effet disparaissent alors qu'on a calciné complètement ces organes et charbonné la matière au moyen d'un appareil de leur invention et d'acides puissants. L'Académie des Sciences a confirmé ces expériences. M. Danger a publié aussi : *L'Art du Souffleur à la lampe, ou moyen facile de faire soi-même, à très-peu de frais, tous les instruments de physique et de chimie*, etc.; Paris, 1829, in-12, avec 4 planches.

GUYOT DE FÈRE.

Documents particuliers.

DANGEVILLE (*Marie-Anne Borot*), actrice du Théâtre-Français, naquit à Paris, le 26 décembre 1714, et mourut dans la même ville, en 1796. Entrée jeune au théâtre, elle excella dans les rôles de soubrette, et s'attacha particulièrement à reproduire avec exactitude les manières et les caractères des personnages qu'elle repré-

sentait : Tous les auteurs qui parlent de M^{lle} Dangeville s'accordent à dire qu'il est difficile d'atteindre à la grâce et au naturel avec lesquels elle joua pendant trente-trois ans (1730-1763) non-seulement les soubrettes, mais encore les grandes coquettes et les rôles travestis.

Parmi ses nombreuses créations, nous citerons Lisette, du *Complaisant* (1732); Finette, dans *Le Dissipateur* (1753); la Comtesse, dans *Les Mœurs du temps* (1760); Martine, dans *Heureusement* (1762). Voici ce qu'en dit Sainte-Foix : « Ce qui achève de caractériser la personne de génie dans M^{lle} Dangeville, c'est qu'elle est simple, vraie, modeste, timide même, n'ayant jamais le ton orgueilleux du talent, mais toujours celui d'une personne bien élevée, ignorant d'ailleurs toute cabale, et dans le centre de la « tracasserie, n'en ayant jamais fait aucune. » Voltaire a adressé à M^{lle} Dangeville des compliments très-flatteurs; Dorat disait aussi d'elle :

Il me semble la voir, l'œil brillant de gaité,
Parler, agir, marcher avecque dignité,
Piquante sans apprêt, et vive sans grimace,
A chaque mouvement découvrir une grâce,
Sourire, s'exprimer, se taire avec esprit,
Joindre le jeu muet à l'éclair du débit,
Naucaer tous ses tons, varier sa figure,
Rendre l'art naturel et parer la nature.

A. JADIN.

Molé, *Éloge de M^{lle} Dangeville*, dans le *Magasin encyclopédique*, VI, 519.

* **DANGIE** (DON MATTHIEU DE LA). Voyez LA DANGIE.

DANHAVER, peintre autrichien, né en Souabe, mort à Saint-Pétersbourg, en 1737. Il apprit d'abord l'horlogerie, état dans lequel il succéda à son père; puis il partit pour l'Italie, afin d'y étudier la musique et surtout la peinture. Il fit connaissance avec Sébastien Bombelli, suivit ses leçons, et devint son meilleur élève pour le portrait et la miniature. En Hollande, Danhaver imita avec succès la manière de Rubens. Il fut ensuite appelé à Saint-Pétersbourg par Pierre le Grand, qui l'attacha à sa personne. Danhaver, comblé de biens et d'honneurs, mourut dans cette capitale.

Descamps, *La Vie des Peintres flamands, allemands et hollandais*, III, 157. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*.

* **DANHAWER** ou **DANNHAUER** (*Jean-Conrad*), théologien allemand, né à Kending (Brisgau), en 1603, mort en 1666. Il était ministre luthérien, et professa l'éloquence et la théologie à Strasbourg. Il y devint prédicateur de l'église cathédrale et doyen du chapitre. On lui reprocha souvent la véhémence de son zèle pour la confession d'Augsbourg et de partager les opinions millénaires. Il s'opposa à la réunion des luthériens et des calvinistes, et montra beaucoup d'intolérance pour tous ceux qui n'étaient pas de sa communion. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue : *Collegium psychologicum circa Aristotelem De Anima*; Strasbourg, 1630, in-8°; — *Idea boni interpretis et malitiosi calumniatoris*;

1670, in-8°; — *Christeis, sive drama sacrum, in quo Ecclesie milita a Jesu-Christo ad thronum caelestem exaltata, ad novissimum usque ac præsens sæculum deducitur*; Wittenberg, 1696, in-4°. Balthazar Bebelius a fait l'oraison funèbre de Danhaver.

Heumann, *Via ad Historiam litterarum*, p. 180. — Freher, *Theatr. Virorum Illustrum*, p. 665. — Spizelius, *Templum Honoris*, p. 294. — J. Wetzel, *Concio funebris in obitum Dannhaueri*; 1667; — Wittin, *Memor. Theolog.*, dec. XII, p. 1348. — Fabricius, *Hist. bibl.*, p. IV, p. 72.

DANICAN (*Auguste*), général français, né en 1763, mort à Itzehoe (duché de Holstein), en décembre 1848. Il était d'une famille noble, mais pauvre. Entré comme simple soldat au régiment de Barrois, infanterie, puis dans la gendarmerie de Lunéville, il devint à l'époque de la révolution colonel de hussards et général de brigade. Employé en 1793 et 1794 dans la Vendée, il s'y conduisit toujours avec humanité. Il pressa même plusieurs fois la Convention de faire punir les auteurs des noyades de Nantes et des autres excès commis à cette époque contre les habitants de ce malheureux pays. Envoyé à Laval pour combattre les premiers rassemblements de chouans, il fut contraint de s'enfermer dans Angers, qu'il défendit avec succès. Cependant on l'accusa d'intelligence avec les royalistes, et il fut destitué. En 1795 il fut remis en activité, et obtint le commandement de Rouen, d'où il adressa à la Convention des dénonciations contre les généraux Turran, Grignon, Huchel et autres, au sujet de leur conduite en Vendée. Appelé à Paris, à l'époque des 12 et 13 vendémiaire, il embrassa le parti des sections, commanda un instant leur armée, et s'échappa quand il vit les troupes conventionnelles obtenir l'avantage. Danican rapporte lui-même « que nommé par le comité central commandant des sections rénnies, il ne dut cette marque d'estime et de confiance qu'à une conduite franche et à la haine qu'il n'avait cessé de témoigner aux massacreurs ». On lui fit son procès par contumace, et le conseil militaire séant au Théâtre-Français le condamna à mort. Réfugié à Hambourg, puis à Blankenburg, il s'aboucha avec Louis XVIII, revint à Paris en juin 1797, quitta encore la France, et publia quelques brochures contre le parti révolutionnaire. Il fit la campagne de 1799 en Suisse, dans un corps d'émigrés, et on l'accusa alors, mais sans fondement, d'avoir trempé dans l'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt. En 1801 il se rendit en Piémont, et fit avec Willot quelques efforts infructueux pour agiter le midi de la France; il se retira de là en Allemagne, puis en Angleterre, où il obtint une pension, on ne sait à quel titre. Après la seconde restauration, il sollicita de Louis XVIII son rétablissement sur les cadres de l'armée: cette récompense lui fut refusée. Danican, découragé, quitta définitivement la France, et vécut errant en Europe. Le général Danican, dit un contemporain, avait une très-mauvaise tête, ses idées manquaient de suite et

de fixité, mais il était serviable et dévoué; on sait de lui des traits qui honorent d'autant plus son cœur qu'il s'exposait alors à des dangers réels pour sauver des personnes qui lui étaient tout à fait inconnues, et qui professaient des opinions politiques fort étrangères aux siennes. On a de lui : *Les Brigands démasqués, ou mémoires pour servir à l'histoire du temps présent*; Londres, 1796, in-8°; — *Le Fléau des Tyrans et des Septembriseurs, ou réflexions sur la révolution française*, par un vrai patriote de 1789; Lausanne et Paris, 1797, in-8°.

Biographie moderne. — Galerie historique des Contemporains.

***DANICAN** (*François-André*), dit PHILIDOR, compositeur français et célèbre joueur d'échecs, né à Dreux, le 7 septembre 1727, mort à Londres, le 30 août 1795. Il était d'une famille de musiciens: son aïeul, Michel Danican, était flûtiste de Louis XIII, qui, enchanté de son talent, l'avait surnommé *Philidor*, nom d'un hautbois célèbre de cette époque. Un des fils de Michel, excellent joueur de basson, fit graver quelques œuvres, qu'il dédia à Louis XIV. Presque tous les membres de cette famille ont appartenu à la chapelle royale. André Philidor vint à Paris fort jeune, et entra comme page dans la musique du roi. Il y fit de rapides progrès dans l'étude de la composition, sous la direction de Campra, alors maître de chapelle. A quinze ans, il fit exécuter à Versailles un motet à grands chœurs de sa composition; Louis XV lui en fit compliment. Sorti des pages, Philidor se fixa à Paris, et s'y soutint en donnant des leçons et en copiant de la musique. Tous les ans, il allait à Versailles faire exécuter un nouveau motet. Ce fut alors qu'il commença à se livrer à son goût pour le jeu d'échecs. La nature l'avait doué du génie de ce jeu. Il parcourut l'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande, où en compagnie avec Stamma et d'autres joueurs hors ligne, il devint lui-même le joueur le plus habile de l'Europe (1). Philidor revint en France en novembre 1754, et se livra sérieusement à la culture de la musique. Un *Lauda Jerusalem*, qu'il écrivit pour la chapelle de Versailles, ne plut pas à la reine, qui le trouva trop dans le goût italien. Son premier ouvrage dramatique

(1) Quelques biographes prétendent qu'en 1749 Philidor, étant à Londres, publia par souscription la première édition de son *Analyse du Jeu d'Echecs*; mais rien n'a pu faire découvrir un seul exemplaire de cette édition. On rapporte aussi qu'en 1753 Philidor aurait mis en musique la fameuse ode de Dryden, sur le pouvoir de l'harmonie, et que Handel aurait dit, en écoutant cet œuvre, que « les chœurs étaient bien fabriqués, mais que les airs laissaient quelque chose à désirer ». Or, Handel, devenu aveugle en 1751, se fit remplacer par Smith, son élève, l'année suivante, dans la direction de ses oratorios, et ne sortit plus de chez lui: il est donc fort douteux qu'il ait pu entendre la composition prétendue de Philidor et en dire son sentiment. De plus, Burgh, Burney, Busby et Hawkins, si minutieux, si avides des moindres détails relatifs aux théâtres et aux concerts de Londres pendant le dernier siècle, gardent le silence, et ne parlent même pas de la présence de Philidor en Angleterre.

st certainement *Blaise le savetier*, représenté au théâtre de la foire Saint-Laurent, le 9 mars 1759; cette pièce eut un brillant succès: Philidor s'y montra harmoniste habile, mais sa phrase est souvent dépourvue de vérité dramatique et sa manière de prosodier est vicieuse. Le 18 septembre suivant, il fit représenter au même théâtre *L'Huitre et les Plaideurs*, opéra-comique de peu d'importance. Mais dans *Le Soldat magicien*, qui fut joué le 14 août 1760, et dans *Le Jardinier et son Seigneur*, représenté le 18 février 1761, son talent prit un essor plus élevé. La facture de ces opéras frappe d'étonnement lorsqu'on la compare à tout ce qu'on écrivait alors pour l'Opéra-Comique. Dès lors Philidor régna sur la seconde scène lyrique de la France avec Duni et Monsigny. « Quelques biographes français, dit Fétis, se sont attachés à rabaisser le talent de Philidor à l'aide d'anecdotes controuvées. Sévelinges, l'un d'eux, rapporte dans la *Biographie universelle* de MM. Michaud que Philidor copia note pour note, dans *Le Sorcier*, la fameuse romance *Objet de mon amour*, de l'*Orphée* de Glück, joué longtemps auparavant en Italie. A cette assertion de Sévelinges, l'auteur de l'article *Philidor* dans la *Biographie universelle et portative des Contemporains* ajoute que ce musicien s'était procuré la partition de l'*Orfeo*. Or, il n'y a pas un mot dans tout cela qui ne soit, de toute évidence, inventé à plaisir. D'abord l'*Orphée* de Glück n'a pas été écrit en Italie, mais à Vienne, où il fut représenté la première fois en juillet 1764, et *Le Sorcier* de Philidor fut joué à la Comédie-Italienne le 2 janvier de la même année, c'est-à-dire six mois avant l'*Orphée*. Enfin, la comparaison que j'ai faite avec soin des deux partitions de Glück et de Philidor m'a démontré qu'il n'y a pas une phrase commune entre elles. C'est cependant de cette anecdote que le rédacteur de la *Biographie* de Michaud est parti pour représenter Philidor comme un homme qui ne vivait que de plagiat, tandis que le talent de ce compositeur est absolument différent de tous ses contemporains. » En 1766 Philidor écrivit une *Messe* qui fut exécutée à l'Oratoire pour l'anniversaire de la mort de Rameau. Cette messe fut trouvée fort belle. En 1777 il fit un voyage à Londres, où il publia son *Traité du Jeu d'Echecs*; il y gagna beaucoup d'argent en jouant. En 1779 il mit en musique le *Carmen saculare* d'Horace, production qui a été trop vantée. De retour à Paris, Philidor donna à la Comédie-Italienne *L'Amilié au Village*, dont la musique fut jugée excellente. Au mois d'octobre 1785 il fit représenter à Fontainebleau, devant la cour, *Thémistocle*, grand opéra, qui fut joué à l'Académie royale de Musique en mai 1786. La musique de cet ouvrage manque de verve et de vigueur dramatique; mais elle est remarquable par son style élégant et par la nouveauté des formes de l'instrumentation. Il cessa depuis lors de travailler pour la scène, et se livra sans

réserve à sa passion pour les échecs, passant la plus grande partie de ses journées au café de la Régence, où se réunissaient les joueurs les plus renommés. Son buste s'y est vu fort longtemps, au-dessus de la place qu'il occupait habituellement. Les troubles de la révolution le décidèrent à retourner à Londres; il y perdit la vue. Il n'en continua pas moins de pratiquer son jeu favori. Son jugement et sa mémoire avaient acquis tant de sûreté et d'habitude, qu'il jouait à la fois trois parties contre des joueurs de première force, sans voir les échiquiers, et les battait. Un mois avant sa mort, il joua ainsi deux parties, et les gagna. Philidor ne passait pas pour un homme fort spirituel. Certains mots naïfs firent souvent rire à ses dépens. Laborde, un de ses grands admirateurs, l'entendant un jour dans un repas dire beaucoup de trivialités, le tira d'embarras en s'écriant : « Voyez cet homme-là, il n'a pas le sens commun, c'est tout génie ! » Outre les divers ouvrages déjà cités de Philidor, il a composé : *Le Quiproquo*, opéra-comique, en deux actes; 1760; — *Le Maréchal*, un acte; 1761; ce petit opéra, dont la musique est excellente, eut plus de deux cents représentations; — *Sancho Pança*, opéra-comique, un acte; 1762; — *Le Bûcheron*, un acte, 1763; — *Tom Jones*, trois actes; 1764 : le mérite de cette partition ne fut pas d'abord saisi par le public; mais plus tard l'ouvrage se releva, et eut un brillant succès; — *Zémire et Mélide*, deux actes; 1766; — *Ernelinde*, opéra en trois actes; 1767 : Glück disait de cet opéra : « C'est une montre enrichie de quelques diamants, mais dont le mouvement intérieur ne vaut rien. » Ce jugement est un peu sévère; — *Le Jardinier de Sidon*, un acte; 1768; — *L'Amant déguisé, ou le jardinier supposé*; 1769; — *La Nouvelle École des Femmes*, deux actes; 1770; — *Les Femmes vengées*, trois actes; 1774; — *Bélisaire*, opéra en trois actes, paroles de Bertin; 1774; — *L'Analyse du Jeu des Échecs* a été souvent réimprimée; la première édition est de Londres, 1777, in-8°, avec portrait; Paris, 1804 et 1830, in-8°; Bruxelles, 1834, in-8°, avec portrait. Ce livre a été traduit en diverses langues.

A. DE L.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*, VII, 224. — Laborde, *Essai sur la Musique*. — Choron et Fayolle, *Dictionnaire des Musiciens*. — Rabbe, *Biographie universelle et portative des Contemporains*. — *Annales dramatiques*. — Ch. Brainne, dans *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, I, 75. — Favart, *Mémoires*.

DANIEL, célèbre prophète hébreu, de la race de David, vivait six cents ans avant J.-C. Il fit probablement partie des captifs donnés comme otages des engagements contractés par Joïachim envers Nabuchadnessar, nommé Nabuchodonosor par les Septante, vers 603, an 8^e du règne du prince Suït, an 2^e du règne du prince babylonien. A cette première époque le vainqueur se borna à rendre le roi de Juda son tributaire; mais

celui-ci voulut bientôt reprendre son indépendance; à sa mort, en 599, son fils Joïachim (Jochonias) fut obligé de rendre de nouveau Jérusalem aux armes de Nabuchadnessar, et fut emmené prisonnier à Babylone, avec une autre partie de son peuple; il y demeura trente-six ans, et ne fut mis en liberté que par le fils de son vainqueur. L'oncle de Joïachim, Sédécias, fut nommé à sa place par les Babyloniens, dont il resta tributaire de 599 à 588. Dans cet intervalle le prophète Ézéchiël célébrait les malheurs des Juifs sur les bords du Kébar (Chaboras, de la Mésopotamie). C'est à cette époque de 588 que les Juifs firent un troisième effort pour reconquérir leur indépendance, que Jérusalem fut prise d'assaut par un lieutenant de Nabuchadnessar, et que le temple de Salomon fut détruit. La transplantation du reste de la nation juive fut consommée cinq ans après, en 583. Cinquante-deux ans seulement s'écoulèrent à partir de ce désastre jusqu'à l'an 536, date de l'édit par lequel le grand Cyrus, successeur de Darius, et fils d'Astyage le Mède, autorisa les Juifs à relever les murs de Jérusalem; mais les satrapes y mirent des obstacles, et la captivité fut prolongée jusqu'au règne de Darius, fils d'Hystaspas, en 521, époque à laquelle ce prince rendit un nouvel édit en faveur des Juifs. Ces faits successifs donnent en nombre rond les soixante-dix ans de captivité inscrits dans le livre de Jérémie. En effet, si on compte depuis 603, date du premier enlèvement des captifs, on a quatre-vingt-deux ans; si on part de la captivité de Jéhonias, on a soixante-dix-huit ans; si depuis la destruction du temple, qui suspendit le culte des Juifs, on a soixante-sept ans; et enfin, si on part de 583, on n'a plus que soixante-deux ans : la moyenne des quatre chiffres est de soixante-dix à soixante-douze ans. Daniel paraît avoir vécu sous le règne, fort long, de Nabuchodonosor et sous ses quatre successeurs, Évilmérôdach, Labosordach, Balthasar ou Naboandèle; sous Darius le Mède (Cyaxare II) et sous Cyrus. Quoique les livres des Rois et des Chroniques, qui sont les écrits historiques des Hébreux, ne parlent point de Daniel, on ne doit pas douter qu'en effet Nabuchadnessar n'ait choisi parmi les premiers captifs ou otages qu'il emmena à Babylone après sa première expédition les quatre jeunes gens appartenant à la race royale de David (la polygamie les multipliait), pour les faire instruire dans les sciences et dans la langue des Chaldéens; c'était l'usage des cours de l'Orient. Que Daniel ait voulu vivre dans l'abstinence des viandes de la table du roi, que sa santé et celle de ses compagnons en ait été altérée, et qu'il se soit distingué dans ses études au point d'être appelé, à défaut des mages, pour être l'interprète des songes royaux, voilà ce qui n'est nullement en contradiction avec l'histoire et avec la vraisemblance.

La Bible rapporte que plus tard Nabuchadnessar fit ériger une statue colossale, à laquelle les satrapes, les fonctionnaires et tous les habitants

de l'empire furent obligés de rendre les honneurs divins ; les trois compagnons de Daniel furent dénoncés pour infraction à l'ordre du prince, et jetés dans une fournaise si ardente, que les exécuteurs furent à l'instant dévorés par les flammes. Les jeunes Hébreux auraient été préservés de la mort en chantant un cantique que saint Jérôme signale comme apocryphe. Cette tradition a pour but de faire ressortir l'énormité de l'ordre du despote babylonien ; car il résulte de l'histoire de Suzanne, et de l'ensemble des événements, que, selon l'usage invariable de ces temps, le conquérant avait assuré aux Hébreux la liberté de leur culte et la jouissance de ceux de leurs lois et usages qui n'étaient pas contraires au principe de souveraineté. Un deuxième songe, que les mages ne purent interpréter, et qui fut déferé à la sagacité de Daniel, prédit que Nabuchadnessar serait changé en bête bovine, et qu'il demeurerait pendant sept ans dans cet état. La tradition ajoute que la prophétie s'accomplit, sans que les sujets de l'empire ou les mages se soient choisis un nouveau maître, ou au moins un régent ; que le prince s'humilia devant le châtiment de Dieu, et reprit l'exercice de son pouvoir, qui s'étendit plus qu'auparavant. L'histoire ne parle pas de la suspension pendant sept ans de la royauté de Nabuchadnessar, et l'historien Josèphe avertit ses lecteurs qu'il s'en rapporte à leur jugement sur ce fait et sur les événements précédents. Il y a une lacune dans l'écrivain hébreu sur les règnes du fils et du petit-fils de ce Nabuchadnessar. L'auteur passe immédiatement à la description du festin de Balthasar, son quatrième successeur. Daniel, interprète des caractères, annonça la catastrophe qui bientôt devait mettre fin à la dynastie : au lieu d'être puni par le prince effrayé, il fut récompensé par lui, revêtu de la pourpre, décoré du collier d'or, et salué comme la troisième personne de l'empire. Mais le même jour le prince fut tué, et Darius le Mède, âgé de soixante-deux ans, fut installé à Babylone comme chef d'une nouvelle dynastie. Telle est la tradition. L'histoire ne raconte pas ainsi les choses : selon Flavius Josèphe, Nabuchadnessar régna quarante-trois ans ; son fils Évilmérodach, dix-huit ans, à partir de 562 ; son petit-fils, Néglassar, quarante ans ; son arrière-petit-fils, Labosordach, neuf mois, et Balthasar ou Nabonadème, dix-sept ans, ce qui ferait plus d'un siècle (1). Balthasar ne fut pas tué, mais fait prisonnier, après un siège conduit par Darius et par Cyrus réunis, qui dura plus d'un jour.

Quoi qu'il en soit, sous le règne de Darius le Mède (Cyaxare), qui ne dura que deux ans environ, Daniel devint à la cour d'Écbatane chef des satrapes, et y bâtit, selon Josèphe, le palais servant de tombeau aux rois perses, mèdes et parthes ; ce palais existait encore au premier siècle de notre ère, et était desservi par un prêtre

juif, ce qui prouve l'influence exercée par le nom de Daniel. Saint Jérôme a transporté le palais à Suze, résidence plus méridionale des rois perses. La tradition rapporte à ce règne un édit arraché à la faiblesse de Darius, et qui aurait interdit tout exercice religieux pendant trois jours. Cette prohibition attentatoire à la liberté du culte juif, garanti par les souverains précédents, aurait été suggérée par les mages, ennemis de Daniel. Celui-ci, pour y avoir contrevenu, aurait été, par ordre de Darius et malgré la répugnance de ce prince, condamné à être exposé dans une fosse à la férocité des lions, comme ses compagnons avaient été autrefois livrés à la voracité des flammes. Mais il en triompha comme eux ; et pour réparation de l'outrage qu'il lui avait infligé, Darius aurait fait jeter les accusateurs, leurs fils et leurs femmes dans la même fosse, où ceux-ci auraient été dévorés à l'instant. L'écrivain hébreu ajoute que Darius publia un édit en faveur du Dieu de Daniel et rétablit celui-ci dans les honneurs et dignités ; il y fut maintenu par Cyrus le Perse, successeur de Darius, en 536. Le chap. xiv du même écrit, qui n'existe plus qu'en grec, donne une autre tradition sur le séjour de Daniel dans la fosse aux lions : il y fut nourri, dit-on, pendant six jours par le prophète Habacuc. C'était peut-être le nom de la prison où il fut jeté. On raconte encore deux entreprises de Daniel contre Bel, dieu des Babyloniens, et contre Dagon, autre idole, entreprises qui auraient causé le soulèvement du peuple. Cette fois, Darius pardonna à son ministre, et même protégea la personne de Daniel contre la sédition.

L'histoire de la chaste Suzanne est aussi l'objet d'un chapitre additionnel, que certains critiques rejettent, sous prétexte qu'il n'est pas possible que les rois babyloniens aient délégué aux magistrats locaux, choisis par les vaincus, le droit de prononcer des peines capitales. Mais rien n'empêche de croire que les sentences de ce genre ne fussent soumises à la sanction des gouverneurs royaux, comme on l'a vu sous la domination romaine, dans le procès de Jésus-Christ. — Aucun ordre chronologique n'est observé dans l'écrit qui renferme la tradition hébraïque ; après avoir parlé des vicissitudes de la vie politique de Daniel, sous la dynastie des Mèdes, l'écrivain hébreu rapporte la plus célèbre des prophéties, celle qui prédit la succession des dynasties des Mèdes, des Perses, des Grecs et même des Romains : elle indique très-clairement la division des États du vainqueur grec (Alexandre) entre quatre rois ; la persécution de l'un des successeurs de ces rois contre les Juifs, ce qui se rapporte évidemment au règne d'Antiochus Épiphanes. La critique en a conclu que l'écrit de Daniel avait été composé, ou au moins largement interpolé, sous les Asmonéens ou Machabées, et qu'ainsi cet ouvrage n'est pas antérieur de plus de deux siècles à notre ère. On va plus loin : comme les Romains n'intervinrent en Pa-

(1) Josèphe, *Arch. Jud.*, X, II, 2 et 4.

estime que sous Pompée, on prétend qu'il fut encore interpolé vers le milieu du premier siècle avant notre ère. Enfin, selon l'avis des critiques, on aurait mis sous le nom de Daniel des événements postérieurs à sa mort, qui dut avoir lieu au commencement du règne de Cyrus, vers 536. Non-seulement la prophétie dont il s'agit s'applique clairement à la succession des quatre dynasties, mais il y a d'autres détails de nombres, de jours et de semaines, qu'on a appliqués à des faits historiques, et notamment à la venue de Jésus-Christ et à la chute de Jérusalem sous Titus (1).

I. DE S.

(1) Selon le texte hébreu, XII, 11, le sacrifice perpétuel (qui se faisait dans le temple de Jérusalem) sera aboli, et l'abomination horrible le remplacera; il y aura 1290 jours, ou 3 ans 7 mois 20 jours de l'année lunaire; « heureux celui, ajoute le texte, qui attendra et atteindra 1335 jours ou 3 ans 2 mois et 5 jours. » Naturellement ces paroles ont paru se rapporter au temps d'Antiochus, ou en l'an 145. — Apollonius, lieutenant du prince syrien, aboli ou suspendit le culte israélite, et en l'an 147 Judas Maccabée le rétablit; la deuxième période alors se rapporterait à la mort d'Antiochus. Le rabbin Raschi a rattaché ces chiffres aux époques antérieures, à partir du séjour des Hébreux en Égypte; ces calculs sont purement juifs; mais depuis saint Jérôme ce passage a été appliqué à l'antéchrist.

Bossuet s'est occupé, dans son célèbre *Discours sur l'Histoire universelle*, d'un autre passage, plus difficile, où il est dit (Daniel, IX, 24) : 70 semaines d'années (c'est-à-dire 490 ans) ont été fixées sur ton peuple et sur ta sainte ville, pour oindre le saint des saints; sache et comprends : depuis l'ordre de rebâtir Jérusalem jusqu'au prince oint, il y a 7 semaines; dans 62 semaines, la place et le fossé seront de nouveau bâtis, mais en temps calamiteux; et parmi ces 70 semaines, un oint sera retranché, et il n'aura pas de successeur; le peuple d'un prince qui viendra détruira la ville et le sanctuaire : une semaine confirmera l'alliance; la moitié de la semaine fera cesser le sacrifice et l'offrande, et sur l'aile (du temple) sera l'horreur du devastateur, jusqu'à ce que le châtiment se répande sur lui. Bossuet fait le calcul de 490 ans, ou 70 semaines d'années, à partir de l'an 20 d'Artaxerxes Longue-Main (Xerxes Abaschweruk), qui a commencé à régner, selon l'illustre prêtre, vers l'an 478 avant notre ère, et selon Zung et autres savants plus modernes vers l'an 483. Le motif de ce point de départ, c'est que, selon Esdras ou Néhémie, le retour définitif des Juifs exilés, commencé sous Cyrus, continué sous Darius, et la 7^e année d'Artaxerxes par Esdras, eut lieu sous la conduite de Néhémie l'an 20 du même règne. L'historien Josephé fixe ce dernier fait à l'an 25 du règne de Xerxes, et il existe des doutes entre l'attribution faite à Xerxes Abaschweruk et Artaxerxes Longue-Main (Artahschut), qui ne commença à régner qu'en 465. Quoi qu'il en soit de l'an 20, désigné par le II^e livre d'Esdras ou de Néhémie, Bossuet compte jusqu'au commencement de notre ère 453 ans, plus 30 jusqu'au baptême de J.-C., au 15 de Tibère, total 483, ce qui fait 69 semaines d'années. La passion est fixée par Bossuet à la 4^e année de la 70^e et dernière semaine, ou à l'an 34 de notre ère. C'est, dit-on, cette semaine coupée en deux qu'annonce la prophétie; mais où est l'emploi des 7 premières semaines, formant 49 ans, entre la promesse de rebâtir le temple de Jérusalem et sa reconstruction? Les 62 semaines ou 434 ans qui viennent ensuite, et qui semblent indiquer la reconstruction du troisième temple par Hérode, ne suffisent pas pour arriver à la catastrophe finale, c'est-à-dire à la destruction du temple sous Titus, en 70 de notre ère. Les Juifs, qui pensent que le passage a été écrit en vue de ce dernier événement, et non de la passion de J.-C., parlent de la destruction du premier temple par les Babyloniens, et comptent 70 ans pour la durée de la captivité et 420 pour le temps écoulé depuis la construction du deuxième temple jusqu'à sa destruction par les Romains, en 70. Notre devoir était d'indiquer ces

Le Livre de Daniel. — Flavius Josèphe, *Arch. Jud.* — Wolf, *Bibl. hebr.*, t. II, p. 160. — Ceillier, *Hist. des Auteurs sacrés et ecclési.*, t. I, p. 296. — Burdæus, *Hist. eccles. Vet. Test.*, t. II, p. 610. — Rosenmüller, *Scholia in Vet. Test.*, t. X. — L. Bertholdt, *Der prophet Daniel übersetzt und erläutert*; Erlangen, 1806, 2 vol. in-8°. — C. Van Lengerke, *Das Buch Daniel verdeutscht und ausgelegt*; Kœnigsberg, 1835, in-8°.

* DANIEL (Saint), surnommé *Stylite*, né à Maratha, près Samosate (aux extrémités de la Syrie Euphratésienne), vers 410, mort près de Constantinople, en 490. A peine âgé de douze ans, il se retira dans un monastère de son pays, dont l'abbé le mena à Antioche et lui fit connaître saint Siméon Stylite. Daniel résolut dès lors d'imiter saint Siméon, et en 452 il s'établit dans une chapelle abandonnée à Philempore, près Constantinople. Il y demeura jusqu'en 461, époque à laquelle il fit construire une colonne près de là, sur la montagne Anaple, et y demeura jour et nuit exposé à l'inclémence des saisons. Pendant un hiver très-rude, il fut saisi par le froid, et l'on fut obligé de le faire dégeler dans de l'eau chaude. Daniel fut, disent les chroniqueurs, doué du don des miracles et de celui de prophétie; l'an 465, il prédit l'incendie qui dévora une partie de Constantinople, et annonça en 475 à l'usurpateur Basilisque que Dieu allait abattre sa puissance, ce qui arriva l'année suivante. L'empereur Léon, qui aimait beaucoup Daniel, fit bâtir près de la colonne du pieux solitaire un petit monastère et un hospice pour les disciples qui suivaient les leçons du saint. Gubas, roi de la Colchide, étant venu renouveler alliance avec l'empereur, celui-ci le conduisit vers le sage solitaire, qui devint, du haut de sa colonne, l'arbitre du traité contracté par les deux souverains. Daniel mourut à quatre-vingts ans, dans les bras du patriarche Euphémus. Daniel le *Stylite* eut une mort digne de sa sainte vie : il monta au ciel avec une escorte d'anges. Les Grecs célèbrent sa fête le 11 décembre.

Bulleau, *Histoire monastique d'Orient*, liv. III, ch. 22. — Baillet, *Vies des Saints*, III, p. 188. — Baronius, *Annales ecclési.*, 446, n° 19. — Muréri, *Grand Dictionnaire universel*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* DANIEL (Saint), martyrisé en Afrique, le 8 octobre 1221. Il était provincial de l'ordre des Frères mineurs en Calabre. L'an 1221 il s'embarqua pour l'Afrique, à la tête d'une mission composée des frères Samuel, Ange, Donno, Ugolin, Léon et Nicolas, dans le dessein de travailler à la conversion des Maures. Ils abordèrent à Centa, et commencèrent leurs prédications. La populace se jeta sur eux, et les conduisit à Mahomet le Verd, roi de Maroc; ce prince les fit dépouiller, flageller et jeter en prison, ensuite il les fit décapiter. Ils souffrirent le martyre avec

différences dans le calcul chronologique, et non de les expliquer. M. Munk conteste d'ailleurs la véracité de l'historien Josephé, qui en racontait l'entrevue du pontife Jaddus avec Alexandre le Grand, lors de son passage à Jérusalem, prétend qu'on montrera à ce prince la prophétie de Daniel relative au renversement de la dynastie des Perses et à l'avènement de la dynastie macédonienne.

joie et courage. Quelques années après, l'infant de Portugal, fils du roi Alphonse le Gras, obtint leurs corps du roi de Maroc, et en fit cadeau à l'Espagne. En 1516 le pape Léon X les mit au nombre des saints. Leur fête est célébrée le 13 octobre.

Surius, *Vite Sanctorum*. — Wadding, *Martyres ordinis Minorum*. — Baillet, *Vies des Saints*, III, 212. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes romains*, IV, 38.

DANIEL (*Chrétien-Frédéric*), médecin allemand, né à Sondershausen, le 13 décembre 1714, mort en 1771. Il étudia dans sa ville natale jusqu'en 1733; puis il alla suivre à Jéna les leçons de Wedel, de Hamberger, et de Teichmeyer. Deux ans plus tard il se rendit à Halle, y devint secrétaire d'Hoffmann, chez lequel il demeura sept ans. Reçu docteur en 1742, il exerça sa profession à Halle. Il devint médecin pensionné de cette ville, puis conseiller et médecin du prince de Schwarzbourg-Sondershausen. On a de Daniel : *Dissertatio de specialissima medendi methodo omnis felicitis curationis fundamenta*; Halle, 1742, in-4°; — *Bevtraege zur medicinischen Gelehrsamkeit*, etc. (Pièces pour servir à l'enseignement de la médecine, etc.); Halle, 1748, tome I, in-4°; — *Sammlung medicinischer Gutachten und Zeugnisse*, etc.; (Recueil de consultations et attestations médicales, etc.); Leipzig, 1776, in-8°; appendice, 1777, in-8°.

Biog. médic.

DANIEL (*Chrétien-Frédéric*), médecin allemand, fils du précédent, né à Halle, le 30 novembre 1753, mort le 28 septembre 1798. Il fut reçu docteur en 1777, et, comme son père, il exerça sa profession à Halle. On a de lui : *Versuch einer Theorie der wichtigsten Beobachtungen aus der Naturlehre die man zum Theil durch fixe Luft oder fette Säure zu erklären bemüht war* (Essai d'une théorie des plus importants phénomènes physiques, qu'on a voulu en partie expliquer par l'air fixe ou les acides gras); Halle, 1777, in-8°; — *Institutionum medicinæ publicæ edendarum adumbratio, cum specimine de vulnere lethali*; forenses ad illustrandum argumentum; Leipzig, 1778, in-8°; — *Commentatio de infantum nuper natorum umbilico et pulmonibus*; Halle, 1780, in-8°; — *Systema ægritudinum, conditum per nosologiam, pathologiam, symptomatologiam, ætiologiam superstructas*; Leipzig, 1781, t. I; Halle, 1782, t. II, in-8°; — *Rudimentorum dialecticæ medicæ Specimen : rudimenta dialecticæ iatricæ*; Leipzig, 1781, in-8°; — *Bibliothek der Staats-arzneykunde oder gerichtlichen Arzneykunde und medicinischen Polizei, von ihrem Anfange bis auf das Jahr 1784* (Bibliothèque de médecine politique ou légale et de police médicale depuis son origine jusqu'à l'année 1784); Weissenfels et Leipzig, 1784, in-8°; — *Analecta metaphy-*

sices, rudimenta vis assimilationis et nosodynamices; Weissenfels, 1788, in-8°; — une traduction de la *Nosologie méthodique* de Sauvage; Leipzig, 1790-1797, 5 vol. in-8°.

Biog. médic.

DANIEL (Le P. *Gabriel*), historien français, né à Rouen, en 1649, mort à Paris, le 23 juin 1728. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit son noviciat chez les Jésuites, où il entra en 1667. Il s'y livra à de profondes études, et prononça ses vœux en 1687. Après avoir professé la théologie, il passa à la maison professe de son ordre, à Paris, pour y remplir les fonctions de bibliothécaire. Ses premiers écrits furent consacrés à la théologie et à la philosophie; il s'y déclara l'adversaire de Pascal. Ses *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe sur les Lettres Provinciales*, qu'il publia en 1694, in-12, firent beaucoup de bruit; les Jésuites, au moyen de traductions, le répandirent dans toute l'Europe. Petit-Didier ayant publié une réfutation de ce livre, le P. Daniel fit paraître une réplique intitulée : *Lettre de l'abbé *** à Eudoxe, touchant la nouvelle apologie des Lettres Provinciales*; 1699, in-12. Comme historien, le P. Daniel eut des succès plus solides. Son *Histoire de France*, qui parut en 1713 (3 vol. in-folio), eut une vogue extraordinaire, et lui valut le titre d'historiographe du roi, avec une pension de deux mille francs. L'auteur y fait quelquefois preuve d'érudition : il a consulté les meilleures sources; l'un des premiers, il a débrouillé le chaos des premiers temps de notre histoire, dans la dissertation qui est en tête de son ouvrage, et il a rectifié de nombreuses erreurs où était tombé Mézerai sur les deux premières races. Mais, du reste, narrateur froid, sans élégance, historien souvent partial, à dater surtout du règne de Louis XI, il manque d'intérêt et de véracité; du moment où les jésuites paraissent sur la scène du monde, il semble se montrer moins jaloux d'écrire l'histoire de chaque règne que l'apologie de son ordre, sur tout dans ce qui concerne la Ligue et Henri IV. M. Augustin Thierry trouve l'histoire du P. Daniel exacte et terne; M. Henri Martin y reconnaît, en dépit de quelques erreurs dans les origines, un vrai savoir, de la hardiesse d'esprit et surtout un sens historique remarquable. Le P. Griffet a publié, en 1755-1760, une édition nouvelle de l'*Histoire de France* du P. Daniel, augmentée de notes, de dissertations historiques et critiques, du règne de Louis XIII et du Journal de celui de Louis XIV; Paris, 17 vol. in-4°, avec plans, cartes et vignettes; ou 24 vol. in-12, Amsterdam, 1758. Cette dernière édition, où se trouve une comparaison de l'histoire de France de Mézerai avec celle de Daniel, est assez recherchée. En 1724 le P. Daniel avait donné un *Abrégé* de son *Histoire de France*, en 9 vol. in-12; et en 1751 le P. Dorival a fait paraître le même *Abrégé* avec l'*Histoire de Louis XIII et de Louis XIV*, 12 vol. in-12 : cet

Abrégé est préféré à la grande *Histoire*. Voici la liste des autres ouvrages du P. Daniel : *Suite du Voyage du Monde de Descartes, ou nouvelles difficultés proposées à l'auteur de ce Voyage touchant la connaissance des bêtes, etc.*; Paris, 1690, in-12; Amsterdam, 1690, in-12 (une *Histoire de la Conjuraction contre Descartes*, à Stockholm, par Gervaise de Montpellier, fait partie de ce livre, qui a été réimprimé aussi à Londres en 1713, 2 vol. in-12, sous le titre de *Voyage du Monde de Descartes*); — *Nouvelles Difficultés proposées par un péripatéticien à l'auteur du Voyage du Monde de Descartes, touchant la connaissance des bêtes, avec une réputation et deux défenses du Système général du Monde de Descartes*; 1693, in-12; — *Deux Dissertations préliminaires pour une nouvelle Histoire de France, 1690, in-4°*; — *Lettre du P. D., jésuite, au R. P. Antonin Cloche, général de l'ordre de Saint-Dominique, touchant le livre du P. Serry contre le sieur de Launoy, et touchant une lettre imprimée sur les jésuites, attribuée à ce religieux*; 1705, in-12; — *Examen du livre intitulé : Du Témoignage de la Vérité dans l'Église, par le P. D., J.*; 1715, in-12; — *Lettre à une dame de qualité, où on examine jusqu'à quel point il est permis aux dames de raisonner sur les matières de religion*; 1715, in-12; — *Histoire de la Milice française et des changements qui s'y sont faits depuis l'établissement de la monarchie française dans les Gaules jusqu'à la fin du règne de Louis le Grand*; Paris, 1721, 2 vol. in-4°, avec planches; cette édition est préférée à celle de Hollande. Le tacticien Folard a fait, sous le rapport de l'exactitude militaire, de grands éloges de cet ouvrage, plein de recherches; Auguste Alletz en a donné un abrégé, avec une continuation, en 1773, 1780, 2 vol. in-12; — *Recueil de ses ouvrages philosophiques, théologiques, apologétiques et critiques*; 1724, 3 vol. in-4°. Le P. Daniel a donné aussi la traduction d'un livre du docteur espagnol Louis de Léon, sur la dernière Pâque de J.-C., 1695, in-12; et dans le *Journal de Trévoux*, 1701, 1706, 1707, 1711, 1714, 1721, diverses dissertations sur des médailles et autres monuments de l'histoire de France. Ces dissertations n'ont pas été imprimées dans le recueil de ses opuscules cité ci-plus haut.

D. Lombard, *Comparaison des deux Histoires de Mazarin et du P. Daniel*; Amsterdam, 1723, in-4°. — Lambert, *Hist. littér. du règne de Louis XIV*, t. II, p. 150. — Joly, *Éloges de quelques auteurs français*; Dijon, 1742, in-8°. — *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, t. II, p. 5.

* **DANIEL (Jean)**, poète et organiste, né dans la première année du seizième siècle. On a de lui : *L'Ordre funèbre triomphant et pompe pitoyable tenue à l'enterrement de feu M. le comte de Laval, amiral de Bretagne*;

Angers, 1531, in-8°; — *S'ensuivent six Noël's nouveaux, sans lieu ni date, in-8°*; — *onze*

*Noël's joyeux, pleins de plaisir
A chanter, sans nul déplaisir*;

petit in-8°, goth. — Daniel est en outre auteur des 2^e et 3^e Noël's que renferme l'opuscule intitulé :

*Chansons saintes pour vous ébattre,
Élegamment exposées,
Par un prisonnier composées,
Cet an mil cinq cent vingt et quatre*;

ou chansons joyeuses de Noël, très-douces et récréatives; petit in-8°, caract. goth. Tous ces livres sont d'une extrême rareté. M. G.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

DANIEL (Pierre), jurisconsulte et bibliophile français, né à Orléans, en 1530, mort à Paris, en 1603. Il était d'une famille calviniste, mais semblait pratiquer la croyance opposée. Il se distingua dans le barreau d'Orléans, et fut choisi par le cardinal Odet de Châtillon pour bailli de l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire. Lorsqu'en 1562 le cardinal fit enlever l'or et l'argent qui couvraient les châsses des saints, pour en faire de la monnaie au profit du prince de Condé, et que plus tard les soldats de ce prince pillèrent la communauté, Daniel sut sauver ou racheter la plus grande partie de la bibliothèque de l'abbaye, qui était riche en manuscrits. Ce qu'il put soustraire à la destruction, il le fit transporter à Orléans : loin d'accaparer son trésor littéraire, il en fit part au public. C'est ainsi qu'il en tira la comédie intitulée : *Autulularia Plauti*, qu'il fit imprimer en 1564. Cette pièce avait été ensevelie dans la poussière des bibliothèques depuis le règne de Théodose le Jeune, époque à laquelle elle fut faite. Daniel accompagna cette édition de notes pleines d'érudition. Il tira pareillement de ses manuscrits les *Commentaires de Servius sur Virgile*, qu'il publia en 1600, les *Épîtres de Loup, abbé de Ferrières*, données par Papire-Masson en 1588, et le *Justin*, revu sur deux manuscrits par Bongars. Daniel laissa encore des notes sur le *Satyricon* de Pétrone, qui parurent en 1629, dans l'édition de Lotichius. L'histoire du partage et de la dispersion de la bibliothèque de Daniel est racontée avec détail dans Moréri.

Baillet, *Jugements des Savants*, II, 333. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Ch.-F. Lapiere, dans *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, II, 76.

DANIEL (Samuel), historien et poète anglais, né à Taunton, en 1562, mort en 1619. Il fut poète de la cour sous Élisabeth et chambellan sous Jacques I^{er}. Il se fit surtout connaître par son poème intitulé : *History of the civil Wars between the Houses of York and Lancaster*; 1599. Il y décrit les guerres civiles entre les deux maisons d'York et de Lancaster. On a en outre de lui : des *Épîtres*, des *Sonnets* et des *Comédies*; une *Esquisse de l'histoire d'Angleterre jusqu'à Édouard III*, la première œuvre historique importante qui eût paru jusque alors.

Ses œuvres, *Poetical Works*, ont été publiées à Londres, 1718, 2 vol., et sa *Collection of the History of London*; ibidem, 1621 et 1685, 5^e édition.

Baker, *Biog. dram. — Convers.-Lexic.*

* **DANIEL DE SAINT-JOSEPH**, théologien français, né à Saint-Malo, en 1601, mort au Guildo, le 5 février 1666. Son véritable nom était *Joseph Le Gouverneur*. Il entra dans le noviciat des Carmes de Rennes à l'âge de quinze ans, et neuf ans plus tard il professait la philosophie à Caen. Il enseigna ensuite la théologie, et s'acquit une grande réputation. « Cependant, dit Moréri, ses sermons, pleins d'ailleurs de solidité, péchaient par trop d'art et d'un art trop découvert, et par trop d'ornements, plus propres à un déclamateur novice qu'à un orateur chrétien. » Il devint provincial de son ordre pour la province de Toulouse. Daniel était très-modeste et peu ambitieux. On a de lui : *Vie de saint André Corsin, carme*; Rennes, 1630, in-8°; — *Manuel de la Confrérie de la sainte Famille de Jésus*; Angers, 1640; — *La Somme de saint Thomas réduite en une forme plus convenable pour l'école*; Caen, 1649; le premier volume de cet ouvrage a seulement été publié; in-fol. : le style en est affecté et assez médiocre; — *Le Théologien français sur le mystère de la sainte Trinité*; 1643 et 1658, in-4°; — *Panegyriques*; 1660, in-4°.

Huet, *Origines de Caen*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Miorcec de Kerdanet, *Notice chronologique de la Bretagne*, p. 155.

* **DANIEL DE SAINT-SEVER (Le Père)**, théologien français, vivait en 1625. Il était capucin de la province d'Aquitaine. Il professait la théologie, avait beaucoup de mémoire, et savait presque toutes les langues. On a de lui : *Christomachia expugnata, sive de descensu Christi ad inferos, adversus calvinistas*, latin et français; Lyon, 1618, in-8°; — *Acta disputationis Bearnensis, contra quemdam ministrum Carolum nuncupatum*; Toulouse, 1620, in-8°; — *De Collatione et disputatione cum Nomansensibus et Septimanis factionis calvinianæ*; Avignon, 1625. C'est une longue lettre adressée à Bardoni évêque de Carpentras et vice-légat à Avignon.

Le père Jean de Saint-Antoine, *Bibliotheca univ. Francisc.*, I, 290. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **DANIEL DE LA VIERGE**, théologien belge, né à Hamme, près Dendermonde (Flandre), en 1615, mort le 24 octobre 1678. Son véritable nom était *Audenaerde*. Il fit son éducation chez les carmes, dont il prit l'habit en 1632. Il fut successivement lecteur de théologie, maître des novices, prieur des couvents de Bruxelles et de Malines et deux fois provincial. Il se fit remarquer par sa piété et sa charité. On a de lui : *L'Art de se bien confesser*, en flamand; Bruxelles, 1649, in-12; — *L'Art de bien mourir*; ibid.;

— *Introduction à la Confession*; ibid.; — *La Démonstration de la véritable Église*, en flamand; Bruxelles, 1649, in-8°; — *Epitome Vitæ sancti Petri Thomæ; et scala virtutum ejusdem*; Anvers, 1659, in-8°; — *Vinea Carmeli, seu Historia Eliani ordinis beatissimæ V.M. de monte Carmelo, contracta in variis opusculis, regulam, originem, propaginem, eventus varios, patrocinium multiplex, viros illustres, et provincias omnes delineantibus*; Anvers, 1662, in-4°; — *Vita sancti Angeli, carmelitæ martyris*; Bruxelles, 1665, in-8°; — *La Vigne du Carmel, ou abrégé des vies des saints de l'ordre*, en flamand; Bruxelles, 1666; — *Introduction à la vie dévote*, en vers flamands; Bruxelles, 1668, in-12; — *L'Art des Arts, ou méthode pour bien prier*, en flamand; Anvers, 1669, in-12. Cet ouvrage est divisé en trois parties : La première traite de l'Oraison en général; la seconde, de la Méditation; et la troisième, des Sécheresses, des distractions, etc., dans l'Oraison; — *EA, B, C spirituel*, en flamand; Anvers, 1669, in-12; — *Origo, privilegia, vera et solida devotio sacri scapularis*; Anvers, 1673, in-fol.; — *Phœnix sæculorum, sive vitæ sancti Eliæ prophætæ*; Francfort, 1670, in-8°; — *Speculum Carmelitanum, sive Historia Eliani Ordinis Fratrum beatissimæ virginis Mariæ de monte Carmelo : in qua a sancto propheta Elia origo, per filios prophetarum propagatio, per essenos, eremitas et monachos diffusio et continuata successio ex vetustis fideque dignis auctoribus exponuntur*; Anvers, 1680, 4 vol. in-fol.

Bibliotheca Carmelit., I, 375. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **DANIEL (Joseph-Henri)**, statuaire français, né à Nantes (Loire-Inférieure), en avril 1804. Élève de Bosio et de Cortot, ainsi que de l'École des Beaux-Arts, il obtint la médaille d'or de troisième classe à la suite du salon de 1839, auquel il avait exposé plusieurs bustes d'hommes d'État célèbres. Chevalier de la Légion d'Honneur en 1841, il donna aux expositions suivantes : (1842) le buste en marbre du comte Siméon, ancien ministre de l'intérieur (commandé par la chambre des pairs) : cette œuvre lui valut la médaille d'or de seconde classe; — (1844) *Cléopâtre*, statue modèle en plâtre; — (1846) *Raimbaud III*, comte d'Orange, statue en marbre de trois mètres de haut, élevée sur la place de la ville d'Orange (Vaucluse). Il existe deux reproductions en plâtre de cette statue : l'une au collège de La Haye, l'autre, réduite à deux mètres, se trouve dans l'escalier de Constantine, au Musée de Versailles. Cette exposition valut à M. Daniel la médaille d'or de première classe; — (1847) *Cléopâtre*, statue en marbre au Musée de Nantes. Cette œuvre, reproduite en bronze par ordre du ministre de l'intérieur, est désignée pour faire partie de l'exposition universelle de 1855. Après avoir obtenu en 1848 une médaille

à l'exposition de Bruxelles, M. Daniel reparut au salon de 1853, où il exposa les bustes en marbre du *contre-amiral Leray* (commandé par le ministre de l'intérieur) et du *comte Mollien*, ancien ministre. Ces deux ouvrages font partie du Musée de Versailles. On doit encore à M. Daniel deux bustes de ce dernier personnage, mais d'âge et de costumes différents : l'un est au Musée de Rouen, l'autre au ministère des finances. Cet artiste, auquel le ministère d'État a confié l'exécution d'un groupe en pierre, représentant *La Musique*, pour la décoration du Louvre, s'occupe en ce moment d'une fontaine monumentale pour la place de la ville de Nantes. Ce travail important, dont l'exécution vient d'être votée par le conseil municipal (1854), se compose de sept statues colossales en marbre et en bronze.

A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux. — Doc. partic.

* DANIEL. Voyez CHILPERIC II.

* DANIEL (Arnaud). Voyez ARNAUD.

DANIELE (Francesco), historien et anti-quinarien italien, né en 1740, près de Caserta, dans la Terre de Labour, et mort en 1812. Le marquis Domenico Caraccioli, ministre des affaires étrangères de Ferdinand IV, le fit entrer dans la secrétairerie, et lui fit accorder en 1778 la place d'historiographe royal. En 1787 Daniele fut nommé secrétaire de l'Académie Ercolanèse, instituée en 1755, dans le but spécial de présider aux fouilles d'Herculanum et d'en publier les résultats. Il remplit cette fonction avec une rare distinction, et eut une grande part dans la publication des travaux remarquables de cette société. Un grand nombre d'académies étrangères s'empressèrent alors de se l'associer. Nous nous bornerons à citer celle de la Crusca, la Société royale de Londres et l'Académie de Saint-Petersbourg. Daniele professait en secret des opinions assez libérales; aussi prit-il parti contre les Bourbons lorsque Championnet établit à Naples la république parthénopeenne. Mais cette république ne dura que quelques mois; le général-cardinal Ruffo entra dans la ville le 13 juin 1799, et Daniele se vit privé de tous ses emplois. Lorsque Joseph Bonaparte parvint au trône de Naples (1806), il accorda une pension à Daniele, qui reçut la direction de l'imprimerie royale. On doit à ce savant : *Codice Federiciano*, ouvrage important, où il traite de toute la législation de Frédéric II, empereur d'Allemagne et roi des Deux-Siciles; — *Le Forche Caudine illustrata*; Caserte, 1778, in-fol., avec cinq planches. L'édition de Naples, 1812, est préférable à la première, qui néanmoins est fort belle. Attaqué au sujet de cet ouvrage par Letieri, il répondit par une dissertation fort intéressante, insérée dans le *Journal de Pise* de 1779, sous ce titre : *Osservazioni sulla topoteria delle Forche Caudine*; — *I Reali Sepolcri del duomo di Palermo riconosciuti ed illustrati*; Naples, 1784; — *Monete antiche di Capua*; Naples, 1803, in-4°, ouvrage qui

renferme la description de plusieurs médailles curieuses et une dissertation sur l'autel de Jupiter et Diane, et de quelques autres divinités.

ALEX. BONNEAU.

J. Castaldi, *Vita di Francesco Daniele*.

DANIELE DA VOLTERRA. Voyez RICCIARELLI.

* DANIELETTI (Daniel), architecte italien, né à Padoue, en 1752, mort en 1822. Il s'appliqua avec ardeur à l'étude de l'architecture, et parcourut une partie de l'Europe pour en étudier les monuments. A son retour à Padoue, il succéda dans la chaire d'architecture à l'abbé Dominique Cerato, dont il avait été l'élève. Les édifices bâtis d'après ses dessins se recommandant par un style naturel, qui plaît. Il excellait dans la restauration des monuments anciens. On lui reproche d'avoir quelquefois pris un peu trop de liberté sous le rapport des proportions. Danieletti a laissé un bon ouvrage, intitulé : *Elementi di Architettura civile*; Padoue, 1791. M. G. Zabeo, *Elogio di Danieletti*.

DANIELLI (Stefano), médecin italien, né à Butrio, le 1^{er} juin 1656. Il fit ses premières études chez les jésuites, les acheva chez les dominicains, et fut reçu docteur en médecine à Bologne. Son mérite et ses talents lui valurent une des premières chaires de l'université de cette ville. Il fut honoré de son vivant d'un monument qu'on plaça dans les écoles avec cette inscription : *D. O. M. S. V. D. Stephano Danielli ætatis ann. sexaginta quatuor, philosophiæ et medicinæ doctori, civi Bononiensi, misis amicissimo, Instituti scientiarum academico honorario rectori meritissimo : ob cadaveris humani sectionem pluries exhibitam, multos discipulos hic et domi edoctos; in anatomicam cathedram semel iterumque ascensum, frequentiore in theatro anatomico argumentationem; in præceptorem suum Sbaraleum gratum animum, editaque opera, etc.* Danielli n'était pas moins estimé dans la pratique que dans la chaire. En 1726 on frappa une médaille en son honneur : on voyait d'un côté son portrait et son nom, et au revers cette légende, *Pro virtute Sbaraleæ fortis*. On a de lui : *Animadversio hodierni status medicinæ practicæ*; Venise, 1709, in-8°; — *Vita præceptoris sui Sbaralæ*; Bologne, 1710, in-4°; — *Animadversioni hodierni medicinæ status Additio*; Bologne, 1719, in-8°.

Danielli laissa une fille unique, nommée *Laure*, qui parlait les langues anciennes et possédait si bien la philosophie et la géométrie, qu'elle en soutint publiquement des thèses.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — Manget, *Biblioth. Medic.*

* DANIELLO (Bernardino), littérateur italien, mort à Padoue, en 1565. Il était très-versé dans les lettres anciennes, et on l'estimait comme critique. On a de lui : *La Poetia*; Venise,

1536, in-4° : ce traité de l'art poétique, divisé en dialogues, eut quelque autorité; — *Sonetti et Canzoni del Petrarca, con l'esposizione di Bernardino Daniello*; Venise, 1541 et 1549, in-4° : Daniello déclare que ce commentaire sur Pétrarque est en grande partie l'ouvrage du célèbre Trifon Gabriello, qui passait pour le Socrate de son siècle; — le II^e livre de l'Énéide traduit en italien, en vers *sciolti*; Venise, 1545, in-8°; réimprimé dans le Virgile *Variorum*, publié par le *Dominichi*; — *Les Géorgiques*, traduites également en vers *sciolti*; Florence, 1556; — *Dante, con l'esposizione di Bernardino Daniello*; Venise, 1568, in-4°. Ce commentaire sur Dante a été publié après la mort de l'auteur : on l'attribue à Trifon Gabriello. C'est un ouvrage estimé. Dans l'édition de Venise, on a omis douze vers au quatrième chant du *Purgatoire*.

M. G.

Borghesi, *Lettere discorsive*, III, 16. — Ménage, *Mescalense*. — Fontanini, *Biblioth. de l'Eloquenza Ital.*

* **DANIELO (Jean-Paul)**, historien et journaliste français, né à Port-Louis (Morbihan), en 1800. Ancien secrétaire de M. de Châteaubriand, qu'il aida dans ses *Études historiques*, il professa les mathématiques et la physique au séminaire de Sainte-Anne, embrassa l'état ecclésiastique, devint curé à Guer (arrondissement de Poërmel), et fut, en 1848, envoyé par le parti légitimiste à l'Assemblée nationale. On a de lui : *Lettres des Femmes célèbres de France du siècle de Louis XIV*, avec une *Introduction* et des *Notices sur toutes les femmes dont il se trouve des lettres dans ce volume*; Paris, 1830, in-8° : cet ouvrage fait partie de la *Bibliothèque choisie*; — *Histoire de la province de Champagne, contenant l'histoire de la Gaule Belgique et de Rheims, sa métropole*; Paris, 2 vol. in-8°; — *Vie de madame Isabelle, sœur de saint Louis, fondatrice de l'abbaye de Longchamps, avec une Description de la fête de Longchamps*; Paris, 1840, in-12; — *Histoire et tableau de l'Univers*; Paris, 1837, 5 vol. in-8°; — *Les Mœurs chrétiennes au moyen âge, ou les âges de la foi*, trad. avec *Introduction, notes et modifications*; Le Mans, 1841, 2 vol. in-8°; — *Éléments de Géologie sacrée, ou accord de la Genèse et de la géologie*; Paris, 1850, in-8°; — *Notice sur madame de Châteaubriand*; 1851, in-8°. M. l'abbé Daniello a publié en outre plusieurs brochures politiques, telles que *La Révolution, l'Europe et la Guerre, ou de Louis-Philippe et de Charles X*; 1830; il a travaillé à l'*Encyclopédie du Moyen Âge*, etc., au *Chroniqueur de la Jeunesse des sexes*. JADIN.

Documents particuliers.

* **DANIELS (Henri-G. - Georges)**, juriconsulte et magistrat, né à Cologne, en 1750, mort en cette ville, le 28 mars 1827. Il s'était rendu célèbre comme professeur de droit à Bonn, et était devenu conseiller de l'électeur, quand les

armées françaises s'emparèrent de ces contrées. Lors de la réunion à la France des pays situés sur la rive gauche du Rhin, Napoléon, selon sa sage coutume d'emprunter aux pays conquis leurs jurisconsultes les plus éminents, pour illustrer la cour de cassation, y appela Daniels, en qualité d'avocat général, par décret du 18 avril 1804 (30 thermidor an XII). Ce savant légiste s'y distingua à côté du célèbre Merlin, pendant huit ans, par des réquisitoires courts mais lumineux. Ils étaient écrits, et non improvisés comme aujourd'hui, et ils ont souvent enrichi le *Répertoire de Jurisprudence* et les autres recueils; son dernier réquisitoire est du 20 mai 1812. Cependant on rapporte à 1813 le décret par lequel, sans le consulter, Napoléon enleva à Merlin le plus accrédité de ses collaborateurs, et l'envoya, comme procureur général, à Bruxelles, où déjà les esprits commençaient à s'agiter, par suite des désastres de la campagne de Russie. A la chute de l'empire, en 1814, le roi des Pays-Bas s'empressa de nommer Daniels premier président de la cour supérieure de cette partie de ses États; mais le roi de Prusse, auquel, par les traités de 1815, avait été donné le grand-duché du Bas-Rhin, apprenant que Daniels était né à Cologne, revendiqua cet éminent magistrat; celui-ci consentit (en 1817) à revenir dans sa ville natale, où il a présidé la cour de Cologne jusqu'à sa mort, avec le titre honorifique de conseiller d'État. Les habitants de cette province étaient très-attachés aux institutions françaises, dont ils avaient apprécié la supériorité sur les coutumes et sur la procédure allemandes. Lors de la célébration de son jubilé ou du 50^e anniversaire de sa carrière publique, on fit une fête magnifique à Daniels : le barreau frappa une médaille en son honneur, le conseil municipal lui fit ériger une statue en marbre, et son souverain lui écrivit une lettre de félicitations. On regrette qu'un jurisconsulte qui a laissé de grands souvenirs à la cour de cassation, à Bruxelles et à Cologne, n'ait pas composé de corps d'ouvrage pour y déposer le fruit de ses méditations. On croit qu'il existe de lui des manuscrits; il n'a publié que quelques dissertations et mémoires.

ISAMBERT.

Archiv. de la Cour de cassation; Mém. de 1827, p. 600. — *Gazette des Tribunaux*, 2 déc. 1826 et 13 avril 1827.

* **DANISCHVAR**, seigneur persan, de la classe de ceux que l'on appelait *dikhans*, et qui étaient les représentants de la tradition orale. Il fut chargé en 632-641 par Yasdodjerd, le dernier des Sassanides, de mettre en ordre le recueil des récits populaires concernant les anciens rois. Cette collection se conserva jusqu'au règne de Jacob (851-901). Ce monarque fit traduire en persan l'ouvrage pehvi de Danischvar. Ces matériaux ont servi au poète Ferdousi pour son *Schah-Nameh*. A. LANGLOIS.

Mohl, *Schah-Nameh*, préface.

DANKELMANN. *Voy. DANCKELMANN*.

DANKERS DE RY (*Corneille*). Voy. DANKERTS ou DANGKAERTS.

***DANKS**. Voy. DANCKRS.

DANLOUX (*Pierre*), peintre français, né à Paris, en 1745, mort dans la même ville, le 3 janvier 1809. Il compléta son éducation artistique en Italie. A l'époque de la révolution française, il passa en Angleterre, où il se fit une grande réputation dans le portrait. A son retour, en 1802, il exposa un tableau représentant *Le Supplice d'une Vestale*. Cette toile obtint d'unanimes applaudissements. Delille en a consacré le mérite par ces deux vers du poème de *La Pitié* :

Nous pleurons quand Danloux dans la fosse fatale
Plonge, vivante encor, sa charmante vestale.

Danloux exposa à la même époque le *portrait en pied de Delille*; il regardait cette peinture comme son meilleur morceau. Il avait aussi exposé le portrait en pied de *l'évêque de Saint-Pol-de-Léon* (prélat français, chargé à Londres d'administrer le fonds de secours souscrits en faveur des émigrés); mais le gouvernement d'alors lui ordonna de le faire disparaître. Danloux avait de la finesse et de la gaieté; il était excellent mime, et se plaisait à contrefaire les originaux qu'il rencontrait dans le monde. Ce genre de critique, poussé quelquefois jusqu'à l'imprudence, nuisit aux avantages que son talent aurait dû lui faire obtenir.

Chaudon et Delandine, *Dict. universel*.

DANNECKER (*Jean-Henri DE*), célèbre sculpteur allemand, né à Stuttgart, en 1758, mort dans la même ville, en octobre 1836. En 1771 il entra comme élève à l'Académie des Beaux-Arts, où il eut pour condisciple Schiller. Il composa fort jeune les statues d'enfants et les *cariatides* qui ornent encore aujourd'hui en partie les châteaux de Stuttgart et de Hohenheim, et fut nommé bientôt sculpteur de la cour, avec 400 florins (850 fr.) d'appointements. Avec ces faibles ressources, Dannecker se rendit à Paris, où il rencontra le sculpteur de la cour Scheffaner, et suivit l'école de Pajou. Cependant il étudia plus la nature que les formes antiques : aussi n'envoya-t-il à Stuttgart, comme échantillon de ses travaux, qu'un seul modèle, un *Mars assis*, en demi-grandeur naturelle. Ce fut avec Scheffaner qu'il fit en 1785 le voyage de Rome, où il eut l'avantage de voir Canova, qui lui prodigua ses conseils. Il entra aussi en rapport avec Goethe et Herder. Ses deux statues en marbre de *Cérès* et de *Bacchus* le firent recevoir membre des Académies de Bologne et de Milan. A son retour d'Italie, il fut nommé professeur des arts plastiques à l'Académie Caroline de Stuttgart, élevée depuis au rang de haute école. Bientôt son mariage avec la sœur du conseiller privé de Rapp, directeur de la banque ducale, assura le bonheur de sa vie. Le premier sujet exécuté depuis cette époque par Dannecker fut un gage de sa reconnaissance envers l'un de ses bienfaiteurs : c'était une *Jeune fille pleurant la*

perte de son oiseau. En 1796 il reprit le marbre, et composa entre autres une *Sapho*, qu'on voit actuellement à Monrepos; *Deux jeunes filles*, en plâtre, chargées des apprêts d'un sacrifice, sont de l'année suivante, et se trouvent à La Favorite de Louisbourg. En 1804 il exécuta le mausolée du comte de Zeppelin, qui se trouve dans le parc de Louisbourg, et représente *L'Amitié éplorée s'appuyant contre un cerceuil*. C'est ce dernier ouvrage qui paraît avoir éveillé en lui le sentiment de son talent, et parmi le grand nombre de ses portraits, bustes et médaillons, on doit citer les bustes du duc *Frédéric-Eugène et de son épouse*, qui devinrent la propriété de l'impératrice mère de Russie. Il composa d'après nature un buste de *l'archiduc Charles*, en marbre de Carrare. Le buste de *Schiller*, Dannecker l'avait déjà fait lors du séjour de ce poète à Stuttgart en 1797, en grandeur naturelle : après la mort de Schiller, il en sculpta un autre, en marbre de Carrare, pour en orner son propre atelier; il le reproduisit depuis pour le comte de Schœnborn-Wiesentheil. Il en fit un troisième pour le roi Louis de Bavière. Plus tard il livra au même prince le buste de *Glück* et celui de *Frédéric le Victorieux*, tous deux en marbre; et au grand-duc Charles Louis de Bade le buste de son prédécesseur et grand-père, le duc *Charles-Frédéric*. Au milieu d'une foule d'autres travaux, il commença en 1809 son *Ariane*, représentée comme fiancée de Bacchus, montant une panthère, composition admirable, qui devint en 1816 la propriété de M. Bethmann, grand ami des arts, à Francfort-sur-le-Mein. Dannecker avait fait en 1809 le modèle de *la Dryade* du bassin de la Promenade de Stuttgart; il fit pour le comte Zecchini le bas-relief représentant *La Muse tragique appuyée sur la Muse de l'histoire*, qu'il reproduisit en 1825. Pour le roi Frédéric de Wurtemberg, il composa *L'Amour et Psyché* : Psyché y laisse tomber sur l'épaula de son amant l'huile brûlante de sa lampe. Le désir que le général anglais Murray témoigna de posséder une copie de ce groupe donna au sculpteur l'idée d'une *Psyché* représentée dans toute l'innocence de sa céleste origine. Il en fit plus tard une autre pour le roi Guillaume I^{er} de Wurtemberg. On compte en outre parmi ses plus beaux bustes, celui du roi *Frédéric de Wurtemberg*; celui de *Lavater*, d'une ressemblance frappante; celui du prince *Paul de Wurtemberg*, véritable tête antique; celui de *Stéphanie, grande-duchesse douairière de Bade*; celui de la reine *Catherine de Wurtemberg*, répété deux fois. Il exécuta avec non moins de succès le buste du baron de *Benken-dorf*, envoyé russe à la cour de Stuttgart, et celui de *sa femme*, déjà morte à cette époque. Mais le sujet qui pendant huit ans absorba presque tout le temps du grand artiste est son *Christ*, dont il fit la première esquisse en plâtre dans l'année 1816. Cette statue colossale, achevée en 1824, fut envoyée à l'impératrice Marie-

Fœdorovna, qui en fit présent à son fils, l'empereur Alexandre I^{er}. Un sentiment profond et religieux domine dans le buste du Seigneur, qui de sa main gauche semble appeler les fidèles, et de la droite montre son cœur. Le vêtement a quelque chose de merveilleux et d'aérien. On ne saurait douter que ce ne soit là l'ouvrage de prédilection du statuaire allemand, celui auquel il a mis le plus de soin, de temps et de conscience. Parmi ses élèves, MM. Wagner et Zwerger, à Rome, méritent une mention particulière.

(*Encycl. des G. du M.*)

Nagler, *Neues All. Kunstl.-Lexic.*

DANNENAYER (*Matthieu*), théologien allemand, né à Oepfingen, en 1741, mort le 8 juillet 1805. Après avoir professé l'histoire ecclésiastique et avoir été doyen et recteur de l'université de Fribourg, il fut appelé en 1786 à la chaire de théologie et d'histoire ecclésiastique de Vienne, où il mourut. On a de lui : *Introductio in historiam Ecclesiæ christianæ universam, usibus academicis accommodata*; Fribourg, 1778, in-8°; — *Institutiones historię ecclesiasticę Novi Testamenti, periodus prima, a Christo nato usque ad Constantinum Magnum*; Fribourg, 1783, in-8°; — *Institutiones historię ecclesiasticę Novi Testamenti*, P. 1 et 2; Vienne, 1788. Cet ouvrage obtint le prix fondé par Joseph II pour le meilleur traité élémentaire d'histoire ecclésiastique.

Conversations-Lexicon.

* **DANNESKJOLD - SAMSOE** (*Frédéric*), comte et ministre danois, né le 1^{er} novembre 1703, mort en 1770. Il eut pour père le feld-maréchal général Christian de Gyldenlove, fils naturel du roi Christian V, et dont la famille porta depuis le nom de *Danneskjold*. Une branche de cette famille, assez célèbre dans l'histoire danoise, ajouta à son nom celui de l'île de Samsøe, qu'elle possédait à titre de comté. Le jeune Frédéric Danneskjold voyagea à l'étranger, où il s'occupait surtout de l'étude des mathématiques. Attaché dès 1731 à la marine de Copenhague, il fut nommé en 1735 premier secrétaire de ce département, et garda ces fonctions jusqu'en 1746. En 1760 on lui confia la direction de l'académie de Sorøe, où en 1766 il fut appelé à la direction de la marine en qualité de surintendant et ministre d'État. P.-L. M.

Kraft et Nyerup, *Litteratur-Lexicon.*

* **DANNER** (*Louise-Christine*, comtesse DE), épouse de Frédéric VII, roi actuel de Danemark, naquit le 21 avril 1815, à Copenhague. Elle reçut une bonne éducation, et remplit d'abord quelque temps les fonctions d'institutrice dans une famille norvégienne. Plus tard, elle vint à Paris, où elle séjourna près de deux ans. C'est à 1830 que remonte sa première connaissance avec le roi, alors prince royal; cette liaison fut interrompue par le départ du prince, lorsqu'il alla résider en province, d'abord en qualité de commandant de Frédecia, puis comme gouverneur de Fionie; elle

ne fut renouvelée que lorsque le roi Christian VIII, quelques années avant sa mort, rappela son fils auprès de lui à Copenhague. On dit que le hasard fit renaître soudain chez le prince les premières impressions de sa jeunesse; une liaison de plus en plus intime s'établit dès lors entre lui et M^{lle} Louise, et après son avènement au trône, en 1848, il l'éleva au rang de comtesse. A la suite de l'insurrection des provinces de Slesvig et de Holstein, qui amena la guerre avec la Prusse et la fédération germanique (l'Autriche exceptée), le Danemark se trouva dans une situation critique, et le roi eut peut-être plus d'une fois l'idée de se retirer de la scène politique. La comtesse de Danner le consola dans ces moments d'épreuve et l'assista de ses conseils. Le 7 août 1850, il épousa solennellement à l'église de Frédériksholm celle qui a su depuis gagner le cœur du peuple danois par son inépuisable générosité. Lorsque, en 1852 et 1854, elle accompagna le roi visitant ses provinces, la comtesse de Danner partagea avec lui les ovations populaires. Le Danemark lui doit la fondation de plusieurs établissements de charité. P.-L. MÖLLER.

Docum. part.

DANNEVILLE (*Jacques-Eustache*, sieur DE), juriconsulte français, né à Danneville, près Coutances, vivait en 1646. Il était avocat, et a laissé un livre intitulé : *Inventaire de l'histoire de Normandie*; Rouen, 1646, in-4°. Cette édition est recherchée; elle reparut sous le titre : *Abrégé de l'histoire de Normandie*; Rouen, 1665, in-8°.

Chaudon, *Nouveau Dictionnaire historique.*

DANNAVER. *Voy. DANHAVER.*

DANOW (*Ernest-Jacques*), théologien allemand, né à Redlau, en Prusse, mort le 18 mars 1782. Il professa à Iéna, en 1769. Dans un accès d'hypochondrie, ce théologien se noya volontairement dans la Saale. On a de lui : *Disputatio de choręis sacris Ebręorum*; Dantzig, 1766, in-4°; — *Disputatio de veranatura et indole verborum* N^o; *ibid.*, 1768, in-4°; — *Programma de gloria Christi ex D. Pauli sententia ps. 68 et 102 celebrata*; Iéna, 1769, in-4°; — *Gemeinnütziger Beweis der Wahrheit der Christlichen Religion* (Simple démonstration de la vérité de la religion chrétienne); *ibid.*, 1771, in-8°; — *Institutiones Theologię dogmaticę*, lib. I, II; *ibid.*, 1772, in-8°; — *Disputatio de Episcopis tempore Apostolorum*; *ibid.*, 1773, in-4°; — *Disputatio continens explanationem locorum S. S. divinitatem Jesu-Christi probantium*; *ibid.*, 1774, in-4°.

Meusel, *Gelährtes Deutschl.*

DANRÉMONT (1) (*Charles-Marie-Denis*, comte DE), général français, né à Chaumont

(1) Les registres matricules du ministère de la guerre, les lettres autographes et l'acte de naissance du général, que nous avons consultés, donnent *Danrémont* avec un n. (A. S.)

(Haute-Marne), le 8 février 1783, tué au siège de Constantine le 12 octobre 1837. Élève-pensionnaire à l'école de Fontainebleau (16 mai 1803), il en sortit le 24 janvier 1804, pour passer sous-lieutenant au 12^e régiment de chasseurs à cheval. Il fit les campagnes sur les côtes, de l'an xii à l'an xiii, de la grande armée de 1806 à 1807, de Dalmatie de 1808 à 1809, d'Espagne et de Portugal de 1811 à 1812, et de la grande armée pendant la première moitié de 1813, devint capitaine le 5 juin 1809, chef d'escadron le 6 septembre 1811, et colonel le 17 mai 1813 sur le champ de bataille de Lutzen. A l'arrivée des alliés devant Paris, il fut chargé, avec le colonel Falavier, d'arrêter les bases de la suspension d'armes, de concert avec les comtes Orlow et Plater, qui stipulaient au nom de l'empereur de Russie. Le 2 juin 1814, il entra à la 6^e compagnie des gardes du corps en qualité de sous-lieutenant, grade qui correspondait à celui de colonel, et parvint bientôt (1^{er} février 1815) à celui de lieutenant aide-major à la même compagnie. Lié par le serment particulier de cette garde, qui l'attachait exclusivement à la personne du roi, Danrémont suivit Louis XVIII à Gand, et resta près de lui pendant les cent jours. A la seconde restauration, il passa colonel de la légion de la Côte-d'Or (11 octobre 1815), et maréchal de camp le 25 avril 1821. Il devint ensuite inspecteur d'infanterie, membre de la commission de révision des manœuvres de l'infanterie, et inspecteur général dans les 13^e et 16^e divisions militaires. Appelé (21 février 1830) au commandement de la 1^{re} brigade de la 2^e division de l'armée d'Afrique, il marcha sur Bone, et s'en rendit maître; mais presque aussitôt arriva un bâtiment qui lui apporta la nouvelle de la révolution de 1830, avec l'ordre d'évacuer Bone. Élevé au grade de lieutenant général (13 décembre 1830) et nommé pair de France en septembre 1835, il fut désigné (12 février 1837) pour remplir les fonctions de gouverneur général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique. Le gouvernement, voulant obtenir une éclatante réparation du peu de succès obtenu l'année précédente, décida qu'une nouvelle expédition serait dirigée sur Constantine. Le commandement en chef en fut donné au général Danrémont. L'armée d'expédition était ainsi composée : la brigade d'avant-garde était commandée par M. le duc de Nemours, les deux autres par les maréchaux de camp Trézel et Rullière; le général Perregaux remplissait les fonctions de chef d'état-major général de l'armée, et l'artillerie et le génie étaient sous les ordres des lieutenants généraux Valée et Rohault de Fleury. Le 1^{er} octobre l'armée quitta son campement de Medjez-el-Hammar, et

le 6 au soir elle bivaquait sous les murs de Constantine. Pour épargner la vie des soldats français et préserver la ville ennemie des horreurs d'une prise d'assaut, Danrémont envoya un parlementaire à Achmet. Le silence injurieux de l'émir et la jactance des chefs arabes ayant fait évanouir tout espoir de conciliation, le siège fut résolu. Le général passa la nuit du 11 à désigner les colonnes d'attaque, à assigner à chacun son poste, et l'assaut de Constantine fut fixé au lendemain matin, 12 octobre.

Voulant inspecter la batterie de brèche, dite de Nemours, que l'on construisait sur le plateau de Coudiad-Aly, Danrémont monta à cheval, et prit la route de Tunis. C'est en vain que son état-major lui fait observer que la batterie n'étant pas encore tout à fait terminée, il était impossible de contrebattre l'artillerie ennemie. Danrémont, qui attachait la plus grande importance à s'assurer par lui-même de l'état de cette batterie, partit et arriva sur le plateau. Après avoir mis pied à terre, et ayant à sa gauche le duc de Nemours, et près de lui les généraux Rullière, Boyer, Perregaux, le prince de la Moskowa et le capitaine Pajol, il s'avança lentement dans la direction de l'ancienne batterie de brèche. Malgré les avertissements des soldats qui ne cessent de prévenir le prince et le général, que trois pièces situées à la droite de la porte Bal-El-Oued balayaient la route, le duc de Nemours et Danrémont ordonnent qu'une halte ait lieu à l'endroit où ils sont. Il était neuf heures du matin; le général, qui par hasard ce jour-là portait le képi africain au lieu du chapeau d'officier général, et qui avait pardessus son uniforme un bournous brun, était occupé à regarder avec une lorgnette du côté de la ville, tout en s'entretenant avec le prince, lorsqu'un boulet, ricochant à quelques pas, vint le frapper dans le flanc gauche au-dessous du cœur, et le traverse de part en part, sans lui permettre de prononcer une seule parole. Une telle mort, dans un moment aussi décisif, aurait pu avoir de funestes conséquences; mais Danrémont avait tout arrêté, tout prévu avec tant de soin, que le général Valée, appelé à lui succéder, n'eut qu'à exécuter l'ordre de bataille prescrit par son prédécesseur. Danrémont fut tué à dix heures, et à midi le drapeau français flottait sur les mosquées de Constantine. Le roi Louis-Philippe ordonna de déposer dans le caveau des Invalides, à côté du général Baraguay d'Hilliers, son beau-père, les cendres de Danrémont, dont le nom est gravé sur les tables de bronze du palais de Versailles.

A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Moniteur*, 1837, pages 2266, — *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1846.





